



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

*Bound,*  
*May, 1882.*

*19505.*











REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XLVIII<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C<sup>e</sup>, rue Saint-Benoît.

---

REVUE

DES

DEUX MONDES



XLVIII<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME VINGT-HUITIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—  
1878

19505.



---

---

# L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## XV.

Goethe, le seul poète qui fût un grand sage, le seul sage qui fût un grand poète, a dit : « Pauvre fou, si ta maison brûle, tâche de l'éteindre; quand elle a brûlé, rebâtis-la. »

Narre, wenn es brennt, so lösche;  
Hat's gebrannt, bau wieder auf.

Ces deux vers convenaient admirablement à la situation de Lionel Têterol; il avait une méchante fièvre, un souvenir brûlant à éteindre dans son cœur, et il avait aussi une maison à rebâtir. C'est de quoi il s'occupa dans son wagon, pendant tout le trajet de Pont-d'Ain à Paris.

Ce fils de millionnaire se trouvait dépossédé de sa liste civile, de la dotation que lui servait un père à la fois avare et prodigue. Il n'avait jamais été homme de plaisirs; mais il avait toujours vécu largement, ignorant les privations, ne se refusant rien, sans souci de la veille ni du lendemain, et il avait contracté le goût de l'existence facile et commode, l'amour de ses aises, le besoin d'orner sa vie. Désormais il était réduit à ses propres ressources, il ne devait plus compter que sur lui-même. A vrai dire, ce n'était pas là ce qui l'inquiétait, et il n'avait pas lieu de se tourmenter pour son avenir. Il avait à Paris de nombreuses relations, parmi lesquelles figuraient des personnages haut placés, un ministre même, ancien professeur de droit devenu récemment garde des sceaux, qui avait souvent té-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1<sup>er</sup> et du 15 juin.

moigné de l'amitié à ce jeune homme de grand espoir. Il n'eût pas fait vainement appel à sa bienveillance. Il n'avait qu'à demander, certain d'être écouté. Le fils de Jean Têterol avait, lui aussi, son idée. Il était sûr de son talent autant que de son ambition; ce conscrit sentait dans sa giberne un bâton de maréchal de France; mais son père lui avait dit : — Tu n'as eu que la peine de naître; que serais-tu sans moi? J'ai peiné, tu n'as jamais pâti. — Il voulait prendre la mesure de son caractère, de son endurance, de son courage; il résolut de se prouver à lui-même qu'il était capable de pâtir sans se plaindre et qu'il pouvait se passer de patronage et de protecteurs. Il se disait : *Fare da me*. Peut-être aussi pensait-il que les souffrances volontaires sont le meilleur remède à toutes les autres et un excellent moyen d'oublier M<sup>lle</sup> de Saligneux.

Il habitait depuis trois ans un joli entresol sur le quai Voltaire; il l'avait meublé, arrangé, décoré à sa guise. De sa fenêtre, il voyait les marronniers des Tuileries, la Seine, les ponts, un va-et-vient de passans et de bateaux, une vaste étendue de ciel, le levant et le couchant; il prenait plaisir chaque matin à baigner son regard dans ces vapeurs couleur d'opale ou gris de perle au milieu desquelles Paris se réveille, d'où émergent l'un après l'autre ses palais, ses clochers, ses monumens, ses toits, étonnés et charmés de se retrouver tous à leur place. Le bail de Lionel expirait à la fin de l'année; son premier soin fut d'avertir son concierge qu'il songeait à déloger. Le ciel, qui s'intéressait à sa vertu, lui procura dès le lendemain un sous-locataire, lequel fut agréé. Il s'occupa aussitôt de vendre ses meubles, ses tapis, sa vaisselle et même ses bibelots, qu'il aimait d'amour tendre, qu'il croyait nécessaires au bonheur de sa vie. Il possédait quelques peintures, quelques bronzes, un Rousseau de prix, un Corot, un Millet, un lion et un tigre de Barye; il fut sans pitié pour lui-même, il ne garda ni le tigre ni le lion, bien que le cœur lui en saignât.

Quelques jours plus tard, il était installé au quatrième étage d'un petit hôtel garni de la rue Racine. Il eut des accès de noire mélancolie en vaquant à son emménagement. Un escalier étroit, borgne, dont la rampe était gluante, une cellule carrelée, qui sentait le renfermé, des meubles étriqués et boiteux, des tiroirs dont le bouton restait à la main, une fenêtre donnant sur une cour que le soleil ne visitait jamais, des rideaux de mousseline jaunis par le temps, insultés et maculés par les mouches, quel contraste avec l'aimable entresol! Les murailles étaient imprégnées de cette poussière grasse qui est le fléau des garnis; chacun y apporte un peu de la sienne, et ces poussières mêlées résistent à tous les efforts du plumeau; elles ont une histoire muette, passe encore si elles la racontaient.

Lionel se mit à la fenêtre; il dut se tordre le cou pour apercevoir le ciel, il en prit son parti. L'instant d'après, ayant posé les mains sur la table ronde, qui était le plus bel ornement de son nouveau logis, il en garda la marque au bout de ses dix doigts, et il fit la grimace. Puis il se dit : — Je suis trop douillet. *Pæte, non dolet.*

Pendant son séjour en Angleterre et en Allemagne, Lionel avait noué des relations avec un des grands journaux de Paris; les correspondances qu'il envoyait de Londres et de Berlin furent remarquées et lui attirèrent des propositions, qui ne furent point acceptées; il ne s'était pas encore avisé de faire son chemin par le journalisme. Le lendemain du jour où il prit possession de son taudis, il écrivit sur la question politique du moment un article qui était un chef-d'œuvre de bon sens, de verve ironique et de vive éloquence. Cet article, aussitôt inséré, provoqua des réponses, auxquelles il riposta. Ce début fit du bruit, et le débutant fut invité à s'enrôler dans la rédaction ordinaire du journal. Il s'y refusa, tant il était devenu jaloux de sa liberté. Sa plume entendait servir la république bleue en volontaire; toutefois il consentit, sans se faire prier, à recevoir la solde; mais il n'écrivait qu'à ses heures, quand le cœur lui en disait, et sa prose, bien sonnante, était reçue avec empressement. Il employait le reste de son temps à préparer pour une revue savante un travail sur les justices de paix en Angleterre. Le premier argent qu'il toucha lui causa une des meilleures joies qu'il eût éprouvées dans sa vie, une vraie joie de pauvre; c'étaient des sous qu'il avait gagnés, des sous qui étaient vraiment à lui. Il les contempla avec attendrissement, les serra au fond d'un tiroir, se promit de les ménager beaucoup. Il se défiait des voleurs et craignit de devenir avare.

Cependant c'était moins par avarice que par plan de conduite qu'il rayait sévèrement de son budget toute dépense inutile et se réduisait en toute chose à la portion congrue. Il dînait dans une gargote du boulevard Saint-Michel; le bœuf était bien dur, il ne laissait pas de le digérer, mais la nappe était d'une propreté douteuse, et il avait quelque peine à s'y faire. Il en usa comme Diogène, qui cassa son écuelle; il échangea son gargotier contre un bouillon, où il n'y avait pas de nappe du tout. Le commencement de décembre amena de grands froids. Lionel passa des journées entières à travailler sans feu dans sa chambrette, dont la fenêtre fermait si mal que le rideau était toujours en branle. Quand ses doigts se raidissaient, il soufflait dessus; quand ils demandaient grâce, leur maître se moquait d'eux; quand ils lui refusaient le service, il se livrait pendant cinq minutes à l'exercice des haltères, et il reprenait sa plume en se disant : — Ce n'est pas plus difficile que cela. — Il s'accordait pourtant tous les soirs le plaisir, la fête d'une flambée;



ces flambées lui étaient dangereuses. Aussitôt que son foyer s'illuminait, il sentait son imagination se réveiller, des souvenirs assoupis remuer dans sa tête, comme des serpents engourdis que la chaleur ranime et qui déroulent lentement leurs anneaux, cherchant à mordre la main bienveillante qui les nourrit. Au fond de l'âtre, il voyait apparaître des cheveux presque noirs et des yeux bruns; entre cette vision et lui s'engageaient de longs entretiens.

— Qui es-tu donc ?

— Tu fais semblant de ne pas le savoir, tu le sais.

— D'où sors-tu ?

— Des profondeurs de ta mémoire ou de ton cœur, tu croyais que je n'y étais plus, j'y étais encore.

— Que viens-tu faire ici ?

— Te convaincre de l'impuissance de ta volonté, dont tu es si fier. Tu veux oublier et tu te souviens.

— Qu'importe ? je ne t'aime plus. Tu ne m'inspiras jamais qu'une fantaisie ; je t'aimais avec les yeux, et c'était tout.

— Un jour tu me vis en colère, et ta fantaisie est devenue une passion.

— Je te jure que tu m'es absolument indifférente.

— Oserais-tu me le dire en me regardant en face ?

A ces mots, les yeux bruns, se dilatant, semblaient lui jeter un défi, et une petite bouche, à la lèvre moqueuse, poussait un éclat de rire sonore. Lionel s'armait aussitôt de la pincette et remuait vivement les cendres comme pour y enterrer la vision ; mais au bout de quelques instans elle reparaisait, il fallait recommencer à causer avec elle.

Un jour que Lionel avait dîné plus tard que d'habitude et qu'il sortait de son bouillon vers neuf heures, il se rencontra nez à nez sur le trottoir du boulevard Saint-Michel avec M. Pointal, qu'une affaire avait amené dans ce quartier. Le notaire leva les bras au ciel en le reconnaissant, et l'attirant sous un réverbère :

— C'est bien toi, dit-il. Et que diable es-tu allé faire dans ce cabaret ?

— Parlez mieux, répondit Lionel, c'est un lieu fort honnête.

— Peut-être, mais tu as toujours eu le défaut d'être un peu sur ta bouche... As-tu entrepris une enquête statistique et philanthropique sur les restaurants populaires ?

— Vous me croyez plus compliqué que je ne suis, monsieur Pointal. Quand je vais au restaurant, c'est tout simplement pour y dîner.

— Toi dîner là ! s'écria tragiquement M. Pointal. A d'autres !.. A moins que tu ne sois devenu quaker. Mais je me trompe, les quakers aiment à bien manger ; c'est le seul plaisir qui ne leur soit

pas interdit, et l'on assure que la Pensylvanie est le pays du monde où l'on cuisine le mieux. Et puis les quakers passent aussi pour aimer leurs amis, et toi tu oublies les tiens, tu restes des semaines et des semaines sans leur donner de tes nouvelles... Car enfin je ne sais plus rien. A quand ce mariage?

— Quel mariage? demanda d'une voix mal assurée Lionel, que cette question avait interloqué.

— Tu n'épouses donc plus M<sup>lle</sup> de Saligneux?

— C'était une mauvaise plaisanterie que ce projet.

— Une plaisanterie! s'écria M. Pointal. Et les deux lettres que tu m'as écrites!.. Il y a anguille sous roche, ajouta-t-il, et puisque je te tiens, je veux avoir le mot de l'énigme. Conduis-moi chez toi, nous y serons mieux pour causer.

Et passant son bras sous le bras du jeune homme, qui se dirigea avec lui du côté de la rue Racine :

— Que tu te maries ou que tu ne te maries pas, reprit-il, cela m'est à peu près égal; mais hier soir j'étais au ministère de la justice, où il a été question de toi. Tu viens de publier un travail sur les justices de paix en Angleterre. Je ne l'ai pas lu, je n'ai pas le temps de rien lire; mais le ministre qui a, paraît-il, plus de loisirs que moi, l'a lu, et il disait hier que c'était une œuvre de maître; tu sais qu'il ne prodigue pas ses éloges. A ce propos, il me demanda de tes nouvelles. — Que devient-il? on ne le voit plus. — Après quoi, comme tu peux croire, il parla d'autre chose. Prends-y garde, mon cher, tu connais Paris, la sentence la plus dure, la plus désastreuse qu'on y puisse prononcer sur un homme, c'est de dire : « On ne le voit plus. » C'est la préface d'un enterrement. Tu as beau être un jeune homme de grande espérance, on ne te voit plus; si tu restes quelque temps encore invisible, avant peu tu n'existeras plus, et tu tiens, je pense, à exister.

— Rassurez-vous, lui répondit tranquillement Lionel, je ressusciterai le troisième jour.

Et, comme ils arrivaient à sa porte, il tira la sonnette.

— Où donc me mènes-tu? demanda le notaire en examinant la maison, qui lui parut indigne de posséder le prince de Galles.

— Chez moi, parbleu! lui répartit Lionel, qui le poussa dans l'allée.

Puis, ayant pris son bougeoir dans la loge, il lui montra le chemin en gravissant devant lui l'escalier borgne et gras qui conduisait à sa chambre. Quand M. Pointal y fut entré, il promena autour de lui des regards de plus en plus étonnés.

— Mon palais n'a pas le bonheur de vous plaire? lui dit le jeune homme.

— Comme niche à chien, il n'est vraiment pas mal; mais là,

franchement, celui que tu habitais sur le quai Voltaire me paraissait plus confortable... Ah çà, on gèle chez toi. Jadis tu avais un valet de chambre; appelle-le pour qu'il nous fasse du feu.

— Le voici, tout à votre service, lui repartit Lionel, et croyez qu'il vaut bien mieux que l'autre, qui n'était jamais là quand on avait besoin de lui.

En parlant ainsi, il allumait son feu, qui ne tarda pas à flamber. Puis il avança au notaire un fauteuil un peu dépenaillé et s'assit en face de lui sur une chaise fripée.

— C'est une expérience que tu as voulu faire? lui dit M. Pointal.

— Peut-être, et jusqu'aujourd'hui elle m'a réussi... Je me propose, continua-t-il, d'écrire un gros traité sur l'habitude. Quelle étrange chose que l'habitude, monsieur Pointal! C'est le seul esclavage dont on finit par se faire une amitié. Je dois vous confesser, à vous parler tout franc, que j'ai eu beaucoup de peine à m'accoutumer à mon palais. Et tenez, ce qui me répugnait le plus, c'est cette tache verdâtre que vous apercevez au plafond. On dirait un poulpe, une pieuvre, allongeant de toutes parts ses grands bras garnis de ventouses. Dans les commencemens, cette tache me faisait horreur, je ne pouvais pas la souffrir, j'évitais soigneusement de la regarder. Eh bien! je me suis réconcilié peu à peu avec sa laideur, et je lui trouve un charme qui m'inspire. Quand je travaille et que je cherche un mot, je la regarde, et le mot me vient. Bref, aujourd'hui je l'aime, cette tache, je ne pourrais plus m'en passer, elle me tient compagnie, elle est nécessaire à mon bonheur.

M. Pointal, qui l'écoutait en contemplant le feu, releva subitement le menton et s'écria : — Gageons que nous nous sommes brouillé avec notre père, avec cet amour de père que nous avons, et qu'il nous a coupé les vivres.

— Couper les vivres! répliqua Lionel en souriant; peu s'en est fallu qu'il ne me coupât la gorge.

Le sourire expira sur ses lèvres. Il crut revoir son père furieux, hors de lui, à moitié fou, le tenant à la gorge et l'étranglant. Il ne pouvait se rappeler cette scène sans frissonner.

M. Pointal était un homme interrogé. Lionel refusa d'abord de satisfaire sa curiosité; mais, pressé de questions, il se décida à lui conter son histoire en l'arrangeant un peu. Il la commença sur un ton enjoué, qu'il ne put soutenir jusqu'au bout. Sa gaité l'abandonna, il devint sérieux, et par instans sa langue s'embarrassait, il s'empêtrait dans ses phrases, qu'il finissait péniblement. Quoiqu'il eût d'habitude le parler net et l'entière possession de ses idées, il ne les retrouvait plus, et il avait beau regarder la tache verdâtre, les mots ne lui venaient pas. Le notaire remarqua que toutes les fois qu'il avait à prononcer le nom de M<sup>lle</sup> de Saligneux



il hésitait, baissait la tête et faisait une pause, comme s'il eût mesuré des yeux un fossé avant de le franchir. M. Pointal n'était pas seulement un homme interrogeant, c'était un homme pénétrant et fin, qui rencontrait juste dans ses conjectures.

— Ma foi, dit-il quand Lionel eut terminé son récit, ton amour de père n'avait pas là une mauvaise idée; mais il a péché par l'exécution. Quand les gens habiles se mêlent d'être maladroits, ils le sont plus que personne, et le mépris des hommes est un mauvais conseiller. Vraiment, c'est grand dommage, car M<sup>lle</sup> de Saligneux est une charmante personne.

— Vous la connaissez? lui demanda Lionel en changeant de couleur.

— J'ai eu l'honneur de la recevoir deux fois dans mon étude, où elle était venue en compagnie de son grand-oncle, le marquis de Virevieille, qui est mon client depuis de longues années. Sais-tu de quoi elle a l'air? Avec son teint de brune, ses cheveux foncés et un peu ébouriffés, la vivacité singulière de son regard et ce je ne sais quoi de délibéré qu'elle a dans la démarche et dans le ton, elle ressemble à l'une de ces ravissantes gitannes, dont les yeux jettent des sorts. Ah ça, j'espère qu'elle ne t'en a point jeté.

— Soyez tranquille, elle ne m'a rien jeté du tout.

— En vérité, tu ne la trouves pas jolie?

— Il est possible qu'elle le soit, mais je n'en suis pas bien sûr.

— Alors de quoi es-tu sûr?... La main sur la conscience, tu n'es pas amoureux d'elle?

— Je n'en ai ni le temps ni l'envie, je la laisse tout entière à son Théodore.

— Qui est Théodore?

— Je n'en sais rien et je ne me soucie pas de le savoir... mais, s'il vous plaît, parlons un peu des justices de paix en Angleterre.

— Oh! pour cela non, répondit M. Pointal en regardant sa montre. Je me sauve, mais je ne t'empêche pas de me reconduire jusque chez moi, si toutefois il entre encore dans ton plan de réforme de reconduire tes amis.

Lionel prit sa canne et son chapeau pour accompagner M. Pointal jusqu'à la rue Royale, où il demeurait. M. Pointal aimait à marcher, et la nuit était belle, quoiqu'un peu froide. Chemin faisant, ils causèrent de choses et d'autres; mais, comme ils traversaient la place de la Concorde, le notaire, serrant le bras de Lionel, lui dit tout à coup :

— Ainsi, tu peux me jurer, mon garçon, que tu n'es pas amoureux de M<sup>lle</sup> de Saligneux?

— Combien de fois faut-il vous le répéter? lui repartit Lionel d'un ton colère, en fronçant le sourcil.

— Eh! ne te fâche pas... C'est que, vois-tu, il y a certaines choses qui me donnent à penser. Je n'ai pas eu le temps de lire tes savantes études sur les justices de paix, que j'admire de confiance, sur la foi d'un ministre; mais j'ai lu certains articles que tu as publiés récemment dans certain journal et qui ont fait quelque bruit. Ces articles m'ont causé à la fois beaucoup de plaisir et un peu de chagrin. Je ne veux pas te chicaner sur le fond des idées; tu es libéral, tu l'es plus que moi, c'est tout naturel, et je n'y trouve rien à redire; mais le style m'a paru un peu vif et même un peu dur, presque acerbe, et il m'a semblé que ce genre de style n'était pas dans ton tempérament. Tu n'as pas le talent dur, toi, et ta malice n'est pas méchante. — A qui en a-t-il? me suis-je dit. On pourrait croire qu'il a dans le cœur un méchant levain, qu'il veut se venger de quelque chose ou de quelqu'un. — Cela s'est vu, les meilleurs garçons du monde, doués d'un excellent esprit, s'en prennent quelquefois à la société de leurs griefs contre Paul ou Jacques; ils ne sont pas contents, ils en concluent que tout va mal, et ils demandent compte au gouvernement de leurs peines de cœur. Mon Dieu! je ne dis pas cela pour toi, mais pourrais-tu m'affirmer que tu ne pensais pas à M<sup>lle</sup> de Saligneux en déblatérant contre le scrutin d'arrondissement?

— Ah! que vous voilà bien, monsieur Pointal! s'écria Lionel. Quelle pénétration! quelle sagacité! Vous êtes le premier homme du monde pour bâtir des systèmes en l'air, pour faire tenir une théorie vaste comme l'univers sur la fine pointe d'une aiguille.

— Il paraît qu'elles piquent, mes aiguilles, car positivement tu as l'air piqué... Mais ce n'est pas tout, il y a autre chose encore. Tu m'annonces un jour du ton le plus effaré, le plus pathétique, que ton père te met le couteau sur la gorge, qu'il a formé le ridicule projet de te faire épouser la fille d'un baron, que ce mariage t'inspire une invincible répugnance, et tu me supplies de te tirer de ce mauvais pas. L'affaire était pressante, et je troussais déjà mon sac pour voler à ton secours, quand je reçois un contre-ordre ainsi conçu : « Mon cher monsieur, tenez ma lettre pour nulle et non avenue, j'ai vu M<sup>lle</sup> de Saligneux. » — Est-ce clair cela?

— Eh! oui, je l'ai vue, et elle m'a plu, répondit Lionel, mais je l'ai revue, et elle m'a fortement déplu. — Et s'échauffant malgré lui : — Cette fille de baron affecte de beaux sentimens, poursuivait-il; je ne suis pas dupe de sa noble fierté, de l'exquise délicatesse de son cœur. Voulez-vous savoir son secret? Elle est pleine de morgue et de préjugés; quoi qu'elle en dise, elle se croit faite d'une autre pâte que le commun des martyrs. Mon père a mille fois raison de haïr tous ces hobereaux. La vilaine engeance, les sottesses, avec leurs ridicules prétentions et leurs idées antédiluviennes!



M<sup>lle</sup> de Saligneux a été scandalisée, indignée, révoltée de ce qu'un petit bourgeois, de ce qu'un homme de rien, un Téterol, osait aspirer à sa main. En deux mots, M<sup>lle</sup> de Saligneux est un petit esprit et un petit cœur.

— Et voilà pourquoi le scrutin d'arrondissement... Ah! mon pauvre garçon, ton cas est grave.

Lionel se mordit les lèvres. — Monsieur Pointal, reprit-il froidement, je vous jure que je me soucie de M<sup>lle</sup> de Saligneux autant que de cet obélisque, que j'ai l'honneur de vous présenter.

— Tu es bien bon, nous nous connaissons de vieille date, lui et moi, répondit le désolant notaire; mais me voilà rassuré, et j'en suis bien aise, car dîner à trente sous dans une gargote, habiter un taudis dans la rue Racine, avoir une tache verte à son plafond, bagatelle que tout cela! Ce sont des malheurs supportables, tandis qu'aimer une cruelle... Mais tu me quittes? tu ne viens pas jusqu'à ma porte?

— Nous la voyons d'ici.

— Et tu es pressé de retourner dans ton éden... Avant de t'en aller, veux-tu me faire un plaisir?

— Lequel?

— Emprunte-moi cinquante mille francs.

— Jamais.

— Je suis bon enfant, je te fais une concession; emprunte-moi cinq cents louis.

— Avez-vous l'intention de m'offenser?

— Je serais si heureux d'être ton créancier!

— Jamais, vous dis-je.

— Tu ressembles à ton père plus qu'on ne croit, et ce que tu as dans la tête... Au moins rappelle-toi que tu avais jadis l'excellente habitude de dîner chez moi tous les lundis. Je t'attendrai lundi prochain. Et puis, je t'en prie, dorénavant dans tes articles change un peu de note. Je sais bien qu'il y a des écrivains qui ont besoin d'être en colère pour avoir du talent. Ce n'est pas ton cas; tu es né philosophe, et les philosophes ne se fâchent pas, même quand ils sont amoureux de la fille d'un baron.

Lionel lui saisit brusquement les deux mains, qu'il secoua avec violence, en lui disant :

— Eh bien oui, je l'aime de tout mon cœur, je l'aime de toute mon âme, je l'aime comme un fou, comme un imbécile que je suis; promettez-moi que vous ne me parlerez jamais d'elle, ou je ne vous revois de ma vie.

M. Pointal le regardait avec un profond étonnement, il était frappé du changement qui s'était fait en lui et de l'expression douloureuse de sa figure presque décomposée. — Ah! mon cher gar-

çon, lui dit-il enfin, je ne me doutais pas que la blessure fût si profonde. Pardonne-moi mes sottes plaisanteries, je t'en ferai grâce à l'avenir... Mais dispose de moi, n'y aurait-il pas quelque moyen...

Lionel appliqua la paume de sa main droite sur la bouche du notaire, en s'écriant : — Taisez-vous donc, monsieur Pointal ; un vieux tabellion ne doit jamais dire de sottises.

A ces mots, il s'éloigna rapidement. Vingt minutes plus tard, comme il venait de traverser la cour du Carrousel, il s'accouda sur le parapet du quai avant de passer le pont, et il resta quelques instans immobile, contemplant le reflet rougeâtre des réverbères dans la Seine, où frissonnaient et se tortillaient de longs serpens de feu, qui traversaient toute la largeur du fleuve. Au bout de chacun de ces serpens Lionel croyait apercevoir une tête brune, dont les yeux étincelans le narguaient du fond de l'eau.

— Eh quoi ! pensa-t-il, elle, toujours elle, jusque dans les profondeurs de la Seine !

Il reprit sa route, furieux contre lui-même, contre la ténacité de ses souvenirs, contre les impuissances de sa volonté, contre tous les hobereaux, contre toutes leurs filles et contre toutes les femmes en général ; mais M. Pointal l'avait calomnié, il ne mêlait point le gouvernement dans cette affaire. Il finit par songer à cette personne très malheureuse qui avait pourtant réussi à se consoler et qui avait élevé un autel au Temps, dieu consolateur. — Eh ! oui, se dit-il, avec le temps on se console de tout, il ne s'agit que de le pousser avec l'épaule.

Quand il eut regagné son logis, pendant que le pied sur le seuil il retirait sa clé de la serrure, il fit du regard le tour de sa chambre, et cette triste chambre lui sourit. Il lui parut qu'il n'était pas seul, qu'il y avait là quelqu'un qui avait pensé à lui en son absence, quelqu'un qui l'attendait et qui allait s'asseoir à sa table pour travailler avec lui, coude à coude, les yeux dans les yeux. Il ne se trompait pas, il n'était point seul ; s'il n'avait pas épousé M<sup>lle</sup> de Saligneux, il avait épousé la pauvreté, et cette bonne ménagère nous tient toujours compagnie, elle est toujours là, elle met sa main dans tous les détails de notre existence, elle ne nous oublie jamais et ne nous permet jamais de l'oublier.

## XVI.

On raconte qu'Abbas-Pacha, vice-roi d'Égypte, vivait toujours seul. Haïssant les villes et les hommes, invisible à son peuple comme aux étrangers, ses retraites favorites étaient de somptueux palais, qu'il s'était bâtis dans le désert. Il s'y enfermait avec des bêtes féroces qu'il avait rassemblées dans ses ménageries et avec un pe-

tit nombre de serviteurs rampans et craintifs, que ses sourcils faisaient trembler. Sa fin fut aussi tragique que sa vie avait été solitaire ; deux de ses esclaves l'étranglèrent dans son sommeil.

Depuis la scène violente qu'il avait eue avec son fils, depuis le billet déchiré et brûlé, depuis l'avortement du projet qui lui était cher, l'existence que menait M. Tèterol à la Maison-Blanche ressemblait à celle d'Abbas-Pacha dans ses palais écartés. A vrai dire, il n'avait pas de ménageries, mais ses chiens de garde bien endentés et toujours aboyans lui en tenaient lieu. Il ne se plaisait que dans la société de son bouledogue à la lèvre noire et pendante ; il lui donnait tour à tour du sucre et le fouet, le docile animal se laissait sucrer et fouetter avec une égale soumission : c'était le seul être qui aimât M. Tèterol comme M. Tèterol voulait être aimé. Ce solitaire vivait enfermé dans les murs de son enclos, ou, pour mieux dire, dans son chagrin sauvage, qui était une forteresse ou une prison. Du matin au soir, toujours grommelant, toujours vibrant, orageux et farouche, il surmenait et malmenait son monde, qu'il mettait sur les dents. Son humeur, jadis terrible, était devenue massacrate ; sa seule joie était de guetter ses domestiques, ses ouvriers, pour les trouver en faute ; quand il y avait réussi, il se livrait à des emportemens qui le soulageaient. Il mêlait à tous les incidens de ses journées la colère qu'il nourrissait contre son héritier rebelle ; il la mangeait avec son pain, il la buvait avec son vin, il la respirait dans l'air, et s'en prenait à tout venant. Le soir surtout, après son dîner, lorsqu'il venait à penser à la contre-lettre déchirée sous ses yeux, il voyait rouge, et il éprouvait l'impérieux besoin de casser quelque chose ; Joseph, son valet de chambre, qui s'en doutait, se tenait prudemment à distance. Des semaines s'écoulèrent, et M. Tèterol ne cassa personne ; mais sa colère ne mollissait pas. Le cœur de cet homme était de granit comme sa tête et ses bras, et le temps passait sur ses implacables rancunes sans en émousser les angles. Plus heureux qu'Abbas-Pacha, il ne fut point étranglé pendant son sommeil ; mais il est probable que ses gens formaient à son endroit des souhaits peu charitables et qu'ils auraient tous quitté son service, s'il n'avait eu la précaution de les bien payer sans les faire jamais attendre.

Il reçut un matin la lettre suivante, que lui adressait M. Pointal à l'insu de Lionel :

« Mon vieil ami, est-il bien possible que vous vous soyez brouillé avec votre fils, qui est un si bon fils, dont vous n'avez jamais eu à vous plaindre, et que vous compromettiez par vos duretés une carrière qui s'annonçait si brillamment ? J'ai rencontré l'autre jour Lionel. Ah ! mon ami, si vous saviez où loge le prince de Galles et



ce qu'il mange, votre orgueil paternel saignerait. Allons, faites un effort sur vos ressentiments, que j'ai peine à m'expliquer; mais eussiez-vous dix fois raison, la colère passe, l'affection reste. Écrivez-moi quelques lignes que je puisse montrer à Lionel; il ira sur-le-champ vous trouver, et avant cinq jours tout sera fini. Il ignore, cela va sans dire, la démarche que je tente auprès de vous et que je vous supplie au nom de notre vieille amitié de prendre en bonne part. »

M. Têterol plongea aussitôt sa plume dans l'encrier, et de sa grosse et lourde écriture il traça la réponse que voici :

« Mon cher ami, que Lionel mange au café Anglais ou dans une gargote ou qu'il ne mange pas du tout, qu'il habite un galetas ou un palais, qu'il s'amuse ou qu'il s'ennuie avec sa coquine, qu'il fasse des dettes que je ne paierai pas ou qu'il ne fasse rien, je m'en soucie comme d'un fêtu et tout cela m'est aussi égal que les choses de la lune. J'avais la faiblesse d'adorer ce garçon; il m'a manqué de respect, il a méprisé mes volontés, il m'a bravé et outragé; je l'ai arraché de mon cœur, il n'y rentrera pas, et je désire ne plus entendre prononcer son nom. Vous m'écrivez, dites-vous, à son insu; je n'en crois rien. Il regrette sa bonne vache à lait, qui se laissait si aisément traire; tant pis pour lui, qu'il apprenne à pâtir! Vous savez quels sacrifices j'ai faits pour lui; il n'aura plus un sou de son père. Désormais il est pour moi un étranger ou un mort. Vous m'assurez que la colère est un sentiment passager; je sais, moi, que les miennes sont éternelles, et je sais aussi que, ne m'étant jamais mêlé de donner des conseils aux autres, je n'aime pas beaucoup qu'on m'en donne. Ainsi restons-en là, et croyez-moi votre serviteur. »

Le lendemain du jour où il avait expédié cette réponse, M. Têterol reçut la visite de M. Crépin, qui était resté longtemps sans venir le voir, n'ayant plus eu de marché à conclure avec lui; mais l'agent d'affaires de Bourg venait d'apprendre d'un quidam de Saligneux, grand colporteur de nouvelles, que le potentat de la Maison-Blanche avait eu des raisons avec son fils. Il avait profité de sa première demi-journée de loisir pour monter en wagon, puis en patache, et il accourait, étant un de ces corbeaux qui flairent de loin le cadavre. Il arriva à la Maison-Blanche au moment où M. Têterol, après son dîner, conversait avec ses sombres pensées, à demi-couché sur un sofa. Il avait l'air d'un vieux lion blessé, *quærens quem devoret*; mais M. Crépin, si fluet qu'il fût, abordait familièrement les lions, et il ne craignait pas les rebuffades, quand il y avait quelque chose à gagner. Il entra dans la caverne le visage assuré, la bouche en cœur, en disant :

— Il y a bien longtemps, monsieur Têterol, que je n'ai eu le plaisir de vous voir, et il me tardait de venir chercher des nouvelles de votre aimable santé. Vous allez bien ?

M. Têterol haussa les épaules, et le regardant de travers : — Quand donc perdrez-vous l'habitude, monsieur Crépin, de me faire des questions idiotes ?

— Excusez-moi, je sais que vous vous portez comme un chêne. Cependant je vous trouve aujourd'hui la figure un peu éprouvée.

— J'ai ma figure de tous les jours, répartit le terrible bourru ; ne faudrait-il pas que je me fisse une figure tout exprès quand j'ai l'honneur de recevoir chez moi l'illustre M. Crépin ?

L'ex-intendant fit une courbette et reprit : — Est-il permis du moins de vous demander comment se porte M. votre fils ? Il est ici sans doute, et j'espère que vous voudrez bien me présenter à ce beau garçon.

Le vieillard lui cria : — Je vous défends de me parler de lui.

— Pourquoi cela ? répartit M. Crépin en feignant la surprise.

— Je crois vraiment que vous me questionnez.

— Je n'aurais garde, je suis l'homme le moins curieux du monde ; mais je ne pensais pas vous être désagréable en vous parlant de ce jeune homme délicieux et distingué, qui a le bonheur d'être votre fils et dont vous faites gloire, que vous adorez...

— Je le hais, interrompit M. Têterol, qui serra si fort entre son pouce et son index le poignet de l'agent d'affaires qu'il faillit le briser.

M. Crépin ne put retenir un cri de douleur : — Ah ! permettez, je n'y suis pour rien, fit-il en secouant sa main pour s'assurer qu'elle tenait encore à son bras. Mais qu'est-ce à dire et qu'avez-vous à reprocher à ce fils adoré ? Aurait-il fait par hasard un trou à la lune ?

— Vous vous imaginez bonnement que je vais vous raconter mes affaires.

M. Crépin fit mine de s'en aller. — Je vois que je suis mal tombé, dit-il. Dieu vous garde en paix, monsieur Têterol ! je reviendrai un jour que vous serez moins nerveux.

— Restez, je vous l'ordonne, lui répartit brutalement M. Têterol, en lui mettant la main sur l'épaule pour l'obliger à se rasseoir.

Dix minutes plus tard, cédant au désir de remâcher ses chagrins en les racontant, il était occupé de lui narrer par le menu toute l'histoire, et il accompagnait son discours de grands gestes et de force imprécations. Quand il eut fini :

— C'est un drôle de pistolet que votre fils, s'écria M. Crépin, qui avait écouté ses récits avec la plus religieuse attention. Peste ! re-

fuser une Saligneux ! Il est bien dégoûté, ce monsieur. Il faut qu'il ait quelque attache.

— Avez-vous besoin de me le dire ? C'est sa mère qui l'a fait, elle avait une imagination orientale.

— Vous devez en prendre votre parti, monsieur Têterol. Quand une drôlesse s'est emparée d'un jeune homme, c'est bien peu de chose que la volonté d'un père.

— M'entendez-vous, maître Crépin ? Un père est tout.

— C'est votre opinion, mais ce n'est pas celle des drôlesses.

— Un père est tout, vous dis-je, répéta avec véhémence M. Têterol. Un père a le droit de commander, de décommander, d'arranger, de déranger, de défaire et de faire tout ce qui lui plaît.

— Parbleu ! feu Saturne mangeait ses enfans à la croque au sel, et on assure qu'il les digérait très facilement.

— Qu'ai-je affaire de votre Saturne ? Je vous parle de mon fils.

— C'est convenu, et je vous déclare que sa conduite me paraît inexcusable. M<sup>lle</sup> de Saligneux est une si charmante personne !

— Je suis désolé de n'être pas de votre avis, je la trouve moi fort déplaisante, répliqua le contredisant vieillard.

— Depuis quand ? Il me semble qu'autrefois...

— Je vous dis que c'est une bégueule, une pimbêche, que j'étais un animal, et que mon projet n'avait pas le sens commun. Aujourd'hui votre baron de Saligneux viendrait m'offrir cette demoiselle à genoux et monsieur mon fils me la demanderait à mains jointes que je dirais non, mille fois non. Je suis revenu à ma première idée, qui était la bonne. Point de mariage ; Saligneux sera à moi et à moi seul. S'il faut attendre quatre ans, j'attendrai quatre ans ; mais je vous répons qu'avant deux ans ce sera fait. Y trouvez-vous à redire, maître Crépin ?

— Moi ? Rien du tout. Seulement je ne sais plus trop ce que vous reprochez à votre fils.

— Mon fils est un insolent, et je le déshériterai, s'écria M. Têterol en serrant les poings et grinçant les dents.

— Propos en l'air ! Les pères ne déshéritent plus leurs fils ; le code s'y oppose.

— Avez-vous juré de me mettre en colère ? Mon argent est à moi, je pense. Est-ce mon fils qui l'a gagné ?

— Il est à vous, mangez-le ; mais vous n'êtes pas un mangeur d'argent, et ce qu'il en restera à votre mort, c'est votre fils qui l'aura ou peu s'en faut. Article 913 : « Les libéralités ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il laisse à son décès un enfant légitime. »

— Laissez-moi tranquille avec votre code, c'est un sot livre.



— Bah! il y a manière de s'en servir... Mais là, monsieur Têterol, savez-vous ce que je ferais à votre place?

— Vous allez lâcher une sottise; ne vous gênez pas, dites toujours.

— Monsieur Têterol, le plus vilain tour qu'un père puisse jouer à son fils, c'est tout simplement de se remarier.

— Me remarier! s'écria M. Têterol, saisi de l'étrangeté de cette idée, qui était toute nouvelle pour lui et qui lui paraissait saugrenue. Quand je vous disais que vous lâchiez une sottise!

— Une sottise? pourquoi donc? Vous êtes encore très vert et dans un état de superbe conservation, mon cher Têterol; vous avez toutes vos dents, vous êtes de ces hommes qui n'ont point d'âge. Remariez-vous, faites dix enfans à votre seconde femme, et je sais quelqu'un qui sera bien attrapé.

— Et sans doute, vous vous feriez fort de me trouver une femme?

— Ce ne sera pas difficile, repartit vivement M. Crépin. Encore faut-il bien choisir. Je voudrais que la seconde M<sup>me</sup> Têterol fût agréable à regarder, sans être trop jolie; les jolies femmes sont toutes coquettes. Vous m'entendez, une laideur agréable, cela vous va-t-il? Je voudrais aussi qu'elle ne fût plus de la première jeunesse; ne me parlez pas des poulettes, elles sont d'une garde difficile, elles ont des exigences, des prétentions. Quant à la dot, n'en soufflons mot; qu'avez-vous besoin d'une héritière? Si elle n'a rien, elle sera entièrement dans votre dépendance, et vous lui ferez faire vos dix mille volontés. Je désire cependant qu'elle ait mis de côté quelques économies, amassé un modeste petit magot, cela prouvera qu'elle a de l'ordre et de la conduite. Monsieur Têterol, laide ou jolie, riche ou pauvre, l'essentiel est qu'elle ait des goûts simples, l'esprit posé, du jugement, de l'expérience, toutes les qualités d'une ménagère émérite. Oh! laissez-moi faire, nous vous trouverons cela.

Pendant que M. Crépin parlait, M. Têterol faisait ses réflexions. Il se rappelait lui avoir entendu dire qu'il avait une sœur un peu mûre, fort montée en graine, destinée selon toute apparence à coiffer sainte Catherine, laquelle habitait depuis quelques années l'Angleterre, où elle était dame de compagnie dans une riche maison bourgeoise.

M. Crépin fit un plongeon, quand M. Têterol lui répondit avec un sourire sarcastique :

— M'est avis, mon cher Crépin, que, pour me trouver ce trésor, vous serez peut-être obligé de passer la Manche.

L'agent d'affaires releva bien vite la crête : — Ma sœur! s'écria-t-il; vous croyez que je vous propose ma sœur? j'étais à mille lieues de penser à elle; mais savez-vous que l'idée n'est pas mauvaise? Voulez-vous qu'on vous la montre? ça ne coûte rien.

— Grand merci, vous êtes mille fois trop bon, lui dit M. Têterol.

J'ai fait mon temps de service, et mon repos m'est cher. Les femmes les plus discrètes ne sont jamais que des tracassières, les plus raisonnables ont leur grain de folie. Non, je ne m'embarrasserai point d'une jupe, et la vengeance que je tirerai de mon fils sera de vivre au moins cent ans.

— A vos souhaits ! lui répliqua M. Crépin, et il se leva pour partir. Il avait jeté le chènevis en terre, il s'en remettait au soleil, à la pluie et aux saisons du soin de le faire pousser.

Il ne faut jamais se vanter de vivre cent ans ; cela porte malheur. Quatre ou cinq semaines après qu'il eut prononcé cette parole mémorable et téméraire, M. Têterol, qui se portait comme un chêne vert, M. Têterol, qui de sa vie n'avait été indisposé, M. Têterol, qui n'avait jamais eu une névralgie, ni une fluxion sur les dents, ni même un rhume sérieux, tomba gravement et dangereusement malade. Ce fut sa faute. Il s'aperçut un matin qu'il manquait trois poules dans son poulailler, et il crut découvrir les traces d'un pied à au milieu d'une de ses plates-bandes, d'où il inféra que des maraudeurs s'introduisaient nuitamment chez lui. Il ne voulut pas laisser à son garde le soin de les guetter ; il aurait été si heureux de leur serrer le cou de ses propres mains ! Il en résulta qu'il passa à la belle étoile une nuit tout entière en plein décembre.

Le lendemain il éprouva quelque malaise ; il avait du frisson, accompagna d'une petite toux sèche. Il ne laissa pas d'aller, de venir, de vaquer à ses occupations ordinaires. Le soir, il était beaucoup plus mal, et dans la nuit il eut un gros accès de fièvre. Cependant à six heures du matin il était sur ses pieds ; mais le frisson et la toux redoublèrent, et il sentait au côté une douleur vive, un point. Il renvoya bien loin Joseph, son valet de chambre, qui lui conseilla de se recoucher et de faire venir le docteur. Cette proposition lui fit l'effet d'une insulte. Être malade comme un simple mortel ! avoir besoin d'un docteur, lui Jean Têterol qui n'avait jamais eu besoin de personne ! Toutefois dans la journée le mal s'aggrava de telle sorte que l'inquiétude le prit et qu'il manda en toute hâte M. Lobineau, le médecin du canton. M. Lobineau constata qu'il avait le poulx dur, les pommettes enflammées, et lui enjoignit de se mettre au lit et d'y rester.

Ce qui tourmenta le plus M. Têterol pendant son alitement, ce n'était pas le frisson, ni la chaleur douloureuse qu'il se sentait dans la poitrine, ni son point au côté, ni la toux, ni la difficulté de respirer. Il prenait son parti de tout cela ; mais il éprouvait en se voyant cloué dans son lit, lui l'homme fort, l'homme invulnérable, l'homme toujours debout, un sentiment de profonde humiliation. Il se trouvait réduit à la condition commune. Que la maladie eût osé s'attaquer à lui, c'était une insolence de la nature, un crime de lèse-



majesté. Au tourment de son orgueil se joignaient les anxiétés du propriétaire. Qu'allait devenir la Maison-Blanche? Il croyait voir ses armoires en proie au pillage et ses gens occupés à le dévaliser. Tout bruit lui était suspect; il tremblait continuellement pour ses clés, pour son argenterie, pour son linge, pour sa vaisselle, pour ses meubles. Il s'était toujours défié de tout le monde, sa défiance devint une démence. Un jour, M. Crépin étant venu chercher de ses nouvelles, il lui dit :

— Mon cher monsieur Crépin, Joseph reste bien longtemps à la cuisine; de grâce allez voir ce qu'il y fait.

Joseph étant rentré, il lui dit : — Joseph, mon bon Joseph, où donc est M. Crépin? Je t'en prie, va voir un peu ce qu'il tracasse là dehors.

Quelques minutes plus tard, il dit à M. Lobineau : — Monsieur le docteur, où sont Joseph et M. Crépin? Je vous en conjure, allez voir ce qu'ils font. — Quand M. Lobineau revint, il le trouva qui avait déjà passé ses jambes hors du lit pour aller regarder par le trou de la serrure ce que faisait M. Lobineau dans la pièce voisine.

Le docteur le tança vertement sur son imprudence et jugea nécessaire de lui révéler que son état était grave, qu'il était atteint d'une pneumonie aiguë.

— Une pneumonie! s'écria M. Têterol. Est-ce qu'on peut... serait-il possible... peut-il arriver que...

— Eh! oui, les imprudens en meurent, lui répondit M. Lobineau.

Que Jean Têterol pût mourir! cette idée extravagante, insensée, vraiment énorme, ne lui était jamais venue. Il croyait fermement à la mort de tout le monde, cela allait de soi, mais à la sienne! Eh quoi! il avait tant travaillé, tant sué, pour s'en aller piteusement et pour laisser son bien aux autres! Les autres mettraient leur nez dans ses affaires! les autres manieraient ses clés, ses clés adorées! les autres ouvriraient sans façon ses tiroirs, ses tiroirs qui étaient à lui, et se permettraient de voir ce qu'il y avait dedans! les autres fourrageraient ses papiers! les autres furèteraient dans son secrétaire! A cette pensée il éprouvait des indignations, des fureurs. Non, cela n'était pas possible. Il lui semblait que sa mort ferait un vide, un trou effroyable dans l'univers, que lui disparu, il n'y aurait plus rien, plus rien du tout. A quoi servirait désormais le soleil, qu'il employait à éclairer sa gloire et à mûrir ses blés? Quand Jean Têterol ne serait plus là, le soleil n'aurait plus rien à faire.

Il en conclut que M. Lobineau était un franc imbécile, et que cet imbécile était peut-être soudoyé par M. de Saligneux. Son premier mouvement fut de le prier de prendre la porte, de ne plus reparaître devant lui, après quoi il jeta à la tête de Joseph un verre de tisane, que celui-ci lui avait présenté maladroitement et dont quelques

gouttes s'étaient répandues sur la courte-pointe de son lit. Alors M. Lobineau prit sa plus grosse voix pour lui déclarer solennellement que, quand ses malades n'étaient pas raisonnables, il ne répondait pas de leur vie. M. Téterol le regarda dans les yeux et se calma subitement. Jusque-là il n'avait exécuté qu'à moitié ses ordonnances, parce qu'une ordonnance ressemble à un ordre et qu'il avait l'habitude de donner des ordres et de n'en point recevoir. De ce moment, il fut docile comme un agneau; il se laissa mettre les ventouses et autant de sangsues qu'on voulut. Il disait d'un ton presque doux : — Voyez, docteur, comme je suis tranquille. Est-ce ainsi qu'il faut me tenir? mon bras ne vous gêne pas? parlez, vous n'avez qu'à dire, je ferai tout ce qu'il vous plaira. — Et il ajoutait tacitement : — Quand je serai sur pied, tu me le paieras !

Pendant il eut le surlendemain un nouvel accès de colère. M. Lobineau, qui commençait à s'inquiéter sérieusement de l'état de son malade, fit part de ses inquiétudes à l'abbé Miraud, et le bon curé, qui venait chaque matin prendre des nouvelles de M. Téterol, faisant effort sur sa timidité, se hasarda à lui demander avec beaucoup de circonlocutions s'il ne jugeait pas convenable d'avertir son fils et de l'appeler.

M. Téterol fit un grand geste et répondit : — Je ne reverrai jamais ce monstre d'ingratitude.

— Je sais que vous avez eu maille à partir avec lui, reprit le curé. J'ignore quels sont vos griefs, et je veux admettre qu'ils sont très graves. Un bon mouvement, monsieur Téterol ! un fils est toujours un fils.

— Un ingrat n'est pas un fils, répliqua-t-il.

Alors le bon curé, prenant son courage à deux mains, entama un long discours pour lui représenter que nous devons pardonner à ceux qui nous ont offensés, si nous voulons que la justice éternelle nous pardonne nos péchés, qu'il est dangereux de se présenter devant le tribunal suprême avec une haine dans le cœur, que le ciel appartient aux débonnaires et aux indulgens.

M. Téterol l'interrompit en s'écriant : — Pour qui me prenez-vous? Allez conter vos histoires aux vieilles femmes ! est-ce que je crois à ces fables? — Et saisissant dans sa main crispée et tremblante la clé de son secrétaire, qu'il portait suspendue à son cou entre sa chemise et son gilet de flanelle, il la lui montra en disant : — Monsieur le curé, je crois à cela. — Puis il se tourna du côté du mur.

La nuit suivante fut mauvaise, et il parut que c'en était fait du propriétaire de la Maison-Blanche. Minuit venait de sonner, quand il aperçut distinctement la camarde. Elle se tenait debout à son chevet; c'était bien elle, avec son nez court, avec son crâne nu et poli, avec ses orbites creuses, avec ce je ne sais quoi qui fait d'elle

la chose du monde la plus prévue et la plus imprévue, la plus certaine et la plus incroyable, la plus réelle et la plus impossible. Il lui parla longtemps, comme s'il n'avait pas su qu'elle était sourde. Il lui disait : — Tu t'es trompée de porte, ce n'est pas pour moi que tu viens. Prends-en un autre, prends qui tu voudras, prends l'abbé Miraud, qui est tout cassé et qui croit en Dieu, prends Joseph qui est si maladroît, prends mes ouvriers, prends mes domestiques qui sont des fainéans, prends le docteur Lobineau qui n'est qu'une bête; moi, j'ai encore tant de choses à faire! je n'ai pas exécuté mon idée. Tu repasseras dans cinq ans, dans six ans; mais aujourd'hui... Cela ferait trop de plaisir à ce baron. Je te le donne, celui-là, et je te donne aussi sa fille, sa sœur, ses valets, toute sa maison; prends-les tous, mais va-t'en. — La camarde ne répondait pas; elle attachait sur lui ses yeux sans regard, et il finit par s'aviser qu'elle était sourde. Il lui prit une angoisse mortelle, une sueur glacée se répandit sur tout son corps. Il fit un effort suprême pour soulever ses deux mains; il les joignit comme jadis en forme de coupe, et ces deux mains où il avait vu autrefois tant de choses, des champs, des prairies, des vignes, des vergers en fleur, des châteaux, des mariages, des vengeances, il eut beau regarder, il n'y vit rien, absolument rien; elles exhalaient une odeur de terre fraîchement remuée, et elles étaient vides comme une fosse qui attend son cadavre. Alors il crut sentir qu'il s'en allait, que son cœur cessait de battre, que le froid le gagnait, que la vie se retirait de lui, que son idée lui échappait, que son cerveau se vidait, qu'il entrait dans le néant et dans les mornes profondeurs d'un silence où il y avait de l'épouvante. Il ferma les yeux, puis il essaya de toucher la clé précieuse qu'il portait à son cou et qui était vraiment la clé de son bonheur, la clé de son âme; ses doigts impuissans ne purent arriver jusqu'à elle, et il comprit que c'était fini, que tout lui manquait, que sa volonté s'était brisée contre un inexorable refus.

Quelques heures plus tard, quand M. Lobineau vint s'enquérir de l'état de son malade, qu'il croyait perdu, M. Téterol dormait profondément. Il s'éveilla enfin; mais avant d'ouvrir les yeux il tint conseil pendant quelques instans pour savoir où il en était, il fit comme à tâtons le tour de lui-même, il découvrit que la crise était passée et qu'il était en vie. Il réussit à se mettre sur son séant, arracha le mouchoir noué autour de sa tête, le jeta au pied de son lit, et regardant son médecin avec un sourire narquois :

— Vous voilà bien étonné, docteur; il n'y a que les imbéciles qui se laissent mourir.

Huit jours après, il était sur pied, gaillard et dispos, rentré en possession de son appétit, de ses terres, de ses armoires et de ses



papiers. Cependant il n'avait pas subi impunément cette épreuve ; lorsqu'on a causé nez à nez avec la camarde une nuit durant, il en reste quelque chose ; impossible d'oublier tout ce qu'elle a dit. M. Téterol avait moins de confiance en lui-même ; il n'était plus aussi convaincu que sa volonté était plus forte que tout et qu'il n'avait besoin de personne. Sa maison lui semblait un peu déserte, et la solitude lui faisait peur ; mais l'idée de se réconcilier avec son fils ne lui vint pas. Il réfléchit profondément aux insinuations que lui avait faites M. Crépin. Il se dit que, s'il parvenait à se procurer une femme encore plus docile que la première et beaucoup plus courte d'esprit, qui épousât toutes ses opinions, qui fût sa très humble servante, sa maison serait plus agréable, qu'il aurait auprès de lui une tête de Turc sur qui essayer ses forces et passer ses colères, que cette tête serait toujours là pour lui répondre quand il serait en humeur de causer, qu'elle monterait la garde devant ses serrures et, en cas de rechute, lui présenterait ses tisanes sans en répandre la moitié sur ses draps comme ce fieffé maladroit de Joseph. Il rumina pendant deux jours cette pensée, il alla aux renseignements. L'abbé Miraud connaissait M<sup>lle</sup> Crépin, et lui apprit, sans se douter de son projet, qu'elle était aussi nulle qu'on pouvait le désirer, que non-seulement elle n'avait pas l'imagination orientale, mais qu'elle n'en avait point du tout, que c'était au demeurant une excellente personne, d'humeur facile, de manières douces, d'une conduite irréprochable. Une seule considération arrêtait M. Téterol : il ne pouvait songer sans mélancolie au plaisir qu'il causerait à M. Crépin en épousant sa sœur, à l'honneur insigne qu'il lui ferait en devenant son beau-frère. Quel parti prendre ? Sortir de chez lui, se déranger pour se mettre en quête d'une femme, cela ne pouvait convenir à ce sultan. Il aurait voulu que toutes les demoiselles disponibles du département se présentassent un matin à la Maison-Blanche pour s'y faire passer en revue,

Attendant son caprice et briguant son mouchoir.

Mais les sultans eux-mêmes ne font pas tout ce qui leur plaît. Il se résolut à accepter les bons offices et la proposition du drôle qu'il méprisait. Il se promit que le premier article du décalogue qu'il enseignerait à sa seconde femme serait ainsi conçu : — « Tu te souviendras que ton frère est un paltoquet, qui t'a mariée à M. Téterol dans une vue intéressée ; tu ne lui parleras jamais de tes affaires ni des miennes, et pour plus de sûreté tu profiteras de la première occasion pour te brouiller avec lui et pour le mettre à la porte. »

Un jour que M. Crépin était venu le voir, il le retint à dîner, et entre la poire et le fromage il lui dit, en clignant l'œil droit :

— Eh bien, mon maître, l'avez-vous trouvée?

— Qui donc?

— Cette femme incomparable que vous me destinez.

— Ah! permettez, s'écria M. Crépin en saisissant avidement la balle au bond, ma proposition avait été si mal reçue...

— Elle était inepte, interrompit M. Têterol, et elle l'est encore.

— En ce cas, parlons d'autre chose, répliqua l'agent d'affaires.

Et en effet on parla d'autre chose; mais au bout de quelques minutes, M. Têterol, clignant cette fois l'œil gauche :

— Puisque vous le voulez, dit-il, écrivez-lui, maître Crépin.

— A qui?

— Eh! ne faites pas l'innocent. Mais écoutez-moi bien, vous feriez mieux de ne pas lui dire ce que vous lui voulez, car je ne m'engage à rien. Je ne suis pas homme à acheter chat en poche, et j'entends conserver l'entière liberté de mes résolutions. Prenez un prétexte pour la faire venir, et, s'il le faut, je paierai les frais du voyage. Quand elle sera ici, je l'examinerai; si elle me convient, nous verrons.

Il en parlait comme d'une vache qu'on achète à la foire. Ce soir-là M. Crépin écrivit deux lettres, qu'il expédia, l'une à Londres, l'autre à Paris. L'abbé Miraud, ayant réussi à se procurer l'adresse de M. Pointal, lui avait annoncé la maladie de M. Têterol, pour qu'il en informât Lionel. Celui-ci se disposait à partir pour Saligneux, quand une seconde dépêche du curé lui apprit que le malade était hors d'affaire. Son émotion avait été vive. La pensée que son père aurait pu mourir sans s'être réconcilié avec lui le tourmentait. Il se décida à lui écrire pour lui témoigner son désir de le voir. Sa lettre se terminait ainsi :

« J'ai refusé de me marier selon tes désirs; il est probable que je ne me marierai jamais. Ce qui est certain, c'est que je ne me passerai pas de ton consentement. Je te supplie de me pardonner le chagrin que j'ai dû te faire et de me rendre ton affection. Tu as été malade, et ce sont des étrangers et des mercenaires qui t'ont soigné. Pourquoi ne m'as-tu pas fait venir? Je ne suis donc plus rien pour toi? Promets-moi qu'à l'avenir tu n'auras pas d'autre garde-malade que moi. »

M. Têterol n'avait pas daigné répondre à cette lettre; il en chargea M. Crépin, qui s'en acquitta comme suit :

« Monsieur, j'ai le chagrin de vous apprendre qu'après les scènes violentes qui ont eu lieu entre M. votre père et vous, il désire rester quelque temps encore sans vous voir. Quoiqu'il soit en pleine convalescence, son médecin lui prescrit d'éviter toute émotion pénible; il en aurait en vous revoyant. S'il a des griefs fondés contre vous, n'allez pas croire qu'il regrette le mariage auquel vous n'avez

pas voulu consentir; ce mariage serait encore possible qu'il ne voudrait plus en entendre parler; il ne pardonnera jamais à M. de Saligneux et à sa fille le procédé déloyal dont ils ont usé en cette affaire. Au reste, il prend acte de votre promesse de ne jamais vous marier sans son aveu; il estime que c'est bien le moins que vous lui deviez. Comme récompense de vos bons sentimens, il me charge de vous annoncer que vous pourrez vous épargner à l'avenir toute inquiétude à son sujet; il ne sera plus livré aux soins des étrangers et des mercenaires, car il a formé le dessein de se remarier avant peu. Il ne doute pas que cette résolution ne vous soit agréable, et il s'empresse de vous en faire part pour rassurer votre sollicitude filiale, dont il vous sait gré.

« Croyez, monsieur, je vous prie, aux sentimens bien dévoués de votre très humble serviteur.

« NICOLAS CRÉPIN. »

## XVII.

Si M. Téterol avait cru plonger son fils dans le désespoir en lui annonçant qu'il s'appêtait à convoler, il était loin de compte. Dans la disposition d'esprit où se trouvait Lionel, possédé qu'il était du désir de tout se devoir à lui-même, il aurait facilement renoncé à tous ses droits sur une succession que d'avance on lui avait reprochée. — Pussions-nous être beaucoup à la partager, pensa-t-il après avoir lu la lettre de M. Crépin; si elle m'était revenue à moi seul, elle m'aurait pesé comme une meule. — Au reste, il était trop occupé, sa tête était trop pleine d'ambitions et d'espérances, de projets et de regrets, pour que la vengeance de son père l'affectât beaucoup. Ses débuts dans le journalisme avaient été des plus heureux; peu de mois lui avaient suffi pour prendre son rang et sa place, pour mettre son nom en vedette. Ce n'était pas encore la renommée, c'en était l'aube, et l'aurore a des douceurs que n'a pas le plein soleil de midi. Il avait rompu sa clôture, il quittait souvent sa cellule pour cultiver ses anciennes relations et pour en former de nouvelles, sachant bien qu'on ne fait en chambre que de méchante politique, et qu'il est aussi nécessaire de se frotter au monde qu'il est dangereux de se donner à lui. Sa figure, ses succès, l'agrément de ses manières, la distinction de son esprit, lui attiraient partout un accueil empressé. Les attentions flatteuses dont il était l'objet ne le laissaient point insensible; si pur que fût son caractère, il avait son amour-propre. L'absolu désintéressement est une chimère, et le moi n'est haïssable que lorsqu'il n'y a rien dessous. Lionel était un ambitieux, résolu à faire sa trouée; mais il avait horreur des voies obliques, des routes honteuses, il entendait gagner la partie de franc jeu, il voulait devenir quelqu'un pour



servir plus utilement la cause qui lui était chère et dont il confondait les espérances avec les siennes, l'avenir avec ses propres destinées. — Et M<sup>lle</sup> de Saligneux, dira-t-on, y pensait-il toujours? — Hélas! oui. — Il n'avait donc pas réussi à l'oublier? — Il s'y était vainement appliqué. — Et il l'aimait toujours autant? — Il se flattait de ne plus l'aimer. Elle lui inspirait un sentiment qui ressemblait à de la haine. Il travaillait opiniâtrément à démolir son idole; à force de lui répéter sans cesse : « Va, tu n'es qu'un petit esprit et un petit cœur ! » il avait fini par le croire. Il tâchait aussi de se persuader que ses yeux l'avaient abusé, que la beauté de cette brune était fort discutable et que le premier devoir d'une jolie femme est d'être blonde. Cette idée le poursuivait dans tous les salons qu'il fréquentait; il y cherchait une blonde dont il pût en conscience se dire follement amoureux. Les mois succédaient aux mois, il ne la trouvait pas; mais il ne laissait pas de se croire guéri.

Un jour qu'il passait dans la rue de la Paix pour aller faire une visite, il s'aperçut qu'il avait oublié ses gants. Il entra pour en acheter chez un gantier à la mode, qui le fournissait dans son beau temps. Il y était depuis quelques minutes, lorsqu'il vit s'arrêter un coupé, dont la portière fut ouverte par un valet de pied en livrée marron. L'instant d'après, une vieille femme à la démarche solennelle se présenta dans le magasin, suivie d'une jeune fille. Lionel ne connaissait pas la vieille dame, qui s'appelait la comtesse de Juines, mais il reconnut la jeune fille avant même d'avoir vu son visage. Tout son sang reflua vers son cœur, il aurait voulu être à mille lieues de là. Faute de mieux, il se retira dans le fond de la boutique espérant qu'on viderait bientôt la place. Il se trompait; M<sup>me</sup> de Juines avait des mains en fuseau difficiles à ganter et des goûts trop particuliers pour n'être pas très longue dans tous ses achats. M<sup>lle</sup> de Saligneux, qui le savait, s'assit sur une chaise, déplia et se mit à lire attentivement un journal, que son valet de pied venait d'acheter pour elle dans un kiosque. Lionel avait mis ses gants et les avait payés; il ne lui restait plus qu'à s'en aller: c'est à quoi il se décida. Par malheur M<sup>lle</sup> de Saligneux s'était assise près de la porte; impossible de sortir sans passer devant elle. Il passa la tête haute, détournant les yeux, et cependant il savait en refermant la porte du magasin que M<sup>lle</sup> de Saligneux l'avait regardé, que le journal qu'elle lisait était celui où il écrivait et qu'elle était occupée à méditer un article dont il était content et fier. Il savait également que brunes ou blondes, les idoles se vengent de leurs démolisseurs et que souvent on se croit guéri quand on ne l'est pas.

Le lendemain, Lionel reçut un mot de M. Pointal, chez qui il dinait d'habitude une fois par semaine. Le notaire lui écrivait qu'il comptait sur lui pour le lundi suivant, et il ajoutait : — « Par ex-

ception, ne t'en déplaîse, nous serons tête à tête; ne va pas me faire faux bond, je n'aime pas à dîner seul. »

Lionel fut exact au rendez-vous. Pendant le repas, on causa des questions du jour, et on se chamailla; M. Pointal prétendait que la politique n'avait été inventée que pour cela. En sortant de table, il pria son invité de l'accompagner rue de Ponthieu, où l'appelait une affaire pressante : — Nous fumerons notre cigare en remontant les Champs-Élysées, lui dit-il. Ma visite ne me tiendra guère, et ensuite nous irons finir notre soirée dans quelque théâtre. Je suis de belle humeur aujourd'hui, je me sens jeune, et je médite une folie.

Dès qu'ils furent au bas de l'escalier, démasquant subitement ses batteries et s'emparant du bras du jeune homme pour qu'il ne pût pas lui échapper :

— Ainsi donc, s'écria-t-il, tu ne lui as pas encore pardonné !

— De qui parlez-vous ? répondit Lionel d'un ton sec en cherchant vainement à dégager son bras... Il était convenu que nous ne parlerions jamais d'elle.

— Chez moi, et j'ai tenu religieusement ma parole; mais nous sommes dans la rue, d'ailleurs une fois n'est pas coutume. Ah ! mon cher enfant, ce n'est pas bien; tu la rencontres dans un magasin et tu fais semblant de ne pas la reconnaître.

— Elle vous a fait ses plaintes ?

— Non, mais elle m'a témoigné son étonnement. Là, quand tu l'aurais saluée, en serais-tu mort ?

— Vous la voyez donc et vous avez l'honneur de recevoir ses confidences ?

— Oui, depuis quelque temps. Il faut te dire... Non, tu ne m'échapperas pas; prends ton parti de m'écouter... Je te disais qu'il y a trois mois son grand-oncle, le marquis de Virevieille, est mort d'un coup de sang. Elle a dû venir à Paris d'abord pour l'enterrer, et ensuite pour recueillir la succession, dont j'ai fait l'inventaire, d'où tu peux conclure que les occasions de causer ensemble ne nous ont pas manqué. C'était un drôle d'homme que ce marquis de Virevieille; comme l'auteur de tes jours, il avait son idée. Il aimait tendrement sa petite-nièce, qui, disait-il, était assassinée par le plus dissipateur de tous les pères. Il l'avait instituée sa légataire universelle, et pour que l'héritage fût plus étoffé, il vivait en pauvre, ce qui était un excellent moyen de tenir les emprunteurs à distance. Juge de l'étonnement du baron et de tout le monde, quand on a appris que, tous frais déduits, M<sup>lle</sup> de Saligneux se trouvait à la tête d'un gros million ou, pour être plus exact, de soixante-cinq mille livres de rente.

— Grand bien lui fasse, répartit Lionel.



— Eh ! non, la fortune ne fait pas le bonheur ; elle n'a jamais été plus malheureuse que depuis qu'elle est riche.

— De quoi se plaint-elle ?

— Ah ! le curieux.

— Monsieur Pointal, parlez-moi de la cote d'aujourd'hui et je vous jure que vous m'intéresserez davantage.

— Ah ! le fanfaron ! A quoi bon te faire plus fort et plus indifférent que tu n'es ? Si M<sup>lle</sup> de Saligneux n'était plus rien pour toi, tu l'aurais reconnue chez ce gantier.

— Alors pourquoi vous obstinez-vous à me parler d'elle ? demanda Lionel avec colère.

— C'est que je n'aime pas les injustices, et je suis sûr que tu pardonneras à cette charmante fille, en apprenant qu'elle est à plaindre autant que toi. On veut absolument la marier à un homme qui ne lui revient pas, au comte de Préval, dont son père fit autrefois la connaissance à Saint-Pétersbourg, où ce mirliflore était secrétaire d'ambassade et s'ennuyait à périr. Pour le dire en passant, si notre ministre des affaires étrangères savait son métier, d'ici à demain il mettrait à pied tous les secrétaires qui s'ennuient, car c'est la preuve qu'ils ont à la fois l'esprit médiocre et peu de patriotisme. Celui-ci obtient un congé ; il arrive à Paris, renoue avec le baron, qui l'informe de l'héritage. Comme il est homme de précaution, il vient me trouver pour en avoir le fin mot, et, se trouvant suffisamment édifié, il se fait présenter à l'héritière, en tombe amoureux, demande sa main. Un beau nom, une belle situation de fortune, une aimable tournure, du babil, de l'esprit courant, une assurance imperturbable, que voulez-vous de plus ? Ce jeune homme est un brillant parti. Malheureusement M<sup>lle</sup> de Saligneux ne veut pas en entendre parler. Elle a exigé tout d'abord qu'on lui laissât trois mois pour pleurer son oncle, à qui elle était fort attachée. Les trois mois se sont écoulés, le comte de Préval est revenu à la charge, et, me soupçonnant d'avoir quelque influence sur ma nouvelle cliente, il m'a prié de m'employer pour lui ; je m'y suis refusé, comme tu peux croire, mais le baron plaide éloquemment sa cause. La pauvre enfant est en butte à une véritable persécution ; on la sollicite, on la semonce, on la tracasse, on l'obsède, de quoi se charge surtout la comtesse de Juines, sa tante. Connais-tu M<sup>me</sup> de Juines ?

— Non, et je me soucie peu de la connaître.

— Tu as raison, c'est une femme qui considère la vie comme une pénitence et qui se donne la discipline sur le dos des autres. Elle a pris sa nièce en aversion, et elle lui rend l'existence très dure. Elle a juré qu'elle lui ferait épouser M. de Préval, dont elle s'est entichée sans l'avoir jamais vu, car elle n'était pas là quand il s'est présenté.

Elle reproche au baron d'être trop mou dans cette affaire, de ne pas savoir ordonner. Je la déteste, cette mégère, je serais ravi de lui jouer un mauvais tour. De quoi ne s'est-elle pas avisée? Elle est venue me prier de lui amener le comte un de ces soirs, dans l'espérance qu'en face de ce héros, sa nièce, mise au pied du mur, n'osera pas dire non et qu'elle lui extorquera son consentement. Me prend-elle pour une agence de mariages? D'ailleurs dans ma longue carrière j'ai toujours tenu le parti de la jeunesse et de l'innocence; aussi me suis-je empressé d'avertir M<sup>lle</sup> de Saligneux du piège qu'on lui préparait.

— Vous avez eu tort, monsieur Pointal. Il ne faut pas croire si facilement à l'innocence et à la jeunesse. Mon opinion très sincère est que le comte de Préval convient parfaitement à M<sup>lle</sup> de Saligneux. Poussez à la roue, travaillez à ce mariage, elle vous en sera reconnaissante.

— Ah! doucement. Quoiqu'elle ne m'ait point fait de confidences, je la soupçonne d'avoir dans le cœur je ne sais quelle inquiétude, quel doux souvenir, quelle préférence secrète... Et toi-même ne m'as-tu pas insinué naguère qu'un certain Théodore était bien dans ses papiers?

— Vraiment j'avais oublié le Théodore, s'écria Lionel. Eh! bon Dieu, va pour Théodore, qu'elle l'épouse bien vite, que cela finisse, et, je vous en conjure, parlons de la cote.

A ces mots, il arracha de sa bouche et jeta à terre son cigare dont la saveur lui paraissait amère, dont la fumée lui semblait âcre.

Ils avaient atteint la rue de Ponthieu. M. Pointal s'arrêta devant la porte d'un petit hôtel entre cour et jardin, dont l'apparence était modeste. Cet hôtel avait appartenu pendant dix-huit ans à feu le marquis de Virevieille.

— Nous voici arrivés, reprit le notaire. Il faut que j'entre dans cette baraque pour donner une réponse à une vieille femme, qui n'est pas amusante tous les jours. Promène-toi quelques instans, je ne serai pas long. — Puis, se ravisant : — Fais mieux, entre avec moi. Il s'agit d'une question de droit assez compliquée, et vous nous aiderez de vos avis, monsieur le jurisconsulte.

Lionel déclina d'abord cette proposition, il finit par céder aux vives instances de M. Pointal, qui l'entraîna dans la cour et sonna. Un vieux domestique vint leur ouvrir.

— Ces dames sont là? demanda M. Pointal. Inutile de nous introduire et de nous annoncer, vous savez que je connais les êtres, et nous sommes attendus.

Aussitôt, s'accrochant de nouveau au bras de Lionel, qu'il était résolu à ne pas lâcher, il gravit avec lui un escalier de pierre aux marches limées et ébréchées. L'instant d'après, il le poussait dans

un salon où il y avait une table ovale, éclairée d'une lampe, et des deux côtés de cette table deux femmes, occupées l'une à broder, l'autre à lire. Quelques jours auparavant Lionel avait rencontré ces deux femmes chez un gantier.

— Ah! que c'est bien à vous, monsieur Pointal! s'écria la comtesse de Juines, en se levant précipitamment pour venir à sa rencontre.

— Madame la comtesse, répondit-il, vous me faites jouer ce soir un rôle bien singulier, bien délicat, bien compromettant pour un notaire. Ne savez-vous pas qu'il leur est défendu à ces pauvres notaires d'instrumenter hors de leur ressort, à peine d'être suspendus de leurs fonctions pendant trois mois et destitués en cas de récidive? Heureusement j'ai les cheveux gris et je suis en marché pour vendre mon étude. Arrive que pourra, que votre volonté soit faite!

Il s'inclina respectueusement, gagna la porte, disparut. Confondu, abasourdi de cette aventure, Lionel, qui croyait rêver, Lionel, à qui la tête tournait, ne songea pas à le suivre. Il voyait trouble; mais au travers de son brouillard il apercevait deux grands yeux bruns, dont le regard le tenait cloué sur place.

Cependant M<sup>lle</sup> de Saligneux s'était levée aussi et semblait se disposer à battre en retraite.

— Restez, mademoiselle, lui dit impérieusement sa tante, votre présence nous est nécessaire. — Puis, se retournant vers Lionel, elle ajouta avec un sourire noblement gracieux : — Soyez le bienvenu, mon cher comte; il me tardait de faire votre connaissance.

— Vous vous méprenez, madame, lui répondit Lionel; je ne suis pas le comte de Préval.

Elle lui fit un second sourire encore plus gracieux que le premier; il n'avait pas parlé assez haut pour se faire entendre de cette oreille rebelle. Il allait répéter sa réponse; mais M<sup>lle</sup> de Saligneux, qui s'était approchée de lui sous prétexte de lui avancer un fauteuil, lui dit du bout des lèvres et rapidement :

— Monsieur, je prends tout sur moi, et d'ailleurs vous êtes chez moi, et d'ailleurs encore je suis si malheureuse que tout m'est permis. Laissez M<sup>me</sup> de Juines dans son erreur; elle vous dira des choses que je ne peux pas vous dire et qui peut-être vous intéresseront.

Lionel, comme éperdu, ne savait où il en était; mais les grands yeux bruns le fascinaient. Il renonça à détromper la comtesse; il s'assit et il attendit.

— Mon cher comte, reprit M<sup>me</sup> de Juines avec une majestueuse affabilité, mon frère m'a instruite de la démarche que vous avez faite auprès de lui; la demande que vous lui avez adressée a son approbation, et je tenais à vous dire qu'elle a aussi la mienne.

— Cela ne suffit pas, lui cria M<sup>lle</sup> de Saligneux.



— Je vous en prie, monsieur, poursuivit M<sup>me</sup> de Juines, n'attachez aucune importance aux propos de ma nièce; c'est une enfant. Mais ne craignez rien, son consentement vous est acquis, et je vous garantis qu'elle se soumettra de très bonne grâce.

— Eh! oui, je consens à me soumettre, s'écria M<sup>lle</sup> de Saligneux, mais à une condition.

— Quelle est cette condition?

— Je désire que vous expliquiez très franchement à monsieur les raisons que je puis avoir de ne pas épouser le comte de Préal.

— Eh quoi! Claire, vous prétendez que je lui raconte...

— Je l'exige, interrompit-elle. Je veux qu'il soit instruit de tout, afin qu'il prenne son parti en connaissance de cause. C'est son droit... N'est-il pas vrai, monsieur?

Lionel demeura immobile et muet comme une statue.

— Monsieur déclare que c'est son droit, poursuivit-elle en se penchant à l'oreille de sa tante. Il veut tout savoir.

— On m'impose, mon cher comte, une bien dure épreuve, reprit M<sup>me</sup> de Juines. Me voilà obligée de vous dire qu'il existe par le monde un certain Jean Têterol, je crois bien que c'est son nom, un homme de rien devenu millionnaire et qui s'imagine que ses millions peuvent servir à tout, même à décrocher les étoiles... Que voulez-vous? Il y a des Têterol, peut-être en avez-vous rencontré vous-même.

Lionel s'inclina profondément en signe d'adhésion.

— Celui dont je parle, continua M<sup>me</sup> de Juines, avait conçu le projet le plus inouï, le plus étourdissant. Comment vous dirai-je?... Figurez-vous qu'il a un fils, le malheureux, et que dans le temps mon pauvre frère a éprouvé des embarras d'argent. Ce Têterol sut en profiter, et il lui arracha la promesse écrite... Dispensez-moi d'achever ma phrase. Ah! si je m'étais doutée... mais je n'ai rien su que plus tard. Voilà donc ce sot jouvenceau qui vient en personne offrir son cœur à ma nièce, à qui je dois rendre le témoignage qu'elle lui a dit son fait en termes assez durs. Elle a du bon, cette enfant; il ne lui manque que les formes, c'est vous qui les lui apprendrez.

Voyant qu'elle s'écartait de son sujet, M<sup>me</sup> de Saligneux lui dit : — Et après, madame?

— Et après, il arriva que ce jeune homme, qui est un peu moins extravagant que son père, comprit l'énormité de sa conduite, qu'il fit lui-même justice de ses prétentions et déchira ou brûla cette promesse qu'un butor sans scrupules avait extorquée au baron. Il paraît que son père a mal pris la chose, qu'on s'est brouillé et que ce pauvre garçon vit aujourd'hui dans une mansarde où ni vous ni moi n'irons le chercher.

— Gageons, madame, qu'il y est parfaitement heureux, lui répondit Lionel, qui venait de recouvrer la voix.

— C'est faux, monsieur, lui cria M<sup>lle</sup> de Saligneux; j'en appelle à M. Pointal... Mais, ma tante, vous n'avez pas fini votre histoire.

— Oh! je dirai tout. La fin de l'histoire, c'est qu'à la suite de ces incidents il s'est fait un revirement soudain dans l'esprit de cette jeune folle, et que ce jeune homme, qu'elle trouvait commun, désagréable, fat, insolent, odieux, tout à coup lui a paru charmant; mais rassurez-vous, il n'en sait et n'en saura jamais rien.

— En effet, interrompit Claire, je n'aurais jamais eu le courage de lui faire un tel aveu; il était nécessaire que quelqu'un s'en chargeât pour moi. Mais qu'en pensez-vous, monsieur, ne trouvez-vous pas que ce brûleur de billets mérite qu'on lui veuille du bien?

— Pur enfantillage que tout cela, je vous le répète, mon cher comte, s'écria M<sup>me</sup> de Juines. Ma nièce n'a pas revu ce Lionel et ne le reverra point. Et plutôt au ciel qu'il fût ici! En le voyant assis à côté de vous, elle ferait sans doute des comparaisons peu flatteuses pour lui, elle comprendrait toute la différence qu'il y a entre un jeune homme de notre monde et un Têterol. Que vous en semble, mademoiselle?

— Il me semble, ma tante, lui répondit-elle, qu'il y a du vrai dans ce que vous dites, et que je n'ai plus besoin de réfléchir ni de comparer. Si après le récit que vous lui avez fait monsieur veut encore de moi, je finirai, comme je vous l'ai promis, par me soumettre de bonne grâce.

— Je savais bien que mon invention était bonne, s'écria M<sup>me</sup> de Juines triomphante, et qu'il suffisait de vous faire venir, mon cher comte, pour avoir raison de ses refus.

Lionel ferma les yeux et les rouvrit, pour s'assurer qu'il ne dormait pas. Puis, avançant la tête, il dit à M<sup>lle</sup> de Saligneux: — Mais, s'il en est ainsi, qui donc est Théodore?

Elle s'approcha de lui, et lui répliqua d'un ton bref:

— Ah! Théodore! Il faut vous expliquer enfin qui est Théodore? Monsieur, Théodore est un personnage singulier, qui m'occupe beaucoup, que je redoute à l'excès, que je déteste et qui cependant n'existe pas. Si fait, il exista jadis. Il fut mon professeur de dessin; il était roux et camard; je l'avais pris en exécration, il me le rendait bien et me donnait de grands coups sur les doigts. Il y a six ans qu'il est mort, et pourtant je le revois sans cesse. Il m'apparaît comme un être mystérieux, tout-puissant et malfaisant, qui rôde autour de moi pour me jouer de méchants tours, comme un mauvais génie auquel j'attribue tout ce qui m'arrive de désagréable. Toutes

les fois que j'ai du chagrin, je pense à ses cheveux roux, à son nez camus. Quand mon cheval bute et s'abat, je m'en prends à Théodore. Quand mon père... chut ! c'est encore la faute de Théodore. Si Saligneux avait été vendu, c'est Théodore qui l'aurait acheté, et le jour où le comte de Préval a demandé ma main, je me suis écriée : O Théodore ! Je vous avais déclaré, monsieur, que jamais vous ne tiendriez cette main dans la vôtre. La voulez-vous ? la voici. Si vous refusez de la prendre, j'en accuserai Théodore, ce mortel ennemi de mon bonheur.

— Comte, que vous dit-elle ? demanda M<sup>me</sup> de Juines. Je crois vraiment qu'elle vous fait un discours.

Le faux comte de Préval prouva en cet instant que la passion sincère est toujours bête, que dans les occasions décisives elle ne sait ni que dire, ni que faire, et que les gens qui conservent leur présence d'esprit ne sont pas vraiment amoureux. La seule réponse dont il s'avisait fut de saisir cette main qui s'offrait à lui et d'y coller ses lèvres ; puis il s'élança vers M<sup>me</sup> de Juines et lui dit :

— Je vous aime follement, madame la comtesse, car je vous dois le bonheur de ma vie.

Et là-dessus il se sauva en courant. Il éprouvait le besoin de s'enfuir dans quelque solitude avec sa joie, et de la chanter ou plutôt de la crier aux étoiles.

Cette retraite un peu brusque surprit la comtesse. Elle ne laissa pas de dire :

— Il est charmant. Quelle distinction, quelle grâce ! Comme on reconnaît tout de suite en lui l'homme de bonne compagnie, l'homme du monde !

— Et surtout quelle conversation intéressante ! ajouta M<sup>lle</sup> de Saligneux.

— Il était un peu troublé, il parlera davantage une autre fois, reprit M<sup>me</sup> de Juines ; mais souvenez-vous, ma chère, que vous avez donné votre parole et qu'il n'est pas question de la reprendre.

— Aussi ne la reprendrai-je pas, ma tante, répondit-elle. Vous me voyez toute résignée à épouser l'homme qui sort d'ici.

Qu'il s'agit de voler un nénufar ou d'épouser l'homme qu'elle aimait, M<sup>lle</sup> de Saligneux était fort expéditive dans toutes ses entreprises ; elle s'était promis de ne pas attendre jusqu'au lendemain pour avoir ville gagnée. Aussitôt que la comtesse de Juines, glorieuse de son stratagème, de la sûreté de son coup d'œil et de la rapidité de sa victoire, l'eut quittée pour se retirer dans son appartement, Claire ordonna à son cocher d'atteler. Quelques minutes plus tard, accompagnée de sa camériste, elle roulait dans la direction de la rue d'Astorg, où M. de Saligneux s'était logé en garçon, sous



prétexte que l'hôtel de feu le marquis était un peu exigü et qu'il y gènerait sa fille. Elle arriva dare-dare, descendit en hâte de voiture et, sans répondre aux interpellations d'un concierge bourru, elle gravit précipitamment l'escalier. Son apparition inattendue jeta dans le plus grand embarras le valet de chambre du baron, qui, lui barrant le passage d'un air effaré, lui dit :

— J'en suis fâché, mademoiselle; mais M. le baron n'est pas ici.

— Soit! je l'attendrai, s'il le faut, jusqu'au matin, répondit-elle... Mais permettez, il me semble que j'entends sa voix.

Il se gratta l'oreille. — Excusez-moi, mademoiselle, monsieur est en affaires, et il a sévèrement défendu...

— Apprenez, Baptiste, interrompit-elle, que je suis la plus importante de ses affaires.

— Il faut au moins que je le prévienne, repartit Baptiste.

Et il parcourut d'un pas rapide un long corridor, où elle le suivit. Elle arriva en lui marchant sur les talons à l'entrée de la salle à manger, laquelle avait deux portes. Au moment où elle franchissait le seuil d'une de ces portes, l'autre s'ouvrait et se refermait à grand bruit.

Le baron s'élança au-devant d'elle, en s'écriant : — Qui est là? Qui se permet...

— Rassurez-vous, ce n'est pas un voleur, ce n'est que moi, répliqua-t-elle.

— Toi! lui dit M. de Saligneux, qui ne réussit pas à dissimuler son trouble et la vive contrariété qu'il éprouvait. Que viens-tu faire ici? Que me veux-tu? Il est bientôt minuit, courir les rues de Paris seule à ces heures! c'est d'une inconvenance...

— Est-il jamais inconvenant de rendre visite à son père? En conscience, convenez que vous êtes charmé de me voir.

— Ravi, enchanté; mais tu as mal pris ton temps. Je suis occupé d'une affaire.

— Il me semble que la voici, votre affaire, dit-elle en montrant du doigt un superbe buisson d'écrevisses bordelaises et un pâté aux perdreaux truffés, qui s'étaient sur une nappe fine, éclatante de blancheur, au milieu d'une table bien garnie.

— J'ai des lettres à écrire, reprit-il, et je soupais à la hâte.

En ce moment, ayant tourné la tête, il avisa sur une chaise quelque chose de suspect, qu'il s'empressa de cacher en y jetant sa serviette, qu'il avait gardée à la main. M<sup>lle</sup> de Saligneux profita de cet incident pour s'avancer jusqu'au milieu de la salle.

— Et vous soupiez seul? demanda-t-elle.

— Seul avec mes pensées.

— Voici leur couvert, dit-elle sans sourire.

Il y avait en effet deux couverts sur la nappe fine.

— J'avais ramené de l'Opéra, répliqua-t-il vivement, mon vieil ami le docteur Mussard, que je n'ai pas vu depuis des siècles; mais à peine étions-nous à table, il s'est souvenu qu'il avait un malade à ausculter.

— Peste! vous le soignez, votre docteur Mussard! fit-elle en contemplant six bouteilles de vin de Champagne alignées sur le dressoir.

Il faut savoir que dans ses grands jours M. de Saligneux ne faisait pas aux bouteilles de champagne l'honneur de les vider jusqu'au fond; il en dégustait les deux premiers verres et passait à une autre, estimant que le reste était bon pour l'office.

— Ah ça, que veux-tu? s'écria-t-il sur un ton de fiévreuse impatience. Dis-le bien vite et va-t'en.

— Auparavant, donnez-moi quelque chose à boire, j'ai soif. Oh! pas de votre champagne. Qu'est ceci? du clos-vougeot? Versez m'en quelques gouttes... Ah! permettez, pas dans le verre du docteur, dans un autre.

Et après avoir bu : — Ce pauvre docteur, comme il a dû maudire son malade, qui l'arrachait à ce lieu de délices! car il est délicieux, votre vin, il a un petit goût de framboise vraiment exquis.

— Et là-dessus, bonsoir! lui dit le baron.

Il éprouva un sentiment de consternation en la voyant s'installer dans un fauteuil de l'air d'une personne qui se trouve bien où elle est et qui prend racine.

— Vous comprenez bien, dit-elle, que je ne serais pas venue, si je n'avais à vous parler d'une affaire très importante, car j'ai des affaires, moi aussi.

— Tu m'en parleras demain.

— Non, cette affaire-là ne souffre pas de retard. M'écoutez-vous? Jadis vous m'avez reproché de m'être sottement coiffée de certain jeune homme, de m'être monté la tête à son sujet, ce furent vos propres expressions; mais vous prétendiez que j'en reviendrais et qu'au bout de six mois je ne penserais plus à lui. Je tenais à vous dire dès ce soir que six mois se sont écoulés et que je pense encore à lui. Vous prétendiez aussi que, si jamais je le revoyais, j'éprouverais un dégrisement. Je tenais à vous dire dès ce soir que je l'ai revu tout à l'heure et que je ne suis point dégrisée.

— Encore ce Lionel Téterol! s'écria-t-il. Où l'as-tu vu?

— Chez moi.

— Tête à tête?

— Non, ma tante était là.

— Elle a consenti à le recevoir?

— Elle l'a pris pour M. de Préval : c'est une histoire que je vous conterai plus tard, je ne veux pas abuser de vos momens; mais je



désirais vous avertir que, lui et moi, nous sommes à peu près convenus de nous épouser.

Le baron frappa du pied. — Claire, dit-il, tu as pris la détestable habitude de te moquer de moi; c'est un jeu que je ne goûte plus.

— Je vous assure que je n'ai jamais été plus sérieuse. Ce mariage fera le bonheur de tout le monde.

— Ce mariage ne se fera pas. T'imagines-tu par hasard que tu peux te passer de mon consentement?

— Non, puisque je viens tout exprès vous le demander.

— Je ne l'accorderai jamais, tu m'entends, jamais. En voilà assez, retourne bien vite dans ta rue de Ponthieu.

Elle se leva, et les yeux du baron jetèrent une vive étincelle, il croyait déjà lui voir les talons. Sa joie fut courte; elle se rassit brusquement, en disant :

— Eh bien, non, c'est décidé, je ne m'en irai pas avant que vous ayez dit oui.

Il frappa encore du pied. — Ah! ma chère, tu abuses de ma patience, et vraiment je ne sais plus ce que je dois penser de toi. Le comte de Préval est un homme bien né, riche, d'une charmante figure, d'excellentes manières, et tu viens me parler de ce Lionel! Mais tu n'as donc point de fierté? tu n'es pas une Saligneux?

— Voilà que vous répétez la chanson de ma tante.

— Les paroles m'en plaisent, l'air et la musique aussi... Mais je suis bien bon de discourir, le comte a ma parole.

— Vous en serez quitte pour la lui reprendre, en lui faisant observer que tout le monde est sujet à se contredire.

— Je ne me contredis jamais.

— Ah! permettez, il y a six mois, vous vouliez à toute force me faire épouser M. Lionel Têterol.

— Ce n'est pas exact, et quand ce serait exact...

— J'ai bonne mémoire, je pourrais vous réciter tout ce que vous m'avez dit alors. Vous m'avez demandé si j'avais des préjugés. Eh bien, oui, j'en avais, et j'ai passé des jours et des nuits, des semaines entières à batailler contre eux; mais ils sont restés sur le carreau, je n'en ai plus. Vous m'avez fait aussi un éloquent discours sur l'esprit du siècle, sur la vieille France, sur la France nouvelle : « Ces gens-là arrivent, m'avez-vous dit, et nous nous en allons. » Je crains de gêner votre phrase.

— Tu la gâtes, et tu me fais dire tout le contraire de ce que j'ai dit.

— En conscience, oui ou non, m'avez-vous représenté que ce jeune homme avait un rare mérite et beaucoup d'avenir? Ce n'est pas M. Pointal qui vous démentira, il est entièrement d'accord avec vous. Mon Dieu! ce comte que vous me prônez, il est très bien, je

le veux ; mais quelle différence entre ces deux hommes ! L'un est un petit vieillard, un vieillard de naissance, l'autre sera toujours jeune ; l'un est un ennuyé, l'autre est un ambitieux. Comme cela doit être amusant pour une femme d'avoir un mari très ambitieux ! Quel intérêt dans la vie ! J'aiderai le mien à arriver, je le conseillerai, je lui servirai de second, et nous arriverons, je vous le jure. Et tenez, le jour de notre départ, j'ai considéré attentivement tous nos portraits de famille, j'ai passé en revue tous les Saligneux, depuis l'homme des croisades, un peu apocryphe celui-là, jusqu'au garde des sceaux, et je leur ai dit en les regardant bien en face : « Convenez, vous autres, que vous n'êtes pas en colère contre moi et que vous approuvez ce que j'ai dans le cœur et dans la tête. N'êtes-vous pas d'avis qu'il est plus intéressant de commencer que de finir, et qu'une vie nouvelle dans une vieille maison, c'est le parfait bonheur ? » Ils ont daigné me répondre, et tous, même l'homme des croisades, m'ont fait un signe de tête, en me disant : — Va, ma fille, nous t'approuvons, nous te bénissons, fais entendre raison à ton père.

— Ma parole d'honneur, s'écria le baron, elle est folle, folle à lier.

— Parce que je suis de votre avis ? Est-ce ma faute si vous en avez changé ?

— Non, lui dit-il en s'échauffant, tu ne me mettras pas en contradiction avec moi-même. Il y a six mois la situation était tout autre. Tu n'avais rien ou presque rien, et je n'étais pas en état de te faire une dot. Quand on n'a rien, on se résigne à épouser des Têterol. Eh ! bon Dieu, je me suis mis à ta place. Les femmes estiment que sans diamans, sans un coupé, sans une loge à l'Opéra, le monde est un enfer, et, qui pis est, un enfer de mauvaise compagnie, et que la vie de privations commence à la nécessité de monter dans un fiacre quand on veut se transporter d'un endroit dans un autre. Ton cas m'a paru déplorable, et je me suis dit : — Tirons-la de son enfer. Mais aujourd'hui que tu es riche et que tu peux te marier à qui te plaira, déroger de gaieté de cœur, refuser le comte de Préval pour épouser un jeune homme qui écrivaille dans les journaux...

— Ah ! que dites-vous là ? Il n'écrivaille pas, il écrit. J'ai lu tous ses articles. Quel talent !

— Sans compter, poursuivit-il, que ce journaliste perche on ne sait où et qu'il est gueux comme un rat depuis qu'il s'est brouillé avec son père.

— C'est son plus beau titre de gloire. Je vous prie, quelle a été la raison de cette brouille ?

— Ce sont ses affaires, ce ne sont pas les miennes, et je ne me mêle jamais de ce qui ne me regarde pas.

— Eh bien, ce qui me regarde, moi, c'est que... oui, je le dirai, c'est que je l'aime.

— Tu aimes un jeune homme que tu connais à peine, que tu as vu pendant cinq minutes?

— Y pensez-vous? cinq minutes! Comptez-en trois ou quatre dans le bois de Boulogne, dix au bord d'une rivière, vingt ou davantage sur un banc de jardin, et ce soir à peu près autant. Voyez à quoi cela monte! Et d'ailleurs ne m'avez-vous pas déclaré souvent que l'amour est quelque chose qui vient tout à coup, on ne sait comment?

— Plus un mot, dit-il, ou je me fâche tout de bon.

— Oh! je vous en défie bien, répliqua-t-elle en souriant.

M. de Saligneux se redressa, se campa noblement sur ses deux pieds, ramena sa tête en arrière et prit un air de gravité majestueuse, un air qu'il prenait deux ou trois fois l'an tout au plus. Il ressemblait en ce moment à un patriarche, à un sénateur romain ou à l'un des sept sages de la Grèce.

— Claire, dit-il, je renonce à discuter avec toi, et je ne souffrirai pas que tu compromettes plus longtemps en ma personne la dignité et l'autorité paternelles. Ton bonheur a toujours été la plus grande, la seule préoccupation de ma vie, et c'est une chose très sérieuse que la vie, bien que les petites filles ne s'en doutent pas. Oui, tu n'es qu'une enfant; prétends-tu enseigner son devoir à un homme mûr, qui a beaucoup réfléchi? Je représente ici la raison, la sagesse, et tu plaides contre moi la cause du caprice et des entraînemens. Rien n'est plus dangereux que les entraînemens; malheur à qui ne sait pas leur résister! J'ai charge d'âmes et un sentiment profond de ma responsabilité morale. Aussi je te jure par mon expérience, par ma raison, par ma dignité de père, que moi vivant tu n'épouserai pas M. Lionel Têterol.

Parlant ainsi, il la poussait doucement par les épaules du côté de la porte. Elle lui répondit tout en marchant : — Et moi, par quoi pourrais-je bien jurer? — Puis elle s'arrêta près de la chaise où il avait jeté une serviette.

— Je jure, dit-elle, par la chaise que voilà et par ce qu'il y a dessus...

Elle n'en dit pas davantage, mais elle enleva vivement la serviette, et alors apparut un joli petit chapeau de femme, très mignon, très coquet et très fleuri, un amour de capote, un rêve qui ne demandait qu'à s'envoler. Elle le fit tourner au bout de son doigt et murmura :

— Quel étourdi que ce docteur Mussard! il a oublié son chapeau.

A ces mots, elle regarda son père. Adieu la majesté paternelle! M. de Saligneux perdit contenance et se sentit rougir jusqu'à la

racine de ses cheveux ; mais, le dépit l'emportant sur la confusion :

— Épouse qui tu voudras, s'écria-t-il, et va au diable !

— Pas au diable, répondit-elle, mais à la rue de Ponthieu, où j'annoncerai à M<sup>me</sup> de Juines que M. Lionel Têterol est le gendre de votre choix.

Il lui ferma la porte sur les talons ; puis, la rouvrant, il lui cria :  
— Mon gendre, puisque tu le veux, mais pas avant qu'il se soit reconcilié avec son père.

Et cela dit, il s'en fut retrouver le docteur Mussard.

### XVIII.

En vain M. Têterol cherchait-il à oublier son fils, il pensait à lui cent fois par jour. Les vieilles et grandes passions, les tendresses idolâtres ne sortent pas ainsi de l'âme ; on se querelle, on se brouille, on se hait, mais on ne s'oublie point. Il ne cessait pas de maudire l'ingrat. Il lui en voulait surtout d'avoir réussi à se passer de son père. Il s'était flatté que malgré son refus de le recevoir et les duretés qu'il lui avait fait écrire par M. Crépin, bientôt las de la vie de privations qu'il menait, Lionel serait venu frapper humblement à la porte de la Maison-Blanche et se coucher sur le seuil pour mendier son pardon. Avant de faire grâce à l'empereur Henri IV, le pape Grégoire VII le fit attendre pendant trois jours en habit de pénitent, pieds nus, agenouillé dans la neige. Peut-être l'homme de la Maison-Blanche aurait-il usé de la même cérémonie avec son fils ; mais Lionel était fier, et l'immense orgueil de M. Têterol s'était fait un parti pris de ne jamais compter avec la fierté des autres.

Un accident, qui lui fut très sensible, assombrit encore son humeur. Un jour qu'après son dîner il s'amusait selon sa coutume à casser des noisettes avec ses dents, ce fut une de ses molaires qu'il cassa. Il fit à ce sujet une scène effroyable à Joseph, qu'il rendit responsable de son malheur. Cette dent cassée prit à ses yeux les proportions d'un événement, et le lendemain il fut presque étonné, en ouvrant son journal, de ne pas trouver ce sinistre parmi les faits divers. Dès lors il lui arriva souvent de pousser de profonds soupirs, et si quelqu'un avait eu l'audace de lui dire : — Qu'avez-vous ? il aurait répondu : — Je pense à la molaire que j'ai perdue et à mon fils que je déteste, et j'en conclus qu'il faut absolument que je prenne femme.

Plus il allait, plus il s'affermissait dans la résolution qu'il avait formée ; il lui tardait que ce mariage fût fait. C'était décidément le seul moyen qui lui fût offert de goûter à la fois les plaisirs de la vengeance et de tromper l'ennui qui le rongait. Peu de temps après, M. Crépin lui manda que sa sœur venait d'arriver à Bourg.



Il lui répondit sur-le-champ : — « Amenez-la-moi dès demain ; nous dînerons ensemble, nous prendrons langue ; mais rappelez-vous que je ne m'engage à rien. »

Le jour suivant, il était occupé à méditer le menu du banquet qu'il se proposait de servir à M<sup>lle</sup> Crépin et à préparer dans sa tête, en les classant méthodiquement, les questions qu'il comptait lui adresser pour mettre à l'épreuve son bon sens et sa discrétion, lorsque Joseph, l'œil écarquillé, vint lui annoncer que M<sup>lle</sup> de Saligneux était là et demandait à lui parler. Sa surprise fut extrême : — Que me veut cette fille de baron ? s'écria-t-il ; envoie-la promener. — Mais, se ravisant aussitôt, il alla à sa rencontre, la fit entrer et lui dit avec une politesse ironique :

— Mademoiselle de Saligneux chez monsieur Têterol ! Quel insigne honneur pour le bonhomme !

Elle s'assit en face de lui, et sans prendre le temps de souffler :

— Monsieur Têterol, lui dit-elle, nous sommes arrivés hier de Paris, mon père et moi, et nous en rapportons une nouvelle que j'avais hâte de vous communiquer, une nouvelle agréable, cela va sans dire.

— Une nouvelle agréable, mademoiselle ! s'écria-t-il. Et c'est vous qui me l'annoncez !

— Écoutez plutôt. Monsieur votre fils, mon père et moi, nous avons tous fait nos réflexions. Il s'ensuit que monsieur votre fils se résigne à demander ma main, que je me résigne à la lui accorder et que mon père se résigne à notre mariage, pourvu que vous vous résigniez vous-même à une réconciliation avec ce jeune homme plein de difficultés, mais prompt au repentir.

M. Têterol la regarda dans les yeux pour s'assurer qu'elle parlait sérieusement. Il recouvra son aimable gaieté d'autrefois, et repartit en se frottant les mains :

— Ah ! ah ! il paraît que nos affaires vont mal et que nous en revenons à l'expédient d'une mésalliance. Y pensez-vous ? Accoupler une Saligneux et un Têterol ! Allez dire à votre père, mademoiselle, que moi aussi j'ai fait mes réflexions et que ce mariage saugrenu n'aura jamais mon agrément.

— Pourquoi donc ? lui demanda-t-elle.

— Parce que j'ai la sainte horreur de tous les barons de la terre et de toutes les filles de baron.

— Vous vous calomniez, dit-elle, et ce n'est pas de l'horreur que je vous inspire. La première fois que nous nous sommes vus, j'ai cru m'apercevoir que je vous plaisais.

A ces mots, elle se pencha vers lui, plongea ses yeux bruns dans les yeux gris du vieillard. Il ressentit de nouveau le charme victorieux dont il avait éprouvé l'effet sur une grande route. Il dé-

cida pour la seconde fois que M<sup>lle</sup> de Saligneux ne ressemblait à personne, qu'il y avait en elle quelque chose... Qu'était-ce donc? Le fait est qu'elle l'obligeait à compter avec elle.

— Ta, ta, reprit-il en résistant au charme, j'ai l'honneur de vous répéter qu'il n'y aura jamais rien entre nous. J'aime la guerre, moi; c'est un jeu qui me va, d'autant que je suis sûr de gagner la partie. Saligneux sera à moi; ce fut toujours mon idée, et j'exécuterai mon idée. Vous imaginez-vous que votre besoigneux de père soit jamais en état d'acquitter sa dette? Il vient de passer trois mois à Paris; Dieu sait le train qu'il y a mené, la dépense qu'il y a faite! Je n'ai besoin que d'attendre, moi, comme un pêcheur qui a tendu son filet et qui sait que le saumon y viendra. Qu'on ne me parle, ni de mariage, ni de traité, ni de contrat, ni de paix, ni de réconciliation, ni de monsieur mon fils! Je ne pense plus qu'à moi, et regardez cette main, n'y voyez-vous pas Saligneux? J'en suis fâché pour vous, ma belle demoiselle.

Elle s'écria: — Hélas! ce que c'est que de nous et de nos projets! C'est vous qu'il faut plaindre, mon cher monsieur, Saligneux ne sera jamais à vous.

Il répliqua en ricanant: — Et moi je vous déclare qu'avant la Saint-Sylvestre...

— Ni avant, ni après, interrompit-elle. Apprenez qu'aujourd'hui je suis riche et que demain, s'il vous plaît, vos deux cent dix-huit mille francs vous seront remboursés.

Cette parole tomba sur lui comme une tuile énorme, qui l'assomma, l'aplatit, l'écrasa. Il fut presque réduit à néant; mais ses plus grandes détresses ne pouvaient lui ôter la liberté de son esprit. Sa vigoureuse cervelle se mit à travailler, il devina d'où venait le coup qui le frappait. — C'était donc un surnois que ce marquis? murmura-t-il.

— Apprenez encore, reprit M<sup>lle</sup> de Saligneux, qu'à la suite d'arrangemens conclus entre mon père et moi, Saligneux m'appartient. Je l'adore, mon Saligneux, je n'en céderai jamais une motte à qui que ce soit, il faut en faire votre deuil. Ah! monsieur Têterol, je me flatte d'avoir autant de volonté que vous.

Puis, dégantant sa main droite, elle la tendit au vieillard, en disant: — Ami ou ennemi, monsieur Têterol?

Il écarta cette main. Sombre comme un mur de prison, il se recogna dans son fauteuil, le visage défait, la tête basse. Désormais les châteaux, les barons, tout lui échappait; sa proie lui avait glissé entre les doigts, le saumon emportait sa nasse. Il lui sembla que sa vie était une affaire manquée. De quoi allait-il s'occuper? à quoi penserait-il? L'avenir lui paraissait vide. Il s'écria: — Sacré marquis!

M<sup>lle</sup> de Saligneux, qui démêlait sans peine ce qui se passait en lui, reprit la parole et dit :

— Ah ! monsieur, si vous étiez raisonnable, si vous renonciez à votre haine pour les filles de baron, comme tout le monde serait heureux ! Je ne m'entends pas en agriculture, j'aurai besoin de conseils, et mon père sera toujours à Paris. D'ailleurs j'aurai tant d'occupations ! Nous voulons devenir député, et nous allons travailler dès ce jour à notre candidature.

Le regard de M. Têterol se ranima ; mais il ne souffla mot.

— Croyez-moi, continua-t-elle, et soyez raisonnable. Vous rêviez d'entrer à Saligneux en vainqueur ; vous y entrerez non en vaincu, mais en ami, si cela vous plaît. L'influence est une plus belle chose que l'autorité ; elle n'enfoncé pas les portes, elle n'a qu'un mot à dire, et les portes s'ouvrent. L'influence, c'est la femme, et n'est-ce pas la femme qui gouverne ? Monsieur Têterol, en vous y appliquant, ne pourriez-vous devenir un peu femme ?

Il secoua sa grosse tête en grommelant. Les ours apprennent à danser ; mais demander à Jean Têterol de devenir femme ! autant demander à un éléphant de passer par le trou d'une aiguille.

— Et puis, dit-elle encore, songez qu'un jour, selon toute apparence... Eh ! oui, un jour il viendra quelqu'un qui héritera du château et de la Maison-Blanche, qui possédera les deux royaumes, les deux empires. Si vous le voulez, nous l'appellerons Jean, comme vous.

Il hochait de nouveau la tête ; les petits Têterol de l'avenir ne l'intéressaient point.

— Je suis sûre que vous l'aimerez, poursuivit-elle, c'est lui qui vous apprivoisera, nous lui apprendrons à vous respecter comme le fondateur de la dynastie. Ah ! mon cher monsieur, quand on a une idée, n'est-ce pas déjà beaucoup d'en exécuter la moitié ?

Les raisons qu'elle lui donnait le touchaient médiocrement, ne le persuadaient guère et le consolait fort peu ; mais sa voix lui sonnait agréablement aux oreilles. Il y avait dans cette voix comme dans toute la personne de M<sup>lle</sup> de Saligneux un mystère qui l'étonnait.

Elle lui tendit une seconde fois la main, en lui disant : — Regardez-moi donc ; ne voyez-vous pas dans mes yeux que j'ai du cœur ? encore un coup, ami ou ennemi, monsieur Têterol ?

Il se décida enfin à prendre cette petite main blanche, il la fit danser dans son énorme patte. Il se redressa, regarda cette fille de baron, il lui parut derechef qu'elle était charmante, et son imagination ébaucha un roman. Il pensait : — Au lieu de l'épouser, lui, que ne m'épouse-t-elle, moi ? Ce serait parfait.

Cette proposition était difficile à articuler, il y renonça. Il avait de

la peine à reprendre son assiette ; il demeurait silencieux, rêveur et morose. Tout à coup il se dit qu'il arrive bien des choses. Ne pouvait-il pas se faire que les deux Jean Têterol, celui qui avait soixante ans et celui qui n'était pas encore né, eussent la vie plus dure que tout le monde et finissent par rester seuls, face à face, nez à nez ? Alors tout irait bien, car l'un des deux pourrait faire de l'autre tout ce qu'il voudrait. Il leva les yeux au plafond ; il y vit son idée qui le regardait, elle n'était pas morte.

Il quitta son fauteuil, tira un cordon de sonnette, et, Joseph étant accouru, il lui dit : — Qu'on envoie sur-le-champ une dépêche à M. Crépin pour l'avertir que je ne serai pas chez moi ce soir.

Puis, revenant à M<sup>lle</sup> de Saligneux : — Il est ici ?

Elle lui répondit par un signe de tête.

Il haussa les épaules, et, reprenant tous ses avantages, il dit d'un ton méprisant : — Voilà bien mes gaillards d'aujourd'hui. Ce sont des poules mouillées ; cela ne sait ni vouloir ni pâtir.

— Oh ! que vous le connaissez peu ! lui répliqua-t-elle. Nous avons dû employer la croix et la bannière pour l'arracher à sa mansarde. Savez-vous, monsieur Têterol ? il est aussi fier que vous êtes orgueilleux. Ménagez-le ; quand on frappe sur la tête un cheval qui a de la race, il ne se laisse pas brider. C'est votre faute aussi, vous avez laissé échapper certaines paroles qui lui sont restées sur le cœur ; il avait juré de ne rien devoir à personne, pas même à moi, qu'il adore, soit dit entre nous. Prenez-y garde ; si vous alliez prononcer quelque mot malsonnant qui le blessât, il s'en prendrait à son ambassadeur, et un jour peut-être il en demanderait compte à sa femme.

— Finissons-en, lui dit brusquement M. Têterol ; faites-le venir.

Elle se leva, s'approcha de la fenêtre, agita son mouchoir. Quelques minutes plus tard, une porte s'entre-bâillant livra passage à Lionel, qui, le front pâle, l'œil inquiet, fit trois pas dans la chambre, puis s'arrêta et attendit.

M. Têterol se tenait planté sur ses deux jambes et gardait ses mains dans ses poches, abrupt, escarpé, sourcilieux, inaccessible, imprenable comme une tour bastionnée et casematée.

— Ah ! le prince de Galles, l'homme aux nénufars ! fit-il.

Mais en contemplant ce beau jeune homme et ses cheveux châtain, il sentit se réchauffer ses entrailles paternelles ; il chercha dans sa tête quelque chose de tendre, d'obligeant à lui dire, et ne trouva rien de mieux que de lui ouvrir impétueusement ses deux bras en lui criant d'une voix émue :

— Imbécile, tu reviens à la provision !

VICTOR CHERBULIEZ.



---

---

LES  
SAINTS FRANÇAIS

SAINT PAULIN DE NOLE.

---

*Histoire de saint Paulin de Nole*, par M. l'abbé Lagrange, vicaire général d'Orléans.  
Paris, 1877.

---

M. l'abbé Lagrange, auteur d'une *Vie de sainte Paule* qui a eu plusieurs éditions, vient de nous donner une *Histoire de saint Paulin de Nole*. C'est un livre d'édification, mais qui n'est pas fait comme le sont trop souvent les ouvrages de ce genre. Un peu d'imagination et beaucoup de rhétorique en font d'ordinaire les frais; le sujet n'étant qu'un prétexte à belles morales, on ne prend pas la peine de le traiter sérieusement. Ici, au contraire, nous avons des recherches minutieuses, une étude exacte des moindres détails et un grand souci de la vérité. Non-seulement M. Lagrange connaît à fond son auteur, mais il n'a négligé de lire aucun de ceux qui s'en sont occupés depuis deux siècles en France, en Italie et en Allemagne. Il a profité de leurs travaux; il a corrigé quelques-unes de leurs erreurs, il a établi d'une manière plus sûre des points qui étaient restés obscurs. « Nous nous sommes fait, dit-il, un devoir rigoureux d'une critique sévère, n'acceptant rien de confiance, allant aux sources, et contrôlant tout par les textes originaux. L'histoire n'existe qu'à cette condition; il faut qu'en lisant un travail historique quelconque, et surtout la vie d'un saint, le lecteur se sente sur un terrain solide, et qu'il ne puisse pas soupçonner qu'on lui donne de

l'imagination ou de la poésie au lieu de la réalité. » Ces principes excellens, M. Lagrange ne s'est pas contenté de les exprimer, il les a suivis, et son livre est certainement le plus exact et le meilleur qu'on ait fait sur saint Paulin.

J'y trouve pourtant un défaut qu'il était peut-être difficile à M. Lagrange d'éviter : il est naturel, quand on écrit un ouvrage d'édification, qu'on soit tenté de faire son héros le plus édifiant possible. On veut qu'il prêche et moralise sans cesse ; il faut qu'on puisse tirer des leçons de ses moindres paroles et de ses actions les plus simples. De là un désir, auquel on ne résiste pas aisément, de le présenter toujours dans une attitude grave et solennelle. C'est ce qu'a fait M. Lagrange ; il a surtout cherché saint Paulin dans ses lettres, qui sont écrites en général à de grands personnages de l'église et contiennent ordinairement des dissertations théologiques ou des exhortations pieuses. Ses poésies, adressées à un public plus familier, ne sont pas tout à fait du même ton : sans doute il y prêche encore beaucoup, mais il s'y met plus à son aise, il ose y être plus franchement lui-même. Sa dévotion s'y montre avec une nuance de finesse, de naïveté, de modération, de bonhomie, que M. Lagrange n'a pas effacée sans doute, mais qu'il n'a pas non plus, à ce qu'il me paraît, assez fait ressortir. Je vais reprendre, après lui et avec son aide, cette aimable figure, et retracer surtout les traits sur lesquels il me semble qu'il n'a pas assez appuyé.

## I.

Ces qualités, que je veux faire ressortir, n'appartiennent pas à saint Paulin tout seul ; elles étaient celles des gens au milieu desquels il vivait et dont il ne faut pas le séparer. J'ajoute qu'il les tenait aussi de son pays, où elles ont été de tout temps communes, et qu'elles nous aident à soupçonner en quoi la vieille Gaule ressemblait déjà à la France. C'est un sujet important pour nous, et l'on me pardonnera de le traiter avec quelque complaisance.

Il faut que nos bons aïeux n'aient pas été des gens très dissimulés, ni fort habiles à cacher leurs qualités et leurs défauts, pour que le vieux Caton, qui ne les aperçut guère que de loin, en traversant la Cisalpine et la Narbonnaise, déjà plus qu'à demi romaines, les ait si bien dépeints en deux mots : « Ils excellent, dit-il, à se bien battre et à parler avec esprit. » César, qui les vit de plus près et qui passa dix ans à batailler avec eux, nous les fait encore mieux connaître. M. Mommsen, dans son *Histoire*, s'est donné le plaisir de montrer combien le Gaulois de ce temps, tel que le décrit César, ressemble au Français d'aujourd'hui. Il a déjà la parole redondante

de métaphores et d'hyperboles ; « il est tout vantardise. » Il provoque le danger éloigné et s'effraie du danger présent ; il possède tout au plus les qualités brillantes du paladin, mais non la prudence et la fermeté d'un homme sage et résolu ; son principal héros n'est pas un général, c'est un preux. « Dans tous les temps, dans tous les lieux, vous les trouverez toujours semblables, faits de poésie et de sable mouvant, à la tête faible, aux impressions vives, curieux et crédules, aimables et intelligens, mais dépourvus de génie politique. Leurs destinées n'ont pas changé : telles elles furent autrefois, telles elles sont aujourd'hui. » Ce jugement est sévère, souvent injuste (1), qu'importe ! Quoiqu'il n'ait pas été fait sans malice, je crois qu'il faut l'accepter sans rancune. S'il est triste de songer que nos défauts sont si anciens et que le temps a été si impuissant à nous en corriger, on éprouve aussi une certaine joie à savoir qu'il y avait des Français longtemps avant qu'il n'y eût une France, que notre race est si vieille, et qu'elle a jeté de si profondes racines dans le sol qu'elle occupe que les invasions du dehors ont glissé sur elle comme une pluie d'orage. Il me semble que cette antiquité d'origine n'est pas seulement une satisfaction d'amour-propre, mais qu'elle affermit l'esprit national. Quand on songe que ce pays que nous habitons nous a toujours appartenu, on s'en regarde davantage comme maître légitime ; on se trouve mieux disposé à le défendre, et plus assuré de le garder.

La Gaule eut pourtant à traverser une épreuve grave où il semble que son originalité aurait dû se perdre : après la victoire de César, elle devint romaine. Ce sort fut celui de l'Occident tout entier ; la langue, les mœurs, les usages de Rome s'y répandirent aussitôt après la conquête et s'y acclimatèrent très rapidement. Ce ne fut pas le vainqueur, comme on le dit d'ordinaire, qui força les vaincus à l'imiter, à vivre et à parler comme lui, mais les vaincus qui se précipitèrent d'eux-mêmes vers cette imitation, et qui voulurent devenir Romains à toute force. La civilisation romaine ne s'imposa donc pas au monde avec brutalité, écrasant tout ce qui se trouvait au-dessous d'elle ; elle ne recouvrit que la surface, et laissa vivre tout ce fonds d'idées et d'habitudes qui distinguait chaque race lorsqu'elle était indépendante. Aussi, sous cette apparence uniforme de l'empire, qui trompe un observateur léger, dès le premier siècle, les nationalités différentes commencent à se montrer. Elles ne reviennent pas à leur ancien idiome, qu'elles ont abandonné sans re-

(1) Ceux qui veulent savoir ce qu'il y a de vrai et de faux dans les affirmations de M. Mommsen n'ont qu'à lire le second volume de la *Géographie de la Gaule romaine*, de M. Ernest Desjardins, qui vient de paraître. C'est l'étude la plus complète et la plus intéressante qu'on ait faite encore sur l'état de la Gaule au moment où elle fut conquise par les Romains et sur la guerre qu'elle soutint contre César.

tour, mais elles trouvent moyen de se manifester dans la langue même du vainqueur. C'était pour eux une langue étrangère; elles en font une langue nationale en l'adaptant à leurs idées, en lui donnant leur tour d'esprit. C'est ainsi qu'on voit bientôt, dans trois pays différens, trois littératures diverses se former, qui usent toutes du latin, mais qui le parlent à leur manière : celle de l'Afrique, avec Fronton et Apulée, celle de l'Espagne, que représentent pour nous les Sénèque, enfin celle de la Gaule. — Des trois, cette dernière est la moins connue; c'est celle qui nous paraît, dans le peu de débris qui en restent, avoir le caractère le moins tranché. Il y eut pourtant alors une littérature gauloise; peut-être avait-elle peu de relief, mais nous n'en devons pas être surpris : la littérature de ce pays cherchera toujours à être égale et unie plutôt qu'originale. La Gaule, qui aimait le bien dire, pratiqua avec passion la rhétorique; les écoles s'y multiplièrent très vite. Dès l'époque de Tibère, les jeunes gens affluaient à Autun des pays voisins pour étudier. Bientôt Reims, Bordeaux, Toulouse, Trèves, possédèrent des universités fameuses. Même dans les villes de commerce on aimait les lettres et on les cultivait. Pline le Jeune était charmé et fort surpris d'apprendre qu'il y avait des libraires à Lyon et qu'ils vendaient ses ouvrages. Les grands orateurs que produisit alors la Gaule, Votienus Montanus de Narbonne, Domitius Afer de Nîmes, Julius Africanus de Saintes, se faisaient déjà remarquer par ces qualités tempérées qui ont toujours eu tant de succès chez nous. La rhétorique espagnole aime l'emphase et la déclamation, les orateurs gaulois étaient plus modérés, plus simples. Domitius Afer surtout se rendit célèbre par son goût délicat. Ce classique éclairé, qui ramena l'éloquence latine à l'imitation de Cicéron, était en même temps un esprit fin, délié, agréable, plein de ressources, et qui savait se tirer par un bon mot des situations les plus embarrassantes. — Ce sont déjà des qualités françaises.

Avec le christianisme, les différences entre tous ces pays se marquent davantage. Le mouvement irrésistible qui attirait vers la religion nouvelle sembla exciter et exalter l'originalité de chaque peuple. Chacun d'eux prit cette religion par le côté qui convenait le mieux à son caractère et apporta les faiblesses ou les ardeurs de son tempérament dans sa manière de la pratiquer. La dévotion de l'Africain ou de l'Espagnol n'est pas tout à fait celle du Gaulois; et quand naquit dans ces divers pays une littérature ecclésiastique, chacun eut la sienne, différente des autres, et où se retrouvent les qualités et les défauts de la race qui l'habitait.

La Gaule, au IV<sup>e</sup> siècle, possédait un saint national et populaire, le plus grand et le plus sympathique de ceux qu'elle ait jamais aimés et vénérés, saint Martin. C'était un Pannonien d'origine,



mais qui s'était fait Gaulois de cœur. A force de vivre dans notre pays et de s'y attacher, de parcourir les campagnes et de fréquenter le petit peuple, il en avait pris tout à fait le caractère. Cet ancien soldat était fort illettré; ce qui n'empêche pas que toute une littérature soit née à côté de lui et de son inspiration. Les écrits où l'on raconte sa vie, les lettres qui rapportent ses paroles, les vers où l'on célèbre ses actions, nous donnent de lui l'idée d'un saint qui ne ressemble pas à ceux des autres pays, qui reflète nos meilleures qualités, et dans lequel nous retrouvons notre race et notre sang. La France n'existait pas encore, et pourtant Martin est un saint français.

C'est surtout dans les ouvrages de Sulpice-Sévère qu'il faut étudier saint Martin. Personne n'a présenté comme lui cette curieuse figure avec son caractère véritable et dans tout son relief. Sulpice-Sévère était un homme riche, du meilleur monde, qui avait reçu une excellente éducation. Il s'était fait à Toulouse, dès sa jeunesse, une grande réputation dans le barreau et paraissait destiné aux premières fonctions de l'état. Malheureusement, au moment où tout lui souriait, il perdit sa jeune femme, qu'il aimait tendrement, et, regardant ce malheur comme un avertissement du ciel, il alla consulter saint Martin, qui lui donna le conseil de quitter le monde. Il renonça donc sans hésiter à sa position, à sa fortune, à ses espérances d'avenir politique; il se retira dans une de ses maisons de campagne où il vécut avec des amis et des disciples comme dans un monastère. Cependant, jusqu'au milieu de cette retraite pieuse, dans le dévot et le moine le lettré survivait. Les souvenirs de son éducation profane, le plaisir qu'il avait trouvé à lire les grands écrivains et à les imiter ne s'effaçaient pas de son esprit : tout le temps qu'il ne donnait pas à la prière et aux bonnes œuvres était consacré à écrire. A la vérité, il nous dit qu'il veut écrire sans façon, et « qu'il s'est décidé à ne pas rougir des solécismes qu'il peut commettre. » Ce serait pour un lettré le triomphe de l'humilité chrétienne; mais on s'aperçoit vite qu'il n'est pas aussi négligé qu'il le prétend et qu'il fait le moins de solécismes qu'il peut. Son style au contraire est soigné, correct, agréable, plein de ces coquetteries d'expressions qu'on ne rencontre que lorsqu'on les cherche. Par un élan de dévotion, on renonce à sa situation, à sa fortune, il est beaucoup plus malaisé de renoncer à son esprit. Quand on en a, on veut le montrer : c'est un désir auquel Sulpice-Sévère ne résiste pas toujours, et personne, excepté lui peut-être, ne songera à le lui reprocher.

Les écrits de Sulpice-Sévère sont presque tous consacrés à saint Martin. Il le célèbre de toutes les manières; il raconte sa vie, il

exalte ses vertus, il fait ressortir l'originalité de son caractère en l'opposant à des saints étrangers. Dans ses *Dialogues*, il suppose qu'un moine de ses amis, Posthuvianus, grand voyageur, et qui revient de l'Orient, lui raconte ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire des solitaires de l'Égypte. C'était alors un grand sujet de curiosité et d'admiration pour toute la chrétienté. On était bien loin de l'époque où Tertullien, pour défendre les chrétiens du reproche qu'on leur faisait d'être inutiles à l'état, les opposait aux brahmanes et aux gymnosophistes, et disait qu'eux au moins n'habitaient pas les forêts et qu'ils n'entendaient pas être des « exilés de la vie, *non sumus silvicola et exules vita.* » Les chrétiens s'étaient mis, depuis un siècle, à imiter les gymnosophistes et les brahmanes; ils habitaient les déserts, ils peuplaient les solitudes; les uns s'y précipitaient par dévotion et pour être plus rapprochés de Dieu dans la retraite, d'autres espéraient y fuir les calamités d'un monde travaillé de toutes sortes de misères et qui se sentait périr (1). Les vies des pères du désert, publiées par Rufin, et répandues dans tout l'Occident, enflammaient les imaginations. Aussi Posthuvianus est-il écouté avec passion quand il parle des moines de l'Égypte et des solitaires de la Thébaïde. Il a visité des monastères où des centaines de religieux habitent ensemble, sous la direction d'un supérieur, et il y a été témoin des merveilles de la discipline et de l'obéissance. Quoi qu'on lui commande, le moine obéit sans discuter, sans réfléchir. Posthuvianus raconte qu'un abbé, voulant éprouver la vocation d'un de ses novices, lui ordonna de se jeter dans le four où l'on allait cuire le pain du couvent; le novice n'hésita pas à le faire, mais les flammes s'écartèrent pour le laisser passer. Un autre reçut l'ordre de planter en terre le bâton dont l'abbé se servait pour se soutenir, et de l'arroser jusqu'à ce qu'il refleurît. Pendant deux ans, le pauvre moine ne cessa pas un seul jour, sous ce ciel de feu, d'aller puiser l'eau du Nil qui coulait à deux milles de son jardin et de la verser sur le bâton. Au commencement de la troisième année, Dieu eut pitié de lui, et le bâton fleurit. Mais la plupart du temps les austérités de la vie commune et les rigueurs de l'obéissance ne suffisaient pas au zèle ardent des religieux; ils demandaient et obtenaient la permission de s'enfoncer dans le désert. Là, ils sont exposés aux plus étranges aventures. Dans ces plaines désolées, où rien ne pousse, ils ne vivent que de miracles. Ils fréquentent les bêtes féroces, qui finissent par leur obéir. Les lions se mettent à leur service, les ibis leur ap-

(1) Posthuvianus raconte que le désert de Cyrène est rempli de solitaires « qui n'ont d'autre motif de s'y réunir que le désir de ne plus payer l'impôt. »

prennent à discerner les herbes vénéneuses des plantes salutaires. Quelques-uns d'entre eux, à force de vivre loin des hommes, reviennent à l'état sauvage. « Il y en avait un qui était resté cinquante ans sans parler à personne ; il n'avait plus de vêtemens et n'était couvert que des poils de son corps, mais Dieu lui faisait la grâce d'ignorer sa nudité. Toutes les fois que quelques religieux voulaient l'aborder, il se mettait à courir dans des déserts inaccessibles pour les éviter. Il ne se laissa voir que par un seul anachorète, dont la piété mérita cette faveur, et comme cet anachorète lui demandait, entre autres questions, pourquoi il fuyait à ce point la rencontre de ses semblables, il répondit que celui qui fréquentait les hommes ne pouvait pas être visité par les anges, ce qui donna lieu d'être convaincu que les anges le visitaient. » Qu'on juge de l'effet que devaient produire ces récits dans une époque avide de merveilleux et disposée à tout croire ! Pendant que Posthucianus parle, les gens pieux et crédules qui l'écoutent, et dont l'imagination excitée se transporte aisément dans le désert, ne sont plus maîtres de leur émotion. « Voilà tes œuvres, ô Christ ! s'écrient-ils ! Christ, ce sont là tes miracles ! »

Sulpice-Sévère résiste pourtant à cet enthousiasme : ce n'est pas qu'il ne soit très frappé lui aussi des récits de Posthucianus, mais il connaît de plus grandes merveilles, et aussitôt il oppose saint Martin à tous les moines de la Thébaïde. S'il s'était contenté d'instituer entre son saint chéri et les anachorètes égyptiens une lutte de miracles, comme il le fait d'abord, il y aurait peu d'intérêt à le suivre dans cet assaut de crédulité ; mais il se trouve bientôt amené, pour établir la supériorité de saint Martin, à nous tracer de lui un portrait vivant et fidèle. Je vais en rappeler les traits principaux, et il sera facile de comprendre pourquoi les Gaulois le préféreraient à tous les autres.

Saint Martin est d'abord un saint un peu démocratique, ce qui n'a jamais nui chez nous. Il est de basse extraction, et ne fait rien pour le dissimuler. Il scandalise les élégans par le peu de soin qu'il a de ses vêtemens et de sa chevelure. On le voit toujours assis à l'église sur une petite chaise, d'où il donne à tout le monde l'exemple de l'humilité comme de la dévotion, et il raille les évêques ses confrères qui se font dresser des trônes d'où ils dominent toute l'assemblée. Avec les petits, il est doux et familier, mais avec les grands il se relève. Il ne souffre pas que les empereurs eux-mêmes manquent au respect qu'on lui doit. Dieu du reste se charge de lui faire obtenir les égards qu'il mérite. Un jour que l'empereur Valentinien, irrité contre lui et voulant l'humilier, restait assis à son arrivée, le feu prit à son fauteuil, et il fut bien forcé de se lever. Martin était un homme de petite science, mais de grand sens ; il évitait les excès et savait



garder en tout une juste mesure. Sa foi était ardente, mais elle cherchait à être éclairée. Il se méfiait beaucoup des saints douteux, et ne se croyait pas obligé d'accepter sans examen les récits qu'on lui faisait (*non temere adhibens incertis fidem*). Avant de rendre un culte à un saint nouveau, il demandait des preuves, il recueillait les témoignages, il exigeait qu'on lui apportât des actes authentiques. On voulait un jour lui faire vénérer une tombe où l'on disait qu'un ancien martyr était enseveli ; mais, comme il conservait des doutes, il se mit en prière et demanda à Dieu de l'éclairer. Dieu permit que le mort sortit de sa tombe et vint dire aux assistans son histoire. « Il raconta qu'il était un ancien brigand, que la justice l'avait puni pour ses crimes, qu'il n'avait rien de commun avec les martyrs, et que tandis qu'ils étaient récompensés dans le ciel, lui souffrait un juste châtement dans les enfers. »

Saint Martin faisait beaucoup de miracles, mais ces miracles ne ressemblent pas à ceux des solitaires de la Thébàide, qui ne servent de rien et ne profitent à personne ; les siens sont des miracles utiles. Il secourt des malheureux qui vont périr, il éloigne la grêle d'un pays qu'elle désole, il adoucit le cœur de grands personnages durs à leurs inférieurs. Il parcourt les campagnes, convertissant les derniers païens ; il expulse des temples les anciens dieux qui s'obstinent à y rester. Ces pauvres dieux sont devenus des démons qui, lorsqu'on les chasse de leur demeure, entrent dans le corps des possédés. Martin les traque, les injurie, les force à reconnaître eux-mêmes leur impuissance. « Il avait remarqué, nous dit Sulpice-Sévère, que Mercure lui donnait encore quelque peine à vaincre, mais Jupiter n'était plus qu'une franche bête, *Jovem brutum atque hebetem esse dicebat*. » Quelle fin pour les divinités d'Homère ! Au-dessus de toutes les vertus, Martin mettait la charité. La grande affaire pour lui c'était « de visiter ceux qui souffrent, de secourir les malheureux, de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui sont nus. » Il était doux et compatissant pour tout le monde. La légende rapporte qu'un jour qu'il disputait au diable les âmes de quelques-uns de ses moines qui avaient péché, le diable prétendit que, lorsqu'on avait commis certaines fautes, on lui appartenait sans retour ; Martin soutenait au contraire qu'on pouvait toujours compter sur la miséricorde divine : « Et toi-même, malheureux, disait-il au démon, si tu cessais d'attaquer les âmes faibles et si tu voulais te repentir, je suis sûr que tu obtiendrais le pardon du Christ ! » A plus forte raison ne voulait-il pas qu'on punit de mort les hérétiques. On connaît sa conduite dans l'affaire de Priscillien et de ses compagnons et les efforts courageux qu'il fit pour empêcher l'empereur Maxime de verser leur sang. « C'est bien assez, disait-il, qu'une sentence des évêques les retranche de l'église ; aller plus loin serait commettre un crime



horrible et inouï. » Quand le crime eut été commis, Martin essaya de sauver au moins ce qui restait de ces infortunés, et d'empêcher que la persécution ne s'étendit en Espagne. Maxime n'y consentit qu'à la condition que Martin parût se démentir lui-même et qu'il reçût dans sa communion les prêtres qui venaient de lui conseiller ces rigueurs. Sulpice-Sévère raconte qu'après s'être résigné à cette concession, qui lui coûta beaucoup, le bon évêque quitta la cour de l'empereur, inquiet et troublé, se demandant s'il n'avait pas commis une faute, lorsqu'au milieu d'un bois, dans un endroit désert, un ange lui apparut pour le rassurer. C'était sa conscience honnête et droite qui répondait à ses scrupules et qui lui disait qu'il avait eu raison de sauver, même au prix d'une faiblesse et d'une humiliation, la vie de quelques malheureux. — Cette haine des persécutions, cette horreur du sang versé, jointe à cette charité ardente, à cette pitié inépuisable et à ce ferme bon sens, n'est-ce pas là l'idéal d'un saint français ?

J'ajoute que celui qui nous a transmis le récit de cette belle vie est aussi l'un des nôtres, et que sa nationalité se reconnaît à la modération de son esprit, au sens pratique de ses réflexions et à sa façon d'écrire. Son style est clair et coulant, sans obscurité, sans effort. Il compose bien ses récits ; il leur donne un tour dramatique et les relève de temps en temps par des expressions piquantes. Tout en nous parlant des autres, il ne néglige pas l'occasion de se mettre lui-même en scène, ce qui, dit-on, ne nous est pas indifférent. Sa bonhomie n'est pas exempte de malice, et malgré sa foi robuste il se permet des plaisanteries qui causeraient aujourd'hui quelque scandale. Il s'égaie ou s'irrite sans scrupule sur les désordres des moines de son temps ; il les raille de leur sensualité, il attaque leur intimité avec les nonnes, il se moque des présens qu'ils font ou qu'ils reçoivent et des égards qu'ils exigent de leurs admirateurs. Cette façon libre et vive de dire son opinion, cette clarté, cette élégance, ces qualités de composition donnèrent alors aux ouvrages de Sulpice-Sévère un très grand succès. Quoique faits pour un pays, ils se trouvèrent convenir aux autres. Nous savons qu'on ne les lisait pas seulement en Gaule, mais à Rome, à Alexandrie, à Carthage. Cette faculté de se répandre partout, d'être compris et goûté de tout le monde, est encore un des caractères des lettres françaises.

## II.

Saint Paulin était l'ami de Sulpice-Sévère et le disciple de saint Martin. Malgré la différence de leurs destinées, on voit bien qu'il est de leur famille, et, quoiqu'il ait vécu très longtemps hors de la

France, c'est encore un saint français; l'histoire de sa vie et l'étude de ses œuvres ne permettent pas d'en douter.

Pontius Meropius Paulinus appartenait à une famille très ancienne et fort riche, qui avait des biens un peu partout; il comptait des sénateurs et des consulaires parmi ses aïeux. Son père, ancien préfet des Gaules, était venu se fixer à Bordeaux où son fils naquit vers 353, sous le règne de Constance. M. Lagrange conjecture avec assez de vraisemblance que cette famille était chrétienne depuis quelque temps; le jeune Paulin ne reçut pourtant pas le baptême dès ses premières années: c'était l'usage alors de le différer; mais il dut être élevé dans les principes de la religion nouvelle. L'événement le plus important de sa jeunesse, c'est qu'il étudia dans les écoles de Bordeaux et qu'il eut Ausone pour professeur.

On n'est guère disposé aujourd'hui à l'en féliciter; Ausone ne jouit pas d'une bonne renommée parmi nous, et l'on est en général très sévère pour l'éducation qui se donnait alors dans les écoles. Il n'est pas inutile de la connaître pour savoir quelle influence elle put exercer sur l'esprit du jeune Paulin. M. Lagrange s'est contenté de le dire en quelques mots; je crois que la question mérite un examen plus sérieux. On sait que la république romaine avait eu peu de souci de l'enseignement public; Polybe et Cicéron s'en étonnent et le lui reprochent. C'est l'empire qui créa dans les principales villes ces sortes d'universités où l'on donnait tout ensemble ce que nous appelons l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'élève passait d'abord quelques années chez le grammairien qui lui enseignait à lire et à comprendre les poètes, à connaître l'histoire du passé et les élémens des sciences, à acquérir enfin une sorte d'érudition générale en vue de la rhétorique qui achevait l'éducation. Le rhéteur venait ensuite, qui gardait les jeunes gens de quinze à vingt ans et leur apprenait à faire de beaux discours sur des sujets imaginaires. C'étaient ordinairement de grands personnages que ces professeurs de rhétorique; Ausone nous dit qu'ils faisaient de beaux mariages et qu'ils avaient un grand train de maison. Ils obtenaient aussi très souvent des dignités politiques. Une partie des gouverneurs de province, des préfets du prétoire, quelquefois les ministres de l'empereur étaient tirés des universités. On vit même des rhéteurs arriver à l'empire sans qu'on en fût trop surpris. Jamais peut-être la littérature n'avait conduit à de si brillantes fortunes. Cette société l'aimait avec passion; elle était fière d'encourager les études et d'honorer les lettrés. Les codes à cette époque sont remplis de lois qui instituent des écoles nouvelles ou leur accordent des privilèges. Un empereur reconnaît hautement « qu'il n'a pas de plus grand devoir que de cultiver dans les jeunes gens ces qualités que la fortune ne peut ni donner ni prendre. » Au milieu de la misère

publique qui force de restreindre les dépenses, on n'est prodigue que pour les écoles et les professeurs. Mais ce qui prouve bien qu'il ne faut pas accorder trop de confiance à ce préjugé démocratique que l'instruction est une sorte de remède universel et qu'en la répandant on guérit tous les maux d'un état, c'est que tout cet effort ne parvint pas à retarder la ruine de l'empire et le triomphe de la barbarie.

Pourquoi donc cette éducation fut-elle si peu efficace? On ne lui reproche guère que l'importance exagérée qu'elle donnait à l'enseignement de la rhétorique. Il est sûr que la rhétorique était le couronnement des études, ou plutôt qu'on n'enseignait guère qu'elle; mais il ne faut pas oublier qu'il en avait été toujours ainsi. C'est la rhétorique qui faisait le fond de l'éducation publique aux temps les plus brillants des lettres latines, à l'époque la plus florissante de l'empire. Ces grands souvenirs la protégeaient. Elle avait pour elle l'autorité de la tradition, l'exemple du passé, et les esprits du iv<sup>e</sup> siècle ne pouvaient guère penser qu'ayant été autrefois si utile elle fût devenue dangereuse. Elle n'avait d'ailleurs aucun adversaire; les chrétiens l'admiraient et la pratiquaient autant que leurs ennemis, ils la conservèrent dans les écoles quand ils y furent devenus les maîtres, et c'est ainsi qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nous comme un héritage. La rhétorique a donc été enseignée à peu près de tout temps, et elle a produit, selon les époques, des résultats très opposés.

Ce n'est pas elle, ou du moins elle seule, qu'il faut accuser de la stérilité des esprits et du peu de fruit qu'ils recueillaient de l'éducation; le mal, à ce qu'il me semble, venait d'ailleurs. Je suis très frappé de voir que sur les vingt ou trente chaires que contenaient ces écoles, il n'y en avait point ou presque point qui fût réservée à l'étude approfondie des questions scientifiques. Tous ces professeurs étaient chargés de répandre ce que d'autres avaient trouvé: leur effort et leur talent consistaient à rendre ce qu'ils savaient accessible à des intelligences ordinaires. Bien des gens pensent encore aujourd'hui que c'est là le rôle de l'enseignement supérieur et qu'il n'en a pas d'autre. C'est une grande erreur: il s'abaisse et s'éteint s'il renonce aux recherches désintéressées de la science. A côté, au-dessus des professeurs qui répandent dans le public les connaissances acquises, il en faut qui travaillent à acquérir des connaissances nouvelles. C'est de là que viennent ces nouveautés fécondes qui sont la vie de l'enseignement. Si les idées et les méthodes ne s'y rajeunissent jamais, le fonds ancien s'épuise; cette matière, sur laquelle on vit depuis si longtemps, et qui s'use et s'amincit par l'usage, finit par n'être plus une nourriture suffisante pour l'esprit. Quand on n'est pas occupé de pousser plus loin la science,



lorsqu'on ne songe qu'à l'accommoder au plus grand nombre, on l'émonde, on l'affaiblit, on lui ôte peu à peu ses parties saillantes et originales, on ne lui laisse que ce qu'elle a de plus facile, c'est-à-dire de plus commun. C'est ainsi que dans les écoles du iv<sup>e</sup> siècle, à force de vouloir la simplifier, on l'avait réduite à n'être plus qu'une mnémotechnie. Ausone, grand partisan de cette méthode, avait mis en quatrains les divisions de l'année, le système métrique, les travaux d'Hercule, les attributions des Muses et toutes les difficultés de l'histoire romaine. C'était un moyen de soulager la mémoire des élèves, mais non de fortifier leur intelligence. Une éducation pareille peut mettre dans la tête des jeunes gens un certain nombre de connaissances précises ; elle ne cultive pas leur esprit, elle ne les rend pas capables de trouver eux-mêmes ce qu'on n'a pas pu leur apprendre. Les hommes qu'elle forme ne sont pas des ignorans, mais ils courent le risque de rester toute leur vie des écoliers.

Paulin était précisément un de ces esprits timides et doux qui sont nés pour être des disciples accomplis. Il se livra tout entier à ses maîtres ; il prit le plus grand plaisir à leurs leçons, il fit tous ses efforts pour les imiter fidèlement. Il est donc naturel que l'éducation d'Ausone ait laissé sur lui une marque ineffaçable. Elle ne contribua pas, comme on pense bien, à lui donner cette fermeté de pensée, cette vigueur de raisonnement, cette force d'invention, qui d'ailleurs n'étaient pas dans sa nature et qui lui manquèrent toujours. Ne lui demandons ni l'érudition étendue de saint Jérôme, ni les vues profondes et nouvelles de saint Augustin. Ce n'est pas là ce qu'on enseignait dans les écoles ; on y apprenait à donner à tout un tour agréable et à dire finement même ce qui ne valait pas la peine d'être dit. Paulin cultiva quelque temps avec un grand plaisir cette littérature légère ; il correspondait avec Ausone, quand il était éloigné de lui ; il lui envoyait de petits présens assaisonnés de petits vers, et ce commerce de futilités les charmait tous les deux. Il s'amusait à versifier le traité des rois de Suétone, pour se donner l'agrément de vaincre certaines difficultés de métrique, et communiquait son travail à son maître. Ausone, excité par l'exemple, lui renvoyait de véritables tours de force, des vers mêlés de latin et de grec, qui commencent et se terminent par les mêmes monosyllabes, ou qui contiennent successivement à la même place toutes les lettres de l'alphabet. Pour étonner son élève, dont il veut être applaudi, il se met l'esprit à la torture (1). Paulin, que ces jeux d'es-

(1) C'est lui-même qui nous l'apprend. Il ne cherche pas, comme d'autres beaux esprits, à dissimuler la peine qu'il se donne. Il reconnaît de bonne grâce, par un bon mot intraduisible, qu'il est plus à plaindre qu'à admirer : *Non est quod mireris, sed paucis additis litteris, est quod miserearis.*



prit avaient longtemps charmé, y renonça quand il se fut converti. Ses ouvrages deviennent alors plus sérieux ; il y traite des sujets graves, mais dans la façon dont il les traite on sent encore quelquefois l'élève des rhéteurs de Bordeaux. Il avait surtout appris chez eux à bien développer ses pensées : le « développement, » c'est-à-dire l'art de grouper toutes les idées subordonnées autour de l'idée maîtresse et de lui donner de l'importance par ce cortège, est le triomphe de la rhétorique. C'est le moyen par lequel on obtient aisément cette ampleur de style (*copia dicendi*) qui passait depuis Cicéron pour la première qualité de l'éloquence. Paulin, qui s'y était accoutumé dès sa jeunesse, ne put jamais s'en défaire. Quoi qu'il écrive, il développe, et, comme cette habitude n'est pas de celles que l'âge guérit, c'est dans ses derniers ouvrages que le développement s'étale avec le plus de complaisance. Ce fut toujours le défaut du bon Paulin, dans sa prose et ses vers, d'être interminable.

Mais il ne faut pas oublier que ces défauts qu'on prenait dans les écoles passaient alors pour des qualités. Paulin, qui avait été un écolier modèle, était sûr d'obtenir de grands succès dans le monde. On voit aux complimens que lui fait Ausone qu'il y avait très bien réussi. Il entra de bonne heure dans la vie politique, à laquelle sa naissance le destinait, et dut parcourir rapidement ces fonctions inférieures qui amenaient aux dignités les plus hautes. Ausone était alors assez puissant : précepteur du jeune Gratien, qui l'aimait beaucoup, il profita de sa faveur pour aider son ancien élève à devenir consul. Après des débuts aussi brillans, Paulin semblait réservé à la plus haute fortune, quand on apprit avec surprise qu'il quittait le monde et renonçait volontairement à tout ce que lui promettait l'avenir pour se donner à Dieu.

Ses biographes ont pris beaucoup de peine pour rattacher sa conversion aux événemens qui troublaient alors l'empire, et ils ont cherché à nous en faire un récit dramatique. M. Lagrange la raconte d'une manière plus simple et plus vraisemblable. D'ordinaire ce sont les pécheurs endurcis et les incrédules forcenés qui, après s'être éloignés avec éclat des croyances de leur jeunesse, ont besoin de coups de foudre pour y revenir. Paulin ne fut jamais ni un incrédule, ni un grand pécheur. Il avait vécu quelque temps dans ce monde des écoles, qui était en somme un monde honnête et vertueux (1). Peut-être y était-il devenu un chrétien plus tiède,

(1) C'est ce que nous montrent les ouvrages d'Ausone et surtout la correspondance de Libanius. M. Lagrange a cité quelques phrases d'Ozanam, qui sont très sévères, contre la société païenne de ce temps. Il y est question « de ces patriciens dégénérés qui traînaient en public toute l'infamie de leurs orgies domestiques. » Il y a là beaucoup d'exagération. Ces grands seigneurs païens ne vivaient pas alors comme ceux du

mais il était resté chrétien. Sa vertu pouvait courir plus de risques au milieu des affaires publiques, où les tentations étaient plus grandes ; il avait su pourtant y résister. Dans ses momens de sévérité, lorsqu'il souhaite se trouver coupable pour s'humilier devant Dieu, je ne vois pas qu'il se reproche autre chose que son goût pour les futilités de la littérature profane. « Jusqu'ici, dit-il avec confusion, j'ai admiré la sagesse du monde, et, tandis que je me livrais aux travaux inutiles des lettres et aux recherches coupables de la philosophie, j'étais un ignorant et un muet pour Dieu. » Voilà son crime ! J'avoue que j'ai peine à croire qu'il ait jamais troublé bien sérieusement son âme, et que ce soit le remords de ses petits vers qui l'ait jeté dans la pénitence. Il n'y eut pas de crise dans sa vie, comme dans celle de saint Augustin, et sa conversion s'est faite peu à peu. M. Lagrange a raison de dire « qu'elle s'accomplit sans orage et par une sorte d'illumination paisible. » Quand le premier enivrement du monde fut passé, les souvenirs de sa jeunesse chrétienne se réveillèrent en lui ; ils n'eurent pas de peine à s'emparer d'une âme naturellement pieuse et douce. Sa foi, devenue plus vive, devint aussi plus exigeante. Il s'achemina, par des progrès réguliers, vers des pratiques de plus en plus sévères et finit par concevoir le désir de vivre dans la solitude. Cependant il faut bien avouer que quelques événemens qui se passèrent alors durent aider à sa vocation. A la mort de Gratien, sous l'usurpateur Maxime, il paraît qu'il fut menacé de perdre sa fortune ; ses jours même, à ce qu'il semble, furent en péril. Comme il aimait avant tout le repos, et qu'il n'était pas d'un tempérament à braver les tempêtes, ce danger qu'il venait de courir suffit pour lui donner le dégoût de la vie publique. Vers le même temps, il s'était marié à une Espagnole, Thérasia, qui prit sur lui beaucoup d'empire et en usa pour le tourner vers la dévotion. Peut-être cette influence intérieure, qui s'exerçait sans bruit et sans relâche, sous les formes les plus douces et les plus séduisantes, a-t-elle plus contribué que tout le reste aux résolutions qu'il a prises.

Le premier acte de sa conversion fut de quitter les environs de Bordeaux, où il sentait qu'il avait trop d'attaches, et de s'établir en Espagne. Dans ce pays, où il était moins connu et plus dégagé de son passé, il pouvait plus librement commencer une vie nouvelle. Là il éprouva une grande joie, bientôt suivie d'une très vive douleur. Un enfant, très attendu, fort souhaité, qui lui était né après quelques années de mariage, ne vécut que quelques jours. Cette

1<sup>er</sup> siècle ; les livres de Symmaque le prouvent. En tout cas, on pourrait faire des tableaux semblables des riches chrétiens de cette époque avec les sermons de saint Ambroise. Il faut de part et d'autre s'abstenir de ces déclamations qui ne prouvent rien.

double et violente secousse, cette espérance si ardemment accueillie et si vite trompée, acheva de le persuader que Dieu l'appelait à lui. Il vendit peu à peu ses biens, en donna le prix aux pauvres et ne garda que ce qui lui était nécessaire pour vivre ; puis, quand il se fut ainsi défait de l'héritage de ses pères, il quitta l'Espagne, où son nom commençait à se répandre, et où on venait de le faire prêtre à Barcelone malgré lui, pour aller vivre dans l'Italie méridionale, auprès du tombeau de saint Félix.

Cette conversion, comme on pense, fit beaucoup de bruit. Un si bel exemple, donné par un si grand personnage, devait réjouir le cœur des vrais chrétiens. Les grands évêques, les docteurs en renom, Augustin, Jérôme, saint Ambroise, saint Martin, l'accueillirent avec des transports de joie. Une fois les païens vaincus, l'ennemi de l'église c'était le monde, c'est-à-dire toutes ces affections naturelles que le christianisme contrariait en les réglant, tous ces plaisirs regardés jusque-là comme permis, qu'il voulait supprimer ou restreindre. La retraite de Paulin apprenait à les mépriser beaucoup mieux que les plus éloquens de tous les sermons. Quand on le vit fouler aux pieds la gloire humaine, renoncer aux succès littéraires et à l'orgueil des grandes situations politiques, il s'éleva comme un cri de triomphe dans toute l'église. Cependant saint Ambroise, qui connaissait si bien le monde, prévint, au milieu de sa joie, que la conduite de Paulin serait attaquée avec violence, et il essaya, en le félicitant, de l'y préparer. « Quand tous ces grands seigneurs, écrivait-il, apprendront ce qui s'est passé, que ne diront-ils pas ? Un homme d'une si grande famille, si ancienne, si respectable, un tel caractère, un si grand orateur, quitter le sénat, ravir aux siens son héritage pour le donner aux pauvres, cela ne se peut supporter ! » C'est en effet ce qu'on ne manqua pas de dire, et il faut avouer que ceux qui parlaient ainsi n'avaient peut-être pas tout à fait tort. En l'état où se trouvait l'empire, déchiré par les rebelles, menacé par les barbares, quand on avait tant besoin d'hommes de courage et de dévouement, non-seulement de soldats et de généraux, mais d'intendants intègres, d'habiles gouverneurs de provinces, de gens de conseil et de résolution, n'était-ce pas un crime de désertir son rang et de s'enfuir dans la solitude ? Les dignités publiques, en ces temps orageux, n'avaient rien de bien souhaitable. La retraite et l'isolement valaient mieux que ces périlleuses grandeurs ; mais le devoir commandait de ne pas s'y soustraire, et l'empire était perdu si ceux que leur naissance et leurs talens élevaient au-dessus des autres refusaient de le servir. Telles étaient les raisons qu'on pouvait avoir pour blâmer la conduite de Paulin ; ceux qu'elle blessait les exprimaient avec force (*circumlabrant*) ; ils étaient nombreux et ardents, en sorte qu'à la joie des



évêques et des dévots répondait une très vive réprobation des gens du monde. Paulin s'émut fort peu de ces clameurs, qui lui semblaient « sottes et impies ; » il se contentait de dire d'un ton hautain en parlant de ses ennemis : « Qu'ils jouissent en paix de leurs plaisirs, de leurs dignités, de leur fortune ! qu'ils gardent pour eux leur sagesse et leur félicité ! mais qu'ils nous laissent ce qu'ils appellent notre misère et notre folie. » Et il ajoutait d'un air de triomphe : *O beata injuria, displicere cum Christo !*

Parmi ces voix, attristées ou sévères, qui s'élevaient contre lui, il en était une pourtant qu'il n'entendit pas sans douleur : c'était celle de son vieux maître Ausone. Pour nous rendre compte de la profonde tristesse qu'Ausone éprouva quand il apprit la retraite volontaire de son élève, il faut faire un effort et entrer dans les idées de ce temps, qui ne sont certainement pas les nôtres. On vient de voir l'estime que les lettrés faisaient alors de la rhétorique. On prouvait doctement, dans les écoles, qu'elle n'est pas seulement un art, le premier de tous, mais une vertu. Ceux qui avaient passé leur vie à l'étudier eux-mêmes et à l'enseigner aux autres ne pouvaient pas s'imaginer qu'un homme eût besoin d'autre chose pour être heureux, et qu'elle ne remplit pas le cœur de ceux qui la possédaient. S'éloigner d'elle, après qu'on l'avait connue et pratiquée, semblait une de ces erreurs d'esprit qu'on a peine à concevoir, une coupable ingratitude, presque un crime. Ce qui, pour Ausone, ajoutait à la faute, c'est que Paulin n'était pas un élève ordinaire. Il avait par son talent dépassé tous ses condisciples, et le maître lui-même, quand il venait de recevoir un de ces beaux discours et de ces poèmes élégans où il reconnaissait sa méthode, où il retrouvait ses leçons, était fier de se proclamer vaincu. « Je te cède par le génie, lui disait-il, autant que je viens avant toi par les années. Ma muse, pour te faire honneur, se lève devant la tienne ! » C'est ainsi qu'il saluait ce jeune talent qui devait continuer sa gloire. Le vieux rhéteur était si amoureux de son art que, loin d'être jaloux de son successeur, comme c'est l'ordinaire, il prenait plaisir à le désigner et à le célébrer d'avance, heureux que l'avenir de la rhétorique et des lettres fût assuré après lui. On comprend sa douleur quand il vit ses espérances si cruellement trompées.

Ce n'était pas assez de blâmer la résolution de Paulin, on peut dire qu'Ausone ne l'a pas comprise ; il était pourtant chrétien : l'examen attentif de ses œuvres ne permet pas d'en douter ; mais les textes même qu'on cite pour l'établir prouvent que s'il l'était il ne l'était guère. Par exemple, sa pièce de vers « sur le nombre trois, » l'une des plus singulières et des plus futiles qu'il ait composées, finit par ces mots : « Il faut boire trois fois, le nombre trois est au-dessus des autres, trois dieux ne font qu'un. » Voilà la tri-



nité en fort étrange compagnie ! Ce qui montre encore plus combien son christianisme est superficiel, et qu'il n'a pas de racines dans son cœur, c'est la façon dont il parle de la mort. Un chrétien, dès qu'il est mis en présence de l'autre vie, devient grave ; Ausone au contraire, dans ces petites pièces où il célèbre le souvenir de ses parens et de ses amis qu'il a perdus, ne peut pas cesser de sourire. Il félicite sans scrupule ceux qui se sont donné du bon temps et « qui ont vécu pour eux-mêmes. » A propos d'un jeune homme mort à dix-huit ans, dans la fleur de la beauté, il cherche à deviner le sort qui l'attend dans le royaume des ombres, et se demande « s'il ne sera pas l'Adonis de Proserpine ou le Ganymède de Pluton. » Ce n'est sans doute qu'une plaisanterie, mais quel chrétien sérieux n'aurait pas eu horreur de plaisanter sur un pareil sujet ?

Reconnaissons que lorsqu'on n'était pas plus chrétien qu'Ausone il était difficile, je ne dis pas d'approuver, mais de comprendre la conduite de Paulin. Ces élans de dévotion, ces regrets et ces remords du passé, ces besoins de solitude, ces ardeurs de pénitence étaient inexplicables. Aussi, quand le vieux maître apprit que ce disciple chéri, ce poète aimable, cet orateur déjà célèbre, ce sénateur, ce consulaire renonçait à l'éloquence et à la vie publique, il éclata. Sa douleur et sa colère éprouvèrent le besoin de se soulager en s'exprimant. Peut-être espéra-t-il que sa voix, que Paulin avait si religieusement écoutée pendant toute sa jeunesse, aurait encore quelque influence sur lui. Il se décida à lui écrire plusieurs lettres en vers, tendres, irritées, pressantes, pour le ramener dans le monde. Nous avons fort heureusement conservé ces lettres et les réponses de Paulin ; c'est une bonne fortune très rare, surtout quand il s'agit de la grande lutte religieuse qui a divisé l'empire pendant trois siècles. Les ouvrages des vaincus ayant été d'ordinaire supprimés, nous n'entendons plus que le vainqueur. Ici les deux partis sont en présence, et nous pouvons en profiter pour étudier et comparer les opinions contraires : rien ne fait mieux saisir que cette étude l'opposition de ces deux sociétés qui vivaient l'une dans l'autre sans pouvoir se fondre ensemble, et ce qui restait de résistance au christianisme après qu'il avait paru conquérir le monde.

M. Lagrange, qui a fort bien résumé le débat, fait remarquer combien Ausone y paraît inférieur à son élève. Ses lettres contiennent assurément des descriptions agréables, des expressions piquantes et des vers bien tournés, mais les fautes de goût abondent ; il ne suffit pas de les relever quand on les remarque ; on peut, je crois, en tirer une importante leçon qu'il ne faut pas négliger. On dit généralement que lorsqu'on éprouve une émotion sincère on trouve toujours une expression vraie pour la rendre : l'exemple d'Ausone montre que cette opinion n'est pas tout à fait juste. Certes

on ne peut douter qu'il n'ait été fort ému et très attristé de la retraite inattendue de son disciple; sa douleur est profonde, les reproches qu'il lui adresse, les plaintes qu'il fait entendre sortent vraiment de son cœur : et pourtant, quand il veut les exprimer, il déclame, il exagère, et ne peut se délivrer de sa rhétorique. C'est ce qui était arrivé déjà au poète Ovide après ses malheurs. On a remarqué que les deux longs recueils d'élégies qu'il a remplis de ses doléances sincères sont infestés de mauvais goût, comme le reste de ses œuvres; il conserva pour plaindre ses propres infortunes le style maniéré, précieux, plein d'antithèses et de faux brillans, qu'il avait si souvent prêté à ses héroïnes mythologiques. Il écrivit pour son compte, du pays des Gètes, des lettres tout à fait semblables à celles qu'il avait fait écrire à Hypsipyle ou à Phèdre dans ses *Héroïdes*. Est-ce à dire qu'il ne ressentait pas véritablement les douleurs de l'exil? Au contraire, on lui reproche de ne les avoir pas supportées avec assez de courage; il en fut accablé, mais les mauvaises habitudes étaient prises. Après avoir séjourné vingt ans dans un genre faux, la recherche et la manière lui étaient, pour ainsi dire, tournées en nature. Pour dépeindre les infortunes des autres, il n'avait jamais cherché l'accent du cœur, il ne le trouva pas quand il voulut parler des siennes; il n'avait fait cas que de l'esprit, il fut condamné à n'avoir jamais que de l'esprit, et sa punition, — punition terrible! — fut de rester faux dans l'expression des douleurs les plus vraies. C'est la destinée des rhéteurs, et Ausone n'y a pas plus échappé qu'Ovide.

Ce qui me frappe encore plus que ses fautes de goût, c'est sa maladresse. Il est impossible de rien imaginer qui fût moins propre que ses lettres au dessein qu'il se proposait. Pour toucher le cœur du grand pénitent, il fallait entrer dans les sentimens qui l'agitaient, approuver ses projets en partie, montrer qu'on en comprenait la grandeur; puis lui faire voir que ce besoin de perfection qui le tourmentait pouvait trouver à se satisfaire ailleurs que dans la solitude. Peut-être en lui montrant le bien qu'il lui était possible d'accomplir sans quitter son poste, sans fuir son pays, en opposant aux impatiences de sa dévotion l'attrait d'un devoir rigoureux, pouvait-on espérer d'ébranler cette âme généreuse et avide de dévouement? Mais comment Ausone l'aurait-il pu faire? Il ne paraît rien comprendre à la conduite de Paulin. On dirait qu'il ne peut deviner le motif secret qui l'entraîne hors du monde et lui fait abandonner ses dignités et ses relations. La supposition à laquelle il s'arrête avec le plus de complaisance, c'est que, par un inexplicable caprice, il est dégoûté de son pays natal et s'est laissé séduire par l'Espagne. « C'est la rive du Tage, c'est Barcelone la carthaginoise, ce sont les sommets des monts que baignent deux mers

qui nous ont perdus ! » Aussi épuise-t-il toute sa colère contre ce pays jaloux qui lui a enlevé son ami. « Sois maudite, terre d'Ibérie, que le Carthaginois te dévaste, que le perfide Annibal te brûle, que Sertorius exilé te reporte la guerre ! » Une autre supposition, plus étrange encore, c'est « qu'ils ont offensé les dieux, » et que la puissante Némésis se venge d'eux en les séparant. Il faut avouer que ces pauvretés mythologiques n'étaient bonnes qu'à blesser Paulin. Le seul sentiment qui pouvait toucher son cœur, c'était le souvenir de la tendresse de son maître et des années heureuses qu'ils avaient passées dans l'étude. Ausone en parle quelquefois avec assez de bonheur. Au début de sa première lettre, il rappelle le temps où, « attelés l'un à l'autre, » ils traînaient la vie en commun. Mais la division s'est mise entre ces amis ; « l'attelage est séparé, et ce n'est pas la faute des deux qui marchaient ensemble, mais d'un seul, c'est la tienne ; car moi, je serais encore bien content de porter le joug. » Il finit aussi d'une manière touchante, en lui dépeignant la joie qu'il éprouvera quand on lui annoncera son retour. « Quand donc ces mots viendront-ils frapper mon oreille : Le voilà qui revient ; il a quitté les contrées brumeuses de l'Ibérie, il approche de l'Aquitaine, il entre dans Hébromagus (1). Déjà il a salué au passage les domaines de son frère ; il se livre au cours du fleuve heureux de le porter. On l'aperçoit venir, sa proue se tourne vers le rivage, tout un peuple joyeux se presse pour le recevoir. Il n'entre pas chez lui, et vient d'abord frapper à ta porte. — Faut-il le croire, ou ceux qui aiment prennent-ils leurs songes pour la vérité ? »

C'était un songe en effet ; non-seulement Paulin ne revint pas, mais Ausone ne reçut pas de réponse. On ne sait par quelle circonstance la lettre n'était pas parvenue à son adresse. Ausone ne perdit pas courage ; il écrivit deux ou trois fois encore des lettres de plus en plus pressantes, où il se plaignait du silence inexplicable de Paulin. Pourquoi refuser de répondre ? lui disait-il dans son style imagé. Tout parle, tout est animé, rien, dans les champs et dans les forêts, ne se plaît à rester silencieux. « La haie murmure quand elle est dépouillée par les abeilles ; les roseaux du rivage font entendre des harmonies mélodieuses et la chevelure des pins converse avec les vents qui l'agitent : il n'y a rien de muet dans la nature ; » vers charmans, mais qui ne suffisaient pas pour ramener le fugitif. Ce qui pouvait au contraire, en le blessant, l'éloigner davantage, c'est l'allusion faite par Ausone à l'impérieuse

(1) C'était une célèbre maison de campagne de saint Paulin. Les savans bordelais discutent pour savoir où elle était située ; dans tous les cas, elle ne devait pas être éloignée de Bordeaux.



Thérasia, qu'il appelle « la Tanaquil de Paulin (1); » ce sont les imprécations violentes qu'il prononce contre celui dont les conseils ont perdu son ami. « Que nulle joie, dit-il, ne réchauffe son âme ! Que jamais les doux accens des poètes, les modulations d'une tendre élégie ne charment son oreille ; que triste et pauvre il habite les déserts, qu'il parcoure sans compagnon les croupes des cimes alpestres : comme on dit qu'autrefois, privé de raison, fuyant les approches et la trace des hommes, Bellérophon promena ses pas errans dans les solitudes sauvages ! » Admirens encore ici la maladresse d'Ausone : le sort qu'il souhaite à ce chrétien coupable, comme la plus grande des calamités, est précisément cette vie solitaire qui lui semblait le plus précieux des bonheurs.

Paulin répondit enfin ; les lettres d'Ausone avaient mis, on ne sait pourquoi, près de trois ans à lui arriver. — Il écrivit lui aussi des lettres en vers dont la première surtout est longue et importante. M. Lagrange fait remarquer avec raison qu'elle ne ressemble guère à celles d'Ausone, où tant de faiblesses et d'enfantillages se mêlent à quelques beautés. Ce n'est pas qu'on ne trouve encore chez l'élève quelques traces du mauvais goût de son maître ; on pourrait relever dans ses vers un peu de recherche et d'antithèse et surtout des descriptions trop longues et trop ornées. L'idée même d'employer successivement trois sortes de mètres divers, des vers élégiaques au début pour saluer Ausone, des vers iambiques pour répondre à ses duretés, et des vers héroïques pour discuter ses raisons, a quelque chose d'ingénieux et de cherché qui sent l'écolier. Mais les idées sont partout sérieuses et élevées. Dès le début, la rupture s'accuse clairement. « Pourquoi, dit-il à Ausone, pourquoi, mon frère, veux-tu me rappeler au culte de ces déesses que j'ai quittées ? Ils sont fermés à Apollon, ils éloignent d'eux pour jamais les Muses, les cœurs consacrés au Christ. » Pour qu'Ausone renonce à l'espoir de le ramener dans le monde, il lui montre combien il est changé : « Je ne suis plus ce que j'étais ; un esprit nouveau s'est emparé de moi. Je passais autrefois pour honnête, et j'étais coupable ; au milieu des ténèbres, il me semblait voir la vérité. J'étais insensé pour les choses de Dieu, et l'on m'appelait sage. Je me nourrissais de germes de mort, et je croyais vivre ! » Il n'ignore pas que sa conduite a été sévèrement appréciée, mais que lui importe que les hommes l'attaquent ? « L'homme disparaît et ses erreurs l'accompagnent. Quand il a prononcé une sentence, le jugement s'efface et meurt avec le juge. » C'est la sentence de Dieu qui est importante.

(1) Saint Paulin répondit, dans le même style, que Thérasia n'était pas une Tanaquil, mais une Lucrèce.



Quand on a cherché à lui plaire, on en est payé au jour du grand jugement. Seule, l'attente de ce jour terrible peut le faire trembler. « A la pensée de la venue du Christ, mon cœur croyant frémit en ses fibres ébranlées. Je crains que mon âme, embarrassée des soucis du corps, alourdie par le poids des intérêts mondains, si tout d'un coup elle entendait dans le ciel entr'ouvert retentir la terrible trompette, ne fût pas capable de s'élever sur des ailes légères au-devant de son roi... Quel désespoir si, pendant que je me livre aux espérances de ce monde, le Christ apparaissait tout d'un coup dans la splendeur des cieux, si, confus de cette lumière subite, j'étais contraint de chercher les ombres de la nuit pour me cacher ! » Il s'est donc décidé sans retour ; il abandonne les soucis de la terre, il veut essayer de mériter, par une vie austère et retirée, les récompenses éternelles. « Si cette résolution te plaît, félicite ton ami de la richesse de ses espérances ; si tu la condamnes, il me suffit qu'elle soit approuvée par le Christ. »

Ces mots mettaient fin à la discussion. Ausone dut renoncer pour jamais, en les lisant, à l'espoir de rendre son ami à la vie mondaine et à la rhétorique.

### III.

Saint Paulin, en quittant le monde, ne renonça pas à la littérature : au contraire, sa dévotion augmenta son ardeur d'écrire. Il écrivait jusque-là par plaisir, il le fit par devoir, pour remercier Dieu et les saints de leurs bienfaits, pour ranimer les tièdes, affermir les irrésolus et donner de bons conseils à ceux qui en avaient besoin. A peu près toutes les œuvres, en vers et en prose, qu'on a de lui appartiennent à la seconde moitié de sa vie.

De ses ouvrages en prose, nous n'avons guère conservé que ses lettres. Elles sont assurément curieuses, mais on risquerait d'être très désenchanté si l'on y cherchait l'intérêt particulier qu'on trouve d'ordinaire dans les correspondances intimes. Les plus agréables pour nous sont celles où l'auteur parle de lui-même sans apprêts et nous fait connaître les incidens de sa vie intérieure ; mais le christianisme n'aimait pas ces étalages d'indiscrétions : parler trop de soi aurait paru à ces gens graves un bavardage inutile ou une vanité coupable. Ils ne s'écrivaient pas pour se communiquer leurs impressions, mais pour échanger leurs idées. Les docteurs célèbres étaient sans cesse consultés sur des questions douteuses, et leurs réponses, qui formaient souvent des traités véritables, copiées et reproduites, passaient de main en main et se répandaient partout. Les grands évêques du xvii<sup>e</sup> siècle, qui nous ont laissé des lettres

de direction, s'occupent surtout de donner des préceptes pour la conduite de la vie; dans ce temps, où l'on voulait être à la fois pieux et mondain, la difficulté consistait à concilier les devoirs du monde avec les pratiques de la dévotion. Au iv<sup>e</sup> siècle, on avait d'autres pensées. La foi était ardente alors, mais inquiète et curieuse. Les solutions données par le christianisme des problèmes que les philosophes n'avaient pas résolus, en rassurant les âmes, ne les avaient pas tout à fait contentées. Une fois éveillée sur ces questions délicates, la curiosité devient insatiable. Il semblait, par exemple, que l'église avait mis fin aux doutes qui inquiétaient le monde ancien au sujet de la vie future en proclamant que l'âme et le corps ressusciteront ensemble et ne cesseront plus d'exister. Cette affirmation causa d'abord un grand soulagement à tous ceux que tourmentait l'incertitude de l'avenir; mais ils voulurent bientôt en savoir davantage. L'inconnu et l'obscurité attirent. Une fois qu'on s'est jeté dans ces ténèbres et qu'on y séjourne, l'esprit trouve partout des sujets d'étonnement et d'inquiétude. L'âme et le corps, nous dit-on, sont distincts et unis à la fois; mais comment se fait cette union d'éléments contraires? D'où viennent-ils tous deux et de quelle façon précise s'opère leur séparation? L'église affirme et l'on croit fermement qu'ils ressuscitent ensemble, mais quel sera l'office de l'un et de l'autre après la résurrection? A quoi peut servir le corps dans ce séjour tout spirituel? Est-ce avec lui ou avec l'esprit qu'on verra Dieu? C'est ainsi que les questions se succèdent de plus en plus subtiles et obscures, et qu'à chaque pas qu'on fait le champ des incertitudes s'agrandit. Les évêques, les docteurs, consultés avec angoisse, trouvent sans doute qu'il y a beaucoup « d'obstination querelleuse et de scrupules superstitieux » dans ces demandes qu'on leur adresse; ils finissent pourtant par répondre, et ce sont les réponses à ces questions de théologie ténébreuse qui remplissent une grande partie des lettres de saint Jérôme et de saint Augustin.

Ceux qui les interrogeaient sur ces problèmes difficiles appartenaient à toutes les classes de la société : partout alors et dans tous les rangs régnait la même ardeur de croire, la même passion de savoir; ce sont tantôt des hommes du monde, des professeurs, des politiques engagés dans les plus grandes affaires, tantôt des soldats, des gens obscurs et même des barbares. Saint Jérôme fut un jour consulté par deux Gètes sur quelques difficultés des livres saints. « Qui pouvait croire, s'écriait-il dans sa surprise, qu'on viendrait de ce pays sauvage chercher la vérité dans les livres des Hébreux! Ainsi ces mains qui se sont endurcies à manier l'épée, ces doigts qui ne semblaient propres qu'à tendre l'arc et à lancer les flèches, s'habi-

tuent à tenir la plume; ces cœurs guerriers s'amollissent et se laissent pénétrer par la douceur du Christ! » Ce qui est plus curieux encore, c'est le nombre des femmes qui se trouvent parmi les correspondans des grands théologiens de cette époque. On s'est souvent demandé de nos jours ce qu'elles avaient gagné au triomphe du christianisme, et cette question a reçu des réponses très différentes. Il est sûr qu'on peut aisément soutenir à ce sujet des opinions contraires et les appuyer de textes qui semblent d'abord irréfutables. En théorie, l'église traite assez mal les femmes; elle se défie de leur légèreté, elle accuse leur faiblesse. C'est une tradition, depuis saint Paul, parmi les docteurs rigoureux, de ne pas leur épargner les rudesses. Dans la pratique, on tient grand compte d'elles, on les ménage, on fait des efforts pour les gagner; elles ne paraissent pas traitées autrement que les hommes, et pour tout ce qui tient à la science du salut, on leur reconnaît des droits égaux. Elles n'hésitent pas à interroger les plus grands personnages de l'église, qui n'en sont ni choqués ni surpris et se gardent bien de ne pas leur répondre. Personne peut-être ne les avait plus malmenées que le fougueux saint Jérôme : « Que veulent ces misérables femmes (*miseræ mulierculæ*), disait-il, chargées de péchés, qui se laissent tourner à tous les vents des opinions, qui apprennent toujours et n'arrivent jamais à savoir la vérité? » Mais ce n'est là qu'une boutade de cet esprit capricieux et violent; en réalité il se méfie si peu de leur intelligence qu'il trouve naturel qu'elles abordent les problèmes les plus obscurs. Il veut qu'elles soient élevées comme les hommes, il leur recommande de lire les œuvres de Cyprien, les lettres d'Athanase et les livres d'Hilaire de Poitiers, il approuve même qu'on leur enseigne l'hébreu pour mieux saisir les difficultés des livres saints. Et, quand une de ces « misérables femmes » le consulte sur quelque doute qui l'inquiète, il met tant d'empressement à lui répondre qu'on lui reproche quelquefois sa complaisance, et qu'on le blâme d'aimer mieux discuter ces graves questions avec « le sexe faible » qu'avec les hommes.

C'est ce qui ressort aussi de la correspondance de saint Paulin. Elle montre que personne n'était surpris de voir les femmes prendre part à ces discussions théologiques qui semblaient devoir leur être étrangères. Les lettres qu'il envoie aux plus grands évêques, aux plus illustres docteurs de l'église, pour leur communiquer ses opinions ou ses doutes, sont toujours écrites au nom de Thérasia comme au sien. Qu'il les adresse à saint Augustin ou à saint Jérôme, aussi bien qu'à son vieil ami Sulpice-Sévère, on y lit toujours cette suscription touchante : *Paulinus et Therasia peccatores*; et, quand ils lui répondent, ils ont grand soin de dire que la lettre est pour tous les deux. Suivant l'usage de ce temps, quand Paulin était entré



dans les ordres sacrés, il ne s'était pas séparé de sa femme; mais ils n'avaient plus conservé ensemble que des rapports fraternels : c'est ce qu'il expliquait en disant « qu'ils étaient toujours unis, mais d'une autre façon, qu'ils restaient les mêmes et qu'ils étaient changés. » Jusqu'à sa mort, Thérasia garda sa place à côté de celui qui avait été son mari, et il semble que saint Paulin, pour empêcher qu'on n'oubliât la compagne de sa retraite, prenait plaisir à rappeler son nom dans toutes ses lettres. Saint Jérôme a exprimé avec beaucoup de bonheur le rôle nouveau de la femme dans cette situation délicate. Il disait à un Espagnol qui avait imité l'exemple de saint Paulin : « Vous avez avec vous celle qui était autrefois votre compagne dans la chair, et qui ne l'est plus que dans l'esprit; c'était votre épouse, vous en avez fait votre sœur; c'était une femme, elle est devenue un homme; c'était votre sujette, elle est maintenant votre égale. » Voilà bien la manière dont saint Paulin parle toujours de sa femme dans ses lettres; elle est tout à fait son égale. Il ne l'a pas seulement associée à ses œuvres pieuses, elle participe à toutes ses pensées, et, quand il écrit pour poser aux autres quelque question ou pour résoudre celles qu'on lui a posées, le nom de Thérasia accompagne toujours le sien.

La correspondance de saint Paulin ne ressemble pas tout à fait à celle des Augustin et des Jérôme; il ne pouvait pas se permettre, comme eux, d'interpréter les livres sacrés ou d'expliquer les mystères du dogme. L'élève d'Ausone était resté surtout un lettré élégant et un orateur agréable. « Si à cette éloquence et à cette sagesse, lui disait saint Jérôme, vous pouviez joindre l'étude et l'intelligence des Écritures, vous seriez le premier de nous. » Mais il les connaissait médiocrement, et sa nature ne le portait pas à en pénétrer les profondeurs. Il a du reste le sentiment de ce qui lui manque. « Je ne suis encore, dit-il à saint Augustin, qu'un petit enfant qui ne sait pas marcher seul; » et il lui demande son aide pour se soutenir. La théologie lui réussit moins qu'aux autres docteurs de cette époque, et d'ordinaire il s'en tient éloigné; il s'occupe plus volontiers de la morale. Ses lettres, pleines de foi et d'onction, quelquefois spirituelles, avec un tour malin qui rappelle l'homme du monde, eurent de son temps un succès qui l'étonna. Tillemont trouve « qu'elles divertissent beaucoup plus qu'elles n'instruisent. » Elles divertiraient davantage, si elles étaient un peu moins verbeuses; ce défaut n'a pas tout à fait échappé à l'auteur, qui le signale sans pouvoir l'éviter. Il paraît un jour très surpris qu'on les trouve trop courtes : « Quant à moi, répond-il, elles me semblent beaucoup trop longues. » Une autre fois, sentant qu'il n'en finit pas, il se reprend lui-même avec une aimable bonhomie. « Mon frère, dit-il, je m'aperçois que je bavarde, *nimis garrivo, frater; sentio.* »



J'aime bien mieux ses vers, et lui-même assurément prenait plus de plaisir à les composer qu'à écrire ses grandes lettres sérieuses. La poésie fut toujours son faible secret. Il en avait pris le goût à l'école d'Ausone en lisant les œuvres des anciens et celles de son maître. Il continua d'écrire en vers après sa conversion, mais il lui fallut beaucoup changer de méthode, il crut devoir renoncer à la mythologie et ne plus chanter que des sujets chrétiens. Cependant il ne pensa pas qu'il fût nécessaire de cesser d'admirer le passé et de se priver entièrement des ressources de l'art antique. Il a exprimé toute sa pensée à ce propos dans une lettre importante, mêlée de prose et de vers, qu'il adresse à Jovius, l'un de ses amis. Ce Jovius, qui était un bel esprit et un homme riche, avait eu la chance de recouvrer, dans des circonstances extraordinaires et inattendues, une grande somme d'argent qui lui avait été volée. Comme il était de ces lettrés de l'école d'Ausone qui flottaient entre les diverses croyances, chrétiens d'origine, païens d'imagination et de souvenir, il avait attribué son bonheur à la Fortune et l'en avait remerciée. Paulin lui écrit pour le reprendre de ce propos, contraire à la foi de sa famille et de sa naissance; il lui démontre un peu longuement, selon son habitude, que tout ce qui arrive est l'œuvre de Dieu et non du hasard. Il lui reproche ensuite de trop bien connaître les anciens sages et d'ignorer les saintes lettres, « de trouver le temps d'être philosophe, et de ne l'avoir pas d'être chrétien. » Il s'anime peu à peu en attaquant la sagesse antique, et, contre son habitude et sa nature, il devient dur, presque violent. « Laisse là, lui dit-il, ces malheureux qui se vautrent sans cesse dans leur ignorance, qui se perdent dans les mille détours de leur savant bavardage, qui sont les esclaves de leurs imaginations insensées, qui cherchent toujours la vérité et ne la trouvent jamais. » Le voilà certes fort en colère; pour être conséquent avec lui-même, il devrait conclure, après ces outrages, qu'il faut rompre tout à fait avec l'ancienne philosophie, mais il ne va pas aussi loin, et sa conclusion est beaucoup plus modérée. « Il ne s'agit pas, lui dit-il, de renoncer à la philosophie, il suffit de l'assaisonner de foi et de religion, *philosophium non deponas licet, dum eam fide condias et religione.* » Et un peu plus loin : « Tu peux prendre chez les sages d'autrefois la richesse et la beauté du langage, comme on garde quelques dépouilles d'un ennemi qu'on a vaincu, afin que, délivré de leurs erreurs et revêtu de leur éloquence, tu puisses prêter à la sagesse véritable cet éclat du discours par lequel séduisait la fausse sagesse. » Ce sont les principes de saint Paulin et de tous les chrétiens sages : ils ne croient pas que le christianisme fasse un devoir de répudier l'art antique, ils veulent que l'on conserve des grands écrivains tout ce qui ne blesse pas les croyances nouvelles, qu'on se contente de changer le fond et qu'on

garde la forme. Ces principes non-seulement Paulin les proclame, mais aussitôt il les applique. Abandonnant la prose, qui n'est plus capable d'exprimer l'ardeur dont son âme est pleine, il donne ses derniers conseils à son ami dans les vers les plus énergiques peut-être qu'il ait écrits, et où les souvenirs de Virgile se mêlent à chaque pas aux idées chrétiennes. « Allons, lui dit-il, prépare ta lyre, excite ton âme inspirée, forme de plus vastes desseins. Laisse là les sujets ordinaires de tes chants : une plus grande entreprise te réclame. Cesse de chanter le jugement de Pâris, ou la guerre des géans. Ces jeux d'enfans convenaient à ta jeunesse; maintenant que le progrès des années a mûri ton esprit, méprise ces muses légères. » Et il termine en lui disant : « O toi, dont l'âme généreuse brûle d'un feu divin, élève ton esprit jusqu'aux demeures célestes, et pose ta tête sur les genoux du Seigneur. Bientôt le Christ laissera approcher tes lèvres ardentes de ses mamelles pleines d'un lait sacré; alors je t'appellerai véritablement un poète divin, et je puiserai à tes chants comme à une source d'eau qui rafraîchit. »

Telle est la poétique de saint Paulin, qui pourrait se résumer par le vers si connu d'André Chénier :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.

Cette poétique est irréprochable, mais il faut avouer que saint Paulin ne l'a pas toujours appliquée avec le même succès. Entraîné par son zèle, il a quelquefois entrepris de traiter des sujets qui dépassaient ses forces. Quand il met en vers les terribles histoires de la Bible, il a grand-peine à les reproduire avec toute leur énergie. Dans son poème sur saint Jean, il a mal saisi et faiblement rendu la rude figure du Précurseur. Il égaie ce sujet austère par quelques traits de bel esprit où l'on reconnaît l'ancien rhéteur; il n'ose pas dire qu'au désert saint Jean se nourrissait de sauterelles, et les remplace « par des fruits et des herbes nés sur les rochers sauvages. » Il a essayé aussi de traduire quelques psaumes; je ne parlerais pas de cette traduction, où la poésie de l'original est presque partout supprimée, si Paulin n'y avait introduit des changements où son caractère se manifeste d'une manière curieuse. Les psaumes, comme on sait, contiennent souvent des menaces effroyables contre les ennemis de Dieu; malgré sa foi robuste, Paulin a quelque peine à n'être pas blessé de cette dureté; il l'efface ou l'adoucit. Au lieu de menacer sans pitié le coupable de la mort et de la damnation éternelle, il éprouve le besoin de le rassurer et lui annonce « que, s'il n'a été vaincu que par la chair et qu'il soit resté fidèle par l'esprit, quoiqu'il n'ait pas respecté toutes les prescriptions de la loi et qu'il se soit souillé de quelques fautes, pourvu qu'il ait conservé sa foi de chrétien, il ne sera pas exclu du terri-

toire de la cité céleste. » Dans le célèbre cantique que chantent les filles de Sion « sur les bords des fleuves de Babylone, » admirable poésie qu'ont répétée les malheureux et les proscrits de tous les temps, quand il arrive au cri de colère de la fin : « Fille de Babylone, heureux qui te rendra la pareille des maux que tu nous as fait souffrir; heureux celui qui saisira tes petits enfans et leur écrasera la tête contre les pierres! » ce doux poète ne peut se résoudre à traduire ce passage cruel; son cœur en est révolté, il s'en tire, comme font souvent les théologiens dans l'embarras, par l'allégorie. Les enfans de Babylone, nous dit-il, sont les péchés; il faut les saisir quand ils sont encore jeunes, c'est-à-dire quand ils n'ont pas eu le temps de prendre racine dans le cœur, et les écraser contre la pierre qui est Jésus-Christ. — Voilà une exécution qui ne coûtera de larmes à personne.

Saint Paulin réussit mieux dans les pièces d'un caractère plus doux, où il chante les incidens de la vie privée. Il a été l'un des premiers, parmi les chrétiens, à cultiver cette poésie intime qui est devenue si importante chez les modernes. On trouve, dans le recueil de ses œuvres, deux petits poèmes qui, sans être irréprochables, contiennent de très bonnes parties et qui peuvent donner lieu à des comparaisons intéressantes. L'un d'eux est un épithalame. Que de souvenirs païens ce mot ne rappelle-t-il pas? Quand on songe à ces fêtes bruyantes et licencieuses qui accompagnaient les noces à Rome, aux plaisanteries obscènes de la jeunesse, à la hardiesse brutale des vers fescennins, on se dit qu'il fallait une certaine audace pour entreprendre de purifier l'épithalame et de le rendre chrétien. Ce qui ajoute à la difficulté, c'est que la noce que va chanter saint Paulin n'est point une noce ordinaire; nous sommes vraiment ici dans le sanctuaire. C'est un clerc, fils de l'évêque de Capoue, qui épouse la fille d'un autre évêque. Paulin et Thérasia assistent à la fête, avec toute une assemblée de moines et de prêtres. On devine que l'épithalame prononcé en cette pieuse compagnie ne ressemblera pas à ceux qu'à la même époque le poète Claudien composait pour les princes et les grands seigneurs; en voici le début, qui est très gracieux: « Deux âmes qui se conviennent s'associent dans un chaste amour, purs tous deux, tous deux enfans du Christ. Christ, attelle à ton char ces deux colombes qui se ressemblent et place ton joug léger sur ces deux têtes dociles. » Aussitôt après, il marque la différence des fêtes nouvelles avec les anciennes: « Loin de cet hymen, dit-il, les vains amusemens du vulgaire; éloignez-vous d'ici, Junon, Vénus, Cupidon, noms de débauche et de perdition!.. que la foule ne se précipite pas en désordre sur les places richement décorées; qu'on se garde de répandre sur le chemin des branches d'arbres, de couvrir de feuillage le seuil de la porte; que personne n'embaume



l'air de parfums étrangers ! » Ces divertissemens ne conviennent pas à une noce chrétienne. Il les remplace par un sermon qui nous semble quelquefois plus édifiant qu'agréable. On y retrouve pourtant l'homme du monde dans quelques descriptions piquantes de la toilette des femmes, quand il conseille à la jeune épouse de ne pas se parer de robes brodées d'or et de pourpre, d'éviter de se mettre du fard aux joues et un cercle noir autour des yeux, de ne pas altérer la couleur naturelle de sa chevelure, condamnant ainsi en elle-même l'œuvre du créateur. « On ne vous verra pas, lui dit-il, traîner par les chemins vos vêtemens parfumés, afin d'être suivie à l'odorat partout où vous passerez, ou relever vos cheveux habilement réunis, pour édifier comme une tour sur votre tête. »

Dans l'autre poème, qui était moins difficile et qui est aussi beaucoup mieux fait, saint Paulin essaie de consoler des parens qui viennent de perdre leur fils. Dès le début, le sentiment chrétien s'exprime avec une sincérité et une élévation qui nous touchent : « Que dois-je faire ? se demande le poète ; ma piété hésite et se trouble. Faut-il le féliciter ou le plaindre ? son sort est digne à la fois de tristesse et d'envie. L'amour que j'avais pour lui me tire des larmes des yeux, et le même amour me pousse à me réjouir. Je le pleure d'avoir été si vite arraché à l'affection des siens ; mais quand je songe à la vie qui ne finit pas, aux récompenses que Dieu prépare pour les innocens, je le félicite d'avoir si peu vécu et de jouir sitôt du bonheur céleste... Dieu ne l'a pas fait attendre. Du haut du ciel, le Christ a rappelé à lui cette âme qu'il aimait, et il l'a subitement enlevée à la terre pour qu'elle fût plus digne de vivre dans l'assemblée des bienheureux. » Comme il arrive toujours à saint Paulin, le milieu du poème languit ; une fois entré dans les exhortations morales et les souvenirs des livres saints, il ne sait plus s'arrêter ; mais la fin redevient très touchante. A propos de cet enfant qui vient de mourir, il se rappelle celui qu'il a lui-même perdu, il songe « à ce fils si désiré et que Dieu enleva si vite à des parens qui ne méritaient pas d'avoir une postérité pieuse. » Il imagine que les deux enfans se retrouveront dans le ciel et se reconnaîtront sans s'être jamais vus. « Vivez ensemble, leur dit-il, vous qui êtes frères, vivez amis dans l'éternité ! Couple heureux, habitez tous deux les lieux fortunés. Enfans, égaux par votre innocence et puissans par votre piété, que vos chastes supplications effacent les péchés de vos pères ! » Il me semble qu'on peut dire, après avoir lu ces vers touchans, que l'élégie chrétienne est trouvée.

M. Lagrange a fait très bien ressortir, par des citations et des analyses, les qualités poétiques de saint Paulin ; peut-être même est-il tenté quelquefois de les exagérer. On prend dans son livre l'opinion que saint Paulin était le premier poète chrétien de cette



époque : c'est vraiment le mettre un peu trop haut. La première place me paraît appartenir sans discussion à son contemporain Prudence. Ce génie énergique et souple a su se plier avec le même bonheur à des genres très différens. Dans ses poèmes didactiques, il rappelle quelquefois Lucrèce; il est aussi brillant que Claudien, quand il raconte les grands événemens de l'histoire; enfin il a rendu à Rome la poésie lyrique qu'elle ne connaissait plus depuis Horace. Voilà des mérites qui effacent ceux de saint Paulin. M. Ébert, dans son *Histoire de la littérature chrétienne*, fait remarquer que les qualités et les défauts des deux poètes rappellent le pays où ils sont nés. Prudence est Espagnol : on le sent à une certaine emphase dont il a peine à se défendre; même dans les développemens dogmatiques les plus arides il a l'ampleur et le souffle d'un orateur. Son imagination est riche, colorée; il aime le grand et quelquefois le grandiose. Sa foi est inflexible; elle ne connaît guère de ménagemens, elle n'accepte pas de compromis. Quand il discute avec un adversaire, il le traite sans pitié. « Misérable, lui dit-il, si tu ne reconnais pas cette vérité, tu n'appartiens plus au peuple du Christ : tu n'es qu'un malheureux du troupeau des païens ! » Il cherche, en écrivant, les idées énergiques et les expressions violentes. Quand il dépeint le supplice des martyrs, il ne nous fait pas grâce d'une torture : comme Sénèque le tragique, son compatriote, comme les peintres espagnols du xvi<sup>e</sup> siècle, il ne recule pas devant l'horrible.

Que saint Paulin est loin de toutes ces exagérations ! Il a pris de son pays le goût des qualités tempérées : il aime l'élégance et le bien dire. Quelque sujet qu'il traite, il le ramène à lui ; il s'en sert comme d'un prétexte pour une causerie qui suit les caprices d'une conversation ordinaire. Ne lui demandez pas cette vigueur de raisonnement, cet éclat de coloris qu'on admire chez le poète espagnol. Ces grandes qualités lui sont étrangères, mais il a aussi moins de grands défauts. Même dans ses momens de faiblesse, son ton est sage et régulier. Il supplée à l'originalité qui lui manque par le sens de la vie, par la finesse, par la raison, par l'esprit. Enfin, ce qui nous charme de plus en lui, c'est qu'il n'approuvait pas plus les excès dans les croyances que les exagérations dans le style. Sa foi est vive, mais elle n'est jamais intolérante ni cruelle. Je ne crois pas que saint Martin et lui eussent approuvé l'inquisition, qui obtint tant de succès en Espagne. Cette sagesse, cette modération, cette humanité leur font grand honneur ; et ce n'est pas diminuer leur gloire que de reconnaître, avec M. Ébert, que ces qualités sont aussi celles de leur race et de leur pays.

## IV.

De tous les ouvrages de saint Paulin, il ne nous reste à étudier que les poèmes où il célèbre la fête de saint Félix. Tous les ans, quand revient cette fête, le peuple des villes et des campagnes voisines arrive au tombeau du saint, les mains pleines de présens; Paulin apporte des vers. Les anniversaires se succèdent sans lasser jamais sa piété ou épuiser sa verve. Aussi les poèmes qu'il a composés à cette occasion, et qui portent le nom de *Natalia* ou *Natalicia*, forment-ils une partie considérable de son œuvre. On en a conservé treize pièces entières qui contiennent près de cinq mille vers : c'est beaucoup pour un sujet qui ne change pas; mais Paulin a su le varier en mêlant au récit de la vie et des miracles de saint Félix la peinture du bonheur qu'il éprouve à vivre auprès de lui. Malgré quelques longueurs et des redites inévitables, la lecture de ces poèmes est pleine d'intérêt; on y trouve des détails curieux sur l'histoire du temps et un tableau animé de la dévotion populaire.

Quel était donc le puissant attrait qui amenait saint Paulin des rives de la Garonne au tombeau de saint Félix? Au premier abord on a quelque peine à le deviner. Saint Félix était un simple prêtre de Nole qui, pendant les persécutions, avait bravé les ennemis de l'église. Son histoire était restée assez incertaine, et il semble que les martyrologes officiels ne s'en occupaient guère, puisqu'il est impossible de savoir à quelle époque il a vécu; mais le peuple, on ne sait pourquoi, en avait gardé un vif souvenir. Dans toute l'Italie méridionale, on le regardait comme un des saints dont le secours est le plus efficace; les pauvres gens surtout l'invoquaient avec confiance, et la tradition avait successivement accumulé sur lui toute sorte de miracles avec une libéralité qui effarouche un peu Tillemont. C'était donc dans toute la force du terme un saint populaire, et l'on ne comprend pas facilement qu'un lettré, un homme du monde comme Paulin, au lieu de choisir quelque grand évêque ou quelque docteur célèbre, se soit senti de préférence attiré vers ce prêtre obscur.

Ce qui, je crois, explique tout, c'est qu'on l'avait conduit, pendant qu'il était encore un enfant, dans la petite basilique où le saint reposait. Il avait vu l'affluence des visiteurs le jour de sa fête, les miracles qui s'opéraient par son intercession puissante, et les élans de piété naïve auxquels s'abandonnait l'assistance. Il a raconté, longtemps après, l'impression qu'il en avait reçue. « De tout mon cœur, dit-il au saint, je me livrai à toi, et à ta lumière j'appris

à aimer le Christ, » ce qui paraît indiquer que ce spectacle avait été sa première émotion religieuse. Aussi lorsqu'après quelque temps donné à la vie mondaine et aux affaires politiques, la dévotion se ranima en lui, il lui sembla que c'était le souvenir de ses jeunes années qui se réveillait, et il attribua naturellement à saint Félix les sentimens nouveaux qu'il éprouvait. Dès lors il n'a plus qu'un désir : il veut aller se fixer au lieu même où saint Félix a vécu, et mourir près du tombeau qui contient ses restes. Il lui demande humblement la permission « de garder l'entrée de son temple, d'en balayer le seuil tous les matins, de veiller la nuit pour en écarter les malfaiteurs, et de passer le reste de ses jours dans ces pieux devoirs. » Voilà le rêve de ce sénateur et de ce consulair ! Il partit enfin de l'Espagne, accompagné de quelques serviteurs, avec Thérasia, et quand il fut arrivé à Nole, près de cette basilique qu'il ne voulait plus abandonner, sa joie éclata en remerciemens à saint Félix : « Sois bon et favorable à tous ceux qui te prient (1) ! Après avoir bravé les flots de la mer et les flots du monde, je viens chercher près de toi un port tranquille. Ici j'ai remis ma barque et je l'ai attachée à ton rivage : puisse l'ancre de ma vie y être à jamais fixée ! »

Ce souhait fut accompli ; saint Paulin ne devait plus quitter Nole. Il y séjourna trente-cinq ans, ne s'éloignant jamais qu'une fois par année, pour aller à Rome prier au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, le jour de leur fête. Tout le reste du temps il le passait dans une maison modeste qu'il s'était construite auprès de son saint protecteur. C'était une sorte de monastère où il vivait avec quelques amis dans la prière et la pénitence. On n'y faisait pas de vœux, et l'on n'y obéissait pas à une règle précise et rigoureuse : la vie monastique n'avait pas été encore régulièrement constituée dans l'Occident comme elle le fut plus tard ; mais on y pratiquait déjà volontairement les austérités qui furent ensuite ordonnées dans les cloîtres. On y jeûnait une grande partie de l'année, et souvent le premier repas était retardé jusqu'aux heures du soir. On s'abstenait de viande et de vin, on s'habillait et on vivait comme les plus pauvres. Au milieu de cette vie pénible qu'il s'était imposée, Paulin se trouvait heureux. La joie la plus vive et la plus sincère éclate dans tous ses vers ; il y est épris de la pauvreté, comme tant d'autres le sont de la richesse : « Pauvreté chérie, plus pré-

(1) *Sis bonus o felix que tuis!* Ce souvenir de Virgile contient de plus un jeu de mot sur le nom de saint Félix. Paulin y est revenu plus d'une fois, par exemple dans ce vers, où il félicite Nole d'avoir un tel protecteur :

O felix Felice tuo tibi præsule Nola!

C'est ainsi que le bel esprit se montre jusqu'au milieu des ardeurs de la dévotion.



cieuse que tous les biens de l'univers, pauvreté du Christ, tu donnes les trésors du ciel à ceux que tu dépouilles des biens de la terre ! » Jamais on ne surprend chez lui le moindre regret de la grande situation qu'il a quittée ; s'il y songe quelquefois, c'est pour exalter le bonheur qu'il goûte dans sa retraite. « Aucun des biens que je possédais quand on m'appelait sénateur pouvait-il se comparer à ceux dont je jouis depuis qu'on m'appelle un mendiant ? »

Le grand jour de la petite communauté, ce jour qui rend tout le monde joyeux, et Paulin plus que personne, est la fête de saint Félix. Cette fête se célèbre le 14 janvier : ce n'est pas un moment très favorable aux divertissemens populaires, et même dans ce climat heureux de l'Italie méridionale, il peut se faire que la saison soit alors assez rigoureuse. Qu'importe à saint Paulin ? Quand arrive le 14 janvier, il est toujours décidé à trouver qu'il fait le plus beau temps du monde. Si par une chance heureuse le soleil brille, il lui semble que c'est le printemps qui commence au milieu des frimas, et il est prêt à chanter avec l'épouse du cantique : « La pluie a cessé, l'hiver s'est enfui, la voix de la tourterelle se fait entendre, au sommet des arbres, la vigne en fleur embaume l'air de ses parfums, et le lys du ciel fleurit sur la terre. » S'il neige, il est tenté de voir dans ces flocons qui tombent une sorte d'hommage que le ciel rend à son saint favori : « Regardez comme cette éclatante blancheur partout répandue témoigne de la joie du monde. Une pluie qui ne mouille pas descend des nuages ; toute la nature est revêtue d'un voile blanc, la neige couvre les toits, la terre, les arbres et les collines, comme pour faire honneur au saint vieillard que nous célébrons. » Quant à lui, lorsqu'arrive ce jour « qui tarde tant et passe si vite, » il est toujours prêt. « Le printemps, dit-il, rend la voix aux oiseaux ; moi, mon printemps c'est la fête de Félix. Quand elle revient, l'hiver fleurit, la joie renaît. En vain l'âpre froidure durcit le sol, blanchit les campagnes, l'allégresse de ce beau jour nous ramène le printemps et ses douceurs. Les cœurs se dilatent, la tristesse, hiver de l'âme, se dissipe. Elle reconnaît l'approche de la chaude saison, la douce hirondelle, le bel oiseau aux plumes noires, au corset blanc ; et aussi la tourterelle, sœur de la colombe, et le chardonneret qui gazouille dans les buissons. Tous ces doux chanteurs qui erraient en silence autour des haies dépouillées, tous ils retrouvent au printemps leurs chansons aussi variées que leur plumage. De même j'attends pour chanter que l'année ramène ce pieux anniversaire. C'est le printemps alors qui renaît pour moi ; alors le moment est venu de laisser échapper de mon âme mes vœux et mes prières, et de me fleurir de chants nouveaux, *floribus et vernare novis.* » Lorsqu'il écrivait ces jolis vers, il y avait déjà sept ans qu'il était à Nole et qu'il assistait aux fêtes de



saint Félix ; mais il y prenait le même plaisir, et son enthousiasme n'avait pas vieilli d'un jour.

L'enthousiasme populaire ne se lassait pas non plus. Tous les ans l'assistance était plus nombreuse. On venait non-seulement de la Campanie, de l'Apulie, des Calabres, de Naples et de Capoue, mais du Latium et de Rome. « Rome, toute fière qu'elle est de Pierre et de Paul, se réjouit de voir le nombre de ses habitans diminuer quand revient ce jour heureux. De la porte Capène se précipitent des milliers de personnes que la distance n'arrête pas. La voie Appienne disparaît sous la foule qui se presse. » Nole a grand'peine à contenir cette multitude de gens qui lui vient de tous les pays. Elle les loge comme elle peut. « Ce sont plusieurs villes qui se serrent dans une seule. » Un jour parmi ces visiteurs lointains on en vit un qui venait encore de plus loin que les autres et dont l'arrivée causa autant d'admiration que de surprise. C'était Nicétas, l'évêque des Daces, qui parcourait l'Italie, et que la renommée de saint Félix avait amené à son tombeau. Paulin se lia tendrement avec cet ami de passage, et quand il s'en retourna chez lui il lui adressa une belle ode en vers saphiques où il se plaisait à se figurer le retour de Nicétas dans son pays, et se représentait les jeunes garçons et les jeunes filles qui venaient, à sa rentrée, au-devant de leur évêque. « Qui me donnera, disait-il, les ailes de la colombe, pour que je puisse assister à ces chœurs qui, inspirés par toi, frappent les airs en chantant le Christ? »

Les spectacles que donnait aux pèlerins la fête de saint Félix justifiaient leur affluence. La vieille basilique de Nole se décorait ce jour-là de tous ses atours. « La voûte dorée resplendissait de voiles blancs, l'autel rayonnait de lumières, l'air était embaumé de parfums, l'éclat des lampes rendait la nuit plus brillante que le jour, et la clarté du jour semblait augmentée par les flambeaux qu'on allumait pour la fête. » Il était rare aussi que le saint ne fit pas quelque miracle. La guérison des possédés était un des plus ordinaires; il les guérissait toute l'année, mais principalement le jour de sa fête. Ces malheureux qu'on voyait quelquefois errer par les chemins, « mangeant les poules crues et les bêtes mortes, et disputant aux chiens leurs repas hideux, » étaient amenés de tous les côtés à Nole. A l'approche de la basilique, ils se livraient à des contorsions horribles. « Leurs dents grincent, dit saint Paulin, leurs cheveux se hérissent, leurs lèvres sont blanches d'écume, leur corps tremble, leur tête s'agite d'un mouvement vertigineux. Tantôt ils se prennent eux-mêmes par la chevelure et s'élèvent en l'air, tantôt ils se pendent par les pieds. » L'exorciste les entraîne devant le tombeau de saint Félix; alors commencent entre le prêtre qui commande et le démon qui résiste les entretiens les plus étranges,

jusqu'au moment où il est forcé de quitter le corps dont il s'était emparé. Quels cris de triomphe dans la foule quand on l'entend avouer sa défaite! et avec quelle allégresse on se précipite sur les pas du malheureux qui s'en retourne guéri!

Mais le spectacle le plus extraordinaire et le plus curieux est encore celui qu'offre cette foule accourue de tous les pays pour célébrer la fête de saint Félix. Elle se compose surtout de paysans, c'est-à-dire des derniers qui soient venus au christianisme, de ceux qui s'étaient séparés après tous les autres et avec le plus de regret de la vieille mythologie. Aussi n'étaient-ils encore chrétiens qu'à moitié. Ils gardaient avec obstination beaucoup de pratiques de leur ancien culte, qu'une longue habitude leur avait rendues chères. Ils arrivaient à Nole en famille, avec leurs femmes, leurs enfans et quelquefois leurs bestiaux. Ils continuaient à croire qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de se rendre la Divinité favorable que de lui faire des sacrifices sanglans, et ils s'empressaient d'offrir à saint Félix le mouton ou le bœuf qu'ils immolaient autrefois à Jupiter ou à Mars. Comme ils venaient de loin, ils arrivaient le soir et passaient la nuit sans dormir pour se préparer à la fête du lendemain. C'était un souvenir de ces *pervigilia* ou veillées sacrées qui précédaient les grandes cérémonies païennes; ces veillées, ils ne les consacraient pas à la prière et au jeûne, comme il eût été convenable de le faire; ils les passaient en joyeux festins, ce qui était encore une tradition ancienne que l'église avait supportée sans rien dire pendant deux siècles; elle venait d'y renoncer avec éclat. Saint Ambroise et saint Augustin s'étaient élevés contre cette habitude de célébrer la fête des martyrs par des repas qui souvent dégénéraient en orgies, et leur exemple avait entraîné la plupart des évêques. Saint Paulin se montrait plus accommodant. Il lui répugnait d'être rude à ces simples de cœur, et de contrister ces braves gens qui ne savaient pas mal faire. Quand ils arrivaient exténués de fatigue, transis de froid, mourant de faim, il les laissait se reposer et se réjouir sous les portiques où il leur donnait l'hospitalité. Tandis qu'il jeûnait et priait dans sa cellule avec ses compagnons, il ne se scandalisait pas trop d'entendre leurs chants joyeux et le bruit de leurs verres. Seulement il nous raconte qu'il imagina de faire peindre sur les murs des portiques des histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, et se félicite beaucoup d'avoir eu cette idée. Il comptait que les paysans, qui n'étaient pas accoutumés à voir d'aussi beaux tableaux (1), les regarderaient avec admiration l'un après l'autre et qu'une partie de la nuit se passerait

(1) Saint Paulin dit positivement que ce n'était pas l'habitude de peindre dans les églises des reproductions d'êtres animés, *raro more*; mais cet usage se répandit à cette époque et devint bientôt général.

à les contempler. « Pendant qu'ils regardent, disait-il, ils ne boivent pas; c'est autant de pris sur le festin, *jam pauca superant epulantibus horæ.* »

La même bonhomie se retrouve dans quelques-uns des miracles qu'il nous raconte. Saint Félix n'était si populaire que parce qu'il se montrait fort complaisant pour les pauvres gens. Il écoutait volontiers leurs réclamations, il exauçait leurs prières, et même, quand leurs bêtes étaient malades, il se chargeait de les guérir. Aussi est-il souvent question dans ces récits des bœufs, des moutons, et surtout des porcs, qui faisaient toute la fortune des paysans de la Campanie. Le bon Paulin s'égaie à ce propos sans scrupule. Dans une des dernières pièces qu'il ait composées pour saint Félix, il avoue qu'il a quelque peine à trouver un sujet nouveau. « Je n'avais rien, dit-il, pour le petit repas que je sers tous les ans à mon protecteur. Le jour s'approchait pourtant, et je ne savais que lui donner; mais il y a pourvu lui-même : il m'a envoyé deux porcs; » c'est-à-dire deux histoires où il est fort question de cet animal. Voici la première. Un paysan d'Abella avait fait vœu d'offrir un porc à saint Félix; après l'avoir engraisé avec soin, il l'amena pour l'immoler le jour de la fête. C'était, comme on l'a vu, une pratique païenne, mais Paulin ne s'en scandalisait pas. Il acceptait la bête qu'on donnait au saint et en faisait distribuer la chair aux pauvres. « Cette fois, dit-il, l'animal était si gros que sa vue fit naître un appétit extraordinaire chez tous les indigens de la contrée, qui espéraient bien le manger. » Cette espérance fut trompée. Le paysan était un de ces avares qui donnent le moins possible et qui rudent même avec les saints. Quand la bête fut immolée, il fit mettre à part tout ce qui valait la peine d'être emporté, et ne laissa pour les pauvres que les boyaux et l'intérieur. Il s'en allait tout heureux de s'en être tiré à si peu de frais, quand tout d'un coup, en plein jour, sur une route unie, sans savoir pourquoi, il tombe de cheval. Lorsqu'il veut se relever, il lui semble que ses pieds sont liés à la terre et qu'il ne peut les en détacher. Pendant qu'il fait des efforts inutiles pour se remettre en route, le cheval s'en retourne de lui-même d'où il vient et rapporte au saint tout ce que le paysan avait voulu garder pour lui. La viande est aussitôt distribuée aux pauvres, et leurs prières obtiennent la guérison du malheureux, qui s'empresse d'en venir remercier saint Félix. Paulin, selon son usage, lui prête un long discours, dans lequel il se félicite d'avoir été si promptement remis sans opération ni remède, et d'échapper ainsi d'un seul coup non-seulement à la souffrance, mais à la médecine « plus cruelle encore que la maladie. »

Cette histoire finie, Paulin entame allègrement la suivante, car



il a promis d'en raconter deux. « Maintenant, dit-il, au second service. C'est le même plat que je vais offrir au saint, mais apprêté d'une autre manière. » Je demande au lecteur la permission de ne pas reproduire ce récit, quoiqu'il ne soit pas sans agrément, mais il ressemble trop au premier. J'aime mieux en rapporter un autre qui présente plus d'intérêt et qui montre que la dévotion dans ces contrées n'a pas changé de caractère. Il s'agit encore d'un paysan pauvre, qui n'a pour toute fortune que deux bœufs. Il s'en sert lui-même, il les loue aux autres pour labourer les champs ou traîner les chariots. C'est leur travail qui le fait vivre; aussi a-t-il grand soin d'eux. Il les nourrit mieux que lui; « il les aime plus que ses enfans, » et pour qu'il ne leur arrive pas de malheur, il les a recommandés à saint Félix. Malgré cette protection puissante, une nuit qu'il dort profondément, des voleurs s'introduisent dans l'étable et enlèvent les bœufs. Dès qu'il s'en aperçoit, le malheureux, fou de désespoir, se rend à l'église de saint Félix, et il interpelle familièrement le saint. Il lui reproche de n'avoir pas fait bonne garde : devait-il le laisser dormir d'un somme aussi profond? ne pouvait-il de quelque manière effrayer les voleurs? il a manqué d'une façon coupable à tous ses engagements. « Le saint, dit-il, est mon débiteur. Ne pouvant trouver ceux qui ont volé mes bœufs, je m'adresse à celui qui devait les garder. Grand saint, tu t'es fait leur complice, tu n'as pas tenu ta parole; je ne te lâche plus. » Comme il se croit lésé, il pense avoir le droit d'être exigeant. Il veut ses bœufs, et pas d'autres; il demande qu'on les mène chez lui et qu'on ne lui donne pas la peine d'aller les chercher ailleurs. Il n'ignore pas sans doute que le saint a la mauvaise habitude d'être trop tendre, qu'il souhaite que les criminels se repentent de leurs fautes et ne désire pas qu'ils en soient rigoureusement punis. Il serait capable, dans sa bonté, de laisser les bœufs perdus pour ne pas perdre les voleurs; mais tout peut s'arranger : « Entendons-nous ensemble, et que chacun de nous prenne sa part; sauve les voleurs, si tu le veux, mais fais-moi rendre mes bœufs. » Le saint voulut bien accepter l'accord : « Il pardonna à la rudesse du personnage en faveur de sa foi, et rit avec le Seigneur des injures qu'on venait de lui dire. » — Pendant la nuit, les deux bœufs volés rentrèrent tout seuls à l'étable.

Ce paysan que saint Paulin fait agir et parler d'une manière si vivante était resté païen sans le savoir, et il traitait saint Félix comme il aurait traité Silvain ou Mercure. Il avait conservé cette vieille opinion que la prière est une sorte de contrat qui oblige aussi bien la Divinité que l'homme, et qu'on a le droit de se fâcher contre un dieu qui ne reconnaît pas par quelque faveur les offrandes qu'il a



reçues. C'est ce que pense encore aujourd'hui le Napolitain, et l'on sait que, si le saint dans lequel il a mis sa confiance ne le protège pas comme il le souhaite, il lui parle sans ménagement, et se croit autorisé à l'accabler de menaces et d'injures. N'est-il pas étrange de voir les mêmes usages et les mêmes croyances se conserver sans interruption dans les mêmes pays? Ainsi se continue l'humanité plus fidèle qu'on ne croit, surtout dans les classes populaires, aux anciennes habitudes et aux premières opinions, et gardant obstinément, sous les dehors qui se modifient, ce fond qui ne change pas. C'est une étude curieuse que de constater cette incroyable persistance à travers les révolutions et les âges, et de montrer ce qui reste toujours de l'homme ancien dans le nouveau.

Les derniers poèmes de saint Paulin présentent pour nous un intérêt triste et touchant. On y suit le contre-coup des graves événemens qui amenèrent la chute de l'empire. Jusque-là rien n'avait troublé la sérénité du pieux poète. On ne saisissait pas dans ses vers la moindre allusion aux affaires politiques : saint Félix les remplissait tout entiers. On dirait à les lire qu'en quittant le monde Paulin s'était promis de se désintéresser de toutes les préoccupations mondaines, de ne songer jamais ni à la paix ni à la guerre, ni aux victoires ni aux défaites des légions, ni aux intrigues de cour, ni aux ministres qui se remplacent, ni aux empereurs qui se succèdent. Mais il lui devint difficile de persister dans son indifférence quand le danger se rapprocha et que ces bruits de guerre qu'il ne voulait pas écouter se firent entendre à côté de lui.

En 400, il venait d'embellir de magnifiques constructions le tombeau de saint Félix. Autour de la vieille basilique habilement rajeunie s'élevaient des églises nouvelles, des portiques richement décorés avec des logemens pour les pèlerins et des asiles pour les pauvres. Il jouissait avec fierté de son œuvre, quand arrivèrent de tous côtés des nouvelles sinistres : Alaric avec une armée de Goths était en marche vers l'Italie. Cette fois la fête de saint Félix trouve Paulin soucieux et ne parvient pas tout à fait à dissiper ses alarmes. « Le voilà revenu, dit-il, le jour illustré par le nom de Félix. Ce serait le moment d'éclater en chants joyeux, si les malheurs publics permettaient de se livrer entièrement à la joie. N'importe ; au milieu même des batailles, que ce jour soit pour nous un jour de paix et d'allégresse, et, quoique l'horrible guerre frémissse au loin, que rien ne trouble la tranquille liberté de nos âmes ! » Mais il n'est pas aisé d'être tranquille quand on sait qu'un grand danger nous menace. En vain Paulin essaie-t-il d'oublier qu'Alaric s'avance et que l'empire est en péril, tout le ramène à cette pensée. Chacun des récits qu'il fait et des souvenirs qu'il rappelle se termine par une prière :

« Que Dieu sauve Rome, et que ce flot de barbares vienne se briser contre l'appui du Christ. »

*Efferat barbaries Christo frangente dometur!*

Six ans plus tard, en 406, le danger est plus grand encore. Radagaise, un païen, presque un sauvage, traînant après lui toute une cohue de barbares, s'est avancé jusqu'à Florence. L'alarme a été si vive à Rome que beaucoup de grands personnages se sont enfuis. Quelques-uns, les plus illustres peut-être, Mélanie, Pinianus, descendant de Publicola, Turcius Apronianus, sont venus chercher un asile à Nole, et ils attendent les événemens auprès du tombeau de saint Félix. Tout à coup on apprend que Stilicon a traversé l'Apennin par une manœuvre hardie, et qu'il a détruit l'armée de Radagaise. On comprend l'ivresse de joie qui saisit à cette nouvelle des gens qui se croyaient perdus. Aussi le poème de saint Paulin s'ouvre-t-il cette année par un véritable chant de triomphe. Fidèle à son habitude, il rapporte tout à saint Félix : c'est lui qui a imploré le Seigneur et qui, avec l'aide de Pierre et de Paul, a obtenu qu'il prolongeât les jours de l'empire romain. « Et maintenant, ajoute-t-il, que nos craintes ont disparu, comme on aime, après l'orage, à regarder les nuages qui s'en vont, comparons aux terreurs passées la sécurité présente. Qu'ils étaient sombres les jours de cette triste année, ou plutôt de cette nuit qui vient de s'écouler, alors que, déchaîné par la colère céleste, l'ennemi ravageait les cités de l'Italie ! Mais le Christ s'est laissé fléchir; il a étalé les merveilles de sa puissance, et les barbares ont été exterminés avec leur chef impie ! » Les frayeurs une fois dissipées, il ne lui reste plus que la joie de posséder quelque temps des hôtes illustres, les premiers et les plus grands de l'aristocratie chrétienne de Rome. « Ce sont, dit-il, des fleurs nouvelles qui ont poussé dans le jardin de saint Félix; » et, pour leur faire honneur, il se permet une petite débauche; il ajoute au grave hexamètre, dont il s'est toujours servi jusque-là, des vers de mesure diverse, dans lesquels il célèbre « la merveilleuse fécondité des nobles races, » et les grands exemples donnés à la Rome des apôtres par ceux dont les ancêtres avaient été la gloire de la Rome des consuls.

Mais sa joie ne fut pas de longue durée. Le danger ne tarda pas à reparaitre, et cette fois Stilicon, que l'empereur venait de faire assassiner, n'était plus là pour le conjurer. En 410, Alaric prit Rome d'assaut. Saint Paulin, qui était un patriote, comme Prudence, comme Ambroise, comme Augustin, qui tenait de ses pères la croyance au vieux dogme de l'éternité de l'empire, dut éprouver à cette nouvelle un profond désespoir. Il vit repasser les illustres

fugitifs auxquels, quatre ans auparavant, il avait donné l'hospitalité. Mais le danger cette fois était plus grand ; ils ne s'arrêtèrent pas à Nole, qui était trop menacée ; ils allaient chercher un asile plus sûr en Sicile, en Afrique, ou même à Jérusalem, auprès du tombeau du Christ. Paulin, lui, ne songeait pas à fuir. Il avait accepté d'être évêque de Nole quand cet honneur était devenu un péril. Sans avoir d'autre arme que sa piété (*pietate armatus inermi*), il attendait de pied ferme les barbares, décidé à défendre contre eux son troupeau.

Le pape Grégoire le Grand raconte que, les Vandales ayant pris et emmené en Afrique un grand nombre d'habitans de Nole, saint Paulin vendit tous ses biens et ceux de son église pour les racheter. « Il ne lui restait plus rien, quand une pauvre veuve vint lui dire que son fils avait été fait captif et qu'on demandait une forte somme pour sa rançon. L'homme de Dieu se mit à chercher ce qu'il pourrait bien lui donner, mais il ne trouva rien que de se donner lui-même. » Il partit donc pour l'Afrique, prit la place de l'esclave, et rendit le fils à sa mère. M. l'abbé Lagrange ne paraît pas douter de la vérité de ce beau récit. Je voudrais en être aussi convaincu que lui ; mais, puisqu'il s'agit ici d'un disciple de saint Martin, il faut lui appliquer les règles que son maître avait établies, et « ne pas croire légèrement aux choses douteuses. » Assurément saint Paulin était bien capable de faire ce que la légende lui attribue, mais il me paraît difficile de croire, si l'histoire était vraie, que ni le prêtre Uranius, qui en racontant ses derniers momens a rappelé tous les grands événemens de sa vie, ni aucun autre contemporain, n'en aient parlé. Ce qu'Uranius raconte, ce qui me semble faire plus d'honneur encore à saint Paulin, c'est qu'au moment de mourir il pardonna à tous les hérétiques qu'il avait retranchés de l'église, et qu'il leur accorda la réconciliation et la paix ; c'est qu'après sa mort il ne fut pas seulement pleuré des fidèles, mais que les païens et les Juifs suivaient ses obsèques, déchirant leurs vêtemens et disant qu'ils avaient perdu leur protecteur et leur père. Ainsi, au milieu d'un siècle violent, après les plus vives polémiques, malgré l'ardeur de sa foi, il sut conserver jusqu'à la fin les vertus les plus précieuses et les plus rares, la tolérance et l'humanité ! C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui : c'est par là qu'il a mérité l'honneur d'être mis, à côté de son maître saint Martin, au premier rang des saints français.

---

LE

# COMMERCE DE LA CHINE

## ET DU JAPON

---

Au moment où la Chine et le Japon étalent au Champ de Mars les produits de leurs industries et attirent de nombreux visiteurs, il n'est pas sans intérêt de mesurer le développement actuel du commerce européen dans ces contrées et de faire connaître la nature et la consistance des liens qui rattachent les marchés de l'extrême Orient à ceux de l'Occident. Cette étude servira d'introduction naturelle à la visite que nous nous proposons de faire avec les lecteurs de la *Revue* dans les salles de l'exposition occupées par les Chinois et les Japonais.

Après des vicissitudes dont nous n'avons pas à faire ici l'histoire, les relations internationales ont pris un cours régulier. L'offre et la demande se sont peu à peu équilibrées, les distances semblent s'effacer chaque jour davantage, entre les ports de la mer de Chine et les nôtres. L'Europe et l'Asie constituent désormais l'une pour l'autre une clientèle normale et un débouché assuré, dont l'importance mérite d'être signalée. Dans quelles conditions s'exerce le commerce européen en Chine et au Japon, quels sont les chiffres qu'il atteint, les transactions qu'il comporte et les fluctuations qu'il subit? Telles sont les questions sur lesquelles le lecteur nous permettra de nous arrêter pour aujourd'hui, avant de passer à l'examen des délicates merveilles que tout le monde a déjà voulu admirer.

### I.

On sait que la situation des étrangers résidant en Chine et au Japon a été déterminée par des traités internationaux qui ont placé



leurs personnes et leurs intérêts sous la protection des consuls installés dans les ports ouverts. Dans chacune de ces places, les Européens peuvent s'établir eux et leurs familles; ils peuvent circuler de l'une à l'autre librement, sous la condition de se munir d'un passeport délivré par leur consul et de ne se livrer à aucun commerce clandestin dans les lieux intermédiaires. Ils peuvent également se rendre, munis de passeports, dans les villes de l'intérieur; mais, en l'absence de cette autorisation, ils ne peuvent sortir du territoire restreint tracé autour de chaque *settlement* par l'autorité locale d'accord avec les consuls. Dans les villes qui leur sont affectées, ils peuvent louer des maisons ou affermer des terrains pour y bâtir eux-mêmes, mais ils ne peuvent détenir le sol qu'à titre d'emphytéose et non de propriété. Ils peuvent enfin s'entourer de domestiques, de comptables, d'interprètes indigènes. Leurs biens sont inviolables. Aucune coalition ne peut se former, aucune société privilégiée s'établir parmi les indigènes pour entraver la liberté du commerce ou lui imposer des prix arbitraires. Toutes les marchandises indigènes doivent circuler librement des villes de l'intérieur jusqu'aux ports ouverts. En échange de ces facilités, les navires doivent subir un droit de tonnage à leur entrée dans les ports, et les marchandises sont sujettes à des droits d'importation et d'exportation fixés par un tarif annexé au traité et d'ailleurs essentiellement perfectible; ces droits une fois acquittés, les marchandises de provenance étrangère doivent circuler sans en subir de nouveaux, dans tout l'intérieur.

Tel est le régime général sous lequel vivent les étrangers établis en Chine et au Japon. On en comprendra mieux les conditions en regardant de plus près l'activité d'un *settlement* tel que Shanghai, qui peut être choisi comme type. Jamais établissement n'eut des commencemens plus difficiles; le climat malsain, les marécages qui entouraient la ville et bordaient le fleuve, menaçaient sans cesse la santé des Européens mal logés et mal nourris. Cependant l'essor pris par le commerce de la soie engagea les gouvernemens français, anglais et américain à demander des concessions, qui leur furent accordées par le gouvernement chinois. Par là il faut entendre qu'ils furent autorisés à louer à perpétuité, moyennant une redevance nominale, certains emplacements, désignés pour chaque pays, et à s'y administrer à peu près librement. Il fallait absolument aux hommes de la race blanche cette faculté de se bâtir de vastes maisons, des rues larges et bien aérées, des squares, des quais où les navires pussent aborder facilement pour charger et décharger leur cargaison. Aussi la nouvelle ville sortit du sol comme par enchantement, et l'on vit au bout de quelques années une sorte de Londres, mieux aligné et moins brumeux, s'élever sur la rive du

Hwang-pu, à côté du vaste et profond cloaque de la ville chinoise. Les Anglais et les Américains ne tardèrent pas à sentir l'avantage de fusionner leurs concessions et de les placer sous une autorité et une administration uniques. La France resta à l'écart, et s'administra séparément.

Le régime des concessions anglo-américaines d'une part et française de l'autre diffère autant que le tempérament des deux races et la forme des gouvernemens métropolitains : c'est la république chez nos voisins ; c'est chez nous l'absolutisme, qui régnait lors de leur établissement à tous les degrés de notre administration.

Les résidens anglo-américains nomment un conseil municipal, composé d'un président et de six membres, dont les pouvoirs sont annuels et renouvelables. C'est cette assemblée, responsable devant le corps électoral, qui vote et perçoit l'impôt, règle les dépenses, décide et accomplit les travaux publics, veille aux besoins de la voirie, de l'édilité et de la sûreté publique, au moyen d'un personnel qu'elle nomme et qu'elle solde. Le consul n'intervient absolument que pour opposer son *veto* aux mesures qui seraient contraires au traité, pour trancher les procès entre ses nationaux ou entre étrangers de nationalités différentes et pour régler au mieux soit les contestations entre Européens et Chinois, soit les difficultés entre la municipalité et le tao-tai (gouverneur) ou le vice-roi. Il n'est que le ministre des relations extérieures de la communauté. Quant à l'autorité chinoise, elle a sa part. Outre la perception de la rente foncière, représentant le loyer des terrains, elle peut lever des taxes, pourvu qu'il s'agisse de taxes communes à tout l'empire et non de perceptions locales et vexatoires ; elle doit apposer son sceau sur les transferts de terrains pour que ceux-ci constituent un titre de propriété valable ; enfin elle peut poursuivre les délinquans indigènes sur les concessions, pourvu que le mandat d'arrestation soit contre-signé par l'un des consuls.

Tout autre est l'organisation de la concession française. Ici, le conseil municipal est présidé par le consul lui-même et choisi par une assemblée de notables dont le consul arrête la liste ; il peut être suspendu (le cas s'est présenté) ; ses délibérations ne sont exécutoires qu'en vertu d'un arrêté du consul. C'est ce fonctionnaire qui nomme aux emplois municipaux et révoque les titulaires ; c'est lui qui veille à la sécurité sur la concession. Il joue le rôle d'un préfet ou d'un gouverneur de colonie ; il est responsable, non comme la municipalité voisine, devant des commettans appelés à juger quotidiennement sa conduite, mais devant le ministre de France confiné à Pékin et le ministre des affaires étrangères à Paris. On voit qu'au lieu d'une république cosmopolite, établie sur un terrain neutre, la France en ces parages couvre de son pavillon

consulaire une véritable autocratie, établie sur un terrain qu'elle traite comme terre française et dont elle s'engage implicitement par là à garantir l'intégrité. Aussi, tandis que les concessions fusionnées attirent le plus d'habitans et de contribuables, 2,500 Européens et 100,000 Chinois, la quasi-colonie française ne compte que 460 étrangers dont 230 Français. Dans les ports de Tientsin et de Canton, il existe aussi des concessions administrées de même. Ailleurs, les Européens ne sont que de simples locataires. A Canton comme à Tientsin, la concession française est un terrain absolument nu, sur lequel aucun négociant français n'a jamais songé à s'établir; seule Shanghai, avec ses palais et ses larges voies éclairées au gaz, ses *wharves*, son luxe d'équipages, ses fêtes princières, offre l'aspect d'une prospérité peu commune.

Mais ici comme ailleurs au prix de quels dangers les Européens ont-ils pu sauver et maintenir leurs établissemens! Sans parler des alarmes perpétuelles et de la situation précaire des *settlements* jusqu'en 1860, au bord de quels abîmes on s'est vu depuis lors, et quelle énergie il a fallu déployer pour n'y pas glisser! Profitant de la désorganisation complète dans laquelle l'immense révolte des Taï-pings avait jeté l'empire, une insurrection locale se forma aux portes de Shanghai, pillant et brûlant les villages des environs et menaçant les factoreries. Les bandes féroces des rebelles campaient à un mille de la concession. Les troupes anglaises ne suffisaient pas à veiller au salut de la population européenne, qui s'était organisée en corps de volontaires et attendait l'ennemi de pied ferme. Après divers aventuriers, le major Gordon, un jeune et vaillant officier anglais, prit le commandement d'un corps chinois, le disciplina, l'arma et réussit à purger de rebelles toute la province (1863). Faut-il rappeler les massacres de Tientsin, qui saignent encore au cœur de la France, ou des faits moins connus et moins graves, mais non moins alarmans, comme l'attaque, en 1874, d'un navire anglais, le *Spark*, par des pirates déguisés en passagers, et le meurtre de tous les passagers européens? A Canton, à Tientsin, à Shanghai, partout l'Europe semble un poulpe attaché aux flancs d'une baleine que l'immense cétacé peut secouer à chaque instant. La moindre convulsion de ce grand corps peut nous perdre. Mais la présence perpétuelle d'un danger qui éclate rarement amène une sorte d'incrédulité, et l'énergie redouble avec l'incertitude des résultats; jamais le commerce ne fut plus actif qu'aux heures les plus inquiétantes de la colonisation.

Le mot *concession* n'a pas au Japon le même sens qu'en Chine; car il ne représente plus une portion de territoire dévolue à un état étranger pour l'occuper à un titre quelconque. La *concession* est l'espace limité dans lequel doivent habiter les Européens sans dis-



inction de nationalité : là, et là seulement, ils peuvent louer des terrains et bâtir, mais à la charge de payer une rente annuelle au gouvernement japonais. Celui-ci restait même au début le seul administrateur de la concession ; c'était lui qui était chargé de la voirie, de la police, de la création et de l'entretien des rues, de l'arrosage et de l'éclairage. Les résidens essayèrent un moment sans succès de gérer eux-mêmes les affaires municipales. Il fut convenu en 1864 que les concessionnaires de Yokohama, formés en une sorte de syndicat, se chargeraient de tous les travaux urbains et y feraient face avec un prélèvement de 20 pour 100 déduit du montant des rentes foncières dues à l'état. Mais ce système, pour plusieurs motifs, fonctionna si mal qu'il fallut l'abandonner et demander aux Japonais de reprendre la direction municipale, qui rentra dans les attributions du gouverneur de Kânagawa. Les étrangers se contentèrent de placer à côté de lui un directeur municipal européen, qui veille sur leurs intérêts et porte leurs réclamations ou leurs desiderata devant l'autorité indigène. A cet effet, les étrangers se réunissent dans des *meetings* où sont arrêtées les résolutions utiles. De cette façon, les charges municipales retombent de tout leur poids sur le trésor japonais, qui reçoit 57,000 piastres de rentes foncières et en dépense annuellement 70,000 pour la police et la voirie de Yokohama.

Il est juste de reconnaître que sous ces deux rapports les étrangers n'ont pas à se plaindre, que le gouvernement a assumé les travaux onéreux de dessèchement du *swamp* qui s'étend derrière Yokohama, et que si les rues du *settlement* ne sont pas éclairées au gaz comme celles de Benten, la ville japonaise, c'est plutôt par suite de la mauvaise entente des propriétaires européens que par la faute des autorités locales. Mais il ne faut chercher ici ni l'économie, ni la vigoureuse impulsion de l'administration européenne de Shanghai. Tandis que les Chinois ne cherchent qu'à isoler les étrangers et à les laisser s'arranger entre eux comme ils peuvent, les Japonais ne perdent aucune occasion de réclamer la gestion des affaires mixtes, si onéreuse qu'elle puisse être pour leur bourse, si accablante qu'elle soit pour leur capacité. Yokohama est le principal établissement où ces questions aient une véritable importance, parce que c'est à la fois le point le plus fréquenté et celui où l'affluence étrangère a produit les plus grands changemens. A Osaka, la concession est presque déserte, le nombre des Européens s'élève à 44. Il est de 35 à Hiogo, où les maisons sans locataires tombent en ruine. Il atteint 234 à Nagasaki, où le petit îlot de Désima, en forme d'éventail, continue d'être le quartier réservé aux étrangers comme au bon temps des Hollandais. A Hakodaté, on compte 27 résidens. Seul Yokohama présente à la fois une population res-



pectable de 1,500 résidens et l'aspect d'une ville quasi européenne.

Aujourd'hui la vie des immigrans a pris son assiette dans tous ces ports; une activité régulière a remplacé les fièvres et les secousses des premiers temps; les dangers du dehors ont disparu et avec eux les grosses aventures, les spéculations hasardeuses, les gains énormes et subits, ainsi que les folies et les fêtes. Beau temps évanoui qui a laissé plus d'un regret aux vétérans! On courait bien un peu risque, quand on s'aventurait dans la campagne, de rentrer estropié, ou même de ne pas rentrer du tout; mais quelles aubaines, quels marchés et quelle intensité de vie chez ces spéculateurs placés constamment à deux pas de la ruine ou du massacre! La concurrence d'une part et la pacification des *samurāi* de l'autre ont calmé tout cela. Le *settlement* a pris des allures monotones et casanières; les courses, les régates, le tir suisse, des parties de cricket, viennent à peine rompre de temps en temps cette uniformité. Les affaires le matin, le club anglais ou allemand après déjeuner; puis la plupart du temps le retour à la *colline*, où chacun a un *bungalow* bien aéré, telles sont les phases quotidiennes de l'existence facile et fastidieuse, où les plus robustes laissent peu à peu s'affaïsser leur esprit et leur corps. A mesure que la colonisation est devenue plus aisée, le besoin de cohésion a décréu, le sentiment de la solidarité s'est refroidi, les liens du corps social se sont relâchés, et l'individualisme a fait comme toujours cortège à la prospérité.

Seule, la presse étrangère fait entendre sa voix au nom de la communauté. Trois journaux anglais : le *Japan-Mail*, le *Japan-Gazette*, le *Japan-Herald* et un journal français, *l'Écho du Japon*, se publient à Yokohama. Il est difficile d'imaginer la liberté et parfois la vivacité d'expressions avec laquelle ils attaquent les actes du gouvernement, qui ne peut exercer aucune action sur eux, si ce n'est par les voies amiables, et ne peut leur appliquer les lois draconiennes qu'il a promulguées sur la presse. Cette franchise gêne d'autant plus les maîtres du Japon que beaucoup d'indigènes lisent les publications anglaises et y puisent des alimens pour exercer l'esprit critique si développé chez eux. Ce n'est qu'à force de précautions et en s'entourant du plus grand secret que les ministres du mikado réussissent à tromper cette surveillance implacable; mais ils ont beau faire, une indiscretion, un indice, avertissent les rédacteurs alertes, et au moindre prétexte, journaux de crier comme les oies du Capitole. Un Anglais a même poussé l'intempérance polémique jusqu'à imprimer à Yédo un journal en langue japonaise, où il se livrait à des censures au moins sévères. Poursuivi, comme n'ayant fait que prêter son nom à un journaliste indigène qui voulait esquiver les lois de presse, il démontra que le journal était réellement à lui et soutint son droit de

libre Anglais ; mais le ministre d'Angleterre, sir Harry Parkes, prit sur lui de suspendre la publication, et invita le belliqueux polémiste à donner une autre carrière à son ardeur.

A part cette exception, la presse anglaise mérite généralement les mêmes éloges que celle de la métropole. Elle sait parler avec fermeté de toutes choses et se taire à propos. On ne la verra pas attaquer les représentans officiels de la Grande-Bretagne, glisser des insinuations malveillantes sur leur caractère, et, si elle discute leurs actes, ce sera toujours avec mesure et urbanité. Elle prendra volontiers sa revanche à l'égard des autres Européens, qu'elle mal-mène souvent sans pitié, distribuant sans trop d'égards les boutades et les leçons, notamment à son confrère français. Le cabinet d'Yédo s'inquiète plus qu'il ne veut l'avouer de cette publicité gênante, qui lui rappelle à chaque heure la place considérable qu'occupe au Japon l'élément européen et le contrôle qu'il y exerce. Telles sont les institutions à l'abri desquelles fonctionne, au Japon et en Chine, un commerce d'échange dont nous allons étudier la nature et l'activité dans chacun de ces pays.

## II.

Ce n'est pas sans quelque honte qu'en faisant le dénombrement des principaux articles du commerce européen avec la Chine on est obligé de donner la première place à l'opium. La consommation de cette drogue malsaine a été la cause déterminante sinon unique de la guerre de 1840 ; elle fait encore, il faut bien le dire, la préoccupation constante des consuls anglais dans leurs consciencieux rapports. Après s'être élevée en 1866 à 64,516 piculs, elle avait baissé en 1869 à 53,413 ; mais en 1875 elle s'est relevée à 66,461. Ces chiffres ne comprennent d'ailleurs que les quantités entrées dans les *trade-ports*. Quant aux quantités considérables qui passent par la douane de Canton, elles échappent à tout contrôle. L'augmentation des dernières années est d'autant plus douloureuse à constater que la production indigène du Yunnan et de l'ouest s'est accrue en même temps considérablement et que l'usage de ce toxique paraît s'être de plus en plus généralisé.

Après l'opium, qui figure aux importations pour une somme de 240 millions de francs, viennent les cotonnades et les lainages, qui atteignent ensemble 200 millions ; les métaux figurent pour 23 millions, le coton brut pour 16 millions, le riz pour 11 millions, le charbon de terre pour 6, les bois d'ébénisterie pour 7, les bois de construction pour 3. Les articles les plus demandés sont ensuite : le ginseng, le sucre, les épices, les algues marines, l'indigo, la sèche de mer, les nids d'hirondelles, les aiguilles, les allumettes,

les poissons secs ou salés, les huiles, le rotin, qui montent ensemble pour 1874 à 44 millions, enfin 21 millions sont représentés par divers articles.

En tête des exportations, il faut placer le thé, dont la Chine vend annuellement à l'Europe pour 300 millions de francs, et la soie grège ou en cocons, qui atteint 225 millions. Viennent ensuite : la soie en pièces, 17 millions, et le sucre, 14 millions ; 14 autres millions sont représentés par la cannelle, les nattes, la porcelaine, le papier, et 26 par des articles divers. En résumé, le commerce chinois repose principalement sur l'échange de l'opium et des cotonnades de l'Inde et de Manchester contre le thé et la soie de Chine.

La clientèle chinoise constitue pour l'industrie anglaise une branche toute spéciale. Inutile, en effet, de chercher à faire accepter aux Fils du ciel une autre forme de vêtement ou un autre métrage que ceux auxquels ils sont habitués de temps immémorial. Il a donc fallu installer à Manchester des métiers destinés à fabriquer les pièces étroites dans lesquelles le tailleur chinois n'a plus que quelques coups de ciseaux à donner pour découper le vêtement du coulie ou du petit marchand. Il en est de même des lainages. Il est une sorte de drap léger teint en gros bleu qui vient d'Angleterre et dont on ne trouverait pas à acheter une aune ailleurs que dans les *treaty-ports*.

Il s'en faut bien que ces produits ne rencontrent aucune concurrence de la part de l'industrie indigène. Sans parler des tissus si répandus en Europe sous le nom de Nankin, les tisserands chinois fabriquent aussi ces cotonnades bleues qui servent à l'habillement de la classe ouvrière. Cruellement éprouvée par l'insurrection des Taï-pings, qui avait arrêté tous les métiers, en forçant les malheureux villageois à se réfugier dans les villes murées et les consommateurs à se pourvoir à l'étranger, cette industrie a regagné peu à peu le terrain perdu, et fait d'autant plus de progrès que les manufacturiers anglais, lancés dans une concurrence outrée, ont expédié des produits médiocres qui ont été rejetés. Le consul général d'Angleterre à Pékin, dans son rapport pour 1876, signale ce fait à l'attention de ses compatriotes en leur rappelant que les Chinois, s'ils se décident lentement à retirer leur clientèle, se déterminent rarement à la rendre une fois reprise. Quant à la laine, l'industrie européenne n'a pas à disputer le terrain à des produits similaires. Le Thibet fournit, il est vrai, d'excellente laine de chèvre, mais on n'en fait que des tapis de haut prix, du même mérite que ceux de Perse ; la Mongolie nourrit de grands troupeaux de moutons, mais leur laine est de qualité inférieure. Quant aux plaines voisines du littoral, elles pourraient entretenir de riches troupeaux, mais elles sont consacrées sans partage à des cultures plus intensives, plus rémunératrices,



comme le thé, le mûrier et le coton. A part quelques draps russes, les lainages anglais ont donc toute facilité pour se répandre, surtout dans les provinces du nord, où la rigueur du climat en rend l'emploi nécessaire.

Le thé chinois est trop connu aujourd'hui pour qu'il soit besoin d'en parler longuement. On sait que cet arbuste donne des produits essentiellement variables, suivant la qualité du terrain où il est planté, l'époque à laquelle est faite la cueillette (car il y a parfois jusqu'à trois récoltes) et le soin apporté à la torréfaction des feuilles. Le thé noir ne diffère du thé vert que par le mode de préparation; il subit une cuisson de plus, et perd une grande partie des principes qui constituent ses qualités excitantes. Le thé dit de caravane, venu à dos de chameau par la Mongolie et la Sibérie, était jadis fort justement estimé à cause de sa provenance méridionale; aujourd'hui que la même qualité vient par Canton et Hong-Kong, il n'a plus d'autre mérite que d'avoir échappé aux avaries du transport maritime. Enfin, sous le nom de thé en briques, les provinces du nord consomment et commencent à expédier une qualité inférieure, qui comprend les déchets et les feuilles médiocres pressées en blocs compacts. Cette exportation a sensiblement augmenté dans ces dernières années par suite de la consommation faite en Californie et ailleurs par les innombrables émigrants chinois.

Les thés de Chine ont pour clients fidèles les Anglais de toutes conditions, chaque sujet du Royaume-Uni en consommant en moyenne 2 kilogrammes par an. L'exportation directe pour la France a commencé en 1874, et s'est élevée pour la première année à 418,560 kilogrammes. Nous sommes encore, pour la plus grande partie de notre consommation, tributaires de l'Angleterre. L'Amérique importe de très grandes cargaisons, mais elle s'est depuis quelque temps habituée au thé japonais, qui fait une concurrence importante au thé chinois. Les essais faits dans l'Inde, à Java et en Australie pour cultiver le thé n'ont pu jusqu'ici changer sensiblement l'état du marché.

La soie, dont le nom a servi aux anciens pour désigner le peuple qui, selon toute vraisemblance, en a le premier connu l'usage, est encore aujourd'hui la principale industrie chinoise. Les soies grèges sont d'une bonne et solide qualité. Celles qui ont été moulignées par les procédés primitifs des indigènes sont peu propres au tissage par nos métiers, et les négocians préfèrent les expédier à l'état brut, contrairement aux tendances du gouvernement chinois, qui ne voudrait pas laisser dépérir cette industrie et serait disposé, assure-t-on, à fournir à ses sujets les moyens d'améliorer leur fabrication. Quant aux soieries, si la fantaisie européenne peut demander à l'Empire du Milieu quelques-unes de ses tentures ou de ses étoffes écruës, il ne



faut jamais perdre de vue que les tissus chinois, absolument incapables de rivaliser avec notre industrie lyonnaise, sont néanmoins maintenus à des prix relativement très élevés et par conséquent peu engageans.

Le chiffre des affaires avec la Chine s'est élevé en 1873 à 1,188,431,503 francs, se décomposant en 590,366,433 francs à l'importation et 597,065,070 à l'exportation. C'était alors et c'est encore aujourd'hui (1) la Chine qui s'enrichit à nos dépens, mais l'*intercourse* n'en est pas moins profitable à l'Europe en lui fournissant les matières premières et le débouché de plusieurs grandes industries. L'Angleterre, par elle-même ou par ses colonies, absorbe près de 1 milliard, soit cinq fois plus que tous les autres pays réunis ensemble. La balance de son commerce avec la Chine est toute en sa faveur, puisqu'elle vend pour 546 millions de marchandises et n'en achète que pour 430. Le reste du continent européen au contraire, n'ayant que peu d'articles à fournir à l'Empire du Milieu, y fait une recette de 5 millions et une dépense de 56 millions. La Russie solde ses affaires par une perte de 25,209,000 francs presque égale à leur chiffre total. Mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie des échanges avec la Russie ayant lieu par terre peut échapper beaucoup plus facilement au contrôle de la douane chinoise, qui nous fournit les chiffres ci-dessus (2). En résumé, les deux principaux intéressés dans ce vaste mouvement commercial sont l'Angleterre et la Chine, Londres et Calcutta d'un côté, Shanghai et Canton de l'autre. Le rôle de la France est plus modeste. Tandis que le pavillon anglais couvre 4,700,000 tonneaux et le pavillon américain 3,200,000, on n'en voit entrer sous le nôtre que 137,000, soit environ 1/70 du total des entrées et sorties.

Les détails qui précèdent ont déjà fait connaître sur quels articles repose et comment s'exerce cette prodigieuse activité. La navigation à vapeur trouve un emploi facile, dans ces mers, inhospitalières aux bâtimens voiliers ; et des compagnies se sont formées

(1) Les chiffres de 1875 sont 523,981,700 à l'importation, — 532,550,400 à l'exportation ; la balance a plutôt augmenté en faveur de la Chine.

(2) Voici pour 1875 le tableau représentant la part prise par les différentes nations au commerce chinois :

Possessions anglaises . . . . .	79.29	pour 100
Continent européen moins la Russie . . .	7.10	—
Amérique. . . . .	6.29	—
Russie, via Odessa et via Sibérie. . . . .	2.91	—
Japon. . . . .	3.49	—
Philippines, Cochinchine, Siam, Java, etc. .	1.22	—
	<hr/>	
	100.00	

L'importance du commerce anglais tend à diminuer au profit des autres nations. Il était en 1872 de 85 pour 100 et a constamment baissé.

en grand nombre pour les navigations transatlantique et fluviale ainsi que pour le cabotage entre les ports chinois. Toutefois deux faits tendent à diminuer cette source de revenus pour les étrangers : c'est d'une part le bon marché croissant auquel tombe le fret par suite de la grande concurrence des navires qui s'offrent à l'expéditeur; c'est d'autre part la formation récente d'une compagnie chinoise pour la navigation à vapeur sur les côtes, dans les grands fleuves et jusqu'au Japon. Le transport des couliés pour Callao n'intéressait que le Pérou et, dans quelques rares occasions, la France, qui prêtait parfois son pavillon à ce trafic. Il a aujourd'hui cessé de se faire à Macao, dont la ruine n'a pas tardé à suivre cette mesure généreuse, mais peut-être trop radicale, du gouvernement portugais. Aujourd'hui la Chine expédie plus d'émigrants que jamais; mais ils partent de Hong-Kong, d'Amoy et de Swatow sous pavillon anglais.

Quand on a parcouru les quais de Hong-Kong ou les rues de Shanghai, on n'est pas sans avoir encore besoin de quelques explications pour comprendre comment se pratiquent les transactions internationales. On a rencontré dans des palais spacieux des *gentlemen*, généralement peu affairés, qui mènent une vie élégante; on a vu, au rez-de-chaussée de leurs habitations, des bureaux où quelques employés européens ont sous leurs ordres un petit nombre d'employés chinois. Au fond d'une cour ou même dans un enclos séparé et entouré de murailles, des magasins, dont les lourdes portes s'ouvrent de temps à autre pour laisser entrer ou sortir des ballots. On a d'autre part coudoyé dans les ruelles de la ville indigène de graves marchands à la figure parcheminée, au teint hâve, les yeux cachés sous de grosses lunettes rondes à monture de corne. Mais comment se fait le rapprochement entre ces deux sortes de négocians d'allures si différentes, c'est ce que l'on ne saisit pas du premier coup. Tout le commerce en effet repose sur un personnage mixte attaché à chaque maison européenne, et sans l'intermédiaire duquel on ne fait aucune négociation, le *compradore*.

Le *compradore* est un Chinois qui parle couramment l'anglais ou tout au moins le *pigeon* (1), et possède des notions exactes sur le mode de placement des marchandises européennes et les meilleures provenances des produits chinois. C'est lui qui, par ses relations personnelles, procure à son patron la clientèle des courtiers

(1) Prononcez *pidjinn*. C'est la langue qui s'est faite toute seule dans ces parages pour servir de moyen d'échange aux deux nations. C'est une sorte de patois composé de mots anglais mal prononcés et disposés suivant la syntaxe chinoise. On se fera une idée de ce singulier idiome en songeant que le mot même qui le désigne n'est autre que la transformation dans une bouche chinoise du mot anglais *business* et veut dire en effet « langue des affaires. »

indigènes et par suite lui fait faire presque tous ses marchés, aucune affaire ne se traitant ou du moins ne s'engageant directement. Le *compradore* doit donc se renseigner sur les mercuriales, sur les variations dans la qualité des produits de telle ou telle provenance, sur le crédit et la solvabilité des contractans; en un mot, il a une responsabilité considérable, sans être cependant assujéti à une garantie quelconque. Une étroite camaraderie ou plus exactement une solidarité complète règne entre tous les *compradores* d'un même *settlement*, qui forment une sorte d'association non pas juridiquement, mais moralement responsable pour les fautes d'un de ses membres, et jouissant d'un crédit illimité. Il est telle occasion dans laquelle un énorme déficit fut constaté dans la caisse tenue par un de ces employés. Les sacs d'argent, qui étaient censés représenter le stock métallique d'une grande banque, avaient été remplacés par des sacs de plomb, et la fraude avait passé ainsi inaperçue de plus d'un vérificateur. Le coupable demanda quelques heures pour rapporter plusieurs centaines de mille taëls, et n'eut qu'à passer chez ses amis pour leur reprendre les capitaux qu'il avait placés entre leurs mains. Tous les rieurs furent de son côté. La leçon profita-t-elle à la banque, dont les réglemens méticuleux rendaient obligatoire une encaisse aussi inutile? Le caissier avait fait une fortune en faisant valoir l'argent ainsi déplacé.

Sans recourir à ces moyens frauduleux, le *compradore* peut facilement réaliser des bénéfices importants, parfois plus certains que ceux de son patron accablé de frais généraux; il obtient de celui-ci une remise sur les affaires, il en obtient une du négociant indigène, il ajoute à cela quelques petites opérations personnelles et place à gros intérêts ses premiers bénéfices; de sorte qu'avec quelque intelligence (et quel Fils du ciel en manque en cette matière!), il arrive très vite à devenir un gros personnage avec lequel le chef de maison traite de puissance à puissance. Ses conseils sont écoutés, ses préférences sont décisives. On sait qu'à moins d'un juste motif de plainte, le renvoyer ce serait se priver pendant longtemps d'un employé nécessaire. Grâce à l'esprit de corps si développé dans cette catégorie, et en général chez tous les Chinois, à l'encontre des Européens, ils se mettraient en grève et force serait de capituler. Ces égards qu'il exige, le *compradore* les mérite par une sorte de dévouement aux intérêts de sa maison, par une assiduité que rien ne lasse, une patience que rien ne rebute (et il en faut dans les transactions entre Chinois), par des qualités solides sinon aimables, qui en font un serviteur aussi indispensable que fâcheux.

Le *compradore* est loin d'être le seul intermédiaire par lequel il faut passer pour arriver au producteur ou au consommateur. Il n'a



lui-même affaire le plus souvent qu'à des courtiers qui sont en rapport avec le paysan ou le fermier. Ces courtiers tiennent dans leurs mains, grâce aux avances qu'ils leur ont faites dans quelque moment difficile, les malheureux producteurs à qui ils font durement la loi; mais eux-mêmes sont forcés de subir le contrôle et par conséquent de payer la bonne volonté du mandarin local qui peut, s'il lui plaît, gêner leur négoce par mille vexations. Il faut donc faire la part de ce fonctionnaire, celle de ses subalternes, celle du moindre scribe, et la marchandise n'arrive à sa destination que grevée de toutes ces taxes occultes, plus inévitables que celles établies par la loi. C'est pour se fortifier contre ces exactions que se sont formées, entre gens du même métier, des corporations qui réussissent à se défendre contre l'excès de l'injustice administrative, en même temps qu'à dicter leur loi et imposer leurs prix aux négocians étrangers incapables d'entamer cette autre muraille de la Chine. Rarement ces derniers se lancent eux-mêmes dans l'intérieur pour y traiter directement leurs affaires; ils ne trouveraient que des autorités antipathiques, une population défiante, une clientèle accaparée par les courtiers en titre, des prix maintenus avec persistance par tout un district, et si, après bien des efforts, ils parvenaient à vaincre ces obstacles pour expédier au port voisin un convoi de marchandises, ils courraient de grandes chances de le voir pillé par quelque bande de malfaiteurs. On voit qu'en résumé le pouvoir régulateur du commerce reste entre les mains chinoises, et que la Chine n'achète et ne vend jusqu'à présent que ce qu'elle veut, au prix qui lui convient.

Ce serait sans doute faire trop d'honneur au négociant chinois que de le représenter comme un modèle de délicatesse et de désintéressement, mais il sait à merveille que l'honnêteté commerciale est le meilleur véhicule du crédit; il est trop habile pour manquer à ses engagements, trop prudent pour en contracter d'exagérés. Les relations avec lui sont parfaitement sûres, et, comme il constitue l'une des classes les plus éclairées de la population, c'est sur lui que les Européens peuvent le mieux compter pour leur ouvrir peu à peu l'accès au cœur de la Chine; mais il faut se garder de brusquer les choses et de choquer les préjugés locaux. Les Anglais, qui donnent ici le ton, sont des maîtres dans l'art de ménager les susceptibilités des peuples qu'ils subjuguent, de transiger avec les croyances religieuses, les superstitions les plus absurdes et de se faire respecter en respectant les autres.

Les opérations commerciales n'ont pas pour unique objet des articles de consommation; quelques-unes roulent aussi sur cette marchandise plus délicate à manier que toute autre : l'argent. Les banques européennes, en tête desquelles il faut citer la Hong-Kong-



et-Shanghai-bank, l'Oriental-bank et le Comptoir d'escompte de Paris, sont venues porter une rude atteinte au monopole des grandes maisons établies au début : les Jardine, les Russell, les Dent, qui étaient seules en état, par l'importance de leurs capitaux, de fonder des établissemens dispendieux comme ceux qui font la gloire de Shanghai. Aujourd'hui quiconque offre des garanties peut trouver dans ces banques des capitaux qu'il rembourse avec ses bénéfices ; on leur emprunte les fonds nécessaires pour les achats de soie, en leur donnant la marchandise en gage jusqu'à son arrivée en Europe au moyen d'une formalité désignée dans la langue du commerce sous le nom de *traite documentaire* ; et, presque sans bourse délier, le débutant bien accrédité auprès d'une banque peut louer des capitaux pour une saison, les rembourser sur le produit de ses ventes à Lyon ou à Londres et recommencer ainsi chaque année. La facilité de ces opérations, en augmentant la concurrence, a rendu les bénéfices minimes, et le temps des rapides coups de fortune n'est plus.

### III.

La prospérité des *settlements* étrangers a subi de nombreuses fluctuations dont il faut chercher le secret tantôt dans des perturbations locales, tantôt dans des causes générales. Au lendemain des traités, en 1861, on se plaignait que la guerre n'eût en rien augmenté les débouchés et que l'ouverture de nouveaux comptoirs n'eût servi qu'à détourner la clientèle dans les anciens établissemens sans en procurer une nouvelle à l'Europe. La rébellion des Taï-pings sévissait alors dans toute sa force, et les marchandises ne pouvaient arriver, à travers les bandes de pillards et d'incendiaires, jusqu'aux ports d'embarquement. Mais, par un singulier retour des choses d'ici-bas, cette rébellion, qui désolait le commerce de la Chine, allait faire la fortune de Shanghai. Cette ville fut en effet le foyer d'une insurrection partielle ainsi que toute la province du Kiangshu. Tout ce qui avait un patrimoine à défendre vint demander l'hospitalité sur la concession européenne, respectée par la révolte et défendue par les troupes anglaises. Des maisons bâties en toute hâte reçurent les réfugiés, que l'on comptait par centaines de mille ; les terrains acquirent un prix exorbitant ; tout le monde se fit entrepreneur de logemens. Le sort de la guerre venait d'amener dans la nasse européenne une riche capture que, pendant trois ans, on exploita sans vergogne. Il faut avoir vu, disent les témoins oculaires, Shanghai à cette époque, pour se faire une idée du mouvement qui l'animaient et de la fièvre des affaires en présence de ces consommateurs forcés, bloqués par les rebelles dans la ville européenne.

La fin de la révolte marqua aussi la fin de cette ère de prospérité violente. Le Chinois avait eu beau goûter pendant trois ans nos produits, il retourna, dès qu'il le put, à son foyer en cendres, laissant vides les maisons construites pour lui, dont les carcasses inutiles sont aujourd'hui en train de périr comme les carènes d'une flotte naufragée. Plus de locataires, plus de ressources pour payer les terrains achetés à crédit et les constructions élevées à force d'emprunts. La secousse avait été terrible; elle fut salutaire. On comprit qu'il fallait renoncer aux bénéfices extraordinaires, aux coups de bourse; qu'il fallait faire du commerce et non de la spéculation. Jusque-là, on avait tout osé : un négociant faisait venir une immense cargaison de tel ou tel article, sans connaître le moyen de l'écouler, et faisait fortune ou faillite suivant qu'il avait deviné juste. Deux maisons rivales envoyaient jusqu'à Singapore des steamers à fortes machines au-devant de la malle, pour rapporter avant son arrivée les dernières cotes des marchés anglais ou lyonnais, d'après lesquelles on pouvait spéculer à coup sûr.

Aujourd'hui le télégraphe, qui arrive à Shanghai de deux côtés, par voie de Sibérie et par voie des Indes, a changé la situation. Une concurrence plus vaste s'est établie; l'Europe a produit en plus grande, en trop grande quantité, et la dépréciation qui s'en est suivie a diminué les bénéfices des intermédiaires. Les Chinois, de mieux en mieux renseignés sur l'état de la demande en Europe, ne fixent leur prix qu'à bon escient. Ils se font eux-mêmes importateurs ou exportateurs et s'approprient une partie des profits. En un mot, si le chiffre d'affaires n'a que faiblement diminué, les avantages personnels qu'en retiraient les fondateurs de Shanghai ont singulièrement déchu. Qu'on ajoute l'encombrement général du marché européen dans certaines années, la baisse des soies à Lyon, et l'on comprendra aisément d'où viennent les plaintes individuelles que l'on entend retentir de toutes parts et que l'éloquence des statistiques générales les plus consolantes ne calme pas.

L'histoire des *treaty-ports* n'est qu'une série de doléances, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Celles du gouvernement chinois ont eu longtemps pour objet la contrebande esfrénée qui se pratiquait; les douanes placées entre les mains des mandarins étaient si mal gérées qu'une bonne partie des entrées échappait à la surveillance et qu'une faible partie des recettes accusées parvenait jusqu'au trésor impérial. A la suite des traités de 1860, le produit des douanes fut affecté au paiement de l'indemnité de guerre fixée à 8 millions de taëls (ou 60 millions de francs); on n'avait pas réfléchi que, ces taxes étant uniquement levées sur le commerce étranger, c'était l'Europe qui allait faire les frais de l'indemnité qu'elle stipulait. Le cabinet de Pékin se montra aussitôt fort pressé de porter l'ordre

et l'exactitude dans cette administration, et ne crut pouvoir mieux faire pour cela que de la confier à des mains européennes. Sur le conseil de lord Elgin, un Anglais, M. Hart, fut placé en 1861 à la tête des douanes. Il est entouré d'un groupe nombreux d'Européens fort distingués, fort bien rétribués, recrutés parmi l'élément le plus actif des légations et des consulats, dont le personnel se trouve ainsi fort appauvri. Cette organisation fonctionne encore sous le même chef, qui est l'un des principaux personnages de la Chine officielle ; elle a donné lieu au début à toute sorte de récriminations de la part des négocians étrangers, gênés dans leurs habitudes ; elle est reconnue aujourd'hui comme excellente et peut donner une idée de la sagesse du gouvernement chinois, qui sait faire violence à sa haine des barbares toutes les fois qu'il y voit son avantage. Le tarif des droits fixes établis par le traité de 1860 est d'ailleurs très modéré et peut passer pour le moins protecteur du monde. Si on le compare avec le prix moyen auquel se vendent en Chine les objets sur lesquels il porte, on trouve que les droits représentent :

Pour l'opium. . . . .	6 3/4 pour 100 de la valeur.	
Pour les cotonnades supérieures . . . . .	6 7/10	—
Pour les cotonnades inférieures . . . . .	4 7/10	—
ou, suivant la qualité. . . . .	3 à 5	—
Pour les lainages supérieurs . . . . .	3 à 5 1/2	—
Pour les lainages inférieurs. . . . .	2 à 3 1/2	—
Pour les métaux . . . . .	5 1/2	—
Pour le thé noir. . . . .	11 4/10	—
Pour le thé vert. . . . .	8 6/10	—
Pour la soie grège. . . . .	2 8/10	—
Pour les allumettes . . . . .	5	—
Pour l'horlogerie . . . . .	5	—

En outre une série d'articles sont exempts de droits, quoique certains d'entre eux constituent une branche de commerce assez considérable. De ce nombre sont les denrées alimentaires destinées aux consommateurs européens, le tabac à fumer, les spiritueux, la parfumerie et la droguerie.

Une fois débarquées et retirées de la douane, les marchandises étrangères ne devraient plus acquitter, pour pénétrer dans l'intérieur, que le droit de transit stipulé par l'article 23 du traité. Moyennant le paiement de ce droit, toute marchandise de provenance européenne ou à destination d'un comptoir européen est affranchie en principe de toutes les taxes connues sous le nom de *li-kin*, exigées à chacune des barrières qui couvrent la Chine d'un réseau de douanes intérieures. Il fallait en effet assurer la liberté de circulation aux produits du commerce étranger et de l'industrie indigène, sans quoi l'ouverture des *trade-ports* n'eût été qu'une



vaine comédie. Ces droits de transit, d'ailleurs très modérés, s'élèvent à la moitié du tarif douanier et à 2 1/2 pour 100 sur les objets exempts du droit d'entrée ou de sortie. Toute marchandise étrangère voyageant vers l'intérieur doit être accompagnée d'un passavant délivré par la douane du port de débarquement; toute marchandise indigène se rendant vers un *treaty-port* pour le compte d'un étranger doit se munir d'une semblable passe à la première barrière qu'elle rencontre. L'opium seul est excepté de cette mesure protectrice. Il ne peut voyager dans l'intérieur que comme propriété chinoise et sous le coup de toutes les taxes qu'il peut plaire aux mandarins de lui imposer. Chaque caisse, dit-on, supporte environ 20 livres sterling d'impôts divers avant même de quitter le port; s'il en est ainsi sous les yeux du consul anglais, on peut juger du sort qui attend ce produit dans l'intérieur.

Mais il s'en faut de beaucoup que les dispositions des traités relatives au transit soient scrupuleusement exécutées. A la vérité, dans les districts du nord et dans la province de Kwangtung, les *li-kin* ou taxes de barrières sont si faibles qu'il y a peu d'intérêt à en exempter la marchandise par l'acquiescement préalable du droit de transit, et il est juste d'ajouter que, dans la généralité des provinces, les convois protégés par le passavant régulier cheminent librement; mais, à l'inverse, dans les provinces du centre et sur le cours du Yang-tse-kiang, les produits qui font route vers les ports sont, en dépit de toutes les précautions prises par les expéditeurs, en butte à toute sorte de vexations et de contributions, et les plaintes à ce sujet n'ont fait qu'augmenter dans les dernières années. Non pas que le gouvernement chinois viole ouvertement l'article 23 du traité; mais, si les autorités locales ne perçoivent pas les *li-kin*, elles ont mille moyens de frapper la marchandise, soit en cours de voyage par des taxes spéciales et extraordinaires pour la guerre, pour l'indemnité de guerre, pour l'anéantissement de la rébellion, pour la reconstruction des digues d'un canal ou d'un fleuve, ou bien entre les mains du producteur et avant toute prise de possession européenne, de sorte que les passes et les acquits ne servent tout au plus qu'à éviter les retards, mais n'assurent pas la franchise.

Aux plaintes des étrangers, le gouvernement chinois répond qu'ils ne sauraient sans abus s'ingérer dans ses affaires intérieures en critiquant des taxes générales ou locales dont il lui plaît de frapper toute une catégorie de produits. Il ajoute, la plupart du temps, que les prélèvements taxés d'arbitraires ont porté sur des marchandises qui se couvraient d'un nom européen pour arriver aux ports de la côte, en réalité, au compte d'un négociant indigène. Tout dernièrement, la suppression des *li-kin* était au nombre des conditions dont



le ministre d'Angleterre à Pékin, M. Wade, avait déclaré au Tsung-li-yamen qu'il faisait la rançon du meurtre de M. Margary (1).

Mais, il faut bien le reconnaître, la mauvaise volonté du pouvoir central n'est pas, en cette matière, le seul obstacle à renverser; l'insuffisance des revenus du trésor et l'absence de direction centrale dans l'administration des finances publiques sont les difficultés fondamentales, qu'il faudrait préalablement vaincre avant de donner satisfaction aux étrangers. Les Chinois oseront-ils mettre un Européen à la tête de leurs finances comme il l'ont fait pour leurs douanes? C'est peu probable, et cependant ce serait le seul moyen d'y mettre un peu d'ordre.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul changement à l'état existant que réclame le commerce européen. Outre certaines modifications au tarif, il insiste surtout sur les moyens d'accélérer et de resserrer les relations commerciales, sur la création de voies ferrées, de lignes télégraphiques et de services réguliers de navigation fluviale, enfin sur le droit pour les étrangers de s'établir dans l'intérieur du pays. Mais le gouvernement de Pékin ne se soucie nullement de fortifier des liens qui lui semblent des chaînes et de hâter le développement du commerce avant que les industries nationales soient en état de supporter la concurrence.

Paraître en voie de progrès aux yeux de l'Europe est le moindre des soucis et la dernière des préoccupations des Chinois. Nous sommes volontiers portés à les regarder comme des barbares obtus et pétrifiés, parce qu'ils n'admirent pas sans réserve tous les produits de cette civilisation dont nous sommes si fiers. Notre orgueil s'indigne, et notre rancune nous égare. Il faut en convenir; leurs hommes d'état nous jugent froidement, nous, nos machines, nos engins, nos idées, nos besoins et tout l'attirail branlant et compliqué de notre existence européenne; ils ne se trompent ni sur les mérites ni sur les misères de nos sociétés occidentales, ni sur le degré d'aptitude de leurs compatriotes à notre genre de vie moderne. Ils n'ont pas d'illusions sur nous et n'en ont guère sur eux-mêmes. Ils savent à quoi s'en tenir sur notre fausse grandeur comme sur leur force et leur faiblesse réelles. Chacun d'eux est doublé d'un philosophe aussi dédaigneux de l'opinion des *barbares* qu'il est peu friand de leur contact, et ne goûtant, de leur commerce forcé, que le profit positif qu'il en peut retirer. Malgré quarante ans d'*intercourse*, deux invasions, trois traités léonins, une prodigieuse décomposition et une caducité manifeste, la Chine s'appartient encore et a résolu de s'appartenir toujours en présence de l'Europe impatiente et impuissante.

(1) Le traité de Che-fou, conclu à la suite de laborieuses négociations, a en effet supprimé les *li-kin*, en principe.

## IV.

Au Japon, les négocians ont trouvé un terrain plus accessible, quoique moins sûr qu'en Chine, et rencontré, dans la population, à la fois moins d'aptitude et plus de complaisance. Il manque en effet au Japonais la plupart des grandes qualités commerciales, l'ordre, la méthode, la sûreté du coup d'œil, l'esprit large et l'économie; mais il a en revanche une intelligence très vive et très ouverte, un grand amour des nouveautés, un certain empressement à satisfaire l'acheteur, une vraie hardiesse de spéculation; de telle sorte que s'il fait médiocrement ses affaires, il aide les autres à faire les leurs. On ne trouverait pas cinq ou six millionnaires parmi les indigènes, et une fortune de 50,000 dollars passe chez eux pour considérable; mais plus d'un négociant européen a fait fortune à leurs dépens, tandis que peu de Chinois se sont ruinés en traitant avec les Européens. D'une manière plus générale, tandis que le commerce enrichit la Chine, il appauvrit le Japon, qui exporte beaucoup moins qu'il n'achète et se dépouille ainsi de son numéraire.

Les articles du commerce d'importation sont plus nombreux qu'en Chine. Il faut placer en premier lieu les tissus de toute sorte, indiennes, calicots, flanelles, tricots, velours, lainages, couvertures, qui s'élèvent ensemble, en 1875, à 14,847,205 piastres (1). Les métaux figurent pour 1,164,963 piastres; les armes et munitions pour 44,576. Les articles divers, comprenant la verrerie, la pharmacie, l'horlogerie, le pétrole, les machines, la chaussure, la coiffure, le savon, le cuir, le vin, la bière, les denrées alimentaires, atteignent le chiffre de 8,546,835 piastres. Enfin, sous le nom de produits d'Orient, les statistiques révèlent l'importation d'une somme de 4,863,488 piastres de marchandises d'origine chinoise, consistant principalement en sucre et coton. Parmi les tissus, l'Angleterre fournit le plus gros contingent des cotonnades, mais la France expédie en grande quantité des mousselines de laine qui conviennent parfaitement au goût indigène. Le cuir, les chaussures, le pétrole viennent d'Amérique, les machines de Glasgow et des ateliers des forges et chantiers où elles sont fabriquées sur commande, l'horlogerie de Suisse, le savon, la parfumerie, la droguerie de France et de Hollande, la bière d'Angleterre. La plus curieuse des révélations de cette statistique, c'est la quantité de produits chinois qui se fraient un chemin jusqu'au marché japonais. Presque toutes les industries européennes y ont un débouché plus ou moins considé-

(1) La piastre mexicaine, dont la valeur intrinsèque est de 5 fr. 15, sert à toutes les transactions internationales en Chine et au Japon. Son cours, après avoir atteint 5,85, est tombé à 4,50.

nable, depuis le fabricant de vélocipèdes jusqu'au marchand de parapluies à bas prix.

Les principaux objets d'exportation sont la soie grège et le thé, le premier atteignant en 1875 5,739,691 piastres et le second 6,915,692. Viennent ensuite les graines de ver à soie pour 474,921 piastres, le cuivre pour 425,160, le tabac pour 201,148, la cire végétale, le camphre, le charbon, le poisson sec, le riz pour 1,874,942, et des articles divers s'élevant à 2,384,890 piastres, parmi lesquels il faut ranger les laques et les porcelaines. Quand on examine en détail les tableaux d'où sont extraits ces chiffres, on y remarque beaucoup moins de fixité que dans les documens correspondans relatifs à la Chine. Le commerce a ici des allures moins régulières et quelquefois capricieuses; il subit les fluctuations du sentiment public et reflète l'engoûment qui se produit tantôt pour un article, tantôt pour un autre, un jour pour les lapins aux longues oreilles, le lendemain pour les chapeaux de haute forme. Une seule colonne de ce tableau reste invariablement composée de même, c'est celle des exportations, qui ne changent pas plus de nature qu'elles ne s'accroissent. En d'autres termes, les ressources demeurent les mêmes, limitées et médiocres, mais les achats augmentent et les fantaisies se multiplient.

Nous ne dirons qu'un mot de chacun des produits indigènes et des conditions de leur vente. La soie, par sa nature d'article de luxe, est sujette à de grandes variations, et souffre de toutes les catastrophes qui forcent le monde à serrer les cordons de sa bourse. En 1868, au moment où l'insurrection des Taï-pings entravait la production chinoise, elle se vendait 880 dollars le picul (60 kilogrammes). Mais depuis les événemens de 1870 elle a subi une dépression considérable; elle est tombée en 1874 à 500 dollars; puis elle a repris en 1876 des cours plus élevés. Pourtant les quantités exportées n'ont pas cessé de diminuer. Outre la concurrence chinoise, qui, jetant sur le marché 80,000 balles par an, écrase sans peine les 13,000 balles du Japon, la soie subit d'autres causes de dépréciation. La première est le fléau du grainage qui s'est exercé jusque dans ces dernières années; les producteurs japonais, alléchés par de gros gains, vendaient aux sériculteurs européens, pour en faire des élèves, leurs meilleurs œufs de ver à soie, ne gardant pour leurs propres magnaneries que ceux de qualités inférieures; le mérite de leurs cocons et de leur soie s'en ressentait nécessairement l'année suivante; ils avaient, comme Panurge, « mangé leur bled en herbe. » A cette cause de dépréciation s'en ajoutait une autre; les fileuses japonaises, en se hâtant de beaucoup produire pour suffire au marché, se gâtaient la main. Heureusement le commerce des graines a complètement cessé; les cartons,



après s'être vendus 4 dollars, sont tombés à presque rien, par suite de la cessation de la demande, et les éleveurs japonais n'en feront plus; le gouvernement s'occupe d'améliorer la culture du mûrier et la confection de la soie. Il a institué à Yédo une école de sériculture, et à Tomyoka, par les soins de M. Brunat, une filature très importante. Il compte vulgariser une méthode et des mécanismes plus perfectionnés que les engins primitifs dont se servent les paysannes.

C'est aux États-Unis que se rend tout le thé exporté du Japon; il y obtient, grâce à son bon marché et à une préparation spéciale, un grand succès. Mais, comme il est arrivé pour la soie, les producteurs ont voulu forcer leur récolte, ils ont jeté sur le marché des feuilles cueillies et séchées à la hâte, en si grande quantité que la marchandise s'est trouvée dépréciée. D'ailleurs l'Amérique ne peut consommer au-delà de ce qu'elle importe actuellement, et, comme elle est le seul client du Japon, beaucoup de planteurs japonais renoncent à cette culture, faute de débouchés rémunérateurs. On sait que le thé japonais, d'un usage universel dans le pays même, ne possède aucune des qualités de goût, de couleur et de parfum du thé chinois, et n'aurait aucune chance de lui faire concurrence en Europe.

Le tabac s'exporte peu. Les manufactures européennes en achètent cependant annuellement quelques manques destinées à faire des mélanges. 2,640,000 livres seulement sortent des ports sur une production de 52 millions de livres japonaises. Comme le tabac, le riz et le *saki* ou eau-de-vie qu'on en retire se consomment sur place. L'exportation du riz n'est d'ailleurs pas libre; elle est soumise au bon plaisir du gouvernement, qui tantôt l'autorise et tantôt l'arrête, suivant qu'il y a ou non surabondance, mais de manière à ne laisser jamais s'élever le prix de la denrée. On calcule que près de 2 millions d'hectares de rizières produisent 27 millions de kokous (ou 48 millions d'hectolitres), dont 66,000 (ou 118,500 hectolitres) seulement sont exportés. C'est la première de toutes les cultures aux yeux des Japonais; pas un pouce n'est perdu des terres arrosées où il peut pousser; mais, faute de confiance dans l'utilité des autres céréales, d'immenses plateaux où elles pourraient prospérer restent incultes et déserts; le jour où ces terres seraient mises en valeur, elles pourraient servir de grenier aux pays voisins et à l'Europe elle-même.

La production du charbon, tiré principalement des mines de Takasima (près Nagasaki), va en augmentant: elle était en 1873 de 93,000 tonnes, elle est aujourd'hui de 174,000. La mine de Takasima n'est pas seulement la plus abondante et la mieux exploitée, c'est la seule qui fournisse un charbon de bonne qualité, brûlant



sans encrasser les machines et ne donnant que 8 1/2 parties de cendres.

Le tableau suivant montre comment s'établit la balance entre le Japon et l'Europe :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL.
1871	17,745,605	19,184,805	36,930,410 piastres.
1872	26,188,441	24,294,532	50,482,973 —
1873	27,440,068	29,660,994	48,105,062 —
1874	24,223,629	20,001,637	44,225,266 —
1875	29,467,067	18,014,890	47,481,957 —
1876	23,681,416	27,233,013	50,914,429 —

On voit par ces chiffres qu'à part la dernière année, où le marché des soies a subi des fluctuations tout à fait extraordinaires, par suite des craintes qu'inspirait la récolte française, le chiffre des importations a constamment augmenté par rapport à celui des exportations. Comme corollaire, l'exportation des métaux précieux et de la monnaie d'or est devenue chaque année plus considérable : elle a atteint, en 1875, 13 millions 33,771 piastres. Si l'on compare l'importance respective du commerce japonais et chinois, on trouve que l'un est à l'autre comme 250 millions de francs sont à 1,188 millions, c'est-à-dire un peu plus de 1/5.

Les documens émanés des douanes japonaises n'indiquant ni la provenance ni la destination des diverses marchandises, il est impossible de se rendre exactement compte de la part que prend chaque nation dans ces échanges. On peut cependant s'en faire approximativement l'idée par le tableau des différens pavillons sous lesquels ont voyagé les marchandises de toute sorte. Voici ce tableau pour l'année 1876 :

PAVILLONS.		
Anglais	356 navires.	301,832 tonnes.
Américain	167 —	237,182 —
Allemand	45 —	15,370 —
Français	38 —	47,803 —
Russe	29 —	10,273 —
Danois	10 —	4,180 —
Suédois	9 —	5,124 —
Chinois	9 —	5,799 —
Hollandais	2 —	2,683 —
Hawaie <sup>p</sup>	1 —	473 —
	<hr/> 666 navires.	<hr/> 630,719 tonnes.

La navigation a subi un ralentissement sensible, puisqu'en 1875 831 navires tonnans 951,523 tonnes et en 1874 899 navires jaugeant 969,942 tonnes étaient entrés dans les différens ports. En revanche, des compagnies japonaises se sont formées pour l'ex-

exploitation des lignes de la côte et de la ligne entre Yokohama et Shanghai, en touchant à Osaka et Nagasaki. Après de longs mois d'une concurrence ruineuse, la compagnie américaine du *Pacific-Mail*, qui faisait le même trajet, a vendu sa flotte aux Japonais, qui font désormais seuls le service postal, mais ne réalisent, comme toujours, que des pertes sur une entreprise montée à trop grands frais.

En résumé, l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne et la France sont les principales puissances intéressées au commerce japonais; le Japon demande une infinie variété d'articles à l'industrie européenne et lui offre en échange ses produits agricoles: la soie et le thé. Quant à ses industries nouvelles, malgré la place qu'il essaie de leur donner dans les expositions continentales, elles ne lui rapportent pas encore de quoi couvrir les frais d'installation, et les anciennes n'ont d'importance qu'au point de vue de l'art, témoin les chiffres d'exportation suivans : bronzes, 6,808 piastres; laques, 115,225 piastres; porcelaines, 19,870 piastres. En ajoutant ce qui échappe à la douane, c'est à peine si les bénéfices des arts industriels représenteraient un million de francs.

## V.

En passant de Chine au Japon, les Européens y ont transporté les habitudes commerciales et le genre de vie qu'ils avaient contractés en Chine. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver dans les factoreries de Yokohama, avec moins de luxe et moins de grandeur, les mêmes mœurs qu'à Shanghai, légèrement modifiées par la différence de caractère entre les Chinois et les Japonais. L'emploi des intermédiaires, quoique général, est ici moins nécessaire, parce que le négociant japonais ne refuse pas d'entrer en rapports directs avec l'Européen. Cependant, tout chef de maison étrangère a son *banto!* qui lui sert d'intermédiaire et de courtier auprès des indigènes, et en même temps un *compradore* chinois qui tient les comptes-matières, garde les clés du *godown* (magasin) et surveille les employés japonais. Tandis que le *compradore* fait peu à peu sa fortune, le *banto* amasse généralement peu; mais il exerce son intelligence, étend ses connaissances, et quitte souvent son patron pour tenter les affaires, ou parfois, changeant de terrain, pour se lancer dans la politique; on en a vu en passe de devenir ministres.

Quand on parcourt les rues de Benten, il n'est pas rare de voir un étranger, assis sur les nattes qui garnissent la boutique d'un marchand de soie, de thé ou de laques, discuter avec son hôte et faire ses achats lui-même; mais c'est rarement ainsi que se font les grandes affaires: elles passent d'ordinaire par plus de mains. Au-

trefois c'étaient les *karo* des daïmios qui venaient avec des inter-prètes s'aboucher avec nos résidens pour leur acheter des armes, des munitions, des équipemens et mille fantaisies ; ils engageaient leur prince à son insu, quelquefois en falsifiant son sceau, et leurs successeurs refusaient de satisfaire à de pareils contrats. Aujourd'hui les grandes fournitures à faire au gouvernement se traitent encore sous le manteau de la cheminée par l'intervention des vice-ministres, de leurs secrétaires et des subalternes de ceux-ci, sans qu'aucun s'abstienne de percevoir son tribut. Quant aux commandes faites par des particuliers, nos négocians ne les acceptent plus que sur de bonnes garanties déposées dans leurs *godowns* et facilement réalisables.

Le commerce de détail tient une grande place à l'importation, et repose sur une coutume qui dérouté un peu nos habitudes d'esprit et qu'on pourrait appeler, si le mot n'était barbare, le polymorphisme du trafic. Nous sommes habitués à trouver un seul et même genre d'articles chez un même boutiquier ; ici des porcelaines, là des étoffes, ailleurs des denrées alimentaires. Il n'en est pas de même chez les débitans japonais ; ils étalent ensemble et pêle-mêle tous les objets de provenance européenne ; il n'est pas rare de voir, dans la même montre, des lampes à pétrole, des boîtes de sardines, des caleçons de tricot, des chapeaux de feutre, des cigares, du savon, de la bière, des vins frelatés, des brosses à dents, et des lithographies. Les indigènes ne font en cela qu'imiter les *store-keepers* de Yokohama, qui tiennent tous de véritables bazars où tous les articles sont confondus. Une seule spécialité ne suffirait pas en effet, vu le petit nombre de consommateurs soit européens, soit japonais, à défrayer un commerce. Le petit débitant d'Yédo ou des grandes villes de l'intérieur vient donc faire à Yokohama sa pacotille, et la vend comme ces colporteurs qu'on rencontre dans nos provinces avec un magasin roulant. Souvent le négociant européen, las d'attendre l'écoulement d'un stock excessif, vide son magasin dans l'échoppe d'un petit débitant japonais et lui livre la marchandise en dépôt, sauf à lui demander compte à un taux très modéré des objets vendus. C'est ainsi qu'on achète parfois au rabais, dans les rues d'Yédo, des articles qu'on paierait plus cher à Paris, sortant de la même fabrique. C'est l'importateur en pareil cas qui supporte la perte ; quant aux intermédiaires, ils ne réalisent que des bénéfices.

Les achats de marchandises destinées à l'exportation sont bien plus sujets à la nécessité des intermédiaires. Il est interdit aux Européens de pénétrer dans l'intérieur. C'est là qu'il faudrait aller trouver le producteur ; or le chemin est barré par les traités : le producteur, il est vrai, dirige ses récoltes sur les ports, mais, ignorant



les conditions réelles du marché, il subit celles que lui font les décrets, les courtiers et les accapareurs. En effet, malgré les stipulations contraires des traités, le gouvernement se croit en droit d'arrêter ou de restreindre la vente de certains produits, pour le plus grand bien des industries sans doute et pour empêcher les prix de s'avilir, mais au grand embarras des industriels qui se trouvent gênés pour l'écoulement de leur production. D'autre part, les courtiers font aisément la loi aux habitans de l'intérieur, qui ne peuvent sans de grandes dépenses venir à Yokohama faire eux-mêmes leurs affaires. Enfin des sociétés indigènes se sont formées, avec l'encouragement du cabinet, dans le dessein d'accaparer certaines denrées et de s'interposer entre le vendeur et l'acheteur pour leur dicter des conditions factices. Ces corporations font main-basse sur tous les arrivages de l'intérieur : en vain le paysan essaierait de se soustraire à leur pression, il est assailli de conseils, aidé parfois de secours pécuniaires et devient l'homme-lige de la « guilde. » De tels procédés sont la mort du commerce sur lequel ils s'exercent, mais il s'en faut que les Japonais aient compris encore le dogme de la liberté en pareille matière; quand ils ont tiré d'un homme une corvée et d'une industrie florissante une taxe, ils croient avoir fait merveille. Il leur a toujours manqué, parmi leurs ministres, un économiste qui sût se détacher des préjugés répandus, rompre avec la tradition des pots-de-vin et débarrasser le commerce des entraves qui en paralysent l'essor. Celui-là ferait plus pour son pays en quelques années que ne saurait faire en un demi-siècle la politique opposée.

Ces difficultés ne sont pas les seules que rencontre le trafic international. S'il n'existe ni tarifs élevés de douanes, ni droits de transit dans l'intérieur, comme en Chine, l'instabilité de la plupart des maisons japonaises constitue un grand désavantage. C'est en vain que pour traiter avec sécurité on leur demanderait des hypothèques; le défaut de publicité et le danger de trouver toujours un créancier occulte inscrit avant soi ôte toute valeur aux sûretés immobilières. Reste donc le nantissement exigé pour couvrir le négociant européen des différences qu'il peut avoir à subir; les Japonais sont moins commerçans que joueurs, et bien souvent ne déposent un gage que pour se procurer les fonds nécessaires à des spéculations de hasard sur les cours des marchandises.

Une autre plaie des relations commerciales, c'est la variabilité du change de la piastre et la rareté de la monnaie métallique indigène. La baisse de la piastre a été la cause de vrais cataclysmes survenus dans le commerce lyonnais. La quotité des bénéfices réalisables sur certaines marchandises telles que la soie est en effet si minime que, pour la changer en perte, il suffit de quelque dépression dans les cours des monnaies. Le mieux est alors de s'abstenir d'entamer au-



cune négociation, et c'est le parti que prennent tous ceux qui peuvent faire face à leurs frais généraux. Les autres essaient de liquider. Rien ne peut donner une preuve plus manifeste de l'état d'inertie du marché que la suppression récente de l'agence du Comptoir d'escompte à Yokohama. L'état général des diverses branches du commerce est loin d'être satisfaisant. L'Europe a concentré sur ce pays trop d'efforts pour ne pas se ressentir dans une certaine mesure de sa prospérité ou de sa détresse, et l'étude des intérêts européens appelle nécessairement l'examen des causes qui modifient la situation commerciale du Japon.

Indiquons d'abord celles qui sautent aux yeux. La première est l'encombrement du marché par un stock énorme de produits européens qui grossit sans cesse, les fabricans ne pouvant se résoudre à arrêter leurs ateliers et expédiant toujours sans savoir s'ils vendront. Le pays est pauvre, le nombre des acheteurs est limité à la population des villes, et, quoique séduits par toutes nos nouveautés, les Japonais, obligés de serrer les cordons de leur bourse, les regardent d'un œil d'envie sans les acheter. Quelques anciens daïmios consacrant leurs rentes à des fantaisies exotiques ne sont pas une clientèle, et le peuple ne peut aborder que des articles d'un extrême bon marché. Si du moins on pouvait remporter et rembarquer les marchandises refusées pour les offrir ailleurs ! Mais elles ont supporté en entrant des droits de douane qui s'élèvent à 5 pour 100 sur les bois, le charbon, les machines à vapeur, le zinc, le plomb, l'étain, les étoffes de coton et de laine, à 35 pour 100 sur les liqueurs enivrantes et 20 pour 100 sur tous les autres objets. A la sortie, elles subiront encore un droit de 5 pour 100. Ce n'est pas ainsi grevées qu'elles pourront affronter les hasards d'un autre débouché. Le remède consisterait à introduire l'usage du *drawback* à la douane japonaise et à restituer au réexportateur le droit perçu à l'importation. Mais il faudrait pour cela le consentement du gouvernement, qui ne se prête pas à cette modification des traités, trouvant sans doute, avec plus de raison apparente que de sagesse réelle, qu'il n'y a pas d'inconvénient pour lui à voir se multiplier les offres au-delà de ses demandes.

La seconde cause de marasme est l'incapacité où se trouve le Japon de produire assez pour faire face à la demande européenne. Tandis qu'on lui offre plus qu'il ne peut consommer, il ne peut vendre de quoi payer sa dépense annuelle, solde la différence à son détriment en espèces et se ruine. « Un pays, dit Montesquieu, qui envoie toujours moins de marchandises qu'il n'en reçoit se met lui-même en équilibre en s'appauvrissant : il recevra toujours moins, jusqu'à ce que, dans une pauvreté extrême, il ne reçoive plus rien. » L'absence de numéraire est une gêne considérable dans les

négociations avec les Européens, qui ne sauraient que faire du papier-monnaie garanti par le mikado. Il faudrait, pour remédier à cette difficulté, chaque année plus grave, trouver une nouvelle source de richesse et un nouvel objet d'échange, ou apprendre à se passer des Européens en fabriquant sur place les objets manufacturés qu'on leur demande; ce sont les deux moyens auxquels on a recours par l'exploitation des mines et la création de plusieurs industries nationales. Mais les mines semblent infiniment moins riches qu'on ne l'avait cru, et peu d'entre elles sont en état, quant à présent, de donner des produits rémunérateurs (1); quant aux industries nouvelles, elles ne peuvent fonctionner qu'en ayant recours à l'Europe pour leurs agencemens et leurs mécanismes, aux ingénieurs étrangers pour leur direction, et elles ne fonctionnent qu'à perte. Le Japon peut, il est vrai, fabriquer aujourd'hui des canons et frapper des *yen* (piastres de 5 francs), mais il gagnerait à acheter ses batteries au Creuzot et à faire frapper sa monnaie à San-Francisco. Il est en un mot hors d'état de tenir tête à l'Europe et de résister à la concurrence du bon marché qu'elle lui oppose.

A ces maladies économiques, il se trouve toujours des médecins de bonne volonté qui proposent leur remède empirique, et l'idée de garantir les produits indigènes par un système protecteur n'a pas manqué de partisans. Mais ce n'est pas alors qu'il se lance dans les nouveautés qu'il sied au Japon de s'encombrer de cette vieilleries jugée et rejetée par l'Europe : il lui serait beaucoup plus profitable d'accepter franchement la loi naturelle de l'échange, et, laissant de côté des industries qu'il ne peut acclimater chez lui, de développer la seule qui lui convienne, l'agriculture, pour acheter au dehors ce qu'il ne fabriquera jamais à bon compte. Quant aux vieilles industries nationales, telles que la laque, la porcelaine, les tissus de soie, le bronze, leur premier élément de succès est une originalité de conception et un fini d'exécution qui diminuent chaque jour et risquent de se perdre. Ce n'est pas en effet impunément qu'on passe de la culture des arts aux préoccupations mercantiles, et du souci exclusif du mérite esthétique au calcul des profits et du rendement. Le goût s'altère, la précipitation engendre la négligence du détail et une médiocrité insupportable dans des articles de luxe.

Le contact étranger a déterminé au Japon une révolution économique dont il est difficile de calculer dès à présent les dernières conséquences, mais dont on peut dire qu'elle a déjà bouleversé le pays. Institutions politiques, classifications sociales, mœurs, reli-

(1) Nous aurons occasion d'entrer à ce sujet dans quelques détails à l'aide des documents fournis sans doute par la section compétente de l'exposition.

gions, tout y est remis en question. Tandis que les étrangers se plaignent qu'une barrière les empêche de pénétrer dans le pays et de le transformer plus vite, les Japonais s'indignent de voir la prépondérance acquise chez eux par ces nouveaux venus, qu'ils qualifiaient tout haut de barbares, il n'y a pas longtemps. Aux demandes d'ouverture complète, ils répondent en sommant les étrangers de renoncer à la clause d'exterritorialité et de se soumettre aux tribunaux indigènes, ce que ni l'orgueil ni la prudence européennes ne sauraient admettre. Cependant, pour montrer à leurs hôtes occidentaux qu'ils ne sont plus rebelles à la civilisation et qu'ils ont droit d'être traités sur le pied de l'égalité internationale, il n'est point de sacrifices que ne s'imposent les Japonais, masquant, à grand'peine, l'état réel de leur pays derrière le décor de fantaisie et l'européanisme de convention qu'ils étalent dans les ports accessibles à nos navires. Au milieu de cette confusion, la prospérité de l'empire est sans cesse menacée, et l'influence étrangère, qui pourrait sous une bonne impulsion profiter à toute la nation, ne fait que mettre sa sécurité en péril.

On ne peut envisager ce spectacle sans se rappeler et répéter les paroles par lesquelles Engelbert Kœmpfer terminait au xvii<sup>e</sup> siècle l'histoire des mœurs et des institutions japonaises, alors que la barrière qui les protégeait contre l'étranger venait de s'élever de toute sa hauteur : « Civils, obligeans et vertueux, pourvus abondamment de tous les besoins de la vie et jouissant avec cela des fruits de la paix et de la tranquillité, une suite si continuelle de prospérités doit les convaincre nécessairement, lorsqu'ils font réflexion sur la vie libertine qu'ils menaient auparavant, ou qu'ils consultent les histoires sur les siècles les plus reculés, que leur pays ne fut jamais dans une situation plus heureuse qu'à présent qu'il est gouverné par un monarque despotique et arbitraire, fermé et gardé de tout commerce et de toute communication avec les nations étrangères. » Mais ce n'est pas à l'Europe de se montrer aujourd'hui gardienne plus attentive de l'isolement des Japonais que les Japonais eux-mêmes. Ils ne négligent aucune occasion de se faire admettre dans le concert des nations civilisées. Ils viennent avec entrain prendre part à nos luttes économiques, et l'importance qu'ils ont donnée à leur exposition actuelle dit assez qu'ils ont voulu attirer sur eux l'attention de l'Europe et provoquer sur l'état de leur industrie un jugement que nous essaierons prochainement de formuler.

---

---

LA

# BANQUE DE FRANCE

## PENDANT LA COMMUNE

---

IV<sup>1</sup>.

L'INCENDIE DU PALAIS-ROYAL ET LA FIN DES DÉLÈGUÉS.

---

CHAP. XIV. — L'INCENDIE DU PALAIS-ROYAL.

La journée du mardi 23 mai fut spécialement pénible pour Paris; les incendies ne flambaient pas encore, les grands massacres n'avaient point commencé, les otages n'étaient que prisonniers, l'exaspération et l'implacable colère n'avaient point envahi nos soldats; mais le cœur des Parisiens était singulièrement oppressé, car l'on ne savait rien de précis sur les mouvemens de l'armée française, on ne comprenait pas alors le plan stratégique auquel elle obéissait, et l'on trouvait qu'elle s'attardait singulièrement dans les zones excentriques, laissant à la révolte tout le loisir de se fortifier dans la vieille ville, facile à défendre et pleine de refuges. A la Banque, fermée, presque prisonnière, quoique sur la défensive, ces impressions d'angoisse étaient plus poignantes peut-être qu'ailleurs, car on s'attendait à chaque minute à voir arriver les pantalons rouges, qui n'arrivaient pas. On était très énervé, silencieux, comme toutes les fois que l'on se trouve sous l'appréhension d'un danger inconnu.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1<sup>er</sup> et du 15 juin.



Il n'y avait pas eu, à proprement parler, de mouvemens de troupes fédérées aux environs de la rue de La Vrillière, mais bien des groupes de gardes nationaux dépenaillés avaient rôdé autour de la Banque et avaient jeté des regards peu rassurans sur ses portes closes. Plus d'un qui s'était naïvement imaginé que la commune, par le seul fait de son usurpation, allait enrichir « le prolétariat » se disait, en voyant la Banque intacte et bien gardée, que toute richesse était là et qu'il était bien dur de ne pas tenter au moins un coup de force contre des caisses si bien garnies. Il était trop tard; les fédérés qui eussent voulu l'attaquer n'étaient plus en nombre, et l'aspect de la Banque en armes les faisait réfléchir. Je crois pouvoir affirmer que le 23, dans un des états-majors de l'insurrection, il fut très sérieusement question de se précipiter sur la Banque, et, comme ils disaient dans leur grossier langage, de « la chambarder. » Un chef de légion qu'il est inutile de nommer, car il a échappé à toute recherche, mit fin à la discussion, en disant : « Il n'y a rien à faire par là; ils sont en nombre et prêts. Le vieux Beslay est avec eux, c'est un traître! »

Quelques vedettes placées sur les toits de la Banque annoncèrent vers cinq heures et demie du soir que l'on apercevait de lourdes fumées dans la direction du sud-ouest comme si un grand incendie eût éclaté dans les Champs-Élysées. En temps de guerre, un incendie partiel est un fait pour ainsi dire normal, et il n'y avait pas de quoi s'étonner; on crut que des baraquemens allumés par un obus brûlaient sur le champ de bataille et l'on n'attacha aucune importance à cet incident. On se préoccupait beaucoup plus de quelques détonations d'artillerie qui semblaient se rapprocher et indiquer que nos troupes cheminaient vers la place de la Madeleine. Cependant on levait involontairement la tête et l'on interrogeait le ciel; on n'y voyait rien que quelques nuées blanches doucement entraînées par le vent d'est; nul reflet rouge, car, le soleil se couchant le 23 mai à sept heures quarante-deux minutes, la nuit n'était pas près de venir. Ce fut vers neuf heures du soir, quand déjà le crépuscule avait fait place à l'obscurité, que l'on apprit, avec un sentiment d'inexprimable horreur, que les fédérés incendiaient les quartiers qu'ils étaient forcés d'abandonner.

Le docteur Latteux, attaché comme médecin au personnel de la Banque et faisant fonction d'aide-major dans le bataillon des employés, avait essayé le 22, au matin, de quitter le faubourg Saint-Germain qu'il habitait pour venir prendre son service à la rue de La Vrillière. Il lui avait été impossible de franchir les rues dépavées, encombrées de barricades, pleines de coups de fusil et balayées par des volées de mitraille. Retenu prisonnier par les fédérés, et res-

pecté en qualité de chirurgien, il avait établi rapidement une ambulance où il soignait les blessés, se conformant ainsi au devoir professionnel, qui ne peut, sous aucun prétexte, se préoccuper de la nationalité ou des opinions de celui qui souffre. Le docteur Latteux s'était pendant cette journée rencontré avec le colonel fédéré J..., qui commandait en chef les barricades du quartier. Le 23, la bataille se rapprocha, et la lutte se resserra de telle sorte autour des insurgés que ceux-ci comprirent que toute partie était perdue pour eux et qu'ils commencèrent à se débander. Le colonel J... faisait grand pitié; s'il ne pleurait de terreur, peu s'en fallait. Ses hommes, lui attribuant leur défaite, voulaient simplement le fusiller, en vertu de tous les articles du code communard; en outre il se doutait bien que, s'il tombait entre les mains des soldats français, il courait grand risque d'être expédié d'un coup de revolver au coin d'un mur; il se lamentait: — Que vais-je devenir? O major, sauvez-moi! — Le docteur Latteux ne fut point inexorable; il rasa lui-même ce malheureux, le revêtit d'habits bourgeois, et le cacha dans un appartement vide faisant partie d'une maison de la rue de Lille. Lorsque le docteur crut avoir placé son colonel en sûreté, il redescendit et recula d'épouvante. Le coup de clairon commandé par Émile Eudes l'assassin avait retenti dans la rue de Lille; à ce signal, les incendiaires s'étaient lancés dans les maisons, et les bonbonnes de pétrole répandues avaient été allumées. Marchant droit devant lui, le docteur avait pu traverser le Pont-Royal, le Carrousel, la rue Richelieu, franchissant les barricades grâce à son uniforme de chirurgien-major, et, malgré bien des périls, il avait réussi à pénétrer à la Banque.

Sauf les sentinelles disséminées en vigies dans les différens postes dont la garde leur était confiée, tout le personnel de la Banque était réuni dans la grande cour. Il y avait là non-seulement le sous-gouverneur et les chefs de service, les employés, les garçons de recette, les plantons, les ouvriers, mais les femmes et les enfans des fonctionnaires qui ont logement à l'hôtel de La Vrillière. C'était presque une foule, cinq ou six cents personnes au moins. L'arrivée du docteur Latteux et les sinistres nouvelles qu'il apportait produisirent une impression terrible. Il y eut comme un cri arraché à la colère, à l'inquiétude, au découragement. Ce fut une houle qui agita tous ces hommes; la plupart étaient mariés, ils pensaient à ceux qui leur étaient chers et dont ils ignoraient le sort, car ils étaient en permanence à la Banque et n'en sortaient plus depuis que la bataille avait dépassé les fortifications. Le cœur a dû faillir à plus d'un qui se demandait ce qu'au milieu de ce désastre sa femme ou son enfant allait devenir. Où était le devoir à cette

heure de péril suprême? près de la famille, ou dans la fonction acceptée? Il y eut certainement là, parmi ces honnêtes gens réunis, une minute d'angoisse et de doute qui fut atroce. Cinq ou six « habits gris » semblèrent se concerter rapidement, puis marchèrent vers le marquis de Plœuc; l'un d'eux lui dit d'une voix étranglée: — Monsieur le sous-gouverneur, nous habitons les quartiers incendiés, nos enfans, nos femmes, nos mères sont là-bas, dans les flammes; laissez-nous partir pour aller à leur secours. — M. de Plœuc était très ému, il répondit: — Je n'ai pas le droit de m'opposer à votre départ, vous pouvez donc quitter la Banque, mais je crois fermement que vous ne le devez pas. — Ce seul mot suffit à faire évanouir une faiblesse trop humaine pour n'être pas respectable. — C'est bien, monsieur le marquis, nous resterons. — Et tous restèrent. Nulle consigne n'avait été donnée aux portes; on était tellement sûr de cet excellent personnel que l'on n'avait même pas songé à défendre aux concierges de « tirer le cordon. » Pendant cette nuit lamentable, pas un seul employé ne quitta son poste. Tous, malgré l'angoisse qui les poignait, demeurèrent volontairement fidèles au devoir, prêts à se sacrifier au salut de la Banque. Nous excellons en France à nous moquer des « employés; » des faits analogues à celui que je viens de raconter ne sont cependant pas rares parmi eux, affirment leur dévoûment, et devraient nous apprendre à les respecter.

La nuit était venue, les teintes de pourpre dont le ciel était revêtu disaient assez que le docteur Latteux n'avait rien exagéré; de la Banque même on pouvait croire que toute la partie sud-ouest de Paris était en feu. Le ministère des finances, les Tuileries, la rue de Lille, le bas de la rue du Bac, projetaient des lueurs formidables qui, aperçues de Versailles, durent troubler jusque dans leurs moelles ceux dont la retraite précipitée avait, le 18 mars, livré Paris à la révolte victorieuse. Dans la Banque, on avait éteint les lumières, mais chacun veillait. Tout le monde levait les yeux en l'air, comme si l'on eût espéré reconnaître dans la marche des nuages rouges l'emplacement et la direction des incendies. Lorsque l'explosion des barils de poudre effondra la coupole des Tuileries et que l'on en ressentit la commotion qui glissa sous le sol comme un rapide tremblement de terre, cette foule atterrée, quoique résolue, poussa un cri sourd: — Ah! — Vers minuit, on entendit un bruit de lourde charrette qui ferrailait dans la rue Radziwill; des sentinelles signalèrent trois camions chargés de touries et de tonneaux, escortés par quelques fédérés. On ne fut pas long à crier: — Halte-là! au large! — Une forte patrouille sortit de la Banque en reconnaissance; les gardes placés aux fenêtres armèrent bruyamment leur



fusil. Les fédérés comprirent que la place allait promptement devenir plus chaude qu'il ne leur convenait; ils tournèrent bride, s'éloignèrent, et furent rejoints par une demi-douzaine de chenapans en uniforme qui, jusqu'alors, avaient occupé, sans danger, la barricade élevée au carrefour de la rue des Petits-Champs et de la rue La Feuillade. Ce chargement de pétrole était-il destiné à brûler la Banque de France, devait-il allumer le Palais-Royal du côté de la rue Beaujolais? Nous ne le savons pas; mais ce fut un avertissement que l'on écouta; M. de Plœuc fit immédiatement transporter dans les sous-sols accessibles et que l'ensablement de l'escalier des caves n'avait point obstrués les documens les plus importans de la Banque, c'est-à-dire les registres des procès-verbaux du conseil, les statuts, les registres d'inscription des actions, la statistique, les archives. Ce transbordement de paperasses volumineuses fut opéré très rapidement, avec autant d'ordre que de sang-froid.

Dans la cour, les femmes terrifiées s'agitaient et les petits enfans pleuraient, sans savoir pourquoi, parce qu'ils voyaient leur mère inquiète; M. de Plœuc se demanda s'il n'y aurait pas moyen de protéger ces pauvres créatures, de les faire sortir de Paris, qui devenait une fournaise toute éclatante de coups de fusil, et même, s'il se pouvait, d'obtenir quelque cartel de sauvegarde pour la Banque. Il alla trouver Charles Beslay et lui demanda de faire une démarche en ce sens auprès des membres de la commune. Beslay partit immédiatement pour l'Hôtel de Ville. C'était une ruche de frelons affolés; on se préparait à l'évacuer, le menuisier Pindy prenait ses dispositions pour l'incendier, au moment où la commune se retirerait, ainsi qu'on venait de le décider, sur la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement. Les estafettes galopaient sur la place; tous les chefs d'insurgés réclamaient du renfort; Delescluze, épuisé, suffisait à peine à signer tous les ordres qu'on lui présentait; le corps de Dombrowski venait d'être apporté et déposé sur un lit tendu de satin bleu dans une chambre qui avait été longtemps occupée par une des filles de M. Haussmann, et qu'à cause de cela on appelait « la chambre de Valentine; » tout le monde donnait des conseils, parlant à la fois, et chacun accusait volontiers les autres de trahison. Théophile Ferré, avec son nez de vautour, ses yeux et ses dents de loup, parlait à Gabriel Ranvier, qui demandait de « grands exemples, » à Raoul Rigault rouge du meurtre de Chaudey, à Émile Eudes, qui puait le pétrole du palais de la Légion d'honneur et de la Cour des comptes. Ce que ces quatre forçats de la revendication sociale concertaient entre eux, on l'apprit plus tard à la Grande-Roquette et à la rue Haxo. Charles Beslay fut ahuri; que venait-il faire dans la caverne de ces singes mâtinés de chats-tigres? C'était peine per-



due d'essayer de leur arracher une proie. Il en fut promptement convaincu. Nul ne voulait lui répondre, car, à cette heure d'extermination, nul, sans s'exposer à un soupçon de trahison, n'eût osé signer un ordre qui ne fût pas inhumain. Il parvint cependant jusqu'à Delescluze : — Est-ce donc vous qui avez ordonné d'incendier Paris? — Non, répondit le délégué à la guerre d'une voix à peine distincte, j'ai seulement recommandé de mettre le feu aux maisons qui gêneraient notre défense, ou dont l'incendie pourrait paralyser l'attaque de Versailles. — Lorsque Charles Beslay lui parla de faire évacuer les femmes et les enfans pour les soustraire au danger, Delescluze répondit simplement : — C'est impossible! — Il avait raison; une évacuation n'eût été praticable qu'à la faveur d'une suspension d'armes qu'aucun des deux partis en lutte n'aurait consentie.

Pour revenir à la Banque, Beslay passa par la rue de Rivoli; l'océan de flammes qui voilait l'horizon lui prouva peut-être qu'il ne suffit pas de parapher des décrets et de placarder quelques proclamations pour rendre les hommes heureux et ouvrir l'ère de la fraternité. Il était fort abattu lorsqu'il rentra à la Banque : — Il n'y a rien à espérer, dit-il au marquis de Plœuc, il n'y a plus de gouvernement, plus de commune; il n'y a plus rien, tout est perdu. — Comme il traversait la petite cour des caisses pour remonter dans son appartement, M. Mignot, lui montrant le ciel en feu, lui dit : — Eh bien! citoyen Beslay, la voilà, l'œuvre de votre commune! — Beslay laissa tomber sa tête dans ses mains et s'éloigna sans mot dire; mais au mouvement de ses épaules, on comprit qu'il sanglotait.

Vers quatre heures moins un quart du matin, des gens du quartier frappèrent violemment à la porte et dirent : — Le feu est à la Banque, à l'angle de la rue Baillif et de la rue Radziwill. On courut, on grimpa sur les toits, on regarda; c'était une fausse alerte, mais le Palais-Royal était en flammes, et les gerbes d'étincelles qui s'en échappaient avaient fait croire à des habitans de la place des Victoires que la Banque commençait à brûler. Les fédérés, que commandait le colonel Boursier, marchand de vin de profession, n'avaient pas voulu, en effet, quitter le Palais-Royal, « laissé en l'air » par l'abandon de la place Vendôme, sans l'incendier, et ils y avaient mis le feu avec beaucoup de méthode. Un premier ordre de détruire le palais fut expédié par le comité de salut public vers dix heures du soir, un second fut transmis à onze heures; celui-ci était signé E. Eudes et ainsi conçu : « Incendiez et repliez-vous sur l'Hôtel de Ville; en cas de refus, faites passer par les armes les officiers. » — On a dit que cet ordre avait été apporté par Lullier; cet alcoolique était, dans ses fréquens accès de folie furieuse,

très capable de se charger d'une telle mission, mais je crois que l'on s'est trompé. On a dû commettre quelque confusion en prenant son nom pour celui de L.-A. Leullier, colonel d'état-major, directeur des ateliers de pyrotechnie, installés, dans les premiers jours de mai, au Palais de l'Industrie. Ceci n'est qu'une supposition, mais elle me paraît fondée, et je dois me hâter de dire qu'aucun des documens que j'ai consultés ne prouve que Lullier ou Leullier ait été compromis dans l'incendie du Palais-Royal. Boursier suffisait; il y fut aidé courtoisement par le Polonais Kaweski, par le garçon-boucher-colonel Victor Bénot, qui vinrent lui donner un coup de main, après avoir brûlé les Tuileries et avant de mettre le feu à la bibliothèque du Louvre. Un camion chargé de bonbonnes de pétrole, traîné par une demi-douzaine de fédérés, entra dans la cour du Palais-Royal. Sans plus tarder on se mit à la besogne. Léopold Boursier avait pour collaborateurs dans cette œuvre patriotique Joseph Hinard, capitaine d'état-major à la première légion, Alfred Bernard, ouvrier bijoutier, colonel délégué du III<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et Pierre Rey, capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon. Ces quatre sacripans procédèrent méthodiquement après avoir mis dans leurs poches beaucoup d'objets précieux appartenant au prince Napoléon et après s'être amusés à briser les glaces à coups de crosse de fusil; peut-être quelques-uns de ces badigeonneurs au pétrole se rappelèrent-ils avec orgueil que le 24 février 1848, le peuple victorieux, « calme dans sa force et dans sa majesté, » avait jeté par les fenêtres tout ce que renfermait le palais, meubles, tentures, tableaux, objets de collection, en avait proprement fait, dans la cour d'honneur, plusieurs tas que l'on avait allumés en riant beaucoup. On allait recommencer, mais en se conformant aux lois du progrès et en utilisant les moyens perfectionnés que la science fournit actuellement aux incendiaires. Trois foyers furent préparés : le premier dans le pavillon de Valois, au rez-de-chaussée, au premier et au second étage; le second dans le bâtiment qui fait façade sur la cour d'honneur; intelligemment et pour bien démontrer comment la commune comprenait la protection des lettres, les huiles minérales furent versées dans la bibliothèque; le troisième foyer fut disposé de façon à enflammer le pavillon de Nemours et à atteindre la Comédie-Française; dans ce dessein l'on entassa au milieu du corps de garde, sur un monceau de sable, des bancs, des chaises, des coffres de bois; cela constituait un bûcher qui remplissait presque toute la salle, on y cassa deux ou trois bonbonnes de pétrole, et ainsi tout fut sagement disposé. Boursier, en colonel prudent, avait fait refluer ses hommes sur l'Hôtel de Ville, où l'on rappelait tous les isolés, afin d'en former de petits corps que l'on

pût abriter derrière les barricades et opposer à la marche de l'armée française. — Ce furent Alfred Bernard et Joseph Hinard qui, théâtralement, une torche à la main et aux cris de : *Vive la commune!* mirent le feu aux foyers préparés. Il était alors environ trois heures du matin.

Le pavillon de Valois, saturé de pétrole à tous les étages, s'enflamma avec une rapidité extraordinaire, et bientôt les vitres éclatées laissèrent échapper les tourbillons de feu et de fumée. Les habitans du quartier, éperdus, sachant que, si les flammes n'étaient maîtrisées, tout le Palais-Royal, le Théâtre-Français, la rue de Richelieu, pouvaient brûler, se désespéraient et n'osaient sortir de chez eux, car des fédérés embusqués dans les combles de l'hôtel du Louvre et derrière une barricade de la rue de Rivoli tiraient sans merci sur tout individu qui faisait mine de vouloir combattre l'incendie. Cela n'arrêta pas les hommes courageux qui risquèrent leur vie pour sauver le quartier tout entier de la ruine certaine dont il était menacé. Le premier qui prit l'initiative du sauvetage fut M. Alfred Lesaché, graveur dessinateur; demeurant rue de Valois, il comprenait mieux que nul autre l'imminence du péril. Il réunit quelques hommes de bonne volonté; on gréa une pompe que plusieurs fois il fallut abandonner à cause de la fusillade que les fédérés dirigeaient sur les sauveteurs; des femmes, de pauvres vieux hommes tremblotans et courbés apportaient des seaux d'eau; on cherchait des échelles, et l'on n'en trouvait pas. Il fallait faire la part du feu, opérer des coupures dans les murailles, étouffer les foyers incandescens en y poussant les cloisons de briques; ce n'était pas l'énergie qui faisait défaut, c'étaient les outils, c'étaient les bras. En sacrifiant le pavillon de Valois, on pouvait sauver le reste du palais et empêcher l'incendie de gagner la Comédie-Française. Si le Théâtre-Français, tout rempli de décors, de pans de bois, d'étoffes, de papiers, était seulement touché par le feu, c'en était fait, tout était perdu. Pour éviter un tel désastre, il fallait du monde; où donc en trouver? A la Banque.

Le marquis de Plœuc n'était point sans crainte; si le feu se communiquait à tout le Palais-Royal, s'il envahissait les boutiques de parfumeur, les restaurateurs chez lesquels l'alcool eût avivé les flammes, s'il atteignait les approches des vieilles et hautes maisons où le passage Radziwill dessine les zigzags que l'on sait, la Banque elle-même pouvait se trouver singulièrement compromise; il pensait, en outre, que c'était un devoir d'humanité de combattre l'incendie et de le limiter à la part que l'on ne pourrait lui arracher. Il avait sous la main les trente ouvriers que l'on gardait en hospitalité depuis le lundi matin, il résolut de les utiliser et de les



faire concourir au salut commun. Il appela ces braves gens près de lui, excita leur courage, fit appel à leur dévouement et leur promit une gratification que leur bon vouloir eût rendue inutile. Ils appartenaient tous à M. Frédéric Vernaud, entrepreneur de travaux publics, et étaient placés sous les ordres directs de leur conducteur, M. Louis Dupont. Ils n'hésitèrent pas et s'offrirent, sans condition, à courir au Palais-Royal. Une pompe fut amenée, ils s'y attelèrent; on ouvrit à deux battans les portes de la Banque, et ils apparurent dans la rue de La Vrillière. Nul n'avait dormi dans le quartier, on peut le croire. Tous les habitans des rues voisines, secoués par l'inquiétude, étaient accoudés à leur fenêtre ou jasaient sur les trottoirs. Lorsqu'ils virent les ouvriers traînant la pompe, ce fut un cri unanime : Vive la Banque ! Et pour mieux leur faire la route libre, chacun se jeta valeureusement sur la barricade de la rue Radziwill que ne défendait plus aucun fédéré, et s'empressa de la démolir. Précédés, guidés par M. Louis Dupont, les vingt-neuf ouvriers-maçons, tailleurs de pierre, terrassiers, menuisiers, serruriers et fumistes, partirent au pas de course. La petite pompe sonnait joyeusement sur le pavé, pendant que la sinistre fusillade de la guerre civile recommençait à crépiter dans le lointain. Le premier soin de M. Dupont, averti probablement par M. Lesaché, fut de courir au poste du pavillon de Nemours, d'en faire enlever les lits de camp, d'en démolir le bûcher préparé qui « braisait » sans flamber encore, grâce au tas de sable dont l'action absorbante avait en partie neutralisé celle du pétrole, et de préserver de la sorte toute cette aile du palais contiguë à la Comédie-Française. Rapidement on arma les deux pompes amenées dans la cour d'honneur par les habitans du quartier, et l'on put attaquer l'incendie d'une façon quelque peu sérieuse, malgré les coups de fusil isolés qui parfois venaient encore troubler les travailleurs sans les interrompre. On avait pu monter sur la terrasse, briser les fenêtres et opérer le déménagement d'une partie des objets précieux. « Ce que l'on a sauvé du gouffre est incalculable, dit une lettre d'un témoin oculaire qui fut toujours au poste le plus périlleux, tentures, meubles, pendules, etc., etc., arrachés du milieu des poutres qui tombaient du plafond du deuxième étage dans le grand salon d'attente; les maçons se servirent de la lance comme de vrais pompiers; ah! les braves ouvriers ! » A sept heures, trois pompiers de Paris, le caporal Barthélemy, les sapeurs Polet et Fouquet, qui appartenaient au poste spécial de la Banque, sont envoyés par M. de Plœuc, arrivent et, sous leur direction, les efforts de sauvetage deviennent raisonnés et méthodiques. Quelques minutes après, cinquante hommes du 12<sup>e</sup> bataillon, c'est-à-dire du bataillon de la Banque,



accourent conduisant une nouvelle pompe. Ce renfort est reçu avec un cri de joie. Le caporal Barthélemy dit aux nouveaux venus : — C'est bien ! maintenant nous sommes en nombre pour nous rendre maîtres du feu ! — Si le massif du Palais-Royal, si le Théâtre-Français et tout ce qui l'avoisine n'ont pas été détruits par l'incendie pendant la matinée du 24 mai, on le doit aux secours opportuns, à l'escouade des trente ouvriers, à la compagnie du 42<sup>e</sup> bataillon que la Banque de France a dirigées sur le lieu du sinistre. Elle se protégeait de la sorte contre un danger éventuel, j'en conviens, mais ce danger était encore assez éloigné pour qu'il y ait eu quelque mérite à aller le chercher afin de lutter contre lui et de le vaincre.

Il fallait absolument empêcher le feu de glisser le long des combles du Palais-Royal et d'envahir les vastes bâtimens de la Comédie-Française ; le caporal Barthélemy, les sapeurs Polet et Fouquet, M. Lesaché, M. Torribio, maître machiniste du théâtre, réunirent tous leurs efforts, et parvinrent à pratiquer plusieurs coupures importantes qui devaient arrêter le cheminement des flammes. On avait de l'eau ; les pompes du théâtre, celles du palais, celles de la Banque, étaient amplement alimentées ; on n'était pas encore maître du feu, mais on avait du moins réussi à le concentrer et à protéger les approches de la rue de Richelieu. Il était un peu plus de huit heures du matin lorsque les premiers pantalons rouges apparurent. Ah ! quel cri : *Vive la ligne !* Des soldats du 90<sup>e</sup> et du 91<sup>e</sup> arrivaient au pas de course, déployés en tirailleurs, par le jardin. M. Lesaché, qui les avait aperçus le premier, s'était élancé sur la galerie et agitait un drapeau d'ambulance ; il criait : *Au feu ! au feu ! vive la France !* Les soldats se précipitèrent, et dès que leur présence fut connue, tous les gens du quartier, sortant des caves et des arrière-boutiques où ils s'étaient réfugiés, accoururent. On ne manquait plus de bras pour faire la chaîne, tout le monde s'y mit ; cette fois le feu, maté, fut forcé d'épargner une bonne partie du palais et n'eut à dévorer que le pavillon de Valois. La retraite, ordonnée par Boursier aussitôt que les préparatifs d'incendie furent terminés, avait été si rapide que les fédérés avaient abandonné dans le vestibule du palais plus de 450 fusils, leurs sacs, leurs gamelles ; les soldats s'en emparèrent, et comme la plupart de leurs fusils étaient vieux, ils les échangèrent contre les fusils neufs dont la fédération avait su armer ses troupes. Malgré les progrès très sensibles que l'on faisait contre le feu, le travail ne languissait pas, et pendant que tous les toits des Tuileries s'écroulaient dans les flammes, le Palais-Royal échappait à une destruction complète. Des escouades de soldats aidaient les pompiers, les habitans du quartier, les ouvriers de la Banque ; à midi l'incendie était dompté ; vers cinq

heures du soir, il fumait, ne flambait plus et commençait à s'éteindre. De tous les incendies allumés par ordre du comité de salut public, celui du Palais-Royal est le seul qui fut partiellement dominé, ou du moins cerné de telle sorte qu'il ne put répandre ses ravages sur les quartiers voisins; s'il n'eût pas été combattu énergiquement et rejeté sur son propre foyer, on ne peut vraiment se figurer quels désastres il eût causés; si la Banque de France eût tardé d'une heure seulement à envoyer une première pompe et son équipe d'ouvriers sous la conduite de M. Louis Dupont, le malheur devenait irréparable, et tout le palais « marchand » était détruit. Les négocians le comprirent, et ils firent entre eux une souscription dont le montant, remis au marquis de Plœuc, fut distribué par lui aux ouvriers qui, sur son initiative, étaient partis en volontaires pour combattre le pétrole enflammé de la commune. Pendant la période de la révolte, la Banque était restée chez elle, veillant sur son trésor; elle n'en sortit qu'une seule fois, le 24 mai, à quatre heures du matin, pour courir la première combattre un danger qu'elle sut conjurer.

#### XV. — LE DOUBLE DU GRAND-LIVRE.

Pendant que la Banque de France sauvait le quartier du Palais-Royal, elle était enfin sauvée elle-même et voyait mettre un terme aux angoisses qui ne lui avaient pas été épargnées depuis le 18 mars. Les soixante-huit jours écoulés à travers des tranches et des inquiétudes poignantes devenaient pour elle de l'histoire, histoire singulièrement pénible, mais glorieuse, et qui affirmait qu'à tous les degrés de l'échelle administrative chacun avait fait son devoir sans marchander ni le dévouement ni la fatigue. On avait sauvé l'existence même du crédit de la France, et après tant de semaines tourmentées on se retrouvait intact, diminué seulement de quelques millions que l'état, représenté par le ministère des finances, s'était engagé à rembourser. Ce fut dans la matinée du 24 mai que les troupes françaises apportèrent la délivrance définitive. Les habitans du quartier, examinant les rues désertes dans l'espérance d'y voir passer quelques-uns de nos soldats, aperçurent un drapeau tricolore déployé sur l'énorme barricade qui défendait les approches de la place Vendôme. A sept heures du matin environ, les éclaireurs du 58<sup>e</sup> de ligne, débouchant par la rue des Petits-Champs et par le passage Radziwill, se montrèrent; bientôt des détachemens plus nombreux les suivirent et prirent position autour de l'hôtel de La Vrillière. Le bataillon de la Banque massé dans la cour, sous le commandement de M. Bernard, était sous les armes; la reconnais-

sance militaire fut faite selon toutes les formes usitées ; puis la grande porte fut ouverte, et les soldats de la France prirent possession de la Banque. Il y eut une minute de vive émotion, tout le personnel était là ; le même mot s'échappait de toutes les lèvres : Enfin ! Un seul homme peut-être ne partageait pas l'allégresse générale, c'était le commandant Bernard ; il se disait sans doute que le 12<sup>e</sup> bataillon, ayant suffi à garder la Banque pendant les jours de danger, était bon pour la garder encore lorsque le péril était passé, et que l'on aurait dû faire l'honneur de n'adjoindre aucune troupe régulière à des employés qui s'étaient volontairement transformés en soldats et qui seuls, dans tout Paris, avaient imperturbablement maintenu le privilège de défendre l'établissement auquel ils appartenaient. Le commandant Bernard avait raison ; la Banque, ayant par elle-même, par elle seule, fait face à toutes les éventualités dont elle avait été menacée, n'aurait pas dû recevoir de garnison militaire. On le comprit plus tard, mais d'une façon assez incomplète. Lorsque l'ordre fut donné de désarmer tout Paris, le général Douay autorisa exceptionnellement le bataillon de la Banque à conserver ses armes.

Dès que les soldats eurent pénétré dans la cour, on hissa au-dessus de la grande porte le drapeau tricolore, qui fut acclamé. A huit heures, le général L'Hérillier venait établir son quartier général à la Banque et était installé dans les appartemens du gouverneur. M. de Plœuc put immédiatement faire partir des dépêches adressées à M. Thiers, au ministre des finances, à M. Rouland : « Sans pouvoir vous dire en ce moment ce qu'a été le personnel si dévoué de la Banque pendant ces deux mois si douloureux, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce matin à sept heures et demie la Banque de France a été délivrée par la brigade du général L'Hérillier. » Les soldats étaient répandus dans les cours, M. de Plœuc se promenait parmi eux, lorsque l'on prononça le nom de Beslay ; il vit un officier se retourner et l'entendit brusquement dire d'une voix menaçante : — Beslay, le membre de la commune ? Où donc est-il ? — Il se hâta de répondre : — Un de nos employés porte ce nom ; quant à Charles Beslay, il y a longtemps qu'il a décampé. M. de Plœuc courut à l'appartement où se trouvait Beslay, et l'y enferma à clé, après lui avoir dit : — Ne vous montrez pas aux fenêtres ; comptez sur moi ; vous nous avez aidés à sauver la Banque, à mon tour je vous répons de vous sauver. — Beslay était fort triste et surtout fort surpris ; il comprenait que la commune s'effondrait au milieu d'une série de crimes inexplicables, et disait avec son incorrigible naïveté : — Qui jamais aurait pu prévoir cela ? — Tout le monde, père Beslay, tout le monde ; quand on débute par l'assassinat, on finit logiquement par le massacre et l'incendie.



La Banque n'avait plus à craindre un retour des fédérés; vivement refoulés par l'armée française, reculant instinctivement sur les quartiers du centre, regardant déjà avec inquiétude vers les hauteurs de Belleville et des Buttes-Chaumont, ils s'en allaient, suivant leurs maîtres éperdus, qui discutaient entre eux, faisaient des motions, cabotinaient jusque devant la mort, et qui, au lieu de se faire simplement tuer sur leurs barricades, trouvaient moins périlleux d'aller massacrer quelques vieillards à la Grande-Roquette. La rue de Rivoli, l'Hôtel de Ville, l'Octroi, l'Assistance publique, en feu, apprenaient que le comité de salut public s'était réfugié à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement, sous la protection de la batterie du Père-Lachaise, qui tirait à toute volée sur la place de la Concorde, les Tuileries et les Halles centrales. La Banque se trouvait sur la trajectoire des projectiles; plus d'un coup trop long ou trop court vint l'avertir que tout danger n'était point passé pour elle; des obus effleurèrent ses toits, brisèrent ses corniches; des balles perdues ricochèrent le long de ses murs, et des biscâiens venus on ne sait d'où cassèrent quelques-unes de ses fenêtres. Ce n'était là qu'un dégât matériel insignifiant, comme presque toutes les maisons de Paris eurent à en supporter pendant la bataille des sept jours.

Le jeudi 25 mai, les rues étaient à peine libres, et déjà cependant le conseil général de la Banque était en séance. Dès que les régens, MM. Durand, Denière, Davillier, Fère, avaient pu passer, ils étaient accourus, et, sous la présidence du marquis de Plœuc, ils délibéraient, ou plutôt ils causaient, car la Banque était sauvée, il n'y avait pas de mesure immédiate à prendre, et chacun était préoccupé de cette résistance désespérée que l'on n'avait pas prévue. Dans cette séance, on lut un récit des événemens qui avaient assailli la Banque dans les journées du 22, du 23 et du 24 mai, récit rédigé par M. Marsaud et que les régens écoutaient avec avidité. Cette lecture venait de prendre fin, lorsque M. Rouland entra dans la salle du conseil. On ne se revit pas sans quelque émotion. La séparation avait été courte, mais les circonstances l'avaient rendue cruellement longue, et plus d'une fois avaient failli la rendre éternelle. Le gouverneur remercia avec effusion les régens et le marquis de Plœuc; il parlait en son nom, mais il était l'organe du gouvernement, qui, de son refuge de Versailles, avait suivi de loin, il est vrai, mais avec anxiété, les péripéties que la Banque avait eues à traverser. « Le devoir seul a retenu les membres qui ont formé le conseil depuis deux mois au poste le plus périlleux; ils en sont récompensés aujourd'hui que, par le salut de la Banque, se trouve assuré le salut du crédit de la France et de la fortune publique. » Puis la conversation se généralisa, et M. Denière dit: « Le ministère des finances est détruit; le grand-livre de la dette inscrite est brûlé. — Mais



il y a un double, dit M. Rouland, où est-il? — A la Caisse des dépôts et consignations. » M. Rouland fit immédiatement appeler M. Chazal, le contrôleur, et lui dit : « Allez vite, je vous prie, à la Caisse des dépôts et consignations; voyez si le double du grand-livre peut être sauvé et prenez toute mesure pour le soustraire à l'incendie, s'il en est encore temps. » M. Chazal ne se le fit pas répéter; une compagnie de soldats du génie, appartenant au bataillon du commandant Peaucellier, était dans la cour de la Banque, il l'entraîna avec lui et partit pour le quai d'Orsay (1).

Heureusement « le grand-livre » lui-même, qui occupait le second étage du ministère des finances, n'avait pas été consumé; du moins, la portion représentant la dette inscrite actuelle avait pu être arrachée aux flammes, grâce au dévouement extraordinaire du personnel, — employés et garçons de bureau, — resté à son poste. Dix mille registres environ, formant ce que l'on pourrait appeler la partie historique de la dette publique, furent dévorés par le feu, car on s'empressa naturellement de sauver d'abord les forts cahiers cartonnés, comprenant chacun mille noms des créanciers de l'état pour les émissions en cours aujourd'hui. C'était une masse de quatre mille registres que l'on enleva du milieu des brasiers à travers des dangers et des difficultés qui auraient pu paraître insurmontables à tout autre qu'à des gens dévoués jusqu'au sacrifice d'eux-mêmes. Les autres, enveloppés par l'incendie, laissèrent échapper leurs feuillets rongés par le feu, qui, sur l'aile du vent, allèrent apprendre aux départemens voisins que Paris brûlait. D'après la loi du 24 août 1793, un double des registres de la dette inscrite doit être fait sur fiches volantes et nominatives; ce double, par une sage précaution, ne peut jamais être déposé dans le local qui contient le grand-livre, afin de diminuer les chances de destruction. — Le double du grand-livre a été longtemps placé, rue Neuve-de-Luxembourg, dans l'ancien couvent des Haudriettes réformées, auquel l'Assomption servait jadis de chapelle. Lorsque, sous le second empire, il fut question de prendre tout le massif de constructions entouré par les rues Saint-Honoré, Luxembourg, Mondovi et Rivoli pour y établir l'Hôtel des Postes qui, encore à cette heure, fait absolument défaut à Paris, *le double*, comme l'on dit en langage administratif, fut transporté à la caisse des dépôts et consignations, où il fut installé sous la surveillance immédiate d'un fonctionnaire appartenant au ministère des finances. C'est ce double qu'il s'agissait de préserver, s'il se pouvait, de l'action des flammes.

(1) Dans les jours qui suivirent le 4 septembre, une députation se présenta à l'Hôtel de Ville et demanda, comme mesure urgente de salut, que l'on jetât au feu le livre de la dette inscrite. Henri Rochefort répondit assez spirituellement à l'orateur, et ajourna toute mesure de ce genre jusqu'à la fin de la guerre.

Escorté du commandant Peaucellier, suivi de quatre-vingt-six sapeurs du génie, M. Chazal se hâtait; la vue des Tuileries, qui n'étaient qu'une fournaise, indiquait assez qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Depuis plus de trente-six heures que la rue de Lille était en feu, n'arriverait-on pas trop tard? Eudes et Mégy avaient passé par là, tout flambait; les étages supérieurs de l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations poussaient des torrens de fumée rouge dans les airs; de larges traînées visqueuses et brunes, glissant le long des murs qu'elles engluaient, prouvaient que le pétrole avait été versé dans les combles; par bonheur, les fortes boîtes en bois contenant les douze ou quinze cent mille bulletins composant le double du grand-livre « habitaient » le rez-de-chaussée dans une basse maison presque isolée. Lorsque M. Chazal pénétra dans l'hôtel, il aperçut sept pompiers (1) dirigés par deux jeunes hommes qui, tête et bras nus, couverts de sueur, noirs de fumée, s'escriaient de leur mieux contre l'incendie : c'étaient M. Gaston de Boves, directeur du syndicat des transports de la guerre par voies ferrées, et M. Delambre, qui a cessé récemment d'être préfet de la Charente. Tous deux, avec une prodigieuse activité, s'employaient à préserver les bâtimens que les flammes n'avaient point encore attaqués; les pompiers les secondaient de leur mieux avec une pauvre pompe que l'on alimentait vaille que vaille. Ils n'étaient guère aidés par un employé subalterne de la maison qu'il vaut mieux ne pas désigner et qui, ivre mort, roulant de droite et de gauche, disait en bavant : A quoi bon se donner tant de mal, puisque c'est la fin du monde?

La compagnie du génie avait pour capitaine en second M. Féraud, qui devait être tué le lendemain, et pour capitaine en premier M. Garnier, le même qui, deux jours auparavant, avait si lestement jeté un pont par où l'armée française put entrer dans Paris. Il y a des hommes dont la vie n'est point inutile. M. Chazal, le commandant Peaucellier, les capitaines, les sapeurs coururent au petit bâtiment où les fiches du double étaient méthodiquement rangées dans de lourdes caisses posées sur des tables; tout était intact. Mais les combles brûlaient, les poutres, rongées par l'incendie et flam-bantes, pendaient sinistrement sous la toiture effondrée; deux étages ruisselans de flammes pouvaient s'écrouler tout à coup, ensevelir sous les débris embrasés les salles qui renfermaient le double et les réduire en cendre. On forma une sorte de conseil et rapidement il fut décidé que le double devait être transporté ailleurs. — Où? Les voitures manquaient, les bras manquaient. Transborder jusqu'à la Banque cette masse énorme de papiers, et les registres qui s'y rattachaient, et les répertoires et les cartonniers remplis de documens

(1) Je crois qu'ils étaient de Rouen, mais je n'ose l'affirmer.

administratifs, il n'y fallait point songer. On prit un parti ingénieux qui paraît à toutes les éventualités et permettait d'agir sur place.

Chacun se rappelle que pendant la période d'investissement, lorsque Paris subit cet essai de bombardement à la fois cruel, inutile et théâtral, — n'est-ce pas cela que les Allemands se sont divertis à appeler : le moment psychologique? — qui tua quelques enfans dans une école et quelques infirmes dans un hôpital, on reçut ordre de disposer des monceaux de sable dans la cour des maisons, afin d'amortir et de neutraliser le choc des obus. De cette époque, l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations avait gardé dans ses deux cours des tas de sable fort épais; on allait en profiter pour enterrer les bulletins du double, puisque l'on ne pouvait les enlever. Dans le sable, les sapeurs du génie ouvrirent facilement des tranchées; on y apportait les fiches par paquets bien serrés, on les couchait les uns à côté des autres, comme des cercueils dans la fosse commune. L'opération fut longue, mais menée sans encombre jusqu'au bout. Lorsque, vers onze heures du soir, tous les bulletins eurent été déposés dans leur lit de gravier, on repoussa le sable dessus; cela formait trois grands tumulus sous lesquels dormait la sécurité de la dette inscrite; si le grand-livre avait été brûlé, comme on le croyait alors, chaque créancier de l'état, grâce à l'initiative de la Banque, grâce à l'intelligente activité de M. Chazal, du commandant Peaucellier, du capitaine Garnier, eût retrouvé là le document authentique qui affirme sa créance. Lorsque l'ensablement fut complet, on jeta sur les monceaux des prélaris que l'on découvrit dans une remise, des pavés, des dessus de poêle en faïence et tous les objets incombustibles que l'on put trouver, car il fallait non-seulement garantir les fiches contre les atteintes du feu, mais aussi contre les infiltrations de l'eau lancée par les pompes. M. Chazal put donner, dans la journée même, avis à M. Denière que le double du grand-livre était désormais à l'abri de toute destruction. Le bâtiment qui contenait les bulletins a été épargné par l'incendie, on aurait donc pu éviter ce déménagement; soit; mais quels regrets et quel labeur de reconstitution, si la maisonnette avait brûlé, comme tout le faisait présumer!

M. Rouland n'avait fait qu'une courte visite à la Banque; il avait été promptement reprendre son poste à Versailles; il y arrivait à l'heure où M. Thiers, debout à la tribune de l'assemblée, disait aux députés consternés : « Ne me demandez pas de vous consoler, je suis inconsolable! » Dans la matinée même, le chef du pouvoir exécutif avait prévenu le gouverneur de la Banque de France que 40 millions lui étaient indispensables pour le lundi 29 mai; M. Rouland, avant de quitter Paris, avait donc donné l'ordre de désensabler l'es-



calier des caves, afin de pouvoir verser au gouvernement l'argent demandé. On voit qu'en ce temps-là on n'accordait guère de repos à la Banque : elle est à peine délivrée des obsessions de la commune qu'elle est obligée de fouiller dans ses coffres pour fournir à l'état les grosses sommes que l'Allemagne réclame et qu'il est de notre dignité de ne lui point laisser attendre. Mais, avant de procéder à la délivrance des millions qui devaient être portés à Versailles, le conseil des régens, réuni en séance extraordinaire, s'occupa de témoigner à tout le personnel de la Banque la reconnaissance que son impeccable dévouement méritait. Le procès-verbal est à citer, car il constitue pour la Banque un titre de noblesse d'une haute valeur. M. de Plœuc ayant dit qu'il avait « le devoir de rendre un hommage tout spécial au dévouement et au courage du personnel pendant les deux mois de si grandes épreuves, » le conseil, « en particulier, exprime le désir que les quatre chefs principaux de l'établissement, MM. Marsaud, secrétaire général, Chazal, contrôleur, Mignot, caissier principal, de Benque, secrétaire du conseil, dont le concours de tous les instans n'a fait défaut ni au gouvernement de la Banque, ni au conseil général, soient nommément désignés en témoignage des services qu'ils ont rendus. » Enfin le conseil décide « qu'une médaille d'honneur, dont le module et la suscription feront l'objet d'une décision ultérieure, sera frappée pour être distribuée comme un titre permanent vis-à-vis de la Banque à chacun des employés présents à leur poste jusqu'à la dernière heure. » Six cent quatre-vingt seize fonctionnaires, employés, garçons de recette, subalternes, auxiliaires, reçurent cette récompense exclusivement honorifique (1). Tous la méritaient, car nul d'entre eux n'avait été atteint de défaillance pendant ces deux mois d'une épreuve où Paris à failli périr.

Le samedi 27 mai, pendant que l'insurrection pétroleuse et meurtrière, acculée sur les hauteurs de Belleville, cernée de tous côtés, allait être, par un dernier effort, rejetée sur le faubourg du Temple, où elle devait périr sans qu'un seul membre de la commune fût là pour l'aider à pousser son dernier râle, la Banque faisait enlever le sable qui oblitérait la cage de l'escalier des caves. Lestement on fit cette besogne, et plus gaîment que l'on n'avait travaillé huit jours avant à enfouir toutes les richesses pour les mettre hors de la portée des griffes et des torches des fédérés. Aussi le lendemain dimanche M. Mignot put mettre 40 millions dans ses poches et les porter à Versailles, où l'on était certain de les recevoir, puisque la Banque les avait promis. Ce jour-là même, un des hommes qui avaient signé les réquisitions du comité central et les premiers

(1) La valeur intrinsèque de cette médaille ne dépasse pas trente francs.



reçus de la commune, Varlin, allait mourir. Sa mémoire, restée chère aux partisans de toute insurrection sociale, est aujourd'hui invoquée comme celle d'un martyr. Une sorte de légende s'est cristallisée autour de son nom, et l'on a singulièrement dénaturé la vérité. On a dit que « la réaction » avait conduit Varlin à la mort en lui faisant traverser une voie douloureuse, pleine d'injures, de malédictions et de coups; en est-on bien certain? On s'est volontairement trompé; si Varlin a été menacé, insulté, frappé avant de mourir, c'est précisément par ceux-là pour lesquels il combattit le 18 mars, qu'il appelait emphatiquement ses frères, et dont il avait peut-être sérieusement rêvé le bonheur.

Le dimanche 28 mai, vers trois heures de l'après-midi, Varlin était assis place Cadet, à la table extérieure d'un café. Il n'avait en rien modifié sa physionomie; il portait comme d'habitude ses cheveux grisonnans rejetés en arrière et sa forte barbe acajou qui lui cachait le menton et découvrait les lèvres. On a dit que, le matin même, il avait été un des combattans de la dernière barricade de la rue Fontaine-au-Roi; c'est une erreur. Cette barricade, commandée par un clerc d'huissier, membre du comité central, nommé Louis-Fortuné Piat, était défendue par une soixantaine de fédérés de toute provenance, parmi lesquels on ne comptait pas un seul membre de la commune: pas plus que ses anciens collègues de l'Hôtel de Ville, Varlin n'était là; à cet égard, nulle hésitation n'est possible, car on connaît exactement le nom des derniers soldats de la révolte. Avec une grande imprudence, Varlin se montrait donc en public. Un homme décoré, qui, dit-on, était un prêtre revêtu d'habits bourgeois, l'aperçut et le dénonça à un lieutenant de la ligne, qui le fit immédiatement arrêter. Ce prêtre, si c'en était un, eût mieux fait, à mon gré, de continuer sa route. Si M<sup>sr</sup> Darboy, si le père Olivaint, si le père Caubert, ressuscités par miracle, eussent passé par là et eussent reconnu Varlin, ils auraient certainement détourné la tête et se seraient éloignés en priant pour cette âme fourvoyée.

On a prétendu que, par un raffinement de cruauté, on avait conduit Varlin jusqu'au sommet des buttes Montmartre. Il n'y eut là aucune cruauté, mais un fait naturel; imposé par la discipline militaire. L'officier appartenait à la division du général Laveaucoupet; celui-ci avait son quartier à Montmartre, et c'est là que le prisonnier devait être mené, car le lieutenant n'avait point qualité pour statuer sur le sort d'un membre de la commune. On a dit aussi que Varlin avait été attaché, que des liens serraient ses poignets jusqu'à lui faire gonfler les mains; je crois que c'est encore une erreur, et que Varlin, laissé libre, marcha entre six soldats.

Tant qu'il fut dans la rue Lafayette, dans le faubourg Poissonnière, nul ne fit attention à lui. La population, exaspérée par cette longue lutte, par l'incendie, par le massacre des otages, réservait ses fureurs et ses basses insultes pour les bandes de prisonniers que l'on dirigeait sur les prévôtés ou sur Versailles; elle restait indifférente à la vue d'un seul homme placé au milieu d'une petite escorte. Au coin d'une rue, un groupe de curieux s'approcha; quelqu'un lui cria : — Comment t'appelles-tu? — Il répondit orgueilleusement : — Varlin! — Chacun se regarda comme pour s'interroger; nul ne connaissait ce nom. Dès qu'il eut franchi les anciennes barrières et qu'il eut mis le pied sur la gibbosité qui porte Montmartre, l'attitude de la population fut modifiée, et le supplice commença. Il était là sur le territoire de l'émeute et du meurtre, sur ce fameux mont Aventin qui avait tant fait parler de lui le 18 mars; il entra dans la zone où le général Lecomte et Clément Thomas avaient rencontré la mort que l'on sait. Varlin put rapidement s'apercevoir que les opinions politiques et sociales préoccupent fort peu les gens dont le plus vif plaisir est d'être bourreaux. Dans la rue Ramey, dans la rue Fontenelle, les mégères de Montmartre, suivies de leurs petits, se ruèrent sur le prisonnier, que les soldats eurent grand'peine à protéger. Comme pour le général Lecomte, comme pour Clément Thomas, on criait : — A mort! à mort! — On ne sait quel accès de vertu subit avait envahi cette populace qui hurlait : — C'est un assassin! c'est lui qui a tué l'archevêque! c'est un incendiaire! A la torture, il faut qu'il avoue! — La foule était énorme, plus de deux mille femelles accompagnées de quelques mâles pressaient les soldats, qui hâtaient le pas et s'ouvraient passage à coups de crosse. Varlin était impassible, très pâle, mais très ferme; on lui jetait des pierres, des ordures, on essayait de le frapper; on avait crié : — Chapeau bas! — et un voyou d'un coup de latte lui avait enlevé sa coiffure. Se souvint-il à ce moment du lamentable cortège qui, deux jours auparavant, presque à la même heure, avait gravi la rue de Belleville pour aller s'engouffrer dans la rue Haxo? Il y était; il était au secteur, et, dans l'espoir de sauver les otages, il lutta contre Hippolyte Parent, dernier chef de la révolte et cinq fois repris de justice. Il est désolant que ce fait n'ait point été connu, car, sans aucun doute, il eût aidé à protéger la vie de ce malheureux. L'heure n'était point à la clémence. Dans chaque insurgé prisonnier, on voyait un des assassins de l'archevêque, dont le meurtre, plus que tout autre, avait mis les soldats en fureur. La victoire frappait en aveugle, elle frappa Varlin.

La cohue qui l'enveloppait mugissait comme un ouragan; au milieu des mille clameurs qui composaient son cri, on ne distinguait

que deux mots : A mort ! On arriva ainsi rue des Rosiers, de sinistre mémoire, auprès du général Laveaucoupet. Les papiers trouvés sur Varlin ne laissaient aucune hésitation sur son identité que du reste il revendiquait hautement : — Oui, je suis Varlin, Louis-Benjamin Varlin; oui, j'ai été membre du comité central et de la commune; j'ai été délégué aux finances jusqu'au 22 avril; puis délégué aux subsistances; j'ai été directeur de la manutention; j'ai été adjoint, le 6 mai, à la délégation de la guerre et depuis le 21 je suis intendant en chef de la garde nationale fédérée. » Ces aveux prononcés très nettement, mais avec quelque jactance, entraînaient un ordre d'exécution. On voulut le fusiller dans le jardin, là même où le général Lecomte était tombé. Un officier dit : — Non, pas dans notre quartier ! — On emmena Varlin; quatre chasseurs, commandés par un adjudant sous-officier, l'entouraient. La foule criait : — Il faut qu'on le promène; encore ! encore ! Faites-lui faire le tour des buttes ! — On a affirmé que les soldats avaient obéi à cette injonction, c'est faux. Moins de dix minutes après être sorti de la rue des Rosiers, Varlin était mort (1). On le conduisit au sommet de la colline, à l'endroit d'où l'on découvre la plaine de Saint-Ouen. L'adjudant sous-officier eut la sottise de lui faire une allocution. Varlin, les deux bras pendans le long du corps, se tenait très droit, regardant la foule avec des yeux terribles. Deux soldats s'approchèrent presque à bout portant et voulurent faire feu; détail horrible, les deux fusils ratèrent. Les deux autres chasseurs tirèrent, il s'affaissa sur le côté et ne remua plus; une balle, traversant le cœur, l'avait foudroyé. Toute la tourbe battit des mains, comme deux mois auparavant elle avait applaudi en voyant tomber Clément Thomas. Ainsi mourut Varlin pour avoir dédaigné son bon outil d'ouvrier et avoir demandé à la révolte la réalisation de ses chimères.

La façon irréprochablement courageuse dont il mourut fit croire qu'il n'était pas mort, et que la justice sommaire de l'armée s'était égarée sur un faux Varlin. Une lettre fort curieuse que j'ai sous les yeux, écrite par des ouvriers relieurs qui l'avaient souvent fréquenté, dit : « Le Varlin que l'on a fusillé à Montmartre ne peut être le vrai qui, était, par nature, un peu sournois et beaucoup poltron; depuis treize ou quatorze ans que nous le connaissons, nous n'avons jamais cru chez lui à un acte quelconque de courage ou d'énergie. » Cette observation est sans valeur. On a du reste systématiquement nié la mort de quelques personnages de la commune; on a été jusqu'à soutenir que Millière, que Delescluze, que

(1) Je suis pas à pas le récit d'un témoin oculaire; j'y lis : « Je me rappelle aussi qu'après l'exécution je regardai l'heure à ma montre, il était à peine quatre heures. »



Raoul Rigault, n'avaient point été tués. Ce sont là des légendes dont la réalité ne laisse même pas subsister l'apparence, mais qui serviront peut-être plus tard à motiver d'étranges revendications. Il est possible que nous voyions apparaître un jour quelque faux Raoul Rigault, comme Hérodote nous raconte qu'il y eut un faux Smerdis. Quant à la très ferme attitude que Varlin a conservée non-seulement devant la mort, mais devant les malédictions des bandes immondes qui lui faisaient cortège, elle me semble très simple à expliquer. Bien des êtres que l'on croit faibles et qui le sont se redressent et trouvent en eux-mêmes une force d'extrême résistance lorsqu'ils sont placés en présence de l'inéluctable; on dirait qu'ils empruntent au destin quelque chose de son impassibilité. Ceci fut-il le cas de Varlin, on peut le présumer; mais, lorsque l'on connaît les illusions dont il s'était enivré, les efforts qu'il avait faits pour grouper tous les ouvriers dans une sorte d'affiliation générale dont le seul poids eût ébranlé les assises de la société française; lorsque l'on sait dans quels rêves il vivait, on peut affirmer qu'il est mort résigné, car l'heure qui a précédé son supplice a mis à nu devant lui les épouvantables instincts de ceux qu'il se croyait appelé à régénérer. Pour lui, la foule c'était le peuple, et il comprenait trop tard, par une sorte d'illumination suprême, en voyant comment elle le malmenait, lui son bienfaiteur et son apôtre, qu'en la conviant, sans éducation préalable, à l'exercice de droits nouveaux, il n'avait fait qu'ouvrir un champ plus vaste aux convoitises brutales qu'aucun scrupule n'atténue. Il dut avoir là une impression horrible qui lui donna en une seule minute la pénible expérience des longues existences. Il comprit la lâcheté des foules qui haïssent naturellement les vaincus, car elles ne respectent que la force; il devina que l'homme soustrait à l'action des lois redevient la bête féroce qu'il a été dans les temps préhistoriques; il s'aperçut qu'il s'était trompé en demandant aux instincts ce qui n'est que le produit de la lente action de la morale et de l'instruction; il se sentit humilié jusque dans les derniers replis de son âme par les traitemens que ses amis, — ses frères, — lui infligeaient; pour échapper à cette vision qui lui révélait d'une façon foudroyante et insupportablement douloureuse une série de vérités élémentaires qu'il ne soupçonnait pas, il fut satisfait de mourir, et c'est pour cela qu'il est bien mort. Le parti qui réclame aujourd'hui Varlin comme l'un de ses martyrs, comme l'un de ses héros, peut être certain que ce malheureux l'a maudit avant de périr.

Il n'en fut point ainsi de Charles Beslay; il n'eut point à faire, Dieu merci, une aussi cruelle expérience personnelle, et les illusions de sa sénilité survécurent à la défaite de l'insurrection qu'il avait



côtoyée, parfois blâmée et souvent contenue. Il put voir, lui, contrairement à Varlin, qu'il n'avait point créé d'ingratitude autour de lui. Il avait, dans une mesure considérable, porté secours à la Banque, il l'avait protégée de son mieux, très efficacement dans un jour de grand péril; la Banque fut reconnaissante, elle se referma sur lui, le cacha, et lui donna une hospitalité que tous les employés soupçonnaient et que personne ne trahit. Dans le seul intérêt de sa sécurité, on ne lui permettait pas de sortir, mais on le laissait aller et venir à sa guise dans toutes les parties de la vaste maison. Il était calme; il se frottait les mains et disait : — Je n'ai jamais été si heureux. — Sa première pensée avait été de solliciter de M. Thiers un sauf-conduit de trois jours pour mettre ordre à ses affaires, s'engageant à revenir se constituer prisonnier; il écrivit au président de la république et au procureur général demandant à partager le sort de ses collègues de la commune, dont il répudiait les crimes, tout en se déclarant partisan de leurs principes. — Ainsi, tandis que les hommes jeunes qui avaient siégé à l'Hôtel de Ville se déguisaient et ne reculaient devant rien pour se mettre à l'abri des lois, ce vieillard s'offrait chevaleresquement en holocauste. Ces lettres, qui sont du 30 mai, ne reçurent point de réponse. M. Thiers savait déjà à quoi s'en tenir sur le rôle que le père Beslay avait joué à la Banque, et il était décidé à ne jamais sévir contre ce doux aliéné. M. de Plœuc, de son côté, qui s'entremettait fort énergiquement pour lui obtenir un passeport, se chargea de lui faire entendre raison et de le maintenir dans son appartement de la Banque jusqu'au moment où sans danger on pourrait franchir une frontière. Charles Beslay prit assez philosophiquement son parti de n'être point martyr. Il s'était mis au travail et préparait très sincèrement de nouveaux statuts qui élargiraient considérablement l'action de la Banque, et qui, je me hâte de le dire, la ruineraient infailliblement, si jamais ils étaient appliqués. Il eût voulu faire de la Banque de France le commanditaire du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des arts. C'est fort simple : tout individu ayant besoin d'argent vient en chercher à la Banque, qui s'empresse de lui en prêter sans intérêt, sur sa bonne mine; c'est cela que l'on appelle fournir des instrumens de travail aux travailleurs; en outre l'argent n'est rendu que lorsque l'emprunteur est en mesure de le restituer. Cette opération, dont le résultat n'est douteux pour personne, paraissait une trouvaille merveilleuse au père Beslay, qui disait : — La Banque ne peut que s'enrichir par ce système, car chacun, faisant fortune grâce à elle, tiendra à honneur de lui rapporter le capital avancé et des intérêts proportionnels. — Il expliquait ce qu'il appelait ses idées à M. Marsaud, à M. Mignot, qui souriaient avec bienveillance et ne semblaient pas

convaincus; le père Beslay, toujours de bonne humeur, leur disait : — Vous êtes des routiniers ! — Lorsqu'on lui parlait de toutes les infamies froidement commises par les gens de la commune, il s'assombrissait; il avouait que l'on avait été « trop loin, » mais ajoutait aussitôt : — On est venu les interrompre au milieu de l'élaboration, on ne leur a pas laissé le loisir de se constituer; ah! si nous avions eu le temps, nous aurions fondé la société modèle et tous les peuples, frappés d'admiration, nous eussent imités. — *O periculosa simplicitas!*

Je viens de relire un projet intitulé : *Réformés à réaliser*, qu'il écrivit pendant son séjour à la Banque, après la chute de la commune; à son insu, il a rédigé là un code de confiscation dont le premier article prescrit le remboursement de la dette publique. La fin justifie les moyens; afin de dégrever l'état, on confisque les fortunes particulières, ou peu s'en faut; l'état reprend sous une forme ce qu'il vient de restituer sous une autre, à peu près comme un propriétaire qui diminuerait 1,000 francs sur un loyer à la condition que le locataire lui servirait tous les six mois une rente de 500 francs. Le père Beslay était très fier de son projet; il frappait avec conviction sur son papier en disant : — L'avenir économique de la France est là! — C'est possible, lui répondait M. Marsaud avec son bon sourire dont la bienveillance ne dissimule pas toujours l'ironie, c'est possible; mais je crois que nous ne sommes pas encore mûrs pour de tels progrès. — Et Charles Beslay reprenait son refrain : « Vous êtes tous des routiniers. » La fin de mai était passée et le mois de juin aussi; les poursuites se ralentissaient, les grandes colères de la première heure s'apaisaient lentement; le marquis de Plœuc avait tout préparé pour le départ de celui qu'il nommait en plaisantant son prisonnier; il avait reçu du secrétaire de la présidence un passeport qui l'autorisait à sortir de France avec deux personnes non désignées; ces deux personnes furent Charles Beslay et son fils, qui ne voulut céder à nul autre le droit de l'accompagner. En quittant la Banque, où il ne devait jamais reparaitre, le père Beslay fut très ému; il avait été profondément touché de l'hospitalité qui l'avait accueilli et gardé. Lorsqu'il dit adieu aux chefs de service avec lesquels il avait pris la très douce habitude d'aller causer, il avait les larmes aux yeux; on le vit partir avec regret : il était aimé, car sa bonté ingénue inspirait cette sorte de commisération attendrie que l'on éprouve pour les « innocens. » Grâce à quelques précautions très bien prises par le marquis de Plœuc, les trois voyageurs arrivèrent en Suisse sans encombre. Beslay, malgré qu'il en eût, ne dissimula pas qu'il était satisfait d'avoir franchi la frontière. M. de Plœuc le conduisit lui-même jusqu'à l'asile qu'il s'était choisi, ac-

quittant ainsi la dette de reconnaissance que la Banque avait contractée envers le délégué de la commune.

Le procès de Beslay fut instruit selon les formes de la jurisprudence des conseils de guerre, et il se passa à ce propos un fait qui n'a peut-être pas de précédens. Quoique Beslay fût absent, les dépositions de tous les témoins en sa faveur furent tellement unanimes qu'il fut l'objet d'une ordonnance de non-lieu. Il eût pu rentrer en France, il préféra rester à Neufchâtel, où il s'était établi, et où il essaya de nouvelles combinaisons financières dont le résultat le plus positif consistait pour lui à ne jamais fermer sa bourse aux réfugiés, qui venaient y puiser souvent. Le parfumeur Babick, enfant du règne de Dieu de l'ordre des prêtres hospitaliers de la religion fusionnienne, tenta de le convertir au dogme qu'il avait inventé entre un pot de pommade et un flacon d'eau athénienne; mais ce fut en vain, le père Beslay, qui a écrit : « J'étais impérialiste en 1815, libéral en 1830, républicain en 1848, maintenant je suis franchement socialiste, » le père Beslay est mort incorrigible, incorrigiblement bon. Lorsqu'on l'enterra (mars 1878), les réfugiés de la commune voulurent faire quelque sottise manifestation autour de son cercueil; son fils s'y opposa, et fit bien.

#### XVI. — ÉPILOGUE.

François Jourde n'eut point le sort de Charles Beslay. Pendant que les grands criminels de la commune se cachaient dans des refuges préparés de longue main et parvenaient à passer les frontières, le délégué aux finances ne trouvait personne qui s'intéressât à lui et n'échappait que par hasard à une exécution sommaire. Il avait suivi le comité de salut public de l'Hôtel de Ville à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement, s'était avec lui transporté à Belleville et avait sans doute présidé à la dernière distribution d'argent (40,100 f.) qui fut faite le samedi 27 mai, au matin, dans une petite maison portant le n<sup>o</sup> 145 de la rue Haxo, entre quelques chefs de la révolte encore présens et prêts à s'échapper vers un abri.

La commune n'est plus, le comité central s'agite encore; nul ensemble dans les dernières convulsions de la défense; chacun se bat à sa guise; quelques énergumènes cherchent leurs complices absens pour les fusiller. A ce moment, Jourde disparaît. Épuisé de fatigue, sur pied depuis six jours, ayant à peine pris quelques heures de repos pendant cette lutte pleine d'angoisses et de crimes, à laquelle, quoi qu'il ait pu dire depuis, il ne s'est pas associé, il entra dans une auberge de la rue du Chemin-Vert, monta dans une chambre au cinquième étage, se jeta sur un lit et s'endormit



de ce sommeil frère de la mort que connaissent bien les fugitifs lorsqu'une fois ils se croient en sûreté. Quand il se réveilla, le dimanche au petit jour, la rue du Chemin-Vert était occupée par un bataillon de ligne. Dès lors la fuite était impossible; il attendit. Des perquisitions furent faites auxquelles il fut soustrait par l'inadvertance des soldats. Il fut imprudent; pour se rendre méconnaissable, il avait coupé ses cheveux et sa barbe. A cet instant de suspicion universelle, c'était se dénoncer. Le logeur remarqua la métamorphose et, dès le lundi 29, pria Jourde, — qu'il ne connaissait pas, — d'aller chercher asile ailleurs.

Jourde avait sur lui 9,770 francs, reliquat de son dernier compte, et des papiers d'identité très nombreux, — trop nombreux peut-être, — au nom de Roux : passeport, cartes d'électeur, lettres, quittances de contribution, laisser-passer franco-allemand; il y avait là une profusion de renseignements qui devaient exciter les soupçons au lieu de les assoupir. Tout le jour, il vagua dans Paris, espérant peut-être que quelque porte compatissante s'ouvrirait devant lui. Dans cette longue promenade, il put comprendre à la joie de la population l'horreur que l'insurrection avait inspirée. Paris avait subi la commune; mais délivré enfin, après toutes les saturnales qui l'avaient souillé, il se redressait contre elle, demandait la mort des coupables et les eût étranglés tous, s'il eût pu les saisir. Le *Siècle* constatait un fait douloureusement vrai lorsque, dans son numéro du 27 mai 1871, il écrivait : « La vie des citoyens ne pèse pas plus qu'un cheveu dans la balance de la justice populaire; pour un oui, pour un non, on est fusillé. » Pendant quinze heures, Jourde marcha, et la nuit était venue depuis longtemps déjà lorsqu'il arriva rue de la Glacière, où demeurait un vieux chiffonnier, ancien ami de son père. Il connaissait cet homme depuis vingt ans, lui avait rendu service pendant son passage à la délégation des finances, et venait lui demander un asile sur lequel il avait droit de compter. Il fut accueilli par un refus, et, comme il insistait, sollicitant pitié pour sa lassitude, il s'entendit menacer d'une dénonciation immédiate. C'est dur d'avoir cru travailler au bonheur du prolétariat et d'être reçu de la sorte par un prolétaire. Il éprouva l'amertume des bannis, pour qui tout cœur se ferme et toute porte se clôt. Il erra dans les terrains déserts qui bordent la Bièvre, évitant les patrouilles, faisant des crochets pour passer loin des sentinelles nombreuses dans ce quartier, que l'on fouillait déjà pour y retrouver Serisier, l'assassin des dominicains d'Arcueil. Il voulut revenir vers le centre de Paris et fut arrêté à deux heures du matin, rue de Grenelle-Saint-Germain, par des gardes nationaux porteurs du brassard tricolore, que tous les fédérés du reste s'étaient empressés

d'arborer, dès le 22 mai, aussitôt que leur quartier était occupé par les troupes françaises.

Conduit au poste et interrogé, il montra avec assurance ses papiers d'identité simulée. Il soutenait qu'il se nommait Roux et qu'il demeurait rue du Bac; on envoya chercher le portier de la maison qu'il prétendait habiter; le portier ne le reconnut pas. L'affaire se gâtait. Jourde était alors âgé de vingt-huit ans; l'étude des hommes n'avait point encore mûri son expérience, et il donna une grande preuve de jeunesse en se réclamant de son ancien maître de pension. Celui-ci vint, poussa quelques lamentations, et le dénonça. Jourde se crut perdu, réservé à être tout de suite passé par les armes; il n'eut point de faiblesse, il remit immédiatement l'argent qu'il avait en poche, ne gardant que 120 francs qui lui appartenaient. Quelques instans après son arrestation, l'ordre fut envoyé à tous les chefs de corps, par le maréchal duc de Magenta, de ne plus procéder à aucune exécution. C'est ce qui le sauva. Après avoir été dirigé sur le ministère des affaires étrangères, où il subit un long interrogatoire, il fut « ligotté » et mené à l'ergastule du Luxembourg. Il fut compris dans le procès fait aux membres arrêtés de la commune et comparut à Versailles devant le 3<sup>e</sup> conseil de guerre. Du 7 août au 3 septembre 1871, Jourde, en compagnie de ses coaccusés, resta sur la sellette. Son attitude fut remarquée : c'était peut-être celle d'un coupable, à coup sûr ce n'était pas celle d'un criminel; elle ne ressemblait en rien à celle des seize autres individus que l'on jugeait en même temps que lui. En relisant ces longs débats, on reste frappé d'un fait important. Jourde s'occupe à peine de la commune et du comité central; il ne parle ni des massacres ni des incendies, que nul du reste ne songe à lui reprocher; ce n'est ni un homme politique, ni un socialiste, ni un conspirateur qui se défend, c'est un comptable qui fait effort pour prouver, et qui prouve, que ses comptes sont en balance et que sa probité est à l'abri du soupçon. Tout lui semble indifférent, pourvu que ses additions soient reconnues exactes et que l'on ne puisse élever de doute sur son honorabilité professionnelle. Au cours du procès, l'on apprit que, pendant toute la durée de la commune, alors qu'il était au pouvoir, sa femme, — sa maîtresse, — avait continué à aller simplement blanchir le linge au lavoir public, que son enfant avait été envoyé à l'école gratuite, et que lui-même prenait ses repas dans un humble restaurant de la rue de Luxembourg. Le restaurateur présenta une facture justificative; du 16 avril au 22 mai, Jourde, pour ses déjeuners et ses dîners, avait dépensé 224 francs. Les viveurs de l'Hôtel de Ville et de la préfecture de police qui, assis sur les bancs du conseil de guerre, ont écouté cette déposition,

ont dû bien rire dans leur barbe en constatant la naïve sobriété de l'ancien délégué aux finances. Que ceci soit à la décharge de Jourde. Il eut absolument tort d'accepter, — de rechercher, — une fonction sous un gouvernement insurrectionnel, mais il sortit de la commune les mains pures de sang, de pétrole et d'argent. Il a prononcé devant ses juges un mot qui doit être retenu : « L'on a favorisé le départ de Beslay, délégué à la Banque, et de Theisz, délégué à l'administration des postes, parce qu'ils ont sauvé ces établissemens; mais tous deux relevaient de la délégation des finances; si la Banque et les postes ont été sauvées, croyez bien que je n'y ai pas nui, et que je mérite les mêmes immunités que mes subordonnés. » Sans nous permettre d'incriminer la chose jugée, il nous semble que l'article 528 du code pénal, relatif à l'usurpation des fonctions, suffisait à le punir (1). Le conseil de guerre n'a point été de cet avis, et Jourde fut condamné à la déportation simple.

Il fut envoyé à la Nouvelle-Calédonie et put utiliser ses aptitudes de comptable à Nouméa. Il eut l'esprit de n'y pas rester trop longtemps; aidé par un Allemand auquel il avait inspiré de l'intérêt, il prépara un projet d'évasion très hardi, qu'il sut faire réussir. Moyennant une somme de dix mille francs payables à Melbourne, un capitaine de vaisseau américain mit le vaisseau qu'il commandait à la disposition de Jourde et de ses amis, qui en profitèrent. Dans la nuit du 20 mars 1874, Jourde, Ballière, Bastien-Granthille, partis en canot de Nouméa, furent rejoints par Henri Rochefort, Olivier Pain et Paschal Grousset, qui venaient de la presqu'île Ducos (2). Les six évadés purent gagner le navire et ne tardèrent pas à rentrer en Europe. Cela fit grand bruit dans le temps, et le ministère de la marine ne fut point satisfait. A son arrivée en Suisse, Jourde éprouva une cruelle déconvenue. Il pouvait croire qu'en qualité de ministre des finances de la commune il avait droit à quelque reconnaissance de la part des insurgés impénitens. Au milieu d'une ville en désarroi et de l'administration la plus fabuleusement incohérente qui fut jamais, n'était-ce pas lui dont les efforts avaient réussi à nourrir une armée sans cohésion, une population sans ressource, un gouvernement où le grotesque se mêlait si bien à l'odieux que

(1) Art. 258. Quiconque, sans titre, se sera immiscé dans des fonctions publiques, civiles ou militaires, ou aura fait les actes d'une de ces fonctions, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans, sans préjudice de la peine de faux, si l'acte porte le caractère de ce crime.

(2) Achille Ballière, capitaine d'état-major au bataillon des barricadiers, commandé par le père Gaillard; Charles, François-Bastien, dit Bastien Granthille, chef du 259<sup>e</sup> bataillon insurgé; Paschal Grousset, membre de la commune, délégué aux relations extérieures; Olivier Pain, chef du cabinet de Paschal Grousset; Jourde et Rochefort sont connus.



l'on ne savait jamais, au début, s'il fallait rire ou pleurer d'avoir à le subir? Certes un tel tour de force méritait quelques égards, car jusqu'à la dernière minute, jusqu'au refuge suprême de la rue Haxo, Jourde avait apporté leur pitance à tous ces gens-là. Il ne se doutait guère, pendant qu'il était en prison ou à Nouméa, de ce que ses anciens complices avaient dit de lui; il eut tout le loisir de l'apprendre en arrivant à Genève.

Un drôle de la pire espèce, incapable de tout sentiment qui ne serait pas naturellement bas, Vermesch, dont le rêve avait été d'être à Rossel ce que Talleyrand fut à Napoléon I<sup>er</sup>, aussitôt qu'il fut parvenu à Londres, après la chute de la commune, s'était empressé de publier un de ces journaux immondes que Jean-Jacques Rousseau désignait d'un nom que nous n'osons répéter. Cette feuille, trempée de venin et rédigée par une vipère, s'appelait le *Qui-vive*. Vermesch, qui, dans son *Père Duchêne*, avait dénoncé tout le monde et surexcité jusqu'à la folie les penchans vicieux des hébertistes, continuait le même métier parmi la bande d'assassins, d'incendiaires réfugiés loin de l'action des lois françaises et qui s'appelle orgueilleusement : la proscription. Poursuivant de sa haine ceux qui n'avaient pas su tout tuer, tout brûler, il disait : « Nous ne sommes ici, et six ou sept mille hommes du peuple ne sont à Nouméa et à l'île des Pins, que par la faute de ceux qui sollicitèrent les premiers postes de la cité, sans avoir aucune des qualités nécessaires pour les remplir. Nous payons tous pour leur sottise, et le sang de trente mille fusillés des journées de mai retombera éternellement sur leur tête. » — Je dis ici incidemment que le nombre des morts pendant les journées de mai, y compris les tués, les fusillés, les insurgés, les soldats, les otages, les malades à domicile, les malades des hôpitaux, tous les décès, en un mot, pour Paris, du 21 au 30 mai, s'élève exactement chiffre de 6,667. — De tous les fonctionnaires de la commune, Jourde, alors condamné, détenu, ou déporté, fut celui que Vermesch attaqua avec le plus d'acrimonie. Pendant le mois de novembre 1871, le *Qui-vive* s'acharne à baver sur l'ancien délégué aux finances. Le Basile de la commune n'a point assez de calomnies pour lui, et il arrive, sans effort, à dépasser en hideux et en grotesque ce que Marat a fait de mieux en ce genre. D'après ce Vermesch, François Jourde a volontairement trahi le peuple de Paris, au profit du gouvernement de Versailles, et M. Thiers, en reconnaissance des services rendus, le destinait à remplacer à la préfecture de police le général Valentin, démissionnaire. Tout ceci est agrémenté des épithètes de lâche, de gredin, de mouchard et d'agent versaillais. Jourde fut très affecté de ce torrent d'injures, derrière lequel il croyait voir l'opinion for-

mulée par ses anciens amis de la commune; en ceci il prouva que son intelligence était médiocre et qu'il ignorait que le mépris de certaines âmes misérables est un titre au respect des honnêtes gens. Il voulut obtenir une réparation de Vermesch, ce qui était enfantin, et se fit représenter par Avrial et Lefrançais, qui, comme lui, avaient appartenu au parti socialiste, à la minorité de l'Hôtel de Ville. Ce fut peine perdue; le Vermesch débonda une fois de plus son tonneau de fiel et lâcha sur Jourde une quantité d'insultes vraiment extraordinaire. Sans Vermesch, on n'aurait jamais su ce qu'un communard pouvait contenir de vilénies. Reprenant phrase à phrase tout l'interrogatoire que Jourde a subi devant le 3<sup>e</sup> conseil de guerre, Vermesch, conclut : « Il résulte donc des pièces qu'on vient de lire que Jourde, de son propre aveu, n'est entré dans la commune de Paris que dans le but de la trahir, de la priver de ses moyens d'action et de la faire tomber le plus vite qu'il lui serait possible dans les mains de ses ennemis... que, loin de dissimuler son odieuse conduite pendant l'insurrection, il fait au contraire étalage de sa honte et de son infamie... il a feint d'être touché d'un mouvement populaire pour le faire dévier, dût s'ensuivre le massacre de toute une population. » — L'accusation est formelle; elle est à retenir, car, en la rapprochant de l'opinion émise par Lissagaray, par Paschal Grousset et que j'ai citée déjà, on peut comprendre ce que le parti terroriste, la majorité de la commune, aurait fait de la Banque, si le vieux Beslay et si Jourde ne l'avaient défendue; non point peut-être pour la sauver d'une façon abstraite, mais parce qu'ils la réservaient à servir de moteur à la machine économiste qu'ils avaient imaginée.

Que ce soit pour un motif, que ce soit pour un autre, ils ont aidé au salut de la Banque de France, et nous devons, en toute probité, leur en être d'autant plus reconnaissant, que les détritres de la commune ne le leur ont point pardonné. La lutte a été souvent très vive sur ce point dans les conciliabules secrets de l'Hôtel de Ville; pendant que quelques meurtriers de bas étage, Rigault, Ferré, se jetaient sur les magistrats, les prêtres, les gendarmes, pour assouvir des vengeances aiguës et des haines personnelles, un bon nombre de blanquistes et de jacobins, sans négliger précisément l'incarcération des honnêtes gens, voulaient établir ce qu'ils nommaient la terreur des capitaux, c'est-à-dire faire main-basse sur toutes les grandes compagnies industrielles et financières confisquées au profit de l'état. Dans ce cas, la Banque eût été la première à être dévalisée, et il est fort probable que les metteurs en œuvre du pillage se seraient retirés de là avec quelques rentes pour aller vivre confortablement à l'étranger. Par les repro-

ches que ces mandrins de la révolution permanente ont adressés à Jourde, il nous est prouvé que sa probité n'a pas fléchi, et qu'il a été résolûment le complice du père Beslay dans la résolution que celui-ci avait hautement manifestée de protéger le crédit de la France en ne permettant point que l'on portât à la Banque des atteintes trop dures. Je le répète, Jourde ne faisait qu'émettre une incontestable vérité, lorsque le 19 mai il écrivait : « Si je succombais seulement une heure, vous savez ce qui en résulterait. » Il en serait résulté l'anéantissement de 3 milliards (1).

Ces 3 milliards, la Banque, dirigée par M. de Plœuc, conseillée par les régens, fortifiée par son bataillon, défendue contre les convoitises des jacobins par le bon vouloir de Jourde et de Beslay, la Banque a su les conserver; mais, quoi que l'on ait pu croire, elle n'est pas sortie absolument intacte de la crise invraisemblable qu'elle a traversée en 1871. Elle avait cependant agi avec une ferme prudence, et, lorsqu'elle avait vu que le compte courant de la ville de Paris n'allait pas tarder à être épuisé, elle avait nettement signifié au gouvernement que si l'état ne prenait pas à sa charge les réquisitions qui lui seraient encore imposées, elle refuserait de s'y soumettre et courrait les risques d'une aventure définitive. J'ai cité, on se le rappelle, les lettres qui, à ce sujet, ont été échangées vers la fin du mois d'avril entre le conseil de la Banque et le ministre des finances. Le messager du sous-gouverneur, M. de Lisa, inspecteur, avait rapporté à cet égard les assurances les plus positives et la formelle approbation de tout ce que la Banque avait fait. Les paroles du ministre pouvaient se résumer ainsi : « Donnez le moins d'argent possible, mais donnez ce qu'il faudra pour éviter un péril sérieux; les sommes qui vous seront extorquées seront considérées comme des avances faites à l'état, qui vous les remboursera. » C'était fort rassurant, car dans l'état des choses, alors qu'il était moralement impossible de faire approuver publiquement le contrat par une sanction législative, la Banque et le ministre des finances avaient qualité pour traiter. L'une et l'autre le croyaient du moins, car ils étaient de bonne foi. Il paraît qu'ils s'étaient trompés, et l'événement se chargea de le leur démontrer.

Du 20 mars au 23 mai, dominée par les événemens auxquels elle ne pouvait résister, la Banque de France avait payé à la commune révolutionnaire la somme de 16,695,172 francs qui avait été violemment réquisitionnée; sur ce total, 9,401,819 francs formaient le

(1) Est-ce pour reconquérir l'estime du parti dont Vermesch est l'organe que Jourde a publié en 1877, à Bruxelles, une brochure intitulée : *Souvenirs d'un membre de la commune*, et dans laquelle il a commis des erreurs trop manifestes pour ne pas paraître volontaires?



compte courant de la ville de Paris, et 7,293,383 francs provenaient des fonds appartenant à la Banque elle-même ou au public. La ville de Paris émit d'abord, dès le 2 août 1871, la prétention de réclamer à la Banque le solde créditeur que celle-ci avait abandonné à la commune. C'était insoutenable, et le ministère des finances mit spontanément fin lui-même à ce commencement de conflit en écrivant au gouverneur (10 août 1871) « que la somme des 16 millions environ qui ont été payés par la Banque à la commune de Paris est reconnue par nous comme dette, soit de l'état, soit de la ville; mais que le compte à faire sera fait entre la Banque et l'état, qui se porte fort pour la ville de Paris. » Cinq jours après, sur les instances de M. Rouland, M. Pouyer-Quertier écrivait de nouveau : « Je n'hésite pas, puisque vous le désirez, à vous dire que le gouvernement accepte toute la responsabilité des 7 millions et que la Banque n'a aucun risque à courir pour cette somme. L'état se réserve seulement son droit de régler définitivement son compte avec la ville pour cette somme de 7 millions. » Il est fort probable que le ministre des finances, en libellant cette lettre, qui équivalait à un engagement réitéré et qui reconnaissait absolument la dette de l'état envers la Banque, pensait à l'article 1<sup>er</sup> du titre IV de la loi du 10 vendémiaire an iv, en vertu de laquelle « chaque commune est responsable des délits commis à force ouverte ou par violence sur son territoire. » Cette loi seule en effet couvrait la Banque de France et lui assurait la restitution des sommes que l'insurrection lui avait arrachées. A la fin du mois d'août, un traité intervint entre la ville de Paris et la Banque pour régler les conditions du remboursement des 210 millions avancés pour frais de guerre en janvier 1871 (contribution imposée à la ville par les Allemands, au moment de la signature de l'armistice.) Dans l'article 6 de ce traité, il est dit : « Quant aux 7,293,383 francs pris par les agens de la commune révolutionnaire, mais sur les fonds propres de la Banque, ils seront directement remboursés par l'état, qui s'en est reconnu débiteur. » Tout cela est fort clair et n'a besoin d'aucune glose pour être compris. La Banque légitimement assurée de rentrer dans sa créance, sachant que le gouvernement avait quelques embarras d'argent, ne se montrait pas exigeante et n'envoyait point de papier timbré à son débiteur. On se disait : Le trésor est bon pour payer 7 millions, il les paiera, puisqu'il les doit, puisqu'il a reconnu qu'il les devait, et l'on attendait.

On attendit si bien que le temps commença à paraître long. Le gouverneur, sans perdre patience, voulut rappeler au ministre des finances les engagements solennellement pris; le 27 juin 1874, il lui écrivit pour le prier de faire rembourser à la Banque les 7 millions

qu'elle était en droit de réclamer. Le danger était passé, le souvenir des services rendus s'était affaibli; on n'était plus aux jours où l'on disait à la Banque : « Le crédit de la France est entre vos mains, ne reculez devant aucun sacrifice pour le sauver; nous considérons comme avances faites à l'état les sommes que vous serez obligés de payer à la commune. » Pour de petites gens, comme vous et moi, c'était là un engagement sacré que plusieurs fois on avait renouvelé sans hésitation; mais l'état n'a pas de point d'honneur, il est en cela semblable à la politique, il n'a que des intérêts et se moque du qu'en dira-t-on. A la Banque, qui demandait, pièces en main, le remboursement de 7 millions, on offrit 1,200,000 francs. C'était dérisoire, elle refusa. On haussa le chiffre de la somme proposée; on liarda, on marchanda sans parvenir à se mettre d'accord. L'état ne démordait pas de ses prétentions à réduire une dette contractée dans une vue de salut général; il niait que M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, eût eu le droit d'engager effectivement le trésor; il préféra faire, en quelque sorte, volontairement une banqueroute partielle, et déclara tout net qu'il ne paierait pas la totalité de la somme exigée. Le conseil général de la Banque rejeta toute transaction. L'affaire fut portée devant le conseil d'état, qui, jugeant au contentieux, rendit un arrêt défavorable à la Banque.

Je suis, je l'avoue, un pauvre clerc en matière de finances et je suis persuadé que le conseil d'état n'a point agi sans raisons sérieuses en prononçant cet arrêt qui m'étonne; je croyais seulement avec quelque ingénuité que le vieil axiome : « Dette d'honneur ne se prescrit, » indiscutable entre particuliers, avait aussi toute valeur entre les grandes administrations et l'état. C'est là une erreur dont il faut revenir. Lorsque le sous-gouverneur, les régens, tous les fonctionnaires de la Banque, se gardant bien d'imiter l'exemple que leur avaient spontanément donné le chef de l'état, les ministres, les administrateurs et jusqu'aux plus minces employés, restèrent imperturbablement à leur poste, ils se mirent en révolte ouverte contre l'insurrection et ne lui cédèrent pas. Quel que fût leur intérêt personnel à la conservation du grand établissement financier qu'ils représentaient, ils auraient été tentés de se mettre en sûreté, et le souci très naturel de leur propre sécurité les aurait éloignés de Paris, si l'état ne leur avait formellement déclaré qu'en restant là où étaient le péril et l'honneur ils faisaient œuvre de salut public et de défense sociale. Au lieu de porter devant le conseil d'état une question qu'il suffisait de connaître pour résoudre, il fallait consulter la finance de Paris et lui demander ce qu'elle pensait des services que la Banque lui avait rendus par son attitude pendant la durée de la commune. Cette réponse n'eût point été douteuse,

car elle avait déjà été formulée, dès la fin de mai 1871, dans une adresse, solennellement portée à MM. de Plœuc, sous-gouverneur, Durand, Davillier, Denière, Millescamps, régens, Fère, censeur. Le haut commerce, la haute industrie, la haute finance, sont unanimes : « Permettez donc, messieurs, aux soussignés de venir vous exprimer leur profonde reconnaissance pour le dévouement sans bornes avec lequel vous avez protégé les immenses intérêts qui vous étaient confiés. » Si, à ce moment, l'état avait déclaré qu'il ne se considérait pas comme responsable du préjudice pécuniaire causé à la Banque par les exigences de la commune, une souscription, en quelque sorte nationale, ouverte dans les grandes régions parisiennes, eût probablement fait rentrer dans les caisses de l'hôtel La Vrillière les sommes que, sur l'autorisation du ministre des finances, les régens et le sous-gouverneur avaient livrées à la commune. Je ne puis juger l'affaire en homme d'état ni en homme de finances, car je ne suis ni l'un ni l'autre ; au point de vue de la rectitude des relations, je la trouve peu correcte ; au point de vue économique, je la trouve maladroite. Que la Banque ait à supporter une perte de sept millions, c'est peu de chose, en vérité, j'en conviens ; mais cela diminue d'autant la valeur des billets en circulation, et cela nous apprend que l'état, quitte à léser son intérêt moral, peut nier ses dettes et refuser de les payer, lorsqu'il y trouve son intérêt matériel, ce qui est une révélation qu'il eût mieux valu ne point faire avec autant de simplicité. En outre, l'affaiblissement de la protection que l'état doit à la Banque ne peut que produire l'affaiblissement de la confiance que la Banque avait dans l'état, d'où résulte l'affaiblissement du crédit public. Si les termes du procès étaient soumis au verdict des chambres, il me semble certain qu'une majorité considérable donnerait gain de cause à la Banque. On se rappellerait que, si, en avril 1871, une sanction législative n'a pas été donnée aux engagements pris, au nom de l'état, par M. Pouyer-Quertier, c'est qu'alors il y aurait eu un péril excessif à proclamer publiquement que le gouvernement prenait à sa charge les réquisitions pécuniaires de la commune. Celle-ci, forte de ce décret, eût vidé les caisses de la Banque et n'y eût pas laissé un centime.

La leçon ne sera pas perdue. La Banque, qui a tout fait pour la France pendant la guerre et pendant la commune, sait aujourd'hui à quoi s'en tenir ; du haut de sa grandeur, elle peut accepter avec quelque commisération l'ingratitude qui a payé ses services. Après l'emprunt si extraordinairement accueilli par le monde entier et qui servit à accélérer la libération du territoire, notre ambassadeur en Angleterre célébrait, au banquet donné le 23 mars 1873 par le lord-maire, les ressources prodigieuses de la France. Soit ; sur ce fait



il ne faut point disputer. Mais qu'auraient été alors les ressources et le crédit de la France, si la Banque avait été enlevée par les hommes de la commune? et elle l'eût été, sans aucun doute, si elle n'eût consenti à abandonner les sommes qu'on lui demandait, et ces sommes elle ne s'est résolue à les livrer qu'après avoir reçu la promesse que l'état les lui rembourserait. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier lorsque l'on parle avec orgueil de notre richesse. Le meilleur de cette richesse était à la Banque; si celle-ci avait été dévalisée, la France faisait banqueroute. Cela valait bien que l'on ne manquât pas aux engagements spontanément consentis vis-à-vis d'elle. Mieux que tant d'autres, elle a, dans ces jours douloureux, bien mérité de la patrie, et nulle récompense collective n'est venue lui prouver que la France ne l'ignorait pas. Lorsque dans une bataille un régiment a enlevé un étendard ennemi, on décore le drapeau. Le 19 juin 1859, après Magenta, quand le maréchal Mac-Mahon décora le drapeau du 2<sup>e</sup> zouaves, il était tellement ému qu'il ne pouvait parler. Le drapeau de la Banque, qui pas une seule minute n'a été remplacé par le haillon rouge, était digne de cette distinction, et le jour où il a été relevé, en présence du petit bataillon sacré qui l'avait gardé intact, emblème du crédit qu'il avait eu à défendre, on aurait dû lui attacher à la cravate la croix de la Légion d'honneur.

On m'a dit qu'éclairée par l'expérience la Banque s'était mise en mesure de ne plus s'exposer aux avanies et aux périls dont elle a été atteinte pendant les journées de la commune et qu'elle pouvait désormais évacuer son encaisse, métallique ou fiduciaire, avec une rapidité vraiment féérique. Toutes les dispositions sont prises; à la première alerte, les caisses, les serres et les caves seraient vides. Quels moyens la science a-t-elle mis aux ordres de la Banque? C'est là un secret qu'il me sera d'autant plus facile de ne pas divulguer que je ne le connais pas. Dorénavant du moins l'état n'aura plus à refuser de rembourser des réquisitions forcées, puisque l'on n'en pourra faire en présence de coffres dégarnis; la Banque n'aura plus à sauver Paris du pillage, et elle n'aura plus à supporter une perte de quelques millions, sous le prétexte mal choisi que ceux-ci représentent pour elle une sorte de caution ou de prime d'assurance.

J'ai parlé d'ingratitude; on n'en a pas seulement témoigné à l'institution financière elle-même, on en a témoigné aux hommes qui l'avaient dirigée pendant la guerre et pendant la commune, à ceux qui, sans compter, s'étaient offerts à la France, à ceux dont les prudens sacrifices avaient évité un désastre. Dès le 8 juin 1871, M. Rouland est remplacé au gouvernement de la Banque par M. Ernest Picard. On se rappelle l'impression produite alors par ce fait

sur l'opinion publique. Le conseil des régens fut peu satisfait et ne dissimula guère son mécontentement. M. Picard était un homme de beaucoup d'esprit et qui cachait une extrême finesse sous des apparences un peu lourdes; il se rendit rapidement compte de la situation et comprit qu'il aurait, en qualité de gouverneur de la Banque, à vaincre des difficultés qu'il ne rencontrerait pas ailleurs. Son ambition changea de but, et il troqua son fauteuil de gouverneur contre un portefeuille de ministre plénipotentiaire. Il s'épargna de la sorte bien des ennuis, et laissa M. Rouland continuer l'œuvre à laquelle il s'est consacré depuis déjà tant d'années. Quant au marquis de Plœuc, qui avait été le capitaine du vaisseau pendant la tourmente et qui ne s'était point ménagé pour le conduire à bon port au milieu des écueils dont il était entouré, peu s'en fallut, à l'heure de la victoire, qu'on ne lui dressât un autel : *Optimo maximo*. Lui du moins, il put croire qu'il avait inspiré un vif sentiment de reconnaissance au gouvernement; il n'a point perdu pour attendre. Par un décret en date du 5 janvier 1878, signé du maréchal Mac-Mahon et rendu sur la proposition du ministre des finances, « M. le marquis de Plœuc, sous-gouverneur à la Banque de France, est nommé sous-gouverneur honoraire. » Dans sa lettre d'adieu au conseil des régens, M. de Plœuc put écrire, sans s'exposer à être démenti par personne : « J'emporte dans ma retraite la satisfaction de pouvoir me dire qu'en toutes circonstances j'ai servi les intérêts qui m'étaient confiés avec le plus entier dévouement. » Nous avons cru jusqu'à présent que certains services éclatans faisaient les fonctions inamovibles; la tentative de remplacement dont M. Rouland a été l'objet au lendemain de la commune, la révocation du marquis de Plœuc quelques années après son commandement en chef pendant l'insurrection, prouvent que nous nous étions trompé.

MAXIME DU CAMP.

---

---

# QUESTION DES IMPOTS

---

## III<sup>1</sup>.

### LES IMPOTS SUR LES ACTES.

---

Dans un précédent travail, nous avons dit, en parlant des taxes indirectes, que, si on critiquait assez vivement les impôts de consommation, en revanche on prenait assez bien son parti de ceux qui pèsent sur les actes. Ainsi les droits de timbre et d'enregistrement, ceux de succession et de mutation, les impôts qui frappent les transports en grande et petite vitesse, même ceux qui existent sur les valeurs mobilières, tous ces impôts donnent lieu à peu de réclamations, et trouvent généralement grâce auprès de l'opinion publique. Nous les classons parmi les impôts indirects, parce qu'ils ne sont point inscrits sur un rôle nominatif à l'adresse du contribuable et qu'ils sont perçus à l'occasion de certains actes ou de certains faits. L'impôt direct, au contraire, est indépendant de tout acte ou de tout fait particulier; il vous prend lorsque vous êtes dans une certaine position sociale qui est appréciée plus ou moins exactement, et, une fois qu'il a été établi et réparti, il reste fixe, quels que soient les changemens qui peuvent survenir dans le revenu qui a servi de base, sauf toutefois des remises insignifiantes pour non-valeur. Vous êtes inscrit à l'impôt de la patente pour une somme déterminée, résultant de la classe à laquelle vous appartenez comme industriel ou commerçant et de votre loyer d'habitation; vos bénéfices seront moindres une année que l'autre, n'im-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1877.



porte, vous paierez toujours la même taxe. De même pour l'impôt mobilier, qui repose aussi sur le loyer et qui est censé atteindre le revenu. Ce revenu aura beau diminuer et vos charges s'accroître, la taxe n'en sera pas moins due pour la somme qui a été fixée, et, si vous voulez la faire réduire, il vous faudra diminuer l'importance de votre habitation. De même encore pour la taxe des portes et fenêtres, qui reste stable, malgré la diminution de valeur qui, pour une cause ou pour une autre, vient atteindre la maison sur laquelle elle pèse. L'impôt foncier enfin, établi d'après un certain revenu supposé, ne changera pas, quelles que soient les modifications qu'éprouve ce revenu. C'est l'avantage et le désavantage de ces taxes pour ceux qui ont à les payer, avantage quand les bénéfices ou les revenus augmentent, désavantage lorsqu'ils diminuent. Mais, dans un cas comme dans l'autre, une fois réparties, elles doivent être payées ; elles forment la partie assurée du budget, celle qui reste indépendante de toute influence politique et économique. Il en est autrement avec les impôts attachés à l'accomplissement de certains actes. Si j'ai intérêt à demander l'inscription au bureau des hypothèques d'une obligation consentie à mon profit, ou à faire enregistrer l'acte d'acquisition d'une propriété, intérêt encore à faire un voyage en chemin de fer, ou à envoyer des marchandises par grande ou petite vitesse, j'accomplis ces actes et je paie l'impôt qui y est attaché. Mais, si les circonstances financières ou politiques sont telles que je n'aie pas d'argent à prêter, point d'acquisition à faire, point de voyage à effectuer et point de marchandises à expédier, je m'abstiens, et je ne subis point de taxes. Il y a bien quelques cas, il est vrai, où la taxe est encourue malgré la volonté de celui qui est appelé à la payer, et souvent en raison même de la misère où il se trouve lorsqu'on est soumis, par exemple, à des poursuites judiciaires et qu'on est obligé de supporter des droits de timbre et d'enregistrement ; mais ces cas, qui donnent lieu à beaucoup de critiques, et qu'on veut réformer dans une certaine mesure, ne constituent pas, à vrai dire, la règle. La règle est qu'on ne paie la taxe sur les actes que lorsqu'on a intérêt à le faire et qu'il peut en résulter pour vous un avantage.

Maintenant s'ensuit-il que ces taxes sont bonnes, et qu'il n'y a rien à dire contre elles ? Tant s'en faut. Dans notre précédent travail sur les impôts de consommation, nous avons montré que le principal mérite de ces impôts était de se payer petit à petit par fractions minimes et de produire beaucoup, en gênant fort peu le contribuable. Les taxes sur les actes ou sur les affaires, comme on voudra les appeler, car on peut leur donner l'un ou l'autre nom, sont loin d'avoir ce mérite ; elles sont au contraire assez

lourdes, se paient généralement en une fois, et, si elles produisent beaucoup, ce n'est pas sans dommage pour la richesse publique. Nous le démontrerons tout à l'heure. Il est à peu près indifférent à tout le monde de payer 5 ou 6 centimes de plus pour la consommation d'un litre de vin, par suite de l'impôt; mais il n'est indifférent à personne de déboursier tout d'un coup, pour l'enregistrement d'un bail ou d'une quittance, une somme de 200 francs et plus, et je prends les cas où l'impôt est le plus modéré. On aura beau soutenir en théorie que les impôts qui se sentent sont les meilleurs, il n'en est pas moins vrai que, dans la pratique et au point de vue du progrès de la richesse, ceux qui ne se sentent pas valent infiniment mieux. Mais au moins ces impôts sur les actes sont-ils bien fondés et bien légitimes?

Si l'on ne considère que les besoins de l'état et le droit qu'il a comme souverain d'exercer des prélèvements sur la fortune publique pour les services qu'il rend, tous les impôts sont légitimes, à la condition d'avoir un caractère général et de peser également sur tout le monde; mais c'est là une légitimité entendue dans un sens très large, et qui peut n'avoir rien de commun avec l'utilité sociale. Dans le sens le plus étroit du mot et certainement le meilleur, un impôt n'est légitime que s'il est bien en rapport avec le service rendu, et pas trop dommageable à la richesse publique. Cette dernière condition surtout est la plus importante. Cela ne veut pas dire que nous séparions l'idée de justice de celle d'utilité; les deux sont tellement liées qu'au point de vue social il ne peut y avoir utilité, utilité durable bien entendu, sans qu'il y ait en même temps justice. Du moment qu'un impôt ne nuit pas au progrès de la richesse, on peut être sûr qu'il est juste. C'est à ce point de vue principal que je me propose d'examiner les impôts sur les actes.

## I.

Prenons d'abord celui du timbre. Cet impôt est établi sur certains actes qui ne peuvent avoir leur pleine efficacité que s'ils sont revêtus de l'empreinte de l'état qu'on appelle timbre. C'est une espèce de laisser-passer que le gouvernement leur accorde moyennant finance. Vous faites une convention avec un particulier, l'état exige d'abord qu'elle soit écrite sur un papier revêtu de cette empreinte, et dont il règle la dimension. Elle ne pourra produire d'effet utile en justice qu'à cette condition; vous organisez une société financière ou industrielle par actions ou obligations; les titres, avant de voir le jour, devront être également revêtus du cachet de

l'état ; les billets au porteur, les effets de commerce sont assujettis à la même formalité ; les lettres de voiture, les récépissés de transport, les contrats d'assurance, les affiches sur les murs, etc., doivent être également timbrés ; enfin vous écrivez à une administration publique, à un ministre, à un préfet, pour revendiquer un droit, vous devez le faire sur du papier timbré, sous peine de voir votre lettre non suivie d'effet. Depuis quelques années, on a encore perfectionné cette immixtion du gouvernement dans tous les actes de la vie sociale, en établissant un timbre mobile sur les reçus de quelque nature qu'ils soient, même lorsqu'ils ne portent pas libération pour le paiement d'une somme d'argent.

Si on n'examine l'impôt qu'au seul point de vue de la rémunération du service rendu par l'état, il est bien évident que celui du timbre est peu fondé. L'état n'ajoute rien à la valeur de l'acte ou du titre sur lequel il met son estampille. S'il s'agit d'une quittance par exemple, la libération résulte du paiement et non du timbre ; et s'il est question d'un billet de banque ou d'un effet de commerce, le timbre n'en assure pas le remboursement. Il n'y a donc pas de service rendu par l'état, à proprement parler, à l'occasion de cet impôt ; le gouvernement use tout simplement de son droit régalien, qui est d'établir des impôts là où il le juge à propos, et toute la question à examiner est dans la quotité de la taxe. Si elle est modérée, personne ne songera à la discuter ; mais si, avec les surtaxes, elle arrive, comme aujourd'hui pour les billets de banque et de commerce, à être de 1 1/2 pour 1000 et qu'elle peut s'appliquer à des milliards, on la discute et on cherche à l'éviter. On y arrive en donnant au chèque un emploi auquel il n'était pas destiné, en le faisant servir au même usage que les effets de commerce. Qu'en résulte-t-il ? D'une part, que l'état perd une partie de ses droits, puisque le chèque n'est pas taxé autant que le billet ordinaire, et d'autre part que le commerce n'est point satisfait non plus parce que le chèque ne lui présente pas absolument les mêmes avantages que le billet à ordre ou la lettre de change. Il y a donc dommage des deux côtés. On peut considérer aussi comme très fâcheux l'abus qui est fait du papier timbré dans les actes de procédure judiciaire et dans les liquidations forcées.

Cet impôt a été beaucoup augmenté depuis un certain nombre d'années ; la simple feuille de papier, qui il y a quarante ans coûtait 35 centimes, vaut maintenant 70 centimes, et la feuille double a passé de 70 centimes à 1 fr. 20 cent. Pour justifier cette augmentation, on dit que l'on a suivi en cela le changement qui s'est opéré dans la valeur des choses et dans le progrès de la richesse ; il n'en coûte pas plus aujourd'hui de payer 70 centimes que 35 il



y a quarante ans, et l'état lui-même ne reçoit pas davantage proportionnellement à ses dépenses. Si ce raisonnement était fondé, il faudrait l'appliquer à tous les impôts et non à un seul. Pourquoi n'avoir pas augmenté de même les impôts directs, l'impôt foncier, l'impôt mobilier, l'impôt des portes et fenêtres? Je ne parle pas de celui des patentes, qui a subi beaucoup d'augmentation pour d'autres raisons. L'hectare de terre devrait aussi payer le double de ce qu'il payait il y a quarante ans, et il serait encore moins taxé proportionnellement au revenu qu'il donne. Il est vrai que depuis cette époque la terre a subi beaucoup de centimes additionnels, mais ces centimes profitent à des dépenses locales et non à l'état. En ce qui concerne celui-ci, l'impôt foncier a été diminué et non augmenté. C'est donc une mauvaise raison à mettre en avant, pour justifier une surtaxe, que d'alléguer les changemens qui se sont opérés dans la valeur des choses et dans le progrès de la richesse. Le rôle d'une bonne administration financière est de profiter de ces changemens, non point pour augmenter les impôts, mais pour leur faire rendre davantage, tout en leur conservant la même base. C'est ainsi qu'on a procédé en Angleterre depuis un certain nombre d'années. On a fait mieux, on a diminué les impôts comme quotité et dans des proportions considérables, et ils rapportent aujourd'hui, par le seul fait de la plus-value, autant qu'ils donnaient avant le dégrèvement. C'est là l'idéal qu'il faut avoir sous les yeux. Malheureusement tous les états ne sont pas en mesure de le réaliser et d'attendre les plus-values; on a de grands besoins et on va au plus pressé en augmentant les impôts qui paraissent devoir supporter plus facilement une augmentation. Ce qu'on peut dire en faveur du droit de timbre, c'est que, sauf dans quelques cas que nous venons d'indiquer, il se paie en somme assez facilement et ne trouble pas trop la richesse publique. S'il donne 154 millions par an, ce qui est un gros chiffre, ce n'est pas seulement parce que la base en a été élargie et accrue, c'est aussi parce qu'il y a plus de transactions résultant du progrès de la richesse. On peut donc en prendre son parti, en désirant toutefois qu'il ne subisse plus de nouveaux accroissemens, car il est arrivé à un maximum qu'on ne franchirait pas impunément.

Passons maintenant à l'impôt d'enregistrement. Ici nous ne sommes plus en plein arbitraire, comme avec l'impôt de timbre. Ce n'est plus la simple fantaisie du législateur qui a fait établir cette taxe plutôt qu'une autre : l'état rend un service en échange duquel il perçoit un droit; il tient des registres sur lesquels il fait inscrire par abrégé ou *in extenso* divers actes qui concernent les particuliers; ces registres sont à la disposition de ceux qui ont besoin de les consulter, et la mention qui s'y trouve fait foi contre les tiers; on ne peut pas demander à l'état de rendre ce service pour rien.

Autrefois beaucoup d'actes échappaient à l'enregistrement; ils y étaient bien soumis en vertu de la loi et n'avaient d'effet en justice qu'après avoir rempli cette formalité, mais on se contentait de les faire enregistrer en cas de réclamation, en payant un simple ou un double droit, et il n'y avait pas d'autre sanction. Aujourd'hui la sanction est plus forte : tous les actes susceptibles d'être enregistrés, et qui ne le sont pas dans un délai déterminé, sont passibles d'une amende tellement considérable que personne ne s'expose à l'encourir; tous les actes sont enregistrés. Ce devrait être une raison pour que le droit fût plus modéré. Il n'en est pas ainsi dans la plupart des cas. D'abord cette taxe est trop compliquée, elle présente un véritable dédale dans lequel on se perd, et donne lieu à des discussions sans nombre entre les contribuables et le fisc. Beaucoup d'hommes d'affaires et de gens de loi ne sont occupés qu'à détourner le sens des actes pour les soustraire à l'application du droit le plus rigoureux. On a calculé qu'il y avait plus de deux cents dispositions légales régissant la matière. Cette multiplicité est assurément un grave inconvénient.

Quant à l'impôt en lui-même, il est, je le répète, souvent trop élevé. Je n'entrerai pas dans le détail des cas où s'appliquent le droit fixe et le droit proportionnel, je prendrai tout de suite ce qu'il y a de plus saillant dans l'application du droit proportionnel, et choisirai un impôt qui rencontre peu d'opposition : je veux parler de celui de succession. On trouve généralement qu'il est bien établi, parfaitement légitime, et on serait plutôt disposé à l'augmenter qu'à l'abaisser. Il est perçu à un moment très favorable, lorsqu'on réalise une augmentation de fortune. Puis, comment l'héritage arrive-t-il? Il arrive par la consécration en votre faveur du droit que possédait l'ancien propriétaire; c'est une espèce d'investiture qui vous est donnée par l'état, il est naturel que celui-ci la fasse payer et qu'il en demande même un prix assez élevé. Voilà le raisonnement qu'on fait pour justifier cet impôt. On comprend ce langage dans la bouche de ceux qui considèrent le droit de propriété comme émanant de la loi seule; c'est le législateur qui l'a établi, disent-ils, en vue de certaines considérations sociales; il est le maître d'y mettre des conditions, et, s'il exige 9 et 10 pour 100 pour la transmission d'un héritage, on n'a pas à se plaindre, il pourrait demander plus. — Si on se place à un autre point de vue, si on croit que le droit de propriété ne dérive pas de la loi seule, qu'il lui est antérieur et supérieur, qu'il est comme le fondement sur lequel reposent les sociétés, alors les prétentions du fisc deviennent contestables, et on peut les trouver injustes, si elles sont exagérées. Cette question du droit de propriété a été beaucoup discutée dans tous les temps, elle l'est encore beaucoup aujourd'hui.

Dans un travail fort intéressant (1), M. de Laveleye nous apprend qu'en Allemagne même, où la témérité de la pensée va quelquefois très loin, on admet généralement que l'institution de la propriété appliquée au sol répond à la nature de l'homme, assure le maximum de production, et paraît par conséquent indispensable pour tout l'avenir qu'on peut prévoir; et M. de Laveleye, tout en rappelant que les lois sur la propriété ont varié suivant le milieu social où elles étaient appliquées, ajoute lui-même que « si c'est la loi qui définit la propriété, en détermine les privilèges, les obligations, la limite et les modes d'acquisition, ce n'est pas le législateur qui crée le droit. » En effet, ce droit est dans la force des choses; l'économie politique en le proclamant ne fait qu'indiquer ce qui est la condition essentielle du progrès des sociétés et ce qui les met à même de remplir la haute mission civilisatrice à laquelle elles sont appelées. Que l'état fasse payer à propos de toute succession un certain droit pour le service qu'il rend par l'inscription sur ses registres de la mutation qui vient d'avoir lieu, rien de plus juste, personne n'y trouvera à redire, si le droit est modéré. Mais lorsqu'il s'agit de 9 pour 100 et que la dépense occasionnée par l'inscription représente à peu près  $1/2$  pour 100, ce n'est plus un service qu'on paie, c'est un impôt qu'on subit, et il convient alors d'examiner si, à ce taux excessif, l'impôt est juste et bien conforme aux lois de l'économie politique.

Pour les successions entre descendants et ascendants, le droit est de 1 pour 100, auquel s'ajoutent les deux décimes de guerre, ce qui fait 1,20 pour 100; entre époux, il est de 3 pour 100 et, avec les 2 décimes, de 3,60; entre frères et sœurs, oncles et neveux, de 6 pour 100; entre grands-oncles et petits-neveux, de 7 pour 100; entre parens au-delà du 4<sup>e</sup> degré, de 8 pour 100; il s'élève enfin à 9 pour 100 et à 10, y compris les décimes, entre personnes non parentes, lorsque la succession résulte d'un testament. L'état fait ainsi une grande distinction entre les successions directes et celles qui passent à des parens éloignés ou à des personnes non parentes: en la faisant, il rend hommage au principe du droit de propriété et reconnaît que, lorsque la succession est directe et continue en quelque sorte dans les mêmes mains par une dévolution naturelle, conforme à la volonté du défunt, il n'a pas à intervenir, parce qu'il n'ajoute rien à un droit que l'on ne tient pas de lui. Il en est autrement lorsqu'il s'agit d'une succession par voie collatérale, et qu'il n'y a pas de volonté expresse du défunt; alors l'intervention du législateur est nécessaire pour suppléer à cette volonté qui manque; l'état vient et dit: Si ce n'est pas moi qui crée le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1878.



droit de propriété, j'ai au moins le pouvoir de déterminer la limite au-delà de laquelle il ne pourra plus s'exercer, de même qu'il m'appartient de fixer les délais de la prescription pour les acquisitions irrégulières; c'est une mesure d'ordre public. Les parens ne se connaissent pas toujours au-delà d'un certain degré, ou, s'ils se connaissent, le lien qui les unit est si faible qu'il ne peut constituer un droit rigoureux. Si pourtant je veux bien reconnaître ce droit, je suis libre d'y mettre des conditions et de déclarer, par exemple, qu'on n'héritera après tel ou tel degré qu'en payant 10 ou 12 pour 100. Personne ne peut le trouver mauvais; il n'y a aucun principe de violé: on ne viole pas la justice, puisque celui à qui passe l'héritage n'y avait aucun droit primordial, et on n'offense pas les lois de l'économie politique, car le défunt, en travaillant pour faire sa fortune, n'a pas été guidé par l'idée que celle-ci dût passer exempte d'impôts à des collatéraux. « L'hérédité, dit encore M. de Laveleye, est utile comme un stimulant à l'accroissement de la richesse; mais, dans les successions collatérales, elle ne doit pas s'étendre au-delà du degré où elle agit comme un encouragement au travail et à l'épargne; » et il proposerait volontiers de la limiter au 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degré. Il n'en est pas de même, à notre avis, lorsqu'il y a une institution d'héritier faite par testament; le défunt a usé de son droit, il a choisi son héritier, et, si on veut taxer cette transmission d'un façon exorbitante, on porte atteinte à ce droit. Il importe d'autant plus de se montrer réservé à cet égard qu'aujourd'hui surtout on a une tendance à favoriser les dispositions testamentaires et à croire que la loi ne doit rien faire pour les entraver. A ce point de vue donc, il paraîtrait équitable qu'on fit une distinction entre les successions qui sont léguées par testament et celles qui ne le sont pas et doivent aller à des héritiers au-delà d'un certain degré. Nous comprendrions qu'on fit payer 10 ou 12 pour 100 et même plus aux parens après le 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> degré et qu'on ne demandât pas plus de 2 ou 3 pour 100 aux légataires à titre quelconque comme aux époux. Ces 2 ou 3 pour 100 seraient censés représenter le service que rend l'état en inscrivant la mutation sur ses registres, et, quant aux 10 et 12 pour 100, ils seraient le prix de l'investiture spéciale que la loi veut bien accorder aux héritiers éloignés et qu'elle aurait pu leur refuser. En adoptant cette modification, diminuant les droits d'un côté et les augmentant de l'autre, on arriverait peut-être à obtenir les mêmes recettes et à désintéresser le fisc. Alors tout serait pour le mieux.

On a proposé un autre changement; on a demandé qu'on fit comme en Angleterre et qu'on tint compte, pour le droit à percevoir, de l'âge de la personne qui est appelée à succéder. Il est bien évident que, si cette personne est âgée, elle a moins de chance de

détenir longtemps l'héritage que si elle est jeune. Pourquoi lui faire payer le même droit? On pourrait se servir des tables de mortalité, comme pour les assurances sur la vie, et établir l'impôt suivant l'âge. En Angleterre, on donne satisfaction à cette idée en capitalisant la succession à des taux différens. Un revenu foncier de 100 liv. sterl. est estimé 1,900 liv., si l'héritier a un an, 1,641 liv. sterl. s'il a trente ans, 1,242 livres sterling s'il a cinquante ans, enfin 541 liv. sterl. s'il a soixante-quinze ans. Cette distinction paraît en effet fort juste. L'état ne doit pas spéculer sur la trop grande fréquence des mutations, et, quand il est probable que cette fréquence aura lieu, il peut en tenir compte. L'idéal, au point de vue de la justice, serait que toutes les propriétés subissent les mêmes droits de mutation, dans un certain laps de temps, comme elles sont soumises chaque année au même impôt foncier. Cette distinction pourtant perdrait de son intérêt si les droits élevés ne s'appliquaient qu'aux successions *ab intestat* au-delà d'un certain degré. Personne ne s'en inquiéterait. En définitive, quand une succession arrive à quelqu'un qui n'y a aucun droit primordial et qui n'est point institué par testament, il n'y a pas grand inconvénient à ce qu'elle soit soumise deux fois à la même taxe dans un espace de temps assez court, tandis que, si la taxe s'applique ou à des parens assez proches ou à des héritiers par testament, c'est une atteinte portée au droit de propriété et qui est d'autant plus sensible que l'impôt se renouvelle souvent. On peut faire la même réflexion à propos d'une autre réforme qui avait été indiquée par la dernière commission d'enquête agricole : elle demandait qu'on réduisît les droits de succession, lorsqu'ils auraient été acquittés depuis moins de trois ans. Ce projet de réforme n'avait encore en vue que les droits élevés; s'il ne s'était agi que de 2 et 3 pour 100, cela n'en valait pas la peine, et d'ailleurs la demande eût été injuste, car à chaque mutation l'état est obligé d'intervenir, il rend un service qui doit être payé.

Mais la réforme la plus urgente à notre avis est celle de la déduction des dettes dans l'actif d'une succession. Un homme meurt laissant des charges plus ou moins considérables, attestées par des obligations certaines, inscrites même au bureau des hypothèques, elles absorbent la moitié ou les trois quarts de la succession. N'importe, on paiera le droit sur tout l'héritage, comme si celui-ci était absolument libre; on ne déduira rien de l'actif. C'est là évidemment une prétention excessive, contre laquelle on réclame en vain depuis nombre d'années. Quelles sont donc les difficultés? On allègue que, si le trésor entrait dans la voie de la déduction des dettes, il serait exposé à toute espèce de fraudes; il n'y aurait plus de

successions exemptes de charges : toutes ou la plupart se présenteraient en accusant un passif plus ou moins considérable, sans qu'il fût possible de distinguer les dettes réelles des dettes fictives. Cette objection a toujours prévalu. Quelque grave quelle soit, elle ne peut pas servir à consacrer une immense injustice. Quoi ! une succession sera obérée au point de laisser un actif insignifiant, juste assez élevé pour empêcher l'héritier d'y renoncer, cet héritier offrira d'en faire la preuve, et on refusera, parce qu'il paraîtra plus commode, pour éviter toute difficulté, de ne tenir aucun compte des dettes ! Alors ce n'est plus 8 ou 10 pour 100 qu'on prélève, c'est souvent 18 ou 20 ; c'est une véritable appropriation qu'on opère, et pourquoi ? pour favoriser le repos et la tranquillité des agens du fisc. On aura beau dire, la conscience publique se révoltera toujours contre une pareille iniquité, et n'admettra jamais qu'on doive payer sur une succession chargée de dettes comme sur une autre qui n'en a pas.

Il en résulte dans l'application des choses assez singulières. Une succession de 100,000 francs s'ouvre, elle est grevée de 50,000 francs de dettes hypothécaires, on paie le droit comme si la dette n'existait pas. A quelques jours de là, le créancier des 50,000 francs vient lui-même à mourir, on porte la créance à l'actif de sa succession et on exige encore le droit, de sorte que le fisc aura reçu deux fois pour la même créance, la première fois en refusant de la reconnaître au passif d'une succession, la seconde en l'admettant à l'actif de l'autre. Il y a pourtant là quelque chose de contradictoire qui choque la raison et la justice. Est-il donc impossible de se mettre à l'abri de la fraude ? Un ancien chef de division de l'administration même de l'enregistrement, M. Abel Lemercier, indiquait, dans une brochure qui a paru en 1867, un moyen qui ne manquerait peut-être pas d'efficacité. Lorsqu'un héritier déclarant une succession, disait-il, produirait le titre d'une dette enregistrée, contractée envers des tiers et non échue avant le décès, affirmant qu'elle n'est pas éteinte et qu'il la reconnaît parfaitement, cette déclaration pourrait faire foi contre lui devant les tribunaux. En sens inverse, lorsque l'héritier d'une succession au profit de laquelle une créance aurait existé viendrait déclarer qu'elle n'existe plus et qu'elle a été payée avant le décès, on pourrait se servir également de cette déclaration pour faire preuve de la libération. — Enfin, si ces moyens ne suffisaient pas, il faudrait en chercher d'autres, car le procédé actuel est inique, quelque peu odieux, et il n'est même pas démontré qu'il enrichisse beaucoup le fisc. En effet, l'héritier qui est en face d'une injustice aussi grande dérobe tout ce qu'il peut aux regards du trésor pour dimi-



nuer ses charges, et il croit ne pas engager sa conscience, il sait qu'avec ce qui reste, et qu'il ne peut soustraire, il paiera encore plus qu'il ne doit réellement; la non-déduction des dettes est donc une incitation à la fraude. On dira que la fraude existerait encore si le fisc agissait autrement; c'est possible, mais alors le contribuable saurait qu'il engage sa conscience, et le trésor pourrait toujours user des moyens de contrôle dont il dispose. Il n'en use pas lorsqu'il est en présence d'une succession dont le passif est notoirement considérable, et il laisse la fraude s'accomplir, ce qui fait que la plus grande inégalité règne dans la perception du droit. Les gens scrupuleux se soumettent aux exigences du fisc, paient l'impôt sur toute la succession sans en rien distraire, les autres trouvent moyen de ne pas payer plus qu'ils ne doivent, et souvent moins. Voilà à quoi on arrive avec un principe vicieux; les uns passent à côté, les autres le subissent dans toute sa rigueur.

## II.

Voyons maintenant un autre droit de mutation excessif également et qui se justifie peut-être encore moins que certaines applications de l'impôt de succession : je veux parler de celui qui est perçu à l'occasion des mutations d'immeubles, à titre onéreux. Ce droit, avec les centimes additionnels qui y sont afférens, est aujourd'hui de 6,60 pour 100, et si on y ajoute les frais accessoires d'actes et les honoraires du notaire, on arrive à faire payer 9 et 10 pour 100 pour toute mutation d'immeubles; et qui est-ce qui subit ce droit? — En apparence c'est l'acquéreur, la loi le dit ainsi, mais en réalité c'est le vendeur. Dans la plupart des cas, on vend par nécessité et on n'est pas en mesure de faire la loi à celui qui achète. — D'ailleurs le prix se règle sur le revenu net que donne la propriété, déduction faite des charges, y compris l'impôt, et si ce revenu, d'après les conditions du marché, doit être de 3 ou de 4 pour 100, il faut bien que le vendeur prenne à son compte tout ce qui pourrait le diminuer. Et quel service rend l'état pour exiger un pareil droit de 6,60 pour 100? Il se contente de faire transcrire sur ses registres l'acte de mutation; c'est un service qui pourrait être largement rétribué avec 1/2 ou 1 pour 100 au plus. D'après un tableau dressé par M. Vignes dans son traité des impôts, les droits sur la transmission d'immeubles à titre onéreux ont rapporté, en 1869, 139 millions pour une valeur de 2 milliards 400 millions, tandis que les transmissions au même titre de valeurs mobilières n'ont donné que 24 millions pour une valeur de plus de 10 mil-

liards. Les mutations d'immeubles sont donc particulièrement grevées d'un droit excessif. On en cherche en vain la raison.

Quand on établit un impôt, il faudrait autant que possible l'associer au progrès de la richesse; c'est là ce qui en fait la légitimité. L'état peut dire au contribuable : C'est sous ma protection et avec mon concours que le progrès dont vous profitez a eu lieu; j'en viens réclamer ma part. Il n'en est pas ainsi avec les droits d'enregistrement. On ne peut pas dire d'une façon absolue que plus il y a d'actes enregistrés, plus il y a de richesse; c'est souvent le contraire qui arrive. Ainsi on remarque que dans les années calamiteuses traversées par la disette, la guerre et les révolutions, où il y a beaucoup de poursuites en expropriation, les recettes de l'enregistrement augmentent plutôt qu'elles ne diminuent. Les mutations d'immeubles à titre volontaire même qui ont lieu dans ces années-là sont loin d'être un signe de richesse. Pour quels motifs donc a-t-on porté les droits à un taux aussi élevé? Nous n'en connaissons pas d'autres que ceux qui inspirent les souverains dans les états barbares lorsqu'ils ont besoin d'argent. Un pacha, dit Volney dans son *Voyage en Égypte et en Syrie*, voit un individu planter un arbre ou bâtir une maison, il le fait venir et lui dit : « Tu as de l'argent, puisque tu plantes et que tu bâtis; tu vas m'en donner une part, » et il n'ajoute rien de plus. Le fisc, dans un pays civilisé comme le nôtre, n'agit pas autrement avec le droit de mutation. Il voit un individu qui vend un immeuble et un autre qui l'achète, il se dit qu'il y aura de l'argent échangé, et il en demande sa part, sans examiner s'il y a droit ou non. Qu'en résulte-t-il? Qu'en Orient on ne plante ni ne bâtit, pour ne pas avoir à faire la part du pacha; on enfouit son argent, et le pays reste stérile. Chez nous, on n'enfouit pas son argent, parce qu'on a d'autres moyens de l'utiliser; mais on se garde bien, autant qu'on le peut, d'acheter des immeubles: d'abord pour ne pas payer le droit excessif auquel l'acquisition est soumise, et ensuite parce qu'à cause de ce même droit on aurait de la peine à s'en défaire plus tard.

Il n'y a aucun pays où l'impôt de mutation soit aussi élevé qu'en France; il est de 1/2 pour 100 en Angleterre, de 1 pour 100 en Prusse, de 2 et 3 pour 100 ailleurs. L'administration a si bien senti que le droit de transmission à 6,60 était excessif qu'elle l'a diminué des deux tiers en ce qui concerne les aliénations du domaine public, des forêts de l'état par exemple. Pourquoi cette distinction? Pourquoi ce qui est bon pour l'état ne le serait-il pas pour les particuliers? D'ailleurs le fisc n'y perdrait rien. Nous ne craignons pas de dire qu'avec une réduction de moitié dans le droit et un allègement sensible dans les frais accessoires, les transactions sur pro-

priétés immobilières seraient beaucoup plus nombreuses, au grand avantage de tout le monde. On comprend qu'il y ait une différence dans le droit lorsqu'il s'agit de transmission de valeurs mobilières, et particulièrement d'actions et d'obligations : la force des choses le veut ainsi ; on aurait trop de facilité pour échapper au fisc, si les droits étaient élevés. Mais l'écart, au taux où il est, ne se justifie point. On ne peut pas admettre qu'on prenne 6 pour 100 dans un cas et 2 et même  $1/2$  pour 100 dans l'autre. Il en résulte que non-seulement les transactions sur immeubles sont plus rares, mais encore qu'elles sont le plus souvent entachées de fraude : on déclare moins que le prix réel. Si le droit était plus modéré, la fraude serait moindre, et il ne serait pas impossible qu'au bout de très peu de temps, avec plus de fréquence dans les mutations, plus de sincérité dans les déclarations, le fisc ne retrouvât à peu près l'équivalent de ce qu'il aurait abandonné. Ainsi, au point de vue de la justice comme au point de vue de l'économie politique, l'impôt de mutation sur les immeubles, tel qu'il existe aujourd'hui, est aussi loin d'être irréprochable.

Est-on plus heureux avec les droits qui grèvent les transports? Nous éliminons tout de suite ceux qui concernent la poste ; ceux-là sont parfaitement légitimes et représentent l'équivalent d'un service rendu. On peut même trouver qu'ils ne sont pas très élevés, par rapport au service. Pour en demander la diminution, il faut se placer à un autre point de vue et se dire que, l'état ayant un grand intérêt à multiplier les correspondances, intérêt de civilisation d'abord pour faciliter l'échange des idées, intérêt matériel ensuite pour développer les relations commerciales, il fait une chose utile pour lui-même et pour tout le monde lorsqu'il abaisse la taxe des lettres ; c'est ce qui a eu lieu tout récemment sur l'initiative heureuse du ministre des finances, M. Léon Say.

Ce qu'il faut examiner plus attentivement, ce sont les droits que l'état trouve bon de percevoir sur les transports en grande et petite vitesse, particulièrement par chemins de fer ; ces droits sont de 2 décimes ou de 20 pour 100 pour les transports à grande vitesse et de 5 pour 100 pour ceux à petite vitesse. Les premiers ont rapporté, en 1877, 76 millions environ et les seconds 23 millions, — en tout près de 100 millions. Il ne faut pas réfléchir longtemps pour être convaincu que cet impôt n'est pas bien fondé. Les 5 pour 100 sur les transports en petite vitesse sont une charge nouvelle ajoutée à la production du pays, et, quand on est serré d'aussi près que nous le sommes par la concurrence étrangère, que toutes les tendances des peuples sont de réduire de plus en plus leurs frais de production pour se disputer les marchés du monde, ce n'est pas une idée heureuse à coup sûr d'avoir imaginé cet impôt.



On aura beau dire que la production pour l'intérieur y est seule soumise, que le droit n'est pas perçu quand la marchandise est destinée au dehors; la distinction est illusoire, les 5 pour 100 grevent la production sous toutes ses formes. La marchandise, avant de partir pour l'étranger, n'en a pas moins payé les 5 pour 100 sur toutes les matières premières qui ont servi à l'établir. S'il s'agit d'une étoffe, elle les a payés sur la laine, le coton ou la soie qu'on a dû faire venir de plus ou moins loin; elle les a subis encore sur le combustible qu'on a brûlé dans l'usine, sans parler de l'élévation de la main-d'œuvre qui en résulte aussi; il faut que tout cela se retrouve dans le prix de vente au dehors. Du reste, la critique que nous faisons de cet impôt est un peu rétrospective, il n'y avait qu'une voix pour le condamner. Il vient d'être aboli, et disparaîtra le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

L'opinion n'est pas aussi sévère à l'égard des deux décimes qui frappent les transports à grande vitesse. De quel droit pourtant l'état vient-il les réclamer? Veut-il faire payer aux compagnies la faveur qu'il leur a accordée de construire et d'exploiter les chemins de fer? Cette faveur n'a pas été gratuite; on en a débattu les conditions dans des cahiers des charges, où l'état ne s'est pas oublié. Il a stipulé par exemple qu'on transporterait au quart de place les marins et les militaires, et pour rien ses propres dépêches. Il imposait en outre des frais de contrôle assez lourds. Enfin les compagnies de chemins de fer paient, comme toutes les autres industries, les taxes générales, l'impôt foncier, l'impôt mobilier, celui de patente, des portes et fenêtres, d'enregistrement, etc. Elles sont de plus assujetties à une taxe spéciale qui a été créée particulièrement contre elles, celle du timbre sur tous les titres qu'elles émettent. N'était-ce pas assez? La compagnie du Nord, dans son rapport pour 1877, constate que, sur une recette brute de 123 millions, cette compagnie a payé à l'état, tant directement qu'indirectement, une somme de 30 millions. Si on établit la même proportion sur la recette de tous les chemins de fer, qui aujourd'hui dépasse 800 millions, le profit de l'état serait de près de 200. Cela représente environ 25 pour 100 du produit brut; il n'y a pas une autre industrie qui soit aussi fortement taxée. On aurait pu s'en tenir là et ne pas ajouter les 2 décimes dont nous parlons. On a fait comme pour l'impôt de succession et de mutation, on a jugé que ce serait facile à percevoir, et on n'a pas cherché d'autre raison. On a pensé d'ailleurs que, la taxe se confondant avec le prix du transport, on s'en apercevrait à peine; cela était déjà très peu vrai avec le premier décime; on ne paie pas indifféremment 60 centimes au lieu de 50, et 11 francs au lieu de 10; mais, quand on y a ajouté le deuxième et qu'il a fallu déboursier 70 centimes au lieu de

50, 12 francs au lieu de 40, et 120 francs au lieu de 100, alors la taxe a paru exorbitante, et le mouvement des voyageurs a dû s'en ressentir. Sans doute, si on compare les recettes d'une année à l'autre, on les trouve toujours en augmentation, et on peut être tenté de croire que la taxe n'exerce aucune influence fâcheuse. Ce n'est pas ainsi qu'il faut considérer les choses. La richesse chez nous a une telle élasticité qu'elle se développe quand même malgré tous les obstacles; seulement il est permis de supposer qu'elle se développerait davantage encore si ces obstacles n'existaient pas. Qu'on supprime demain les 2 décimes sur les transports à grande vitesse, et il y aura certainement une circulation plus grande de voyageurs, et avec elle un mouvement d'affaires plus considérable. Élever les impôts sur un point peut être le moyen de leur faire rendre davantage sur ce point-là, mais ce n'est pas toujours celui d'obtenir plus de l'ensemble des taxes. Or il n'y a que l'ensemble qui intéresse l'état. Ce qui importe à celui-ci, ce n'est pas que tel ou tel impôt rapporte plus, c'est que tous donnent davantage et qu'on ne perde pas d'un côté ce qu'on gagne de l'autre. Pour bien faire comprendre notre pensée, supposons qu'un impôt mal conçu donne 40 ou 50 millions par an et qu'il nuise pour un centième seulement au progrès de la richesse. Si ce progrès est de 3 milliards par année, et il doit bien être de ce chiffre aujourd'hui en France, le préjudice annuel causé par le mauvais impôt sera de 100 millions. Il aurait mieux valu ne pas l'établir. — Il se peut que les 2 décimes qui augmentent sensiblement le prix des transports aient cet inconvénient, et que les 76 millions qu'ils rapportent soient plus que perdus par le ralentissement qu'ils amènent dans le progrès de la richesse. L'état, en face de la fortune publique, est comme l'administrateur d'un grand domaine qui doit chercher ce qui améliore l'ensemble de ce domaine plutôt que telle ou telle partie en particulier. Pour toutes ces raisons donc, il nous paraîtrait utile que l'état réduisît la charge des 2 décimes qui pèsent sur les transports. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Angleterre, pays essentiellement commerçant, cette taxe est de 5 pour 100 seulement, et qu'on parle tous les jours de la supprimer.

Dans le même ordre d'idées, on peut trouver à redire encore contre l'impôt de 3 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières. On a pourtant cru faire merveille en l'établissant. On a dit : Voilà des valeurs qui constituent une partie notable de la richesse publique, et qui, sauf pour un léger droit de transmission auquel elles sont soumises, ne paient rien à l'état sur le revenu qu'elles donnent, tandis que le revenu de la terre et des immeubles est grevé de 5 ou 6 pour 100 et souvent de plus. C'est une inégalité qu'il faut

faire disparaître au nom de la justice. Maintenant, au point de vue de l'économie politique, on a ajouté : Qu'est-ce qu'un impôt de 3 pour 100 sur des valeurs qui offrent tant d'avantages, qu'on peut emporter avec soi et transmettre avec la plus grande facilité? Ce qu'on leur demande est un bien mince tribut qui n'en peut pas troubler l'économie ni arrêter le développement. Et en effet, depuis que l'impôt existe, ces valeurs n'ont pas cessé de s'accroître, et les cours en sont de plus en plus élevés. Il semble donc que l'impôt est bien justifié, et que les craintes qu'on pouvait avoir au début n'étaient pas fondées. Cependant, si on y regarde de près, on trouve qu'il n'est pas aussi inoffensif qu'il en a l'air; d'abord il y a d'autres valeurs mobilières que celles qui sont sous forme d'actions ou d'obligations; les parts d'intérêts dans une grande industrie, la possession entre trois ou quatre personnes d'un établissement de commerce, sont bien aussi des valeurs mobilières; pourquoi sont-elles exemptes de l'impôt du revenu? Les sociétés industrielles ou financières, qui émettent des actions et des obligations, ont payé comme les établissements particuliers l'impôt foncier, la taxe des patentes, celle des portes et fenêtres, les droits d'enregistrement; elles sont soumises en outre à un droit de timbre sur leurs titres; pourquoi donc leur faire payer encore, par un privilège spécial, l'impôt sur le revenu? Le petit rentier qui tire 4,000 francs par an de ses valeurs mobilières, actions ou obligations, subit une retenue de 30 francs, et les trois ou quatre grands industriels ou commerçans associés qui se partagent 3 ou 400,000 fr. de bénéfice ne paient rien de l'impôt sur le revenu. Il faut avouer que cela n'est pas de la bonne justice distributive. Nous voudrions demander aussi en vertu de quel principe on exempte la rente sur l'état. C'est, dit-on, pour ménager le crédit public. Si le gouvernement imposait sa rente, elle baisserait, et on lui ferait payer plus cher les emprunts qu'il aurait à contracter dans l'avenir. Cette raison ne suffit pas pour consacrer une injustice; il est exorbitant que celui qui a 40,000 francs de rente sur l'état ne paie rien, tandis que celui qui n'a que 4,000 francs en obligations de chemins de fer ou autres est grevé de 30 francs par an.

D'ailleurs l'injustice ne profite pas à l'état autant qu'on peut le supposer. Tous les genres de crédits sont solidaires, surtout lorsqu'ils émanent de la même source. Il ne faut pas oublier que l'état a promis une garantie d'intérêt aux obligations de chemins de fer, et si celles-ci, à cause de l'impôt, n'ont pas tout l'essor qu'elles devraient avoir, il est le premier à en souffrir. La garantie ne fonctionne que dans certains cas, lorsque les lignes ne fournissent pas des revenus suffisans pour couvrir les dépenses qu'elles ont occasionnées.



Quel est l'intérêt de l'état? Que les compagnies empruntent aux meilleures conditions possibles, afin que l'annuité à couvrir soit moindre. Or, si l'impôt de 3 pour 100 enlève 50 centimes au revenu d'une obligation, les prêteurs ne donneront pas le même capital pour 14 fr. 50 cent. d'intérêts que pour 15 fr. Il faudra emprunter davantage, et la différence retombera à la charge de l'état par la garantie. Aujourd'hui, en vertu de cette garantie, le gouvernement paie aux compagnies une quarantaine de millions par an, et il reçoit de l'impôt sur les valeurs mobilières une somme qui n'est pas même équivalente : elle a été en 1877 de 36 millions. Nous ne prétendons point que, sans l'impôt, la garantie cesserait d'être effective : loin de là ; mais elle aurait lieu pour un chiffre moindre. — A ce droit de 3 pour 100 qui frappe le revenu des valeurs mobilières s'ajoute un autre impôt de transmission qui est de 20 centimes pour 100 fr. du capital coté à la Bourse pour les titres au porteur, et de 50 centimes pour les titres nominatifs, indépendamment de l'impôt spécial du timbre. Tous ces droits réunis font qu'une obligation de chemin de fer au porteur cotée 340 francs subit une retenue de 4 fr. 44 cent. et ne rapporte en réalité que 13 fr. 86 cent. au lieu de 15 francs ; et, s'il s'agit d'une valeur à lots, où la prime de remboursement peut être considérable, comme pour une obligation de la ville de Paris, qui est cotée 500 francs, le revenu descend à 13 fr. 50 cent. au lieu de 15 francs, c'est une réduction de 10 pour 100. On ne peut pas admettre qu'à ce taux l'impôt soit complètement inoffensif. Si on le paie aisément dans les entreprises prospères, il n'en est pas de même dans celles qui ont une existence précaire : la défalcation à faire par suite de l'impôt dans le revenu des titres est en moyenne de 6 à 7 pour 100 ; elles sont donc obligées d'emprunter à un taux plus onéreux. Nous n'irons pas jusqu'à dire que les petites lignes de chemins de fer par exemple qui ont fait faillite, et que l'état vient de racheter, ont été ruinées par ces impôts ; il y avait malheureusement trop de causes pour qu'il en fût ainsi ; cependant il paraîtra étrange que l'état ait perçu pendant plusieurs années un droit sur des revenus qui n'existaient pas et qui n'étaient qu'un prélèvement sur le capital. Cet impôt sur les valeurs mobilières offre encore cette particularité qu'il frappe les titres qu'il faudrait le plus ménager : ils émanent d'entreprises qui ont pour base l'association des capitaux, c'est-à-dire la forme de crédit la plus démocratique qu'il y ait, et, au lieu de leur donner une prime d'encouragement, on leur inflige en quelque sorte une pénalité. On conviendra que l'anomalie est bizarre dans un pays de suffrage universel.

J'ai fini l'examen des taxes qui pèsent sur les actes ou sur les affaires, et je crois avoir démontré qu'elles ont très peu des qualités qui constituent les bons impôts : elles sont lourdes, en général, ne se paient pas par fractions minimales, et si elles rendent beaucoup, ce n'est point toujours sans dommage pour la richesse publique. Que faut-il en conclure ? Qu'il y a lieu de les réviser dès aujourd'hui et de les diminuer sensiblement. On voudrait que ce fût possible. Mais nous sommes en présence d'autres nécessités plus urgentes. Nous avons un budget qui, avec les centimes additionnels, touche à 3 milliards et dont l'équilibre assuré est nécessaire au maintien de notre crédit ; on ne peut pas risquer de le compromettre par des remaniemens de taxes qui, bien que fondés en principe, n'en auraient pas moins pour premier effet d'amener des diminutions de recettes. Seulement il faut se dire qu'aussitôt que la situation sera dégagée et que nous aurons des excédans, nous devons les appliquer particulièrement à ces remaniemens.

Il y a un critérium infaillible pour juger du mérite d'un impôt : c'est l'influence qu'il exerce sur la richesse publique ; l'impôt se paie-t-il aisément, sans faire naître de découragement dans la production et la consommation, alors il est bon et il est juste, car la répercussion en est certaine ; il entrera dans le mouvement général de la richesse, pèsera également sur tout le monde et deviendra une charge définitive du revenu brut de la société. Aucun homme réfléchi et de bonne foi ne peut nier qu'à ce point de vue, qui est l'essentiel, les taxes sur les actes sont moins favorables que celles de consommation. Pourquoi sont-elles mieux accueillies ? Tout simplement parce qu'elles ne sont point mêlées comme les autres aux préjugés et aux passions politiques, et qu'on ne s'en sert pas pour se faire des réclames auprès de la masse électorale ; dès lors les gouvernemens ont beau jeu pour les augmenter autant qu'ils veulent. Mais, si elles excitent moins de plaintes que d'autres, cela ne prouve pas qu'elles soient meilleures, cela prouve seulement que les peuples n'entendent pas toujours bien leurs intérêts.

VICTOR BONNET.

---

---

LES

# CONFLITS DES POUVOIRS PUBLICS

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

---

II <sup>1</sup>.

LE RÔLE DES PARLEMENS DANS LES PRÉLUDES  
DE LA RÉVOLUTION.

---

I.

Louis XIV savait par l'expérience de sa jeunesse à quels dangers les régences exposaient le pouvoir royal et le repos du royaume. Il voulut les prévenir en réglant les conditions du gouvernement intérimaire qui devait après sa mort présider aux destinées du pays, et par son testament il institua un conseil dont il donna la présidence, avec voix prépondérante, à Philippe, duc d'Orléans, son cousin et son gendre de la main gauche, ce prince ayant épousé en 1692 M<sup>lle</sup> de Blois, fille légitimée de M<sup>me</sup> de Montespan. La faible santé de Louis XV, alors âgé de cinq ans, laissait au duc d'Orléans l'espoir de saisir la couronne. Il avait l'ambition traditionnelle des branches cadettes, des ressentimens à venger (2),

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(2) Son père avait remporté sur Guillaume d'Orange la victoire de Cassel, et depuis ce brillant fait d'armes, Louis XIV, par un misérable sentiment de jalousie, l'avait relégué dans un stérile repos. Un jour qu'il demandait pour sa femme malade l'autorisation de s'asseoir sur un fauteuil à dossier au lieu d'une chaise pliante, il se vit brutalement refuser cette faveur, parce que Louis XIV ne voulait pas, comme il le dit dans ses Mémoires, rapprocher le frère trop près du roi. Le régent avait eu à souffrir des mêmes ombrages, et il n'est pas besoin de rappeler que dès 1708 il avait entamé des négociations secrètes avec l'Angleterre en vue d'une révolution dynastique.



et le jour même de la mort du grand roi, il fit cerner le Palais de Justice, comme l'avait fait d'Épernon, par le régiment des gardes, qui était devenu la légion prétorienne de la monarchie. La plupart des présidens et des conseillers étaient gagnés d'avance, comme si les coups d'état devaient toujours trouver en France des complices parmi ceux à qui la garde des lois est confiée. Philippe leur demanda la régence pour lui seul, en ajoutant : « J'ose assurer, messieurs, que je saurai la mériter par mon zèle pour le service du roi, par mon amour pour le bien public et surtout étant aidé de vos bons conseils et de vos sages remontrances. » — Le testament fut cassé, Philippe proclamé régent, et quinze jours après il rétablissait le droit de remontrances (1).

Les deux pouvoirs étaient les obligés l'un de l'autre ; dans les premiers momens, ils marchèrent en parfait accord ; mais la bonne entente fut rompue par le système de Law. A côté de beaucoup d'erreurs, ce système contenait sur le crédit public, la mobilisation et la circulation des valeurs, la production de la richesse, des vues justes et neuves dont la science financière moderne a profité. Le régent fut séduit comme les Parisiens, toujours faciles à s'enthousiasmer pour ceux qui font briller à leurs yeux le mirage de bénéfices fantastiques ; seul au milieu de l'engoûment général, le parlement comprit que le régent, qui favorisait les plus aventureuses opérations de Law en croyant organiser le crédit, n'organisait que la banqueroute, et n'enrichissait que les *fripons de conséquence*. De 1716 à 1721, il ne cessa de signaler par ses remontrances et de condamner par ses arrêts les manœuvres empiriques et souvent frauduleuses à l'aide desquelles le gouvernement s'efforçait, comme on dit aujourd'hui, de soutenir l'affaire.

Le 19 juin 1718, parut sur la refonte des monnaies un édit désastreux qui masquait une indigne escroquerie, sous les apparences d'avantages considérables offerts au public. Le parlement protesta vigoureusement, et le chancelier d'Argenson lui apprit en ces termes comment le régent entendait s'éclairer de ses bons conseils : « Il semble que le parlement a porté ses entreprises jusqu'à prétendre que, sans son aveu, le roi ne peut rien, et que le parlement n'a pas besoin du consentement et de l'ordre du roi pour ordonner ce qui lui plaît. Ainsi, le parlement pouvant tout sans le roi, et le roi ne pouvant rien sans son parlement, celui-ci deviendrait bientôt législateur du royaume, et ce ne serait plus que sous son bon plaisir que sa majesté pourrait faire savoir à ses sujets quelles sont ses intentions. »

Les magistrats n'en continuèrent pas moins d'exercer sur toutes

(1) Sur le coup d'état du régent, Isambert, *Anciennes Lois*, t. XX, 623, 628, XXI, 9.

les opérations du Système la surveillance la plus sévère. En 1720, ils refusèrent d'enregistrer l'édit qui convertissait la compagnie des Indes en compagnie de commerce. Le gouvernement répondit par des lettres de cachet qui les exilaient à Pontoise; mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ce siècle rénovateur si grand par certains côtés de son histoire, la corruption et la frivolité ne perdaient jamais leurs droits. Le soir du jour où l'exil fut signifié, le régent, qui voulait rester en bons termes avec messieurs de la cour, afin de se ménager l'avenir, envoya 200,000 livres au procureur-général, qui les accepta avec reconnaissance, et une somme plus forte au premier président pour sa table. Pontoise devint un pays de cocagne; le monde élégant de Paris s'y rendit en foule, dit Duclos, et les visiteurs y trouvèrent le triple avantage de faire une partie de campagne, un bon diner chez les exilés et un acte d'opposition au gouvernement, ce qui a toujours été de bonne compagnie chez nous.

Les querelles commencées sous la régence se continuèrent presque sans trêve pendant le règne de Louis XV, soit au sujet des affaires administratives, financières et juridiques, soit au sujet de la bulle *Unigenitus*. Enregistrée en 1713, c'est-à-dire à une époque où le droit de remontrances était enlevé au parlement, cette bulle, lorsque ce droit lui fut rendu, réveilla les querelles théologiques qui avaient troublé le règne de Louis XIV. Le parti janséniste, auquel appartenait la grande majorité des membres de la haute magistrature parisienné, refusait d'y souscrire, et en appelait au futur concile, parce qu'il n'admettait pas l'infaillibilité du pape agissant de son autorité privée. Les molinistes, au contraire, qui comptaient dans leurs rangs la plus grande partie du clergé et les jésuites, l'acceptaient comme article de foi, et voulaient la faire reconnaître au double titre de loi de l'église et de l'état.

Le pape, disait le parlement, ne peut introduire de nouveaux articles de foi dans la tradition catholique, sans consulter l'église universelle réunie en concile œcuménique; le roi ne peut ériger la bulle en loi du royaume, sans porter une grave atteinte aux libertés gallicanes. Cette bulle d'ailleurs, par des interprétations abusives, prête à ceux qu'elle condamne des opinions qu'ils n'ont jamais eues, et contre lesquelles ils sont les premiers à protester : les contraindre à s'y soumettre serait attenter à leur conscience et commettre un acte de tyrannie.

Le pape, disaient à leur tour les molinistes, n'introduit aucune nouveauté dans la tradition. Le jansénisme n'est qu'une hérésie déguisée qui renouvelle Pélage et Calvin. Les conciles l'ont condamnée vingt fois, et la bulle ne fait que confirmer leurs canons. Le roi est le fils aîné de l'église, son premier devoir est de la

défendre, il y est engagé par le serment du sacre, — et lui-même se mettrait en révolte ouverte contre elle, s'il ne donnait pas à ses décrets la sanction du pouvoir qu'il tient de Dieu.

Le fond de la dispute, il n'est pas besoin de le rappeler, roulait sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination. Il n'était pas donné à des légistes de porter la lumière dans ces ténébreuses questions, quand les plus grands esprits de l'église n'avaient jamais pu les résoudre que par des subtilités scolastiques qui prêteront éternellement à la controverse. En voulant rendre la bulle obligatoire par ordonnance royale, les molinistes sortaient de la théologie et soulevaient les plus graves problèmes des sociétés humaines; ils touchaient à la liberté de conscience, aux rapports de l'église et de l'état, au pouvoir du pape et du roi. On n'avait pas oublié les persécutions de Louis XIV, la destruction de Port-Royal, la violation de ses tombeaux, les honteuses victoires remportées par le grand roi sur des pierres et des ossements. L'ombre du père Letellier se dressait derrière l'archevêque de Paris; on se sentait menacé, et dans la population civile chacun tenait à honneur d'être janséniste, sans s'inquiéter de savoir ce qu'était le jansénisme, et se rangeait du côté du parlement, parce qu'il combattait le *corps épiscopal*, qui favorisait le despotisme civil pour exercer sans obstacle le despotisme religieux. Ce sont les mots de l'époque (1).

Avant d'administrer les sacrements : mariage, communion, extrême-onction, les curés molinistes de Paris exigeaient de leurs paroissiens un billet de confession constatant qu'ils n'étaient pas infectés de l'esprit de la secte, ou, à défaut de billet, une solennelle adhésion à la bulle *Unigenitus*. Aussitôt que ces exigences se produisaient, le parlement, qui les avait interdites par de nombreux arrêts, mandait à sa barre le curé réfractaire, le décrétait de prise de corps ou l'exilait. Lorsqu'il paraissait un bref ou un mandement épiscopal, il supprimait le bref, interjetait appel comme d'abus, et entamait des poursuites contre l'évêque (2). Cet appel, qui n'est plus qu'une pure formalité comportant un simple blâme, avait sous l'ancien régime un caractère rigoureusement coercitif, car il entraînait la saisie du temporel, c'est-à-dire le séquestre des biens ecclésiastiques dont les revenus tenaient lieu des traitemens que l'état fait aujourd'hui au clergé. Les évêques en appelaient au conseil du roi, qui cassait les arrêts du parlement; celui-ci, à son tour, cassait

(1) « La plus grande partie de Paris est janséniste : le peuple, la bourgeoisie, et même au-dessus. La liberté est chère à tous les hommes. » *Journal de Barbier*.

(2) *Journal de Barbier*, t. I, p. 91, 145, 149, 290, 292; IV, 221, 351; VI, 142. — On trouvera à la Bibliothèque nationale le recueil de tous les actes du parlement relatifs aux billets de confession dans les manuscrits du fonds français, n<sup>os</sup> 14,038 et 14,053 à 14,058.



les arrêts du conseil. Louis XV, tiraillé entre Rome, l'épiscopat et la magistrature, ne savait quel parti prendre. Quoiqu'il détestât les jansénistes, par la seule raison que Louis XIV les avait détestés et persécutés, il usait envers eux d'une assez grande modération, et demandait avant tout aux deux partis de garder à l'égard de la bulle un silence respectueux. C'était parler à des sourds.

Au mois de mars 1752, le parlement décréta de prise de corps, pour refus de sacremens, le curé de Saint-Étienne-du-Mont. Son arrêt ayant été, comme toujours, cassé par le conseil, il présenta le 15 avril des remontrances où il cherchait à prouver, en rejetant sur le clergé la responsabilité de la crise, qu'elle ne pouvait se prolonger sans mettre en péril la monarchie et le catholicisme : « L'impénétrabilité, disait-il non sans raison, s'est servie des discussions qui règnent entre les ministres de la religion pour attaquer la religion même. L'incertitude qui s'introduisait sur ce qui établit la légitimité de la foi a été le moyen qu'elle a employé pour s'insinuer dans les esprits, » et il ajoutait « qu'en laissant le clergé moliniste décider arbitrairement des causes qui pouvaient exclure de la participation aux biens de l'église, on le rendait l'arbitre de l'état et de la fortune des citoyens, car il pouvait mettre l'interdiction aux sacremens à telles conditions qu'il lui plairait. Le refus de les accorder était en outre une excommunication déguisée qui dénonçait aux yeux du peuple les fidèles qui en étaient l'objet, et les diffamait publiquement. »

Louis XV se contenta de répondre qu'il renouvelait ce qu'il avait déjà prescrit pour imposer silence sur des querelles que l'on voulait faire renaître. — Les querelles recommencèrent tout aussitôt. Le 9 avril 1753, le parlement fut exilé à Pontoise, et remplacé par une *chambre royale*. Les Parisiens se montrèrent fort irrités. Le roi pouvait résider avec la cour à Versailles, à Choisy, à Fontainebleau ou partout ailleurs, ils ne s'en plaignaient pas, et l'on eût dit qu'ils se sentaient plus libres; mais ils tenaient au parlement, comme les Romains au Capitole. L'exiler, c'était les frapper au cœur, leur enlever le seul pouvoir qui pût les défendre contre l'arbitraire. On accabla la chambre royale de tant d'épigrammes et de mépris qu'elle fut dissoute et le parlement rappelé le 17 août 1754. Sa rentrée donna le signal d'une nouvelle lutte, et d'une lutte d'autant plus grave qu'elle allait mettre en cause le principe même de la monarchie.

## II.

Par une remarquable coïncidence, le parlement se jeta résolument dans les voies révolutionnaires au moment où paraissaient les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, le *Discours sur l'ori-*

*gine de l'inégalité parmi les hommes*, le *Contrat social*, le *Tableau économique*, c'est-à-dire durant la période qui s'étend de 1752 à 1765. Complice inconscient des philosophes dont il faisait brûler les livres, il encourageait par son exemple « le fanatisme contre l'autorité du roi, qui était, dit Barbier, général dans Paris, » et ralliait dans une opposition commune « tous ceux de la secte janséniste ou un peu républicains. » Un abîme de jour en jour plus profond se creusait entre la couronne et la nation, lorsque la guerre de sept ans vint l'approfondir encore.

Un édit de mai 1749 avait créé une caisse d'amortissement; un nouvel édit du 7 juillet 1756 en confirma l'existence. Elle devait recevoir une somme annuelle de 44 millions; mais les millions prirent une autre route. Des impôts onéreux furent établis. Les traitans profitèrent du prétexte de la guerre pour pressurer indignement les contribuables et voler sur un seul bail des fermes 74 millions. On acceptait sans trop se plaindre les sacrifices nécessités par les besoins réels et prouvés de l'état; mais on ne voulait pas des dépenses « qui entretenaient la mollesse et la volupté (1); » on ne reconnaissait pas à Louis XV le droit de disposer de la fortune publique comme d'une propriété privée. Les provinces, qui supportaient des charges énormes, sans profiter comme Paris des vices et du luxe d'une société corrompue et prodigue, éclataient en murmures. — Leurs parlemens multipliaient les remontrances : « Le royaume le plus florissant de l'univers, disaient-ils, penche vers sa chute... Les maux sont à leur comble et présagent l'avenir le plus effrayant (2). La progression des impôts est poussée à un tel excès qu'elle ne peut avoir de terme que la destruction de la monarchie. » En 1756, ils formèrent, comme au temps de Mazarin, sous le nom d'*union des classes*, une alliance offensive et défensive avec le parlement de Paris, parce qu'ils se regardaient tous comme les membres d'un seul et même corps, dont ce parlement était la tête, de même que la tour du Louvre était au moyen âge le *chief souverain* de tous les fiefs du royaume. La ligue et la fronde renaissaient sous une nouvelle forme, mais dégagées de l'alliance compromettante des ambitions princières et des passions religieuses. La monarchie devait en ressentir un ébranlement profond (3); mais à qui la faute?

(1) Parlement de Rouen, remontrances du 4 mai 1760.

(2) Parlement de Rennes, remontrances du 17 août 1753 et Parlement de Grenoble, 17 août 1763.

(3) Les contemporains ne s'y trompaient pas; l'avocat Barbier, écho fidèle des bruits de son temps, écrivait : « Si l'on parvient à diminuer l'autorité des parlemens et leurs prétendus droits, il n'y aura plus d'obstacles à un despotisme assuré. Si, au contraire, ils s'unissent pour s'y opposer par des fortes démarches, cela ne peut être suivi que d'une révolution dans l'état. »

Le gouvernement ayant imposé un droit d'entrée sur toutes les villes, le parlement de Besançon fit défense aux agens du fisc d'en opérer le recouvrement sous peine de mort. Des lettres de cachet décrétant l'exil ou la prison furent décernées contre trente-deux conseillers. La plupart des parlemens du royaume, celui de Paris en tête, prirent leur parti, et le 24 mai 1759 il présentait pour les défendre des remontrances qui étaient comme la préface de la déclaration des droits de l'homme. Tout en protestant encore de son respect pour la *personne sacrée du roi*, il démentait ce respect par la fierté de ses paroles. Il ne se borne plus, en effet, comme par le passé, à donner des avis sur un fait particulier, à discuter des édits bursaux, à demander l'élargissement des magistrats incarcérés, il s'élève des faits particuliers à l'examen des principes, et c'est le pouvoir royal lui-même qu'il met en cause. Il en cherche l'origine, en fixe les limites et demande, en  *invoquant les droits de la nation*, en attaquant les *irrégularités du pouvoir absolu*, si le roi est le seul maître, s'il suffit qu'il parle et qu'il veuille pour être obéi. Louis XV ne s'abuse pas sur la portée de ce langage. Il n'ordonne plus de garder le silence sur ses édits; il cherche à justifier son pouvoir. « *La plénitude et l'universalité de l'autorité existent*, dit-il, dans sa personne; il en use comme il le juge convenable, et le droit de la nation n'est point distinct des lois dont il est la source et le principe (1). »

La question des finances, en soulevant de continuels conflits, ramenait à tout instant la discussion *sur les irrégularités du pouvoir absolu*. En 1756, sur un budget de 312 millions, Louis XV en avait prélevé 117 au moyen des acquits au comptant (2), sorte de mandats à vue en usage depuis François I<sup>er</sup>, qui ne portaient que la signature royale, le chiffre de la somme à payer, sans aucune indication sur la nature du crédit, et que les trésoriers généraux brûlaient à la fin de chaque année, en présence du roi. Le parlement de Paris, en 1760, protesta dans les termes les plus sévères contre un abus aussi criant, et profita de l'occasion pour attaquer plus vivement encore *l'autorité arbitraire* qui présidait aux opérations financières. « Il est temps, disait-il, de faire régner l'ordre dans les finances de l'état et de mettre des bornes fixes et invariables au chiffre toujours croissant de dépenses inconnues. » L'opinion pu-

(1) *Journal de Barbier*, t. VII, p. 131, 172.

(2) Les acquits au comptant n'étaient point appliqués seulement, comme le disent quelques écrivains, aux dépenses personnelles du roi, mais aussi aux dépenses générales de l'état, et surtout aux affaires étrangères, mais ils n'en constituaient pas moins un grave danger pour la bonne administration des finances, puisqu'ils mettaient le budget à l'entière discrétion du prince et que celui-ci pouvait prélever sur le trésor toutes les sommes qu'il lui plaisait de prendre.



blique et la magistrature des provinces le soutenaient avec une grande énergie, mais plus elles insistaient sur la nécessité des réformes, plus Louis XV s'obstinait dans une résistance aveugle. Poussé par les coteries de la cour qui lui représentaient le parlement comme un corps indisciplinable, ennemi déclaré de l'autorité royale, il promulgua en décembre 1760 un édit où il affirmait de nouveau avec aigreur son omnipotence absolue. « Les parlemens, disait-il, élèvent leur autorité à côté et même au-dessus de la nôtre et réduisent notre pouvoir législatif à la seule faculté de leur proposer nos volontés, en se réservant d'en empêcher l'exécution. Ils agissent sous notre nom contre nous-même, et ils ont su faire au peuple une loi de la désobéissance... Nous les avons vus enfanter successivement des idées nouvelles, se livrer plusieurs fois à des interruptions et des cessations de service, donner des démissions combinées et nous disputer ensuite le droit de les recevoir... Nous leur défendons de se servir des mots d'*unité*, d'*universalité*, de *classes*, et leur rappelons que nous ne tenons notre couronne que de Dieu. » Le parlement fit des remontrances et reçut du roi une réponse très sèche. Le 4 décembre, il rendit un arrêt contre la réponse; le roi lui répondit le jour même plus sèchement encore. Le 5 il rendit un nouvel arrêt, et le 7 un lit de justice le contraignit à biffer sur ses registres le texte des remontrances.

Le lit de justice ne fit qu'envenimer la lutte; elle durait encore lorsque la paix dite *honteuse* fut signée le 10 avril 1763. Pendant sept ans la nation avait été soumise aux plus durs sacrifices; elle n'en avait recueilli que des désastres, et, lorsqu'elle espérait des jours meilleurs, elle apprit, par un édit et une déclaration du même mois, que les impôts de guerre, vingtièmes et capitation, étaient prorogés pour plusieurs années au mépris des engagements les plus formels; que de nouveaux impôts étaient établis et des doublemens appliqués comme la superindiction romaine à une foule d'anciennes taxes. Louis XV, dans le préambule de l'édit, cherchait à s'excuser, il parlait du soin qu'il avait mis à ne choisir que les impositions les moins onéreuses, en attribuant aux malheurs des temps la nécessité où il se trouvait de faire peser sur ses sujets de nouvelles charges. Aussitôt les parlemens de Paris, de Rouen, de Rennes, de Bordeaux, de Toulouse, de Provence, de Franche-Comté, la cour des aides, les chambres des comptes jetèrent le cri d'alarme et dressèrent contre le roi un véritable acte d'accusation: « Sire, disaient-ils dans leurs remontrances (1) dont nous reprodui-

(1) En voici l'indication : Paris, 27 novembre 1755; 3 septembre 1759; 17 décembre 1763; 16 janvier 1764. — Rouen, 6 novembre 1753; 4 mai 1763; 16 juillet 1763. — Rennes, 30 décembre 1763; 12 janvier 1764. — Grenoble, 17 août 1763. — Tou-

sons textuellement quelques phrases, on ose vous proposer de violer ce qu'il y a de plus sacré sur terre, votre parole royale. On vous représente les lois comme un obstacle qui borne votre puissance, on vous cache qu'elles en assurent la durée. Votre majesté donne à ses peuples l'assurance qu'elle ne veut régner que par les lois et les formes sagement établies dans le royaume; et cependant, au lieu des lois, c'est une volonté arbitraire et flottante qui dirige tout. On veut forcer la magistrature à abandonner à ses oppresseurs les derniers restes d'une liberté qu'elle ne peut défendre. Le peuple est égaré dans un dédale d'impôts destructeurs dont le nombre s'est tellement accru et s'accroît tellement tous les jours qu'il est presque aussi difficile de les énumérer que de les acquitter. Ces impôts ont ruiné les contribuables, sans enrichir l'état. La paix est aussi redoutable que la guerre. D'immenses richesses, une opulence monstrueuse, ne peuvent assouvir, chez d'infâmes traitans, la soif d'acquérir. Ils insultent à la misère publique, et donnent par leur faste la preuve de leurs malversations. La situation empire chaque jour, et ce n'est plus à la justice du roi, mais à sa pitié que s'adressent ses sujets. »

Ce fier langage n'était que trop justifié. Les parlemens de province citaient à l'appui de leur dire des faits lamentables, et montraient les campagnes dépeuplées par l'émigration, la terre stérilisée par le fisc cessant de produire, comme si le soleil avait cessé de briller, les cultivateurs hors d'état de payer l'impôt, et de nourrir leurs familles. Ce sombre tableau n'était point chargé. Depuis le commencement du règne, la disette avait été permanente. Dans le ressort de Pau, la disparition de l'argent avait forcé les campagnards à revenir aux échanges en nature. En 1739, le duc d'Orléans avait porté au conseil un morceau de pain de fougère, et l'avait posé sur la table en disant : « Sire, voilà ce que vos sujets mangent (1). » En 1751, les bestiaux étaient si rares que le fournisseur de l'Hôtel-Dieu de Paris ne put se procurer l'approvisionnement de cette maison.

Qu'avait fait le gouvernement pour soulager ces misères? se demandaient les parlemens, et ils partaient de là pour soumettre à la plus judicieuse critique tout le système de l'impôt, en signaler les vices, dénoncer les malversations, l'impitoyable dureté des commis (2) et montrer que la ruine du trésor et des sujets avait

louse, avril et 22 décembre 1673. — Pau, 17 août 1763. — Aix, 9 janvier 1764. — Conseil souverain du Roussillon, 16 août 1753. — La plupart de ces remontrances sont à peine mentionnées par les historiens modernes. Elles ont toutes été imprimées, et nous avons eu le hasard d'en trouver une collection à peu près complète.

(1) Mémoires du marquis d'Argenson publiés en 1857, t. II, p. 24.

(2) On peut juger par un seul fait de ce qu'étaient ces commis ramassés par les fer-

pour cause première la faculté que s'attribuait le roi d'imposer et de dépenser arbitrairement, sans accepter aucun contrôle. Pour mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles, ils refusèrent d'enregistrer les édits bursaux promulgués depuis la signature de la paix. Le roi, pour les y contraindre, envoya le maréchal de Richelieu à Pau, le duc d'Harcourt à Rouen, le sieur du Mesnil à Grenoble, etc.; les troupes furent mises sous les armes, les salles d'audience envahies, les magistrats violemment arrachés de leurs sièges. Le sang coula dans le Dauphiné, et l'exemple des émeutes révolutionnaires fut donné aux Parisiens en 1763 par les populations des provinces qui firent partout cause commune avec les magistrats.

L'opposition du parlement de Paris, comme chef de l'union des classes, lui avait acquis une immense popularité; elle s'accrut encore lorsqu'il eut enregistré l'édit du 24 novembre 1764, qui supprimait l'ordre de Jésus. Mais il était à la fois corps politique et corps judiciaire, et à ce dernier titre il était resté le représentant attardé des tribunaux du moyen âge. Deux fois dans la même année en 1766, il jeta sur l'échafaud deux victimes, Lally-Tollendal et de la Barre, dont le sang a laissé sur son histoire une de ces taches que les siècles n'effacent pas. La conscience publique fut révoltée. Le nom de *bourreaux de la Tournelle* circula de nouveau dans les foules, et Louis XV jugea que le revirement de l'opinion lui permettrait de frapper un coup décisif sans provoquer aucun trouble : il s'y prépara de longue main; mais la nomination de l'abbé Terray, créature de la Du Barry, au contrôle général des finances en 1769, rendit au parlement son ancienne popularité. Cet habile escroc, que Mirabeau appelle un *monstre*, et qui n'avait du prêtre que la tonsure, inaugura son entrée aux affaires par des opérations qui violaient effrontément les lois les plus élémentaires de l'équité. Les cours souveraines firent des remontrances, le roi tint un lit de justice, et le parlement de Paris suspendit ses fonctions, aux applaudissemens du public. Après divers incidens qu'il est superflu de rappeler ici, il fut exilé en masse par lettres de cachet le 20 janvier 1771, et remplacé par le conseil d'état. Le 13 avril suivant, le roi abolissait la cour des aides, supprimait avec remboursement les offices vénaux et héréditaires de la magistrature de Paris, auxquels il substituait des offices viagers et gratuits à sa nomination, et créait un nouveau parlement, composé en grande partie de membres du grand conseil. Les parlemens de pro-

miers généraux et les sous-traitans dans les bas-fonds des grandes villes. De nombreux arrêts du conseil portent que les individus qui se présenteront à la cour des aides pour être reçus commis des fermes le seront sans aucune information de vie et de mœurs.



vince furent également supprimés et réorganisés la même année.

Le chancelier Maupeou, qui conduisit cette grave affaire, avait été premier président à Paris. En 1755, il avait signé des remontrances très sévères dont Louis XV s'était montré fort irrité. Devenu ministre, il oublia comme tant d'autres en arrivant au pouvoir ses principes et son passé, et poursuivit avec acharnement la destruction de la compagnie à laquelle il avait appartenu et qu'il avait encouragée dans sa résistance. La nouvelle constitution de la magistrature réalisait des réformes importantes. En abolissant la vénalité, Maupeou pouvait dire avec raison « qu'il rétablissait les tribunaux dans leur dignité première et leur véritable noblesse. » Il en ouvrait l'accès à tous les citoyens; il défendait aux juges, en leur assurant un traitement fixe, de « prendre des parties aucune rétribution sous le nom d'épices, vacations et autres dénominations quelconques. » Le nombre des ressorts et des appels était diminué, ce qui épargnait aux plaideurs des déplacements et des frais considérables. La simplification de la procédure complétait les grandes ordonnances de L'Hôpital et de Louis XIV; mais ces mesures, excellentes au point de vue judiciaire, servaient à masquer un coup d'état. Maupeou voulait mettre la couronne *hors de greffe*, et, tout en laissant à la nouvelle magistrature le droit de remontrances, il l'entourait de tant de restrictions qu'il en rendait l'exercice complètement illusoire. Les dernières voix qui pouvaient s'élever librement étaient étouffées, et les améliorations, quelque avantageuses qu'elles fussent, ne compensaient pas aux yeux du pays les inconvéniens du silence.

L'indignation fut générale; on donna comme une flétrissure le nom du ministre au nouveau parlement. La cour des aides, les chambres des comptes des provinces, les chambres de commerce, les bailliages, les élections, un grand nombre de municipalités unirent leurs protestations à celles du parlement. Maupeou, conspué, chansonné, accusé « d'une ambition venimeuse mêlée d'une frénésie de bassesse, » comparé à Séjan, aux maires du palais, au Grand Turc, fit distribuer pour se défendre quatre-vingt-seize brochures, qui toutes lui attirèrent de vertes répliques. Une discussion passionnée s'engagea dans des pamphlets que la police s'efforçait en vain de saisir (1). « Si votre résistance n'avait pas un terme, avait dit le ministre aux parlementaires, vous ne seriez plus les officiers du roi, mais ses maîtres. » — « Quelle est donc cette résistance?

(1) Les plus importans de ces pamphlets ont été reproduits dans le recueil intitulé : *les Efforts de la liberté et du patriotisme, contre le despotisme du sieur de Maupeou*. Londres, 1772-1775, 6 vol. in-8°. Ce recueil est l'un des documens les plus curieux de l'histoire politique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il peut donner lieu à bien des rapprochemens entre la dissolution du parlement en 1771 et la dissolution de la chambre des députés en 1877.

répondaient les publicistes, une résistance purement passive, qui se borne à l'inaction, à ne pas consentir l'injustice, à opposer non la force qui combat, mais la conscience qui arrête, mais la prière, les supplications, le cri toujours subsistant des lois... » Les écrivains ne se bornaient pas à flétrir les édits de suppression et le maire du palais qui les avait contre-signés ; ils remuaient toute notre histoire pour prouver que les premiers Francs n'avaient jamais subi de pareils outrages, que les libertés de la nation étaient au-dessus de toute atteinte. Le roi, disaient-ils, a cédé à un mouvement de colère, et ils rappelaient cette phrase du *Songe du Verger* écrit par ordre de Charles V : « La colère des rois est un présent de la mort. » Les mots qui serviront de ralliement aux hommes de 89 : libertés publiques, civisme, droits sacrés de la nation, esclavage, dépôt inaliénable des lois, reviennent à tout instant sous leur plume. Une nouvelle langue s'est formée, et la révolution, qui avait posé ses prémisses dans la magistrature par l'union des classes, a fait un pas en avant.

Des livres qui datent de notre temps même accusent le parlement d'avoir contribué sous Louis XV autant et plus peut-être que les philosophes à ébranler la monarchie, à briser les ressorts du gouvernement. Mais parler ainsi c'est dire que Louis XV pouvait tout oser sans qu'il fût permis, même aux gardiens des lois, de l'avertir et de se plaindre ; c'est réhabiliter Dubois, Terray, Pompadour, Du Barry, les lettres de cachet, le gaspillage des finances ; c'est admettre, comme l'a écrit Louis XIV, « que la volonté de Dieu est que quiconque est né sujet doit obéir sans discernement, et qu'il y a toujours plus de mal à contrôler qu'à supporter les mauvais gouvernements dont Dieu seul est juge (1). » Si les ressorts de la monarchie ont été brisés, c'est qu'en refusant à la nation ce qu'elle demandait de légitime, la royauté l'a poussée à tout exiger et à tout prendre.

### III.

Louis XVI, en montant sur le trône, était animé des meilleures intentions. Il avait toutes les vertus privées qui manquaient à ses prédécesseurs ; en d'autres temps, elles auraient assuré sa gloire ; mais, comme Louis le Débonnaire, il se trouvait jeté au milieu d'une de ces crises redoutables où les qualités même des rois se

(1) Voir pour les théories absolutistes de Louis XIV formulées par lui-même ses *Mémoires*, édit. de 1816, t. I, page 57 ; et l'excellente édition de M. Dreyss, 1860, t. II, p. 209, 238, 285. En cette matière, le grand roi est parfaitement d'accord avec Bossuet, qui a écrit dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* un code de despotisme qui laisse bien loin derrière lui le *Prince* de Machiavel.

tourment contre eux; son malheur fut de régner au moment où la monarchie s'écroulait, condamnée comme le paganisme par son âge, *damnata vetustate*. L'affaiblissement des idées religieuses avait changé l'objectif de la vie et remplacé le problème du bonheur éternel par le problème du bonheur terrestre. Le droit divin, c'est-à-dire le plus ferme appui du trône capétien, était ruiné sans retour. Pour les hommes qui dirigeaient l'opinion, il n'y avait de divin que la Divinité, de souverain que la justice. Louis XVI fut sommé de réaliser les principes qui étaient devenus l'Évangile des temps nouveaux, d'associer ses sujets à l'exercice de la souveraineté, de réformer l'impôt, de liquider la dette, en un mot d'organiser la monarchie sur les bases d'un droit qui était la négation complète du droit ancien. Le malheureux prince se trouvait comme emprisonné entre cette perpétuelle contradiction. La lutte était engagée entre le passé et l'avenir. Quelque résolution qu'il prît, fût-ce même les meilleures, il rencontrait toujours des obstacles, il semblait même les créer à plaisir en défendant les doctrines de ses prédécesseurs, en affirmant comme Louis XV la plénitude et l'universalité de son pouvoir, et l'on eût dit qu'il était voué à la fatalité qui dans le drame antique poursuit les races royales maudites par les dieux (1).

Pour satisfaire l'opinion, et rendre en même temps hommage à la tradition monarchique, Louis XVI rétablit le parlement, malgré l'avis de Turgot, le 12 septembre 1774. La plupart des conseillers et des présidens appartenaient à d'anciennes familles de robe; ils héritaient des préjugés de leurs ancêtres, en même temps que de leurs charges, et, comme toutes les corporations puissantes qui s'attachent au passé parce qu'elles lui doivent leur grandeur, le parlement se montra plein de défiance pour les réformes (2) : conversion de la corvée personnelle en prestations en argent, payables par les propriétaires fonciers, suppression des maîtrises et des jurandes, abolition de la torture, établissement des assemblées provinciales. Il fallut pour les faire enregistrer des lettres de jussion et des lits de justice; mais ce n'étaient pas des réformes partielles, toutes sages qu'elles fussent, qui pouvaient prévenir l'effondrement de l'ancien régime. L'organisa-

(1) Sous aucun autre règne, l'opinion ne fut plus mobile. Avant Louis XVI, les rois n'avaient jamais eu qu'un seul surnom : Charles le Sage, Charles le Victorieux, Louis le Grand. Louis XVI en a eu cinq qui marquent les diverses périodes de son règne et de son agonie : 1783, Louis le Bienfaisant, — 1789, Restaurateur de la Liberté, — 1790, roi des Français, — 1792, M. Vêto, — 1793, Louis Capet.

(2) On en trouvera le tableau dans un livre fort intéressant, récemment publié par M. Sémichon : *les Réformes sous Louis XVI*, 1 vol. in-8°.



tion politique et sociale restait la même; la société était toujours fondée sur la hiérarchie des castes et le privilège; le roi était toujours le roi du sacre et de la délégation divine. Ses actes portaient toujours la vieille formule : *de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale*. Il disposait toujours en maître irresponsable de la fortune publique; ses ministres étaient restés omnipotents comme lui. La lutte, sous le précédent règne, s'était engagée sur la question du pouvoir absolu, elle se posa dans les mêmes termes.

La guerre d'Amérique avait laissé après elle un déficit considérable. L'assemblée des notables tenue à Versailles le 22 février 1787 s'était séparée sans rien résoudre, et les aveux du contrôleur général de Calonne sur la situation du trésor avaient déchiré le bandeau qui couvrait tous les yeux. Le mot de banqueroute circulait vaguement; il fallait à tout prix trouver des fonds. Deux édits sur le timbre et la subvention territoriale furent enregistrés en lit de justice, le 6 août, et, comme si le gouvernement eût pris à tâche d'irriter l'opinion, le chancelier signifia au parlement « que le roi était le seul administrateur de son royaume; qu'il devait transmettre à ses descendants son autorité telle qu'il l'avait reçue de ses augustes ancêtres et qu'il ne souffrirait pas qu'il y fût porté la moindre atteinte. » Le lendemain le parlement rendit un arrêt déclarant que tout ce qui s'était fait dans le lit de justice était nul et non avenu; le 15, il recevait un ordre d'exil. Son absence de Paris excitait toujours un grand mécontentement, non-seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue du commerce de détail, car les marchands perdaient la clientèle des plaideurs, clientèle importante, puisque le ressort s'étendait sur 10 millions d'habitans. Louis XVI, qui craignait sa bonne ville, leva la consigne. Messieurs de la cour, comme on disait alors, furent rappelés, et le 19 novembre le chancelier leur présenta deux édits portant création d'emprunts graduels et successifs pendant cinq ans. Le roi se rendit dans la salle des séances, et prononça, comme dans le lit de justice du 6 août, un discours qui ne pouvait qu'irriter des esprits déjà surexcités : « Je ne souffrirai jamais, dit-il, qu'on me demande avec indiscretion ce qu'on doit attendre de ma sagesse et de mon amour pour mon peuple. » Le chancelier, pour rendre la leçon plus blessante encore, ajouta : « Au roi seul appartient la puissance souveraine. Le pouvoir législatif réside dans sa personne, sans dépendance et sans partage. Il n'est comptable qu'à Dieu seul du pouvoir suprême. » C'était un nouveau défi jeté à l'opinion. L'édit fut discuté pendant sept heures. Le premier président recueillit les voix, et il se disposait à les compter, lorsque le garde des sceaux, s'au-

torisant de la présence du roi, transforma la séance en lit de justice et ordonna l'enregistrement pur et simple. Le duc d'Orléans, qui siégeait comme pair et prince du sang, les conseillers Duval d'Épréménil et Goislard réclamèrent en termes irrités contre cette surprise. Le duc fut exilé le soir même dans sa terre du Raincy, et les deux conseillers enlevés la nuit de leur domicile. Le parlement attendit en silence l'occasion de prendre une revanche éclatante, et le 8 avril 1788, au moment où les emprunts étaient ouverts, il déclara qu'ils étaient illégaux, attendu que l'enregistrement avait été fait par trahison, et que la simple volonté du roi n'était pas une *forme nationale*. Le 4 mai suivant, d'Épréménil et Goislard rendirent compte à toutes les chambres assemblées des mesures qui avaient été prises contre eux. La cour rédigea séance tenante des remontrances où les ministres étaient fort maltraités. « Si le roi suivait leurs maximes, disait-elle, les rois ne régneraient plus par la loi, mais par la force, sur des esclaves, substitués à des sujets. » La délibération se prolongea pendant la nuit, et sur les onze heures le régiment des gardes françaises entoura le palais de justice, et en ferma toutes les issues comme au temps de d'Épernon et du régent, car rien n'était changé dans les traditions monarchiques, que le 18 brumaire et le 2 décembre n'ont fait d'ailleurs que continuer. Le capitaine d'Agoust exhiba des ordres, qui enjoignaient de lui livrer d'Épréménil et Goislard. « Nous sommes tous d'Épréménil et Goislard, répondirent les parlementaires. Si vous voulez les enlever, enlevez-nous tous. » D'Agoust s'arrêta devant cette imposante manifestation, mais en disant qu'il avait l'ordre d'employer la force s'il était besoin. Les deux conseillers se nommèrent, et furent emmenés par les gardes (1).

Dans ces graves occurrences, Louis XVI fit exactement ce que Louis XV avait fait en 1771. Le 8 mai, il tint un lit de justice, et dans le discours d'ouverture il affirma comme toujours son omnipotence absolue. « Le parlement, dit-il, a osé élever l'opinion de chacun de ses membres à la hauteur de ma volonté (2). Les parlemens de province se sont permis les mêmes prétentions et les mêmes entreprises. Je dois à mes peuples, je me dois à moi-même, je dois à mes successeurs d'arrêter de pareils écarts. » Le chancelier fit connaître ensuite les dispositions d'une ordonnance qui réorganisait l'ordre judiciaire, enlevait le droit d'enregistrement à tous

(1) Cette scène est racontée plus ou moins exactement dans les *Histoires de France*. Pour s'en former une idée précise, il faut la lire dans le récit même qu'en a fait le parlement. Ce récit est reproduit dans les *Archives parlementaires*, t. 1, p. 388 et suiv.

(2) M. Guizot se souvenait peut-être de cette phrase lorsqu'il disait à la chambre des députés : « Vous n'élèverez jamais vos insultes à la hauteur de mon mépris. »

les parlemens du royaume y compris celui de Paris, et le transférait à une cour plénière composée de princes du sang, de pairs du royaume, de grands officiers de la couronne et de douze membres des cours souveraines, tous nommés d'office.

L'institution de la cour plénière provoqua une explosion générale, et l'union des classes se reforma plus menaçante encore. Dans plusieurs provinces, les avocats et les procureurs cessèrent leurs fonctions; les municipalités, les maîtrises des eaux et forêts, les amirautés rédigèrent des factums d'une extrême violence, en demandant si le roi voulait introduire le despotisme oriental. On rappelait les engagements les plus solennels foulés aux pieds, les impôts établis ou prolongés illégalement, « la profanation à main armée du sanctuaire de la justice. » Le parlement de Rennes, comme représentant de la *nation bretonne*, défendit sous peine de mort d'obéir aux nouveaux magistrats; la Normandie invoqua la *grande charte* de Louis X qui garantissait à perpétuité le maintien de sa constitution judiciaire. Le gouvernement, qui voyait partout son autorité méconnue, eut recours à l'envoi de commissaires extraordinaires, cette dernière réserve des pouvoirs aux abois. A Rennes, la population les accueillit aux cris de : A bas les exécuteurs de l'injustice ! Le régiment de Rohan entra dans la ville pour les soutenir, baïonnette au fusil. Il fut criblé de pierres, et le sang allait couler, lorsqu'un capitaine, M. de Nouainville, jeta son épée devant la foule, en s'écriant : « Mes amis, ne nous égorgeons pas; je suis citoyen comme vous. » L'agitation était grande partout, et plus grande encore dans les provinces qu'à Paris. Le clergé suivait le courant; convoqué en assemblée générale extraordinaire, il envoya au roi, le 13 juin 1788, des remontrances qui ne le cédaient en rien à celles des parlemens : « Le peuple français, disait-il, n'est pas imposable à volonté. Substituer à des corps anciens, dépositaires des lois et de la confiance publique, une cour unique et dépendante, transporter à des mains étrangères les droits naturels de la nation qui ne les a jamais aliénés, c'est exciter des alarmes et une consternation qu'il est de notre devoir de déposer dans le sein paternel de votre majesté. Les tribunaux sont dans le silence et l'éloignement; daignez leur rendre une activité sans laquelle la religion du législateur ne peut être éclairée. » Au lieu de céder de bonne grâce devant ces manifestations, Louis XVI essaya d'y mettre un terme, en ordonnant le 28 juin à tous les corps constitués du royaume de suspendre leurs délibérations sur les édits promulgués au dernier lit de justice; mais bientôt, effrayé d'une agitation qui ne faisait que grandir, il supprima la cour plénière, trois mois après l'avoir constituée, et



rendit aux cours souveraines leurs anciennes attributions. A dater de ce jour, la situation devint de plus en plus menaçante, et les causes les plus diverses précipitèrent la catastrophe.

Le budget de 1788 se soldait par un déficit de 54,830,840 livres sur les dépenses ordinaires, et de 105,897,052 livres sur les dépenses extraordinaires. Comment combler ce vide? Le parlement avait déclaré les impôts illégaux, les contribuables se refusaient à les payer. Les collecteurs n'osaient pas les poursuivre, de peur d'être poursuivis à leur tour. Les prêteurs gardaient leurs capitaux, parce que l'édit n'avait point été vérifié dans les formes ordinaires, et que la volonté seule du prince n'était pas une garantie légale. Louis XVI se montrait aussi opiniâtre à défendre ce qu'il appelait les prérogatives de sa couronne que la nation était ardente à les attaquer. Les anciens rouages administratifs ne marchaient plus; les nouveaux ne marchaient pas encore. Les assemblées provinciales se heurtaient à chaque pas aux débris de l'ancien régime. Habités à concentrer toutes les affaires dans leurs mains et à parler en maîtres, parce qu'ils parlaient au nom du roi, les intendants voulaient garder leur autorité deux fois séculaire, et, comme le dit M. de Tocqueville, « la confusion subsistait toujours entre le pouvoir qui doit exécuter et celui qui doit prescrire. » Les mesures d'ordre général étaient entravées par les intérêts contradictoires des castes, par le morcellement du royaume, composé de pays de droit écrit et de droit coutumier, de provinces séparées entre elles par des privilèges qui formaient autant de constitutions particulières, de villes et de fiefs où la condition des personnes et des terres changeait à chaque pas. Les parlemens de Bretagne, de Normandie, de Bourgogne, luttaient à l'envi contre les tendances centralisatrices du gouvernement, et comme ceux de Rennes, de Grenoble, ils s'efforçaient de maintenir les dissonances administratives, juridiques et financières qui se rencontraient d'un ressort à l'autre. Les pays d'états, les assemblées provinciales étaient également impuissantes à sortir de l'impasse où les enfermaient les anciennes institutions. L'assemblée des notables avait vainement cherché à résoudre les problèmes posés par le contrôleur général de Calonne. Elle s'en remit, comme les parlemens, comme la nation tout entière, aux états-généraux, du soin de trouver une solution. Louis XVI regardait la convocation comme *un jeu dangereux*; mais les états, malgré leur longue suspension, faisaient partie intégrante des institutions monarchiques; il ne pouvait répondre par un refus, et la révolution lui força la main au nom du vieux droit capétien. Les états de 89, transformés en assemblée nationale, déplacèrent la souveraineté. Le parlement n'avait plus rien à faire

dans cette société nouvelle, où la nation, cherchant son salut en elle-même, reprenait pour elle seule le droit d'enregistrement, et le décret du 7 septembre 1790 le fit disparaître, sans qu'une seule voix s'élevât pour le défendre.

Ce corps illustre a sans doute commis bien des fautes, et son histoire est pleine de contradictions qui justifient quelques-uns des reproches auxquels il a donné lieu. Il s'est fait le défenseur des erreurs traditionnelles relatives à la culture, à l'alimentation publique, à l'industrie, au prêt à intérêt, aux lois somptuaires; la liberté de la pensée l'effrayait comme un danger social, et il l'a mise hors la loi, dans l'université, dont il était devenu en 1445 le législateur suprême, dans le théâtre, qu'il a frappé à certaines époques d'une interdiction absolue, dans la littérature, sur laquelle il a exercé une répression tyrannique. Il s'est fait au xvi<sup>e</sup> siècle le complice des persécutions, mais il a bien racheté sa faiblesse et ses erreurs. Quand la royauté *fermait la bouche* aux états-généraux, il parlait pour eux, et prenait leur place. En défendant l'autorité judiciaire contre les empiétements de l'autorité administrative, il a préparé la séparation des pouvoirs. Les lettres de cachet, les attentats contre la liberté individuelle, *les juges de tyrannie*, la violation des formes légales, n'ont pas eu de plus redoutable adversaire. Il a maintenu les droits de l'état contre Rome, contre les empiétements du haut et du bas clergé, et, s'il a mis la main à l'encensoir, il l'a fait pour arracher la société civile aux redoutables étreintes de la société ecclésiastique. Dans les questions de finances et d'impôts, il a voulu soustraire la nation au joug de la glèbe fiscale, à la rapacité des traitans, aux catastrophes des banqueroutes, à la ruine et à la misère, et par-dessus tout il a proclamé cette maxime fondamentale du droit public moderne : que les lois, pour être obéies, ont besoin d'une autre sanction que la volonté d'un seul homme. Les principes au nom desquels il a lutté ont reçu de la constituante une consécration solennelle, et cette grande assemblée n'a fait que codifier les remontrances, lorsqu'elle a inséré dans le pacte organique du 14 septembre 1791 ces mémorables articles : « Il n'y a point en France d'autorité supérieure à celle de la loi. Le roi ne règne que par elle, et ce n'est qu'au nom de la loi qu'il peut exiger l'obéissance... La constitution délègue exclusivement au corps législatif le pouvoir d'établir les contributions, d'en déterminer la nature, la quotité, la durée et la perception. » C'est par ce grand côté de son histoire que le parlement malgré ses fautes a droit au respect et à la reconnaissance de la postérité.

---

---

LE

# ROMAN D'UN PEINTRE

---

DERNIÈRE PARTIE (1).

---

## XIV.

Trois ans de vie assurée, et de vie assurée à Paris, c'était pour Laurens plus de bonheur qu'il n'en avait jamais espéré. Aussi avec quelle ardeur se mit-il au travail ! Exact aux leçons de l'École des Beaux-Arts, assidu à l'atelier Cogniet, attentif surtout au Louvre, où il faisait trois ou quatre stations chaque semaine, s'enivrant de la vue des chefs-d'œuvre, se grisant aux créations merveilleuses de Véronèse, de Titien, de Ribeira, il menait une existence d'activité morale extrême, ne respirant que pour la peinture, qu'il aimait davantage à mesure qu'il la connaissait mieux.

De cette contemplation enthousiaste des maîtres, de ce labeur quotidien acharné devait résulter une première œuvre pleine de promesses. Au salon de 1863, notre jeune artiste exposa *la Mort de Caton d'Utique*. Ce tableau, auquel le jury décerna une mention honorable et qu'on peut voir au musée de Toulouse, représente Caton assis au bord de son lit, le buste droit, s'enfonçant un poignard dans les entrailles. La sombre résolution d'en finir avec la vie, la douleur inséparable des derniers instans sont exprimées sur le visage du farouche stoïcien avec une surprenante énergie de pinceau. Laurens indiquait déjà ce qu'il pourrait quand l'étude patiente de l'homme, la connaissance des secrets intimes de son art

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 juin.



auraient développé les aptitudes qu'il tenait de la nature et dont il ne savait encore que montrer les germes, dénoncer, pour ainsi dire que les rudimens.

Mais en même temps que cette mention honorable sur vélin il recevait un autre papier, fort mince celui-là, qui lui coupa bras et jambes. L'odieux chiffon lui annonçait qu'il avait touché le dernier terme de la pension à lui servie par la ville de Toulouse, que désormais, pour vivre, il devait compter uniquement sur son travail.

Travailler pour vivre ! Allons, la nécessité, un moment clémente, le ressaisit à la gorge. Comme avec Antonio Buccaferrata, comme chez l'oncle Benoît, il entrevit la lutte, et fut épouvanté. Il avait peur surtout, à gagner le pain pour se nourrir, de perdre le sentiment élevé qu'il gardait de son art, de noyer un idéal entrevu et déjà amoureuxment caressé en des préoccupations mesquines de rapidité d'exécution, d'abolir l'artiste en un mot et de créer l'homme de métier. Il sentit à un mouvement généreux de son être tout entier qu'il n'abdiquerait pas, qu'il subirait les dernières épreuves de la misère avant de livrer le plus mince tableautin, le plus léger croquis, au bas desquels il ne pourrait pas écrire dignement son nom. Puisqu'il venait de peindre la mort volontaire de Marcus Portius Caton, le cas échéant, il serait stoïque comme lui.

C'est dans ces dispositions tragiques que, bouquinant un jour le long des quais, vers lesquels le poussait une curiosité invincible, — la curiosité de savoir, — le hasard fit tomber sa main sur un livre ayant titre : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Il prit plaisir à feuilleter ce vieux tome relié en basane, à la tranche rouge défraîchie. Rappelé à son enfance vagabonde, il crut tenir entre ses doigts le livre d'*Heures romaines* de sa mère, et son âme incontinent vola vers la petite patrie du Lauragais.

Pourtant, tandis que, dédoublant son être, la moitié de lui-même visitait la terre natale, l'autre moitié lisait sur le quai Conti. Il se passa tout à coup une main sur le front comme pour y rappeler ses esprits absents, et poursuivit avec un redoublement d'efforts. Le chapitre étalé devant ses yeux était ce chapitre vengeur où Montesquieu marque au fer rouge la face hideuse de Tibère. Laurens, encore que dépourvu de culture littéraire, était remué jusqu'au fond des entrailles par cette prose brève, hautaine, où chaque mot recouvre une pensée. Le soc puissant du génie entrainait en plein humus, et des fumées généreuses, pronostic de la magnifique moisson future, s'échappaient de toutes parts. Ayant étudié la grande figure de Caton, où il n'avait trouvé qu'à admirer, à aimer, il parut intéressant au jeune artiste d'étudier Tibère, où il ne trouvait déjà qu'à

mépriser, à haïr. Il lui semblait qu'après avoir vécu avec le dieu pour l'exalter, il oserait aborder le monstre pour le flétrir.

Ses renseignemens pris à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Laurens tenta une *Mort de Tibère* qui figura au salon de 1864. L'œuvre a de la sévérité dans l'arrangement, de la force dans l'expression générale, elle se ressent de la concision de Tacite et de la sobriété de Montesquieu, relus à satiété, mais elle manque d'éclat. Deux personnages seulement : Tibère, couché, se débattant dans les dernières convulsions de l'agonie ; Caligula, penché sur le moribond et lui arrachant l'anneau impérial du doigt. Le geste d'avidité féroce par lequel Caligula tend sa griffe de fauve pour dépouiller l'empereur est très heureusement rendu, et on frissonne à la vue de la bête immonde de Caprée, livide, déjà raidie, mais respirant encore, forcée d'assister impassible à l'effroyable larcin qui livre le pouvoir suprême à son héritier.

Une partie de cette toile, d'une ordonnance parfaite, à laquelle il ne manqua pour s'imposer qu'une coloration plus montée, un peu moins de sécheresse dans le faire, partie qu'il faut louer sans réserve, c'est la draperie qui, pareille à un étroit suaire, enveloppe Tibère de la tête aux pieds. Jean-Paul Laurens, en maintes rencontres, nous a fait admirer depuis de quelle façon magistrale il entend la disposition de la draperie sur le corps humain. Je rappellerai en passant *Hérodiade et sa fille*, ouvrage médaillé au salon de 1867, où l'on trouve ces plis amples et superbes qui reportent involontairement l'esprit à ces arrangemens épiques où le grand Buonarrotti se complaisait. Dans *la Mort de Tibère*, ce sont déjà les mêmes enroulemens très habiles de l'étoffe, la même souplesse du vêtement autour des membres dont l'anatomie doit transparaître toujours, les mêmes reliefs pleins d'éloquence et d'énergie ; mais l'œuvre, pour être restée dans des conditions trop académiques, pour n'avoir pas su se dégager du cadre étroit de la tradition, fut à peine aperçue. Blessé tout ensemble et enhardi par ces dédains, l'auteur, devinant les difficultés infinies de l'histoire, où tendait son organisation austère et grave, se jura à lui-même de poursuivre la voie choisie et de n'avoir de cesse que, par quelque succès éclatant, il n'y eût marqué son sillon.

Vers cette époque, notre artiste, en proie aux plus cruels soucis, s'éloigna des camarades avec lesquels il travaillait un peu bruyamment rue de l'Ouest et vint s'installer au sixième étage d'une maison de la rue de Chabrol. Bien que déjà, par une réserve excessive, réserve qui chez lui tenait autant de la timidité que d'une singulière hauteur de nature, il se fût préservé des relations vulgaires, qui volent le temps et n'ajoutent rien à l'âme, au moment de livrer la

bataille décisive de sa carrière, il éprouvait le besoin d'être plus seul. L'appartement sous les toits comprenait deux pièces fort exigües. On peignait dans la moins étroite, on couchait dans l'autre. C'est dans ce logement grand comme la main que, par l'intermédiaire d'un ami commun, Antonin Mulé, vers les premiers jours de l'année 1866, je connus Jean-Paul Laurens. Je vois encore un jeune homme élancé, à la barbe blonde, à la joue creuse sous la pommette saillante, à l'œil gris de fer, au nez imperceptiblement écrasé, m'accueillant à la porte non sans quelque mélange d'embarras.

Une toile qui devait figurer au prochain salon remplissait l'atelier. Laurens me fit les honneurs de son œuvre, m'en expliqua le sujet. Ce tableau, intitulé assez bizarrement *Moriar*, montrait Jésus recevant des mains d'un ange la couronne d'épines qui bientôt ceindra sa tête au Golgotha. La figure du Nazaréen, belle de douceur et de noblesse, me toucha peu, malgré la qualité supérieure du dessin; mais en revanche l'ange à genoux, le front incliné, les traits enveloppés d'un voile comme redoutant la vue du Fils de Dieu, me saisit. L'artiste qui, ayant à représenter un Dieu, s'était efforcé de le trouver en des abstractions où manquent les muscles, les nerfs et le sang, quand il avait voulu créer le sombre messager céleste, était revenu franchement à la nature humaine, le commencement et la fin de l'art, et, au lieu de mettre aux pieds du Sauveur nous ne savons quel être malingre, sans vigueur comme tout ce qui n'a pas de sexe, y avait jeté une femme, une vraie femme, une femme à la splendide chevelure, au sein nu, robuste et forte, riche de tous les dons de la vie.

Laurens, en parlant de son art, s'échauffa, et, secouant sa gêne première, devint plus libre, plus communicatif. Il m'ouvrit ses cartons pour me montrer quelques dessins d'après la Bible. Je fus émerveillé. La composition avait généralement de la grandeur, et la ligne était d'une sévérité ample, d'une noblesse altière qui imposaient. Je me souviens d'une *Vision d'Ézéchiel* qui m'enchantait. Dieu le père, réfugié dans la hauteur des cieux, est environné d'une légion d'anges armés de glaives. Plusieurs envoyés de la colère divine se sont détachés des bataillons sacrés qui enveloppent Jéhovah, et, la trompette retentissante collée aux lèvres, volent au-dessus des hommes, vautés aux jouissances de la bête. Cette scène, majestueuse et grandiose d'un côté, abjecte et sinistre de l'autre, était rendue avec une hardiesse, une fermeté de crayon, une entente sobre des détails, une disposition simple des êtres et des choses qui m'arrachèrent un cri d'admiration.

— C'est beau, cela, c'est très beau! répétais-je lui serrant la main. Nous étions devenus amis.



## XV.

Quand l'amitié intellectuelle existe à de certaines profondeurs entre deux hommes, il est bien rare que le cœur ne se mette pas de la partie. Désormais j'allais aussi souvent rue de Chabrol que Laurens venait souvent rue de Puteaux. Il s'était établi entre nous, par des causeries répétées, par ces épanchemens que ne savent pas retenir les natures sincères, des relations d'idées, de sentimens, qui nous rendaient nécessaires l'un à l'autre et nous faisaient une vie nouvelle pleine d'un charme pénétrant et doux. Quels entretiens interminables, et parfois aussi quelles discussions à propos du dernier livre, du dernier tableau ! Ah ! quelles heures délicieuses, où le sang échauffé par le travail se rafraîchissait, où le cerveau tournant comme une roue de feu dans la tête ralentissait son mouvement, où l'on pouvait rire enfin, après avoir mouillé de larmes peut-être la toile ou la page sur laquelle on avait été impuissant à rendre d'un trait décisif son idée.

Cependant, tout en sacrifiant quelques rares journées à des travaux inférieurs, garanties du pain quotidien, — il peignait des faïences, dessinait des objets de sainteté pour des vitraux, enlevait d'une pointe spirituelle une caricature pour *le Philosophe*, aidait Louis Duvaux à broser un plafond, — Jean-Paul Laurens ne se départait pas une minute de la préoccupation du grand art. Afin de maintenir son esprit dans les hauteurs sereines où il se complaisait comme dans son élément naturel, il le nourrissait de saines et fortes lectures. Tandis que la main courait à la diable sur l'émail cru ou sur la pierre lithographique, son œil demeurait ouvert sur un livre. Aujourd'hui c'était la Bible qui le passionnait, demain c'était Eschyle, un autre jour Shakspeare.

Il avait déjà essayé un *Hamlet*, se promenant sur la plate-forme d'Elseneur, obsédé de pensées orageuses, l'œil hagard, presque fou, et son âme, dévorée de la soif du beau, revenait sans cesse à cette grande œuvre du plus profond, du plus sublime des poètes, et s'y désaltérait abondamment. Que de croquis d'Ophélie coulant au fil de l'eau ! de Macbeth, ici acclamé par les sorcières, là sortant de la chambre du roi Duncan ! d'Othello levant le poignard sur Desdemone endormie ! Mais une scène à laquelle il s'obstinait, à laquelle il revenait toujours avec un nouvel acharnement, c'était la scène du cimetière, dans *Hamlet*. Hamlet, tenant un crâne à la main, sondant les secrets de la vie et de la mort, lui communiquait à la fois des tressaillemens d'admiration et d'épouvante. Certes, Eugène

Delacroix avait posé sa griffe de lion sur ce sujet, et il était peut-être bien téméraire à lui de l'aborder; qu'importe! l'émotion qu'il éprouvait, le bouleversement où le précipitaient des visions harcelantes, l'élevaient au-dessus des craintes puérides du plagiat, et il ébauchait sur la toile, la faïence, le papier, des tertres croulans surmontés de croix, des fossoyeurs enfouis dans les tombes jusqu'aux aisselles, un spectre vêtu de noir marchant dans un sentier pavé d'ossements humains.

En même temps que ces rares livres de choix, auxquels je ne veux pas, pour me montrer absolument fidèle, oublier d'ajouter une vieille édition des *Confessions de saint Augustin*, les *Considérations* de Montesquieu, un *Tacite* de Panckoucke, et quelques volumes dépareillés d'un *Dictionnaire historique* acquis sur les quais, en même temps que ces rares livres tenaient en éveil les facultés nées d'hier de Jean-Paul Laurens, ils contribuaient à lui former un caractère ferme et viril. Parvenu tard à l'instruction, n'ayant reçu qu'une culture d'effleurement à Toulouse, et encore d'une main de femme, on ne saurait croire avec quelle force le génie agissait sur ce jeune homme de vingt-cinq ans, quelles empreintes profondes il gravait d'un coup dans cette âme.

Les salons de 1867 et de 1868, où Jean-Paul Laurens exposa *Une jeune fille morte*, *Vox in deserto*, *Hérodiade et sa fille* et le portrait de l'auteur de cette étude, furent un pas en avant du côté du dessin, de plus en plus large, avec cette aisance, cette souplesse de la ligne capable d'envelopper toutes les formes et de les faire vibrer. Malheureusement la couleur demeurait pâle, froide, sans grand relief, montrant des places sourdes d'où la lumière ne parvenait pas à se dégager. Par-ci par-là, à travers ces diverses toiles, des notes apparaissaient, attestant des facultés surprenantes de coloriste instinctif, facultés à dire vrai encore indéçises, embarrassées, matées par les souvenirs de l'école. Quand le tempérament robuste de l'artiste, encore garrotté dans la tradition, briserait-il ses liens et s'affirmerait-il par un coup déterminé? La tête de la jeune fille morte, le paysage pelé des bords de la mer où le Précurseur crie: « Je suis la voix dans le désert, » les mains du portrait étaient des morceaux supérieurs, et ces morceaux disséminés ne laissaient aucun doute sur une délivrance prochaine.

En attendant le jour rayonnant où éclaterait aux yeux de tous l'œuvre qu'il ne pouvait réaliser encore, mais qu'il sentait, qu'il entrevoyait au fond de lui-même, Laurens, harcelé d'ennuis intimes qui le pénétraient aussi douloureusement que des flèches aiguës, se consumait, dépérissait. Décidément il n'avait pas prévu une bataille si rude, et il était telle heure où il désespérait de la victoire.

Pour comble de malheur, il était malade. Son estomac, après avoir subi les épreuves des auberges d'Antonio Buccaferrata à travers le Midi, puis du *Cheval blanc* à Toulouse, puis des crémeries de la rue de l'Ouest, puis des brasseries du quartier des Martyrs, avait fini par se révolter à la violence de tant d'assauts successifs et refusait de rien recevoir, étant incapable de rien digérer. Le jeûne presque absolu auquel il était condamné maintenait ses facultés sensibles et pensantes en un état d'exaltation qui m'inquiéta vivement. Dans cette excitation de tout son être, chauffé à blanc par la fièvre, son cerveau, illuminé de visions grandioses, semblait avoir redoublé de vigueur et de puissance.

Laurens, vers cette époque, relisait beaucoup ses livres favoris, surtout les volumes incohérens de son vieux *Dictionnaire historique*. Un beau matin, le hasard de ses recherches sans but le fit tomber sur ce nom : *Boniface VIII*. Que de tableaux il devina, il entrevit dans la vie si dramatique de ce rude champion de la papauté ! Boniface obligeant son prédécesseur Célestin V à abdiquer la tiare ; Boniface et l'envoyé de France, Guillaume de Nogaret ; Boniface fou à travers le Vatican ; Boniface verrouillant les portes de sa chambre, se heurtant la tête aux murailles, mordant de rage le bâton qui lui sert à assurer sa marche ; Boniface se jetant sur son lit et s'étouffant lui-même dans les plis serrés de ses couvertures, toutes ces scènes, exaspérées, effroyables, stimulaient en lui sa compréhension native du grand et le sollicitaient à la fois.

— Ah ! si Shakspeare avait été peintre, s'écria-t-il en me rapportant le soir ses impressions et ses rêves, quels chefs-d'œuvre il nous eût laissés ! A côté de la folie du roi Lear, il nous aurait montré la folie de Boniface VIII. Un roi fou, c'est gentil, certainement ; mais un pape, c'eût été magnifique. Et puis, sans toucher à la puissance des papes, plus étendue à cette époque demi-barbare que celle des rois, songez au décor, au costume, détails si importans pour le peintre ! La chambre du Vatican pour fond, puis la tiare, les chapes, les robes rouges, violettes, blanches, les mitres d'or ou d'argent, les hauts candélabres, les encensoirs d'un si beau style gothique, les frocs des religieux de tous ordres, les étoffes de soie, de pourpre, tout ce luxe merveilleux de l'église romaine presque au-dessus des richesses de la palette, des éblouissemens du pinceau !

Je l'écoutais ravi.

— Ah ! reprit-il, si Shakspeare...

— Mais votre art a son Shakspeare, interrompis-je. Vous ne pensez donc pas à Michel-Ange ?

— C'est vrai. Pourquoi Michel-Ange n'a-t-il pas abordé ces sujets admirables ?



— Quand Buonarotti réalisait le monde de ses créations si fortes, les temps n'étaient pas encore venus de juger l'église. Il y a un mouvement critique absolument contemporain. Toutefois Michel-Ange, dans l'œuvre énorme du *Jugement dernier*, a flétri plus d'un épisode de l'histoire ecclésiastique, et il n'a pas plus oublié Boniface VIII que ne l'avait oublié Dante au chant XIX de son *Enfer*.

Il réfléchit.

— C'est égal, dit-il, ayant l'air de répondre à des objections intimes, en dehors de l'effet décoratif qui se trouve nécessairement amalgamé au fond de tout tableau se rapportant à l'église, une figure comme celle de Boniface VIII offrirait, j'en suis sûr, un intérêt très puissant; sans compter que, parmi les papes, on en rencontrerait évidemment plus d'une autre qui lui ressemble...

— Vous n'en rencontreriez pas beaucoup. Pour l'honneur de l'humanité, les tempéramens de cette violence sauvage, les caractères de cette scélératesse inouïe, sont rares. Néanmoins, si vous persistiez à vouloir tenter des sujets demeurés vierges, ou peu s'en faut, peut-être découvririez-vous dans les vies de Grégoire VII, d'Innocent III, d'Étienne VII, de Sixte-Quint, des traits qui ne seraient pas indignes de vos efforts.

— Mais voilà le diable : il faudrait aussi beaucoup, beaucoup de talent.

— Eh bien, vous aurez beaucoup de talent.

— Je suis malade.

— Bah ! vous guérirez... Un paysan robuste comme vous l'êtes ne se laisse pas désarçonner pour si peu... Ne vous troublez pas, vous travaillerez encore.

Il me regarda avec des yeux brillans.

— Ah ! la pauvreté, l'odieuse pauvreté, qui me poursuit depuis le berceau !.. murmura-t-il.

Une note de désespoir soufflait dans son accent. Je lui serrai la main. Nous fûmes un long moment silencieux.

— Mon ami, lui dis-je enfin, le mal dont vous souffrez n'intéresse votre santé générale en aucune façon. Maintenant n'accusez pas trop la pauvreté, elle n'est pas seule coupable. Le cerveau, lui aussi, a fait son œuvre dans cette crise. Le flux perpétuel de pensées qui bouillonnent dans votre tête, votre travail excessif, le but des plus légitimes espérances sans cesse éloigné, tout cela vous maintient en un état d'excitation dont les effets ont été tout d'abord préjudiciables à votre estomac, dès longtemps éprouvé, mais qui, pour moi, un peu physiologiste, s'est propagé à la machine tout entière. Allez pour quelque temps à Fourquevaux, à Toulouse, où vous voudrez, mais quittez Paris. Ah ! si, ramené aux amusemens de votre enfance,

vous étiez capable de trouver du plaisir à tendre des gluaux aux chardonnerets de vos plaines, comme vous nous reviendriez de là-bas refait, rajeuni, nouveau ! Vous avez besoin de prendre un bain de nature au pays natal. En route pour le Lauraguais !

— Et là-bas que ferai-je ?

— Rien, parbleu !

— Et vivre ?

— Vous brouterez l'herbe des champs. L'herbe de Fourquevaux vous vaudra mieux que le bifteck de Paris.

— Quel fléau que la pauvreté !..

— Voyons, Laurens, est-ce pour faire fortune que vous avez songé à être peintre ?

— Non certes ! c'est pour faire de la peinture, et de la vraie, si c'est possible, s'écria-t-il fièrement.

— A la bonne heure !.. Écoutez-moi une minute. L'École des Beaux-Arts a eu tort de ne pas vous envoyer pour trois ans à Rome ; mais vous irez en Italie un jour. Ce jour-là, poussez jusqu'à Assise. Il existe à Assise des œuvres des vieux primitifs, de Giotto et de Taddeo Gaddi entre autres, qui me paraissent faites pour vous intéresser particulièrement. Je vous recommande, dans l'église inférieure du cloître, car vous admirerez deux églises superposées, je vous recommande les quatre figures de Giotto, ce précurseur de Michel-Ange, et, parmi ces figures, celle intitulée : *la Pauvreté*. Le sujet est simple : saint François se tient debout devant une vieille femme en haillons et lui passe au doigt l'anneau des fiancées... Mon cher, tous ceux qui poursuivent un idéal supérieur doivent, comme saint François aspirant au ciel, avoir le courage d'épouser la mendicante déguenillée qu'il rencontra sur sa route et de faire bon ménage avec elle durant des années, quelquefois durant toute la vie. Certes, à aucune époque les grands talens ne furent plus largement dédommagés, plus généreusement payés de leurs efforts qu'ils ne le sont maintenant ; mais il y a une condition : il faut que les grands talens ne connaissent pas les impatiences des petits et ne s'irritent pas de voir passer devant eux la tourbe bruyante des médiocres, des remuans, avides de tout posséder aujourd'hui, devinant bien qu'ils ne posséderont rien demain. Croyez-moi, l'art, l'art divin, repousse également et ceux qui le traînent au tapage éhonté du charlatanisme et ceux qui le ravalent aux préoccupations abjectes du gain. S'il est agréable, à la minute si brève de la vie, de oulever beaucoup de poussière et de bruit, d'empiler beaucoup d'écus, il est glorieux de laisser un morceau qui traversera les générations.

— Mais ce morceau fameux, le réaliserai-je jamais ?

— C'est en visant sans trêve et sans repos à le produire qu'un jour il jaillira de vous en quelque sorte à votre insu. La loi sainte du travail apportant toujours sa récompense trouve sa justification en art surtout. Admettons d'ailleurs que le chef-d'œuvre dont mon amitié s'entête à vous croire capable ne sorte jamais de vos mains, qu'aurez-vous perdu à tendre obstinément vers lui? Non-seulement cette poursuite où je vous convie, par le jeu perpétuel des facultés, redoublera la souplesse, la sûreté de votre main, mais vous sentirez jour à jour, en renouvelant votre essor vers des sommets peu accessibles, votre âme devenir plus vaste pour comprendre, plus ferme pour aborder l'exécution des desseins qu'elle aura conçus. A cingler sans cesse vers le soleil, il ne peut y avoir que profit.

— Vous m'effrayez, mon ami : si j'allais succomber dans la lutte, car enfin il ne s'agit de rien moins pour moi que d'être un grand peintre ou de n'être point.

— *Être ou ne pas être*, comme dit Hamlet, que vous aimez.

— Je tremble : le but que vous me montrez est si haut !

— Vous grandirez jusqu'à lui.

— Pourtant, si vous disiez vrai !

— Je dis vrai. Pensez donc à la force mystérieuse qui vous fit quitter vos parens, qui plus tard vous détacha des peintres décorateurs, qui vous rendit la misère de Toulouse supportable, qui vous permet encore maintenant, quand une maladie cruelle tente de vous abattre, de ne pas capituler. C'est sur elle que je compte pour vous aider à franchir les obstacles quelconques de votre voie. Si vous deviez être un artiste de peu, croyez-moi, vous n'auriez point éprouvé l'enthousiasme qui, de Fourquevaux, vous précipita tout enfant dans l'inconnu, et, au lieu de vivre à Paris dans les tourmens intellectuels où je vous vois, vous ensemenceriez ou moissonneriez avec les vôtres les plaines dévorantes du Lauraguais. Cet inconnu, qui ne sollicitait nul être à Fourquevaux, qui ne charmait que vous seul, est à mes yeux une preuve irrécusable de votre élection, et quand un homme est élu, il n'est donné à rien ni à personne de l'empêcher d'atteindre son niveau. La nature, qui fait les peintres comme elle fait les poètes, vous a choisi visiblement, et vous avez le droit de compter sur vous-même, car la nature ne se trompe pas.

Il me sauta au cou.

— Eh bien? lui demandai-je.

— Eh bien! je vous fais mes adieux, je pars.

Le lendemain en effet il quittait Paris.



## XVI.

Après un séjour de trois mois dans le Midi, Laurens, un soir de novembre, surgit tout à coup au seuil de la maisonnette des Bati-gnolles. Plus de découragement, santé physique et santé morale lui étaient revenues. Son pied avait touché le sol natal, et notre moribond s'était senti revivre. Ce fut une fête.

On parla peinture naturellement. Là-bas, tout en se livrant à de longues courses pour absorber le plus d'air et de soleil possible, il avait beaucoup réfléchi, pensé, étudié, jugé. — Son œuvre, jusqu'ici, n'était pas bonne, il ferait mieux désormais. Bien des sujets hantaient son esprit, les uns à peine entrévus, les autres arrêtés déjà en des lignes rigoureuses, définitives. — Il prit un crayon et, sur une page blanche, m'esquissa en quelques traits son projet de tableau pour le prochain salon : *Jésus guérissant un démoniaque*. Avec une complaisante confiance, il étala sous mes yeux d'autres ouvrages qui se dégageaient à peine de la première conception, mais qui prendraient forme peu à peu et qu'il réaliserait. Les idées, se détachant sous le souffle d'une espérance toute neuve après la maladie, tombaient sur moi nombreuses, pressées, comme en automne tombent les fruits d'un arbre secoué par le vent.

— Vous verrez ! me répétait-il, vous verrez !

Mais Laurens, qui, dans le redressement de sa santé refaite, voyait la carrière unie et plane comme la main, reprenait à peine son élan pour s'y lancer à corps perdu, quand il fut contraint d'abandonner sur le chevalet *Jésus guérissant un démoniaque* ébauché, et de repartir incontinent pour Toulouse. Une dépêche lui apportait la triste nouvelle que M<sup>me</sup> Villemsens était à toute extrémité, et qu'elle désirait le voir avant de mourir.

En diverses rencontres, dans ces momens heureux où l'amitié, violentant en quelque sorte notre âme, en fait couler librement tout ce qu'elle retenait enfoui, Laurens m'avait entretenu de la famille Villemsens. Je savais la mort de son premier maître, survenue deux ans auparavant à la suite d'une attaque de paralysie ; je savais la maladie de celle qui, à Toulouse, avec une bonté admirable, s'était faite son institutrice attitrée. Ce que je n'ignorais pas non plus, c'était le sentiment tendre que mon ami, attaché à d'anciennes impressions, à d'anciens souvenirs bien chers, avait voué à M<sup>lle</sup> Madeleine Villemsens. Des visites trop fréquentes au boulevard du Prince-Eugène, chez M<sup>me</sup> Gauthier, une riche batteuse d'or du faubourg Saint-Antoine, parente des Villemsens, un certain type de vierge au profil allongé, aux grands yeux très purs et très doux,

type caressé sur la toile, sur la faïence, sur le papier avec une complaisance accusatrice, m'en avaient dit long sur le cœur de l'artiste, ardemment épris de l'enfant qui avait vu ses souffrances, ses luttes des mauvais jours, qui peut-être les avait plus d'une fois soulagées d'un sourire. Mais une chose me révéla la profondeur de la passion qui avait fait brèche au cœur de Laurens; ce fut un grand dessin intitulé : *le Portrait ovale*. La traduction de Charles Baudelaire venait de mettre à la mode les *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë; les uns admiraient *l'Assassinat de la rue Morgue*, *le Scarabée d'or*, les autres *le Chat noir*, *le Cœur révélateur*; notre artiste, dominé par des préoccupations intimes délicieuses, alla droit au *Portrait ovale*, la nouvelle qui termine le second volume, et s'y attacha.

En ce très court récit, Poë montre l'*art* en lutte avec la *vie* : « un peintre s'acharne à faire vivre sur la toile les traits de la femme qu'il aime. Exalté par son idée, il prend à l'accomplissement de sa tâche « un plaisir vif et brûlant. » Mais le modèle, qui durant de longues semaines « s'est assis avec douceur dans la sombre et haute chambre d'une tour isolée, » voit « sa santé se dessécher peu à peu et ses esprits s'affaiblir. » Lui, dans un ensorcellement effroyable, ne remarque rien; il travaille. — En vérité, c'est la vie même! s'écrie-t-il d'une voix éclatante, la dernière touche posée. — Il se retourne pour regarder son idole : elle était morte. Dans le dessin, auquel Laurens n'avait pas hésité à donner le titre même de *l'Histoire extraordinaire* d'Edgar Poë, deux figures émergent du milieu d'un arrangement fantastique singulièrement bizarre : en bas, parmi les ombres vaporeuses, des ombres de rêve, la figure fiévreuse, enflammée, tout yeux, de l'auteur; en haut, dans le cadre ovale décrit par le romancier, en pleine lumière idéale, la figure adorable de la bien-aimée.

Jean-Paul Laurens ne s'attarda pas à Toulouse. Les derniers devoirs rendus à M<sup>me</sup> Villemens, qu'il soigna jusqu'à la dernière heure avec l'affection dévouée d'un fils, il revint à Paris et se remit au travail d'arrache-pied. Autant l'année 1868 lui avait été rude, autant l'année 1869 lui fut clémente. D'abord il goûta la joie immense d'associer à sa vie celle que depuis longtemps son cœur avait élue, puis son tableau *Jésus guérissant un démoniaque* obtint une médaille au salon.

Dans cette œuvre nouvelle, on pouvait constater encore l'absence de décision vis-à-vis du principal personnage, au profil trop mince, à la chevelure fade annelée, revêtu du manteau bleu traditionnel, levant ses mains vers celui qu'il veut guérir de l'invasion du malin esprit par un geste un peu théâtral. C'était manifeste, Dieu, que

Laurens n'avait vu nulle part, continuait à l'embarrasser; mais quel morceau que le démoniaque, accroupi sur le sol parmi les cailloux du chemin! Quelle science de l'anatomie dans les lignes brisées de ce corps disloqué, tordu, ravagé par les puissances de l'abîme et se débattant sous l'influence victorieuse de Jésus de Nazareth! L'affreux combat que le ciel et l'enfer se livrent dans les membres du possédé, ainsi qu'en un champ clos, était partout inscrit avec une singulière éloquence, et dans le torse à la musculature convulsée, et dans l'un des bras, cachant à demi la face par un mouvement de honte devant le guérisseur divin, et dans les jambes du malade, ramenées comme s'il tentait un effort pour se mettre à genoux sans qu'il lui fût permis d'y réussir. Et puis quel paysage que cette *Vallée des tombeaux* où se passe la scène! Des murailles blanches, encore des murailles blanches, de ce blanc cru, intense, qui nous reporte aux peintres lumineux de l'Orient : à Delacroix, à Decamps, à Bida...

En dépit de la médaille que venait de lui décerner le jury, l'exposition n'avait pas encore clos ses portes que Laurens, dont l'esprit anxieux cherchait toujours, analysait sans cesse et sa manière et ses idées, eut l'intuition de tous les défauts de son œuvre. — Le démoniaque, c'était ça, mais Jésus!.. — Avec la franchise de ceux à qui la solidité de leurs reins garantit des revanches glorieuses, il se jugea sévèrement.

Une après-midi du mois de janvier 1870, rue Taranne, où Laurens s'était installé depuis son mariage, nous feuilletions ensemble dans l'atelier la Bible de Shenoor. Il referma le livre tout à coup, pressé, après la vue de planches, dont quelques-unes sont fort remarquables, de faire un retour sur lui-même.

— C'est étonnant, me dit-il dépité, comme la tête du Christ demeure toujours faible, vide, *lanterneuse*, passez-moi ce mot d'argot, au milieu de ces compositions par-ci par-là grandioses. Toutes les autres figures respirent et pensent, elles ont des poumons dans la poitrine, et dans la tête un cerveau; celle-là n'a rien derrière les côtes, rien derrière les os du front.

— Mon ami, il est infiniment plus facile à un peintre d'entrer en familiarité avec les hommes qu'avec Dieu. Avec les hommes, nous avons des contacts de réalité qui nous éclairent; avec Dieu, nous ne pouvons entretenir que des contacts d'imagination propres à nous égarer.

— Alors, selon vous, il faudrait renoncer à donner une idée de Dieu avec le pinceau?

— Voyez où en est, chez nous et ailleurs, la peinture religieuse.

— Elle ne brille pas en effet d'un éclat bien vif. Pourtant elle fut à une autre époque la plus complète expression de l'art.



— Je ne songe pas à le nier. Fra Angelico, Pérugin, Mantegna, quelques primitifs flamands, Van Eyck par exemple, quelques Allemands, Albert Dürer surtout, furent de grands peintres religieux.

— Et Raphaël? et Michel-Ange? et Titien? et Tintoret? et les Véronèse? et Ribeira? et Rubens? et Rembrandt? et cent autres?..

— A mon avis, ceux-là se contentèrent d'être de grands peintres. Certes, je ne connais pas de scène, tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament, où ces hommes prodigieux ne se soient essayés, et, si on ne craignait de se montrer peu respectueux en des matières si délicates et si hautes, on pourrait dire qu'ils ont mis une singulière obstination à tourner et à retourner la Trinité sous tous les aspects possibles. Leur œuvre est admirable, sublime, tout ce que vous voudrez; mais dans ces splendeurs incomparables de la forme, dans toute cette richesse de la chair, matée par les sombres doctrines du moyen âge et brusquement ressuscitée des morts, dans ces rondeurs sensuelles, ces attitudes absolument humaines, je ne saisis pas la moindre trace d'inspiration religieuse. La renaissance, vouée à l'étude de l'antiquité grecque et romaine, chassa les anges dont les rêves mystiques des cloîtres avaient rempli le monde; il n'y eut plus que des hommes désormais.

— Et c'est avec l'homme que l'art doit vivre?

— Uniquement avec lui... A moins de vouloir condamner l'art à créer, comme vous le disiez vous-même très justement, des figures qui n'auront pas de poumons derrière les côtes et pas de cerveau derrière les os du front.

— C'est si beau, la Bible! c'est si beau, l'Évangile!

— Vous avez raison. Mais, pour interpréter les Testaments, il faut y croire : voilà le difficile par le vent qui souffle au xix<sup>e</sup> siècle. Un jour, Michel-Ange, regardant le *Triomphe de la Vierge* du maître de Fiesole, s'écria transporté d'admiration : « — Ce n'est pas possible, il faut que Fra Giovanni soit allé prendre ses modèles au paradis. » — Michel-Ange ne se trompait pas : Fra Giovanni, en effet, avait pris ses modèles au paradis, car sa foi lui en ouvrait les portes... Maintenant, pour en revenir à ce qui vous touche, comme l'ardeur de vos convictions religieuses ne me paraît point assez robuste pour porter votre essor jusqu'au ciel, au lieu de vous creuser la tête à chercher un type qui vous paraisse représenter Dieu, songez aux conditions étroites de la peinture, imitez les maîtres de la renaissance et faites franchement des hommes, des hommes en chair et en os. Pour les fils de ce siècle, il n'est pas d'art en dehors de l'humanité...

## XVII.

Le trait dominant du caractère de Jean-Paul Laurens est l'obstination. Quand une idée a fait brèche dans son cerveau, la discussion est le maillet qui enfonce le coin plus avant dans la tête, au lieu de l'en arracher. Quel entêté fut Ingres ! et, pour ne pas nous borner aux artistes proprement dits, quel autre entêté fut Lamennais !

A propos de l'auteur farouche des *Paroles d'un croyant*, il me vient un souvenir en mémoire. Comme un de ses amis lui signalait une erreur commise dans une citation au troisième volume de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* et lui offrait ses bons offices pour aller recueillir le texte véritable à la bibliothèque Richelieu :

— N'en faites rien, lui dit Lamennais.

— Cependant...

— C'est inutile.

— Je vous en supplie, permettez que je vous éclaire...

— Je vous trouve plaisant de vouloir m'éclairer ! interrompit l'opiniâtre Breton, se fâchant.

— Pardon, insista l'autre, toujours courtois, il ne s'agit que d'une citation à redresser, et je ne vois là aucun motif à prendre les armes. On ne saurait admettre que le génie, quand il cite, soit autorisé à faire des citations inexactes.

Lamennais regarda son interlocuteur avec une sorte de pitié ; puis, sans se préoccuper le moins du monde de tempérer l'âcre ironie de ses paroles :

— On voit bien que vous ne savez pas, vous, ce qu'il est, le génie ! Mon cher, le génie va droit devant lui, car une de ses conditions est d'avoir des œillères.

Toutes nos conversations, tous nos débats à propos de la peinture religieuse, d'un abord si difficile, en des temps où l'analyse a de proche en proche tué la croyance, n'empêchèrent pas Laurens de tenter encore un tableau religieux. Maintenant qu'il avait une famille, que, pour subvenir à des charges nouvelles, il venait d'accepter courageusement les modestes fonctions de professeur de dessin dans les écoles municipales de la Ville, le bruit courut que l'auteur de *Jésus chassé de la synagogue*, par sa persistance à choisir des sujets tirés de l'Évangile, faisait sa cour à l'administration, laquelle a beaucoup d'églises à meubler. L'envie essayait sa pointe sur sa chair. Enfin !..

Avec *Jésus chassé de la synagogue*, le pas fut décisif, et désor-

mais il devenait impossible de ne pas compter avec Jean-Paul Laurens. L'œuvre s'imposait non-seulement par le groupement habile des personnages, fort nombreux vers le fond, par la qualité du dessin, d'une merveilleuse précision de contour dans une foule où les têtes tendent à se confondre dès que les plans divers ne sont pas rigoureusement marqués, mais aussi par l'éclat très vibrant du ton, que le jeune artiste n'avait jamais su monter à ce point. O joie ! la couleur, cette fameuse couleur tant cherchée, parce qu'il n'est pas de peinture en dehors d'elle, la couleur était trouvée, on la tenait !

Le type du Christ, à la poursuite duquel nous avons vu Laurens s'acharner dans *Moriar* et dans *Jésus guérissant un démoniaque*, avait été découvert, lui aussi. Ce n'était plus cette figure pâle, ce front sans pensée, ces yeux bleus sans chaleur, presque sans vie, des tentatives premières. Cette fois l'artiste, s'arrachant aux théories de l'école, qui l'avaient un moment asservi, au lieu de s'obstiner à tourner ses regards du côté du ciel, qui ne répondait pas à ses interrogations répétées, les avait tournés du côté de la terre, et la terre lui avait répondu. Il s'était souvenu, au moment d'esquisser son principal personnage, d'avoir lu quelque part, peut-être dans l'Évangile, peut-être dans son bizarre *Dictionnaire historique*, peut-être dans saint Augustin, que « Jésus était le plus beau des enfans des hommes, » et, comme rien ici-bas ne saurait être plus divin que la beauté, en réalisant la beauté, mon ami avait réalisé Dieu. Jésus, repoussé de la tribune où il vient de proclamer des vérités éternelles, redresse la tête d'un mouvement altier et regarde la multitude soulevée qui le menace, avec des yeux à la fois fiers et doux. Toute son attitude de hautain mépris, tempéré par la bonté d'un Dieu que nul affront ne saurait atteindre, fait penser aux mots que lui prêtent les livres saints : « *Misereor super turbam*, j'ai pitié de la foule. » C'est pour les Juifs exaspérés que Laurens a réservé les vigueurs étonnantes de sa palette, riche désormais de la gamme complète des tons. Le personnage vu de profil qui, de son bras tendu, désigne le fils de l'artisan, *filius fabri*, à la fureur du peuple, est d'une allure superbe ; celui qui hurle derrière Jésus impassible et reporte involontairement le souvenir à la scène grotesque et sublime de la crucifixion de Callot a une incroyable intensité de vie ; quant à un troisième, qui lève le bâton sur l'homme-Dieu, il est, dans cette lutte sauvage, d'une décision qui fait frémir. Une seule figure me trouble devant cette toile déjà puissante, où plus d'une tête s'enlève avec un relief que l'artiste, plus mûr, ne dépasserait pas aujourd'hui, c'est la figure du grand-prêtre assis sur un banc près de la tribune, tenant sur ses genoux le livre de la loi. Pourquoi ce banc n'est-il pas vide ? Pourquoi faut-il que je rencontre



posté là ce vieillard qui me ramène aux vieillards déclamatoires et vides de Jouvenet, aux bonshommes insupportablement creux de Restout?

Tout le temps que *Jésus chassé de la synagogue* demeura exposé, Jean-Paul Laurens vécut dans la fièvre. Son tableau, accroché dans la salle du fond où le public ne s'arrête guère, qu'il traverse seulement pour sortir, était placé très désavantageusement. Comment le faire retirer de là? — O sainte cymaise, refuge de tant d'*exempts* aussi inviolables que médiocres, quand me sera-t-il donné de t'approcher, de te voir, de te toucher? — A certaines piqûres des bons camarades, jusque-là fort dédaigneux, il devinait que, pour la première fois, il avait touché juste; mais la presse se taisait ou à peu près. Quel martyr!

### XVIII.

L'horrible guerre de 1870 éclata. Comme chacun de nous, Laurens, chassé de son atelier par des préoccupations poignantes, vagua à travers les rues, lisant les affiches, lisant les journaux, demandant aux groupes anxieux des nouvelles des événemens. Affreuses nouvelles! la patrie gisait à terre et saignait par mille plaies. Pour lui, l'angoisse que nous avons tous connue après les défaites de Reichshoffen et de Forbach, après les luttes héroïques de Gravelotte et de Saint-Privat, se compliquait d'une douleur intime accablante. Quand le prince royal de Prusse, dont on annonçait la marche sur Paris, aurait investi la grande ville, que deviendrait-il avec sa femme à peine remise d'une crise douloureuse, avec son enfant âgé de six mois?.. S'il fallait subir les privations d'un siège, les siens succomberaient certainement... Il vit son foyer, né d'hier, ce nid où déjà étaient éclos tant de rêves d'avenir, s'abîmer dans le désastre du pays, et il fut épouvanté.

Cependant on annonçait les derniers départs de la ligne d'Orléans, qui d'un jour à l'autre risquait d'être coupée. Un soir, Laurens s'entassa avec sa femme et son enfant dans un wagon à bestiaux et partit pour Toulouse. Puisqu'on organisait une jeune armée là-bas, une fois les siens en sûreté, on ne lui refuserait pas un fusil... Il se morfondit de longs mois... Les mobiles de la Haute-Garonne avaient été dirigés vers la Loire, et on parlait d'y envoyer les mobilisés; mais les régimens de mobilisés, où l'on avait versé les hommes mariés, mal instruits, mal équipés, n'étaient pas dans des conditions à faire campagne, et on différait sans cesse de les envoyer à l'ennemi... Quel chagrin de ne pas être mis à même de brûler quelques cartouches!

Quand, après ces douloureux mois d'exil, Jean-Paul Laurens rentra à Paris et voulut se remettre au travail, il hésita sur le sujet à entreprendre. Sa tête, avec toutes les têtes chez nous, ne rêvait que nouveaux combats ; il lui semblait impossible que quelque glorieuse revanche ne nous fût pas prochainement réservée. Non, non, la fortune ne pouvait avoir trahi notre pays à ce point. Sous le coup de ces rêves tragiques, à travers lesquels il entrevoyait la France guerrière plus grande, plus forte, plus puissante que jamais, d'une pointe hardie il crayonna plusieurs dessins qu'il jeta à la foule comme des notes de son patriotisme enflammé. Je vois encore une bataille de Reichshoffen, furieuse, terrible, avec des chevaux emportés, de lourds cuirassiers couchés à terre, des blessés héroïques, les uns se relevant sous la mitraille qui fauche les hommes ainsi que la grêle fait les épis et se précipitant à la lutte, les autres à bout de force, ayant perdu d'ailleurs la longue latte dans l'effroyable bagarre, montrant leurs poings crispés, leurs faces sanglantes à l'ennemi qui s'avance et les écrase avec la précision implacable d'une machine d'acier.

J'ai vu également *l'Épée de Dieu*, composition biblique sévère, d'une rare élévation. Jehovah perce du glaive un monstre vomi de l'abîme qui ose lever jusqu'à lui sa tête hideuse d'oiseau de proie, hérissée des pointes d'une couronne royale. Le sang pleut à larges gouttes de toutes parts. Au bas de cette page vengeresse était tracé ce verset : « L'heure viendra, car il est écrit : Les justes luiront comme le soleil dans le royaume de mon père. Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende. » Mais ces nobles préoccupations de la patrie pliant sous des revers inconnus, entamée dans son unité sacrée, devaient engendrer bientôt des œuvres d'un caractère plus personnel à la fois et plus haut. D'après Laurens, le crime de la France égorgée sur les champs de bataille avait eu deux auteurs : l'empire, qui venait de déclarer la guerre sans avoir rien fait pour la préparer ; l'église, qui, nous ayant brouillés avec l'Italie, l'avait empêchée de voler à notre secours. C'est de cette double pensée, gonflée des irritations de la défaite, que naquirent et *la Mort du duc d'Enghien* et *le Pape Formose*, dont j'ai parlé à la première page de cette étude. Pour notre artiste exaspéré, *la Mort du duc d'Enghien* c'était l'empire rendu odieux à tous par la vue du guet-apens de Vincennes ; *le Pape Formose et Étienne*, c'était l'église étalée au grand jour avec ses atroces passions intestines, ses vengeances monstrueuses, ses luttes à huis clos où l'homme, quand il ne monte pas aux idéales puretés, aux divines douceurs de l'ange, descend à toutes les hontes, à tous les abaissements, à toutes les cruautés de la bête. Le succès fut grand.

Avec *la Piscine de Bethsaïda*, exposée au salon de 1873, Jean-Paul Laurens revint à sa chère peinture religieuse, essayée à plusieurs reprises avec des chances si diverses. Mais cette fois c'était un renouvellement. Le peintre arrivait d'Italie, et en rapportait le sentiment de sa force. La vue des chefs-d'œuvre, qui diminue les rachitiques, les achève, agrandit au contraire les robustes en les révélant absolument à eux-mêmes. Dans cette œuvre tout à fait originale, on ne trouve plus ces figures encore un peu minces de *Jésus guérissant un démoniaque*, de *Jésus chassé de la synagogue*; elles sont abandonnées comme ces faux amis qui nous ont trahis, que nous ne voulons plus revoir, et l'artiste, se dégageant pour jamais de la gaine étroite de la tradition, fait en avant un bond démesuré.

Rien de mieux conçu, de plus largement exécuté que cette page sobre et ferme, d'un accent aussi mâle que fier. Autour de l'eau de la piscine, qu'un ange de tournure michelangesque agite doucement, grouillent vingt personnages dans les attitudes les plus pittoresques. Des fonds un peu noirs, rendus encore plus opaques par l'ombre qu'y projettent les grandes ailes déployées du messager divin, une multitude émerge en se pressant. Chacun, se souvenant que « le premier qui descend dans la piscine après le mouvement de l'eau est guéri, » pousse son voisin, le bouscule pour arriver. On lit sur ces têtes de malades, tourmentées, livides, l'effarement, l'angoisse, l'avidité bestiale de la vie. Quelques-uns de ces malheureux parviennent à se débrouiller de la tourbe, et touchent presque l'eau régénératrice. C'est pour ceux-là, sur qui tombe la lumière singulièrement obscure de ce lieu sinistre, que Jean-Paul Laurens, après avoir brossé d'élan les physionomies emmêlées des profondeurs, a réservé toutes les vigueurs, toutes les hardiesses de son pinceau.

Quoi de plus attendrissant que cette jeune mère serrant son nouveau-né sur son sein tari, au moment de le plonger dans la piscine! Quoi de plus touchant que ce père soulevant dans ses bras son fils, que gagne la mort, pour l'approcher de l'onde sacrée! Et le vieux paralytique couché à droite, au bord même du réservoir, où pourtant il ne lui sera pas permis de se baigner, son infirmité le clouant sur place et personne dans cette cohue étouffante ne songeant à lui! L'infortuné, par des efforts surhumains, s'est traîné jusque-là, mais il lui faudrait quelque souplesse des membres à présent pour descendre. S'il bouge, il ne peut que faire une chute et se noyer. Il n'est pas de spectacle plus cruel que le spectacle de cette misère dédaignée, foulée aux pieds par les égoïsmes environnants. Afin de mieux indiquer cette épouvantable loi de la conservation individuelle qui, dans toutes les crises sociales, — peste, fa-



mine, guerre. — ravale l'homme au niveau de la brute, Jean-Paul Laurens a retiré de la foule de ces infirmes la figure de ce moribond et l'a en quelque manière exposée à part. Cet isolement où il confinait ce personnage capital lui a permis à la fois de produire un effet très dramatique au point de vue de l'idée qu'il tenait à exprimer, et, au point de vue de l'art, de traiter à fond le morceau. Le paralytique, qui, dans un suprême sursaut de sa machine, s'est hissé sur ses deux coudes, montre un torse rugueux, étudié dans ses moindres reliefs, dans l'affaissement maladif des muscles appauvris, avec cette ardeur tenace, patiente, que Zurbaran poussa jusqu'à la rage. La tête douloureuse, penchée en avant, est trouée de deux yeux inquiets, obstinément fixés sur l'eau qui guérit. — « Ah! si quelqu'un m'aidait!.. » — Le ventre creusé, les cuisses amaigries, les pieds aux bouffissures blafardes, les bras arc-boutés contre le sol et soutenant avec peine tout le poids du corps, où monte à travers le treillis des nerfs apparens comme des ficelles la rigidité cadavérique, ont été observés, fouillés, traduits, mais sans minutie, abondamment, grassement, puissamment.

### XIX.

Cependant Jean-Paul Laurens, qui venait d'être l'objet de discussions retentissantes, ces orages qu'ont essayés tous les grands talens, par une souplesse merveilleuse de son organisation, abandonna tout à coup les sujets terribles jusqu'à l'épouvante où il s'était complu, et parut se rasséréner. Le salon de 1874 nous le montre en effet doux, affectueux, presque tendre avec *le Cardinal*, *le Portrait de Marthe*, *Saint Bruno refusant les offrandes de Roger comte de Calabre*.

Certainement ce cardinal tout rouge, s'enlevant sur le rouge avec des saillies hors du cadre qui lui donnent une étonnante intensité de vie, a l'aspect plus redoutable que rassurant, et sa tête dure est moins debonnaire que menaçante. Mais quel visage charmant, en dépit d'une vague expression de souffrance, que le portrait de Marthe! Il y a là des touches d'une légèreté, d'une grâce, d'un veloute adorables, et si *le Cardinal*, par son âpreté sauvage, me rappelle ces rudes hommes d'église comme Caravage errant en peignant plus d'un chez les chevaliers de Malte, *le Portrait de Marthe*, par sa distinction sans apprêt, fait défiler devant mes yeux la troupe charmante des infantes de Vélasquez.

Toutefois l'œuvre principale de cette année fut le *Saint Bruno*, vaste toile destinée à une des églises de Paris.

Sous le porche roman d'un antique monastère, un groupe de chartreux se tient debout. Saint Bruno est posé un peu en avant. Le mouvement par lequel il détourne la tête pour ne pas voir la profusion d'objets précieux que les envoyés du comte de Calabre déposent à ses pieds, et le geste de ses deux mains qui repousse ces richesses, sont d'une sincérité, d'une justesse incomparables. Comme nous sommes loin de Girodet et de l'attitude déclamatoire jusqu'au ridicule qu'il impose à Hippocrate refusant les présens d'Artaxercès! Mais Jean-Paul Laurens, dont le caractère profond ne repousse pas une pointe d'ironie, s'est gardé de ne pas compatir à la faiblesse humaine et de nous faire des saints de tous ses religieux. Il en est un, caché juste derrière Bruno, qui coule un regard de convoitise vers les aiguières d'argent, les burettes d'or, les plats niellés de rayures éclatantes, les coffrets étincelans de pierreries. Celui-là, comme l'atteste son visage d'adolescent, est sans doute un novice qui n'a pas dit encore adieu à toutes les vanités humaines, qui cherche encore ce détachement dans la mort du cloître, ainsi que s'exprime saint Benoît dans une lettre à sa sœur Scholastique, où les autres sont parvenus.

Les députés du comte Roger sont traités avec la simplicité large des vrais peintres qui, loin de ruser avec la difficulté, vont droit à elle et la surmontent naïvement par la vertu unique du don. Je citerai la figure inclinée devant saint Bruno, la barrette à la main. Quelle noble-se dans l'attitude de ce seigneur se courbant pour parler à un saint, et avec quel art ce personnage est drapé dans son ample robe de velours vert où la lumière ruisselle à flots! Du reste la lumière, partout épandue, est un des charmes de ce tableau. Il faut voir le caractère communiqué par l'implacable ciel de Calabre, que ne traverse pas le plus mince nuage, à l'architecture des cloîtres, aux murailles élevées du couvent, percées çà et là, irrégulièrement, de fenêtres étroites comme des meurtrières, trous noirs sur un blanc cru aveuglant.

*Saint Bruno refusant les offrandes de Roger comte de Calabre*, où pour la troisième ou quatrième fois Jean-Paul Laurens touchait juste, lui mérita la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Pour peindre cette sombre toile qu'il a intitulée : *le Pape Formose et Étienne VII*, Jean-Paul Laurens avait dû ouvrir l'histoire ecclésiastique : il y prit un goût décidé et revint souvent à ce livre. Les luttes violentes des papes, d'abord simples évêques de Rome, pour asseoir leur domination sur la ville, leurs efforts persistans pour l'imposer au monde, les guerres où ils avaient dû s'engager pour soutenir leurs prétentions exorbitantes à la possession de la terre, « que Dieu leur avait donnée en garde, » d'après les mots

hautains d'Innocent III, le trône de Pierre s'élevant au-dessus de tous les trônes dans les mêlées obscures et sans trêve du moyen âge, tout cela tenait haletante la pensée de notre artiste, ouverte désormais à la compréhension des grandes choses humaines, des spectacles compliqués de la vie.

Mon ami prit un intérêt immense, et de tout son cerveau, et de toutes ses entrailles, à suivre l'idée catholique se répandant des bords du Tibre aux extrémités de l'univers, domptant les peuples, brisant les rois, pliant les volontés, broyant les résistances sur son passage « comme la meule fait le froment. » Que de tableaux il entrevit à la lueur de ces coups de foudre, dont la papauté ne se montra jamais avare pour protéger les intérêts du ciel, qu'à toutes les époques elle se plut à confondre avec les intérêts misérables de sa puissance et de son orgueil ! Dans ce combat furieux des souverains pontifes, les bras toujours levés pour pétrir le monde à leur guise et lui imposer leur empreinte, un sujet parut attachant entre tous à Jean-Paul Laurens : *l'Excommunication*. Rome excommuniant les princes, excommuniant les nations, suspendant les affaires humaines, arrêtant la vie dans les pays avec lesquels elle entretenait des démêlés, quelle page ! Il fouilla notre histoire nationale et peignit coup sur coup, la colère au bout du pinceau, deux œuvres qui constituèrent son exposition de 1875 : *l'Excommunication de Robert le Pieux*, — *l'Interdit*.

Avec *Robert*, nous sommes dans une salle du palais. Cette salle, de proportions monumentales, large comme une église, paraît encore plus vaste, vidée qu'elle vient d'être par la foule des courtisâns et des varlets. Tout à l'heure, le roi et la reine, seuls maintenant dans ce désert, assis sur le trône en des attitudes de consternation et de désespoir, se réjouissaient au milieu de la cour en fête, bruissante comme une ruche, se complaisant aux joyeux devis. Quelle catastrophe est donc survenue ? Pourquoi ce sceptre par terre ? Pourquoi ces bancs, où les coussins de velours gardent encore les empreintes molles des grands officiers et des belles dames, apparaissent-ils dépeuplés ? Que signifie ce cierge, long comme un cierge pascal, renversé brutalement de son haut chandelier de cuivre, bavant sa cire fondue sur les dalles, empestant l'air de sa fumée ?

L'église est passée par là.

En effet, à droite, dans l'ombre transparente d'un arceau à plein cintre, disparaissent des personnages vêtus d'habits sacerdotaux. En avant, la croix, portée par quelque moine qu'on ne voit pas ; puis un religieux en simple bure ; puis un prêtre en dalmatique ; puis, fermant le cortège, mitre en tête et crosse en main, enveloppé d'une chape aux plis onctueux et lourds, le légat *a latere*,



cet exécuteur des hautes œuvres de Rome, qui se retire, après avoir terrassé l'ennemi de la puissance divine, lentement, majestueusement, dans la pompe splendide d'une procession. De l'excommunication du roi, coupable d'avoir épousé sa parente malgré les défenses canoniques, découlait naturellement l'interdit du royaume, qu'il fallait délier de son prince à tout prix.

Jean-Paul Laurens, dans une seconde page beaucoup plus âpre de ton que la première, mit un acharnement féroce à représenter dans quel effroyable désarroi, dans quel anéantissement pire que la mort, la papauté était capable de précipiter le pays qui lui résistait, qui osait se rebeller contre le ciel. On parle des paysages de Salvatore Rosa, de l'énergie sauvage que déploya cet artiste original, amant de la nature farouche, bouleversée; mais qu'est cette horreur comparée au spectacle de tout un peuple, naïf dans sa foi, attendant devant ses temples fermés l'heure de se réconcilier avec son Dieu, hurlant miséricorde, se déchirant la poitrine au milieu des sanglots? Qu'est cette énergie comparée au sentiment de haine furieuse que suscite dans l'âme la vue de cette jeune fille morte, couronnée de roses virginales, attendant un fossoyeur qui ne doit pas venir, car le cimetière est clos lui aussi et la terre sainte est défendue aux morts? En vérité, voilà un sublime paysage. Celui-là n'est pas fait de roches éboulées, de cavernes infernales, d'épouvantables cataclysmes survenus dans les vallées, sur le haut des monts; celui-là est fait d'un simple pan de mur, d'une simple croix de bois, d'un simple coin de terre; mais ce mur, cette croix de bois, cette terre, sont imbibés de larmes, imprégnés de tous les désespoirs, de toutes les misères de la vie, et nul ne les regardera qui ne sente incontinent se mouiller ses yeux.

Du jour où Jean-Paul Laurens eut exposé *l'Interdit*, il fut manifeste que notre école possédait non pas seulement un peintre d'une vigueur exceptionnelle, mais un penseur hardi, inquiet de voies nouvelles, soucieux de dégager son art des sujets piteux où on le ravale, pour l'élever à des manifestations intellectuelles dignes de lui, plus hautes et plus complètes.

Le salon de 1876 nous montre Jean-Paul Laurens identique à lui-même; le seul progrès à constater avec *François de Borgie devant le cercueil d'Isabelle de Portugal* et le *Portrait de l'artiste*, c'est un parfait équilibre des forces. De la longue pratique du travail, de l'expérience absolue de la palette, de la connaissance entière du sujet traité résulte enfin l'harmonie. Plus de heurts, de disparates, de hasards; la beauté se dégage naturellement, sans secousses, comme d'elle-même, du dessin, de la couleur, de tous les moyens d'art arrivés à leur épanouissement.

« L'empereur Charles-Quint a chargé François de Borgia d'accompagner à Grenade le corps de l'impératrice Isabelle. Après la cérémonie des funérailles, François fait ouvrir le cercueil afin de reconnaître le cadavre de sa souveraine défunte. A la vue de ce visage autrefois plein d'attraits, à présent défiguré... »

Ainsi s'exprime le livret.

Quel drame que cette scène !

François de Borgia, debout devant le cercueil ouvert, se découvre respectueusement et regarde. Ses traits immobiles trahissent, en dépit d'un effort de la volonté, un atterrissement mêlé d'effroi. Il a connu l'impératrice si belle ! — Oh ! épouvantable néant, impénétrable inconnu où nous devons tous chavirer ! — Par l'expression que l'artiste a su donner à cette tête, que ravagent intérieurement les idées sinistres de la fin de toutes les choses et de tous les êtres, nous devinons les résolutions suprêmes que va prendre l'envoyé de Charles-Quint et qui un jour le détacheront du monde à jamais. A côté de cette figure assombrie de François de Borgia, préoccupé de renoncement, se détache le visage aimable de sa très jeune femme, minois frais et charmant, rond comme le minois d'un enfant. Chose singulière, — et comme cette expression est bien de la jeunesse, qui proteste contre la mort, qui ne veut pas croire à la mort ! — dans l'attitude de ce personnage, relevé d'un costume éclatant, il y a plus de curiosité que de terreur. L'archevêque de Grenade, qui vient de donner la dernière absoute dans l'immense cathédrale aux arceaux mauresques, encore toute flambante de la lueur des cierges, toute parfumée de l'odeur de l'encens, l'archevêque de Grenade occupe le côté gauche du tableau, dans une pose majestueuse et recueillie. Quel parti habile Laurens a tiré de la mitre d'argent et de la chape noire de ce prélat penché, récitant l'office des morts : *In paradisum deducant eam angeli !*.. Ces notes discrètes forment le plus heureux contraste avec le luxe des candélabres, des cierges armoriés, des tabourets galonnés d'or qui environnent l'impératrice défunte, avec les chiffons de soie, les velours écarlates qui débordent le cercueil étalé, surtout avec la robe de brocart ruisselante de perles, dans laquelle Isabelle se raidit, prise comme en une gaine de métal. Cette simplicité dans la vie d'un côté, cette richesse dans la mort de l'autre, sont d'un effet tragique.

Le portrait que Jean-Paul Laurens a peint de lui-même pour la ville de Florence est un morceau de premier ordre. Peut-être y eut-il de la maladresse à exposer ces quelques pouces de peinture magistrale en même temps que *François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle*, car ils détournèrent un peu l'attention de cette der-

nière œuvre et manquèrent de lui porter coup. Après la *Piscine de Bethesda*, la *Mort du duc d'Enghien*, *Saint Bruno refusant les offrandes de Roger comte de Calabre*, on savait de quoi notre artiste était capable en fait d'histoire. Mais on ignorait ce que deviendraient ses facultés de longue haleine, le jour où, au lieu de se déployer sur de larges surfaces, dans une mêlée touffue de personnages, elles seraient condamnées aux dimensions d'un petit cadre, à une tête unique qu'il faudrait serrer de près, à laquelle il faudrait imprimer à chaque touche la vie propre du modèle, la vie que chacun peut juger. Le *Portrait de Marthe*, le *Portrait de M. F. F.*, malgré le charme du premier, la conscience du second, n'avaient pas convaincu le public des Champs-Élysées, les artistes principalement, fort difficiles à bon droit. Cette fois l'épreuve fut concluante : on parla de la précision si savante d'Holbein, du coloris si chaud de Titien; la presse, devant ce profil mélancolique et fier, fut unanime à applaudir, et Jean-Paul Laurens, pour avoir marqué d'un trait définitif sa physionomie, compta une victoire de plus. Mais *François de Borgia* et le portrait de l'auteur ne constituèrent pas, en 1876, toute l'exposition de notre peintre. Il donna en outre onze dessins qui sont autant de compositions très originales. Ces dessins, destinés à illustrer une édition nouvelle de *l'Imitation de Jésus-Christ*, par un parti pris étrange de l'artiste, résolu à choisir ses sujets en dehors du livre qu'il s'agit de faire valoir, forment une œuvre des plus remarquables.

Quand on est habitué à rendre la chair des vivans et des morts, que réaliser avec *l'Imitation*, cet élan mystique vers la patrie céleste, ce terrain fait de nuages où les pieds mortels enfoncent, où l'âme seule peut reposer son vol? Laurens, troublé, enlevé par la lecture de certains chapitres admirables, un moment avait voulu, en un coin de sa cervelle, désormais uniquement ouverte aux choses qui sont de l'humanité, découvrir quelque noble et belle figure de la Foi, de la Chasteté, de la Religion, de l'Humilité. Hélas! ces ombres lumineuses, entrevues dans un rêve, s'évanouissaient dès qu'il essayait de les serrer dans des lignes, de les arrêter dans une forme, de les animer d'une couleur. Le divin, à son grand ennui, lui demeurant intangible, il inclina vers l'humain, que ses doigts pouvaient saisir.

L'histoire ecclésiastique figurait toujours dans sa bibliothèque; il a rouvert et y moissonna à pleines mains. A propos d'un verset de *l'Imitation* sur « la science des choses divines, » il montra saint Thomas d'Aquin, le plus vaste génie de l'église, écrivant la *Somme théologique* dans sa modeste cellule de religieux; à propos d'une ligne sur « l'ambition des hommes, » il s'attaqua à Brunon, évêque



de Toul, auquel Hildebrand, qui doit être un jour le grand Grégoire VII, alors simple moine à Cluny, reproche d'avoir accepté la tiare de l'influence de l'empereur d'Allemagne, au lieu de la recevoir de l'autorité légitime de l'église; après un mot sur « le remords que le crime laisse dans les cœurs, » il ressuscite Marianne, femme d'Hérode le Grand, et cette ombre, débarrassant ses bras des liens qui les retiennent captifs, fait voir à son meurtrier la blessure saignante qu'elle porte au flanc.

La route une fois ouverte à travers l'histoire, les sujets, qu'il ne s'agissait plus que de relier au texte par le fil ténu d'un rapprochement, abondèrent, et Laurens se jeta dans la mêlée. Quelles jouissances il éprouvait à se promener ainsi à travers les âges, à toucher telle ou telle figure de son choix, car, l'*Imitation* développant devant lui les perspectives morales sans bornes, toute l'humanité lui appartenait avec ses élévations et ses abaissemens, avec la mer immense de ses passions, où il lui était donné de plonger à plaisir! Désormais il avait toute liberté de faire grand, et il fit grand en effet.

En crayonnant la charge fameuse de nos cuirassiers à Reichshofen, Jean-Paul Laurens, encore tout allumé par nos désastres de la veille, entrevit pour la première fois le sujet de *l'État-major autrichien devant le corps de Marceau*; mais, plus familiarisé avec les choses pittoresques de l'église : les mitres, les chapes, les encensoirs, les croix, qu'avec les accessoires redoutables de la guerre : les costumes de cent couleurs, les sabres, les fusils, les canons, les chevaux, il n'osa pas essayer la peinture militaire sans une étude préalable et attendit.

Une occasion ne tarda pas à se produire, qui le ramena à son idée et réveilla toutes ses envies : l'administration des beaux-arts venait de lui confier la décoration d'une des coupoles du palais de la Légion d'honneur. Pour réaliser son œuvre, qui devait être l'institution de l'ordre, Jean-Paul Laurens se procura quantité de livres; il les lut avec avidité et bientôt présenta un projet qui fut agréé. Sur les degrés d'un amphithéâtre immense sont assis le premier consul, fondateur, les grands chanceliers Lacépède, Mortier, Macdonald, Exelmans en brillans uniformes; puis, au centre de la coupole, dans l'azur du zénith, une femme superbe, déployant ses bras nus, écrit, sur un grand livre que lui présente un génie aux raccourcis énergiques, les noms rayonnans des élus. Cette décoration sobre, d'une ordonnance habile, avec ses figures plafonnantes, ramassées pour ainsi dire en quelques lignes maîtresses, est d'un effet tout à fait noble et n'est pas sans grandeur. Mais Jean-Paul Laurens pensait à Marceau.

Un jour, traversant une rue étroite du quartier Saint-Victor, le rendez-vous habituel des modèles, notre peintre, qui marchait front baissé, absorbé par les visions de son rêve, releva par hasard la tête. Devant lui, à deux pas, se tenait, dans une pose à la fois élégante et robuste, un garçon magnifique, son visage pâle encadré de splendides cheveux noirs bouclés. Évidemment c'était quelqu'un de ces admirables enfans des Abruzzes comme l'Italie, la terre éternellement féconde de la beauté, en produit tant pour nos ateliers de Paris.

— Ah ! s'il avait des cheveux roux, quel Marceau ! se dit Laurens.

Puis, ayant encore une fois examiné ce jeune homme immobile, beau comme un antique, au bord de ce trottoir parisien :

— N'importe ! je l'arrête et je m'y mets, continua-t-il, fasciné.

Le lendemain il commençait *l'État-major autrichien devant le corps de Marceau*.

Dans une salle à hautes boiseries dans le goût de Louis XVI, contre un de ces paravens jaune-serin si communs au siècle dernier, un lit a été dressé à la hâte sur des bancs trapus et lourds. Marceau, habillé de son riche uniforme aux brandebourgs d'argent, la main droite à la garde de son long sabre recourbé, est étendu là. A la beauté surhumaine de son visage, à l'aisance parfaite de son attitude, au calme merveilleux de ses membres demeurés souples dans la mort, on dirait, non d'un général en chef tué dans la bataille, mais d'un jeune dieu endormi. Cette tête a la pâleur et la sérénité du marbre ; elle est visiblement faite pour l'immortalité.

Au chevet de ce lit rustique, dont les couvertures à rames criards, l'oreiller bouffant, ont les reliefs de la réalité, se tient Kray, « ce vieux et respectable guerrier, » pour employer les expressions du *Rapport officiel* du 21 septembre 1796. Kray est assis, le front appuyé contre son poignet droit, qui serre un mouchoir où coulent des larmes silencieuses ; le poignet gauche se crispe frénétiquement sur l'un des genoux. Cette figure, la plus importante assurément de l'ouvrage, est peinte en pleine pâte, avec la puissance, la profondeur, le faire audacieux, l'énergie indomptable de Géricault, le peintre rude des soldats. Au-dessus de ce personnage, dont l'assiette franche, admirable de naturel, provoque l'émotion, se dressent les deux médecins militaires, plastronnés de velours grenat, qui ont soigné le général. L'un d'eux, courbé par l'amertume d'une perte irréparable, étouffe ses sanglots derrière l'oreiller du mort ; quant à l'autre, il montre une face bouleversée par un chagrin immense, mais cette face ne sait pas pleurer. Ce contraste entre la douleur qui s'abandonne et la douleur qui se maîtrise est d'un effet poignant.

Cependant, tandis que de ce côté-ci du tableau se passe une scène de consternation muette qui serre le cœur, de l'autre côté se passe une scène d'un caractère tout aussi attendrissant, mais plus doux. L'archiduc Charles n'a rendu le corps de Marceau qu'à la condition, glorieuse pour nous, qu'il lui serait permis d'assister aux funérailles du général en chef de l'armée française. Donc, avant la cérémonie, Charles défile avec son état-major devant celui qui tant de fois l'a tenu en échec, tant de fois lui a infligé la défaite. L'attitude de l'archiduc, découvert, légèrement incliné vers le lit où repose son vainqueur de la veille, est à la fois des plus respectueuses et des plus nobles. On pressent à son air recueilli, à la gravité imposante de toute sa personne, en quel estime il tenait l'ennemi dont une balle tyrolienne vient de le délivrer. Le peintre, doué d'un flair qui ne laisse rien échapper, n'a pas manqué de tirer le plus heureux parti de la casaque blanche, brodée d'or, du prince autrichien ainsi que des divers costumes, où le blanc domine, des officiers qui l'accompagnent. Que de têtes dans cette cohue épaisse étudiées, creusées, modelées avec le soin le plus attentif et qui s'enlèvent, çà et là, vivantes comme des portraits!

Enfin, cette fois, Jean-Paul Laurens avait créé de toutes pièces une œuvre pleine, achevée, complète. Peut-être, — et la critique n'oublia pas de le lui reprocher, — peut-être, abordant un sujet si vaste, l'avait-il resserré en des limites trop étroites, peut-être ses personnages paraissaient-ils entassés, peut-être aurait-il pu varier, en la relevant de quelques accens vifs, la tonalité générale un peu sourde. Mais, si l'artiste écouta, le public ne voulut rien entendre devant une toile qui lui arrachait des larmes et qui, dans nos malheurs actuels, par l'hommage rendu à un des héros de notre histoire, lui faisait plus chère la patrie.

Le jury, entraîné à son tour, décerna à Jean-Paul Laurens la plus haute récompense dont il dispose, la grande médaille d'honneur.

## XX.

Me voici parvenu au bout de ma tâche. J'ai conté l'enfance enthousiaste de Jean-Paul Laurens, les premiers battemens en quelque sorte de sa vocation; j'ai conté sa jeunesse laborieuse, livrée à toutes les souffrances du corps, à tous les tourmens de l'esprit; j'ai conté son œuvre page à page, avec amour, sans redouter la monotonie qui devait inévitablement résulter d'une si longue suite de descriptions. Si, comme l'a écrit un grand écrivain, « après avoir admiré son ami, il n'est rien de plus doux que de le dire, » j'ai goûté cette douceur dans sa plénitude.



Assez d'autres, dans cette mêlée perpétuelle de l'art, d'où ne sortent vivans, en dépit de nos applaudissemens comme de nos attaques, que les chefs-d'œuvre faits pour s'imposer à l'avenir, jugeront sévèrement l'auteur de la *Piscine de Bethesda*, de *l'Interdit*, de *Saint Bruno refusant les offrandes de Roger comte de Calabre*, de *l'État-major autrichien devant le corps de Marceau*. Il m'a paru qu'à moi incombait une mission à la fois plus intime et plus profonde : celle de toucher l'homme beaucoup plus avant que l'artiste. Avec les renseignemens que je fournis sur Jean-Paul Laurens broyant les couleurs d'Antonio Buccaferrata, sur Jean-Paul Laurens chichement nourri chez Marianne Parmentier à Toulouse, sur Jean-Paul Laurens luttant à Paris pour son pain, désormais un critique, plus habile que je ne le suis à lire dans les créations du pinceau, sera mis à même de se rendre absolument compte de l'inspiration un peu triste, souvent brutale, parfois cruelle, du paysan de Fourquevaux, et de le placer au rang qui lui revient. C'est le service que j'aurai rendu à l'homme que j'aime.

Maintenant, — et ceci soit dit sans l'arrière-pensée d'attribuer à cette libre et familière biographie une autorité décisive, — est-il impossible à l'amitié d'être impartiale ? Je ne le crois pas. Je pense au contraire que l'amitié entre deux êtres généreux peut ne rien connaître de mesquin et laisser à chacun l'indépendance entière de son jugement. Cette indépendance, je l'ai eue, et par-ci par-là j'en ai usé. Certes, je ne me défends pas d'avoir incliné vers l'admiration : sans parler de je ne sais quel orgueil irrésistible qui me poussait à trouver meilleur ce qui me semblait bon, le privilège d'un ami n'est pas seulement de voir ce que l'ami a réalisé, mais, puisqu'il lui a été donné de pénétrer au sanctuaire de son âme, de prévoir ce qu'il réalisera.

FERDINAND FABRE.

---

# LES ATTENTATS

DU 11 MAI ET DU 2 JUIN 1878

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 1871, Versailles fut le théâtre d'une fête dont le palais de Louis XIV s'étonna; il s'en étonne encore. C'était une fête qu'un Hohenzollern s'y donnait à lui-même. Il y eut une réception de gala, suivie d'un banquet à l'hôtel de la préfecture. Un vieux souverain leva son verre pour saluer l'année qui commençait; puis le grand-duc de Bade porta la santé de son beau-père et de son futur suzerain. Il rappela que Frédéric-Guillaume IV avait dit vingt et un ans auparavant : « Une couronne d'empereur ne peut être gagnée que sur les champs de bataille. » Il ajouta : — Cette parole s'est brillamment accomplie. Vive sa majesté Guillaume le victorieux! — A quelques jours de là, le 18 janvier, le nouvel empire germanique fut solennellement proclamé dans la galerie des glaces. On vit se dresser un autel recouvert d'un drap rouge, où se détachait l'image d'une croix de fer; cet autel était environné de drapeaux. Un chœur de soldats entonna le cantique : « Tout l'univers fête le Seigneur. » Quand on eut chanté la liturgie, le roi, qu'entouraient les représentans de toutes les familles souveraines de l'Allemagne, ordonna à son chancelier, récemment nommé général de division, de lire la proclamation qu'il adressait au peuple allemand. Il y annonçait que, cédant aux instances des princes et des villes libres, il s'était fait un devoir de restaurer la couronne impériale et de la poser sur sa tête. Il en donnait acte à ses peuples et appelait sur eux comme sur lui-même la bénédiction du ciel. Le grand-duc de Bade s'écria : — Vive sa majesté l'empereur d'Allemagne! — L'assistance répéta ce cri, et la musique militaire exécuta l'hymne national prussien (1).

(1) *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par M. Albert Sorel, t. II, p. 145 et 146.

Si, se mêlant à l'auguste assemblée, quelque grand ou petit prophète avait assisté à cette cérémonie, si, éclairé d'une lumière miraculeuse, il avait annoncé que huit ans plus tard Guillaume le victorieux serait exposé à d'odieux attentats, que huit ans plus tard, au cœur de sa capitale, ce vieillard respecté et respectable devrait deux fois en trois semaines disputer sa vie à des assassins, et que ces assassins ne seraient ni des Danois, ni des Autrichiens, ni des Alsaciens, ni des vaincus, ni des annexés, mais qu'ils appartiendraient à la race des annexans et des vainqueurs, qu'ils seraient de vrais Allemands tout chauds du désir d'ôter la vie à leur empereur, assurément Balthasar n'aurait pas mis au cou du nouveau Daniel un collier d'or et ne l'aurait point vêtu d'écarlate. Il est à présumer qu'il l'aurait chassé comme un misérable fou, en le priant d'aller délirer et vaticiner ailleurs. Non, le 18 janvier 1871 aucun des princes de la famille royale, aucun des dignitaires et des grands vassaux de l'empereur d'Allemagne n'a vu une main mystérieuse tracer sur les murs du château de Versailles des mots terribles et menaçans ; aucun d'eux n'a vu se refléter dans l'une des arcades de la galerie des glaces, parmi les pilastres, les chapiteaux dorés, les trophées de bronze et les guirlandes, les sinistres figures de Hœdel et de Nobiling. Qui pouvait croire qu'après de tels succès, après de tels services rendus à la grandeur de son pays, un monarque si triomphant et si populaire serait en butte à ces haines sauvages qui ont soif de sang et qui hasardent tout pour en boire ? Qui pouvait penser que les derniers jours d'un règne si glorieux, en faveur duquel la fortune semblait avoir épuisé toutes ses complaisances, seraient assombris par d'atroces forfaits ? Il en va ainsi. On se flatte de posséder les secrets de la Providence, d'avoir lu dans ses conseils, d'être à la fois son confident et son mandataire ; on cause familièrement avec elle, on se charge d'annoncer au monde ses volontés, et pourtant on ne prévoit ni Hœdel ni Nobiling. On se croit protégé par l'éclatant prestige de la victoire, par la reconnaissance de tout un peuple, par l'autorité que donnent les longs bonheurs, et déjà l'homicide pensée a germé dans la tête d'un fanatique. Elle y couve lentement dans la nuit, le crime est près d'éclore, et demain l'assassin, qui se prend pour un Guillaume Tell, s'écriera comme lui : — « Mon serment est une dette sacrée, je la paierai. C'est un noble gibier que je guette. Si le chasseur risque mille fois sa vie pour atteindre un misérable chamois, il s'agit ici d'une proie plus précieuse, je vise au cœur de mon ennemi. Devant moi défilent le marchand soucieux, le pèlerin à la ceinture légère, le moine dévot, le joyeux ménétrier, le colporteur et son cheval pesamment chargé. Ils passent tous leur chemin, ils vont à leurs affaires ; mon affaire à moi, c'est de tuer. »

Les attentats du 11 mai et du 2 juin ont produit en Allemagne la



plus vive, la plus profonde impression ; ils ont excité partout une indignation mêlée de honte et de terreur. Peu s'en est fallu qu'on ne crût à un vaste complot, qui mettait l'empire, la société même en péril. Pendant quelques jours la fureur des dénonciations a sévi à Berlin comme une épidémie, et cette fureur a été encouragée par la police, qui a coutume de réparer ses imprévoyances de la veille par les débauches de zèle du lendemain. Cependant rien n'a prouvé jusqu'aujourd'hui que Hœdel et Nobiling aient eu des complices ; il se pourrait que le docteur comme l'ouvrier ferblantier n'eussent pris conseil que d'eux-mêmes, de leur imagination perverse et de leur tête malade. Le grand pontife du communisme, le fondateur de l'Association internationale des ouvriers, M. Karl Marx, s'est hâté de déclarer que les doctrines de la démocratie sociale n'ont rien à voir dans « l'entreprise des deux régicides, qu'elles en sont aussi innocentes que de la catastrophe du *Grand-Électeur* ou de la réunion du congrès à Berlin. » Sans contredit, il serait injuste de rendre le socialisme responsable de tous les crimes qui se commettent en son nom, de toutes les mauvaises passions qui travaillent les bas-fonds de la société, de toutes les haines qui fermentent dans les âmes aigries et dévorées. On ne peut nier toutefois qu'il ne soit l'allié naturel de tous les mécontents, et s'il n'approuve pas les crimes, il met peu d'empressement à les flétrir. Le socialisme est plus qu'une doctrine, le socialisme est une religion, et toutes les religions, les plus impures comme les plus saintes, allument dans les cœurs de sombres enthousiasmes. Tout dogme a ses fanatiques, et le fanatisme a peu de scrupules et n'a point de pitié.

Nous parlions ici même, il y a quelques semaines, des principales raisons qui expliquent le singulier ascendant qu'a pris en Allemagne la démocratie sociale, la vogue dont elle y jouit. Dans le nombre, il en est une que par discrétion nous n'avions point indiquée et qu'ont signalée dernièrement certains journaux progressistes d'outre-Rhin, beaucoup moins discrets que nous. On a plus d'une fois accusé M. de Bismarck d'avoir coqueté avec le socialisme. Dans les histoires qui ont couru à ce sujet il faut faire la part de la légende et même du roman. Il n'est point démontré que M. de Bismarck ait fait fumer à Ferdinand Lassalle quelques-uns de ses meilleurs cigares, et qui oserait prétendre qu'il ait du goût pour les doctrines socialistes ? mais il n'a jamais eu d'invincibles répugnances à l'égard des représentans de ces doctrines. Il résulte de la déclaration de M. Karl Marx, récemment publiée par le *Daily News*, et de la rectification que M. Lothar Bucher a insérée dans une feuille de Berlin, que l'un des confidens du chancelier de l'empire, l'un de ses favoris, lequel prend part aux travaux du congrès en qualité d'archiviste et de secrétaire, est un ancien socialiste, qui fut l'admirateur, l'ami chaud de Lassalle, et qui n'a jamais renié son maître. Il

est certain aussi que le fondateur de l'Internationale fut invité jadis à rédiger le bulletin financier du moniteur officiel de Prusse; on l'avait assuré qu'on lui laisserait la pleine liberté de ses opinions et le droit de fixer ses honoraires. Ne savait-on pas déjà qu'il n'avait tenu qu'à M. Liebknecht de devenir l'un des rédacteurs ordinaires d'un très grand journal très officieux, dirigé alors par un ex-révolutionnaire de la plus belle eau? Nous l'avons connu jadis, ce révolutionnaire, qui est mort depuis; il parlait de Marat avec estime, de Babœuf avec enthousiasme. M. de Bismarck méprise trop les hommes pour attacher une grande importance à leurs opinions; il lui suffit que les gens qu'il emploie ne soient pas des sots, qu'ils entrent dans sa pensée, qu'ils s'acquittent avec intelligence de la tâche pour laquelle il les paie. Dans ces temps heureux où tout lui réussissait, alors que la fortune était l'humble servante de son audace et qu'il n'avait qu'à ouvrir la main pour en faire sortir un événement, cet homme extraordinaire savait user de tous les moyens, se servir de tout le monde. S'il a toujours détesté le parlementarisme, il n'a jamais eu de préjugés contre la révolution. Il estimait que les socialistes étaient des fous moins incurables et moins dangereux que les libéraux, et il savait gré à Lassalle des croupières que cet éloquent tribun taillait aux progressistes; c'était un dogue de forte taille qu'il halait après eux. Nous ne lui en faisons point de reproche; nous nous souvenons qu'il écrivait un jour au plus austère de ses amis: — « Ceux qui me traitent d'homme d'état sans conscience me font tort; ils devraient d'abord essayer eux-mêmes leur conscience sur le champ de bataille des affaires. »

Éclairé par l'expérience, M. de Bismarck a conçu, paraît-il, de soudaines inquiétudes, et il dénonce à pleine voix le péril social. Aujourd'hui qu'il a dissous le *Reichstag* parce que le *Reichstag* refusait de comprendre la gravité de la situation, de s'associer à ses patriotiques perplexités et de prendre des mesures exceptionnelles contre le socialisme, que doit-il penser de la bienveillante indulgence qu'il témoigna jadis à la commune, que sans doute il n'absolvait point, mais à laquelle il accordait généreusement le bénéfice des circonstances atténuantes? S'il en avait le temps, si l'honnête et laborieux courtage dont il s'occupe lui laissait plus de loisirs, il devrait relire le fameux discours qu'il prononça le 2 mai 1871, à la seule fin d'établir que l'insurrection de la commune n'était pas absolument déraisonnable, qu'il croyait y découvrir « un noyau de raison. » Il affirmait que plusieurs des chefs de cette insurrection travaillaient tout simplement à doter la France d'une meilleure organisation municipale, à lui donner quelques-unes des libertés dont jouissent les Allemands. A la vérité il accordait qu'à ces communaux, honnêtes et presque sages, étaient venus se joindre des repris de justice, des pillards, des gens de sac et de corde, une écume « qui

avait imprimé au mouvement un caractère dangereux pour la civilisation, » et un certain nombre de républicains internationaux venus de l'étranger, parmi lesquels il comptait des Belges, des Anglais, des Italiens, des Po'onnais; mais le travail de ces termites n'avait selon lui rien d'inquiétant. Que la France fût malade, c'était son affaire; l'Allemagne était à l'abri de toute contagion. C'est ainsi qu'à sa façon il répétait allègrement le fameux *Suave mari magno* de Lucrèce :

Non que le mal d'autrui soit un plaisir si doux,  
Mais son danger nous plaît quand il est loin de nous.

A la fin de l'année suivante, le 20 décembre 1872, M. de Bismarck, qui reprochait au comte Arnim de souhaiter le rétablissement de la royauté en France, lui écrivait : « Je suis persuadé qu'aucun Français ne s'aviserait jamais de nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine. C'est une qualité éminemment allemande que de montrer une pareille bienveillance pour le sort d'un voisin hostile. Mais le gouvernement de sa majesté a d'autant moins de raisons de suivre ce penchant peu pratique, que tout observateur attentif a dû remarquer combien les conversions politiques ont été et sont encore nombreuses en Allemagne depuis l'*experimentum in corpore vili* fait par la commune sous les yeux de l'Europe. Les rouges sont devenus libéraux modérés, les libéraux modérés sont devenus conservateurs, ceux qui faisaient une opposition doctrinaire se sont convertis au sentiment des intérêts de l'état et de leur responsabilité à son égard. La France est pour nous *un salutaire épouvantail*. » Il ajoutait : « Si la France représentait un second acte du drame interrompu de la commune (chose que je ne désire point par humanité), elle contribuerait à faire sentir davantage aux Allemands les bienfaits du régime sous lequel ils vivent, et augmenterait leur attachement aux institutions monarchiques. » Voilà les leçons que donnent les événemens aux esprits superbes dont les passions troublent la clairvoyance naturelle. Cette France malade, cette France moribonde, que M. de Bismarck abandonnait ironiquement à ses *experimenta in anima vili*, se porte assez bien; la saine et sainte Allemagne crie à tout l'univers qu'elle se sent malade et qu'elle est obligée, pour se sauver, de recourir aux lois d'exception. De quel côté des Vosges fleurit aujourd'hui la propagande communiste? Lequel des deux peuples met dans la circulation le plus d'idées subversives, le plus de formules malfaisantes? Puisse la sanglante tragédie qui vient d'être représentée sous les tilleuls de Berlin servir à la France de *salutaire épouvantail!*

Nous ne serons pas aussi indulgent pour Hædel et Nobiling que M. de



Bismarck le fut jadis pour la commune ; nous ne chercherons pas à découvrir dans leur attentat « un noyau de raison. » Les assassins comme les incendiaires politiques méritent peu de pitié ; il faut laisser à leurs avocats le soin de leur trouver des circonstances atténuantes. Ils déshonorent les idées qu'ils prétendent servir, ils sont les héros du crime inutile et bête. Quant aux socialistes très nombreux qui n'ont jamais assassiné personne ni brûlé aucun édifice public, nous ne savons si M. de Bismarck a pris les meilleurs moyens de déjouer les efforts de leur active propagande. Le socialisme serait moins redoutable, nous l'avons dit, s'il ne mêlait à ses utopies, à ses erreurs, des idées généreuses qui, méconnues des sages, se sont réfugiées chez les fous, dont elles font prospérer l'industrie. Nous doutons qu'on ait raison de la démocratie sociale par des mesures exceptionnelles, plus tyranniques et plus blessantes qu'efficaces, qui transforment les juges en prévôts et les condamnés en martyrs. Les fous qu'on met hors la loi n'ont-ils pas le droit de se vanter qu'ils souffrent persécution pour la justice ? Nous doutons aussi que les réformes économiques projetées par M. de Bismarck, le rachat et l'exploitation de tous les chemins de fer par l'état, le retour au régime protectioniste, soient un excellent antidote contre les idées fausses, contre les mauvaises passions qu'il se propose d'extirper. Vous ne combattez pas le socialisme, vous en faites, et le socialisme d'en bas n'a jamais eu d'allié plus utile que le socialisme d'en haut. Comme le remarquait l'autre jour un sagace économiste, M. Paul Leroy-Beaulieu, « la théorie protectioniste, qui n'est pas autre chose que la proclamation du droit aux bénéfices, entraîne naturellement la reconnaissance du droit au travail. »

Après tout, M. de Bismarck est fort indifférent aux questions de doctrine, il est le moins doctrinaire des hommes. En toute chose, il ne regarde qu'aux résultats, et en matière d'économie politique il ne prend guère au sérieux que la prospérité du fisc. On peut lui reprocher d'avoir été oscillant, décousu, dans sa politique intérieure, on pourrait écrire l'histoire de ses variations ; mais sur certains points il n'a jamais varié, et il est des intérêts qu'il n'a jamais perdus de vue. Il a toujours voulu créer à l'empire qu'il avait fondé des ressources financières qui le rendissent indépendant du bon ou mauvais vouloir des états particuliers. Un autre objet lui tient singulièrement au cœur ; il entend que le budget de la guerre, définitivement fixé, soit soustrait aux délibérations du parlement. Quand il aura atteint ce double but, quand il aura conquis à la pointe de l'épée l'indépendance financière et militaire de l'empire germanique, il sera content de lui et des autres. Nous ne croyons pas que l'empereur Guillaume ait des opinions très arrêtées touchant le système protecteur et l'utilité des impôts indirects ; mais, comme son premier ministre et encore plus que lui, il désire ardemment que l'armée

dont il est le chef et le gardien ne soit plus soumise au contrôle, exposée aux chicanes de MM. Édouard Lasker et Eugène Richter. En 1873, le gouvernement impérial demanda au *Reichstag* de fixer à jamais par une loi le chiffre de l'armée active en temps de paix. Le *Reichstag* se souvint de ce qu'avait dit précédemment M. Lasker : — « Si l'on obtient de vous que vous renonciez à voter chaque année le budget militaire, vous aurez réduit vos droits à une vaine apparence. Appelons la chose par son nom ; vous investirez le gouvernement d'un pouvoir dictatorial, et les dictatures ne sont supportables que lorsqu'elles sont provisoires. » La résistance du *Reichstag* affligea profondément l'empereur Guillaume. Le 22 mars, jour anniversaire de sa naissance, il dit à ses généraux, qui lui apportaient leurs félicitations et leurs vœux, qu'une crise dangereuse menaçait l'armée. Il s'était promis que le sort de cette armée qui lui était si chère serait réglé une fois pour toutes et son avenir assuré ; c'était l'héritage qu'il voulait laisser à son fils et à ses peuples, pour protéger leur sûreté contre tous les ennemis du dedans et du dehors. Il ajouta que les difficultés qu'on lui suscitait troublaient le soir de sa vie. L'affaire se termina par une transaction, par un accommodement. On vota le septennat militaire, et l'effectif en temps de paix fut fixé au chiffre de 401,659 hommes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875 jusqu'au 31 décembre 1881. L'avenir était réservé.

Toutes les fois qu'il s'est agi de l'armée et de ses intérêts, l'empereur Guillaume est entré en scène, il s'est découvert, il s'est exposé, il a prononcé le mot décisif, et les partis se sont inclinés, hormis les progressistes, hormis surtout les socialistes. Rien n'a servi plus utilement la cause du socialisme que les protestations qu'il a élevées contre l'excès des charges militaires, le bourgeois lui en a su gré. L'impôt toujours croissant pesait lourdement sur l'Allemagne, qu'inquiétait le marasme prolongé de son commerce et de ses industries ; elle a lu avec plaisir des journaux qui s'appliquaient à lui démontrer que les grosses épaulettes étaient la cause de tout le mal, qu'elles ruinaient le pays, que le caporal lui-même coûtait trop cher. L'empereur Guillaume s'est plaint en 1874 que les chicanes des libéraux troublaient le soir de sa vie ; il ne soupçonnait pas d'autres épreuves bien plus cruelles qui l'attendaient. A qui en voulaient Hœdel et Nobiling ? Ce n'est pas un Hohenzollern, ce n'est pas un vieillard justement honoré, ce n'est pas le roi de Prusse qu'ils ont tenté de détruire, c'est le chef militaire de l'empire allemand, c'est le budget de la guerre. Ils n'ont pas vu la tête, ils n'ont pas vu la couronne, ils n'ont vu que le casque. Les assassins ont l'esprit court, leur clairvoyance ne va pas plus loin que le bout de leur revolver ou de leur fusil, et ils se figurent qu'une chevrotine est une solution.

Au lendemain de l'attentat de Hœdel, le gouvernement impérial

s'empessa de proposer des mesures répressives contre le socialisme. Son projet de loi fut rédigé, libellé, bâclé en quelques heures, et ce n'est pas en matière de législation qu'on peut dire que le temps ne fait rien à l'affaire; c'est dans ce genre de littérature qu'il importe le plus de mesurer son langage, de peser ses mots. Ce projet contenait un article 6 ainsi conçu : « Quiconque entreprend publiquement, par la parole ou par des écrits, de miner l'ordre existant légal ou moral, sera puni d'une peine d'emprisonnement dont la durée sera au moins de trois mois. » Cet article effraya le conseil fédéral; il comprit qu'on lui demandait de supprimer en Allemagne le droit de discussion, il comprit aussi qu'empêcher les Allemands de discuter, c'est les empêcher de vivre. Il lui vint des scrupules, il rejeta l'article 6; mais ceux qu'il conserva ne laissent pas d'être fort rigoureux, fort inquiétans. En définitive, on conférait à la police le droit de frapper d'interdit les journaux et les réunions socialistes; on lui laissait en même temps le soin de définir le socialisme, de découvrir où il commence et où il finit; c'est une question fort délicate. Il existe en Allemagne de pieuses associations qui s'appliquent à résoudre chrétiennement le problème social; allait-on livrer ces bons chrétiens à la discrétion de la police? D'autre part on trouve dans toutes les universités germaniques d'honorables professeurs qui portent le nom de socialistes de la chaire. Ils se feraient un cas de conscience de tuer une mouche; il est vrai qu'en revanche il n'y a pas jusqu'aujourd'hui une seule mouche qui leur doive son bonheur. Ce sont des hommes dignes de toute estime autant qu'inoffensifs; leur science est pour le moins aussi recommandable que la cosmogonie de Pangloss, et, comme ce grand philosophe, ils démontrent admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause. Ne serait-il pas dur de tenir sous les verrous tous ces utopistes d'eau douce?

Un trait distinctif des Allemands est qu'ils ont en toute chose le goût et le génie du compliqué, même quand ils font des lois de salut social. Leurs gouvernemens s'avisent-ils d'étrangler les libertés publiques, on peut d'avance être certain que le nœud de la corde sera très savant. Le projet du gouvernement impérial était à la fois fort brutal et fort compliqué. On attribuait au conseil fédéral le droit d'approuver ou d'improver dans le délai d'un mois les mesures décrétées par la police; mais, comme l'a remarqué M. Bennigsen, le conseil fédéral ne siège que pendant une partie de l'année. C'était soumettre la police à un contrôle intermittent et on ne craint d'être blâmé que par les gens qui sont toujours là. On avait cru aussi devoir attribuer au *Reichstag* la faculté de confirmer ou de casser les décisions du conseil fédéral; mais le *Reichstag* a d'assez longues vacances; était-il tenu d'y renoncer? Quand le projet lui fut soumis, il eut bientôt fait de le déclarer inacceptable. Le gouvernement se le tint pour dit et rongea son



frein en silence; il sentait que le parlement était approuvé de la nation. Soudain, sortant d'une trappe, Nobiling fit son apparition sur la scène de l'histoire, où il avait, pensait-il, un grand rôle à jouer. L'Allemagne entendit un second coup de feu, qui la fit tressaillir; cette fois l'empereur était grièvement blessé. Aussitôt tout changea de face; l'émotion prévalut sur le raisonnement, et le *Reichstag* fut blâmé. On jugea que le moment était venu de le châtier et de le dissoudre. — Nous ne fournirons pas à ces messieurs l'occasion de se réhabiliter, s'écria M. de Bismarck; nous les renverrons devant le pays avec le stigmate du régicide au front.

La dissolution du *Reichstag* a été pour M. de Bismarck un vrai coup de partie. Il savait bien qu'après le second attentat il obtiendrait facilement de la résipiscence de cette assemblée le vote de toutes les lois de précaution ou de vindicte qu'il jugerait à propos de lui présenter; les chefs de la majorité libérale lui en donnaient l'assurance. Mais il a pensé que l'occasion était bonne pour en finir avec une chambre pleine de scrupules et de difficultés qui lui marchandait son appui; il a voulu mettre à profit les circonstances pour se procurer un parlement plus souple, plus docile, prêt à entrer dans ses vues économiques, à épouser ses nouvelles théories financières et peut-être à proroger indéfiniment le septennat. Qu'il suffit de peu de temps pour changer entièrement les situations! Au mois de décembre de l'année dernière, après les voyages mystérieux de M. de Bennigsen à Varzin, on s'était flatté qu'un accord avait été conclu entre le chancelier et les nationaux-libéraux et que les chefs de ce parti allaient enfin obtenir des portefeuilles. Le contrat a été résilié, les libéraux ont persisté à faire au chancelier des conditions qu'il jugeait inacceptables. On s'en est pris à M. Lasker, c'est toujours à lui qu'on s'en prend, il inspire à M. de Bismarck une insurmontable antipathie. Aujourd'hui la rupture est consommée. Depuis longtemps le ménage allait mal; l'homme était impérieux, hautain, cassant, la femme était vétilleuse, fertile en objections, quelquefois acariâtre, sans cesse à cheval sur ses droits; elle aimait à discourir, à argumenter en forme. On a fini par se séparer; mais on sait qu'en Allemagne les divorces ne sont pas toujours des événemens tragiques. Les époux divorcés y entretiennent souvent d'assez bonnes relations; on y a même vu plus d'une fois un mari se promener en public avec ses deux femmes, l'ancienne et la nouvelle, qui, faisant assaut de coquetterie, se disputaient l'honneur de lui plaire.

Cependant les libéraux ont éprouvé tout d'abord une surprise désagréable, des inquiétudes assez vives qu'ils n'ont pas réussi à dissimuler. L'événement les prenait au dépourvu. M. Thiers a dit un jour devant la commission des trente: « Le pays est sage, les partis ne le sont pas. » Dans une lettre que M. de Bismarck adressait au comte Arnim

le 23 décembre 1873, il relevait ce mot avec éloge : — « M. Thiers, disait-il, a caractérisé suivant les règles de la courtoisie parlementaire le phénomène qui se reproduit dans tous les pays à constitution représentative et qui explique pourquoi il est bon de donner aux gouvernements la faculté de dissoudre les assemblées électives, à savoir que les électeurs sont ordinairement plus circonspects, plus sensés, plus patriotes que les chefs des partis organisés au sein du parlement ou dans la presse, lesquels sont en général les plus avancés de la secte. » A la vérité les libéraux allemands peuvent se rendre cette justice qu'ils n'ont manqué ni de circonspection, ni de sagesse, ni de patriotisme ; leur seul crime est de se réserver le bénéfice d'inventaire, ils ne sont pas « des bismarckiens sans phrase. » — Il n'y aura jamais de parti bismarckien, disait un homme d'état ; la fascination, si grande qu'elle soit, ne l'est pas à ce point. Pour engendrer un parti personnel, il faut être ou Mahomet ou Bonaparte. Bismarck est tout-puissant, mais il n'a que son chien qui lui soit complètement dévoué. — Mais, si tranquille que soit leur conscience, les libéraux savent que l'art d'interroger les électeurs a été poussé fort loin par certains hommes d'état, que la Prusse est une nation profondément royaliste, et que la réponse du pays ne serait pas douteuse, si le gouvernement lui demandait : — Êtes-vous pour votre roi et empereur ou pour ses assassins ? — Or ils craignent que le gouvernement n'ajoute : — Si vous êtes pour le roi, votez pour nos candidats ; si vous êtes pour ses assassins, nommez des libéraux. — Aussi, à peine remis de leur émoi, ont-ils eu hâte de causer avec leurs électeurs et de leur dire : — Nous détestons les socialistes, nous exécutons les assassins et nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour conjurer le péril social ; mais faites-y bien attention, il ne s'agit pas seulement du socialisme, il s'agit de douanes, d'impôts indirects, de la prorogation du septennat, il s'agit de porter atteinte à nos droits constitutionnels. Redoutez les tours de gibecière, et que le ciel vous tienne en garde contre les escamoteurs.

L'homme qui jadis prenait parti pour M. Thiers contre les trente, et qui l'an dernier a été le grand ennemi du 16 mai français, s'est décidé subitement à faire, lui aussi, son 16 mai. Réussira-t-il dans son entreprise ? Les circonstances lui sont propices ; les imaginations ont été vivement frappées de ce qui s'est passé sous les tilleuls. M. de Bismarck mettra à profit les inquiétudes des uns, l'indignation des autres. Il s'est bien gardé d'ajourner les élections ; elles auront lieu à la fin de juillet. Il n'a pas usé du délai de soixante jours que lui accordait la constitution ; il n'a pas voulu laisser aux émotions le temps de s'éteindre, aux électeurs le temps de réfléchir, aux libéraux le temps de se reconnaître et d'aviser. On lui prête le projet de recourir à la méthode des candidatures officielles. Nous nous rappelons que dans un discours prononcé

par lui en 1868, il réclama pour le gouvernement le droit d'avouer hautement ses préférences électorales, le droit d'avoir ses candidats. « Beaucoup d'électeurs, disait-il, n'ont pas d'autre règle de conduite que le désir de voter en toute occasion contre le gouvernement; nous entendons leur faciliter leur tâche. Si nous ne disions pas nettement qui sont nos hommes, ces électeurs risqueraient de s'y tromper et de faire à leur insu des choix qui nous seraient agréables. Nous nous croyons tenus de les éclairer et de leur épargner une si grave méprise. » Dans ce même discours, M. de Bismarck déclarait que, si le gouvernement a le droit de proposer ses candidats, il ne lui est pas permis de les imposer, ni d'assurer leur succès par des violences déguisées, par des manœuvres ou par des distributions inégales de faveurs. Les électeurs prussiens ont résisté dans les années du conflit à de redoutables épreuves. Si M. de Bismarck réussit à se procurer le parlement qu'il désire, s'il remporte dans les prochaines élections un éclatant triomphe, ce qui est encore douteux, c'est à Hœdel, c'est à Nobiling qu'il en sera redevable, et il aura prouvé ainsi que les assassins peuvent servir à quelque chose.

Au surplus, ce n'est pas lui qui préparera les élections: il a dans ce moment de lourdes occupations sur les bras. Il est engagé d'honneur à faire réussir le congrès qu'il préside avec une incomparable virtuosité, également maître dans l'art de fasciner les habiles et d'intimider les novices. Les combinaisons qu'on avait pu former au commencement de la guerre d'Orient ont été déjouées par le réveil inattendu de l'Angleterre, de « cette femme malade, » avec laquelle on ne comptait plus, et c'est pourquoi la presse officieuse de Berlin se montre aujourd'hui aussi pacifique qu'elle l'était peu quand elle encourageait chaque matin la Russie à tout oser. Après avoir favorisé les complications, on s'efforce de les conjurer. Les marchands de vent n'ont pas retiré de leur commerce le bénéfice qu'ils en attendaient, lord Beaconsfield les a dérangés, et ils s'appliquent à refermer l'outré des tempêtes. Si à force de patience et d'habileté M. de Bismarck réussit, comme nous l'espérons, à mener à bonne fin son honnête courtage, l'œuvre de paix qu'il aura accomplie lui rendra en Allemagne toute sa popularité d'autrefois, qui avait souffert quelque atteinte. Pendant qu'un rameau d'olivier à la main il travaille à pacifier l'Europe, c'est le comte Otto de Stolberg, vice-chancelier de l'empire et vice-président du ministère prussien, qui est appelé à tirer l'épée pour conduire la campagne électorale. Son nom et son caractère sont une garantie pour les libéraux, qui font appel à sa modération et l'adjurent de mesurer également à tous les partis le vent et le soleil. Jeune encore, le comte de Stolberg a déjà passé bien des années dans le service de l'état et occupé des postes importants. Il a été président supérieur de la province



de Hanovre, président de la chambre des seigneurs de Prusse et ambassadeur d'Allemagne à Vienne. Dans toutes ces fonctions, en Hanovre surtout, il a su ménager ses ennemis sans déplaire à ses amis. Un Prussien disait : — « Nous attendons pour devenir aimables, nous autres Allemands du nord, de savoir à quoi cela peut bien servir. » Si bon Prussien qu'il soit, le comte de Stolberg a découvert que l'esprit de conciliation et la courtoisie sont des qualités non-seulement aimables, mais utiles. Aussi les libéraux espèrent qu'il ne poussera pas les choses à l'extrême, que conduites par lui, les élections ne seront pas un combat à outrance. Le gouvernement prusso-allemand peut se croire intéressé à affaiblir le parti national-libéral, il ne peut se flatter de le détruire, et il serait probablement fort embarrassé, s'il se trouvait en présence d'une *chambre introuvable*.

— « La terreur entretenue dans toute l'Allemagne par des arrestations et les nuages de poussière soulevés par la presse des reptiles, lisons-nous dans la récente déclaration de M. Karl Marx, ne sont que des manœuvres électorales pour faire sortir des urnes un *Reichstag* qui aide M. de Bismarck à résoudre le problème paradoxal dont il s'occupe depuis longtemps, c'est-à-dire à doter l'Allemagne de toutes les ressources financières d'un état moderne, et en même temps à imposer de nouveau à la nation allemande le régime politique détruit par la tempête de 1848. » M. Karl Marx raisonne en émigré, il s'abuse sur le caractère et les visées de M. de Bismarck. On peut croire que le chancelier de l'empire proposera au futur parlement des lois coercitives ou prohibitives à l'égard de la presse, du droit de réunion et d'association; mais il ne rêve pas des restaurations impossibles. — « M. de Bismarck, nous disait l'un de ses amis, est un conservateur radical et un radical conservateur. » On peut s'en remettre à lui, il ne fera jamais de la politique de talon rouge, il n'ira pas chercher ses inspirations à la cour ni dans les sacristies. Il ne croit pas aux vieux moyens de gouvernement, et il sait surtout qu'après les avoir détruits, il ne faut pas songer à les ressusciter. Les deux hommes qu'il a le plus étudiés et qu'il peut appeler ses maîtres sont le grand Frédéric, qui lui a appris la politique étrangère, et l'empereur Napoléon III, dont il a profondément médité les succès et les revers. M. de Bismarck n'est pas un réactionnaire mystique, M. de Bismarck est un césarien, et César doit trouver moyen de vivre avec le suffrage universel.

Comme M. Marx, les diverses fractions du parti du trône et de la croix s'abandonnent à d'étranges illusions. Les conservateurs prussiens se flattent que l'heure du triomphe a enfin sonné, et leur imagination ne se refuse plus rien. Ils parlent tout haut de restaurer la monarchie de droit divin, tempérée par une chambre des seigneurs et par des consistoires; ils parlent aussi de ressusciter les jurandes et les mai-

trises, de régler à leur façon l'industrie, la bourse, le commerce, de supprimer le mariage civil et le droit de libre établissement, de rendre ses antiques prérogatives à l'orthodoxie évangélique, d'emmailletter et d'emmitrer la société moderne; le maillot et la mitre du *summus episcopus*, voilà le salut. Chacun d'eux a sa marotte, et ils font tous en ce moment beaucoup de rêves, beaucoup de gestes et beaucoup de bruit. On voit au salon de cette année un tableau curieux, qui représente un agneau mort, gisant dans la neige. Sa mère la brebis le protège de ses quatre pattes, et, la tête levée, elle bêle lamentablement pour appeler le berger au secours de son inconsolable détresse. Tout autour sont rangés en cercle une centaine de corbeaux, qui n'osent encore approcher, la brebis les intimide; ils attendent qu'elle soit partie ou qu'elle ait succombé à sa douleur; mais déjà ils contemplant avec bonheur leur proie, qui ne peut leur échapper, et ils aiguisent leur bec. Ce tableau est une image assez fidèle de ce qui se passe aujourd'hui en Prusse. L'agneau est mort, puisqu'on l'a dissous; la presse libérale pousse près de ce cadavre de douloureux gémissements, qui ressemblent au bêlement effaré d'une brebis; les conservateurs de toute nuance s'imaginent qu'elle n'a plus qu'un souffle de vie, ils se régaler d'avance du festin qu'on leur prépare, ils aiguisent leur bec pour la grande curée des chimères. M. de Bismarck n'aurait garde de dire un mot qui pût les affliger, ce n'est pas à la veille des élections qu'on gourmande ses amis ou qu'on décourage aucune espérance; mais il sait ce que valent et ce que pèsent leurs utopies, il sait que la bonne volonté ne suffit pas pour rétablir l'ancien régime dans un pays qui a pour voisins un empire constitué, de petites royautés parlementaires et une grande république. M. de Bismarck a peu de goût pour les chevaliers de la table ronde et pour les burgraves de la chambre des seigneurs. Il a récemment coupé sa moustache et il laisse pousser sa barbe blanche, mais il ne portera jamais perruque. Les revenans ne comptent pas; dans la lutte qui va s'ouvrir en Allemagne, il n'y a de combattans sérieux que la monarchie césarienne et le régime parlementaire, entre eux est le débat. Non, quand par impossible M. Lasker et M. Richter ne seraient réélus ni l'un ni l'autre, quand la brebis viendrait à mourir auprès de l'agneau, les corbeaux ne feront pas le copieux festin après lequel ils soupirent.

Les grands de la terre proposent, et Nobiling dispose. L'empereur Guillaume s'est vu dans la nécessité de déléguer temporairement le pouvoir à son héritier; si le prince Frédéric-Guillaume ne règne pas encore, c'est du moins lui qui gouverne. Cet honneur doit lui peser. Il est dur d'arriver au pouvoir dans un moment de crise, et il est pénible pour un prince qui s'est acquis une réputation de libéralisme de précluser à son règne par une campagne contre les libéraux parmi les-

quels on croyait jadis qu'il choisirait ses ministres. Oui, les ministres de l'avenir sont aujourd'hui des proscrits; mais les réactionnaires peuvent-ils espérer que le prince secondera leurs haines et leurs passions? Il a prouvé sur les champs de bataille qu'il possédait cette hardiesse de cœur, cette fermeté tranquille du soldat, qui est héréditaire dans sa race; il n'a donné à personne le droit de penser qu'il aura le triste courage de démentir son caractère, de rompre avec son passé, d'affliger ses amis en trompant leur confiance. — Je me défie des succès faciles, je ne crois qu'aux choses difficiles, disait-il un jour. — Sans doute il s'appliquera à concilier avec l'opinion qu'on a de lui les nécessités d'une situation qu'il n'a pas créée; mais cette situation ne sera pas commode. Pendant de longues années, le gouvernement prusso-impérial n'a eu qu'à commander, la fortune toujours empressée le servait à souhait, et la vague venait à lui. La vague s'est lassée, aujourd'hui il faut l'attendre ou l'aller chercher. Avec la sûreté de coup d'œil qui lui est propre, le chancelier a vu tout le profit qu'il pouvait tirer de l'incident des attentats. Il compromet le *Kronprinz*, qui a l'air d'escompter son règne; il le sépare de son parti. Néanmoins on peut affirmer, sans être un prophète, que l'empire croulera ou que le nouveau règne, quoi que fasse M. de Bismarck, cherchera et trouvera son point d'appui dans le parti libéral.

G. VALBERT.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin 1878.

Que parle-t-on maintenant des affaires sérieuses, du congrès de Berlin ou des élections prochaines de France et d'Allemagne, de la nécessité de coordonner notre régime commercial et de poursuivre jusqu'au bout notre réorganisation militaire, de tous ces intérêts pratiques faits pour occuper les esprits attentifs? Que parle-t-on de tant de choses modestes et utiles accomplies ou préparées par la raison, le dévouement et le travail patient? La république athénienne qu'on veut nous donner et que nous ne refusons pas n'est pour le moment occupée que de fêtes, d'anniversaires, de réunions et de plaisirs. L'autre jour c'était en plein bois de Boulogne, sous un soleil d'été, cette revue à laquelle présidait M. le maréchal de Mac-Mahon, que des princes de tous les pays illustraient de leur présence, et où les regards exercés ont pu mesurer la transformation continue, progressive de notre jeune armée. Aujourd'hui, à l'heure qu'il est, Paris, devenu un instant le rendez-vous du monde, de la province et de l'étranger, Paris est tout entier aux réjouissances, à l'oubli du lendemain.

On voulait à tout prix une fête rare, unique, splendide, qui éclipsât les fastes de l'empire : le gouvernement s'est mis à l'œuvre avec une conscience parfaite, il a convoqué ses maîtres de cérémonies populaires. Il a eu le bon goût de mettre de côté tout esprit de parti, de choisir un jour bien neutre, bien inoffensif, auquel ne se rattache aucun souvenir de dissension civile, et c'était de la chance de trouver ce jour privilégié dans un calendrier qui depuis quatre-vingts ans et plus compte tant de « journées » de couleurs différentes. Il a réussi, il n'a rien négligé, ni les illuminations éblouissantes, ni les drapeaux, ni les feux d'artifice, ni les concerts aux Tuileries, ni pour le soir les retraites aux flambeaux. Le programme est complet; mais il faut une ombre à tous les tableaux. Le conseil municipal de Paris s'est chargé de mettre l'ombre à la journée du 30 juin, — il y a mis comme préface le ridicule de sa mauvaise humeur. Le conseil municipal s'est tenu pour

offensé dans sa dignité parce que M. le ministre de l'intérieur l'a invité le plus honnêtement du monde à coopérer avec des commissions d'arrondissement aux préparatifs de la fête. On aurait dû le charger du cérémonial! Le conseil municipal est un trop grand personnage pour se confondre avec de simples maires d'arrondissement ou de modestes membres des bureaux de bienfaisance. On lui avait cependant promis l'inauguration d'une statue de la république; mais cette statue qu'on inaugure aujourd'hui au Trocadéro n'est qu'une fausse image pour le conseil municipal, — elle n'a pas le bonnet phrygien! Bref les édiles parisiens se sont fait prier, et ce n'est pas sans peine qu'ils ont fini par se décider à voter quelques fonds pour illuminer les édifices municipaux; encore a-t-il fallu leur assurer qu'on ne négligerait pas de mettre dans les illuminations le chiffre de la république en verres de couleur. C'était essentiel, sans cela la république eût été en péril, et même avec la satisfaction des verres de couleur, M. le préfet de la Seine n'a pas échappé aux objurgations des édiles, qui se sont vengés sur lui de leurs mécomptes, en le traitant comme un simple suppôt de réaction. M. le ministre de l'intérieur, il faut l'avouer, ne s'est pas ému outre mesure de ce petit tapage assez baroque et passablement puéril que le conseil municipal a voulu donner comme prélude aux réjouissances publiques d'aujourd'hui.

Les fêtes, les anniversaires, les centenaires, ne manquent certes pas depuis quelque temps. Il y en a de toutes parts et à tout propos. On semble se jeter avec une sorte d'impatience sur toutes les occasions de pavoiser, d'illuminer ou de prononcer des discours. Il ne faudrait pas cependant en abuser, et le mieux serait d'y mettre une certaine sobriété, de se borner à ceux de ces anniversaires qui peuvent avoir un caractère sérieux, qui ont pour objet de raviver quelque souvenir national ou d'honorer quelque mémoire illustre et incontestée. Celui qu'on célébrait, il y a quelques jours, à Versailles en l'honneur du général Hoche est devenu comme une tradition, et cet anniversaire a du moins le mérite de ne rappeler qu'une généreuse vie prématurément tranchée. Faire du jeune héros l'homme d'un parti, ce serait une altération de l'histoire. Hoche a justement la fortune de ne point apparaître comme un homme de parti, de rester un fils de la révolution qui n'a trempé dans aucun excès révolutionnaire, qui a failli au contraire être la victime des fureurs révolutionnaires; il a le glorieux et touchant privilège de s'être révélé en quelques années brillant capitaine, politique plein d'une modération précocce, et d'avoir disparu presque mystérieusement de la scène en laissant dans l'histoire l'attendrissant souvenir d'une jeunesse trop tôt évanouie. Que serait-il devenu s'il avait vécu? C'est une question qui se reproduit toujours et à laquelle personne ne peut répondre. C'est dans tous les cas une mémoire pure faite pour rester populaire, pour être aimée et respectée. L'anniversaire de Hoche

est une fête à Versailles, la ville natale de l'héroïque jeune homme, et il est aussi l'occasion recherchée, préparée, d'une de ces réunions où la politique s'invite elle-même à l'abri des souvenirs de patriotisme. Les circonstances changent seulement. L'an dernier, cet anniversaire de la naissance de Hoche était célébré au milieu des luttes les plus violentes, au lendemain de la dissolution de la chambre, avant la bataille des élections, et les discours ressemblaient à des déclarations de guerre. Cette année, tout s'est passé paisiblement comme au lendemain d'une victoire, et le banquet traditionnel, présidé par M. Feray, inauguré par un toast à M. le président de la république, s'est terminé par un de ces discours que M. Gambetta fait quelquefois quand il est bien inspiré, quand il peut se défendre à demi des excitations du dehors et des emportemens de parti.

Au fond, dans ce discours d'une éloquence chaleureuse, d'une véhémence savamment contenue, il y a particulièrement sur deux ou trois points des paroles dont M. Gambetta devrait toujours se souvenir, dont il devrait faire un programme et une règle, et qu'il pourrait rappeler souvent à bon nombre de ses amis. Les combats de l'an dernier sont finis, ils se sont terminés mieux qu'on ne pouvait l'espérer, et M. Gambetta, en constatant que c'est la France qui a vaincu, ne craint pas de dire noblement qu'on doit « se montrer clément au lendemain du succès; » il ajoute que la clémence n'exclut pas le sentiment de la force, qu'il en est au contraire inséparable et il fait consister cette force accompagnée de clémence à « frapper peu, mais juste. » Fort bien! Il n'y a qu'un mot de trop qu'il faudrait effacer, qui ne serait qu'une infatuation arrogante et offensante, qui n'appartient pas à la politique. Il ne s'agit pas de « clémence » entre des adversaires qui se retrouvent chaque jour face à face dans le parlement comme dans la nation. On n'est pas « clément, » parce qu'on reconnaît le droit de toutes les opinions, de toutes les dissidences, et même de toutes les oppositions. M. Gambetta a voulu dire sans doute que la modération est la vertu la plus nécessaire, quoique la plus difficile, des partis victorieux, et rien n'est certes plus juste. Oui vraiment, la modération dans le maniement des choses et des hommes est la meilleure et la plus prévoyante des politiques; elle est nécessaire à toutes les époques, elle l'est surtout dans un temps, dans un pays où tous les partis ont été tour à tour vainqueurs ou vaincus, où tous les gouvernemens se sont succédé, laissant des souvenirs, et où le dernier régime qui survit hérite de tout un passé avec lequel il doit compter.

Cette république qui existe aujourd'hui, qui a triomphé de bien des résistances et de bien des préventions, qui a le mérite d'être le seul régime possible, cette république, on veut sans doute la fonder régulièrement et lui donner la durée. Croit-on qu'on la fera vivre en la dotant d'anniversaires de guerre civile, en la confondant avec des souve-



nirs néfastes, en lui créant des étapes d'agitation, en annonçant d'avance qu'on se résigne à une trêve pendant l'exposition, mais qu'à la fin de l'année, au commencement de l'année prochaine au plus tard, après la réélection du sénat, on poussera la victoire à bout? Croit-on qu'on fortifiera la république en l'identifiant avec des préjugés de parti, en lui imprimant le caractère d'une domination exclusive et jalouse, en poursuivant jusque dans leurs modestes emplois les plus humbles fonctionnaires, en laissant la porte ouverte à toute sorte de représailles et d'accusations? C'est là cependant ce qu'on fait trop souvent, ce qu'on voudrait aussi imposer au gouvernement, sans prendre garde qu'au lieu de montrer de la force, on ne montre que la faiblesse d'un parti inquiet et peu sûr de lui-même, étourdi encore de sa victoire. On cède à de petites vanités ou à des passions vulgaires, et voilà pourquoi M. Gambetta témoignait certainement l'autre jour d'un véritable esprit politique lorsqu'il rappelait devant l'image de Hoche la nécessité de cette modération qu'il appelait de la « clémence. » M. Gambetta, qui parle si bien quand il le veut, aura toujours raison de célébrer la modération dans ses discours, à la condition de la pratiquer dans ses actes, de la faire accepter par ses amis et de ne pas demander au gouvernement de la sacrifier à de vulgaires intérêts de parti.

Il y a un autre point où M. Gambetta s'est montré parfaitement correct et sérieusement prévoyant. Que l'orateur de l'anniversaire de Hoche se soit imposé pour la circonstance le singulier devoir d'attribuer à peu près exclusivement à un parti, au parti républicain tout ce qui a été fait pour la réorganisation des forces militaires de la France depuis quelques années, c'est une faiblesse peu digne de son talent. La vérité est au contraire que depuis sept ans tout ce qui intéresse l'armée a été un sujet presque sacré, patriotiquement réservé, devant lequel toutes les passions de parti se sont inclinées. On a pu discuter avec animation toutes les lois, toutes les propositions de crédit qui se sont succédé, — au moment où le scrutin s'est ouvert, il n'y a plus eu habituellement qu'un vote presque unanime comme il n'y avait qu'une même pensée de bien public, la pensée de tout donner pour la reconstitution de la puissance militaire de la France; mais ceci n'est rien. M. Gambetta, en se croyant obligé de payer cette rançon à l'esprit de parti, n'a pas moins prononcé des paroles d'une prévoyante justesse, faites pour être recueillies. « Entendons-nous, a-t-il dit, en rappelant les bienfaits de la révolution, entendons-nous, et que personne ne s'y méprenne. Quand je parle de la révolution française dans l'armée, je parle des conquêtes qui ont été faites au point de vue de la constitution même des droits du soldat et de l'officier... Je ne parle nullement de tout ce qui pourrait être indiscipliné et discussion du commandement à tous les degrés, et qui n'aboutirait qu'à la confusion et à l'anarchie. L'armée est la représentation exacte et complète de la France... Élevée au-dessus des

querelles et en dehors de l'arène des partis, uniquement préoccupée de son instruction, de son avancement moral et intellectuel, l'armée s'abstrait de la politique... » Rien de mieux assurément; on ne saurait affirmer d'un trait plus éloquent et plus expressif que l'armée doit rester en dehors de la politique, que la discipline doit être « plus que jamais immuable et inflexible, » c'est le langage de M. Gambetta lui-même; mais alors, pendant qu'on parle ainsi devant la statue de Hoche, il ne faudrait pas que le parti dont M. Gambetta est le chef parût obéir à un esprit tout différent, pour ne pas dire opposé.

Non en vérité il ne faudrait pas qu'on publiât des rapports de parlement livrant à des discussions toujours redoutables les conditions de l'obéissance militaire, les règles les plus élémentaires de la discipline. Il ne faudrait pas qu'on fit un crime à M. le ministre de la guerre de donner un commandement supérieur à un général qui n'a que des titres militaires au lieu de le donner à un autre général fort brave sans doute, mais de promotion plus récente, en qui se serait révélée une vocation soudaine pour le service de la république. Il ne faudrait pas intervenir sans cesse dans l'intimité des rapports militaires, s'interposer par des récriminations, même par des dénonciations entre le chef de l'armée et ses subordonnés. Il ne faudrait pas aller en procession auprès de M. le garde des sceaux pour lui porter des plaintes peu sérieuses contre son collègue de la guerre, pour obtenir de lui des circulaires destinées à désavouer le langage tenu par M. le général Borel. Qu'a donc pu dire de si extraordinaire, de si menaçant M. le général Borel? Quelques jours avant la suspension des travaux parlementaires, pressé par une interpellation à propos de quelque vulgaire incident local, il a pris vivement la défense de cette troupe aussi modeste qu'utile de la gendarmerie; il a couvert de son autorité, de sa responsabilité, de vieux soldats qui dans tous les coins de la France représentent la sécurité publique; il a refusé de livrer ces honnêtes serviteurs au caprice des partis, de s'exposer à désorganiser un si précieux service, et il a vertement ajouté : « En accepte la responsabilité qui voudra, moi je ne l'accepterai jamais ! » M. le ministre de la guerre n'a vraiment pas commis d'autre crime, il s'est soulagé par quelques mots de vérité; mais cela semble avoir suffi pour troubler de fortes têtes comme M. Madier de Montjau et M. Floquet, qui ne paraissent pas avoir les mêmes vues que M. Gambetta sur la discipline, qui se sont aussitôt portés courageusement auprès de M. le président du conseil pour sauver la république visiblement menacée par la gendarmerie française et par M. le général Borel. M. le président du conseil est un homme patient à ses heures, qui a tout écouté sérieusement, qui a répondu à tout de son mieux, et qui pourrait bien être resté persuadé dans le fond de sa conscience que la république est plus menacée par M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau que par la gendarmerie et par M. le général Borel.

La moralité de tout cela, c'est que, s'il y a une république qui a sa meilleure garantie dans l'honneur et la modération d'un gouvernement sensé, qui parle quelquefois aussi par la bouche de M. Gambetta, quand M. Gambetta est bien inspiré, il y a malheureusement aussi une autre république qui voudrait tout agiter, dans l'armée comme dans l'administration, qui, si on la laissait faire, deviendrait bientôt pour sa ruine le régime de la confusion et de l'anarchie. Il faut choisir. L'autre jour justement, ces deux républiques se sont trouvées en présence au sein du conseil municipal de Paris, dans ces discussions qui ont précédé la fête du 30 juin. M. le préfet de la Seine, un peu poussé à bout, a fini par dire dans un mouvement d'impatience qu'il y avait deux manières de servir la république, que ceux-là l'avaient sans doute bien servie qui l'avaient fait vivre jusqu'à présent, — « et, a-t-il ajouté en se tournant vers les édiles, je suis convaincu que vous ne tarderiez pas à la perdre! » — A quoi le conseil a répondu en protestant de « son dévouement inaltérable à la république. » C'est toute la question. Qu'en pense M. Gambetta? S'il est l'allié de ceux qui comprennent la république comme le conseil municipal de Paris, avec le bonnet phrygien, avec la guerre aux processions religieuses, à la gendarmerie, à la discipline de l'armée, à l'immovibilité de la magistrature, que signifie son langage devant la statue de Hoche? Si le langage qu'il a tenu est l'expression de sa pensée, d'une politique réfléchie, pourquoi se réfugierait-il plus longtemps dans des subterfuges de tactique? Pourquoi accepterait-il de paraître en connivence avec ceux qui auraient bientôt ruiné par leurs excès ou par leurs puérités un régime qu'il soutient et qu'il veut sans doute faire vivre?

Cette question, qui assurément a sa gravité pour le repos de notre pays, elle se dégage incessamment d'une vie intérieure qui pourrait être calme, qui l'est en apparence, et où les passions des partis se plaisent à mettre l'incertitude. Elle est destinée à renaître plus d'une fois vraisemblablement, elle se reproduira surtout à la session prochaine, quand le renouvellement du sénat aura mieux fixé la situation parlementaire. Alors l'exposition sera finie, elle ne sera plus ce qu'elle est aujourd'hui, un frein salutaire, et la diplomatie réunie à Berlin aura aussi depuis longtemps terminé ses travaux. Pour le moment, le congrès de Berlin en est encore à ces délibérations intimes qui préparent le dénoûment public, il paraît du moins assez avancé pour que la paix soit vraisemblable sinon absolument assurée. A dire toute la vérité, on aurait eu moins d'inquiétudes sur le résultat définitif de la délibération qui a eu tant de peine à s'engager si on avait connu tout d'abord les négociations qui ont préparé la réunion du congrès, qui, après s'être nouées entre Londres et Saint-Pétersbourg, ont dû n'être point ignorées des autres cabinets, au moins à Berlin et à Vienne. Le hasard d'une divulgation faite par un journal anglais a livré le secret de ces



négociations, et si au premier instant il a pu y avoir quelque doute sur l'authenticité de la révélation, l'incertitude a été bientôt dissipée : les transactions qui ont été adoptées, qui sont à peu près déjà connues, ne sont que la confirmation des arrangements secrets que le journal anglais *le Globe* a été le premier à divulguer. Le point capital de ces transactions jusqu'ici, c'est ce qui touche la Bulgarie, dont le traité de San-Stefano faisait une seule principauté allant du Danube à la mer Égée, dont l'Europe fait aujourd'hui deux provinces, l'une, la Bulgarie proprement dite, limitée par les Balkans, livrée sous une indépendance nominale à la Russie, l'autre prenant le nom de Roumélie et restant par une dernière fiction sous une ombre de protectorat ottoman.

La combinaison nouvelle pourrait passer pour une victoire diplomatique, elle ressemblerait à une satisfaction donnée par la Russie aux intérêts européens, si la concession n'était plus apparente que réelle, si la ligne de défense des Balkans laissée aux Turcs n'était rendue absolument vaine par l'attribution de Sofia à la Bulgarie du nord, c'est-à-dire à l'influence russe. Au fond, il faut voir les choses dans leur vérité, c'est le démembrement de la Turquie, c'est le partage d'un empire accepté, sanctionné par un congrès. C'est le seul moyen d'éviter de plus graves complications, c'est le prix de la paix, dirait-on ; soit ! le spectacle n'est pas moins étrange, il ne s'était pas vu depuis longtemps, et si des vices d'administration, des oppressions intérieures suffisent pour légitimer le partage diplomatique d'un empire, c'est un progrès nouveau de droit public qui peut conduire loin.

L'attentat dont l'empereur Guillaume a failli être la victime au commencement du mois et qui a précédé de si peu la réunion du congrès de Berlin, cet attentat a fort heureusement sans doute trompé les espérances du criminel qui l'avait prémédité et qui l'a accompli. Peut-être cependant est-il destiné à laisser quelques traces, et, sans avoir positivement ouvert une crise politique en Allemagne, il pourrait bien avoir contribué à décider une situation. S'il n'a pas eu le triste succès que se promettait le meurtrier, il a eu du moins ce premier et cruel résultat de mettre en danger la vie de l'empereur, d'ébranler profondément une organisation d'octogénaire. Il a révélé des intensités de passions anarchiques, des violences d'hostilités qu'on ne soupçonnait peut-être pas, qui ont suscité aussitôt une vague inquiétude, et, s'il n'a pas été la cause unique et directe de la dissolution du *Reichstag*, que le gouvernement vient de prononcer, il a été tout au moins le prétexte, l'occasion ; il a précipité une résolution qui remet tous les partis en présence devant le pays, qui rallume des conflits d'opinions dans des circonstances assez graves pour que l'émotion soit dans tous les camps. En un mot, l'attentat de Nobiling, suivant de si près l'attentat du ferblantier Hædel, a créé une situation qui, sans être par elle-même une crise,

pourrait être le commencement d'une crise, le point de départ d'une certaine évolution du gouvernement et des partis. En France aussi il va y avoir des élections d'ici à peu de jours; mais ces élections sont partielles, peu nombreuses, et dans tous les cas, quel qu'en soit le résultat, elles ne peuvent modifier les conditions parlementaires. En Allemagne, aux élections du 30 juillet, c'est un renouvellement complet du parlement provoqué ou hâté par les derniers attentats; c'est le pays tout entier que le gouvernement interroge, comptant obtenir de lui la réponse qu'il désire, une majorité acquise à la politique qu'il médite et à ses nouveaux projets. Or quelle est cette politique? Quels sont les plans qu'on se propose de soumettre au nouveau *Reichstag*? C'est le secret de M. de Bismarck, qui au milieu des travaux du congrès de Berlin est certainement préoccupé de l'état de l'Allemagne, et qui ne s'emploie peut-être si activement, si impatiemment à maintenir la paix que pour retrouver toute sa liberté dans les affaires intérieures de l'empire, dont il reste l'arbitre.

Le chancelier d'Allemagne sent visiblement aujourd'hui le besoin d'écarter le péril de complications extérieures, d'assurer la paix du continent, et il sent aussi le besoin d'avoir de bonnes élections, c'est-à-dire des élections favorables à ses idées. Il compte vraisemblablement y réussir, d'autant mieux qu'il pourra se présenter au scrutin du 30 juillet avec un traité européen signé à Berlin, constatant son influence personnelle en même temps que le prestige de l'Allemagne. Ce que M. de Bismarck se propose de faire, on ne le voit pas bien encore. S'il a pris le parti de dissoudre le parlement, c'est sans doute parce qu'il ne trouvait plus dans le dernier *Reichstag* le genre d'appui qu'il désirait. Les difficultés qui se sont élevées au sujet des mesures à prendre contre les propagandes socialistes et démagogiques n'auraient pas été, à ce qu'il semble, un motif suffisant. Ces difficultés ne se sont produites que parce que les projets qui avaient été présentés n'avaient peut-être pas été soutenus avec assez d'autorité, parce que M. de Bismarck lui-même était absent, parce qu'enfin l'attentat de Nobiling n'avait pas éclaté. Aujourd'hui, dans tous les camps parlementaires, sauf dans la petite tribu socialiste composée d'une douzaine de membres, on paraissait disposé à voter tout ce qui serait présenté; on n'aurait probablement rien refusé au chancelier. La question des mesures répressives contre le socialisme n'a donc pu être que par occasion, par circonstance, la cause de la dissolution du *Reichstag*. Évidemment M. de Bismarck, tout en songeant à demander des armes contre la démagogie, a d'autres préoccupations, d'autres intentions. Il a depuis longtemps ses idées sur l'organisation des finances fédérales par un système d'impôts indirects, sur le régime commercial de l'empire, sur les chemins de fer. C'est pour l'application de ces idées qu'il ne se sentait pas soutenu comme il le voulait dans le dernier parlement, et plus d'une fois il s'est impatienté des résistances

qu'il rencontrait même de la part de ceux qui semblaient toujours prêts à lui offrir leur alliance. De plus, il n'est point impossible que le chancelier ait été quelque peu impressionné par ces récents attentats, par toutes ces agitations d'une démocratie importune, qu'il ait éprouvé quelque trouble au sujet de ces conflits religieux où il s'est engagé depuis quelques années, et qu'il ait senti la nécessité d'un moment d'arrêt ou de réaction. On a même parlé de négociations plus ou moins secrètes qui auraient été nouées avec le Vatican depuis l'élection du nouveau pape. Il est clair dans tous les cas que la campagne religieuse s'est singulièrement adoucie depuis quelque temps. M. de Bismarck est homme à se servir de tout le monde, même des révolutionnaires s'il pense en avoir besoin; il s'en sert, il se réserve de n'être pas leur obligé, et il ne craindrait pas de leur fausser compagnie pour retourner à la réaction, s'il le croyait nécessaire, sans s'arrêter même parmi les libéraux qui voudraient le retenir.

C'est en réalité tout cela qui s'agite dans cette mêlée électorale qui commence en Allemagne. C'est sur tous ces points que les partis prennent position par leurs professions de foi et leurs programmes. Toutes les nuances d'opinions se produisent. Déjà il y a les manifestes des nationaux-libéraux, des progressistes, du parti du centre catholique, du parti de l'empire, des vieux conservateurs, sans parler des socialistes qui sont l'ennemi commun et qui ne restent pas inactifs. La lutte menace certainement d'être vive, et à voir certaines polémiques on dirait les hostilités déjà ouvertes entre le gouvernement et les nationaux-libéraux, qui ont longtemps soutenu le chancelier, qui semblent maintenant se replier vers les progressistes pour former avec eux un corps de bataille ou d'opposition. Le gouvernement, bien entendu, est prêt à se défendre; il paraît assez disposé à réaliser le mot du comte Eulenburg, ministre de l'intérieur, qui disait récemment qu'on resterait dans la loi, mais qu'on irait jusqu'au bout de la loi. Or la loi offre de singulières ressources en Prusse. Que sortira-t-il de ces élections? Si le scrutin donne au gouvernement la majorité qu'il désire, qui l'aidera à triompher, un certain mouvement de réaction n'est point à coup sûr invraisemblable. Si l'opposition l'emporte, il faudra peut-être s'attendre à de l'imprévu.

Que le monde politique s'occupe de l'Orient ou de l'Occident, de l'exposition universelle ou du congrès de Berlin, des fêtes qui se succèdent ou des élections qui se préparent, la mort à travers tout ne poursuit pas moins son œuvre; elle n'a pas besoin du secours d'obscurs meurtriers pour frapper ses coups, pour aller chercher de royales victimes au sein du bonheur comme dans la disgrâce. L'autre jour, à Paris même, au milieu des joyeux tumultes du moment, s'est éteint un prince découronné par la guerre, le roi George de Hanovre. C'était un vaincu de 1866 qui, malgré sa parenté avec la maison régnante d'Angleterre,



avec la princesse impériale d'Allemagne, n'avait pas été épargné par la politique de M. de Bismarck, et avait vu son royaume transformé tout simplement par l'annexion en province prussienne. Exilé depuis plus de dix ans, atteint de cécité, il avait su faire respecter une infortune simplement et dignement supportée. Depuis qu'il avait cessé de régner, il était devenu l'hôte de la France, et, par une coïncidence bizarre, c'est à Paris qu'il a eu les funérailles d'un souverain. Ce roi dépossédé, aveugle et bienveillant, hôte d'une république empressée à lui rendre les derniers honneurs, aurait suffi pour prouver que les révolutions populaires ne sont pas les seules qui dépouillent les princes de leur couronne. C'est un des jeux de la fortune dans notre temps; mais qu'est-ce qu'un vieux roi expirant dans l'exil, disparaissant de la scène, auprès de cette autre jeune victime que la mort vient de choisir cruellement dans toute la grâce de l'adolescence, dans l'éclat du bonheur et du règne à Madrid?

Rien certes n'est plus pathétique, plus émouvant que cette fin si prompte, si imprévue de la jeune souveraine espagnole. En quelques jours tout a été fini, le mal a fait son œuvre avec une rapidité foudroyante! La mort s'est acharnée sur cette aimable existence qui commençait. La reine Mercédès, fille de M. le duc de Montpensier, avait à peine dix-huit ans; il n'y avait pas six mois qu'elle était entrée dans le palais de Madrid, le front ceint de cette couronne que le roi Alphonse avait été charmé et fier de partager avec sa cousine. Ce mariage avait été comme un gracieux roman où le cœur seul avait parlé, d'où la raison d'état et les calculs politiques avaient été bannis; il avait été salué dans le pays tout entier d'un mouvement spontané de sympathie. Cette reine, qui n'était encore qu'une enfant, avait, aux yeux de beaucoup d'Espagnols, le mérite d'être elle-même une Espagnole, et pour tous elle avait la séduction de la grâce. Le choix du roi avait été ratifié par le sentiment populaire. Tout paraissait sourire à ce jeune couple si bien doué; tout semblait se réunir pour faire de cette union le gage d'une prospérité durable. C'était comme la consécration définitive de ce jeune règne, qui en peu de temps, avec le concours d'un habile ministre, a certainement porté d'heureux fruits. Il ne date que de quelques années à peine, en effet, et il a rendu à l'Espagne la paix intérieure, la monarchie constitutionnelle, le régime parlementaire, une armée nouvelle; il vient d'en finir avec une insurrection qui depuis dix ans séparait presque complètement l'île de Cuba de la métropole, qui n'avait fait que grandir dans les dernières révolutions. A cette restauration accomplie il y a quelques années, conduite avec une raison précoce par le souverain, avec une persévérance pleine de dextérité par le premier ministre, à cette restauration l'Espagne a dû de reprendre son rang parmi les puissances régulières, de rentrer dans la voie où tous les progrès sont possibles sans secousses nouvelles. Le mariage du roi semblait

avoir fixé cette situation en promettant un long avenir, en scellant sous les plus aimables auspices l'union de la dynastie et du pays.

Un instant a suffi pour flétrir ces promesses, la mort impitoyable a enlevé de ce monde celle qui était la grâce de ce jeune règne. De ce riant bonheur qui était entré au palais de Madrid avec la reine Mercédès, il ne reste plus que le deuil cruel qui accable ce roi de vingt et un ans, qui est ressenti par l'Espagne et a excité aussitôt une émotion universelle. La reine Mercédès n'avait pas eu le temps d'inspirer une ombre d'inimitié, elle était faite pour avoir toujours une douce influence. La politique se tait autour de ce tombeau si prématurément ouvert, et pour le roi Alphonse c'est une vie nouvelle qui commence par une poignante affliction de cœur, par une sévérité imprévue de la destinée.

CH. DE MAZADE.

*Parys en omstreken (Paris et ses environs)*, par M. Ed. Busken Huet. Amsterdam, 1878. —

*In dagen van strijd (Pendant les jours de lutte)*, par M. A.-S.-C. Wallis, 3 vol. Amsterdam. 1878.

La littérature néerlandaise s'est enrichie dans ces derniers mois de deux ouvrages qui, à divers titres, ont droit à notre intérêt. Celui dont nous parlerons en premier lieu s'occupe de nous, de la France, tout spécialement de Paris, et il se compose d'une série d'aperçus pleins d'originalité sur notre civilisation française, son histoire, et son état présent.

Rien de plus instructif pour nous que les impressions des étrangers sur notre pays, — à la condition, bien entendu, que ces étrangers soient sérieux, impartiaux, capables de juger sainement. Il s'en faut qu'ils le soient toujours. Je me rappelle que, voyageant en Allemagne quelque temps avant la dernière guerre, je découvris, oublié dans un coin de wagon, un livre allemand qui avait la prétention de faire connaître à ses lecteurs Paris et la vie parisienne. Si l'on s'en fût rapporté au perspicace écrivain, Paris n'eût guère été qu'un lieu de plaisirs suspects dont le bal Mabille aurait été le centre rayonnant. C'était déjà la mode en Allemagne de faire à tout bout de champ le procès de la frivolité française, de la corruption française, surtout de l'immoralité parisienne. Ce livre me vexa, et je fus enchanté d'apercevoir à la dernière page une note en français, écrite au crayon, probablement par le dernier possesseur du volume, et qui était ainsi conçue : « Ce livre est l'œuvre d'un Allemand très léger qui, dans le pot-au-feu parisien, a pris l'écume pour le bouillon. » La comparaison n'était pas très noble, mais elle était juste. Ce qui fit que je laissai le livre où je l'avais pris, l'abandonnant à ses destinées et faisant des vœux pour qu'il tombât en bonnes mains.

Le fait est qu'à l'étranger les ouvrages où nous sommes fort mal jugés surabondent. Le plus souvent ils proviennent d'observateurs superficiels

qui s'imaginent nous connaître parce qu'ils ont passé cinq ou six semaines à Paris, dont ils n'ont vu que la surface dorée. Nos sciences, nos arts, nos industries, notre vraie vie de famille, ce qui fait le fond résistant de la société française est demeuré pour eux lettre close. Ce désagrément n'est pas à craindre avec M. Busken Huet. Non-seulement il a séjourné assez longtemps parmi nous pour nous bien connaître, mais de plus une secrète sympathie qui tient peut-être au sang (car sa famille est originaire de France et alla s'établir en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes), une certaine affinité de goûts et d'esprit le prédisposaient à comprendre et à bien apprécier notre génie national. Ce n'est pas qu'il ait pour nous exclusivement des éloges. Ses critiques, celle entre autres où, contrairement à l'idée qu'on se fait de nous en Europe, il nous reproche ce qu'il y a de routinier dans notre caractère, ne manquent ni de justesse ni de sévérité. Mais, en somme, c'est un juge impartial, et nous n'avons pas à nous plaindre de ses appréciations.

C'est surtout au point de vue des richesses d'art de Paris et de ses environs, y compris Compiègne, Fontainebleau, Chambord, que M. Busken Huet s'est attaché à décrire notre pays. Il me semble difficile qu'un Néerlandais ne se sente pas pris du désir de venir voir tant de belles choses décrites en style charmant par un écrivain de son pays, car M. Busken Huet est un des meilleurs prosateurs de la Hollande. D'abord théologien, prédicateur très original, puis ayant quitté le ministère pastoral, il se voua au journalisme, rédigea pendant plusieurs années le *Journal de Harlem*, et alla aux Indes néerlandaises pour y rédiger le *Messenger de Java (Java Bode)*, auquel il collabore toujours. Entre temp il a publié quelques nouvelles, et surtout un grand nombre de critiques philosophiques et littéraires. Nous ne serions pas surpris si cet esprit quelque peu inquiet et remuant avait enfin trouvé sa vocation définitive dans la critique d'art. Il fait preuve d'une véritable érudition dans cet ordre de connaissances et d'un goût pur, large en ce sens qu'il aime tous les genres de beau, sévère pourtant en ceci, que dans tout genre il lui faut l'exquis. Le point de vue qui domine dans ses appréciations et qui nous explique peut-être comment il a su rattacher les questions d'art à ses anciennes études, c'est le point de vue historique. Ce qui nous frappe le plus dans ses considérations sur notre architecture, notre peinture, notre statuaire française, c'est le lien qu'il montre rattachant les productions d'une époque au genre et à l'esprit de la civilisation contemporaine. Il y a des chapitres où plus d'un Français trouverait des rapprochemens tout nouveaux pour lui.

Çà et là nous aurions bien quelques réserves à faire. Ainsi au commencement M. Busken Huet semble encore partager l'erreur très répandue qui rapporte au génie germain l'invention de l'architecture gothique. C'est une erreur suffisamment réfutée aujourd'hui, en Alle-



magne même, et qu'il a du reste rectifiée indirectement dans une autre partie de son ouvrage. Ses jugemens sur notre littérature moderne pourraient parfois gagner à une révision plus sévère. Par exemple, nous ne saurions admettre que M. Flaubert, parce qu'il a écrit *Madame Bovary*, soit le premier de nos romanciers, ni que *Rabagas* soit le chef-d'œuvre de M. Sardou. Nous serions plus disposé à rendre hommage à la finesse et à la sûreté de ses appréciations quand il traite de nos peintres et de nos statuaires des trois derniers siècles et du nôtre, quand il décrit les beautés de Chambord et les élégances du parc de Saint-Cloud. Il y a un charmant chapitre consacré au Petit-Trianon, aux souvenirs qu'il éveille et au changement d'idées dont il est le précurseur à la fois idyllique et menaçant. Ce que nous tenons aussi à relever, c'est que, contrairement aux allégations fréquentes de la critique étrangère, M. Busken Huet discerne nettement un caractère national, original, très français dans les œuvres de nos artistes, anciens et modernes, en qui l'on ne voulait voir que des copistes plus ou moins heureux de l'Italie et de la Flandre. Si nous nous permettions d'émettre un vœu, ce serait que M. Busken Huet continuât en France et hors de France ses études esthétiques. Ses travaux antérieurs, son vaste savoir historique, bien loin de nuire à ses jugemens en fait d'art, contribuent au contraire à leur donner plus de solidité.

C'est un tout autre genre de livre que le second ouvrage néerlandais dont nous voulons dire aussi quelques mots. Il s'agit d'un roman en trois volumes, *In dagen van strijd*, par A.-S.-C. Wallis, et ce n'est plus commettre une indiscretion que de révéler le véritable nom qui se cache sous ce pseudonyme. Ce roman est l'œuvre d'une femme, d'une jeune personne, fille de l'éminent professeur de philosophie d'Utrecht, M. Opzoomer, et qui s'était déjà fait connaître sous le même pseudonyme par des poésies très goûtées. Ce roman trahissait son origine féminine par une certaine prolixité jointe à une délicatesse de sentimens qui anime rarement les productions du sexe fort. On en jugera jusqu'à un certain point par ce rapide aperçu.

Un jour d'été en 1563, une religieuse du couvent d'Ilmenoude en Gueldre, la sœur Clara, qui avait dans le pays la réputation d'une sainte, fut priée par un jeune homme du nom d'Edward Melville de venir assister sa mère mourante. Là elle apprit une douloureuse histoire. La mourante, née à Utrecht, avait été dans sa jeunesse d'une rare beauté. Recherchée par un jeune Melville, elle avait commis la faute de se laisser enlever par un comte de Brénis, qui l'avait épousée secrètement, puis l'avait abandonnée, elle et l'enfant qu'elle portait dans son sein. Cet enfant était Edward, et il devait son nom de Melville au fait que, repoussée et maudite par les siens, sa mère avait trouvé un refuge à Anvers auprès de son premier amant, qui lui avait pardonné. Il avait même adopté son fils, à la condition que l'enfant

n'entendrait jamais parler de son vrai père. Melville était mort. Johanna, sentant sa fin approcher, avait voulu revoir le village d'Ilmenoude, témoin de son court bonheur, et elle confia à la sœur Clara tous ses secrets, en lui faisant promettre qu'elle ne les révélerait à son fils qu'en cas d'absolue nécessité.

Grâce à la sœur Clara, Edward, que la mort de sa mère laisse sans ressources, entre à Bruxelles en qualité de secrétaire chez le baron de Vredenburg, vieil érudit ne sortant pas des vieilles chroniques, et se consolant ainsi de la mort de ses deux femmes. Sa fille Hélène était élevée par lui comme si sa vie eût dû s'écouler au milieu des parchemins, bourrée de savoir, parlant grec et latin, sans aucun plaisir de son âge, et ne connaissant d'autre homme, outre son père, qu'un certain Reinout de Meerwoude, le « traître » du drame. En effet, d'une constitution chétive, envieux, vindicatif, ce Reinout avait voulu parvenir par le savoir et par l'intrigue. De là sa liaison avec le vieil érudit et sa fille. Il se croyait sur elle des droits incontestables lorsqu'il découvrit que l'amour, un amour encore inavoué des deux côtés, s'était glissé dans le cœur d'Hélène et du jeune secrétaire. Aussitôt il ne songe plus qu'à empêcher leur union. Il y réussit; car, assez avant dans les bonnes grâces de la gouvernante Marguerite de Parme, il fait inviter Vredenburg et Edward à une grande fête au palais. Là Edward rencontre une Italienne du nom de Sylvia, sent pâlir son amour pour Hélène et quitte la maison du savant pour devenir le précepteur d'un jeune de Viale.

Nouvelle complication : le comte de Viale n'est autre que son père. C'est par cupidité qu'il avait abandonné la mère d'Edward pour hériter d'un oncle très riche, qui avait posé pour condition que son neveu épouserait une femme par lui désignée. Il n'avait pas hésité, et il avait obtenu à prix d'argent du curé d'Ilmenoude que la page du registre où son mariage était inscrit serait enlevée. Puis il se trouva, après la mort de l'oncle, que la jeune fille indiquée par lui était moins riche qu'on ne l'avait cru. Il rompit donc avec elle au mépris de ses sermens. La fiancée délaissée se réfugia dans un cloître et devint la sœur Clara dont nous avons parlé. Quelques années après il épousait définitivement une des plus riches héritières de la contrée. Le comte de Viale était un des confidens intimes de Marguerite de Parme, ardemment opposé aux idées de réforme politique et religieuse qui agitaient les Pays-Bas. Il menait souvent chez la gouvernante le précepteur de son fils, celui-ci recevait l'accueil le plus flatteur, et c'est ainsi qu'il devint l'époux de Sylvia. La pauvre Hélène, que Reinout croyait avoir reconquise par là, demeure au contraire fidèle à son premier amour et repousse ses offres de mariage. Plus que jamais irrité contre Edward, Reinout trouve moyen de faire de lui un espion inconscient. Edward en effet se laisse gagner aux idées protestantes et cache même dans son appartement le pasteur de la Tour, huguenot français dont la tête était mise à prix. La

contagion gagne son élève lui-même. Le comte de Viale l'apprend, devient furieux, le sentiment paternel (car il sait qu'Edward est son fils) l'empêche seul de déférer le jeune hérétique à l'inquisition. Mais ils doivent se séparer, d'autant plus qu'éclairé par une invitation non déguisée de la gouvernante, qui l'engage à se rallier pour la forme au parti du prince d'Orange et à continuer au milieu même des révoltés son métier d'espion, le jeune homme a découvert le rôle odieux qu'on lui a fait jouer, et refuse avec indignation.

Nous le retrouvons en Gueldre, où il sauve la sœur Clara et ses compagnes des fureurs des iconoclastes. Reinout a enfin forcé Hélène à lui accorder sa main, si elle ne veut pas que son vieux père meure ruiné et déshonoré. Offensé dans sa vanité personnelle par le comte de Viale, il entend l'immoler à sa haine aussi bien qu'Edward, dont la pensée remplit toujours le cœur d'Hélène. Il espère jouir enfin de sa vengeance longuement préméditée, quand il est convaincu de trahison par les hommes du parti réformé et doit recourir au suicide pour échapper au supplice. Le fils du comte de Viale périt dans une échauffourée, en voulant sauver le pasteur qu'Edward avait caché chez lui. La bonne sœur Clara veut rapprocher Hélène et Edward, et se rend avec elle au camp des insurgés. C'était la veille de la bataille d'Heiligerlee. Tout se découvre enfin et s'explique. Déjà Edward, désenivré, avait senti renaître son premier amour. Hélène se rendra en Allemagne, où elle attendra les événemens. Mais le lendemain Edward tombait sur le champ de bataille où la liberté de son pays remportait sa première victoire.

Telle est cette histoire déroulant d'une manière trop lente ses nombreuses péripéties. Cependant la lecture en est attachante. Nous n'aimons pas beaucoup le genre du roman historique, il y a toujours une victime, ou l'histoire, ou le roman, souvent tous les deux à la fois. Il est toutefois facile de comprendre qu'un puissant attrait ramène les écrivains néerlandais vers ce temps héroïque où leur nation se forma aux cris de la liberté naissante et des victimes d'une tyrannie implacable.

Nous espérons que A.-S.-C. Wallis ne s'en tiendra pas à cette œuvre, en somme remarquable. Qu'il se pénétre un peu plus de cette maxime de Boileau, qui ne lui est pas littéralement applicable, mais dont il y a toujours quelque profit à tirer :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire,

qu'il choisisse désormais ses sujets dans notre vie contemporaine. Son incontestable talent de romancier s'y déploiera plus à l'aise, ainsi que cette délicatesse féminine et charmante qui lui a déjà inspiré de ravissans coups de pinceau dans ses *Jours de combat*. ALBERT RÉVILLE.



---

LE

# JOURNAL D'UNE FEMME

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

Celui qui signe ces pages n'en est, à proprement parler, que l'éditeur. Comment elles lui ont été confiées, comment il a été autorisé à les publier, quelles modifications de détail lui ont été imposées, ce sont autant de questions dont le lecteur ne se souciera guère si cette autobiographie l'intéresse, et encore moins si elle ne l'intéresse pas.

O. F.

Mai 1872.

Quand j'étais au couvent, mes notes trimestrielles se terminaient presque invariablement par cette définition de ma personne morale : « Heureux caractère; esprit sage; gravité au-dessus de son âge; nature bien équilibrée. Cependant conscience un peu inquiète. »

— « Conscience un peu inquiète, » — je ne dis pas non. Pour le reste, j'en demande bien pardon à ces dames, mais c'est tout à fait le contraire. Puisque mes chères maîtresses s'y sont méprises, il n'est pas étonnant que le monde s'y trompe de même. Je me figure que mon apparence extérieure est la cause de ces faux jugemens. Je suis très brune et pâle; mon visage, d'une correction ennuyeuse, est aussi sévère que peut l'être un jeune visage féminin. Une myopie assez prononcée prête une expression d'indifférence endormie à mes yeux noirs (dont l'éclat, sans cette fâcheuse circonstance, serait certainement insoutenable). De plus j'ai naturellement une manière tranquille de parler, de marcher, de m'asseoir, et de ne pas faire de bruit qui achève de donner à l'observateur l'illusion d'une sérénité impassible. Je n'ai aucun désir et je n'ai

aucun moyen de redresser à cet égard l'opinion publique abusée, et, jusqu'à nouvel ordre, mon livre à serrure saura seul que cette grave, sage et bien équilibrée Charlotte est au fond une jeune personne excessivement romanesque et passionnée.

Et voilà précisément pourquoi j'inaugure si tard ce magnifique livre à serrure, acheté d'enthousiasme trois jours après ma sortie du couvent, et qui attend depuis trois ans mes premières confidences. Vingt fois je me suis assise devant ces pages blanches, brûlant, — comme le barbier du roi Midas, — de leur livrer mon secret; vingt fois « ma conscience inquiète » m'a fait jeter la plume. Elle me disait, cette conscience, que j'allais entreprendre une chose imprudente et mauvaise; que l'habitude de tenir registre de mes impressions, de raffiner mes sentimens, de caresser mes rêves et de leur donner un corps, aurait une conséquence inévitable : celle d'exalter en moi ce fonds romanesque et passionné qui est une disposition dangereuse chez une femme, qui pouvait être fatal au repos et à la dignité de ma vie, et que je devais bien plutôt m'efforcer sans cesse d'assoupir et d'éteindre.

Quelques paroles que ma chère grand'mère a dites ce soir m'ont enlevé, Dieu merci, ces scrupules. — Nous avons eu quelques personnes à dîner. On a joué ensuite au jeu du secrétaire : on écrivait des questions sur des bulletins; on pliait les bulletins, et on les brouillait dans une corbeille; chacun devait prendre une question au hasard, et y répondre tant bien que mal. Mais un de nos hôtes, un jeune député de la chambre, qui se pique de profondeur, s'arrangeait toujours de façon à se réserver sa propre question afin d'y répondre avec plus d'éclat. Il s'était donc demandé à lui-même : — « Qu'est-ce qu'une femme de devoir? » — J'étais chargée de dépouiller les bulletins, et je lus en même temps sa question et sa réponse, — qui était ainsi conçue : — « Une femme de devoir est une femme qui ne cherche pas de romans dans la vie, — car il n'y en a pas de bons; — qui n'y cherche pas la poésie, — car le devoir n'est pas poétique; — qui n'y cherche pas la passion, — car la passion n'est que le nom poli du vice. »

Un concert de murmures flatteurs, dans lequel j'avais la lâcheté de faire ma partie, a salué cette belle sentence, pendant que l'auteur trahissait son incognito par un modeste sourire. Il a été toutefois troublé dans son triomphe par une exclamation de ma grand'mère, qui avait suspendu brusquement son travail de filet : — Oh ! oh ! pardon ! s'est-elle écriée, mais je ne laisserai pas passer de pareilles hérésies devant ces jeunes femmes ! — Sous prétexte d'en faire des femmes de devoir, est-ce que vous voulez en faire des sottés, jeune puritain?... D'abord je ne comprends pas cette manie qu'on a d'opposer toujours la passion au devoir, — la passion par-

ci... le devoir par-là, — comme si l'un était nécessairement le contraire de l'autre... Mais on peut mettre la passion dans le devoir... et non-seulement on le peut, mais on le doit... et je vous dirai même, mon cher monsieur, que c'est là le secret de la vie des honnêtes femmes... car le devoir tout seul est bien sec, je vous assure!.. Vous dites qu'il n'est pas poétique?.. c'est parfaitement mon avis, — mais il faut qu'il le devienne pour qu'on ait du plaisir à le pratiquer... et c'est précisément à poétiser le vulgaire devoir que nous servent ces dispositions romanesques contre lesquelles vous lancez l'anathème! — Si vous vous mariez jamais, essayez donc d'épouser une femme qui ne soit pas romanesque, et vous verrez ce qui arrivera!

— Qu'est-ce qui arrivera? a dit le jeune député.

— Eh bien, il arrivera que tout lui paraîtra plat et insipide dans la vie... son mari d'abord, — veuillez m'excuser! — puis son foyer, ses enfans, sa religion même!.. Ah! mon Dieu! ce n'est pas contre les idées romanesques qu'il faut mettre en garde la génération présente, mon bon monsieur, je vous assure... le danger n'est pas là pour le moment... Nous ne périssons pas par l'enthousiasme, nous périssons par la platitude... Mais, pour en revenir à notre humble sexe, qui est seul en question, voyez donc les femmes dont on parle à Paris, — je dis celles dont on parle trop, — est-ce leur imagination poétique qui les perd? Est-ce la recherche de l'idéal qui les égare? Eh! Seigneur! ce sont, pour les trois quarts, les cervelles les plus vides et les imaginations les plus stériles de la création!.. Mesdames et mesdemoiselles, a ajouté ma grand'mère, croyez-moi, — ne vous gênez pas... soyez enthousiastes, soyez romanesques tout à votre aise... Tâchez d'avoir un grain de poésie dans la tête, — vous en serez plus facilement honnêtes et plus sûrement heureuses... Le sentiment poétique au foyer d'une femme c'est la musique et l'encens dans une église... c'est le charme dans le bien!

Ainsi a parlé ma chère grand'mère, — que Dieu la bénisse! — et voilà pourquoi j'ouvre enfin à l'heure de minuit et dans la paix de ma conscience mon précieux livre à serrure, voilà pourquoi j'ose me dire en face de moi-même : — Bonsoir, romanesque et passionnée Charlotte!

20 mai.

J'étais hier dans mon boudoir, tourmentant mon piano et perfectionnant mes vocalises, quand Cécile de Stèle, mon amie d'enfance et ma plus chère camarade de couvent, entra comme un tourbillon suivant sa coutume, me prit les mains, me présenta ses deux fossettes roses et me dit de sa voix brève et ardente : —



Charlotte, es-tu toujours ma sœur chérie, mon guide, mon soutien, ma petite mère spirituelle, mon cœur d'or et ma tour d'ivoire?

— Pourquoi cette litanie, ma mignonne?

— Parce que tu peux me rendre un service immense... Imagine-toi que mon père s'en va...

— Le général quitte Paris?

— Oh! pour quelques semaines seulement. Il va faire une tournée d'inspection en province;... pendant ce temps-là, il m'envoie à la campagne, — dans l'Eure, — chez ma tante de Louvercy... au fond des bois... Ma tante de Louvercy est la meilleure des femmes, mais elle vit seule... là... dans son vieux château avec son fils... mon cousin Roger, tu sais?.. qui est à moitié fou depuis qu'il a été si affreusement blessé pendant la guerre... il n'a plus de bras... plus de jambes... plus figure humaine, pauvre garçon!.. ça fait la plus grande pitié... mais enfin, tu juges quel intérieur! — Aussi, j'ai dit à mon père : — Mon père, j'irai;... mais c'est l'exil, c'est le désespoir, c'est la mort... à moins que vous ne me permettiez d'emmener Charlotte d'Erra... — Emmène Charlotte d'Erra, m'a dit mon père... — et alors je t'emmène!

— Mais, ma chère petite...

— Oh! ne dis pas non, je t'en prie... ou j'expire à tes pieds!.. Fais-moi ce sacrifice... Qui sait d'ailleurs? nous ne nous ennuiers pas peut-être pas... à nous deux, nous nous en tirerons... nous monterons à cheval, nous jouerons à quatre mains... et puis enfin il y a bien quelques voisins par là autour... eh bien, ma chère, nous leur ferons tourner la tête... toi avec ton insolente beauté, moi avec mes petites facultés, — avec ce je ne sais quoi qui m'est propre, et qu'on appelle communément — *du chien!*

Je fronçai mes noirs sourcils, et de mon contrat le plus grave : — Comment dis-tu cela, Cécile?

Elle se dressa sur ses pointes d'un air de bravade, et me montrant ses petites dents aiguës, elle répéta : — *du chien!*

— Qui est-ce qui t'apprend cet argot-là?

— Mon père! dit-elle.

— Eh bien! ta mère gronderait ton père, si elle vivait.

Elle me regarda fixement avec ses grands yeux clairs qui s'emplirent de larmes, elle me baisa les mains, et reprit à demi-voix d'un ton suppliant : — Tu viens, n'est-ce pas?

— Mais, ma chérie, je ne peux pas quitter ma grand'mère!

— Ta grand'mère?.. je l'emmène aussi! j'ai pensé à tout; j'ai écrit à ma tante, et voici, de sa main, une invitation des plus pressantes pour ta grand'mère... conduis-moi chez elle.

Deux minutes après, Cécile se précipitait dans le salon en poussant brusquement la porte; ma grand'mère, qui s'effraie du

moindre bruit, tressaillit entre ses trois paravens : — Ah ! mon Dieu ! il y a un malheur... je parie qu'il y a un malheur !.. voyons, dites-le tout de suite... qu'est-ce qu'il y a... qu'est-ce qu'il y a ?

— C'est une lettre de ma tante de Louvercy, madame.

— Oh ! pauvre M<sup>me</sup> de Louvercy ! pauvre femme !.. comment va-t-elle ?.. comme elle est éprouvée !.. et son pauvre fils ?.. ah ! mon Dieu ! les pauvres gens !.. eh bien, qu'est-ce qu'elle me veut ?

— Si vous avez la bonté de lire, madame ?

Ma chère grand'mère lut la lettre, et prit un air soucieux ; quand elle releva les yeux, elle vit Cécile agenouillée à ses pieds sur le tapis, les mains jointes, et tendant vers elle son joli visage et ses deux fossettes.

— Vraiment ?.. voyez-vous cela ? dit ma grand'mère : — Ardez le beau museau !

— Vous voulez bien, madame ? dit Cécile.

— Mon Dieu ! ma chère petite, reprit ma grand'mère en lui baisant le front, je vous dirai qu'en thèse générale je n'aime pas follement les déplacements... je les ai même en profonde horreur... Mais d'une part je vois que c'est une petite fête arrangée entre Charlotte et vous... d'autre part, M<sup>me</sup> de Louvercy m'adresse un appel si tendre, si chaleureux... elle m'inspire d'ailleurs tant de compassion, pauvre femme !.. Cependant entendons-nous bien, ma gracieuse... quant à me déplacer, j'aime assez à faire une installation un peu sérieuse. Aller quelque part pour entrer et pour sortir, pour défaire mes malles et pour les refaire sans respirer... non, cela, non ! Je ne voudrais certainement pas m'imposer à madame votre tante, mais enfin, voyons... cette invitation, pour combien de temps ?

— Madame, pour le temps qu'il vous plaira... six semaines... deux mois...

— Ah ! bon !.. c'est même trop ! — dit ma grand'mère.

Bref, il a été convenu que nous irions dans une dizaine de jours, la comtesse d'Erra et moi, rejoindre à Louvercy mon amie Cécile, qui est partie dès hier. Dix jours nous suffiront à peine pour effectuer nos préparatifs, qui sont considérables ; on en jugera par ce simple détail, que ma grand'mère emporte ses trois paravens, afin de conjurer les courans d'air qui doivent faire rage, dit-elle, dans ce vieux château. Je surveille avec mon calme trompeur ces étonnans emballages, tout en rêvant secrètement de beffroi, de tour du Nord, de galeries pleines d'ancêtres et de fantômes, et aussi de ce pauvre mutilé à demi fou, qui mêle sans doute ses plaintes aux gémissemens du vent dans les longs corridors. — Tout cela, hélas ! m'enchanté.

28 mai.

J'ai reçu ce matin de Cécile une lettre qui me présente le séjour de Louvercy sous des couleurs nouvelles, — moins sombres, mais peut-être moins attrayantes pour moi. — La voici textuellement :

Château de Louvercy, 27 mai.

« Ma chérie, tu vas frémir... c'était un piège ! — A qui se fier désormais?... Mon père... ma tante... tous deux si généralement estimés, d'une existence jusqu'à ce jour irréprochable, s'unir tous deux dans un ténébreux complot contre une faible enfant !

« C'était lundi, — à cinq heures du soir. — J'arrive à la gare (où il y a par parenthèse un aveugle qui joue *la Marseillaise* sur son flageolet, — je te dis cela pour que tu t'arrêtes à cette gare-là, et pas à une autre), j'arrive donc à la gare, et je tombe dans les bras de ma tante : — Bonjour, ma bonne tante ! — Bonjour, ma nièce ! — Nous montons en voiture... Nous n'avions pas échangé quatre paroles que je sentais du micmac dans l'air... embarras de ma tante, langage mystérieux, mots couverts... — Il y a quelques personnes au château... on a craint que je ne m'ennuyasse trop en attendant mon amie Charlotte... — Oh ! ma tante ; pouvez-vous croire?... — On a réuni une petite société en rapport avec mon âge... deux jeunes femmes parentes de feu M. de Louvercy, M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres... — Merci, ma tante. — Puis leurs deux maris... — Bravo, ma tante ! — Puis les deux frères de ces dames... deux jeunes gens fort bien... remarquablement bien... — (A part, avec trouble.) — Hem ! hem ! — (haut avec indifférence.) Vraiment, ma tante ? — Et dites-moi, avez-vous apporté de jolies toilettes, ma nièce ? — Ordinaires, ma tante... j'étais si loin de m'attendre à trouver du monde chez vous ! — A votre âge, il faut s'attendre un peu à tout, mon enfant !..

« Saisis-tu, ma belle ? vois-tu poindre le complot ?.. vois-tu se dessiner le paysage ?

« Enfin nous entrons dans la cour du château ; il y a un bassin au milieu, avec des cygnes dedans et sur les bords M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres avec leurs maris et leurs remarquables frères formant un intéressant groupe de famille. Je salue, je rougis, je saute à terre, j'embrasse M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres, et je cours vite changer de robe, pendant que l'écho répète derrière moi : — Elle est charmante... elle est charmante... elle est charmante !

« Mes soupçons, extraordinairement éveillés dès cette première heure, n'ont fait que se confirmer dans la soirée, le lendemain, et les jours suivants. Le sinistre château de ma tante s'est transformé subitement ; c'est un lieu de plaisance, une résidence enchantée, un théâtre de fêtes galantes et de tournois chevaleresques, — avec



une vague odeur de fleurs d'oranger dans la coulisse. Promenades à pied le matin, cavalcades dans la journée, danses et charades le soir. Personnellement je suis gâtée, choyée, idolâtrée. Mes goûts, mes moindres désirs sont compris, devinés, comblés, avant que je les exprime. C'est une émulation touchante... Je souhaite secrètement un bouquet de camélias! — le voilà! — un sac de chez Boissier... le voici! — une perruche feu? voilà une perruche feu... une cage dorée pour la mettre? voici la cage!.. la lune? voici la lune!

« Tu vois, ma chérie, combien les circonstances sont graves... Plus l'ombre d'un doute! ma perfide tante et mon coupable père ont résolu de me marier toute vive. Il y a deux prétendants entre lesquels je suis mise en demeure de choisir. Permetts-moi de te les présenter. — M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres ont donc chacune un frère, et ces deux jeunes gens, qui sont cousins, portent le même nom de famille, — MM. René et Henri de Valnesse. C'est ici le cas de me rappeler ces parallèles historiques dans lesquels tu excellais au couvent (entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>, par exemple, te souviens-tu? — « Si l'un était plus habile politique, l'autre était plus vaillant guerrier, » et cætera). Pour appliquer à MM. de Valnesse ce procédé de rhétorique, je te dirai que, si l'un est brun, l'autre est blond, — que, si l'un fait usage d'un pince-nez, l'autre se sert d'un monocle... que l'un chante des romances sentimentales qui me font pleurer, et l'autre des chansonnettes comiques qui me font rire, que tous deux ont également bonne mine à pied et à cheval, qu'ils sont tous deux beaux valseurs, causeurs aimables, parfaitement élevés, d'une fortune à peu près égale, et tous deux, si j'en crois certaines apparences, également disposés à mettre cette fortune aux pieds de l'innocente personne qui t'écrit ces lignes.

« Tu me diras : — Ton choix est-il fait? — Non, ma divine, mon choix n'est pas fait. Ils me plaisent à peu près au même degré, et, comme je ne puis les épouser tous les deux, j'attends la sage Charlotte pour prendre ses conseils et pour ressentir une préférence. Ton choix sera mon choix, et ton dieu sera mon dieu! — Arrive donc, ô ma chérie, sans aucun retard, car tout cela est terrible, et tu comprends qu'il y aurait peu d'humanité à laisser longtemps dans une situation aussi violente la plus tendre des amies. — CECILE DE STÈLE. »

« *Post-scriptum.* — Pendant tout cela, mon pauvre cousin Roger, sombre et farouche, se tient dans sa tour, et n'en sort guère que pour courir les champs dans un panier auquel il attelle des chevaux vicieux. Ma tante prétend qu'il les choisit exprès et qu'il veut se tuer... Bien triste, n'est-ce pas? — Bonjour, chérie, viens vite. »

Cette lettre m'a beaucoup troublée. Cécile est presque une sœur

pour moi. Quoique nous soyons du même âge, il y a toujours eu dans l'affection que je lui porte une petite nuance maternelle. Le grand événement qui se prépare pour elle me remplit d'émotion, de joie, et aussi d'inquiétude. Je voudrais tant qu'elle fût heureuse!.. elle mérite tant de l'être, la chère fille! C'est une nature si attachante, si gracieuse, si sincère! Une tête un peu folle; mais un cœur sain et pur, toujours prêt au dévouement, toujours prompt au repentir. Il y a en elle, comme elle aime à le répéter, de l'ange et du diable, mais surtout de l'ange. Cette légère, vive et tendre créature a besoin, il me semble, plus que toute autre femme, d'être bien mariée, bien aimée et bien guidée.

Aussi je m'effraie beaucoup de la responsabilité que son aimable confiance m'impose. Je suis bien jeune et bien inexpérimentée pour diriger le choix duquel sa destinée va dépendre. J'y mettrai du moins tout mon zèle et toute ma conscience. Il me semble que je serai plus difficile pour elle que je ne le serais pour moi-même. MM. de Valnesse n'ont qu'à bien se tenir... Voici venir l'archange à l'épée flamboyante qui veille aux portes du paradis.

Château de Louvercy. — 6 juin.

Mon rêve est accompli; il y a une tour du Nord... et même j'y suis logée! — C'est admirable.

Mais procédons par ordre. Nous sommes arrivées cette après-midi, ma grand-mère et moi. En descendant du wagon, nous avons aperçu d'abord l'aveugle et son flageolet, puis M<sup>me</sup> de Louvercy et Cécile dans un landau découvert, puis deux jeunes cavaliers qui caracolaient dans la petite cour de la gare, en calmant de la voix et de la main leurs chevaux que le sifflet de la locomotive avait un peu effarés. Sur un regard furtif de Cécile, j'ai reconnu les deux prétendants, et j'ai passé aussitôt une curieuse inspection de leurs personnes, pendant qu'ils me faisaient, à ce qu'il m'a paru, la même politesse. Ma première impression a été favorable. Ce sont deux physionomies rassurantes, gaies, ouvertes, deux figures d'honnêtes gens; mon cœur s'est épanoui.

Nous roulions cependant sur la route blanche au milieu d'un nuage de poussière avec nos cavaliers d'escorte à chaque portière. Les pommiers normands et leurs bouquets de fleurs roses défilaient à droite et à gauche. Le ciel était d'un doux bleu d'opale. Cécile, dans une toilette couleur du ciel, rayonnait, me serrait les mains, lançait un sourire par-ci, un sourire par-là, pour maintenir la balance, et nous étions heureuses... Mon Dieu! qu'il fait bon vivre quelquefois!

Je n'avais pas vu M<sup>me</sup> de Louvercy depuis plusieurs années. Elle a étonnamment vieilli. Ses cheveux sont devenus tout blancs, et

encadrent du reste à merveille son beau visage douloureux. Elle a sous les yeux deux sillons bleuâtres que les larmes ont certainement creusés. Elle parle peu de ses chagrins, et le plus souvent par allusion. Je l'entendais, chemin faisant, conter à ma grand'mère comment le malheureux état de son fils l'avait absorbée longtemps tout entière ; mais elle avait dû se souvenir enfin que Cécile n'avait plus sa mère, et qu'elle avait aussi des devoirs envers elle. Tout cela était dit sur le ton d'une réserve extrême, sans appuyer, et avec un sourire de bon accueil, très touchant sur ce fond d'inconsolable tristesse. La pauvre femme est d'autant plus à plaindre que son fils était charmant, dit-on, avant cette horrible blessure qui l'a mutilé, estropié et à moitié défiguré.

Le bruit des roues s'assourdit tout à coup sur le gazon et sur la mousse ; nous entrons dans l'avenue, sous un berceau de verdure au fond duquel j'aperçois la façade du château, élégante et sévère, style renaissance, je crois. — Voici la cour, qui est en même temps un jardin fleuri ; voici les cygnes qui battent des ailes sur notre passage, M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres, qui font flotter leurs mouchoirs sous la vérandah, messieurs leurs maris qui jettent leurs cigares et qui agitent leurs chapeaux. C'est un triomphe. — Ils sont fort agréables à voir, ces deux jeunes ménages, et sentent bon.

L'instant d'après, Cécile nous installe, ma grand'mère et moi, dans notre appartement. Pendant que je secoue la poussière du voyage, elle m'interroge avec fièvre : — Eh bien... dis vite ! A vol d'oiseau, comment les trouves-tu ?

— A vol d'oiseau, je les trouve bien, très distingués.

— Vrai?.. que je t'embrasse!.. mais lequel préfères-tu... dis vite... le blond ou le brun?.. M. René ou M. Henri ?

— Je ne préfère jusqu'ici ni l'un ni l'autre... et toi, ma mignonne?..

— Ne t'ai-je pas écrit que je t'attendrais pour ressentir une préférence?.. tu me diras celui qui te plaît le mieux, et je le prendrai.

— Je t'assure, Cécile, que ta confiance m'écrase.

— Écoute. Je vais te mettre à table entre ces deux messieurs... tu vas les étudier, les étudier à fond, tu entends?.. Je vais te dire ce que je désire savoir, — et sur quoi tu dois les examiner plus particulièrement, — et après le dîner tu me rendras compte du résultat... Eh bien, je désire savoir d'abord quel est celui des deux qui a pour moi l'attachement le plus vrai et le plus solide, — ensuite, — et ceci est très important, — quel est celui qui a le meilleur caractère, — puis lequel est le plus intelligent et le plus instruit... car je veux un mari qui me fasse honneur, puis lequel a l'âme la plus généreuse et la plus charitable, je tiens beaucoup à ce détail...



puis lequel aime le mieux à voyager, — ça, j'y tiens beaucoup aussi... ensuite lequel?.. Ne ris donc pas, Charlotte, c'est très sérieux!

— Je ris, ma Cécile, parce que tu en demandes vraiment trop pour une seule séance... Enfin je m'appliquerai... je ferai de mon mieux.

Cécile me laisse alors avec ma femme de chambre, et je m'apprête pour le dîner. Je mets une toilette très simple, une toilette de confidente : couleurs sombres, demi-corsage, un chiffon de dentelles dans les cheveux, à l'espagnole, une rose rouge piquée par-dessus... je ne fais pas peur, et cela suffit.

Il me reste encore avant le second coup de cloche le temps d'examiner mon installation. Elle dépasse mes espérances. C'est une chambre de princesse captive, tendue de vieilles tapisseries à verdure, grande, sombre, mystérieuse, et dont les fenêtres ont des embrasures profondes comme des chapelles. Je suis, je l'ai dit, en pleine tour du Nord; cette tour est un très haut pavillon carré d'une mine féodale et d'une date beaucoup plus ancienne que le reste du château dont il forme l'aile droite. Il est spécialement consacré à l'habitation de M. Roger de Louvercy, qui peut plus aisément y satisfaire ses goûts de retraite et d'isolement. On a même élevé depuis quelque temps une grille transversale masquée d'une palissade qui sert pour ainsi dire de frontière entre la tour et le château, et qui permet à ce malheureux jeune homme de vivre complètement à l'écart quand cela lui convient; cela lui convient toutes les fois qu'il y a des étrangers chez sa mère, car il a la triste manie de se croire pour tout le monde, excepté pour sa mère, un objet d'horreur et de dégoût. — Quelques bâtimens, récemment construits, lui composent une cour particulière où il a ses écuries et son chenil, et qui lui donne une sortie sur la campagne. Il peut ainsi aller et venir sans traverser la cour principale.

M. Roger occupe les appartemens du rez-de-chaussée, et nous sommes logées, ma grand'mère et moi, au premier étage; nous avons été admises, m'a dit Cécile, dans ce lieu sacré comme étant les personnes les plus tranquilles de la société. Nous sommes d'ailleurs en communication avec le château par des corridors ménagés à chaque étage, et nous pouvons circuler librement sans être exposées à rencontrer M. de Louvercy. Cependant Cécile nous a prévenues qu'il montait quelquefois au second étage pour travailler dans la bibliothèque; mais, a-t-elle ajouté, rien ne vous sera plus facile que de l'éviter... pauvre garçon!.. vous entendrez sa béquille sur l'escalier!

Malgré cette recommandation, je m'étais promis secrètement, je l'avoue, de saisir un jour ou l'autre l'occasion d'apercevoir ce

sombre disgracié : ma curiosité a été dès cette première heure satisfaite et même punie, car ma compassion sympathique pour cette grande infortune a beaucoup de peine à se soutenir après ce que j'ai vu et surtout entendu. La fenêtre de mon cabinet de toilette s'ouvre sur la petite cour où sont les écuries réservées à l'usage particulier de M. de Louvercy. J'achevais de planter ma rose rouge dans ma dentelle, quand cette cour a subitement retenti d'un tumulte confus de piétinemens, d'aboiemens, d'appels, de cris impatiens et, il faut bien le dire, d'épouvantables jurons. J'ai légèrement écarté le rideau, et j'ai entrevu deux énormes terre-neuves sautant aux naseaux d'un cheval qui était tout blanc de sueur et d'écume, puis une espèce de panier *dog-cart*, et dans ce panier M. de Louvercy, trop aisément reconnaissable à son bras et à sa jambe mutilés ; quant au visage, je n'ai guère distingué que deux longues moustaches blondes — et pendantes, à la tartare. M. de Louvercy appelait d'un ton de véritable furie deux domestiques qui sans doute ne l'attendaient pas sitôt, et qui accouraient éperdus. Il les a salués d'une nouvelle volée de paroles sauvages, pendant qu'ils l'aidaient à descendre de son panier. J'avais vite refermé mon rideau, et je n'en ai pas vu davantage. J'étais navrée. Cette révolte me gêne son malheur. — Mon voisin, nous ne voisinerons guère.

Enfin nous voilà à table. Cécile m'a placée, suivant son programme, entre les deux jeunes rivaux. J'ai donc à ma droite M. de Valnesse le brun, et à ma gauche M. de Valnesse le blond, arrangement qui, par parenthèse, semble étonner passablement M<sup>me</sup> de Louvercy. Cécile s'est mise en face de nous pour mieux surveiller mes opérations. Elle est à côté du curé de Louvercy qu'elle s'évertue à faire rire pendant qu'il boit. Elle rit elle-même de tout son cœur, tout en m'excitant de l'œil à m'acquitter de mon devoir. Elle pense évidemment que j'y apporte un peu de mollesse. La vérité est que je rencontre des difficultés imprévues : MM. de Valnesse sont fort polis l'un et l'autre ; mais ils ne se prêtent pas à mon enquête : ils me répondent à peine ; il y a je ne sais quoi qui les paralyse. Ils me regardent avec une sorte de stupeur inquiète ; ils paraissent très préoccupés de la rose rouge que j'ai dans les cheveux. — Ce n'est pourtant pas de cela qu'il s'agit, mes bons messieurs.

A peine hors de la salle, Cécile me prend à part : — Eh bien ! qu'as-tu découvert ?

— J'ai découvert qu'ils sont timides... c'est déjà quelque chose.

— Timides ! s'est écriée Cécile... parce que tu ne les encourages pas assez... Il faut les encourager... si tu veux qu'ils s'apprivoisent et qu'ils s'épanchent !

Cela m'a paru raisonnable. Je les ai encouragés tout doucement, et en effet, le café aidant, j'ai vu qu'ils s'apprivoisaient peu à peu.

Ils ont chanté tous deux pour moi. Tous deux m'ont fait valser à plusieurs reprises, et après chaque valse je les gardais un moment auprès de moi pour jouir de leur conversation. Pendant ce temps-là, Cécile errait dans le salon avec des façons étranges, tantôt éclatant de rire sans motif, tantôt bousculant violemment la musique sur le piano. Tout à coup elle a disparu, et après quelques minutes, craignant qu'elle ne fût souffrante, je me suis mise à sa recherche.

Je l'ai aperçue dans la cour du château à travers les demi-ténèbres du crépuscule : elle allait et venait d'un pas précipité comme quelqu'un qui fait sa réaction après le bain. Je me suis avancée : elle a feint de ne pas me voir et a continué sa promenade en me tournant le dos. — Je l'ai appelée :

— Cécile !

— Quoi ?

— Tu souffres ?

— Non !

— Eh bien, qu'est-ce qui arrive ?

— Rien !

Je l'ai regardée en face, et elle a repris : — Mais non... rien !.. rien du moins que je n'eusse dû prévoir, si j'avais un peu moins de candeur !.. Dès que tu arrivais là... avec ta figure de déesse... il était bien clair que j'étais perdue !.. Ah ! mon Dieu ! ce n'est pas ta faute si tu es faite comme cela... je ne te reproche rien... c'est-à-dire... pardon ! tu pourrais te dispenser d'être coquette, ma chère... quand une femme est belle comme toi... si elle se met à être coquette par-dessus le marché... alors, bonsoir !.. il n'y a plus rien de possible !

— Véritablement, Cécile, je ne sais pas si je dois rire ou me fâcher.. Qu'est-ce que cela signifie ? Comment ! tu me pries, tu me priées et me supplies d'étudier ces deux jeunes gens...

— Eh bien, tu les études trop, ces deux jeunes gens... et ils t'étudient trop aussi !

— Enfin, quoi ?.. veux-tu que je m'en retourne ?

Elle m'a saisi les mains : — Oh ! non !.. — et après une pause en s'attendrissant : — Je suis bête, n'est-ce pas ?.. — Elle a jeté sa tête sur mon sein, et s'est mise à pleurer.

Je l'ai consolée comme on console les enfans, et elle a repris tout à coup avec sa vivacité et sa tendresse habituelles : — Écoute... j'ai une idée superbe... tu choisiras pour toi celui qui te plaira le mieux, et je prendrai l'autre... nous serons cousines, presque sœurs, ce sera délicieux... il est juste d'ailleurs que tu choisisses avant moi, tu m'es supérieure à tous égards ! C'est très juste... très juste !

— Ma chérie, tu es la meilleure petite créature de la terre ;



mais je n'accepte pas ta combinaison... et persuade-toi bien ceci : MM. de Valnesse ne sont et ne peuvent être pour moi que des prétendants à ta main : ce titre leur donne à mes yeux un caractère absolument sacré, et m'interdit jusqu'à l'ombre d'une arrière-pensée, d'une prétention personnelle, — qui me semblerait une offense grossière à la délicatesse et à l'amitié. — Me crois-tu es-tu rassurée ?

— Je te crois et je t'adore!.. — Viens continuer tes études!

Nous sommes rentrées dans le salon, où j'ai continué mes études, mais plus modérément, puisque le zèle a ses dangers.

... Le vieux beffroi tinte... quel charme dans la nuit et dans les bois!..

— Grand Dieu ! deux heures du matin ! — N'avez-vous pas de honte, mademoiselle ?

12 juin.

Le mouvement est-il synonyme du plaisir, et suffit-il de s'agiter pour s'amuser ? En ce cas je m'amuse trop. — « Que faisons-nous ce matin ? que faisons-nous cette après-midi ? que faisons-nous ce soir ? » — C'est le refrain de la maison... et nous voilà partis à pied, à cheval, en voiture, ne regardant rien, brûlant tout, avec un entrain, des rires, des grelots, qui nous accompagnent au retour, qui se mettent à table avec nous, dansent avec nous, chantent avec nous, et ne nous quittent pas même dans les corridors.

Ce matin de bonne heure j'ai voulu me donner le rafraîchissement d'une promenade solitaire dans le parc, en bonne fortune avec moi-même. Je descendais de ma tour à pas de loup, et j'étais à peu près au milieu de l'escalier quand subitement un bruit sec, martelant les marches au-dessous de moi, m'a avertie de l'approche de M. de Louvercy, qui se rendait apparemment à la bibliothèque. Je me suis arrêtée toute saisie... J'allais bravement tourner le dos et me sauver dans ma chambre... Il n'était plus temps ! nous étions face à face, M. Roger et moi. En m'apercevant là tout à coup, il a pâli comme s'il se fût trouvé en présence d'un spectre : il a fait un geste embarrassé comme pour saluer, et dans son trouble il a laissé échapper sa malheureuse béquille qui a roulé dans l'escalier. Je ne puis rendre l'expression de profonde détresse dont son pauvre visage s'est alors empreint : c'était un mélange de douleur, d'humiliation et de colère. Il tenait fortement la rampe de sa main droite, tandis que son bras gauche mutilé et sa jambe rétractée demeuraient en l'air sans soutien. J'ai descendu à la hâte quelques marches, j'ai ramassé sa béquille, je suis remontée vivement et je l'ai replacée sous son bras. Il a fixé sur moi son œil d'un bleu sombre, et m'a dit simplement d'une voix basse et grave : — Je

vous remercie ! — Puis il a continué son chemin, et moi le mien.

Cette petite scène m'a un peu remise avec lui. D'abord je lui ai su un gré infini de vouloir bien m'épargner les bordées soldatesques dont il paraît si prodigue ; ensuite, malgré l'antipathie involontaire que m'inspirent en général les êtres difformes, je suis loin de le trouver aussi repoussant que Cécile me l'avait dépeint. Il est manchot, et il a une jambe raccourcie et comme paralysée ; mais le visage est beau et pur, et la légère balafre qu'il a sur le front ne le défigure pas. Il a bien à la vérité un air sauvage et un peu égaré, mais qui doit tenir surtout à l'état inculte de sa chevelure et de ses longues, trop longues moustaches.

J'entrais dans le parc, quand Cécile m'a aperçue de sa fenêtre : trois minutes après, elle foulait l'herbe à mes côtés en sautillant comme un oiseau. Je lui ai conté ma rencontre avec son cousin : — Ah ! mon Dieu ! comme il a dû jurer !

— Pas du tout.

— Tu m'étonnes. — Au fait il est de bonne humeur aujourd'hui : il attend son ami ce soir.

— Quel ami ?

— Le commandant d'Éblis, tu sais ?

— Non, je ne sais pas... qui est-ce ?

— Je croyais te l'avoir dit... c'est lui qui a sauvé Roger à Coulmiers... Ils étaient très liés depuis longtemps, depuis Saint-Cyr... Au moment où ce pauvre Roger venait d'être fracassé par cet obus, M. d'Éblis l'a enlevé dans ses bras, comme un enfant, au milieu du feu, et sous les pieds des chevaux... c'est très beau ! — et depuis il n'a pas cessé d'être parfait pour lui... Il a même trouvé moyen de le rattacher à la vie en lui persuadant d'écrire l'histoire de cette affreuse guerre... Ils s'occupent de cela ensemble... M. d'Éblis vient le voir souvent... Il lui apporte tous les documens qui peuvent lui être utiles pour son travail... il est lui-même très instruit, très savant... chef d'escadron d'état-major à trente ans... c'est très joli !

— Mais dis-moi donc, ma chérie, est-ce que ce ne serait pas un troisième larron, ce monsieur-là ?

— M. d'Éblis ! s'est écriée Cécile. Ah ! grand Dieu ! ma chère, autant épouser Croquemitaine !.. Il est sévère... il est terrible !.. Je l'aime pourtant assez à cause de sa conduite avec Roger... Nous nous sommes du reste à peine entrevus deux ou trois fois... Il paraît me regarder comme un bébé, et moi je le regarde comme un père ! — Mais parlons sérieusement, Charlotte, ne penses-tu pas qu'il serait temps de me décider entre MM. de Valnesse ?

— Rien ne presse, il me semble.

— Je te demande pardon !

— Ta situation entre ces deux messieurs n'a rien de désagréable.

— Vraiment... tu crois cela?.. et mon cœur... mon faible cœur, qu'en fais-tu !

— Il a parlé ?

— Non... mais il est impatient de parler... il brûle de parler... donne-lui la parole !

J'ai vu pourtant qu'elle n'y tenait pas autrement. J'ai répondu par je ne sais quelle plaisanterie, et nous sommes rentrées au château où la cloche du déjeuner nous rappelait.

La vérité est que le choix entre les deux candidats me semble fort difficile. Le résultat de mes observations et de mes informations à leur égard continue d'être à la fois satisfaisant et embarrassant : satisfaisant, parce qu'ils sont doués tous les deux de qualités précieuses ; embarrassant, parce que ces qualités me paraissent à peu près égales chez l'un et chez l'autre. Il y a même dans leur genre d'esprit, dans le tour de leur caractère et dans leur personne physique des traits de ressemblance qui s'expliquent d'ailleurs suffisamment par leur très proche parenté. En somme, je crois qu'ils sont tous deux de la meilleure espèce de jeunes gens qu'il y ait. Ce sont deux bons enfans, qui ont de jolis goûts et d'aimables talens, une intelligence un peu ordinaire, mais honorable, des sentimens élevés, une grande délicatesse de point d'honneur. Ils supportent leur rivalité et leurs prétentions mutuelles avec une courtoisie chevaleresque qui fait plaisir.

... Mon Dieu ! j'aime tant Cécile que j'aurais souhaité pour elle un mari absolument parfait, une exception, une élite exquise. Mais serait-il sage de poursuivre un idéal, qui peut-être n'existe pas, quand on a sous la main un à peu près déjà si rare, et qu'on ne retrouverait peut-être jamais ? Un homme tout a fait supérieur n'a-t-il pas presque toujours, autant que je puis le présumer, des défauts de caractère égaux à ses facultés, et qui sont comme l'envers de ses mérites ? N'y a-t-il pas en réalité plus de garanties de bonheur pour une femme dans cette honnête moyenne que MM. de Valnesse représentent avec grâce et avec distinction ?

« Ma conscience inquiète » se torture pour résoudre ces grosses questions qui intéressent une si chère destinée. — Mais j'admire véritablement la singulière tranquillité d'âme avec laquelle Cécile, — quoi qu'elle en dise, — attend mon arrêt pour prononcer le sien. Je ne me suis jamais, pour mon compte, trouvée à pareille fête ; mais je me figure que j'y apporterais moins de calme et plus de détermination personnelle... Enfin, nous verrons bien !

Même jour. — Minuit.

Cette soirée a été moins bruyante et moins banale que les soirées



précédentes. — La présence du commandant d'Éblis a jeté un froid, dit Cécile. Je pense qu'elle a simplement élevé un peu le diapason habituel de notre petit cercle. — J'ai remarqué souvent dans le monde cette influence étrange qu'exerce par sa seule présence un homme vraiment distingué. Il donne, sans le vouloir et sans le savoir, unè âme nouvelle aux choses. Qu'il parle ou qu'il se taise, peu importe; il est là et cela suffit. Chacun se hausse plus ou moins jusqu'à lui, et se sent vivre davantage. Il s'établit un courant plus actif et un niveau supérieur. Les moindres incidens prennent de l'intérêt, les plaisirs ont plus de retenue et plus de saveur. On est inquiet et bien aise qu'il soit là. On est quelquefois comme soulagé quand il s'en va; mais on le regrette, et on se sent diminué par son absence; on s'aperçoit qu'on n'attache plus d'importance à ce qu'on dit, parce qu'il ne l'entend plus, ni à ce qu'on fait, parce qu'il n'en sait rien.

Cette après-midi, M. de Louvercy s'était rendu à la gare avec son panier pour y attendre le commandant d'Éblis; je me trouvais, un peu par hasard et un peu par curiosité, dans mon cabinet de toilette quand ils sont entrés tous deux dans la petite cour des écuries; au bruit des roues, j'ai soulevé mon rideau : M. d'Éblis venait de sauter à bas du panier, et tendait les bras en riant à M. de Louvercy, qui, en riant aussi, s'est laissé glisser jusqu'à terre sur la poitrine de son ami. Il y avait, à ce qu'il m'a semblé, dans cette petite cérémonie affectueuse, comme un rappel touchant de la scène terrible de Coulmiers, et j'ai aimé à me représenter les émotions violentes de la bataille et la fièvre de l'héroïsme sur ces deux visages en ce moment sourians et tranquilles.

M. d'Éblis est venu dîner avec nous. C'est un homme d'une taille moyenne et d'une apparence un peu raide, avec cette élégance sombre et correcte qui caractérise les officiers en tenue civile. Il faut avouer qu'au premier aspect il y a en effet quelque chose d'extrêmement sévère et même de dur dans sa physionomie : de beaux traits froids, un teint bistré, d'épaisses moustaches en herse, des yeux très noirs et très calmes, voilà ce qu'on voit d'abord, et cela n'est pas très rassurant. Mais le plus léger sourire qui apparaît sur tout cela y répand un air de bonté qui rend la confiance. On prend tout à fait courage dès qu'il dit quelques mots, car sa voix est singulièrement douce et musicale. C'est une surprise et un charme que d'entendre cette musique sortir de ces effrayantes moustaches.

J'ai eu plusieurs fois ce plaisir pendant le dîner, ayant été placée à table près de M. d'Éblis. Nous avons commencé par nous taire tous deux; j'étais intimidée, et peut-être au fond n'était-il pas beaucoup plus brave que moi : car enfin, s'il a sa mine sévère, j'ai

aussi la mienne, et j'ai remarqué souvent que je produisais d'abord un effet de terreur. — Puis tout à coup, brisant la glace : — Mademoiselle, m'a-t-il dit, j'ai beaucoup entendu parler de vous aujourd'hui.

— Comment cela, monsieur ?

— Je sais déjà que vous êtes compatissante pour les malheureux.

— Monsieur !..

— Vous avez été bonne ce matin pour mon ami Roger... Je sais cela.

— Mon Dieu ! tout le monde, je crois, à ma place aurait agi comme moi.

— Sans doute... tout le monde fait l'aumône... mais il y a la manière...

Je lui ai dit que j'étais flattée de son compliment, parce qu'il devait se connaître en bonnes œuvres, attendu qu'il avait été certainement pour M. Roger plus secourable que je ne l'avais été moi-même, et que je n'aurais jamais l'occasion de l'être.

Il s'est incliné, et il a repris d'un accent doux et triste : — Je ne sais pas si je lui ai rendu un grand service... en le tirant de là !

Nous étions partis. Il n'y avait plus de raison pour nous arrêter. Nous avons donc continué de nous dire des choses aimables, tout en nous informant mutuellement et adroitement de nos goûts et de nos dégoûts sur toutes choses, en particulier sur la musique de Wagner, qu'il aime et que je n'aime pas.

Nous avons été malheureusement interrompus par une étrange folie de Cécile. — Cécile, toujours préoccupée de faire rire son curé pendant qu'il boit, s'est avisée tout à coup de saisir deux cerises accouplées par la queue et de les planter à cheval sur son nez, en levant son joli minois pour les maintenir en équilibre. On a ri, et MM. de Valnesse ont applaudi avec enthousiasme. Alors Cécile a appelé un domestique, a séparé les deux cerises, et les a mises chacune sur une assiette, en disant au domestique : — Portez cette assiette à M. Henri de Valnesse. — Portez cette autre assiette à M. René.

Pendant que ces messieurs passaient fièrement les cerises dans la boutonnière de leur habit, le commandant d'Éblis regardait la scène avec des yeux démesurément ouverts. Cécile s'en est aperçue et lui a dit avec son audacieuse naïveté : — Vous semblez étonné, commandant ?

— Pas du tout, mademoiselle.

— Pardon... vous avez l'air très étonné... voyons, soyez franc... ma plaisanterie vous paraît du dernier mauvais goût, n'est-ce pas ?

— Mademoiselle, tout ce que vous faites me paraît charmant.

— Non... vous avez raison... C'était de très mauvais goût... mais je vais vous expliquer mon caractère, commandant... Il est très compliqué, il est mixte en quelque sorte, et vous allez comprendre pourquoi... c'est qu'il y a en moi un ange et un diable !

— Mon Dieu ! mademoiselle, a dit M. d'Éblis, vous avez à cet égard bien des camarades... Nous avons tous en nous un ange que nous tâchons plus ou moins d'écouter, — et un diable que nous tâchons plus ou moins de faire taire... Au reste le diable qui vous a suggéré de vous mettre des cerises sur le nez ne doit pas être un bien méchant diable !

— Je vous remercie, commandant, a repris Cécile ; la leçon y est... mais elle est douce. Comme je le disais ce matin à votre belle voisine, vous êtes un père pour moi !

M. d'Éblis a salué en souriant, et nous avons poursuivi le cours de notre conversation en tête-à-tête. Si j'en crois certains indices, ce vaillant soldat serait, comme disent les épitaphes, aussi bon fils que bon ami. Il a une façon grave et tendre de dire : — « ma mère » — qui me paraît être toute une révélation. Ce mot revient avec insistance sur ses lèvres : — « C'est à cause de ma mère... Ma mère le désirait... Cela plaît à ma mère. » — Il a même dans une minute de distraction laissé échapper le mot : — « maman ! » — Il a rougi faiblement sous son hâle, et s'est repris ; mais cette appellation enfantine prononcée par cette voix douce et ce mâle visage n'était pas sans charme.

Après le dîner, Cécile est venue avec sa grâce sans égale tendre la main au commandant, afin de signer sa paix avec lui. Ils ont causé ensemble dans un coin assez longtemps en me regardant par intervalles, de sorte que j'ai compris qu'ils parlaient de moi. Puis Cécile en passant m'a dit à demi-voix : — Ma chère, tu fais des ravages dans l'état-major !

Je ne voudrais pas faire de ravages ; mais, si cela signifie que ma personne lui est sympathique, j'avoue tout bonnement que j'en suis bien aise.

Un instant après, on m'a demandé de chanter quelque chose. J'ai une voix de mezzo-soprano assez forte et assez cultivée, mais je n'aime guère à la produire en public ; on le sait et on me laisse en général tranquille. Cependant je me suis mise au piano, et j'ai commencé l'air de *Norma*, — *Casta diva*. Ma surprise a été vive et ma mortification ne l'a pas été moins, quand j'ai vu au bout de quelques mesures le commandant d'Éblis ouvrir discrètement la porte du salon et disparaître. J'ai trouvé le procédé médiocre. Je n'en ai pas moins continué de perler mes sons avec le soin consciencieux que j'apporte à ce que je fais. Je venais de terminer au milieu d'un murmure flatteur, lorsque M. d'Éblis est rentré, il est venu à moi :



— Mademoiselle, m'a-t-il dit en me montrant une fenêtre qu'on avait entr'ouverte à cause de la chaleur de la soirée, Roger est là sur le banc, dans la cour. Il vous serait infiniment reconnaissant si vous aviez la bonté de redire cet air de *Norma*. — Bien volontiers ! — et j'ai repris l'air de tout mon cœur.

J'ai été bien récompensée de ma peine. M<sup>me</sup> de Louvercy, qui s'était tenue toute radieuse auprès de la fenêtre pendant que je chantais, s'est penchée au dehors, à l'instant où je quittais le piano, et a échangé quelques paroles avec son fils. Puis elle s'est avancée, m'a pris les mains, et m'a embrassée en me disant d'une voix émue : — Merci pour lui et pour moi, c'est la première fois depuis bien longtemps que je vois un peu de bonheur dans ses yeux.

C'est vraiment un succès que d'avoir fait sortir ce sauvage de son antre ; j'en suis toute fière, et je vais dormir là-dessus comme une bienheureuse.

25 juin.

Depuis huit ou dix jours, j'ai interrompu mes écritures, j'avais été reprise de mes scrupules ; je craignais de donner un corps à des chimères en les fixant sur ces pages ; j'avais peur de fortifier, en m'y complaisant, des impressions qu'il valait mieux laisser se dissiper dans le vague de l'air. — C'est encore ma grand'mère qui, sans le savoir, m'encourage à suivre mon fatal penchant, et à continuer mes relations confidentielles avec mon livre à serrure et avec moi-même.

Quand je suis entrée chez elle ce matin pour lui souhaiter le bonjour, elle m'a embrassée plus tendrement que de coutume, puis gardant une de mes mains dans les siennes : — N'as-tu rien à me dire, mon enfant ?

— Je crois que si, grand'mère.

— Ah !.. M. d'Éblis te fait la cour, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas si M. d'Éblis me fait la cour, ma chère grand'mère : car il ne me dit pas un mot qui ressemble de près ou de loin à une déclaration. Mais il paraît aimer à se trouver avec moi ; il me parle avec une sorte de respect, de confiance, et en même temps de timidité, que je ne lui vois pas avec tout le monde. Il m'adresse personnellement tout ce qu'il dit, et il recueille les moindres choses que je dis moi-même, comme si toutes mes paroles étaient des perles... Si cela s'appelle faire la cour à une femme, je crois vraiment qu'il me fait un peu la cour.

— Je l'ai remarqué, a dit gravement ma grand'mère, — et cela ne t'ennuie pas, tout cela ?

— Non.

— Non... naturellement... mais enfin le feu n'est pas à la maison, n'est-ce pas ? Tu n'en es pas folle, de ce monsieur ?

— Folle, non.

— Il te plaît, simplement ?

— Un peu.

— Oui... eh bien ! à moi aussi ! — Écoute, ma chère enfant, nous ne sommes pas venues ici pour chercher un mari, mais enfin, si nous l'y trouvons, autant le prendre ici qu'ailleurs, n'est-il pas vrai ?.. Seulement tu conçois, ma chère petite, qu'une affaire de ce genre-là est des plus sérieuses, et qu'il est bon d'y réfléchir à deux fois... Pour mon compte, dès que j'ai entrevu les allures du personnage, je n'ai pas attendu trois minutes pour récolter des informations auprès de M<sup>me</sup> de Louvercy ; — de plus, j'ai écrit à Paris, je me suis renseignée de tous côtés... Eh bien ! de toutes ces investigations il semblerait résulter qu'il n'y aurait pas d'objections graves, au contraire ! — Mais permets, chère petite... Sache bien que ni mon opinion ni celle des autres ne doivent influencer tes sentimens personnels... il n'y a pas d'objections graves, voilà tout : famille, réputation, fortune même, tout ça est très bien, très convenable... Mais malgré tout, je t'en conjure, ma chérie, ne cède pas trop vite, trop légèrement à ta première impression ! prends le temps de l'approfondir... Je te connais si bien, ma fille... tu serais si malheureuse, si tu n'étais pas heureuse !.. Tu es de celles qui n'aiment pas deux fois, et celles-là, il ne faut pas qu'elles se trompent... Quand tu auras ouvert ton cœur à un sentiment tendre, quand l'amour, pour tout dire, y sera entré, il y restera ; il s'y assoira comme sur un trône royal qu'on ne quitte qu'avec la vie !

L'ange qui est en moi, comme dit Cécile, m'avait dès longtemps murmuré tout bas, quoique dans des termes moins bienveillans, les vérités que m'a fait entendre tout haut ma grand'mère. Il m'avait mise sur mes gardes : il m'avait avertie que mon premier amour serait un amour unique, tout-puissant, éternel, et qu'il faudrait le bien choisir ou en mourir.

Ce sont là des phrases : mais je les pense.

Aimer un homme qui mérite toute mon affection, toute mon estime, tout mon respect et être aimée de lui... voilà le rêve ! — Est-ce que vraiment, vraiment, je serais près, tout près de l'atteindre ?.. Voyons un peu.

Qu'un homme comme M. d'Éblis, d'un extérieur en même temps agréable et imposant, d'un ton exquis, d'un mérite exceptionnel, d'un caractère à la fois héroïque et doux, qu'un homme ainsi fait et presque parfait réponde à toutes les ambitions d'un cœur de femme, rien, hélas ! de plus simple ! — Qu'une jeune fille qui se sent ou se croit honorée des attentions particulières de cet être d'élite en soit flattée et touchée ; qu'elle trouve un plaisir singulier dans ses relations quotidiennes avec cette intelligence supérieure

et cette âme charmante; qu'elle éprouve une ivresse secrète à la pensée d'échanger cette intimité de quelques jours contre une éternelle union... rien de plus simple et de plus naturel encore!

Mais ce qui me paraît malheureusement moins naturel et plus douteux, c'est qu'un homme comme M. d'Éblis, qui peut choisir à son gré, il me semble, par toute la terre une compagne digne de lui, se soit attaché sérieusement en si peu de temps à cette pâle et romanesque Charlotte. On croit si aisément ce qu'on désire! Ne me fais-je pas illusion? Ne suis-je pas dupe de quelques politesses de surface qui s'adressent à moi ne pouvant s'adresser ailleurs?.. On est à la campagne... on s'ennuie... on voit Cécile fort entourée et fort occupée, et moi dans l'abandon... On trouve cela un peu injuste, et on me rend quelques soins par humanité...

N'est-ce que cela?.. Il n'est pas capable pourtant, ou je me trompe bien, de troubler par pure distraction le repos d'une femme!

Mais comment aurais-je pu lui plaire? Par quels mérites? Si j'en ai quelques-uns, il ne peut pas les connaître. Je ne me révèle pas facilement : je ne conte pas mes secrets. Je ne lui dis rien, que ce que je dois lui dire, des banalités.

Je sais bien que je suis assez belle, et sans doute, à première vue, c'est un attrait, même pour un homme comme lui. Mais s'il n'y avait que cela, combien de femmes plus belles que moi n'a-t-il pas rencontrées dans sa vie?

Je me figure, en y pensant bien, que ma principale vertu à ses yeux et celle qui peut-être me gagne sa sympathie, c'est ma compassion obligeante pour son ami Roger. Il est évident que son amitié pour M. de Louvercy est chez lui une passion dominante, et qu'il doit aimer tout ce qui la flatte. Dès le jour de son arrivée, j'avais, sans y songer, caressé sa faiblesse, et depuis, en y songeant peut-être un peu davantage, j'ai eu souvent l'occasion de toucher cette fine pointe de son cœur. — Il faut savoir que M. Roger est devenu depuis quelques jours, grâce à l'influence affectueuse de M. d'Éblis, notre commensal habituel. La première fois qu'il a consenti, sur les instances du commandant, à occuper sa place à table au milieu de nous, l'étonnement a été grand, et grande la fête, surtout pour sa mère. La pauvre femme rayonnait. Il avait fait couper ses cheveux et pris soin de sa toilette, ordinairement fort négligée. Son beau visage pâle et farouche s'est éclairé et adouci peu à peu dans notre compagnie, quoiqu'il s'assombrisse et se contracte encore terriblement toutes les fois que le moindre incident lui rappelle ses infirmités, — par exemple quand il a besoin d'un secours étranger pour se servir à table, pour s'asseoir, ou pour se lever. C'est dans ces petites circonstances que je trouve moyen de lui témoigner la pitié réelle qu'il m'inspire. Habituellement, après le dîner, il va



s'asseoir quelques instans sur un des bancs du jardin qui sont placés sous les fenêtres du rez-de-chaussée. L'autre soir, Cécile et moi, le voyant mal à l'aise sur ce banc, nous nous fîmes un signe : Cécile courut chercher dans le salon une pile de coussins qu'elle me passait par la fenêtre : M. d'Éblis, à qui je les remettais à mesure, essaya de les disposer de façon à soutenir le bras et la jambe du blessé. Mais il s'y prenait mal ; je le grondai en riant de sa gaucherie ; je dis à M. de Louvercy : — Permettez-moi, monsieur ! — et j'ajustai les coussins avec l'adresse supérieure d'une femme. Comme M. de Louvercy me remerciait avec un peu de gêne, M. d'Éblis lui dit gaiement : — Quelle bonne ambulancière, n'est-ce pas, Roger ?

M. d'Éblis me paraît plus reconnaissant de ces simples attentions que celui qui en est directement l'objet. Il me regarde alors d'un œil profond, pensif, et vraiment, je crois, presque attendri. Du reste les sentimens qu'il peut éprouver pour moi ne se trahissent que par ces légers mouvemens de gratitude, et par l'espèce de plaisir avec lequel il semble rechercher ma présence et mon entretien... — Est-ce assez, mon Dieu ! pour qu'il soit sage d'ouvrir mon cœur ? d'y nourrir cette prédilection qui n'est sans doute encore qu'une rêverie passagère, mais qui demain, si je m'y abandonne, sera peut-être une passion infinie?..

5 juillet.

Ce matin, après une nuit presque sans sommeil, je me suis levée dès l'aube, c'est-à-dire à sept heures, et j'ai résolu de faire une chose extraordinaire. J'ai mis sous mon bras mon divin livre à serrure, j'ai pris mon ombrelle d'une main, de l'autre mon nécessaire en bambou qui contient tout ce qu'il faut pour écrire, et je suis sortie discrètement de la tour du Nord par la porte du sud. En face de cette porte il y a une grande avenue ; dans cette avenue il y a à main gauche une allée tournante ; au bout de cette allée tournante, il y a un bosquet, et dans ce bosquet une statue de Flore, de Cérès ou de Pomone, avec une table rustique et trois chaises. C'est un endroit charmant, surtout par une belle matinée d'été comme celle-ci. Il y règne un demi-jour religieux : les feuillages retombent et s'entre-croisent dans un épais lacis qui laisse à peine voir quelques coins de ciel bleu. Le soleil jette çà et là sur le sable, sur les chaises, sur les épaules de la déesse, quelques bandes lumineuses, quelques rayons qui semblent tamisés par les vitraux peints d'une église. Une vague odeur d'oranger s'évapore, avec la rosée, des grappes blanches des acacias, — et pour tout achever, on entend sortir d'une ravine qu'on ne voit pas le babillage musical du petit ruisseau qui alimente l'étang aux cygnes, et qui passe par là on ne sait comment.

On ne sait pas davantage pourquoi la pensée est venue à M<sup>lle</sup> Charlotte d'Erra de choisir ce lieu délicieux pour y écrire le récit de sa soirée d'hier. Peut-être a-t-elle voulu encadrer richement dans l'or et dans les fleurs un simple épisode de sa vie de jeune fille qui pourrait devenir, — si Dieu le permettait dans sa bonté, — la première page de la vie d'une femme.

Hier après le dîner nous nous étions, suivant notre usage quotidien, répandus dans la cour du château, pour y respirer l'air frais du soir, mêlé aux parfums des roses et des cigares. M. de Louvercy fumait et se prélassait sur son banc favori au milieu des coussins dont nous l'avions comblé. Cécile, toujours agitée comme une étoile, eut tout à coup l'idée malencontreuse de jouer avec la béquille de son cousin. Elle l'examina d'abord timidement; puis elle se familiarisa avec elle, et s'en servit pour faire son apprentissage de chasseresse. Son père lui a envoyé ces jours-ci un petit fusil avec lequel elle se propose de détruire tous les lapins et tous les écureuils du parc. En attendant elle s'exerçait à porter les armes avec cette béquille, à épauler, puis à mettre en joue des lapins imaginaires représentés par MM. Henri et René de Valnesse. Je voyais cependant M. Roger froncer péniblement les sourcils, et le commandant d'Éblis mordre sa moustache; je lançais à Cécile des regards sévères; mais je perdais mes peines. Encouragée par l'admiration expansive de ses deux soupirans, elle aggrava cruellement son étourderie en plaçant la béquille sous son bras, et en essayant de marcher un pied en l'air comme son pauvre cousin mutilé. Elle fit quelques pas dans la cour en cet appareil, avec un grand sérieux, et sans l'ombre de malice, simplement pour voir, disait-elle, si c'était bien incommode. M. Roger affectait de sourire; mais son front était chargé de colère. Je m'en aperçus; j'allais courir à Cécile pour l'avertir; mais M. d'Éblis me prévint. Il alla rapidement jusqu'à elle, et lui dit à demi-voix avec vivacité quelques mots que je n'entendis pas. Mais j'entendis parfaitement Cécile lui répondre: — Toujours des leçons! — Celle-ci est très méritée, je crois, dit M. d'Éblis. — Elle parut comme saisie, et elle hésita un instant entre son diable et son ange; puis elle revint à pas précipités vers la maison, posa doucement la béquille contre le banc, et, détachant du treillage qui entoure la fenêtre une branche de jasmin, se mit en devoir de la passer dans l'habit de M. de Louvercy en lui disant: — Que je vous fleurisse, cousin!

M. Roger lui arracha la fleur des mains, et la jeta sur le sable: — Vous êtes une folle! dit-il. — Il se leva aussitôt, me salua légèrement, et rentra chez lui.

Dès qu'il eut disparu, Cécile joignit les mains et haussa les épaules: — Il y a des momens où je me tuerais! s'écria-t-elle,

— en même temps elle se laissa tomber sur le banc, cacha sa tête dans ses mains et nous entendîmes qu'elle sanglotait. M. d'Éblis échangea avec moi un regard d'intelligence et un sourire; puis se penchant vers Cécile: — Voyons, mademoiselle, — lui dit-il, — c'est excessif, ce désespoir!... Pour si peu de chose... un enfantillage!.. Eh bien, quoi! ajouta-t-il en ramassant la branche de jasmin, — voulez-vous que je la lui porte, moi, votre fleurette? — Tout en pleurant elle fit signe qu'elle le voulait bien; puis elle releva un peu la tête, et souriant à M. d'Éblis à travers ses larmes: — Toujours un père pour moi! dit-elle.

Nous nous éloignâmes alors un peu pour la laisser se remettre.— Tous les hôtes de M<sup>me</sup> de Louvercy se promenaient çà et là par groupes, en causant à demi-voix comme pénétrés par la beauté de la soirée. Elle était tiède et superbe. Une lune éblouissante remplissait la vaste cour de sa limpide clarté; il y avait un glacis d'argent sur l'eau du bassin au milieu duquel les deux grands cygnes dormaient immobiles dans leur blancheur de neige. Tout en échangeant quelques paroles indifférentes, nous allions et venions, M. d'Éblis et moi, entre l'extrémité du bassin et les premiers arbres de l'avenue, dont la nef, au milieu de toute cette lumière, demeurait sombre comme une cathédrale à minuit. Après un silence, je dis à M. d'Éblis: — Une scène si douce et si paisible doit former un singulier contraste avec vos souvenirs de guerre, n'est-ce pas, commandant?

Il s'arrêta: — Est-ce que vous avez le don de seconde vue, mademoiselle?

— J'ai à peine le don de première vue, dis-je en riant; car je suis très myope... Mais pourquoi cette question, monsieur?

— Parce qu'en ce moment même, mes souvenirs me reportaient précisément à une scène de ma vie militaire, à une soirée comme celle-ci, mais moins douce, quoique aussi paisible.

— Puis-je savoir?

Il hésita, soupira, puis s'inclinant légèrement:—Oh! mon Dieu! oui. — J'étais alors sous Metz... Dans la soirée dont je parle, le 27 octobre, j'avais été chargé de porter quelques ordres dont le sens ne me paraissait que trop clair... Je devais en particulier arrêter dans sa marche un de nos régimens, dont j'ai oublié le numéro. Je l'avais rejoint et arrêté en effet... J'allais repartir... J'attendais seulement que mon cheval eût un peu soufflé... Nous nous trouvions alors dans une plaine près d'un village nommé Colombey, je crois; les horribles tempêtes qui marquèrent ces jours sinistres s'étaient apaisées pour quelques heures; une lune tranquille se reflétait dans les flaques d'eau qui couvraient la campagne. L'imagination fait des rapprochemens étranges. Il y a certainement peu de rapport entre



le décoriant qui nous entoure ici et ces marécages désolés; cependant ce clair de lune sur l'eau me les rappelait tout à l'heure,... et ces beaux cygnes qui dorment là me faisaient songer à mes dragons d'escorte, immobiles comme eux dans leurs manteaux blancs... Le régiment, en attendant de nouvelles instructions, gardait ses rangs, l'arme au pied. On avait allumé un grand feu de bivouac, autour duquel quelques officiers s'entretenaient à voix basse d'un air morne... Des bruits de capitulation couraient depuis la veille dans les camps... Le colonel, qui était un homme déjà mûr, à moustaches grisonnantes, allait et venait solitairement à quelque distance, en froissant dans sa main l'ordre que je lui avais apporté. — Tout à coup il s'approcha de moi et me saisit le bras : — Capitaine, me dit-il avec l'accent d'un homme qui va en provoquer mortellement un autre, deux mots, je vous prie !.. — Vous venez du quartier général... vous devez en savoir plus long que moi... C'est la fin, n'est-ce pas ?

— Mon colonel, on le dit, — et je le crois.

— Vous le croyez?.. Comment pouvez-vous croire une chose pareille?

Il lâcha mon bras avec une sorte de violence, fit quelque pas, et, revenant à moi brusquement, il me regarda dans les yeux :

— Prisonniers, alors ?

— Mon colonel, je le crains.

Il y eut encore un silence : il demeura quelque temps devant moi dans une attitude de réflexion profonde, puis relevant la tête, il reprit avec une émotion extraordinaire dans la voix :

— Et les drapeaux ?

— Je ne sais pas, mon colonel.

— Ah ! vous ne savez pas ?

Il me quitta de nouveau, et marcha à l'écart pendant cinq ou six minutes ; s'avançant alors vers le front de ses hommes, il dit d'un ton de commandement : — Le drapeau !

Le sous-officier qui portait le drapeau sortit du rang. — Le colonel saisit la hampe d'une main, et levant l'autre vers le groupe des tambours : — Ouvrez un ban ! — dit-il.

Les tambours battirent.

Le colonel s'était approché du feu, portant haut le drapeau : il posa la hampe sur le sol, promena un regard sur le cercle des officiers, et se découvrit : — ils l'imitèrent tous aussitôt; la troupe attentive gardait un silence de mort. — Il eut alors un moment d'hésitation; je voyais ses lèvres trembler; ses yeux étaient attachés avec une expression d'angoisse sur le glorieux lambeau de soie déchirée, triste image de la patrie. Enfin, il se décida : il fléchit un genou, et coucha lentement l'aigle dans l'ardent foyer. — Une

flamme plus vive jaillit soudain, et éclaira plus nettement les visages pâles des officiers. Quelques-uns pleuraient.

— Fermez le ban ! dit le colonel, — et pour la seconde fois résonna la batterie lugubre des tambours détrem্পés par la pluie.

Il remit son képi, et vint vers moi : — Capitaine, — me dit-il de sa voix la plus dure, — quand vous serez là-bas — ne vous faites aucun scrupule — aucun — de raconter ce que vous avez vu !.. Je vous salue.

— Mon colonel, lui dis-je, voulez-vous me permettre de vous embrasser ?

Il m'attira violemment sur sa poitrine, et me serrant à m'étouffer : — Ah ! mon pauvre enfant ! murmura-t-il, — mon pauvre enfant !

A ce point de son récit, M. d'Éblis se détourna, et j'entendis une sorte de sanglot. Je ne pus m'empêcher de lui tendre ma main. — Il parut étonné ; il la prit et la pressa avec force : — N'est-ce pas, vous comprenez tout ce qu'on souffre dans ces momens-là ?

— Oui. — Et comme je retirais ma main, il la retint doucement. — Si quelque chose au monde, ajouta-t-il, pouvait les faire oublier, ce serait un moment comme celui-ci !

Je ne répondis pas, et il me rendit ma main.

Après quelques pas faits en silence : — Si nous rentrions ? lui dis-je.

— Hélas ! tout ce que vous voudrez !

Et nous rentrâmes.

Rien de plus. — Mais de la part d'un homme si réservé et si loyal, n'est-ce pas beaucoup, — n'est-ce pas tout ? — Ses paroles, quand je me les rappelle, quand je les relis, me semblent presque insignifiantes ; mais le ton qu'il y mettait, cet accent si profond, si tendre, si pénétré, — n'était-ce pas celui d'un cœur qui s'offre, se dévoue et se consacre ? Véritablement je le crois, — et, si j'en juge par moi-même, il suffit d'un instant pareil, d'un seul instant où deux âmes se touchent et se confondent si étroitement, pour qu'elles s'appartiennent l'une à l'autre pour jamais, sur la terre et dans le ciel. — Mon Dieu ! je vous en prie, faites que je ne m'abuse pas !

13 juillet.

Depuis quelques jours, je n'ai pu trouver le courage de reprendre ma plume. Je ne sais ce qui se passe ; je ne sais quel mauvais génie a touché le château de sa baguette, et y a subitement assombri tous les esprits, aigri tous les caractères et transformé tous les cœurs, — hélas ! excepté le mien.

Les premiers symptômes de ce bouleversement se sont manifestés dans la soirée même qui m'avait laissé une impression si heureuse — et, j'en ai peur, si décevante. Quand j'eus rejoint Cécile sous

les fenêtres du salon après m'être séparée de M. d'Éblis, je crus voir qu'elle me boudait, et je lui en demandai la raison. Elle se fit, suivant l'usage, un peu prier pour me la dire, puis, comme j'insistais, elle m'entraîna sous les lilas, et me déclara, sur un ton de sérieux et d'amertume fort extraordinaire dans sa bouche, que j'étais une mauvaise amie, que je négligeais complètement ses intérêts, que je trahissais sa confiance, que je m'amusais elle ne savait à quoi, pendant qu'elle restait en l'air entre ses deux prétendants dans une situation horriblement pénible et même ridicule. — Je courbai la tête sous cet orage, reconnaissant à part moi que j'avais un peu mérité ses reproches, et que depuis quelque temps, je m'étais effectivement plus occupée de mes intérêts que des siens. Je la calmai de mon mieux, en prétextant toujours l'embarras du choix, et en lui promettant d'avoir très prochainement avec elle une conversation décisive où j'essayerais de fixer nos communes irrésolutions.

Il paraît que dans ce même moment une querelle beaucoup plus grave éclatait entre le commandant d'Éblis et M. de Louvercy. A quel propos? Personne n'a pu me le dire. J'ai appris seulement de M<sup>me</sup> de Chagres que M. de Louvercy, qui était d'abord rentré chez lui après sa petite scène avec Cécile, était bientôt revenu dans la cour; qu'il avait accosté M. d'Éblis à l'instant où je le quittais, et qu'il s'était engagé avec lui sous la voûte ténébreuse de l'avenue. Là on les avait entendus parler tous deux avec une extrême animation; M<sup>me</sup> de Chagres m'a dit que la voix de M. de Louvercy surtout témoignait d'une sorte de colère ou de douleur presque folle. On les vit ensuite traverser la cour en silence, M. d'Éblis soutenant M. de Louvercy, qui semblait marcher avec plus de peine encore que de coutume. Peu de minutes après, on venait chercher en toute hâte M<sup>me</sup> de Louvercy, parce que son fils était tombé dans une violente attaque de nerfs. A la suite de cet accident, il a été deux ou trois jours sans reparaitre parmi nous.

M. d'Éblis, de son côté, nous a beaucoup délaissés pendant le même intervalle: il restait enfermé toute la journée avec son ami, ou bien il courait les champs en sa compagnie, et nous ne l'apercevions qu'aux heures des repas. Il était remarquablement triste et silencieux; son attitude à mon égard était embarrassée, son langage d'une froideur toute nouvelle et comme affectée. S'il m'était possible d'imaginer qu'il eût été question de moi dans sa querelle avec M. Roger, et que ce dernier m'eût calomniée auprès de M. d'Éblis, véritablement je le croirais. Mais c'est là évidemment une supposition inadmissible. Quel qu'ait été d'ailleurs le sujet de leur dissentiment, il n'en reste aucune trace entre eux. Leur union amicale paraît même plus étroite que jamais; on la dirait fortifiée



par quelque lien nouveau. Cette nuance est surtout sensible dans la manière d'être de M. Roger, qui apporte dans ses rapports avec M. d'Éblis je ne sais quelle grâce attendrie, comme s'il avait quelque chose à se faire pardonner. Il est clair que les torts sont de son côté. Mais quels torts ?

M<sup>me</sup> de Louvercy le sait apparemment, car elle est plus pensive qu'à l'ordinaire. Par contagion sans doute, ma grand'mère se montre préoccupée, et MM. de Valnesse eux-mêmes, ainsi que leurs sœurs, rêvent dans les coins.

Pour moi, je ne m'appesantirai pas sur ce que j'éprouve. — Je volais dans le ciel parmi les astres ; on m'a subitement coupé les ailes, et je suis tombée lourdement sur la terre. Voilà tout. — Je m'efforce d'oublier cette illusion radieuse d'un instant : — Je ne le puis pas. Je crains de ne le pouvoir jamais.

22 juillet.

Ne me suis-je pas trop hâtée de désespérer ? Il me semble qu'après cette bourrasque mystérieuse tout rentre à peu près dans l'ordre accoutumé. M. d'Éblis avait certainement ressenti quelque contrariété très vive, qui a d'abord dominé chez lui tout autre sentiment et dont il a eu peine à secouer l'obsession. Mais enfin il a chassé peu à peu ce nuage et paraît avoir repris toute sa liberté d'esprit. Il a repris en même temps avec moi ses habitudes de causerie aimable et confiante, bien que je lui trouve toujours, quand il est près de moi, je ne sais quoi de triste et de contraint. — Il a pourtant sous son grave extérieur un grand fonds de gaîté que Cécile a le don d'émuouvoir tout particulièrement. Ce caractère fantasque et charmant, honnête et fou l'intéresse et le divertit ; il blâme et il aime ces caprices, ces espiègleries mêlées de grâces et de burlesque auxquelles elle se complait.

Hier matin, par exemple, elle avait résolu d'essayer son fusil et son adresse dans le bois qui fait suite au parc. Nous l'avions tous accompagnée : M. d'Éblis, en sa qualité de militaire, avait été requis pour présider à cette dangereuse expédition. — Les lapins couraient dans le bois comme des souris dans un grenier. Il est à peine utile de dire que Cécile n'en tua pas un seul, mais qu'elle faillit par compensation estropier MM. de Valnesse, qui s'empressaient de grimper aux arbres dès qu'elle mettait son fusil en joue.

Comme nous revenions gaîment de cette infructueuse campagne en suivant un chemin creux qui longe le bois, Cécile aperçut tout à coup au beau milieu de ce chemin et devant la barrière d'un herbager une de ces cruches de grès brun dans lesquelles on trait les vaches. — Tiens ! dit-elle, — une cruche qui se promène toute seule là-bas ! — Dépitée de son insuccès sur les lapins, elle eut aussitôt

la triomphante idée de prendre sa revanche sur cette malheureuse cruche : elle épaula vivement son petit fusil, et tira : — Touché ! s'écria-t-elle. — Et la cruche en effet s'éparpillait en éclats pendant qu'un ruisseau de lait se répandait sur le sol. Au même instant la laitière, que nous n'avions pas vue d'abord parce qu'elle était occupée de refermer la barrière, apparut brusquement dans le chemin. C'était une petite paysanne d'une dizaine d'années dont les cheveux d'un blond pâle étaient couverts d'une espèce de béguin : — En apercevant le désastre de sa cruche, la pauvre fillette leva et baissa les bras par un mouvement de profonde consternation ; puis après une pause de stupeur muette, elle fondit en larmes, en murmurant que sa mère allait la battre.

— Non ! non ! sois donc tranquille ! lui cria Cécile, — je vais te le payer, ton lait ! — Tout en parlant, elle s'était avancée d'un pas rapide, et, remarquant alors que le fond de la cruche brisée renfermait encore une assez grande quantité de lait : — Comme cela se trouve ! dit-elle. J'ai une soif de loup ! — Elle se pencha, enleva avec précaution ce fond de cruche, l'approcha de ses lèvres, et but le lait avidement ; — puis elle s'arrêta un peu pour reprendre haleine, et voyant l'air d'admiration avec lequel nous la regardions tous, — car elle était tout à fait charmante avec son fragment de cruche à la main, — elle sourit de toutes ses fossettes :

— Un Greuze ! — dit-elle.

Après quoi elle se remit à boire. — Quand sa soif fut apaisée, il restait encore du lait dans le tesson. — Qui est-ce qui en veut ? — demanda-t-elle. — M. de Valnesse le brun saisit le tesson avec enthousiasme et y mouilla ses lèvres.

— C'est vingt francs ! — dit Cécile.

Le jeune homme tira sa bourse en riant, et lui donna un louis. M. de Valnesse le blond but à son tour.

— Vingt francs ! — répéta Cécile. — A vous, commandant ! dit-elle ensuite à M. d'Éblis, qui n'en revenait pas.

— Moi, mademoiselle, dit-il, je n'aime pas le lait... mais voici mes vingt francs.

Cécile mit alors les trois louis dans la main de la petite laitière blonde : — Tiens ! lui dit-elle, ne pleure plus, mon amour ! — et elle l'embrassa avec bruit sur les deux joues.

Nous continuâmes notre marche. Cécile était un peu soucieuse ; au bout de quelques pas : — Monsieur, dit-elle au commandant d'Éblis, pourquoi n'avez-vous pas voulu boire après moi ?

— Mais, mademoiselle, j'ai eu l'honneur de vous le dire : — parce que je n'aime pas le lait.

— Ne mentez pas... c'était encore une leçon ! quand nous serons à dix, nous ferons une croix, n'est-ce pas ? — Au surplus, je ne

vous en veux pas ! non, sérieusement, je sens que je gagne beaucoup en votre compagnie, commandant... encore quelque temps de ce régime disciplinaire, — et je serai une petite perfection !

Il y avait dans cette plaisanterie plus de vérité qu'elle ne le pense sans doute. Elle a un respect particulier pour M. d'Éblis, et elle s'observe beaucoup devant lui. Elle le consulte de l'œil, comme malgré elle, sur ses faits et gestes, et s'arrête souvent en pleine étourderie quand elle découvre sur son visage le plus léger signe de désapprobation ; tout en rongéant un peu le frein, elle reconnaît son maître et lui obéit. Bref, elle subit, à un assez haut degré, comme tout le monde du reste, l'autorité de ce caractère ferme et doux, de cet esprit élevé et un peu dédaigneux. La société de M. d'Éblis, si elle pouvait en profiter avec suite, lui serait certainement très salutaire. Je ne connais que lui et moi en ce monde qui ayons cet empire sur elle. Ah ! si jamais, — si jamais le rêve dont je me suis bercée venait à se réaliser, — la chère créature, entourée sans cesse de nos deux amitiés, de nos deux influences, deviendrait véritablement, comme elle le dit, une perfection, — et la plus aimable des perfections !

26 juillet.

Je suis encore toute émue, toute bouleversée d'une conversation que je viens d'avoir avec Cécile. — Sensible aux reproches qu'elle m'avait adressés l'autre jour, j'avais repris de tout cœur le cours de mes observations et de mes études sur les mérites relatifs de MM. de Valnesse. Toutes réflexions faites, ma préférence s'était arrêtée sur M. René, qui me paraît décidément d'un naturel moins léger et d'une intelligence plus cultivée que son cousin Henri. Tout à l'heure, — après le déjeuner, — j'ai dit mystérieusement à Cécile que j'avais à lui parler. — Ah ! très bien ! m'a-t-elle répondu assez sèchement. Et de quoi ? — Mais... de ce qui t'intéresse si fort. — Rien ne m'intéresse si fort !.. enfin voyons !

Un peu surprise de ce début, je l'ai emmenée sous les sapins du parc : — Eh bien ! ma chérie, lui ai-je dit, mon choix est fait !

— Ah ! Tu y as mis le temps !

— Le choix en sera meilleur, ai-je repris en riant. — Je lui ai conté alors mes longues hésitations ; puis je lui ai énuméré toutes les raisons qui me semblaient faire pencher la balance en faveur de M. René.

Elle m'avait écoutée d'un air singulier, les lèvres serrées, les yeux distraits, frappant çà et là les troncs d'arbres du bout de son ombrelle. Quand j'ai eu fini :

— Il y a un malheur, a-t-elle dit, c'est que moi je préfère l'autre.

— Quel autre ?

— Mais, M. Henri, naturellement.



— Le malheur n'est pas grand, ma mignonne... car, ainsi que je te l'ai dit, je ne vois entre ces deux messieurs que des différences à peine saisissables, des nuances, — et dans cette égalité de convenances, de qualités et de mérites, il est bien clair que c'est ton goût personnel qui doit prononcer et l'emporter.

— Ainsi, toi, a repris Cécile, tu épouserais M. René?

— Il ne s'agit pas de moi.

— Mais enfin l'épouserais-tu, si tu étais libre de le faire ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne l'aime pas.

— C'est-à-dire qu'il ne serait pas digne de toi,... mais qu'il est assez bon pour moi !

— Ma chérie, ai-je répliqué tranquillement, si tu le veux bien, nous remettrons cet entretien à un moment où tu seras de meilleure humeur.

— Non ! c'est que vraiment, s'est-elle écriée en agitant son ombrelle, c'est une chose incroyable... blessante... que cette fureur que vous avez tous de vous débarrasser de moi, — mon père, ma tante... et toi enfin !.. Au reste, je ne suis pas votre esclave... on ne marie pas les filles de force... et je te le dis nettement, ma chère... comme je le dirai à mon père et à ma tante : — Je ne veux pas me marier !

— Quant à cela, ai-je dit, rien n'est plus facile, ma chère enfant.

— J'aime mieux cent fois rentrer au couvent !

— Pardon, ma chérie, ce n'est pas dans un couvent que tu devrais entrer, c'est dans une maison de santé... En attendant, je rentre, moi, dans ma chambre.

Je m'éloignais, — car ma patience, qui est grande pourtant, était à bout. — Elle m'a retenue par le bras : — Charlotte !.. ne m'abandonne pas... je suis malheureuse ! — et, suivant sa tendre manière, elle s'est jetée à mon cou en pleurant.

J'étais profondément troublée, car ce mot : — je suis malheureuse ! — avait fait jaillir dans mon esprit une lueur effrayante. — Mais enfin, ai-je murmuré à travers les caresses que je lui prodiguais, qu'est-ce qui se passe ?.. qu'as-tu ?

Elle me répondait en secouant la tête, et en balbutiant des paroles entrecoupées : — Rien... rien... je ne sais pas... je ne sais vraiment pas !..

Quand je l'ai vue un peu remise, je l'ai de nouveau pressée de questions ; elle me regardait par instans fixement, comme si elle eût été sur le point de me confier quelque secret ; puis elle soupirait et se taisait.

Enfin elle a pu me donner une explication telle quelle de son

émotion et de son désordre : — Tant qu'elle apercevait le mariage, m'a-t-elle dit, dans un horizon lointain, elle l'envisageait avec l'insouciance d'un enfant; mais à mesure qu'il lui apparaissait dans une perspective plus proche et plus réelle, elle en comprenait mieux le sérieux caractère, et elle reculait devant une détermination qui devait entraîner le bonheur ou le malheur de toute sa vie. Elle a conclu en me suppliant de la laisser encore réfléchir pendant quelques jours.

Je lui ai fait simplement observer qu'elle soumettait ces messieurs à un noviciat un peu long, et que, si elle restait encore quelque temps sans manifester une préférence pour l'un ou pour l'autre, on pouvait craindre de les voir partir tous deux un beau matin découragés.

— Eh bien, bon voyage! a dit Cécile.

Nous sommes rentrées, et je suis aussitôt montée chez moi; j'avais hâte de me trouver seule, pour essayer de remettre un peu d'ordre et de calme dans mes idées. — Je n'y parviens pas; ma tête et mon cœur sont affolés... Il ne m'est pas possible de me méprendre sur les sentimens de Cécile; il n'y a pas deux façons d'interpréter son indifférence toute nouvelle à l'égard de MM. de Valnesse, ses paroles, ses silences, ses pleurs... Elle aime — ou elle croit aimer M. d'Éblis. — Voilà son secret!.. Grand Dieu! est-ce possible?.. De toutes les douleurs qui peuvent m'être infligées, de toutes les afflictions que mon imagination peut concevoir, celle-ci serait assurément une des plus amères. — Une rivalité de cœur, une lutte de jalousie entre Cécile et moi!.. un combat où je devrais sacrifier ou la plus chère amitié — ou le plus cher amour! Quelle épreuve!.. et je n'ai même pas à prier le bon Dieu de me l'épargner... elle est venue... elle existe.

J'ai beau faire, j'ai beau élever ma pensée de toutes mes forces, je ne puis désirer que son amour soit partagé... je ne le puis! — Tout ce que je puis faire, — et je le ferai, — c'est d'apporter dans cette triste lutte une droiture, une loyauté irréprochable, — de ne pas dire un mot qui puisse desservir Cécile, pas un mot non plus qui puisse trop me servir moi-même, — d'attendre enfin, le cœur déchiré, mais la conscience en paix, qu'il choisisse entre nous deux... S'il me choisissait enfin, Cécile souffrirait sans doute cruellement, pauvre fille! — pourtant je le crois, — telle que je la connais, — si vive, si tendre, mais si légère, elle se consolerait... Moi, jamais!

Dès le principe, son inclination le portait plutôt vers moi que vers elle. Une femme ne se trompe pas à ces choses-là. — Ma grand-mère d'ailleurs l'a remarqué, — et puis enfin, quoique je sois bien loin de le valoir, il y a, il me semble, entre nos deux personnes,

nos deux caractères plus de rapport et d'harmonie. Depuis cette douce soirée où nous nous entendîmes si bien, je l'ai trouvé, il est vrai, plus froid, plus réservé avec moi; mais il avait quelque chose sur l'esprit. Il s'est montré aussi un peu plus occupé, ou pour mieux dire plus curieux de Cécile; mais elle l'amuse, je crois, plus qu'elle ne lui plaît... Qui sait cependant?.. Ah! ma pauvre chérie! quel mal tu me fais!

... On m'appelle pour la promenade de l'après-midi. M. d'Éblis nous accompagne. Maintenant que mes yeux sont ouverts, la moindre circonstance, le moindre détail, peuvent être une révélation décisive...

Le soir du même jour.

Il est arrivé, dans le cours de cette promenade, une aventure singulière à Cécile.

Nous sommes montés en voiture vers deux heures pour aller faire une visite au curé de Louvercy, qui nous avait préparé une partie de pêche. Son presbytère, qui touche à l'église, est situé à quelques kilomètres du château, sur le bord d'une petite rivière qui est, je pense, un affluent de l'Eure. La moitié de la bande s'est installée dans le jardin du presbytère, qui s'avance en presque île dans la rivière, et s'est mise en devoir de pêcher. M. d'Éblis, M<sup>me</sup> de Chagres, son mari et moi nous sommes restés dans le cimetière, qui est un des plus jolis cimetières de village qu'on puisse voir. L'église elle-même, perdue dans les arbres, est un gracieux monument du xv<sup>e</sup> siècle, dont le porche et les fenêtres ogivales sont des bijoux de ciselure. M. d'Éblis s'était proposé de la dessiner. On nous avait apporté des chaises, et nous formions un groupe autour de lui en surveillant son travail, et en admirant aussi les jeux de la lumière sur l'eau et dans le feuillage; car la journée était magnifique. Il y a au bout du chemin qui longe le cimetière un vieux pont en bois jeté sur la rivière, et en face, de l'autre côté de l'eau, une colline rocheuse couronnée d'un panache de verdure. Nous regardions tout cela, assis sous l'ombre d'un vieil if qui dégageait, sous les feux du jour, une odeur de résine.

Nous avons bientôt vu apparaître Cécile, qui s'était vite ennuyée de la pêche, — et peut-être aussi de l'absence de M. d'Éblis. — Elle est venue rôder et voltiger comme un papillon autour de lui; puis elle s'est mise à parcourir le petit cimetière en lisant les épitaphes à demi-voix. Mais il y avait une chose qui attirait surtout son attention, et qui n'a pas tardé à l'absorber tout entière; quelqu'un était mort dans le village, et on avait creusé au milieu du cimetière une fosse qui devait être sans doute remplie le lendemain matin. Cette fosse ouverte éveillait à un degré extraordinaire l'in-



térêt de Cécile ; après s'en être approchée plusieurs fois avec un mélange de curiosité et d'inquiétude, elle s'enhardit peu à peu, et voulut en voir le fond. Mais cela était difficile parce que de tous les côtés la tombe était entourée de l'amas de terre et de cailloux qu'on en avait retirés, et qui s'écroutaient sous le pied. — Cependant elle tenait à son idée ; pour pouvoir se pencher sur la fosse sans danger, elle saisit fortement d'une main la cime d'un petit cyprès qui croissait sur un tertre voisin, et s'appuyant de l'autre sur son ombrelle, nous la vîmes ployer son buste frêle, et plonger dans la fosse un regard avide. — M. d'Éblis avait dressé la tête ; il saisit d'un coup d'œil cette scène étrange, éclairée par le plein soleil de l'été, ce corps charmant courbé sur ce trou sinistre, ce jeune et frais visage à demi souriant, à demi terrifié : — il tourna à la hâte la feuille de son album, comme pour fixer rapidement ce souvenir sur l'autre page. — Puis se levant tout à coup : — Prenez garde, mademoiselle ! — cria-t-il. — Mon Dieu ! prenez garde !

Nous nous étions tous levés du même mouvement : — Le cyprès auquel Cécile se retenait d'une main avait été à moitié déraciné le matin par le travail du fossoyeur ; il céda et venait à elle ; en même temps les décombres s'éboulaient sous ses pieds... Elle perdit l'équilibre, jeta ses bras en avant, poussa un cri, et disparut dans la fosse béante.

Nous courûmes pénétrés d'une impression qu'il m'est difficile de rendre. Je m'étais sentie, pour moi, comme traversée de la tête aux pieds par un éclair glacé. — Nous fûmes bientôt arrivés. — La pauvre fille s'était relevée ; elle était debout au fond de cette fosse, les cheveux dénoués, immobile, tout éperdue, nous regardant avec un sourire de folle.

MM. de Valnesse étaient accourus comme nous au cri qu'elle avait poussé. Chacun émettait en désordre son avis pour la tirer de cette horrible tombe. On lui tendait les mains, mais vainement. — On sait combien ces fosses mortuaires sont profondes. — Quelques-uns de ces messieurs disaient qu'il fallait aller chercher des cordes, les autres des chaises, une échelle : Cécile cependant paraissait être dans un état d'exaltation nerveuse qui pouvait devenir dangereux en se prolongeant.

La voix calme et impérative de M. d'Éblis fit taire tout le monde ; il nous écarta du geste : — Allons, mademoiselle, dit-il en riant, ne perdons pas la tête... C'est une niaiserie, cet accident... un peu de sang-froid et dans une minute vous serez sortie de là... je suis très fort en gymnastique... vous allez voir ça ! Attention ! laissez-moi passer les mains sous vos deux bras !.. — Il s'était agenouillé à demi sur les débris : il souleva Cécile par les épaules en lui souriant, et en l'encourageant du regard ; et se redressant

lui-même peu à peu, il lui fit prendre pied sur le sol. Mais en ce moment elle défaillit, ses yeux se fermèrent, et elle demeura sans mouvement dans ses bras, pâle comme une morte, les lèvres entr'ouvertes.

— Il ne faut pas, nous dit M. d'Éblis, qu'elle se retrouve ici quand elle va revenir à elle... Je vais la porter dans ce champ de pommiers, là-bas... c'est plus gai.

Il sortit alors du cimetière, tenant toujours sur sa poitrine Cécile évanouie ; nous ouvrîmes devant lui, de l'autre côté du chemin, la barrière du champ de pommiers : à l'instant où il se baissait pour la déposer doucement sur l'herbe, elle ouvrit les yeux, le regarda deux secondes sans se rendre compte, puis se rappelant et lui souriant : ... Un père pour moi ! — murmura-t-elle. Elle referma aussitôt les yeux, et s'évanouit de nouveau.

On avait apporté de l'eau : je lui baignai les tempes ; je défit un peu son corsage, et elle ne tarda pas à reprendre sa connaissance. — Un quart d'heure après, nous repartions pour le château. Pendant la route, nous affectons tous de tourner l'aventure en plaisanterie, et d'en rire très haut, sans réussir tout à fait à dissiper l'impression superstitieuse qu'elle avait laissée dans l'esprit de Cécile, car, tout en essayant de rire avec nous, elle est restée très pâle et très pensive.

Peut-être cependant devra-t-elle son bonheur à ce lugubre incident. Je marchais à côté de M. d'Éblis tandis qu'il la portait dans ses bras, et j'ai pu observer l'expression de son visage penché sur cette jolie tête endormie : ce n'était pas seulement de la sympathie et de la pitié, c'était la plus tendre admiration... — Il y a sans doute dans la faiblesse même de cet être délicat qui a toujours besoin d'être protégé un attrait puissant pour une âme forte.

— Ah ! ma Cécile, — la Providence est pour toi !

30 juillet.

— Rien de bien nouveau. Cécile est de plus en plus domptée sous le joug et sous le charme de M. d'Éblis : cela est évident, et tout le monde commence à s'en apercevoir. Quant à lui, je ne sais qu'en penser. C'est une énigme. Il y a certainement dans sa manière d'être avec Cécile de la curiosité éveillée et amusée, du goût, de l'intérêt vif, de l'affection même, — mais rien, il me semble, de passionné, rien qui vaille, — si j'ose le dire, — un de ces regards que je trouvais si souvent attachés sur moi autrefois, et que maintenant encore je crois surprendre par instans. Sa voix même, en me parlant, a des troubles singuliers qu'elle n'a pas avec Cécile... — Qu'est-ce qui se passe dans ce cœur-là ?

Je me promenais ce matin dans le parc en me le demandant, et

en me le demandant, j'avoue que je pleurais un peu. Je n'ai pourtant pas les larmes très faciles. Mais cette agitation continuelle et contenue à laquelle je suis en proie, cette rivalité sourde avec ma meilleure amie, ces combats intérieurs entre ma conscience et mon devoir, entre ma malheureuse passion et mon amitié désolée, tout ce martyr, — car, c'en est un, — m'a ébranlé affreusement les nerfs. — Au détour de l'allée solitaire où je me promenais, j'ai vu subitement apparaître M<sup>me</sup> de Louvercy; comme j'essayais mes larmes à la hâte, M<sup>me</sup> de Louvercy, qui avait son mouchoir à la main, m'a paru faire le même mouvement que moi. Elle aussi venait de pleurer. Elle n'a pu se remettre aussi vite que moi : — Vous me surprenez, m'a-t-elle dit, dans un de mes momens de grand découragement.

— Est-ce que M. Roger est plus souffrant, madame? ai-je demandé.

— Physiquement, non... mais son état moral me désespère... J'avais cru pendant quelques jours, depuis qu'il a consenti à prendre un peu de distraction au milieu de nous, j'avais cru à un peu d'amélioration de ce côté; mais c'était une illusion.. Je me figure même que cette rentrée dans le monde lui a fait sentir plus vivement la rigueur de ses disgrâces, qu'elle a exaspéré ses regrets, ses humiliations... vous ne pouvez le savoir, vous... mais moi j'en suis chaque jour témoin, — il a des exaltations révoltées, des fureurs d'ange déchu qui m'épouvantent comme mère, hélas! et comme chrétienne... Ah! ma chère enfant, a-t-elle ajouté en me prenant les mains, contre de telles infortunes, il n'y a que Dieu! — Et il n'y croit pas, — ou bien, ce qui est pire peut-être, il lui en veut! — Il fuit l'église comme un lépreux... Si une seule fois il priait, je sens qu'il serait apaisé, sinon consolé... Mais il ne veut pas... il m'aime bien pourtant... et jamais depuis son malheur je n'ai pu obtenir de lui qu'il priât... je me suis mise à ses genoux... il ne veut pas!..

Et la pauvre femme a laissé un libre cours à ses pleurs. Nous étions là toutes les deux à nous regarder douloureusement, trouvant je ne sais quelle consolation à rapprocher nos deux tristes cœurs.

1<sup>er</sup> août.

Cette journée comptera dans ma vie.

Comme il y a moins d'entrain au château depuis quelque temps, on n'avait arrangé aucune promenade pour aujourd'hui, chacun est resté chez soi ou dans le salon. Après avoir griffonné les lignes qui précèdent, j'ai eu l'idée de retourner dans cette allée mélancolique où j'avais rencontré M<sup>me</sup> de Louvercy, et d'y reprendre la rêverie qu'elle avait interrompue. J'allais y entrer, quand j'ai entendu derrière moi un bruit de pas rapides; je me suis retournée, et j'ai reconnu M. d'Éblis. — Pardon, mademoiselle, m'a-t-il dit avec son



plus grand air de gravité : voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder quelques minutes d'entretien.

Sur ces paroles, mon cœur s'est arrêté net, et quand il a recommencé à battre, la secousse a été si violente que j'ai cru sentir mon être se dissoudre... J'avais compris que le moment était venu, et que le mot de ma destinée allait être prononcé.

— Monsieur, ai-je répondu en dissimulant de mon mieux, mais fort mal, je le crains, mon émotion, — je vous écoute.

Il était très ému lui-même ; il a marché d'abord en silence à mes côtés : puis il a repris : — Mademoiselle, mon indiscretion va vous sembler grande... elle vous prouvera du moins la profonde et respectueuse confiance que vous m'inspirez, puisque je veux faire dépendre de vous le bonheur ou le malheur de mon existence... Mieux que personne au monde, mademoiselle, vous êtes en situation de bien connaître M<sup>lle</sup> Cécile de Stèle... vous êtes amies d'enfance... vous avez été compagnes au couvent, n'est-il pas vrai ?

— Oui, monsieur.

— Vous avez pu étudier et juger à fond son caractère, son esprit... Avant de lui offrir ma main, de lui consacrer ma vie, puis-je vous demander ce que vous pensez d'elle ?

— Tout le bien possible.

— Vous sentez, n'est-ce pas, mademoiselle, qu'il n'y a rien de banal dans mes questions... je vous en conjure, qu'il n'y ait rien de banal dans vos réponses... M<sup>lle</sup> de Stèle est une jeune fille fort attrayante, cela se voit assez... pleine de grâce et de distinction... brillante et spirituelle, je sais tout cela... Mais son caractère est un peu bizarre : il m'étonne... il m'effraie même un peu, je vous l'avoue... eh bien, je vous le demande, à vous qui avez dû en pénétrer tous les mystères, que peut-on en espérer ou en redouter ?

— Cécile, monsieur, n'a jamais connu sa mère... elle a été élevée par son père, dont elle est l'enfant unique et qui l'a un peu et même beaucoup gâtée... Voilà l'explication des inégalités d'humeur, des bizarreries, des caprices qui ont pu vous frapper. Mais son naturel est excellent : elle est la plus tendre, la plus sûre et la plus dévouée des amies ; elle sera la plus tendre, la plus sûre et la plus dévouée des femmes, — à une condition pourtant, — c'est qu'elle sera bien guidée et qu'elle aimera son guide.

— Je vous demande pardon mille fois, a-t-il repris, mais croyez-vous qu'elle puisse aimer un homme d'un caractère aussi différent du sien que je puis l'être par exemple, un homme dont le sérieux presque sévère forme un si fort contraste avec sa légèreté, — au moins apparente... Vous ne répondez pas ?

— C'est que je cherche mes mots... mais non ma pensée ; car ma pensée n'hésite pas... Je crois donc, monsieur, que, s'il y a un

homme précisément qui puisse attacher Cécile, la réformer dans ses petits défauts, développer encore ses grandes qualités, en faire enfin une femme honnête, fidèle et heureuse, c'est vous.

Il s'est incliné profondément, — puis après une pause : — Enfin... vous l'aimez beaucoup, n'est-ce pas ?

— Beaucoup.

— C'est un grand éloge... Je vous remercie, mademoiselle... je la reçois avec une absolue confiance de votre main.

Nous nous étions rapprochés du château : il en a repris le chemin après m'avoir encore remerciée et saluée du geste et du regard ; pour moi, dès qu'il a été loin de ma vue, je me suis assise sur un des bancs de l'allée, car, après m'être soutenue pendant cet entretien par un effort de courage et de fierté, je sentais la terre se dérober sous moi.

Tout était dit : dès cet instant, ma pauvre vie était manquée ; mon cœur de vingt ans portait une blessure qui ne se fermera pas.

Mais comment comprendre de la part d'un homme d'honneur, d'un homme de goût, une démarche semblable ? par quelle inspiration secrète, par quel raffinement barbare a-t-elle pu lui être dictée ? Il m'est impossible de le concevoir.

— A-t-il eu quelque conscience du supplice horrible qu'il m'infligeait ? Je ne sais, cela s'est passé ainsi, voilà tout.

Dès ses premières paroles, dès le premier coup reçu, je n'ai plus eu qu'une seule préoccupation, c'était de sauver à ses yeux ma dignité de femme et aussi de dominer le mouvement de basse jalousie qui eût pu me pousser à calomnier Cécile. Peut-être cette préoccupation a-t-elle été excessive, et m'a-t-elle entraînée dans l'éloge au-delà même de ma pensée et de la vérité. Mais l'excès dans ce sens valait mieux que dans l'autre.

Cependant je n'étais pas au bout de mes épreuves de la journée. — Dès que j'ai pu me tenir sur mes pieds, je me suis remise en marche pour essayer de calmer mon agitation. J'allais devant moi sans savoir où... Je traversais une des principales avenues du parc quand un bruit de roues m'a fait retourner. C'était M. Roger de Louvercy dans son panier. Il était seul, car, malgré les supplications de sa mère, il refuse le plus souvent d'emmener son domestique, suivant sa manie de repousser tout secours étranger à moins de nécessité absolue.

Il allait grand train, à sa mode ordinaire : en m'apercevant, il a ralenti avec difficulté le pas de son cheval, qui est fort vif, puis, l'arrêtant tout en l'air à deux pas de moi : — Vous ne voulez pas vous promener, mademoiselle ? m'a-t-il dit avec son sourire toujours un peu amer et ironique.

— Non... je vous remercie bien.

— Est-ce mon cheval qui vous fait peur, ou moi ?

— Ni l'un ni l'autre.

— Eh bien, en ce cas, accordez-moi le plaisir de votre compagnie.

— Il me semble, ai-je dit, que cela ne serait pas très convenable.

— Oh ! convenable !.. a-t-il répondu en secouant la tête : — Hélas ! avec moi tout est convenable !... D'ailleurs nous ne sortirons pas de nos bois... Allons ! vous ne voulez pas... Je vous fais horreur décidément !

J'ai vu redoubler la pâleur et la tristesse habituelles de son visage : j'ai été prise d'un sentiment de pitié, et puis en ce moment toute espèce de diversion était la bienvenue, enfin j'avais la tête à demi égarée, et tout m'était égal.

— S'il ne s'agit, ai-je dit, que d'une promenade dans le parc, je veux bien.

Je suis alors montée dans le panier, non sans m'y reprendre à deux fois, car le cheval, un pur sang d'un noir de jais, s'agitait beaucoup, et M. de Louvercy avait grand'peine à le maintenir de sa main unique. Nous sommes aussitôt partis d'une allure très rapide. — Au bout de quelques pas : — Vous avez manqué votre vocation, mademoiselle ! m'a dit en riant M. de Louvercy.

— Comment cela ?

— Vous étiez née pour être sœur de charité... Il y en avait une dans l'hôpital d'Orléans, pendant que j'y étais, qui vous ressemblait un peu... Cela m'a saisi la première fois que je vous ai vue... Moins belle pourtant... est-ce que vous êtes d'origine créole ?

— Non ; je suis Parisienne... Et elle vous a bien soigné, cette sœur ?

— Trop bien ! m'a-t-il répondu avec un soupir.

— Pourquoi trop bien ?

— A quoi bon me conserver une vie qui ne pouvait plus être qu'un fardeau pour moi-même et pour les autres ?

— Voulez-vous me permettre de vous dire, monsieur, que vous me semblez un peu injuste envers la Providence ? Elle vous a cruellement frappé sans doute, mais n'êtes-vous pas trop insensible aux consolations qu'elle vous a laissées et qui font défaut à tant d'autres malheureux ?

— Quelles consolations, mademoiselle, je vous prie ?

— Mais, votre mère d'abord, son incomparable tendresse, — puis aussi les soins d'une amitié si dévouée et si rare... enfin l'étude, le loisir de vous y livrer, les joies qu'elle donne, la considération qu'elle promet...

— Oui, a-t-il répliqué amèrement, tout cela peut empêcher qu'on ne devienne fou... mais c'est tout ! et encore il y a des momens où je crois l'être... où je le suis !



Il a gardé le silence pendant quelques secondes, secouant les guides comme par distraction et tourmentant la bouche de son cheval qui n'avait pas besoin d'être excité. Il n'a pas paru s'apercevoir d'abord que la bête s'impatientait et gagnait à la main, — et il a repris : — Vous avez vu d'Éblis ce matin ?

— Oui. Il me quittait quand vous m'avez rencontrée.

— Ah !... — quel brave homme, n'est-ce pas ?

Je répondais : Oui — d'un simple signe de tête ; il m'a regardée : — Vous êtes bien pâle, mademoiselle... je l'avais déjà remarqué... est-ce que vous êtes souffrante ?

— Non.

Il a eu sur les lèvres un méchant sourire, et, comme s'il l'eût fait exprès, il a de nouveau secoué les guides sur les reins du cheval, qui s'est décidément affolé... Nous étions emportés. Le cheval, dans sa course furieuse et désordonnée, a failli nous briser contre les barres de l'avenue, a tourné violemment sur sa droite, et s'est lancé à toute vitesse sur un chemin public qui aboutit, je ne l'ignorais pas, à un lavoir ménagé sur le bord de la rivière, très escarpée en cet endroit.

M. de Louvercy essayait de calmer son cheval de la main et de la voix ; mais il n'y réussissait pas : nous courions toujours comme le vent ; les arbres défilaient comme des visions ; j'éprouvais une sorte de vertige. — Nous touchions à l'extrémité du chemin, et nous apercevions déjà les miroitemens du soleil dans l'eau.

M. de Louvercy s'est tourné vers moi : — Mademoiselle Charlotte, m'a-t-il dit froidement, avec ce regard farouche qu'il a dans ses mauvaises heures, — tenez-vous beaucoup à la vie ?

En vérité non, je n'y tenais pas beaucoup. Un simple mouvement de mes sourcils le lui a dit.

— C'est égal, a-t-il repris, ce serait dommage !

Je ne sais s'il a pour dompter son cheval un secret qu'il n'avait pas voulu employer jusque-là : mais presque aussitôt, sur quelques paroles accompagnées de légers mouvemens de main, cette bête s'est apaisée ; elle s'est mise à une allure raisonnable, et nous avons pu, avant d'avoir atteint la rivière, nous engager dans l'embranchement d'un autre chemin.

M. de Louvercy, dont j'avais, malgré tout, admiré le sang-froid, — car nous avions certainement couru danger de mort, — m'a dit alors tranquillement : — Que je ne tienne pas à la vie, moi, cela se comprend trop... mais vous ! C'est un mystère !

— C'est un mystère, ai-je répété en souriant.

— Chagrins d'amour ? a-t-il repris d'un ton d'ironie sombre, — et après une pause : — si belle... et dédaignée, — ce serait étrange !

— Monsieur, lui ai-je dit très vivement, votre malheur vous

donne de grands privilèges : il ne vous donne pourtant pas, je suppose, celui d'offenser une femme.

— Ne vous ai-je pas dit que j'étais fou ?

— Je le vois, monsieur ; mais il fallait me prévenir.

Il s'est tu longtemps. Il mordait ses lèvres avec tant de force que j'en ai vu jaillir une goutte de sang. — Enfin il a repris d'une voix très émue : — Mademoiselle, je suis indigne de l'honneur que vous m'avez fait... je le reconnais, et je vous prie humblement de me pardonner.

— C'est bien, monsieur... Si nous retournions ?

Nous étions alors assez loin dans la campagne ; car j'apercevais à travers les arbres la petite église de Louvercy.

— Retournons ! a-t-il dit tristement. Mais, mon Dieu, rentrerons-nous fâchés, ennemis ?.. Voyons, mademoiselle... y a-t-il quelque chose au monde qu'un pauvre misérable comme moi puisse faire pour vous prouver son profond respect, et pour effacer le souvenir d'une parole odieuse ?

Une idée soudaine m'est venue : je me suis rappelé ce que M<sup>me</sup> de Louvercy m'avait dit le matin de la douleur que lui causait l'espèce d'impiété révoltée de son fils... Je voyais la petite église tout près de nous...

— Oui, lui ai-je dit tout à coup, vous pouvez faire une chose qui vous rendra mon estime et qui vous vaudra même mon amitié... voilà l'église là-bas... — venez-y prier avec moi.

Ses sourcils se sont subitement contractés, et d'une voix assez douce pourtant :

— Ma mère vous a parlé ?

— Oui.

— Vous le voulez ?

— Oui.

— Allons !

Peu de minutes après, nous arrivions sous le jardin du presbytère qui est contigu à l'église. Le domestique du curé, qui travaillait dans le jardin, a levé la tête au bruit ; M. de Louvercy l'a appelé et l'a prié de tenir son cheval. Je suis descendue et je l'ai aidé lui-même à descendre. Puis nous sommes entrés dans le cimetière, et nous avons franchi le porche ogival, à la vive surprise du domestique, qui n'a pas coutume de voir M. Roger dans ces parages.

L'intérieur de l'église est fort simple ; une petite nef blanche et nue. — Je précédais M. de Louvercy, dont la béquille résonnait sur les dalles et sous la voûte. Nous avons gagné entre deux rangs de chaises la place réservée à M<sup>me</sup> de Louvercy. Je lui ai indiqué une chaise basse couverte d'un coussin, et je lui ai dit à demi-

voix : — Le prie-Dieu de votre mère. — Puis je l'ai soutenu par le bras pendant qu'il s'y agenouillait; il se laissait faire comme un enfant. Il s'est accoudé la tête dans sa main, et je me suis agenouillée à côté de lui. — Pendant que je priais pour nous deux de toute mon âme, son cœur a éclaté, et je l'ai entendu pleurer à sanglots.

Quand nous nous sommes relevés, me montrant son visage inondé de larmes :

— Voyez, m'a-t-il dit, ce que vous faites faire à un soldat !

— Aussi vous êtes pardonné ! lui ai-je répondu en lui tendant la main.

Nous sommes repartis aussitôt, toujours d'un grand train, mais sans folie. Son émotion calmée, il est devenu presque gai, et s'est mis à interpellier les paysans que nous rencontrions çà et là sur la route, s'informant de leurs affaires, et me contant leur histoire avec intérêt. Je savais déjà au reste que sa misanthropie ne l'empêchait pas de faire beaucoup de bien dans le pays, où il est aimé.

Nous venions d'entrer dans le parc quand nous avons aperçu au détour d'une allée trois personnes marchant lentement devant nous : c'étaient M<sup>me</sup> de Louvercy, M. d'Éblis et Cécile. — Ils ont paru fort surpris de me voir en la compagnie de M. Roger. — Ma mère, s'est-il écrié en riant, j'ai cru enlever M<sup>lle</sup> d'Erra, et c'est elle qui m'a enlevé... et savez-vous où elle m'a conduit?.. Non!.. vous ne vous en doutez pas... Allons, je veux lui laisser le plaisir de vous l'apprendre !

J'ai sauté à terre : j'ai pris à part M<sup>me</sup> de Louvercy, qui semblait de plus en plus intriguée, et je lui ai dit à l'oreille : — Je l'ai mené à l'église... il a prié !

Elle a poussé un cri, et me serrant sur son cœur avec une sorte de violence :

— Ah ! ma chère... chère enfant ! — Et après une pause et un long soupir :

— J'ai donc tous les bonheurs à la fois... car, vous savez?.. Cécile... — et elle me l'a montrée près de M. d'Éblis.

— Oui, je sais, ai-je dit.

— Qui aurait jamais pensé qu'elle fit un choix aussi sage, et que lui, de son côté... enfin Dieu a ses jours !

Cécile cependant m'avait pris le bras, et elle a dit à sa tante d'un ton suppliant : — Laissez-moi seule avec elle !

M<sup>me</sup> de Louvercy et M. d'Éblis se sont alors éloignés doucement en causant avec M. Roger, qui avait mis son cheval au pas. — Cécile m'a entraînée et m'a fait entrer avec elle, en suivant un court sentier tournant, dans une partie très retirée du parc qu'on nomme l'Ermitage. La tradition du pays veut qu'il y ait eu autrefois en ce



lieu une habitation d'ermite dont on croit retrouver les traces dans quelques débris de maçonnerie à demi recouverts aujourd'hui par un tertre gazonné. La seule ruine à peu près intacte est un très petit et très vieil édifice en forme d'arche cintrée, sous l'abri duquel jaillit dans une étroite citerne la source du ruisseau qui traverse le bois. Il y a là un terrain assez vaste qui paraît avoir été le jardin de l'habitation détruite, et qui forme aujourd'hui une clairière aplanie, une sorte de promenoir dans lequel on a conservé çà et là des groupes d'arbres de haute futaie. C'est un site d'un aspect singulièrement doux et sauvage, une espèce de vallon sacré, de solitude gracieuse, qui fait rêver à ces coins de paysage où l'on place, auprès de quelque fontaine antique, des scènes de nymphes et de bergers.

Cécile m'y a conduite en silence : puis me regardant avec une tendresse inquiète et me sautant au cou tout en larmes : — Ah ! s'est-elle écriée, je te le vole!.. je te le vole !

J'ai mêlé mes larmes aux siennes, en lui rendant ses caresses et en murmurant : — Quelle folie!.. à quoi vas-tu penser?.. Ne gâte donc pas ton bonheur à plaisir !

— Tu as été si bonne pour moi, a-t-elle poursuivi en pleurant, si généreuse... il me l'a dit... Ah ! c'était toi seule qui étais digne de lui... toi seule!.. Tu ne l'aimais pas trop, dis ?

— Mais, non, ma chérie... sois donc tranquille... de la sympathie seulement !

— Moi, je l'adore!.. Écoute... c'est ici, dans cet endroit charmant, qu'il m'a dit qu'il m'aimait... qu'il m'a demandé si je voulais être sa femme... c'est ici que je voudrais être enterrée quand je mourrai... crois-tu que ce soit possible ?

— Je ne sais pas, ma mignonme... mais tu dis des choses absurdes, tu sais ?

— C'est que je suis un peu folle, vraiment?.. Mais sera-t-il heureux avec moi... le crois-tu?.. je voudrais tant qu'il fût heureux !

— Il sera heureux, ma chérie.

... Enfin rien ne m'a été épargné. — J'abrège ce récit, car le cœur me manque.

Que vais-je faire maintenant ? — Je verrai demain... Je consulterai ma grand'mère. Je suis décidée à tout lui dire.

2 août.

Ma grand'mère a appris hier soir, comme tout le château, le grand événement des fiançailles de Cécile. Quoique certainement contrariée et même indignée au suprême degré, elle a reçu la nouvelle avec un calme, une sérénité, un sourire, qui m'ont été d'un bon exemple. — Elle m'a dit simplement en me quittant sur l'escalier :

— Il a un drôle de goût, ce monsieur !

Ce matin elle m'a prévenue, et elle est entrée chez moi comme je m'éveillais d'un bien court sommeil. — Après m'avoir embrassée en me serrant fortement la main : — Ma belle mignonne, m'a-t-elle dit, M<sup>mes</sup> de Sauves et de Chagres viennent de m'annoncer qu'elles partent aujourd'hui avec leurs frères... Eh bien, je te déclare que je trouve leur conduite ridicule... C'est avouer son désappointement... son dépit... c'est mesquin... c'est misérable!.. Nous sommes plus fières que cela, n'est-ce pas, chère petite?

— Oui, grand'mère.

— Nous savons souffrir dignement, nous autres, et, quoique ce soit fort ennuyeux, nous résisterons encore ici quinze jours ou trois semaines pour sauver l'honneur... Du moins c'est mon avis... T'en sens-tu le courage?

— Je tâcherai.

— D'ailleurs, ma chère petite, la fuite en pareil cas n'est pas plus raisonnable qu'elle n'est honorable... Il vaut mieux s'habituer aux choses, les regarder en face, en user l'impression... tu ne penses pas?

— Je ne sais pas encore.

— Enfin, tu verras... Si cela dépasse tes forces, nous partirons... Je te demande pardon, mon enfant, si je brusque un peu ton chagrin — au lieu de m'attendrir avec toi... c'est plus sage, vois-tu... il ne faut jamais caresser sa douleur... embrasse-moi... je t'aime bien! — Et elle s'est sauvée chez elle pour s'attendrir toute seule, je crois.

Quant au résultat de mes méditations de la nuit, le voici : J'ai si souvent entendu dans le monde tourner en risée les amours éternels et traiter de fabuleuse la constance du cœur, surtout chez mon sexe, que j'éprouve un peu de scrupule à me croire sous ce rapport une exception : il m'est cependant impossible d'imaginer que mon cœur, à moi, s'ouvre jamais, même dans le plus lointain avenir, à un sentiment qui en chasse celui que j'y avais admis : à tort ou à raison, je suis persuadée que j'aimerai toujours l'homme que j'ai aimé une fois de toute ma passion, de toute ma raison, de toute la puissance de mon être et de ma vie. Il ne m'est pas même possible d'imaginer qu'avec un tel sentiment dans le cœur je puisse jamais m'unir à un autre. A moins donc qu'il ne se produise en moi un changement bien grand que je n'attends pas et que je ne souhaite pas, je ne me marierai jamais. Tant que ma grand'mère me restera, je vivrai près d'elle et pour elle. Si je lui survais, je rentrerai dans le couvent où j'ai passé ma jeunesse, et je n'en sortirai plus. Je sens que je n'y serai pas trop malheureuse : j'y porterai sans doute d'amers regrets, mais j'y trouverai des consolations. A part même la poésie du cloître et la familiarité si douce des

choses divines, j'y trouverai dans mes humbles fonctions d'institutrice l'illusion du dévouement maternel, puisque je n'en dois connaître que l'illusion. Ce que j'ai fait autrefois pour Cécile, je le ferai pour d'autres, et ce sera ma famille.

Ceci réglé pour l'avenir, je me conformerai pour le présent aux intentions de ma grand'mère : sa fierté est d'accord avec la mienne. Je rougirais de manifester par un brusque départ un dépit humiliant. Je souffrirai beaucoup sans doute ; mais j'ai épuisé, je crois, dans la journée d'hier, tout ce qu'on peut souffrir en ce genre.

8 août.

Ma grand'mère a eu aujourd'hui avec M<sup>me</sup> de Louvercy une longue conférence dont je ne puis absolument deviner le sujet, et qui paraît avoir eu pour résultat de modifier nos projets. Au lieu de partir dans quinze jours, nous partons demain. Elle vient de m'en prévenir, en alléguant que nous avons assez fait pour notre dignité. Elle avait le front très soucieux, et M<sup>me</sup> de Louvercy, quand je l'ai vue sortir de la chambre de ma grand'mère, avait le visage décomposé. Il ne s'est cependant rien passé de blessant entre elles ; leur attitude mutuelle le prouve : elle est affectueuse et même tendre, quoique empreinte d'une tristesse particulière. Je renonce à pénétrer ce nouveau mystère, qui me préoccupe assez peu. L'important pour moi, c'est que nous nous en allions. J'avais, je l'avoue, trop présumé de mon courage, il était à bout. — Le départ des Valnesse et de leurs sœurs me laissait le plus souvent seule en présence des deux fiancés ; j'étais le témoin souriant de leurs tête-à-tête, de leurs amours, de leur bonheur, — le témoin souriant et désespéré. La jalousie est une douleur d'une complication affreuse ; elle ne déchire pas seulement le cœur, elle le dégrade. On ne se sent pas seulement torturé, on se sent avili. La blessure n'est pas franche, elle n'est pas saine ; l'orgueil ulcéré, l'envie, la haine s'y mêlent, l'eveniment et la souillent. Il n'y a pas une âme passionnée, je suppose, qui ne soit, à quelque heure maudite, capable de ces indignes sentimens ; le mérite n'est pas d'en être incapable, mais de les détester et de les vaincre. — C'est ce que j'essayais de faire, avec l'aide de Dieu. Mais je suis heureuse de partir.

J'ai promis à Cécile de revenir pour son mariage, si elle se mariait ici, mais je pense que la cérémonie doit avoir lieu à Paris, et je préfère beaucoup cela.

M. de Louvercy n'a pas assisté ce matin à notre déjeuner. Il ne viendra pas dîner ce soir. Il est, paraît-il, assez sérieusement souffrant. Je remarquais en effet, depuis quelques jours, qu'il avait l'air plus languissant et plus maladif que de coutume. Je regrette de partir sans l'avoir revu. Je ne le reverrai probablement jamais,



car il ne quitte pas Louvercy, et j'espère bien n'y jamais revenir. — Pauvre garçon ! je lui saurai toujours gré de ce qu'il a fait pour moi.

9 août.

Quelle nuit !

La surveillance de nos emballages m'avait tenue sur pied jusqu'à une heure du matin. J'avais depuis un moment renvoyé ma femme de chambre, et je commençais à me défaire, quand j'ai cru entendre une porte s'ouvrir discrètement sur le palier en face de la mienne, puis un léger bruit de pas, des craquemens de boiseries, et des froissemens d'étoffes sur les marches ; quelqu'un descendait l'escalier avec mystère. Surprise et agitée par je ne sais quelle crainte vague, j'ai entr'ouvert doucement ma porte, et j'ai vu une faible lueur au bas de l'escalier ; en même temps un murmure de paroles entrecoupées, et, à ce qu'il m'a semblé, de gémissemens étouffés, montait jusqu'à moi. Je me suis penchée sur la rampe et j'ai pu reconnaître M<sup>me</sup> de Louvercy arrêtée sur le palier du rez-de-chaussée, un bougeoir à la main ; elle avait le front appuyé contre la porte de l'appartement de son fils, et prêtait l'oreille attentivement. — Tout à coup elle a ouvert cette porte avec une extrême précaution, et s'est glissée dans l'appartement.

J'étais là, inquiète et haletante, depuis deux ou trois minutes, quand un cri de femme, un cri aigu, douloureux, s'est fait entendre dans le grand silence de la nuit. — Je me suis précipitée, j'ai descendu l'escalier follement, et je me suis trouvée devant la porte que M<sup>me</sup> de Louvercy avait laissée entr'ouverte. Elle donne dans une sorte de cabinet de travail qui précède la chambre de M. Roger. Ce cabinet était plongé dans les ténèbres, mais quelques rayons de lumière y pénétraient à travers la portière qui le sépare de la chambre voisine. — Je prêtais l'oreille à mon tour avec angoisse, et mon cœur battait à coups pressés dans ma poitrine ; M<sup>me</sup> de Louvercy était entrée dans la chambre, elle sanglotait, et sa voix s'élevait par intervalles avec des accens de supplication désespérés. — Aucune voix ne lui répondait. — J'ai été prise d'une terreur mortelle ; j'ai cru que quelque malheur était arrivé... J'ai fait presque sans y penser quelques pas dans le cabinet, et j'ai soulevé sans bruit un coin de la portière. — En face de moi, j'ai vu M. Roger de Louvercy assis dans un fauteuil près d'une table ; il avait l'immobilité et la pâleur d'un spectre, et il regardait d'un œil fixe, sans parler, sa malheureuse mère qui était prosternée devant lui les mains jointes, et battant de son front les genoux de son fils. — J'ai pu voir aussi sur la table une grande lettre cachetée de cire, et tout auprès une de ces boîtes oblongues en palissandre où l'on enferme les pistolets de prix. — Enfin M. Roger a murmuré sour-

dement d'un ton irrité : — Jean aurait mieux fait de se taire!.. (Jean est son ancien soldat qui est aujourd'hui son domestique de confiance.)

— Oh! je t'en prie!.. a répondu M<sup>me</sup> de Louvercy à travers ses sanglots : et moi ne suis-je donc rien... rien pour toi, mon Dieu!

Il a encore hésité ; puis je l'ai vu se courber, prendre le front de sa mère et le baiser. — Pardon! — a-t-il dit. — Cette heure de folie est passée... bien passée, je vous le promets !

— Tu me le promets... tu me le promets vraiment, mon enfant chéri ?

— Je vous le promets... seulement qu'elle parte... je vous en supplie! que je ne la revoie pas... n'est-ce pas ?

— Oui... oui... c'est convenu, tu sais... elle part demain... ce matin même !

— Et qu'elle ignore toujours cela!

— Toujours, oui!

— Eh bien, allez, ma mère, et reposez en paix... Pardon encore... allez en paix... vous avez ma parole... je vous le jure... je vous le jure!.. Emportez ces armes, si vous voulez!

Pendant qu'ils se tenaient embrassés, je suis sortie à la hâte ; j'ai gravi l'escalier et je suis rentrée chez moi. — J'y ai passé le reste de la nuit dans d'étranges réflexions.

Dès que le jour a paru, je suis allée chez ma grand'mère et j'ai eu avec elle un long entretien. Elle a pu m'apprendre alors pour quelle raison M<sup>me</sup> de Louvercy l'avait priée d'avancer notre départ ; mais c'était inutile : depuis un moment, je le savais.

Je vais dormir un peu, et puis je reprendrai.

Même jour.

La résolution que j'ai prise cette nuit a été très longtemps et très vivement combattue par ma grand'mère. — Ma chérie, m'a-t-elle dit, tu sais qu'en principe je ne hais pas le romanesque;... mais ceci l'est vraiment trop!.. A ton âge, avec ta figure, ta tournure, ton éducation, ta fortune, — épouser un invalide, certainement c'est très beau, très généreux, très poétique, mais franchement cela dépasse un peu la mesure!.. Et encore permets, ma chère enfant, si tu prenais une détermination semblable en temps ordinaire, en toute liberté d'esprit et de cœur, avec calme et sang-froid, en pleine possession de toi-même enfin... à la bonne heure! — Mais ce n'est pas cela... Tu viens d'éprouver un désenchantement, une déception très sensible... mon Dieu! par parenthèse, je ne comprendrai jamais ce qui a pu se passer dans la cervelle de ce monsieur-là!.. quoi qu'il en soit, ma charmante, tu es dans un de ces états de l'âme où s'engendrent les fausses vocations... il faut donc

te défier beaucoup d'un premier mouvement d'enthousiasme qui peut n'être qu'un mouvement de désespoir... Au moins attendons... attendons quelques mois... laissons le temps passer sur cette idée-là... si elle se confirme, si elle se consolide, eh bien, on verra !.. Mais je ne ferais vraiment pas mon devoir si je te permettais de t'engager dans une pareille aventure sous le coup de ton chagrin de cœur, sous le coup aussi de l'émotion que t'a causée la scène tragique de cette nuit !

Telles ont été, en bref résumé, les objections de ma grand-mère : je les ai combattues à mon tour de toute ma conviction et de toute mon éloquence : — Sans doute j'étais un peu romanesque ; mais elle-même n'avait-elle pas encouragé en moi ces dispositions ? Ne me les avait-elle pas recommandées comme des garanties de dignité et même de bonheur ?.. Sans doute j'avais le cœur malade et brisé ; mais ce cœur malade n'avait-il pas précisément besoin pour se relever et se soutenir de la diversion d'un grand devoir, d'un généreux dévouement ? Ne devait-il pas trouver uniquement dans le bonheur des autres la consolation et l'oubli de son propre bonheur perdu ?.. — Je ne lui ai pas caché l'intention formelle où j'étais d'entrer un jour au couvent, si jamais j'avais le malheur de me trouver seule au monde ; dévouement pour dévouement, celui dont l'occasion se présentait à moi n'avait-il pas un caractère plus élevé, plus pieux, plus attachant, moins égoïste enfin, que le simple renoncement au monde et l'abnégation un peu banale de l'institutrice ?.. — Quant à attendre, ce serait hasarder peut-être tout le mérite et tout le bienfait de mon action ; qui sait si dans l'intervalle ce malheureux jeune homme ne retomberait pas dans un de ces accès de désespoir auxquels je venais de le voir en proie, si sa mère serait comme cette fois avertie à temps, s'il n'y succomberait pas ?.. Ce qu'il y avait de certain du moins, c'est qu'attendre ce serait me faire perdre, à moi, la meilleure partie de ma récompense, la joie que je me promettais de voir ces pauvres gens passer soudain de l'excès de la douleur à un bonheur inespéré, d'en être la cause, de descendre tout à coup dans leur vie sombre comme un ange de lumière... que cette seule minute de mon existence jetterait sur le passé, sur le présent, sur l'avenir, un apaisement, un charme et une consolation infinies !

Ma chère grand-mère, tout en pleurant beaucoup, a bien voulu se rendre à mes raisons. — Hélas ! ma pauvre fillette, a-t-elle murmuré pour conclure, le monde dira que nous sommes deux folles !

— Ce sont, ai-je dit, des folies que Dieu doit bénir.

— J'en conviens, a dit ma grand-mère ; — mais il y a maintenant une autre difficulté qui me saute aux yeux.

— Ah ! mon Dieu, laquelle ?



— Comment allons-nous nous y prendre avec les Louvercy?.. Je dois rendre justice à la pauvre mère; en me confiant la malheureuse passion de son fils, elle n'a pas paru admettre un instant la supposition, — vraiment inimaginable d'ailleurs, — d'un mariage entre vous deux; le jeune homme très évidemment ne l'admet pas davantage... et ça fait honneur à son bon sens... mais alors... quoi?.. Il va donc falloir s'offrir, se jeter dans leurs bras, sans dire gare?.. C'est impossible, ma fille... c'est tout à fait incorrect!

— Mais, grand'mère, puisque nous sommes sûrs qu'ils ne me refuseront pas?

— Ah! bon! il ne manquerait plus que cela!.. Enfin, c'est une négociation très délicate, très délicate!

— Voulez-vous m'en charger, grand'mère?

— Ah! mon Dieu, pourquoi pas?... quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre!.. Puisque nous sommes dans les irrégularités jusqu'au cou, une de plus, une de moins... c'est indifférent!.. Mais enfin pourtant, j'imagine que tu vas d'abord t'adresser à la mère?

— Bien entendu! ai-je dit.

... C'est pourquoi je viens de faire demander un moment d'entretien à M<sup>me</sup> de Louvercy, et dans quelques minutes je serai chez elle.

Même jour.

M<sup>me</sup> de Louvercy était chez son fils quand on lui a transmis mon message. Elle est aussitôt montée chez moi. Son visage, un des plus nobles que je connaisse, était encore tout pâle et comme meurtri des terribles émotions de la nuit: elle m'a souri pourtant, mais d'un air distrait comme une femme dont la pensée était à mille lieues de la surprise que je lui préparais. — Ma chère enfant, m'a-t-elle dit, vous voulez me faire vos adieux... vous êtes aimable... je suis bien aise moi-même de vous faire les miens sans témoins pour mieux vous dire combien je vous regretterai, combien je vous remercie d'avoir été si obligeante... si compatissante... pour nous tous.

Elle m'avait pris les mains en parlant: — elle a vu que j'étais extrêmement troublée, et a senti que je tremblais. — Ses traits défaits se sont comme tendus tout à coup, et ses yeux ont cherché les miens avec une expression d'étonnement et de vague soupçon.

— Madame, ai-je dit en balbutiant un peu, j'ai un pardon à vous demander... j'ai été bien indiscrete la nuit dernière...

Elle m'a regardée avec une fixité plus intense et plus profonde.

— Je vous ai entendue passer... puis j'ai entendu vos pleurs... j'ai craint que vous n'eussiez besoin de secours... je suis descendue...

— Vous savez tout! s'est-elle écriée toute tremblante à son tour.

— Je sais tout... oui, — je suis profondément touchée des sentimens que j'ai inspirés à votre fils, très touchée aussi de son infortune... enfin, madame... — et je me suis rapprochée d'elle tout doucement, — voulez-vous que je sois votre fille?

Tout son corps a frémi d'une secousse soudaine : ses yeux dilatés, stupéfaits, presque égarés, demeureraient attachés sur les miens : ses lèvres entr'ouvertes étaient agitées de faibles convulsions. — Elle a murmuré tout bas : — Non! ce n'est pas possible!...

— Voulez-vous de moi pour votre fille? ai-je repris en lui souriant.

— Ah!.. — quel cri elle a jeté! quel cri de mère... d'heureuse mère!

Je ne sais plus trop ce qui s'est passé dans les minutes qui ont suivi. J'avais à demi perdu le sens, elle aussi. Elle me serrait, m'embrassait, m'étouffait, m'appelait des noms les plus tendres, priant, pleurant, nous mêlant Dieu et moi dans ses élans de reconnaissance... — Ah! quel bon moment!

Dès qu'elle a pu se retrouver, se reconnaître un peu : — Mais mon Dieu!.. et votre grand'mère? a-t-elle demandé avec anxiété.

— Elle consent.

— Ah! venons chez elle. — Elle m'a entraînée chez ma grand'mère. Après les premiers transports, qui ont été très vifs de part et d'autre, ma grand'mère a fait observer qu'avant de nous y abandonner davantage, il serait peut-être bon de sonder les intentions de M. Roger. — Ah! Dieu! s'est écriée M<sup>me</sup> de Louvercy : mon pauvre garçon! Tout ce que je demande c'est qu'il ne meure pas de joie... mais je ne veux pas lui faire attendre plus longtemps ce bonheur-là!.. — Et se voyant tout à coup dans la glace avec ses beaux cheveux blancs tout dénoués et en désordre : — Comme je suis faite!.. Il va me croire folle! — Elle a un peu lissé ses cheveux, et s'est dirigée vers la porte du pas leste et délibéré d'une jeune fille : en réalité l'éclat de ses yeux, l'épanouissement de son visage, semblaient l'avoir subitement rajeunie de dix ans. — A l'instant de sortir, elle s'est arrêtée, et se retournant : — Il ne me croira pas... — a-t-elle dit, — véritablement il ne me croira pas!.. et elle me regardait timidement. — J'avoue que je mourais d'envie de l'accompagner.

Ma grand'mère, emportée par l'enthousiasme du moment, m'a poussée par les épaules : — Oh! mon Dieu! vas-y, ma chère... puisque nous nageons en pleine incorrection... vas-y!

M<sup>me</sup> de Louvercy a passé mon bras sous le sien, et m'a emmenée presque en courant. — Pendant que nous descendions l'escalier : Quel contraste avec cette horrible nuit! — m'a-t-elle dit en m'embrassant encore. Elle a ouvert la porte de l'appartement du rez-de-

chaussée; — elle m'a priée tout bas d'attendre une minute dans le cabinet de travail; — puis elle a levé la portière, et elle est entrée dans la chambre de M. Roger.

A peine seule dans ce cabinet, j'ai été saisie brusquement par l'étrangeté, et, — pour dire le mot, — par l'inconvenance, au moins apparente, de ma situation. J'avais beau me rappeler tout ce qui pouvait justifier ma démarche, tout ce qu'il y avait d'exceptionnel dans les circonstances qui me l'avaient conseillée, dans l'état malheureux de M. Roger et dans la réserve qu'il lui imposait, j'avais beau me dire que par la force des choses les rôles ordinaires se trouvaient en quelque sorte renversés entre nous deux, — je n'en étais pas moins là, à sa porte, attendant son bon plaisir comme une esclave d'Orient, et, — n'étant pas d'humeur très humble, — cela me semblait tout au moins fort désagréable. Ce sentiment de malaise s'accusait plus péniblement à mesure que ma solitude se prolongeait, et qu'on me laissait le temps de la réflexion, sur lequel je n'avais pas compté. Mon imagination m'avait représenté cette scène comme devant être une répétition exacte, vive et rapide, de celle qui m'avait tant émue un instant auparavant... un étonnement, un cri, un élan, un transport!.. Mais au lieu de cela les minutes succédaient aux minutes; j'entendais à travers l'épaisseur de la portière des chuchotemens à demi-voix, des échanges de confidences, un dialogue raisonneur, une sorte de discussion en règle... Le sang me quittait le cœur et le parquet flottait sous moi, quand la portière s'est enfin soulevée, me montrant le visage de M<sup>me</sup> de Louvercy, — non pas triste précisément, — mais sérieux et un peu inquiet.

— Voulez-vous venir, mon enfant? m'a-t-elle dit doucement.

— Je suis entrée dans la chambre : — M. de Louvercy était debout, appuyant son genou blessé sur une chaise : ses traits, dont l'expression habituelle est tourmentée et sarcastique, avaient absolument perdu ce caractère; une sorte de mélancolie grave et presque solennelle en rehaussait fièrement les lignes pures; ses yeux, cerclés de sillons bleus, m'ont paru un peu humides. Il a attaché son regard sur moi, et m'a dit en parlant très lentement comme pour contenir une émotion près d'éclater :

— Ma mère, mademoiselle Charlotte, m'a fait connaître le sentiment de bonté angélique qui vous amène ici... Si je n'étais pas infirme comme je le suis, je serais à vos pieds... Je n'accepte pas cependant votre sacrifice... mais il suffit que la pensée vous en soit venue pour que ma vie en demeure consolée et charmée... pour que ma reconnaissance la plus profonde... la plus tendre... vous suive partout, et vous bénisse à jamais!.. Maintenant, mademoiselle, je vous en supplie, ne prolongez pas une épreuve... qui dépasserait vraiment la force d'un homme... laissez-moi ferme dans



la résolution que l'honneur me commande ;... vous m'en estimerez mieux... encore merci... et adieu !

Il s'est incliné très bas en me saluant. — Sa mère pleurait en silence.

— Je me suis avancée de quelques pas vers lui, et je lui ai franchement tendu ma main. — Il l'a prise, et l'a pressée avec force : — Mon Dieu ! — a-t-il dit tout bas. — Puis me regardant longuement : — Excusez-moi, mademoiselle... je ne trouve pas de paroles... j'ai le cœur si plein, l'esprit si troublé... je passe si brusquement de l'abîme au ciel ! Mais du moins laissez-moi vous prouver combien j'étais sincère tout à l'heure... combien je crains vraiment d'abuser d'un mouvement de générosité, d'un élan d'enthousiasme... Veuillez, je vous en prie, prendre quelque temps pour réfléchir... Dans quelques mois, — dans un an par exemple... si vous persistez, si vous n'êtes pas plus effrayée qu'aujourd'hui de votre grand dévouement... eh bien, oui, j'accepterai... Mais jusque-là souffrez que je vous dégage de toute obligation, que je vous rende votre absolue liberté.

Comme il avait gardé ma main, je n'ai pas eu besoin de la lui donner pour sceller notre convention, dont M<sup>me</sup> de Louvercy a paru très satisfaite, espérant peut-être, — et peut-être avec raison, — qu'elle aurait le sort de beaucoup d'autres traités modernes.

Pour moi, j'ai répondu simplement : — Comme vous voudrez, monsieur ; mais je ne changerai pas... Au revoir... à tantôt... car vous n'exigez plus que nous partions aujourd'hui, je suppose ?.. vous nous accorderez bien un sursis de quelques jours ?

Il a secoué la tête en souriant, et il a baisé ma main. — Nous nous sommes alors retirées, sa mère et moi.

Ma grand'mère, en apprenant le résultat de cette conférence, a déclaré que la conduite de M. de Louvercy lui paraissait parfaitement correcte et honorable. Je pense de même, et après avoir été si fort choquée et mortifiée du peu d'empressement qu'il mettait à m'accueillir et à me répondre, je regretterais beaucoup maintenant qu'il eût agi autrement. Je lui sais gré de ses hésitations et de ses scrupules, bien que j'y sente, à la réflexion, quelque chose de plus que ce qu'il m'a dit. — Oui, sans doute, il craint d'abuser d'un mouvement d'enthousiasme romanèsque qui pourrait être sujet au repentir ; mais il craint aussi d'accepter le don d'un cœur blessé, qui n'est peut-être pas encore et qui ne sera peut-être jamais guéri de sa blessure. Car il est certain qu'il a soupçonné tout au moins mon attachement pour M. d'Éblis. Il ne pouvait se permettre de me demander une explication à cet égard ; mais, si délicate qu'elle puisse être, je la lui donnerai un jour ou l'autre, et comme il est honnête homme, il sera content de moi... Oui, c'est un cœur blessé,

un cœur saignant que je lui offre ; mais un cœur pourtant dévoué et fidèle.

25 août.

J'ai été bien inspirée. — Je ne veux pas pourtant me mentir à moi-même. Je ne suis pas heureuse : je ne peux plus l'être. J'ai entrevu un bonheur trop grand, trop parfait, pour que je me console jamais de l'avoir perdu. — Mais enfin l'obsession de cette pensée unique a cessé ; ma vie a retrouvé un but et un avenir ; je me suis fait un devoir qui en remplit le vide, qui m'occupe et qui m'attache. C'est une tâche attrayante que de relever peu à peu une âme désolée, de la tirer du désespoir, de lui rendre la paix et le sourire, de la ramener à la soumission, au bonheur, à Dieu. Voilà les soins auxquels je me consacre avec un intérêt tendre qui croitra sans doute chaque jour comme l'affection d'une mère pour son enfant malade, et qui ne laissera rien regretter, je l'espère, à celui qui en est l'objet.

Dès à présent, il voit, il comprend tout ce que je lui donne, et avec quelle sincérité. Je lui en dis quelque chose : il devine le reste, et il paraît heureux. Comme je m'en étais doutée, notre convention ne tient guère : il insiste, il est vrai, pour que j'en observe les délais ; je ne résiste pas, mais je reste, et il ne s'en plaint pas. Je crois que nous nous marierons dans quelques semaines.

Il a donc fallu confier ce grand secret à Cécile et à son fiancé. Je n'ai rien appris, je crois, à M. d'Éblis ; il m'a dit simplement : — Cela est digne de vous. — Quant à Cécile, après quelques secondes de complète stupeur, elle est entrée dans une sorte de convulsion joyeuse et tendre qui dure encore. Nous serons cousines, à demi sœurs : c'était son rêve. Et puis, elle se figure que ce mariage va resserrer encore notre intimité, que nos deux existences vont pour ainsi dire se confondre. A cet égard, elle se trompe ; elle restera la plus chère de mes amies ; mais il est probable que nous vivrons, pendant quelque temps du moins, plus séparées que par le passé. Le découragement avait empêché jusqu'à présent M. de Louvercy de céder aux conseils des médecins, qui lui recommandent le séjour du midi et du bord de la mer. Maintenant il veut vivre. J'ai déjà parlé d'un établissement à Nice pour l'hiver, et j'ai vu qu'il m'en savait gré, pour plus d'une raison peut-être.

Je ferme ici mon livre à serrure, pour ne le rouvrir jamais, j'espère. Je pense qu'une fois mariée une femme ne doit plus avoir d'autre confident que son mari. — Adieu donc, romanesque et passionnée Charlotte !

OCTAVE FEUILLET.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

---

---

# FLORENCE

DEPUIS L'ANNEXION AU ROYAUME D'ITALIE

---

## II<sup>1</sup>.

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES, LES GRANDS TRAVAUX PUBLICS  
ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE FLORENCE.

---

- I. *Dell' Istituto superiore di studii pratici e di perfezionamento in Firenze*, osservazioni e proposte dell' avvocato Ottavio Andreucci, in-8°, Florence, 1870. — II. *Relazione sull' ordinamento e ampliamento dell' istituto superiore*, letta dal comm. Ubaldino Peruzzi, in-12, Florence, 1874. — III. *Associazione costituzionale toscana. Rapporto sulle condizioni finanziarie del commune di Firenze*, Florence, 1877. — IV. Martellini, *Tre lettere sui casi di Firenze*, Rome, 1873. — V. *La questione di Firenze*, trattata dal deputato Adriano Mari; memoria e allegati, in-8°, 1878, Florence. — VI. Budgets, rapports de la commission du budget, pé-titions du municipe de Florence, de 1876 à 1873.
- 

Il y aurait, dans ce siècle de révolutions, un livre curieux et piquant à écrire : ce serait l'histoire comparée des gouvernemens provisoires de l'ancien monde. On s'abstiendrait de passer l'Océan ; dans les républiques de l'Amérique centrale et méridionale, il y a trop peu de différence entre le provisoire et le définitif. L'historien aurait assez à faire, depuis 1789, avec les gouvernemens provisoires français, belges, allemands, polonais, autrichiens, hongrois, italiens, espagnols et autres. A tous, il reconnaîtrait des caractères communs qui s'expliquent par leur origine, la révolte contre les pouvoirs établis ou l'insurrection contre l'étranger. L'irrégularité de leur naissance, les hasards de leur composition improvisée et tumultuaire, l'incertitude de leur lendemain les condamnent à

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai.



une hâte fiévreuse. Héritant de situations troublées et confuses, ils professent ou ils affectent une confiance puérile dans l'efficacité des solennels exposés de principes et des décrets révolutionnaires : ils mettent à l'ordre du jour le patriotisme et la vertu, ils prétendent guérir en une heure des maux qui sont l'œuvre des siècles, ils croient aux remèdes secrets et aux panacées humanitaires, ils s'enivrent de leur parole ; leur autorité soudaine et précaire leur monte à la tête. Il ne dépend d'ailleurs point d'eux de méditer et de se recueillir. Les passions qui les ont poussés au pouvoir exigent des satisfactions immédiates. Le parti qui triomphe sent bien que ses mandataires ne peuvent pas compter sur le temps ; pourquoi leur ferait-il un crédit qui ne serait qu'une duperie ? Ainsi talonnés sans relâche par des impatiences et des défiances sans cesse renaissantes, ces malheureux gouvernemens, malgré le mérite personnel et les hautes qualités morales de quelques-uns de leurs membres, s'usent très vite dans une agitation presque toujours stérile. Quand ils ne disparaissent pas dans quelque catastrophe tragique, ils ont à lutter par les armes contre ceux mêmes qui les acclamaient quelques semaines plus tôt, ou bien c'est la raillerie qui les mine et les ébranle. Lorsque sonne pour eux l'heure de céder la place à des pouvoirs réguliers, les tribuns les plus populaires, les patriotes les plus ardens sont souvent à tel point discrédités qu'il ne leur reste plus qu'à s'effacer et à se perdre dans la foule, heureux si au bout de quelques années on leur rend justice, on leur tient compte de la pureté de leurs intentions, des fautes qu'ils ont évitées, de tout le mal qu'ils ont empêché.

Ces caractères communs, l'historien les trouverait, plus ou moins marqués, à peu près partout ; mais il distinguerait bien vite, entre ces pouvoirs de même titre et de semblable origine, des différences sensibles, qui tiennent soit aux circonstances, soit aux tempéramens divers des pays où ils sont nés. Pour n'indiquer ici que deux de ces nuances, ce serait peut-être en France qu'il rencontrerait les gouvernemens tout à la fois les plus honnêtes et les plus candides, les plus faciles à l'illusion, les plus éloquens, les plus prodigues d'allocutions brillantes et de phrases sonores. Chez les Italiens au contraire, chez ce peuple que, jusqu'à ces dernières années, nous connaissions et nous jugions si mal, on citerait plus d'un chef issu de la révolution qui est resté assez maître de lui-même, assez avisé d'esprit, assez sobre de proclamations et de promesses pour que sa popularité ait survécu à sa dictature éphémère et que son œuvre n'ait pas été emportée par une violente réaction. Ce n'est pas, est-il besoin de le dire ? à Garibaldi que nous songeons. Dans le royaume des Deux-Siciles, le hardi conquérant s'est livré à une véritable débauche de paroles imprudentes et pom-

peuses, de décrets souvent enfantins, parfois dangereux. Quand il a fait hommage de sa conquête à Victor-Emmanuel, le temps pressait; on ne sait ce qui serait advenu des provinces méridionales si Garibaldi et ses collaborateurs n'avaient en toute hâte remis le pouvoir à une administration plus capable de rassurer les intérêts, d'arrêter des vengeances qui pouvaient sembler légitimes, et de garantir la paix intérieure. Ceux auxquels nous pensons, sans même remonter jusqu'au sage et noble Manin, ce sont les hommes d'état dont l'habile conduite sut, après Villafranca et le traité de Zurich, rattacher au royaume subalpin, malgré toutes les difficultés du dedans et du dehors, l'Italie centrale tout entière, c'est Farini dans l'Émilie, c'est surtout, en Toscane, Ricasoli, *le baron de fer*, comme on l'avait surnommé à Florence.

Nous n'avons point à rappeler ici comment, malgré les regrets et les résistances de la diplomatie française, malgré l'ardente opposition de patriotes aussi justement respectés que Montanelli, la persévérance et la froide énergie de Ricasoli surent conduire la Toscane au plébiscite du mois de mars 1860, où l'annexion au royaume d'Italie fut demandée par 360,775 votans sur 386,445. Ce que nous tenons à constater, c'est que, pendant sa courte durée, un peu moins d'un an, ce gouvernement de transition eut assez de liberté d'esprit pour concevoir la pensée de plusieurs des fondations qui devaient compenser ce que Florence perdait au départ des grands-ducs. Plus de cour, un palais vide; hier encore capitale d'un état souverain, Florence tombait au rang de simple ville de province. Pour la dédommager, il fallait des institutions qui, de quelque manière, rendissent à la noble cité la position éminente dont semblait devoir la dépouiller cette déchéance au-devant de laquelle il lui plaisait de courir, dans l'intérêt de cette Italie une et forte dont la grande image commençait à se dessiner sous les yeux de l'Europe surprise et encore incrédule. L'idée nationale, en travail d'enfantement, exigeait de tous, des individus comme des cités et des peuples de l'Italie, un sacrifice complet et sans arrière-pensée. Cette abdication, Florence la signerait de bonne grâce et sans marchander. Elle était engagée par son passé; de Dante et de Machiavel à Niccolini, encore vivant (1), n'étaient-ce pas les grands Florentins qui avaient le plus contribué à faire naître et à entretenir dans l'âme inquiète de l'Italie morcelée cette aspiration et ce rêve qui soudain prenaient corps, par un concours imprévu de circonstances heureuses? Avant d'entrer dans le domaine des faits, l'unité nationale n'avait-elle pas été comme ébauchée sous les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1866, l'étude de M. de Mazade sur *Niccolini et la vie toscane*.

voûtes de Santa-Croce, dans cette église où reposaient les uns auprès des autres, sans distinction d'origine, les plus illustres morts de toute l'Italie?

Cependant, tout en accomplissant ce sacrifice, il convenait de tout disposer pour en atténuer les fâcheux effets, pour concilier les intérêts de Florence et ceux de l'Italie. C'est ce que comprit tout d'abord le gouvernement provisoire. Pénétré de la responsabilité qu'il assumait, il chercha les moyens d'attirer dans les murs de Florence un nouveau courant de visiteurs empressés et respectueux, de la refaire ce qu'elle avait été déjà plusieurs fois, le rendez-vous des esprits les plus cultivés de l'Italie, un foyer de chaleur et de lumière. Le dernier grand-duc avait commencé la restauration du palais du podestat sans autre intention que de préserver de la ruine un curieux monument de l'ancienne architecture toscane; ce fut son successeur intérimaire qui eut l'idée d'y établir ce *Musée national* dont nous avons tâché de faire ressortir l'intérêt et l'importance. C'est au même régime qu'il faut reporter l'honneur d'avoir voulu rendre à Florence ce qui lui manquait depuis longtemps, une école de haut enseignement où ceux qui fréquentaient ses musées, ses bibliothèques et ses archives pussent apprendre à tirer parti de toutes ces richesses.

De la même époque date aussi le premier projet de quelques-uns des grands travaux qui, depuis une quinzaine d'années, ont embelli et agrandi Florence; mais la fureur des constructions n'a commencé que plus tard, quand Florence fut devenue capitale du royaume. Il en coûte d'ailleurs plus cher pour remuer des terres et de la pierre que pour éveiller et nourrir les intelligences; ingénieurs et architectes expédient les millions autrement vite que les professeurs les mieux rétribués, que les antiquaires et les savans les plus jaloux d'enrichir les galeries ou les cabinets et les laboratoires confiés à leurs soins. Florence aurait pu, sans compromettre ses finances, faire la part aussi belle à ce noble luxe de l'esprit; elle eût même doublé les dépenses qui figurent de ce chef à son budget qu'elle ne se fût point encore exposée à la faillite. Ce qui l'a épuisée, c'est cette maladie que l'on a appelée la *fièvre du moellon*, maladie qui, du Paris impérial, s'est répandue dans l'Europe entière et a plus ou moins atteint presque toutes les grandes villes du continent.

## I.

Par un décret en date du 22 décembre 1859, le gouvernement provisoire toscan, sur la proposition du marquis Ridolfi, ministre de l'instruction publique, décidait la fondation à Florence d'un in-



stitut de hautes études pratiques et de perfectionnement (*Istituto superiore di studii pratici e di perfezionamento*). A l'appui de cette décision, le ministre pouvait invoquer des souvenirs qui, pour remonter à une époque déjà lointaine, n'en étaient pas moins restés présents à la mémoire des patriotes florentins. L'établissement à Florence d'un centre d'enseignement supérieur n'était point une nouveauté sans précédens; c'était au contraire la réalisation d'une pensée qu'avait conçue la république florentine dans le cours de ce grand siècle où son génie avait enfanté presque à la fois la *Divine Comédie* de l'Alighieri, le dôme d'Arnolfo di Cambio, les peintures de Giotto. On a conservé le texte des considérans par lesquels la seigneurie justifiait en 1321 le projet de cette création : on y sent le même amour du grand, on y reconnaît la même largeur de vues, on y entend retentir le même accent libre et fier que dans le fameux décret de 1296 par lequel la république avait décidé la reconstruction de la cathédrale et avait ordonné à l'architecte « d'y déployer la plus haute et la plus somptueuse magnificence qui se pût inventer, de manière que toute l'industrie et toute la puissance des hommes ne pussent faire église ni plus belle ni plus grande. »

La nouvelle université (*studium florentinum*) s'organisa donc, vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, sur le modèle de l'université de Bologne, la plus ancienne de l'Italie. Toute la science du temps y fut représentée par des maîtres dont plusieurs ont laissé un nom célèbre. Ce fut là que, pour la première fois en Occident depuis la chute de l'empire romain, le grec fut enseigné dans une chaire publique; en 1350, Léonce Pilate, engagé tout exprès sur la recommandation de Boccace, vint expliquer à Florence le texte d'Homère pendant que Boccace lui-même y commentait la *Divine Comédie*. De 1429 à 1435, Philelphe avait là jusqu'à 400 auditeurs; dans la semaine, il leur expliquait les auteurs grecs et latins, et tel était le zèle des élèves et du maître, que celui-ci donnait parfois jusqu'à trois leçons par jour; le dimanche, il interprétait le poème de Dante dans l'église même de Sainte-Marie-des-Fleurs. Un peu plus tard, Marsile Ficin enseignait la philosophie platonicienne avec un aussi brillant succès.

En 1451, l'université florentine comptait 42 professeurs, mais vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle et dans toute la première moitié du siècle suivant la vie de la république fut si agitée et si précaire, si troublée par les vicissitudes de la politique italienne et par les luttes des partis que bien souvent la seigneurie ne sut pas trouver dans sa caisse les 2,500 florins d'or qu'exigeaient les dépenses courantes de l'université. Il arrivait alors que les professeurs n'étaient pas remplacés; certaines chaires restaient vacantes, ce qui suspendait ou tout au moins ralentissait la vie universitaire. Cependant, mal-

gré ces embarras, Florence ne pouvait se résoudre à s'effacer devant Pise, à lui céder la gloire d'appeler et de retenir dans ses murs, autour de maîtres célèbres, la jeunesse italienne; ne fût-ce que par jalousie, elle recommençait toujours, entre deux crises, à s'occuper de son université, elle tentait de détourner à son profit le courant qui portait les étudiants vers les écoles de Pise, plus anciennes que celles de Florence. Après la dernière révolte de Pise contre la suprématie florentine en 1497, l'école de Pise fut même fermée par les vainqueurs et le resta pendant plus de cinquante ans; les cours en avaient d'abord été transférés à Prato, puis ils s'étaient fondus avec ceux de Florence.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au moment où Pise et Florence se virent réunies, dans une même servitude, sous le sceptre des Médicis, devenus souverains héréditaires de toute la Toscane. L'intérêt du prince était de ne pas laisser Pise mourir tout à fait; peut-être aussi trouvait-il avantage à éloigner de sa capitale un élément toujours remuant, la jeunesse universitaire. On n'était pas encore assez loin des dernières convulsions de la liberté florentine pour que l'esprit républicain d'autrefois ne pût se réveiller par accès à Florence. A Pise, les étudiants seraient plus faciles à surveiller; dans ces rues vides et mornes, leurs cris, s'ils en poussaient, resteraient sans écho.

Cosme, premier grand-duc, rétablit donc en 1543 l'université de Pise dans tous ses honneurs et privilèges séculaires; Florence ne garda que quelques cours de théologie, de lettres italiennes, latines et grecques. Dans la seconde moitié du dernier siècle, la dynastie de Lorraine ajouta plusieurs chaires. Ainsi Léopold fonda à Florence un enseignement élémentaire du droit pour les aspirans aux emplois inférieurs de la magistrature et de l'administration. Il y eut aussi des cours de philosophie morale, d'histoire sacrée et profane, de botanique, de mathématiques; d'autres s'ouvrirent à l'académie des beaux-arts. Tous ces cours ne formaient point un système complet et régulier d'études universitaires, couronnées par la collation de grades; cependant, malgré cette absence de sanction, malgré les lacunes et les variations de ses cadres, cet enseignement dut contribuer à entretenir chez les Florentins le goût des choses de l'esprit, à leur conserver le droit de passer, jusqu'à ces derniers temps, pour les plus intelligens et les plus cultivés de tous les Italiens.

Ces cours étaient destinés à tous ceux qui voulaient compléter leur instruction générale; sur la proposition du savant bibliothécaire de la Laurentienne, Bandini, Léopold en fonda d'autres d'un caractère tout scientifique et tout spécial. La bibliothèque Laurentienne était une des plus riches de l'Europe en manuscrits orien-

taux; mais, faute d'orientalistes, ces trésors ne profitaient à personne. Un prélèvement opéré sur les bénéfices ecclésiastiques fournit les fonds nécessaires pour rétribuer de nouveaux professeurs; ce furent des bénédictins de Vallombreuse qui durent enseigner le grec, l'hébreu, l'arabe et le syriaque. On voulut ainsi préparer des érudits capables de faire honneur à la bibliothèque dont le soin leur serait confié. Le catalogue du fonds oriental avait été rédigé et imprimé en 1742 par un des Assemani : il y aurait à le tenir au courant; de plus, il conviendrait d'expliquer et de publier les plus curieux de tant de textes inédits. Nulle part on n'était mieux placé qu'à Florence pour remplir cette tâche; on y possédait une admirable suite de caractères orientaux, celle qui avait été fondue à Rome en 1530 par les ordres du cardinal Ferdinand de Médicis.

Les académies, avec l'émulation qu'elles excitent et l'échange d'idées qu'elles provoquent, contribuèrent aussi à compenser, pour Florence, la perte de son université. On peut regarder comme la première société savante qui se soit fondée en Europe ce groupe d'adorateurs du génie antique et de la philosophie platonicienne qui se réunissait à jours fixes dans la villa médicéenne de Careggi; Marsile Ficin en était le président naturel, et Laurent le Magnifique prenait un vif plaisir à partager ces entretiens et ces discussions. Ces conversations, qui se poursuivaient pendant de longues heures sous les cyprès et les chênes verts d'une maison de campagne florentine, rappelaient en effet celles qui s'étaient tenues jadis au bord du Céphise attique, sous ces peupliers et ces platanes dont Sophocle a chanté la fraîche verdure. Le souvenir des jardins d'Académos n'avait ici rien de déplacé; mais il a fallu cette puissance d'appropriation dont tous les idiomes ont le secret pour que ce même terme en vint à désigner dans toutes les langues de l'Europe des associations qui n'eurent bientôt plus qu'un rapport très lointain avec l'illustre modèle que s'était proposé, dans son enthousiasme naïf, l'académie platonicienne des Médicis. Celle-ci fut dispersée et détruite par les troubles de Florence en 1521; mais l'idée et le goût ne s'en perdirent pas. Elle eut des héritières : l'*Académie florentine*, à laquelle en 1542 Cosme I<sup>er</sup> remettait l'autorité, les honneurs, les privilèges et les émolumens qui avaient appartenu jusqu'alors au recteur de l'université; plus tard l'*Académie de la Crusca*, en 1582, qui se chargea tout particulièrement d'étudier et de perfectionner la langue italienne. La Toscane, sur ces entrefaites, avait produit Galilée; c'était à Florence qu'il avait passé toute la dernière moitié de sa vie, et il y laissait des élèves distingués. Ceux-ci, sous le patronage du cardinal Léopold de Médicis, fondèrent en 1657 l'*Académie del Cimento*, dont la carrière fut courte, mais brillante. Comme l'Académie de la Crusca avait précédé l'Académie française, l'Académie del



Cimento fraya la voie à notre Académie des sciences et à la Société royale de Londres. Un cabinet de physique fut formé et doté des meilleurs appareils, des instrumens les plus exacts que l'on connût alors ; de belles expériences furent exécutées et firent sensation dans toute l'Europe savante.

Après la dissolution de cette académie, amenée par l'éloignement de son protecteur et par des jalousies intérieures, l'esprit qui l'avait suscitée ne périt pas à Florence ; il y fut représenté, dans le cours du siècle suivant, par une *société de botanique*, à laquelle Voltaire tint à honneur d'être associé ; il le fut par l'*Académie des Géorgophiles*, dont les recherches et les travaux contribuèrent beaucoup à cette prospérité agricole et économique dont la Toscane fut si fière sous le règne de Léopold : il le fut surtout par le *Musée de physique et d'histoire naturelle*, dont les premiers élémens avaient été réunis par les Médicis, mais qui ne prit tout son développement que sous les princes de la maison de Lorraine. Ce fut alors que, par de nouvelles acquisitions et par un classement scientifique tel que le comportait le temps, cette collection fut mise en état de rendre service à tous ceux qu'intéressaient les choses de la nature. Une des séries que l'on y remarquait le plus, c'était celle des pièces anatomiques en cire colorée, dont le secret avait été apporté en Toscane par un habile modelleur sicilien, Giulio Zummo ; continués et dirigés à Florence par de savans chirurgiens, ces travaux avaient fini par doter le musée d'une suite riche et curieuse. Rien d'analogue, paraît-il, n'existait alors dans les galeries de l'étranger.

Léopold avait fondé un observatoire ; les jésuites en avaient un autre qui, après la suppression de leur ordre, devint propriété de l'état. Le testament d'un savant jésuite, le père Ximénès, Sicilien qui s'était établi à Florence, avait assuré les fonds nécessaires pour la création et l'entretien de deux chaires, l'une d'astronomie, l'autre d'hydraulique. Les titulaires en furent désignés en 1786 ; le même fonds permettait d'acheter tous les livres et tous les instrumens nécessaires. Les ressources que fournissait cette riche dotation avaient donné à Léopold l'idée de s'en servir pour reconstituer l'Académie del Cimento et pour faire du musée un centre de haut enseignement scientifique. Le départ de Léopold, appelé à régner sur l'Autriche, puis les guerres de la révolution ajournèrent tous ces projets ; ils ne commencèrent à se réaliser qu'en 1807, pendant la courte durée du royaume d'Étrurie. Alors six chaires furent établies au musée, pour l'astronomie, la physique, la chimie, l'anatomie comparée, la botanique, la géologie et minéralogie. Encore contrarié par le malheur des temps, cet établissement reprit une nouvelle vie sous la dynastie lorraine, après la restauration de 1814 ; il eut des pro-

fesseurs éminens, comme Nobili pour la physique, Parlatore pour la botanique, Amici pour l'astronomie. Avec ce dernier, l'observatoire de Florence fit d'importantes observations et de belles découvertes.

Comme les autres facultés, la faculté de médecine avait été transférée à Pise en 1543 ; mais Florence avait gardé ce dont ne pouvait la dépouiller aucune volonté princière, des hôpitaux comme en possèdent seules les grandes cités populeuses, comme n'en pouvaient offrir ni Pise ni Sienne, villes d'université. Florence avait surtout son hôpital général de Sainte-Marie-Nouvelle, un des plus vastes et des plus beaux établissemens de ce genre qu'il y eût en Europe, celui peut-être dont l'organisation commença le plutôt à se rapprocher de ce qui nous semble aujourd'hui le type normal du service hospitalier. Un des traits qui le distinguèrent tout d'abord ce fut l'importance qu'y prit et les fruits qu'y porta l'enseignement clinique ; nulle part on ne trouverait une suite plus ancienne et plus riche d'observations médicales recueillies sous la dictée des maîtres et conservées avec soin par une longue série d'élèves apprentis (*apprendisti*), comme on les appelait, et de médecins assistans (*astanti*). Il y avait là déjà des habitudes prises, des traditions créées ; en 1789 un règlement de Léopold vint leur donner force de loi en astreignant tout élève en médecine ou en pharmacie des universités toscanes à un stage de deux années dans les hôpitaux florentins. Les cliniques de ces hôpitaux, complétées par quelques cours spéciaux, par les leçons de l'amphithéâtre et par la pratique de la dissection, constituaient ce que le décret appelait *l'école florentine*. C'était l'université qui conférait ce que l'on nomme en Italie la *laurea*, c'est-à-dire le grade académique, le titre de docteur ; mais pour avoir la permission d'exercer la profession de médecin, pour être inscrit dans le collège des médecins et chirurgiens ou dans celui des pharmaciens, il était indispensable d'obtenir les certificats qui prouvaient que l'on avait accompli ce stage dans les conditions voulues d'assiduité et de progrès. C'était ainsi au corps médical des hôpitaux de Florence qu'il appartenait de prononcer en dernier ressort sur les candidats qui avaient été chercher à Pise l'enseignement théorique.

Les réglemens de 1840 et de 1844 avaient encore confirmé et développé cette organisation ; ils avaient porté à quatre le nombre des années de stage que l'on devait faire dans les hôpitaux florentins ; ils avaient aussi créé plusieurs cours à l'usage des étudiants. L'ensemble de ces cliniques et de ces cours formait ce que l'on avait appelé, dans la langue administrative, *la section enseignante de l'Université de Pise*. Cette section avait des collections propres, musées pathologique, physiologique, micrographique, elle avait ses

laboratoires, où se faisaient toutes les analyses, où se poursuivaient toutes les recherches demandées par les maîtres. Quant aux cadavres, ils étaient fournis, en nombre suffisant, par les hôpitaux d'une ville de 180,000 âmes. Il y avait progrès depuis le temps où, vers 1580, le grand-duc François I<sup>er</sup>, dans sa sollicitude pour l'école, qui voulait disséquer, avait promis de lui fournir tous les ans un condamné à mort (1).

Ainsi, depuis même qu'elle avait perdu son université, Florence n'avait pas cessé de garder ou, grâce aux vues éclairées de ses princes, elle avait reconquis et groupé presque tous les élémens d'un enseignement supérieur pourvu de ces instrumens et de ces matériaux nécessaires que fournissent les bibliothèques et les archives, les musées, les cabinets de physique et les laboratoires, les grands établissemens hospitaliers. Sous des noms et sous des formes qui n'avaient cessé de varier, elle possédait ainsi comme l'ébauche et le noyau de ce que nous appellerions une faculté de droit, une faculté des lettres, une faculté des sciences, une faculté de médecine; mais aucun lien ne rattachait l'un à l'autre ces élémens épars. Cette dispersion même et cette instabilité diminuaient beaucoup les heureux effets que l'on aurait cru pouvoir attendre d'une telle accumulation de ressources et des leçons de maîtres souvent fort distingués. C'est à ce mal que le gouvernement provisoire voulut remédier en créant un large cadre où tous ces élémens se trouveraient rapprochés et réunis, où ils seraient encore fortifiés et fécondés par les rapports qui s'établiraient entre eux et par la fondation de chaires nouvelles, exigées par les besoins de la science en progrès.

Le décret de 1859 divisait l'institut en quatre sections, études de droit (*studii legali*), sciences physiques et naturelles (*scienze fisiche e naturali*), philosophie et philologie (*filosofia e filologia*), enfin études de médecine, de chirurgie et de pharmacie (*sezione medicochirurgica di Santa Maria nuova*). D'après les considérans du décret et les idées que développa le ministre dans son discours d'ouverture le 23 janvier 1860, voici quelle était la pensée dont s'étaient inspirés les fondateurs de la nouvelle école.

L'ordre des études universitaires est établi partout en vue d'un diplôme à conquérir et d'une profession à exercer. Les examens en suite desquels est conféré ce diplôme sont combinés de manière que la société soit assurée de trouver chez tous ceux qui s'engageront dans les carrières dites libérales un minimum de connaissances spéciales, par lequel on se sente garanti contre les conséquences dangereuses d'erreurs trop grossières commises par le magistrat, le professeur, le médecin, l'ingénieur, par les hommes

(1) Galuzzi, *Storia del gran-ducatto*, liv. IV, ch. 50.



dont le titre suffit à commander une certaine confiance. L'enseignement de ce que nous nommons *les facultés* s'en tient donc d'ordinaire aux parties de la science qui comportent d'utiles et faciles applications; il ne se charge pas non plus de rompre à la pratique ceux qui auront bientôt les leçons de l'expérience. Il ne saurait donc guère faire une place aux théories encore incertaines et discutées, ni à celles qui, par suite de leur complication, ne peuvent être comprises que d'un petit nombre d'esprits préparés par une discipline spéciale. Obligé de se mettre à la portée des intelligences moyennes et de les conduire dans un temps donné jusqu'au seuil de la carrière désirée, il ne peut leur offrir que des idées qui soient tout ensemble admises par tous et aisées à saisir, pour tout dire en un mot, que la science faite, dans ce qu'elle a de plus général, de plus uni et de plus accessible.

Pendant, à côté de la science faite, il y a la science qui se fait, et c'est de beaucoup la plus intéressante; c'est elle qui ouvre à l'esprit le domaine illimité du possible, que ses hypothèses et ses intuitions hardies illuminent d'éclairs soudains et brillants. Au-dessus des théories qui se répètent d'année en année, dans tous les cours de tous les pays, et qui sont ainsi devenues comme les lieux communs de l'enseignement supérieur, il y a, dans l'ordre des sciences exactes, ces sommets des hautes mathématiques d'où l'œil embrasse sans effort, dans tous leurs détails, les provinces et les cantons des régions inférieures. Il y a de même, dans les sciences historiques et philologiques, ces procédés de comparaison et de critique, ces méthodes délicates et fines qui fournissent les moyens de contrôler les doctrines courantes et qui enseignent à dégager la vérité des témoignages contradictoires et de la multitude confuse des faits ou du moins à la serrer de plus en plus près, par de lentes et sûres approches. De pareilles études, de telles recherches ne pourront jamais attirer et retenir qu'un bien petit nombre de jeunes gens; elles exigent une vocation toute spéciale, une passion sincère, et du loisir; elles veulent de plus, pour être cultivées avec fruit, l'institution de cours spéciaux où le professeur soit aussi indépendant que l'élève des préoccupations et des nécessités d'un examen à préparer; elles réclament enfin tout un appareil d'instruments de travail libéralement placés à la disposition de cette laborieuse élite. Ceux qui s'engagent dans cette voie, on ne saurait le leur dissimuler, font un sacrifice; au point de vue de la fortune et des honneurs, ils doivent se résigner d'avance à se voir dépassés par ceux de leurs contemporains qui se hâtent d'atteindre un but professionnel. La société profitera tôt ou tard de ces investigations patientes et désintéressées; il n'est pas en effet d'invention scientifique, si spéculative qu'elle paraisse aux esprits superficiels, qui

n'aboutisse un jour à quelque application pratique, qui ne conduise à quelque progrès matériel. En attendant, l'érudit ou le savant et les disciples qu'ils groupent autour d'eux ne demandent aux pouvoirs publics qu'une seule faveur, l'assurance d'être pourvus des moyens qui leur sont nécessaires afin de poursuivre leurs travaux, la certitude de n'être point arrêtés à chaque pas par le manque de ressources. Comme la vertu, la sainte curiosité trouve sa récompense en elle-même; elle la trouve dans les émotions de la recherche et les joies de la découverte.

C'est dans cet ordre d'idées que devait, quelques années plus tard, se placer chez nous le ministre de l'instruction publique qui fonda à Paris, en 1868, l'*École pratique des hautes études*. Moins d'un an après, M. Duruy quittait le ministère. Il n'a donc pu veiller lui-même sur l'enfance et sur les premiers pas de sa fille, qu'il avait vu accueillir, lors de sa naissance, par bien des préventions et bien des résistances; mais si justes et si libérales étaient les pensées dont il s'était inspiré que son œuvre, en dépit de toutes les attaques, lui a survécu. Loin de l'emporter avec tant d'autres ruines, nos désastres en ont affermi les fondemens et assuré l'avenir. On a senti qu'elle avait un rôle à jouer, qu'elle pouvait utilement contribuer à remettre en honneur parmi nous le goût de l'exactitude et le sens critique; aussi possède-t-elle aujourd'hui une riche dotation et une variété d'enseignemens que son fondateur, dans ses rêves même les plus ambitieux, n'avait peut-être jamais espéré lui donner.

Quoique plus âgé d'une dizaine d'années, l'institut florentin n'a pas eu des destinées aussi brillantes; mais la faute en est bien moins aux hommes qu'aux circonstances. D'une part, en Italie, l'argent a manqué. La dépense de la nouvelle école aurait dû être supportée, tout au moins en grande partie, par l'état, surtout à partir du jour où Florence devint capitale; mais, depuis qu'a été faite l'unité, la richesse nationale ne s'est pas développée dans les mêmes proportions que les impôts qui la frappent. Les taxes ont augmenté plus vite que la production, et le plus clair du revenu a d'ailleurs été absorbé par les dépenses militaires. L'armée, la flotte, les grands travaux publics ont réclamé trop de millions pour que l'Italie pût faire de grands sacrifices en vue de l'instruction publique. Encore ceux auxquels on s'est résolu ont-ils dû profiter plutôt à l'instruction primaire qu'à l'enseignement supérieur; les écoles élémentaires n'existaient pour ainsi dire pas dans les provinces méridionales (1). De plus, on ne saurait le nier, les chambres

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1868, l'étude de M. Marc-Monnier intitulée *l'Italie à l'œuvre de 1860 à 1868*.

italiennes, distraites par d'autres soins qui pouvaient paraître plus pressans, n'ont accordé qu'une médiocre attention aux questions d'enseignement : ministres et publicistes ont tenté plus d'une fois de les y intéresser ; mais tous ces efforts les ont laissées assez indifférentes, et l'opinion ne s'est jamais assez émue de ces appels pour forcer la main au parlement (1).

Une autre raison de cette différence de fortune, c'est que Florence, alors même qu'elle avait reçu le titre de capitale, n'avait pas une situation comparable à celle que Paris occupe en France. Elle n'avait pas la même puissance pour attirer à elle toutes les forces vives d'une grande nation, pour appeler dans ses écoles, du fond de toutes les provinces, tout ce que l'Italie pouvait avoir de jeunes esprits curieux, capables d'apprécier le charme et le prix de cette instruction vraiment supérieure. Il n'y avait pas de courant établi ; il n'y en aurait pas de sitôt. La Toscane est bien petite, et chacune des régions qui l'entourent avait son centre universitaire, vers lequel ses enfans seraient conduits par l'empire d'habitudes et de souvenirs plusieurs fois séculaires. D'ailleurs, en tout pays, le nombre est très restreint de ceux qui s'élèvent jusqu'à l'amour désintéressé de la science, qui voient dans l'étude autre chose que le vestibule d'une carrière plus ou moins avantageuse. La vocation même n'y suffit pas. Plus d'un, qui aurait pu suivre avec honneur cette route et qui en sentait le secret désir, s'est trouvé retenu et ramené en arrière par la pauvreté ; il fallait avoir le plus tôt possible un métier qui payât le pain de chaque jour. C'est ainsi que, dans ce Paris même qui prélève son tribut sur toute la France et que fréquentent tant d'étrangers, il est, à l'École des hautes études, plus d'un cours que le professeur ne se prépare jamais à recommencer sans éprouver quelque inquiétude, sans se demander s'il aura, à la rentrée, au moins un ou deux élèves.

Ce que se proposaient les créateurs de l'institut florentin, ce n'était donc pas de fonder une université de plus, c'était de créer à côté, ou, si l'on veut, au-dessus des universités, une école qui répondît à des désirs et à des besoins d'esprit que celles-ci n'étaient pas appelées à satisfaire. Gênée par le défaut de ressources et contrariée par les événemens, la tentative n'a eu qu'un succès incomplet ; mais ce n'en reste pas moins un honneur singulier pour les hommes d'état florentins que d'avoir précédé la France dans cette voie, que d'avoir tracé d'une main sûre, en pleine crise révolutionnaire, le cadre et le programme d'un enseignement qui doit trouver

(1) Il nous suffira de citer le travail qu'un ancien ministre du royaume d'Italie, M. Matteuci, a publié dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1863 sous ce titre : *l'Instruction publique et la réforme universitaire en Italie*.



aujourd'hui sa place dans le système d'instruction publique de tout peuple civilisé.

L'institut commençait seulement à s'organiser quand, en 1865, à la suite de la fameuse convention de septembre, Florence remplaça Turin comme capitale de l'Italie. On pouvait croire que la nouvelle école bénéficierait de ce changement ; il n'en fut rien. L'état ne fit que peu de chose pour l'institut, et, d'autre part, ce fut pour les professeurs une tentation dangereuse que le désir d'attirer au pied de leurs chaires l'élite de cette population flottante qu'amenait avec lui le gouvernement. C'étaient des étrangers qui allaient au cours comme au théâtre, pour y chercher une leçon d'italien ; c'étaient des dames de la haute société, jalouses de protester par leur présence contre le préjugé qui accuse les femmes italiennes d'avoir l'esprit peu cultivé ; c'étaient des officiers auxquels pesait le désœuvrement de la vie de garnison ; c'étaient les membres du parlement, les jours où les chambres ne siégeaient pas, voire même les jours où elles siégeaient. Ceux des professeurs qui avaient la parole facile et brillante attirèrent donc la foule ; les autres cherchèrent à les imiter. On se comparait volontiers alors à notre *Collège de France*. C'étaient les mêmes cours à portes ouvertes, qui, de 1864 à 1871, eurent leurs grands succès et leurs jours d'éclat.

Nous ne prétendons pas que de tels cours fussent inutiles ou déplacés ; ils étaient, pour une ville telle que Florence, un noble luxe, une décoration digne tout à la fois de son passé et de sa situation nouvelle. Cependant, on ne saurait le nier, l'institut, en s'engageant dans cette voie, s'écartait du but que lui avaient marqué, du rôle que lui avaient assigné ses fondateurs ; il cessait de mériter le titre qu'ils lui avaient donné ; il ne perfectionnait pas l'éducation scientifique commencée dans les universités, il n'enseignait point, par des exercices pratiques, l'application des méthodes ; il devenait un athénée, semblable à tant d'autres, et l'on sait comment les athénées finissent ! Leur enseignement n'a pas, comme celui des universités, la sanction de l'examen ; il n'a pas non plus cet attrait persistant de la recherche personnelle et passionnée qui se rencontre partout où l'élève, dans un laboratoire ou dans une conférence, est associé aux travaux et aux découvertes du maître. L'athénée, de quelque nom qu'il s'appelle, est mis à la mode par deux ou trois professeurs éloquens ; mais, comme ni le public qui le fréquente, ni les professeurs ne se renouvellent, dès que l'éloquence s'épuise ou qu'elle se répète, le public s'éloigne. La mode avait été pour beaucoup dans le succès ; elle fait de même, à un certain moment, la décadence et le vide.

Au bout d'une dizaine d'années, la plupart des professeurs de l'institut, parmi ceux mêmes qui avaient le mieux réussi, se sen-

taient las d'avoir à trouver toujours de nouveaux sujets, toujours de nouveaux effets pour des auditeurs qu'ils avaient rendus exigeans. De plus, en 1871 Florence perdait son titre de capitale; le départ successif des chambres, du gouvernement, des ministères, en refaisait une ville de province; il éclaircissait les rangs de ces curieux sur lesquels on s'était accoutumé à compter et auxquels on avait sacrifié les vrais élèves. Enfin une grande université nationale remplaçait à Rome, dans les illustres bâtimens de la *Sapienza*, la vieille université pontificale; on y appelait aussitôt plusieurs des professeurs les plus distingués de l'institut, et c'étaient encore des chaires vacantes, après bien d'autres qui déjà manquaient de titulaires. Quelques-unes n'avaient jamais été remplies : d'autres ne l'avaient été que pendant un an ou deux. C'est ainsi qu'avait disparu, après avoir eu à peine un commencement d'existence, la section qui devait se vouer à l'étude du droit, de l'administration et de la politique (1). La plupart des ministres avaient montré peu de bonne volonté; ils s'étaient laissé prévenir soit par des jalousies provinciales, soit par les clameurs persistantes de l'université de Pise. Dictées par les mêmes sentimens, des attaques répétées s'étaient produites dans la presse et dans le parlement; on avait proposé plusieurs fois la suppression de l'institut. Cette suppression n'avait pas été prononcée; mais était-ce vivre que de continuer à durer dans des conditions si précaires? Il fallait aviser, sous peine de donner raison aux ennemis qui se hâtaient de proclamer que l'épreuve était suffisante et que l'entreprise avait avorté.

Florence avait alors pour *syndic* ou maire un homme qui porte dignement un nom célèbre dans l'histoire de la république, et qui aime sa ville natale comme l'aimaient les vieux Florentins, les contemporains de Dante et de Machiavel. M. Peruzzi avait été ministre; ses amis, ses anciens collègues étaient au pouvoir. Il en profita pour négocier une convention qui, ratifiée par la loi du 30 juin 1872, est aujourd'hui la charte de l'institut. Les frais d'entretien durent se partager entre l'état, la province et la ville. L'état se chargeait des traitemens; mais la province et le municipe promettaient de verser par annuités, en six ans, 360,000 livres. Cette ample allocation devait servir à l'agrandissement des laboratoires et au développement des collections. De plus, l'état et le municipe s'engageaient, chacun en ce qui le concernait, à faire bientôt jouir l'institut de vastes et beaux bâtimens, voisins de la place Saint-Marc, qui étaient alors occupés par des troupes et par des bureaux du ministère de la

(1) En 1861, deux chaires étaient déjà vacantes dans cette section; en 1865, il y en avait cinq ou six d'inoccupées, mais on s'inscrivait encore pour des cours qui ne se faisaient pas. On se décida enfin l'année suivante à refuser les inscriptions, et on fit savoir qu'il ne serait pas pourvu aux chaires.

guerre; ce local lui serait livré lorsque serait achevé le transfert à Rome de tous les services publics. Enfin l'école était placée sous la direction d'une sorte de conseil supérieur dont M. Peruzzi fut nommé président, comme premier magistrat de la cité; dans ce conseil, à côté de commissaires royaux, entrèrent les représentans de la province et les délégués du municiple.

C'était surtout la section des sciences naturelles qui devait profiter de cette subvention; c'est elle qui l'a dépensée presque tout entière. Un laboratoire de physiologie, comme celui du professeur Maurice Schiff, avec les observations et les études qui s'y poursuivaient, faisait honneur à Florence; mais il coûtait très cher. En attendant l'évacuation des locaux promis, il a fallu aussi installer les sciences expérimentales dans une belle et vaste maison de la rue Gino Capponi, et l'adaptation de cet édifice à sa nouvelle destination n'a pu se faire sans de fortes dépenses. Aujourd'hui les fonds alloués par la convention de 1872 ont été dépensés, et l'on ne peut guère en espérer d'autres d'une pauvre ville aux abois que vient de frapper la faillite. De son côté, l'état paraît avoir assez mal rempli sa part des engagements pris en commun. La section n'a plus en ce moment que quatre professeurs titulaires. Quatre chaires sont vacantes : celle de physique depuis une dizaine d'années, celle de chimie depuis cinq ou six ans, celle de physiologie depuis trois ans. Certains des chargés de cours qui les occupent sont tout à fait à la hauteur de leur tâche, comme le docteur Herzen, fils du célèbre publiciste russe, qui enseigne la physiologie; mais ces professeurs à titre provisoire sont rétribués d'une manière tout à fait insuffisante; ils ne peuvent donc, dans cette situation précaire, avoir l'autorité qui leur serait nécessaire, ni entreprendre des travaux et des recherches à longue échéance. Depuis la mort de Donati, il n'y a plus eu de cours d'astronomie. Pour la botanique, on vient de nommer professeur le savant et hardi voyageur O. Beccari; mais il se trouve maintenant à Java : cet enseignement et celui de la minéralogie sont donc aussi confiés à des agrégés.

Un pareil état de choses a eu les résultats que l'on en pouvait attendre. Le vide se fait autour de ces chaires auxquelles l'état semble porter si peu d'intérêt. Chaque professeur, titulaire ou chargé de cours, doit par semaine deux leçons publiques et une conférence, celle-ci réservée aux véritables étudiants. Je ne sais quel nombre d'auditeurs irréguliers amène aux leçons publiques une curiosité qui varie suivant les saisons; mais j'ai sous les yeux l'*Annuaire de l'institut*, qui contient la *liste nominative des étudiants et auditeurs pour l'année scolaire 1876-1877*. J'y trouve inscrits, dans la colonne de la section des sciences physiques et naturelles, cinq noms pour la première année d'études, deux seulement pour la se-



conde. Il y avait donc, en tout, pour cette section, plus de professeurs que d'élèves. La section confère cependant des diplômes qui permettent de devenir professeur dans les gymnases, lycées et instituts techniques. Pourquoi, malgré les dépenses faites à son intention et les avantages qu'elle présente, malgré le mérite reconnu de la plupart de ses maîtres, est-elle ainsi abandonnée? Pour le dire, et pour signaler le remède, il faudrait vivre à Florence; mais il y a là une situation qui mérite d'appeler l'attention des ministres et de tous ceux qui s'intéressent en Italie au progrès de la science.

Il en est tout autrement de la section de médecine et de chirurgie. Elle répond à des besoins qui se faisaient sentir bien avant la fondation de l'institut, elle s'appuie sur des traditions qui remontent déjà très haut dans le passé. Elle donne donc à plus d'une centaine de jeunes gens, pendant deux années, un enseignement qui paraît des mieux calculés pour compléter celui plus théorique qu'ils ont reçu à l'université. Ici, ce sont les exercices cliniques, les autopsies de l'amphithéâtre, les travaux de l'école pratique et les analyses du laboratoire qui jouent le rôle principal. Le nombre restreint des élèves qui suivent ces leçons doit les rendre encore plus profitables. Dans de grands centres comme Paris, il n'y a jamais assez de place autour du lit des malades pour tous ceux qui voudraient écouter les observations du professeur; il n'y en a jamais assez autour des tables de dissection pour tous ceux qui désireaient étudier l'anatomie sur le cadavre. Sans doute, après bien des retards, on a enfin décidé d'agrandir la faculté de médecine de Paris, et les constructions entreprises remédieront, en partie du moins, à ces inconvénients; mais il en subsistera toujours quelque chose, il y aura toujours encombrement, ne fût-ce que dans les salles des hôpitaux. Les plus zélés n'en souffriront pas; ils sauront toujours s'assurer la jouissance privilégiée de toutes les ressources mises à leur disposition; mais les tièdes trouveront là un prétexte commode pour se dispenser de savoir ce qui serait trop pénible à apprendre, ils y trouveront une excuse spécieuse dont leurs maîtres mêmes ont, paraît-il, à tenir compte dans les examens.

La section de philosophie et de philologie n'avait ni les mêmes antécédents ni la même fonction sociale que la section de médecine et de chirurgie; elle semblait même avoir moins de racines dans le passé de Florence et moins répondre aux goûts du siècle que la section des sciences physiques et naturelles, qui a tant de peine à vivre. Elle aussi, elle aurait risqué de s'éteindre au milieu de l'indifférence publique, si de bonne heure elle n'avait compris les dangers de la voie où les circonstances l'avaient engagée. C'est surtout à M. Pasquale Villari que revient l'honneur d'avoir aperçu et signalé le péril. M. Villari est peut-être aujourd'hui le premier

historien de l'Italie, et personne ne connaît comme lui le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle; son histoire de Savonarole et le premier volume de sa grande histoire de Machiavel, qui a paru l'an dernier, ont déjà été traduits en anglais et en allemand (1). Né à Naples, il fut, après la révolution, appelé à diriger l'École normale de Pise; en 1865, il fut nommé professeur d'histoire à l'institut de Florence, et en 1867 il ajoutait à cette chaire la présidence de la section. Il est du petit nombre de ceux qui, en Italie, s'intéressent aux questions d'enseignement; il a rempli avec distinction les fonctions de secrétaire général du ministère de l'instruction publique.

Comme tous ceux qui se font une juste idée du véritable rôle de l'enseignement supérieur, M. Villari estime que cinq élèves, jeunes et assidus, valent mieux pour le professeur et pour le pays que cent auditeurs de rencontre et de passage. Si vous avez des élèves, de vrais élèves, dont vous ayez étudié l'esprit et dont vous puissiez suivre les progrès, vous ne vous contentez pas de leur transmettre, dans un brillant langage, des résultats généraux comme en veulent les gens du monde, mais vous leur enseignez à pratiquer les méthodes dont ils se serviront, — ils ont l'avenir devant eux, — pour faire avancer la science et pour dépasser leurs maîtres. La préoccupation constante de M. Villari a donc été de changer peu à peu l'athénée en une école spéciale, où la conférence réservée aux étudiants remplacerait, autant que possible, la leçon publique, toujours plus ou moins oratoire.

Le premier point, c'était d'assurer le recrutement de cette école. On y parvint en obtenant du ministre, pour la section, en 1867, le droit de conférer des diplômes (*diploma d'insegnamento e di magistero*). Comme la *laurea* des universités, ces diplômes ouvrent la carrière de l'enseignement. En dépit d'une équivalence théorique dont personne n'est dupe, les diplômes florentins ont, aux yeux du ministre, une autre valeur que ceux qui émanent des deux tiers des vingt et quelques universités italiennes, legs embarrassant du passé. Quand il s'agit de pourvoir à quelque haute classe d'un lycée, on n'ira pas préférer un lauréat de Sassari, de Messine ou d'Urbino à un élève distingué de MM. Villari, Comparetti ou De Gubernatis.

C'est donc, par le fait, une véritable *école normale* qu'a fondée à Florence M. Villari, et, pendant la durée de l'année scolaire qui s'achève en ce moment, les cours (*corsi normali*) en étaient suivis par trente-cinq élèves. En même temps la section, fidèle à la pensée dont s'étaient inspirés ses fondateurs, a voulu rester aussi une *école des hautes études*. Elle assure aux futurs maîtres de la jeunesse

(1) *La Storia di Girolamo Savonarole e de suoi tempi*, 2 vol. in-8°; Florence, Lemonnier, 1859. — *Niccolò Macchiavelli e i suoi tempi*, 1 vol. in-8°; Florence, Lemonnier, 1877.

italienne le minimum de connaissances qui leur est indispensable; mais elle offre aussi aux esprits plus curieux « le superflu, chose si nécessaire. » A côté des cours réglementaires qu'on est obligé de suivre pour obtenir cette espèce de diplôme d'agrégé, j'y trouve d'autres cours intitulés *cours complémentaires*, *cours de perfectionnement*, qui sont suivis par une douzaine d'élèves, j'y trouve un cours de paléographie et de diplomatique, qui en réunit à peu près autant et dont l'une des leçons est faite aux archives d'état, sur les parchemins mêmes; j'y trouve enfin une école des langues orientales, qui paraît très prospère. Le cours de sanscrit a sept élèves, celui d'arabe cinq, celui d'hébreu en réunit jusqu'à seize; trois étudient le chinois. Comme notre École des hautes études, la section a sa *Bibliothèque*, dont plusieurs volumes ont déjà paru; j'y remarque, à côté de mémoires dus à des professeurs et savans d'une notoriété européenne, comme MM. Michel Amari et Dominique Comparetti, une étude sur le *tumulte des Ciompi*, travail historique, rédigé d'après des documens inédits, qui n'est autre chose que la thèse présentée par un des élèves de l'institut, M. Carlo Fossati, pour l'obtention du diplôme. Enfin une *académie orientale*, dont les membres principaux sont les professeurs mêmes de la section, travaille à faire connaître les trésors que renferment les manuscrits des grands dépôts florentins, et a déjà entrepris plusieurs publications importantes.

Aucun règlement ne défend aux professeurs les leçons publiques; mais la plupart d'entre eux en ont perdu le goût et l'habitude depuis qu'ils sont assurés d'avoir des élèves, dans le sens propre du mot. Il en est encore cependant quelques-uns qui ouvrent à deux battans, au moins une fois par semaine, les portes de la salle où ils enseignent. Le nom même de cette salle a quelque chose d'engageant; elle s'appelle la « salle de la bonne humeur (*sala di buon umore*). » L'institut, en attendant qu'il soit dans ses meubles, la prend à bail de l'académie des beaux-arts avec quelques autres pièces plus petites, où se donnent les conférences. C'est dans les leçons à portes mi-closes et dans les conférences que se fait le travail utile. Il y a là, pour donner l'exemple et pour élever le niveau des études, plusieurs maîtres éminens, de ceux qui seraient partout à leur place, même dans les plus illustres universités du continent. Les résultats ne se feront point attendre, pourvu que les épreuves par lesquelles passe aujourd'hui Florence n'atteignent pas l'institut florentin, ne l'arrêtent pas en pleine carrière à l'heure même où il semble avoir trouvé sa voie et s'être mis en mesure de répondre aux espérances qui avaient salué sa naissance.

Ces épreuves, qui menacent ainsi la sécurité du travail scientifique, sur qui l'opinion doit-elle en faire peser la responsabilité?



Est-ce sur les hommes, est-ce sur des circonstances qui furent plus fortes que toutes les volontés? C'est ce qu'il convient d'indiquer, sous toutes réserves et sans entrer dans le détail. Il est en pareille matière bien des choses qui devaient échapper au regard d'un passant, fût-il le plus attentif et le plus désireux de s'éclairer. D'ailleurs nous ne sommes point financier, nous n'avons pas la prétention d'y voir clair dans ces budgets de Florence où, dit-on, les commissions d'enquête, toutes composées qu'elles fussent d'hommes spéciaux, ont eu beaucoup de peine à s'orienter et à se reconnaître.

## II.

C'est le 26 avril 1865 que Florence a été déclarée capitale du royaume d'Italie. La noble ville avait son amour-propre, que justifiaient assez son incomparable histoire, son passé glorieux; elle se sentit tout d'abord tenue à faire honneur au choix dont elle était l'objet, aux suggestions de la France, à la décision des chambres italiennes. Ces hôtes illustres qu'elle attendait, le roi, le parlement, les ministres, elle leur devait un accueil qui pût adoucir les regrets laissés par Turin et faire taire le bruit des réclamations que quelques autres grandes cités de la péninsule auraient pu être tentées de soulever. Florence avait été jusque-là, que l'on nous passe l'expression, une ville d'ancien régime. C'était le moyen âge qui l'avait construite; il y avait partout laissé son empreinte si profondément gravée que les siècles n'ont pu l'effacer. Églises, hôtel de ville, palais, tous les édifices y tenaient plus ou moins du château-fort; le charmant génie de la renaissance y avait prodigué ses décorations les plus exquises sans réussir à en égayer la sévérité. Ces rues étroites que l'émeute était toujours prête à barrer, ces hautes murailles dont elle avait tant de fois battu de ses flots les puissantes assises, tout rappelait ici les troubles et les agitations de la plus orageuse des démocraties. Une fois celle-ci supprimée par l'accord des Médicis et de Charles-Quint, Florence n'avait pas eu grand effort à faire pour s'adapter, comme capitale d'un petit état monarchique, aux conditions de sa nouvelle existence. La république florentine avait toujours aimé le grand; la cour des ducs de Toscane et leur administration avaient donc pu tenir à l'aise dans les édifices que leur avaient légués les ambitieuses générations des siècles de liberté. On n'avait pas eu besoin d'élargir le cadre; il avait suffi de renouveler l'ameublement des palais, de créer des musées, de donner à Florence un beau jardin public, les *cascine*, de couvrir d'aimables villas tous les coteaux voisins.

Florence avait donc fait un peu de toilette; mais sous ses grands-ducs elle ne s'était point développée ni agrandie. Jusqu'à ces der-

niers temps, la manière de vivre, les habitudes n'y avaient guère changé; les étrangers raillaient la sobriété, on disait même la parcimonie florentine. Le Florentin restait indifférent à certaines conditions d'hygiène, à certaines recherches de bien-être qui sont entrées partout dans les mœurs des peuples civilisés. Alors même que l'aisance ne lui manquait pas, il habitait volontiers, loin de toute vue et de toute verdure, une ruelle triste et sombre. Les montagnes voisines sont riches en sources fraîches et pures; il n'en continuait pas moins à boire sans se plaindre la mauvaise eau des puits qui avaient désaltéré ses ancêtres. L'hiver est froid à Florence; il y neige, il y gèle souvent; on y a vu plus d'une fois l'Arno pris à glace d'une rive à l'autre. Pourtant le feu n'était pas dans les habitudes, même chez les gens riches. Un voyageur anglais raconte une visite qu'il fit il y a une vingtaine d'années à un vieux noble florentin. C'était par un jour d'hiver; la tramontane soufflait à vous donner l'onglée. M. T... trouva son ami dans une chambre glaciale, un bonnet fourré sur la tête, enveloppé d'un épais manteau dont le col était retroussé. Le vieillard grelottait et se plaignait amèrement du temps. « Pourquoi donc ne faites-vous pas de feu? demande avec surprise M. T... — Oh! je n'en fais jamais. Le feu, c'est malsain. — Mais quand il fait encore plus froid qu'aujourd'hui, quand l'Arno charrie? — Je me mets au lit, et j'y reste toute la journée. »

Partout où il y a des bureaux et des cartons verts, il est de tradition que nulle part on ne se chauffe aussi bien que dans les ministères. Que l'on soit en monarchie ou en république, allez donc demander à un employé de ménager le bois du gouvernement! Aujourd'hui à Rome, dans les bureaux de tous les grands services publics, les poêles ronflent du mois de décembre au mois de mars. Ce sont les Turinois, accoutumés à garder le coin du feu pendant leurs longs et rudes hivers, qui ont apporté ces habitudes d'abord à Florence, puis ensuite à Rome. Il n'en était pas de même en Toscane, au temps du grand-duc. Alors l'usage condamnait à se morfondre ceux-mêmes qui, partout ailleurs, jouissent de ces bons feux, à la flamme sonore et claire, qui brûlent aux frais de l'état; tout au plus leur accordait-on le brasero et quelques pincées de charbon ou de poussier. Alliez-vous dans un ministère le matin, un peu avant l'heure du travail, vous y voyiez rangés dans l'antichambre les *scaldini* des employés. Aux dimensions de chacun de ces fourneaux, vous pouviez juger de la dignité de son maître. Celui du chef de division était presque un petit poêle; celui de l'expéditionnaire n'était qu'un réchaud microscopique, à se chauffer le bout des doigts. Quant au ministre, peut-être avait-il une cheminée dans son cabinet; mais, si c'était un Florentin de bonne race et

fidèle aux vieux usages, il ne permettait point qu'on l'allumât. « Le feu, c'est malsain. »

Aujourd'hui, dans toutes les maisons des quartiers neufs, il y a des cheminées à la prussienne, où l'on brûle le chêne mêlé au coke. Le bois est cher ; il faut le faire venir d'assez loin. On en consomme pourtant beaucoup ; pour trouver des locataires, les vieilles maisons et les anciens palais se sont aussi munis, tant bien que mal, d'appareils de chauffage. Les immigrans des autres provinces italiennes apportaient à Florence des besoins que l'on n'y avait guère éprouvés jusqu'alors ; pour qu'ils ne se sentissent point trop dépaysés, on a tenu à satisfaire ces besoins et ces goûts. On s'est donc mis à cette tâche avec un empressement, disons le mot, avec une précipitation qui prouvait plus de courtoisie que de prudence. On a voulu faire de Florence une ville moderne sans lui enlever sa physionomie originale ; on a voulu élargir le cadre sans le briser, adapter à des temps et à un rôle nouveau la Florence qu'avait enfantée le régime du patriotisme municipal et de l'Italie morcelée, transformer l'ancienne cité républicaine, l'ancien chef-lieu de l'étroite Toscane en une digne capitale du grand état qui venait de se fonder au sud des Alpes.

Au point de vue du goût, on ne saurait que louer le plan qui a été suivi, la discrétion avec laquelle ont été accomplis les changemens nécessaires. On a respecté l'ancienne ville, celle qui était comprise dans l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle, la troisième et dernière des enceintes florentines. On s'est contenté de redresser et d'élargir, par de rares démolitions, quelques voies qui ne suffisaient plus aux exigences d'une circulation devenue beaucoup plus active que par le passé ; on a prolongé certaines rues et dégagé certains édifices ; mais on ne s'est point livré à cette fureur de destruction dont paraît possédé, par exemple, le municipe de Milan. A Milan, tout autour du dôme, les vieux quartiers ont été éventrés en tous sens ; on a fait disparaître ainsi nombre de maisons curieuses par leur architecture ou intéressantes par les souvenirs historiques qui s'y rattachaient.

L'édilité florentine s'y est prise autrement elle s'est défiée d'elle-même : pour ne pas céder à la tentation, elle ne s'y est point exposée. Une fois que l'on a commencé des percemens, on n'est plus maître de s'arrêter. Toute avenue amorcée veut être achevée, coûte que coûte, quoi qu'elle écrase sur son chemin. Une fois qu'elle est terminée, elle appelle d'autres voies qui lui fassent pendant, ou qui la coupent en dessinant avec elle ces angles droits, la joie et l'orgueil des ingénieurs. Préfets, maires et conseillers municipaux se trouvent atteints ainsi d'une sorte d'ivresse. La poussière blanche que soulève et que répand dans l'air le pic des démolisseurs, a je



ne sais quelle action funeste sur les cerveaux ; elle grise les plus sages. On anéantit alors, sans hésiter, un capital énorme, des maisons qui pouvaient durer longtemps encore, des arbres souvent séculaires ; on brise tous les liens qui tiennent l'homme attaché, par la vue et par la mémoire, aux choses connues et aux lieux familiers. On le déracine, on l'arrache du milieu de tous ses souvenirs, que l'on jette au vent.

La faute eût été plus grave, l'impiété plus notoire à Florence que partout ailleurs. Là il n'est pas une maison, on pourrait presque dire pas une pierre, qui n'ait son histoire. Quelque tracé que l'on eût adopté, pour se détourner des églises et des palais les plus fameux, toute avenue qui serait partie de la place de la Seigneurie n'aurait pu faire un pas sans se heurter à quelque mémoire sacrée. Tout d'abord, elle aurait rencontré quelqu'une de ces maisons auxquelles est resté attaché le nom d'un Dante ou d'un Michel-Ange, d'un Galilée ou d'un Machiavel, d'un Benvenuto Cellini ou d'un André del Sarto ; auriez-vous osé l'abattre et en effacer la trace ? Rien n'aurait été plus contraire au sentiment, aux usages italiens. Dans toute l'Italie, du nord au midi, le voyageur est frappé du grand nombre de plaques de marbre qui l'avertissent que telle ou telle demeure a été habitée par tel ou tel personnage plus ou moins célèbre. Au premier moment, il sourit des termes pompeux de toutes ces inscriptions commémoratives ; de ces grands hommes ainsi signalés à la postérité, plus d'un est à peine connu hors de la cité qui l'a vu naître, il n'a même pas une ligne dans ces dictionnaires biographiques où sont classées jusqu'aux étoiles de sixième grandeur. A la réflexion, vous êtes plus juste ; vous comprenez quels services a dû rendre à l'Italie ce culte des aïeux, ce tendre respect assuré à toutes les gloires nationales et locales. N'est-ce point là une des forces secrètes qui, pendant les siècles d'oppression et de servitude, ont tenu bandés les ressorts de l'âme italienne, l'ont préservée du désespoir et de l'abdication ? Ainsi partout écrite par fragmens, proposée aux regards sous une forme sensible, l'histoire du pays éveillait dans les cœurs une émulation féconde ; alors même que le fardeau du présent était le plus lourd, le passé, qui ne se laissait point oublier, répondait encore de l'avenir.

Sans doute les maisons menacées n'auraient pu se réclamer toutes d'aussi nobles patrons ; mais les bâtimens au seuil desquels ne se serait point dressée pour les défendre quelque ombre vénérée, ceux-là mêmes auraient eu à faire valoir d'autres titres. Ici, c'est au coin d'une rue quelque fresque effacée, où l'œil du connaisseur sait encore retrouver et goûter le charme sincère et la grâce pénétrante des vieux maîtres. Là, dans maint palais déchu que ne signale aucun guide se cache quelque belle ordonnance architecturale, un élégant

escalier, une ample et sévère *loggia*, comme celle du Bargello, ou, dans un coin, sous les toiles d'araignée noires de poussière et de fumée, quelque fin détail d'ornementation, quelque précieuse figure décorative jadis sculptée par un élève d'Orcagna ou de Donatello. On ne conçut donc pas la pensée d'ouvrir à travers la ville un de ces sillons meurtriers que nous avons vu si souvent déchirer les flancs et comme la chair de Paris; on se contenta d'agrandir la cité. Celle-ci ne pouvait guère se développer sur la rive gauche; l'étroit quartier d'*Oltr' Arno* y est resserré entre le fleuve et des collines assez raides, qui sont mieux faites pour recevoir villas et jardins en étage que pour porter des quartiers urbains. Il en est autrement sur la rive droite. Là, entre l'Arno et les dernières pentes du mont Rinaldi, s'étend une plaine assez spacieuse, dont la Florence d'autrefois n'avait occupé qu'une partie. L'espace n'y manquait pas pour des constructions, qui se prolongeraient aussi loin qu'il le faudrait pour loger tous les nouveaux venus. Rien n'empêcherait d'offrir à ceux-ci, dans des habitations bâties tout exprès, tous les agrémens, toutes les recherches du bien-être moderne. On a donc abattu le mur d'enceinte; sur son parcours ont été dessinés de larges boulevards, qui se sont très vite bordés de maisons d'une sobre élégance, dont beaucoup ont des jardins. En arrière de ces boulevards, entre eux et la campagne, s'est interposée toute une bande de quartiers neufs qui devaient former autour de la vieille ville comme une aimable et fraîche ceinture. Par malheur, le transfert de la capitale à Rome et la gêne financière ont arrêté les travaux commencés. Dans bien des endroits, la chaussée est faite, les bandes des trottoirs sont posées; mais les maisons n'ont pas poussé, ou elles sont restées inhabitées. Depuis cinq ou six ans, le nombre des appartemens inoccupés augmente chaque année à Florence. Si la vie a plus que doublé à Florence depuis une vingtaine d'années, les loyers en ce moment y sont à très bas prix.

L'aspect que présentent ces nouveaux quartiers est fort agréable là où ils sont achevés et peuplés. Vous en entendrez cependant critiquer l'aménagement par les Florentins pur sang, restés fidèles à la vieille ville. Nos pères, disent-ils, savaient ce qu'ils faisaient. Dans leurs rues étroites, bordées de hautes maisons aux murs épais, ils étaient mieux protégés contre les chaleurs de l'été, contre les vents froids de l'hiver. Sur ces larges boulevards, dans ces larges rues, parmi ces maisons plus basses, de décembre à mars, la tramontane soulève des flots de poussière et vous coupe le visage en deux; pendant la canicule, le soleil y chauffe tout à son aise les murailles et le pavé; de la rue il fait une fournaise, des appartemens autant d'étuves. Les habitans des nouveaux quartiers n'osent pas nier tout à fait ces inconvéniens; mais, disent-ils, quand les arbres des jardins

et des boulevards seront devenus grands, leur ombre versera la fraîcheur au passant. D'ailleurs, lorsque l'été il y a un peu de brise, on la sent mieux dans ces voies spacieuses que dans les ruelles de l'ancienne Florence. Nous n'avons jamais habité les bords de l'Arno que dans la saison tempérée, au printemps ou en automne; nous n'avons donc pas qualité pour juger ce procès. Les modernes architectes florentins sont gens de goût; nous craignons pourtant qu'ils n'aient commis là une erreur analogue à celle où sont tombés les architectes allemands qui, en bâtissant la nouvelle Athènes, se sont trop souvenus de Munich et de Stuttgart. Dans les siècles où l'on n'avait pas assez de science pour imiter, de parti-pris, tel ou tel modèle étranger, chaque peuple, guidé par un secret et sûr instinct, a presque toujours trouvé d'emblée et fidèlement pratiqué le genre de constructions qui convenait le mieux aux conditions hygiéniques du milieu où il était appelé à vivre.

Ce qui pourrait contribuer à atténuer ces défauts des quartiers neufs, ce serait l'eau, jaillissant de nombreuses fontaines, répandue à profusion par l'arrosage municipal, sur la voie publique, distribuée largement, en vertu de concessions payées, dans les maisons particulières et dans leurs jardins. Amener l'eau à Florence en quantité suffisante, ce fut une des premières préoccupations de l'édilité florentine. On y réussit de deux manières. D'une part, la ville acheta et conduisit jusque dans ses murs, par un long aqueduc couvert, l'eau pure et fraîche de belles sources qui jaillissent dans la montagne, au-delà de Fiesole. D'autre part, une galerie filtrante fut pratiquée au-dessus de Florence, le long de l'Arno. Les eaux ainsi recueillies sont élevées par une pompe à feu dans un vaste réservoir, auprès du *viale dei Colli*, et de là dirigées vers les différens quartiers de la cité.

Rien de plus utile et de mieux justifié que ces travaux; mais l'argent a manqué pour les conduire jusqu'au point où les bienfaits s'en feraient sentir à tous, où le capital engagé commencerait à porter intérêt. Le municépe, en raison de sa détresse, n'arrose guère les boulevards et les rues; dans beaucoup de celles-ci, les tuyaux ne sont d'ailleurs pas encore posés, et il n'y a point de prises d'eau. On aurait dû commencer par faire partout la canalisation; tout au contraire, en dehors d'un certain nombre de grandes voies, on n'a mis l'eau que dans les rues où elle a été demandée par quelques propriétaires s'engageant à en prendre une quantité dont le prix annuel paie la dépense des travaux à exécuter. Or, sur beaucoup de points, on n'a pu réunir les engagements nécessaires. Par indolence et par économie, bien des gens continuent à se contenter de l'eau de leur puits; s'ils avaient à leur porte une eau meilleure et plus saine, s'ils la voyaient couler légère et pure du



robinet de leur voisin, s'ils n'avaient qu'à parler pour jouir aussitôt des mêmes avantages, peut-être se décideraient-ils; mais il faut s'entendre à plusieurs, former un syndicat, remplir des formalités. On attend donc, et ce n'est pas la gêne actuelle qui hâtera le mouvement. Jusqu'à nouvel ordre, la ville ne retire donc du louage des eaux qu'un très mince revenu.

Il s'est passé quelque chose d'analogue pour les marchés. Tous les étrangers qui ont séjourné quelque temps à Florence connaissent ce dédale de ruelles qui se croisent en tous sens, entre la *via Tornabuoni* et la *via Calzaioli*, dans le voisinage de l'archevêché; les artistes surtout y font de fréquentes visites. C'est là qu'était au moyen âge, c'est là qu'est toujours resté depuis lors le principal marché de la ville, celui dont le poète Antonio Pucci nous a laissé une si curieuse description dans le poème qu'il lui a consacré, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Dans sa naïve admiration, le poète s'écrie, vers le début de son œuvre :

Mercato vecchio al mondo è alimento  
E ad ogni altra piazza il pregio serra.

« Le vieux marché nourrit le monde entier; il emporte le prix sur toute autre place! » Les peintres partageraient encore cette admiration : rien de plus amusant et de plus varié pour l'œil que la foule animée et bruyante qui s'agite dans l'ombre de ces ruelles, que les gerbes de fleurs odorantes, les monceaux d'herbes et de légumes, les corbeilles de fruits rouges ou dorés qui s'entassent, ici dans les échoppes branlantes, là sur le sol même, où l'on peut à peine poser le pied. Par places, profitant de quelque étroite percée, de gais rayons de soleil pénètrent jusqu'au fond de ce fouillis; ils éclairent quelque brun visage de campagnarde, entouré d'un mouchoir rouge noué sous le menton; ils font ressortir les tons riches et chauds des figes violettes ou des pêches empourprées, des énormes grappes de raisin rose. Le soir, à la lueur vacillante des torches dont la flamme est battue et courbée par le vent, le spectacle est plus étrange encore. Ce qui ajoute à l'originalité des aspects, c'est que l'art florentin n'a pas dédaigné de mêler ses élégances à tout ce déploiement de vie rustique, charnelle, grossière. La *loggia* sous laquelle se vend le poisson a été dessinée par Vasari; ses fines colonnes ioniques, ornées de médaillons qui représentent des dauphins, font un piquant contraste avec les étaux et les mesures qui les entourent. A chaque pas, le regard s'arrête sur un tableau tout fait; il ne reste plus qu'à le transporter sur la toile.

On ne saurait s'étonner que l'administration municipale se soit placée à un point de vue quelque peu différent : ce n'est point son

rôle d'être aussi sensible au pittoresque. A ses yeux, ce marché avait un grand défaut : vu l'étroitesse des rues où il se tient et leur encombrement, il est à peu près impossible d'en assurer le nettoyage quotidien. Les débris de matières animales et végétales s'y amassent par terre et s'y corrompent dans tous les coins; il s'en exhale des odeurs qui se font sentir à distance. De plus, dans de pareilles conditions, la surveillance et la police sont très difficiles. Enfin le marché, avec son installation toute rudimentaire, rapporte très peu à la ville. On décida donc l'érection d'un marché central, construit tout entier, à l'imitation des halles de Paris, en fer et en verre. Aujourd'hui ce marché existe, tout près de Saint-Laurent; il a des caves spacieuses et fraîches; il est haut, vaste, bien aéré; mais vous n'y trouverez ni marchands ni acheteurs. A peine quelques places y sont-elles occupées; depuis qu'il est achevé, il n'a guère servi qu'à donner quelques fêtes pendant le carnaval. Les étalagistes du vieux marché sont restés sourds à tous les appels que le syndic leur a adressés de sa voix la plus insinuante. Personne ne veut donner le signal du départ. « Si je m'en vais, dit chacun, mes cliens me suivront-ils là-bas? Ils ont leurs habitudes; ils n'aiment point à être dérangés. Plutôt que d'aller me chercher à Saint-Laurent, ils s'adresseront à mon voisin, qui sera resté! Dans votre grande halle, ouverte à tous les vents, nous gèlerons l'hiver, et, sous ces vitrages, l'été, nous étoufferons. J'aime mieux mon échoppe, ici, dans ce cher coin bien abrité, au pied du palais des Vecchietti ou de celui des Amieri. Là, je ne crains ni la tramontane, ni le soleil, je me trouve bien en toute saison. » Pour décider à l'émigration tous ces obstinés, il aurait fallu jeter bas les vieux murs auxquels ils s'appuient, restes des demeures et des tours de la plus vieille noblesse de Florence, jadis tout entière groupée autour de la place du marché; il aurait fallu exproprier à la fois tous ces détaillans. Alors enfin, chassés de chez eux, ils se seraient décidés, comme un essaim sorti de la ruche maternelle, à venir s'abattre et s'installer dans le marché central; une fois que la ville les aurait tenus là, elle leur aurait bel et bien fait payer leur place, et l'opération aurait pu devenir fructueuse. Faute de ce complément nécessaire, elle se solde, jusqu'ici, par une perte sèche; on ne s'est pas senti en mesure de tenter l'expropriation du Marché-Vieux, et les halles restent vides.

De tous les grands travaux entrepris dans ces dernières années, le seul qui ait été vraiment conduit jusqu'à son plein et entier achèvement, c'est la création d'une admirable promenade, le *viale dei Colli*, ou boulevard des collines. Les *cascine*, dont s'était si longtemps contentée la Florence grand-ducale, n'avaient plus paru suffire à la capitale de l'Italie. Elles ont pour elles le voisinage du

fleuve et de beaux ombrages; mais elles sont situées en plaine et elles manquent de vue. On souhaite quelque chose de plus varié et de plus ouvert, qui pût rivaliser, par la diversité des aspects et par l'étendue des horizons offerts au regard, avec le Pincio romain et la route qui, à Naples, contourne le Pausilippe. A cette fin, un habile officier du génie, le commandant Poggi, a dessiné, sur les coteaux qui s'élèvent au sud de Florence, un superbe boulevard, qui a près de 5 kilomètres de développement. Par une suite de lacets à pentes douces bien ménagées, ce boulevard va du quai de l'Arno, près le pont suspendu d'amont, jusqu'à la porte Romaine. La voie est large de 18 mètres; la chaussée est macadamisée; des deux côtés règnent des trottoirs pavés de belles dalles de pierre des Apennins. Ils sont bordés d'arbres qui ont été plantés déjà grands et qui poussent à merveille; ici ce sont des chênes verts, là des marronniers, plus loin des platanes. La promenade est, le soir, tout entière éclairée au gaz; il y a, de distance en distance, des prises d'eau pour l'arrosage.

La route atteint son point culminant au-dessus même de l'Arno, près San Salvatore de' Francescani. Là, sur le *Monte alle Croci*, s'élargit une vaste place en hémicycle, qui domine le fleuve et la ville. C'est la place Michel-Ange, qui a été inaugurée le 14 septembre 1875, pour le quatrième centenaire de la naissance du plus grand des Florentins. Au milieu s'élève un monument composé de copies en bronze : le David se dresse sur un piédestal de marbre, auquel sont adossées quatre des statues du tombeau des Médicis. Au-dessus, un élégant café, la petite église des franciscains dans ses noirs cyprès, celle que Michel-Ange appelait « la belle paysanne, » puis, plus haut, San Miniato, ses vieux murs qui lui donnent l'air d'une forteresse, sa tour délabrée, son élégante façade en marqueterie de marbre. Au-dessous, une série de terrasses, plantées de fleurs et d'arbrisseaux, qui s'étagent jusqu'à l'Arno. Un large bassin et un jet d'eau, avec les brises qui s'insinuent par les gorges de la montagne, doivent donner quelque fraîcheur pendant les chaudes soirées d'été.

La ville paraît plus grande d'ici que de Fiesole ou des coteaux voisins; on est au-dessus même des toits. Pourtant, lorsqu'on a dans la mémoire l'aspect des principales capitales de l'Europe ou même celui de Rome et de Naples, Florence garde l'apparence d'une assez petite ville; cette impression serait encore plus marquée sans les quartiers neufs, où les maisons sont espacées. Pour qu'une telle cité ait pu jouer dans le monde de la pensée et des arts le rôle qui a été le sien, combien il faut qu'elle ait vécu d'une vie intense et forte! Comme la plante humaine (*la pianta uomo*), pour prendre un mot



d'Alfieri, a dû croître ici plus vigoureuse que partout ailleurs, pendant trois ou quatre siècles, depuis la première aube de la renaissance jusqu'au coucher de son soleil!

Si des objets les plus proches on porte ses regards vers les plus éloignés, on jouit d'une vue qu'il n'est pas facile d'oublier. L'œil embrasse tout le val moyen de l'Arno, depuis Pontesieve jusque vers Empoli. Par-dessus les crêtes des collines qui dominent la ville, par-dessus les clochers des couvens et les tours carrées des villas, on suit la double ligne des monts qui, à l'ouest, s'écartent d'une part vers Sienne, de l'autre vers Prato et Pistoie. A l'est, au contraire, vers Arezzo, ils se rapprochent, et le terrain s'élève rapidement.

De la place Michel-Ange, le boulevard conduit à une autre esplanade, la place Galilée; celle-ci est entourée d'un jardin qu'égaient des eaux vives et de riches parterres. De ce point, la vue est différente; elle glisse sur un ravin qui descend à l'Arno, entre des côtes couvertes de vignes, de cyprès et de maisons de campagne. C'est un paysage bien plus restreint, mais aimable encore et pittoresque. On redescend ensuite jusqu'à la porte Romaine, par le boulevard Machiavel.

Sur l'élégance et la noblesse de cet ensemble, il n'y a qu'une voix : la *promenade des collines* sera bientôt une des plus justement célèbres de l'Europe. Les Florentins en sont fiers. On leur en fait volontiers compliment. « N'est-ce pas, vous répondent-ils, que c'est vraiment *une chose impayable?* » On saisit le jeu de mots, on sent ce qu'il cache de regrets et d'appréhensions. Ce boulevard a, paraît-il, coûté un argent fou; il a fallu acheter les terrains, et, si près de la ville, ils se payaient cher; il a fallu creuser la route au flanc de la montagne, la daller, la planter, y établir les canaux pour l'eau et le gaz, consolider les pentes. L'an dernier, des glissemens se produisaient encore au-dessous de la place Michel-Ange et menaçaient de la faire descendre avec son monument dans le lit de l'Arno; on a dû reprendre en sous-œuvre, à grands frais, les travaux de terrassement. En l'absence même de pareils accidens, l'entretien de la promenade et des jardins qui en dépendent est fort coûteux.

### III.

Par cet exposé, tout incomplet et sommaire qu'il soit, on peut se faire une idée du caractère des travaux qu'a entrepris, depuis 1860 et surtout depuis 1865, le municiple florentin, dirigé d'abord par M. Cambray-Digny, puis, pendant ces dix dernières années, par

M. Peruzzi. La voirie améliorée et la circulation rendue plus facile dans la vieille ville, sans destructions ni bouleversemens qui la défigurassent, par de sobres et discrètes retouches, la fondation de quartiers neufs disposés de manière qu'aucun point n'en fût très éloigné du centre, c'est-à-dire de la place du Palais-Vieux, des eaux abondantes et salubres conduites à Florence et distribuées dans toutes les parties de la cité, l'approvisionnement et l'alimentation mieux assurés par une nouvelle organisation des marchés, une merveilleuse promenade créée aux portes mêmes de la ville, dans un site charmant, toutes ces entreprises en elles-mêmes étaient bien conçues; elles s'inspiraient d'une idée juste, d'un naturel et légitime désir de progrès. Favorisées par les circonstances et conduites à terme, elles devaient, selon toutes les prévisions, mettre Florence en état de jouer plus brillamment son rôle de capitale, elles devaient la faire plus commode, plus saine, plus agréable à habiter. En même temps, on pouvait compter qu'à toutes ces dépenses correspondrait une augmentation proportionnelle du revenu. Les plus prudents mêmes semblaient n'avoir aucun doute à ce sujet; tout au plus différait-on d'avis sur la question de savoir combien d'années seraient nécessaires pour rembourser les sommes empruntées et pour amortir le capital très considérable qui serait absorbé par ces travaux.

On est loin aujourd'hui de ces espérances. Le 16 juin dernier, une affiche apposée au Palais-Vieux portait à la connaissance du public la banqueroute définitive de la ville de Florence. Syndic et conseillers municipaux avaient donné ensemble leur démission quelques semaines auparavant; ils avaient été remplacés, comme l'exige la loi italienne, par un commissaire royal chargé d'administrer la ville jusqu'à convocation des électeurs. Le conseil qui venait de se dissoudre avait, au printemps, prorogé pour trois mois l'échéance de toutes les dettes municipales; on avait cru qu'avant l'expiration de ce délai le ministère et le parlement se seraient enfin décidés, qu'ils auraient accordé ces secours que, depuis deux ans et plus, la malheureuse ville implorait à mains jointes. Les secours n'étaient pas venus, et l'heure des échéances différées sonnait au milieu du désarroi général; la caisse était encore plus vide que trois mois auparavant. Le temps des illusions était passé pour les débiteurs comme pour les créanciers. Le commissaire a donc signé un arrêté en vertu duquel les paiemens de toute nature sont suspendus indéfiniment. Le même arrêté ordonne la cessation de tous les travaux, à l'exception de ceux qui sont absolument indispensables.

On a beau s'attendre à de pareils coups; lorsqu'ils vous frappent, on éprouve toujours une sorte de stupeur mêlée de colère, comme

si l'on n'avait pas été prévenu. Il est difficile de savoir ce qui se passe dans la tête d'un pendu ; cependant, j'en jurerais, tant qu'il n'a pas perdu connaissance, le misérable doit être occupé à calculer les chances qui lui restent de sentir soudain la corde casser. Florence avait, depuis plusieurs années, la corde au cou ; de jour en jour, le nœud se serrait, il rendait la gêne plus cruelle, l'angoisse plus vive. Par l'effet des surtaxes municipales, la propriété, frappée d'un impôt presque égal à la moitié du revenu présumé, baissait rapidement de valeur ; le capital, auquel la ville demandait le meilleur de son revenu, s'évanouissait et fondait ainsi entre ses mains (1). L'impôt personnel et mobilier (*tassa di famiglia*), les droits d'octroi étaient très lourds ; le vie devenait bien plus chère à Florence que dans les cités voisines ; les étrangers l'abandonnaient ; la population diminuait (2). Malgré la résignation avec laquelle les Florentins supportaient ce fardeau toujours croissant, le déficit augmentait d'exercice en exercice. Si l'on arrivait encore à payer les intérêts de la dette consolidée et les dépenses des travaux qui s'achevaient, c'était seulement grâce à une dette flottante hors de toute proportion avec les ressources réelles de la ville (3). Les signes les plus clairs annonçaient donc, à bref délai, un dénouement fatal. Cependant la première prorogation des échéances, en mars 1878, n'avait pas encore ouvert tous les yeux ; on se leurrerait de l'idée qu'avant les trois mois écoulés le gouvernement serait intervenu pour tirer Florence d'embarras et lui permettre de reprendre les paiemens au jour fixé. Quand on a lu sur les murs l'arrêté du commissaire royal, le doute n'a plus été permis, même à ceux qui avaient le plus de peine à s'avouer la triste vérité. Alors de toutes parts ont éclaté les cris et les plaintes. L'opinion s'est déchaînée avec une extrême véhémence contre l'ex-syndic, qu'elle avait doc-

(1) D'après le rapport de la commission d'enquête de 1877, la propriété devait payer en 1878 à Florence une surtaxe municipale de 1,92 par livre de l'impôt perçu au profit de l'état sur les bâtimens de toute espèce. Ajoutée au principal de l'impôt, cette surtaxe faisait peser sur le contribuable une charge équivalente à 41,38 du revenu imposable ; avec les mauvaises années et la baisse des loyers, souvent le revenu réel n'est que de très peu supérieur à ce que le percepteur prend au propriétaire.

(2) D'après M. Paul Leroy-Beaulieu (*les Finances des grandes villes de l'Europe*, dans *l'Économiste français* du 4 mai 1878), la proportion des dépenses municipales par tête d'habitant était, en 1876, plus forte à Florence que dans toutes les autres villes de l'Europe, Paris excepté (105 francs à Paris, 90 à Florence, 58 à Rome, 46 à Vienne, 36 seulement à Berlin).

(3) Entre 1865 et 1876, la dette flottante a atteint par momens 40 millions de livres ; elle n'a jamais été au-dessous de 30 millions. L'intérêt moyen de cette dette, dans les cinq dernières années, était de 5,37 pour 100. Dans les premiers temps, il avait monté jusqu'à 6,25 pour 100. C'est ce qui résulte du rapport de M. Peruzzi, qui accompagnait la pétition présentée aux chambres en 1876 par la commune de Florence (p. 92).



lement suivi pendant si longtemps. Il y a quelques années, elle ne prêtait qu'une oreille distraite aux quelques opposans qui se permettaient de discuter les plans et les budgets de Périclès-Peruzzi, comme l'appelait le *Fanfulla*, qui joue à Rome, non sans verve et sans esprit, le rôle de notre *Charivari*. Depuis que la faillite a été déclarée, c'est à M. Peruzzi que s'en prennent tous ceux qui se sentent atteints par ce désastre, et il n'est personne à Florence qu'il ne frappe d'un coup plus ou moins direct. M. Peruzzi est donc devenu le bouc émissaire de toutes les fautes commises. Les esprits étaient si montés que l'on a craint une manifestation injurieuse et violente; la questure a cru devoir placer des gardes aux portes de la maison qu'habite celui qui, l'an dernier, était encore l'homme le plus populaire de Florence (1). C'était, par bonheur, un excès de précaution. Ce peuple florentin est de sens trop rassis, il est trop bien élevé pour se déshonorer par de pareils excès. Quiconque a un peu vécu à Florence ne s'étonnera point de nous entendre parler en ces termes de toute une foule qui contient, comme ailleurs, des élémens tout à fait illettrés. En Toscane, chez l'ouvrier même et le paysan, on sent les effets d'une culture bien des fois séculaire, effets transmis et accumulés par l'hérédité dans le sang et dans les moelles des générations qui, depuis les Étrusques, se sont succédé sur ce sol privilégié.

On reviendra vite, nous n'en doutons pas, malgré les souffrances présentes, au calme et à la justice. Lorsque, dans quelque temps, il faudra reformer, par l'élection, le conseil de la cité, nous ne serions pas étonné que le nom de M. Peruzzi passât de nouveau en tête de la liste. On peut, sans doute, lui adresser quelques reproches; il a péché par trop d'optimisme. Il n'a pas assez fait entrer dans ses calculs les chances contraires qui pouvaient se présenter; il a eu trop de confiance dans les ressources de la cité qu'il aimait et qu'il était fier de rendre plus belle encore et plus charmante; il a ensuite trop compté sur le concours de ses amis politiques, sur la reconnaissance et la générosité de l'Italie. Il s'est ainsi laissé entraîner; il n'a pas su s'arrêter à temps, il a poursuivi, avec des moyens insuffisans, des travaux qui, faute de quelques millions, n'ont ensuite pas donné les résultats rémunérateurs que l'on était en droit d'en attendre. Les erreurs commises ne sont aujourd'hui que trop évidentes; mais aussi, pourquoi les Florentins

(1) Nous empruntons ce détail et d'autres encore aux lettres intéressantes que M. H.-G. Montferrier envoie de Rome au *Journal des Débats*. Personne n'a mieux parlé de la question de Florence, avec des informations plus précises et un plus juste sentiment des nécessités politiques et du devoir d'équité qui semblaient imposer au gouvernement italien une conduite autre que celle qu'il a tenue.

ont-ils, pendant dix ans, abdiqué entre les mains de M. Peruzzi? Pourquoi la junte municipale, la presse, l'opinion, ne l'ont-elles pas retenu sur cette pente? Le syndic, assure-t-on, n'aimait pas la contradiction; mais ce n'était pas un tyran italien du moyen âge, ni même un ministre des grands-ducs; il n'exilait personne, il ne pouvait ni supprimer ni suspendre de journaux. Florence, en ne cherchant pas plus tôt à voir clair dans ses affaires, a encouru une grande part de responsabilité; il y a eu là un peu d'indolence, un certain manque d'énergie et de virilité.

C'est en 1871 que l'opinion et la presse florentine auraient dû intervenir avec clairvoyance et décision. Au printemps, le parlement italien tenait à Florence sa dernière session, avant de se donner rendez-vous à Rome. Il était prêt à faire pour Florence ce qu'il avait fait pour Turin sept ans auparavant, à l'indemniser, elle aussi, des dépenses qu'elle avait encourues pour soutenir ce rang de capitale dont on lui retirait si brusquement les avantages. On ne contestait pas le principe; il ne s'agissait que de s'entendre sur le chiffre de l'indemnité. Le moment était favorable, non pour enfler ce chiffre outre mesure, mais pour le faire accepter, quelque élevé qu'il pût paraître, contre pièces à l'appui. En 1864, les finances de la ville étaient en bon état, comme l'ont reconnu les commissions d'enquête: mais, dès 1865, Florence s'était mise à l'œuvre avec une telle ardeur que déjà les budgets de 1869 et de 1870 se soldaient chacun par un déficit de plus de 8 millions de livres. Pour exécuter les travaux d'agrandissement et d'assainissement qui avaient été jugés nécessaires, elle avait conclu emprunt sur emprunt; mais c'était le temps où le crédit de l'Italie était le plus bas. Florence n'avait pu réaliser ces emprunts, négociés surtout à l'étranger, qu'à des conditions très onéreuses, qui s'expliquaient assez par les cours de la rente italienne et la dépréciation du papier-monnaie qui avait cours forcé dans toute l'Italie (1). La situation financière de Florence était déjà fort inquiétante; beaucoup des travaux commencés ne l'auraient jamais été ou ne l'auraient pas été de longtemps, si Florence n'était pas devenue capitale; maintenant qu'elle cessait de l'être, il était aussi difficile de les suspendre en les laissant improductifs que dangereux de les achever avec une population et des ressources diminuées.

Consultés sur le chiffre à fixer, l'ancien syndic et le nouveau, MM. Cambray-Digny et Peruzzi, paraissent avoir mis une sorte de coquetterie à rester au-dessous de ce qu'ils avaient le droit de de-

(1) Sur 116 millions de livres (valeur nominale), 88 millions seulement sont entrés dans les caisses de Florence. En chiffres ronds, il y a donc eu 28 millions de frais d'emprunt (commissions, pertes sur le change, etc.).

mander. Prenons les chiffres de la commission d'enquête qui avait été nommée en 1877, sous le ministère Depretis, et qui était présidée par le sénateur A. Magliani, président de section à la cour des comptes. Voici ce qui résulte de son remarquable rapport (1). Turin avait été indemnisé, en 1864, dans la proportion des 742 millièmes des dépenses que cette ville avait encourues comme capitale du royaume ; si l'on avait appliqué cette même proportion à Florence, Florence aurait dû recevoir, en 1871, 38 millions de livres. Or la loi du 29 juin 1871 ne lui a donné que 22 millions environ ; encore n'arrive-t-on à ce chiffre qu'en y comprenant pour près de 8 millions les édifices, tels que palais nationaux et couvens incamérés, que l'état cédait au municiple : la loi stipulait d'ailleurs que ces bâtimens seraient incessibles et inaliénables ; ils ne représentent donc pas pour la ville une valeur qu'elle puisse réaliser par échange ou par vente, et ils lui imposent de lourds frais d'entretien. Florence, d'après les commissaires enquêteurs, a donc reçu alors, au plus bas mot, 16 millions de moins qu'elle n'aurait dû le faire, si on avait suivi pour elle les mêmes règles que pour Turin.

Aujourd'hui la commission établit, par une série de déductions très bien enchaînées et d'ingénieux calculs, que l'on doit encore à Florence environ 40 millions ; c'est ce que représenteraient, avec l'élévation des cours actuels, les intérêts composés des sommes que l'on aurait dû lui donner et les conditions onéreuses des emprunts auxquels l'a contrainte l'insuffisance de la compensation accordée. C'est fort bien ; mais cette soulte, on ne paraît pas disposé à la lui donner ; personne n'aime à payer, surtout quand elle monte un peu haut, la carte d'un repas depuis longtemps digéré. C'était en 1871 qu'il fallait exiger la parité de traitement ; alors on aurait tout obtenu. Le parlement était tout entier à la joie inespérée d'aller à Rome, il éprouvait une sorte de pudeur à quitter de sitôt Florence après l'avoir induite en dépense ; il ne lui aurait pas marchandé les dédommagemens. Au lieu de présenter leur note, les Florentins ont sonné leurs cloches et se sont associés, en s'oubliant eux-mêmes, à l'enivrement général ; ils n'ont pas voulu paraître faire payer l'hospitalité qu'ils avaient accordée, pendant six ans, au roi et au parlement. Or cette hospitalité leur avait coûté cher ; avec toute sa gloire, Florence n'a, pour réparer ses pertes, ni la puissante industrie de Milan ou même celle de Turin, ni le grand commerce maritime de Gènes. Elle avait, à plusieurs reprises, assez prouvé son patriotisme ; elle eût été sage de songer un peu plus, dans cette heure critique, à ses propres intérêts et à ceux de ses

(1) *Gazzetta ufficiale*, 28 décembre 1877.



créanciers. Si elle eût été avisée et vigilante, l'opinion aurait exercé, en ce sens, une utile pression sur les représentans officiels de la cité. C'est avec ces façons de grand seigneur que l'on s'est engagé dans la voie qui menait à la banqueroute; depuis lors, l'occasion propice ne s'est jamais retrouvée.

Ce qui a encore contribué à endormir l'opinion, à ne pas lui laisser apercevoir tout d'abord les conséquences du transfert de la capitale, c'est que ce transfert a duré plusieurs années. Les ministères ne sont partis que l'un après l'autre, lorsqu'ont été prêts les locaux qui devaient les recevoir sur les bords du Tibre; en 1877, certains services, certains bureaux s'attardaient encore à Florence. Si le vide s'était fait, à heure dite, dans la capitale délaissée, les plus prévenus auraient été forcés de comprendre la gravité de la situation nouvelle; on aurait ralenti les travaux et restreint les dépenses; mais, dans les premiers temps, il a semblé que rien n'était changé dans l'aspect et dans le mouvement de la ville; on s'est laissé aller à continuer les entreprises commencées. C'est ainsi que depuis 1859 tout a tourné contre Florence; la fortune a semblé vouloir épuiser contre elle toutes ses perfidies. Dans les années qui ont suivi la convention de septembre, pouvait-on soupçonner, au lendemain de Mentana, que, sitôt après, les Italiens entreraient, tambours battans, dans les murs de Rome? Sauf peut-être celui qui menait le jeu de la politique européenne, qui donc alors pensait voir le second empire français se précipiter en aveugle, presque sans armes, sur le fer que lui tendait la Prusse? Qui prévoyait ce suicide? Quand Florence a remplacé Turin, elle n'a point été autorisée à se considérer comme la capitale définitive de l'Italie; mais elle a pu penser que ce provisoire durerait plus de six années, qu'elle aurait le temps d'achever sa transformation et de rentrer dans ses déboursés avant d'être privée des avantages que lui assurait la présence du gouvernement. Les désastres de la France lui ont fait perdre son rang, et, après 1871, la lenteur de l'évacuation a entretenu ses illusions et lui a caché l'abîme où elle glissait.

Le gouvernement, qui vient de laisser Florence tomber en faillite, avait-il le droit de dégager ainsi sa responsabilité et d'assister, spectateur impassible, à un pareil désastre? Nous ne le pensons pas, et nous sommes surpris que, dans les séances des 9 et 10 mai 1878, où a été discutée la proposition d'enquête présentée par le ministère Cairoli, pas un député ne se soit placé à ce point de vue. La politique financière suivie en Italie depuis plusieurs années a certainement beaucoup aggravé les embarras où se débattent aujourd'hui la plupart des grandes communes italiennes. Cette politique peut se résumer en deux mots : se décharger sur les com-

munes de beaucoup de dépenses qui, partout ailleurs en Europe, incombent à l'état, et s'emparer en même temps du produit de certaines taxes qui, partout ailleurs, profitent tout entières aux caisses municipales. Ainsi deux lois de 1864 et de 1866 ont fait entrer l'état en partage avec les communes pour les droits d'octroi qui frappent toutes les matières de grande consommation, telles que les boissons, la viande, les farines, le riz, le sucre, le beurre, etc. Chargée de la perception, la commune en a toute l'impopularité; mais elle verse à l'état près de la moitié de la recette. C'est dans le même esprit qu'une loi de 1874 a rendu à l'état les 15 centimes qui avaient été en 1870 attribués aux provinces sur l'impôt foncier. Au moment où s'aggravaient les charges des villes, l'état venait leur retirer des ressources dont elles s'étaient crues assurées (1).

Pour justifier ces tendances, l'état italien peut alléguer les exigences de sa situation, ses besoins plus grands que ses ressources. Ce qui est vraiment inexcusable, ce sont ces lenteurs et ces atermoiemens qui ont abouti à rendre inévitable une catastrophe que les ministres avaient, croyons-nous, un sincère désir d'empêcher. Ce fut en 1874 que, pour la première fois, le municipe de Florence s'adressa au gouvernement; il lui demanda de remettre à la disposition de la ville certaines surtaxes dont l'état s'était emparé. Le ministère ne rendit rien; il se contenta d'offrir des conseils, qui n'étaient même pas bons; il suggéra des augmentations d'impôt. Celles-ci auraient eu pour effet de dessécher les sources déjà fort amoindries du revenu municipal; elles n'auraient produit, sur quelques articles, que des bénéfices illusoire et passagers; on ne tenta même pas l'expérience. Deux ans après, la gauche arrivait au pouvoir; elle y avait été aidée par le vote de députés toscans qui, comme M. Peruzzi, avaient jusqu'alors appartenu à la droite. MM. Depretis et Nicotera paraissaient comprendre la nécessité de sauver Florence; ils auraient tenu à honneur d'y parvenir; ils nommèrent donc une commission. Celle-ci ne mit pas trop de temps à étudier l'affaire; elle fit un rapport très judicieux qui avait le mérite d'aboutir à une conclusion pratique. Pour compenser l'insuffisance de l'indemnité jadis accordée, l'état, au moyen d'une émission de bons du trésor, prendrait à sa charge, jusqu'à concurrence de 30 millions, le service de la dette flottante qui pesait sur Florence; le crédit de l'état étant très supérieur à celui de la ville, l'état, avec une dépense annuelle de 4,380,000 livres, satisferait les créanciers

(1) Nous tirons ces détails d'un intéressant article, riche de faits et de chiffres, qui a été publié sans signature dans les *Débats* du 23 juin 1878, sous ce titre : *les Finances des communes italiennes*.

auxquels Florence payait, pour le même capital prêté, 2,070,000 livres; il bénéficierait d'une différence d'intérêt d'environ 2 pour 100. De plus, pour parfaire la somme, une réduction de 500,000 livres serait accordée, jusqu'à nouvel ordre, sur la taxe d'abonnement de 2,300,000 livres, à laquelle avait été fixée la part afférente au trésor dans les revenus de l'octroi florentin.

Peu de semaines après la publication de ce rapport, M. Depretis quittait les affaires; il était remplacé par un autre des chefs de la gauche, M. Cairoli. Entre temps, la crise florentine devenait de plus en plus aiguë; à peine M. Cairoli avait-il formé son cabinet, Florence lui adressait un suprême appel. Que croyez-vous que fit M. Cairoli? Sans doute, direz-vous, il s'appuya sur les travaux de la commission qui venait de terminer son œuvre, il prit texte de ses conclusions, pour proposer et faire voter d'urgence une loi de réparation et de secours. Vous n'y êtes pas: c'est ainsi peut-être que les choses se seraient passées en France s'il s'était agi d'empêcher la faillite de Marseille ou de Lyon, de Lille ou de Bordeaux; mais les choses ne vont pas si vite en Italie. Pendant que Florence aux abois ajournait à trois mois toutes ses échéances, le chef du cabinet se bornait à demander la nomination d'une nouvelle commission d'enquête. Il est vrai que la précédente avait été administrative; celle-ci serait parlementaire (1)! La commission était nommée; avant même qu'elle eût déposé son rapport, la faillite définitive était déclarée. Il n'est plus temps, quoi que l'on propose et quoi que l'on fasse, d'épargner à Florence la honte dont elle était menacée depuis plusieurs années.

La commission parlementaire évalue, dit-on, à 145 millions de livres la dette de Florence. Nous n'avons pas à contrôler ici ses dires, ni à discuter les résolutions qu'elle ne peut manquer de soumettre aux chambres. L'opinion semble enfin s'être émue; presque toute la presse manifeste un vif désir de voir l'état faciliter la liquidation de Florence et sauvegarder, dans une certaine mesure, les intérêts de ses créanciers. Mieux vaut tard que jamais, dit le proverbe; c'est pourtant bien tard. Florence méritait mieux. Pendant les pénibles années où elle se débattait contre des difficultés écrasantes et où elle s'imposait les plus lourdes charges pour tenir ses engagements, Florence méritait de trouver auprès du gouvernement

(1) En réalité, cette enquête est la troisième. Au mois d'avril 1877, un premier examen de la situation et des remèdes qu'il convenait d'y apporter avait été fait par l'un des financiers les plus capables de l'Italie, le commandeur Petitbon, et cet examen avait abouti à un premier rapport dont on trouvera l'analyse dans la brochure de M. Mari. Celle-ci, qui nous arrive au moment où nous mettons sous presse, paraît exposer la question avec beaucoup de sens, de mesure et de fermeté tout à la fois.



et des chambres un autre accueil, un autre appui. L'indifférence dédaigneuse des ministres de droite, la molle, lente et timide bonne volonté des cabinets de gauche, un vote du parlement dans lequel quatre-vingt-neuf voix se prononcent même contre la proposition d'enquête, ce n'est vraiment pas assez, après ce que Florence avait fait pour l'Italie ! Ne parlons pas d'un passé qui est une des gloires les plus pures de la nation, un de ses titres au respect du monde ; en 1860, c'est la résistance obstinée de Florence aux désirs de la diplomatie européenne, c'est son enthousiaste abdication, qui ont empêché l'établissement du système fédératif et fait l'unité de l'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie. On l'a trop oublié.

Sans doute les administrateurs de Florence, ses conseillers élus, ses journaux, la cité tout entière, ont des reproches à s'adresser ; il y a eu imprudence et entraînement irrésolû ; mais aussi les circonstances, nous l'avons montré, ont été pour beaucoup dans les fautes commises. Le gouvernement, non plus, n'a pas fait son devoir envers l'une des premières cités de l'Italie ; il n'a su ni avertir, ni secourir à temps. Il eût été digne du parlement, lorsque la question de Florence lui a été soumise, de témoigner à la ville humiliée et souffrante une cordiale sympathie, en attendant mieux ; la discussion a été terne et comme ennuyée ; on n'écoutait que d'une oreille. Plus d'un tiers de la chambre, en repoussant l'enquête, s'est même refusé à donner aux Florentins un témoignage d'intérêt qui ne préjugerait point l'avenir. Parmi ceux qui ont émis ce vote cruel, les uns ont voulu punir M. Peruzzi et ses amis de ce qu'ils appellent leur défection ; les autres ont cédé à de mesquines jalousies provinciales qui sont encore bien puissantes et bien vivaces en Italie.

Les uns et les autres ont eu tort ; ils paraissent, d'après le langage des journaux, le sentir aujourd'hui. Le ministère, s'il avait été plus franc et plus hardi dans ses demandes, aurait peut-être aussi obtenu, aurait arraché au parlement une résolution opportune et généreuse. En droit strict, l'Italie ne doit rien à Florence ; la raison politique et l'équité commandaient cependant de ne pas la laisser périr sans secours. Persister à méconnaître ce devoir, ce serait agir comme certain personnage de comédie, le héros de l'une des meilleures pièces de notre théâtre contemporain. Qui ne se souvient du chef-d'œuvre de Barrière, *les Faux Bonshommes* ? Il y a là un bourgeois capricieux, d'un égoïsme naïf et souriant, qui a fait la joie du public. Il change souvent d'idée, et chaque fois qu'on lui rappelle les espérances qu'il a données, les engagements qu'il a semblé prendre, vous l'entendez répondre d'un air triomphant : « Il n'y a rien d'écrit ! »

GEORGE PERROT.

---

---

# LA CONFESSION

DU

## PARTI CONSERVATEUR

---

Quel est le véritable sens du mot « conservateur? » Il n'y en a qu'un pour tout esprit philosophique. Le conservateur est celui qui veut maintenir les principes fondamentaux des sociétés civilisées, quelles qu'en soient d'ailleurs les formes politiques, c'est-à-dire la famille, la propriété, la religion, en un mot tout ce qui assure la vie morale de l'individu, tout ce qui unit les hommes entre eux et les rattache à un ordre supérieur. Ces principes, pour ne rien perdre de leur valeur, ont besoin d'être continuellement surveillés, améliorés, défendus, — défendus contre les erreurs qui les dénaturent et contre les abus qui les corrompent. Or, comment cette perpétuelle défense serait-elle possible, sinon par la pratique même de la vie et de la liberté? Il faut donc ajouter quelque chose à la définition proposée plus haut et dire que le vrai conservateur doit être par cela même dévoué aux doctrines libérales. Un système conservateur qui n'est pas en même temps un système libéral, c'est une contradiction et un non-sens.

Si ces idées ne sont pas exprimées avec autant de précision par l'auteur des deux ouvrages dont nous voulons nous occuper, je crois cependant pouvoir affirmer qu'elles sont bien le fond de sa philosophie politique. M. Paul Thureau-Dangin, en rassemblant les pages intitulées *Royalistes et républicains* (1), comme en écrivant le livre plus serré qui porte ce titre : *le Parti libéral sous la restauration* (2), a eu certainement le dessein de rechercher ce qu'a-

(1) *Royalistes et républicains*, essais historiques sur des questions de politique contemporaine, par Paul Thureau-Dangin, 1 vol. in-8°; Plon.

(2) *Le Parti libéral sous la restauration*, par M. Paul Thureau-Dangin, 1 vol. in-8° Plon.

vait été depuis la révolution française le parti conservateur, j'entends ce parti dans toute l'ampleur des idées que représente son titre, le parti conservateur et libéral. Esprit loyal et droit, M. Thureau-Dangin ne pouvait se livrer à cette étude sans être frappé des fautes que le parti conservateur et libéral a commises pendant quatre-vingts ans ; il les expose, ces fautes désolantes, avec tant de franchise, tant de vigueur, avec un tel sentiment de regret pour ses amis, avec de tels mouvemens de confusion et de honte, qu'il semble faire sans le vouloir la confession du parti qui s'exprime ici par sa bouche.

La première de ces fautes, c'est la division introduite dès le début dans son principe même. Se peut-il en effet que le parti de l'ordre se soit scindé depuis près d'un siècle en conservateurs et en libéraux ? Est-ce que les conservateurs ne se reniaient pas eux-mêmes en tenant la liberté pour suspecte, la liberté qui est ici comme en tout le sel de la terre, le principe de conservation et de vie ? Est-ce que les libéraux ne se condamnaient pas à de vides déclamations et à des actes stériles, quand ils laissaient en dehors de leur programme les fondemens de la destinée sociale ? Le premier ouvrage de M. Thureau-Dangin est consacré aux conservateurs séparés des libéraux, le second aux libéraux séparés des conservateurs. Ces hommes qui seraient si forts s'ils restaient unis, car ils représenteraient l'immense majorité de la France, on voit ce qu'ils deviennent quand ils se refusent à marcher de conserve ; on les voit, sans doctrines, sans lest, battus par tous les vents, jouets de tous les orages, donner au monde le plus triste spectacle que puisse offrir une société si riche d'ailleurs de cœur et d'esprit, le spectacle de l'incohérence et de l'insanité. Je voudrais profiter des recherches de l'auteur, et, ramassant les traits de cette vive peinture, y ajouter les conclusions qu'elle me suggère.

## I.

Le point de départ des études de M. Thureau-Dangin, c'est le 9 thermidor de l'an II. Avant la chute de Robespierre, avant le 27 juillet 1794, il ne s'agit ni de conservation, ni de liberté, il s'agit de renverser la monarchie absolue. Dans ce cataclysme effroyable, la liberté qu'on invoque sans cesse est sans cesse violée, et c'est à peine si un petit nombre de sages se préoccupent courageusement de ce qui doit être conservé des traditions du vieux monde dans la reconstruction du monde nouveau. Ces grands problèmes exigent des temps plus calmes et supposent la fin de l'horrible épreuve. De 89 à 92 et de 92 à 94, c'est la révolution seule



qui est à l'œuvre. Une fois Robespierre tombé, la vie morale recommence.

Il est bien prouvé désormais que Robespierre fut renversé par des hommes qui ne valaient pas mieux que lui, « misérables valets, a pu dire Mallet-Dupan, qui assassinaient leurs maîtres pour s'emparer de leurs sceptres; » mais il n'est pas moins prouvé que, le tyran jeté à bas, une explosion de joie universelle déconcerta pour longtemps les valets dont parle Mallet-Dupan. Si l'on regarde, non pas au fait même, mais aux conséquences du 9 thermidor, ce n'est pas Tallien qui est ici l'acteur principal, ce n'est pas Thuriot, Fréron, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Barrère, Bourdon (de l'Oise), qui sont les libérateurs de la convention et de la France; le grand libérateur, c'est ce soulèvement unanime de l'opinion qui, dès le lendemain de la victoire, paralyse et annule les vainqueurs. Les thermidoriens proprement dits sont comme submergés dans cette marée montante, et lorsque douze mois plus tard, au premier anniversaire de la journée vengeresse, Marie-Joseph Chénier s'écrie :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance!

ce n'est pas à tel ou tel personnage du 9 thermidor, à tel ou tel groupe de la convention, c'est à la France entière que le poète adresse ses strophes républicaines.

Voilà le point de départ. Dès ce moment, le problème est posé : comment rester fidèle aux principes de la révolution sans renoncer aux principes éternels? En face de l'innovation inévitable, comment maintenir la tradition nécessaire? Présent, passé, ce sont là trop souvent des paroles décevantes. Il ne s'agit pas ici d'enchaîner ce qui existe à ce qui est mort; il s'agit de souder de nouveaux anneaux à des anneaux anciens, ce qui doit vivre à ce qui doit vivre. En un mot, la liberté nouvelle acquise au prix de si horribles épreuves rendra-t-elle les hommes indifférens à ces règles d'ordre public sans lesquelles aucune communauté sociale ne peut durer?

Ces questions que nous discutons aujourd'hui d'une façon abstraite, on les résolvait d'instinct après le 9 thermidor. C'est l'instinct, un instinct profond et sûr, quoique très étrange dans la forme, qui conduit par exemple la jeunesse dorée de 1795. Ces deux ou trois mille jeunes hommes appartenant au commerce, aux lettres, aux théâtres, aux écoles, aux administrations, qui se réunissent le soir au Palais-Royal armés de bâtons, de cannes à épées, et qui fustigent si vertement les jacobins, ce ne sont pas, comme certains historiens affectent de le croire, des partisans de l'ancien régime.

Écoutez les cris qu'ils profèrent : « Vive la république ! vive la convention ! » Lisez leurs proclamations si bien mises en lumière par M. Thureau-Dangin : « Vous vous rappelez, disent-ils aux gens des faubourgs, que nous enlevâmes ensemble la Bastille et le repaire du tyran. Vous retrouverez en nous vos frères d'armes du 14 juillet et du 10 août. » Assurément, à entendre ces clameurs, on voit trop qu'ils subissent encore le joug de l'opinion courante. L'instinct qui les pousse n'en est que plus digne de remarque. Ils appellent les Tuileries de 92 « le repaire du tyran ; » mais ils sont résolus à en finir avec les jacobins. Leur devise pourrait être celle-ci : « Aucun retour en arrière, mais guerre aux hommes de sang, guerre aux destructeurs de la société. »

Dirons-nous que ce sont des républicains très convaincus ? Non, certes ; république, monarchie, ces questions de formes les laissent assez indifférens. « Leur reconnaissance, dit très bien M. Thureau-Dangin, est acquise au régime qui satisfera leurs sentimens de justice et d'indignation. » Si la république peut ou veut profiter de ce mouvement des esprits, tant mieux pour la république ! Si une monarchie libérale est la seule sauvegarde de la vie des citoyens et des principes de l'ordre, bonne chance à la monarchie libérale !

Cette dernière chance pourtant en 95 ne se présente guère à leur esprit. Bien des gens qui se rallieront un jour à la royauté sont franchement dévoués à ce grand essai d'une république généreuse. En veut-on un exemple bien significatif ? Michaud, le futur rédacteur de la *Quotidienne*, l'auteur futur du *Printemps d'un proscrit*, écrivait en 95 une poésie qui se termine par ces vers :

Oh ! si jamais des rois et de la tyrannie  
 Mon front républicain subit le joug impie,  
 La tombe me rendra mes droits, ma liberté.

Les seuls hommes qui à cette date aient songé sérieusement au retour de la monarchie, ce sont des montagnards, j'entends des montagnards thermidoriens, de ceux qui, ayant renversé Robespierre afin de continuer sa tyrannie, se virent mis de côté par le soulèvement de la conscience publique. Quant à la jeunesse dont nous parlons, si elle eût voulu tuer les institutions républicaines, elle aurait laissé les jacobins achever leur œuvre aux journées du 13 germinal et du 1<sup>er</sup> prairial. Que fit-elle en ces heures de crise ? On la vit, le fouet à la main, chasser de la convention la populace qui l'avait envahie ; et c'est au cri de : « Vive la république ! vive la convention nationale ! » que s'accomplit la première déroute du jacobinisme.

En regard de cet instinct qui poussait ainsi la partie la plus vive

de la population parisienne, il faut placer une inspiration bien autrement élevée, celle des esprits réfléchis, des observateurs, des publicistes, qui, sans avoir eu le temps de méditer à fond ces laborieux problèmes, sentaient cependant que la liberté ne pouvait être séparée des traditions tutélaires. Je ne sais si Mallet-Dupan aurait accepté ce titre de conservateur libéral ou de libéral conservateur que nous sommes tenté de lui donner; le langage politique est si mobile, les appellations des partis sont exposées à des variations si bizarres! Ce qui est certain, c'est que jamais homme ne mérita mieux ce noble titre. Dès les premiers jours de la révolution, il avait rompu sans hésiter avec l'ancien régime, il avait déclaré que l'ancien régime était mort, effondré, écroulé, qu'il n'en restait rien, pas un élément de force, pas un principe de vie, et il disait éloquemment : « Il est aussi impossible de refaire l'ancien régime que de bâtir Saint-Pierre de Rome avec la poussière des chemins. » — Cependant au-dessus et au-delà de l'ancien régime, non plus dans les formes politiques d'une période, mais dans le cœur même de l'humanité, il y a des forces qui ne peuvent s'écrouler, des principes qui ne sauraient périr. Aux heures de tempête où ces lumières se voilent, la marque des esprits supérieurs est de ne jamais les perdre de vue. Ce fut la gloire de Mallet-Dupan. Parmi les combattants de la révolution, nul n'est resté plus droit, plus ferme, nul n'a plus constamment mérité cet éloge accordé à un des sages du monde antique : *Sanus inter ebrios*. Au milieu de l'ivresse universelle, ivresse généreuse chez les uns, ignoble chez les autres, il a toujours montré une âme maîtresse d'elle-même. Ni les passions de droite, ni les passions de gauche n'avaient prise sur cette conscience austère, il méprisait tous les préjugés et toutes les fureurs.

Quelle est donc l'éducation qui l'a préparé à ce rôle extraordinaire? Républicain de naissance, il soutient la monarchie; protestant, il défend l'église catholique; Genevois, il se consacre tout entier au service de la France. Il est vrai que cette monarchie, telle qu'il la conçoit, serait une magistrature libérale et tutélaire dans la meilleure des républiques; il est vrai aussi que l'église catholique, en ce régime nouveau, représenterait avant tout la plus précieuse des libertés, celle qui garantit toutes les autres, la liberté des âmes et des consciences; enfin, comment ne pas se dévouer à la France, à cette patrie de toutes les idées généreuses, qu'il faut défendre seulement contre ses propres témérités pour que le monde entier profite de ses viriles épreuves? *Nec timide nec temere*, voilà la devise de Mallet-Dupan.

C'est précisément cette rectitude d'esprit qui attire sur lui toutes les violences. Les forcenés de 92, on le pense bien, ne ménagent



pas le courageux publiciste, mais rien n'égale les invectives dont le poursuivent les émigrés. Les gens qui placent « Lafayette à côté de Jourdan coupe-tête et Malouet au-dessous de Robespierre » devaient naturellement mettre Mallet-Dupan « plus bas que Gorsas, Carra ou Brissot. » M. Ferrand, qui devint ministre sous Louis XVIII, écrivait à cette date : « M. Malouet mérite d'être pendu, bien qu'il soit honnête homme; il faut faire un exemple de la punition due aux opinions dangereuses. » Un des libellistes les plus violens du parti royaliste, M. d'Entraigues, disait un jour à propos des brochures abominables dont il inondait Paris : « Montlosier me trouve implacable, il a raison; je serai le Marat de la contre-révolution, je ferai tomber cent mille têtes et la sienne la première. »

Qu'on se représente l'action produite par ces odieuses paroles. Les brochures de M. d'Entraigues et de ses pareils étaient citées et commentées dès le lendemain par les journaux révolutionnaires, citées et commentées à la tribune de la convention. La France entière apprenait que la royauté ne reviendrait pas sans ramener un Marat et que cent mille têtes tomberaient. Une coïncidence fatale voulut que ces clameurs d'un fou semblassent venir à l'appui de certaines déclarations de Louis XVIII. Il faut se rappeler, en effet, que le dauphin, fils de Louis XVI, ayant été délivré le 8 juin 1795 de l'atroce supplice qu'il subissait depuis deux ans et demi, la royauté légitime, suivant l'ancien droit, se trouvait dévolue au comte de Provence et transportée en pleine émigration. Le nouveau roi, qui ne devait rentrer en France que dix-neuf ans plus tard, tenait alors sa cour à Vérone. Spirituel, sceptique, égoïste, imbu des idées du XVIII<sup>e</sup> siècle, dès qu'il apprit la mort de son neveu Louis XVII, il lança de Vérone une *Déclaration* qu'il crut fort libérale, mais dont les concessions équivoques, déjà si insuffisantes et même si ridicules à une telle heure, furent comme déchirées immédiatement par les mains des pamphlétaires royalistes. Le roi, sans rien abandonner de ce qu'il appelait ses droits supérieurs, daignait du moins « pardonner à des sujets coupables et repentans; » M. d'Entraigues s'annonçait comme le Marat de la contre-révolution, déclarant qu'il était prêt à réclamer des milliers de têtes. De ces deux déclarations, laquelle était la vraie? Fallait-il croire que la première était une garantie contre la seconde? Fallait-il croire que la seconde rectifiait la première? « Ce qui fait pleurer, — écrivait Mallet-Dupan, le 16 juillet 95, — c'est que M. d'Entraigues parle, agisse au nom du roi et paraisse avoir certainement une grande part à sa confiance. »

On peut prévoir dès lors que les occasions de rattacher la France nouvelle à l'ancienne France seront perdues sans cesse et sans re-

tour. Le fanatisme royaliste a détruit la royauté. Dès que les hommes qui ont prêté le serment du jeu de paume, dès que les Mounier, les Malouet, les Lally-Tollendal, sont regardés comme des jacobins de 93 par les jacobins de la monarchie absolue, le régime tutélaire et libéral soutenu par Mallet-Dupan n'a plus aucune chance de mettre à profit la lassitude de l'opinion publique. La fatigue de tant de luttes, l'horreur de tant de crimes, le besoin d'assurer le repos du pays sans renoncer à de légitimes conquêtes, tous ces sentimens auraient dû préparer une conciliation nécessaire entre les partis. Les forcenés de l'extrême droite y mirent bon ordre. Le jour où des révolutionnaires accablés, épuisés, chercheront un abri sous des institutions monarchiques, la violence des Marat de l'absolutisme ne leur permettra pas de tourner les yeux vers la royauté de 89; ils courront plutôt au-devant du joug et diront au maître comme dans le poème d'Edgar Quinet :

César, salut! voici les faisceaux consulaires.

Une des parties les plus curieuses et les plus neuves du livre de M. Thureau-Dangin, c'est précisément le tableau de ce mouvement d'idées violentes qui, rendant à la plupart des hommes d'action toute espèce de retour impossible, les précipitèrent de la révolution dans l'empire. On avait déjà peint avant lui l'infenale habileté de la politique de 93; on avait déjà dit que les meneurs de la montagne savaient bien ce qu'ils faisaient en forçant la convention à voter la mort du roi. Ce qu'on ne savait pas, ou du moins ce qu'on n'avait pas encore montré avec autant de précision, c'est que les hommes qui creusèrent l'abîme entre l'avenir et le passé de la France assurèrent du même coup l'établissement du régime impérial. Le régime impérial est le produit direct, le produit inévitable du 21 janvier 1793.

Quand même il n'y aurait pas eu là un général Bonaparte, l'histoire eût suivi le même cours. Les détails seuls auraient changé, non pas la conclusion. Au lieu du vainqueur d'Arcole et des Pyramides, un autre homme de guerre se serait trouvé qui eût répondu aux nécessités publiques. Ces appels multipliés qui, depuis le traité de Campo-Formio, en tant de circonstances et par des voix si diverses, poussèrent au suprême pouvoir le général républicain, croit-on que d'autres généraux républicains ne les eussent pas entendus comme lui? Augereau, qui a fait le coup d'état de fructidor pour soutenir un gouvernement avili, eût-il donc éprouvé plus de scrupule, si l'opinion l'y eût convié, à faire un coup d'état dans un autre sens? C'étaient les républicains d'alors, notez-le bien, qui avaient mis à l'ordre du jour la politique des coups d'état; c'était

une série de coups d'état qui avait prolongé et déshonoré la misérable existence du directoire (1). Qu'est-ce que le 18 fructidor de l'an v, le 22 floréal de l'an vi, le 30 prairial de l'an vii? Des coups d'état à droite et à gauche, coup d'état du gouvernement contre les chambres et coup d'état des chambres contre le gouvernement. Quand le directoire fut renversé, il tomba frappé du coup droit dont il avait enseigné la pratique. J'ai nommé Augereau parmi les gens sans scrupules qui auraient pu frapper ce coup, mais les plus scrupuleux, les plus intègres, un Masséna par exemple, un Jourdan, un Macdonald, eussent-ils donc hésité, dans cette France épuisée par dix ans de révolutions, à fonder par tous les moyens un gouvernement réparateur? Cessons d'attribuer l'établissement du consulat au génie d'un homme, si grand qu'il soit. C'est la France qui a tout fait en définitive, puisqu'elle voulait un abri, et si elle n'avait eu celui-là, elle se serait contentée d'un autre.

Seulement, dans cet affaissement universel, après que la guillotine a détruit tous les chefs, quand l'armée révolutionnaire se débande, quand la lassitude, l'horreur, le dégoût, l'effroi de l'avenir, le besoin de repos et de sécurité, font que les plus ardents soldats de 89, les hommes même de 92 et de 93, cherchent quelque part un refuge, — pourquoi donc songent-ils à créer une dictature militaire au lieu de recourir à la monarchie traditionnelle transformée par la constituante? On explique la chose, je le sais bien, par la répulsion persistante qu'inspirait l'ancien régime. Personne, dit-on, ne croyait que les Bourbons pussent revenir sans que l'ancien régime se relevât. Oui, sans doute, c'est l'explication ordinaire, celle qui a cours et dont il est impossible de ne pas tenir compte, mais il y en a une autre plus secrète, plus cachée, que M. Thureau-Dangin a mise en pleine lumière.

Écoutez cette singulière histoire. C'est en 96 ou 97; deux membres du parlement, celui-ci du conseil des anciens, celui-là du conseil des cinq cents, se trouvent seuls dans une salle de commission. L'un d'eux, Treillard, ancien constituant, ancien conventionnel, avait voté la mort du roi et siégé au comité de salut public. L'autre, Mathieu Dumas, ancien député à l'assemblée législative, y avait défendu la monarchie de 89 et combattu les anarchistes.

(1) Nous ne faisons que traduire ici en termes plus condensés l'opinion exprimée par Cabanis dans une adresse mémorable : « Ceux même qui voulaient le plus sincèrement le maintien de la constitution ont été forcés de la violer à chaque instant pour l'empêcher de périr. » Voyez l'Adresse du corps législatif au peuple français, en date du 19 brumaire an viii de la république. C'est Cabanis qui rédigea ce projet d'adresse et le fit adopter par l'assemblée. (Buche et Roux, *Histoire parlementaire de la révolution française*, t. XXXVIII, p. 250.)



Au parlement, il n'y a guère que leur passé qui les sépare; ils jugent de même la situation présente, ils pensent l'un et l'autre qu'il est urgent d'arracher le pays aux derniers entraînemens révolutionnaires et d'assurer l'ordre public. Sans aucun enthousiasme, bien plus, sans aucune estime pour le gouvernement directorial, ils sont d'avis qu'il faut le soutenir et le consolider, puisqu'il est impossible de lui en substituer un autre. Seulement l'un des deux, l'ancien conventionnel, est secrètement préoccupé de la crainte que la reconstitution de l'ordre social ne finisse par ramener la vieille monarchie; l'autre, l'homme de la législative, va droit devant lui sans préoccupation ni souci, persuadé que la république peut vivre avec une politique libérale, et que, sans les principes de 89, nulle monarchie ne vivrait. Pourquoi donc redouter l'ancien régime? L'ancien régime a disparu à jamais, englouti par le déluge. Encore une fois, si le passé ne les séparait, rien ne les empêcherait de s'entendre; mais il y a ce passé fatal exploité par d'implacables fureurs. Mathieu Dumas sent cela confusément, il veut en avoir le cœur net. N'oubliez pas que Mathieu Dumas est un soldat, un officier supérieur, un ancien aide de camp de Rochambeau dans la guerre d'Amérique; Treilhard est un jurisconsulte éminent, un de ceux qui auront l'honneur d'attacher leurs noms à la rédaction de nos codes. Tous deux sont dévoués à la France nouvelle, tous deux sont hommes de grand mérite et de bonne volonté; une alliance entre de tels citoyens serait un ciment de concorde qui profiterait au bien de l'état. Le jour donc où ils se rencontrent seul à seul dans une salle de commissions et peuvent se parler à cœur ouvert, Mathieu Dumas s'empresse de saisir l'occasion pour demander à son collègue une explication loyale.

C'est Mathieu Dumas qui prend l'initiative, c'est lui aussi qui raconte la scène dans ses mémoires. — « Êtes-vous pressé? lui dis-je; la discussion dans votre conseil est-elle intéressante? — Non, me répondit-il, point du tout; qu'avez-vous à me dire? — Sur quoi je me levai, je fermai la porte sur nous et mis la clé sur la cheminée. — Je connais, lui dis-je, votre position, votre expérience, vos talens, et l'influence de vos conseils sur des hommes qui, sous tous les rapports, vous sont bien inférieurs; je veux savoir de vous ce que vous pensez de moi et de mes amis, comment vous jugez notre conduite politique, et ce qui fait que nous ne pouvons nous entendre. — Voici sa réponse: — Vous êtes de fort honnêtes gens, fort capables, et je crois que vous voulez sincèrement soutenir le gouvernement tel qu'il est, parce qu'il n'y a aucun moyen sûr, ni pour vous ni pour nous, de lui en substituer un autre. Mais nous, conventionnels, nous ne pouvons vous laisser faire; que vous le

voulez ou non, vous nous menez tout doucement à notre perte certaine. Il n'y a rien de commun entre nous. — Quelle garantie vous faut-il donc?.. — Une seule, après quoi nous ferons tout ce que vous voudrez, nous vous laisserons détendre les ressorts. Donnez-nous cette garantie, et nous vous suivrons aveuglément. »

Qu'on se représente la surprise et l'anxiété de Mathieu Dumas. « Nous ferons tout ce que vous voudrez, nous vous laisserons détendre les ressorts, nous vous suivrons aveuglément. » Quelle promesse que celle-là ! Et que demande Treilhard pour s'engager de la sorte, lui et ses amis des deux conseils? Une garantie, pas davantage, une seule garantie. Ah ! certes, dans l'esprit de Mathieu Dumas, elle est accordée d'avance, à moins qu'elle ne soit contraire à l'honneur, et avec un homme tel que Treilhard ce soupçon n'est pas de mise. Quelle est donc cette garantie que réclame le conventionnel? « Montez à la tribune, dit Treilhard, et déclarez que, si vous aviez été membre de la convention, vous auriez comme nous voté la mort de Louis XVI. »

Voilà le secret terrible, le secret qui pèse sur tant de consciences. Sans ce lien qui les enchaîne, combien de conventionnels chercheraient parmi les modérés des compagnons d'armes pour sortir de l'odieuse impasse ! Des compagnons, ils n'en peuvent avoir, il leur faut des complices. « Vous demandez l'impossible, répondit Mathieu Dumas, vous demandez ce que vous ne feriez point à notre place. » Et il insistait sur la vanité des terreurs qui poursuivaient Treilhard. Est-ce qu'il s'agissait d'une contre-révolution, d'un retour quelconque à un passé disparu pour toujours ? Il s'agissait de fonder une république honnête et affranchie des jacobins. — « Non, répliqua le conventionnel, la partie n'est pas égale ; nos têtes sont au jeu. »

Un autre exemple de cette situation, également signalé par M. Thureau-Dangin, c'est celui que présente Carnot. Depuis l'établissement du directoire, Carnot est un des cinq chefs du pouvoir exécutif. C'est un républicain austère et courageux. Bien des choses lui répugnent dans le gouvernement dont il fait partie. Il ne veut être confondu ni avec les pervers, comme Barras, ni avec ceux qui favorisent encore ou subissent l'action des jacobins. Il a vu de trop près les tyrans de la convention. La part même qu'il a prise aux actes du comité de salut public le tourmente d'une façon atroce. Il a beau se dire à lui-même et aux autres qu'il s'y occupait seulement de l'armée, que sa signature au bas des décrets terroristes ne signifiait rien, que la minorité, après le vote, signait avec la majorité, que lui en particulier, exclusivement absorbé par le département de la guerre, ne prenait aucune part aux autres discussions, il a beau chercher ainsi des justifications tirées de l'épouvantable

nécessité des circonstances, sa conscience ne le laissait pas en repos. Il y avait des tempêtes sous ce crâne, pour parler comme l'auteur des *Misérables*. Un membre des cinq cents, Barbé-Marbois, témoin de ce supplice, si honorable après tout pour celui qui l'endurait, disait cruellement : « Son passé lui revient. » C'est pour cela que le grand et sinistre patient ne négligeait aucune occasion d'expié sa complicité involontaire avec les despotes, de se séparer d'eux, de se venger d'eux, de les renier et de les flétrir. Les plus fortes paroles qu'on ait écrites contre la tyrannie de Robespierre et du comité de salut public, quel est l'homme qui les a prononcées ? Carnot, membre de ce comité. Était-ce défection, trahison, aplatissement cynique du vaincu implorant sa grâce ? Non pas ; c'était la vengeance de l'honnête homme protestant contre l'iniquité du destin. L'odieux destin l'avait mis dans la nécessité d'entacher son nom en livrant sa signature, ou bien, en la refusant, de compromettre le salut de la patrie. Honneur ou patrie, horrible alternative ! Ce fut la patrie qui l'emporta, mais le malheureux devait songer à sa revanche. Il y pensa très certainement le jour où le directoire célébra au palais du Luxembourg la fête de la liberté. Le directoire avait décidé que cette fête serait placée à la date de la chute de Robespierre. Le 10 thermidor de l'an v, Carnot, à qui appartenait la présidence, expliqua dans son discours le sens de la date choisie par le gouvernement et le caractère de la fête. Lisez ce discours d'un œil attentif ; sous les phrases verbeuses, sous les déclamations de la rhétorique du temps, vous découvrirez bientôt quelque chose de personnel à l'orateur, un accent intime, douloureux, et comme une fibre qui saigne. Lorsqu'il dit par exemple que la liberté n'existe que depuis la révolution de thermidor, n'est-ce pas le décevoir libéré qui nous parle ? Lorsqu'il décrit en quelques mots « cette période calamiteuse, » lorsqu'il résume « la longue série des malheurs qui désolèrent alors l'humanité, » lorsqu'il ajoute que le caractère de cette tyrannie « fut d'avoir constamment au nom du peuple fait égorger le peuple ; au nom de la liberté, érigé en vertus civiques l'anarchie, la débauche, la délation, la férocité ; au nom de la raison, proscrit la lumière et les arts, étouffé tout ce qu'il y a dans la nature d'affections douces, fait taire la pitié, la pudeur, l'amour paternel et filial, brisé enfin tous les liens qui unissent les hommes, soit entre eux par l'amitié, soit au passé par les souvenirs, soit à l'avenir par l'espérance, » — ne croit-on pas entendre l'homme dont le despotisme de Robespierre n'a respecté ni la pitié ni la pudeur, et qui, obligé de rester à son poste sous peine de manquer à la patrie, a dû étouffer par ordre toutes les affections de l'humaine nature, briser tous les liens de la vie morale, renoncer à l'espérance comme au souvenir ? Enfin ce



Carnot, dont je devine ici le gémissement, comment ne pas reconnaître qu'il éclate tout entier en ces dernières paroles : « La république alors n'était presque plus que dans nos armées. C'est dans les camps que s'était réfugiée l'humanité. Les défenseurs de la patrie, en couvrant la France de leurs lauriers, déroberent pour ainsi dire aux regards les crimes qui l'avaient inondée. » Qu'en pensez-vous? N'est-ce pas là le vrai Carnot? Oui, voilà bien l'œuvre qui rachète tant de signatures aveugles, la grande œuvre, il l'espère bien, qui doit le justifier et l'absoudre.

Eh bien! cet homme que torturent de tragiques remords, cet homme qui se détourne des jacobins avec dégoût, qui s'allie aux modérés, aux constitutionnels, et qu'on a pu soupçonner de sentimens royalistes, tant il s'appliquait à prévenir le retour de la politique révolutionnaire, — il éprouve les mêmes scrupules que Treilhard. Sollicité par les constitutionnels, par ceux qui voudraient un retour à 89, les mêmes appréhensions l'arrêtent, et notez que son attitude est encore plus significative. Treilhard est en faveur auprès de la majorité des conseils, et le temps n'est pas loin où il sera nommé membre du directoire; Carnot est bien directeur à cette date, mais il peut prévoir le jour où il sera chassé du directoire, lorsqu'un de ses collègues lui jette à la face cette ignoble invective : « Infâme brigand, il n'y a pas un pou de ton corps qui ne soit en droit de te cracher au visage. » Même dans un temps si riche en grossièretés révoltantes, Barras était seul capable de tenir un pareil langage; on reconnaît ici son vocabulaire particulier et sa verve populacière. Pauvre Carnot, hélas! insulté ainsi en pleine séance du directoire par le plus vil des hommes, pressé par sa conscience de se réunir aux modérés, sollicité par des législateurs dont il apprécie les principes républicains et l'attachement à la constitution, il ne peut se décider à saisir la main qu'on lui offre. Qu'est-ce donc qui l'empêche? La même raison que Treilhard. Sous cette politique loyale, il aperçoit un mouvement d'idées qui, à l'insu des chefs et contre leur gré, ramènera forcément une monarchie. Aussi répond-il à ses amis, à ceux qui voudraient le venger de Barras et l'arracher pour toujours aux influences de 93 : « J'aurais dans ma poche une grâce bien cimentée de la parole royale que je n'y aurais pas de confiance. »

Dira-t-on que chez Carnot, comme chez Treilhard, comme chez tant d'autres, le souvenir du passé suffisait à expliquer cette défiance? Oui, sans doute, il est impossible de nier ces terribles attaches. Mais il y avait aussi ce besoin d'oubli, de concorde, d'apaisement, cette réclamation et cette nécessité d'une amnistie universelle qui se faisait jour de mille façons. La France entière, des premiers rangs aux derniers, du roi Louis XVI au plus pauvre

paysan, ayant pris part au mouvement de 89, une restauration de l'antique dynastie, à supposer qu'elle fût possible à cette date, n'aurait eu de chances que par une adhésion éclatante aux principes de la France nouvelle et par une amnistie sans exception. Il y avait donc autre chose que les souvenirs néfastes entre Carnot et ses amis du parlement; il y avait les clameurs furieuses des émigrés, les menaces des agens royalistes, le cri du comte d'Entraigues: « Je serai le Marat de la contre-révolution! » Et comme d'autre part le sentiment général appelait un chef, la question se trouvant posée entre la royauté légitime et une dictature militaire, ce fut la dictature militaire qui l'emporta. M. Thureau-Dangin résume toute la situation avec autant de vérité que de force dans un arrêt qui honore chez lui le juge et l'écrivain: « Ce qui a fait le 18 brumaire, dit-il, ce ne sont pas les victoires de Bonaparte, c'est la république compromise et détruite par les crimes des républicains, c'est la monarchie rendue impossible par l'aveuglement des royalistes, c'est l'esprit public harassé et démoralisé par la révolution. Tout le mal était déjà fait, la liberté morte, le despotisme consenti, désiré, avant qu'on sût si Bonaparte reviendrait jamais d'Égypte. »

## II.

Remarquez particulièrement ces mots: « La monarchie rendue impossible par l'aveuglement des royalistes; » c'est la conclusion de cette première étude et le programme de celle qui va suivre. Le sujet de M. Thureau-Dangin est celui-ci: montrer ce qu'ont fait les conservateurs séparés des libéraux et ce qu'ont fait les libéraux séparés des conservateurs. Dans la période ascendante de la révolution, de 89 à 94, le problème n'existe pas encore, excepté pour un petit nombre d'esprits supérieurs, Mirabeau, Malouet, Mallet-Du-pan; la masse de la nation, tout entière aux passions de l'heure présente, ne peut que se débattre dans les convulsions de l'anarchie. On attaque ou on se défend, on crie, on se bat, on fait de la stratégie ou de l'audace, on évite la guillotine ou on la brave, c'est la guerre enfin, c'est la révolution, toutes les questions de gouvernement sont ajournées. Voilà pourquoi Robespierre écrit dans son journal: « Je ne suis ni royaliste ni républicain. » Dans la période descendante, de 94 à 99, la question de gouvernement reparaît, seulement elle reparaît confuse, embrouillée. Beaucoup de républicains sentent renaître en eux des instincts monarchiques; mais, incertains d'abord entre la monarchie traditionnelle et une dictature militaire, ils préfèrent la dictature qui, née elle-même de la révolution, ne demandera pas de comptes aux révolutionnaires. Beaucoup de monarchistes sentent s'éveiller en eux des dispositions répu-

blicaines, mais ils demandent des garanties à la république comme les républicains en demandent à la monarchie. Si la république doit s'établir, les monarchistes la veulent honnête, régulière, respectueuse de tous les droits, protectrice de l'ordre et de la justice, en un mot affranchie pour toujours de la domination jacobine, comme les républicains, si la monarchie doit revivre, la veulent soumise à la loi, respectueuse de toutes les libertés, associée à toutes les œuvres nationales, en un mot affranchie pour toujours des traditions de l'absolutisme et de la fureur des émigrés. La fureur des émigrés ayant rendu impossible le retour à la maison de Bourbon, c'est Bonaparte qui, porté par la gloire et secondé par l'instinct général de la nation, va créer une monarchie nouvelle.

M. Thureau-Dangin n'avait à juger ni le consulat ni l'empire ; il lui suffisait de rappeler pour le besoin de son étude que la question du parti conservateur libéral se trouvait de nouveau ajournée, non plus ajournée par des luttes civiles effroyables, mais par des œuvres prodigieuses et de prodigieux triomphes.

Quinze ans ont passé au bruit du canon. L'empire est tombé sous le poids de ses fautes et sous les coups de l'Europe conjurée. Voici les Bourbons revenus. C'est le moment où la question du gouvernement libéral, noblement posée au mois de mai 89, violemment écartée par les crises des années suivantes, va reparaitre dans les conditions les plus propices. Les hommes qui représentent les doctrines conservatrices sont désormais en possession du pouvoir ; à eux de prouver qu'ils sont vraiment dignes du titre de conservateurs, c'est-à-dire que la liberté est pour eux un des élémens essentiels de l'ordre. Heure propice, ai-je dit ? Assurément, car la France est lasse des agitations révolutionnaires et de l'esprit de conquête, elle demande à vivre, à travailler, à réparer ses forces, à jouir de cette liberté légale achetée par tant de cruelles épreuves. Pour tout homme qui pense, la tâche du gouvernement est tracée : ni anarchie, ni despotisme.

C'est là dès le premier jour l'éloquente prédication de Chateaubriand. Dans un écrit où les sentimens rétrogrades ne manquent pas, le grand écrivain, cédant à l'évidence des choses, est obligé d'écrire ces mots : « Qui voudrait, qui oserait aujourd'hui vanter le pouvoir arbitraire ? Les excès d'un peuple soulevé au nom de la liberté sont épouvantables, mais ils durent peu, et il en reste quelque chose d'énergique et de généreux. Que reste-t-il des fureurs de la tyrannie, de cet ordre dans le mal, de cette sécurité dans la honte, de cet air de contentement dans la douleur et de prospérité dans la misère ? La double leçon de l'anarchie et du despotisme nous enseigne donc que c'est dans un sage milieu que nous devons chercher la gloire et le bonheur de la France. » Voilà le programme de la



restauration. C'est aux premiers mois du régime nouveau, en 1814, que Chateaubriand a écrit ces paroles. La brochure d'où je les extrais porte ce titre, un peu long, je l'avoue, mais très expressif : *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français.*

Les intérêts de tous les Français, la réconciliation des partis, l'accord de la révolution de 89 et de la tradition séculaire, oui, tel était bien pour tout homme sensé le programme de la restauration après cette double période d'anarchie et de despotisme. Carnot ne faisait-il pas à la même date la déclaration que M. Villemain appelle si justement un mémorable aveu : « Au retour des Bourbons, la joie fut universelle; il n'y eut qu'une opinion, qu'un sentiment. Les anciens républicains, particulièrement opprimés, applaudirent franchement à la restauration (1). » Carnot, Chateaubriand, c'est l'élite qui parle « pour tous les Français. » Encore une fois, voilà bien le programme de la pensée publique au lendemain de la chute de l'empire.

Il y en a un autre, daté du même temps, consigné dans le même ouvrage, et qui prouve mieux encore cette noblesse d'idées conservatrices et libérales sous la plume de Chateaubriand. M. Villemain n'en parle pas dans son ouvrage sur le grand polémiste de 1815, M. Thureau-Dangin ne le cite pas dans ses études si complètes sur les luttes de la restauration. C'est le cas de retrouver cette profession de foi et de la détacher tout entière du cadre qui l'étouffe. Une telle page ne doit pas rester enfouie au fond d'une brochure oubliée. Aujourd'hui encore, elle peut servir à plus d'un. Au milieu de nos fluctuations, dans le perpétuel va-et-vient de notre mobilité intellectuelle, il est des hommes de grand talent qui, ne voyant qu'un seul côté des choses, mais le voyant à plein et à fond, deviennent savamment injustes, au risque de provoquer les plus violentes injustices en sens contraire. A ceux-là comme à bien d'autres, il est bon de remettre sous les yeux cette page si vraie, si profonde. Voici ce que Chateaubriand écrivait en 1815 dans ses *Réflexions politiques* :

« Pourquoi ne pas le dire avec franchise? certes, nous avons beaucoup perdu par la révolution, mais aussi n'avons-nous rien gagné? N'est-ce rien que vingt années de victoires? N'est-ce rien que tant d'actions héroïques, tant de dévoûmens généreux? Il y a encore parmi nous des yeux qui pleurent au récit d'une noble action, des cœurs qui palpitent au nom de la patrie.

(1) Voyez Villemain, *la Tribune moderne. M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique*, 1 vol., 1858. p. 201.

« Si la foule s'est corrompue, comme il arrive toujours dans les discordes civiles, il est vrai de dire aussi que, dans la haute société, les mœurs sont plus pures, les vertus domestiques plus communes; que le caractère français a gagné en force et en gravité. Il est certain que nous sommes moins frivoles, plus naturels, plus simples; que chacun est plus soi, moins ressemblant à son voisin. Nos jeunes gens, nourris dans les camps ou dans la solitude, ont quelque chose de mâle ou d'original qu'ils n'avaient point autrefois. La religion, dans ceux qui la pratiquent, n'est plus une affaire d'habitude, mais le résultat d'une conviction forte; la morale, quand elle a survécu dans les cœurs, n'est plus le fruit d'une instruction domestique, mais l'enseignement d'une raison éclairée. Les plus grands intérêts ont occupé les esprits; le monde entier a passé devant nous. Autre chose est de défendre sa vie, de voir tomber et s'élever des trônes, ou d'avoir pour unique entretien une intrigue de cour, une promenade au bois de Boulogne, une nouvelle littéraire. Nous ne voulons peut-être pas nous l'avouer, mais au fond ne sentons-nous pas que les Français sont plus hommes qu'ils ne l'étaient il y a trente ou quarante ans?..

« Cessons donc de nous calomnier, de dire que nous n'entendons rien à la liberté; nous entendons tout, nous sommes propres à tout, nous comprenons tout (1.) »

Si plusieurs traits de ce tableau ne sont plus aussi vrais aujourd'hui qu'en 1815, l'ensemble et le fond demeurent incontestables. Des hommes d'état illustres partageaient alors la confiance qui anime ces généreuses paroles. M. Royer-Collard, le duc de Richelieu, M. Lainé, le duc Decazes, le comte de Serre, M. de Martignac, avaient les mêmes espérances que Chateaubriand. Avec des nuances politiques très diverses, ils pensaient tous que la France nouvelle devait se rattacher à l'ancienne France, et que l'ancienne France ne devait pas maudire la France nouvelle. Ils auraient tous dit, les uns plus haut, les autres plus bas, tous avec une égale conviction intérieure : « N'avons-nous rien gagné à la révolution? » Ils comprenaient tous que, si la tradition est une force, l'innovation, c'est-à-dire le mouvement, est une des conditions de la vie. L'innovation et la tradition, le mouvement et la force, leur désir était de tout concilier. Chacun d'eux, tour à tour, pendant une période de quinze années, s'est dévoué à cette tâche avec ses qualités propres et sa politique particulière. Les plus grands dons de l'esprit et du cœur ont été prodigués pour le triomphe d'une cause nationale. Ici, quelle autorité magistrale! Là, quelle noblesse d'âme et de pensée! Plus loin, c'est une parole finement persuasive, ou une éloquence doulousement tragique, ou une action modératrice d'une grâce in-

(1) Chateaubriand, *Réflexions politiques*, chapitre dernier; conclusion.

comparable. Que de richesses! que de promesses! quel généreux labeur! Lorsqu'on voit ce merveilleux épanouissement de la pensée libérale dans les sphères d'en haut, on répète avec le grand publiciste : « Nous entendons tout, nous sommes propres à tout, nous comprenons tout. »

Et qui donc a détruit tout ce travail, qui donc a rendu vains de si généreux efforts? Le parti même qui à cette date représentait le plus grand fonds d'idées conservatrices, le parti royaliste de la restauration. Seulement, ces idées conservatrices, il les séparait de la liberté, il leur refusait la vie, il les attachait à des choses mortes, il les enfermait dans des institutions condamnées. De là les violences et les désastres de la politique. De 1815 à 1830, c'est un parti conservateur qui a renversé la monarchie française.

Rien de plus douloureux que cette histoire. A ceux qui veulent en connaître le détail dans un exposé savant, complet et d'une irréprochable impartialité, il faut recommander le consciencieux ouvrage de M. de Viel-Castel; à ceux qui recherchent un tableau, moins impartial peut-être, mais plus ardent, où revivent les luttes et les passions parlementaires de cette période, le livre de M. Duvergier de Hauranne offrira de dramatiques enseignemens. Si l'on s'en tient à une seule question, au rôle funeste du parti conservateur pendant ces quinze années, aux fautes, aux fureurs, aux folies des royalistes, à l'incroyable délire de ceux que Louis XVIII a nommés les ultras, le livre de M. Thureau-Dangin doit être recommandé avant tout, car c'est là le sujet spécial qu'il a choisi, et il l'a traité en maître. N'est-ce pas faire œuvre de maître que de montrer tant de franchise sans manquer jamais aux convenances, tant de droiture et de décision sans cesser d'être circonspect et politique? N'est-ce pas faire œuvre de maître que de défendre obstinément les grands principes du libéralisme, droit, justice, équité, bon sens, modération, en face des emportés de nos jours, comme Mallet-Dupan en face des fanatiques de l'ancien régime?

Cette tradition de Mallet-Dupan, M. Thureau-Dangin est heureux de la retrouver dès les premiers jours de la restauration. Il y a un Mallet-Dupan doux, sérieux, persuasif, qui se nomme M. Lainé, un Mallet-Dupan gentilhomme de grand cœur et de moralité politique absolue, qui se nomme le duc de Richelieu, un Mallet-Dupan d'une générosité sublime, d'une éloquence incomparable, d'une vie sans peur et sans reproche, qui se nomme le comte de Serre. Cherchez leur histoire dans le tableau de M. Thureau-Dangin, vous y trouverez surtout l'image de leur supplice. Ils défendent la royauté des Bourbons, mais, comme ils la défendent dans le sentiment de la France moderne, ils s'exposent à toutes les fureurs d'une réaction forcenée. Ils veulent effacer le souvenir des mauvais jours de l'an-



cien régime ; l'ancien régime se dresse à côté d'eux sous son image la plus repoussante et les empêche d'accomplir leur œuvre. Assurément, parmi les gens de l'extrême droite, tous n'ont pas cet aspect odieux ; il y a les âmes honnêtes, mais aveugles, les politiques qui, n'ayant rien appris, ne savent pas le premier mot de leur temps, les cœurs chevaleresques enclins à mettre toute la politique dans je ne sais quelle fidélité où l'instinct animal a plus de part que l'intelligence d'une créature humaine, mystiques d'une nouvelle espèce, comme le remarque si justement M. Thureau-Dangin, « mystiques doucement obstinés et naïvement téméraires, dont M. de Polignac sera plus tard l'effrayante personnification ; visionnaires tranquilles, se croyant prédestinés par Dieu pour sauver le roi, et le conduisant à l'abîme avec une confiance souriante. » Mais à côté de ces mystiques, il y a les tempéramens révolutionnaires, les fiévriers, les corrompus, ceux qui mettent au service de la cause monarchique tous les vices de l'ancien régime et tous les vices de la démagogie. Conspirateurs royalistes sous la république et l'empire, rompus aux manœuvres des agences secrètes, il y a longtemps qu'ils se sont dégagés de tout scrupule. Pour rassurer leur conscience, s'ils ont encore une conscience, ils se répètent cyniquement : la fin justifie les moyens. Il n'est pas de moyens, en effet, qui leur répugnent, les hommes les plus souillés ne leur déplaisent pas, ils s'entendent avec Fouché au moment d'attaquer le duc de Richelieu, comme ils s'entendaient sous le directoire avec Barras et répudiaient Mallet-Dupan. Ce sont des fanatiques en même temps que des coureurs d'aventures. La crise héroïque et funeste des cent jours, le retour prodigieux de Napoléon et l'écrasement de la France, ne fournirent que trop d'argumens aux coryphées de ce parti. Les ménagemens de 1814, à les entendre, avaient amené les désastres de 1815. La seconde restauration ne devait plus être une œuvre de conciliation et de paix, comme disaient les conservateurs, elle devait être une œuvre de représailles ; son nom, c'était la vengeance. « Ils sont fous, » disait Louis XVIII, et, soutenu par le duc Decazes, il se décida le 5 septembre 1816 à signer l'ordonnance qui prononçait la dissolution de la chambre.

Les fous agités devinrent des fous furieux. Les élections de septembre et octobre 1816 ayant donné la majorité aux députés du centre, c'est le moment où l'opposition de droite se constitue comme une opposition démagogique. Elle en a le tempérament, elle en prend les appareils et les engins. La droite n'aura pas seulement des comités, elle aura un organisme caché de sociétés secrètes. Savez-vous ce que c'est que la société des *Francs régénérés* ? Connaissez-vous le but que poursuivent la *Société de l'anneau*, la *Société des bandouliers*, la *Société des chevaliers du tropique* ? A lire

ces noms bizarres et mystérieux, on pourrait se croire en 1790 à l'époque où l'abbé Fauchet, aidé de son ami Bonneville, fondait le club du *Cercle social* et le journal intitulé *la Bouche de fer*. Vraiment, à première vue, on ne peut savoir si la société de l'*Anneau* n'est pas une assemblée maçonnique comme le cercle de l'abbé Fauchet, et si les *bandouliers*, les *Francs régénérés*, les *chevaliers du tropique*, ne sont pas, comme les rédacteurs de *la Bouche de fer*, une nouvelle secte d'illuminés. Les doutes se dissipent quand on parcourt la liste jusqu'au bout. Voici l'*Association royale du midi*, l'*Association bretonne*, la *Société des vrais amis du roi*. Ce sont bien des sociétés royalistes, mais ce sont des sociétés secrètes d'allure toute révolutionnaire. N'est-ce pas un député de l'extrême droite, M. Agier, qui, dans un discours prononcé à la *Société des Francs régénérés*, exprimait ainsi le caractère de ces affiliations : « La *Société des Francs régénérés* n'est pas un club, puisque ses séances sont secrètes ; ce n'est pas une secte d'illuminés puisque son but est connu ; mais elle doit prendre des illuminés cette discrétion absolue qui est l'âme des petites comme des grandes affaires... Ce qui a commencé la révolution peut servir à la terminer ; c'est avec le feu qu'on guérit les blessures faites avec le feu. » On sait comment ce feu-là guérit les blessures de la France, il les élargit et les envenima de plus belle. Aux *Francs régénérés* et aux *chevaliers du tropique*, ce fut le carbonarisme qui répondit.

Ces sociétés secrètes ont d'ailleurs un organe très retentissant. Tout ce qui s'élabore chez les *Francs régénérés* trouve son écho dans la presse royaliste. Les publicistes du *Drapeau blanc* enseignent chaque jour que le but de la restauration est de ramener la France à l'ancien régime, non pas au régime de Louis XVI, déjà gâté par tant de concessions libérales, mais au pur régime du bon plaisir. Aux yeux de ces habiles politiques, il importe que les neuf dixièmes d'une grande nation soient frappés de déchéance par une minorité altière, que l'armée soit tenue pour suspecte, que la bourgeoisie voie s'agiter à toute heure la menace de l'aristocratie privilégiée. Voilà leur façon de faire de la propagande au service de leur cause. Et comment obtenir pareil résultat, la chambre de 1816 étant acquise aux idées de modération ? Comment obtenir que la nation soit annihilée, l'armée humiliée, la bourgeoisie muselée, l'aristocratie remise en possession de ces droits dont elle s'est dépouillée le 4 août 1789 ? Oh ! rien de plus simple, il n'y a qu'à briser la chambre et à rétablir l'autorité absolue du roi. Ils demandent donc un coup d'état, ces hommes de l'extrême droite qui ont tant crié, crié avec tant de raison contre les coups d'état du directoire. Ils le demandent si bien qu'ils ont là-dessus une théorie toute prête, et une théorie qui, comme une arme révolutionnaire, va frapper en pleine

poitrine la personne même du roi. « S'il y a de mauvais coups d'état, disaient-ils, il y en a de bons, celui, par exemple, du roi Gustave III changeant la constitution de la Suède, et celui de Louis XIII *se débarrassant* du maréchal d'Ancre. » Ainsi parle *le Drapeau blanc* après cinq années du régime parlementaire. Est-il besoin de dire quel est ce maréchal d'Ancre dont le Louis XIII de 1820 était mis en demeure de se débarrasser? Chacun a nommé M. Decazes. Quant à la constitution de la Suède changée par Gustave III, c'était un des derniers souvenirs de l'Europe d'avant 89, un souvenir consacré par les applaudissemens de Voltaire :

On t'admire aujourd'hui, cher prince, autant qu'on t'aime.  
Tu viens de ressaisir les droits du diadème!

. . . . .

Un état divisé fut toujours malheureux.  
De sa liberté vaine il vante le prestige,  
Dans son illusion, sa misère l'afflige;  
Sans force, sans projets pour la gloire entrepris,  
De l'Europe étonnée il devient le mépris.  
Qu'un roi ferme et prudent prenne en ses mains les rênes,  
Le peuple avec plaisir reçoit ses douces chaînes,  
Tout change, tout renaît, tout s'anime à sa voix;  
On marche alors sans crainte aux pénibles exploits.  
On soutient les travaux, on prend un nouvel être,  
Et les sujets enfin sont dignes de leur maître (1).

A un roi voltairien comme Louis XVIII, c'était une manœuvre habile de rappeler cette apologie voltairienne des coups d'état. Je ne sais toutefois si Voltaire, même en ses plus mauvais jours, eût consenti à faire l'apologie de cette chose odieuse, répugnante, l'alliance de l'extrême droite avec l'extrême gauche. Le fanatisme seul peut expliquer ces monstruosité morales. Voltaire avait trop de bon sens, trop de droiture naturelle pour se prêter à pareil rôle. Au contraire, les jacobins blancs n'hésitent pas. « Mieux valent, dit *la Quotidienne*, mieux valent des élections jacobines que des élections ministérielles. » Et si quelques naïfs éprouvent des scrupules, *le Drapeau blanc* leur prouve que « tous les moyens sont bons pour renverser le ministère. »

C'est fini, le voilà renversé. Le gouvernement de la droite modérée, par cela seul qu'il ne jetait pas l'insulte à 89, est tombé sous les coups des ultras. Vainement M. de Richelieu, M. Decazes, M. Lainé, M. de Serre, ont redoublé d'efforts, de noblesse, d'éloquence généreuse et toute française; vainement ils ont donné les plus beaux exemples de dévouement, de sacrifice, essayant toutes les combinaisons possibles, consentant aux démarches les plus

(1) Voltaire, *Au roi de Suède Gustave III*, 1772.



cruelles, se résignant, comme M. de Serre, à des ruptures d'amitié, à des déchiremens de cœur inguérissables, en un mot ouvrant leurs veines et prodiguant leur vie; ce labeur héroïque et touchant devait se briser contre la coalition des partis extrêmes. Voilà le résumé d'une lutte de six ans. Le 15 décembre 1821, M. de Villèle arrive au pouvoir avec ses amis. La droite est toute-puissante.

« Vous n'en avez pas pour trois mois, » lui disait M. de Serre. M. de Villèle ne différait guère sur ce point des sentimens de son prédécesseur, il se bornait dans sa confiance à doubler le délai. Le 20 décembre 1821, il écrivait à M<sup>me</sup> de Villèle : « Laissez votre logement à Toulouse comme si nous devions y retourner dans six mois. » Six mois, pas davantage? M. de Villèle réussit pourtant à se maintenir six années au pouvoir. Homme d'affaires et homme de bien, initié aux problèmes de la finance et de l'économie politique, s'il n'avait fallu à la France qu'un intendant scrupuleux, — sans génie, mais sans témérité, — un intendant exact, attentif, irréprochable, nul n'aurait mieux convenu à la surveillance des intérêts publics que le gentilhomme toulousain. M. de Serre (c'est une remarque très fine de M. le duc Victor de Broglie) avait échoué en essayant la conciliation des principes; M. de Villèle espéra être plus heureux par l'accommodement des intérêts. Ce fut là, en effet, son triomphe. Pendant la première moitié de sa présidence, de 1821 à 1824, il gouverna la droite par des chefs-d'œuvre de sagesse pratique. Il ne visait pas haut, il visait toujours juste. Bien différent de ces ministres qui cherchent à émouvoir les cœurs, à entraîner les esprits, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il était parvenu à calmer les chambres. On comparait familièrement sa parole à un seau d'eau froide jeté au milieu d'un combat de *dogues*. Les *dogues*, c'étaient l'extrême droite et l'extrême gauche; lui, au milieu des meutes enragées, impassible, serein, s'il manifestait parfois quelque impatience, c'était à la pensée des affaires que ces batailles pouvaient compromettre ou retarder. C'est cette gravité imperturbable qui, pendant plus de trois ans, domina la tempête. La mort de Louis XVIII (16 septembre 1824) changea tout. L'opposition de la droite violente, qui s'essayait de temps à autre contre le ministre de la droite modérée, démasqua subitement ses batteries.

Il faut dire que de graves incidens avaient précipité la crise. L'extrême droite et l'extrême gauche venaient de trouver un auxiliaire sur lequel ni l'une ni l'autre n'avait le droit de compter. M. de Chateaubriand avait été chassé du ministère presque au lendemain de la guerre d'Espagne. C'est un des derniers actes du roi Louis XVIII. On lit ces mots au bas de l'ordonnance : « Le 6 juin de l'an de grâce 1824, et de notre règne le vingt-neuvième. » Le même jour, un Anglais que M. Villemain voyait souvent chez la du-

chesse de Duras, le rencontrant par hasard, lui dit : « Chateaubriand n'est plus ministre, il est destitué comme un commis, il est chassé, mis dehors avec sa valise, envoyé au diable je ne sais où... Que va-t-il faire? Une guerre terrible, je le crois. Ce sera Junius, non pas masqué, mais la visière haute et frappant l'ennemi au visage; *miles faciem feri*. Je n'ai point pitié, ma foi; mais j'ai peur pour Villèle. »

M. de Villèle, il est vrai, ne fournira que trop d'occasions à la verve irritée du poète. On dirait que l'habile homme est au bout de ses habiletés. Lui qui jusque-là conduisait assez bien la droite et contenait les passions extrêmes, le voilà peu à peu obligé de tout céder. On lui impose un programme violent jusqu'à l'absurde, il l'accepte. En 1825, la loi sur le sacrilège; en 1826, la loi sur le droit d'aînesse; en 1828, la loi « de justice et d'amour » contre la presse. M. de Villèle n'est pas un aveugle conducteur d'aveugles; c'est un myope qu'une bande d'aveugles entraîne bon gré, mal gré. Il y a des instans où le malheureux aperçoit l'abîme, il va pourtant, il va toujours; les aveugles ne lui laissent pas le temps de réfléchir. Voyez pendant ce temps-là ces nuées de flèches qui sifflent contre lui de toutes parts; jamais homme n'a été plus violemment assailli. Parmi ces flèches, il y en a qu'il secoue avec indifférence, car il ne se sent pas atteint, flèches grossières, sans pointe ni fil, qui s'émeussent avant d'avoir frappé; mais il y en a aussi, regardez bien, qui entrent tout droit au défaut de la cuirasse; ce sont les flèches d'or de Chateaubriand.

Je ne sais si les discussions des partis, même de nos jours, ont jamais présenté un tel caractère. On a vu des violences plus sinistres, je n'en connais point d'aussi douloureuses. Au moindre effort que faisait le ministre pour résister à l'entraînement de ses troupes, les forcenés le comparaient aux tyrans de la révolution. C'était un Robespierre, ou, ce qui n'était pas moins criminel à leurs yeux, un Bonaparte. Bien mieux encore, notez chez ces royalistes en furie la portée de cette injure, ni Bonaparte, ni Robespierre n'étaient aussi coupables que M. de Villèle. C'est *la Quotidienne* qui s'exprimait de la sorte : « Ce ministère est plus dangereux que tous ceux qui l'ont précédé. La convention vous ôtait vos têtes, mais non vos principes. Sous Bonaparte, il y avait de la gloire; il n'y a aujourd'hui que du cynisme et de la corruption. » On sait de quelles insultes M. Decazes avait été poursuivi par les jacobins de l'extrême droite; M. de Villèle leur est plus odieux encore que M. Decazes. M. Decazes n'était qu'un infidèle, M. de Villèle est un apostat. Ainsi parle un des rédacteurs du *Drapeau blanc*. « A voir le ton de cette polémique, dit M. Thureau-Dangin, chacun de ces journaux semblait prêt à

s'associer à la déclaration que M. de Montlosier, dans le même temps, adressait à M. de Villèle, en terminant une de ses brochures : — « Je vous le déclare dans toute la sincérité de mon âme, au moment où il me faudrait prononcer sur votre accusation, je ne pourrais faire autrement que de vous condamner à mort. »

Le jour où M. de Villèle succombe sous la coalition de la droite et de la gauche (5 janvier 1828), quelle est la situation des nouveaux ministres? Esprits libéraux et honnêtes, petit groupe d'élite commandé par un orateur d'une grâce merveilleuse, ils sont condamnés d'avance comme leurs prédécesseurs, mais condamnés à une mort plus prochaine. La majorité de la droite, si puissante vers 1825, a mis trois ou quatre ans à se détruire elle-même; M. de Martignac, en prenant le pouvoir, ne trouve les élémens d'aucune majorité. A gauche sont des libéraux défiants, exigeans, que les violences de la réaction exaspèrent de jour en jour, et qui tiennent pour insuffisantes ou pour suspectes les ouvertures les plus loyales; à l'extrémité opposée sont les fanatiques d'autant plus irrités qu'ils ont travaillé pour d'autres, et que, si M. de Martignac réussit, c'est au profit des centres qu'ils auront désorganisé la droite. Ce noble Martignac, si doux, si persuasif, si courageux, qui a laissé un si beau souvenir de modération et de patriotisme, les insulteurs de la droite l'appellent un conseiller de malheur, le serviteur le plus félon de la royauté en ces temps de félonie. C'est lui qui achève de tout perdre. C'est lui qui met le comble « aux transactions lâches et stupides. » Il est temps, ajoute la presse royaliste, « que les prétendus ministres de l'opinion fassent place aux ministres du roi. »

Le ministre du roi, l'histoire connaît son nom. Le voilà qui arrive, salué par les acclamations de l'extrême droite. Il arrive calme, souriant, ravi par je ne sais quelle extase intérieure. Chateaubriand a résumé d'un mot le caractère de M. de Polignac lorsqu'il l'appelle « un muet éminemment propre à étrangler un empire (1). » Si le muet tarde à faire son coup, l'extrême droite s'indigne. Qu'est-ce donc que le ministère attend? Veut-il s'assurer d'abord les suffrages des chambres? Il s'agit bien des chambres! Tous les organes de la droite sont d'accord sur ce point : « Il est des circonstances, dit la *Gazette de France*, où le pouvoir des rois peut s'élever au-dessus des lois. » *La Quotidienne* est plus impérieuse : « Quand le roi a dit : *je veux*, la loi même a parlé. » *Le Drapeau blanc* trouve une formule plus brève encore : « La majorité, c'est le roi ! »

Voilà comment les conservateurs ont détruit l'une après l'autre

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IX, p. 154.



toutes les forces que les événemens avaient remises entre leurs mains. De ce beau programme, qui devait être l'âme de la restauration, il ne reste plus une ligne. Le droit monarchique désormais, c'est le droit de la fraude et de la force. Les vrais chefs du parti conservateur libéral, le duc de Richelieu comme le comte de Serre, M. Lainé comme M. de Martignac, sont tombés sous l'outrage, et les hommes qui se disent les gardiens du droit en sont venus à rappeler les plus mauvais jours de la révolution. Les journaux royalistes parlent comme les forcenés de 93, les ministres du roi vont agir comme les terroristes du 18 fructidor.

Eh bien ! il y a quelque chose de pire encore. Esprit de modération, d'apaisement, de libéralisme, droit constitutionnel, contrat royal et national, toutes ces choses si belles, si noblement représentées à la tribune, sont détruites. Grand désastre assurément, mais ce n'est pas le dernier. Voulez-vous voir la ruine la plus effrayante, considérez ce que les conservateurs aveugles, c'est-à-dire les destructeurs inconscients, ont fait de la religion. Je sais un gré infini à M. Thureau-Dangin d'avoir loyalement retracé cette partie de son sujet. Le chapitre sur Lamennais lui fait le plus grand honneur. Un tacticien moins soucieux de la vérité eût trouvé le moyen de rejeter ces choses dans l'ombre ; lui, en homme de foi, il tient à dire tout le mal que les ultras de la restauration ont fait à la tradition des idées religieuses. Il y tient d'autant plus que le chef de ces ultras est passé brusquement d'un pôle à l'autre pôle, et que les violences révolutionnaires de la seconde partie de sa vie ont trop fait oublier les violences théocratiques de la première. Que représente aujourd'hui ce nom de Lamennais ? Le souvenir d'une fureur morne et sombre au service de la révolution politique et sociale. Qu'a-t-il représenté de 1818 à 1830 ? Une fureur éclatante au service de la théocratie. Ce qu'il y a de plus douloureux et de plus sinistre en cette affaire, c'est que ce tribun de la théocratie, secoué, meurtri, brisé par la lutte, ce tribun, obligé de se frapper lui-même à mort et de jeter sa cendre à tous les vents, est resté le grand docteur de l'église, un vrai *magister sententiarum*. Combien de décisions récentes qui relèvent de son esprit ! Combien de familles chrétiennes, combien de prêtres respectés, qui, tout en prononçant avec horreur le nom de Lamennais, suivent docilement, sans le savoir, la direction d'idées ouverte par l'ardent théocrate ! M. Thureau-Dangin ne craint pas de dire que cet esprit de Lamennais, non-seulement n'a pas disparu avec la restauration, mais s'est développé après elle. Et quelle est donc la théorie du tribun, cette théorie que la chute de la restauration n'a pas renversée, qui s'est développée au contraire et a faussé tant d'intelligences ? Citons ici une belle et vigoureuse page de M. Thureau-Dangin :

« C'est au gallicanisme qu'en veut surtout Lamennais, c'est contre ce vieux reste de l'ancien régime ecclésiastique qu'il dirige ses efforts. Sa puissante et brillante logique a facilement raison sur ce point. Mais, d'un bond, il se perd dans les excès contraires d'un ultramontanisme inconnu même à Rome. Il veut l'église non-seulement indépendante, mais dominante. Il reprend la théocratie de M. de Maistre, il essaie de faire une théorie sociale et politique d'un rêve un moment caressé par un grand esprit trop souvent chimérique. Il prétend faire revivre un moyen âge singulièrement idéalisé, qui lui apparaît comme l'œuvre directe et parfaite de l'église, la seule manifestation du dogme catholique. Il veut, dit-il, mettre en pratique les doctrines de la bulle de Boniface VIII et fonder partout des royautes chrétiennes, subordonnées au principat du souverain pontife. Dans ce système, le pape aurait mission et pouvoir de protéger les nations contre la guerre, l'anarchie et la tyrannie, jugeant les actes et proclamant la vérité en matière politique comme en matière religieuse, seul moyen, dit Lamennais, d'empêcher la dissolution complète des partis, des peuples et des gouvernemens, en leur fournissant une règle universelle pour diriger leur conduite et leurs opinions. Comme la société, depuis le moyen âge, n'a fait que s'éloigner de cet idéal, l'impétueux écrivain lui jette l'anathème et la déclare en contradiction avec le catholicisme. La législation française est à ses yeux « un mélange hideux d'impiété et d'anarchie. » La France, au lieu d'être « une monarchie chrétienne, » est une république démocratique « dont le principe est l'athéisme. » Il faut au plus vite supprimer la protection accordée aux cultes dissidens, rendre au clergé son rang et son autorité de premier ordre politique de l'état, lui restituer entre autres choses le droit exclusif de constater les actes de l'état civil, lui donner non pas la liberté, mais le monopole de l'enseignement, en un mot subordonner en tout la société temporelle à l'église, le gouvernement au pape : la théocratie seule peut nous sauver de la démocratie. »

Tel est le programme que Lamennais applique pendant six ans avec une violence inouïe (1824-1830). C'est de ce temps-là que date la guerre aux évêques, à ceux-là du moins qui ne subissent pas le joug des forcenés. Lamennais leur jette le sarcasme et l'insulte. Savez-vous comment il prépare l'oraison funèbre de M. de Frayssinous? Voici ce qu'il écrit à un de ses amis : « Quand on aura tiré parti de cet homme, on crachera dessus, et son épitaphe sera faite. » Rome même, à ses yeux, « est le siège de la peur et de la faiblesse, » parce que Rome ne partage pas ses fureurs. Quant à la monarchie des Bourbons, s'il a cru d'abord pouvoir compter sur elle, il s'est étrangement trompé; la monarchie est hypocrite et athée. C'est lui qui serait le vrai chef des esprits, lui, ou quelque

homme de sa foi et de sa trempe, si le monde devait être sauvé. Mais le monde est condamné à mort. Qu'est-ce que cette société du XIX<sup>e</sup> siècle, pervertie par les uns, livrée par les autres? « Un mauvais lieu, un coupe-gorge, un cadavre qu'il faut laisser pourrir, une perpétuelle apparition de l'enfer, une pauvre idiote qui s'en va à la Morgue en passant par la Salpêtrière. » Voilà les bénédictions de ce prêtre qui s'arrogeait le droit de parler au nom de l'église, et qui plus d'une fois en effet, dans la mêlée de la bataille, parut être l'interprète du clergé de France.

Ainsi, toutes les forces morales dont le parti conservateur avait le dépôt, raison, vigilance, patriotisme, esprit libéral, traditions religieuses, avaient été successivement altérées ou détruites. L'édifice de la restauration devait s'écrouler, puisque des mains qui auraient dû travailler à l'affermissement du sol s'étaient unies pour l'effondrer de nouveau.

### III.

On vient de voir ce que deviennent inévitablement les conservateurs sans le soutien et la sauvegarde des doctrines libérales; il faudrait maintenant, en regard de cette image, montrer ce que deviennent les libéraux sans la protection des idées conservatrices. C'est le sujet que M. Thureau-Dangin a traité dans le second de ses ouvrages : *le Parti libéral sous la restauration*. Mais cette espèce de contre-épreuve ramènerait bien des épisodes qui ont déjà passé sous les yeux de nos lecteurs. Voici la première restauration et les cent jours. Voici les ministères de M. de Richelieu, de M. De-caffes, de M. de Serre, de M. de Martignac; seulement cette brillante, élite du vrai parti conservateur, au lieu d'être attaquée par la droite est attaquée par la gauche. N'importe; le cadre général n'a pas changé. Placés à un point de vue différent, nous reverrions les mêmes scènes. Je n'y reviendrai pas. Je me bornerai à marquer le trait principal de cette histoire, celui qui se rapporte à la polémique antireligieuse du temps de la restauration. Que le principe de l'hérédité monarchique ait souffert de la lutte engagée si ardemment de 1815 à 1830, le fait est grave sans doute, mais enfin il n'y a là que des choses fortuites et d'intérêt secondaire; que la cause de la religion en général en ait reçu de profondes atteintes, c'est un coup dangereux porté à toute société, particulièrement à la société libérale. Il y a d'autres formes politiques que la monarchie; il n'y a pas d'autre principe de vie pour une nation qu'un ensemble de fermes croyances, foyer du cœur et de l'âme, pain des forts et lait des faibles. N'est-ce pas là ce qui fait depuis dix-huit siècles la vie du genre humain? « Et où donc, s'écrie Michelet dans son *Introduction* à



*l'histoire universelle*, — oh ! dites-le-moi, si vous le savez, — où s'est-il élevé un autre autel ? »

Une des choses les plus funestes de ce temps-là, c'est l'antagonisme qui s'établit entre les idées libérales et les idées religieuses. A l'opposition absurde de ces deux mots, religion, liberté, on voit bien que la philosophie politique subit une éclipse profonde. Montesquieu est oublié, Tocqueville n'a pas encore paru. Tocqueville ! oh ! que nous sommes ici à l'antipode de ses doctrines ! Pendant cette maladie de l'opinion, quiconque n'est pas voltairien, et voltairien au plus petit sens du mot, n'est pas libéral. Je répète, au plus petit sens du mot, car le nom de Voltaire recouvre trente-six âmes, comme l'a dit au XVIII<sup>e</sup> siècle un spirituel abbé qui ne croyait pas si bien dire, et parmi ces trente-six âmes il en est une très grande, très haute, profondément humaine et religieuse, que le libéralisme de la restauration n'a jamais soupçonnée. Ces demi-libéraux avaient le don de tout rapetisser ; ils s'arrangeaient un Voltaire à leur taille, et faisaient du libéralisme une coterie.

Qu'ils attaquent le clergé, puisque le clergé les attaque, qu'ils rendent coup pour coup à M. de Lamennais et protestent avec vigueur contre la démente d'une prédication théocratique au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est leur droit, c'est leur devoir ; mais pourquoi confondre tel homme, ou telle partie du clergé, ou même la totalité du clergé, si le clergé tout entier, par impossible (1), soutient de pareilles erreurs, — pourquoi, dis-je, confondre le clergé d'une époque avec l'esprit de la religion ? Quelle force le libéralisme se serait assurée en prouvant que ces prétentions théocratiques sont contraires à l'évangile, que ces revendications de l'ancien régime au nom du christianisme sont des mensonges, et que les libéraux, dans le sens le plus élevé comme le plus large de ce noble terme, sont plus rapprochés que leurs adversaires de l'idéal chrétien ! Voilà ce qu'il fallait dire, mais, pour le dire, il fallait le penser, et comment

(1) Est-il besoin de faire remarquer ici qu'il s'agit d'une hypothèse exigée par le raisonnement ? Bien des membres du clergé, à des points de vue divers, ont repoussé dès ce temps-là les doctrines antichrétiennes que le génie violent de Lamennais avait imposées à une trop grande partie de l'église. Je citerai entre autres M. l'abbé Flottes, qui, en 1823, dans une savante étude intitulée : *Errata du troisième volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, commençait une série de discussions destinées à battre en brèche le système théocratique de Lamennais. M. l'abbé Flottes était à la fois un théologien gallican et un esprit philosophique de premier ordre ; c'est lui qui a été le premier maître de philosophie de notre illustre ami Émile Saisset. Si M. Thureau-Dangin avait connu ce curieux épisode, certainement il ne l'eût pas laissé dans l'ombre. En revanche, nous lui devons une indication très précieuse, celle de la résistance qu'un sage vieillard de la compagnie de Jésus opposait si nettement en 1825 à la théocratie lamennaisienne. Chose étrange ! ce vieux jésuite, le père Rozaven, parlait alors comme le théologien gallican, M. l'abbé Flottes, et comme le philosophe libéral, M. Royer-Collard.

concevoir ces pensées de haut vol, quand la lutte de chaque jour vous retient dans les bas-fonds ?

Au lieu d'agrandir ainsi la polémique, que font les pseudo-libéraux de la restauration ? Ils répondent aux fautes de l'ennemi par des fautes du même genre. L'ennemi, c'est l'esprit théocratique jetant le défi aux sociétés modernes. Cet ennemi, dans la personne de Lamennais, avait abandonné aux libéraux les grandes positions, les sommets inexpugnables, d'où l'esprit moderne peut défier toutes les théocraties du vieux monde ; quelle occasion unique pour les libéraux de s'emparer de ces hauteurs et de les garder à jamais ! Quelle occasion de rappeler à tous que le destructeur de la théocratie a été le christianisme, que le fondateur de toute liberté a été le christianisme, car toute liberté a pour principe la liberté de conscience, et la liberté de conscience, inconnue aux anciens, est véritablement la bonne nouvelle qui a sauvé le monde ! Au lieu de cela, ils se condamnent aux besognes inférieures. Ils font la guerre odieuse, honteuse, la guerre de fraude et de maraude. Ils vont à la chasse des petites choses, des petits faits, des petits délits, des petites misères. Les voilà inspecteurs de police, ils ramassent les vilénies, et, quand ils n'en trouvent pas, ils en forgent. C'est ce qui se produit cent fois pour une. En un mot, ils se sont attribué le département de la diffamation ; ils l'entretiennent régulièrement, quotidiennement, arrive qu'arrive et coûte que coûte ; perfide manœuvre, nuisible à tous, nuisible principalement à eux-mêmes. Certes, ils causent un grand dommage à ceux qu'ils poursuivent ainsi de leurs calomnies ; ils ne s'aperçoivent pas cependant qu'ils font bien plus tort à leur propre cause et qu'ils calomnient avant tout le libéralisme. Qu'est-ce qui fait, je vous prie, que les libéraux de la restauration, aussi bien que les ultras du même temps, ont conservé dans l'histoire une physionomie ridicule ? Qu'est-ce qui fait que les voltigeurs des deux partis, les uns fermés à toute idée libérale, les autres fermés à toute idée chrétienne, nous apparaissent comme des momies ? C'est l'entêtement où ils s'obstinent des deux côtés ; et, pour ne parler ici que des libéraux, la raison du discrédit moral dont ils ont frappé leur nom et leur cause, c'est cet acharnement inepte contre les principes supérieurs, ce voltairianisme de quinzième ordre, dont toutes les grandes idées ont disparu, dont il ne reste que les ordures et les platitudes. Il y avait un journal, *le Constitutionnel*, qui avait alors, entre tous les journaux voltairiens, la spécialité de ces attaques : « L'écrivain chargé de raconter, souvent même d'inventer ces anecdotes, nous dit M. Thureau-Dangin, était désigné dans l'intimité sous le nom de *rédacteur des articles bêtes*, et lorsque, le niveau des abonnemens

baissait, on disait : Le rédacteur des articles bêtes se néglige, il faut le faire donner plus souvent. »

Ces traditions se sont renouvelées de nos jours malgré la différence absolue des situations. Des gens d'esprit croient faire œuvre originale en suivant cette routine. L'excuse des libéraux de la restauration, c'est qu'il y avait alors un grand courant lamennaisien, et que le gouvernement même, au moins depuis la mort de Louis XVIII, ne semblait pas trop défavorable au tribun théocratique. Aujourd'hui, bien que tout ait changé, les vieilles polémiques ont reparu. On répète des plaisanteries séculaires, on emprunte des armes à l'antique arsenal gaulois comme s'il s'agissait des mêmes hommes que Molière ou Voltaire ont bafoués. Molière, s'il vivait de nos jours, ne changerait-il pas ses batteries? dans le déplacement de toutes choses, ne verrait-il pas que le tartufe du XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus à la même place que celui du XVII<sup>e</sup>? et Voltaire aussi ne penserait-il pas que les hypocrisies, les tyrannies, les barbaries, tout ce qu'il combattait si courageusement sous la loi de l'ancien régime doit être cherché désormais d'un autre côté? S'en tenir à Voltaire dans un monde si différent du sien, c'est montrer qu'on n'entend rien à Voltaire. Supposez le grand justicier revenu au milieu de nous, il protesterait encore contre la législation inique dont Calas, Labarre, Sirven, ont été les victimes; il remercierait encore Louis XVI d'avoir cassé l'arrêt et réhabilité le nom de Lally-Tollendal, il flétrirait encore, et plus que jamais, le crime de la Saint-Barthélemy; mais, s'il concluait que toutes les Saint-Barthélemy sont hideuses, que toutes les terreurs sont abominables, que Danton, Marat, Robespierre font horreur à l'humanité, il y a une routine, soyez-en sûr, qui ne lui épargnerait pas les insultes. Les huées redoubleraient, si l'écrivain, ayant à condamner un coup d'état monarchique, se croyait obligé en conscience de condamner également les coups d'état républicains. Voltaire saurait alors que son œuvre est incomplète, que ses prétendus disciples ne le comprennent point, et, résolu à poursuivre l'iniquité sous ses transformations perpétuelles, il ajouterait plus d'une flèche à son carquois des vieux jours.

Ces principes dépassaient de beaucoup la portée de l'ancien libéralisme. La passion quotidienne se prête mal au travail intérieur de l'esprit. Une erreur qu'on défend chaque jour la plume à la main devient bientôt une conviction intraitable. Et ce n'étaient pas seulement les journaux de la gauche et du centre gauche qui faisaient du mot libéralisme un synonyme d'irréligion, la poésie même, une certaine poésie, prenait sa part de cette besogne maladroite et malsaine. Un chantre original, esprit acéré, imagination gauloise, à la fois prompt à la satire et capable d'enthousiasme, le poète qui le



premier avait consolé la France du désastre de Waterloo, l'auteur du *Vieux sergent* et des *Souvenirs du peuple*, semblait prendre plaisir à corrompre la nation par des gaudrioles impies. C'est Proudhon qui l'a dit vigoureusement : « La plaisanterie et les gaudrioles de Béranger sont en général puisées à deux sources suspectes, l'impiété et l'obscénité. » Voilà le jugement d'une âme forte restée pure au milieu des délires de l'intelligence. Et voulez-vous connaître le verdict des intelligences délicates, des consciences raffinées? lisez ces pénétrantes paroles de M. Ernest Renan : « Béranger attaque la religion par tous les côtés étroits, courts, plats et communs... Nous sommes blessés de son rire. Quand il raille l'huile sainte, il nous offense, car songez, disons-nous, à ceux que cette onction a consolés... Son dieu de grisettes et de buveurs, ce dieu auquel on peut croire sans pureté de mœurs ni élévation d'esprit, nous semble le mythe du béotisme substitué à celui de l'antique sentiment. Nous sommes tentés de nous faire athées pour échapper à son déisme, et dévots pour n'être pas complices de sa platitude. »

Le libéralisme de la restauration, à le considérer dans son ensemble, n'a jamais éprouvé de ces scrupules; il en est resté au *Dieu des bonnes gens*. Et pourtant le souffle de la grande poésie se levait déjà sur le monde. Depuis 1820, l'auteur des *Méditations* avait ouvert à la pensée les perspectives de l'infini. Victor Hugo, Alfred de Vigny, chacun à sa manière, s'avançaient dans ces voies lumineuses. Eh bien! curieux symptôme, par cela seul que ces jeunes poètes avaient retrouvé le sens des choses divines, on les écartait, bon gré, mal gré, des rangs de la société libérale. Lamartine se souvenait de cet affront lorsque, dès le lendemain de 1830, s'adressant à un des écrivains de cette école, à l'un des auteurs de *la Villé-liade* devenu le porte-voix de la Némésis vulgaire, il lui disait magnifiquement :

La liberté! Ce mot dans ma bouche t'outrage?  
 Tu crois qu'un sang d'ilote est assez pur pour moi,  
 Et que Dieu de ses dons fit un digne partage,  
 L'esclavage pour nous, la liberté pour toi?..  
 Détrompe-toi, poète, et permets-nous d'être hommes!  
 Nos mères nous ont faits tous du même limon!  
 La terre qui vous porte est la terre où nous sommes,  
 Les fibres de nos cœurs vibrent au même son!  
 Patrie et liberté, gloire, vertu, courage,  
 Quel pacte de ces biens m'a donc déshérité?  
 Quel jour ai-je vendu ma part de l'héritage,  
 Ésaü de la liberté?

Va, n'attends pas de moi que je la sacrifie  
 Ni devant vos dédains, ni devant le trépas!  
 Ton Dieu n'est pas le mien, et je m'en glorifie;  
 J'en adore un plus grand qui ne te maudit pas.

Ce Dieu qui ne maudit pas, c'est le Dieu de l'Évangile, le Dieu que la langue sacrée appelle le sauveur, et qu'on peut appeler aussi, au sens terrestre, le libérateur du monde, car il n'y a pas de liberté possible ici-bas sans le respect de sa doctrine.

On ressent une singulière amertume lorsqu'on pense à la noble élite du parti libéral de ce temps-là et qu'on la voit si complètement opprimée par la tourbe inférieure. L'élite, c'est la rédaction du *Globe*, c'est M. de Rémusat, M. Vitet, M. Duchâtel, M. Jouffroy, M. Duvergier de Hauranne; en dehors de ce recueil, ce sont les gens d'action et de parole, Casimir Perier et le général Foy. Ah! si de pareils hommes avaient compris alors quelle force contient l'union du christianisme et de la liberté, s'ils n'avaient pas, comme leurs adversaires, séparé deux causes qui n'en font qu'une, quel service ils eussent rendu à la France! Casimir Perier surtout, le plus puissant personnage de ce groupe, l'athlète colérique, mais généreux, qui devait plus tard soutenir avec tant de vigueur les assauts de la démocratie violente, — s'il avait pu avant 1830 élever plus haut la philosophie politique du parti libéral, quelle gloire serait plus complète que la sienne? Ils n'avaient pour cela, ses amis et lui, qu'à se rappeler certaines paroles inscrites, si on peut le dire, au frontispice du XIX<sup>e</sup> siècle, les appels de Chateaubriand et de M<sup>me</sup> de Staël, ces professions de foi si larges et si précises où deux esprits, venus des deux extrémités du monde des idées, proclament la nécessité d'unir la religion chrétienne et la liberté politique. Il y a bien un des chefs du libéralisme qui soupçonne quelque chose de ces hautes vérités. Benjamin Constant effleure le sujet dans son livre *de la Religion* (1824-1827), et il y revient encore aux dernières pages qu'il ait tracées de sa main. Qui donc a écrit cette déclaration : « Nous l'affirmons hautement, l'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté; des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple incrédule n'a pu être libre. » C'est Benjamin Constant qui tient ce langage au risque d'étonner, j'allais dire de scandaliser les hommes de son parti (1). Malheureusement, comme Rivarol avant lui, Benjamin Constant s'occupait de toutes ces choses sans que le fond de son âme parût y avoir part. C'était l'esprit seul qui parlait, on n'y sentait pas la flamme de la vie.

Un seul homme dans le parti libéral s'est élevé en ces matières plus haut que Benjamin Constant. Est-il besoin de nommer Royer-Collard? Dans le temps même où Benjamin Constant publiait son grand ouvrage sur la religion, Royer-Collard prononçait à la chambre

(1) *Du Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne*, ouvrage posthume de Benjamin Constant, publié par Matter, 2 vol. in-8°; 1833. — Voyez 2<sup>e</sup> vol. p. 91-92.

des députés son admirable discours sur la loi du sacrilège. C'est au nom du christianisme que l'austère philosophe défendait la liberté, c'est au nom du dogme exprimé avec une force incomparable qu'il interdisait à la loi son ingérence impie dans les choses de l'âme et de la conscience religieuse. Qu'on se rappelle ses dernières paroles : « J'ai voulu marquer, en rompant un long silence, ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche. Il n'y a plus de Dominique, et nous ne sommes pas non plus des Albigeois. La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique ; elle fait partie de ce système de réaction universelle qui nous emporte. Ce qui la recommande, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. Sans doute la révolution a été impie jusqu'au fanatisme, jusqu'à la cruauté ; mais qu'on y prenne garde, c'est ce crime-là surtout qui l'a perdue, et on peut prédire à la contre-révolution que des représailles de cruauté, ne fussent-elles qu'écrites, porteront témoignage contre elle et la flétriront à son tour. » Aujourd'hui que la situation est changée de fond en comble et que le fanatisme s'est déplacé, ne serait-il pas bon de méditer ces avertissemens ? Ces grands principes libéraux ne changent pas ; ce qui change dans notre mobile pays, ce sont les partis auxquels ils s'appliquent. Du haut de sa philosophie souveraine, l'orateur parlait aux vainqueurs de 1825 et aux vainqueurs de l'avenir. Ce langage, si vivement applaudi de la gauche, s'adressait d'avance comme un avertissement à la gauche des jours futurs. A un autre point de vue, le discours de Royer-Collard sur la loi du sacrilège était déjà un discours à double tranchant. Royer-Collard frappait à la fois les libéraux de son temps qui, en insultant la religion, se privaient d'une force incomparable, et les contre-révolutionnaires qui faisaient de cette force divine un instrument de tyrannie.

On dira peut-être : C'est se placer trop haut. La politique ne tend pas à l'idéal. Elle a affaire aux réalités, et aux réalités les plus rebelles, aux passions et aux intérêts. Tout moyen lui est bon pour parvenir à ses fins. Chaque parti a son droit de représailles. Vaincu, on l'a persécuté ; vainqueur, il persécutera : œil pour œil, dent pour dent. — A qui se trace un pareil programme, évidemment il n'y a rien à répondre ; il suffit d'abandonner ces aveugles à la Némésis inévitable. Je dirai seulement à ceux qui traitent notre libéralisme de rêverie, de chimère, d'idéal inaccessible, qu'il est en train de se réaliser de plus en plus malgré les insultes de droite et de gauche. Après Benjamin Constant, on a entendu Royer-Collard, et Royer-Collard devenu vieux n'a-t-il pas eu la joie de saluer les débuts de



Tocqueville? Dès les premiers volumes de *la Démocratie en Amérique*, Royer-Collard ne se lassait pas de célébrer cette œuvre de philosophie politique, la plus remarquable, disait-il, qui eût paru depuis Montesquieu. Or, quelle était la pensée maîtresse de Tocqueville dans ce beau livre? Celle-ci : l'esprit chrétien et l'esprit libéral ne peuvent se séparer. C'est Tocqueville qui a écrit ces fortes paroles : « Si un peuple veut être libre, il faut qu'il ait des convictions religieuses, et, s'il n'a pas de foi, qu'il serve. » Nous retrouvons ici la même idée que Benjamin Constant exprimait dans son livre du *Polythéisme romain* : « Aucun peuple incrédule n'a pu être libre. » Seulement ce n'est plus une parole de hasard, une de ces pensées qui viennent de l'intellect et non du fond de l'âme, c'est bien la conviction intime et forte, résultat de toute une vie d'expérience, principe et clarté de toute une science nouvelle.

Ainsi, christianisme et liberté, tel est le dernier mot de cette étude. Le parti conservateur, aux phases diverses de son histoire, a longtemps oublié l'une ou l'autre de ces conditions et quelquefois toutes les deux. Nous félicitons M. Thureau-Dangin de les avoir rappelées aux esprits scrupuleux par ce loyal examen de conscience. Pour lui montrer quel cas nous faisons de son travail, nous sommes entré de plain-pied dans son sujet, nous y avons remué des idées qui depuis longtemps nous sont chères, et, ajoutant nos preuves à ses preuves, nos conclusions à ses conclusions, nous avons proposé le même examen aux intelligences méditatives.

Quant à la leçon pratique résultant de cette confession, il y en a une qui domine son travail comme elle domine le nôtre. Je la résume en ces termes : les premiers représentans de la république en France, à une époque où nul retour de la monarchie n'était à craindre, ont détruit la république et ramené la monarchie (1795-1799). La monarchie a été détruite à son tour par les monarchistes de la restauration (1814-1830). Enfin, dans le même temps, c'est le parti libéral qui a réduit la liberté à un rôle ridicule et vulgaire. Espérons que ces temps sont loin de nous. Le parti conservateur et libéral est le seul qui soit vraiment en mesure de ne pas regarder à l'inscription de l'édifice : république ou monarchie, peu importe, il doit ne s'intéresser qu'aux principes. Or, le principe par excellence est celui que nous indiquions en commençant et que cette étude a confirmé d'un bout à l'autre : tout parti conservateur qui ne sera pas libéral dans le vrai sens du mot périra par l'inertie et l'impuissance de vivre ; tout parti libéral qui ne sera pas conservateur, au sens complet de ce titre, périra par l'anarchie et l'impuissance de rien fonder.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

---

# VOYAGE

# AUTOUR DU MONDE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

---

## I.

LES DEUX AMÉRIQUES, L'OCÉANIE, L'ASIE, L'AFRIQUE,  
L'EUROPE ORIENTALE.

---

Les expositions universelles ont singulièrement simplifié les voyages autour du monde. Au Champ de Mars, il faut à peine une demi-journée pour parcourir le monde habité. Quand on a quitté depuis une heure le pavillon de la ville de Paris, on se retrouve en France, en face du chalet de l'exploitation forestière, après avoir passé devant les izbas russes, les pagodes chinoises, les maisonnettes japonaises, les kiosques siamois, les huttes javanaises, les bazars tunisiens et les mosquées algériennes. On a vu tous les types d'architecture, toutes les variétés de costumes, tous les spécimens des produits naturels, toutes les œuvres de l'art et de l'industrie. On a pu, avec un estomac complaisant, goûter à tous les mets nationaux, depuis la *olla podrida* espagnole jusqu'au pilau turc, à toutes les boissons exotiques, depuis le *chianti* de Florence et le tokay de Hongrie jusqu'au koumiss de Russie et au schidam hollandais. On a pu même, si on est quelque peu polyglotte, converser dans leur langue avec les naturels des pays visités, artilleur

espagnol, fantassin grec, dragon suédois, moujik russe, marchand chinois, commis japonais, mécanicien anglais, violoniste tzigane, guitariste marocain, cabaretière frisonne, *bar-maid* américaine. Un tel voyage n'est-il pas plus intéressant, plus varié, plus fructueux que celui de cet Anglais légendaire qui, parti pour un voyage de circumnavigation, mais ayant trouvé à la première escale la nourriture du pays inférieure à la table du bord, n'était plus descendu à terre que de retour à Liverpool?

C'est ce voyage rapide et varié que nous allons entreprendre. Nous nous embarquerons au Havre, sur un de ces magnifiques paquebots transatlantiques, aménagés avec tant de luxe et de confort, dont l'exposition nous montre les modèles, et nous débarquerons dans quelque ville du Nouveau-Continent. Quand nous aurons parcouru les deux Amériques, l'Océanie, les vastes contrées de l'Asie et la côte d'Afrique, — l'empire de Russie, dont l'aigle à deux têtes symbolise la double souveraineté européenne et asiatique, nous servira de transition entre l'Orient et l'Occident, entre l'art des vieilles civilisations et l'art des nations modernes. Nous irons alors aux quatre coins de l'Europe, et la France, qui, étant ici chez elle, doit passer la dernière, marquera le terme de notre voyage. D'ailleurs, durant ce long trajet, à l'occasion d'une analogie ou d'une différence dans la manière de concevoir une décoration ou de travailler un métal, nous parlerons souvent de la France; nous n'oublierons point les leçons de son art et de son industrie, et son souvenir ne nous quittera pas. Ainsi les navires qui voguent par les mers lointaines portent à leur grand mât la flamme française, ainsi le voyageur porte en lui la pensée de la France.

## I.

On sait que chaque pays qui occupe une place dans le vaste quadrilatère de fer et de verre du Champ de Mars s'est construit une façade spéciale, empruntée à son architecture nationale. C'est cette suite de façades qui se développent le long de la grande avenue de droite qu'on a nommée l'Allée des Nations. Nous pensons que l'idée qui a présidé à la décoration architectonique de cette allée était que chaque pays y reproduisit le type de son architecture nationale privée, ancienne ou moderne. Ce programme fécond et original n'a été suivi que par quelques états européens et par les pays orientaux. Les autres nations s'en sont plus ou moins écartées, soit en s'inspirant servilement du style italien de la renaissance, soit en composant des façades en habits d'arlequin où le style de tous les pays et de toutes les époques est représenté, soit



encore en reproduisant les types non de leur architecture privée, mais de leur architecture monumentale. Que signifient par exemple la rutilante façade de l'Alhambra et le porche monumental du couvent de Belem, tout brodé de sculptures, à côté d'un manoir anglais, d'une izba russe, d'un chalet de paysans norvégiens, d'une maison hollandaise du xvi<sup>e</sup> siècle? Il semble qu'il y avait à copier dans les ruelles étroites de Tolède et de Grenade et dans les rues de Lisbonne des types d'architecture d'un moins somptueux aspect, mais d'un intérêt plus sérieux. On ne juge que par comparaison; or quelle comparaison établir entre une église et une maison? C'est comme si on mettait sous une même vitrine la redingote noire d'un Français et la chasuble raide d'or d'un pope moscovite et qu'on voulût par là comparer les costumes de la Russie et de la France. De plus, les monumens tels que les mosquées hispano-arabes et les cathédrales portugaises sont pour ainsi dire classiques; la représentation en a été multipliée par la gravure et la photographie: ils ne peuvent que perdre à être ainsi exposés dans des proportions réduites et hors du cadre qui leur convient. Transportez Notre-Dame sur l'Acropole et le Parthénon au milieu de la place de la Concorde, et ces édifices, qui auront les mêmes formes et les mêmes proportions, n'auront plus le même effet. Sous peine de lui faire perdre son caractère, on ne peut détacher un monument du milieu topographique et climatologique où il a été construit et qui l'a inspiré. On sait quelle impression pitoyable produit au *Cristal Palace* de Londres la reproduction exacte des plus beaux monumens de l'architecture.

A défaut d'une façade, le Canada a élevé un trophée colossal avec ses bois d'essences variées, noyer noir, bouleau, gommier rose marbré, érable, pin Weymouth aux stries sanglantes, palissandre doré, nélicia veiné de violet. C'est une sorte de tour à plates-formes superposées où l'on accède par un escalier en spirale. La charpente de l'édifice disparaît sous les pelleteries, peaux d'ours, de daim, de loup, de renard et d'élan, les armes de guerre et de chasse et les engins de pêche qui forment une décoration sévère et originale. Dans la salle occupée par les états canadiens, on retrouve ces bois et ces laines sous une nouvelle forme; l'industrie les a transformés en meubles de toute sorte et en épaisses étoffes.

Les États-Unis n'ont point d'architecture; on s'en aperçoit. La façade de l'Union est plate comme un mur de hangar. Aucun relief, dans les chambranles des baies cintrées; pas le moindre pilastre, pas le moindre balcon, pas le moindre entablement qui fasse saillie. Et que dire du belvédère à la chinoise, en bois découpé, qui surmonte cette banale construction? Ajoutez à cela que les couches

café au lait alternant avec les couches chocolat dont elle est badi-geonnée ne sont pas faites pour en relever la vulgaire insignifiance. L'intérieur de cette section vaut mieux que l'extérieur. On s'imagine peut-être que l'industrie américaine se borne à des machines à coudre, à des revolvers de tout calibre, à des carabines à répétition et à des faux-cols de papier. Il y a en effet beaucoup de ces objets qui prouvent à quel prix les Yankees estiment le temps, puisqu'ils remplacent le lent travail de l'homme par le travail rapide de la mécanique et qu'ils savent abrégier les trop longues discussions par l'argument péremptoire du revolver. Mais il y a aussi des spécimens nombreux d'autres industries qui témoignent du goût dans l'invention et de l'habileté dans l'exécution. L'influence anglaise y est d'ailleurs manifeste. Ce sont des bahuts d'ébène de style renaissance, des tables de marqueterie où se mêlent les essences rares, érable, citronnier, amarante, des fauteuils à bascule, à siège canné et à monture de bois tourné, des livres d'un beau type d'impression et d'un tirage bien égal, des reliures de maroquin à mosaïques et à petits-fers ou de vélin blanc à filets. On aimera moins ces petites orgues de chêne à tuyaux apparens peints en bleu perruquier. Mais où les Américains excellent, c'est dans l'orfèvrerie de table. Ces surtout, ces coupes, ces aiguères, ces gobelets d'argent repoussé, ciselé, guilloché, sont remarquables par le choix des formes et la pureté du travail. Nous admirons plus encore ces couverts et ces manches de couteaux où courent de délicates nielles d'or, et où s'incrument de gracieux médaillons. Tous ces motifs sont empruntés aux décors japonais. On ne ferait pas mieux à Paris, pas même à Yédo!

La galerie des machines ne nous regarde point, et nous en sommes fort heureux, car cette espèce de cité dolente nous inspire une certaine terreur. Le bruit des roues, le tic-tac des balanciers, les hans des pistons, les claquemens des laminoirs, les frôlemens des lanières, les sifflemens de la vapeur font un charivari infernal où l'on croit entendre des gémissemens de damnés au milieu desquels monte parfois comme une prière la grande voix des orgues. Cependant nous nous risquerons à traverser cette galerie pour aller voir dans le pavillon annexe des États-Unis ces *drawing-room cars* et ces *sleeper-cars*, si vastes et si commodément aménagés, véritables maisons roulantes. La longueur des voyages sur le continent américain, où on est parfois huit jours et huit nuits sans descendre de wagon, motive cette confortable installation; il y aurait déraison à l'exiger sur la ligne de Paris à Versailles. Regardons aussi ces « faucheuses » et ces « moissonneuses » à deux roues et à siège surélevé, auxquelles on attelle un couple de chevaux qui les traînent au grand

trot. Elles sont peintes en rouge, rechampies de blanc et d'or; la forme en est étrange et gracieuse. A voir ces singuliers véhicules ainsi brillans et ornés, garnis de leur paire de faux, on dirait les chars de guerre de la Grèce antique.

Les huit ou dix républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, qui bon an mal an font chacune leur petite révolution annuelle, se sont réunies pour tenter une révolution en architecture. Elles n'y ont point réussi, la matière architectonique étant, paraît-il, moins « ondoiyante et diverse » que la matière électorale. C'est un amalgame de tous les styles. Une balustrade Louis XIV couronne une galerie de bois vitrée qui surplombe trois arcades en plein cintre. A gauche monte une tour quadrangulaire surmontée d'un belvédère en forme de kiosque; à droite s'élève un autre corps de bâtiment, percé de fenêtres à chambranles renaissance et d'œil-de-bœuf Louis XV. On doit avouer que cette façade compliquée et cherchée a plus d'effet et de grâce que la façade de l'Amérique du nord, mais ce n'est pas en faire un bien vif éloge. Il semble que la commission de l'Amérique centrale eût pu prendre pour sa façade un type d'architecture nationale, comme l'ont fait quelques états pour la décoration de leur subdivision. La reproduction des lourdes constructions des Incas avec leurs profils massifs, leurs larges architraves, leur ordonnance pyramidale, leurs grossières figures en intaille, ou même celle des chalets du Nicaragua, faits de bambous et de roseaux, eût sans doute été moins intéressante aux yeux des personnes qui vont chercher dans l'Allée des Nations des modèles de villas pour le bord de la mer, mais elle eût eu une plus grande valeur d'art et de curiosité.

L'exposition de l'Amérique centrale n'est riche ni au point de vue du progrès des industries importées d'Europe, ni au point de vue du caractère des industries nationales. Chacun de ces états occupe une petite salle de quelques mètres carrés, dont les pelleteries, les denrées coloniales, les collections de paléontologie, de botanique, de minéralogie et d'ornithologie tiennent à peu près toute la place. La république argentine expose en outre des meubles de bois de rose qui prouvent que la matière n'est rien si elle n'est fécondée par l'art, et des cadres de chêne blanc qui témoignent pourtant de l'aptitude des Argentins à sculpter le bois. Ce sont des bordures extrêmement travaillées, perforées à jour par le ciseau et fouillées comme des sculptures en noix de coco, qui figurent des oiseaux, des fleurs et des dragons. Au Pérou, il y a des tables et des coffrets de bois de fer, ramagés d'incrustations de nacre, des armoires entièrement recouvertes de plaques de nacre, des poteries vernissées, de style étrusque. L'exposition du Nicaragua se borne à



des hamacs et à des nattes de paille tressée; celle de la Bolivie à des échantillons de minerais et de pelleteries; celle du Venezuela à des cigares, à des vins et à de frêles corbeilles d'*estropajo*; celle du Mexique enfin à des tablettes d'onyx et à de petites boîtes enluminées, d'un aspect barbare et primitif des plus réjouissants. La république de San-Salvador range sous ses vitrines de riches selles de cuir repoussé et découpé et des écharpes de soie et de laine rayées de mille couleurs. Il faut s'arrêter en traversant le Guatemala devant une ravissante collection de fleurs artificielles en plumes d'oiseaux-mouches, d'une légèreté et d'un éclat incomparables, et devant des chapeaux, des corbeilles, des porte-cigares et autres menus objets en paille tressée, d'une finesse extraordinaire; la trame de la toile n'est pas plus serrée, la soie n'est ni plus unie, ni plus lisse. On lit dans quelque conte qu'une fée venait chaque nuit faire la tâche d'une jeune et infortunée princesse à laquelle une méchante sorcière avait imposé de tisser une énorme quantité de lin. Cette fée, depuis longtemps sans emploi en Europe, s'est décidée à émigrer dans l'Amérique centrale, et c'est elle qui tresse ces miraculeux tissus de paille, tandis que les ouvriers du Guatemala se croisent les bras à journées longues. Voyons la Guyane et les îles de Cayenne, de la Guadeloupe et de la Martinique dans l'exposition des colonies françaises, dont les salles ont en guise de portières de vastes filets de pêche d'un aspect gracieux et original. Il y a là des fleurs en plumes, des poteries rouges vernissées d'un travail très primitif, et qui ont pourtant un faux air de poteries grecques avec moins d'élégance dans la forme, des costumes de négresses et de mulâtresses, de métisses et de quarteronnes où dominent naturellement les nuances les plus tendres, le rose, le bleu de ciel, le jaune serin, des nattes et des corbeilles de pailles de couleur, des zagaies, des arcs, des boucliers faits de l'écaille d'une tortue, et autres armes caraïbes. Aux angles de la pièce se tiennent de farouches mannequins de guerriers indigènes : un Roucouyenne vêtu d'une robe à manches en fibres de plantes, la tête couronnée d'un diadème de plumes multicolores, et un soldat du Fonta portant une blouse bleue brodée, un chapeau de paille et un fusil à silex. La république de l'Uruguay réserve une douce surprise aux économistes et aux utilitaires. Au milieu de couteaux d'argent massif ornés de ciselures barbares et de manteaux de laines fauves à raies rouges et bleues d'une sauvage harmonie de ton, ne voilà-t-il pas une machine à coudre, bien authentiquement fabriquée à Montevideo!

Hâtons-nous donc de traverser le Pacifique pour aller voir un peu de couleur locale en Océanie et en Asie pendant qu'il en reste en-

core. Le temps presse, à en juger par ces jeunes Japonais qui parcourent le Champ de Mars vêtus à la dernière mode européenne, par les statistiques du commerce anglais, qui affirment que les manufactures de Manchester exportent annuellement dans l'Inde — l'Inde, le pays de l'indienne! — pour près de 20 millions de livres sterling d'étoffes de coton, enfin par l'exposition des colonies anglaises de l'Australie, où on ne trouve que des produits agricoles et métallurgiques et des instrumens perfectionnés. Quelques idoles, qui n'ont plus d'idolâtres, sculptées en chêne, et de gros œufs d'émeu, verts et grenus comme du maroquin, montés en argent ciselé, sont les seuls objets pittoresques et originaux de ces sections. Si l'Australie anglaise est trop civilisée pour être pittoresque, les îles françaises de l'Océanie sont trop sauvages. Les Taïtiens et les Canaques en sont encore à l'état rudimentaire des contemporains de l'âge de la pierre. Quelques arcs, quelques casse-têtes de bois, une case construite avec de la boue et du chaume en forme de ruche d'abeille, à ceci se borne l'industrie des naturels des îles Gambier et de la Nouvelle-Calédonie. Pas de costumes, ces personnages ayant l'économique habitude d'aller tout nus.

Il n'y a qu'un bras de mer entre le continent australien et les îles de Java et de Bornéo, et cependant là c'est déjà la civilisation rectiligne du présent, ici c'est encore la civilisation touffue, étrange, somptueuse et extravagante du passé. Presqu'à égale distance du Japon, de la Chine et de l'Hindoustan, l'archipel malais reflète dans son art et dans son industrie la triple influence des Japonais, des Chinois et des Indiens. Ses maisons, ses pagodes, ses temples, ses huttes lacustres surélevées sur pilotis, affectent les formes de l'architecture chinoise : toits retroussés à silhouettes aiguës, minces colonnettes supportant des charpentes découpées à jour, figures et ornemens bizarres suspendus aux larmiers, ensemble de lignes horizontales, verticales et diagonales se coupant à angles droits ; mais par la sobriété des tons et le peu de valeur des matériaux, les constructions malaises se rapprochent de celles du Japon. Ce ne sont pas les tours de porcelaine, les appliques de faïences rutilantes, les chimères et les dragons d'or se tordant autour des colonnes ou courant le long des frises, les charpentes peintes en rouge vif, les toits de tuiles ou d'ardoises, des villes chinoises. Ce sont, comme au Japon, des cloisons de bois naturel, des ornemens de bambous, des toits couverts de chaume ou de roseaux. Java emprunte à l'Inde ses menus bijoux de filigrane d'argent, ses étoffes de perles de verre, ses soies et ses laines brochées d'or, mais il y a moins de surcharge dans le décor, moins d'éclat dans la couleur. D'ailleurs l'idéal de l'art malais semble le même que celui des sorcières de Macbeth : « le beau est dans l'horrible. » La Ma-

laisie imprime à tout ce qu'elle touche un caractère spécial d'horreur et de férocité. Des calmes dieux de l'Inde, elle fait des monstres furieux; elle arme leurs cent bras de glaives homicides et de torches incendiaires, elle orne leurs mitres de têtes coupées, elle convulse leurs faces cuivrées et tord leurs silhouettes en de sauvages contorsions. Les yeux peints en rouge roulent terribles dans leur orbite, les bouches démesurées, garnies d'une double rangée de crocs aigus, s'ouvrent jusqu'aux oreilles. La collection des idoles de Java est la plus épouvantable vision de monstres, de spectres et de croquemitaines qu'il soit possible d'imaginer. Les armes malaises n'ont pas un caractère de hideur et de férocité moins accentué. Ces kriss dentelés en scie, ces informes casse-têtes de bois de fer, ces flèches barbelées, ces fers de lance ondulant en flamme ou s'arrondissant en serpe, ces fourches, dont une branche est une doloire et l'autre un grappin, ces tridens terminés par des dents de requin, ces poignards pareils à des rasoirs et ces zagaies semblables à des faux composent plutôt un attirail de torture qu'une panoplie de guerre. Ce n'est point la richesse, la somptuosité et la forme gracieuse des sabres orientaux; c'est encore moins la belle simplicité et l'aspect de vaillance et de loyauté des épées occidentales. On pense, en voyant ces armes, aux guet-apens, aux massacres, aux surprises nocturnes, aux égorgemens furtifs, aux sinistres boucheries, et non aux batailles valeureuses.

## II.

Le Céleste-Empire est une vieille connaissance; au contraire on ne connaît le Japon que depuis peu d'années. On est encore sous l'influence de la révélation. Il s'ensuit de là que chacun s'enthousiasme pour l'art japonais et n'a que du mépris pour l'art chinois. On répéterait volontiers aujourd'hui devant tous les produits de la Chine le mot de Louis XIV: « Otez-moi ces magots. » Il y a là quelque injustice. Parce que l'art japonais est un art plus accompli, faut-il pour cela condamner en masse tout l'art chinois? Proscrire n'est pas juger. Chacun de ces deux arts a ses mérites propres. L'art chinois est plus décoratif, l'art japonais est plus intime. Il y a plus d'effet, plus de somptuosité, plus d'éclat, et aussi plus de clinquant en Chine; il y a plus de goût, plus d'imprévu, plus de variété au Japon. Les Japonais ne poussent pas tout au monstrueux et au chimérique. On sent que leur art s'est nourri de l'étude de la nature et qu'il a progressé, abandonnant graduellement les poncifs dont n'ont pas su s'affranchir les Chinois. Ceux-ci cependant ne méritent pas tant de dédain et de moqueries. Ils ont créé une architecture étrange, bizarre, mais typique et originale, que les Japonais



n'ont fait qu'imiter dans leurs pagodes et leurs palais. Pour l'architecture privée des Japonais, peut-on donner le nom d'architecture à ces cabanes de sapin à toitures de chaume et à ces clôtures de bambous que relèvent seulement des portes de bois massif aux panneaux artistement travaillés à jour? Dans la porcelaine ancienne, que ses riches décors et ses vives couleurs feront toujours admirer, on ne sait qui l'emporte des Chinois ou des Japonais; dans la porcelaine moderne, les Japonais ne réussissent guère mieux que les Chinois. Les craquelés céladon et les émaux cloisonnés bleus, à bouquets de fleurs et à animaux chimériques, exportés par Canton et Shanghai, valent bien ceux qu'on fabrique à Yédo et à Yokohama. Dans les étoffes, les soies pourpres, écarlates, turquoise, émeraude, à arabesques d'or ou à figures brodées en relief, il semble que les Chinois trouvent des tons plus brillans, des oppositions plus vives, des chatoimens plus lumineux. Pour le mobilier proprement dit, il n'y a même pas rivalité entre les deux peuples. Voyez, dans la section chinoise, cet ameublement complet de bois peint en rouge, surchargé de sculptures dorées, et recouvert de satin écarlate où sont brodés des personnages aux longues robes multicolores; rien n'y est comparable à l'exposition japonaise, comme richesse, comme somptuosité et comme éclat. C'est le style Louis XIV de l'extrême Orient! Mais où les Japonais sont supérieurs, c'est dans les ouvrages qui touchent à l'art et dans les mille objets qu'on doit regarder de près: grands paravens laqués à incrustations de jade, de bronze, de bois précieux ou à panneaux rapportés, représentant des figures de guerriers qui brandissent leurs deux sabres ou de jeunes filles qui jouent de l'éventail, consoles et brûle-parfums de bronze ciselé dignes des maîtres de la renaissance italienne, petites boîtes en laque d'or valant plus que leur pesant d'or, figurines d'ivoire d'un travail exquis auprès desquelles les miracles de patience des Chinois semblent art de sauvages. Et les albums gravés! Quel éclat dans ces couleurs, quelle ingénieuse variété dans ces compositions, quelle coquetterie dans ces figures de femmes, quelle allure et quelle férocité dans ces types de guerriers! Les informes silhouettes que les Chinois peignent sur paille de riz ou brodent en soie sur étoffe ne sont ni du même art, ni de la même humanité. On pourrait dire qu'il y a dans l'art chinois quelque chose de la patience, de l'effet et de la magnificence de l'art égyptien, et dans l'art japonais un peu de la grâce, du mouvement et de la liberté de l'art grec. Mais, il est bon de le répéter par ces temps de fanatisme japonais, l'art chinois et l'art japonais n'ont aucune idée du beau, ils sont aussi loin de la grandeur de l'art égyptien et de la beauté de l'art grec que la Vénus hottentote est loin de la Vénus de Milo.

Les trésors et les féeries de l'Inde apparaissent à nos yeux éblouis

dans la merveilleuse collection que le prince de Galles a rapportée de son voyage à la presqu'île du Gange. Ce n'est point un musée qu'il faudrait pour loger ces objets, qui sont des bijoux, mais un gigantesque écrin. Étoffes, bijoux, armes, vaisselle, harnachemens, coffres, éventails, tout cela formé comme une plaine de pourpre et d'azur où coulent des rivières d'or et d'argent, où ruissellent des cascades de perles, et où montent, étincelantes gouttes de rosée diaprées par le soleil, les diamans, les rubis, les émeraudes, les topazes et les améthystes. Le velours et la soie disparaissent sous les capricieux enchevêtrements des broderies d'or, l'or pâlit à l'éclat des pierreries qui le constellent. Sous cette vitrine brillent les orfèvreries de vermeil, les vases de bronze incrusté d'argent, les boîtes à bétel en or ciselé, les houkas couverts de pierres fines, les pendans d'oreilles et les colliers formés de griffes de tigres, les éventails et les houssines à manches d'émail. Là est appendue la garde-robe des rajahs, des maharajahs et des nababs, robes de brocart d'or et d'argent, écharpes de soie brochée, châles de Cachemir d'une chaude harmonie; ici est rangé leur arsenal, sabres à fourreaux de peluche et de soie, à petites poignées d'or niellé, de jade vert, de cristal de roche, d'ivoire ramagé d'or, faites pour des mains d'enfans, haches d'armes incrustées d'or avec manche d'or ciselé, bouclier en écaille de tortue à bossettes de diamans et à bordures de perles fines, casques d'acier vermiculé d'or surmontés de panaches de filigranes d'or, lances et pertuisanes à hampes d'ivoire et d'émail. Ce sont encore des cornes de bison montées en or ou en argent, des boîtes de Bénarès en ivoire incrusté, des coffrets de Surate en bois de santal sculpté, des cassettes de Cachemir en papier mâché, à petits dessins de mille couleurs imitant le point des tissus, des éventails de brocart, des harnais d'éléphants brodés d'or, des housses de palanquins et des tapis de prière où s'entrelacent sur le velours les arabesques d'or et de perles. Chaque objet est un rayon de soleil. Et qu'on ne s'imagine pas que la richesse de la matière supplée au travail de l'ouvrier. Tout est brodé, sculpté, ciselé, taillé, ouvragé avec la perfection des plus beaux châles de Cachemir. Au centre de la galerie des Indes s'élève un édifice d'une architecture étrange, où on retrouve le style chinois et le style arabe. Construit en bois rouge et noir découpé et sculpté, il se couronne de huit coupoles bulbeuses de cuivre poli. C'est un palais indien auquel il ne manque que le cadre : la végétation touffue des jungles, les grands horizons des Montagnes-Bleues et l'ardent soleil de l'Hindoustan.

Si curieuse et si riche qu'elle soit en étoffes, en meubles, en bijoux, en armes, l'exposition de l'Inde française ne mérite qu'un regard quand on vient de voir les Indes anglaises dans la collection

du prince de Galles. On dirait quelque musée de province annexé au Louvre ou aux Offices.

On entre en Indo-Chine par une large porte qu'abrite un toit de tuiles vertes à forte projection et que couronne un fronton à contours extravagans, plus aigus et plus compliqués que les ramures d'un cerf dix cors. La fantaisie chinoise est dépassée. A côté de ce curieux spécimen de l'architecture annamite, s'élève le pavillon siamois, construit en chêne découpé à incrustations de nacre, et surmonté d'un toit de pagode à triple étage. Que le royaume de Siam fabrique ces meubles rouges couverts de figurines sculptées en haut-relief et dorées, ces tuniques transparentes comme de la gaze, tissées tout en fils d'or, ces bronzes niellés d'argent, ces coffrets incrustés de nacre, ces masques comiques ou féroces à tiaras dorées, ces armes ciselées et ces porcelaines à riches décors, cela ne peut étonner. Siam touche à l'est à la Chine, à l'ouest à l'Inde, l'industrie siamoise procède donc de l'art chinois et de l'art hindou. Mais ce qui est moins explicable, c'est l'influence orientale, levantine, arabe, visible dans ces tapis, compliqués et harmonieux comme les tissus de Smyrne, dans ces tentes de laine tatouées de morceaux de soie rapportés, dans ces coupes, ces gobelets, ces plateaux de cuivre de formes et de travail analogues aux ouvrages des Marocains. L'empire d'Annam, voisin du royaume de Siam, présente le même problème. Ces meubles d'ébène et de bois de fer à incrustations de nacre, ces étincelantes soieries rouges brodées d'or ou ramagées de méandres de soie bleu turquoise, ces figurines de jade, ces microscopiques tasses délicatement creusées dans l'écaïlle, sont des souvenirs ou des leçons de l'Inde et de la Chine. Mais quel est le Smyrniote ou le Tunisien qui s'est risqué, il y a de longs siècles, à travers l'Arabie déserte et la Mer des Indes pour aller apprendre aux Annamites à faire des tapis turcs? La domination française n'a point enlevé à l'industrie de la Cochinchine son caractère de richesse. Ce sont, comme dans l'empire d'Annam, des meubles à applications de nacre et d'ivoire, de brillantes étoffes brodées d'or, des sculptures en bois dignes des Japonais, des brûle-parfums de bronze, des bijoux pavés de pierreries. Ces pieds d'éléphant et de rhinocéros montés en coupes sont une originale invention. Mais le XVIII<sup>e</sup> siècle français était plus galant quand il inventait le bol-sein pour la laiterie de Trianon.

Les frontières de la Perse sont marquées à l'exposition par une petite tour verte décorée de fleurs et d'arabesques, où s'ouvrent en ogives deux fenêtres superposées. La Perse, que les déserts de l'Afghanistan séparent seuls des contrées de l'extrême Orient, contraste singulièrement avec ces pays. Ce n'est plus l'art confus, monstrueux, effréné, affolé de splendeur et de magnificence du panthéon indo-



chinois; c'est l'art plus simple, plus contenu et plus pur de l'Islam. Mais si l'art persan est moins fastueux, il n'est ni moins varié ni moins parfait; s'il se sert moins des métaux précieux et des pierres fines, il n'atteint pas moins à la richesse et à l'éclat de la couleur. Aux Indes, on cherche à éblouir les yeux; en Perse et dans les autres contrées mahométanes, on se contente de les charmer. Tout est magistralement conçu, richement décoré, merveilleusement travaillé dans l'exposition persane, depuis ces superbes tapis de feutre ou de laine d'une sobre et chaude harmonie, et ces châles dignes des métiers de Cachemir par la couleur et la finesse, jusqu'à ces coupes d'acier damasquiné, ces vases d'émail, ces mousselines brodées, légères et diaphanes comme de la vapeur d'eau, ces bassins de cuivre découpé, ces boîtes de buis sculpté, ces coffrets et ces cadres en mosaïque d'Ispahan. La panoplie vaut le mobilier: sabres courbes en damas du Khorasân d'un ton gris mat, où courent en lettres d'or les versets du Coran et les devises guerrières, souples chemises de mailles, casques à pointes et à frontal, plaques pectorales et rondaches niellées d'or et d'argent. Cette ornementation relativement sobre est la vraie parure des armes; elle leur conserve leur caractère de virilité qui s'effémine et se perd sous la surcharge de perles et de pierreries des armures indiennes.

On quitte la Perse au Champ de Mars, mais c'est pour y faire un nouveau voyage dans les jardins du Trocadéro, où s'élève le palais du shah. Cette construction, de forme rectangulaire, n'a qu'un étage. Les fenêtres en arc surhaussé, très rapprochées les unes des autres, forment comme une arcade continue qui règne sur les quatre façades. Ainsi presque découpé à jour, cet édifice a un aspect de fragilité et de décor qui tient à la prédominance outrée des vides sur les pleins. L'architecture persane a eu souvent de meilleures inspirations. Les murailles peintes en vert cru, couleur nationale de la Perse qu'il serait bon cependant de n'employer qu'avec discrétion dans les monumens, ont pour tout ornement quelques maigres filets jaunes et blancs qui encadrent les fenêtres et une vingtaine de rosaces rouges. Au fronton, brille le lion de Perse sur une plaque de faïencé. Sans s'arrêter trop longtemps au rez-de-chaussée, dans la salle de purification, qui est tendue de papier faïence à fleurs roses et bleues sur fond blanc, et où jaillit un jet d'eau, on devra monter voir ce merveilleux salon des glaces auprès duquel le fameux salon des glaces de Versailles a tout au plus l'originalité d'un salon de grand hôtel. Qu'on s'imagine une vaste pièce carrée dont les parois sont entièrement couvertes de petits morceaux de glaces, ajustés en étoiles, en losanges et en damiers. Pour le plafond, on a suivi le système des voûtes de l'Alhambra dites à stalactites. Ce sont des milliers de petits polyèdres de glaces qui, se séparant en menues

sections, se creusant en alvéoles, se projetant en saillies prismatiques, montent en encorbellement les uns sur les autres jusqu'au sommet de la coupole. Les vives couleurs des vitraux des fenêtres et les nuances infinies des tapis se reflètent dans ces stalactites artificielles dont les facettes multiples jettent les feux polychromes d'un diadème de pierreries.

### III.

Bien que l'Égypte ait subi toutes les conquêtes et toutes les dominations, elle se souvient de temps à autre de ses anciens Pharaons. Quand elle se présente à l'étranger, elle se pare volontiers, comme d'un habit de gala, des grandioses architectures des contemporains de Sésostris et de Psammétichus. Nous ne serions pas étonné que le vice-roi, ayant une audience à donner en France, s'assît sur un trône orné de têtes d'éperviers et tint en main un sceptre terminé en fleur de lotus. Cette année, comme en 1867, l'Égypte a logé son exposition dans une sorte de temple hypèthre, de style pharaonique, flanqué de deux pylônes massifs. Sur la muraille blanche, autour des fûts des colonnettes, aux encorbellemens des corniches et aux linteaux des portes, se détachent en couleurs claires les Osiris barbues, les Pascht à têtes de chat, les Isis à coiffures d'éperviers, les sistres, les croix ansées, les clés mystiques, les bâtons auguraux et autres figures de l'écriture hiéroglyphique. Quatre galeries s'ouvrent à l'intérieur autour de l'hypèthre, ou si on aime mieux du *patio*, cour à ciel ouvert que les Grecs, les Romains, les Turcs, les Arabes et les Espagnols, semblent avoir empruntée aux anciens Égyptiens. L'une de ces galeries est consacrée tout entière aux vues, aux plans, et aux modèles du canal de Suez. Les autres renferment les spécimens des productions naturelles de la grasse Égypte et les œuvres de son industrie. Aux portes pendent d'immenses portières rouges dignes des grandes proportions de l'édifice; sur les parois s'étendent d'épais et magnifiques tapis merveilleusement nuancés; sous les vitrines brillent les armes damasquinées, les soies brochées d'or, les étoffes zébrées de couleurs vives. Soulevons cette légère portière de cachemire bleu, brodée d'arabesques de soie multicolore, et pénétrons dans ce *buen-retiro* de sultane, tout meublé à l'orientale. Ce sont des bahuts et des cabinets, des armoires et des étagères de chêne et de cèdre, à marqueterie d'ébène et d'acajou, disposée en damiers et en losanges. Sur d'autres meubles à profil aigu, les incrustations de nacre, d'ivoire et d'argent remplacent les mosaïques de bois. Les rosaces compliquées et les devises arabes en caractères coufiques alternent comme orne-

mentation avec les figures géométriques. Pour sièges, on a de petites chaises de thuya et de chêne à dossier légèrement concave, et ces hauts tabourets décagones, en bois découpé et marqueté, qui servent à la fois de sièges et de tables pour prendre le café et les confitures de roses. On prétend que ce mobilier, d'une invention charmante et d'un travail exquis, est l'œuvre d'un ébéniste viennois. Nous tenons trop à conserver nos illusions pour ajouter foi à ces propos de fâcheux.

A côté du temple antique s'élève une maison moderne du Caire rayée horizontalement de larges bandes rouges et noires. Sur sa façade latérale s'applique un moucharaby en dentelle de bois. On sait ce que sont ces sortes de cages treillissées en surplomb, ingénieux compromis entre la jalousie des pachas qui ne veulent pas que leurs odalisques soient vues et la curiosité des femmes qui veulent au moins voir. On a réuni à l'intérieur de cette maison les menus objets de l'industrie égyptienne, petits tapis, armes, bijoux d'argent filigrané, œufs d'autruche d'où pendent des houppes de soie, chasse-mouches pailletés, narguilés et chibouques à bouquins d'ambre, bracelets d'or vierge malléable comme la cire plastique.

Ce n'est ni dans un sérail, ni dans un okkel, ni dans une mosquée qu'on trouve la Tunisie; c'est dans un long bazar formé d'une galerie de bois peint et découpé, à arcades en fer à cheval et à corniche à corbeaux. Soyez sourds aux bonimens gutturaux des Africains plus ou moins authentiques qui se trouvent derrière ces étalages. Ils n'ont à vous montrer que toutes ces babioles de pacotille vues cent fois aux devantures des marchands turcs des boulevards et de la rue de Rivoli. Entrez plutôt dans le petit pavillon carré qui s'avance en retour à l'extrémité de la galerie. Là, en fait d'armes, de tapis, de harnachemens, de burnous, de haïks, d'étoffes de soie, d'étagères et d'appliques en glaces et en bois peint, vous trouverez une multitude de choses commandant toujours l'attention et souvent l'admiration. Aux tissus d'or et d'argent, aux soies brodées d'arabesques, nous préférons ces étoffes dont les vives colorations des rayures font la seule beauté. La palette tinctoriale des Tunisiens est la plus riche, la plus éclatante, la plus harmonieuse de tout l'Orient. Avec leurs soutaches d'or et leurs semis de pierreries, les Indiens font du scintillement; avec leur bariolage et leurs zébrures de couleurs franches, où ils semblent se jouer victorieusement des lois des complémentaires, les Levantins, et surtout les Tunisiens, font de la couleur.

Ce goût des couleurs vives et cette recherche d'ornementation n'appartiennent pas seulement à l'Afrique méditerranéenne. Ils traversent les déserts avec les caravanes et reparaissent jusque sur



la côte occidentale de l'Afrique, en Sénégambie. Dans ces tapis, dans ces grosses étoffes de laine, dans ces armes, dans ces instrumens de musique, dans ces harnachemens de cuir rouge brodé, dans ces bijoux filigranés, dans ces sandales de bois mosaïqué, on retrouve au Sénégal quelque chose de l'Algérie avec un caractère plus barbare. Mais le Gabon est tout à fait sauvage ; les Pahouins n'ont pour vêtement que des fibres textiles brutes, et ils ne connaissent en fait de tapis que les peaux de singes et de genettes.

Tunis, l'Égypte, la Perse, le Maroc, le Sénégal, n'ouvrent pour ainsi dire aux curieux qu'une lucarne sur leur pays. L'Algérie, au contraire, leur ouvre la porte toute grande. Il y a comme un quartier d'Alger transporté au Trocadéro. Plus de quinze petites constructions arabes bordent les allées : kiosques, mosquées, bazars, okkels, cafés, comptoirs de pâtisseries, jusqu'à une grande tente de poil de chameau rayée de brun et de jaune foncé, où quatre Kabyles accroupis sur des nattes façonnent des babouches, des bourses et autres objets de maroquinerie. Au centre de cette ville arabe en réduction s'élève un édifice monumental du plus beau style algérien ; c'est la reproduction de l'antique mosquée de Sidi-Boumédine, à Tlemcen. Qu'on se figure un vaste quadrilatère allongé, flanqué de quatre tours massives, dont l'une est dominée par un minaret de 30 mètres. Les murailles, percées de barbicanes ogivales et couronnées à leur sommet de créneaux dentelés, sont toutes blanches. Quelques dessins intaillés dans la pierre sous les machicoulis des tours, et une frise de faïences vertes et bleues qui règne tout autour de l'édifice en sont les seuls ornemens. La porte, où l'on accède par six degrés, ouvre son arc outrepassé dans un resplendissant encadrement de faïences polychromes. L'intérieur est distribué comme un caravansérail : quatre galeries couvertes, longues et hautes, soutenues par une ligne d'arceaux en fer à cheval, entourent un ravissant jardin où poussent des palmiers et des aloès et où s'arrondit la vasque d'un jet d'eau. Dans ces galeries sont rassemblés les produits agricoles, forestiers et métallurgiques de la colonie et tous les spécimens de l'industrie indigène. Ici les marbres et les métaux, les pelleteries et les plumes d'autruche ; là les céréales et les fruits, les bois et les plantes. De ce côté, les armes et les bijoux, les tapis de laine et les étoffes de soie et de coton, les haïks, les burnous, les écharpes, les résilles. Plus loin les nattes et les paniers de sparterie, les meubles de thuya tourné, les plateaux et les coupes de cuivre émaillé, les cuirs multicolores ramagés de broderies capricieuses, les gargoulettes et les alcarazas de terre rouge. C'est toute l'Algérie dans 50 mètres carrés. On a eu l'idée originale de ne pas ranger comme dans un étalage cette mul-

titude d'objets divers, mais de les faire concourir à la décoration. Les peaux de lion et de chacal et les panoplies de longs fusils, de flissahs et de yatagans, garnissent le haut des parois, et ce ne sont au-dessous que festons de bananes enfilées et de grappes de maïs, et qu'astragales de gerbes de blé et de touffes d'alfa. Cette exposition est organisée avec le goût et la méthode spéciales à la France.

Ce qui est le plus curieux au Maroc, c'est son café établi à l'abri d'une tente sur la terrasse d'une galerie à arcades découpées en flammes; — du moresque flamboyant! En dégustant là quelques gorgées de café précipité servi à la turque dans de microscopiques tasses montées sur des coquetiers filigranés, on écoute les mélodées rauques et monotones des musiciens maures. Coiffés du fez ou du turban, vêtus de vestes soutachées et de larges pantalons, ils sont là cinq, accroupis sur un divan. Le chef d'orchestre, un colosse de six pieds, superbe type de boucher turc, joue du violon. Le second musicien pince les cordes d'une mandoline; le troisième racle un rebec, violon à deux cordes, à dos pansu et à manche recourbé; le quatrième, un nègre, agite un tambour de basque en chantant d'une voix gutturale; le cinquième frappe des doigts sur une derbouka, tambour de poterie recouvert d'un parchemin. Sous le café se trouve le bazar où sont jetés pêle-mêle les bijoux de cuivre émaillé, les crucifix à incrustations de nacre, les pipes relevées de filets d'or, les noix de coco sculptées, les babouches de cuir brodées de soie, les flacons d'essence de rose, dont le cristal est historié de lettres arabes, et ces pastilles du sérail, qui, selon le mot de Gavarni, « sentent si bon chez le marchand et si mauvais chez soi. » Mais l'exposition du Maroc n'a pas, comme celle de Tunis, des étoffes, des tapis, des armes et des meubles de prix. Rien n'y sort des vulgaires turqueries que nous connaissons. Et pourtant, malgré qu'on en ait, on s'arrête toujours avec plaisir devant ces boutiques tant le moindre objet y témoigne du sentiment de la décoration et de la couleur. Les ouvriers orientaux mériteraient bien qu'on leur appliquât cette parole de l'Exode : « Ils sont doués d'un grand talent pour faire tout ouvrage de ciseleur, de tisserand et de brodeur. » Il est à remarquer que tous les peuples qui, hormis l'architecture, n'ont point d'art, les Chinois, les Japonais, les Indiens, les Turcs, les Arabes, ont élevé l'industrie jusqu'à l'art. Les objets les plus communs, les plus usuels, ne sont jamais dénués de quelque joli ornement. On brode les babouches de cuir, on cisèle les manches de couteaux, on incruste les crosses de fusils, on damasquine les métaux, on marquette le bois, on modèle les poteries en formes gracieuses, on soutache les vestes, on emploie les couleurs les plus

vives et les plus gaies pour la teinture des tissus. Dans tout l'Orient, de Tanger à Yokohama, on ne trouverait pas un seul objet aussi vulgairement simple, aussi platement laid qu'une de nos grossières assiettes de faïence blanche, qu'une cuiller de fer battu, ou qu'une chaise de paille.

Admirables chez les Indiens, les Chinois et les Japonais, la disposition et la variété du décor étonnent plus encore chez les Arabes et chez les Turcs. Privées par la loi religieuse de la représentation de la figure humaine et empruntant rarement leurs formes aux plantes et aux animaux, les races d'Islam ont créé une ornementation pour ainsi dire toute abstraite et toute imaginaire. Il est surprenant que par la seule combinaison des figures géométriques, triangles, rectangles, losanges, arcs, spirales, et par le seul entrelacement des arabesques, des volutes, des rinceaux, des nœuds de cordelettes, des rosaces en trèfle, des imbrications en écailles et des lettres en caractères coufiques, l'art arabe ait fondé un style décoratif qui a autant d'effet, de grâce et de variété que celui des Asiatiques et des Européens, inspiré par toutes les merveilles de la création.

#### IV.

Du Maroc en Russie, la distance est longue; d'un okkel arabe à une izba moscovite, la différence est marquée. Et cependant la Russie touche aux pays de l'Islam par son vaste empire, où le soleil se couche à l'occident tandis qu'il se lève à l'orient, par ses peuplades mahométanes, circassiennes et kirghises, par ses aspirations territoriales, par le caractère oriental que lui ont imprimé ses conquêtes à l'ouest et au sud et ses relations avec la Byzance des empereurs grecs. Bien que la Russie se soit assimilé complètement la civilisation occidentale, elle a conservé un goût de luxe et de surcharge ornementale demi-barbare qui se trahit dans plus d'une branche de son art et de son industrie. Voyez la façade qui donne accès à son exposition. Ce n'est qu'une construction de bois; mais qu'elle est loin de la simplicité naïve d'un chalet suisse! Dans cet édifice, qui reproduit l'architecture d'un château seigneurial du temps d'Ivan le Terrible, combinée avec celle d'un escalier du Kremlin, le sapin prend toutes les formes et toutes les figures de la pierre, du marbre et de l'étain. Il s'évide en flèche, il s'arrondit en dôme, il se découpe en galeries trilobées, il se fenestre en ogive ou en fer à cheval, il se bariole de vert tendre, de rose, de rouge et de bleu. C'est une confusion extravagante de kiosques aigus, de galeries à jour, de machicoulis en ressaut, d'escaliers suspendus,



de balcons qui surplombent, de clochetons élancés et de coupoles bulbeuses.

Ces bijoux semés de perles, d'émeraudes et de rubis cabochons, ces chasubles et ces étoles de pope tissées d'or, bossuées d'ornemens en relief, ces gigantesques vases de malachite et de lapis-lazuli, ces belles orfèvreries niellées de platine, ces icones d'argent découpé, ces vases de vermeil couverts d'émaux byzantins, ces harnachemens de cuir rouge à l'odeur pénétrante, ramagés de fils de soie et d'incrustations de couleur, ces toques de velours et ces blouses de soie rose et bleue, n'accusent pas moins le caractère de somptuosité effrénée et d'outrance dans l'ornement des races orientales. Mais sa fidélité à ses traditions nationales n'empêche pas la Russie de prendre des exemples et des modèles dans l'industrie européenne. Voici, pour en témoigner, un joli mobilier Louis XV, où le bois doré encadre le damas de soie, des bahuts de chêne sculpté, du style de la renaissance, des tables, des guéridons, des pendules de malachite, montés en bronze doré, de superbes poêles de faïence, des essais de porcelaines peintes et de tapisseries et d'admirables moulages d'un seul jet, d'après le modèle vivant, qui font l'étonnement de tous les artistes. Quoique l'exposition russe soit moins vaste, moins riche et moins variée qu'en 1867, qu'on n'y trouve pas une merveille analogue à la grande mosaïque de l'établissement impérial de Saint-Petersbourg, la Russie y apparaît digne d'elle-même, surtout si on songe que depuis deux ans la Russie a eu bien d'autres batailles à gagner que les batailles pacifiques de l'industrie internationale.

Comme la Russie, la Grèce est un dieu Janus dont une face regarde le passé et l'autre l'avenir. Comme le colosse moscovite, la statue de la Grèce a un pied en Orient et un pied en Occident. La Grèce appartient à l'Occident par son génie, qui dans les lettres, les arts, la politique et les institutions sociales a fait la civilisation de l'Europe, par son esprit de liberté, par ses tendances et par ses progrès. Elle appartient à l'Orient par son climat, par son soleil et par les souvenirs de la domination turque que, non sans hardies révoltes, les Grecs ont subie plus de trois siècles. Cette double influence est visible à l'exposition grecque. A côté de machines pour bateaux à vapeur, d'instrumens agricoles perfectionnés, de modèles de navires, d'instrumens de chirurgie, de fauteuils et de canapés de bois sculptés recouverts de soie brochée, de tables de mosaïque, de bronzes d'art, de céramiques, de tableaux religieux curieusement fouillés dans le bois, de bracelets et de colliers ornés de médailles antiques serties en or, de livres, cartes, plans et autres spécimens du musée pédagogique, il y a des étoffes, des armes, des

bijoux qui trahissent l'Orient par leur luxe et par leur grâce. Dans le plus harmonieux désordre se groupent les fusils et les carabines à silex couverts de nielles d'argent depuis la crosse jusqu'à l'extrémité du canon, les pistolets à crosses d'ébène ornées de plaques d'ivoire et de nacre, les sabres, les yatagans et les poignards aux lames damasquinées, aux fourreaux d'argent, de velours et de maroquin, les broches, les bracelets et les pendants d'oreilles filigranés. Les riches casaques de velours vert, rouge et violet, sou-tachées d'or, touchent les tulles légers, semblables à la toile d'A-rachné; les écharpes de soie cramoisie serpentent sur les mou-choirs et les *taktikos* rayés de mille nuances; les dentelles et les broderies d'or servent de transparens aux foulards zébrés de pourpre, aux fichus étoilés de paillettes, aux serviettes de soie fran-gées d'argent, aux ceintures où s'épanouissent des fleurs brillantes et aux chemisettes arborant toutes les couleurs du prisme et tout leurs composés; les tissus de soie, le barège, la moire, le satin, prennent un éclat intense mis en opposition avec les tissus mats de laine et de coton.

La Grèce, qui a la religion de son passé parce qu'elle sait qu'elle en est digne, a construit une petite maison athénienne du plus pur style du iv<sup>e</sup> siècle. Ce charmant édicule, qui a à peu près les proportions du temple de la Victoire aptère sur l'Acropole, se com-pose d'un étage en surplomb soutenu par deux colonnes ioniques. A gauche s'ouvre une porte dont les pieds-droits montent avec une inclinaison légèrement pyramidale. L'entablement est décoré d'an-téfixes en palmettes et de gargouilles en gueules de lions. Dans les cannelures des colonnes, sur les volutes des chapiteaux, aux lin-teaux des fenêtres, aux moulures des architraves et des cymaises, se détachent en bleu, en rouge, en vert et en or, les acanthines et les rais-de-cœur, les perles et les oves. En avant de cette maison antique, qui par ses petites dimensions fait penser à celle de So-crate, s'élève un autel quadrangulaire supportant un buste de Minerve. Les Grecs ont été bien inspirés en plaçant leur exposition sous l'invocation de la grande divinité de leurs aïeux, déesse du travail, — *mille dea operum*, — et protectrice des vaillantes cités.

HENRY HOUSSAYE.

---

---

# L'EMPIRE DES TSARS

## ET LES RUSSES

---

### VI.

#### LE SELF-GOVERNMENT EN RUSSIE.

---

### I.

#### LES ÉTATS PROVINCIAUX ET LE RÉGIME REPRÉSENTATIF DANS L'ADMINISTRATION LOCALE (1).

---

Dans ce monde plein de contradictions, au milieu d'une société si rompue aux inconséquences, rien n'est plus durement reproché aux gouvernemens comme aux individus que l'inconséquence et les contradictions. Les adversaires les plus décidés de la Russie lui eussent beaucoup pardonné si, dans sa politique orientale, la Russie avait toujours paru d'accord avec elle-même. « De quel droit, disait-on, l'empire autocratique ose-t-il s'arroger le glorieux rôle d'émancipateur ? A quel titre les ministres du tsar peuvent-ils exiger pour les Slaves chrétiens, sujets de la Porte, ce qu'ils n'ont garde d'accorder aux sujets slaves et chrétiens de la Russie ? Faut-il donc dire vérité en-deçà du Pruth et erreur au-delà ? Est-ce aux Cosaques d'apporter aux Bulgares les droits qu'ils ne possèdent pas

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, du 15 mai, du 1<sup>er</sup> août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1<sup>er</sup> janvier, du 15 juin, du 1<sup>er</sup> août et du 15 décembre 1877.



eux-mêmes, ou la liberté et l'autonomie politiques doivent-elles être, aux mains d'un état absolutiste, un article d'exportation et l'objet de transactions aussi lucratives qu'immorales? » L'administration intérieure de la Russie a ainsi singulièrement desservi sa diplomatie, l'une a tué l'autorité de l'autre. La Vistule a fait tort au Danube, et la Pologne a démenti la Bulgarie. Toutes les inspirations du gouvernement de Saint-Petersbourg sont devenues suspectes, son libéralisme diplomatique a été regardé comme un masque, et le généreux et sincère enthousiasme de la nation russe en faveur de ses frères du Balkan a fait à la plupart des spectateurs l'effet d'une menteuse et hypocrite comédie (1).

L'Europe s'est peut-être trop étonnée, trop scandalisée, du contraste entre les paroles et les actes, entre les maximes et les procédés d'un gouvernement dont l'étranger ne mesure pas assez les difficultés. L'Europe a vu de la fourberie, a vu du cynisme, là où en réalité il y avait plus de naïveté et d'impuissance que de mauvaise foi. La Russie, de son côté, n'a été ni assez habile ni assez hardie pour effacer ou atténuer à temps chez elle les marques apparentes de son inconséquence. Au lieu d'enlever à ses adversaires du dehors les armes que leur fournissait telle ou telle des provinces soumises au sceptre du tsar, au lieu de s'attacher par quelques mesures de réparation à mériter les sympathies de tous, la Russie s'est plainte de l'injustice et des préjugés de l'Occident, sans s'apercevoir qu'elle-même avait la première encouragé ces injustices et ces préventions.

Tandis que, attentive aux défauts du régime russe, l'opinion européenne en devenait parfois indulgente à l'excès pour les vices du régime ottoman, les Russes, les regards fixés au-delà du Danube, s'étonnaient et se scandalisaient à leur tour des tiédeurs ou des antipathies de l'Occident. Ils s'indignaient d'entendre si souvent rapprocher et confondre dans un même dédain l'empire, encore jeune et comme adolescent, de Pierre le Grand et de Catherine et l'empire vieilli d'Abdul-Medjid et d'Abdul-Azis, d'entendre comparer, et non toujours à leur avantage, l'ordre régulier de la Russie, de son administration, de sa justice, de ses finances, au désordre permanent d'un état en banqueroute et d'une monarchie orientale en décadence. « Eh quoi! disaient les Russes, peut-on sans ignorance ou sans mauvaise foi préférer la Sublime-Porte et le sérail à la cour du Palais-d'Hiver, les héritiers de Mahmoud à ceux de Catherine II, les pachas au fez rouge à nos gouverneurs, dont l'esprit et la culture sont aussi européens que l'uniforme? Peut-on sans moquerie mettre

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 15 février 1876, l'étude ayant pour titre : *la Liberté en Russie*.

en parallèle nos jurisconsultes et notre jury avec les mollahs et les cadis turcs, nos métropolitains et notre clergé chrétien avec les ulémas et les derviches musulmans, nos universités et nos étudiants avec les *mektebs* et les *softas* de Stamboul, nos soldats et nos Cosaques avec les rédifs et les bachi-bozouks qui massacrent les prisonniers et coupent en morceaux les blessés ? »

Dans tout rapprochement de ce genre, il entre en effet beaucoup d'ignorance et encore plus de parti pris et de paradoxe. Entre deux pays aussi différens, de semblables comparaisons ne sauraient rien prouver. Il serait injuste pour l'un comme pour l'autre de prétendre leur appliquer la même mesure. Si l'on s'obstine à les mettre tous deux en parallèle, l'on ne peut contester que le plus capable de civilisation et le plus capable de liberté soit celui des deux états qui par les origines, par l'histoire, par la religion, par les lettres et les sciences, par tous les élémens de la culture en un mot, se rapproche le plus des pays où la civilisation et la liberté ont le moins de peine à fleurir. Malgré sa puissante individualité, malgré d'anciennes et nombreuses divergences, la Russie est trop semblable à l'Europe occidentale, trop européenne, pour que tôt ou tard elle ne soit pas entièrement gagnée à l'esprit libéral de l'Europe moderne; mais chez elle la liberté politique, déjà si difficile à asseoir en d'autres grands états, rencontre dans l'étendue et dans la structure intérieure de l'empire, dans les traditions du gouvernement, dans la centralisation administrative, dans l'ignorance populaire enfin, de multiples et singuliers obstacles. En Russie plus qu'ailleurs, la liberté ne saurait être que la dernière et plus laborieuse conquête d'un âge de rénovation.

Le *self-government*, l'autonomie, qu'elle revendique pour ses protégés du Balkan, la Russie ne les leur peut procurer qu'en les laissant en dehors des états du tsar, car sur son vaste territoire il n'y a place encore ni pour la liberté du citoyen, ni pour l'autonomie de la tribu ou de la nationalité. Ces biens qu'elle prétend apporter à autrui, il lui est malaisé de s'en emparer pour elle-même. Dans cette noble carrière de la liberté, la Russie est destinée à se voir devancer par des états qu'assurément l'on ne saurait mettre au-dessus d'elle, par ces petits peuples d'Orient que l'on s'est trop habitué à regarder comme ses auxiliaires ou ses vassaux. La plupart de ces minces états, nés d'hier et encore enfans, Roumanie, Grèce, Serbie, ont dépassé leur orgueilleuse patronne dans la liberté politique, et cela non qu'ils fussent plus civilisés ou mieux doués, mais parce qu'ils étaient plus compactes, plus homogènes, parce qu'ils étaient plus petits et que pour eux la voie était semée de moins de périls, ou les chutes moins dangereuses. Sur cette route,

la Russie devra s'estimer heureuse si elle n'est pas encore distancée par ces Bulgares sans lois, sans traditions, sans organisation ni vie nationale, par ce peuple encore embryonnaire qu'elle prétend initier à la vie civile.

La Russie est ainsi faite qu'il lui est plus facile d'ouvrir aux autres les portes de la liberté que d'en franchir elle-même le seuil. Faut-il le regretter? Oui, certes, pour la civilisation, pour le progrès de l'Europe et de l'Asie; mais, si quelqu'un a le droit de le déplorer, ce n'est pas ceux qui, aux bords de la Tamise, du Danube ou de la Seine, redoutent l'excessive expansion et le trop grand rayonnement de la puissance russe. Avec son immense territoire, avec la grandeur et la fécondité de sa population, avec tous ses moyens d'influence sur les petits peuples d'Orient qui lui sont rattachés par l'origine, la religion, la langue ou les mœurs, la Russie est privée du plus noble ascendant qui puisse subjuguier ou charmer les peuples modernes. Elle n'a point de modèle politique, point de libres institutions à présenter à l'admiration ou à l'imitation de ses protégés; elle ne peut les soumettre à la plus dangereuse des fascinations, à la plus enchanteresse des séductions, celle des institutions et de la liberté. A ce grand empire, il manque l'aimant aujourd'hui le plus puissant, l'aimant qui en 1860, par exemple, attirait soudainement au Piémont de Victor-Emmanuel tous les petits états italiens. Aussi la Russie est-elle loin d'exercer sur les chrétiens, sur les Slaves même d'Orient, l'espèce d'attraction magnétique qu'on lui prête parfois. La Russie a les sympathies des Slaves du Balkan, et elle y a droit par ses efforts et ses sacrifices en leur faveur; mais ces sympathies des Bulgares, des Serbes, des Monténégrins ne lui sont acquises qu'autant qu'ils voient en elle un rempart contre une domination détestée et le seul espoir ou la seule garantie de leur indépendance (1).

De ce qu'elle ne peut offrir à ses cliens du Balkan les séductions du *self-government* et le modèle des libertés civiles, s'ensuit-il que la Russie y ait renoncé pour elle-même, qu'elle s'en reconnaisse incapable, qu'elle n'ait rien fait pour s'en rendre digne? Non, certes, toute son histoire, depuis Pierre le Grand et Catherine II, tout le règne actuel surtout, a été une lente et consciencieuse préparation à des destinées nouvelles que tous pressentent, sans que personne encore en puisse marquer l'heure. La Russie n'a pas de libertés politiques. Le tsar n'a point, comme le sultan, octroyé un beau jour à ses sujets un parlement et une constitution

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1876, l'étude sur les *Réformes de la Turquie, la politique russe et le panslavisme*.



à l'occidentale. On ne saurait beaucoup le regretter, car ces savantes machines, importées toutes faites d'Angleterre ou d'Amérique, sont moins utiles que dangereuses là où le terrain n'est pas aplani pour elles et où les ouvriers ne sont pas dressés à les manier. La Russie n'a ni parlement ni ministères responsables, mais elle a reçu de son souverain ce qui seul peut la préparer à un parlement et rendre efficace une constitution, des tribunaux réguliers et des libertés provinciales et municipales.

C'est ce *self-government* local que nous voudrions étudier aujourd'hui dans les assemblées qui en sont le principal organe. L'on donne parfois en Europe une importance outrée aux manifestations irrégulières de l'esprit russe, aux sociétés secrètes, aux conjurations d'école, aux conspirations de jeunes gens et de jeunes filles. L'avenir politique de la Russie n'est pas là : il est moins dans cette présomptueuse agitation révolutionnaire qui ne remue pas le fond du peuple que dans les assemblées régulièrement élues où déjà sont représentées toutes les classes de la société russe et où les hommes les plus éclairés des différentes provinces s'initient modestement aux affaires publiques. Si humbles que nous semblent des institutions représentatives encore bornées aux intérêts locaux, la plupart des peuples du continent ont fait trop de chutes sur l'âpre chemin de la liberté pour avoir le droit de se montrer dédaigneux des timides commencemens d'autrui.

## I.

La guerre de Crimée avait aux yeux de la Russie, comme aux yeux de l'Europe, découvert les vices de l'administration impériale. A l'avènement de l'empereur Alexandre II, il était devenu manifeste pour tous qu'aucune réforme administrative n'était possible sans le secours et l'intervention des populations qui avaient si longtemps souffert de l'omnipotence des fonctionnaires. Le régime de l'empereur Nicolas avait assez montré que toutes les recettes des empiriques, toutes les panacées autoritaires du *tchinovnisme* et de la police, étaient hors d'état de guérir le mal invétéré de la corruption bureaucratique. Le gouvernement dut se décider à recourir au remède le plus simple, et pour les vieux *tchinovniks* le plus dangereux, au remède de la décentralisation et de la liberté. Reconnaisant son impuissance à tout mener, à tout décider, à tout contrôler des bords de la Néva, le gouvernement impérial voulut se décharger sur ses sujets, si longtemps administrés d'en haut, du soin des affaires locales. Les provinces et les villes, remises en pos-

session du droit de s'administrer elles-mêmes, ont obtenu une représentation provinciale et municipale. Le régime représentatif s'est ainsi introduit dans l'empire autocratique : s'il est aujourd'hui borné aux intérêts locaux, il s'étendra un jour, avant la fin du siècle peut-être, aux intérêts généraux de l'empire. Une nouvelle guerre eût pu hâter ce dénoûment. Quel que soit le développement des libertés publiques en Russie, les franchises nouvellement accordées aux provinces et aux villes en seront le point de départ; les formes actuelles du *self-government* local pourront même servir de type ou de modèle aux libertés politiques. C'est dire assez l'intérêt de cette expérimentation du régime représentatif sur un sol aussi neuf.

L'empereur Alexandre II n'est pas le premier qui ait voulu donner à la nation, aux villes et aux provinces, une part dans l'administration. Les inconvéniens de la centralisation étaient depuis longtemps ressentis; depuis longtemps le gouvernement impérial avait réclamé pour ses fonctionnaires le concours et le contrôle des administrés. Dès avant la révolution française, la grande Catherine avait prétendu associer les populations à la gestion de leurs propres affaires. Chez aucun des peuples du continent, les droits des habitans vis-à-vis des fonctionnaires n'étaient plus étendus et mieux établis en droit, chez aucun ils n'étaient plus restreints et moins reconnus dans la pratique.

L'omnipotence du *tchinovisme*, institué par Pierre le Grand, avait des défauts trop manifestes pour échapper aux yeux de la femme qui corrigeait son œuvre en la continuant. Soit pour limiter le règne absolu de la bureaucratie, soit pour complaire à l'esprit libéral de son siècle, Catherine II attribua aux deux classes qu'elle venait d'organiser en corporation, à la noblesse dans les campagnes, à la bourgeoisie et aux marchands dans les villes, un rôle considérable dans l'administration aussi bien que dans la justice locale (1). L'oukase de 1785 est, dans ses principaux traits, demeuré en vigueur jusqu'en 1864. C'était à la noblesse, au *dvorianstvo*, que la tsarine avait concédé les droits les plus importants. Ce n'était pas là une faveur due à des préjugés aristocratiques. Dans la Russie du servage, la noblesse était la seule classe civilisée, la seule européenne, presque la seule classe d'hommes libres. Pour l'investir de telles prérogatives, Catherine avait essayé de la constituer sur le modèle des noblesses de l'Occident. Les droits ainsi concédés aux gentilshommes de province étaient considérables, énormes même. Si le *dvorianstvo* eût tenu de son origine quelque force, quelque autorité propre, jamais l'autocratie ne se fût ainsi dépouillée à son

(1) Voyez à cet égard la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1876.

profit (1). Ces prérogatives étaient de deux sortes : les principaux fonctionnaires et juges locaux étaient à la nomination de la noblesse, et si les gouverneurs de province n'étaient pas désignés par elle, ils étaient placés sous son contrôle. Administration proprement dite, justice, police, finances, tout ce qui touchait les intérêts du district ou de la province était par la loi livré à l'ingérence de la noblesse (2). C'était à elle de surveiller les actes des représentans du pouvoir, à elle de vérifier l'emploi des revenus de la province; tous les fonctionnaires semblaient plus ou moins dans sa dépendance, elle nommait les uns, elle contrôlait les autres. Les habitudes de concussion et l'apathie intellectuelle des campagnes, le manque de cohésion et le manque d'esprit public de la classe investie de telles prérogatives, expliquent seuls comment la noblesse russe a pu demeurer trois quarts de siècle en possession de pareils droits sans aucun profit pour elle-même et pour le pays, sans aucun dommage pour la bureaucratie et la centralisation.

Ces droits si étendus, la noblesse ne les exerçait guère que pour la forme; elle nommait les *ispравниks*, elle nommait les juges locaux; mais elle ne gardait aucune autorité sur ses élus, qui restaient les employés de l'état et non les siens. Grâce à la débilité native de la classe qui en était chargée, la faculté de contrôle, inscrite dans la législation depuis Catherine II, était demeurée une pure fiction; personne, fonctionnaire ou administré, ne se fût avisé de la prendre au sérieux. La noblesse se réunissait en assemblée périodique et solennelle; elle élisait son bureau, elle choisissait des commissions pour recevoir les comptes du gouverneur, mais elle ne faisait entendre ni un mot de blâme, ni une parole d'indiscrete curiosité; elle accomplissait avec savoir-vivre une sorte de formalité officielle, pour se séparer après des réceptions plus ou moins brillantes et des diners plus ou moins nombreux, sans que ses séances aient inquiété ou rassuré personne.

C'était dans des assemblées réunies tous les trois ans que la noblesse de chaque gouvernement exerçait les importantes et illusoire prérogatives qu'elle tenait de la sagesse de Catherine II et du bon plaisir des successeurs de Catherine. Ces assemblées de la noblesse existent toujours et continuent à tenir des sessions régulières, bien

(1) Voyez notre étude sur la *Noblesse russe* dans la *Revue* du 15 mai 1876.

(2) La noblesse russe nommait ainsi l'*ispравниk* ou chef de police du district, le président et deux assesseurs des tribunaux criminels et civils, l'inspecteur des magasins de blé, le curateur des établissemens d'instruction, etc. Ces nominations devaient, il est vrai, être confirmées, les unes par le souverain, les autres par le gouverneur de la province. Sur ces anciennes prérogatives de la noblesse, le lecteur français peut consulter Schédo-Ferroti (baron Firks), *Études sur l'avenir de la Russie : la Noblesse*, et aussi Schnitzler, *l'Empire des tsars*, t. III.



que les nouvelles institutions provinciales en aient singulièrement réduit le rôle et la compétence au profit d'assemblées communes à toutes les classes. Pour être membre des assemblées de la noblesse, il ne suffit pas d'être noble, il faut en outre, aujourd'hui comme avant l'émancipation, une double qualité : être propriétaire dans le district ou le gouvernement, et avoir un rang, un *tchine* civil ou militaire, ou, ce qui compte pour le *tchine*, un grade universitaire (1). Dans ces assises de la noblesse russe devaient ainsi se retrouver les deux traits historiques, les deux faces opposées du *dvorianine* russe, à la fois fonctionnaire et propriétaire. Il y a pour les réunions de la noblesse un cens électoral fondé naguère sur le nombre de serfs, et aujourd'hui sur la valeur de la propriété ; mais ce cens, destiné à relever le seuil de ces assemblées, était singulièrement abaissé en faveur des *tchinovniks* et des hauts fonctionnaires. En outre, les assemblées de la noblesse n'avaient pas le droit de s'enquérir de la moralité des hommes qui entraient dans leur sein. Les employés concussionnaires siégeaient ainsi au milieu des témoins et parfois des victimes de leurs prévarications. De tels spectacles n'étaient pas faits pour relever la dignité du premier ordre de l'état et l'autorité de ses assemblées.

Les réunions de la noblesse avaient jadis pour principal but la nomination des fonctionnaires et des magistrats dont le choix lui était réservé. Aujourd'hui ces assemblées n'ont presque plus d'objet pratique. Il ne reste à leur nomination que leur président ou maréchal de la noblesse (*predvoditel dvorianstva*) ; il ne reste à leur décision que des affaires d'une assez mince importance, comme la tutelle des nobles mineurs et la tenue des registres nobiliaires. Les gentilshommes propriétaires de chaque district n'en continuent pas moins à tenir leurs sessions périodiques, seulement ces assemblées du *dvorianstvo* ne sont guère que des conférences d'amateurs ou de libres académies d'administration et d'économie politique. Si l'on n'y peut rien décider, on y peut tout discuter, car la loi autorise la noblesse à débattre dans ses assises tout ce qui touche de près ou de loin ses intérêts. Ce qui reste ainsi à la première classe de l'état, c'est le droit de réunion, borné, il est vrai, à certaines époques et soumis à certaines formalités, mais garanti par la loi et sanctionné par les mœurs. Quelques-unes de ces assemblées usent largement de cette faculté, traitant solennellement les questions les plus importantes pour le pays et passant au crible de la critique les institutions de l'empire et les réformes de l'empereur.

(1) D'après une proposition récente du ministre de l'intérieur, il suffit aujourd'hui d'un certificat d'étude dans un établissement d'instruction secondaire, ou encore d'avoir occupé un poste électif, d'avoir été juge de paix, membre des assemblées provinciales ou municipales, etc.

Dans une ou deux de ces assemblées, dans celle de Saint-Pétersbourg notamment, se sont fait jour des prétentions aristocratiques qui même dans un tel milieu peuvent étonner en Russie. Les grands propriétaires, qui dans ces réunions ont naturellement une influence prépondérante, y ont parfois montré quelques velléités de recouvrer certaines des prérogatives dont les a dépouillés l'émancipation. On a ainsi entendu réclamer pour la noblesse et la grande propriété la direction des campagnes et des affaires rurales, la nomination aux emplois judiciaires et administratifs de la commune, du canton, du district, en un mot le monopole de toute la vie provinciale (1). En émettant de pareilles revendications, la noblesse et la grande propriété oubliaient le triste usage qu'elles ont fait si longtemps des droits et privilèges dont les avait investies Catherine II. Aujourd'hui comme avant l'émancipation, la noblesse est mal préparée au rôle que demande imprudemment pour elle une portion de ses membres. Elle a beau être la classe la plus civilisée, la plus instruite, la plus capable de la nation, elle manque d'hommes aptes à l'administration locale, ou si elle en possède, ces hommes sont d'ordinaire peu disposés à se dévouer aux modestes fonctions que l'on revendique pour eux. Comme les autres classes de la société russe, la noblesse a toujours montré peu de goût pour les fonctions gratuites; cela seul empêcherait de donner à l'administration provinciale une constitution aristocratique.

## II.

En perdant le privilège de la propriété foncière, la noblesse russe devait perdre le monopole de l'administration locale. C'était là une des conséquences naturelles de l'émancipation. Aux assemblées composées exclusivement de la noblesse ont succédé des assemblées où sont représentés tous les détenteurs du sol et les anciens serfs à côté de leurs anciens maîtres. Ces nouveaux états provinciaux portent le nom de *zemstvo*, c'est-à-dire d'assemblées territoriales (2). Le nom même indique la prépondérance qu'y conservent la terre et la propriété. Le *zemstvo* réunit dans son sein les diverses classes de la population encore séparées par l'organisation communale. Les représentans de la noblesse et de la propriété individuelle s'y mêlent aux représentans des paysans et de la propriété collective; les villes y ont leur place à côté des campagnes. A l'inverse de la commune et de la *volost* rurales, dont le cadre étroit ne contient

(1) Voyez à ce sujet l'étude de M. F. Dmitrief, *Revolutsionny konservatizm*, et l'ouvrage du général Fadéief : *Rousskoé obchtchestvo v nastoiachtchem i boudouchchem*.

(2) *Zemstvo* de *zemlia*, terre.

qu'une seule classe, le *zemstvo* les embrasse toutes; c'est le centre où toutes se rencontrent et se doivent concerter pour leurs intérêts communs. Cette réunion des diverses classes en une seule assemblée est le caractère le plus marquant et le plus nouveau des *zemstvos* russes (1).

Pour rencontrer rien d'analogue chez ce peuple si longtemps divisé par la loi et les mœurs en compartimens isolés, en catégories sociales, il faut remonter jusqu'à l'ancienne Moscovie, jusqu'à cette *zemstkaïa douma* des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles que certains Russes comparent non sans quelque exagération aux états généraux de l'ancienne monarchie française (2). Dans le *zemstvo* de district, les représentans des diverses classes sont appelés à délibérer en commun; mais chaque classe a ses représentans distincts. A cet égard, les nouveaux états provinciaux de la Russie rappellent certains de nos états provinciaux de l'ancien régime. Les membres du *zemstvo* se partagent en trois catégories: les élus des villes, les élus des communes de paysans, les élus des propriétaires fonciers (3). La répartition des sièges entre ces trois groupes d'habitans doit être proportionnelle à leur force numérique ou mieux à leur fortune immobilière. Dans un pays aussi agricole et rural que l'est encore la Russie, la prépondérance est naturellement aux classes rurales; les députés des villes choisis par les marchands et les propriétaires urbains sont de beaucoup les moins nombreux.

Les délégués des paysans sont les élus d'une sorte de suffrage universel, mais d'un suffrage universel à trois ou quatre degrés. Les électeurs au *zemstvo* de district sont désignés par les assemblées de *volost* ou de bailliage, qui elles-mêmes sont nommées par les assemblées communales composées de tous les chefs de famille (4). Ces électeurs (*vyborchtchiki*) se réunissent, par circonscription de justice de paix, en assemblée électorale, et là, en présence du juge, ils procèdent au choix de leurs députés (*glasnye*). Les paysans sont maîtres de prendre leurs délégués dans leur propre sein, ou parmi les propriétaires et les prêtres du district, sans que ni propriétaires ni prêtres aient le droit d'assister aux assemblées électorales des *moujiks*.

(1) Dans leur langue synthétique, les Russes désignent cette qualité d'un seul mot, *vesoslovny* (omniclasse), mot qui revient souvent dans les discussions sur les modes de représentation.

(2) Voyez la récente et excellente *Histoire de la Russie* de M. Alfred Rambaud, chap. xv et xvii. Paris 1878; Hachette.

(3) Dans les districts où les classes accessoires ou secondaires, telles que les *colonistes*, comptent un assez grand nombre de membres, elles ont au *zemstvo* une représentation en rapport avec leur importance.

(4) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1877, notre étude sur *la Commune rurale et le self-government des paysans*.



Pour les propriétaires à titre personnel, le mode d'élection au *zemstvo* est en partie calqué sur le mode d'élection aux assemblées de la noblesse. La grande différence c'est que le droit de vote aux nouvelles assemblées appartient à la propriété seule indépendamment de la naissance ou du *tchine*. Nobles, fonctionnaires ou marchands sont à cet égard confondus dans la même catégorie, dans le groupe des propriétaires fonciers, bien que la prépondérance du nombre y demeure d'ordinaire à la noblesse, qui jusqu'à l'émancipation avait seule droit à la propriété territoriale. Le cens électoral, uniquement fondé sur la propriété foncière, varie naturellement selon la situation des provinces et la richesse du sol ; dans les fertiles contrées de la *terre noire*, il est d'environ 200 ou 300 hectares ; dans les lointaines régions de l'est ou du nord, il est beaucoup plus élevé. Tous les propriétaires possédant en propre le *minimum* de terre déterminé par le cens sont électeurs de droit. Les autres n'ont qu'un vote collectif ; ils nomment entre eux un nombre d'électeurs proportionnel à l'étendue totale de leurs terres réunies. Les femmes, les mineurs, les absents peuvent aussi prendre part aux élections par des fondés de pouvoir. Tous les électeurs ainsi désignés sont réunis en assemblée électorale, sous la présidence du maréchal de la noblesse du district. Un propriétaire peut avoir deux voix, l'une personnelle, l'autre comme fondé de pouvoir d'autrui. L'assemblée, qui vérifie elle-même le mandat de ses membres, ne peut durer plus de trois jours.

Les propriétaires du district ont en moyenne de 20 à 30 députés à nommer pour le *zemstvo* de district. Tout électeur est éligible. Au lieu de voter par section ou par liste, on met successivement aux voix, d'ordinaire suivant l'ordre alphabétique, le nom de chacun des membres de l'assemblée électorale. Ce scrutin sur chaque nom revient à un scrutin par élimination. L'avantage de ce système est de prêter moins à l'intrigue, son défaut de livrer beaucoup au hasard. Dans des assemblées où le nombre des votans n'est souvent que deux ou trois fois supérieur au nombre des délégués à choisir, l'ordre dans lequel les noms sont mis aux voix n'est pas toujours sans influence sur le résultat du vote. Au début, comme il y a beaucoup de sièges à donner, les électeurs, qui pour la plupart sont en même temps candidats, se montrent faciles ; leurs exigences croissent avec le chiffre même des noms admis. Les derniers sur la liste, voulant ménager leurs propres chances, deviennent moins accommodans pour autrui. Vers la fin au contraire, quand il reste encore un bon nombre de places vacantes, il se fait souvent un revirement dans le sens de l'indulgence.

L'empressement des propriétaires aux assemblées électorales et aux séances des *zemstvos* varie du reste singulièrement selon

les régions et les époques. Il arrive parfois que le nombre des électeurs qui se rendent au scrutin, au lieu de dépasser le nombre des députés à désigner, lui reste inférieur. Dans ce cas, les électeurs présens n'ont qu'à se donner mutuellement leurs voix, ou mieux ils n'ont qu'à se proclamer élus, car la loi a eu la singulière prévoyance de décider qu'en pareille rencontre tous les électeurs présens seraient élus du fait seul de leur assistance à l'assemblée électorale.

Ces zemstvos de district, ainsi composés des représentans de trois classes différentes, ont une physionomie tout autre que les assemblées provinciales de l'occident de l'Europe. On y voit figurer, à côté les uns des autres, les marchands enrichis des villes, les grands propriétaires des campagnes et les paysans des villages. Le *moujik* ne nomme pas seulement à ces assemblées des députés de son choix, d'ordinaire le moujik y entre lui-même avec sa longue barbe, ses mains calleuses et son long caftan, avec son ignorance, ses préjugés et ses notions pratiques. On rencontre souvent encore dans ces assemblées des membres entièrement illettrés, et parfois l'ancien serf y siège à côté de l'ancien seigneur qui l'a fait fouetter. A cet égard, ces élections par classes donnent des résultats plus démocratiques que ne le feraient des élections sans distinction de classe, comme en réclament certains démocrates. Le système actuellement en vigueur peut seul assurer aux villageois, aux paysans, une représentation directe.

Chez un peuple moins sage, moins conservateur par caractère, moins respectueux des vieux usages par tradition, une si prompte élévation des affranchis de la glèbe au niveau de leur maître de la veille eût pu avoir de réels inconvéniens. En tout autre pays, cette juxtaposition d'hommes si différens par les idées et l'éducation, ce mode de représentation par catégories, par classes sociales, ayant des intérêts aussi divers, ne serait probablement point sans péril. En Russie, les diverses classes ont pu avoir des représentans distincts dans la même assemblée, sans que dans ces réunions il y ait encore rien eu qui ressemblât à une lutte de classes. L'avenir montrera si un tel mode d'élection ne compromet point la paix sociale, et si la Russie pourra toujours échapper au naturel antagonisme du seigneur et du paysan, du *barine* et du *moujik*, de la propriété individuelle et de la propriété commune. En tout cas, tant que ces deux modes de propriété subsistent côte à côte et se partagent à peu près le sol, il semble difficile que chacun d'eux n'ait point aux états provinciaux ses représentans particuliers. Le dualisme de la représentation rurale n'est guère qu'une des conséquences du dualisme de la propriété foncière (1).

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juin 1877, l'étude sur la *Propriété des paysans*.

Une des raisons qui font régner la paix dans ces assemblées composées d'éléments si hétérogènes, c'est que les deux classes les plus importantes, les propriétaires et les paysans, s'y tiennent en équilibre, ou mieux que la prépondérance y appartient d'ordinaire à la classe la plus cultivée, aux propriétaires. La composition des *zemstvos* de district varie naturellement suivant les régions et suivant la répartition des terres entre la noblesse et les communes, entre l'un et l'autre mode de tenure du sol. A prendre l'ensemble des assemblées territoriales dans toute la Russie, la majorité y appartient aux propriétaires qui à eux seuls forment près de la moitié du total des membres, les paysans et les habitans des villes formant le reste (1). Les *zemstvos* des grands gouvernemens du nord-est, tels que Viatka, Perm, où la noblesse n'a jamais pu prendre racine et où les propriétaires nobles sont en infime minorité, sont encore les seuls où la majorité demeure aux paysans.

Dans les provinces du centre, au contraire, non-seulement les délégués des moujiks sont en moindre nombre, mais il n'est pas rare de voir les paysans des communes choisir pour leurs représentans de petits propriétaires du voisinage. La prépondérance de la noblesse dans les *zemstvos* ne tient pas uniquement au nombre de ses représentans, mais à leur supériorité d'instruction et de culture. Le moujik reconnaît volontiers la suprématie intellectuelle du *barine* qui siège près de lui, il est encore plein de déférence pour son ancien maître. Cette déférence du paysan est même un des argumens que l'on a fait valoir en faveur des élections sans distinction de classes. Quoique l'esprit pratique et l'expérience de ces modestes villageois ne soient pas inutiles à ces petits parlemens de province, les orateurs habituels et les *leaders* des *zemstvos* sortent toujours des rangs des propriétaires. La noblesse a donc d'autant moins à se plaindre de la constitution actuelle des assemblées provinciales qu'elle y jouit jusqu'ici d'une prédominance incontestée, fondée à la fois sur la loi et sur les mœurs.

La loi qui, dans les *zemstvos*, réunit la noblesse aux autres classes, lui confère dans ces assemblées mêmes un important privilège. La présidence des états provinciaux appartient de droit à son maréchal (*predvoditel*) élu dans chaque district par l'assemblée de la noblesse. Les fonctions présidentielles seraient à l'élection, comme elles devront l'être un jour, que la présidence passerait rarement en d'autres mains. Le maréchal de la noblesse est

(1) Il y a quelques années, sur 43,000 *glasnye* ou députés aux *zemstvos* dans 33 gouvernemens, l'on comptait 6,204 propriétaires, 5,171 paysans, 1,649 représentans des villes. Dans tel gouvernement du centre, l'assemblée de district compte une trentaine de propriétaires, 27 ou 28 paysans et 4 ou 5 marchands des villes. C'est là une proportion que l'on peut prendre comme moyenne.



d'ordinaire l'homme le plus considérable de son district ou de son gouvernement. L'empereur Alexandre II a, dans la seconde moitié de son règne, élargi encore le rôle de ces *predvoditel*, en leur attribuant la présidence du conseil de l'instruction publique, la présidence du conseil de révision, et enfin la présidence de l'administration de district pour les affaires des paysans. Dans toutes les sphères où le gouvernement fait appel au concours des habitans, le premier rang appartient ainsi à la noblesse représentée par son chef élu. Les attributions du maréchal de la noblesse sont devenues si multiples que dans ces dernières années plusieurs *zemstvos* de district ont décidé de lui allouer une indemnité pécuniaire, un traitement. Dans un pays où l'on a peu le goût des fonctions gratuites, l'opinion a peu d'objections contre un tel mode de rémunération. La question est de savoir sur quels fonds cette allocation devrait être prélevée. Le *predvoditel* exerçant la plupart de ses fonctions à titre de chef de la noblesse locale, certains Russes pensent que, s'il a besoin d'un traitement, c'est moins au *zemstvo* qu'à l'assemblée de la noblesse de le lui servir.

La prépondérance de la noblesse est plus grande encore dans les *zemstvos* de gouvernement que dans les *zemstvos* de district. Les premiers sont en effet élus par les derniers, et la classe qui possède le plus d'influence dans ceux-ci est naturellement en majorité dans ceux-là. L'assemblée provinciale n'est que la réunion des délégués des diverses assemblées de district de la province. Chaque *zemstvo* de district est représenté au *zemstvo* du gouvernement par un certain nombre de ses membres, sept ou huit en moyenne. Comme les *gubernies* russes comprennent en général huit, dix, douze districts, les états provinciaux se trouvent ainsi composés de 60, 80, parfois 100 délégués. Les élections pour le *zemstvo* de gouvernement se font par tête et non par ordre. Chacun des membres de l'assemblée de district, propriétaire, paysan ou marchand, est éligible; mais d'ordinaire la plupart des élus appartiennent à la première catégorie. Le paysan se soucie peu de ces fonctions qui sont demeurées gratuites; il laisse volontiers y nommer des propriétaires qu'il en juge plus capables que lui-même. Parmi les membres des *zemstvos* de gouvernement, il n'est pas rare de voir figurer des hommes connus pour avoir été autrefois les adversaires de l'émancipation, tant les serfs affranchis sont encore exempts de haine ou de rancune à l'égard des hommes qui furent leurs maîtres. Si dans la plupart de ces assemblées quelques moujiks siègent au milieu des gentilshommes de la province, ils le doivent au libéralisme ou à la générosité des propriétaires, qui sont souvent d'autant plus heureux de faire montre de leurs idées libérales que leur influence réelle en a moins à souffrir.

Le *zemstvo* de gouvernement est présidé par le maréchal de la noblesse de la *gouvernie*, tout comme le *zemstvo* de district par le maréchal de la noblesse du district. Chacune de ces deux assemblées possède depuis qu'elle existe (1864) ce que nos conseils généraux français n'ont obtenu qu'en 1871, une commission de permanence appelée *zemskaïa ouprava*, qui prend une part importante à l'administration locale. En Russie, cette commission n'est renouvelée que tous les trois ans, ce qui, d'après certains esprits, la rend trop indépendante du *zemstvo* qui la nomme. Le président en est élu ; mais il doit être confirmé par le ministre de l'intérieur. Comme en Belgique, les membres de la commission permanente reçoivent d'ordinaire une indemnité dont le taux est fixé par l'assemblée. Cette rétribution s'élève à environ 1,500 ou 2,000 roubles. Ce nouvel exemple montre combien le principe démocratique de la rémunération de tous les services est dès le premier jour entré dans les idées et les mœurs russes. Les membres des *zemstvos* seraient peut-être tentés de s'allouer eux aussi une indemnité, si le législateur ne le leur avait interdit. La loi ne leur défend point, il est vrai, de réclamer une rémunération, mais en ce cas ils ne peuvent rien recevoir que des électeurs qui les nomment et non de l'assemblée dont ils font partie. N'étant pas rétribués, les membres des *zemstvos* ne se croient point toujours obligés à une grande exactitude. Plusieurs assemblées provinciales ont à se plaindre de l'incurie et de l'indifférence des hommes qui ont l'honneur d'en faire partie. Pour être valables, les décisions du *zemstvo* n'ont besoin d'être prises qu'en présence d'un tiers des membres, et il arrive encore parfois qu'une assemblée n'est pas en nombre pour délibérer.

Tous les gouvernemens de l'empire n'ont pas été dotés à la fois des nouveaux états provinciaux. En fait de réformes et d'institutions, on ne procède pas en Russie comme ailleurs par mesures uniformes, étendues un même jour à toutes les parties du territoire. Le gouvernement impérial reste maître de la distribution comme de l'introduction des réformes que sa main répand sur l'empire, il les applique là où bon lui semble. Dans un état aussi vaste et aussi complexe, il n'en saurait guère être autrement. Cette méthode a un précieux avantage, elle permet d'éprouver en un champ restreint les institutions nouvelles et de ne les étendre à tout l'empire qu'après en avoir vu l'effet dans les provinces les mieux préparées. Aujourd'hui qu'après une quinzaine d'années les *zemstvos* semblent s'être acclimatés sur le sol russe, le moment paraît venu d'en accorder le bénéfice à toutes les parties du territoire, à toute la Russie d'Europe au moins. Pendant plusieurs années, il n'y a eu que 29 ou 30 gouvernemens de la Grande et de la Petite-Russie à jouir des bienfaits de ce *self-government* local. Il y en a, croyons-

nous, 35 aujourd'hui (1). Il reste cependant, en dehors même de l'ancien royaume de Pologne, une quinzaine de gouvernemens dénués de ces utiles institutions; ce sont pour la plupart des provinces frontières, c'est-à-dire les moins russes par la nationalité ou les traditions. Ces contrées, telles que les anciennes provinces lithuaniennes ou polonaises, sont précisément celles qui souffrent le plus de l'arbitraire bureaucratique et de la centralisation pétersbourgeoise (2). Au moment où ils viennent d'achever une guerre de libération en faveur des Slaves du Balkan, le tsar et le peuple russe ne sauraient toujours oublier que dans les limites mêmes de l'empire, il y a de vastes pays slaves, auxquels la Russie est maîtresse de donner ou de restituer une part de ces libertés qu'elle réclame pour les sujets d'autrui. Les ressentimens du passé semblent, il est vrai, faire obstacle à cette œuvre de réparation, mais, quelles qu'en soient les difficultés, une pareille œuvre est assurément moins malaisée que la tâche entreprise par la Russie au-delà du Danube, et, pour être moins coûteuse, elle ne serait ni moins profitable à l'empire, ni moins honorable à son souverain.

### III.

Les droits naguère enlevés aux assemblées de la noblesse n'ont pas été transférés intégralement aux nouvelles assemblées territoriales. A ne regarder que le texte de la loi, la Russie de l'empereur Alexandre II aurait reculé dans la voie des libertés locales. En réalité, il n'en est rien; si le gouvernement n'a concédé aux états provinciaux que des attributions notablement restreintes, c'est qu'il ne voulait point leur faire un cadeau purement nominal, et qu'il savait aux *zemstvos* la volonté et la capacité d'user des droits qui leur étaient accordés. Le souverain ne peut plus aujourd'hui faire du libéralisme théorique dans la législation, en maintenant intact dans la pratique le règne de l'arbitraire, le pouvoir ne saurait plus retenir en fait tout ce qu'il abandonne en droit. Les prérogatives des états provinciaux ont beau demeurer sur quelques points inférieures aux anciennes prérogatives des assemblées de la noblesse, elles

(1) Les derniers gouvernemens pourvus d'assemblées territoriales sont, nous semble-t-il, la Bessarabie et le pays des Cosaques du Don. Dans les 35 gouvernemens en possession de *zemstvos*, on comptait 402 assemblées de district.

(2) Les provinces baltiques, Livonie, Courlande, Esthonie, ayant jusqu'ici conservé leurs anciennes coutumes, sont dans une position toute différente de celle des provinces polonaises. Les provinces baltiques étaient, en vertu d'anciennes chartes, demeurées des pays privilégiés. Le gouvernement russe est du reste depuis quelques années en train de les assimiler au reste de l'empire, et bientôt l'administration locale y aura perdu ses caractères particuliers et le *self-government* ses formes germaniques.



n'en restent pas moins encore considérables. Et d'abord chaque *zemstvo* de district ou de gouvernement jouit de la personnalité civile; il est maître de posséder, d'acquérir, d'hériter et de recevoir des legs. Ensuite la compétence des *zemstvos* ne se borne pas à l'administration proprement dite, elle touche à la justice par la nomination des juges de paix, qui est remise à ces assemblées; elle s'étend à l'enseignement, à l'assistance publique, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie; elle embrasse en un mot tous les intérêts moraux et matériels des provinces.

Ces multiples attributions sont communes au *zemstvo* de district et au *zemstvo* de gouvernement. D'une manière générale, le premier est chargé de tout ce qui regarde la circonscription du district ou arrondissement, le second de tout ce qui concerne la province, la *gouvernie* entière. L'un, par exemple, répartit les taxes entre les différens districts du gouvernement, l'autre entre les diverses communes de l'arrondissement; l'un a le soin des routes provinciales, l'autre le soin des chemins de district. Le *zemstvo* de gouvernement exerce en plus une sorte de droit de contrôle sur les *zemstvos* inférieurs; il peut leur donner des instructions que ces derniers sont tenus d'exécuter. Par leurs fonctions, les assemblées de district correspondent plutôt à nos conseils généraux qu'à nos conseils d'arrondissement, bien que pour la population, si ce n'est pour l'étendue, le district, l'*ouiezd* russe se rapproche davantage de l'arrondissement français (1). Ces assemblées territoriales forment comme deux conseils généraux superposés et issus l'un de l'autre. On aurait quelque chose d'analogue en France si, au-dessus de nos départemens, on établissait des circonscriptions plus vastes, avec un conseil régional ou provincial composé de délégués des conseils généraux actuels.

Les *zemstvos* du premier et du second degré n'ont régulièrement qu'une session annuelle dont la durée ne doit pas excéder vingt jours pour les assemblées de gouvernement, quinze jours pour les assemblées de district. Une fois l'an, l'assemblée peut en outre, avec l'autorisation du gouverneur, tenir une réunion extraordinaire. Dans l'intervalle des sessions, toutes les affaires sont confiées à la commission permanente, à l'*ouprava*, qui, étant nommée pour trois ans comme l'assemblée même dont elle émane, s'empare d'autant plus fréquemment de la direction des affaires que l'incurie ou la faiblesse du *zemstvo* la rend plus indépendante. Cette *ouprava* a des pouvoirs plus étendus que les commissions analogues de nos

(1) La population du district dépasse d'ordinaire 100,000 âmes et arrive souvent à 200,000 et plus.

conseils généraux; elle ne se contente pas d'exécuter ou de faire exécuter les décisions de l'assemblée; elle gère pour celle-ci, conduit les opérations financières du *zemstvo*, étudie toutes les affaires et prépare tous les projets qui doivent être discutés aux sessions annuelles. C'est en quelque sorte le ministère de ces petits parlements provinciaux. A l'aide de cette *ouprava*, que nous retrouverons dans les municipalités urbaines, la Russie paraît avoir tenté d'acclimater chez elle le système d'administration collective en usage dans tant de pays de l'Europe et de l'Amérique, système que la première révolution a vainement essayé d'implanter en France, et qui, malgré ses succès dans la plupart des états où il est en vigueur, a depuis cette infructueuse expérience gardé chez nous mauvaise réputation.

Avec des assemblées électives pourvues d'aussi larges attributions, avec ce comité permanent à leurs côtés, il semble que l'autorité des fonctionnaires doive être singulièrement réduite, et la bureaucratie dépouillée de son ancienne omnipotence. Il est loin d'en être encore tout à fait ainsi : la centralisation n'a pas reçu des nouveaux états provinciaux toutes les atteintes dont elle paraissait menacée. La loi, et à son défaut les mœurs administratives et les interprétations de la loi, ont conservé aux représentans de la couronne une bonne part de leur puissance sur la vie locale. Le *tchinovnisme* a su retenir dans ses mains beaucoup des pouvoirs qui semblaient transférés aux assemblées élues.

Et d'abord la loi détermine elle-même un grand nombre de mesures que les états provinciaux ne peuvent mettre à exécution sans l'aveu du gouverneur; il en est ainsi par exemple de tout remaniement des routes provinciales, ainsi de tout accroissement des taxes locales, c'est-à-dire des mesures qui se présentent le plus fréquemment devant ces assemblées. Pour d'autres décisions, la sanction du gouverneur ne suffit plus, il faut au *zemstvo* la confirmation du ministère de l'intérieur; ainsi en est-il par exemple des principaux impôts ou des gros emprunts. Les affaires importantes ne sont pas les seules soumises à de pareilles restrictions, les seules exposées à de tels retards. Toutes les décisions des états provinciaux doivent être immédiatement communiquées au gouverneur qui vis-à-vis de ces assemblées possède un droit de *veto* suspensif. Le gouverneur doit répondre dans les huit jours; s'il fait opposition, le *zemstvo* est obligé à une nouvelle délibération. Cette fois le vote de l'assemblée est définitif, mais il reste au gouverneur le droit d'en arrêter l'exécution en en référant au ministre. C'est devant le sénat, c'est-à-dire devant la plus haute autorité judiciaire de l'empire, que doivent être portés les différends entre les fonction-

naires de la couronne et les états provinciaux ; c'est le sénat qui tranche définitivement le débat. L'on ne saurait blâmer la loi qui confie ce rôle d'arbitre à la haute cour de justice, si les cas de conflits étaient plus strictement limités et si la plupart des affaires dévolues au *zemstvo* n'avaient besoin d'une prompte solution.

Comme toutes les décisions des états provinciaux peuvent être arrêtées par le *veto* du gouverneur et que ces assemblées n'ont régulièrement qu'une session annuelle, l'administration est maîtresse de retarder d'une année au moins l'exécution de toute mesure qui n'est pas à son gré. A cet égard, rien ne limite la volonté des fonctionnaires impériaux : la loi les érige en juges des votes du *zemstvo* en déclarant le gouverneur libre de s'opposer à toute résolution qui lui paraît *contraire aux vrais intérêts de l'empire*. Il suffirait d'une formule aussi vague pour mettre les états provinciaux dans la dépendance du bon vouloir des fonctionnaires. Par une sorte d'interversion des rôles, les assemblées territoriales, qui semblaient créées pour contrôler la bureaucratie et le *tchinornisme*, se trouvent ainsi placées sous la tutelle de l'administration. Les états provinciaux ne sont même pas entièrement assurés de la force que donnent aux assemblées délibérantes la publicité et l'appui de l'opinion ; les débats des *zemstvos* sont publics ; mais les comptes-rendus des séances ne peuvent être publiés qu'avec l'approbation du gouverneur. Si la parole est libre, elle ne peut sortir de l'enceinte du *zemstvo* qu'en se courbant sous le joug de la censure.

Le plus grand obstacle à l'activité des *zemstvos* n'est pourtant point l'étroitesse de ces restrictions légales. Le droit de *veto* est un de ceux dont gouverneur ou souverain ne saurait user et abuser sans cesse, on le garde naturellement pour les grandes occasions. Si les *tchinorniks* se plaisent parfois à entraver l'œuvre des *zemstvos*, c'est le plus souvent moins par une opposition formelle aux décisions de l'assemblée que par mauvais vouloir ou apathie dans leur exécution. Les états provinciaux ne disposent, en effet, d'aucun moyen de faire exécuter les mesures qu'ils ont le droit de voter ; ils n'ont d'autres organes, d'autres agens que les agens et les organes du pouvoir central. Pour l'exécution de la plupart de leurs décisions, ils restent ainsi dans l'entière dépendance du gouverneur de la province (1). Ce n'est point encore là le principal embarras des *zemstvos*. Il est des fonctionnaires assez soucieux du bien public pour leur prêter un loyal concours ; mais alors même qu'elles sont sincèrement secondées par les représen-

(1) On peut à cet égard consulter, dans une des dernières livraisons de la *Revue des sciences politiques* de M. Bezobrazof, une récente étude de M. Gradovsky.



tans de l'autorité centrale, les assemblées territoriales voient se dresser devant elles une barrière plus haute, plus difficile encore à surmonter : c'est le budget, c'est le manque de ressources, le manque de fonds.

Il y a une fâcheuse disproportion entre les obligations imposées aux *zemstvos* et les ressources mises à leur disposition. Leur sphère d'action, qui embrasse tous les intérêts locaux, est beaucoup plus étendue que leurs moyens d'action. La loi attribue aux états provinciaux une part des contributions foncières, mais cette contribution provinciale (*zemskii sbor*) est notoirement insuffisante. Un grand nombre des taxes locales, autrefois payées en nature, avaient été converties en impôts de l'état ; le trésor a continué à les percevoir après l'érection des nouvelles assemblées territoriales, il a même dépouillé ces dernières d'une partie des contributions abandonnées auparavant à l'administration locale. Dès leur naissance les *zemstvos* semblaient ainsi condamnés à végéter dans l'indigence et l'inaction. En entrant en fonctions, ils ne disposaient que de ressources dérisoires. Dans beaucoup de cas, les revenus qui leur étaient affectés couvraient à peine la moitié des charges qui leur étaient imposées. Dans nombre de provinces, en effet, les frais d'administration s'élevaient annuellement à 80,000 ou 100,000 roubles, et le revenu oscillait entre 40,000 et 50,000 roubles. C'est sous les tristes auspices du déficit qu'a dû débiter le nouveau *self-government*.

Pour affranchir les assemblées provinciales des embarras d'une telle pénurie, il eût fallu que l'état leur eût pu concéder une part de ses revenus, sauf à se décharger sur elles de certaines de ses obligations. Il y a, semble-t-il, plusieurs taxes dont la perception se ferait plus économiquement et plus moralement par les *zemstvos* que par le trésor ; il y a même plusieurs services dont les états provinciaux s'acquitteraient mieux et à moins de frais que l'administration centrale. La pratique des dernières années permet d'en citer des exemples qui paraissent des preuves. Quelques *zemstvos*, entre autres ceux de Novgorod et de Saratof, qui comptent l'un et l'autre parmi les plus actifs, ont obtenu de l'état le service des postes dans l'intérieur de la province ; ils ont en peu de temps réalisé sur ce chapitre de notables économies (1). En leur donnant ainsi les moyens d'être utiles, l'état rendrait aux assemblées territoriales les sympathies de l'opinion.

Aujourd'hui la sphère d'action des *zemstvos* est trop étendue pour leurs ressources, ou plutôt leurs ressources sont trop bornées

(1) Voyez Golovatchef, *Deciat lét reform*, p. 192.

pour leurs besoins. Dès leurs débuts, les assemblées provinciales n'ont pu faire face à leurs charges qu'en créant de nouveaux impôts. Cette nécessité seule devait singulièrement ébranler la popularité des institutions nouvelles. Les *zemstvos* tiennent de la loi le droit de créer des taxes à leur profit, mais dans la pratique ce droit est limité par les charges des contribuables d'un côté, par le *veto* du gouverneur de l'autre. Les états provinciaux, trouvant la propriété foncière déjà trop imposée, voulurent frapper la richesse mobilière, le commerce et l'industrie, qui en Russie sont encore notablement moins imposés qu'à l'agriculture. Les marchands des villes, dont les représentans sont en minorité dans les assemblées territoriales, obtinrent l'appui de l'état contre la majorité rurale des *zemstvos*. Un oukase de 1867 a fixé au quart de l'impôt perçu au profit du trésor le maximum des taxes auxquelles les *zemstvos* peuvent assujettir les licences et patentes commerciales ou industrielles.

Les états provinciaux ont ainsi été obligés de retomber sur la propriété foncière, qui doit comme par le passé fournir la plus grande partie des contributions provinciales. Cette nécessité a naturellement refroidi l'ardeur progressive des deux classes agricoles qui dominent dans ces assemblées. Le paysan, qui souvent plie déjà sous le double faix de la capitation et des redevances de rachat (1), est peu soucieux de se laisser imposer un fardeau de surcroît. Comment en pourrait-il être autrement, alors que dans nombre de contrées le revenu normal de la terre est sensiblement inférieur à ses charges annuelles? Le propriétaire de son côté, le *pomêchtchik*, bien que d'ordinaire plus épargné par l'impôt, se ressent souvent encore de l'émancipation qui l'a privé des bras de ses serfs; il répugne à se laisser taxer tout seul pour des dépenses dont en général le paysan profite plus que lui. La classe qui aurait le moins de peine à porter des charges nouvelles est en effet la moins intéressée à fournir au *zemstvo* des ressources qui pour une bonne part sont employées à l'instruction populaire ou à l'assistance publique. Marchands des villes, propriétaires individuels, paysans des communes, les trois catégories de contribuables représentés aux états provinciaux, ont souvent ainsi reculé devant la crainte d'augmenter démesurément ou inutilement leurs charges. De tels soucis refrènent la passion des réformes et bornent les projets d'amélioration. Dans les *zemstvos* des provinces les moins favorisées, l'indifférence et l'apathie sont ainsi nées de l'accablement et de l'impuissance.

(1) Voyez nos études sur l'Émancipation des serfs et sur les finances russes, *Revue* du 1<sup>er</sup> août et du 15 décembre 1876.

Le découragement n'a heureusement pas été général. Les provinces les plus riches ou les moins affaissées sous le joug de l'impôt ont à force de courage su se créer des ressources. Dans ces dernières années, avant que la guerre d'Orient vint troubler toutes les relations économiques, les revenus de la plupart des *zemstvos* croissaient d'une manière assez rapide. Vers 1865, au début de l'institution, les recettes réunies des vingt-neuf ou trente gouvernemens alors en possession d'assemblées territoriales atteignaient à peine 5 millions de roubles : en 1868 elles montaient déjà à 14 millions 1/2, ayant presque triplé en trois ans. En 1872 le total de ces budgets provinciaux montait, pour trente-deux gouvernemens, à 49 millions de roubles, en 1873 il dépassait 21 millions, en 1874 il approchait de 23 millions de roubles, et cette constante progression s'est, croyons-nous, maintenue dans les années suivantes (1).

La contribution foncière est naturellement la principale ressource des *zemstvos*. La propriété non bâtie leur fournissait à elle seule les trois quarts de leurs revenus, un peu moins de 17 millions de roubles en 1874. La propriété bâtie donnait un peu plus de 3 millions, dont la moitié retombait encore sur les campagnes ; les licences et patentes rendaient un peu moins. En outre des taxes levées à leur profit, certains *zemstvos* possèdent quelques ressources accessoires, intérêts de fonds placés, fermage de terres ou revenus d'immeubles, auxquels s'ajoutent quelques recettes diverses et les reliquats d'exercices clos. Ceci explique comment en 1874, par exemple, le budget de leurs recettes s'élevait à 25,800,000 roubles, alors que le rendement des impôts était resté au-dessous de 23 millions.

Parmi les *zemstvos*, le plus riche était, dans ces dernières années, celui de Perm, dont le budget annuel dépassait 2 millions de roubles ; le plus pauvre était celui d'Olonets, dont les recettes annuelles descendaient au-dessous de 300,000 roubles. Moscou ne venait qu'au quatrième ou cinquième rang avec un peu plus d'un million, et Pétersbourg demeurait fort en arrière avec moins de 650,000 roubles. On voit combien varient ces budgets, qui ne semblent pas toujours en rapport avec la population ou la richesse na-

(1) Certains *zemstvos* publient chaque année un compte-rendu de leurs séances et de leur situation financière ; mais, pour l'ensemble de ces assemblées, les renseignements sont d'ordinaire fournis fort tard. C'est seulement à la fin de l'année 1877 que le *Messageur officiel* a fait connaître au public les budgets provinciaux des années 1872, 1873 et 1874. Nous nous permettrons à ce propos d'exprimer le regret que l'excellent *Annuaire des finances russes*, publié chaque année par M. Vesselovski, pour le compte du ministère des finances, laisse entièrement de côté le budget des provinces et des villes de l'empire.



turelle des provinces (1). Il est à noter aussi que certaines des assemblées territoriales, surtout dans la région du nord-ouest, ont de grandes difficultés à faire rentrer les impôts qui leur reviennent. Le *zemstvo* de Pétersbourg est du nombre, et, dans quelques districts de ce gouvernement, les arriérés, en s'accumulant, ont parfois dépassé 100 pour 100 du revenu.

C'est la contribution foncière qui fournit aux *zemstvos* la plus grande partie de leurs ressources; on se demande naturellement comment se distribuent les charges entre les deux classes dominantes du *zemstvo*, et entre les deux modes de propriétés personnalisés dans ces deux classes. La répartition des taxes entre les paysans des communes et les propriétaires à titre individuel varie beaucoup suivant les régions et les provinces. Dans la plupart des gouvernemens, la propriété communale reste encore plus imposée que la propriété personnelle et héréditaire. Des 17 millions de roubles fournis en 1874 à la caisse des *zemstvos* par les immeubles non bâtis, la plus grande moitié, 9 millions 1/2, était payée par les paysans, qui pourtant ne possédaient guère que le tiers des terres imposées, soit 75 millions de déciatines (2). La propriété individuelle, les terres de l'état et des apanages de la famille impériale, qui couvraient ensemble plus de 126 millions de déciatines, ne payaient qu'une contribution d'un peu plus de 7 millions.

A ne prendre que les chiffres et la surface des terres soumises à la taxe, il y aurait là une énorme disproportion, les *zemstvos* feraient porter double charge à la classe la plus pauvre, aux paysans, au profit de leur ancien seigneur, au profit surtout de la couronne. Cette choquante anomalie ne s'explique pas seulement par la prépondérance de la noblesse dans la plupart des assemblées provinciales, elle s'explique aussi en partie par la nature et la qualité des immeubles imposés. En règle générale, les terres des paysans sont des terres arables, partout en culture régulière; les biens de la noblesse et surtout les biens de l'état comprennent

(1) Voici comment se classaient, par ordre d'importance de leurs budgets des dépenses, les trente-deux gouvernemens alors en possession d'assemblées territoriales. Après Perm, qui dépensait 2,063,000 roubles, venaient Viatka (près de 1,600,000 roubles), Saratof (près de 1,200,000), Tambof (1,100,000), Moscou (1,045,000), Kherson (1 million). Poltava, Voronège, Koursk et Kharkof approchaient du million, Khazan dépassait encore 800,000 roubles; sept gouvernemens, dont celui de Tauride, dépassaient 700,000; sept également, dont Saint-Pétersbourg, dépassaient 600,000; cinq restaient au-dessus de 500,000. Deux seulement tombaient au-dessous de ce chiffre, Smolensk avec 459,000 et Olonets avec moins de 300,000 roubles.

(2) La déciatine russe vaut 1 hect. 9 ares. Il ne faut pas perdre de vue que les *zemstvos* n'étaient pas institués dans tous les gouvernemens. Cette répartition des terres n'embrasse donc point toute la surface de l'empire.

au contraire des forêts, des landes, des marécages, de vastes terrains improductifs. On comprend que ces derniers soient moins lourdement frappés que les champs fertiles du moujik. Dans les provinces du nord, où le sol est pauvre et la population rare, les grands domaines ont même souvent peine à acquitter les faibles impôts dont ils sont frappés. Là où les contributions provinciales sont souvent arriérées, la majeure partie de cet arriéré tombe fréquemment sur les grands domaines et les grands propriétaires. Ainsi en est-il par exemple dans les districts de Peterhof, de Schlüsselbourg, de Novaïa-Ladoga, de Tsarskoé-Sélo du gouvernement de Pétersbourg (1). Dans les riches terres noires du sud en effet les propriétés peuvent être imposées proportionnellement à leur étendue et à leur valeur; dans le nord, au contraire, où faute de fertilité ou faute d'habitans, le sol n'a souvent par lui-même aucune valeur, il n'en saurait être de même. Ainsi s'explique comment dans le gouvernement de Perm, par exemple, les paysans acquittent à eux seuls près de la moitié de la contribution foncière, bien que sur 30 millions de déciatines soumises à l'impôt ils en possèdent à peine 6 millions. Là où la propriété individuelle et la propriété communale sont mieux partagées, la proportion des charges s'équilibre ou se renverse avec le rendement même des terres. Dans le gouvernement de Tauride, par exemple, les paysans émancipés qui possèdent plus de 5 millions de déciatines ne sont taxés par le *zemstvo* qu'à 256,000 roubles, tandis que les 3,400,000 déciatines de terres non communales paient 307,000 roubles.

Dans les années qui ont précédé la dernière guerre, le taux moyen des contributions provinciales était d'environ 8 kopeks par déciatine sur l'ensemble des terres soumises à l'impôt; pour les biens des paysans, la moyenne s'élevait à plus de 12 kopeks par déciatine (2). Ces taxes provinciales seraient légères, elles pourraient même aisément être accrues, si elles ne s'ajoutaient à des impôts déjà lourds et parfois écrasans.

Il n'y a par malheur qu'un petit nombre de provinces où, comme dans le gouvernement de Riazan, la contribution foncière soit assise sur le revenu du sol. Dans la plupart des gouvernemens, les terres sont seulement rangées en plusieurs catégories soumises à un impôt gradué. On sait qu'il n'y a pas encore de cadastre en Rus-

(1) Il faut dire aussi que, si les paysans s'acquittent plus régulièrement de leurs taxes, c'est que vis-à-vis d'eux les procédés de perception sont beaucoup plus rudes que vis-à-vis des citadins et surtout vis-à-vis des propriétaires. Les moyens de perception varient comme l'impôt avec chacune des trois classes, et l'une des préoccupations les mieux justifiées de certains *zemstvos* est de faire cesser cette inégalité.

(2) Le kopek, centime du rouble, vaut au pair 4 centimes du franc.

sie; le royaume de Pologne et les provinces baltiques sont seuls à posséder quelque chose d'analogue. Les *zemstvos*, dont la contribution foncière est la principale ressource, ont presque partout entrepris un travail d'évaluation et de classification des terres, qui pourra servir de base à un cadastre général du territoire. L'état n'aurait guère pour cela qu'à centraliser les travaux des *zemstvos* et à les diriger selon des règles uniformes (1). En préparant le cadastre de l'immense empire, les *zemstvos* rendent un service inappréciable à ses finances et à son agriculture, car sans cadastre les propriétaires ne peuvent tirer un grand parti des banques foncières et des emprunts hypothécaires, et sans cadastre il ne saurait y avoir d'impôt foncier régulier.

#### IV.

Les dépenses des *zemstvos* se répartissent naturellement en deux catégories, les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives. Les premières, imposées par la loi, sont pour la plupart irréductibles, et le plus souvent aussi improductives; elles absorbent le plus clair du revenu des états provinciaux les moins riches. Les dépenses obligatoires comprennent, entre autres services, les frais de l'administration locale et des justices de paix, l'entretien des stations et des chevaux de poste, des bureaux et des dépôts de recrutement, des locaux pour les officiers de police et aussi le chauffage et l'éclairage des casernes, etc. Cette catégorie de dépenses s'est trouvée soudainement et démesurément agrandie par la guerre d'Orient. Les nouvelles lois militaires font en effet peser sur les *zemstvos* une partie du fardeau des conflits armés (2). L'équipement du dernier ban de la milice, la fourniture des chevaux et du train, le casernement, l'indemnité des officiers et des médecins, en un mot presque tous les frais de la mobilisation sont laissés par l'état à la charge des provinces. A cela vient s'ajouter l'obligation d'assister les femmes et les enfans des hommes de la réserve rappelés au service et les familles des soldats demeurés sur le champ de bataille. Ce sont là de lourds sacrifices exigés du patriotisme des *zemstvos*.

Dans plusieurs gouvernemens on évalue à près d'un million de roubles les frais de la mise sur pied de la milice, et comme le plus souvent cette somme égale ou dépasse le total de leurs revenus annuels, les provinces n'y sauraient faire face qu'au moyen d'em-

(1) Voyez à cet égard M. A. Lioubanski, *Iouriditcheskii Monographii i Izslédovania*, t. IV, p. 6-13.

(2) Voyez l'étude sur le *Système militaire de la Russie* dans la *Revue* du 15 juin 1877.



prunts ou d'avances du trésor. Bien qu'il n'y ait eu qu'une mobilisation partielle, la glorieuse campagne des Russes sur le Danube et le Balkan a, surtout dans les provinces voisines du théâtre de la guerre, entraîné les assemblées provinciales à bien des dépenses extraordinaires sans compensation pour les intérêts locaux. Dans plusieurs gouvernements, le zèle du patriotisme a poussé les *zemstvos* à prendre sur eux-mêmes des charges que ne leur imposait aucune loi, à former des ambulances ou à voter des subsides pour les sociétés de secours aux blessés, à participer aux souscriptions pour la flotte volontaire en cas de lutte avec la Grande-Bretagne (1). La guerre, qui grossit leurs dépenses en même temps qu'elle restreint leurs ressources, va laisser dans beaucoup de ces budgets provinciaux des traces que la paix sera longue à effacer. La progression normale des recettes en va être arrêtée pendant plusieurs années et l'équilibre des finances locales en peut être pour longtemps troublé. La guerre entreprise pour les libertés des Slaves du Balkan peut ainsi avoir un fâcheux contre-coup sur le récent et encore novice *self-government* provincial des libérateurs de la Bulgarie.

Cette cause de perturbation est d'autant plus à regretter que les finances des *zemstvos* semblaient en voie de progrès. Les dépenses obligatoires, qui d'abord absorbaient la plus grande partie des revenus provinciaux, n'en prenaient plus guère que la moitié (2). Les dépenses facultatives, en général les plus productives, bénéficiaient de crédits de plus en plus considérables. L'augmentation la plus forte portait sur les deux chapitres les plus utiles aux classes populaires, l'instruction publique d'un côté, le service sanitaire et médical de l'autre. Pour l'instruction, les allocations provinciales s'étaient élevées de moins de 1 million de roubles en 1869, à près de 2 millions en 1872, à plus de 3 millions en 1875. Le premier usage que les provinces ont fait du droit de se taxer elles-mêmes a été en faveur de l'enseignement du peuple. De tels efforts font honneur à une nation. Ce qui n'est pas moins digne de remar-

(1) Dans les derniers temps, une partie de la presse russe avait émis la singulière idée de confier aux *zemstvos* les fournitures et l'approvisionnement de l'armée, sous prétexte qu'en traitant avec ces assemblées le ministère de la guerre traiterait directement avec les producteurs et bénéficierait des sommes considérables qui, avec les fournisseurs actuels, constituent les bénéfices souvent excessifs des intermédiaires et de la spéculation. Il est heureux pour les états provinciaux, si ce n'est pour l'armée russe, que le gouvernement n'ait pas accepté un projet qui eût dénaturé les fonctions des assemblées provinciales en les transformant en négocians et en comptoirs de commerce.

(2) 13,168,000 roubles contre 12,800,000 sur un total de 25,375,000 pour l'ensemble des budgets locaux en 1875.

que, c'est que de tous les *zemstvos* celui qui à cet égard occupe le premier rang est le *zemstvo* du gouvernement de Viatka, qui par exception est en grande majorité composé de paysans. Cette assemblée de *moujiks* consacrait dès 1874 plus de 300,000 roubles, soit un cinquième environ de ses ressources, à l'instruction du peuple. Il y a quelque chose d'encourageant pour l'avenir de la Russie à voir ces paysans, souvent eux-mêmes entièrement dénués d'instruction, s'imposer librement pour en donner à leurs enfans. Dans certaines provinces, on compte par centaine les écoles primaires ainsi fondées et entretenues par les *zemstvos*. Souvent même les états provinciaux ont devancé le gouvernement central dans la création d'écoles normales primaires. L'état a ainsi trouvé dans les assemblées territoriales un généreux concours pour l'œuvre de l'instruction populaire (1). Le zèle civilisateur, quelquefois un peu emphatique, un peu déclamatoire de certains *zemstvos*, a été jusqu'à mettre à l'étude la question de l'enseignement obligatoire : plusieurs de ces assemblées ont même par un vote adopté le principe de l'obligation avant d'avoir assez d'écoles pour y recevoir tous les enfans.

Après l'esprit, le corps, après l'instruction populaire, la santé du peuple. Le service sanitaire a partagé avec l'enseignement primaire l'attention et les préférences des états provinciaux. Cette préférence s'explique et se justifie aisément. On sait quel est sous ce rude climat le régime de la masse de la population, quels ravages exercent, dans les villages surtout, les maladies et les épidémies, secondées par l'ignorance, les superstitions ou les préjugés du *moujik*. La brièveté de la vie moyenne, grâce à l'effrayante mortalité parmi les enfans, est une des plaies économiques de la Russie, puisqu'en renouvelant trop rapidement les générations, cette mortalité y accroît démesurément la proportion des âges improductifs aux âges productifs (2). Les *zemstvos* se sont courageusement attaqués à ce mal ; ils ont fait du service sanitaire un de leurs principaux soucis. Dans les provinces, où le devin et le sorcier étaient le seul conseil et le seul secours des malades, les assemblées territoriales ont fait de la médecine un service public et gratuit. Non contents d'établir des hôpitaux et des pharmacies, les états provinciaux entretiennent à leurs frais dans les divers districts des médecins qui ont chacun leur circonscription, où ils sont obligés

(1) Il ne faut pas oublier en effet que l'état a son budget particulier pour l'instruction.

(2) Des enfans nés en Russie, plus de la moitié, soit 54 pour 100, meurent avant d'avoir atteint leur cinquième année.

de faire des tournées régulières. En 1868, ce service médical et sanitaire ne coûtait encore aux *zemstvos* que 1,200,000 roubles, en 1874 il absorbait déjà 3 millions 1/2 de roubles. Perm et Viatka consacrent annuellement à la santé publique chacun près de 300,000 roubles. Si les institutions et les mesures administratives pouvaient en quelques années transformer les mœurs, ou s'il était aussi facile d'encourager l'hygiène que la médecine, les *zemstvos* auraient par là rendu à leur pays un inappréciable service.

Une chose m'a d'abord surpris dans ces budgets provinciaux, c'est l'exiguïté ou la modicité relative des crédits affectés aux routes et chemins. Ces crédits, bien qu'eux aussi en notable accroissement, ne montaient encore vers 1875 qu'à 2 millions et 1/2 de roubles, c'est-à-dire à un peu moins de 10 pour 100 du budget total des *zemstvos* (près de 26 millions). Dans un pays où les moyens de communication, routes et ponts, sont si défectueux et si nécessaires, comment s'expliquer d'aussi faibles allocations? C'est que, malgré leurs besoins de routes et de débouchés pour leur agriculture, la plupart des provinces ont des besoins encore plus urgents. L'état moral et intellectuel, l'état économique du peuple, ont contraint le *zemstvo* à se charger de soins ailleurs confiés ou abandonnés à l'initiative privée. Le service médical n'est pas le seul de cette sorte. Héritières d'une administration habituée à tout faire, préposées à la direction de contrées que la double tutelle du servage et de la centralisation avait dressées à l'indifférence et à l'apathie, chargées des intérêts d'un peuple qui souvent n'avait même pas conscience de ses propres besoins, les assemblées territoriales ont été obligées de prendre à leur compte ce rôle de providence, partout convoité, et presque partout si mal joué par la centralisation et la bureaucratie.

Service sanitaire et assistance publique, service de prévoyance pour les approvisionnements et greniers d'abondance, mesures contre les épidémies et les épizooties, tout ce qui touche aux intérêts publics ou privés des provinces et des campagnes retombe sur les états provinciaux. L'assistance publique leur coûtait dans les dernières années près de 2 millions de roubles, en outre des 2 millions et 1/2 consacrés au service médical. C'est encore là un chapitre que la guerre est en train de grossir démesurément. La double campagne des Russes en Europe et en Asie a préparé à la bienfaisance administrative un innombrable contingent de malades, de blessés, d'estropiés, de veuves et d'orphelins.

Une autre obligation des *zemstvos* est d'assurer l'alimentation publique, c'est là une tradition ou un legs du servage. Aujourd'hui comme avant l'émancipation, chaque commune doit avoir ses gre-



niers de réserve et le *zemstvo* de district doit veiller à ce que les paysans ne laissent pas ces greniers vides. En outre chaque assemblée provinciale doit avoir un fonds spécial d'approvisionnement destiné à fournir des subsides ou des avances aux communes des paysans dans les années de mauvaises récoltes. Toutes ces minutieuses précautions n'empêchent pas la sécheresse du climat et l'insuffisance de l'agriculture d'amener de fréquentes disettes dans les fertiles provinces du sud, et ces disettes de tourner parfois en famines contre lesquelles la charité légale est impuissante. On se rappelle encore la désastreuse famine de Samara qui, un ou deux ans avant la dernière guerre, a donné aux bords du Volga le spectacle de souffrances que l'on aurait cru désormais impossibles en Europe. Au milieu même de la dernière campagne, le grand gouvernement de Kazan était à son tour frappé de disette, et le *zemstvo* de la province calculait que, pour nourrir la population pendant l'hiver et lui fournir les grains nécessaires à ses semailles, il faudrait une somme de près de 2 millions de roubles, tandis que les réserves disponibles du *zemstvo* ne montaient qu'à 265,000 roubles. Aujourd'hui la plupart des états provinciaux puisent dans leurs fonds d'approvisionnement pour soulager les plus cruelles misères de la guerre, en sorte qu'en cas de disette ces assemblées se trouveraient prises au dépourvu.

S'ils n'ont pu mettre les provinces à l'abri des disettes ou de la famine, les *zemstvos* ont mieux su défendre le paysan et l'agriculture contre un autre fléau non moins redoutable aux Russes, contre l'incendie. On sait quels sont les ravages habituels du feu, du *coq rouge* comme disent les Russes, dans les villes, et surtout dans les villages de bois de la Russie. Chaque été, on peut compter deux ou trois mille incendies; pour une seule année, pour 1874 par exemple, les relevés officiels évaluaient à près de 60 millions de roubles, c'est-à-dire à près de 200 millions de francs, les pertes subies de ce chef par la Russie. C'est là un lourd impôt annuel prélevé par les flammes sur le peuple et l'agriculture russes. Toutes les mesures de précaution sont infructueuses; c'est en vain que dans les villages russes les maisons voisines sont isolées les unes des autres et les deux côtés de la rue toujours séparés par de larges espaces, de façon que, si un côté brûle, l'autre reste indemne. C'est en vain que dans ces villages il est durant l'été interdit aux paysans de faire du feu dans leur *izba*, de façon que chaque ménage est obligé de faire sa cuisine dans une sorte de four en terre creusé au milieu de la rue ou de la place du village. Toutes les mesures préventives ne font que réduire le champ du fléau; il fallait avant tout assurer le paysan contre les ravages d'un mal qu'on

ne pouvait toujours prévenir. Or dans les campagnes on ne saurait compter sur le secours des compagnies d'assurance ordinaires; les risques sont trop élevés pour les compagnies, le paysan est trop pauvre ou trop imprévoyant pour s'assurer à grands frais. Contre un fléau aussi général, aussi terrible, aussi prompt, la liberté et l'initiative privées fussent demeurées longtemps impuissantes. Qu'ont fait les états provinciaux? Ils ont établi dans les campagnes des assurances mutuelles obligatoires.

En un tel pays, avec le *moujik* russe, c'était là le seul moyen pratique. Les primes d'assurance sont fixées par les *zemstvos* et perçues à leur profit comme une taxe supplémentaire; sous le régime de la communauté des terres et des impôts solidaires, un tel procédé, au lieu de répugner aux habitudes du paysan, s'accommodait aisément à ses idées et à ses mœurs. Ces assurances obligatoires, encore toutes récentes, sont un réel bienfait pour la Russie; malheureusement les dommages sont si grands, si fréquents, que les *zemstvos* ont beau élever le taux des primes, ils ne peuvent entièrement indemniser les victimes. C'est à la prévoyance des réglemens, à la vigilance des autorités, à la prudence des habitans, de diminuer le nombre et l'intensité des sinistres.

A cette brève revue des travaux des *zemstvos*, il faut ajouter dans certaines provinces l'introduction de caisses d'épargne, l'entretien d'une poste locale, l'ouverture de nouvelles routes ou de nouveaux chemins de fer. D'après ce tableau, on ne saurait dire que les états provinciaux soient demeurés inactifs ou inutiles; ils ont fait, croyons-nous, tout ce que leur permettaient leurs ressources bornées. Et quel a été le principal souci de ces assemblées où dominent presque partout les propriétaires et la noblesse? C'est avant tout le bien-être et le progrès des classes populaires. Les *zemstvos* ont pris soin de l'intelligence du *moujik* par l'instruction, de sa santé par l'assistance médicale, de sa maison, de son *izba*, par les assurances mutuelles. La même inspiration se retrouve dans toutes les œuvres de ces assemblées territoriales. Grâce à elles, les impôts en nature, les corvées et prestations, dont le fardeau pesait uniquement sur les classes taillables et corvéables, ont, sous la forme de taxes immobilières, été répartis sur toutes les classes. Les *zemstvos* ont posé les bases de l'impôt foncier que l'état devra substituer un jour à l'impôt de capitation sur les paysans, et lorsque dans les cercles du gouvernement on a agité la question de la réforme de l'impôt direct, les états provinciaux se sont unanimement prononcés pour l'assujettissement de toutes les classes de la société à l'impôt. Dans ces assemblées, où l'élément populaire est en minorité par le nombre, l'esprit d'équité du siècle et l'esprit démocratique de la nation se sont ainsi hautement manifestés.

## V.

Pour qui récapitule tout ce qu'avec d'aussi pauvres moyens ils ont accompli ou tenté en moins d'une douzaine d'années, il semble que les *zemstvos* doivent être entourés d'une légitime popularité. A vrai dire, il n'en est rien. Les états provinciaux avaient à leur naissance excité les plus hautes espérances, des espérances démesurées qui ont rapidement donné lieu à de profondes déceptions. L'un des motifs de ce revirement de l'opinion a été précisément l'exagération de la première confiance, la témérité des illusions ou des rêves fondés sur les nouvelles franchises provinciales. L'opinion a été d'autant plus exigeante vis-à-vis des *zemstvos* qu'elle en attendait davantage. L'esprit des peuples, l'esprit russe en particulier, est prompt à escompter l'avenir et prompt au découragement. Tout joyeux des nouvelles et larges perspectives que leur ouvrait le *self-government* provincial, le public et la presse y croyaient découvrir un horizon illimité de liberté et de prospérité. Les yeux éblouis n'apercevaient pas les bornes, pourtant trop visibles, imposées d'avance à cette libre administration par les habitudes du pouvoir et les mœurs du pays, par la routine administrative, par la pénurie financière.

L'erreur a été vite découverte, les limites tracées à l'activité des *zemstvos* ont été d'autant plus promptement atteintes que ces limites ont été resserrées et rétrécies. Les états provinciaux, nous ne saurions l'oublier, ont eu le malheur de voir le jour à l'époque où, comme prise de lassitude et effrayée de son œuvre, l'énergie libérale du gouvernement réformateur commençait à pencher vers son déclin. Les *zemstvos* ouvraient leurs assises peu de temps après la déplorable insurrection de Pologne, peu de temps avant le mystérieux attentat de Karakosof, qui rendait à la police et à la *III<sup>e</sup> section* son ancien ascendant (1). Il n'en eût pas été ainsi, l'administration ou la loi ne leur eussent imposé aucune entrave, que les *zemstvos* n'auraient encore pu remplir toutes les promesses des prophètes libéraux de 1860.

Ce que l'opinion attendait de ces assemblées territoriales, ce n'était rien moins qu'une complète transformation, une aisée et rapide métamorphose de l'empire, comme si les institutions avaient pour renouveler les peuples une sorte de vertu magique. Cette erreur est trop commune et trop naturelle pour la reprocher aux Russes. Comme bien d'autres peuples, ils avaient oublié qu'avant de donner

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1877.



tous leurs fruits, il faut que les institutions et les libertés s'acclimatent et s'enracinent. A un engoûment excessif a succédé dans l'opinion un dénigrement souvent outré. La vérité est qu'au milieu des traditions bureaucratiques, sous le poids des lisières dont ils sont embarrassés, devant la pénurie d'argent qui les arrêtaient, les *zemstvos* ont à peu près donné au pays tout ce qu'un esprit sobre en pouvait espérer.

Le temps n'est pas encore bien loin où j'entendais de ces Russes, aujourd'hui si dédaigneux de leurs institutions locales, s'enorgueillir de leurs états provinciaux et s'en parer fièrement vis-à-vis de l'Occident, se vantant d'avoir suivi une meilleure voie que la plupart des peuples de l'Europe, se félicitant d'être entrés dans la liberté par la vie locale, par les franchises provinciales et municipales. « Grâce à Dieu et au tsar, me disaient-ils, nous n'avons pas, comme vous autres Français, débuté par des constitutions, par des chambres et des ministères responsables, par des libertés politiques, c'est-à-dire le plus souvent par la licence et les révolutions. Heureusement pour nous, notre gouvernement n'a pas écouté notre impatience. Alexandre II ne s'est pas laissé séduire par notre noblesse, qui, en dédommagement de l'émancipation de ses serfs, réclamait une charte. Nous n'avons pas comme vous, comme vos voisins d'Espagne ou d'Italie, passé d'un coup, sauté d'un bond, du régime le plus autoritaire à un régime de discussion, de division et d'énervement gouvernemental. Si nous avons pris la route la plus longue, nous avons pris la plus sûre. Nous marchons pas à pas pour avancer sans reculs ni chutes, allant du petit au grand, du simple au complexe, de la province et de la municipalité à l'état. Nous procédons logiquement, organiquement, comme la nature même. Vous nous trouvez arriérés et contents de peu parce que nous ne possédons encore que des franchises locales; en réalité, nous sommes plus avancés que vous. Avec cette méthode, nous ferons plus de besogne en vingt ans de gouvernement régulier que vous en un siècle de révolutions. Vous raillez nos humbles libertés, nos modestes constructions qui sortent à peine de terre; laissez-nous faire, nous prenons notre temps, nous commençons notre maison par le bas, nous creusons lentement nos fondations au lieu d'élever, comme vous, à la hâte un rapide et fragile échafaudage, toujours abattu et toujours à recommencer. Ne méprisez point notre lenteur : sur les fondemens que nous posons aujourd'hui, nous assoirons un édifice plus solide et plus haut que toutes vos frêles constructions, trop dépourvues de base pour demeurer longtemps debout. »

En dehors des cercles officiels, il y aurait aujourd'hui peu de Russes à tenir un pareil langage. Ce n'est point que cette thèse n'ait

du vrai, c'est qu'elle est incomplète et prête aisément à l'illusion parce qu'elle n'exprime qu'une moitié de la vérité. Certes, en fait de liberté et de *self-government* comme en toutes choses, le mieux est de commencer par le commencement, de ne pas trop se hâter au début du chemin, de peur de ne pouvoir achever la route ou de tomber d'épuisement en arrivant au but. Le plus sage est de ne point forcer son pas, de marcher, non de courir, mais à la condition de ne point s'arrêter et s'endormir en route. Il n'est pas douteux que les libertés politiques et les chartes constitutionnelles ne soient fragiles, caduques, chancelantes, sans solidité et sans efficacité, si elles ne s'appuient sur les libertés locales, sur les franchises municipales et provinciales. Il n'est guère moins certain que les franchises locales ne sauraient être entières, respectées de tous et assurées contre toutes menaces, si elles ne sont défendues par les libertés politiques. L'expérience l'a montré : en Russie comme ailleurs, l'on ne saurait longtemps avoir la liberté en bas et l'arbitraire en haut, pas plus que l'on ne saurait longtemps avoir la liberté en haut et l'absolutisme bureaucratique en bas. Le *self-government* local peut avoir moins de peine à s'acclimater, peut fleurir plus vite à l'abri d'un pouvoir fort et incontesté, mais il ne faut pas que l'ombre qui le protège l'étouffe ou en arrête la croissance. Tant que le contrôle des gouvernés est entièrement exclu du domaine politique et législatif, c'est une illusion que d'espérer dans la sphère administrative le triomphe complet du régime représentatif et le règne indépendant des assemblées élues; le régime du bon plaisir maintenu dans les hautes régions du gouvernement débordera toujours plus ou moins hors des limites qui lui auront été tracées. Les libertés locales demeureront ouvertes à l'intervention des fonctionnaires de la couronne, accessibles à toutes les volontés du pouvoir qui plane au-dessus d'elles. En un mot, s'il importe de donner à la liberté et au *self-government* de profondes et solides fondations, c'est à la condition de ne s'en pas tenir aux fondations ou au sous-sol et d'achever la maison, car sans les étages supérieurs et sans le toit qui les met à couvert de la pluie ou du soleil, le sous-sol et le rez-de-chaussée ne sauraient guère être habitables.

Tout corps délibérant est porté à dépasser ses pouvoirs. Presque partout et surtout peut-être dans les pays encore étrangers ou mal initiés aux libertés politiques, le *self-government* local est tenté de sortir de ses limites légales et d'empiéter sur l'administration centrale, sur le domaine politique. Le gouvernement russe n'ignorait pas cette tendance, il n'a rien négligé pour enfermer les nouveaux états provinciaux dans l'étroite enceinte des affaires locales et pour

clure toutes les ouvertures par lesquelles ces assemblées eussent pu essayer d'en sortir. Le droit de pétition, le plus élémentaire et le plus humble des droits qui puissent être reconnus à un peuple ou à des corps délibérans, le droit de déposer des vœux au pied du trône a été refusé aux assemblées territoriales, ou, s'il leur a été concédé, il a été rigoureusement borné aux intérêts locaux, et les *zemstvos* russes n'ont pas eu comme nos conseils généraux français besoin de se faire souvent remémorer la loi par les représentans du gouvernement. Lorsque dans la naïve ferveur de leurs premières années, un ou deux *zemstvos* firent mine de porter leurs regards au-delà de l'horizon provincial, le pouvoir central les rappela sévèrement à leur spécialité et à la modestie de leur rôle. Vers 1867, les états provinciaux de Saint-Petersbourg furent brusquement congédiés pour avoir osé exprimer un vœu illégal en faveur des libertés politiques, et le président de cette imprudente assemblée, un Schouvalof, proche parent du tout-puissant chef de la III<sup>e</sup> section, se vit, par mesure de police, éloigné de la capitale. La leçon n'a pas été perdue, depuis lors, nul *zemstvo* n'a essayé de s'élever au-dessus de sa sphère et de se guinder au-dessus de son rôle. Tous ont compris que le meilleur moyen de frayer la route aux libertés politiques, c'était aujourd'hui de se consacrer entièrement à l'obscur labeur des libertés locales.

Sans sortir du domaine des intérêts locaux, où les mœurs et la loi les enferment, les nouveaux états provinciaux pouvaient tendre indirectement à élargir leur sphère d'action, au nom même de ces intérêts locaux, en se mettant en rapport les uns avec les autres, en se concertant les voisins avec leurs voisins, pour les affaires qui intéressent plusieurs provinces et souvent toute une région de l'empire. Il y avait là encore pour les *zemstvos* une tentation contre laquelle le pouvoir central devait les mettre en garde. La bureaucratie ne saurait voir d'un bon œil les états provinciaux entrer en relation ensemble, et les provinces s'unir, et pour ainsi dire se coaliser ou se fédérer, ne fût-ce que dans un intérêt purement économique. Les *zemstvos* ont été rigoureusement maintenus dans leurs frontières respectives parfois au détriment du progrès de telle ou telle région. Tout autre gouvernement aurait sans doute mis les mêmes obstacles à tout groupement régional, à tout semblant de ligue ou de syndicat provincial. On ne saurait à cet égard taxer le gouvernement de Saint-Petersbourg de vues étroites et de préjugés surannés, alors qu'en France nos départemens, qui sont souvent huit ou dix fois plus petits et deux ou trois fois moins peuplés que les *gubernies* russes, ont été si longtemps maintenus dans leur isolement et leur faiblesse, et que nos con-



seils généraux n'ont obtenu que tout récemment et non sans restriction le droit de se concerter et de prendre des mesures communes pour des intérêts communs (1).

En Russie, toute tentative de relier les uns aux autres les *zemstvos* des divers gouvernemens inspirerait au pouvoir central d'autant plus de défiance que les *gubernies* russes sont plus vastes et qu'en l'absence de toute assemblée politique les assemblées territoriales se pourraient targuer de représenter la nation. Pour obtenir une représentation du peuple russe, il n'y aurait guère en effet qu'à réunir une délégation des divers états provinciaux. En de graves circonstances, en cas de guerre malheureuse et de péril national par exemple, le tsar pourrait ainsi sans charte et sans constitution, sans élections même, improviser une assemblée en droit de se considérer comme la réunion des mandataires du pays. Pour cela il suffirait de convoquer à Saint-Pétersbourg ou à Moscou les commissions permanentes des états provinciaux (2).

J'ai rencontré des Russes à vues optimistes, qui, même en dehors de toute grande crise intérieure ou extérieure, osaient se flatter de voir tout d'un coup leur patrie mise ainsi indirectement en possession d'une sorte de représentation nationale. Le gouvernement de l'empereur Alexandre II est depuis les grandes réformes du commencement du règne presque toujours resté fidèle à sa louable habitude de ne rien entreprendre sans avoir réuni des commissions ou assemblées consultatives, auxquelles il soumet l'étude des questions à élucider ou des projets de loi à rédiger. C'est ainsi, par exemple, qu'une ou deux années avant la nouvelle guerre d'Orient, le gouvernement impérial réunissait à Saint-Pétersbourg une nombreuse assemblée de notables, composée d'hommes de toutes les parties de l'empire, une sorte de congrès économique, appelé à l'examen des délicates questions qui touchent la réglementation du travail et les rapports des patrons et des ouvriers. Depuis l'institution des *zemstros*, quelques personnes s'étaient imaginé qu'en pareilles circonstances le gouvernement ferait appel aux nouvelles assemblées territoriales, qui mieux que personne représentent toutes les classes et tous les intérêts du pays. Naturellement il n'en a rien été,

(1) Voyez M. Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 409 et 415.

(2) Au moment où la Russie se préparait à un conflit avec l'Angleterre, quelques-uns des organes les plus influens de la presse, le *Golos* entre autres, ont proposé de faire établir par les *zemstvos* des taxes spéciales extraordinaires destinées à de nouveaux armemens. C'eût été une manière déguisée de faire voter par les représentans du pays les fonds exigés par la guerre. Les satisfactions données à sa politique par le congrès de Berlin vont dispenser le gouvernement russe de tout expédient de ce genre.

il faudrait de graves événemens pour décider le gouvernement à transformer ainsi subitement les états provinciaux en états généraux. Si dans toutes ses commissions consultatives il fait une large place aux présidens et aux membres des *zemstvos*, il y invite en même temps des maires de villes, des marchands ou des industriels, des hommes spéciaux et des fonctionnaires sans mandat de leurs concitoyens. En cela, il serait difficile de blâmer les procédés du pouvoir central. Quelque injuste que soit toute défiance ou toute appréhension à l'égard des assemblées territoriales, mieux vaut pour la Russie, si elle doit un jour posséder une représentation nationale, l'obtenir directement, d'une manière ouverte et normale que par voie détournée, d'une manière subreptice ou intermittente et par là même peut-être illusoire et stérile.

En attendant le jour où la Russie lui paraîtra digne ou capable de libertés politiques, tout montre que le gouvernement impérial aurait tort de tenir en suspicion les nouveaux états provinciaux. La bureaucratie, le tchinovnisme et la centralisation ont seuls à redouter le développement de pareilles institutions. Les défiances du pouvoir vis-à-vis des corps élus, vis-à-vis des assemblées provinciales ou municipales, paraissent dénuées de fondement. Il semble que la loi a déjà pris contre elles, contre leurs imprudences ou leurs excès de pouvoirs, des précautions outrées et inutiles. Si la cour de Pétersbourg redoute la propagande radicale et l'esprit révolutionnaire, ce ne sont point les *zemstvos*, ce ne sont pas les assemblées électives des provinces ou des villes qui servent d'organe ou d'instrument à la révolution et au radicalisme.

Sous ce rapport, l'attitude des corps élus est constamment demeurée irréprochable. Loin de se complaire à une opposition systématique ou à des taquineries déplacées, loin de provoquer des conflits d'aucune sorte, les états provinciaux comme les municipalités n'ont cessé de montrer vis-à-vis de l'administration et des fonctionnaires une prudence, une circonspection, une retenue singulière. S'il y a eu excès, l'excès a été plutôt dans le sens de la soumission, de la docilité, de l'obséquiosité. En aucun pays du monde, les corps délibérans n'ont mis plus de soin à ne pas abuser des droits qui leur étaient conférés, à ne point avoir l'air d'outrepasser les limites qui leur étaient tracées. A aucune époque, des assemblées élues ne se sont aussi généralement, aussi patiemment appliquées à ne point porter ombrage au pouvoir et à ses agens. Ces conseils provinciaux et municipaux ont montré parfois un esprit d'initiative et d'indépendance qui fait honneur à la Russie et à son gouvernement, mais jamais ils ne se sont écartés de la plus respectueuse et de la plus stricte déférence vis-à-vis des autorités locales, et à

plus forte raison vis-à-vis du pouvoir central. Par là ces nouvelles institutions n'ont cessé de mériter la confiance du souverain non moins que celle du pays. Qu'il nous soit permis d'espérer qu'au lieu d'être assujettis à de nouvelles restrictions, les états provinciaux verront leurs prérogatives confirmées et étendues jusqu'au jour où la Russie pourra être mise sans danger à la difficile épreuve des libertés politiques.

Il y a en Russie comme partout des élémens de désordre, des fermens révolutionnaires; les dernières années, les derniers procès politiques l'ont montré aux plus aveugles, bien que ces procès n'aient fait que mettre en lumière pour tous ce qui pour l'observateur attentif était depuis longtemps manifeste. Les Russes s'en imposaient à eux-mêmes ou voulaient en imposer à autrui, quand ils se vantaient d'être à l'abri des maladies morales de l'Occident, comme s'ils pouvaient échapper à la contagion des idées et des convoitises, ou comme si tout était sain, pur et robuste, dans ce grand corps de l'empire russe. L'esprit révolutionnaire existe en Russie comme ailleurs, mais ce n'est point dans les assemblées électives qu'il a son siège et qu'il se propage; c'est dans des réunions d'hommes sans mandat, dans des sociétés secrètes, dans des conciliabules occultes qui, sur les jeunes têtes et les imaginations exaltées, ont d'autant plus de prestige et de puissance que les assemblées régulièrement élues ont moins d'autorité. En Russie, plus que partout ailleurs peut-être, la meilleure arme contre l'esprit révolutionnaire ce serait l'esprit libéral; veut-on dégoûter la jeunesse et les âmes honnêtes des trames ténébreuses et des agitations souterraines, que l'on permette aux hommes épris du bien public de s'y consacrer au grand jour sans crainte et sans entrave. Le plus sûr moyen d'arrêter la diffusion latente des idées dissolvantes et des passions niveleuses, ce serait de donner ouvertement au pays une plus grande part dans l'administration de ses propres affaires, sous l'égide d'un pouvoir heureusement encore assez fort pour n'avoir guère à redouter les témérités de pensée et les intempérances de langage.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.



---

---

# APULÉE ET SON TEMPS

---

*L'Amour et Psyché.*

---

Le plus aristocrate des écrivains de notre temps, l'auteur des *Origines du Christianisme*, vient de publier un volume de mélanges qui renferme, entre autres morceaux de critique historique et philosophique, une étude sur l'impératrice Faustine. C'est le propre de M. Renan de savoir tout de suite vous faire aimer le sujet qu'il traite; il a le charme, l'abondance, l'émotion, et ne demande pas mieux que de se laisser doucement glisser à l'apologie pour peu que le personnage qui l'occupe appartienne à ces hautes classes dont son esprit semble irrémédiablement subir la fascination. « Il est des natures qui, j'ose le dire, appellent la calomnie, la créent autour d'elles, s'y livrent de gaité de cœur. » Belle, élégante, *aristocratique* et légère, la femme de Marc-Aurèle était de ces natures-là, du moins c'est ce que pense d'elle M. Renan, qui voudrait bien l'arracher à la famille des Julie et des Messaline pour la placer dans l'histoire des héroïnes sentimentales, entre Marie-Stuart et Marie-Antoinette. Mais alors que deviennent ces hontes et ces infamies dont la voix publique accusa la fille d'Antonin? Ici, s'écrie l'apologiste, la calomnie est facile, car la réfutation est impossible. Et justement parce que la réfutation est impossible, le voilà taxant de commérages et méchants propos toutes ces anecdotes que les générations se sont transmises et dans lesquelles un peuple résume ses colères et ses mépris. Commérages sans doute aussi et méchants propos les anecdotes qui nous racontent les prouesses d'une Catherine ou les gaités champêtres d'une Dubarry?

*Famosa adulteris!* L'impératrice Faustine remarque au cirque un beau gladiateur, et la tentation l'entreprend; aux rêveries solitaires bientôt succèdent les fiévreuses ardeurs, l'insomnie que hante Aphrodite attachée tout entière à sa proie. Le mal empire

à ce point que le bon empereur lui-même finit par s'apercevoir de ses ravages et s'en émeut. Pour un moment, il quitte la *stoa*, interrompt ses spéculations sur les élémens, sur l'âme, sur l'honnête et le juste, et moins étranger aux choses qui le touchent de plus près, il interroge sa compagne avec tant de douceur persuasive, la presse tellement que celle-ci avoue sa passion. Imperturbable sous ce coup, l'auguste philosophe réunit ses devins de Chaldée, et les oracles ainsi consultés décrètent que le gladiateur objet de cette flamme insensée sera d'abord égorgé et qu'ensuite l'impératrice remontera au lit conjugal après avoir pris un bain dans le sang du misérable. Noces abominables dont un monstre devait être le fruit et qui permettaient à l'imagination populaire de s'expliquer comment un père tel que Marc-Aurèle avait engendré un fils tel que Commode. Est-ce à dire maintenant que de pareilles légendes aient pu se former autour d'une personne irréprochable? Non certes, M. Renan le reconnaît, ce qui ne l'a pourtant point empêché quelques lignes plus haut de s'inscrire en faux contre « les fables relatives au gladiateur. »

On nous parle de l'affection touchante de Marc-Aurèle, de la parfaite confiance qu'il eut sans cesse en l'honnêteté de sa femme, quel argument! Marc-Aurèle avait l'âme d'un simple, c'était une de ces natures extraordinairement pures et sereines que leur propre vertu livre désarmées à toutes les perfidies de ce monde et qui se refusent à voir le mal même alors qu'il leur crève les yeux. D'ailleurs la philosophie n'a jamais, que je sache, sauvé les philosophes contre certaines mésaventures de la vie conjugale; elle en console quelquefois, c'est le plus qu'on puisse dire. Marc-Aurèle, avec son tempérament débonnaire et contemplatif, son air presque monacal, habitué à ne vivre que parmi des grammairiens et des mystagogues et ne s'occupant que de dogmatismes comparés, devait être le dernier à se douter de ce qui se passait chez lui. Cet homme vertueux, mais fort négligé dans sa personne, ce grand moraliste toujours dans la lune était évidemment du bois dont Molière et La Fontaine font leurs maris trompés; et c'est ne rien prouver en faveur de l'épouse que de mettre en avant l'absolue confiance du mari. En outre, sur quelle autorité s'appuie-t-on? Sur le témoignage d'un Fronton, qui dans une lettre de sa correspondance avec Marc-Aurèle, son ancien élève, s'étudie à célébrer les joies intimes de la famille impériale: « J'ai vu ta petite couvée, et rien ne m'a jamais fait tant de plaisir. Ils te ressemblent à un tel degré qu'on ne vit jamais au monde pareille ressemblance. Je te voyais doublé, pour ainsi dire; à droite, à gauche, c'était toi que je croyais voir. Ils ont, grâce aux dieux, les couleurs de la santé, et une bonne façon de crier. L'un d'eux tenait un morceau de pain bien blanc,

comme un enfant royal ; l'autre un morceau de pain de ménage en vrai fils de philosophe. Leur petite voix m'a paru si douce, si gentille que j'ai cru reconnaître dans leur babil le son clair et charmant de ta parole. » Adulations officieuses, dont un esprit aussi avisé que M. Renan ne saurait être dupe un seul instant, lui qui doit connaître mieux que nous la valeur morale du personnage. Un courtisan, doublé d'un pédagogue, tel était ce Fronton ; sérieusement, à pareil tableau qui pourrait croire ? Est-ce assez arrangé, assez fardé ! Les deux enfans symétriquement opposés l'un à l'autre, celui-là tenant son morceau de pain blanc comme il sied au fils d'un souverain, celui-ci, en vrai fils de philosophe, attaquant son croûton de pain bis ! Vous diriez un Greuze du siècle des Antonins, qui fut également pour l'art et pour les lettres une période de rococo. Au reste ce Marcus Cornélius Fronton, très haut placé dans la faveur du prince, n'exerça jamais qu'une influence des plus limitées sur le tempérament intellectuel de son élève. Marc-Aurèle nous apprend qu'il lui devait de savoir quelles proportions de basse envie, d'hypocrisie et d'intrigue entrent dans la composition de la tyrannie et combien d'ordinaire manquent de cœur les classes supérieures, mais c'est à peu près là tout le profit que le César philosophe tira des leçons d'un si grand maître ; l'époux plus ou moins abusé de la belle Faustine, quoique vivant au milieu des grammairiens, des mathématiciens, des poètes, des musiciens et des rhéteurs, loin de se laisser distraire par eux de ses méditations, se plaisait au contraire à remercier les dieux de l'avoir préservé de goûts et d'aptitudes qui l'eussent probablement accaparé. Et c'est bien de quoi se plaint Fronton, qui ne cesse de multiplier les argumens en faveur de la rhétorique et de maudire les beaux yeux de la philosophie, cause de toutes ses disgrâces professionnelles. On aurait peine à s'imaginer la somme énorme de pédantesques billevesées que ces lettres contiennent ; exercices de style sur toutes les matières, dissertations, gloses, amplifications sur la paresse et sur la goutte, réminiscences d'Horace et de Virgile, de Lucrèce et de Salluste, froide et bizarre mosaïque où se trahit à chaque tour de phrase un archaïsme particulier à cette période de la littérature romaine ; tout cela saupoudré de formules obséquieuses et de flagorneries à l'adresse du stoïcien couronné. Impossible, après avoir feuilleté ce fatras, de conserver l'ombre d'une illusion à l'endroit du témoin dont M. Renan invoque si bénévolement l'autorité. Il est vrai que ce pédagogue sans conviction n'en faisait pas moins bonne figure dans l'état ; il habitait sur l'Esquilin le palais qui un siècle auparavant avait appartenu à Mécène, et là, vêtu à l'athénienne, mollement étendu, voyait autour du divan où le clouait la goutte accourir et se presser la clientèle la plus nombreuse et la plus variée, patriciens, financiers, ar-



tistes et savans. L'architecte déployait ses plans pour quelque salle de bain projetée, et, quand elle avait assez longtemps roulé sur les détails somptuaires, la conversation prenait son train vers la philologie, terme de prédilection, sujet inévitable auquel il fallait toujours aboutir. On pesait la valeur des mots, on remontait aux origines, et telle expression proscrite par la bonne compagnie, et repoussée des jeunes mondains comme entachée de grossièreté, allait trouver un avocat passionné dans le maître de la maison, qui n'admettait point qu'en sa présence on manquât de respect au moindre adverbe dont un auteur ancien avait consacré l'usage. Toute littérature qui tire à sa fin ou qui se sent en voie de renaissance remonte à sa source ou cherche à se retremper à l'étranger. A cette heure de caducité que les amateurs du vieux-neuf historique traiteraient volontiers de renaissance, Rome hellénise; l'empereur Marc-Aurèle parle, écrit en grec, un peu comme, à des siècles de distance, un autre monarque philosophe, le roi de Prusse Frédéric le Grand, écrira en français.

Le naïf avait eu son temps, l'ère s'ouvrait de la virtuosité, du composite :

Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome,

a dit Corneille dans un de ces beaux vers d'image trop rares chez nos grands classiques, d'ailleurs si riches en vers de pensée. Tous les rhéteurs, tous les grammairiens, tous les philosophes d'Athènes, de Smyrne, d'Éphèse et d'Alexandrie avaient dans Rome leurs écoles, leurs villas et même leurs palais, car la plupart de ces beaux esprits faisaient fortune, quelques-uns en arrivèrent à compter par millions de sesterces. Hérodès Atticus, qui fut aussi professeur de Marc-Aurèle, menait une existence de prince; c'est que les choses avaient beaucoup marché depuis Vespasien, qui le premier imagina de rattacher à l'administration tout ce monde des lettres jusqu'alors assez vagabond et quelque peu bohème, comme nous dirions aujourd'hui. Ces histrions de la veille, devenus professeurs de l'état, touchaient de gros appointemens sur la cassette impériale, et leur titre de fonctionnaires publics leur servait à quadrupler le prix de leurs leçons particulières. En outre, quand ils voyageaient en tournée de conférences, comme nos chanteurs et nos pianistes modernes vont en tournée de représentations et de concerts, c'était à qui leur prodiguerait l'or, les couronnes et la bonne chère. L'empereur Hadrien, de même que son noble et sympathique successeur Antonin le Pieux, ne se contenta point de confirmer ces privilèges, il les augmenta, moins encore par amour des lettres et de la science que par politique et pour resserrer davantage le faisceau de la mo-

narchie. Grammairiens, rhéteurs, médecins, furent dispensés du service militaire, affranchis des curatelles et charges civiques, et distribués entre différentes villes de province dont ils étaient commis à faire l'ornement; emploi souvent très mal tenu, car, s'il y avait la fleur du panier, il y avait aussi le dessous, et, pour quelques brillans coryphées, que d'astrologues faméliques, de cuistres affublés de robes monacales et qui, les reins ceints d'une corde, le bâton noueux à la main, la besace au dos, promenaient leur gueuserie sous les portiques de l'athénée d'Hadrien!

Cet âge frivole et pédantesque, ondoyant et divers, travaillé de toute sorte de dilettantismes amusans, et dont Lucien nous peint le tableau avec tant de grâce, d'esprit, de verve humoristique, — cet âge au demeurant très littéraire, — eut de bien curieux représentans, Apulée, Aulu-Gelle et d'autres. Nous reviendrons tout à l'heure à l'auteur de *l'Amour et Psyché*, voyons d'abord Aulu-Gelle. Il était le familier de la villa Fronton et l'acolyte inséparable de son illustre maître, le rhéteur Favorinus. Poussant jusqu'à la manie l'ardeur des recherches, il ne quittait ses livres que pour courir dissenter de *omni re scibili* avec tous les passans. En visite, en voyage, au Forum, à la promenade, dans les boutiques et les bibliothèques, il écoutait, prenait des notes; aux produits de cette chasse perpétuelle aux anecdotes, à cet incessant grappillage dans la vigne du prochain s'ajoutaient d'immenses trésors de lecture; *les Nuits attiques* formeront toujours un répertoire utile à consulter, grâce au bénéfice acquis à ces sortes de compilations dont l'unique mérite est d'avoir survécu aux documens manipulés par leur auteur. Les hommes de cette époque ont la rage d'être universels; ils mettent tout dans tout: caractère spécial de la littérature alexandrine alors prédominante. Leurs œuvres en apparence les plus légères, — romans, contes, poésies, — sont chargées à fond et jusques à en couler bas de mathématiques, d'astronomie, de philosophie, de jurisprudence et de rhétorique; celui-ci, par exemple, pourrait tout aussi bien s'appeler le seigneur *Microcosme*, du nom dont Méphistophélès salue le vieux docteur en entrant à son service, et puisque je suis en train de citer Goethe, je continue en retournant l'admirable invocation de Faust pénétrant chez Marguerite: « Dans cette pauvreté quelle abondance! » et profite de la circonstance pour m'écrier à propos de cette énorme somme de compilations: Dans cette abondance quelle pauvreté! Histoire des sciences naturelles, anatomie et physiologie, médecine et théologie, tous les sujets de thèses sont évoqués pêle-mêle, les plus sérieux à côté des plus frivoles dans un accouplement inimaginable; des problèmes de métaphysique et d'économie sociale coudoyant des questions d'étiquette empruntées à quelque manuel de la civilité puérile et

honnête, comme quand l'auteur se demande s'il est permis de bâiller à l'académie, question, paraît-il, controversée au 11<sup>e</sup> siècle et qui dans le nôtre n'en est plus une.

On se figure aisément l'ennui que devaient projeter autour d'eux des académiciens de cette espèce, et cependant ils avaient accès partout. C'était alors le bel air de s'occuper de littérature et de science; on avait son philosophe et son rhéteur avec qui on affectait de se montrer en public et qu'on traitait chez soi comme des domestiques; car tous ces parasites que la disette littéraire des Romains attirait, tous ces marchands de philosophie avaient l'échine souple et s'entendaient aux métiers les plus divers. Ce qu'on voulait de ces Grecs, ce n'était pas leur enseignement, c'était leur présence et leur complaisance en toute occasion; ils allaient et venaient à côté du maître, montant et descendant les escaliers, parcourant les rues, les musées en sa compagnie de manière à bien faire voir aux gens qu'il s'occupait de science; ils devaient aussi composer ses vers, et, quand les salons étaient pleins de monde, proclamer sa louange à tout propos. Secrétaires et bibliothécaires, ils donnaient aux enfans des leçons et servaient à la femme de messagers galans. Il leur arrivait aussi de pratiquer la magie, de fabriquer *secundum artem* des philtres pour l'amour et des maléfices pour la haine; race de bouffons et de laquais soumise aux plus capricieux traitemens, tantôt choyée, tantôt vilipendée, et qui, radoubant les harangues du maître, rédigeant ses bons mots, présidant *sub rosa* aux banquets académiques, partait en voyage le lendemain dans le fourgon des cuisiniers! Et néanmoins de tels emplois étaient recherchés à cause des gros bénéfices et des nombreux avantages qu'ils rapportaient; ces professeurs de rhétorique, quand ils savaient s'y prendre, ne tardaient pas à gouverner toute la maison. Prompts à s'emparer du mari par une habile direction de ses travers pédantesques, de sa jactance et même de ses vices, ils accompagnaient bientôt aussi madame dans ses promenades, pérorant et gesticulant autour de la litière. Admis dans les petits appartemens, ils assistaient à sa toilette, comme nos petits abbés du dernier siècle, et parfois interrompaient la leçon de morale pour laisser à leur noble patronne, aux mains de sa coiffeuse, le temps de recevoir un billet d'amour et d'y répondre. Des classes gouvernantes énervées, routinières, sans nul reste de conviction dans leurs goûts en apparence les plus prononcés, et, chez ceux qu'elles appellent pour les enseigner, la fourberie professionnelle remplaçant les forces productives, c'est l'histoire de toutes les décadences littéraires et autres. Ce qui n'empêche pas certaines œuvres faites pour survivre d'éclorre à ces momens crépusculaires.

J'ai parlé plus haut des *Dialogues* de Lucien, l'*Ane d'or* d'Apulée



mérite une égale mention. C'est encore là de l'atticisme, et, si le premier de ces deux écrivains se recommande plus particulièrement de Platon et de Démosthène, l'autre, sans renier ses titres à cette double tradition, emprunte beaucoup aux formes homériques, qu'il emploie avec élégance en rapprochant les perspectives et limitant le contour. Africain de naissance comme Fronton, Apulée, après de longues études poursuivies à Athènes et de nombreux voyages, vient à Rome exercer la profession d'avocat. Plus tard, nous le retrouvons en Afrique enseignant l'éloquence et renommé déjà par ses écrits. Marié à trente-quatre ans, avec une veuve beaucoup plus âgée que lui, il eut à soutenir un procès contre les parens de sa femme, qui l'accusaient de captation et de sortilèges. Son plaidoyer, d'ailleurs victorieux, pour sa défense nous montre en pleine lumière l'homme et son temps : science et démonologie, dispositions naturelles à l'originalité et mauvais goût, archaïsme et néologisme ; toutes les fantasmagories en train de réussir à cette heure, toutes les végétations luxuriantes du latinisme à son déclin enveloppant, étouffant un génie africain. On a pu dire de Fronton qu'il avait en lui le sable de l'Afrique sans en avoir le soleil de feu ; chez Apulée, les deux subsistent à la fois, emmêlés, confondus, le baroque et le simple à côté l'un de l'autre, une vraie arabesque, s'il est permis de ramener le terme à son acception primitive. Comme Hadrien, il écrivait dans les deux langues, et sur quoi n'a-t-il pas écrit ! C'étaient des encyclopédies ambulantes que ces hommes ; nous venons de voir Aulu-Gelle, celui-ci le passe, non point seulement comme talent, la chose va sans dire, mais comme productivité. A ne parler ni de la rhétorique, ni de l'arithmétique, ni de la philosophie, ni des beaux-arts qui forment son domaine spécial, il s'occupe de sciences naturelles, compose des traités sur l'agronomie, des thèses médicales et pharmaceutiques, des odes, des romans, et pour peu que les circonstances et la somme à gagner s'y prêtent, cet apologiste des dieux et de la beauté, ce poète illuminé, ce thaumaturge ne dédaignera nullement de scander ça et là quelques vers bien sentis à la louange d'un onguent ou d'un dentifrice : « Sois vanté, ô Calpurnius ! dans mes vers légers, pour cette poudre incomparable qui rend à la bouche son éclat frais et vermeil et qui, nettoyant la gencive de tout impur résidu, permet aux lèvres que le rire épanouit de ne montrer que de l'émail. » Quand un romancier nous a donné une telle histoire que *Psyché*, on n'est guère en droit de lui faire de querelle, on lui passe beaucoup, et on le remercie surtout quand il a joint tout auprès tant d'historiettes familières et piquantes qui n'ont aucunement besoin qu'on leur pardonne. C'était l'avis de Sainte-Beuve, et c'est aussi le nôtre. Heureux le roman, fût-il inégal, où il y a de la vérité et qu'a visité la grâce.

Laissons de côté la métaphysique et le symbolisme, oublions Creutzer et ne voyons que l'invention riante ; tout dans ce récit d'un écrivain de soixante-dix ans respire la jeunesse, mieux encore l'adolescence.

Il semble que ces poètes de l'antique Grèce empruntent à leurs dieux le privilège de ne pouvoir vieillir. Le livre des *Métamorphoses* a traversé les siècles ; l'épisode de *Psyché* qui s'en dégage portait en soi la prédestination et conserve même aujourd'hui pour nous le duvet exquis, le parfum et la saveur d'une pêche qu'on viendrait cueillir sur l'arbre. En le goûtant et m'en délectant, je ne puis me défendre de penser à *Manon Lescaut*, œuvre d'un esprit également prolix et qui, au milieu de ses vulgarités, de ses compilations et de ses avortemens, un matin, par occasion et sans le vouloir, crée une merveille. Le romancier met toujours quelque chose de lui dans ses fictions ; on a dit que l'abbé Prévost revivait par maints côtés en Desgrieux, parcourons les *Métamorphoses* et nous y retrouverons de même Apulée. C'est aux livres d'un auteur qu'il faudra toujours s'adresser pour se renseigner sur les points obscurs de sa biographie. Prenez par exemple l'introduction de *l'Âne d'or* ; quel pittoresque anecdotique et quel joli tableau de genre avec portrait ! Lucius, parti pour un voyage en Thessalie, est métamorphosé en âne par une magicienne qui le punit ainsi de ses débauches ; et, jusqu'à ce qu'il puisse manger des roses, âne il restera. Sous cette forme nouvelle, Lucius tombe aux mains de voleurs qui, peu après, lui amènent dans leur caverne une belle jeune fille de haute condition. Laissés seuls ensuite à la garde d'une vieille servante, celle-ci, pour distraire sa prisonnière, lui raconte la fable de *l'Amour et Psyché*. La fable terminée, le récit de Lucius reprend aussitôt. Le fiancé de la noble jeune fille parvient à les délivrer tous les deux ; ils gardent l'âne et lui font la vie douce ; mais à leur mort, le pauvre Lucius recommence une série d'infortunes. Enfin, dans une procession en l'honneur d'Isis, il lui arrive de pouvoir tondre de la langue un bouquet de roses que le grand prêtre tient à la main et de recouvrer à l'instant sa forme première. Sur quoi, il se fait lui-même prêtre d'Isis par reconnaissance. Maintenant, rien n'empêche que ce prêtre d'Isis soit le seigneur Apulée en personne, Apulée, l'ex-compagnon de mauvaise vie, l'ancien pourceau d'Épicure, se relevant par la magie des roses de l'abrutissement bestial où les plaisirs l'avaient plongé.

On sait quel sens mystique l'antiquité attache à la rose, à cette fleur, blanche à son origine et dont un accident d'ordre divin avait teint la robe des couleurs de la pourpre. Tantôt c'était une gouttelette du sang d'Aphrodite blessée au pied par une épine, tantôt une goutte de nectar échappée de la coupe d'Éros ou même simplement

son sourire ou son baiser qui d'émotion avait fait rougir l'immaculée, tantôt c'était dans le sang d'Adonis que la rose avait pris naissance, pendant que des larmes de Vénus répandues sur cette infortune la pâle anémone était issue. Ælien raconte que la plus belle des hétaires grecques, Aspasia, avait à la joue, près du menton, une petite excroissance qui la chagrinait ; les médecins et leurs remèdes n'y pouvaient rien ; un jour, prise de désespoir en se regardant au miroir, elle résolut de se laisser mourir de faim ; mais, quand vint la nuit, un songe apporta le salut. La colombe d'Aphrodite, se montrant sous les traits d'une jeune fille, lui conseilla de recueillir les couronnes déposées au pied des statues de la déesse et d'en écraser les roses sur sa joue. Aspasia ayant obéi, le mal disparut, et sa beauté non-seulement reconquit son premier éclat, mais devint bientôt dans l'Hellade le modèle de la perfection. Demandons encore au rhéteur Libanius sa poétique théorie : « Lorsque les trois déesses qui se disputaient le prix de la beauté arrivèrent sur le mont Ida, Hère et Athénè déclarèrent ne point vouloir entrer en lice aussi longtemps qu'Aphrodite garderait la ceinture où sont renfermées, d'après Homère, toutes les séductions et toutes les magies de la volupté. La déesse répondit que ses deux rivales n'étaient point venues au combat désarmées ; n'avaient-elles donc point, elles aussi, leurs parures : Hère son diadème enroulé dans ses cheveux, Pallas son casque d'or ? D'ailleurs cette ceinture ensorcelée, cause du débat, elle acceptait de s'en défaire, pourvu qu'on lui permit un autre ornement. Sa requête accordée, Aphrodite s'achemine vers une prairie au bord du Scamandre et prend un bain dans l'eau vive et transparente, puis elle ramasse des lys et des violettes ; mais bientôt les roses l'enivrant de leur parfum, elle en tresse une guirlande et s'en couronne. La voyant ainsi reparaitre, les déesses proclament elles-mêmes sa victoire, et, sans attendre l'arrêt du pâtre, elles s'éloignent après avoir de leurs mains pieusement décoiffé Aphrodite de sa couronne, qu'elles portent à leurs lèvres et replacent ensuite sur son front. »

Poète, rhéteur et mystagogue, initié aux secrètes pratiques des sanctuaires égyptiens, Apulée connaissait bien la fleur talismanique, et c'est, on peut le dire, sous l'incantation des roses que son divin petit livre se met en route pour la postérité.

Fuge, quo descendere gestis :

Non erit emissio reditus tibi...

Horace, en adressant cette épître à son livre, savait bien d'avance où il l'envoyait ; l'épicurien de la cour d'Auguste déjà pressentait le public délicat et restreint qui devait se l'approprier à travers les âges.



Apulée ne se doute de rien, ne prévoit rien; il écrit au jour le jour pour une grande ville en train de se dénationaliser, pour cette Rome alexandrine des Antonins, où le mythe grec, la poésie et le roman d'art trouvent seuls désormais des amateurs. Et cependant voyez l'aventure: cette œuvre, en apparence toute de mode, survivra, et son influence s'éternisera sur les imaginations bien autrement universelle et fécondante que tel volume dont le public célèbre l'auteur. Horace a ses dévots, sa petite église, qui, de génération en génération, se perpétuent; ceux-là même qui ne l'ont jamais lu se font un devoir de le citer; le nom d'Horace est plus gros que lui. Pour Apulée, c'est le contraire; en dehors des érudits et des curieux, nul ne s'en informe. Cela tient, je crois, à deux causes: la première qu'il faut certaines conditions climatériques pour rendre un nom intéressant et le pousser avec avantage vers la postérité. Il y a des siècles tout en lumière où quelques pages réussies de prose ou de vers vont classer un homme. Du siècle d'Auguste, on goûte, on retient tout, autant pour celui de Louis XIV, où c'est assez d'un sonnet pour qu'on devienne immortel; en revanche, qui s'occupe aujourd'hui des poètes, grands ou petits, de l'ère byzantine; qui voudra servir de clientèle à ces écrivains de la décadence romaine? Leurs ouvrages, passe encore; mais leurs personnes! Il n'y a qu'heur et malheur sur cette terre: ici le soleil rayonnant sur tous, là l'ingrate nuit couvrant tout. Quelle idée aussi d'aller vivre au 11<sup>e</sup> siècle! Comment peut-on être Persan? disait Montesquieu. La seconde des causes dont j'ai parlé vient du sujet même de ces œuvres: légendes, romans, contes de fées. Dans ces livres dont s'empare bientôt l'imagination de tous, l'auteur finit par ne plus compter, ou plutôt ces livres-là n'ont pas d'auteur; celui-ci tout le premier, qu'il nous plaît d'attribuer à l'invention d'Apulée et qu'Apulée emprunte aux mythologies de la Grèce *egyptianisée*: *Dissertatio qua fabula Apulejana de Psyche et Cupidine cum fabulis cognatis comparatur*. Délicieux motif de thèse sur lequel un savant allemand, le docteur Friedländer, s'est exercé jadis et que je recomande, car il prête aux variations. Qu'importe d'ailleurs que ce roman de *Psyché* soit de seconde main, s'il nous a valu dans tous les arts des créations dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre? La renaissance en est peuplée; on l'a dit, cette amourette enchantée, qui se termine par le mariage d'une mortelle avec un dieu après une étonnante succession d'aventures diverses, devait tenter le génie des maîtres. Psyché tenant la torche, — Psyché abandonnée, — Psyché aux enfers, — les noces de l'Amour et de Psyché, — sujets toujours nouveaux, toujours et partout reproduits, annotés, commentés par la peinture, la sculpture et la gravure! Des fresques de Raphaël à la Farnésine, aux plafonds de

Natoire à l'hôtel de Rohan-Soubise, du groupe de Canova au marbre de Pradier, qui numbrera tous les tableaux, toutes les statues, toutes les estampes et gravures sur pierre auxquelles cet adorable épisode a servi de programme? Raphaël, Titien, Rubens, Annibal Carrache et Jules Romain, les plus grands comme leurs élèves, l'ont tourné, retourné sous toutes ses faces sans pouvoir l'épuiser jamais, puisqu'après tant de fresques et tant de toiles nous est né, presque de nos jours, ce gracieux chef-d'œuvre de Prud'hon : *Psyché enlevée par les Zéphirs*. Voilà pourtant ce qu'en peinture ce petit livre a produit jusqu'à présent, et de son action sur la littérature comment ne pas toucher un mot (1)?

« Les classiques français, éternels imitateurs d'imitations successives! » s'écriait Villemain dans un de ces fiers mouvemens où le critique s'élève d'un coup d'aile au-dessus des vieux préjugés. A ce compte, le roman d'Apulée avait tous les droits pour émouvoir nos écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y a des natures, et ce ne sont pas les moins intéressantes et les moins sympathiques, qui ne vibrent que par le dehors et mettent tout leur génie à sentir, à penser avec les autres. Notre littérature classique porte ce caractère négatif, il lui faut toujours procéder de quelqu'un ou de quelque chose qui vient du dehors, et dans cette absence de spontanéité, vous la verrez s'adresser de préférence aux modèles secondaires, tant il semble que partout l'original et l'immédiat lui répugnent. Prenez *Télémaque*, un exemple entre vingt. Assurément l'inspiration homérique n'est là pour rien; l'auteur rencontre à mi-coteau le style néo-grec, et son goût délicat, modéré, s'y arrête. Ce style cultivé à outrance n'offre aucun inconvénient dont puissent s'alarmer les bienséances du langage. Il prête à la rhétorique fleurie, au *maniérisme* si cher à tous les arrangeurs, et la belle prose descriptive va couler de source. Le dirai-je? *Télémaque* m'a toujours fait l'effet d'une traduction. Vous croiriez lire un roman de cette époque gréco-latine mis en belle prose française cadencée. C'est la même abondance ornée, le même paysage héroïque, et encore, par bien des côtés, l'épisode galant d'Apulée garde l'avantage; les tableaux s'y déploient avec harmonie et grâce: déesses et dieux s'y meuvent librement et sans air d'emprunt: « Elle dit, et ses lèvres à demi entr'ouvertes prodiguent à son fils de longs et brûlans baisers. Gagnant ensuite le prochain rivage que la mer baigne de ses flots,

(1) On comprend que je n'entends parler ici ni des traductions dans toutes les langues, ni des éditions si nombreuses dont la première, imprimée sur l'ordre du cardinal Bessarion et par les soins d'un évêque, remonte à 1464. On ne peut tout dire, et je renvoie le lecteur à l'excellente notice bibliographique de la récente et fort belle édition due à M. Quantin : *l'Amour et Psyché*, gravures d'après Natoire, notices par Pons. Paris, A. Quantin, 1877.

et de ses pieds de rose effleurant la surface humide des vagues onduleuses, elle s'assied, et son char s'avance sur la nappe azurée du profond océan. Les divinités de la mer s'empressent de l'entourer de leurs hommages. Ce sont les filles de Nérée chantant en chœur, et Portune avec sa barbe bleuâtre et hérissée; c'est Salacia chargée de poissons dans les plis de sa robe; c'est le petit Palémon qui dirige un dauphin; ce sont les troupes de tritons qui bondissent de tous côtés sur les mers! Celui-ci tire des accords mélodieux d'une conque sonore; celui-là, avec un tissu de soie, repousse les ardeurs d'un soleil importun; un autre tient un miroir sous les yeux de la déesse; d'autres soulèvent, en nageant pardessous, son char à deux coursiers. Tel est le cortège qui accompagne Vénus allant rendre visite à l'Océan. » Tout cela s'appuie de plus près sur l'antique; vous êtes au pays d'Homère, sinon chez lui, et en même temps vous pressentez le Raphaël de Galatée. Voyez comme les deux peintures se font écho: la Vénus océanide, Galatée, est assise dans sa conque traînée par deux dauphins qu'elle-même dirige; un triton enlace de ses bras nerveux la nymphe qui l'accompagne, et devant elle chevauche sur son coursier marin la plus adorable des sirènes. Galatée se montre à nous de face, et, ses cheveux dénoués, ses voiles flottans, promène sur l'humide plaine un regard humide. C'est groupé, rendu, enlevé d'inspiration. En présence d'un si éclatant témoignage, comment douter que la perfection soit de ce monde? on ne discute pas, on est entraîné. Cette poésie de l'Océan poursuit Goethe jusque dans ses vieux jours, et sa Galatée de la deuxième partie de *Faust* n'est autre que la Galatée de Raphaël. Nous n'en finirions pas à vouloir relever chez Goethe tous les élancemens et paroxysmes de cette passion pour l'antiquité. Par momens, c'était du délire; au moins peut-on remarquer qu'il en perdait toute indépendance de jugement à l'égard des autres arts. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si pour sauver du naufrage la seule *Noce aldobrandine*, il lui avait fallu sacrifier tout ce qui s'est peint en Italie depuis Cimabué jusqu'à Francia, Pérugin et Fra Bartolomeo, son choix n'eût pas été douteux. Michel-Ange définit la peinture antique un bas-relief ayant en plus la perspective et remplaçant le modelé matériel par le jeu combiné de la lumière et des ombres. Les premiers plans et les lointains, que le bas-relief se contente d'indiquer d'une manière enfantine, de symboliser en quelque sorte, ici deviennent une vérité pour notre œil; grâce à la couleur, se répand sur l'ensemble une vie nouvelle, et cette couleur n'est elle-même que la remise en vigueur d'un essai adopté et presque aussitôt sagement abandonné par la statuaire arrivée à son point culminant. Les anciens l'entendaient ainsi, et leurs fresques, qui sont des bas-reliefs perfectionnés,



nous le prouvent. Où s'arrête la parole, la musique commence, où le bas-relief s'arrête, commence la peinture antique; voyez la *Noce aldobrandine*, ce tableau du mariage de Bacchus avec Cora nous en dit assez pour rendre inutile tout autre témoignage. Où trouverons-nous que les modernes aient mieux accusé l'expression du sentiment? Cette Cora, que Vénus endoctrine à sauter le grand pas, n'a point d'égale; assise au bord du lit, enfermée dans ses triples voiles, elle écoute gravement, et les secrets qu'on lui souffle à l'oreille la pénètrent moins encore de curiosité que d'effroi. Comme attitude, comme trait de physionomie, c'est incomparable; et ce Bacchus s'appuyant plus bas, impatient, tout de feu sous les roses de sa couronne, quelle pose, quel regard et quel style dans cette jambe qu'il déploie! A gauche, les Grâces offrent un sacrifice; à droite, les Muses chantent; entre le groupe des Muses et le lit, une femme brûle des parfums sur un brasier, préparant même l'atmosphère au mystère qui va s'accomplir. On cherche ce que Raphaël et le Vinci ont pu jamais produire de plus noble que cette figure détachée du chœur des Muses. — Un esthéticien allemand, M. Karl Grün, compare les fresques de la Farnésine à ce que l'art pompéien a produit de plus merveilleux, et nous voici ramenés à notre sujet, dont ces fresques de Raphaël sont comme une souveraine *illustration*. Vous contemplez l'apothéose de l'amour physique! Les formes, les attitudes, tout cela respire la beauté; c'est la plus étonnante reconstitution de l'antique, et vous admirez là le fruit des études faites d'après les bains de Titus sur l'Esquilin! Il s'agissait de représenter le triomphe d'Éros depuis l'instant où sa mère Vénus livre Psyché à ses persécutions, jusqu'à l'heure de réhabilitation suprême où Jupiter ordonne à Mercure de la ramener dans les cieux: « Lui présentant alors une coupe d'ambrosie, prends, lui dit-il, et sois immortelle. Jamais Cupidon ne se dégagera des liens qui l'attachent à toi. Je vous unis ici à jamais par les nœuds du mariage. »

Ces fresques sont tout le poème; il y faut voir le malin petit dieu courant et gambadant entre les jambes des Olympiens, dupant, raillant, bafouant tout ce monde, sans égard même pour le terrible Kronion. Dans la scène du jugement, c'est à peine si le père des dieux peut conserver sa gravité, l'austère Junon sent sa majesté se détendre, et la chaste Diane ébauche un sourire, et tout cela n'est encore qu'à moitié l'œuvre de Raphaël, qui s'est contenté de donner le trait et la composition, laissant faire ensuite à Jules Romain. N'importe, c'est assez beau pour qu'on puisse ne rien regretter. Amenez devant ces peintures le Sophocle du Latran, et soudain il entonnera son fameux chœur: « Dieu Éros, vainqueur en tout combat, dieu Éros dispensateur de la richesse, tu veilles la nuit en cachette sur

les joues de la tendre pucelle, tu traverses l'immensité des mers, pas un immortel n'échappe à ta puissance, et tout homme, dans le cours terrestre de sa vie, devient ton prisonnier. » Ce que Voltaire un jour devait traduire à sa façon par deux vers narquois bien français, bien du temps en leur épigrammatique concision :

Qui que tu sois, voici ton maître,  
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Le roman d'Apulée se termine comme un conte de fée : « Vulcain cuisinait aux fourneaux, les Heures empourpraient tout de roses et d'autres fleurs, les Muses chantaient en chœur, un satyre jouait de la flûte, et un élève de Pan accompagnait avec son chalumeau. C'est ainsi que Psyché passa juridiquement sous la puissance de Cupidon, et il leur naquit, au bout de neuf mois, une fille que nous appelons Volupté. »

Comédie ou ballet, la pièce de Corneille et Molière a tout à fait le caractère d'un conte de Perrault. Vous diriez de l'antique emprunté à la bibliothèque bleue, quelque chose comme une féerie à laquelle l'Olympe, avec ses dieux, servirait de cadre, une Cendrillon mythologique par exemple. En effet, c'est la même histoire, des deux côtés vous avez les méchantes sœurs conspirant la ruine de leur cadette, et des deux côtés l'aventure finit par d'illustres noces, avec cette simple différence que Cendrillon épouse un prince, tandis que Psyché se marie avec un dieu. Il ne tiendrait qu'à moi de proclamer chef-d'œuvre cet intermède en cinq actes, dû à la collaboration de Corneille et de Molière. Je m'en garderai bien et pour cause. En France, quand nous parlons de nos poètes du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est toujours le chapeau à la main, et dans une attitude d'humilité béate dont il semble que les courtisans du roi-soleil nous aient légué la tradition. Où conduisent de tels partis pris, et pourquoi ne point parler de ces grands hommes familièrement et tout à son aise, comme on parle des contemporains ?

Ah! ma sœur, c'est une aventure  
A faire perdre la raison,  
Et tous les maux de la nature  
Ne sont rien en comparaison!

S'il arrivait à quelqu'un d'aujourd'hui d'écrire de pareils vers, nous l'enverrions tous se faire siffler à l'Opéra-Comique; et pourtant ces méchants vers sont de Molière, et la pièce de *Psyché* est écrite presque tout entière dans ce style :

Ah! cherche un meilleur fondement  
Aux consolations que ton cœur me présente,

Et de la fausseté de ce raisonnement,  
 Ne fais pas un accablement  
 A cette douleur si cuisante  
 Dont je souffre ici le tourment.

Avouons que le grand Alceste aurait beau jeu s'il lui prenait fantaisie d'appliquer ici la poétique dont il use si vertement à propos du sonnet d'Oronte. La négligence devient par momens insupportable, les règles de la prosodie cessent d'être observées, et les rimes de même genre se succèdent sans entre-croisement de la façon la plus agaçante pour l'oreille :

Laissons cela, Zéphire, et me dis si tes yeux  
 Ne trouvent pas Psyché la plus belle du monde;  
 Est-il rien sur la terre, est-il rien dans les cieus  
 Qui puisse lui ravir le titre glorieux  
 De beauté sans seconde?  
 Mais je la vois, mon cher Zéphire,  
 Qui demeure surprise à l'éclat de ces lieux.

Et ces affreuses dissonances, qui mettaient Lamartine hors de lui, se reproduisent à tout bout de champ! De loin en loin cependant un couplet bien venu se rencontre :

Oui, je me suis glamment acquitté  
 De la commission que vous m'avez donnée,  
 Et du haut du rocher, je l'ai, cette beauté,  
 Par le milieu des airs doucement amenée  
 Dans ce beau palais enchanté  
 Où vous pouvez, en liberté,  
 Disposer de sa destinée.

A la bonne heure, voilà qui nous sort de la platitude ambiante.

Je l'ai, cette beauté,  
 Par le milieu des airs doucement amenée.

Ce verbe séparé de son régime par le substantif mis à la rime, il y a là le coup d'aile d'un Molière! Nombre d'amateurs répondront sans doute à nos critiques en citant la célèbre scène de Corneille entre l'Amour et Psyché au troisième acte. L'argument ne nous effraie pas. Cette scène, objet toujours nouveau d'admiration et d'exclamations routinières, est un morceau de conservatoire, rien de plus, vous n'y trouvez que rhétorique,

Et ce n'est pas ainsi que parle la nature!

Ces vers même dont on nous rebat aujourd'hui les oreilles :

Et je dirais que je vous aime,  
 Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer,



ne respirent que pure afféterie et mignardise. C'est le langage d'une petite pensionnaire pervertie, d'une mijaurée qui sophistique et vous montre qu'elle en sait trop en voulant avoir l'air de n'en point savoir assez. Laissons s'extasier les panégyristes à la suite, et tenons ces hyperboles pour ce qu'elles valent. On nous répète, en citant Péliisson : « C'est à soixante-quatre ans que l'auteur du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, fit cette charmante scène de *l'Amour et de Psyché*, » et là-dessus l'étonnement de se donner carrière.

Ne les détournez point ces yeux qui m'empoisonnent,  
Ces yeux tendres, ces yeux perçans, mais amoureux,  
Qui semblent partager le trouble qu'ils me donnent.

Hélas ! plus ils sont dangereux,

Plus je me plais à m'attacher sur eux.

Par quel ordre du ciel que je ne puis comprendre,

Vous dis-je plus que je ne dois,

Moi de qui la pudeur devrait du moins attendre

Que vous m'expliquassiez le trouble où je vous vois ?

Vous soupirez, seigneur, ainsi que je soupire,

Vos sens comme les miens paraissent interdits :

C'est à moi de m'en taire, à vous de me le dire,

Et cependant c'est moi qui vous le dis.

Oui, ce sont là d'aimables vers et qui, toujours selon l'opinion du commentateur que nous venons de citer, « égalent ce que Quinault a fait depuis de plus gracieux ; » mais qu'un homme de soixante-quatre ans ait pu les écrire, je n'y vois aucun sujet d'être surpris. Ces vers, tout agréables qu'ils soient, n'ont rien de jeune, vous n'y trouvez ni l'imprévu, ni la flamme, ni la vérité dans l'accent. Ils se contentent de raisonner et de dire galamment les choses, ce qui, avec de l'esprit et du talent, se peut faire à tout âge. Si vous voulez des vers qui sentent la jeunesse, des vers frémissans de vie et battant des ailes

Comme de gais oiseaux que le printemps rassemble,  
Et qui pour vingt amours n'ont qu'un arbuste en fleurs,

ouvrez *Rolla* ; mais les oiseaux de cette espèce ne chantent qu'au matin, ils se taisent passé l'été. C'est l'inspiration qui les fait, et le poète n'y a nul mérite, tandis que les vers de *Psyché* sont au contraire le produit d'un art sans naïveté et travaillant de parti pris. Goûtons ces jolis vers, mais défions-nous des exagérations transmises et surtout ne nous étonnons plus que Corneille les ait écrits à soixante-quatre ans, car ces enfans de sa muse sont enfans de vieux, les qualités qui les distinguent, et que personne d'ailleurs ne pense à contester, sont de celles où le cœur n'a pas besoin d'intervenir et qui ne relèvent que de la tête.

Mais ceux à qui, dans une héroïde, un peu de fantaisie comique

ne déplaît pas trouveront certainement leur compte au cinquième acte. Je veux parler de la rencontre de Psyché aux enfers avec ses deux amoureux d'autrefois. Agénor et Cléomène, par désespoir de l'avoir perdue, se sont précipités du haut du rocher, et ces deux rivaux incomparables recommencent chez Pluton leur conversation sentimentale interrompue sur terre.

Pauvres amans, leur amour dure encore,  
Tout morts qu'ils sont, l'un et l'autre m'adore!

Corneille très souvent touche au comique, et c'est presque toujours quand il y pense le moins, comme dans *Polyeucte*, lorsqu'il s'échappe à mettre dans la bouche d'un personnage tragique des vers tels que ceux-ci :

J'entre en des sentimens qui ne sont pas croyables,  
J'en ai de violens, j'en ai de pitoyables,  
J'en ai de généreux qui n'oseraient agir,  
J'en ai même de bas et qui me font rougir,

ou comme dans la mort de Pompée, lorsque César parlant de Cléopâtre dit à Marc-Antoine :

Antoine, avez-vous vu cette reine admirable ?

et qu'Antoine lui répond :

Oui, seigneur, je l'ai vue, elle est incomparable!  
Le ciel n'a point encor, par de si doux accords,  
Uni tant de vertus aux grâces d'un beau corps.

Mais ici l'effet a surtout son charme, et je ne sais rien de plus original que ces trois ombres emperruquées roucoulant sur un quai du Styx leurs ritournelles de l'hôtel Rambouillet.

Pour prix de vous avoir servie,  
Nous jouissons ici d'un trépas assez doux.  
Qu'avions-nous affaire de vie  
Si nous ne pouvions être à vous?  
. . . . .  
Vous avez pu sans être injuste ni cruelle  
Nous refuser un cœur réservé pour un dieu ;  
Mais revoyez Vénus. Le destin nous rappelle,  
Et nous force à vous dire adieu.

Cependant la belle Psyché, toujours femme, même au pays des ombres, tient à conserver dans ses fers de si précieux adorateurs, et, pour ne les point perdre de vue et même au besoin échanger avec eux quelques petits billets galans, les prie de lui laisser en partant leur adresse.

Quel est ici votre séjour ?

à quoi l'attentif Cléomène répond vaguement et sans préciser davantage le renseignement topographique :

Dans des bois toujours verts où d'amour on respire,  
Aussitôt qu'on est mort d'amour !

Sainte-Beuve écrivait jadis au bas d'un de ses sonnets : « Il y faudrait de la musique de Gluck. » Pourquoi de Gluck ? On ne l'a jamais su ; et lui-même, Sainte-Beuve, eût été fort embarrassé de vous le dire. Ne cherchons pas non plus à sonder le secret de M. Renan, formulant le vœu de voir M. Gounod mettre en symphonie je ne sais quelle fantasmagorique pantomime de son *Caliban*. Mais pour *Psyché*, c'est autre chose ; tout de suite, vous pensez à Mozart, à cet idéal musical qu'en l'absence de toute certitude théorique son instinct se fait de l'antique. Il se dit que cet art devait être en musique ce que nous savons par d'irrécusables témoignages qu'il était en architecture, en peinture, en statuaire, et c'est à la symétrie, à l'harmonie du style, aux grâces naturelles de la mélodie la plus noble à la fois, la plus savante et la plus simple, qu'il demande leur secret pour atteindre à cette perfection du beau. La symphonie de *Jupiter* nous raconte ce que Mozart aurait fait du sujet qui nous occupe. Opéra, ballet ou symphonie, nous aurions en musique l'Olympe joyeux d'Apulée et de Raphaël à la Farnésine, un Jupiter qui se déride et qu'une pointe de nectar met en liesse, bon vivant et gaillard compère avec Sémélé, Danaé et *tutte quante*, capable aux noces de Thétis de pincer un menuet, ni plus ni moins que son descendant le grand roi Louis XIV, et capable en même temps, comme nous l'indiquent l'*adagio* et le finale fugué, de remplir glorieusement son métier de père des dieux et de présider du haut de l'empyrée aux destins des mortels.

« Cette fable, disait La Motte en parlant de *Psyché*, aurait pu faire inventer l'opéra, tant elle y est propre. » Et pourtant nous ne voyons pas qu'elle ait jamais inspiré de chef-d'œuvre en ce genre. On ne saurait en effet citer autrement que pour mémoire l'*Empire de l'amour* de Moncrif et du chevalier de Brassac (1733) et l'*Histoire des amours de Cupidon et de Psyché, spectacle à machines en cinq actes par Bazin, ingénieur*, musique de Blaise (1751). Quant au ballet de Gardel, tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il est resté célèbre par son succès dans les fastes de notre ancienne Académie royale. A tout prendre, la *Psyché* de M. Thomas, qu'on représente en ce moment à l'Opéra-Comique, serait encore la meilleure illustration musicale du charmant épisode antique. Sans



doute l'élément parisien y prédomine, et cela fleure d'une lieue l'opérette; mais il y a aussi bien du joli, bien du piquant, et si vous consentez à ne regarder qu'aux détails, bien du talent. Le malheur veut que toute cette recherche vous laisse froid et même à la longue vous assomme. Deux erreurs ne font pas une vérité, et toutes les curiosités de style imaginables ne font pas le style : qu'on sente donc une bonne fois son cœur et qu'on l'écoute, ne fût-ce que quelques instans. Ingénieux et leste à courir au succès, M. Thomas possède un acquis énorme qu'il emploie le plus savamment du monde au service de son affaire. S'il y eut jamais un musicien prompt à se transformer, c'est lui. Depuis tantôt quarante ans qu'il compose, M. Thomas a changé huit ou dix fois de manière, passant de Boïeldieu à Rossini, de Meyerbeer à Verdi, de Schumann à Richard Wagner, tous les styles lui sont bons pendant qu'ils réussissent. Mais ne craignez pas qu'il en invente aucun; je me trompe, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir inventé l'opérette. En effet, dira-t-on, *le Caïd*, cette turquerie? Oui, *le Caïd* d'abord, mais surtout *Psyché*, qui, représentée sous sa première forme en 1857, un an avant *Orphée aux enfers*, donna la note. Une forme nouvelle était née, la parodie du vieil Olympe, et grâce à l'esprit moutonnier de la gent versifiante et musicante, grâce aux mœurs de l'époque, à ce goût du frivole et de l'absurde, du frelaté, qui caractérise si tristement la fin du second empire, les grands ravages pouvaient commencer. Il y a toujours quelque part un Thémistocle que les lauriers de Miltiade empêchent de dormir, l'auteur de cet opéra de *Psyché* eut son Thémistocle que vingt autres à leur tour imitèrent, et, le troupeau des faunes lâché, la forêt sacrée, touffue, épaisse, verdoyante fut bientôt dévastée à jamais. La vie parisienne, ayant promené sa lampe de *Psyché* dans le ciel d'Éros, de Vénus et de Minerve, ne tarda pas à vouloir inventorier l'enfer d'Orphée et d'Eurydice; avec *la Belle Hélène*, l'épopée homérique reçut, comme dirait Molière, son paquet. Puis la pastorale dut comparaître, et nous eûmes *Daphnis et Chloé*; Virgile et Longus, *Arcades ambos*, quelle drôlerie! Restait le moyen âge et son romantisme; patience, voici venir *Geneviève de Brabant*, *Chilpéric*, *Héloïse et Abélard*. Et Venise, vous croyez peut-être que l'ombre de Titien la protégera, erreur! *Le Pont des Soupîrs* brilla sur l'affiche, et Venise elle-même, ce beau rêve de l'Adriatique, fut jeté en pâture à Turlupin. Je ne vois guère que la *Divine Comédie* qui jusqu'à présent ait échappé aux entreprises de ce mardi gras; mais qui pourrait répondre de l'avenir et qui sait si *Françoise de Rimini*, cette partition en cinq actes dont l'Opéra nous menace, ne renouvellera pas, quelque jour, pour l'épopée du

grand Florentin, cette œuvre de destruction inconsciente si bien inaugurée jadis pour les dieux d'Homère, par la *Psyché* du même auteur. Le mot de La Fontaine sur les maladroits amis n'aura jamais été plus vrai, et les musicologues de l'avenir ne manqueront pas d'enregistrer parmi les curiosités les plus rares de notre temps cette ironie du destin qui fait qu'un artiste éprouvé, sérieux, que tout grand idéal préoccupe, un compositeur de la valeur et du rang de M. Thomas, aura sans le vouloir prêté la main aux empoisonneurs de toutes les sources vives, à ces honnêtes gens qui se demandent en ricanant s'il y a dans l'art quelque modèle, quelque chose qui mérite d'être respecté.

Je viens seulement de nommer La Fontaine, mais son regard depuis longtemps déjà parlait au mien. Il est après Raphaël le commentateur par excellence; nul mieux que le *bonhomme* n'a compris le sens anecdotique et milésien de cette fable exquise, nul ne l'a mieux dégagée de toute surcharge métaphysique; c'était assez que le mot grec ψυχή signifie âme pour ouvrir la porte aux psychologues, et pour que ce nom de Psyché, comme plus tard le nom de Laure également mystique et symbolique, servît de texte à la paraphrase des lyriques amphigourisans. La Fontaine n'en veut, lui, qu'à la donnée originelle, à ce conte de vieille femme uniquement destiné à divertir une belle enfant et à l'empêcher de pleurer. Que de grâce et de malicieuse ironie dans les deux livres de cette narration délicieuse! Où découvrir pareil virtuose dans cet art galant, si difficile, de mélanger la prose avec les vers? Il a l'air de n'y pas toucher, et ses mains sont pleines de trouvailles; il va comme sans y penser où son humeur le pousse, et ses zigzags le mènent aux plus frais recoins du vallon. — L'entrée en matière est dans le goût de Lulli et de Lenôtre et devrait avoir pour frontispice un Apollon en perruque frisée et justaucorps de satin jouant un pas de bourrée sur son violoncelle. Comme Apulée, La Fontaine crée à son récit des alentours, un paysage, seulement, au lieu de nous montrer l'antique Égypte, le décor ici représente Versailles et ses jardins. Avant de se lancer *in medias res*, l'auteur met en scène quatre personnages de sa façon, tous poètes et beaux esprits. L'un d'eux, Polyphile, a traduit en français le roman grec, et, pour en donner plus librement lecture à ses amis, leur propose d'aller tous ensemble passer une journée à Versailles. « La partie fut incontinent conclue; dès le lendemain, ils l'exécutèrent. Les jours étaient encore assez longs, et la saison belle; c'était pendant le dernier automne. » On commence par visiter la ménagerie et l'orangerie, puis vient l'heure du dîner, et pendant tout le repas il n'est question que des choses qu'on a vues et du monarque pour qui tant de beaux objets sont assemblés :

« Après avoir loué ses principales vertus, les lumières de son esprit, ses qualités héroïques, la science de commander, ils revinrent à leur premier entretien et dirent que Jupiter seul peut continuellement s'appliquer à la conduite de l'univers. Les hommes ont besoin de quelque relâche. Alexandre faisait la débauche, Auguste jouait, Scipion et Lælius s'amusaient à jeter des pierres plates sur l'eau : notre monarque se divertit à faire bâtir des palais, cela est digne d'un roi. Il y a même une utilité générale, car par ce moyen les sujets peuvent prendre part aux plaisirs du prince et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. » Sur cette réflexion assurément on ne peut plus correcte, nos quatre amis quittent la table, ils retournent parcourir le château, redescendent aux jardins et s'installent dans une grotte. « Acante, Ariste et Gélaste s'assirent autour de Polyphile, qui prit son cahier, et ayant toussé pour se nettoyer la voix, il commença par ces vers :

Le dieu qu'on nomme Amour n'est pas exempt d'aimer.  
 A son flambeau quelquefois il se brûle;  
 Et si ses traits ont eu la force d'entamer  
 Les cœurs de Pluton et d'Hercule,  
 Il n'est pas inconvenient  
 Qu'étant aveugle, étourdi, téméraire,  
 Il se blesse en les maniant;  
 Je n'y vois rien qui ne se puisse faire,  
 Témoin Psyché dont je veux vous conter  
 La gloire et les malheurs chantés par Apulée...

Ainsi, pittoresquement, la narration s'engage, tantôt prose, tantôt vers, comme dans un opéra où la phrase mélodique succède au récitatif. De temps en temps intervient un bout de dialogue, une observation d'Acante, qui « était sérieux sans être incommode, » une boutade de Gélaste « qui était fort gai. » Par exemple, Polyphile, arrivant au triomphe de Vénus, s'écrie tout à coup, haussant le ton : « Ceci est proprement matière de poésie : il ne s'érigerait guère bien à la prose de décrire une cavalcade de dieux marins ; d'ailleurs je ne pense pas qu'on pût exprimer avec le langage ordinaire ce que la déesse parut alors :

C'est pourquoi nous dirons en langage rimé  
 Que l'empire flottant en demeure charmé.  
 Thétis lui fait ouïr un concert de sirènes,  
 Tous les vents attentifs retiennent leurs balcines ;  
 Le seul Zéphire est libre, et d'un souffle amoureux  
 Il caresse Vénus, se joue à ses cheveux,  
 Contre ses vêtemens parfois il se courrouce,  
 L'onde pour la toucher à longs flots s'entre-pousse,  
 Et d'une égale ardeur chaque flot à son tour  
 S'en vient baiser les pieds de la mère d'Amour.



Ici le facétieux Gélaste, glissant dans une interruption sa note grivoise, nous rappelle le La Fontaine des *Contes*, tandis que Polyphile semble s'appropriier exclusivement le côté lyrique du poète : « Cela devait être beau, dit Gélaste, mais j'aimerais mieux avoir vu votre déesse au milieu d'un bois, habillée comme elle était quand elle plaïda sa cause devant un berger. Chacun sourit de ce qu'avait dit Gélaste; puis Polyphile continua. » J'en ai dit assez pour indiquer le mouvement de l'œuvre, mais non pour donner au lecteur une idée de ce qu'elle contient de ravissant. Il faudrait pouvoir citer à l'infini, car c'est un bijou presque enfoui que ce poème; on le connaît trop peu, et nombre de gens n'en parlent que par ouï-dire. Tout le monde a les *Fables* et les *Contes*, mais le poème de *Psyché* ne se trouve que dans les œuvres complètes, et pour se le procurer à part, force vous est de recourir à des éditions de bibliophiles tirées à cent exemplaires sur papier rose et sur vélin et coûtant des prix fous que ceux-là seuls savent payer qui ne lisent pas les livres qu'ils achètent. Pourquoi l'imprimeur de ce joli volume d'Apulée dont j'ai parlé plus haut ne publierait-il point, comme pendant, une édition de ce petit chef-d'œuvre de La Fontaine? Dans un temps comme le nôtre où le goût se pervertit par l'excès de culture, où partout la théorie tue l'inspiration, je ne vois pas de plus grand service à rendre au public que de le ramener au simple en popularisant certains modèles.

Tout l'univers obéit à l'Amour,  
 Belle Psyché, soumettez-lui votre âme;  
 Les autres dieux à ce dieu font la cour,  
 Et leur pouvoir est moins doux que sa flamme.  
 Des jeunes cœurs c'est le suprême bien.  
 Aimez, aimez, tout le reste n'est rien.

Sans cet amour, tant d'objets ravissans,  
 Lambris dorés, bois, jardins et fontaines,  
 N'ont point d'appas qui ne soient languissans,  
 Et leurs plaisirs sont moins doux que ses peines;  
 Des jeunes cœurs c'est le suprême bien :  
 Aimez, aimez, tout le reste n'est rien (1).

(1) Rapprochez de ces vers un vers de la même famille au début des *Animaux malades de la peste* :

Les tourterelles se fuyaient,  
 Plus d'amour, partant plus de joie!

et remarquez avec quel art il est jeté là incidemment au plein du courant épique, comme pour s'y noyer et s'y perdre, ce qui le met au contraire en toute valeur. J'ai beaucoup étudié nos grands classiques au point de vue spécial de la facture du vers, de la *technique*, du métier; eh bien! le plus savant, le plus fort, le plus malin, c'est encore La Fontaine; il les attrait tous. Nos modernes n'ont pas un secret qu'il n'ait

Des vers tels que ceux-là devraient être dans toutes les mémoires comme dans tous les cœurs; rien ne se peut de plus pur, de plus aimable et de plus doux, c'est, en poésie, la grâce, l'émotion, le style des Raphaël et des Mozart.

Il y a, nous le savons, deux classes d'auteurs, ceux qui ne vivent dans la postérité que par leurs œuvres et ce qu'on en lit, et ceux qui prêtent à la légende, et dont à travers les générations l'esprit d'autrui vient grossir le trésor. Chacun y découvre ce qu'il veut y voir et souvent même bien des miracles de fantaisie qui n'ont jamais existé pour les contemporains. Le roman d'Apulée appartient à ce dernier genre, l'écrivain proprement dit compte à peine, et ressemble à ces maîtres de maison qui se dérobent lorsque vous les cherchez pour faire les honneurs de chez eux. La fable n'est pas de lui, le style emprunte le meilleur de ses grâces à l'hellénisme finissant, et cependant cette œuvre d'arrangement a bravé les âges, elle a mieux fait que vivre et survivre, elle a procréé, d'elle sont nées d'autres merveilles, et dans ce palais des génies, dans cette Farnésine qu'a peinte Raphaël, où Corneille, Molière et La Fontaine ont promené leur fantaisie, dont peut-être, qui sait? un jour quelque Mozart éveillera les échos, le nom d'Apulée de plus en plus s'est obscurci. C'est qu'on ne bâtit pour la postérité qu'avec le style; ajoutons que ce récit de *l'Amour et Psyché* n'est point un roman, c'est une légende, une de ces insufflations mystérieuses que l'esprit humain lance à travers les éternels espaces et qui voyagent sans fin au caprice de tous les zéphyr, colorées, irisées par toutes les aurores. Il s'agit bien en effet d'Apulée; de ce pauvre Romain d'Afrique né sous Trajan, qui s'en préoccupe? Apulée s'efface dans l'atrium; parlez à l'Amour!

#### HENRI BLAZE DE BURY.

deviné. Bonhomme, il l'est, mais en même temps très artiste; son vers volontiers archaïque se relève à chaque instant par des originalités de tour, des audaces d'enjambement à rendre jaloux un André Chénier :

Mais un ordre est venu plus pressant et plus fort  
Que la raison....

Quant au sentiment, nous le connaissons et savons de quel imprévu cette muse est capable, et comme elle vibre naturellement à ce divin mot d'amour, thème obligé de tant de lieux communs et de platitudes. Non! quoique L. martine y trouve à reprendre, il est le seul, et, s'il fallait choisir, on serait tenté de dire avec M<sup>me</sup> de La Sablière : « Je n'ai gardé que La Fontaine et mon chien. »

---

---

# CAMARON

## ÉPISODE DE LA GUERRE DU MEXIQUE

---

Parler de l'expédition du Mexique aujourd'hui, c'est la condamner. L'or et le sang de la France gaspillés en pure perte, nos arsenaux vidés jusqu'à l'épuisement, la retraite précipitée de nos troupes au premier signe du mécontentement des États-Unis, la mort tragique de Maximilien d'Autriche, notre protégé, la ruine de tant de braves gens qui, sur la foi des discours officiels, avaient cru à la solidité des valeurs mexicaines, les conséquences trop tôt vérifiées d'une folle entreprise qui nous laissait affaiblis désormais en face de notre véritable ennemi, jusqu'à la défection de l'homme qui s'y était acquis richesses et honneurs, tout cela pour nous résume une des plus douloureuses pages de notre histoire. Il ne faudrait pas pourtant dépasser la mesure et, par un sentiment exagéré, payer d'ingratitude ceux qui, tous les premiers victimes des faux calculs d'une politique d'aventure, allèrent par-delà les mers soutenir l'honneur du nom français. Partis au nombre de quelques milliers, chargés de conquérir et d'occuper à eux seuls la surface d'un pays cinq fois plus grand que le nôtre, ayant à lutter tout ensemble contre les surprises d'un climat meurtrier et les embûches des guerrilleros, nos soldats furent au Mexique ce qu'ils avaient été en Afrique, en Crimée, en Italie, inaccessibles à la crainte, aux fatigues et aux privations. Qu'on feuillette les bulletins militaires, on ne trouvera pas un jour dans cette longue campagne de quatre ans qui n'ait été témoin d'un ou plusieurs combats, souvent heureux, parfois contraires, livrés d'ordinaire à la suite de marches écrasantes ou contre des forces dix fois supérieures. Il y eut là, sur cette terre lointaine, des prodiges inouis de valeur, de constance, de dévouement à la patrie et au drapeau; un souffle d'héroïsme semblait avoir passé dans tous les rangs, et tel fait d'armes à peine



connu, comme la prise du Borrego ou la défense de Camaron, aussi glorieux que Mazagran, non moins beau que les Thermopyles, mériterait de devenir légendaire dans notre jeune armée.

L'armée française venait de lever le siège de Puebla et s'était repliée sur Orizaba, serrée de près par les troupes victorieuses. Cette ville est dominée par le *Cerro del Borrego*, autrement dit la montagne de l'Agneau, haute de 400 mètres environ et si abrupte qu'on n'avait pas cru d'abord nécessaire de l'occuper. Dans la soirée du 13 juin seulement, une des deux compagnies du 99<sup>e</sup> de ligne placées en avant-garde de ce côté reçut l'ordre de s'en emparer au plus tôt; mais déjà un corps de 3,000 ennemis, tournant par les bois, avait gravi la position et s'y était retranché avec quelques pièces d'artillerie. A minuit, le capitaine Détrie commence l'escalade. Les ténèbres étaient si épaisses qu'on ne distinguait rien à deux pas; les hommes, sac au dos et dans le plus grand silence, grimpaient à la file, en s'aidant des pieds et des mains, le long de ce mur à pic qui, même en plein jour, avait paru inaccessible. Enfin, après des efforts surhumains, ils touchaient au premier palier du Cerro, quand une décharge imprévue, partie des broussailles, leur révèle la présence de l'ennemi. Détrie fait mettre sac à terre et entraîne sa petite troupe à la baïonnette; en même temps, pour tromper l'ennemi sur ses véritables forces, il ordonne à ses deux clairons de sonner sans relâche; lui-même, enflant la voix, il feint d'avoir à commander tout un corps d'armée imaginaire, appelle les officiers par leurs noms, les bataillons par leurs numéros, et les lance en masse à l'assaut. Les Mexicains reculent en désordre, on les poursuit; mais à mesure qu'on avance ils se reforment et réapparaissent plus nombreux. Pendant plus d'une heure, on lutte ainsi pied à pied; mais il est à craindre que l'ennemi, s'apercevant enfin de notre petit nombre, ne parvienne à nous envelopper. Détrie arrête ses hommes, les embusque et leur recommande de rester en place sans tirer; le bruit du combat a sans aucun doute attiré l'attention des nôtres demeurés dans le bas, et l'on peut compter sur un prompt secours. En effet, vers trois heures et demie du matin, arrive l'autre compagnie commandée par le capitaine Leclère, et toutes les deux réunies reprennent l'offensive. En vain les Mexicains reviennent-ils deux fois à la charge et font pleuvoir sur les assaillans un feu terrible; délogés de toutes les crêtes, attaqués corps à corps, ils lâchent pied et se débandent. Saisi de panique à son tour, le gros de leurs troupes, qui campait dans la plaine, s'empresse de lever le siège; 140 soldats français avaient mis en fuite une armée. Cette surprise coûta aux vaincus 300 tués ou blessés, dont un grand nombre d'officiers supérieurs, 200 prisonniers, trois obusiers de montagne, trois fanions et un drapeau; nos pertes ne dépassaient

pas 6 morts et 28 blessés. Le capitaine Détrie, qui, par sa vigueur et sa présence d'esprit, avait décidé du succès, fut en récompense promu chef de bataillon. Nommé capitaine tout récemment, il portait encore sur sa tunique, en montant au Borrego, les simples galons de lieutenant.

A Camaron, le dénoûment ne fut pas aussi heureux pour nos armes, mais il est des échecs qu'on ne donnerait pas pour des victoires. J'ai eu l'honneur de connaître un des rares survivans de cette affaire. Quarante-cinq ans environ, la taille plutôt petite que moyenne, le teint bistré, les yeux petits et vifs, les traits ouverts, énergiques, dans les gestes cette allure un peu brusque que garde toujours l'ancien militaire sous l'habit bourgeois, tel est au physique le capitaine Maine, aujourd'hui en retraite. A sa joue, marquée d'une balle qu'il reçut en Crimée et qui lui fait comme une large fossette, à la rosette d'officier ornant sa boutonnière, sans peine on reconnaît qu'il a dû passer par de rudes épreuves. Souvent prié de nous raconter l'épisode de Camaron, il s'y refusait toujours, non par fausse modestie sans doute, mais ce souvenir, disait-il, si honorable qu'il fût, ne laissait pas de lui être pénible. Un soir pourtant, comme nous le pressions, il dut céder à nos instances, et c'est son récit, religieusement écouté, que j'ai essayé de reproduire.

## I.

« Nous faisons partie des renforts de toutes armes envoyés à la suite du général Forey après l'échec de Puebla. Le régiment étranger, qui avait fait si souvent parler de lui en Algérie, allait trouver au Mexique de nouvelles occasions de se distinguer.

Sitôt débarqués, nous avons été dirigés sur l'intérieur : notre 3<sup>e</sup> bataillon s'était arrêté à la Soledad, à huit lieues environ de Vera-Cruz; les deux autres, avec le colonel Jeanningros, avaient continué jusqu'à la chaîne du Chiquihuite, en bas duquel ils s'étaient établis, tenant ainsi la route qui de Vera-Cruz mène à Cordova.

Le Chiquihuite est pour ainsi dire le premier gradin qui sépare les Terres-Chaudes des Terres-Tempérées. Vous connaissez déjà par la carte l'aspect particulier du territoire mexicain; on l'a comparé fort exactement à une assiette renversée qu'on recouvrirait d'une soucoupe également renversée; les deux rebords de l'assiette et de la soucoupe figureraient, l'un la zone des Terres-Chaudes, qui comprend tout le littoral et qui s'enfonce d'une vingtaine de lieues dans l'intérieur du pays; l'autre, la zone intermédiaire, dite des Terres-Tempérées; l'espace plane situé au sommet formerait la troisième zone, celle des Terres-Froides ou hauts plateaux. Ainsi

que la plupart des noms de lieux au Mexique, Chiquihuite a un sens précis et signifie en langue indienne une hotte ou mannequin comme en portent nos chiffonniers; par sa forme en effet, la montagne rappelle assez bien un de ces paniers retournés.

Quoi qu'il en soit, dès notre arrivée le colonel s'était empressé d'établir à certaine hauteur, sur les premières pentes de la chaîne, un poste d'observation; de là on dominait une partie de la plaine et principalement Paso del Macho, — le pas du mulet, — où s'étendaient nos avancées. Une longue-vue, mise à la disposition des soldats du poste, leur permettait de fouiller au loin la campagne, alors infestée par les bandes mexicaines et de signaler sans retard tout mouvement suspect.

Un mois s'était déjà écoulé sans grave incident, et j'étais précisément de garde sur la montagne avec deux escouades de ma compagnie, commandées par un sergent, quand, le 29 avril, vers onze heures du soir, l'ordre nous vint de rallier aussitôt nos camarades qui campaient dans le bas.

Dès que nous eûmes rejoint, on prit le café, et vers une heure du matin la compagnie se mit en marche.

Juste au même instant, un immense convoi militaire concentré à la Soledad s'appêtait à quitter ce point à destination de Puebla, dont le second siège était commencé depuis plus de deux mois; nous étions chargés d'aller à sa rencontre et d'éclairer tout le terrain en avant de lui entre le Chiquihuite et la Soledad.

Une belle compagnie que la nôtre, la 3<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup>, comme on dit à l'armée, et qui passait à bon droit pour une des plus solides de la légion! Il y avait là de tout un peu comme nationalité, — c'est assez l'habitude du corps, — des Polonais, des Allemands, des Belges, des Italiens, des Espagnols, gens du nord et gens du midi, mais les Français étaient encore en majorité. Comment ces hommes, si différens d'origine, de mœurs et de langage, se trouvaient-ils partager les mêmes périls à tant de lieues du pays natal? Par quel besoin poussés, par quelle soif d'aventures, par quelle série d'épreuves et de déceptions? Nous ne nous le demandions même pas; mais la vie en commun, le voisinage du danger, avaient assoupli les caractères, effacé les distances, et l'on eût cherché vainement entre des élémens aussi disparates une entente et une cohésion plus parfaites. Avec cela tous braves, tous anciens soldats, disciplinés, patients, sincèrement dévoués à leurs chefs et à leur drapeau.

Nous comptions dans le rang au départ 62 hommes de troupe, les sous-officiers compris, plus 3 officiers : le capitaine Danjou, adjudant-major, le sous-lieutenant Vilain et le sous-lieutenant Maudet, porte-drapeau, qui, bien qu'étranger à la compagnie, avait obtenu de faire partie de la reconnaissance. Notre lieutenant, malade, resta



couché au camp du Chiquihuite. Nous avions la tenue d'été : petite veste bleue, pantalon de toile, et, pour nous garantir du soleil, l'énorme *sombrero* du pays en paille de latanier, dur et fort, qui nous avait été fourni par les magasins militaires. Nos armes, comme celles des autres troupes du corps expéditionnaire, étaient la carabine Minié à balle forcée, alors dans tout son prestige, et le sabre-baïonnette. Deux mulets nous accompagnaient, portant des provisions de bouche.

Au bout d'une heure de marche environ, nous atteignîmes Paso del Macho, sur le bord d'un grand ravin sinueux, au fond duquel coule un torrent. Ce poste était occupé par une compagnie de grenadiers sous le capitaine Saussier ; une vieille tour en ruines, dominant le ravin, pouvait servir tout à la fois de lieu d'observation et de refuge. Nous n'y demeurâmes qu'un instant ; les officiers échangèrent quelques mots, puis se serrèrent la main, et après avoir franchi le torrent sur une étroite passerelle, d'un pas relevé, nous continuâmes notre chemin.

Nous suivions sur deux rangs serrés le milieu de la route ; il faisait pleine nuit encore, et le terrain, fort accidenté dans cette partie, couvert de bois et de hautes broussailles, pouvait cacher quelque embuscade. A certains endroits, des deux côtés de la voie, s'élevaient de larges éclaircies faites dans l'épaisseur du fourré par la hache ou l'incendie lors du passage des convois. Quant à la route elle-même, jamais réparée, défoncée par les pluies torrentielles de l'hiver, par le défilé incessant des voitures et des caissons, elle était presque impraticable, et il nous fallait cet instinct que donne l'habitude de la marche dans les pays vierges pour ne pas rouler tout à coup dans des trous ou des ornières profondes comme des précipices.

Au point du jour, nous approchions du village de Camaron, en espagnol écrevisse ; il tire ce nom bizarre d'un petit ruisseau qui coule à quelques centaines de mètres et qui, paraît-il, abonde en crustacés d'une grosseur et d'une saveur sans pareilles.

Comme presque tous les villages aux alentours, celui-ci était complètement ruiné par la guerre. D'ailleurs il ne faudrait pas se méprendre sur l'importance du dégât : un méchant toit de chaume fort bas qui descend presque jusqu'à terre, soutenu tant bien que mal par deux ou trois pieux mal dégrossis ou quelques branches d'arbres, parfois une poignée de boue pour boucher les trous, voilà ce qui constitue l'habitation d'un Indien, et si elle risque de s'écrouler dès qu'on a le dos tourné, du moins n'en coûte-t-il pas beaucoup pour la rebâtir. Les maisons vraiment dignes de ce nom et solidement construites sont toujours la grande exception.

Camaron n'en comptait qu'une alors : c'était, sur le côté droit de

la route, un vaste bâtiment carré, mesurant à peu près 50 mètres en tous sens et construit dans le goût de toutes les *haciendas* ou fermes du pays. La façade, tournée vers le nord et bordant la route, était élevée d'un étage, crépie et blanchie à la chaux, avec le toit garni de tuiles rouges. Le reste se composait d'un simple mur très épais, fait de pierres et de torchis et d'une hauteur moyenne de 3 mètres. Deux larges portes s'ouvrant à la partie ouest donnaient accès dans la cour intérieure, nommée *corral*: c'est là que chaque soir, en temps ordinaire, on remise les chariots et les mules, par crainte des voleurs, toujours très nombreux et très entreprenans dans ces parages comme dans tout le Mexique.

Nous entrâmes. La maison était vide: point de meubles; seules, quelques vieilles nattes pourries, des débris de cuir gisant à terre laissés là par les muletiers de passage. En face et de l'autre côté de la route, il y avait encore deux ou trois pauvres constructions à demi écroulées et désertes, elles aussi.

Au sortir du village, le gros de la compagnie se partagea en deux sections, l'une à droite, l'autre à gauche, pour battre les bois; le capitaine, avec une escouade en tirailleurs et les deux mulets, continua de suivre la route. Rendez-vous était donné pour tout le monde à Palo-Verde, — taillis vert, — lieu où les convois s'arrêtent d'ordinaire à cause d'une fontaine qui est proche et qui fournit une eau excellente.

De fait, après une assez longue course sous bois, comme nous n'avions trouvé nulle part trace de l'ennemi, nous nous rabattions sur Palo-Verde. A cet endroit, le terrain, qui s'élève légèrement, est entièrement dégarni dans un rayon de plusieurs centaines de mètres; mais la forêt reprend bientôt plus verte et plus touffue que jamais.

Nous marchions déjà depuis plus de six heures; il était grand jour, et le soleil, dardant tous ses feux, nous promettait une chaude journée. On fit halte. Des vedettes sont placées autour de la clairière en prévision d'une surprise, les mulets sont déchargés, et le caporal Magnin part pour la fontaine avec une escouade. Un grand hangar en planches, couvert de chaume, était établi sous un bouquet d'arbres, à l'abri du soleil. Tandis qu'une partie des hommes coupe du bois, prépare le café, d'autres s'étendent pour dormir.

Une heure ne s'était pas écoulée, l'eau bouillait dans les gamelles, et l'on y mettait le café, quand, du côté de Camaron et sur la route même que nous venions de quitter, deux ou trois de nous signalèrent quelque chose d'anormal.

La poussière montait vers le ciel en gros tourbillons. A cette dis-

tance et sous les rayons aveuglans du soleil, il n'était pas facile d'en distinguer davantage. Pourtant nous n'avions rencontré personne en chemin, et, si quelque mouvement de troupes avait dû se produire sur nos derrières, on nous en eût avertis; tout cela ne nous présageait rien de bon.

Le capitaine avait pris sa lorgnette. — Aux armes! L'ennemi! — s'écria-t-il tout à coup. Et en effet, avec la lorgnette, on les apercevait fort bien. C'étaient des cavaliers; coiffés du chapeau national aux larges bords, ils avaient, selon la coutume, déposé leur veste sur le devant de la selle et allaient ainsi en bras de chemise.

Comme nous l'apprîmes plus tard, depuis plusieurs jours déjà une colonne des libéraux, forte de près de 2,000 hommes, tant cavaliers que fantassins, et commandée par le colonel Milan, était campée sur les bords de la Joya, à environ deux lieues de notre ligne de communication, guettant le passage du convoi. Une chose les avait attirés surtout: l'annonce de 3 millions en or monnayé, enfermés dans les fourgons et que le trésor dirigeait sur Puebla pour payer la solde des troupes assiégeantes. Grâce à leur parfaite connaissance des lieux et à l'habileté vraiment merveilleuse qu'ils déploient pour couvrir leurs marches, au camp du Chiquihuite on ne soupçonnait même pas la présence d'une pareille force sur ce point. Par contre, toute la campagne était remplie de leurs éclaireurs. Aussi la compagnie n'avait pas encore quitté Paso del Macho, que déjà notre marche était signalée, et 600 cavaliers montaient en selle pour nous suivre. Ils nous accompagnèrent toute la nuit, à certaine distance et à notre insu. On avait compté nos hommes; on les savait peu nombreux; craignant eux-mêmes que leur position n'eût été éventée, les Mexicains avaient résolu de nous enlever pour ne point manquer le convoi.

Au premier cri d'alarme, on donne un coup de pied dans les gabelles, on rappelle en grande hâte l'escouade de la fontaine, on recharge les bêtes, et moins de cinq minutes après nous étions tous sous les armes. Pendant ce temps, les Mexicains avaient disparu. Évidemment une embuscade se préparait sur nos derrières; le mieux était en ce cas de revenir sur nos pas et de chercher à voir de plus près l'ennemi auquel nous avions affaire.

Nous quittons Palo-Verde en colonne, précédés d'une escouade en tirailleurs; mais alors, au lieu de suivre la route, sur l'ordre du capitaine la compagnie prend par la droite et s'engage sous bois. Nous y trouvons ce double avantage de dissimuler nos mouvemens et de pouvoir à l'occasion repousser plus facilement les attaques de la cavalerie libérale.

Le bois s'étendait à l'infini dans la direction de la Joya. Au-des-



sus des buissons et des touffes de hautes herbes montaient, reliés les uns aux autres par de longues lianes tombant en guirlandes, les magnolias, les lataniers, les caoutchoucs, les acajous, tous les arbustes rares, toutes les essences précieuses de cette nature privilégiée. Parfois le fourré devenait si épais qu'il fallait s'y ouvrir un chemin avec le tranchant du sabre-baïonnette. Ça et là couraient d'étroits sentiers, connus des seuls indigènes.

Nous marchions depuis plus d'une heure sans avoir même aperçu l'ennemi. Sorti l'un des premiers de l'École de Saint-Cyr, jeune encore, estimé des chefs, adoré des soldats, le capitaine Danjou était ce qu'on appelle un officier d'avenir. Grièvement blessé en Crimée et resté manchot du bras gauche, il s'était fait faire une main articulée dont il se servait avec beaucoup d'adresse, même pour monter à cheval. Autant que son courage, ce qui le distinguait surtout c'était cette sûreté, cette promptitude du coup d'œil qu'on ne trouvait jamais en défaut. Ce jour-là il portait sur lui une carte du pays, très complète, dressée à la main par les officiers de l'état-major français, et qu'il consultait souvent. A quelque distance, en face de nous, coulait la rivière, profondément encaissée entre ses deux bords à pic et gardée sans doute par un ennemi nombreux; s'engager davantage pouvait paraître dangereux; il nous fit faire volte-face et tendre de nouveau vers Camaron.

Au moment même où nous débouchions sur la route, à 300 mètres environ du pâté de maisons, un coup de feu parti d'une fenêtre vint blesser l'un de nos camarades à la hanche.

La compagnie s'élança au pas de course; à l'entrée du village elle se dédouble, tourne par les deux côtés simultanément et se retrouve à l'autre bout sans que rien de nouveau ait confirmé la présence de l'ennemi. Nous nous arrêtons, l'arme au pied, tandis qu'une escouade fouille soigneusement les maisons. En même temps, comme il fait très chaud et que la soif commence à nous tourmenter, des hommes avec leurs bidons descendent vers un petit ravin, situé à quelques pas sur la droite et où l'on trouve quelquefois de l'eau dans les creux du rocher. Par malheur la saison des chaleurs était déjà arrivée, et nous dûmes rester sur notre soif. Dans le village, on eut beau chercher, l'adroit tireur ne s'y trouva plus: sans doute quelque vedette ennemie qui avait fui à notre approche.

Nous reprîmes alors la route du Chiquihuite. Nous allions encore une fois partagés en deux sections, une sur chaque flanc, le capitaine avec les mulets et une escouade au centre, plus une escouade d'arrière-garde à 100 mètres de distance.

A peine avions-nous fait quelques pas, nous aperçûmes tout à coup, sur un monticule à droite et en arrière de nous, les cavaliers

mexicains massés, sabre au poing et s'appêtant à charger. Ils avaient remis leurs vestes de cuir sur leurs épaules et nous les reconnûmes très bien; le coup de feu de leur vedette les avait appelés. A cette vue, le capitaine Danjou, ralliant les deux sections et l'escouade d'arrière-garde, nous fait former le carré pour mieux soutenir la charge; au milieu de nous étaient les mulets; mais les deux maudites bêtes, pressées de tous côtés et regrettant leur ancienne liberté d'allures, sautaient, ruaient, faisaient un train d'enfer; force nous fut de leur ouvrir les rangs, et ils partirent au triple galop dans la campagne, où ils n'allaient pas tarder à être capturés.

Les ennemis avaient sur nous l'avantage du lieu, car le terrain, plane et dégarni aux abords de la route, favorisait les évolutions de leur cavalerie; au petit pas, ils descendirent le coteau, se séparèrent en deux colonnes afin de nous envelopper, et, parvenus à 60 mètres, fondirent sur nous avec de grands cris.

Le capitaine avait dit de ne point tirer: aussi les laissons-nous venir sans broncher, le doigt sur la détente; un instant encore, et leur masse, comme une avalanche, nous passait sur le corps; mais au commandement de feu une épouvantable décharge, renversant montures et cavaliers, met le désordre dans leurs rangs et les arrête tous nets. Nous continuions le tir à volonté. Ils reculèrent.

Sans perdre de temps, le capitaine nous fait franchir un petit fossé garni d'une haie de cactus épineux, formant clôture, qui bordait la route sur la gauche et remontait jusqu'à Camaron. Outre que cet obstacle devait arrêter l'élan de la seconde charge, nous espérions atteindre les bois, dont on apercevait la lisière à 400 ou 500 mètres de là, et sous leur couvert regagner Paso del Macho sans encombre. Le tout était d'y arriver.

Par malheur, une partie des Mexicains nous avait déjà tournés par le nord-est de l'hacienda; les autres avaient essayé de franchir la haie de cactus, mais leurs chevaux pour la plupart s'étaient dérobés. Une seconde fois, nous nous formâmes en carré, et comme les assaillans étaient moins nombreux, comme ils ne chargeaient plus avec le même ensemble, nous soutinmes cette attaque encore plus résolûment que la précédente. Ils reculèrent de nouveau.

Cependant notre situation devenait critique. Rejoindre les bois? il n'y fallait plus songer: l'hacienda au contraire était peu éloignée; avec du sang-froid, du bonheur aussi, nous pouvions nous y réfugier et tenir derrière les murs, jusqu'à l'arrivée probable d'un secours.

Le parti du capitaine fut bientôt pris; sur son ordre nous mettons la baïonnette au canon, puis à notre tour, tête basse, nous fondons sur les cavaliers groupés devant nous; mais ils ne nous attendent pas et détalent comme des lièvres. Si le Mexicain fait preuve

souvent en face des balles d'un courage incontestable, et même un peu fanfaron, il semble que tout engagement à l'arme blanche soit beaucoup moins de son goût.

Du même élan, nous franchissons la distance qui nous sépare de la ferme et nous pénétrons dans le corral; puis chacun s'occupe d'organiser la défense. L'ennemi ne se voyait plus; terrifié de notre impétuosité toute française, il s'était réfugié de l'autre côté du bâtiment. A défaut de portes depuis longtemps absentes, nous barricadons tant bien que mal les deux entrées avec des madriers, des planches et tout ce qui nous tombe sous la main.

Nous avons songé d'abord à occuper la maison tout entière, mais nous n'en eûmes pas le temps; d'ailleurs nous n'étions pas en nombre. Déjà l'ennemi, revenu en avant, avait envahi les deux premières chambres du rez-de-chaussée par où l'on communiquait avec l'étage supérieur. Une seule restait libre, située à l'angle nord-ouest et ouvrant à la fois sur le dehors et sur la cour. Nous nous hâtâmes d'en prendre possession.

Dans l'intérieur du corral et à gauche de la seconde entrée s'élevaient deux hangars en planches, adossés à la muraille; le premier complètement fermé et à peu près intact; l'autre, celui du coin, tout ouvert, à peine abrité d'un toit branlant et soutenu par deux ou trois bouts de bois portant sur un petit mur de briques crues à hauteur d'appui. En face, à l'angle correspondant, un hangar semblable avait existé autrefois, mais la charpente avait disparu, et il ne restait plus que le soutènement de briques, à demi ruiné; au même endroit s'ouvrait dans le mur d'enceinte une brèche déjà ancienne, assez large pour laisser passer un homme à cheval.

Par les soins du capitaine Danjou, une escouade fut placée à chacune des deux entrées; deux autres occupèrent la chambre avec mission de surveiller les ouvertures du bâtiment qui donnaient sur la route; une autre fut chargée de garder la brèche. Un moment on voulut créneler le mur qui faisait face aux portes d'entrée; mais il était si épais, si bien construit de paille, de sable et de cailloux qu'on n'y put percer que deux trous, à grand'peine; personne n'y demeura. Enfin le sergent Morzicki, un Polonais, fut envoyé sur les toits avec quelques hommes pour observer les mouvemens de l'ennemi. Le reste de la compagnie prit place en réserve entre les deux portes, ayant l'œil à la fois sur les quatre coins de la cour et prêt à se porter partout où le danger deviendrait trop pressant.

Ces dispositions prises, nous attendîmes fièrement l'attaque; il pouvait être en ce moment neuf heures et demie.



## II.

Jusqu'à là on avait tirailé de part et d'autre, échangé quelques coups de feu, mais sans que l'ennemi en prit occasion pour s'engager à fond. Au contraire il semblait hésiter à commencer l'attaque, et nous n'étions pas loin de croire qu'il se retirerait. Nous fûmes vite détrompés.

Morzicki venait d'être aperçu tandis qu'il s'avavançait sur les toits, au-dessus des chambres occupées par l'ennemi. Un officier mexicain, son mouchoir blanc à la main, s'approcha lui-même jusqu'au pied du mur extérieur et, parlant en bon français, au nom du colonel Milan nous somma de nous rendre : « Nous étions trop peu nombreux, disait-il : nous allions nous faire inutilement massacrer ; mieux valait nous résigner à notre sort et déposer les armes, on nous promettait la vie sauve. »

Ce parlementaire était un tout jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans ; fils d'un Français, du nom de Laisné, établi depuis longtemps capitaine du port à Vera-Cruz, il avait passé lui-même par l'école militaire de Chapultepec, près Mexico. J'eus occasion de le connaître plus tard et, comme tous mes camarades, je n'eus jamais qu'à me louer de sa bienveillance et de son humanité. Pour le moment, il avait grade de capitaine et remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du colonel Milan.

Morzicki était descendu pour nous apporter les propositions de l'ennemi ; le capitaine le chargea de répondre simplement que nous avions des cartouches, que nous ne nous rendrions pas.

Alors le feu éclata partout à la fois ; nous étions à peine un contre dix, et, si l'attaque eût été dès lors vigoureusement conduite, je ne sais trop comment nous eussions pu y résister. Heureusement nous n'avions affaire qu'à des cavaliers ; forcés de mettre pied à terre, embarrassés par leurs larges pantalons de cheval, peu habitués d'ailleurs à ce genre de combat, ils venaient, séparément ou par petits groupes, s'exposer à nos balles cylindriques qui ne les épargnaient point ; nous savions tirer.

A vrai dire, ils n'étaient pas seuls à souffrir, car nous nous trouvions nous-mêmes fort imparfaitement abrités, et déjà plusieurs des nôtres étaient tombés, tués ou blessés. Dans la chambre surtout, la lutte était épouvantable : les Mexicains essayaient de l'envahir du dehors, en même temps, ceux qui occupaient les chambres voisines s'étaient mis à percer de meurtrières les murs et les plafonds ; les défenseurs, ainsi pressés, commençaient à faiblir.

Calme, intrépide au milieu du tumulte, le capitaine Danjou semblait se multiplier. Je le reverrai toujours avec sa belle tête intelligente où l'énergie se tempérerait si bien par la douceur ; il allait

d'un poste à l'autre, sans souci des balles qui se croisaient dans la cour, encourageant les hommes par son exemple, nous appelant par nos noms, disant à chacun de ces nobles paroles qui réchauffent le cœur et rendent le sacrifice de la vie moins pénible, et même agréable, au moment du danger. Avec de pareils chefs, je ne sais rien d'impossible.

Vers onze heures, il venait de visiter le poste de la chambre et lui-même avait reconnu qu'on n'y pourrait plus tenir longtemps, quand, regagnant la réserve, il fut atteint d'une balle en pleine poitrine; il tomba en portant la main sur sa blessure. Quelques-uns de nous coururent pour le relever, mais le coup était mortel; le sang sortait à flots de sa poitrine et ruisselait sur le sol. Le sous-lieutenant Vilain lui mit une pierre sous la tête; pendant cinq minutes encore ses yeux hagards roulèrent dans leur orbite, il eut deux ou trois soubresauts convulsifs, puis son corps se raidit, et il expira sans avoir repris connaissance.

Quelque temps avant de tomber, il nous avait fait promettre que nous nous défendrions tous jusqu'à la dernière extrémité : nous l'avions juré.

Sur ces entrefaites, la chambre était évacuée. Les Mexicains, à coups de crosse, étaient parvenus à enfoncer une porte intérieure qui unissait cette pièce aux autres du rez-de-chaussée et d'où ils fusillaient nos hommes à bout portant; ceux-ci furent contraints de se retirer, mais de quatorze qu'ils étaient au début, il n'en restait plus que cinq qui allèrent renforcer les divers postes de la cour.

Le sous-lieutenant Vilain prit le commandement qui, comme titulaire, lui revenait de droit; petit, fluët, les cheveux blonds frisés, presque un enfant, il sortait des sous-officiers et n'avait que six mois de grade; un brave cœur du reste, et qui ne boudait pas devant le danger.

La défense continua. Les Mexicains étaient maîtres de la maison tout entière, mais ils ne jouirent pas longtemps de leur avantage. Embusqués dans la cour, nous dirigions contre toutes les ouvertures un feu si vif et si précis qu'ils durent quitter la place à leur tour, le premier étage d'abord, puis le rez-de-chaussée. Dès lors ils n'y reparurent que par intervalles et en petit nombre; mais à peine une tête, un bras, un bout d'uniforme apparaissait-il dans l'encadrement d'une porte ou d'une fenêtre qu'une balle bien dirigée châtiât cette imprudence.

Vers midi, on entendit au loin la voix du clairon. Nous n'avions pas encore perdu tout espoir et nous pûmes croire un moment que des Français venaient à notre secours; déjà même, frémissans de joie, nous nous apprêtions à sortir du corral pour courir au-devant de nos camarades : soudain battirent les tambours, ces petits tam-

bours bas des Mexicains, au roulement rauque et plat comme celui du tambour de basque, jouant une sorte de marche sautillante, toute différente de nos airs français et à laquelle nous ne pouvions plus nous méprendre.

C'était l'infanterie du colonel Milan qui s'annonçait : laissée au matin dans la campement de la Joya, avertie plus tard du combat engagé à Camaron, elle venait ajouter le poids de ses armes dans une lutte déjà trop inégale.

Morzicki nous avait rejoints et combattait avec nous dans la cour ; souple comme un jaguar et s'aidant pour grimper des moindres aspérités de la muraille, il alla reprendre sur les toits son poste périlleux d'observation. Il aperçut, massée en avant de l'hacienda, toute cette infanterie.

On n'y comptait pas moins de trois bataillons forts de 400 hommes en moyenne et portant chacun le nom du district où ils avaient été levés : Vera-Cruz, Cordova, Jalapa.

Comme il arrive toujours dans une armée improvisée, — et c'était le cas pour les Mexicains, — l'ensemble du costume et de l'équipement laissait beaucoup à désirer ; pourtant, sous ce désordre, on sentait percer une préoccupation méritoire de bonne tenue et de régularité. Les hommes du bataillon de Vera-Cruz avaient tous, ou presque tous, le large pantalon et la veste de toile grise à liséré bleu, pour coiffure le grand chapeau de paille ; Cordova ne différait que par la couleur de la toile qui était bleue ; Jalapa, le mieux habillé des trois, avait également le pantalon de toile grise, la veste bleue ouverte par devant, et au lieu du sombrero mexicain le képi, avec l'indispensable couvre-nuque tombant sur les épaules. Le plus grand nombre chaussaient des brodequins en cuir fauve lacés sur le cou-de-pied ; les autres avaient conservé leurs sandales ou *guaraches*, à semelles de cordes, assez semblables aux espadrilles espagnoles.

Les chefs étaient vêtus à peu près de même façon, sauf la qualité plus fine de l'étoffe : pantalon à liséré bleu ou rouge, tunique de campagne à petites basques, ornée de boutons d'or sur le devant, avec l'attente sur chaque épaule. Tous les officiers supérieurs portaient la botte molle et le revolver à la ceinture.

Quant à la cavalerie, elle se composait surtout d'irréguliers, — *guerilleros*, — dans l'appareil le plus ordinaire au cavalier mexicain et que tout le monde connaît : aux jambes, des caleçons de peau collans, ouverts de bas en haut, s'évasant sur le pied et garnis le long de la couture d'une triple rangée de boutons métalliques, autour des reins la ceinture de laine rouge, le gilet et la veste de cuir, agrémentés à profusion de soutaches et de broderies d'argent, sur la tête le chapeau de feutre gris aux vastes ailes horizontales



qu'entoure la *toquilla*, large galon d'argent ou d'or; puis des éperons démesurés, d'énormes étriers de bois, en forme de sabots carrés, recouverts de métal, la lourde selle à pommeau; tout cela faisait un curieux contraste avec la taille de leurs chevaux, peu élevés pour la plupart, mais d'une vigueur remarquable et merveilleusement dressés.

Un escadron seul portait l'uniforme militaire : tunique de drap bleu à petits pans, pantalon bleu terminé par le bas de cuir, buffleteries blanches; képi et couvre-nuque; c'étaient des dragons. Du reste toutes ces troupes étaient supérieurement armées, avec des armes perfectionnées de provenance américaine : aux cavaliers, le sabre, le revolver et le mousqueton; bon nombre de *guerilleros* avaient aussi la lance; aux fantassins, la carabine rayée et le sabre-baïonnette. En vérité, il ne leur manquait plus que du canon!

Nous nous regardâmes sans mot dire; dès ce moment nous avons compris que tout était perdu et qu'il ne nous restait plus qu'à bien mourir. Pour comble de malheur, le vent ne portait pas dans la direction de Paso del Macho, d'où le capitaine Saussier et ses grenadiers, entendant la fusillade, n'auraient pas manqué d'accourir à notre aide.

Cependant Morzicki avait été vu de nouveau, et pour la seconde fois le chef des Mexicains nous fit sommer de nous rendre. Le sergent était encore tout bouillant de la lutte; ivre de poudre et de colère, il répondit en vrai soldat, par un mot peu parlementaire, mais qui du moins ne laissait plus de doute sur nos intentions, puis il se hâta de descendre et traduisit sa réponse au sous-lieutenant Vilain qui dit seulement : « Vous avez bien fait, nous ne nous rendrons pas. »

Au même instant, l'assaut commença. Le premier élan des Mexicains fut terrible; ils se ruaient de tous côtés pour pénétrer dans la cour, criant, hurlant, vomissant contre nous les imprécations et les injures, avec cette abondance qui leur est propre en pareil cas et que facilite encore l'inépuisable richesse du vocabulaire espagnol : « Dehors les chiens de Français! A bas la canaille! A bas la France! Mort à Napoléon! » Je ne puis tout répéter.

Pour nous, calmes, silencieux, chacun à notre poste, nous ajustions froidement, ne tirant qu'à coup sûr et quand nous tenions bien notre homme au bout du fusil : les plus avancés tombaient; le flot des assaillans oscillait d'abord, puis reculait en frémissant, mais pour revenir à la charge aussitôt après. A peine avions-nous le temps de glisser une nouvelle cartouche au canon, ils étaient déjà sur nous. Leurs officiers surtout étaient magnifiques d'audace et de bravoure.

Rentrés en force dans le corps de logis, les uns s'occupaient d'ouvrir avec des pics et des pinces dans le mur du rez-de-chaussée une

large brèche sur la cour. En même temps, d'autres s'étaient établis derrière la partie du mur d'enceinte qui faisait face aux grandes portes; de là, mettant à profit les créneaux que nous avions percés nous-mêmes et que nous n'avions pas pu défendre, en perçant de nouveaux, comme le niveau du sol extérieur était plus élevé que celui de la cour, ils dirigeaient sur nous un feu plongeant; de ce côté encore ils parvinrent, quoique non sans peine, à ouvrir une brèche de près de 3 mètres.

Alors nous dûmes changer nos dispositions. Le poste de réserve dont je faisais partie et qui tenait le milieu entre les deux entrées se trouvait pris à découvert; nous réunissant aux défenseurs de la porte de droite qui n'était plus attaquée, tous ensemble nous fîmes retraite dans l'angle sud-ouest de la cour, sous le hangar ouvert, d'où nous continuâmes à tirer.

Vers deux heures et demie, le sous-lieutenant Vilain revenait de visiter le poste de la brèche et traversait la cour en diagonale dans la direction des grandes portes, quand une balle partie du bâtiment l'atteignit en plein front. Il tomba comme foudroyé.

En ce moment, il faut bien le dire, un sentiment d'horrible tristesse nous pénétra jusqu'au fond de l'âme. La chaleur était accablante; le soleil en son zénith tombait d'aplomb sur nos têtes, un soleil dévorant, impitoyable comme il ne luit qu'aux tropiques; sous ses rayons à pic, les murs de la cour paraissaient tout blancs et la réverbération nous brûlait les yeux; quand nous ouvriions la bouche pour respirer, il nous semblait avaler du feu; dans l'air, pesant comme du plomb, couraient ces tressaillemens, ces ondulations qu'on voit passer sur les plaines désertes dans les après-midi d'été; la poussière que soulevaient les balles perdues frappant le sol de la cour avait peine à quitter la terre et lentement montait en lourdes spirales; surchauffé tout à la fois par les rayons du soleil et la rapidité de notre tir, le canon de nos fusils faisait sur nos mains l'impression du fer rouge. Si intense était l'ardeur de l'atmosphère dans ce réduit transformé en fournaise que les corps des hommes tués s'y décomposaient à vue d'œil; en moins d'une heure, la chair des plaies se couvrait de teintes livides.

Pêle-mêle avec les morts, car il n'y avait aucun moyen de les secourir, les blessés gisaient à la place même où ils étaient tombés; mais tandis qu'on entendait au dehors ceux des Mexicains gémir et hurler de douleur, tour à tour invoquant la Vierge ou maudissant Dieu et les saints, les nôtres, par un suprême effort, en dépit de leurs souffrances, restaient silencieux. Ils eussent craint, les pauvres garçons, d'accuser ainsi nos pertes et de donner confiance à l'ennemi.

Nous n'avions rien mangé ni bu depuis la veille; les provisions

s'en étaient allées avec les mulets ; nos bidons étaient à sec, car en arrivant à Palo-Verde, nous les avions vidés dans les gamelles qu'il fallut renverser ensuite, et, grâce à notre retraite précipitée, nous n'avions pas eu le temps de les remplir de nouveau ; enfin, dans le ravin, nous n'avions pu trouver d'eau. Seul, au départ, l'ordonnance du capitaine portait en réserve dans sa musette une bouteille de vin que M. Danjou lui-même, au moment d'organiser la résistance, avait distribuée entre les hommes. A peine y en avait-il quelques gouttes pour chacun, qu'il nous versa et que nous bûmes dans le creux de la main.

Aussi la soif nous étreignait à la gorge et ajoutait encore aux horreurs de notre situation : une écume blanche nous montait aux coins de la bouche et s'y coagulait ; nos lèvres étaient sèches comme du cuir, notre langue tuméfiée avait peine à se mouvoir, un souffle haletant, continu, nous secouait la poitrine ; nos tempes battaient à se rompre, et notre pauvre tête s'égarait ; de telles souffrances étaient intolérables. Ceux-là seuls peuvent me comprendre qui ont vécu sous ce climat malsain et qui connaissent par expérience le prix d'un verre, d'une goutte d'eau.

J'ai vu des blessés se traîner à plat-ventre, et, pour apaiser la fièvre qui les dévorait, la tête en avant, lécher les mares de sang déjà caillé qui couvraient le sol. J'en ai vu d'autres, fous de douleur, se pencher sur leurs blessures et aspirer avidement le sang qui sortait à flots de leur corps déchiré. Plus forte que toutes les répugnances, que tous les dégoûts, la soif était là qui nous pressait... et puis on avait juré... le devoir!.. Nous en vîmes nous-mêmes à boire notre urine.

A la vérité, ce n'était guère le temps de nous apitoyer sur nous-mêmes ou sur les souffrances de nos camarades. Il fallait avoir l'œil tourné vers tous les points à la fois : à droite, à gauche, en avant, vers les fenêtres du bâtiment, vers les brèches de la cour, car partout on voyait briller les canons de fusil et de partout venait la mort. Les balles, plus drues que grêle, s'abattaient sur le hangar, ricochaient contre les murs, faisaient voler autour de nous les éclats de pierre et les débris de bois. Parfois un de nous tombait, alors le voisin se baissait pour fouiller ses poches et prendre les cartouches qu'il avait laissées.

D'espoir, il n'en restait plus ; personne cependant ne parlait de se rendre. Le porte-drapeau Maudet, un vaillant lui aussi, avait remplacé Vilain ; un fusil à la main, il combattait avec nous sous le hangar, car déjà les progrès des ennemis ne permettaient plus de traverser la cour et de communiquer des ordres aux différents postes. Au fait, il n'en était pas besoin ; la consigne était bien connue de tous : tenir jusqu'au bout, jusqu'à la mort.



Les Mexicains commençaient à se lasser ; mais alors , pour mieux vaincre notre résistance , ils imaginent de recourir à une manœuvre de guerre fort en honneur parmi eux : ils entassent de la paille et du bois à la partie nord-est du bâtiment et y mettent le feu ; l'incendie dévora d'abord un hangar extérieur qui faisait face à Vera-Cruz et qui de là gagna rapidement les toits.

Le vent soufflait du nord au sud et rabattait sur nous une épaisse fumée noire qui ne tarda pas à envahir la cour ; nous en étions littéralement aveuglés , et cette odeur âcre de la paille brûlée , nous prenant à la gorge , rendait plus ardente encore l'horrible soif qui nous tordait les entrailles.

Enfin , au bout d'une heure et demie , l'incendie s'éteignit de lui-même , faute d'alimens ; pourtant cet incident nous avait été funeste : à la faveur de la fumée qui nous dérobaient leurs mouvemens , les Mexicains avaient pu s'avancer davantage et nous tirer plus sûrement. Les postes de la brèche et de la porte de gauche avaient perdu la plus grande partie de leurs défenseurs.

Vers cinq heures , il y eut un moment de répit ; les assaillans se retiraient les uns après les autres comme pour obéir à un ordre reçu , et nous pûmes reprendre haleine. Tout bien compté , nous n'étions plus qu'une douzaine.

Au dehors , le colonel Milan avait réuni ses troupes autour de lui et les haranguait ; sa voix sonore arrivait jusqu'à nous , car tout autre bruit avait cessé , et à mesure qu'il parlait , sous le hangar , un ancien soldat de la compagnie , Bartholotto , d'origine espagnole , tué raide à côté de moi quelques instans plus tard , nous traduisait mot par mot son discours.

Dans ce langage chaud et coloré qui fait le fond de l'éloquence espagnole , Milan exhortait ses hommes à en finir avec nous ; il leur disait que nous n'étions plus qu'une poignée , mourant de soif et de fatigue , qu'il fallait nous prendre vivans , que s'ils nous laissaient échapper , la honte serait pour eux ineffaçable ; il les adjurait au nom de la gloire et de l'indépendance du Mexique , et leur promettait bien haut la reconnaissance du gouvernement libéral. Quand il eut fini , une immense clameur s'éleva et nous apprît que l'ennemi était prêt pour un nouvel effort. Toutefois , avant d'attaquer , Milan nous fit adresser une troisième sommation ; nous n'y répondîmes même pas.

### III.

L'assaut reprit plus terrible que jamais ; l'ennemi se précipitait sur toutes les ouvertures à la fois. A la grande porte , le caporal Berg seul restait debout ; il fut entouré , saisi par les bras , par le cou , enlevé : l'entrée était libre , et les Mexicains s'y jetèrent en foule.

Nous cependant, de notre coin, nous enfilions le mur en longueur; tous ceux qui se montraient dans cette direction faisaient aussitôt demi-tour; en moins de dix minutes, il y eut là plus de vingt cadavres en monceau qui obstruaient le passage et arrêtaient l'élan des nouveaux venus.

Par malheur, vers le même temps, l'entrée de l'ancienne brèche était forcée; 4 hommes s'y défendaient encore, Kuwasseg, Gorski, Pinzinger et Magnin; mais tandis qu'ils repoussent les assaillans du dehors, franchissant portes et fenêtres, les Mexicains par derrière envahissent la cour: nos camarades sont contraints de faire face à cette attaque imprévue qui les prend à revers; en vain veulent-ils résister à l'arme blanche, ils sont à leur tour désarmés et pris.

Sous le hangar, nous tenions toujours; la poitrine haletante, les doigts crispés, sans répit chargeant notre carabine, puis l'armant d'un geste inconscient et fébrile, nous réservions toute notre attention pour viser. Chacun de nos coups faisait un trou dans leurs rangs, mais pour un de tué, dix se présentaient.

La porte naguère défendue par Berg, l'entrée ouverte dans le mur d'enceinte, les fenêtres et la porte de l'hacienda vomissaient à flots les assaillans, et se trainant sur les genoux, dissimulés derrière le petit mur du hangar détruit qui à cet endroit avançait dans la cour, d'autres adversaires nous arrivaient continuellement par l'ancienne brèche.

Il faisait grand jour encore; dans le ciel d'un bleu cru, sans nuages, brillait le soleil aussi ardent, aussi implacable qu'en plein midi, et ses rayons à peine inclinés, comme s'acharnant après nous, fouillaient tous les coins de la cour. Plusieurs des blessés, frappés d'insolation et en proie au délire, ne pouvaient plus retenir leurs plaintes et demandaient à boire d'une voix déchirante; les mains contractées, les yeux injectés et saillans, les malheureux se tordaient dans les angoisses dernières de l'agonie et de leur tête nue battaient lourdement le sol desséché.

Depuis le matin, je n'avais rien perdu, fût-ce un seul moment, de mon sang-froid, ni de ma présence d'esprit; tout à coup je pensai que j'allai mourir.

Souvent j'avais entendu dire que, dans un péril extrême, l'homme revoit passer en un instant, par les yeux de l'esprit, tous les actes de sa vie entière. Pour ma part, et bien qu'ayant fait la guerre, je me fusse trouvé parfois dans des circonstances assez difficiles, jamais je n'avais rien observé de semblable. Cette fois il devait en être autrement. Ce fut comme un de ces éclairs rapides qui par les chaudes nuits des tropiques, précurseurs de l'orage, déchirent subitement la nue et, courant d'un pôle à l'autre, illuminent sur une

étendue immense les montagnes et les plaines, les forêts, les villes et les hameaux; pendant la durée de quelques secondes à peine, chaque détail du paysage apparaît distinct en son lieu, puis la nuit reprend tout. Ainsi mon passé m'apparut soudain. Je revis mon beau et vert pays de Périgord, et Mussidan où j'étais né, si gentiment assis entre ses deux rivières, tout embaumé de l'odeur des jardins, et les petits camarades avec qui je jouais enfant. Je me revis moi-même jeune soldat, engagé aux zouaves, bientôt partant pour la Crimée, blessé dans les tranchées, prenant part un des premiers à l'assaut du Petit-Redan, décoré! Je me revis plus tard en Afrique, entré aux chasseurs à pied et faisant *parler la poudre* avec les Arabes; puis en dernier lieu rendant mes galons de sous-officier pour faire partie de la nouvelle expédition et visiter cette terre du Mexique où j'allais laisser mes os.

En effet, l'issue pour nous n'était plus douteuse. Acculés dans notre coin comme des sangliers dans leur bauge, nous étions prêts pour le coup de grâce. De moment en moment un de nous tombait, Bartholotto d'abord, puis Léonard.

Je me trouvais entre le sergent Morzicki, placé à ma gauche, et le sous-lieutenant Maudet à ma droite. Tout à coup Morzicki reçut à la tempe une balle partie du coin de la brèche; son corps s'inclina et sa tête inerte vint s'appuyer sur mon épaule. Je me retournai et le vis face à face, la bouche et les yeux grands ouverts :

— Morzicki est mort, dis-je au lieutenant.

— Bah! fit celui-ci froidement, un de plus; ce sera bientôt notre tour, et il continua de tirer.

Je saisis à bras-le-corps le cadavre de Morzicki, je l'adossai à la muraille et retournai vivement ses poches pour voir s'il lui restait encore des cartouches; il en avait deux, je les pris.

Nous n'étions plus que cinq : le sous-lieutenant Maudet, un Prussien nommé Wensel, Cattau, Constantin, tous les trois fusiliers, et moi. Pourtant nous tenions toujours l'ennemi en respect; mais notre résistance tirait à sa fin, les cartouches allaient s'épuisant. Quelques coups encore, il ne nous en resta qu'une à chacun; il était six heures environ, et nous combattions depuis le matin. — Armez vos fusils, dit le lieutenant : vous ferez feu au commandement; puis nous chargerons à la baïonnette, vous me suivrez.

Tout se passa comme il l'avait dit.

Les Mexicains avançaient ne nous voyant plus tirer; la cour en était pleine. Il y eut alors un grand silence autour de nous; le moment était solennel : les blessés mêmes s'étaient tu; dans notre réduit nous ne bougions plus, nous attendions.

— Joue! feu! — dit le lieutenant; nous lâchâmes nos cinq coups de fusil, et, lui en tête, nous bondîmes en avant baïonnette au canon.



Une formidable décharge nous accueillit, l'air trembla sous cet ouragan de fer et je crus que la terre allait s'entr'ouvrir.

A ce moment, le fusilier Cattau s'était jeté en avant de son officier et l'avait pris dans ses bras pour lui faire un rempart de son corps ; il tomba frappé de dix-neuf balles.

En dépit de ce dévoûment, le lieutenant fut également atteint de deux balles : l'une au flanc droit, l'autre qui lui fracassa la cuisse droite.

Wensel était tombé, lui aussi, le haut de l'épaule traversé, mais sans que l'os eût été touché ; il se releva aussitôt.

Nous étions trois encore debout : Wensel, Constantin et moi.

Un moment interdits à la vue du lieutenant renversé, nous nous apprêtions cependant à sauter par-dessus son corps et à charger de nouveau ; mais déjà les Mexicains nous entouraient de toutes parts et la pointe de leurs baïonnettes effleuraient nos poitrines.

C'en était fait de nous, quand un homme de haute taille, aux traits distingués, qui se trouvait au premier rang parmi les assaillans, reconnaissable à son képi et à sa petite tunique galonnée pour un officier supérieur, leur ordonna de s'arrêter et d'un brusque mouvement de son sabre releva les baïonnettes qui nous menaçaient : — Rendez-vous, nous dit-il.

— Nous nous rendrons, répondis-je, si vous nous laissez nos armes et notre fournement, et si vous vous engagez à faire relever et soigner notre lieutenant que voici là blessé.

L'officier consentit à tout, puis comme ces premiers mots avaient été échangés en espagnol : — Parlez-moi en français, me dit-il ; cela vaudra mieux ; sans quoi ces hommes vont vous prendre pour un Espagnol, ils voudront vous massacrer, et peut-être ne pourrai-je pas me faire obéir...

On reconnaît bien là cette haine inexpiable que gardent les Mexicains, et avec eux tous les colons de l'Amérique espagnole, contre la mère patrie ; juste retour de tant d'injustices et de cruautés commises pendant trois siècles dans ces belles contrées par les successeurs de Pizarre et de Fernand Cortès.

Cependant l'officier parlait à l'un de ses hommes ; il se retourna et me dit : — Venez avec moi. — Là-dessus il m'offrit le bras, donna l'autre à Wensel blessé, et se dirigea vers la maison ; Constantin nous suivait de près.

Je jetai les yeux sur notre officier que nous laissions par derrière.

— Soyez sans inquiétude, me dit-il, j'ai donné ordre pour qu'on prit soin de lui ; on va venir le chercher sur un brancard. Vous-mêmes, comptez sur moi, il ne vous sera fait aucun mal. »

Pour dire vrai, je m'attendais à être fusillé, mais cela m'était indifférent ; je le lui dis.

— Non, non, reprit-il vivement, je suis là pour vous défendre.

Au moment même où, sortant du corps de logis, nous débouchions sur la route, toujours à son bras, un cavalier irrégulier fond sur nous avec de grands cris et lâche des deux mains sur Wensel et sur moi deux coups de pistolet; sans mot dire, l'officier prend son revolver dans sa ceinture, ajuste froidement et casse la tête au misérable qui roule de la selle sur la chaussée; puis nous continuons notre route sans nous occuper autrement de lui.

Le colonel Cambas avait été élevé en France et parlait notre langue admirablement; militaire par occasion comme beaucoup de ceux qui nous combattaient et que l'amour de la liberté avait armés contre nous, il appartenait, ainsi que Milan, à cette classe des *licenciados* qui comprend à elle seule presque tous les hommes les plus instruits et les plus influents du pays. Excellentes gens, l'un et l'autre, et qui eussent fait honneur même à une autre armée, car pour leurs soldats, je ne crois pas les calomnier beaucoup en disant que les trois quarts n'étaient que des bandits.

Nous étions arrivés ainsi dans un petit pli de terrain à quelque distance de l'hacienda, où se tenaient le colonel Milan et son état-major.

— C'est là tout ce qu'il en reste? demanda-t-il en nous apercevant; — on lui répondit que oui, et, ne pouvant contenir sa surprise, *Pero non son hombres, s'écria-t-il, son demonios*. Ce ne sont pas des hommes, ce sont des démons! Puis s'adressant à nous en français: — Vous avez soif, messieurs, sans doute. J'ai déjà envoyé chercher de l'eau. Du reste ne craignez rien; nous avons déjà plusieurs de vos camarades que vous allez bientôt revoir; nous sommes des gens civilisés, quoi qu'on dise, et nous savons les égards qui se doivent à des prisonniers tels que vous.

On nous donna de l'eau et des *tortillas*, sorte de crêpes de maïs dont le bas peuple au Mexique se sert comme de pain et sur lesquelles nous nous jetâmes avec avidité.

Au même moment arrivait le lieutenant Maudet, couché sur un brancard et entouré d'une nombreuse escorte de cavaliers; d'autres blessés venaient après lui.

La nuit était tombée tout à coup; sous les tropiques, le crépuscule n'existe point non plus que l'aurore, et le jour s'éteint comme il naît, presque sans transition. En compagnie de nos vainqueurs, nous fîmes route vers leur campement de la Joya, où nous arrivâmes assez tard; il y régnait une grande émotion, et les blessés encombraient tout. Là, malgré la parole du colonel Cambas, nos armes, qu'on nous avait laissées d'abord, nous furent enlevées; il fallait s'y attendre; on nous réunit alors à nos camarades faits prisonniers avant nous. Épuisés par la fatigue et par la souffrance,

noirs de poudre, de poussière et de sueur, les traits défaits, les yeux sanglans, nous n'avions plus figure humaine. Nos vêtemens, nos chapeaux étaient criblés, percés à jour ; les miens pour leur part avaient reçu plus de quarante balles, mais par un bonheur inouï, durant cette longue lutte, je n'avais pas même été touché.

Comment en étions-nous sortis sains et saufs ? Nous ne le comprenions pas nous-mêmes, et les Mexicains pas davantage ; seulement le lendemain je me tâtais les membres, doutant encore si c'était bien moi et si j'étais réellement en vie. »

#### IV.

Tel est ce glorieux fait d'armes où 65 hommes de l'armée française, sans eau, sans vivres, sans abri, dans une cour ouverte, sous les ardeurs d'un soleil meurtrier, tinrent en échec pendant plus de dix heures près de 2,000 ennemis.

Grâce à leur dévouement, le convoi fut sauvé. Lentement il remontait dans la direction de Cordova et n'était plus qu'à deux lieues de Camaron, lorsqu'un Indien, qui de loin avait assisté aux opérations militaires de la journée, vint annoncer qu'un détachement français avait été enveloppé dans l'hacienda, que les Mexicains étaient en nombre et qu'ils barraient la route. Il était alors cinq heures environ, et la 3<sup>e</sup> compagnie était presque anéantie.

Outre les grosses pièces d'artillerie de siège, les fourgons du trésor, les prolonges et les voitures de l'intendance militaire, chargées de matériel et de munition, le convoi traînait à sa suite une foule de charrettes du commerce et près de 2,000 mules portant les provisions des cantiniers civils ; cela faisait un défilé interminable que ralentissait encore le mauvais état de la route. Dans ces conditions, toute surprise devait être fatalement désastreuse ; le capitaine Cabossel, des voltigeurs, chargé de la conduite du convoi, n'avait avec lui que deux compagnies du régiment étranger et point de cavalerie ; il fit faire halte aussitôt et dépêcha un exprès à la Soledad pour réclamer de nouvelles instructions ; il reçut l'ordre de revenir sur ses pas.

À la même heure, le colonel Jeanningros, également prévenu par un Indien, faisait demander des renforts à Cordova. On lui expédia deux bataillons d'infanterie de marine ; il en laisse un au Chiquihuite pour conserver la position ; lui-même, avec la légion étrangère et l'autre bataillon, se porte en avant au milieu de la nuit, et ramasse en passant les grenadiers du capitaine Saussier, qui prennent l'avant-garde.

Au point du jour, la colonne était en vue de Camaron, mais déjà



l'annonce de son arrivée avait mis en fuite les Mexicains qui s'occupaient d'enterrer les morts, et Milan levait en toute hâte son camp de la Joya.

On rencontra, à 100 mètres environ du village, évanoui au pied d'un buisson et grièvement blessé, le tambour de la vaillante compagnie. Pris pour mort par les Mexicains qui la veille au soir avaient visité le champ de bataille et jeté parmi les cadavres de ses camarades, le froid de la nuit l'avait réveillé; il s'était dégagé peu à peu et s'était traîné droit devant lui, jusqu'à ce que la douleur et l'épuisement l'obligeassent à s'arrêter.

Dans la cour de la ferme, le désordre était affreux et n'attestait que trop bien l'acharnement de la lutte; partout d'énormes plaques de sang desséché, partout le sol piétiné, les murs défoncés ou éraflés par les balles; puis çà et là des fusils brisés, des baïonnettes et des sabres tordus, des sombreros, des képis, des effets d'équipement militaires, déchirés, en lambeaux, et sur tout cela du sang. Parmi ces débris on ramassa la main articulée du capitaine.

Pendant les cadavres avaient été enlevés; on les découvrit plus tard séparés en deux tas distincts, ceux des Mexicains au nord, de l'autre côté de la route, ceux des Français dans un fossé au sud-ouest de l'hacienda. Une cinquantaine des Mexicains étaient déjà enterrés; mais il en restait encore plus de deux cents. Les Français avaient perdu vingt-deux hommes tués dans l'action; huit autres, il est vrai, moururent presque aussitôt des suites de leurs blessures, et parmi eux le sous-lieutenant Maudet, qui, transporté à Huatesco, succomba le 8 mai. Les Mexicains s'honorèrent eux-mêmes en rendant à ses dépouilles les honneurs militaires. Il y eut de plus 19 soldats et sous-officiers blessés.

Chez les Mexicains comme chez nous, par une particularité curieuse, le nombre des morts fut plus considérable que celui des blessés; du reste, on remarqua que des deux côtés presque tous les hommes avaient été frappés à la tête ou dans le haut du corps.

Quant aux survivans prisonniers, ils suivirent d'abord la colonne mexicaine, parfois traités avec égard, souvent aussi malmenés, injuriés; mais nous n'avons pas à décrire leur odyssée à travers les villages et les forêts vierges des Terres-Chaudes, sans cesse forcés de fuir avec leurs gardiens devant l'approche des troupes françaises.

Pourtant le bruit de leur héroïque défense s'était répandu dans le pays et avait excité chez tous, amis ou ennemis, une admiration unanime. Les autorités françaises s'occupèrent de leur faire rendre la liberté; mais dans le désordre incroyable où se débattait alors l'administration libérale, les négociations de cette sorte n'étaient pas aisées à conduire. Après trois longs mois d'attente et de souf-

frances, un premier convoi de 8 prisonniers, dont faisait partie le caporal Maine, fut échangé contre 200 soldats et un colonel mexicains que nous avions en notre pouvoir. Dans l'intervalle bon nombre des blessés avaient encore succombé; quelques-uns, qui n'avaient pu quitter l'hôpital de Jalapa, rentrèrent plus tard.

Ce retour des prisonniers fut un perpétuel triomphe; dans toutes les villes et les villages où ils passaient, la foule se portait à leur rencontre et les acclamait; les Indiens surtout, dont l'esprit se frappe plus aisément, restaient saisis à leur vue d'une sorte d'étonnement superstitieux et s'écriaient en joignant les mains : « *Jesu-Maria*, les voilà ! »

Dès leur arrivée au corps, le chef de bataillon Regnault, qui commandait alors par intérim le régiment étranger, au lieu et place du colonel Jeanningros, appelé à Vera-Cruz, s'empressa de rédiger un rapport circonstancié du combat de Camaron dont on ignorait encore les détails. Ce rapport très émouvant, très bien fait, parvint par voie hiérarchique jusqu'au général en chef Forey. A son tour celui-ci voulut qu'il en fût donné lecture à toutes les troupes du corps expéditionnaire, et dans un ordre du jour daté de son quartier général de Mexico, le 31 août 1863, après avoir glorifié les braves qui avaient soutenu *cette lutte de géans*, comme il disait, il déclara qu'une si belle conduite avait mérité des récompenses extraordinaires. En vertu donc des pouvoirs à lui conférés, Maine, sergent depuis son retour et déjà décoré, devait être promu au grade de sous-lieutenant à la première vacance dans le corps; Schaffner, Wensel, Fritz, Pinzinger, Brunswick, recevaient la croix de la Légion d'honneur, quatre autres la médaille militaire. Peu de temps après, le régiment étranger était rappelé en Europe; les nominations, confirmées par décret impérial, parurent au *Moniteur universel*, le 9 août 1864.

Aujourd'hui le chemin de fer de Vera-Cruz à Mexico traverse Camaron et passe sur les fondations des deux anciennes maisons, en face de l'hacienda en partie détruite pour l'agrandissement du village. Non loin de là, à la place où dorment les héros, s'élève un tertre, surmonté d'une colonne brisée qu'entoure en serpentant une guirlande de lauriers; point d'inscription : leur gloire y supplée; c'est le gouvernement mexicain qui fait les frais de l'entretien; mais depuis le jour mémorable, pendant toute la durée de l'occupation, chaque fois qu'un détachement français passait devant Camaron, les tambours battaient aux champs, les soldats présentaient les armes et les officiers pieusement saluaient de l'épée.

L. LOUIS-LANDE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

44 juillet 1878.

Entre tous les spectacles qui passent devant nos yeux, qui sont faits pour intéresser, pour amuser ou émouvoir le monde, l'exposition, il faut l'avouer, n'a plus pour le moment la première place. On peut se plaire aux somptuosités du Champ de Mars, aux concerts du Trocadéro et aux fêtes; l'exposition reste un grand luxe, une attraction pour tous les curieux de l'univers, tandis que les affaires les plus sérieuses de la politique se décident à l'heure qu'il est à Berlin par la main des plénipotentiaires de l'Europe réunis en congrès.

Ici en effet le spectacle devient étrangement intéressant depuis quelques jours. Si ce congrès de Berlin, qui a eu tant de peine à venir au monde, s'est quelque peu enveloppé de mystère dans ses premières opérations, il commence maintenant à n'avoir plus de secrets. Les conditions particulières dans lesquelles il s'est réuni, les préliminaires qui l'ont rendu possible, les arrière-pensées et les mobiles des diverses politiques, le jeu des ambitions et des antagonismes, tout se dévoile par degrés. Tout concourt à faire de cette grande délibération européenne une sorte de drame entrecoupé de surprises et de péripéties, marchant à pas pressés vers le dénouement sous la direction impériale de celui qui a entrepris d'avoir presque à jour fixe sa paix de Berlin. Il y a un mois à peine que le congrès s'ouvrait et que les plénipotentiaires se trouvaient pour la première fois en présence au palais Radziwil; aujourd'hui, tout est achevé, les protocoles ont enregistré les combinaisons de la diplomatie, un acte général est déjà signé ou arrêté. La question d'Orient, tant de fois débattue par les armes ou dans les congrès, compte une solution de plus, et malgré tout on ne peut se dissimuler que, si cette œuvre de Berlin, telle qu'on la connaît, telle qu'on l'entrevoit, répond à un sentiment assez universel en donnant la paix du moment, elle laisse d'un autre côté une vive, une indéfinissable impression de doute et de déception. L'opinion, cette opinion



qu'on appelle quelquefois une septième grande puissance, reste, pour tout dire, assez sceptique, et sur la nature de cette paix, et sur ce qui l'a préparée, et sur ce qui peut en résulter, et sur la situation qu'elle crée en Europe.

Quelle est donc cette solution nouvelle de la question d'Orient sur laquelle la diplomatie vient de délibérer pendant quatre semaines, qui paraît définitivement sanctionnée à Berlin? Il ne faut pas s'y tromper. C'est l'empire turc mis en partage pour quelques-unes de ses provinces et placé sous un conseil judiciaire pour le reste; c'est la politique de la dépossession des états par autorité de justice internationale.

Ce qui a conduit à ces extrémités hasardeuses, comment cette situation s'est produite et fatalement développée, on ne l'a pas oublié. C'est la Russie sans nul doute qui garde la première responsabilité de cette aventure; c'est la Russie qui a donné le signal par la guerre d'ambition et d'impatience qu'elle a engagée, qui l'a portée en quelques mois de campagne devant Constantinople en Europe, devant Erzeroum en Asie, et dont elle a voulu recueillir le prix en imposant au sultan le traité de San-Stefano. Ce n'était jusque-là cependant qu'un acte de guerre qui ne pouvait abroger tout un ensemble de droit public, qui avait à compter avec le jugement universel. Le traité de San-Stefano restait une œuvre russe qui ne pouvait devenir définitive qu'en passant par un congrès, après avoir subi le contrôle et au besoin la révision des autres puissances. La Russie, armée d'un traité qui consacrait ses succès et le triomphe de ses ambitions, se retrouvait aussitôt en présence de l'Europe, atteinte dans ses intérêts et dans ses droits, armée à son tour des transactions qui ont réglé jusqu'ici l'état de l'Orient. C'était là justement l'origine et l'objet du conflit si vif, si direct, qui s'est élevé un instant entre la Russie et l'Angleterre, qui a rendu si difficile, si problématique, pendant quelques semaines, la réunion d'un congrès. La lutte était entre le traité de San-Stefano porté au bout de l'épée russe et le droit européen placé sous la sauvegarde britannique. Tant que la Russie a paru vouloir maintenir jusqu'au bout l'intégrité de son œuvre et décliner ou éluder la juridiction de l'Europe, la guerre a été imminente, l'Angleterre se mettait déjà ostensiblement sous les armes. La réunion d'un congrès, par cela même qu'elle est redevenue possible à un moment donné, semblait signifier que la Russie, après avoir cédé à un premier entraînement d'orgueil, avait réfléchi, qu'elle avait enfin accepté la condition mise par l'Angleterre à une délibération souveraine de l'Europe. La diplomatie reprenait son autorité collective sur les affaires d'Orient, sur le traité de San-Stefano comme sur tout le reste. Que la diplomatie, dans ses combinaisons nouvelles, eût à tenir compte de ce qu'il y avait d'irréparable dans les derniers événements et à faire la part des succès, des sacrifices d'une puissance victo-

rieuse, on n'en pouvait douter, on le savait d'avance; mais cette part faite à la victoire devait nécessairement désormais se concilier avec les principes les plus essentiels des anciennes transactions, avec les intérêts européens. Ce qu'on ferait ne pouvait aller jusqu'à une révolution de l'Orient accomplie au détriment de tous les droits et de la sécurité de l'Occident.

C'était là tout au moins l'apparence au moment où le congrès est redevenu possible. Quelle est la réalité au contraire? A peine le congrès est-il réuni, tout change de face. Ces anciens traités de 1856 et de 1871 dont on s'était armé contre le traité de San-Stefano ne sont plus qu'un mot; on n'en parle que pour les rejeter lestement dans l'histoire. Les intérêts européens ne servent guère qu'à déguiser les combinaisons particulières. Toutes les prétentions se réveillent à la fois. Des coups de théâtre, qui ne sont peut-être une surprise que pour la galerie, révèlent une série d'arrangemens secrets par lesquels on s'était entendu d'avance sur ce qu'on pouvait se permettre mutuellement. Le dernier mot de ce travail étrange est près d'être dit, et il se trouve en définitive que ce qu'on fait ressemble moins à une paix sérieuse, à demi équitable, qu'à une trêve des ambitions et des convoitises autour de ce tapis vert où le chancelier d'Allemagne préside avec des apparences de désintéressement superbe et ironique à une sorte de curée. Voilà, il faut l'avouer, la triste vérité, et si l'opinion trop souvent déçue, trop souvent abusée, se montre aujourd'hui défiante et sceptique à l'égard de cette œuvre nouvelle de diplomatie qui va reconstituer l'Orient dans des conditions inattendues, c'est que ce qui vient de se passer à Berlin n'a réellement rien de beau ni même de rassurant.

Précisons, si l'on veut, les arrangemens qui vont bientôt s'appeler le traité de Berlin, où les petits, les Serbes, les Roumains, les Hellènes, les Monténégrins, ont été un peu sacrifiés, et où les plus habiles, les prépotens n'ont paru occupés que de se faire une part proportionnée à leur situation, à leurs intérêts ou à leurs ambitions. Trois grands faits se dégagent de ce travail du congrès et en résument le caractère aussi bien que la moralité : l'extension définitive et diplomatiquement consacrée de la Russie en Orient, l'entrée de l'Autriche dans la Bosnie, dans l'Herzégovine, et l'intervention directe, retentissante de l'Angleterre dans la distribution des territoires ou des influences et des protectorats.

La Russie n'a point sans doute fait ce qu'elle voulait; elle a été obligée d'abandonner une partie du traité de San-Stefano, et avec cette Bulgarie qu'elle avait créée, qu'elle proposait d'étendre à travers l'empire turc jusqu'à la mer Égée, on va faire deux provinces séparées par les Balkans. L'une de ces provinces, la Bulgarie du nord, sera une principauté indépendante sous la protection russe, l'autre, la Roumélie,

restera, avec une certaine autonomie, sous la suzeraineté du sultan. La politique russe, en faisant une concession plus apparente que réelle, ne sauve pas moins sa création préférée, la Bulgarie du nord, où elle régnera évidemment, où elle aura son centre d'action en Orient. La Russie ne s'en tient pas d'ailleurs à ce seul avantage de créer une principauté semi-indépendante dont elle peut faire son avant-garde; elle conserve pour elle sur le Danube cette portion de la Bessarabie qu'elle a revendiquée avec obstination comme pour effacer la dernière trace du traité de 1856, qu'elle n'a voulu à aucun prix laisser aux Roumains, ses alliés de Plevna. En Asie, elle cède aux ombrages de l'Angleterre en renonçant à Bayazid qui ouvre la route de la Perse, elle retient Kars, Ardahan, de vastes territoires de l'Arménie, et Batoum, dont elle s'engage à faire un port « essentiellement » commercial sur la mer Noire. Somme toute, la Russie n'a cédé que ce qu'elle ne pouvait retenir sérieusement; elle garde la plus grande partie de ses conquêtes, ses positions, ses moyens d'influence, et cette fois c'est avec la sanction de la diplomatie européenne elle-même qu'elle reste en possession des principaux résultats de sa dernière guerre en Orient.

Puisqu'on se décidait à laisser tant d'avantages à la Russie, que restait-il donc à faire? C'est en vérité bien simple : il ne restait plus qu'à neutraliser la Russie en l'imitant, — et l'Autriche n'a pas demandé mieux que de marcher à son tour, de faire son entrée dans la Bosnie et l'Herzégovine avec l'autorisation de la diplomatie! Depuis longtemps l'Autriche méditait ce grand dessein, dont elle poursuivait la réalisation avec un mélange de prudence, de crainte et de ténacité persévérante; elle arrive enfin au but! elle a été si accoutumée depuis un siècle à perdre des territoires qu'elle n'a pu résister à la tentation de prendre deux provinces où elle n'a pour le moment qu'à entrer. L'Autriche fait un pas en avant, elle prend position sur cet échiquier troublé. Quant à l'Angleterre, elle s'est visiblement réservé dans l'imbroglie oriental le rôle le plus actif, le plus bruyant et le plus décisif peut-être. A vrai dire, on pouvait bien soupçonner qu'en accédant au congrès de Berlin après ses premiers refus elle avait ses assurances, ses garanties et ses projets. On n'en pouvait plus douter, il y a trois semaines, après la divulgation de ce memorandum secret du 30 mai où se dessinent déjà les premiers linéamens de la politique que le cabinet de Londres allait suivre, — la garantie réclamée contre des extensions nouvelles de la puissance russe en Arménie, la résolution avouée de ne pas laisser sans protection les territoires ottomans en Asie. Tout cela était écrit, on avait pu le lire dans le memorandum secret du 30 mai qui a été la préparation du congrès; mais ce qu'on ne savait pas jusqu'à ces derniers jours, c'est que l'exécution avait suivi de si près la déclaration faite le 30 mai au comte Schouvalof. Ce qu'on ignorait à Berlin peut-



être comme partout, c'est que, sans attendre même la réunion du congrès, dès le 4 juin, le cabinet de Londres avait signé avec la Sublime-Porte un traité qui lui donne un véritable protectorat sur la Turquie d'Asie en même temps que le droit de créer un vaste établissement militaire et maritime à Chypre, en face des côtes de la Syrie. C'est là le coup de théâtre qui a éclaté au moment voulu, par lequel lord Beaconsfield a révélé sa fertilité d'imagination et sa résolution. Ainsi la politique russe garde ses conquêtes et assure sa prépondérance sur le Danube, l'Autriche entre en Bosnie et en Herzégovine, l'Angleterre, hardiment conduite par lord Beaconsfield, va camper à Chypre, et avoue tout haut sa suzeraineté sur l'Asie; l'Europe, par la voie du congrès, impose sa tutelle administrative au sultan en même temps qu'elle dispose de ses territoires. De toutes parts, d'une manière ou d'une autre, le réseau se resserre sur l'Orient, la diplomatie achève ce que les armes ont commencé; les coups de théâtre s'en mêlent pour animer la scène, et, en fin de compte, l'arbitraire, un grand arbitraire reste le dernier mot de toutes ces combinaisons dont l'artifice consiste à déguiser le démembrement sous le nom d'occupations, à envahir et à démanteler l'empire ottoman sous prétexte de le protéger, à rétrécir chaque jour ses frontières sous prétexte de donner plus de cohésion à ce qui lui reste. C'est là cependant ce qui s'appelle une œuvre de diplomatie et de paix!

On a fait ce qu'on a pu sans doute, on ne pouvait faire mieux pour le moment, dira-t-on, et même, à y regarder de plus près, ces combinaisons, ces transactions imposées par les circonstances sont peut-être la dernière ressource des intérêts européens livrés aux chances d'une crise permanente. Lorsque l'Autriche entre en Bosnie, elle ne menace pas l'indépendance de l'Orient, elle la garantit au contraire. Sa présence dans ces provinces est un frein pour la prépotence russe, une sauvegarde pour la Turquie d'Europe. L'Autriche représente la politique occidentale sur la mer Égée comme sur le Danube. Lorsque l'Angleterre de son côté va camper à Chypre et se charge de la protection, presque de l'administration des provinces asiatiques de la Porte, elle ne fait aucune violence à l'empire turc, dont elle reste l'alliée. Elle ne cache pas qu'il s'agit d'un autre ennemi, qu'elle peut avoir à contenir et au besoin à combattre, que tout ce qu'elle fait, elle le fait contre la Russie. L'Angleterre en Asie, l'Autriche en Europe, ce sont les deux forces désormais opposées aux invasions russes. Soit, c'est sans doute une manière d'expliquer comment les Autrichiens vont en Bosnie et les Anglais à Chypre, comment les uns et les autres n'ont l'air d'entrer en partage de l'Orient que pour mieux combattre la Russie.

Lord Beaconsfield est certainement un homme d'un esprit souple et intrépide, qui a conduit avec vigueur cette campagne, et qui ne man-

quera pas de bonnes raisons pour l'expliquer un de ces jours devant le parlement impatient de l'entendre. Plus que tout autre depuis quelque temps, il a relevé la politique de son pays; il a fait sentir de nouveau la puissance de l'Angleterre, et, s'il met dans sa diplomatie un peu de son imagination et de son humeur audacieuse, s'il traite parfois les affaires comme une fiction dramatique, c'est une originalité de plus de ce vieillard plus que septuagénaire qui a commencé par des romans pour arriver à être le premier ministre de l'empire britannique, presque un héritier des traditions de Chatam. Lord Beaconsfield est à coup sûr aujourd'hui un grand Anglais; il vient de le prouver par cette convention anglo-turque du 4 juin qui a éclaté sur le congrès, et par cette prise de possession de l'île de Chypre. Il n'est pas moins vrai qu'avec tout cela nous sommes un peu loin de ce moment où le chef du cabinet de Londres et lord Salisbury embrassaient avec une si énergique ampleur dans leurs circulaires, dans leurs discours, les intérêts généraux de l'Europe et les intérêts anglais, où lord Beaconsfield rappelait comme un exemple l'indomptable fermeté avec laquelle lord Palmerston avait refusé de laisser la Bessarabie des bords du Danube aux mains de la Russie en 1856. « Lord Palmerston, disait-il, défendit cette clause avec une telle énergie que le congrès de Paris risqua de se dissoudre à cause des efforts de la Russie pour en obtenir l'annulation. » Oui, en vérité, nous sommes un peu loin du temps où lord Beaconsfield parlait ainsi, où l'on pulvérisait le traité de San-Stefano. Le traité de San-Stefano subsiste, sinon dans son intégrité du moins dans ses principes, dans quelques-unes de ses dispositions essentielles. La Russie a repris décidément cette portion de la Bessarabie pour laquelle lord Palmerston menaçait de dissoudre le congrès de Paris en 1856; elle a Batoum avec Kars. L'Angleterre a passé condamnation sur tous ces points. En revanche, il est vrai, elle est à Chypre, elle compte un grand poste maritime de plus dans la Méditerranée! Qu'on nous comprenne bien : nous ne prétendons pas que lord Beaconsfield, ne pouvant vaincre les résistances de la Russie sur certains points, ait eu tort de chercher ailleurs une compensation pour l'Angleterre, d'affirmer par un coup imprévu l'ascendant britannique. C'était son rôle de ministre anglais, et il l'a rempli avec autant de dextérité que de hardiesse. Ce qui reste évident, ce que nous voulons simplement dire, c'est qu'après tout, dans ce congrès de Berlin, il a pu être question quelquefois, par une sorte de tradition, des intérêts généraux de l'Europe, mais la parole a été avant tout aux intérêts russes, aux intérêts autrichiens, aux intérêts anglais, qui ne se sont entendus que pour chercher tour à tour une satisfaction ou une garantie dans la dissolution d'un empire.

Que peut-il sortir maintenant d'une délibération souveraine engagée et poursuivie dans ces conditions? Est-ce bien la paix, une paix à

de mi sérieuse, à peu près durable? Si c'était la paix réelle que le monde désire, ce serait assurément le premier des bienfaits. Que la dernière guerre soit finie, que la question d'Orient puisse être mise pour quelque temps en réserve, c'est possible ; elle n'est point certainement résolue et elle ne peut pas l'être par un acte de diplomatie conçu de façon à mettre en présence tant d'intérêts rivaux sans les concilier sérieusement, à constater et à organiser de puissans antagonismes dans une liquidation toujours ouverte. C'est là en effet la situation difficile, laborieuse, qui paraît devoir résulter fatalement des combinaisons de Berlin. Il ne suffit pas de tracer des frontières nouvelles, de disloquer des provinces, de nommer des commissions ou d'autoriser des occupations ; la crise ne subsiste pas moins dans sa gravité, avec ses élémens multiples, avec ses irrémédiables incohérences. On aurait beau se faire illusion, la réalité éclate.

Cet empire ottoman humilié, diminué, amputé, atteint dans sa force matérielle et dans sa force morale, de quoi peut-il vivre? par quel miracle peut-il se soutenir dans les conditions où on le place? comment concilier ces plans de réformes qu'on a si souvent essayé de lui imposer, dont on va cette fois diriger pour lui l'exécution, et la souveraineté indépendante qu'on lui laisse? Et autour de cet empire en déclin ou en interdit, quelles sont les populations qui n'aient un grief, un mécompte, une ambition trompée et inassouvie, qui au premier signal ne soient prêtes à se jeter dans toutes les aventures? Les Roumains, qui ont payé de leur sang leur alliance avec la Russie, et à qui le cabinet de Saint-Pétersbourg prend d'autorité un territoire précieux, les Roumains en sont pour leur déception; ils sortent aigris de la lutte avec la maigre compensation de la Dobrutscha. Les Hellènes, à qui on avait beaucoup promis et à qui en fin de compte on donne assez peu sous la forme d'une rectification de frontières, les Hellènes ne sont rien moins que satisfaits. Les Monténégrins, les Serbes, bien que dédommagés et agrandis aux dépens du Turc, n'ont pas tout ce qu'ils voulaient, tout ce qu'ils attendaient après tant d'efforts ruineux et de combats sanglans. Voici la Bulgarie, la principauté nouvelle de création russe; elle existe à peine, elle n'est pas sérieusement constituée, et déjà les plaintes, les ressentimens éclatent. Les panslavistes parlent de recommencer les agitations, les propagandes meurtrières, les incursions au-delà de cette ligne des Balkans rendue ou laissée aux maîtres affaiblis de Constantinople. Ce n'est pas tout : entre les grandes puissances, en Europe comme en Asie, l'état d'observation et de défi est désormais avoué, régulièrement constitué. L'occupation de la Bosnie par les Autrichiens peut être considérée tour à tour, selon la politique qui prévaut à Vienne, selon les circonstances, comme une menace pour les Russes ou comme une participation à l'œuvre commune du démembrement de



l'Orient. Du côté de l'Arménie, la Russie, en prenant Batoum et Kars, a donné à l'Angleterre le prétexte de prendre Chypre, de se déclarer la protectrice des provinces asiatiques, et l'Angleterre, en assumant tout haut ce protectorat qui l'engage, fait sentir à la Russie l'imprudence de ses conquêtes. Par ses résolutions aussi audacieuses qu'imprévues, l'Angleterre dit aussi crûment que possible à la Russie qu'elle ne peut pas aller plus loin. Les deux puissances restent plus que jamais et vont rester face à face sur le terrain, dans les conseils, dans les négociations, dans les intrigues de Constantinople, de sorte que la lutte est partout. Voilà où conduit pour le moment une guerre que la Russie, dans un mouvement de tardive sagesse, n'a pas voulu pousser plus loin et qu'elle aurait mieux fait de ne pas commencer.

Il faut dire le mot : ce n'est ni une solution de la question d'Orient, ni même une paix sérieuse, destinée à obtenir le respect du monde ; c'est un acte nouveau dans le drame oriental, une trêve sans garantie entre des politiques qui se hâtent de s'assurer des positions et des gages, qui accourent à la liquidation d'un empire. C'est une halte dans le partage, et en réalité c'était peut-être ce qui devait sortir d'un conclave diplomatique auquel le chancelier d'Allemagne avait donné d'avance pour devise le significatif et retentissant : *Beati possidentes!* Pour posséder et pour garder, il faut d'abord prendre ; chacun s'est empressé de prendre, et la diplomatie arrête pour le moment les comptes ! M. de Bismarck, quant à lui, peut être jusqu'à un certain point satisfait. S'il n'est pas parmi les *beati possidentes*, au moins en Orient, il ne voit à coup sûr rien d'inquiétant pour ses desseins dans toutes ces combinaisons qui viennent d'être adoptées. Ce n'est pas l'Autriche s'embarquant dans le fourré oriental et allant chercher de l'occupation en Bosnie, ce n'est pas cela qui peut le gêner, il aurait plutôt hâté la marche de l'Autriche vers l'Orient. Ce n'est pas l'antagonisme déclaré entre la Russie et l'Angleterre qui peut le troubler, rien ne peut mieux lui convenir. Pour lui, il a ce qu'il voulait : il a d'abord la paix dont il a besoin, puis un certain état de l'Europe qui lui laisse une assez grande liberté. Cela lui suffit, il ne demandait rien de plus à la diplomatie dont il vient de diriger si gaillardement les travaux, et à vrai dire, dans ces conditions, le congrès de Berlin n'est peut-être pas destiné à laisser les traces les plus glorieuses dans l'histoire.

Il y a eu d'autres congrès qui se sont réunis dans des circonstances aussi difficiles et qui font une figure un peu différente, qui se sont signalés par leurs œuvres. Le congrès de Vienne en 1815 a été sans doute l'objet de bien des sévérités, de bien des accusations. On lui a plus d'une fois reproché justement ses combinaisons inspirées par des calculs ambitieux, ses remaniemens arbitraires, ses distributions de puissance et de territoires ; mais il se réunissait à un moment où de-

puis la révolution française l'Europe avait été presque entièrement refondue, bouleversée, transformée, où des souverainetés avaient disparu, où tout un ordre diplomatique avait été effacé par la guerre ou par les traités. Le congrès de Vienne avait toute liberté, il exerçait une véritable dictature, et malgré tout, malgré bien des abus, il sortait des délibérations de cette assemblée une œuvre assez mesurée, assez prévoyante pour assurer une longue paix à l'Europe. Le congrès de Paris en 1856 a certes marqué plus que tout autre par l'esprit d'équité et de modération. On ne se plaisait pas à démembrement et à humilier le vaincu, on l'entourait au contraire de considération, on ménageait ses intérêts; on ne lui demandait qu'un fragment de territoire destiné à garantir la liberté de la navigation du Danube, et ce congrès, bien que réuni sous un gouvernement qui n'avait rien de libéral pour nous, a laissé les souvenirs d'une généreuse et libérale assemblée. Le congrès de Berlin n'aura sûrement place dans l'histoire ni pour une reconstitution européenne, comme le congrès de Vienne, ni pour une paix d'équilibre oriental, comme le congrès de Paris. On aurait pu sans doute supposer à M. de Bismarck l'ambition d'éclipser ou d'égaliser ces exemples. On aurait pu croire que, puisque comme tous les victorieux et les prépotens il voulait avoir ses grandes assises diplomatiques à Berlin, il aurait tenu à décorer sa carrière d'un lustre de plus, de l'éclat d'une délibération assurant quelque bienfait durable à l'Europe. Oui, on aurait pu penser qu'avec son ascendant et sa puissance de volonté il aurait pu perpétuer le souvenir du premier grand congrès réuni dans le nouvel empire d'Allemagne autrement que par un tableau commandé à un de ses peintres. M. de Bismarck n'est pas l'homme de ces chimères et de ces ambitions inutiles, il tient au positif. Il a voulu faire de son congrès une réunion pratique, s'inquiétant peu des principes et de l'ostentation, allant au but le plus vite possible, assurant le résultat du moment, le seul compatible avec les intérêts et les ambitions en présence. M. de Bismarck a mis dans tout cela son esprit réaliste, lord Beaconsfield y a mis ses fantaisies, ses imaginations audacieuses, et au fond, le congrès de Berlin reste ce qu'il est, le congrès d'un partage commencé, des annexions déguisées, des conquêtes sanctionnées, des compétitions organisées autour de la succession de « l'homme malade. »

Chose étrange et tristement caractéristique! on parle bien souvent des progrès qui se réalisent chaque jour dans la vie internationale comme dans la vie sociale, et assurément il y a eu dans notre siècle des périodes où les idées de droit et de justice fascinaient les esprits, où elles passaient même quelquefois dans la politique. Il n'en est pas moins certain que depuis quelque temps, à mesure que le siècle vieillit, il y a des déviations singulières, que la conquête et la force ont re-

pris par instans leur place dans les affaires contemporaines. Lorsqu'au siècle dernier on commençait le partage de la Pologne, l'acte se préparait et s'accomplissait en secret. Il restait l'œuvre particulière des trois complices qui s'associaient au démembrement d'un pays, et encore au moment de signer, de mettre le *placet*, l'impératrice Marie-Thérèse, émue de son action, inquiète de l'avenir, se couvrait elle-même des conseils des « hommes sages » qui la pressaient. Aujourd'hui, on y met moins de façons, et le moins scrupuleux des diplomates, M. de Talleyrand, se trompait lorsqu'il disait, il y a bien des années, que le partage de la Pologne ne serait plus possible de notre temps, « à cause de la liberté de la presse. » La liberté de la presse existe, et c'est en plein congrès qu'on dispute paisiblement des provinces et des territoires. Il y a quinze ans, l'Angleterre abandonnait volontairement, avec une libérale générosité, les îles ioniennes, qu'elle rendait aux Grecs; aujourd'hui elle va prendre possession de l'île de Chypre ! Il y a vingt-cinq ans, un congrès terminait une grande guerre par une paix équitable, et pas un des vainqueurs ne songeait à exercer les droits de la conquête; maintenant les annexions violentes sont un procédé recommandé par les politiques habiles : la conquête et la force ne laissent pas d'être en honneur, et ce serait un étrange progrès si après cette « ère de fer » où nous semblons être rentrés depuis quelque temps, il n'y avait un réveil de ces sentimens d'équité qui ont pu sans doute se faire entendre jusque dans le congrès de Berlin, mais qui en définitive n'ont pas eu le dernier mot.

Qu'on le remarque bien : nous ne parlons de ces affaires du moment qu'avec une entière liberté d'esprit, sans aucune préoccupation française, puisque bien évidemment la France n'avait rien à demander, rien à attendre à Berlin, puisqu'après tout elle n'était là que pour ne pas rester étrangère à une grande transaction européenne. C'était le rôle naturel de ses plénipotentiaires de demeurer dans le congrès des observateurs attentifs, des coopérateurs très circonspects, et nous sommes bien convaincu qu'ils ont rempli ce rôle, qu'ils ne l'ont pas dépassé. Quand ils ont eu à manifester une opinion au nom de la France, ils ont dû parler simplement, sans subterfuge inutile. Si on a fait appel à leurs lumières, ils ne les ont pas refusées. Ils paraissent avoir été invités en plusieurs circonstances à chercher des solutions conciliatrices et à préparer des rapprochemens sur des points délicats : rien de plus simple assurément. Ce qu'ils ont fait, ils ont dû le faire avec autant de discrétion que de mesure. Ils seraient même intervenus quelquefois moins directement que rien n'eût été perdu, et on nous permettra bien de ne pas prendre trop au sérieux des congratulations un peu hyperboliques échangées au sujet de la liberté assurée aux israélites dans les régions danubiennes. Notre pays n'en est point heureusement à se payer de ces petits succès et à chercher



le bruit là où la réserve était pour lui la première condition d'une bonne politique, Est-ce à dire que cette réserve dût prendre le caractère d'une indifférence affectée, d'une abstention calculée? Non sans doute, et nos plénipotentiaires ne l'ont certainement pas compris ainsi dans les occasions sérieuses où ils ont eu à se prononcer; mais il est bien évident qu'en acceptant sans hésitation de se rendre à Berlin, en consentant à aller comme grande puissance au règlement d'une des plus grandes affaires européennes, la France ne pouvait rien faire qui fût de nature à engager ses opinions et ses intérêts. Au nombre de toutes les choses qu'elle a pu voir passer devant ses yeux à Berlin, il en est certainement qui sont propres à la surprendre et entre lesquelles elle n'avait point à se décider. En un mot, son rôle était de sortir du congrès comme elle y est entrée, laissant sa signature au bas d'un grand acte de diplomatie commune, mais gardant la pleine indépendance de son jugement aussi bien que la liberté de son action et de sa politique.

Au milieu de ces événemens et de ces préoccupations diplomatiques, cependant nos affaires intérieures suivent leur modeste cours. Les illuminations des dernières fêtes sont éteintes, les guirlandes ont disparu, et M. le préfet de police y a un peu aidé dans l'intérêt de la circulation publique. Tout serait en vérité au calme dans la situation générale du pays, s'il n'y avait des esprits sans cesse à la recherche des excitations, s'il n'y avait des conseils municipaux impatiens de montrer leur importance, s'il n'y avait enfin des partis toujours prêts à saisir les occasions de troubles. C'est ce qui est arrivé il y a quelques jours à Marseille à la suite d'une de ces mesures par lesquelles la frivolité agitatrice et agaçante du socialisme se manifeste parfois. La municipalité de Marseille s'est donné le passe-temps d'interdire les processions, même une procession traditionnelle qui se fait tous les ans en l'honneur de M<sup>sr</sup> Belzunce, le prélat mort victime de son héroïsme pendant la peste du siècle dernier. On n'a pas fait de procession; mais on a fait des manifestations. Les partis se sont trouvés aux prises, et pendant quelques soirées Marseille a été livrée à des désordres que des maladresses administratives ont aggravés, que de ridicules délibérations du conseil municipal ont envenimés. Ce n'est rien sans doute; cela prouve seulement qu'il y a une effervescence toujours prête à se répandre et que le gouvernement est le premier intéressé à contenir ou à prévenir pour le bien de la paix publique.

CH. DE MAZADE.

---

Luigi Ferri, *la Psicologia di Pietro Pomponazzi*. — *Cenno su Giuseppe Ferrari*, Rome, 1877.

Sous ce titre : *la Psychologie de Pierre Pomponace*, M. Louis Ferri, professeur à l'université romaine, a publié récemment le texte d'un

commentaire inédit du traité *de l'Âme* d'Aristote par Pomponace, d'après un manuscrit de la bibliothèque *Angelica*, à Rome; il y a joint une analyse et une étude de ce commentaire. M. Ferri, qui a fait paraître en français une intéressante *Histoire de la philosophie en Italie au dix-neuvième siècle* (Durand, 1869), fait partie à Rome d'un groupe d'hommes distingués qui soutiennent les doctrines spiritualistes; à la tête de ce groupe se placent le comte Terenzio Mamiani et M. Domenico Berti, connu par ses derniers travaux sur Galilée. Leur activité philosophique a pour organes plusieurs chaires, des conférences spéciales et un recueil périodique fort accrédité. Ce sont des hommes qui ont été et sont encore mêlés à la politique nationale, qui ont pris part aux plus grandes affaires comme députés ou comme ministres et qui connaissent donc les plus hauts intérêts de leur pays. Le manuscrit que M. Ferri fait connaître a pour titre : *Pomponacius in libros de anima*. Il n'est pas autographe; c'est probablement un cahier de cours rédigé par quelque auditeur, mais que Pomponace aura revu, car les citations y sont singulièrement exactes et sûres. Le maître y parle à la première personne, faisant allusion à sa chaire, à son rôle de professeur, à ses disciples. Le manuscrit paraît dater du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle ou de quelques années après la mort de Pomponace, qui est de 1525; mais il résume sans doute les leçons par lui professées à Bologne en 1520, c'est-à-dire au moment de sa plus grande activité, quand il datait précisément de Bologne deux de ses livres. — Dans un temps épris du beau style, Pomponace emploie un rude et mauvais latin; bien plus, il ignore jusqu'aux premiers élémens du grec. On ne peut pas dire qu'à son initiative soient dues ni l'indépendance de pensée qui anima la renaissance, ni même l'introduction des commentateurs grecs dans l'exégèse d'Aristote. Le commentaire d'Alexandre d'Aphrodisias, par exemple, qu'il préférerait, qu'il étudia plus que les autres, n'était pas inconnu de ses maîtres; le texte même des ouvrages psychologiques d'Aristote avait été commenté dans l'université de Padoue par un Grec non étranger à l'élégance latine, Leonico Tomeo, son contemporain. Et cependant il passe pour un des plus savans, pour un des plus originaux et des plus hardis interprètes d'Aristote; il a renouvelé l'aristotélisme au temps où cette ancienne doctrine allait être attaquée de toutes parts, et il n'a pas peu contribué ainsi à ce que cette lutte fût féconde; il a pris de la sorte sa part de la direction du mouvement philosophique qui, pendant un siècle et demi, agita l'Italie et l'Europe pour ne s'éteindre qu'après avoir excité un Galilée, un Bacon, un Descartes, à la découverte de nouvelles méthodes, à la constitution de la science de la nature, à la meilleure ordonnance des forces intellectuelles. — C'est ce qui donne de l'intérêt à la publication de son œuvre, jusqu'à présent inédite.

M. Ferri a publié en même temps une notice nécrologique étendue sur un de nos anciens collaborateurs, Joseph Ferrari, mort récemment à Rome. Lui aussi, il était venu, sinon faire ses premières études, du moins prendre le plus haut grade universitaire, le doctorat, à Paris. Nommé professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, il en avait été éloigné en 1842 pour certaines témérités de doctrine ou de parole. On se rappelle sa polémique avec Gioberti en 1844 ici même. La fécondité d'esprit, la facilité d'assimilation et de conception, l'abondance de vues, le flux de l'expression se montrent à chaque page de ses nombreux écrits dans son *Histoire des révolutions d'Italie*, dans son *Essai sur le principe et les limites de la philosophie de l'histoire*, dans sa *Filosofia della rivoluzione*. Ces mêmes qualités, dont quelques-unes, poussées à l'excès, peuvent devenir des défauts, expliquent le très grand succès qu'avait sur les auditoires sa parole ardente, et les conclusions extrêmes auxquelles il s'est laissé entraîner. « Dans le temps même, dit son biographe, où l'Italie s'agitait au cri d'indépendance, et rêvait une fédération sous la présidence d'un pontife réformateur, il préparait ses deux volumes sur la philosophie de la révolution, contraires à tout dogmatisme quelconque, à celui de la raison comme à celui de l'église, contraires à toutes les idées qui se partageaient alors l'enthousiasme politique des Italiens, y compris celles de Mazzini, qui, comme on le sait, ne sépara jamais de son concept démocratique l'idée de Dieu. Le scepticisme métaphysique et religieux de ce livre, publié la première fois en 1851, s'unissait à une forte teinte de socialisme, et annonçait pour l'avenir la proposition d'un changement radical dans l'idée et dans le régime de la propriété. Avec de telles dispositions d'esprit jointes à des habitudes d'expression paradoxale, Ferrari resta isolé des mouvemens italiens qui se produisirent en 1848 et 1849. Il n'était ni avec les royalistes de Charles-Albert, ni avec les guelfes de Pie IX, ni avec les républicains de Mazzini. Quoique plus voisin de ce dernier parti que des autres, il s'en tenait éloigné par sa conception d'un système fédératif. Quand l'Italie préparait son unité, il la croyait encore divisée entre guelfes et gibelins. Rentré dans sa patrie, élu député, il combattit pendant six législatures le parti modéré... » Ses concitoyens ont fait la part de son intempérante ardeur et se rappellent surtout aujourd'hui, — son biographe tout le premier, — ses incontestables et brillantes qualités d'esprit et de cœur, son honnêteté de caractère et sa douceur de mœurs.



---

LE

# JOURNAL D'UNE FEMME

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

1878.

Les circonstances extraordinaires où je me trouve m'engagent à reprendre après cinq années accomplies la suite de mon journal. Je traverse une épreuve terrible; jamais il ne m'a été plus nécessaire de mettre de l'ordre dans mes pensées et dans ma conscience. Je veux d'abord rappeler à mon souvenir les principaux événemens qui ont amené la situation présente, et tâcher d'en faire sortir la lumière et les conseils dont j'ai tant besoin. Je commence d'ailleurs à pressentir que ces pages pourront être lues un jour par une autre que moi, et à cause de cela aussi je n'y veux pas laisser d'obscurité.

Mon mariage, ainsi que je l'avais prévu, eut lieu en même temps que celui de Cécile, dans la petite église de Louvercy. M. et M<sup>me</sup> d'Éblis partirent dès le lendemain pour l'Italie, où ils devaient voyager pendant quelques mois. Cinq ou six semaines après, je partais moi-même pour Nice avec mon mari et ma belle-mère. — La santé de mon mari me causa les seuls soucis graves que j'aie connus pendant près de quatre ans que nous avons passés sous ce beau climat. Je ne puis dire que mon cœur fût toujours sans regrets, sans ressouvenirs mélancoliques; mais je puis dire pourtant que Dieu avait béni en effet la folie de mon mariage, et qu'elle me tenait tout ce que je m'en étais promis. — Il n'est pas vrai que les voluptés de la passion n'aient qu'une seule forme, comme nous le

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

croyons trop ; il y a du bonheur dans la passion sous la forme du devoir, du dévoûment, du sacrifice ; il y en a, dit-on, dans le martyr même. — Quant au martyr, il n'en a pas été question pour moi, bien entendu ; cependant une tâche comme celle que je m'étais donnée ne va pas sans quelques difficultés, sans quelques résistances ; ce n'est pas en un jour que la main la plus tendre et la plus aimée peut dompter et guérir une âme naturellement violente que le malheur a ulcérée ; mais aussi quelle joie presque divine que de disputer cette âme à la révolte et au doute, de la retrouver peu à peu tout entière et toute pure sous les ruines du corps où elle était comme ensevelie, de la faire renaître à la lumière et revivre à toutes les espérances ! Pour quelques larmes découragées que j'ai pu verser en secret, que de larmes douces, heureuses, reconnaissantes, à mesure que je sentais mes efforts mieux récompensés ! — Enfin une heure arriva où il me suffisait de lever un doigt en souriant pour voir s'apaiser aussitôt ces effrayantes colères auxquelles mon pauvre Roger avait pris l'habitude de s'abandonner.

Je dois dire aussi, pour ne pas trop me vanter, que l'honneur de ce miracle ne revint pas à moi seule, car ce fut à dater de la naissance de ma fille que son père pardonna décidément au bon Dieu.

J'étais souffrante de ma grossesse quand Cécile et son mari, à leur retour de Rome, vinrent passer quelques jours avec nous à la villa des Palmes, où nous étions installés. J'avais secrètement appréhendé le moment où je reverrais M. d'Éblis ; mais le grand événement qui se préparait alors pour moi me rendit presque indifférente à sa présence, ou du moins je crus l'être. Je le trouvai d'ailleurs à mon égard d'un cérémonial si glacé que je me tourmentai de l'idée qu'il avait contre moi quelque grief ; était-il mécontent de Cécile, et me reprochait-il d'avoir fait d'elle, quand il m'avait consultée, un portrait trop flatté ? — Certaines nuances nouvelles dans sa manière d'être avec sa femme m'étonnaient : il ne semblait plus être au même point sous le charme ; toujours extrêmement courtois, il avait cependant avec elle des tons d'une ironie un peu sèche, il paraissait subir quelquefois avec ennui les récits fantaisistes qu'elle nous faisait de ses voyages, ses confusions souvent volontaires de noms, de choses, et d'époques, son érudition à la diable, son joli babillage d'oiseau bleu. — Mais M. de Louvercy, à qui j'avais dit deux mots de mes inquiétudes, m'assura que le commandant d'Éblis était au contraire plus épris que jamais de sa femme, qu'il s'alarmait peut-être un peu de la voir si brillante, si étincelante et si admirée, mais que c'était tout. Je n'y pensai donc plus. J'étais d'ailleurs trop heureuse alors et trop

occupée de ma maternité prochaine pour m'occuper beaucoup d'autre chose.

Il était entré dans nos projets de quitter Nice à la fin du printemps et de retourner passer l'été à Louvercy, — mon mari écartant absolument l'idée d'une installation à Paris. Mais les médecins craignirent pour lui le séjour de la campagne et le climat humide de la Normandie ; sur leurs conseils nous nous décidâmes à rester dans le Midi jusqu'à ce que sa santé fût mieux affermie. Les deux années qui suivirent furent pour moi d'une sérénité presque parfaite. Ma chère grand'mère vint nous voir à deux ou trois reprises ; ma belle-mère m'entourait d'une tendresse passionnée ; enfin, j'avais ma fille, et sa naissance, comme je l'ai dit, avait achevé de réconcilier mon mari avec la vie et de l'attacher à moi. Il s'était remis avec ardeur à son travail dans lequel je le secondais humblement en qualité de secrétaire, classant de mon mieux les documents dont M. d'Éblis ne nous laissait pas manquer, faisant des extraits et copiant de ma plus belle écriture ses illisibles pattes de mouche. La vive et profonde amitié qu'il avait inspirée à M. d'Éblis n'était plus pour moi un mystère, comme j'avoue qu'elle l'avait été autrefois, quand il ne laissait guère voir que ses défauts ; mais depuis qu'il avait cessé de se croire condamné à une existence isolée, sans affections et sans avenir, ses grandes qualités de cœur et d'intelligence avaient reparu avec tout leur éclat et tout leur charme captivant. Il avait même repris une gaieté que j'avais été loin de lui supposer dans les premiers temps de nos relations. Il m'était doux de penser que je n'étais pas étrangère à toutes ces métamorphoses.

Mais ce qui me touchait plus que tout le reste, c'était l'absolue confiance qu'il avait en moi. Je m'étais dit, en l'épousant, que la vie mondaine était finie pour moi, et je m'étais franchement résolue à y renoncer ; il ne pouvait me convenir de rechercher des plaisirs que mon mari ne pouvait partager. Mais il voulut bien exiger que j'accompagnasse sa mère dans quelques-unes des réunions de la colonie française et étrangère qui tourbillonnait autour de nous. Je n'abusai pas de la permission ; mais je fus heureuse d'en profiter pour recevoir quelquefois chez moi. Je fus naturellement exposée, de la part de quelques-uns de nos hôtes et voisins, à ces manèges de galanterie qui s'adressent à toute femme douée d'un extérieur passable ou d'une couturière habile. Un mari infirme et malade pouvait paraître un encouragement à ces empressemens. J'y opposai cette réserve tranquille par laquelle il est toujours facile à une femme de faire entendre aux gens qu'elle n'est pas du jeu. Mon mari, très fin et très clairvoyant, me parlait, en riant, de ces



misères; il se piquait, je crois, de me montrer par sa souveraine indifférence combien j'étais placée dans son estime au-dessus de l'ombre même du soupçon. Je lui en savais gré; mais il arriva pourtant que sa confiance me parut excessive, parce qu'elle me jeta dans d'assez sérieux embarras, qui malheureusement se relieut au plus grand chagrin de ma vie.

Il y avait alors comme toujours à Nice un mélange social dans lequel il fallait choisir. Je suis de mon naturel assez exclusive, et je ne me prête pas volontiers à certains accommodemens qui sont un peu trop à la mode aujourd'hui. M. de Louvercy, de même que tout son sexe je pense, était plus tolérant et plus libéral que moi en ces matières : il prétendait que mon salon était une bergerie où je n'admettais que des agneaux sans tache et des brebis incapables d'égarément; que cela était ennuyeux, que cela manquait de vif, et que de plus cela manquait de charité, car c'était décourager les pécheurs ainsi que les pécheresses, et les réduire à l'impénitence finale en leur fermant une maison honnête où ils auraient pu s'amender par le bon air et le bon exemple. J'étais fort insensible à ses argumens : je lui répondais gaîment que je n'avais pas mission de régénérer la société; que du reste, après l'avoir amendé, lui, j'avais assez fait pour l'édification de ma vie et que je n'en demandais pas davantage.

Au printemps de la troisième année de notre séjour à Nice, le jeune prince de Viviane vint s'installer dans une villa voisine de la nôtre avec un grand train de chevaux, et une dame, qu'on disait Anglaise et qui devait l'être, si l'on en jugeait par l'éclat prismatique de ses toilettes. Quoique ma grand'mère fût liée avec la princesse douairière, je ne me souvenais pas d'avoir jamais vu son fils, qui menait une vie peu recommandable, tantôt à Paris, le plus souvent dans les différentes stations d'eaux. A peine arrivé, il fit scandale dans notre colonie par son désordre élégant, son jeu effréné et son ménage plus qu'équivoque. Mon mari, qui avait été son camarade de collège et qui lui conservait une sorte d'affection d'enfance, fut contrarié de son arrivée et surtout du voisinage. Cependant le hasard avait fait que nous ne l'avions pas rencontré pendant les premiers temps de son séjour à Nice.

Je me promenais un matin avec ma fille et sa nourrice dans le jardin de notre villa, qui avait plusieurs étages de terrasses se communiquant entre elles par de longs escaliers de marbre. La plus basse de ces terrasses donnait sur le chemin public, et y accédait par un dernier escalier d'une dizaine de marches, dont la grille de clôture restait ouverte dans la journée. Nous étions accoudées sur la balustrade, et nous regardions les voiles blanches passer sur la

mer bleue, ce qui paraissait enchanter ma fille. Un bruit de chevaux attira notre attention sur la route, et nous vîmes approcher au petit pas un cavalier accompagné d'une dame en costume d'amazone très somptueux et très laid. Elle portait, entre autres fâcheux agréments, une magnifique plume blanche roulée autour d'un chapeau d'écurière. Elle me sembla d'ailleurs d'une extrême beauté. Au moment où ce couple passait sous notre jardin, ma fille fut prise d'une grande agitation qui ne tarda pas à dégénérer en fureur : elle étendait les mains en criant de tout son cœur, pendant que la nourrice, qui était Italienne, lui chantait son répertoire le plus calmant. Ce concert fit lever les yeux au cavalier, qui m'aperçut, me regarda fixement et souleva son chapeau; puis s'arrêtant sur place : — Qu'est-ce qu'il a donc votre bébé, nourrice? cria-t-il en riant. — Fort surprise de cette familiarité, je me retirai un peu en arrière en disant à la nourrice de ne pas répondre. Cette femme ne me comprit pas, et engagea tranquillement par-dessus le mur un dialogue avec le cavalier : — Je crois, finit-elle par dire, que la petite veut la plume blanche de Madame... — Donnez-lui votre plume, Sarah, dit le jeune homme en se tournant vers sa compagne. — Celle-ci défit aussitôt la plume de son chapeau et la lança dans la direction de la terrasse. Mais la plume trop légère retomba. Le jeune homme la saisit au vol et la lança de nouveau avec plus de force, mais sans plus de succès. — Eh bien, dit-il alors très haut, je vais la lui porter, à cette enfant ! — Au même instant, son cheval commença de piétiner sur le marbre de l'escalier : la bête se défendait, glissait, reculait, s'ébrouait ; j'entendais tout cela du fond du massif d'orangers où je m'étais réfugiée, et je me demandais, non sans une véritable frayeur, quel était ce fou, quand brusquement je le vis apparaître comme une statue équestre sur le terre-plein de la terrasse et s'avancer vers nous triomphalement. Il me salua de nouveau, mais profondément cette fois, se pencha pour remettre la plume entre les mains de l'enfant, que cette soudaine vision avait déjà apaisée, me salua de nouveau, et fit redescendre l'escalier à son cheval, je ne sais comment.

Quand je contai quelques minutes après cette aventure à mon mari : — Ça doit être Viviane ! dit-il. — C'est tout à fait sa manière !

C'était lui en effet. Le soir même, il se présenta chez nous en se recommandant de ses anciennes relations avec M. de Louvercy. Je vis un grand jeune homme blond, très mince, à l'œil hardi, avec de beaux traits fins et fatigués, — une figure de la cour des Valois. Il était rieur et très spirituel. Mon mari l'accueillit avec beaucoup de cordialité. Je fus plus froide, et je le remerciai à peine de sa plume, ne sachant pas exactement s'il avait adressé sa politesse à ma fille, à la nourrice ou à moi.

Cette visite fut suivie de plusieurs autres à des intervalles rap-

prochés. Je sentais que sa verve et sa belle humeur un peu folles amusaient mon mari, et cependant je ne pouvais prendre sur moi de l'attirer ou de le retenir. Le prince avait beaucoup trop d'esprit et d'usage pour ne pas s'apercevoir de la réserve glaciale que je lui témoignais, et, malgré son parfait aplomb, il en paraissait quelquefois décontenancé. Mon mari s'en aperçut aussi, et même s'en inquiéta. — Ma chère enfant, me dit-il un jour, comme le prince nous quittait, voilà Viviane qui s'en va tout effaré... Vous avez réellement, quand cela vous convient, des façons qui pétrifient les gens... Ah çà, voyons, que vous a-t-il fait, ce pauvre garçon?

— Rien, mon ami.

— Non... mais est-ce qu'il vous gêne... est-ce qu'il est trop aimable?.. J'en rirais, vous savez;.. seulement je le recevrais moins amicalement, afin de vous épargner ces ennuis.

— Je vous assure, répondis-je, qu'il n'y a absolument rien. Je n'ai jamais rencontré le prince hors de mon salon, et vous voyez qu'il y est fort convenable.

— Eh bien alors, ma chère amie, permettez-moi de vous dire que c'est vous qui ne l'êtes pas... Vous le traitez avec une sécheresse vraiment blessante.

— Mais, mon ami, si je l'encourageais tant soit peu, il nous amènerait au premier jour la jeune personne qui est chez lui.

— Allons... ce n'est pas sérieux.

— Soit!.. mais que voulez-vous? j'ai la haine du désordre sous toutes ses formes. Vous savez que je ne puis souffrir un meuble hors de sa place; de même je ne puis pas souffrir un homme hors de la règle et de l'honneur... Je n'éprouve pas du tout pour mon compte, — plaignez-vous-en, je vous en prie, — le faible qu'on prête à mon sexe pour les mauvais sujets, et celui-ci d'ailleurs a des titres tout particuliers à l'antipathie que je ne puis m'empêcher de lui marquer. Vous n'ignorez pas la liaison de sa mère avec ma grand-mère; j'ai été plus d'une fois témoin des larmes et du désespoir de la pauvre princesse au sujet de son fils... et il a dès longtemps pris dans mon imagination et dans mon estime une place que sa conduite actuelle, vous me l'avouerez, n'est pas de nature à lui faire perdre.

— A la bonne heure, ma chère... mais quant à la pauvre princesse je me dispense de la plaindre... c'est elle qui a perdu son fils en l'idolâtrant à deux genoux et en lui persuadant que le ciel et la terre avaient été créés pour son amusement particulier... Je me rappelle qu'elle lui acheta un jour la voiture aux chèvres des Champs-Élysées... Il en résulte qu'il va épouser, dit-on, cette figurante de Drury-Lane... Eh bien! c'est très logique!

— C'est très logique, mon ami, mais c'est déplaisant.



Nous fûmes une semaine sans revoir le prince chez nous. Il revint enfin un matin et s'enferma avec M. de Louvercy. Ils eurent ensemble un assez long entretien dont mon mari me rendit compte aussitôt après. M. de Viviane, à ce qu'il paraît, s'excusa d'avoir ralenti le cours de ses visites, en alléguant avec une sorte de tristesse qu'il avait senti qu'elles ne m'étaient pas agréables. Mon mari, touché de son accent sérieux et mortifié, lui répondit en camarade qu'il ne devait pas s'étonner que sa vie un peu excentrique effarouchât légèrement une jeune femme élevée dans des principes très corrects ; que du reste il dépendait toujours de lui de dissiper les préventions dont il voulait bien s'affecter, et que ses amis des deux sexes lui sauraient gré de tout ce qu'il ferait pour rendre leurs rapports avec lui plus faciles et plus étroits. — Je suis en général fort indifférent à l'opinion du monde, dit alors le prince, mais j'avoue que le mépris de M<sup>me</sup> de Louvercy me paraît difficile à supporter. — Il ne s'agit pas de mépris, mon cher enfant, dit mon mari : ce n'est que de l'embarras. — Ils se séparèrent là-dessus, le prince fort pensif.

Deux jours après, comme je rentrais de la promenade, mon mari me dit que M. de Viviane sortait de chez lui : — Je l'ai invité à dîner pour demain, ajouta-t-il. — J'ouvrais de grands yeux ; il se mit à rire et reprit : — Il a renvoyé son Anglaise et il fait venir sa mère... cela mérite bien une récompense ! — J'en convins, et quand le prince arriva le lendemain je lui tendis la main avec plus de franchise que de coutume. Nous devînmes meilleurs amis à dater de ce jour, et il fut décidément admis dans mon intimité.

Cependant, pour se dédommager apparemment, il s'était rejeté sur le jeu avec fureur ; il perdait le plus souvent, ce qui lui faisait honneur ; toutefois il me dit lui-même, un soir, qu'il venait de gagner une trentaine de mille francs au baccarat. — Vous êtes vraiment un homme terrible, lui répondis-je en haussant les épaules : quand on vous relève d'un côté, vous retombez de l'autre ! — Il tira aussitôt de sa poche une grosse liasse de billets de banque, et me la présenta : — Pour vos pauvres ! me dit-il. — J'accepte, dis-je, à une condition, — c'est que vous me donnerez votre parole de ne plus toucher une carte. — Je vous la donne. — Et c'est ainsi que je pus envoyer trente mille francs à ma grand'mère pour son œuvre des jeunes apprenties.

Enfin, comme il avait un assortiment de vices très complet, il se présentait quelquefois chez nous un peu monté, pour ne pas dire gris. Rien ne me fait plus horreur au monde qu'un homme en cet état, et j'admire les femmes, — en fort grand nombre, hélas ! — qui jugent la chose plaisante, ou qui ne la remarquent même pas. Le prince ne put douter des sentimens qu'il m'inspirait dans ces sortes

de conjonctures ; il voulut bien en tenir compte ; il devint raisonnablement sobre. Il couronna ainsi cette série de réformes accomplies sous mon invocation et qui semblaient m'être dédiées. — Ces petits triomphes, qui divertissaient mon mari (il riait beaucoup de voir le prince dévider modestement de la laine à mes pieds), ne laissaient pas de m'intéresser et de me flatter moi-même ; mais en même temps ils m' alarmaient un peu. Je me défiais de tous ces sacrifices, me demandant s'il ne s'en promettait pas quelques compensations. Ces vagues appréhensions continuaient de me tenir avec lui sur une défensive qui ne lui échappait pas. — Nous nous promenions un soir en tête-à-tête sur une de nos terrasses ; la beauté de la nuit, l'odeur presque étourdissante d'orangers et de violettes dont l'air était chargé, eurent pour effet d'élever ses discours à des hauteurs poétiques et sentimentales plus qu'ordinaires. Comme je le rappelais sur la terre assez sèchement : — Mon Dieu ! madame, me dit-il, je ne sais vraiment plus que faire pour désarmer vos préjugés contre moi ; pour vous complaire, j'ai jeté tous mes défauts à la mer l'un après l'autre... je me prive de tout... je ne joue plus, je ne bois plus et cœtera... qu'est-ce que vous voulez encore ? Voulez-vous que je me fasse moine ? dites-le ! — Je ne veux plus qu'une chose, répondis-je simplement, c'est que vous ne me fassiez jamais douter de votre amitié pour mon mari. — Il s'inclina très respectueusement, et dès ce moment toute nuance équivoque disparut de son langage.

Ce fut vers cette époque que Cécile et son mari vinrent nous voir à Nice pour la seconde fois. Ma correspondance avec Cécile n'avait pas cessé d'être très fréquente. A en juger par ses lettres, elle était heureuse, quoiqu'elle me semblât chercher ses principaux plaisirs dans le mouvement de la vie mondaine. Je la trouvai embellie et ravissante, mais nullement modifiée par le mariage et toujours très en l'air. Il y avait dans son attitude à l'égard de son mari une sorte de gêne craintive qui me frappa. Quant à lui, il se montrait avec elle doux, mais contraint. Je fus étonnée et presque effrayée cette seconde fois de sentir combien, malgré le temps écoulé, il avait conservé d'empire sur moi : je ne pouvais entendre le son de sa voix sans un trouble profond. — Il n'était pas depuis vingt-quatre heures auprès de nous que je cherchais quelque moyen de l'écartier, d'abrèger son séjour. Il me le fournit lui-même par une indiscretion assez malavisée que je me suis expliquée depuis, mais qui me parut alors tout à fait incompréhensible.

Mon mari avait-il trouvé dans son cœur quelque avertissement secret de ce qui se passait dans le mien, — ou ressentait-il les premières atteintes du mal cruel qui le menaçait ? Je ne sais ; mais dès les premiers jours qui suivirent l'arrivée de M. et de M<sup>me</sup> d'Éblis,

son humeur s'assombrit visiblement. — M. d'Éblis me demanda un matin sur un ton de confiance et d'embarras si j'avais remarqué cette altération du caractère de Roger. Sur ma réponse affirmative, il se permit, moitié en riant, moitié sérieusement, de faire allusion aux assiduités du prince de Viviane chez moi, laissant entendre qu'elles pouvaient éveiller les susceptibilités de mon mari. — Je savais que M. de Louvercy était aussi tranquille que possible, et qu'il l'était même trop, au sujet du prince : je fus donc certaine que le commandant d'Éblis n'était pas en cette circonstance son interprète, et qu'il parlait pour son propre compte. Cela me choqua au dernier point. Je ne suis pas une sainte : je lui avais pardonné tant bien que mal de m'avoir préféré Cécile et de l'avoir épousée après m'avoir fait la cour ; mais qu'il prétendit après cela s'arroger sur moi un droit de surveillance conjugale, c'était un peu trop. — Mon cher monsieur, lui dis-je, puisque vous avez la bonté de vous intéresser aux secrets de mon intérieur et à la paix de mon ménage, je vous dirai que vous avez à la fois raison et tort dans vos suppositions : vous avez raison, je crois, d'attribuer la tristesse de mon mari à un léger sentiment de jalousie... mais vous vous méprenez absolument sur celui qui en est l'objet. — Sur ces paroles, il devint très pâle, me salua et me quitta. — Deux jours après, il nous annonçait qu'il était rappelé à Paris, et il partit le soir même, nous laissant sa femme.

Je me rappelle que le lendemain de son départ, Cécile me posa brusquement une question singulière : — Crois-tu, me dit-elle, que mon mari soit heureux ? — Mais, ma chérie, tu dois le savoir mieux que moi. — Je crains, reprit-elle en secouant sa jolie tête, je crains qu'il ne le soit pas... je suis trop frivole, trop mondaine, trop emportée dans le plaisir... je le traîne après moi comme un martyr... pauvre homme !.. Je me le reproche... et je continue... Toujours le diable qui est en moi, tu sais ?.. Il ne s'est pas plaint ?.. Il ne t'a pas dit qu'il fût malheureux, vrai ? — Je lui répondis avec vérité que je n'avais reçu de M. d'Éblis aucune confiance, et elle reprit là-dessus toute sa belle humeur. Elle nous resta encore une quinzaine de jours, et, bien que mon amitié pour elle fût toujours aussi vive et aussi tendre, je ne la vis point partir sans soulagement. Si parfaitement honnête femme qu'elle fût, elle avait trop de brillant pour être d'une garde très facile. Les cinq parties du monde, qui avaient leurs représentans à Nice, bourdonnaient autour d'elle comme un essaim, et mon mari prétendait qu'il eût fallu la tenir jour et nuit sous une moustiquaire. Très blasée sur ces sortes d'homages, elle les aimait pourtant et savait mauvais gré à ceux qui les lui refusaient. Ce fut ainsi qu'elle se piqua de l'indifférence marquée du prince de Viviane à son égard. Elle disait que j'en avais



fait un hébété, et que j'aurais dû le mener en laisse avec un ruban rose...

Hélas ! toute gaieté s'en alla avec elle. — Quelques semaines après son départ, la santé de mon mari, qui semblait s'être remise, s'altéra de nouveau profondément : les symptômes les plus effrayans se succédèrent en s'aggravant. Le reste de sa pauvre vie ne fut plus pour lui et pour moi qu'une agonie, et vers la fin de l'hiver suivant j'eus l'affreuse douleur de le perdre. Après tant de souffrances aiguës, il mourut presque doucement, en me remerciant de lui avoir donné quelques années heureuses. — M. d'Éblis, qui était venu l'assister dans ces angoisses suprêmes, le pleura avec des transports désespérés. — Je passe brièvement sur ces amers souvenirs : Dieu sait que l'expression de mon chagrin, si vive qu'elle pût être, ne manquerait pas de sincérité ! mais à l'heure où j'écris, elle manquerait de bienséance.

---

Je passai les premiers mois de mon deuil à Louvercy auprès de ma belle-mère, et je revins ensuite m'installer chez ma grand'mère à Paris, comptant désormais partager mon existence entre ces deux chères parentes.

Les grandes secousses morales, comme celle qui m'avait frappée, semblent d'abord suspendre la vie et en arrêter le mouvement pour jamais : nos goûts, nos sentimens, nos passions se taisent comme stupéfiés par l'ébranlement, et on les croit morts. Peu à peu le cœur se remet à battre, l'esprit à penser, et c'est d'abord presque une douleur de plus que cette persistance importune de la vie. Puis' on s'y fait, car Dieu l'a voulu.

Dans mon existence nouvelle, c'était naturellement ma fille qui tenait la première place ; mais cet intérêt, si grand qu'il fût, n'absorbait pas tout mon cœur. J'avais retrouvé à Paris de chères amitiés, et parmi les plus chères et les plus fidèles celle de Cécile et de son mari. Je voyais Cécile presque tous les jours : elle me contait avec sa verve étincelante les histoires courantes de la ville et du monde ; elle animait ma solitude, elle me prodiguait les plus tendres attentions, et mon affection pour elle s'était réveillée dans toute sa force. Je voyais plus rarement son mari ; mais il ne négligeait pourtant aucune occasion de m'être utile ou agréable. Dans les douloureuses circonstances que j'avais traversées, au milieu des tristes détails qui compliquent toujours de tels événemens, et des pénibles questions d'affaires qui s'y mêlent, il avait été pour moi d'un dévouement et d'un secours vraiment fraternels. Il était, par la volonté de M. de Louvercy, tuteur de ma fille, et il semblait avoir

reporté sur elle le seul sentiment passionné de sa vie, l'amitié héroïque qu'il avait eue pour son père. Il est inutile de dire que je lui avais bien complètement pardonné l'étrange indiscretion qu'il s'était permise un jour avec moi relativement au prince de Viviane. Il ne s'en souvenait lui-même que pour la réparer en affectant de traiter le prince avec une bonne grâce particulière toutes les fois qu'il le rencontrait, et surtout chez moi. Car M. de Viviane demeurait alors à Paris, et je le recevais souvent et familièrement, n'ayant eu qu'à me louer de lui pendant les derniers mois de mon séjour à Nice.

Le seul chagrin que me causât M. d'Éblis, il me le causait sans le vouloir et sans le savoir. Je ne pouvais reprocher qu'à moi l'espèce de plaisir inquiet avec lequel j'attendais ses visites, et l'émotion secrète dont je me sentais toujours agitée en sa présence. Mais j'espérais sincèrement que ce malheureux reste de mon ancien attachement s'effacerait peu à peu et s'userait enfin dans l'habitude. Je l'espérais d'autant plus que sa courtoisie respectueuse, froide et grave envers moi était plutôt faite pour calmer le cœur que pour le troubler.

Cependant je me préoccupais avec une sollicitude extrême, et que je croyais alors purement affectueuse, de sa façon d'être avec Cécile, de l'état de leurs relations, du tour qu'avait pris leur mariage. Rien ne me paraissait plus singulier et plus mystérieux que leur attitude et leurs allures mutuelles. Ainsi que je l'avais entrevu à Nice par quelques éclaircies, c'était Cécile, contrairement à toute logique, qui semblait avoir usurpé l'empire dans ce ménage. Elle s'était dérobée à la maîtrise que la supériorité intellectuelle et morale de son mari devait si naturellement exercer sur elle, et M. d'Éblis, suivant toute apparence, n'en souffrait pas. Il subissait les goûts mondains et dissipés de sa jeune femme avec une indifférence ou une résignation inconcevables. Après l'avoir longtemps accompagnée dans le monde, qu'il n'aimait pas, il commençait à l'y laisser aller seule. Tout cela me surprenait beaucoup. Je me demandais ce qui se passait entre eux dans l'intimité, s'ils s'aimaient, s'ils étaient heureux. Ne pouvant les questionner ni l'un ni l'autre sur des points si délicats, j'étudiais curieusement, presque avidement, leur langage, leur conduite, l'air de leur visage, leurs procédés réciproques, pour en tirer quelque éclaircissement. Mais M. d'Éblis, dans sa grâce sévère, avait l'impassibilité tantôt grave, tantôt souriante d'un sphinx, et Cécile, par sa légèreté même, était également insaisissable.

Le monde s'étonnait comme moi des singularités qu'offrait ce ménage, et commençait même à en médire. — Un jour, le commandant d'Éblis se trouvait chez moi quand le prince de Viviane y arriva : M. d'Éblis, suivant sa coutume un peu trop polie, se retira

presque aussitôt, après avoir échangé avec lui quelques paroles amicales. Dès qu'il fut sorti : — Vous avez là, me dit le prince, un cousin qui me plaît infiniment, mais qui est pour moi une énigme véritable.

— Pourquoi une énigme?

— Parce qu'avec tout le mérite et tout l'honneur du monde, il semble avoir juré de perdre sa charmante femme.

— Je ne vous comprends absolument pas.

— Comment! ne voyez-vous pas qu'il l'abandonne de plus en plus?.. Il fait même pis que de l'abandonner, puisqu'il lui laisse prendre M<sup>me</sup> Godfrey pour chaperon.

— Qu'est-ce que c'est donc que cette M<sup>me</sup> Godfrey?

— M<sup>me</sup> Godfrey, madame, était jadis une femme fort belle et fort courtisée, pour ne pas dire plus : c'est aujourd'hui un de ces astres à leur déclin qui, ne pouvant plus prétendre à des hommages directs, s'arrangent pour en recevoir par des voies obliques en s'entourant de jeunes satellites et en profitant de leurs reflets.

— Je vous remercie de l'information, dis-je, et si M<sup>me</sup> Godfrey est en effet d'une compagnie dangereuse, soyez sûr que Cécile rompra ses relations avec elle... Du reste, je vais vous expliquer d'un mot ce qui vous paraît si inexplicable dans la conduite de M. d'Éblis : M. d'Éblis a confiance en sa femme, et permettez-moi de vous affirmer que jamais confiance n'a été mieux placée : je connais Cécile depuis l'enfance, et sous ses apparences évaporées, avec ou sans M<sup>me</sup> Godfrey, je vous atteste qu'elle est incapable même d'une pensée mauvaise.

— Oh! mon Dieu! oui, jusqu'ici, certainement! reprit le prince. Toutes les femmes commencent par être honnêtes;.. mais, quand elles mènent cette vie-là, les pensées mauvaises arrivent vite, et les actions mauvaises plus vite encore. Cela est bizarre, mais cela est vrai.

— Ce sont là, mon prince, des souvenirs du vieil homme, des souvenirs du temps où vous ne vous doutiez pas qu'il y eût d'honnêtes femmes dans le monde.

— Ma foi! à présent comme autrefois, je pense qu'il n'y en a guère... Pardon,.. permettez! Je ne parle que des mondaines déchainées, furieuses, qui ne respirent pas... Eh bien! madame, veuillez en croire mon expérience, qui est très grande pour son âge... Vous avez une fille... Étant née de vous et élevée par vous, elle ne pourra être qu'une femme de bien... Croyez-moi cependant, n'ayez jamais la faiblesse de lui laisser prendre le grand train du monde, surtout avec suite... Je vais vous dire des choses horribles;.. mais nous professons, entre hommes, une maxime passée à l'état d'axiome : .. c'est qu'une femme, si honnête soit-elle, cesse de



l'être après un carnaval un peu chaud, ou même, — vous allez frémir, — après un cotillon de trois ou quatre heures... Il y a là un phénomène physiologique que je me borne à vous indiquer;.. mais enfin ce n'est plus alors une femme que nous tenons dans son bras, — c'est une négresse,.. ce n'est plus même une créature humaine,.. un être pensant et conscient, ce n'est plus,.. comment dirai-je? — qu'une sensitive toute prête à se pâmer et à se flétrir au moindre contact... Il suffit alors d'une simple occasion pour que la mauvaise action, comme j'avais l'honneur de vous le dire, précède la pensée;.. c'est toujours une honnête femme, — seulement elle tombe!.. Inutile d'ajouter, bien entendu, madame, qu'il y en a qui en réchappent, — et pour en revenir à M<sup>me</sup> votre cousine, quoiqu'elle se lance beaucoup, je veux croire, sur votre garantie, qu'elle sera de celles-là;.. mais ce sera un événement, — et on en parlera dans l'histoire.

Je n'attachai pas à ces impertinentes théories plus d'importance qu'elles n'en avaient; mais le langage du prince, sans laisser dans mon esprit aucune ombre sur Cécile, n'en confirma pas moins mes observations personnelles sur le caractère mystérieux et brouillé de son ménage.

Une circonstance qui suivit de près mon entretien avec M. de Viviane devait achever de m'éclairer. — Cécile et son mari dinaient chez moi; Cécile, qui était fort en beauté et dans une toilette éblouissante, allait au bal le soir avec M<sup>me</sup> Godfrey, qui vint la prendre dès neuf heures et demie. Ma grand'mère, étant un peu indisposée, gardait sa chambre, de sorte que nous demeurâmes seules, ma fille et moi, avec M. d'Éblis. Ma fille aurait dû être couchée; mais, comme tous les enfans, elle se faisait toujours beaucoup prier pour accomplir cette cérémonie, et, sur les instances de son tuteur, je lui avais accordé un sursis. Aussitôt Cécile partie, me sentant un peu embarrassée de cette espèce de tête-à-tête avec M. d'Éblis, je me mis à mon piano : M. d'Éblis était assis sur un canapé à l'autre extrémité du salon, et, tout en jouant je ne sais quelle mélodie de Chopin, je l'entendais causer à demi voix avec ma fille, qu'il choyait beaucoup et dont il était le grand ami. Au bout d'un instant, ils se turent tous deux; j'avais une glace devant moi, j'y jetai les yeux, et je vis M. d'Éblis accoudé sur la table, le front dans sa main. La minute d'après, ma fille, qui s'était approchée de moi à petits pas discrets, me tira doucement par la manche; je me penchai un peu de son côté sans m'interrompre, et l'enfant me dit à l'oreille : — Mère,.. il pleure!

Sur cette confidence de la pauvre petite, une sorte de langueur et d'ivresse se répandit dans mes veines et dans tout mon être. — Ce sont là, dans la vie d'une femme, des minutes redoutables.

La porte s'ouvrit : on venait chercher ma fille. Je l'embrassai ; elle alla embrasser M. d'Éblis, et se retira.

Je continuais de jouer sans oser lever les yeux sur la glace, et j'essayais de rassembler mes pensées et de voir clair dans ce qui se passait. L'attendrissement soudain de M. d'Éblis entre ma fille et moi, après le départ de sa femme, ne me laissait plus douter qu'il ne fût profondément malheureux. Pour le reste, je ne l'entrevois même pas. Mais si je ne pouvais lire dans son cœur, je lisais nettement dans le mien, et ce que j'y découvris m'épouvanta. Je ne pouvais plus me faire illusion sur le genre d'intérêt qui me poussait à étudier si curieusement les secrets de l'intérieur de Cécile. J'aimais son mari, et je l'aimais assez pour désirer la désunion de son ménage et pour en être heureuse.

Dans mille occasions de ma vie, j'ai reconnu qu'il ne dépendait pas de nous d'éprouver ou de n'éprouver pas des sentimens coupables, mais qu'il dépendait toujours de nous de ne pas les traduire en actes. J'ai reconnu de plus que le meilleur et peut-être l'unique moyen de combattre et de vaincre les passions mauvaises n'est pas de leur opposer les argumens abstraits de la raison, de la conscience ou de l'honneur, mais d'agir contre elles effectivement, et de forcer en quelque sorte la main à faire le bien quand le cœur veut le mal.

Ma résolution prise, je voulus commencer de l'exécuter sans délai.

Elle exigeait préalablement une explication franche et complète avec M. d'Éblis. C'était une épreuve dont je ne me dissimulais pas les dangers, quoique je fusse loin d'en prévoir toute la gravité. Mais il me parut nécessaire de les braver, et dans l'élan de mon enthousiasme je me crus certaine de les vaincre.

Je quittai tout à coup le piano et je m'avançai vers M. d'Éblis, qui feignait de lire attentivement : — J'ai à vous parler, lui dis-je ; venons dans le jardin, je vous prie.

Il me regarda d'un air d'extrême étonnement, se leva sans répondre et me suivit.

Notre hôtel de la rue Saint-Dominique a conservé par une rare bonne fortune son jardin séculaire auquel un encadrement de hautes murailles, des groupes de platanes gigantesques, une fontaine jaillissante et une serre en arcades, prêtent l'aspect doux et solennel d'un préau de cloître espagnol. Le salon du rez-de-chaussée y accède par deux ou trois marches. Quoiqu'on fût alors au milieu de novembre, la soirée était exceptionnellement belle et tiède. — Nous fîmes quelques pas en silence... j'entends encore, et j'entendrai toute ma vie, ce silence uniquement troublé par le bruit des feuilles sèches sous nos pieds, et le murmure du petit jet d'eau.

Enfin rassemblant tout mon courage : — Monsieur, lui dis-je, vous savez à quel point je pousse l'amour de l'ordre et l'horreur du désordre... c'est une passion, une manie sur laquelle vous me plaisantez souvent, mais que vous me pardonnez, n'est-ce pas?.. Eh bien, voulez-vous me permettre d'essayer de rétablir l'ordre dans un ménage... auquel je m'intéresse beaucoup?

— Dans quel ménage, madame? me dit-il assez sévèrement, en prenant place près de moi sur le banc où je m'étais assise.

— Mais dans le vôtre, naturellement... Je sens, n'en doutez pas, toute la portée de mon indiscretion... mais, si mon amitié pour Cécile et pour vous ne suffit pas pour l'excuser à vos yeux, rappelez-vous que vous avez bien voulu me demander mon avis avant d'épouser Cécile, que je vous ai conseillé cette union, et laissez-moi dégager ma responsabilité.

— Mais, madame, je ne vous reproche rien.

— Et vous avez raison... cela serait fort injuste, car, si vous aviez suivi les conseils que je m'étais permis de vous donner, — sur vos instances d'ailleurs, — vous seriez heureux tous deux,.. et vous ne l'êtes ni l'un ni l'autre.

— Pardon, madame... mais il me semble que Cécile du moins, à qui je laisse la plus entière liberté, doit être parfaitement heureuse.

— Cécile ne se plaint pas, dis-je avec quelque vivacité; mais supposer qu'elle puisse être parfaitement heureuse quand vous vivez de votre côté et elle du sien, quand vous l'abandonnez, quand vous la confiez à la première venue,.. quand vous lui prouvez de plus en plus que vous ne vous souciez ni de son affection, ni même de sa réputation... c'est supposer qu'elle n'a ni intelligence, ni cœur, ni honneur,.. et je sais qu'elle a tout cela!

— Mon Dieu! madame, répondit-il d'une voix contenue, mais émue et vibrante, je n'ai pas non plus l'habitude de me plaindre... mais en vérité vous m'y forcez... Avez-vous jamais réfléchi, dites-moi, à la destinée d'un homme préoccupé de pensées sérieuses, ami du travail, ambitieux de l'honneur qu'il donne, qui a rêvé les joies de l'étude dans le charme et dans le recueillement du foyer... et que sa femme traîne après elle jour et nuit dans le vide bruyant et dans l'affolement perpétuel de la vie mondaine?.. Il a beau sentir que le devoir et la prudence même lui commandent de la suivre,.. quand il comprend enfin que son existence y passe tout entière... que cette enfant, cette folle à laquelle il est lié, lui prend, lui dégrade, lui détruit son intelligence, son avenir, sa dignité, sa vie,.. alors que voulez-vous? le cœur lui manque... il s'arrête... découragé de tout et résigné à tout!

Surprise et presque épouvantée de cette expansion violente d'une



âme habituellement si maîtresse d'elle-même, je lui dis plus doucement : — Mais, voyons, monsieur, de bonne foi, avez-vous fait sincèrement tous vos efforts pour réformer les goûts de Cécile?

Après une pause assez longue : — Je n'en ai fait aucun, me dit-il froidement.

— Mais alors vous êtes très coupable... Je vous l'ai dit autrefois et je vous le répète aujourd'hui avec la même conviction, avec la même certitude : Cécile était un enfant gâté, mais elle n'avait que des défauts de surface : elle vous aimait et vous respectait; vous aviez tout empire sur elle, et il n'y a pas de sacrifices que vous n'en eussiez obtenu !

— Et de quel droit lui en aurais-je demandé? reprit M. d'Éblis. Ma conscience me le défendait... Qu'avais-je à lui donner en échange des plaisirs qu'elle m'eût sacrifiés?.. On ne demande de tels sacrifices qu'à une femme qu'on aime !

— A une femme qu'on aime, grand Dieu!.. Parlez-vous de Cécile?.. Comment! quand vous avez épousé Cécile,.. vous ne l'aimiez pas!

— Jamais! dit-il avec force. — Puis il ajouta plus bas, très rapidement : — Ah! je ne l'ai pas trompée... Dieu m'en est témoin!.. Je n'ai trompé que moi... et vous!

A ce mot, la vérité m'apparut tout entière; je me soulevai tout éperdue,.. un cri m'échappa : — Ah! malheureux, qu'avez-vous fait!

— J'ai fait, me dit-il, ce que vous comprendrez, vous, mieux que personne,.. je me suis dévoué! — Ah! madame, je n'ai pas cherché cet entretien; je l'aurais fui plutôt, car il va sans doute nous séparer à jamais... soit! Mais, puisque nous en sommes venus là,.. il faut que mon cœur s'ouvre enfin!.. il faut que vous sachiez tout... Ah! laissez-moi achever... Je vous parle, vous le voyez, avec un profond respect... Eh bien! veuillez rappeler vos souvenirs... Quand Roger me révéla sa fatale passion pour vous, quand je compris qu'il fallait choisir entre vous et lui, que je ne pouvais plus vous aimer sans le condamner au désespoir,.. au suicide peut-être,.. je me sacrifiai... Et alors, par un effort de courage... que je crus possible, que je crus sincère,.. j'essayai de reporter mon amour sur cette enfant, que vous aimiez, qui était tout enveloppée de votre reflet, de votre charme, de votre tendresse... Oui, je crus l'aimer; mais c'était encore vous que j'aimais en elle... Et quand cette parole devrait être la dernière que je prononcerai devant vous,.. aujourd'hui comme alors, c'est vous seule, vous seule que j'aime au monde!..

J'écoutais tout cela avec stupeur, les yeux fixes dans la nuit; tout à coup, à la pensée poignante de ce bonheur perdu, mes larmes coulèrent malgré moi. — Il se pencha un peu et vit mon

émotion : — Vous pleurez ! reprit-il ; est-ce donc vrai, .. est-ce possible ?.. Vous aussi, .. vous m'aimiez !.. Vous avez souffert comme moi !.. Ah ! Dieu, .. ne me le dites pas, ne me le laissez pas penser, si vous ne voulez pas me faire perdre tout ce qui me reste de raison et d'honneur !

Ma main se posa doucement sur son bras, et je lui dis : — Ce n'est pas moi, monsieur, j'espère, qui vous ferai perdre jamais la raison ni l'honneur ; mais je vous ai beaucoup aimé, .. je vous aime encore. — Si vous êtes digne d'entendre un tel aveu des lèvres d'une honnête femme, — je vais le savoir : — Je ne puis étouffer les sentimens de mon cœur ; mais je puis du moins, — et je compte que vous le pourrez aussi, — les élever assez haut pour les purifier... Ne nous séparons pas, comme deux êtres faibles qui craignent d'être le misérable jouet de leurs passions : gardons bravement notre affection mutuelle, et donnons-lui un caractère nouveau, un lien presque sacré en nous unissant tous deux pour le bien dans une complicité généreuse... Vous savez déjà quelle tâche je m'étais proposée avant de connaître toute la vérité... Je me la propose maintenant plus que jamais... Aidez-moi loyalement à l'accomplir, aidez-moi à vous reconquérir le cœur de votre femme ; je vous promets de l'aider, elle, à conquérir le vôtre... Voulez-vous ?.. Si vous me dites oui, je vous estime tant que je mettrai ma main dans la vôtre avec une absolue confiance... Autrement, — adieu !

Il réfléchit quelques secondes, puis sans parler il me tendit la main. Je me levai aussitôt, et nous rentrâmes dans le salon : — Vous m'enverrez Cécile demain, lui dis-je ; je veux commencer à la prêcher tout doucement... Pour vous, je ne vous dirai pas d'être bon pour elle, vous l'êtes trop... Grondez-la au contraire ; elle sera charmée, j'en suis sûre, d'être grondée par vous : c'est l'indifférence qui nous affole !..

Il me salua, fit quelques pas et, se retournant : — Mon Dieu ! j'oubliais, dit-il : vous savez que je pars demain avec mon général pour un mois ou six semaines... une inspection en province. Cela est ennuyeux.

— Peut-être non, dis-je ; car pendant son veuvage Cécile sera nécessairement plus sédentaire : ce sera un acheminement... De votre côté, vous aurez le temps de la réflexion, et à votre retour vous saurez mieux si vous êtes vraiment capable de tenir l'engagement que vous venez de prendre un peu vite, il me semble, un peu légèrement...

— Non, me dit-il de sa voix douce et ferme, pas légèrement. Je

vous ai comprise tout de suite... Ma vie était perdue, votre amitié la relève et la sauve... Ce que vous me proposez est bien haut, bien héroïque,.. mais vous m'emporterez jusque-là sur vos ailes... A revoir, madame. Comptez sur moi. — Et il me laissa.

Je passai une nuit sans sommeil, mais heureuse. J'étais contente de moi. J'avais surmonté une grande épreuve... Si jamais une femme lit ceci et si jamais elle a rencontré dans sa vie un homme qu'elle eût voulu presser une fois sur son cœur, dût-elle en mourir, — elle me comprendra.

Cécile m'arriva le lendemain dans l'après-midi et m'apprit que son mari était parti le matin pour la Bretagne. — Ma chère, me dit-elle, cet homme froid m'a étonnée... Il m'a priée de lui écrire tous les jours... Conçois-tu une idée pareille?.. Je pense au reste que c'était par distraction et qu'il n'y tient pas autrement,.. et il fait bien, — car certainement je ne lui écrirai pas tous les jours...

— Pourquoi donc?

— Est-ce que j'ai le temps?.. Mais c'est insensé!.. Je lui enverrai des dépêches : « Ça va bien? Moi aussi! Mille baisers... Cécile! » C'est très suffisant.

— Mais dis-moi, Cécile, est-ce que tu ne vas pas rester un peu chez toi pendant l'absence de ton mari?

— Rester chez moi?.. Qu'est-ce que tu veux que je fasse chez moi?.. Et puis qu'est-ce que cela signifie?.. Que mon mari soit présent ou absent, ça se ressemble beaucoup... pour ce que j'en fais!

— Je t'en prie, Cécile, sois sérieuse une minute, et causons toutes deux.

— Oui, mon ange!

— Est-ce que tu ne te fatigues pas un peu de cette vie-là!

— Non, mon trésor!

— Eh bien! moi, je commence à moins t'aimer!

Elle me sauta au cou : — Ce n'est pas vrai!

J'essayai quelque temps encore de l'amener sur le terrain d'une conversation intime et confidentielle; elle ne résistait pas directement, mais elle fuyait sans cesse et se dérobaît par quelque folie. Je reconnus que ma tâche serait plus difficile que je ne l'avais supposé, et que la chère enfant avait pris terriblement goût à son existence déracinée. Mais je restai persuadée que je saurais, avec un peu de persévérance, ressaisir ce brave cœur, dont je connaissais les vertus essentielles.

Elle commençait déjà à se défendre avec plus d'embarras quand on nous annonça le prince de Viviane. Elle fut évidemment bien aise d'avoir ce prétexte pour m'échapper ce jour-là. Elle se leva, lança quelques sarcasmes au prince, — car elle lui gardait tou-



jours rancune de ce qu'elle appelait son hébètement, c'est-à-dire de son indifférence envers elle, — puis elle sortit. Comme je l'accompagnais dans l'antichambre :

— Ma belle prêcheuse, me dit-elle en riant, je vais prendre ma revanche... Tu me reproches ou tu voudrais me reprocher ma vie, — qui est un peu en l'air, j'en conviens ; — mais, si tu consultais mon mari, je me figure qu'il préférerait me laisser dans mon tourbillon que de me voir assise au coin de mon feu quatre ou cinq fois par semaine avec un monsieur comme celui qui est là... Qu'en penses-tu ?

— Comment ! Est-ce que M. d'Éblis me blâme de recevoir le prince ?

— Pas précisément... mais je crois vraiment qu'il est encore jaloux, même maintenant, pour le compte de son pauvre ami Rogér, car il ne peut pas le souffrir, ton prince... et le fait est, ma chère, qu'il vient bien souvent... je t'assure qu'on en parle.

— Eh bien ! ma chère, lui dis-je, je te prouverai que je sais profiter d'un bon conseil, et j'espère que tu imiteras mon exemple.

— Oui, mon amour ; je t'adore ! — Et elle se sauva.

Je rejoignis le prince en méditant sur cette malicieuse insinuation de Cécile. Elle ne fit d'ailleurs que hâter une résolution déjà arrêtée dans mon esprit. Les assiduités du prince étaient devenues effectivement très fréquentes depuis quelque temps, et elles commençaient à me gêner. Toutefois son esprit m'amusait, son langage avec moi ne s'écartait jamais du respect ; enfin l'amendement de sa vie ne s'était pas démenti depuis son retour à Paris, et comme cet amendement était un peu mon ouvrage, j'y tenais. Il ne pouvait donc m'entrer dans la pensée de lui signifier un congé blessant ; je désirais simplement ôter à nos relations le caractère trop intime qu'il affectait de leur donner de plus en plus.

Dans le cours de notre entretien, il me fournit lui-même l'occasion que je cherchais en me demandant si je serais chez moi dans la soirée. — Oui, lui dis-je en riant, j'y serai... mais pas pour vous !

— Pourquoi pas pour moi ?

— Parce que votre temps est trop précieux, mon prince, pour que j'en abuse à ce point-là.

— Vous avez assez de moi ?

— Je n'ai pas assez de vous... mais je n'en veux pas trop, repris-je du même ton... Voyons, vous ne tenez pas à me compromettre, n'est-ce pas ?

— Je vous demande pardon ! dit-il gaiement.

— Ah ! raison de plus, alors !.. J'ai de l'amitié pour vous, mais enfin je vous serai obligée de vous faire plus rare.

Je fus surprise de l'impression sérieuse que ses traits revêtirent subitement.

— Il faut donc s'expliquer, dit-il. Je voulais attendre encore un peu de temps; mais je vois que le moment en est venu. Il est vrai que je multipliais mes visites sans scrupule parce que mes sentimens pour vous en justifiaient à mes yeux l'indiscrétion... Je vous aime, madame, et ce n'est pas d'aujourd'hui... Pardon! je sais parfaitement à qui je parle... je sais qu'un pareil aveu adressé à une femme comme vous n'a pas deux interprétations possibles... vous offrir son cœur, c'est vous offrir son nom... Vous vous êtes rendue maîtresse de ma vie... vous avez fait de moi par votre grâce un homme nouveau... un homme meilleur... Serez-vous assez bonne, assez charitable pour achever votre œuvre?... Puis-je espérer qu'un jour vous daignerez être ma femme?

Cette proposition inattendue me causa plus de surprise et d'ennui que de trouble. — Voulant épargner au prince la mortification d'un refus trop brusque et trop absolu, je lui dis en hésitant un peu que j'étais sincèrement reconnaissante d'un témoignage d'estime si marqué, mais qu'il me prenait bien au dépourvu, que je ne pouvais me plaindre d'une proposition si imprévue puisque je l'avais en quelque sorte provoquée malgré moi, mais que mon deuil était encore trop récent pour qu'il me fût permis même de la discuter. Je le priai donc de ne m'en plus parler.

Tout en acceptant les délais les plus étendus que je voudrais lui imposer, il insista vivement pour obtenir une réponse moins vague, une parole d'espérance. L'honnêteté me défendant de lui donner cette satisfaction, je me trouvai dans la nécessité d'accentuer mon refus. Je lui dis nettement, quoique avec des ménagemens polis, que j'avais pris la ferme résolution de me consacrer à ma fille, et de ne pas me remarier.

Il y eut sans doute du chagrin, mais il y eut surtout, à ce qu'il me sembla, du dépit, de l'irritation et de l'orgueil blessé dans la contenance et dans l'accent du prince, après que je lui eus fait cette formelle déclaration. Je retrouvai là, sous les formes raffinées de l'homme du monde, l'enfant gâté dont les caprices avaient toujours été des lois et qui avait dû briser autrefois les jouets qu'on lui refusait. — Son visage pâle et presque blême s'était péniblement contracté : ses paupières se levaient et s'abaissaient par de rapides convulsions, et son œil me lançait de méchans éclairs. — « J'allais faire de lui, — me disait-il en paroles entrecoupées, — un désespéré... un garnement... j'allais le replonger dans le borbier d'où il était sorti pour me plaire... je ne pouvais avoir sérieusement la pensée de rester veuve à mon âge... j'attendais sans doute un parti meilleur... je le regretterais peut-être un jour... je me repentirais de lui avoir retiré ma main... On devenait mauvais quand on était malheureux... » et beaucoup de choses de ce genre qui me semblèrent d'un goût déplo-

nable. — Je reconnus avec tristesse qu'où le vice a passé il reste toujours un fond de fange. Je devais le reconnaître bientôt plus amplement.

Il finit par sentir qu'il me manquait, ou plutôt qu'il se manquait à lui-même. Il se remit, s'excusa, essaya de tourner ses fureurs en plaisanterie, et me quitta dans d'assez bons termes en me priant de lui réserver malgré tout mon amitié. Je le lui promis, mais en me promettant à moi-même le contraire. Car je n'avais jamais eu beaucoup de confiance en lui, et je n'en avais plus du tout.

Cinq ou six jours se passèrent. Étonnée de ne pas revoir Cécile qui n'avait pas coutume de mettre tant d'intervalle entre ses visites, je me décidai à aller chez elle, sans grand espoir de l'y rencontrer, car elle *lunchait* tout le jour chez l'une ou chez l'autre. Je la trouvai pourtant, mais en compagnie du prince de Viviane, qui était installé en face d'elle au coin du feu. En le voyant là, je ne pus me défendre d'une impression pénible, d'un serrement de cœur; je savais que jusqu'à cette époque le prince n'avait jamais mis les pieds chez Cécile, et qu'elle s'en plaignait même amèrement. Ce changement d'habitudes m'ennuya, et mon ennui ne diminua pas quand je compris à quelques allusions qui leur échappèrent que cette visite avait été précédée d'une autre peu de jours auparavant, et que de plus ils devaient se rencontrer le soir même chez M<sup>me</sup> Godfrey où ils dinaient tous les deux. — Il me fut impossible de ne pas établir un rapport dans ma pensée entre ces étranges circonstances et les paroles équivoques, presque menaçantes que le prince m'avait laissées pour adieux. Il connaissait ma tendresse de sœur pour Cécile; avait-il formé le projet de m'inquiéter, tout au moins, en reportant sur ma meilleure amie les attentions dont je ne voulais plus, d'atteindre mon cœur dans le sien, et de se venger enfin de moi sur elle? Si indigne et si détestable que fût un tel dessein, je n'étais plus assez neuve dans la vie pour ignorer que l'âme aigrie d'un libertin était capable de le concevoir... Cet homme, il est vrai, en m'offrant de m'épouser avait paru faire preuve de quelques sentimens honnêtes et sérieux: mais c'est qu'il m'avait trouvée belle et qu'il n'avait pas vu d'autre moyen de se rendre maître de ma personne.

J'attendis impatiemment qu'il fût parti; à peine seule avec Cécile, je m'agenouillai devant elle, et lui baisant les mains: — Laisse-moi te parler... veux-tu?

— Parle, bouche d'or!.. mais parle vite... car il faut que je m'habille... tu sais que je ne dîne pas chez moi.

— Veux-tu me faire un immense plaisir, ma chère?.. Ne t'habille pas... envoie un mot d'excuse à cette M<sup>me</sup> Godfrey, dont on ne dit pas grand bien... et viens dîner avec ta vieille, vieille amie!



— Ah ! nous y voilà encore ! dit Cécile en riant, mais avec peu de franchise. Eh bien ! épuisons la question ; — je veux bien ! Qu'est-ce que tu me reproches décidément ?.. Est-ce que je me conduis mal, voyons, le crois-tu ?.. Non, tu ne le crois pas ! tu sais que je suis simplement ce que j'ai toujours été — une petite créature qui a du vif-argent dans les veines, qui aime le mouvement, l'entrain, la gaité, les compliments, la danse... tout le *tra la la* de la vie... mais une honnête petite créature enfin qui ne fait rien de mal... qui est dévouée à ses amis et fidèle à son mari !.. qu'est-ce qu'il te faut de plus ?

— Ma chère petite, je ne te blâme pas d'aimer le plaisir, je te blâme de n'aimer que cela... Tu avais autrefois, permets-moi de te le rappeler, une conception plus sérieuse et plus vraie de la vie,.. dans nos causeries de jeunes filles, nous imaginions quelque chose de mieux que cette dissipation sans trêve et cette sorte d'ivresse où tu te complais uniquement... nous donnions une place, une grande place dans notre existence future à des bonheurs plus intimes, plus recueillis, plus dignes... Mon Dieu ! tu ne fais rien de mal, c'est vrai... mais... tu ne fais rien de bien... tu ne fais rien par exemple pour élever tes goûts, tes sentimens, tes idées... tu ne te développes que dans le sens de tes défauts... et puis, crois-moi, cette légèreté continuelle d'allures, de tenue, de langage n'est pas sans danger à la longue. car tout ce qui est sérieux s'enchaîne et se tient dans le monde... l'honnêteté, la vertu sont des choses graves qui ont besoin de s'appuyer sur un fond sérieux d'existence... Elles se dissipent dans le vague et dans la frivolité d'une vie tout extérieure... Elles y perdent peu à peu la consistance et la solidité qui leur sont essentielles, et sans lesquelles elles n'ont plus de force pour dominer nos passions ; c'est ainsi qu'une femme se trouve tout à coup désarmée devant la moindre tentation, le moindre entraînement... Enfin, je te supplie, mon enfant chérie, de t'arrêter sur cette pente... et laisse-moi ajouter que l'absence de ton mari t'en fournit l'occasion toute naturelle, et qu'elle t'en impose même le devoir !

Elle m'écoutait, hélas ! avec une sorte de distraction impatiente, en battant le tapis de son petit pied : — Eh bien, soit ! me répondit-elle, — c'est possible ; il y a peut-être du vrai dans ton sermon, j'y penserai... mais quant à ce soir, j'ai promis formellement à M<sup>me</sup> Godfrey — et j'irai !

— Non, je t'en prie !

— Mais enfin pourquoi cette insistance ? Pourquoi tiens-tu si spécialement à ce que je n'aille pas ce soir chez M<sup>me</sup> Godfrey ?.. Allons ! sois franche !.. c'est à cause du prince de Viviane... que tu as été contrariée de trouver chez moi !

— Mon Dieu! peut-être... lui dis-je.

— Ah! c'est plaisant par exemple!.. tu te le réserves exclusivement, à ce qu'il paraît!

— Je me le réserve si peu que j'ai refusé son cœur et sa main qu'il voulait bien m'offrir, l'un portant l'autre, il y a cinq jours... Si je trahis ce secret, c'est que je m'y sens presque obligée pour te mettre en garde contre un homme que je crois infiniment dangereux... Je serai tranquille maintenant, car en supposant qu'il s'avise de te faire la cour, — comme il semble y être disposé, — tu seras édifiée sur la sincérité des sentimens qu'il t'exprimera... Je connais ta délicatesse et ta fierté, et je sais quel accueil peut espérer près de toi un amoureux rebuté qui ose te demander des consolations.

Elle se dressa devant moi, l'œil en feu : — Je ne te crois pas ! s'écria-t-elle, je ne crois pas un mot de ce que tu viens de dire!.. Avoue la vérité : tu es jalouse... voilà!

— Cécile... est-ce toi qui parles?

— Oui, c'est moi... et je te dis que tu es jalouse!.. Comment!.. voilà deux ans bientôt que tu vois le prince en tête-à-tête tous les jours ou à peu près... et cela est tout simple... et cela est parfait!.. et dès qu'il vient deux fois chez moi par hasard, tout est perdu!.. Allons! tu es jalouse, mon Dieu!.. eh bien, calme-toi... je te le renverrai, ton prince! je n'y tiens pas autrement!

— Ah! ma pauvre enfant, où as-tu pris ce ton-là?.. tu m'offenses, tu sais?

— Mais c'est toi qui m'offenses depuis une heure... et toujours, en me traitant comme une enfant sans raison et comme une femme sans honneur!.. Allons, bonsoir!.. laisse-moi m'habiller!

Mes yeux, à demi égarés de surprise et de douleur, cherchèrent les siens, mais en vain; elle fuyait mon regard. Je fis quelques pas vers la porte.

— Charlotte! dit-elle; voyons... ta main!

— Non! lui dis-je; tu ne la mérites pas. — Et je sortis.

Je rentrai chez moi l'âme navrée. Dans le premier trouble qui suivit cette scène, il me sembla que tout m'échappait, que tout s'écroulait. Je perdais la plus chère amitié de ma vie : en même temps je perdais l'immense intérêt qui s'y rattachait et sur lequel j'avais compté pour occuper et pacifier mon cœur. Je me voyais, par l'égarément obstiné de Cécile, hors d'état de tenir l'engagement que j'avais pris avec son mari... Comment lui demander à lui-même désormais sa bonne volonté et son concours pour un rapprochement auquel sa femme refusait de se prêter? Comment lui apprendre cette triste vérité? Comment même le revoir?

A la réflexion cependant mon agitation se calma un peu. Je me

dis qu'il était impossible que Cécile fût transformée et endurcie au point d'être devenue une personne absolument différente d'elle-même; je me rappelai qu'elle avait eu autrefois avec moi de ces accès de mauvaise humeur et d'emportement, qu'elle les avait toujours regrettés, et que son excellent cœur avait vite repris le dessus. J'espérai qu'il en serait de même cette fois et qu'elle m'arriverait le lendemain confuse et repentante.

Mais je ne devais pas passer ce lendemain à Paris. Je reçus de fort bonne heure dans la matinée une lettre de M<sup>me</sup> Hémery, la femme de charge de M<sup>me</sup> de Louvercy : elle m'annonçait que ma belle-mère était gravement malade; elle désirait me voir et voir aussi sa petite-fille. J'oubliai toute autre inquiétude, et je partis aussitôt pour Louvercy avec ma fille.

Ma belle-mère était atteinte d'une violente bronchite qui avait présenté au début des symptômes dont son médecin s'était alarmé. Mais le mal s'apaisa vite, et huit jours après notre arrivée elle était hors de tout danger. J'avais grande envie de retourner à Paris; mais cela me fut impossible, nous étions déjà en décembre; il était convenu que je devais amener chaque année ma fille chez sa grand-mère pour les fêtes de Noël et du jour de l'an, et, comme nous n'en étions plus séparés que par un court intervalle, je n'avais aucun prétexte pour ne pas prolonger mon séjour jusque-là.

Il m'était venu sur ces entrefaites une lettre de Cécile qui m'ôta une partie de mes soucis, mais qui m'en laissa beaucoup et de fort graves. Voici cette lettre, qui devait jouer plus tard un grand rôle dans une circonstance bien douloureuse :

« Cécile d'Éblis à Charlotte de Louvercy.

« Ma bien-aimée Charlotte, j'ai couru chez toi dès lundi comme une pauvre folle... La nouvelle de ton départ m'a consternée. Il a fallu rentrer chez moi avec cette montagne que j'avais sur le cœur... O ma chérie, nous ne sommes pas brouillées, dis? Quand tu m'as refusé ta main l'autre soir, il m'a semblé que mon bon ange m'abandonnait et que je tombais je ne sais où... O ma chère Charlotte, je ne pensais pas un mot des choses indignes que je t'ai dites... je t'en demande pardon à deux genoux... Tu as cent mille fois raison de blâmer mon misérable train de vie;... mais, vois-tu, le fond de tout, c'est que je suis malheureuse, affreusement malheureuse!.. Mon mari est excellent, plein de mérite et d'honneur; mais il a un défaut terrible, — il ne m'aime pas!.. Je le sens depuis longtemps, — presque depuis le premier jour, et cela me tue!.. Il ne me maltraite pas, grand Dieu! Il est bon pour moi, mais d'une bonté qui me glace... il ne m'aime pas!.. Eh bien! que veux-tu que fasse une femme qui s'aperçoit de cela? — Il n'y a qu'un remède... ne pas



penser, ne pas réfléchir, se mettre des grelots aux pieds et à la tête, et s'étourdir au bruit! — Et encore cela ne suffit pas toujours... Il y a des momens où le cœur me manque, où ma tête se perd tout à fait, où je me sens tout près d'un coup de désespoir... d'une dernière et irréparable folie!.. Tu vois si j'ai besoin que tu m'aimes!  
— Moi, je t'adore. CÉCILE. »

Cette lettre m'effraya non-seulement par le désordre d'esprit dont elle était empreinte, mais surtout par l'insistance étrange avec laquelle Cécile se plaignait pour la première fois des torts de son mari auxquels elle avait paru jusque-là si peu sensible. On eût dit qu'elle venait de les découvrir subitement, comme si elle se fût ingénée à se chercher des griefs pour se créer ou se préparer des excuses.

Je lui répondis le même jour très longuement. J'essayai de calmer son exaltation en l'assurant d'abord que ma tendre amitié pour elle, un instant froissée, n'en restait pas moins entière et inaltérable : je m'attachai ensuite à lui prouver que son mari n'avait péché envers elle que par excès de complaisance; qu'elle ne pouvait sérieusement lui reprocher de ne pas avoir abandonné ses travaux, sa carrière et son avenir pour prendre part à tous les plaisirs de sa femme; qu'elle eût été la première à l'en blâmer et à en souffrir dans sa fierté; qu'en bonne justice il serait mieux fondé qu'elle à s'affliger d'un manque d'affection, puisqu'il lui avait fait beaucoup de sacrifices et qu'elle ne lui en faisait aucun; que peut-être, — que certainement même dans le secret de son cœur, M. d'Éblis lui adressait les reproches qu'elle lui adressait elle-même; qu'il dépendait absolument d'elle de fondre cette glace qui s'était mise entre eux, et que j'avais des raisons de croire que le moindre effort de sa part pour se rapprocher de son mari serait accueilli avec reconnaissance, avec effusion; qu'au reste, je m'étais promis de faire cesser entre eux ce triste malentendu, et que, si elle voulait seulement m'aider un peu, l'année nouvelle qui allait commencer verrait le bonheur s'asseoir à son foyer en même temps qu'elle s'y assoierait elle-même. — Je lui rappelais en terminant que son mari l'avait priée avant son départ de lui écrire presque chaque jour, et je la suppliais de répondre moins légèrement qu'elle ne l'avait fait d'abord à cette recommandation qui n'était certes pas une marque d'indifférence.

Un peu rassurée après avoir envoyé cette lettre, je le fus encore davantage en recevant peu de jours plus tard de Cécile un billet assez bref, mais où elle semblait montrer beaucoup de calme et de sagesse. Elle me remerciait très tendrement. Elle me disait que j'avais raison, que c'était elle qui avait gâté son bonheur : mais elle

était décidée à réparer ses torts : elle attendait le retour de son mari avec impatience pour commencer tout de suite ses réformes ; mais elle l'attendait pourtant, ajoutait-elle, avec un petit tremblement parce que son attachement profond pour lui avait toujours été mêlé d'un peu de terreur.

Ce langage, quoiqu'en contradiction singulière avec le ton de sa lettre précédente, me parut naturel et vrai, et, sachant que M. d'Éblis devait rentrer à Paris la semaine suivante, je me sentis délivrée de toutes les pénibles appréhensions que j'avais apportées à Louvercy.

Le 17 décembre, dans la soirée, nous finissions de dîner, M<sup>me</sup> de Louvercy, ma fille et moi, quand nous crûmes entendre un son de grelots et quelques claquemens de fouet du côté de l'avenue. Nous prîmes toutes trois l'oreille avec surprise, car nous vivions très retirées ; à l'exception du curé et du médecin, qui étaient venus dans la journée, nous ne recevions personne, et nous étions d'autant plus éloignées d'attendre la visite d'un étranger que le temps était extrêmement rigoureux. Il faisait une forte gelée, et il était tombé depuis la veille une grande quantité de neige qui nous ensevelissait dans nos bois, et qui nous séparait du reste du monde. — On est facilement curieux à la campagne. Ma fille courut à une fenêtre : — C'est une voiture, dit-elle ; je vois les lanternes qui viennent... qui viennent ! — Je m'étais levée aussi ; je passai mon mouchoir sur une vitre pour en effacer le givre, et j'aperçus en effet la forme noire d'une voiture se détachant sur le fond de neige et s'avançant lentement vers le château, en côtoyant l'étang glacé. Sauf le faible tintement des grelots, on n'entendait aucun bruit, les roues glissant plutôt qu'elles ne roulaient sur l'épais tapis blanc qui couvrait le sol.

Nous nous interrogeons, ma belle-mère et moi, quand la porte s'ouvrit tout à coup, et nous ne pûmes retenir un cri d'étonnement en voyant entrer Cécile. Elle vint à nous de son allure brusque et rapide, embrassa sa tante, puis moi, et riait d'un rire nerveux : — J'ai voulu vous faire une surprise, nous dit-elle... Mon mari m'a écrit qu'il ne pouvait revenir avant huit jours ; j'ai eu l'idée de passer ces huit jours avec vous, et me voilà !.. Seulement j'ai failli rester en chemin dans cette neige... nous avons mis plus de trois heures à venir de la gare... je suis transie... je grelotte ! — Elle frissonnait en effet de tous ses membres ; je fus frappée en même temps de la pâleur et de l'altération de ses traits que j'attribuai au froid qu'elle avait ressenti et au malaise qui en était la suite.

Pendant que sa tante la grondait doucement de sa folie, tout en la remerciant de son attention, je la fis asseoir devant le feu ; puis

je donnai des ordres pour qu'on lui servît à dîner. Mais elle ne voulut rien prendre : — elle avait dîné à Mantes, nous dit-elle. Elle se mit alors à nous conter avec une volubilité fiévreuse les incidens de son voyage, la peine qu'elle avait eue à trouver une voiture à la gare, l'effroi de sa femme de chambre au milieu des bois pleins de neige. — Elle s'interrompait par instans et restait les yeux fixes devant elle. Puis elle reprenait comme à la hâte ses récits et ses rires d'enfant. — Vers neuf heures, M<sup>me</sup> de Louvercy, qui était encore souffrante, la pria de l'excuser, et monta chez elle. — Tu ferais bien, dis-je à Cécile, d'aller te reposer aussi... tu as l'air très fatiguée... nous causerons demain tout à notre aise. — Non, non ! me dit-elle ; je suis remise... allons dans ta chambre... nous serons mieux que dans le salon pour babiller.

Ma chambre était celle que j'avais occupée six ans auparavant pendant mon premier séjour à Louvercy, dans la tour d'angle du château. Je l'avais préférée à tout autre à cause des souvenirs qu'elle me rappelait ; elle touchait d'ailleurs à celle qu'avait habitée ma grand'mère, et où j'avais installé ma fille. — Nous nous y rendîmes, Cécile et moi, précédées par M<sup>me</sup> Hémery, la femme de charge, qui portait un flambeau. Elle rajusta le feu, et nous laissa. — A peine fut-elle sortie que Cécile jeta son chapeau sur le lit, et alla vivement fermer la double porte restée entr'ouverte ; puis, revenant à moi d'un pas automatique, elle attacha ses yeux sur les miens avec une effrayante expression d'égarément, me posa ses deux mains sur les épaules, et me dit avec un accent bas et sourd que je n'oublierai jamais :

— Charlotte... je suis perdue !

Un froid de mort me passa dans les veines.

— Mon Dieu ! m'écriai-je à demi-voix, que me dis-tu là ?

— La vérité, — reprit-elle du même ton : — je suis perdue !

Je restai quelques secondes atterrée, sans un mouvement, sans une parole ; puis l'interrogeant du regard :

— Le prince?... lui dis-je.

Elle fit de la tête un triste signe d'affirmation.

— Tu es sa maîtresse ? repris-je plus bas encore.

— J'ai été sa maîtresse... oui... hier... en sortant du bal... Comment ? pourquoi ?.. Je ne sais pas !.. Je me suis donnée... sans raison... sans passion... sans goût... sans excuse... comme une misérable fille !

Je vis qu'elle chancelait ; je la soutins, et je l'aidai à gagner un canapé sur lequel elle s'affaissa. — Je tombai sur mes deux genoux devant elle, et, la tête dans mes mains, je pleurai.

Au bout d'un instant, je sentis ses doigts effleurer mes cheveux : — Bonne Charlotte ! murmura-t-elle, tu me pleures !.. Ah ! j'avais



été honnête femme jusque-là, je t'assure!.. et penser que je ne puis plus l'être jamais... jamais... que j'ai cette tache au front, cette honte au cœur pour le reste de ma vie!.. Est-ce donc vrai? est-ce possible!.. quel réveil, grand Dieu!.. Ah! si on savait... si on savait!..

— Oh! ma pauvre enfant! lui dis-je en lui baisant les mains.

Elle me les retira : — Non! non! me dit-elle, je t'en prie!.. Je ne suis plus digne... je me fais horreur!.. Ah! mon Dieu! ayez pitié! Faites que je devienne folle, je vous en prie!.. Et elle joignait convulsivement ses mains suppliantes.

— Et puis, s'écria-t-elle en se dressant tout à coup, qu'est-ce que je vais faire? Car j'ai menti tout à l'heure en vous disant que mon mari revenait seulement dans huit jours... il revient demain! — demain, tu entends? Voilà pourquoi je me suis sauvée... voilà pourquoi je suis venue me jeter à toi... pour te demander ce qu'il faut faire... Je ne peux pas le revoir, je ne le peux pas!.. Il était si bon pour moi... si bon!.. et il est si honnête, lui!

— Ma chérie, il faut bien le revoir, lui dis-je à travers mes larmes.

— Comment veux-tu?.. c'est impossible... à moins que je ne lui avoue tout!.. oui, j'ai envie de tout lui avouer; quoi qu'il arrive ensuite... qu'il me tue ou qu'il me pardonne... je serai délivrée... N'est-ce pas? Il faut avouer... tu me le conseilles?

Je ne répondais rien : — Alors, dit-elle en se levant tout debout, il ne me reste qu'à me tuer!

Je la forçai doucement à se rasseoir, et je m'assis près d'elle : — Calme-toi, calmons-nous, ma Cécile, je t'en supplie... laisse-moi penser, réfléchir... Tout cela est si soudain, si troublant... Voyons, tu me demandes si tu dois avouer ta faute à ton mari... Mon Dieu! j'ose à peine t'en détourner,.. car après tout c'est un bon mouvement... et pourtant je ne crois vraiment pas que cela soit sage... D'abord ce sont là des offenses que les hommes ne pardonnent guère... et puis il voudra se venger, ton mari... tu ne nommeras personne, je le sais bien; mais il s'informerá... il est bien difficile qu'il n'arrive pas à la vérité... et tu prévois ce qui se passera alors... Enfin, ma chérie, même en écartant ce danger, même en supposant le pardon, je crois qu'avouer ta faute ce serait hasarder et même perdre sûrement le peu de bonheur que vous pouvez espérer encore tous les deux.

— Et quel bonheur, grand Dieu! veux-tu que j'espère ou que je lui donne... avec le secret de cette faute entre nous?

— Cette faute du moins, repris-je, tu la connaîtras seule et tu en souffriras seule... Il me semble que c'est presque l'aggraver que d'en faire partager les douleurs et les hontes à ton mari... et que

c'est déjà l'expier un peu que d'en garder pour toi seule toute l'amertume.

— Je ne pourrai pas ! dit-elle à demi-voix en secouant la tête avec accablement.

Ses beaux cheveux tout défaits inondaient ses épaules, et couvraient à demi son front et son visage ; ses bras inertes pendaient à ses côtés ; ses yeux secs regardaient le vide avec une affreuse fixité. C'était une image si navrante de l'absolu désespoir que tout me parut bon pour relever un peu son courage : — Ma chérie, lui dis-je en la serrant contre mon cœur, tu as cru que tu n'étais pas aimée... c'est ce qui t'a perdue... Je ne voudrais pas trop atténuer ta faute qui est bien grande... mais tu n'es pas pourtant sans excuses... tu as cru du moins en avoir.

— Des excuses ! dit-elle amèrement. Je n'en ai pas l'ombre !

— Rappelle-toi... Tu m'écrivais, il n'y a pas longtemps, que c'était l'indifférence, l'abandon de ton mari qui te poussait à cette vie d'étourdissement et de désordre... Rappelle-toi !

— Je mentais ! dit-elle d'une voix sombre. — Tu le sais bien ! — C'est moi qui ai découragé mon mari,.. c'est moi qui l'ai abandonné,.. qui ai préféré mes stupides plaisirs à son affection et au bonheur, et à l'honneur ! Voilà la vérité !.. Tu m'avais prédit toi-même où cela me menait... Non ! je n'ai pas une excuse,.. pas une !

— Eh bien ! malgré tout,.. rien n'est désespéré, va... Voyons, veux-tu que je te dise ce que je ferais, moi, si j'étais à la fois coupable et repentante comme tu l'es ;.. veux-tu que je te dise à quoi je me rattacherais, à quel sentiment, à quelle espérance ?

— Dis !

— Écoute : je voudrais passer le reste de ma vie à réparer ma faute par une conduite tout opposée à celle qui m'aurait rendue si coupable et si misérable... Je voudrais m'enfermer dans mon devoir comme dans un cloître, me faire aimer et bénir de celui que j'aurais eu la malheur d'outrager dans une minute d'égarement, m'imposer toutes les privations pour lui plaire,.. ne plus exister que pour lui, me consacrer et me dévouer à lui,.. faire pour lui enfin ce qu'une religieuse fait pour Dieu !.. Et alors, je t'assure qu'un jour viendrait où je me sentirais presque consolée et pardonnée !

Ses yeux s'étaient éclairés ; elle m'embrassa : — Je crois que tu me sauves, me dit-elle. — Oui, il me semble que cela est possible... Seulement je ne peux plus penser,.. ma pauvre tête n'y est plus... Alors, tu crois vraiment que je peux le revoir ?

— Sans aucun doute. Tu le peux et tu le dois.

Elle me regarda de l'air d'un enfant effrayé, en ajoutant : — Et l'embrasser ?

Je fis signe que oui.

— Il faut donc, reprit-elle, que je reparte pour Paris demain matin,.. car il arrive à quatre heures.

— Oui, il le faut, ma chérie. Il est impossible que tu ne sois pas là au moment de son retour. Je te conduirai moi-même à la gare pour le train de neuf heures.

Cela fut convenu ainsi. Nous devions supposer une dépêche de M. d'Éblis pour expliquer ce brusque départ à M<sup>me</sup> de Louvercy. — Je voulus conduire Cécile jusqu'à sa chambre; je l'aidai à se déshabiller, et je ne la quittai qu'après l'avoir vue au lit. Épuisée par une si longue exaltation, elle me paraissait plus calme et près de s'endormir. Je l'embrassai une dernière fois, et j'allai moi-même chercher quelques momens de repos, que je ne trouvai pas.

Le lendemain, un peu avant sept heures, — le jour se montrait à peine, — je me levai et je me dirigeai vers l'appartement de Cécile. Je frappai à la porte de sa chambre : on ne répondit pas. — J'entrai. — Deux bougies achevaient de brûler sur la cheminée... Je m'approchai du lit; il était vide. Très étonnée, je jetai un regard rapide autour de moi : toute sa toilette de la veille, sa robe, son manteau de fourrure, son chapeau, étaient épars sur les meubles où nous les avions déposés. Dans un coin de la chambre, la caisse de voyage était ouverte et les tiroirs bouleversés. J'y avais remarqué la veille au soir, non sans quelque surprise, une légère toilette de bal, une robe en soie mauve, et Cécile m'avait dit que c'était Julie, sa femme de chambre, qui l'avait mise par étourderie dans la caisse. Cette robe n'y était plus. J'éprouvai une sorte de terreur vague, de demi-égarement. J'allais sonner, appeler, — quand mes yeux s'arrêtèrent sur une lettre placée en vedette sur le marbre de la cheminée, entre les deux bougies allumées. Je la saisis : la lettre m'était adressée, et je reconnus l'écriture de Cécile. Je l'ouvris, et voici ce que je lus :

« Ma bien-aimée Charlotte, décidément je ne puis pas le revoir... Malgré ma faute, je suis encore trop honnête femme pour cela... — Je vais mourir, ma pauvre chérie;.. pardon de la peine que je te fais... Je crois que Dieu, malgré tout, me recevra avec bonté, parce qu'il voit ce que je souffre... J'aimais tant la vie;.. mais il n'y a plus moyen, vois-tu!..

« Je pensais déjà à cela hier soir en venant de la gare au château... Tout le long du chemin, en voyant cette neige épaisse sur toute la campagne, je me disais que je voudrais y être couchée et endormie pour jamais... Voilà la mort que j'ai choisie... J'ai lu je ne sais où qu'on ne souffrait pas beaucoup, qu'une fois le premier saisissement passé, on s'endormait doucement... J'espère qu'il en sera ainsi pour moi...



« Tu sais où tu me trouveras, ma chérie... Tu te rappelles que je t'ai dit un jour que je voudrais être enterrée là?.. Je ne crois pas que cela soit possible; mais je veux au moins y mourir... C'est là qu'il m'a dit qu'il m'aimait,.. qu'il m'a demandé si je voulais être sa femme... Hélas! oui, je voulais bien,.. car je l'aimais bien et j'étais bien fière de son amour,.. que je n'ai pas su garder!

« Dis-lui tout... Je le désire,.. je t'en prie. — Dis-lui ma faute, mon infamie; mais aussi mon repentir, n'est-ce pas?

« C'est toi qu'il aurait dû aimer, c'est toi qu'il aurait dû choisir, je l'ai toujours pensé... Toi seule étais digne de lui.. Je voudrais qu'il ouvrit enfin les yeux,.. c'est mon dernier vœu... Vous voilà libres tous deux,.. et puis, si vous me deviez votre bonheur enfin, vous auriez plus de pitié,.. vous pardonneriez tous deux de meilleur cœur à votre pauvre petite morte!.. Ta CÉCILE. »

Cette lettre a été bien souvent mouillée de mes pleurs, mais elle ne le fut pas dans ce moment-là... J'étais folle; je n'avais plus ni pensée, ni voix, ni larmes... Tout à coup l'idée que toute minute perdue pouvait être irréparable me tira de ma stupeur. Je courus chez moi; j'appelai un de mes domestiques, Jean, l'ancien soldat de mon mari, qui était resté à mon service et qui avait toute ma confiance. — Je lui dis brièvement que j'avais une course à faire dans le parc et que je le priais de m'accompagner. Il fut évidemment saisi de l'altération de ma voix et du bouleversement de mes traits; mais il ne m'interrogea pas. Je m'apprêtai, il fut prêt lui-même en un instant, et nous sortîmes du château par la porte des écuries afin de ne pas éveiller l'attention.

Il fallait cependant confier à cet homme tout ce que je pouvais lui dire de l'affreuse vérité. Je commençai donc à lui donner tout en marchant l'explication que j'avais préparée à la hâte : — M<sup>me</sup> d'Éblis, lui dis-je, s'était couchée la veille avec une grosse fièvre, suite de la fatigue de son voyage à travers les neiges; dans son agitation, elle m'avait dit comme en sommeillant des choses étranges... qu'elle avait la tête en feu, qu'elle voulait sortir, aller dans le parc, dormir dans la neige... malheureusement je n'avais pas attaché d'importance à ces paroles fiévreuses, surtout en la voyant s'endormir tout à fait; mais ce matin, en allant prendre de ses nouvelles, je ne l'avais pas trouvée dans sa chambre; je m'étais assurée qu'elle n'était pas dans le château... d'autres indices encore me donnaient à craindre que sa fièvre n'eût redoublé pendant la nuit, et que dans un accès de délire elle n'eût essayé de réaliser ses sinistres rêveries... Nous allions d'abord chercher ses traces en nous dirigeant vers la partie retirée du parc qu'on nommait l'Ermitage... Je supposais que dans son égarement elle avait dû comme

malgré elle aller de ce côté, parce que cet Ermitage avait toujours été son lieu de promenade favori... Enfin je n'avais prévenu personne que lui, parce que je voulais épargner mes inquiétudes à M<sup>me</sup> de Louvercy tant qu'il me resterait une lueur d'espoir.

Jean, après le premier cri, eut une idée qui ne m'était pas venue : il retourna vivement sur ses pas jusqu'au pavillon de la grille, et envoya le concierge chercher le médecin de la maison. Nous reprîmes alors notre marche, que l'épaisseur de la neige rendait bien difficile et bien lente à mon gré. — Plusieurs chemins, s'entre-croisant dans le parc, mènent du château à l'Ermitage. Nous avons pris le plus court. La neige y présentait une surface unie et intacte; personne n'y avait passé. Un peu d'espérance me rentra au cœur. Mais au détour de cette première avenue, Jean, qui me précédait, s'arrêta soudain en poussant une exclamation : j'accourus, et je vis, avec un sentiment d'angoisse inexprimable, les empreintes répétées de deux petits pieds, de deux chaussures étroites et fines, qui tachaient seules l'uniformité de la plaine blanche. — Nous nous regardâmes douloureusement : — Allons vite! dis-je tout bas, — et nous hâtâmes encore notre marche. — Nous suivîmes longtemps, hélas! ces empreintes, au milieu du silence effrayant des bois, sous le ciel gris, bas et morne de cette triste matinée d'hiver. — Elles nous conduisirent presque jusqu'à la sortie du parc; puis elles se détournèrent tout à coup et se perdirent dans le sentier qui traverse le taillis, et qui aboutit en quelques pas à l'Ermitage. — Madame a raison, me dit Jean à demi-voix; elle est là!

Il vit que je m'étais arrêtée et que je chancelais; il me pria de m'appuyer sur son bras. Mais cela ne se pouvait pas, le sentier étant trop resserré pour nous deux. Je passai devant lui et j'avancai... Oui, en effet, elle était là!..

J'ai dit autrefois dans ces pages ce qu'était cette clairière de l'Ermitage, son exceptionnelle et poétique solitude, ses groupes de très vieux arbres clair-semés, sa petite fontaine cintrée, son air de retraite profonde... elle était là. — A l'issue du sentier, mon premier regard l'aperçut. On la voyait cependant à peine. Elle était étendue dans sa robe pâle et dans ses dentelles, — la tête un peu relevée contre un des grands hêtres qui ombragent la fontaine. Il était tombé dans la nuit un peu de neige nouvelle qui l'avait couverte d'une sorte de gaze. Je me rappelle aussi que de temps à autre de légers flocons se détachaient des branches au-dessus de sa tête et venaient se poser doucement sur elle.

Je m'étais précipitée : — Cécile!.. Cécile! — J'étais à genoux, je tenais, je serrais sa main plus froide que la neige même... Rien... le cœur ne battait plus... le pauvre visage était bleuâtre... elle était morte!

Ah ! pauvre chère enfant !.. c'est alors que je retrouvai mes larmes !

Et pourtant, je ne pouvais pas le croire ; malgré les tristes affirmations de mon compagnon , j'espérais encore... Je me rappelai qu'il y avait à peu de distance , sur la limite du parc et du bois, des huttes de charbonniers. Je dis à Jean d'essayer de l'y porter... nous pourrions la réchauffer, la faire revivre. Le brave garçon, qui pleurait lui-même comme un enfant, l'enleva dans ses bras toute raidie, et nous nous dirigeâmes, moi le suivant, vers ces huttes. Quelle marche !.. quelle scène !.. cette nature désolée, cette morte charmante en toilette de fête ! — Elle l'avait revêtue, je l'ai toujours pensé, par un sentiment d'étrange coquetterie, pour mettre sa mort en harmonie avec sa vie, et aussi sans doute pour que son image dernière nous restât plus touchante, plus gracieuse et plus digne de pitié.

Pendant que les gens de la hutte s'empresaient avec moi autour d'elle, je priai Jean de courir au château et d'en amener le médecin, qui devait alors y être arrivé... Mais à quoi bon insister sur ces détails navrans ? Le médecin ne vint que pour me confirmer la terrible vérité.

Deux heures plus tard, on la rapportait au château.

Je répétais à ma belle-mère l'explication que j'avais donnée à Jean, en écartant toute idée de suicide volontaire : — Cécile avait eu un accès de fièvre et de délire : elle était sortie tout égarée au milieu de la nuit ; le froid l'avait saisie et l'avait tuée. L'état fébrile où on l'avait vue dans la soirée précédente prêtait au reste à cette explication une grande apparence de vérité.

On envoya dès midi à M. d'Éblis une dépêche qui l'appelait en toute hâte : on lui disait que sa femme était gravement malade. Il arriva le soir : nous le reçûmes, M<sup>me</sup> de Louvercy et moi, et aussitôt qu'il nous vit, il comprit que tout était fini. — Il voulut qu'on le laissât seul avec le pauvre corps, et nous l'entendîmes longtemps sangloter amèrement.

Le surlendemain, Cécile reposait à jamais dans le petit cimetière de Louvercy, tout près de cette fosse où elle s'était un jour ensevelie toute vivante.

---

M. d'Éblis demeura le reste de la semaine avec nous. Nous le voyions très peu. Il se tenait le plus souvent enfermé chez lui, ou faisait de longues excursions solitaires dans le parc. Il était très absorbé, très sombre, très silencieux. Il ne m'adressa aucune ques-



tion. Il avait paru accueillir sans hésitation, sans ombre d'incrédulité, le récit que j'avais imaginé pour expliquer la mort de sa femme, et que je lui avais renouvelé moi-même avec les détails les plus propres à le lui rendre vraisemblable.

Un mois plus tard, — quelques jours après mon retour à Paris, vers la mi-janvier, — il vint me voir pour la première fois depuis mon retour : après quelques mots de conversation indifférente et embarrassée, il se leva, s'approcha de moi, et posant un doigt sur ma main : — Voyons, madame, me dit-il, pourquoi s'est-elle tuée?

Ce coup me prit par surprise, et cependant je pus lui répondre sans me troubler : — Comment!.. mais Cécile ne s'est pas tuée.

— Vous me le cachez, me dit-il, vous le cachez à tout le monde; mais je suis sûr qu'elle s'est tuée!

— Vous seriez donc mieux informé que moi, dis-je, — et c'est impossible; — j'étais là, et vous n'y étiez pas.

— Pardon, reprit-il; mais je sais que tous les détails que vous m'avez donnés sur les circonstances qui ont précédé ce malheur sont imaginaires... Ainsi vous avez singulièrement exagéré l'état maladif où vous aviez laissé Cécile la veille... Julie, sa femme de chambre, est entrée une première fois chez elle après que vous en étiez sortie, — et l'a trouvée triste, préoccupée, mais très calme... Elle y est entrée une seconde fois, un peu après minuit, parce qu'elle avait entendu du bruit... Cécile était levée, elle avait passé sa robe de chambre; elle dit à cette fille qu'elle était bien, mais que, ne pouvant dormir, elle allait écrire pour tuer le temps en attendant que le sommeil vint; — elle semblait avoir pleuré, elle était très pâle, mais tout à fait maîtresse de sa raison, de sa volonté et de ses paroles... aucune apparence de ce délire qui l'aurait poussée, suivant vous, à un acte de folie... Vous m'avez donc trompé... Oh! vous avez eu pour cela d'excellentes raisons, j'en suis sûr;... mais enfin elle s'est tuée... Pourquoi?.. Pouvez-vous me le dire?

— Encore une fois, répondis-je avec autant de fermeté que je le pus, je ne sais rien de pareil.

— Ainsi vous ne voulez pas,... vous ne pouvez pas me dire la cause de son suicide?

— S'il y a eu suicide, j'en ignore la cause.

— Vous n'êtes pas habituée à mentir, pauvre femme!.. C'est bien, — pardon encore... Je ne vous presse pas davantage... J'en sais assez d'ailleurs. Elle s'est tuée la veille de mon retour,.. avant de m'avoir revu... pour ne pas me revoir... S'il en est ainsi, elle a bien fait!

Ce qui se passait dans mon esprit, dans mon cœur, dans ma conscience, pendant ce terrible interrogatoire, comment le dire?

Je n'avais jamais eu la pensée d'abuser des dernières et fiévreuses

paroles de Cécile en trahissant le secret de sa faute; mais lorsque son mari le devinait, ce secret, malgré moi, malgré mes efforts les plus sincères pour le lui dérober, quelle conduite tenir?

Je ne pus absolument me décider à dénoncer, à flétrir moi-même celle qui s'était confiée à moi. — Je me dis aussi que je devais par tous les moyens possibles épargner à M. d'Éblis le ressentiment, l'amertume, la dégradation d'un de ces outrages si insupportables à l'honneur d'un homme. Je préfèrai déchirer son cœur d'une franche blessure que de l'humilier, y mettre encore plus de chagrin peut-être, mais du moins pas de honte. — Enfin, si je le laissais croire à la faute de Cécile, il ne pouvait manquer d'en rechercher activement le complice, de le découvrir, d'engager avec lui une querelle mortelle...

— Eh bien ! monsieur, dis-je résolument, vous le voulez?.. Oui, elle s'est tuée... Pourquoi?.. je crois le savoir en effet, — et vous allez le savoir aussi.

J'ouvris le petit bureau de mon boudoir, et j'y pris la lettre que Cécile m'avait adressée de Paris, après notre courte brouille, et bien peu de jours avant le fatal événement. Dans cette lettre, — que j'ai transcrite tout entière quelques pages plus haut, — elle essayait, on s'en souvient, d'excuser ses torts par ceux de son mari; elle se plaignait dans les termes les plus vifs de n'être pas aimée de lui. Avec une grande apparence de sincérité, — qui n'était pourtant qu'une apparence, comme elle me l'avoua ensuite, — elle se disait très malheureuse, lasse de sa vie, de son abandon, et elle terminait par cette phrase cruellement équivoque : — « Il y a des momens où le cœur me manque, où ma tête se perd tout à fait, où je me sens tout près d'un coup de désespoir, de quelque dernière et irréparable folie ! »

Je tendis la lettre à M. d'Éblis; il en regarda la date, puis la lut, et pendant qu'il lisait, la contraction de son visage devint telle que je ne fus pas loin de regretter ce que j'avais fait. Quand il fut à la fin, ses bras s'affaissèrent à ses côtés, et levant sur moi ses yeux profondément creusés et troublés : — Mon Dieu ! murmura-t-il, — est-ce possible ?

J'essayai, sans répondre, mes joues humides.

Il relut cette malheureuse lettre. Ne voulant pas laisser rentrer le doute dans son esprit, j'achevai de le convaincre en lui disant que Cécile avait passé la soirée qui avait précédé la catastrophe à me répéter qu'elle était à bout de forces, qu'elle s'était sauvée de Paris à la veille de son retour ne pouvant supporter la pensée de recommencer la vie près de lui sous le poids de sa désaffection et de son mépris. J'ajoutai que j'avais épuisé tous mes argumens et toutes mes tendresses pour calmer son désespoir, et que j'avais cru

trop légèrement y avoir réussi, puisqu'enfin le malheur était arrivé.

— Alors, s'écria-t-il d'une voix étouffée, — c'est moi qui l'ai tuée! — Il tomba sur un fauteuil, et resta longtemps la tête cachée dans ses mains entre lesquelles ses larmes coulaient.

Je souffrais horriblement de le voir ainsi; mais, n'ayant que le choix entre deux douleurs, je restai persuadée que je lui avais épargné la plus amère.

C'était le soir; il était tard. M. d'Éblis, un peu remis de son émotion première, se leva, me remercia d'un accent doux et affectueux de lui avoir dit la vérité, si accablante qu'elle fût pour lui, et me quitta.

Il y a aujourd'hui deux mois que cette scène s'est passée entre nous. Dans la nuit qui la suivit, — tous les jours et toutes les nuits depuis, — je me suis demandé avec de grandes anxiétés si elle n'aurait pas des conséquences que je n'avais nullement prévues, encore moins souhaitées, je l'avoue. Je vais m'expliquer ici avec une entière sincérité: — La première impression que me causa la mort de Cécile avait été pure de toute arrière-pensée personnelle; ce fut un coup qui m'atterra, qui me plongea dans une sorte de désespoir hébété. Mais on ne me croirait pas si j'osais dire que, lorsque le temps eut commencé sur moi son œuvre d'apaisement, il ne me vint jamais à la pensée que mon union avec M. d'Éblis était devenue possible. Le dernier billet de Cécile, son adieu suprême, eût suffi pour me le rappeler. — Nous étions libres tous les deux, et tous les deux bien innocens des causes douloureuses qui nous avaient rendus libres. Je ne sentais dans ma conscience, je ne concevais dans la sienne, aucun obstacle qui pût s'élever désormais entre nous, et séparer deux cœurs liés depuis si longtemps par une mutuelle et profonde affection.

Cependant depuis le jour où, pour écarter les soupçons de M. d'Éblis, je lui avais livré la lettre de Cécile, et où il se croyait à demi coupable de son suicide, je me demandais si je n'avais pas jeté moi-même dans la conscience de cet honnête homme des scrupules dont je pouvais être la victime. Son âme généreuse et délicate ne se croirait-elle pas, à la suite de ma révélation pieusement mensongère, des devoirs d'expiation, et en quelque sorte de réparation envers celle qui n'était plus?

Cela, je ne peux pourtant pas le désirer! — Malheureusement bien des symptômes me le feraient croire, — la réserve extrême de M. d'Éblis avec moi, ses visites rares, son accablement persistant et même croissant.

Voilà donc l'épreuve vraiment solennelle, vraiment redoutable que je subis, — ou qui me menace. C'est dans ces jours de crise que j'ai eu l'idée, que j'ai senti le besoin de me rappeler à moi-



même sans dissimulation et sans réticences tous les événements de ma vie depuis le jour même de mon mariage. J'ai repris ce journal. Je lui ai tout dit, tout confié, pour y chercher ensuite l'inspiration de ma conduite... eh bien ! en toute vérité, je n'y trouve rien, ni un acte, ni un sentiment, ni une pensée, qui puisse enchaîner la liberté que Dieu m'a rendue, rien qui puisse m'empêcher d'accepter le bonheur que j'avais rêvé autrefois, qui m'a été si longtemps refusé, et qui semble enfin m'être permis.

... Mais lui?.. Ah ! j'espère encore que son attitude, son silence peuvent s'expliquer par le surcroît de chagrin que j'ai cru devoir lui infliger, par son deuil encore si récent, par la bienséance qu'il lui commande... Oui, je l'espère!.. mais si enfin je me trompais ? Si le mensonge que j'ai hasardé pour sauver l'honneur de Cécile et ménager le sien se dressait entre nous, — et seul nous séparait ? — Alors, que faire?.. Je n'ose y penser...

Huit jours plus tard, 20 mars 1878.

Rien ne manque plus à l'épreuve. Elle est entière, elle est impitoyable.

M. d'Éblis est arrivé ce soir, comme je venais de coucher ma fille. Il a désiré me voir seule. Je l'ai reçu dans mon boudoir. — A peine assis devant moi : — Madame, m'a-t-il dit, je vais vous quitter... je vais partir...

— Partir ! me suis-je écriée.

— Oui : j'ai obtenu le poste de second attaché militaire en Russie... Je pars demain soir... Je vous demanderai la permission de revenir demain matin faire mes adieux à ma petite pupille, que je ne veux pas réveiller ce soir.

J'étais foudroyée. Pendant quelques minutes, je n'ai pu articuler une parole intelligible.

Il a repris très bas : — Nous nous sommes toujours si bien entendus tous deux que nous nous entendons encore en ce moment, j'en suis sûr... Quand vous m'avez révélé la véritable cause du suicide de Cécile, j'ai compris aussitôt, — vous connaissant bien, — quel devoir vous m'imposiez ; j'ai compris que vous m'ordonniez d'aimer et de respecter dans la mort celle que j'avais méconnue vivante... C'est bien ce que vous voulez, n'est-ce pas ? — Je vous obéis ; mais pour en avoir la force, il faut que je parte, que je m'éloigne de vous.

— Je ne répondais pas. — Il s'est levé : — Adieu donc... Je vous ai bien aimée... Je puis dire que je vous ai aimée plus que mon honneur même... car, — vous allez me trouver lâche, — quand j'ai cru découvrir que Cécile avait été coupable envers moi... et qu'elle s'était tuée pour tuer ses remords, — si affreuse que fût

cette pensée, — mon misérable cœur l'admettait pourtant avec une joie secrète, — parce que cela me dégageait envers elle, — cela me rendait à vous!

Pendant qu'il prononçait ces paroles, le malheureux m'interrogeait encore du regard avec une expression de doute et d'angoisse. Je me suis tue.

— Il m'a serré la main, et il est sorti.

... Mais enfin, — voyons... est-ce que je puis le laisser partir?.. Est-ce que c'est possible?.. Est-ce que je le dois,.. est-ce que je le peux? Oh! mon Dieu! dites-le-moi!.. Je l'ai tant aimé, mon Dieu!.. je l'aime tant!.. et le laisser partir pour l'exil... pour la mort peut-être... quand d'un seul mot je puis le retenir pour jamais à mes côtés!.. Il me croira, si je lui dis la vérité... d'ailleurs j'ai ce dernier billet de Cécile, — l'aveu de sa faute écrit de sa main... Elle-même m'a permis, m'a recommandé même de le livrer à son mari! — Ah! c'est justice, après tout, — et nous nous sommes assez longtemps sacrifiés tous deux! — Le bonheur est là... rien ne nous en sépare plus qu'un scrupule exagéré, maladif, vraiment fou! — Non! je ne le laisserai pas partir. J'y suis décidée.

J'ai passé toute la nuit debout, songeant à tout cela. — Toute la nuit, j'ai revu dans son lit de neige ma chère petite amie d'enfance, et je me suis juré de faire pour elle ce que j'aurais voulu qu'elle fit pour moi, — de protéger sa mémoire jusqu'au bout, même aux dépens de mon bonheur, même aux dépens de ma vie, de défendre son honneur à tout prix, — de la laisser, ma pauvre petite morte, pure et blanche dans le souvenir de tous... Dors en paix, ma chérie! Dieu seul et moi, nous connaissons ta faute!

Je viens de brûler son billet funèbre, — l'unique preuve.

J'ai écrit à M. d'Éblis que je le priais de m'épargner son dernier adieu. Je ne le verrai plus. — Me voilà seule, seule à jamais.

... Mais tu me restes, ma fille... J'écris ces dernières lignes auprès de ton berceau... J'espère mettre un jour ces pages dans ta corbeille de jeune femme, mon enfant : elles te feront peut-être aimer ta pauvre mère romanesque... tu apprendras peut-être d'elle que la passion et le roman sont bons quelquefois avec l'aide de Dieu, qu'ils élèvent les cœurs, qu'ils leur enseignent les devoirs supérieurs, les grands sacrifices, les hautes joies de la vie... — Je pleure, c'est vrai, en te le disant ; mais il y a, crois-moi, des larmes qui font envie aux anges!

---

---

LA

# MARINE DE L'AVENIR

ET

## LA MARINE DES ANCIENS

---

I.

### LA BATAILLE DE SALAMINE.

---

La marine de l'avenir sera très probablement, pour peu que les progrès de la science continuent d'y aider, un retour assez étrange à la marine des anciens. A côté des colosses, il y aura place pour les infiniment petits. Les colosses se chargeront d'occuper la mer, d'en garder les chemins, d'en écarter les interventions hostiles ; les flottilles opéreront sur le littoral ennemi. Ces flottilles auront deux façons d'opérer : par des incursions soudaines ou par des invasions en masse ; à l'instar des pentécontores et des drakars, ou à la manière des trirèmes, des dromons, des galères et des galéasses. L'occupation de la mer a donné aux Anglais la richesse et leur a permis d'user peu à peu le grand empire ; mais depuis que le continent s'est couvert de chemins de fer, depuis que la navigation neutre a su affirmer ses droits, la suprématie maritime demeure en quelque sorte désarmée. Elle le sera tant qu'elle ne pourra exercer sa domination que dans les eaux bleues. Voilà pourquoi des événemens récents ont pu faire mettre en doute l'efficacité de la marine appe-



lée à concourir directement et par ses seuls moyens à la défense nationale. Se figure-t-on au contraire le parti qu'un génie tel que celui de Napoléon I<sup>er</sup> eût pu tirer d'une flottille semblable à la flottille de Boulogne, dans les diverses guerres qui ont occupé ce siècle, si les chaloupes canonnières construites sur les rives de la Manche avaient été munies d'appareils à vapeur, au lieu d'en être réduites, comme au temps de Sémiramis et d'Agamemnon, à se mouvoir sous l'action des propulseurs à bras? Le monde a été longtemps immobile; aujourd'hui la terre tourne vite, et, quoique des esprits chagrins puissent être tentés de croire qu'elle tourne à l'envers, nous n'en sommes pas moins obligés de nous conformer à son allure.

Il n'y a eu qu'une marine à rames, sauf de bien légères modifications; cette marine a duré quatre ou cinq mille ans. C'est que l'invention de la rame était à elle seule un grand pas dans l'art de la navigation. Après de pareils progrès, l'imagination humaine généralement se repose. Si quelque besoin nouveau ne vient pas la pousser impérieusement à un nouvel effort, elle s'endort complaisamment dans sa conquête. Les anciens ont eu, comme le moyen âge, leurs vaisseaux ronds et leurs vaisseaux longs, leurs navires à voiles et leurs bâtimens à rames. Pour le commerce, il a fallu quelque chose d'analogue à la jonque chinoise; pour la piraterie, pour la guerre, on a senti la nécessité d'être plus agile, moins esclave des caprices si souvent inopportuns du vent. L'instinct des peuples s'est rencontré sans s'être donné le mot. Les Pélasges ont construit leurs pentécontores, les Normands leurs drakars, les Polynésiens leurs pirogues. L'avantage est aux Polynésiens, quand il s'agit d'utiliser la brise. Leurs grands esquifs volent réellement sur l'eau; ils s'y balancent avec une sûreté, une aisance, que n'ont jamais connues les vaisseaux de l'antiquité; ils n'y sont pas maîtrisés, comme les dragons du nord, par le souffle qui les entraîne. Frappée obliquement, leur voile conserve son action et perd à peine quelque chose de sa puissance. Mais où le sauvage de l'Océanie se montre inférieur, c'est quand il essaie d'avancer à force de bras sur une mer immobile. La pagaie dont il se sert laboure l'onde à coups précipités; la rame prend la mer pour point d'appui et pousse l'embarcation en avant avec toute l'énergie d'un levier.

La navigation fluviale a dû précéder de plusieurs siècles la navigation maritime. Les pauvres créatures déshéritées qui errent sur les côtes de l'Australie et sur celles de la Terre-de-Feu n'ont pas encore été tentées d'affronter les colères de l'Océan. Elles se bornent à ramasser les coquillages jetés par la tempête sur la plage ou à les détacher des roches auxquelles le mollusque adhère. Les popula-

tions lacustres, les tribus établies sur les bords des fleuves ont, en revanche, trouvé dans le tronc d'arbre dérivant sur les flots un moyen de transport facile, dans la branche chargée de feuillage la première voile qui se soit ouverte à la brise. Ne voyons-nous pas en effet les esquifs de l'Océanie se glisser ainsi tous les jours entre les coraux? La forêt de Dunsinane s'est mise en marche, et une force invisible l'arrache au rivage. Les branches d'arbres, les nattes, les *tapas*, les peaux amincies ont probablement précédé de beaucoup les tissus plus maniables de lin et de chanvre. Le difficile n'était donc pas de déployer l'aile d'Icare, mais d'oser la déployer en haute mer.

Du tronc d'arbre au radeau, la distance est peu grande. Grossie par les pluies, la rivière charriait de rudes assemblages de troncs déracinés, de véritables îles bien capables de porter la tribu tout entière; rien de plus simple que de substituer aux racines, aux branches entrelacées le moindre lien qui s'est rencontré sous la main : des osiers ou des lianes, des joncs même. Cette plate-forme flottante, on la dirigera sans peine, tant qu'on se contentera de l'abandonner au fil du courant, tant qu'on pourra toucher, du bout d'une perche, une des deux rives ou le fond. Franchissez l'embouchure du fleuve, le problème devient à l'instant plus épineux. Supporté par des eaux profondes, le radeau devient à l'instant indocile. Comment le maintenir dans la direction qu'on voudrait lui faire suivre? Les naufragés de la *Méduse* y ont renoncé. Longtemps avant la découverte de Cabral, les sauvages riverains du Nouveau-Monde avaient tenté la chose avec plus de succès. Les catimarans de la côte du Brésil sont des radeaux affinés des deux bouts; un seul coup de pagaie les ramène en route, et nulle embarcation ne s'élance avec plus de grâce et de sécurité sur la plage. Sous bien des rapports, on pourrait préférer le catimaran à nos chalands de débarquement. Le radeau a sur le chaland, qui n'est après tout qu'un radeau creux, un grand avantage : les brisans ne lui font pas peur. Seulement il a fallu pour lancer le radeau en haute mer imaginer la pagaie, puisqu'on ne pouvait plus employer la perche et qu'on ignorait l'usage de la rame. La pagaie est une sorte de battoir au manche court qui se manie des deux mains. Elle ressemble à une pelle à four comme la rame d'Ulysse ressemblait à un fléau.

Le jour où le premier tronc d'arbre fut creusé se perd dans la nuit des temps, et cependant il est à présumer que la terre avait déjà reçu dans son sein bien des générations, quand ce progrès notable s'accomplit. Évider un tronc d'arbre avec des éclats de pierre n'est pas une mince besogne; l'airain et le fer ne s'en acquittent pas sans s'émauser. On sait avec quelle emphase Homère

prononce ce mot de « vaisseau creux. » Il y a là comme un retentissement lointain de l'émotion produite par l'apparition de la pirogue. Les corbeilles d'osier enveloppées de peaux, qui, au temps d'Hérodote, descendaient le cours de l'Euphrate, les radeaux de bambous par lesquels se virent assaillis sur l'Indus les vaisseaux de Sémiramis, n'auraient jamais ouvert aux peuples impatiens la grande navigation. Avec le tronc creusé, on peut se rendre des côtes de l'Hellade aux bords de la Phénicie, des rivages du Danemark aux sources de la Seine, des îles du Japon à la Nouvelle-Zélande. Que sera-ce le jour où la pirogue, formée de planches cousues ou rivées l'une à l'autre, aura doublé, triplé, quadruplé ses dimensions ! Si ce jour-là le marin, assis sur son banc, n'est plus obligé de piocher l'eau comme un sol aride qu'on défonce, si, chaque fois que son corps se renverse en arrière, il voit la barque glisser et fuir sous l'effort de ses bras nerveux, il est impossible qu'il n'ait pas soudain le sentiment de la puissance qu'il possède. La race de Japhet est devenue la maîtresse du monde. « Plantez une rame sur ma tombe pour que les hommes à venir s'occupent de moi ! » Voilà bien le vœu d'un matelot, d'un navigateur affranchi de la servitude du vent, qui sait qu'avec un bon aviron de frêne ou de hêtre il ne dépend plus que de la vigueur de ses muscles et de l'étendue de son courage. Aussi quel frémissement d'un bout du littoral à l'autre ! Io piquée par le taon ne fut pas emportée par une plus folle ardeur. A travers le tumulte dédaigné des flots, de toutes parts s'élancent « ravisseurs, suppliantes (1). » Les uns vont à la poursuite du butin, les autres à la recherche d'un asile. Les rivages déserts se peuplent, les cités florissantes se reculent ; le bord de la mer n'est plus sûr pour elles. La piraterie se promène en souveraine, elle étend son empire aussi loin que les océans connus prolongent leurs limites. Ces marins « à peau noire sous leurs tuniques blanches » qui fendent l'onde, jetant l'angoisse et l'épouvante devant eux, ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les guerriers des Vitis venant faire irruption dans les eaux paisibles des Tongas ; c'est la race brutale et maudite des fils d'Egyptos. « Sur leurs sombres vaisseaux, les voilà portés par la mer à leur vengeance. » Les Pélasges auront leur tour. Plus d'un combat sanglant se livrera aux bords de la Syrie avant que la flotte d'Agamemnon prenne le chemin de la Troade.

« Toute la Grèce alors portait le fer. On vaquait en armes à ses occupations, parce que les habitations étaient sans défense et les communications peu sûres. » Les Athéniens furent les premiers dont les mœurs s'adoucirent ; la justice de Minos y fut pour quelque

(1) Nul n'a mieux rendu que le poète Eschyle, dans sa tragédie des *Suppliantes*, l'émotion de ces temps de troubles.



chose. Ils adoptèrent la tunique de lin et la cigale d'or dans les cheveux, déjà pareils à ces bons insulaires des Lou-Tchou dont la calme béatitude faisait, en 1820, pleurer le capitaine Basil Hall de tendresse. Les Locriens-Ozoles, les Étoliens, les Acarnaniens, continuèrent d'être les Monténégrins de l'époque. Ils ne déposèrent même pas leurs armes pour s'étendre sur leur couche ou pour prendre place à la table du festin. Le monde, à toute époque, nous offre des peuples dans l'enfance, des nations adultes et des civilisations qui périssent. Sans fouiller les tombeaux, sans déblayer les hypogées enfouis, nous pouvons demander à la Polynésie l'histoire des pirates hellènes, normands, scythes ou sarrasins ; la Polynésie nous rendra tout cela sous une forme vivante. Les Sarrasins pourtant, au dire de l'empereur Léon, « se servaient de grands bâtimens, pesans et tardifs à la course ; les Scythes en avaient de moindres et de plus légers avec lesquels ils descendaient les fleuves pour entrer dans le Pont-Euxin. » Là git toute la différence. Gravée sur les rochers de la Norvège ou sur le granit égyptien « aux bouches sablonneuses du Nil, » recueillie par les historiens de Byzance ou conservée par les traditions polynésiennes, l'histoire de la piraterie est partout la même. Les champions que le Viking éprouve avant de les laisser monter sur son vaisseau et les guerriers d'Homère courbés sous le poids de la pierre qu'ils soulèvent, ce sont des héros contemporains. Prêtez l'oreille : vous entendrez encore le péan solennel, le chant de guerre qui s'entonne à l'heure du combat, le chant de mort où le vaincu brave dans les tourmens le vainqueur qui l'a fait prisonnier. La piraterie a donné des empereurs à la Chine, des rois aux îles Sandwich, des auxiliaires aux maîtres de l'Égypte, des oppresseurs à la Grande-Bretagne, des ducs à la France, des cheiks à toutes les villes de la Barbarie. Pour la dompter, il a fallu tour à tour Minos, Pompée, Alfred le Grand, Robert le Fort, don Jayme, Charles X.

Les barques des pirates étaient rapides ; on en fabriqua de pontées. La couverture abrita le rameur contre les traits dont les parois du pentécontore le défendaient mal ; la couverture offrit en même temps un champ de bataille plus libre à l'hoplite. Le dromon, et probablement aussi la trière, ne furent que des pentécontores à deux étages. Quel est le Dupuy de Lôme qui le premier fit descendre des chantiers ce vaisseau de ligne ? Était-il d'Érythrée ? Avait-il vu le jour à Corinthe ? Peu importe. Ce qui est incontestable, c'est que le grand justicier des mers a paru. A dater de ce moment, il n'est pas bienséant de répondre aux gens qui vous interrogent : « Je suis pirate. » C'était bon au temps de Thésée et des Argonautes. Aujourd'hui que la puissance de Samos, de la

Crète, de Corcyre, de Corinthe, d'Athènes et d'Égine a grandi, aujourd'hui que les vaisseaux de Tyr et de Phocée ne s'arrêtent même plus aux colonnes d'Hercule, pareille réponse ne serait pas la réponse d'un demi-dieu, ce serait celle d'un brigand dont la tête est à prix et que l'opinion publique met au ban des nations. Au pirate traqué par la trière il ne reste de ressource que la fuite. La trière ne l'atteindrait pas aisément, mais dans les eaux de Délos, ni dans celles de la Cilicie, vous ne verrez jamais pentécontore s'attaquer au soldat de la loi, à ce monstre dont la proue d'airain crèverait d'un seul coup ses bordages et briserait infailliblement sa membrure. Les têtes de sanglier de Samos, les pataiques de la Phénicie, qui provoquaient par leur aspect bizarre le rire du roi Cambyse, ces bustes de trières qu'on prendrait pour des dieux chinois, se dressent maintenant partout, respectés des bandits de mer à l'égal de la peau de lion d'Hercule ou d'un baudrier de gendarme. Désormais le commerce a les coudées franches : aussi quel essor nous le voyons prendre ! Pour trouver des flibustiers, il faudrait que les galions de Tyr les lassent chercher au milieu de ces îles de la côte illyrienne qui ont si longtemps abrité les Uscoques. La paix devrait donc régner enfin sur les flots, mais à peine les bandes de pirates se sont-elles évanouies que les flottes de guerre s'ébranlent.

Est-il vrai que les rois de la Grèce, rassemblés en Aulide, aient jamais conduit aux rives de la Troade 120,000 guerriers sur 1,100 vaisseaux ? Le dénombrement d'Homère a beau présenter toute la précision d'un état d'effectif dressé par un chef d'état-major, il n'en existe pas moins des sceptiques qui voudraient révoquer en doute l'autorité d'un document dont on ne connaît pas exactement la date. Ce document, ne l'invoquons donc pas. Les âges héroïques seront bientôt passés ; avec la guerre médique, nous allons entrer dans la certitude de l'histoire. « Construisez des trières ! » répétait sans cesse Thémistocle à ses compatriotes. Un orage formidable menaçait en effet la Grèce ; l'Asie s'appropriait à fondre sur l'Europe. L'Asie avait une flotte ; c'est de là surtout que venait le danger. La Carie, la Phénicie, l'Égypte, fournissaient aux successeurs de Cyrus des vaisseaux innombrables et « d'incomparables rameurs. » Quiconque a tenu dans les mains un aviron de chaloupe, — l'aile du navire, dit Eschyle, la plume de dix-huit pieds, disent nos matelots, — comprendra ce qu'il fallait de vigueur, d'habitude et d'adresse pour manier, pendant de longues heures, la rame de la trière. Les Romains, avant d'embarquer leurs légionnaires, les dressaient à cet exercice sur la plage. Le chef des Phocéens représentait aussi aux citoyens de Milet révoltés l'urgente nécessité d'ap-

prendre à voguer en cadence, à évoluer sans engager les rames. Que répondaient, après une semaine de cet apprentissage, les hommes de l'Ionie? « La servitude vaut encore mieux que le rude métier qu'on nous fait faire. » Les Milésiens battus retournèrent sous le joug. Sans Thémistocle, les Grecs auraient eu le même sort.

Tyr et Sidon n'avaient qu'à expédier au grand roi des vaisseaux bien équipés, les Perses se chargeaient de faire régner à bord de ces navires l'ordre et la discipline. Leur armée marchait sous le fouet, et le capitaine négligent, pas plus que le rameur, ne devait s'attendre à trouver grâce devant les argousins. Si les généraux perses ne le faisaient pas toujours frapper de verges, ils n'hésitaient pas, — l'île de Chios indignée en eut le spectacle, — à lui fourrer la tête dans un sabord de nage et à l'exposer ainsi à la risée des passans, le corps sur le tillac, le chef nu en dehors. Quelle position pour un capitaine de trière habitué à dominer son équipage du haut de la poupe! que d'amertume amassée au fond de ce cœur ionien! Car c'étaient, il faut bien le dire, les marins de l'Ionie qui donnaient généralement le plus de souci au membre de la famille royale investi du commandement de la flotte. Ces anciens colons d'Athènes n'avaient pris à l'Asie que sa mollesse; ils lui avaient laissé ses habitudes de soumission. Les Perses auraient eu tort de compter d'une façon absolue sur leur concours.

Darius cependant a fait reconnaître à l'avance les rivages de la Grèce. Il sait où il faut frapper; des transfuges lui ont indiqué le bon endroit. Maître de Samos, de Chios, de Lesbos, de Thasos, il ordonne à sa flotte de longer les côtes de Thrace. 300 navires et 20,000 hommes périssent en voulant doubler le mont Athos. Ce n'est qu'un printemps de perdu. Les grandes monarchies supportent aisément les grands désastres. Il n'y a pas de typhon qui n'enlève à l'empereur de Chine autant de sujets que la tempête maladroitement bravée par Mardonius en coûtait au souverain des Perses.

L'année suivante, 600 trières se trouvent rassemblées en Cilicie. On emporte tout, infanterie et chevaux. Cette fois on ne côtoiera pas les rivages du nord; on les sait constamment ravagés par l'aquilon. De Samos, la flotte se dirige en ligne droite vers l'Eubée. Quatre cent quatre-vingt-dix ans avant notre ère, aux premiers jours du mois d'août, les Perses ont débarqué dans l'Attique. On nous a, dès l'enfance, appris l'issue de ce débarquement. Vaincus par Miltiade dans les champs de Marathon, les Perses ont perdu 6,000 hommes; ils courent au rivage pour se rembarquer. On se dispute, on s'arrache les trières échouées sur la plage. Les Grecs en ont pris sept; les autres, — toute une flotte, — se dirigent à force de rames vers Athènes. Les soldats de Miltiade heureusement sont d'agiles



coureurs. Ils arrivent sous les murs que Datis et Artapherne espéraient surprendre, au moment même où la flotte ennemie venait, après avoir doublé le cap Sunium, mouiller devant Phalère. L'échec pour les Perses était complet. Leurs vaisseaux demeurèrent quelques jours sur leurs ancres, puis ils retournèrent en Asie.

C'était la première fois que les armes du grand roi étaient humiliées. Xerxès ne pouvait hériter du trône sans hériter en même temps des projets de vengeance de Darius. La plus vaste expédition qu'ait jamais conçue la puissance humaine se prépare. Ce jeune roi, si injustement décrié dans l'histoire, « qui fait tout par lui-même et voit tout par ses yeux, » Xerxès, en un mot, ne veut se mettre en marche qu'après avoir employé quatre années entières à disposer d'immenses dépôts de vivres sur le parcours qu'il se propose de suivre. Tout est prévu... excepté la malveillance du sort. Ce sont là, remarquons-le bien, les affaires des augures; les rois auraient tort de s'en mêler. Leur rôle est de mériter la victoire; ne leur en demandons pas davantage. Xerxès pousse devant lui 1,700,000 hommes et les fait côtoyer par 1,200 trières. Depuis que nous en sommes revenus, par une pente insensible, aux temps où l'humanité n'avait pas d'armées permanentes, mais où les peuples, prêts à se dévorer, se tenaient constamment debout, les chiffres mentionnés par Hérodote ne nous semblent plus invraisemblables. Avec de Lien moindres territoires, l'Allemagne et la France, si jamais la fantaisie leur prenait de mettre toutes leurs forces sur pied, ne resteraient certainement pas au-dessous du roi des Perses. Nous n'avons cependant dénombré encore que l'armée qui traverse le continent asiatique et la flotte de guerre qui l'accompagne. Outre cette armée et cette flotte, il faut compter aussi le convoi. Navires non pontés à trente et à cinquante rames, chaloupes, barques destinées à recevoir les chevaux, il n'y a pas là moins de 3,000 embarcations. Chacun de ces bâtimens porte en moyenne près de 80 hommes. L'équipage des trières est de 230. Qu'il soit grec, ionien, carien ou phénicien, qu'il vienne de Cilicie ou d'Égypte, le vaisseau de combat a toujours cet effectif. Cela seul suffit à nous indiquer ses dimensions; la facilité avec laquelle on le tire à terre, l'éperon qui, d'un seul coup, le crève et le fait sombrer, nous apprennent également de quels fragiles matériaux on l'a construit. La trière n'est pas un de ces navires aux côtes de fer, au cœur de chêne ou de teck, que nous avons aujourd'hui sous les yeux; c'est un coffre de bois blanc qui doit son nom au chiffre de ses rameurs. *On y vogue à trois*; le pentécontore est un unirème. Ne nous étonnons pas si les flancs de la trière s'entr'ouvrent quand survient inopinément la tempête. Pareil malheur a plus d'une fois excité le cour-

roux de Colbert contre les maîtres de hache de Louis XIV. La solidité des liaisons est une des conquêtes les plus récentes de l'architecture navale, et cette solidité ne s'acquiert qu'au prix de l'augmentation du poids. Les galères elles-mêmes ne se tireront plus à la plage quand on aura fait entrer le chêne et le hêtre dans leur construction; 80 hommes par pentécotore et par vaisseau rond, 230 par trière, tout cela compose bien un ensemble de 516,000 hommes : on en peut faire aisément le calcul. 517,000 est le chiffre donné par Hérodote. Que sont à côté de ce gigantesque armement les « passages d'outre-mer » des croisés, les expéditions des Romains, les descentes des Normands, les entreprises auxquelles nous avons nous-mêmes assisté? Quatre cent quatre-vingt-dix-sept ans après la fondation de Rome, les Romains mettaient en mer 140,000 hommes sur 330 galères; les Carthaginois 150,000 sur 350 vaisseaux. Au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, Guillaume le Conquérant traversait la Manche avec 1,400 embarcations et 60,000 soldats; au XIII<sup>e</sup>, saint Louis emmenait de Chypre à Damiette, sur 120 gros navires et plus de 1,500 barques, 2,800 chevaliers, avec un nombre proportionné de sergens d'armes, d'archers, d'arbalétriers et de piétons. Son armée comptait à ce moment plus de 70,000 combattans. Vingt-deux ans plus tard, le même souverain partait pour Tunis à la tête de 60,000 hommes. 36,000 soldats portés sur 324 navires suffirent à Bonaparte pour conquérir l'Égypte; l'expédition d'Alger n'employa que 675 bâtimens ou bateaux, et 37,000 hommes. Pour descendre en Crimée, trois grandes puissances : la France, l'Angleterre, la Turquie, crurent avoir beaucoup fait quand elles eurent réuni les moyens de transport de 62,000 hommes, d'un peu plus de 4,000 chevaux et de 235 canons de siège ou de campagne. Seul, parmi les modernes, « le Corse aux cheveux plats » songea, dès le principe, à faire grand. Mais aussi quel ennemi il se proposait d'attaquer! Pour forcer le léopard britannique dans son antre, — excusons-nous de ces expressions vieilles, — il voulut réunir 2,300 bateaux et leur donner à porter, outre 15,000 chevaux et 400 bouches à feu, l'élite de ses légions, 150,000 vétérans qui avaient déjà triomphé de l'Europe. Lui aussi rencontra, pour lui barrer la route, la fortune contraire; mais n'avait-il pas sujet d'espérer une meilleure issue? Entente plus merveilleuse présida-t-elle jamais aux plus infâmes détails d'une immense entreprise? Qui comprit mieux que ce sublime esprit, dont l'inspiration atteignait toujours les sommets, la nécessité de répudier en fait de guerre les petits efforts et les petits moyens? Napoléon ambitionnait sans cesse de se grandir à la hauteur des anciens; comme l'aigle qui règle avec peine son vol, involontairement il les dépassait.

## II.

Les populations étaient peut-être autrefois plus denses; leurs souverains, à coup sûr, les trouvaient plus dociles. Aussi ce que l'antiquité est venue à bout d'achever nous laisse-t-il parfois, en dépit des témoignages les plus irrécusables, incroyables. Jeter deux ponts de bateaux d'Abydos à Sestos, « mettre des entraves à l'Hellespont, contenir ce courant de foudre lancé par la main du ciel, » nous savons qu'on l'a fait; mais nous ne le comprenons pas. Notre premier mouvement serait de le nier. Comment les ancres ont-elles mordu le fond? Comment même, dans ce gouffre qu'on appelle aujourd'hui le passage des Dardanelles, ont-elles pu l'atteindre? A-t-il suffi, pour assujettir les barques rétives, de tresser des câbles « de deux cordes de lin et de quatre de byblus, » de les tendre et de les raidir, à l'aide de cabestans, d'une rive à l'autre? La largeur du détroit est de près de 1,800 mètres; quel fleuve débordé a jamais présenté entre ses deux rives un pareil intervalle? Après un long et persistant labeur, la nature est vaincue, les ponts sont achevés. Une tempête les emporte; on les rétablit. C'est l'ordre du maître.

À l'autre extrémité de la Thrace, le mont Athos, sapé depuis deux années à sa base, est devenu une île. On ne le doublera plus; on le tournera. La précaution, à notre avis, était sage, bien qu'Hérodote n'y veuille apercevoir que « l'ostentation d'un vain orgueil. » A-t-on assez abusé de cette vieille figure de rhétorique, l'orgueil des rois! Cet orgueil a fait bien souvent la grandeur et la sécurité des peuples. « Il eût été plus simple, nous dit l'historien d'Halicarnasse, de tirer la flotte à travers l'isthme. » Plus simple, peut-être! aussi sûr, nous ne le croyons pas. Les bâtimens souffrent à voyager ainsi sur un élément pour lequel ils n'ont pas été construits. C'eût été une très grosse affaire que d'avoir à calefauter à nouveau 4,000 barques, sans compter que, pour les traîner d'un golfe à l'autre, il eût fallu préalablement les décharger. Tout est grand, tout est gigantesque dans ce que commande Xerxès; rien n'est inutile, rien ne demeure au-dessus des forces de son empire.

On a brûlé sur les ponts des parfums, on a jonché les planches de branches de tamaris; le jeune souverain fait les libations, et le défilé commence. Ce défilé dure sans interruption sept jours et sept nuits; l'Asie est passée en Europe. La possession de Sestos eût de toute façon assuré aux barbares un débarquement facile. Sestos entre les mains des Perses, c'était Calais aux mains des Anglais. À la nouvelle du passage effectué, la terreur règne en Grèce. Les difficultés qui attendent l'armée d'invasion ne sont pas loin pendant



d'apparaître. Déjà la multitude qui s'avance a tari les fleuves; si la flotte qui l'accompagne la perdait un instant de vue, ce ne sont pas les sauvages contrées des Ciconiens, des Bistones, des Sapéens, des Derséens, des Édones et des Satres qui pourvoiraient à sa subsistance. Arrivé dans Acanthe, Xerxès congédia la flotte, et lui donna l'ordre de l'aller attendre à Therma, au fond du vaste golfe qui porte aujourd'hui le nom de golfe de Salonique. D'Acanthe à Therma, la côte était trop découpée, déchiquetée par trop d'échancrures, pour que les vaisseaux et l'armée pussent plus longtemps demeurer en contact. L'armée prit à travers la Thrace, la flotte franchit le canal de l'Athos et passa du golfe de Monte-Santo au golfe de Cassandre, — pour être mieux compris, employons les noms modernes, — du golfe de Cassandre au golfe de Salonique. Soldats et matelots se retrouvent enfin sur les bords du Vardar, à l'embouchure de l'antique Axios.

L'armée se repose; le roi veille. Examen fait des lieux, Xerxès se décide à prendre la route haute, par le territoire des Macédoniens. Une fois en Thessalie, il ne manquera pas d'herbe pour ses chevaux. A toutes les époques de l'histoire, des milliers d'escadrons se sont rassemblés, dès les premiers jours du printemps, sur les rives verdoyantes du Sperchius. Là ont campé les chevaliers francs, les soldats de la grande compagnie catalane, les kaïmakans de Mahomet II et les vizirs de Mahmoud. La mer, par ses apports, a élargi aujourd'hui le défilé des Thermopyles; en l'année 480 avant notre ère, ce défilé ne présentait entre les derniers contre-forts de l'OEta et le golfe Maliaque, devenu aujourd'hui la baie de Zeitoun, qu'une chaussée étroite, à peine aussi large que le Pas de Roland dans les Pyrénées. Deux chars de front n'y auraient pu trouver passage; une poignée d'hommes, un rempart de terre suffisaient pour en interdire l'accès. Les Grecs avaient renoncé à défendre la vallée de Tempé; ils résolurent de tenir ferme aux Thermopyles. L'armée de Xerxès se trouve arrêtée. Pas plus que l'armée, la flotte qui longe la côte ne peut passer outre. Ses éclaireurs viennent de lui apprendre que les vaisseaux grecs ont pris position à la pointe septentrionale de l'Eubée. Parties de l'embouchure du Vardar onze jours après Xerxès, les 1,200 trières ont navigué tout le jour. La nuit venue, au lieu de s'engager dans le canal qui sépare l'île de Skiathos du continent, elles abordent et vont jeter l'ancre non loin du cap Sépias. Jusqu'aux premières lueurs du matin, la mer fut tranquille. Avec le soleil, le vent de l'Hellespont s'élève. Heureux le capitaine qui, au premier souffle de ce vent redouté, se trouva en mesure de hâler son vaisseau à terre! La plage le sauvera de la tempête; mais la plage est peu étendue, et les trières avaient dû mouiller sur huit

rangs de profondeur. 400 navires sont jetés à la côte : *Fiat voluntas!* c'est le mot de Charles-Quint sur le rivage d'Alger. Germanicus, en pareille occasion, voulait se précipiter à la mer. Il avait grandement tort; les désespoirs des chefs ne remédient à rien. César, sur les rivages de la Grande-Bretagne, montra plus de sang-froid; Bonaparte, en Égypte, se hâta d'oublier l'anéantissement de sa flotte sur la rade d'Aboukir. Xerxès avait beaucoup fait pour prévenir ce cruel accident. C'était par ses ordres que l'isthme du mont Athos présentait une brèche là où les dieux avaient jeté un isthme; il ne dépendait pas du fils de Darius de supprimer tous les caps. La catastrophe survenue devait d'ailleurs être entrée dans ses prévisions, car ce n'était pas merveille qu'un naufrage au temps où les Perses envahissaient la Grèce. Confiance ou découragement, qu'importait au destin? Mieux valait donc ne pas être découragé. Rien ne semble indiquer dans le récit d'Hérodote que le roi des Perses ait songé un instant à l'être. Au bout de trois jours, — c'est généralement la coutume du vent de l'Hellespont, — la tourmente s'apaisa. Les Perses remirent à la mer les nombreux vaisseaux qu'ils étaient parvenus à sauver, puis ils longèrent à la rame le continent, doublèrent le cap Sépias et allèrent s'établir au mouillage des Aphètes, en regard de la rade foraine que les Grecs occupaient avec 233 trières et 9 pentécontores. Les Grecs gardaient ainsi le flanc des Thermopyles et se ménageaient une retraite entre la côte des Locriens et l'Eubée, par le canal de l'Euripe. Un intervalle de quelques milles à peine séparait les deux flottes ennemies.

Un Spartiate, un hoplite étranger au métier de la mer, Eurybiade, commande en chef l'armée navale des Grecs. Toujours, chez les alliés, la jalousie d'Athènes! La flotte athénienne a pour amiral Thémistocle, élevé récemment à la dignité de navarque et âgé, comme Dumouriez, de plus de cinquante ans. Quand la victoire a déployé son aile, il faut l'agilité des jeunes capitaines pour la suivre. Dans les débuts douteux, si l'esprit d'entreprise a sa place, l'expérience et la ténacité sont plus essentielles encore. L'Angleterre n'a pas eu à regretter que Nelson ne soit venu qu'après Howe et Jervis; Tourville et Dugay-Trouin ont marché plus sûrement dans le sillon qu'avait tracé Duquesne; les leçons de tactique de D'Orvilliers n'ont pas été inutiles à Suffren; De Grasse eût sagement fait de ne les pas oublier.

Les Perses ont déjà enlevé quelques trières isolées, et la côte septentrionale de l'Eubée en a reçu le nom de la reine Artémise. Les bords du Thermodon ne sont pas les seuls à nourrir des Amazones. Veuve et chargée de la tutelle de son fils, la reine d'Halicarnasse avait voulu commander elle-même les cinq vaisseaux fournis par

ses états, les vaisseaux d'Halicarnasse, de Cos, de Nisyre et de Calydné. Ces cinq vaisseaux étaient les meilleurs de la flotte, si l'on en excepte les navires sidoniens. Indignés qu'une femme osât les combattre, les Grecs mirent la tête de la reine à prix; aucun d'eux ne se montra de taille à mériter la récompense promise. Artémise était une colombe qui avait les serres d'un aigle. Les Perses, pendant que les deux flottes demeuraient en présence, eurent le loisir de compter leurs ennemis. Ils projetèrent de les envelopper et d'enlever ainsi d'un seul coup toute la marine grecque. Ce sont là les faiblesses et les illusions du nombre; une confiance exagérée conduit souvent à l'éparpillement des forces. 200 vaisseaux vont donc passer en dehors de Skiathos; les vigies d'Eurybiade ne les verront pas. Ce détachement fera le tour de l'Eubée et pénétrera dans l'Euripe, aussitôt qu'il aura doublé le cap Doro, — nous voulions dire la baie de Caryste. — Le gros de la flotte médique, le mouvement tournant effectué, attaquera de front.

Malgré les larges coupures pratiquées par la tempête dans leur flotte, les Perses pouvaient croire encore que le destin leur restait favorable. Ils avaient immolé la première victime, un jeune Grec qu'ils venaient de faire prisonnier sur un des navires de Trézène. Cette victime était d'une beauté remarquable; les Perses l'égorgeaient sur la proue de la trière conquise, tirant de sa beauté même un heureux augure; le sacrifice n'en pouvait être en effet, dans les idées du temps, que plus agréable aux dieux. Cependant l'heure est venue où les présages vont céder la parole aux événements. Un peu avant le coucher du soleil, les Grecs ont levé l'ancre; la flotte perse se porte à leur rencontre. Les barbares, — c'est ainsi que les Grecs nommaient les étrangers, — ignorent que l'ennemi a été secrètement informé du désastre du cap Sépias et du détachement considérable fait au sud de l'Eubée. Ils s'étonnent de l'excès d'audace qui menace de déconcerter leurs plans. Sur la capitane d'Eurybiade, le porte-flambeau élève tout à coup en l'air le bouclier. Le porte-flambeau est le chef de timonerie de l'époque, le héraut de l'armée navale; ses fonctions l'investissent d'un caractère sacré. Le bouclier dressé est le signal du combat. Dans toutes les tactiques du monde, ce signal peut dispenser des autres. La vogue sur-le-champ s'accélère, les vaisseaux serrés à distance de rame, la proue vers l'ennemi, font bouillonner l'onde. Du premier choc, 30 vaisseaux perses sont fracassés. Les Grecs n'avaient voulu tenter qu'une reconnaissance; l'obscurité, comme ils l'avaient prévu, sépara les combattans. Chaque flotte alla reprendre son ancien poste.

On était au cœur de l'été. Toute la nuit l'orage gronda autour du Pélion; le vent venait de terre, et la mer heureusement était



calme, mais les éclairs ne cessaient de sillonner le ciel, et la pluie tombait sans relâche. Au milieu des éclats répétés de la foudre, les courans entraînaient vers la rade des Aphètes, où stationnaient les Perses, des débris de navires et de nombreux cadavres. Les corps, rendus à la surface par les gouffres qui les avaient engloutis pendant la tempête du cap Sépias, s'agitaient sous les proues et allaient s'accrocher à l'extrémité des rames. Les champs de bataille n'avaient pas alors cette horreur que leur impriment aujourd'hui les ravages de notre artillerie. Des guerriers couchés sur leur bouclier, les Perses les auraient vus sans frémir; ces noyés accrochés à leurs rames, ces cadavres à la pâleur verdâtre, à la face bouffie, aux jambes et au corps enflés, les glacèrent de terreur. La flotte de Xerxès ne connaissait pas cependant toute l'étendue de ses pertes. L'orage qui lui jetait les funèbres épaves n'avait pas épargné la division qui devait prendre les Grecs à revers. La plupart des vaisseaux dont se composait cette escadre furent brisés sur les rochers de la côte orientale de Négrepont. Décidément la mauvaise fortune insiste trop. Quand les incidens de ce genre se répètent à intervalles aussi rapprochés, il est bon de réfléchir.

La flotte des Perses diminuait rapidement; celle des Grecs commençait à grossir. 53 vaisseaux partis de l'Attique vinrent cette nuit même renforcer Thémistocle. Quant aux Corcyréens, sur le concours desquels on croyait pouvoir compter, ils avaient, pour manquer à ce rendez-vous, une excuse toute prête. « Les vents étésiens empêchaient leurs 60 vaisseaux de doubler le cap Malée. » Les Grecs néanmoins se crurent assez forts pour renouveler l'attaque qui leur avait si bien réussi la veille. A la même heure, jugeant non sans raison le coucher du soleil singulièrement propice à leur dessein, ils quittèrent de nouveau la rade d'Artémisium. Cette fois c'est aux vaisseaux ciliciens qu'ils s'adressent. Ils fondent sur eux à l'improviste, et se retirent avant que les Perses aient eu le temps de se reconnaître. Le troisième jour, l'ennemi ne les attend pas; il se décide à prendre à son tour l'offensive. La flotte de Xerxès n'a pas seulement l'avantage du nombre; ses vaisseaux sont plus forts, mieux construits, munis d'une vogue plus exercée. A l'exception des Ioniens, dont l'attitude n'a jamais cessé d'être suspecte, les équipages continuent de se montrer remplis de la plus belliqueuse ardeur. On n'est pas sujet du grand roi, on n'est pas descendu des monts de l'Hyrcanie pour subjuguier le Mède à la chevelure flottante et pour asservir l'Asie, sans avoir gardé au fond du cœur le sentiment de sa supériorité sur les autres nations. Or sur chaque trière 30 Perses ont pris place. Xerxès recrute ses rameurs et ses pilotes partout; il ne confie la garde de ses vaisseaux qu'à ceux auxquels il remettrait sans crainte la garde de sa personne. Ce sont dans la

flotte des Phéniciens, des Égyptiens, des Ciliciens, des Paphlagoniens, des Cariens, des Ioniens, des Grecs même qui voguent et qui tiennent le timon : les Perses seuls combattent ; les Perses seuls commandent. Dans cette troisième journée où la flotte de Xerxès poussa son attaque à fond, le succès fut chaudement et opiniâtrement disputé. Il resta indécis. La reine Artémise se multiplia en vain. Sa vaillance fit l'admiration de l'armée ; elle ne parvint pas à fixer la fortune.

Les Grecs demeurèrent en possession du champ de bataille. Épuisés cependant par un triple combat, ils renoncèrent à défendre plus longtemps le passage de l'Euripe et les abords des Thermopyles. Pourquoi d'ailleurs auraient-ils prolongé davantage leur résistance ? Les Thermopyles venaient de tomber au pouvoir de l'ennemi. Un grand général a dit que la guerre n'était qu'une succession d'effets moraux. L'effet moral de cette première défaite était tout en faveur de la Grèce. 4,000 hommes avaient arrêté pendant plusieurs jours une armée. Au pied des retranchemens gisaient 300 Spartiates le visage encore tourné vers l'ennemi. « Je sais leurs noms ! » s'écrie Hérodote. Il aurait dû nous les dire. C'étaient tous gens de cœur, pleins d'un sang généreux et criblés de blessures. Nul ami n'a pris soin de glisser dans leur main glacée l'obole indispensable. Ne sois pas trop exigeant, Charon ; saisis au plus vite ta rame et hâte-toi de leur faire traverser le fleuve ; Achille s'impatiente aux champs Élysées et se demande déjà pourquoi tu les retiens si longtemps sur la rive. Tu n'as pas souvent, vieux nocher des enfers, de semblables aubaines. Bien des siècles s'écouleront avant que tu puisses recevoir dans ta barque des passagers dignes d'aller rejoindre ceux qui se présentèrent ce jour-là sur les bords du Styx. Il faut que tu attendes deux mille trois cent trente-cinq ans les zouaves du pont de Traktir.

La nation grecque se trouva montée par l'exemple de Léonidas et de ses compagnons à un paroxysme d'énergie. Et pourtant les Perses aussi s'étaient bien battus. La garde impériale de Xerxès, les Immortels, avait assailli de front la position que d'autres tournaient. Leurs cadavres pressés auraient dit l'acharnement dont ils avaient fait preuve, si Xerxès ne se fût hâté de les faire inhumer. Le spectacle d'une pareille hécatombe donnait une trop haute idée des sacrificateurs. « Que pensez-vous, milord, de ces nobles cicatrices ? demandait le régent de France à l'ambassadeur d'Angleterre, en lui montrant les vétérans abrités sous le dôme des Invalides. — Je pense, répondit lord Stairs avec son flegme hautain, à ceux qui les ont faites. » Un soldat mutilé assistait silencieux à cet entretien ; ses lèvres frémissantes laissèrent échapper involontaire-

ment la réplique : « Ceux-là sont morts, » dit-il. Les enfans de Sparte aussi étaient morts, mais ils n'étaient que 300 et près d'un million d'hommes les avait assaillis.

Les vainqueurs trouvent toujours des alliés : la marche de Xerxès à travers la Doride, la Phocide et la Béotie fut une marche triomphale. Avides de pillage, irrités par de vieux griefs, les Thessaliens conduisaient l'invasion. Xerxès ne rencontrait plus que des gens du parti mède ; la cause d'Athènes était aussi abandonnée que le fut en 93 celle de la convention. Reculant partout sur terre et sur mer, les Grecs semblaient concentrer désormais leur espoir dans la défense du Péloponèse. L'armée navale s'était retirée dans la baie de Salamine, les habitans de l'Eubée avaient fui, les Athéniens fuyaient à leur tour. Pour beaucoup, Salamine ne paraissait pas un asile encore assez sûr ; les uns allaient chercher un refuge à Trézène, d'autres demandaient l'hospitalité à Égine. Par bonheur, la flotte n'avait fait de pertes que dans les combats ; la tempête, si cruelle aux Perses, l'avait épargnée. De toutes parts lui venaient en cette extrémité terrible des renforts. L'équilibre du nombre tendait insensiblement à se rétablir entre les deux adversaires qui s'étaient mesurés pendant trois jours sur la rade d'Artémisium. Au moment où les généraux se demandaient s'ils n'abandonneraient pas Athènes à son sort, on comptait devant Salamine 89 vaisseaux du Péloponèse, 180 d'Athènes, 97 de Mégare, d'Ambracie, de Leucade, d'Égine, de Chalcis, d'Érétrie, de Céos, de Naxos, de Styros, de Cythnos, de Crotoné. — Serpho, Siphante et Milo n'avaient envoyé que des pentécontores. — 366 vaisseaux sérieusement résolus à combattre, s'appuyant à leur territoire, peuvent en braver 600 ébranlés par toutes les épreuves qui n'avaient cessé d'affliger les Perses. Le point important était de bien choisir le terrain sur lequel on résisterait. La côte était alors la base obligée de tout ordre de bataille. On se battait autant que possible à portée de trait du rivage. Si la trière était fracassée, les naufragés gagnaient le rocher le plus voisin, la grève la plus proche, à la nage. Vaincus en vue de Salamine, les Grecs n'avaient pour refuge qu'une île où il serait facile au vainqueur de les bloquer ; défaits près de l'isthme qui sépare le golfe de Corinthe de la mer d'Égine, ils avaient tout le Péloponèse derrière eux. C'était donc vers l'isthme qu'inclinaient généralement les projets de retraite ; les Athéniens seuls ne pouvaient se décider à s'éloigner de l'Attique. Mais l'Attique n'était-elle pas irrévocablement perdue ? Ravagée tout entière par le fer et la flamme, elle ne présentait plus qu'un monceau de ruines. Athènes même, laissée sans défenseurs, venait d'être occupée. A quoi bon s'obstiner à rester sous ses murs ? Déjà les généraux du Péloponèse avaient peine à



contenir leurs équipages. Sur ces navires où s'entassaient plus de 200 hommes, rameurs et hoplites, on devait, comme on peut aisément le supposer, se trouver fort à l'étroit. Aussi était-ce à terre que se passait le plus souvent la nuit, à terre que se prenaient les repas. Dès que les marins des vaisseaux confédérés ont appris que l'Acropole est aux mains des Perses, ils courent à la plage, remontent sur leurs navires et, pour mieux faire connaître à qui les commande leurs intentions, ils s'empressent, sans lever l'ancre encore, sans larguer les amarres qui attachent la trière au rivage, de déployer leurs voiles. C'est ainsi que les flottes chinoises délibèrent et se mettent en mesure de compter les suffrages. Toute jonque qui montre une voile hissée est d'avis de partir, tout bateau qui laisse ses antennes amenées opine pour que la flotte continue de rester au mouillage. Les Péloponésiens avaient beau multiplier ces manifestations séditieuses, Thémistocle insistait toujours pour qu'on n'en tint pas compte. S'il eût été à la place de Morard de Galles, il ne se serait pas laissé si aisément ramener du mouillage de Quiberon. Rien ne l'ébranlait, ni les démonstrations en masse, ni les injures que ses collègues ne lui épargnaient pas. Les débats des Grecs ont toujours été orageux. Colocotroni, s'il en faut croire les chroniqueurs de la guerre de l'indépendance, jetait dans ces occasions des écorces de citron à la face de ses contradicteurs; le général des Corinthiens, Adimante, menaçait, dit-on, du bâton Thémistocle. Mais l'amiral d'Athènes parlait au nom de 180 vaisseaux. Les Péloponésiens pouvaient faire route pour l'isthme, si bon leur semblait; les Athéniens ne les y suivraient pas. Tout restait en suspens, confus et agité, quand les Perses parurent. L'armée navale des Perses avait franchi l'Euripe que la flotte grecque ne défendait plus; trois jours après, elle se déployait dans la baie de Phalère.

Xerxès en personne descendit des montagnes à sa rencontre. Cinq millions d'hommes avaient quitté l'Asie; le plus beau de tous, celui que sa haute taille et la majesté de ses traits eussent suffi pour désigner comme le chef de tant de nations, c'était, de l'aveu d'Hérodote, le fils de Darius. Il prit siège sur la plage et fit comparaître devant lui les rois et les princes des vaisseaux. Chacun s'assit à la place d'honneur qui lui fut désignée. Là se rencontrèrent, tenant le premier rang, le roi de Tyr et le roi de Sidon; à leurs côtés, la reine d'Halicarnasse. Xerxès voulait savoir s'il convenait de livrer bataille. « Avant le jour du combat, dira près de quatorze cents ans plus tard dans ses *Institutions militaires* l'empereur Léon, assemblez vos préfets pour délibérer avec eux, et suivez ce qui sera jugé le meilleur à la pluralité des voix. » Tel n'était pas en 1571 l'avis du duc d'Albe. « Vous ne rencontrerez que trop de

gens, écrivait-il à don Juan d'Autriche, qui croiront se faire honneur en vous adressant des paroles magnifiques. Si votre excellence ne s'arme pas d'avance contre ces excitations, elle s'en trouvera très mal, je l'en prévien. Que votre excellence comprenne que les premiers ennemis contre lesquels il lui faudra lutter seront ses propres soldats, toujours prêts à lui conseiller de combattre hors de propos. Pour peu qu'elle hésite alors à suivre leur avis, elle doit se préparer à braver leurs murmures, à les entendre s'écrier avec amertume « qu'elle perd les occasions. » Puis la plupart s'en iront répétant : « J'étais d'avis qu'on livrât bataille, j'ai conseillé de ne pas laisser échapper une occasion qui ne se retrouvera peut-être plus. » J'avoue que votre excellence me paraît bien jeune pour résister à de pareils assauts. Nous-mêmes vétérans, nous en éprouvons souvent de grands embarras; mais que votre excellence se souvienne qu'elle descend d'un père qui lui a donné, avec la naissance, le cœur d'un soldat et le droit de s'élever au-dessus des calomnies. » Entre les préceptes de Léon le Philosophe et les conseils si différens du vieux duc de fer, on pourrait se trouver embarrassé. Les leçons de l'histoire ne seront pas de trop pour éclaircir la question.

Le cercle est formé dans l'ordre rigoureux des préséances. Mar-donius va de l'un à l'autre, recueillant, selon qu'il lui a été enjoint, les opinions; il vient ensuite rapporter textuellement au roi ce qu'il a entendu. La dignité de Xerxès ne permettait pas qu'il interrogeât lui-même ses capitaines. L'assemblée s'est montrée à peu près unanime : « Il faut sans tarder aller attaquer les Grecs. » Artémise presque seule a le courage d'exprimer un avis contraire. « Pourquoi affronter les chances toujours incertaines d'un combat, quand il suffit d'attendre quelques jours pour voir la flotte confédérée se dissoudre? Ces vaisseaux, on les représente comme une proie toute prête sur laquelle, dès qu'on le voudra, il n'y a plus qu'à étendre la main : on devrait se souvenir qu'il n'a pas été déjà si facile d'en venir à bout dans les eaux de l'Eubée. Ne sait-on pas que les vivres des Grecs tenus à distance du continent s'épuisent, que leurs chefs, plus que jamais divisés, ne cherchent qu'un prétexte pour rompre le pacte qui unit leurs escadres? Le roi possède Athènes; il peut, dès ce moment, prendre ses quartiers d'hiver et remettre à une autre campagne la conquête du Péloponèse. » La sincérité courageuse dont Artémise, en cette occasion, faisait preuve, ne déplut pas, comme les ennemis de la reine l'avaient espéré, au jeune et puissant souverain des Perses. Charmé au contraire de trouver tant de sagesse unie à tant de vaillance, Xerxès déclara la reine d'Halicarnasse plus que jamais digne de son estime. Il la loua, et suivit

les avis des autres. « Les paroles magnifiques » dont parle le duc d'Albe entraînaient Xerxès à sa perte.

Qu'espérer de mieux d'un conseil de guerre, quand ce conseil n'a pas pour unique objet d'initier les sous-ordres à la pensée du chef et de leur communiquer ses ordres ? « Dieu, quand il eut créé l'homme, a dit saint Augustin, crut avoir assez fait en lui donnant la vie; il le remit ensuite aux mains de sa propre sagesse. » Mais la responsabilité est une si lourde charge que les cœurs les plus résolus ne savent pas toujours se défendre de la tentation qui les porte à vouloir en partager le poids. En agissant ainsi, ils cèdent à une illusion. « Les conseillers, a dit un vieux proverbe, ne sont pas les payeurs. » Rien de plus juste, quiconque a commandé en a fait l'épreuve.

### III.

Xerxès a donné l'ordre de livrer bataille. Sans perdre un instant, ses 600 vaisseaux, — il est douteux qu'il lui en restât davantage, — évacuent la rade de Phalère et viennent jeter l'ancre à la pointe orientale de l'île dont le centre demeure occupé par les Grecs. L'îlot de Psytalie sert aux généraux perses de point d'appui. Sur cet îlot, ils ont jeté une troupe considérable qui doit, pendant le combat, tendre la main à leurs naufragés, achever, à coups de javelots et de harpons, les naufragés ennemis. La nuit vient; l'aile gauche de la flotte, — 200 vaisseaux au moins, — se glisse sans bruit le long du rivage extérieur de Salamine. Où vont ces navires ? Ils vont, du côté d'Éleusis, fermer la retraite aux Grecs. Ici, comme aux Aphètes, on oublie que les Grecs ne sont pas encore vaincus. Cette manœuvre, excellente quand l'ennemi qu'on enveloppe n'est pas de force à rompre les mailles du filet, exige avant tout une grande ponctualité dans l'exécution. Pour le moment, elle n'a qu'un résultat : elle met un terme aux indécisions qui se prolongeaient encore à Salamine. Un Athénien jadis frappé d'ostracisme est accouru d'Égine à l'annonce du péril nouveau qui menaçait sa patrie. Il a, grâce à l'obscurité, pu traverser les rangs de cette portion de la flotte des Perses qui garde, depuis quelques heures, l'issue du détroit. « Rien ne sert à présent de discourir, dit-il à Thémistocle. Qu'on décide ce qu'on voudra au sujet du départ; la flotte ne peut plus partir, elle est cernée. J'ai vu de mes propres yeux ce que j'avance. » L'homme qui s'exprime ainsi n'est pas un témoin vulgaire; c'est Aristide, le fils de Lysimaque. Une sentence injuste l'a fait sans foyer; elle ne lui a rien enlevé de l'estime universelle qui s'attachait jadis à son nom. Le voilà redevenu citoyen le jour où la cité n'est plus, soldat quand les plus fermes ont perdu l'espoir de



la victoire et ne s'apprêtent, comme aux Thermopyles, qu'à bien mourir. On l'entoure, et soudain dans le camp tout est en émoi. Les vaisseaux se remplissent de rameurs et d'hoplites; « la rame est assujettie à son tolet; » le câble ne retient plus le navire au rivage, tout est prêt: Levez l'ancre, car voilà les Perses! Formée sur quatre rangs, la masse noire se dégage lentement de l'ombre de Psytalie; lentement aussi, elle se répand dans la rade. Les rameurs ménagent leurs forces. Pour aller attaquer les Grecs, la flotte de Xerxès a une double conversion à opérer. Elle pivote sur le vaisseau de gauche pendant que l'aile droite se hâte et décrit un circuit immense. Les quatre escadres rangées l'une derrière l'autre essaient en vain de combiner leurs mouvemens; la baie ne présente plus que le spectacle d'une cohue confuse; tout ordre régulier a disparu. Le flot des Perses continue cependant de s'épancher. Aux yeux des Grecs ce flot semble intarissable; c'est l'effet ordinaire sur ceux que l'inondation menace. On a peine à croire cependant, quoi qu'en dise Hérodote, que les contingens des Cyclades aient pu combler les vides produits par deux tempêtes et trois combats sanglans. Moins d'incertitude nous paraît régner sur le chiffre des vaisseaux grecs. Acceptons sans contestation celui qu'ont dû garder les tables d'airain des villes confédérées. Ainsi donc 76,000 hommes, montés sur 380 vaisseaux environ, attendent, le cœur battant à coups pressés dans la poitrine, le choc de cette armée dont leur émotion grossit probablement outre mesure les forces. Quelque large qu'il nous plaise de faire la part aux exagérations habituelles des Grecs, il n'en est pas moins vrai que plus de 140,000 hommes vont se trouver aux prises et s'égorger durant de longues heures dans un bassin qui n'est guère plus vaste que la rade de Toulon. Voit-on d'ici ces guerriers, debout sur la proue, la lance en arrêt, semblables aux jouteurs que nous montrent nos fêtes, ces hoplites balançant les longues javelines qu'on serait tenté de prendre pour des harpons de baleiniers, ces archers de Babylone, — les premiers archers du monde, — l'arc bandé, la flèche sur le nerf qui frémit, ces pilotes prêts à faire tourner la trière sur elle-même d'un seul coup de leur aviron de queue, ces rameurs courbés sur leurs bancs, les bras déjà tendus, les triérarques enfin guettant, du haut de la poupe, le moment propice pour aller frapper de l'éperon d'airain le flanc ennemi! Attendez quelques minutes encore, l'écho de Salamine va vous renvoyer la voix des céleustes et vous pourrez saisir le bruit lointain de près de 20,000 rames battant à la fois le tolet de chêne vert et retombant dans l'eau en cadence. L'eau jaillit de toutes parts; une bande de thons ou de marsouins ne se débattrait pas avec plus de furie dans la madrague. Quelle formidable clameur s'est soudain élevée? Les Grecs ont entonné leur péan de

guerre, et « le tonnerre de la langue perse » — on croirait entendre les Turcs de Prévésa ou de Lépante — roule en grondant au-devant des Hellènes. Voguez! voguez! généreux champions sur lesquels l'Europe et l'Asie ont les yeux, les proues aux trois dents vont bientôt s'enfoncer dans la chair vive des galères. Les Grecs tout à coup ont levé les rames, la vogue se retourne, et, d'un mouvement aussi rapide que celui qui les portait en avant, les trières, fenduant l'onde par la poupe étonnée, se rapprochent à force de bras du rivage. « O Athéniens! jusqu'où ferez-vous reculer vos poupes? » C'est la voix de Minerve elle-même qui vous reproche une manœuvre bien faite pour encourager l'audace et pour favoriser l'élan de l'ennemi. Les dents serrées d'airain s'ouvrent, il est vrai, comme une mâchoire béante devant les Perses, le rivage se garnit d'une longue rangée de lances et de javelines, des monceaux de galets vont voler en l'air si l'ennemi fait mine de vouloir forcer ce double rempart. La position est forte. Minerve cependant attendait mieux des Grecs; il est évident que les Grecs ont résolu de se tenir jusqu'à nouvel ordre sur la défensive.

Les incidens jouent un grand rôle dans la guerre navale. L'amiral De Grasse a livré le combat de la Dominique pour préserver d'une capture imminente le vaisseau le *Zélé*. Les Grecs rompent involontairement leur front de bataille pour voler au secours d'Arminias de Pallène. Dans le mouvement de retraite, Arminias est resté en arrière, et un vaisseau perse vient de l'aborder. En un instant, la mêlée est devenue générale. Les Athéniens ont trouvé des adversaires dignes de leur courage, car ce sont les Phéniciens que le sort a placés devant eux. Les Phéniciens occupent l'aile occidentale, du côté d'Éleusis. Les Ioniens sont à l'aile opposée, du côté du Pirée; ils ont en face les Péloponésiens. On doutait de la fidélité des marins de l'Ionie, et le cœur de ces hommes de race hellénique devait en effet incliner en faveur de la Grèce; mais une fois l'action engagée, une fois les premiers coups reçus, les Ioniens, aussi bien que les Phéniciens, s'animèrent au jeu. Les mêlées ont cela de bon que les défections en masse y sont impossibles.

Où est la bataille à cette heure? Partout, d'un bout à l'autre du front des deux armées. Quelle en sera l'issue? Il est difficile de le pressentir. Assis sur son trône, au pied du mont Égalée, en face de Salamine, Xerxès n'aperçoit plus dans la baie qu'un désordre affreux. La bataille est devenue une série de combats particuliers. Théomestor et Phylace, deux Samiens, prennent des vaisseaux grecs; Polycrite d'Égine coule un vaisseau de Sidon. Artémise se fait jour à travers les navires qui l'entourent. Dans la chaleur du combat, son éperon ne distingue plus les amis des ennemis. Le vaisseau que monte le roi des Calyndiens, Damasithyme, sombre

sous la proue de la trière qui porte la reine d'Halicarnasse. Il a le sort du vaisseau l'*Impérial*, démâté de ses trois mâts au combat de Santo-Domingo par la volée d'un autre vaisseau français l'*Alexandre*. Était-il donc si difficile d'éviter ces désastreuses méprises? L'*Impérial* combattait le pavillon haut, et d'ailleurs il était le seul vaisseau à trois ponts des deux flottes. D'un autre côté, Hérodote et Homère ne nous apprennent-ils pas que les Grecs couvraient d'une couche de vermillon les flancs de leurs navires? Les Grecs auraient-ils abandonné depuis peu cette coutume, ou faut-il croire avec Hérodote que la reine n'avait pas oublié une querelle qui datait pourtant du passage de l'Hellespont, et qu'en brisant ce vaisseau si malencontreusement placé par le sort sur sa route, elle frappait à dessein un ennemi personnel? Si Hérodote avait assisté, comme Eschyle, à un combat naval, il n'eût point adopté cette indigne hypothèse. Quand le tumulte de la mêlée confond les escadres, la couleur de la coque ou du drapeau n'y fait rien. Il faut se garder de tout vaisseau qui approche, et le rostre d'airain est encore plus à craindre dans ce cas que le canon. Combien d'événemens récents se sont chargés de justifier la bonne foi de la reine Artémise! Combien ont démontré la nécessité de multiplier, avant d'engager l'action, les signes de reconnaissance et les conventions de tout genre! On se coule souvent en temps de paix. Qu'arrivera-t-il au jour de la bataille si chacun reste libre de tourner dans le sens qui lui convient? Régler à l'avance ces détails délicats sera certainement dans les guerres futures la grande préoccupation des chefs.

Du haut de son observatoire, Xerxès n'avait vu que le coup foudroyant porté par la reine. Il ne douta pas un instant que ce ne fût un navire ennemi qui sombrait. « Est-ce bien Artémise, dit-il, qui vient de couler ce vaisseau grec? — Assurément, s'empressèrent de répondre les secrétaires qui l'entouraient et qui, par ses ordres, n'avaient pas cessé de noter tous les incidens du combat. Nous reconnaissons le vaisseau de la reine à sa marque distinctive. » Artémise, suivant la judicieuse remarque d'Hérodote, fut favorisée par la fortune jusqu'au bout : aucun des Calyndiens ne survécut pour venir porter plainte au tribunal du roi ; l'enthousiasme de Xerxès n'eut donc pas à se raviser. Xerxès avait compté sur une prompte victoire, et la victoire le faisait attendre. Il eût voulu que tous ses vaisseaux eussent des capitaines aussi hardis et aussi heureux qu'Artémise. « Mes hommes, s'écriait-il dans sa fiévreuse impatience, sont devenus des femmes ; ce sont les femmes aujourd'hui qui combattent en hommes. » Ce propos, s'il n'a pas été inventé par quelque bel esprit, renfermait un reproche immérité. Aucun Perse ne fuyait. Lebrun a chanté dans des vers dignes de Pindare ou



d'Homère les marins du *Vengeur* disparaissant lentement sous les flots sans vouloir amener leur pavillon. Les sujets de Xerxès non plus ne demandaient pas grâce ; « quand le sort les plongeait dans l'abîme, » leurs vaisseaux, non moins héroïques que le *Vengeur*, se laissaient dévorer si fièrement par le gouffre qu'ils avaient l'air « de le conquérir. » Un vaisseau de Samothrace fit mieux encore. La proue d'un navire grec l'avait ouvert ; le tillac s'enfonçait peu à peu sous les pieds de l'équipage : du pont, que déjà le flot couvre, les hardis insulaires ne lancent pas avec moins d'adresse et d'ardeur leurs javelots. La trière de Samothrace, vous la chercheriez en vain ; elle repose au fond de la baie de Salamine ; mais son équipage n'a fait que changer de vaisseau, il court à de nouveaux combats sur le navire grec, car ce navire, où déjà l'on chantait victoire, il vient de s'en rendre maître.

Gloire aux vaincus ! Il peut y avoir de la gloire pour les deux partis dans toute affaire sérieuse ; l'important, c'est d'avoir les poètes de son côté. Malheur aux lions qui ne savent pas peindre ! Il est vrai que les lions la plupart du temps dans la défaite se déchirent. La fortune ne s'est pas encore bien nettement prononcée que déjà les Phéniciens accusent les Ioniens de n'avoir pas fait leur devoir. Accuser ! quand il faudrait combattre. Xerxès récompense comme ils le méritent ces trop zélés délateurs ; il leur fait sur-le-champ trancher la tête. Le cœur du jeune roi commence à déborder d'amertume. Il voit clairement poindre peu à peu la déroute. Les armes ne sont pas égales dans ce combat qui se livre généralement corps à corps. La lance à Salamine aura raison de la flèche, comme à Lépante l'arquebuse espagnole. Rien ne prévaut contre la supériorité bien établie de l'armement.

Les Grecs ne sont pas seulement mieux armés ; ils ont aussi l'avantage de la position. Lorsque leurs vaisseaux sont coulés, ils peuvent gagner l'île de Salamine à la nage. Les Perses n'ont pas la même ressource ; l'îlot de Psythalie, leur base d'opérations, est trop éloigné. D'ailleurs, ces barbares, au dire d'Hérodote, pour la plupart, ne savent pas nager. Dans les grandes luttes que nous réserve peut-être l'avenir, la pratique de la natation ne sera pas moins nécessaire qu'elle ne l'était dans les combats de cet âge héroïque. Il fallait, au temps de Richelieu, se pourvoir, suivant les ordres du grand cardinal, de bandages et de fers rougis au feu. Les médecins de nos jours se hâtent d'étaler aux premiers sons du tambour, dans le poste où ils courent attendre les blessés, leurs scies et leurs couteaux : n'oublions pas les ceintures de sauvetage. Le *Re d'Italia*, au combat de Lissa, ne mit que quelques minutes à sombrer. L'équipage tout entier avait abandonné les batteries. L'eau le ga-

gnait si vite qu'il n'eût bientôt plus que l'arrière du navire pour refuge. Ce fut alors que quelques marins éperdus coururent au pavillon pour l'amener; le pavillon était sous la garde d'un aspirant. L'enfant tira son sabre, écarta les mutins, et le *Re d'Italia* descendit, ses couleurs hautes, dans le gouffre. Le lendemain l'escadre de Persano recueillit près de 200 hommes qui s'étaient attachés à des épaves. Peu de blessés, beaucoup de noyés, voilà ce qu'il faut attendre désormais d'un combat naval. Nous retournons, je l'ai déjà dit, à la marine des anciens.

La situation des soldats débarqués sur l'ilot de Psythalie est devenue critique. Ils manquent à la flotte, la flotte également leur fait défaut, car elle ne les flanque plus. Aristide songe à tirer parti de ce mutuel abandon. Parmi les guerriers rangés sur le rivage de Salamine, il prend une troupe choisie, une troupe composée d'hommes pesamment armés et tous Athéniens. Il les fait passer sur l'ilot occupé par les Perses. Ce n'est pas un nouveau combat qui s'engage; c'est un massacre impitoyable qui s'accomplit. Les Perses sont parqués dans Psythalie comme dans un abattoir; ils tombent accablés sous une grêle de traits et de pierres. Le tranchant du glaive achève les blessés. La vaste baie s'emplit de gémissemens et des hurlemens du désespoir. Ces cris, le rude Eschyle, sept ans après, croyait les entendre encore, et son récit faisait frémir la Grèce. Combien parmi les Perses de chefs illustres ne reverront pas l'Asie! Le commandant de la flotte lui-même, Ariabigne, ce fils de Darius, ce frère de Xerxès, qui conduisait naguère 1,200 vaisseaux, a trouvé la mort au milieu des débris flottans de ses trières. Quand deux coqs armés de l'ergot d'acier se présentent dans l'arène, il serait difficile de deviner quel sera le plus intrépide. Les plumes hérissées, les deux vaillans champions se précipitent l'un sur l'autre. Leur furie est égale. Les parieurs s'inquiètent, les enjeux les plus confians ne semblent tenir qu'à un fil. Tout à coup un des adversaires se dérobe. Les huées de la foule, les excitations de son maître sont impuissantes à le ramener au combat. On dirait un de ces héros d'Homère qui vient d'apercevoir le bras d'un dieu tendu dans la nuée contre lui. Pareille défaillance se remarque vers la fin de toutes les batailles. Il y a un moment où l'un des partis cède au sort, sans qu'on puisse reconnaître au juste ce qui le fait céder. Les Perses, — tous les rapports qui nous sont parvenus en font foi, — montrèrent beaucoup plus de bravoure dans les eaux de Salamine qu'ils n'en avaient montré dans les eaux de l'Eubée. Ils combattaient sous les yeux de leur roi, d'un roi aussi terrible dans sa justice qu'inépuisable dans ses récompenses. Leur courage pourtant soudainement a fléchi. Les gémissemens de

Psytalie sont-ils arrivés pour les énerver jusqu'à eux? Ou faut-il croire avec le poète Eschyle, un des héros de ce drame épique, « qu'une inspiration de génie » vient de les livrer à l'étreinte des Grecs? Eschyle a vu « les navires hellènes enserrer de leurs anneaux concentriques les vaisseaux perses. » Qu'on nous pardonne nos doutes, Eschyle, suivant nous, n'a rien pu voir de semblable. Oublie-t-il que la flotte des Hellènes, — c'est lui qui l'affirme, — ne se composait que de 300 navires, que les généraux de Xerxès en commandaient 1,000? Envelopper 1,000 vaisseaux, 600 même, avec moins de 300, — car 10, de l'aveu du poète, ne prirent point part au combat, — ce n'est pas une manœuvre; ce serait plutôt un miracle. Comme tant d'autres, Eschyle, désireux de charmer et d'enthousiasmer ses auditeurs, aura fait de la tactique après coup. La tactique peut jouer un grand rôle dans la préparation de la lutte. Quand la mêlée est une fois établie, la tactique n'est pas seulement impuissante, elle est impossible. Thucydide ne nous apprendrait pas que la stratégie navale avec ses manœuvres concertées à l'avance ne précéda pas chez les Grecs la guerre du Péloponèse, que nous n'en serions pas moins incapables d'expliquer par quels procédés d'entente inconnus, à l'aide de quelle langue télégraphique ou de quels signaux généraux la flotte d'Eurybiade et de Thémistocle réussit à former cet ordre circulaire qui devait si brusquement changer la face de la bataille. La vérité n'est pas là; elle est dans le rôle qu'Hérodote attribue au vaillant chef athénien, le montrant prompt à courir de sa personne sur les points menacés, toujours actif, toujours au plus chaud du combat, l'ivresse de la lutte sanglante dans les yeux, et la joie de voir des alliés jusque-là douteux démentir de funestes présages peinte sur tous ses traits. « Crois-tu maintenant, lui crie d'une voix retentissante le fils de Crios, Polycrite, crois-tu que les Éginètes soient du parti mède? » Quand il parle ainsi, Polycrite vient de couler un navire sidonien. Partout où paraît « le signe qui indique la présence du général de la flotte athénienne » le conflit reprend avec une nouvelle vigueur. On interpelle Thémistocle, on l'acclame, Thémistocle ne songe pas alors à faire des signaux. Que de plans de bataille on a dressés, les uns pour justifier la défaite, les autres pour donner à la victoire une nouvelle saveur! A Trafalgar, Churruca, interprète passionné des griefs espagnols, critique avec amertume la prétendue tactique de Villeneuve; vingt ans plus tard, l'amiral Ekins nous expose que nous aurions été battus pour avoir rangé nos vaisseaux en ordre concave, quand nous aurions dû les disposer en ordre convexe. Villeneuve, hélas! n'a voulu qu'une chose : développer son armée en ligne droite, selon les anciens erre-



mens; s'il a fait de l'ordre concave, c'est bien certainement contre son gré. La ligne s'est creusée au centre, parce que les vaisseaux du centre sont tombés sous le vent. La faiblesse de la brise a créé, sans que le général y eût part, un ordre nouveau. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'est pas de combinaison tactique qui eût pu, en ce jour, racheter l'infériorité de notre tir et le défaut d'homogénéité de nos escadres.

Sur le terrain de l'action, il est une chose plus essentielle que la géométrie, c'est l'appréciation exacte, à tous les instans de la lutte, de la situation. On ne voit que ses plaies, on ignore les blessures de son adversaire. Que de fois on s'est retiré devant un ennemi prêt à crier merci! Dans les mers de l'Inde, un lieutenant de vaisseau, qui devait devenir l'amiral Hugon, se trouvait embarqué sur la *Psyché*. Savez-vous qui commandait cette frégate? Le plus brave sans contredit et le plus chevaleresque de nos capitaines. Il suffit de le nommer : c'était Bergeret. Un combat acharné s'engage entre la *Psyché* et la frégate anglaise le *San-Fiorenzo*. Le calme sépare les combattans. La frégate française est désarmée, sa batterie est jonchée de morts, de blessés, de mourans; ses pompes la soutiennent à peine à flot. Bergeret fait appeler le lieutenant Hugon et l'expédie à bord de la frégate anglaise. La *Psyché* se soumet-elle à la mauvaise fortune? Pourquoi alors n'a-t-elle pas amené son pavillon? C'est que Bergeret veut bien rendre une frégate qui va lui manquer sous les pieds, mais qu'il ne veut pas rendre avec le bâtiment l'équipage. Portées par Hugon à bord du *San-Fiorenzo*, ces conditions insolites sont acceptées. On ne rencontrerait pas d'autre exemple d'une semblable capitulation dans l'histoire navale. La défaite devient ici une gloire de plus pour nos armes, et les Anglais n'en ont pas jugé autrement, car, loin de récompenser le capitaine du *San-Fiorenzo*, ils l'ont destitué. Eh bien! le croirait-on? nous avons entendu, trente années plus tard, l'amiral Hugon déclarer que le spectacle qui frappa ses yeux, quand il monta sur la frégate anglaise, l'avait fait hésiter un instant à s'acquitter de sa mission. La *Psyché* était peut-être, malgré tous ses dégâts, moins maltraitée, moins mutilée, moins sanglante que la frégate ennemie à laquelle on livrait sa coque.

Quand les Perses prirent le parti de se retirer, est-il bien certain qu'un peu plus de ténacité ne leur eût pas laissé la possession du champ de bataille? La retraite des barbares, quoi qu'en disent Eschyle et Hérodote, ne paraît pas avoir été une dérouté. Les barbares allèrent tout simplement reprendre le mouillage de Phalère pendant que les Grecs retournaient au mouillage de Salamine. Les Grecs étaient incontestablement vainqueurs; leur triomphe semblait si

peu décisif qu'ils s'attendaient à voir le combat se renouveler le lendemain. Beaucoup de vaisseaux perses dont les rames étaient fracassées furent poussés par le vent vers le fond du détroit. Ils y trouvèrent les vaisseaux éginètes. L'escadre d'Égine formait la réserve. L'avait-on chargée de surveiller les 200 vaisseaux qu'on craignait de voir apparaître du côté d'Éleusis? Tout nous porte à le croire. Mais cette division détachée, dont l'intervention eût assurément fait hésiter le destin, ne se montra pas. C'est surtout à son inaction qu'il faut attribuer la défaite des Perses. Le soir de Waterloo, Napoléon, quand il attendait Grouchy, se vit obligé de contenir le corps de Bulow. Xerxès, au lieu du secours qu'il s'était promis, trouva le fond du golfe occupé par les Éginètes. Tel est le danger de tous les mouvemens excentriques. Manœuvrer à distance est souvent fort habile; garder toutes ses troupes sous la main est plus sûr.

Les Perses ne furent nullement inquiétés à leur mouillage de Phalère. Ils purent donc y délibérer en paix. Les 200 vaisseaux détachés « pour envelopper en cercle l'île d'Ajax » rallièrent probablement la flotte pendant la nuit. Les Grecs se tenaient prêts pour une seconde bataille. Leur position s'était pourtant singulièrement améliorée, car ils occupaient maintenant l'îlot de Psytalie. S'il y eut « une inspiration de génie » dans la grande journée de Salamine, on doit la chercher là où elle existe réellement, c'est-à-dire dans la décision d'Aristide. Xerxès jugea sagement la situation. Ce qui était perdu, ce n'était pas seulement une bataille, c'était le prestige des armes. Il fallait donner aux esprits ébranlés le temps de se remettre. Si l'on avait eu sujet de douter des Ioniens avant le combat, ces soupçons pouvaient sans injustice prendre plus de consistance après une défaite. Cette armée si hétérogène ne pouvait garder sa cohésion que sous une succession non interrompue de triomphes. Sans la retraite de Moscou et la bataille de Kulm, nous aurions trouvé des alliés plus fidèles en Russie et aux champs de Leipzig. Les seuls soldats sur lesquels Xerxès pût invariablement compter, c'étaient les soldats qui avaient conquis « l'Asie jusqu'au cours de l'Halys et le golfe du Strymon, » qui avaient subjugué « les fières cités de la vaste nappe d'Hellé, la Propontide aux profondes déchirures et les bouches du Pont. » Pour les vétérans de Darius comme pour ceux de Napoléon, l'inconstance du sort ne signifiait rien; ce n'était qu'une méprise passagère de la fortune.

Xerxès fit appeler Mardonius et Artémise. A la reine il confia le soin de conduire ses fils à Éphèse, à Mardonius celui d'occuper la Grèce. « Que tu vives, lui dit la reine en partant, que ta maison ne soit pas ébranlée, et les Grecs auront plus d'une fois à lutter pour

leur propre salut ! » 300,000 hommes devaient rester en Grèce avec Mardonius. Cette armée fut choisie parmi les meilleures troupes de l'empire. On la composa d'abord des Immortels, dont le nom venait de ce que l'on tenait toujours ce corps au complet, puis de l'infanterie perse munie de cuirasses, puis des cavaliers compris sous la dénomination des mille chevaux, des Mèdes enfin, auxquels Mardonius demanda qu'on adjoignît les Saces, les Bactriens, les Indiens, infanterie et cavalerie. Ces dispositions prises, Xerxès se réserva la tâche la plus rude. Il se chargea de ramener en Asie le reste de l'armée. Cette multitude présentait une analogie frappante avec la troupe qui suivit plus tard Pierre l'Ermite. On l'avait partagée en nations, et chaque nation marchait autant que possible sous sa propre bannière. Une pareille troupe eût été de peu de secours dans les combats; on l'avait trouvée d'une rare utilité quand il avait fallu jeter des ponts, creuser des canaux et percer des routes. Toute armée asiatique a ainsi ses « azabs, » qui prennent les devans « pour faire le dégât. » On les fauche, on les tue; ils tombent par milliers sur les routes ou dans les fossés; c'est sur leur corps qu'on arrive à la brèche. La destruction de ces enfans perdus ne constitue pas un désastre, pourvu que le gros de l'armée reste intact. En faisant deux parts de ses troupes, Xerxès agissait comme eût agi à sa place Soliman. Le fleuve débordé se préparait à rentrer dans son lit; Xerxès commençait par en pousser devant lui toute l'écume. On ne peut appeler de telles dispositions une fuite; l'histoire n'a pas eu souvent à en enregistrer d'aussi sages.

Quant à la flotte, elle reçut le soir même l'ordre de faire voile vers l'Hellespont. Il eût été difficile de la faire hiverner en Grèce. Comment aurait-on pu y nourrir les équipages? Le pont de bateaux était d'ailleurs la sauvegarde de l'armée. Xerxès ne jugea pas hors de propos d'assurer le plus tôt possible à cette dernière issue une protection efficace.

#### IV.

Dès que l'obscurité fut assez complète pour dérober à la connaissance de l'ennemi ses mouvemens, la flotte des Perses partit de Phalère. Le jour retrouva les Grecs sur la défensive. Eurybiade et Thémistocle en crurent à peine leurs yeux, quand ils s'aperçurent que la rade de Phalère était vide. Thémistocle était de cette race des Nelson qui ne croient jamais avoir assez fait quand il reste un vaisseau à capturer. Il voulait poursuivre jusqu'en Asie la flotte disparue. Eurybiade et les Péloponésiens se déclaraient trop heureux d'être débarrassés de la présence des barbares; ils n'auraient,



sous aucun prétexte, consenti à entraver leur retraite. Les Grecs cependant poussèrent jusqu'à Andros, puis jusqu'à Carysto, sur la côte méridionale de l'Eubée. Ils n'allèrent pas plus loin. Les vaisseaux perses continuèrent donc paisiblement leur route. On prétend qu'au moment de dépasser le cap Sunium ils prirent, à la lueur douteuse des étoiles, les falaises de l'Attique pour des voiles athéniennes. Tout grand événement laisse de ces émotions. La méprise des Perses eût-elle en effet eu lieu, qu'elle ne serait pas le signe d'une terreur bien profonde. Les flottes ne sont pas plus que les armées à l'abri des évocations de fantômes. Combien de fois la clarté même du jour n'a-t-elle pas été suffisante pour permettre aux plus braves et aux plus illustres de compter avec le sang-froid voulu le nombre des vaisseaux rangés sur leur route ! Combien d'inexplicables illusions ont converti en navires de guerre des voiles marchandes, des bateaux ou des roches ! La chose est plus fréquente encore quand il s'agit de reconnaître à la coupe du foc, à la nuance de la toile, à l'écartement des sabords, si l'on a devant soi des amis ou des ennemis, des vaisseaux de la compagnie des Indes ou des *men of war*. Par quelle fatalité Ganteaume a-t-il, devant Mahon, perdu l'occasion de ravitailler l'Égypte ? D'où vient que Linois, au détroit de la Sonde, a laissé échapper le convoi de Chine ? Le vainqueur d'Algésiras, le compagnon du général Bonaparte sur le Nil, n'étaient ni l'un ni l'autre des amiraux timides. Que leur a-t-il manqué à tous deux dans ces occasions si graves qu'ils ne retrouvèrent pas ? D'y avoir vu clair dans leur lunette. Qu'on critique aujourd'hui, qu'on blâme, qu'on plaisante : quand il faudra juger de la force de l'ennemi à sa fumée, on comprendra mieux la nécessité d'avoir des éclaireurs hardis et rapides pour assurer la route des escadres.

La flotte de Xerxès avait pourvu à la subsistance d'une armée qui ne consommait pas moins de 5,000 kilolitres de blé par jour ; elle était destinée à rendre au roi un dernier service. Mardonius voulut accompagner son maître jusqu'en Thessalie. Ce fut dans cette province qu'il prit ses quartiers d'hiver. Quant à Xerxès, il continua sa marche sur l'Hellespont. La route était longue, la saison rigoureuse, les pays qu'on traversait dévastés. Où les vivres manquaient, — et ils manquaient souvent, — l'armée n'avait d'autre ressource que de se nourrir de l'herbe des champs, des feuilles et de l'écorce des arbres. La dyssenterie ne tarda pas à exercer ses affreux ravages. La peste s'y joignit ; elle est le cortège inévitable des armées qui souffrent. On ne s'arrêtait pas cependant ; les malades seuls restaient en arrière. En quarante-cinq jours, Xerxès atteignit les bords de ce détroit que, six mois auparavant, il franchissait avec tant de pompe. Dans quel appareil différent il allait se montrer à

ses sujets! On aurait tort toutefois de prendre à la lettre les lamentations éloquentes que le poète a mises dans la bouche de la mère du grand roi. Le fils de Darius ne revoyait pas l'Asie en vaincu, mais en conquérant. L'Attique avait été subjuguée en trois mois, et, de la Thessalie, Mardonius la tenait encore sous sa griffe. Au lieu de poursuivre la flotte vaincue, les Grecs s'évertuaient en vain à faire le siège d'Andros et à ravager le territoire de Carysto. Un prompt exil allait payer les services de Thémistocle. Tout faisait présager que le Péloponèse serait facilement envahi et occupé dans l'espace d'un second été. Xerxès, il est vrai, avait payé sa gloire de la vie de près d'un million d'hommes. Semblables sacrifices n'étonnent pas outre mesure les Asiatiques. Tamerlan est rentré neuf fois à Samarkande, Soliman le Magnifique a fait dans sa vie quatorze campagnes : on ne leur a jamais demandé ce qu'avaient coûté leurs triomphes. Quand nous jugeons les rois, ayons soin de nous reporter à l'époque où ils ont vécu, de nous placer par la pensée au milieu des peuples sur lesquels ils étendaient leur sceptre. Sans cette précaution, l'histoire ne serait qu'un anachronisme perpétuel, un texte futile à déclamations; nous n'en pourrions tirer aucun enseignement. La campagne entreprise par Xerxès contre la Grèce ne fut pas le caprice d'un souverain; ce fut la croisade d'un peuple. L'Asie tout entière s'y porta non pas seulement avec soumission, mais avec une ferveur singulière. C'est qu'en effet il ne s'agissait pas ce jour-là d'ajouter une province de plus aux états du grand roi; il s'agissait de savoir s'il resterait en Europe une menace perpétuelle pour les rivages de l'Ionie, de la Carie, de la Cilicie, pour Chypre et pour Rhodes, pour la Syrie et pour l'Égypte, pour la Lydie même. L'expédition d'Alexandre devait bientôt prouver que l'instinct des peuples asiatiques ne les trompait pas. D'accord avec les Ioniens révoltés, les Athéniens avaient incendié Sardes. Annoncer aux femmes perses qu'Athènes à son tour était brûlée, ce n'était pas leur apprendre un désastre, c'était plutôt de quoi faire battre des mains aux enfans. Si l'on en croyait Juvénal, Annibal lui-même n'a jamais pu se promettre d'autre fruit de ses peines.

En quittant la Thessalie, en traversant la Macédoine et la Thrace, Xerxès n'avait qu'une ambition : arriver rapidement sur les bords du détroit; l'abondance attendait l'armée sur l'autre rive. Les deux ponts de bateaux avaient été emportés par la tempête; la flotte par bonheur était là, exacte au rendez-vous que le roi, dans sa prévoyance, lui avait assigné. Elle transporta en quelques jours les troupes de Xerxès de Sestos à Abydos. Après cette opération, s'il y eut encore des victimes, ce fut un excès de bien-être, succédant à des privations inouïes, qui en fut cause.

La flotte avait sauvé les débris de l'armée; elle empêcha le sou-

lèvement de l'Ionie. Concentrée dans les eaux de Samos, elle tint toute la côte voisine en respect. Au retour du printemps, les Grecs, soit que leur flotte eût fait de grandes pertes à Salamine, soit que le zèle des confédérés se fût ralenti, ne trouvèrent à réunir que 110 vaisseaux. Deux nouveaux amiraux commandaient cette escadre : Léotychine pour les Spartiates et leurs alliés, Xantippe pour les Athéniens. La flotte grecque se rassembla dans les eaux d'Égine. Des messagers ioniens vinrent aussitôt la presser de passer en Asie. « L'Ionie n'attendait, disaient-ils, que l'apparition de quelques vaisseaux grecs pour se soulever. » Léotychine et Xantippe se portèrent à Délos; ils n'osèrent jamais aller au-delà. Samos était devenue pour les descendants des conquérans de Troie de nouvelles colonnes d'Hercule. La navigation avait donc fait peu de progrès depuis l'invention de la trière, probablement parce que la trière, avec ses deux étages, perdit en qualités nautiques ce qu'elle gagnait en efficacité militaire. Le galion est resté empêtré là où passait gaîment la caravelle; le navire cuirassé nous fera regretter plus d'une fois les agiles frégates de notre jeunesse. Il faut dire cependant que ce qui retint à Délos les nouveaux navarques, ce ne fut pas uniquement l'appréhension de tenter une traversée pour laquelle les Grecs rassemblés en Aulide ne demandaient aux dieux qu'un vent favorable, traversée que Léotychine et Xantippe eux-mêmes affrontèrent plus tard; ce fut aussi la crainte de se jeter au milieu d'îles qu'ils savaient ou croyaient encore remplies de troupes. De mutuelles alarmes maintinrent ainsi, pendant tout le printemps, une zone neutre entre Délos et Samos.

Aussitôt que les chevaux de la cavalerie perse eurent brouté sur les bords du Sperchius l'herbe du printemps, Mardonius, entraînant à sa suite Thessaliens et Thébains, vint de nouveau occuper Athènes. Ses éclaireurs avaient déjà foulé le territoire de Mégare, et il se préparait à passer dans le Péloponèse, quand il apprit que l'isthme de Corinthe, fortifié avec une activité extraordinaire, était devenu inexpugnable. Les Perses savaient ce que leur avait coûté la conquête des Thermopyles; ils n'étaient plus en mesure de renouveler ces sacrifices. D'un autre côté, il ne pouvait convenir à Mardonius de rester dans l'Attique, pays pauvre, ruiné, où son armée n'eût pas tardé à connaître la disette. L'Attique eût d'ailleurs été pour les Perses un très mauvais champ de bataille, car le sol tourmenté s'y prête mal aux manœuvres de la cavalerie. Mardonius se hâta en conséquence de rétrograder vers Thèbes. En se retirant, il fit, selon la coutume invariable des barbares, le vide devant lui et alla établir son camp le long de l'Asope, sur le revers du Cithéron. Les Grecs, sous le commandement de Pausanias, s'étaient pendant



ce temps avancés jusqu'à Éleusis; ils voulurent bientôt entrer en Béotie. La cavalerie des Perses les chargea en vain. Quand ils eurent soutenu plusieurs assauts dans leurs positions, leur courage s'en trouva singulièrement raffermi. Le campement qu'ils occupaient était à peu près dépourvu d'eau; côtoyant la base du Cithéron, ils allèrent, les armes à la main, en chercher un autre. La fontaine de Gargaphie, sur le territoire de Platée, leur parut pouvoir suffire provisoirement à leurs besoins; ils assirent leur camp dans les environs. 110,000 Grecs, dont le tiers au moins était pesamment armé, faisaient dès lors face à Mardonius. Une manœuvre de nuit amena un engagement inattendu. L'engagement devint tout à coup une grande bataille. Mardonius y fut tué, et Platée accomplit ce que n'avait pu faire Salamine: Platée affranchit définitivement la Grèce.

Mardonius, — le Murat des Perses, — avait mérité qu'on dit de lui: « C'est un homme! » L'histoire équitable ne dira-t-elle pas de Xerxès: « Ce fut un roi? » Je le laisse à juger aux hommes d'état qui savent de combien d'éléments divers se compose dans toutes les affaires humaines le succès. Quand un souverain vient à bout de mettre en mouvement plus de 5 millions d'hommes, de nourrir, dans un pays en majeure partie désert, 2 millions de soldats, non-seulement durant quelques jours, mais pendant le long espace de cinq mois, il faut au moins rendre à ce souverain la justice de lui reconnaître les qualités d'un bon administrateur. Ce qui manqua aux Perses pour vaincre à Salamine et pour triompher à Platée, s'imaginerait-on par hasard que ce fut le courage? Les Perses saisissaient les javelines des Grecs des deux mains et brisaient les armes dont on essayait de les percer. Archers et cavaliers, coureurs infatigables, montagnards vigoureux et de taille à terrasser tous les athlètes d'Olympie, guerriers remplis d'un sombre et religieux enthousiasme, soldats repus comme ne l'ont jamais été les troupes de Wellington, champions de l'Asie qui apportaient avec eux l'ascendant incontesté de la victoire, pourquoi donc les Perses ont-ils été battus? Les Perses ont succombé, — c'est Hérodote, c'est Eschyle qui l'assurent, — « parce qu'ils n'avaient ni boucliers, ni cuirasses. » Xerxès aurait dû pressentir sans doute les conséquences que pourrait avoir ce désavantage. Mais, avec son javelot et son arc, le Perse avait déjà subjugué tant de peuples! Pouvait-on penser que ses traits viendraient s'émauser sur quelques peaux de bœufs et sur quelques écailles de bronze? Les petites causes dans la guerre ont de grands effets. Sans doute la Providence n'est jamais complètement absente en ces conflits; il ne faut pas cependant se hâter d'en conclure que la cause qui triomphe était la cause la plus juste. Les successeurs d'Alexandre n'ont pas fait aux popu-

lations asiatiques un sort bien digne d'envie, et la monarchie universelle à laquelle tendait Xerxès, si elle eût été un joug pour la Grèce, eût du moins été pour l'Asie un bienfait. Après la destruction de la grande armada, les Anglais proclamèrent avec ironie que Dieu s'était fait, lui aussi, luthérien. Dieu nous juge, il ne prend point parti dans nos querelles; ce serait y peser d'un trop grand poids. Ce qui semble toutefois apparaître à la lueur vacillante de l'histoire, c'est la volonté bien arrêtée du Créateur de donner toujours en fin de compte gain de cause à la civilisation.

Comme un ouvrier qui se complait dans son œuvre, Dieu brise l'une après l'autre les ébauches imparfaites; sa prédilection n'est acquise qu'à ce qui peut honorer le limon sorti de ses mains. D'où vient, s'il en est ainsi, que la race grecque n'ait pas fini par gouverner le monde? Race plus heureusement douée, plus parée de tous les dons du corps et de l'esprit fit-elle jamais son apparition sur notre planète? Les Romains n'ont presque rien ajouté à l'héritage qu'ils avaient reçu des colonies helléniques. C'est une nation lourde et brutale dont le génie propre paraît aussi court que le glaive dont elle se servait dans les combats. Et cependant le forum a triomphé de l'agora, l'épée du légionnaire a eu raison de la lance dorienne. C'est que le sénat de Rome représente la constance dans les vues, la fermeté inflexible dans les revers. Athènes si chère aux esprits délicats, Athènes la mère de tous les beaux-arts, Athènes qui a connu tous les genres de gloire et tous les héroïsmes, nous offre au contraire l'image saisissante de la mobilité. Le sénat romain remercie Varron de n'avoir pas désespéré, après Cannes, du salut du pays; le peuple athénien exile ou immole ses généraux vainqueurs. Il n'épargne même pas les philosophes. Nos pères avaient imaginé une belle devise : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. » Athènes en pratiquait une autre; elle avait fait de l'ingratitude la première vertu de sa république.

Il restait un dernier coup à porter aux Perses. Ce coup ne leur manqua pas. Les nations ont des heures néfastes; les maux alors, suivant l'expression d'Eschyle, leur viennent par milliers; « il leur en vient de la mer, il leur en vient de la terre; » 60,000 hommes avaient paru à Xerxès un détachement suffisant pour garder les côtes de l'Ionie; 60,000 hommes forment un cordon bien mince, quand il leur faut protéger un littoral de quelque étendue. Les flottes, à cette époque, reculaient souvent devant les traversées les plus courtes; en revanche, quand elles se décidaient à franchir les mers, elles amenaient sur leurs vaisseaux une armée. Les instances réitérées des Ioniens finirent par décider Léotyche et Lantippe à quitter le mouillage de Délos. Un Samien se chargea de conduire la flotte grecque à travers les Cyclades : les difficultés s'é-

vanouirent comme par enchantement. Surpris au mouillage qu'ils occupaient depuis le commencement de l'automne, les Perses ne se soucièrent pas de tenter de nouveau la fortune sur mer. La carène de leurs vaisseaux était chargée d'herbes, leurs équipages, recrutés dans l'armée de terre, étaient de médiocres rameurs. A peine Léotyche et Xantippe eurent-ils jeté l'ancre dans les eaux de Samos qu'ils virent l'ennemi appareiller à la hâte, se soustraire à leurs projets d'attaque par la fuite et gagner, en faisant force de rames, le continent. Entre Éphèse et Priène, à peu de distance du promontoire de Mycale et presque en face de l'île de Samos, s'étend une vaste plage formée par les alluvions du Gison et du Scolopéis. Les Perses y tirèrent sec leurs vaisseaux et les entourèrent d'un mur de pierres, couronné de palissades. Quant aux navires phéniciens, ils furent autorisés à retourner en Syrie. Un ennemi qui refuse le combat encourage toujours à le poursuivre, car il fait ainsi l'aveu de sa faiblesse. Les Grecs ne tardèrent pas à être signalés du promontoire de Mycale. Leurs 110 vaisseaux pouvaient mettre à terre près de 20,000 hommes et demeurer encore sous une garde suffisante. Les équipages des Perses, soutenus par une nombreuse infanterie, essayèrent vainement de s'opposer à la descente. Avec des vaisseaux qui peuvent aller s'échouer à la plage, les préparatifs d'un débarquement sont tout faits. Le navire devient lui-même une sorte de fortification passagère. Le combat de Mycale fut, comme plus d'un combat de pirates normands, un combat d'amphibies. Les marins vidèrent ce jour-là leur querelle sur la bruyère. La flotte des Perses devint la proie des flammes, elle avait du moins été vaillamment défendue. Plus d'un guerrier grec s'était, le soir venu, acheminé vers le Valhalla où errent Agamemnon et Achille.

Les Athéniens juraient volontiers, comme les Vikings, « par leur bateau et par leur épée. » Les Lacédémoniens se trouvaient dépayés sur mer. Quand ils eurent brûlé les navires des Perses et bouleversé les remparts qui abritaient la flotte, ils ne songèrent plus qu'à revoir leurs montagnes. Ils voulaient emmener en Grèce les colons ioniens et abandonner l'Ionie aux barbares. Les Athéniens s'opposèrent vivement à cette transplantation. Les Péloponésiens n'avaient, selon eux, aucun droit de s'occuper des colons d'Athènes. La protection jugée impossible, ils la prendraient à leur compte. Les Athéniens tinrent en effet parole. Grâce à leurs efforts, grâce à leur persévérance admirable, au bout d'un an de siège Sestos retombait aux mains de la Grèce. Voilà ce qui eût pu réellement faire mourir la mère de Xerxès, la vénérable Atossa, de douleur. La reine Marie Tudor n'y eût pas résisté. La prise de Sestos, c'était la fin de la guerre médique.

Dans les récits des anciens, il n'est jamais question du mal de



mer. L'hoplite de Lacédémone, pas plus que le légionnaire de Rome, n'en pouvait cependant être exempt. Il n'est pas impossible d'apprendre à ramer sur le sable, il faut s'embarquer pour acquérir le pied et le cœur marins. Négliger ce côté du problème, ce serait s'exposer à de graves mécomptes. L'armée d'Ulm et d'Austerlitz s'était-elle complètement amarinée pendant son séjour à Boulogne? Je n'en jurerais pas. Les soldats de Germanicus, pendant la tempête, « troublaient les matelots, ou, les aidant à contre-temps, empêchaient la manœuvre, — *officia prudentium miles pavidus et casuum maris ignarus corrumpebat.* — » Quant à nous, par bonheur, si nous possédions jamais une flottille, nous aurions d'excellens légionnaires sous la main. On sait que je ne suis point partisan de la confusion établie entre des services très distincts, que les colonies et les troupes coloniales ne me semblent point à leur place dans le département de la flotte. Tant que cette infanterie a composé la garnison de nos vaisseaux, aussi longtemps que cette artillerie y a remplacé à elle seule les anciens canonniers bourgeois, une infanterie et une artillerie de marine avaient leur raison d'être. Aujourd'hui nous avons d'admirables troupes; nous ne nous en servons pas. C'est dans les colonies lointaines, devant Sébastopol ou sur les ruines fumantes de Bazeilles, qu'on les rencontre. Là elles honorent le drapeau, font rejaillir jusqu'à nous l'éclat de leur héroïsme. Ce n'est pas assez pour que je consente à laisser altérer par ces complications la simplicité de rouages que je me suis plus d'une fois permis de rêver pour notre grande machine maritime. J'abjurerais au contraire toute pensée de divorce, le jour où, à côté de la flotte, il devrait y avoir une flottille, et, — conséquence naturelle, — une armée de mer. Cette armée en effet serait toute trouvée. En pourrait-on imaginer une meilleure?

La flotte de transport qui n'est pas en même temps une flottille de débarquement ne me présage pas des opérations bien importantes, du moins dans les guerres européennes. Elle peut, par le plus grand des hasards, rencontrer sur sa route une baie de Kamiesh; elle a plus de chances encore d'aller aboutir à La Corogne ou à Walcheren. Il n'y a qu'une flottille qui puisse traverser à coup sûr un détroit ou tourner des frontières jugées inexpugnables, parce que cette flottille n'a pas besoin de port. Les plages lui en tiennent lieu. C'est sur une flottille et non pas sur une flotte qu'on peut se flatter de tout emporter avec soi, qu'on peut jeter ses troupes sur un point, les rembarquer brusquement et les aller verser sur un autre. Grant a mieux aimé arriver de combat en combat sous les murs de Richmond, se frayer un dur et long chemin dans le sang, que d'aller débarquer, comme Mac-Clellan, sur les rives de la Chesapeake. Une armée mise à terre, quand le débarquement n'est pas

une surprise, trouve généralement trop de forces, trop de retranchemens devant elle. Et quelle étrange prétention ce serait de vouloir surprendre, alors qu'il faut hisser chaque cheval l'un après l'autre au bout de vergue, le déposer dans un lourd chaland et conduire ce chaland au rivage; qu'il faut sortir, de deux ou trois panneaux au plus par navire, l'artillerie et les munitions rangées à fond de cale! L'infanterie cause moins d'embarras; néanmoins les embarcations, les chalands dans lesquels on l'entasse affronteraient difficilement un débarquement de vive force.

Qui ne transporte pas aujourd'hui 40,000 hommes ne transporte rien. Il n'entrera probablement jamais dans la pensée d'une puissance quelconque, si animée à la lutte qu'on la suppose, de faire renaître au XIX<sup>e</sup> siècle les traditions de la piraterie. La belle Julie de Gonzague pourrait dormir en paix à Fondi, quand bien même toutes les flottilles du monde croiseraient sur les côtes de la Méditerranée. Les seules opérations possibles de nos jours sont des opérations sérieuses, régulières, telles qu'en comporte la guerre civilisée. Un corps d'armée complet avec ses chevaux, son artillerie et ses vivres, c'est le moins que les faiseurs de projets, — et je ne veux pas me placer dans leurs rangs, — pourraient se permettre de demander. Dans les prévisions du premier consul, 500 chaloupes, 400 bateaux, 300 péniches devaient embarquer « 120,000 hommes, les munitions indispensables pour les premiers combats, des vivres pour une vingtaine de jours, l'artillerie de campagne, avec attelage de deux chevaux par pièce. » De tout ce plan si bien conçu, les marines de premier ordre, — il y en a maintenant quatre ou cinq en Europe, — ne garderaient probablement que le programme. Elles ont à leur disposition d'autres moyens que ceux qui en 1805 pouvaient être mis en œuvre. Il n'est pas bien certain pourtant qu'elles voulussent écarter d'une façon absolue l'emploi des bâtimens à rames. « Ces péniches de 60 pieds de long, qui pouvaient recevoir de 60 à 70 soldats, outre 2 ou 3 marins pour les diriger, qui ne tiraient que 2 ou 3 pieds d'eau et se garnissaient au besoin d'une trentaine d'avirons, » paraîtraient probablement le complément obligé de la chaloupe à vapeur. La flottille, telle que je la conçois, n'est guère plus hardie que la flotte de César. Ce n'est pas une bande d'oiseaux de grand vol; elle a soin de tenir toujours la terre sous son écoute. Je ne lui conseillerai jamais d'oublier le sort des vaisseaux de Germanicus. Astreinte à la plus extrême prudence, elle peut se donner par contre des licences de construction interdites aux transports qui bravent la haute mer. Les chevaux n'en doivent pas sortir par la vergue, mais par la porte, comme au temps du sire de Joinville. L'*hippogoge* moderne est encore à trouver. Le jour où le rivage sera aussi accessible aux chevaux qu'aux soldats,

la flottille pourra être rangée au nombre des chemins de fer stratégiques.

Où l'étude de l'antiquité peut-elle entraîner un vieil écolier de troisième? La puissance qui, à l'heure de paix où nous sommes, se mettrait à reconstruire la célèbre flottille de Boulogne courrait grand risque de la voir, comme sa devancière, pourrir inutile dans la Liane. Les anciens, il est vrai, improvisaient leurs flottes, les uns en trente, les autres en quarante-cinq jours; ils y employaient tout au plus un hiver. Les Anglais n'ont-ils pas été à la veille de nous donner le même spectacle? A la fin de la guerre de Crimée, ils faisaient sortir de leurs arsenaux une canonnière à vapeur par semaine. Peut-être feraient-ils mieux encore aujourd'hui. Il y a longtemps que je me suis permis de l'écrire : La marine n'est pas seulement de l'administration, elle est avant tout de la politique. On ne met pas une flotte sur les chantiers sans savoir préalablement ce qu'on en veut faire. Napoléon, César, Germanicus, Théodoric, Charles-Quint, avaient un but quand ils construisaient leurs flottilles. Nous, qui ne demandons que le respect de nos frontières et qui ne songeons qu'à ravitailler nos colonies, nous n'avons, pour le moment du moins, aucune raison de les imiter. Peu importe! ces questions rétrospectives ont toujours leur intérêt. Fussions-nous voués à une paix éternelle que nous ne verrions pas pour cela les soldats ou les matelots se détacher complètement de l'histoire. Où les questions de guerre, d'art militaire, d'armement, ont-elles été traitées avec plus de zèle, avec plus de compétence qu'en Suisse et en Belgique? Je ne pense pas que ces deux puissances songeassent alors à sortir de leur neutralité. Les récits d'aventures n'en ont que plus de charme, quand on les lit les pieds sur ses chenets et la maison bien close. On ne les lit même jamais qu'à ces heures-là. Quand l'action nous emporte, nous ne nous soucions guère d'interroger le passé. Si la nécessité d'agir se présente à l'improviste, si l'événement que tout rendait improbable éclate, comme crève un *haut-pendu*, dans un ciel serein, il est trop tard pour ouvrir ses livres et pour se demander comment, en pareil cas, auraient opéré les ancêtres. Il y a quarante ans, aucun marin, — je puis le garantir, — n'eût eu la bizarre idée de s'occuper de Xerxès et de la bataille de Salamine. La marine à voiles différerait tellement de la marine à rames! Aujourd'hui le rapprochement paraîtra *moins cherché*. Nos vrais ancêtres ne sont plus les Tromp et les Ruyter, les Suffren et les Duguay-Trouin; ce sont les Thémistocle et les Eurybiade.



---

LA

# CHINE ET LE JAPON

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

---

Ce n'est pas sans raison que la foule des visiteurs se presse devant les vitrines occupées par la Chine et le Japon au palais du Champ de Mars. Après avoir écouté tant de récits, lu tant de relations sur ces deux pays, le public européen est curieux de les voir pour ainsi dire à l'œuvre, et de juger par ses yeux leur civilisation, leurs industries, leurs ressources commerciales et la valeur relative de leurs productions de toute sorte. Chacun se dirige donc vers les salles qui leur sont attribuées, avec l'espoir tout naturel d'y trouver le spectacle réduit, mais fidèle et expressif, de leur activité nationale.

Malheureusement cette curiosité est déçue ou n'est que bien imparfaitement satisfaite. La Chine comme le Japon ont affecté presque en entier le vaste emplacement qui leur était dévolu à deux ou trois seulement de leurs industries les plus restreintes. Si l'on se rappelle en effet qu'au Japon, sur un commerce d'exportation qui dépasse 100 millions de francs, les bronzes, laques et porcelaines n'atteignent pas ensemble 1 million, et qu'en Chine ils forment à peine  $1/2$  pour 100 des sorties, on s'étonnera de leur voir tenir une place prépondérante, pour ne pas dire exclusive, dans l'étalage du Champ de Mars. Cette exhibition représente les industries de l'extrême Orient tout juste comme le magasin de Barbédienne ou celui de Beurdeley, transportés au Japon, représenteraient l'infinie variété des industries françaises. A peine quelques cocons, quelques écheveaux de soie grège, quelques échantillons de riz, de thé, de chanvre, de coton, sans éclaircissements ou avec des éclair-

cissemens trop sommaires sur les procédés de culture et l'emploi de ces récoltes dont vivent les deux pays. Le *bibelot* (puisqu'il faut l'appeler par son nom) envahit tout, déborde de toutes parts et enjambe audacieusement d'une section sur l'autre. Vous alliez chercher le Japon chez lui, la Chine chez elle; vous vous retrouvez devant l'inévitable joujou confectionné à l'usage européen qui s'étale aujourd'hui à l'angle de tous nos boulevards, dans la montre de tous nos magasins.

Il ne pouvait guère en être autrement, après l'accueil fait aux produits du Japon tant à Vienne qu'à Philadelphie. Alléchés par le succès, les Japonais nous en ont envoyé de grosses cargaisons sorties des mêmes ateliers et enlevées d'ailleurs avec la même avidité. Les Chinois, à leur tour, gens à ne jamais négliger une bonne affaire, ont voulu disputer les chalands à leurs voisins. Les uns et les autres ont donc ouvert boutique au Champ de Mars. Escomptant habilement la satisfaction ingénue qu'éprouve l'acheteur à traiter directement avec un Fils du ciel ou un sujet du mikado, ils vendent au décuple de leur prix normal des objets qu'on trouverait presque sans exception et à des taux moins exorbitans chez nos grands entrepositaires parisiens.

Rien de plus légitime, et, puisque les Occidentaux s'arrachent ses ouvrages exotiques, l'extrême Orient fait bien de les leur faire payer le plus cher qu'il peut. Une pareille spéculation n'a même rien qui nous étonne de la part des Chinois, qui ne viennent pas nous demander notre admiration, dont ils n'ont cure, mais notre argent, dont ils font plus de cas, et s'entendent à merveille à exploiter la simplicité de l'amateur novice. Elle nous surprend davantage chez leurs concurrens japonais. On pouvait s'attendre à voir un gouvernement, jaloux de se concilier les sympathies de l'Europe, placer sous ses yeux, au lieu d'un comptoir forain, un résumé sincère de l'état de sa civilisation, des progrès réalisés ou essayés jusqu'à ce jour. En vérité l'occasion en valait la peine, et les exemples ne manquaient pas. Il faut bien nous passer de ce qu'on ne nous offre pas et nous contenter de regarder d'abord ce qu'on nous montre, sauf à chercher ensuite dans quelque coin dédaigné et à compléter au besoin avec nos souvenirs les renseignemens que nous eussions souhaités plus complets sur les produits agricoles, les ressources minérales, les méthodes anciennes et les nouveaux procédés industriels, en deux mots sur la richesse réelle et les récents progrès des pays qui vont nous occuper.

## I.

S'il pouvait arriver une bonne fortune aux exposans japonais, c'était assurément de se trouver placés côte à côte avec leurs ri-

vaux, les Chinois, dont l'étalage semble destiné, par un mauvais sort, à servir de repoussoir à celui du Daï Nippon. Autant on remarque chez les uns d'élégance et de spontanéité, autant on constate chez les autres de mauvais goût et de maladroite recherche. Avant même d'entrer au Champ de Mars, ce contraste frappe le visiteur dans les pavillons mitoyens du Trocadéro. Cette construction prétentieuse, chargée d'ornemens bigarrés, encombrée de marchandises de pacotille, dépourvue même du mérite de l'exactitude, sorte de compromis entre le temple et le *ya-men*, c'est l'annexe chinoise. Êtes-vous dans la maison d'un riche citadin, dans un restaurant ou dans la demeure d'une idole? Vous n'en savez rien, et les voyageurs les mieux renseignés sur l'Empire du Milieu auront peine à vous l'apprendre. Au contraire entrez dans l'annexe japonaise : parmi les plantes indigènes, vos yeux s'arrêtent sur une maisonnette d'une attrayante simplicité, qui semble un joujou délicat et donne immédiatement, par ses supports de bois, ses cloisons de papier et sa construction à jour, l'idée d'une nature gaie et d'une race hospitalière. Sans doute le titre de « village japonais » est légèrement ambitieux : jamais l'humble couple de paysans que nous avons vus barboter jusqu'à la ceinture dans les rizières, les jambes protégées par des guêtres de soie contre les piqûres des sangsues, n'a dormi sur des nattes aussi fines et ne s'est abrité derrière des paravens si rutilans d'or. Mais il faut bien passer un peu de toilette aux jolies femmes et de coquetterie aux exposans. Qu'importe que la maison soit trop petite pour celle d'un bourgeois ou d'un noble, trop jolie pour celle d'un cultivateur ou d'un artisan, si elle donne une idée de la vie intime du peuple qui l'a construite ! Cette miniature rappelle les vide-bouteilles champêtres semés dans les anciens parcs princiers, ou certaines maisons de thé dispersées dans la campagne aux environs d'Yédo. Il n'y manque que la plantureuse fille qui fait signe de la main au passant en lui criant : *Irassha! irassha!* (entrez, entrez!) Combien il est regrettable de trouver tout auprès une boutique de faïences à bon marché et un assortiment digne de nos magasins de nouveautés. Passe encore pour les embellissemens de complaisance et les accessoires inexacts, mais qu'on nous fasse grâce de l'in vraisemblance, et, puisque nous sommes dans un village, qu'on nous montre les instrumens de culture, les ustensiles de ménage, le harnais et le bât des chevaux, les primitifs socs de charrue, et jusqu'au baquet où le voyageur lave ses pieds avant de fouler les nattes de la maison.

Si incomplet que soit ce tableau de la vie chinoise ou de la vie japonaise, c'est à tort qu'on se flatterait d'en trouver une image plus fidèle en se transportant de l'autre côté de la Seine. Ici tout semble s'être incliné devant le besoin de présenter aux acheteurs européens



un assortiment complet de *curiosités* selon leur goût réel ou présumé. On a donc entassé dans les vitrines tous les articles reconnus jusqu'ici pour être d'une importation facile. Les Chinois, rênchérisant selon l'usage des nouveaux venus, ne se sont pas contentés des potiches ventrus et des magots que l'Europe leur achète depuis des siècles. Ils ont fabriqué, à notre intention, une grande quantité de mobiliers de formes européennes ou réputées telles, dont la laideur, il faut bien dire le mot, ressort d'autant mieux qu'au milieu de ces produits hybrides se trouvent disséminés de beaux objets franchement chinois et dignes de la vieille réputation chinoise par la finesse du travail, l'heureux contraste des couleurs et la majesté des lignes. Il est nombre de paravens représentant des oiseaux de paradis et des canards mandarins brodés sur soie, le tout encadré de bois noir de Canton, il en est un surtout de dimensions énormes formé de feuilles de cloisonné, qui, tout en demeurant de lourdes machines, attestent du moins la science décorative et l'habileté de main des ouvriers. Quant aux salons rouge et or, rose et noir, qui s'étalent si complaisamment sous les yeux des chalands, ce n'est certes blesser personne que de les déclarer affreux, puisqu'ils ne sont d'aucun pays ni d'aucun style. On pousse la prévenance jusqu'à nous apprendre que tel lit en bois de Canton est un *fac-simile* de celui du Fils du ciel, que l'on met ainsi de complicité dans la réclame. Il paraît que les négocians Anglais, organisateurs des envois de Chine, ont été plus heureux que nos ambassadeurs : ceux-ci n'ont jamais pénétré jusqu'ici dans le palais impérial ; ils eussent été sans doute moins prompts à en dévoiler les mystères et la simplicité patriarcale. Le souverain de 400 millions d'hommes coucher dans un lit de 25,000 francs ! quel dénûment !

N'insistons pas sur ces erreurs, et arrêtons-nous devant des meubles de forme nationale, comme les sièges carrés, les tables de marbre montées sur un pied en bois sculpté, certains cadres dont l'ornement consiste en une grecque en bois artistement découpé. Dans ces modèles indigènes, on retrouve du moins, à défaut de beauté, cette originalité qui a suffi pour populariser chez nous les produits de l'art chinois. Les meubles en rotin incrusté méritent le même éloge, quoique l'exécution en soit très inférieure aux incrustations de nacre du Tonkin, qu'on peut voir à notre exposition de Cochinchine. Quelques ivoires précieusement fouillés attirent l'attention moins par leur apparence que par les prix ridicules auxquels ils sont cotés. Il est difficile de rien imaginer de plus minutieux. Ces personnages lilliputiens, taillés par douzaines dans le bloc, avec lances, sabres, bonnets pointus, découpés en épargne, donnent une haute idée de la patience des artisans qui s'y emploient ; mais c'est tout. Le sentiment de l'art ne se manifeste ni dans la dis-

tribution des groupes, ni dans l'attitude des personnages, qui sont à peine indiqués. Lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit même que le travail est assez inachevé et n'a d'autre intérêt que celui de la difficulté vaincue. Nous passons également insensibles devant un bloc de jade attaqué d'un ciseau hésitant par un ouvrier qui craint d'entamer trop profondément la précieuse matière qu'il façonne.

La céramique chinoise à l'exposition n'offre rien que chacun ne connaisse. Il est difficile de discuter le mérite de ses œuvres, trop fantaisistes pour ne pas relever exclusivement du caprice de chacun. Celui-ci goûtera la bizarrerie des contours, l'éclat des couleurs, la monotonie classique des sujets, celui-là en déclarera insipide la laideur compassée. Ce qu'on peut constater dans les vases exposés comme dans ceux que nos marchands importent, c'est la décadence de la fabrication. La loi du bon marché opère déjà dans l'extrême Orient la révolution qu'elle a produite dans le reste du globe. La nécessité de faire vite et à peu de frais entraîne une négligence trop visible. Regardez ce grain rude, ces bariolages délavés, ces tons faux, ce vernis épais, et comparez les nouvelles porcelaines avec le vieux-chine ! Quelques vases monochromes ou flambés réjouissent encore l'œil des amateurs par la finesse de leurs teintes vert-céladon, bleu-lapis ou serpentine ; mais qu'ils sont loin des beaux échantillons anciens venus jusqu'à nous ! Les Chinois sont gens de routine et de procédé plus que d'imagination ; aussi n'ont-ils pas de rivaux dans les industries qui ne demandent qu'une stricte fidélité aux recettes traditionnelles. C'est ainsi que leurs cloisonnés à fond bleu de ciel restent inimitables, par la netteté du dessin, l'habile mariage des tons et la transparence de l'émail. Le nombre en est grand ; et, si tous ne sont pas d'un égal fini, leurs belles couleurs nettes et brillantes attirent l'œil sans le lasser.

Les tissus de soie tiennent une place importante dans les envois de la Chine. Mais ici encore les exposans ont dépassé le but, par un excès de zèle intempestif. Ils ont essayé de se mettre au goût de l'Europe et de placer sous ses yeux des échantillons à son usage. Au lieu de vêtemens et de tentures indigènes, ils ont déployé des châles et des pièces de taffetas qui semblent s'offrir à nos élégantes. On eût volontiers toléré ou même admiré des couleurs criardes sur les robes des dames imaginaires que la plupart d'entre nous se représentent l'éventail en main, adossées à un paravent ; mais ces châles de crêpe que nous avons vus sur les épaules de nos grand-mères, mais ces soieries unies dont l'aunage européen indique que nos femmes et nos sœurs sont invitées à s'y tailler une toilette de bal, nos yeux sont blessés de les voir empourprés d'un rouge violent, trempés dans un bain vert-cru, nacarat, lie de vin, ou revêtus de

nuances indécises, qui, pour être des tours de force de teinturier, n'en demeurent pas moins des scandales optiques. L'œil d'une Parisienne ne goûtera jamais ces étoffes éclatantes qu'à la condition de les voir sur les épaules d'une mortelle ennemie.

Si au lieu d'être dirigée, dans une vue mercantile, par quelques négocians des factoreries européennes de Canton et de Shanghai, l'exposition chinoise l'eût été par le gouvernement, nous aurions eu sans doute à parcourir toutes les étapes de la plus ancienne civilisation du globe. Nous aurions pu, conjointement avec les œuvres, passer en revue les procédés auxquels elles sont dues, les matières premières de tous les règnes, les métiers, les mécanismes parfois savans, les instrumens agricoles, en un mot tout le matériel d'exploitation de ce grand pays. Mais tout cela n'eût pas trouvé d'acheteurs, et à part une salle où les douanes des divers ports ont entassé pêle-mêle des modèles de bateaux, de chaises à porteurs, des alimens, de la serrurerie, des vêtemens, de la soie grège, des insectes, un peu de thé et de papier, quelques minerais, il faut se passer de renseignemens. Rien n'indique au visiteur qu'il est dans un pays dont le commerce extérieur se chiffre par 4,100 millions de francs.

## II.

Sans verser aussi complètement que sa voisine dans l'imitation européenne, l'exposition du Japon est loin d'offrir un tableau des mœurs actuelles, et nous y avons rencontré çà et là quelques objets d'un usage courant. Quant aux articles de luxe, qui tiennent tant de place, on peut affirmer sans crainte qu'aucun Japonais, riche ou pauvre, ne les marchanderait aujourd'hui. Non que les belles laques et les beaux bronzes soient dédaignés; il s'en faut bien, et c'est même une qualité remarquable de la race que la sûreté du goût en pareille matière, chez les petites gens comme chez les grands. Mais ils n'estiment que les vieux meubles, sortis des mains d'anciens artistes, et dont la plupart, vendus dans un jour de gêne par les familles qui les avaient précieusement gardés jusque-là, sont venus depuis longtemps enrichir nos collections particulières. Ils n'ont que mépris pour les nouveaux, dont la fabrication cesserait immédiatement, s'il ne se trouvait des étrangers pour les acheter. C'est donc une marchandise d'exportation qui remplit les salles du Champ de Mars, soit que l'industrie moderne se borne à la reproduction moins achevée, mais encore exacte, des vieux chefs-d'œuvre, soit qu'elle essaie de s'adapter aux mœurs occidentales.



Puisque cet assortiment est réuni à notre intention et offert à notre convoitise, examinons-le en amateurs qui veulent en avoir pour leur argent, et surtout sans nous laisser déconcerter par cette exclamation désespérée qui retentit à nos oreilles : « Tout est acheté, tout est vendu ! » Rassurez-vous, madame ! si la fabrique est loin, le magasin est bien garni et se renouvellera sans doute peu à peu. Une fantaisie ne se paie jamais trop cher, et vous pourrez, si tel est votre bon plaisir, meubler votre logis de merveilles qui oncques ne furent japonaises. S'il vous agrée au contraire d'étudier le génie de ce peuple dans ses arts décoratifs, en séparant l'ivraie du bon grain, les œuvres des pastiches, et d'admirer les jolies choses sans acception de prix et sans préoccupation exclusive de l'étiquette qu'elles portent, observez l'attitude de quelques visiteurs ayant résidé au Japon assez longtemps pour s'assimiler à un certain degré le tempérament esthétique de la race. Il n'en manque pas, car c'est une science qui s'infuse vite dans un esprit quelque peu attentif.

En entrant dans la première salle, ils passeront rapidement devant de grands vases en bronze niellé « très compliqués,

Où l'on voit qu'un monsieur très sage  
S'est appliqué. »

Qu'importent, si l'on est résolu à ne regarder qu'à la valeur esthétique et non à la richesse de la matière, l'or et l'argent prodigués, le poids de bronze et la quantité de travail employés ? Ces bourrelets superposés, les uns circulaires, les autres hexagonaux, qui forment le pied, ces anses chargées de guirlandes, ces lignes, qui ne sont ni droites ni franchement courbes, ces petites balustrades qui coupent le galbe, attestent sans doute une sorte de fécondité exubérante. Les figures de convention ciselées en relief donnent à l'ensemble un caractère de haute fantaisie. Mais tout cela n'est qu'un colifichet agrandi sans mesure.

Nos conducteurs ne feront non plus guère cas d'oiseaux fabuleux de taille gigantesque, d'allures raides et anguleuses, portant des girandoles, sur lesquels on peut étudier les déviations successives du goût. Dans les vieilles collections, en effet, on trouve souvent une grue, l'oiseau favori des Japonais, montée sur une tortue, le col tendu, et portant dans son bec une fleur unique de lotus. Dans la corolle de la fleur se dissimule une fine pointe métallique, sur laquelle on peut ficher la petite bougie de cire à mèche de papier en usage dans le pays. Une première modification malheureuse a consisté à changer la pointe de métal pour une petite galerie circulaire destinée à recevoir une de nos bougies. C'en était déjà fait de la vérité, car la fleur perd aussi toute sa grâce. Le second pas a

été de placer dans le bec de l'oiseau une girandole de fleurs; enfin, comme ce poids de bronze eût entraîné l'échassier hors de son centre de gravité, il a fallu ramener le col en arrière par une contorsion pénible, ou remplacer la grue trop svelte par un oiseau massif, que, faute de traditions transmises, l'artiste moderne ne sait pas camper sur ses pieds, et qui n'a jamais eu droit à se poser sur une tortue. On a ainsi obtenu un meuble qui peut, il est vrai, prendre plus commodément place dans nos salons, mais auquel manquent la vérité, la vie, qui font tout le charme de cet art exquis dans les petites choses et insuffisant dans les grandes.

En revanche, vous verrez vos guides s'arrêter avec complaisance devant de modestes vases lagènes assez semblables à des alcarazas ou effilés comme les fiaschetti italiens, dépourvus d'ornemens, mais d'une élégance inimitable, ou encore devant de simples bouilloires au ventre arrondi enguirlandées d'un léger feuillage niellé sur cuivre. C'est le privilège des arts primitifs de rencontrer en fait de vases les formes normales et les justes proportions; la faute des arts en décadence est de ne pas s'y tenir. Vous regarderez encore avec attention de petites plaques de bronze, sur lesquelles des ciselures microscopiques représentent des guerriers armés de toutes pièces. Malgré leur destination moderne de boutons de manchettes, ce n'en est pas moins une reproduction de l'art ancien. C'est en effet sur des gardes de sabre et des fermoirs de blague à tabac que les Japonais ont appris à buriner ces merveilles dignes de la loupe.

On ne fabrique plus de bronze au Japon qu'à destination des étrangers; mais on se sert constamment de porcelaine. Il est donc probable que nous allons rencontrer quelques ustensiles de vaiselle indigène. Point. Au milieu d'une grande quantité de provenances, de dimensions et d'usages variés, c'est à peine si nous distinguons un bol ou un plat domestiques. Voici d'abord les grands potiches d'Owari, d'une belle pâte homogène, aux dessins d'un bleu nuancé sur un fond blanc; c'est une des porcelaines les plus goûtées des Japonais. Ils estiment surtout les fonds gros bleu des jardinières quadrangulaires qu'ils placent dans leurs cours intérieures. Les difficultés de métier qui s'attachent à la cuisson leur donnent, même dans le pays, un grand prix, sans comparaison toutefois avec celui qu'on en demande ici. — Les faïences de Kioto se distinguent par leur fond craquelé de nuance terre de Sienne, sur lequel se détachent des personnages soigneusement peints; elles sont de dimensions peu considérables, ornées avec sobriété. C'est de tous les genres le seul qu'on puisse de loin mettre en parallèle avec le sèvres. — Quant aux plats, aux gigantesques cornets de Nagasaki, nous ne pouvons nous résigner à en admirer les grossières enluminures, l'opposition criarde du rouge brique, du bleu de ciel,

du vert de mer, renforcée par le fond blanc laiteux. Telle paire de vases aura beau être cotée 10,000 francs, nous n'en déclarerons pas moins contraires au bon goût et au bon sens leurs grands médaillons, leurs grands dessins dont aucun détail n'échappe, et leurs cols flanqués d'éventails de bronze en manière d'anse qui déchiraient la main qui voudrait les saisir.

Voyez, au contraire, comme à peu de frais le potier japonais sait faire de charmantes choses quand il se laisse aller à son instinct, sans consulter ce qu'il croit être la mode étrangère. Ces pitons, d'un blanc œuf d'autruche, imitant une section de bambou autour desquels s'enroule une branche d'un beau vert clair et voltige un moineau, ces plats d'Etchizen à fond gris, de Hirado à ramages bleu et blanc, ces troncs d'arbre évidés où, par une fantaisie amusante, l'artiste s'est avisé de nicher toute une famille de singes, ces simples baquets de porcelaine faits à l'imitation des seaux de bois familiers aux ménagères, tous ces petits pots auxquels on sent que l'ouvrier a travaillé sans effort, en pleine possession de son sujet et de ses moyens, nous charment par l'heureux caprice qui semble avoir présidé à leur confection.

Les porcelaines de Kanga et celles de Satzuma sont soigneusement mises à part, comme elles le méritent. Celles de Kanga représentent à notre avis le plus heureux effort fait par les Japonais pour adapter leur fabrication à nos usages. Le fond blanc disparaît presque entièrement sous des ornemens d'or et d'un beau rouge pourpre. Au lieu de grands ramages qui nous offusquent sur le nagasaki, de petites figures, d'une délicatesse et d'une variété inouïes, sont encadrées dans des médaillons en forme de losanges, de carrés, d'éventails, jetés comme au hasard sur la panse des vases, sur le bord des assiettes, sur le couvercle des théières. Ce genre de décoration convient à merveille aux objets de faible grandeur; il n'est rien de plus délicieux qu'une théière minuscule en kanga. Les grands plats, les soupières, les grosses jarres, s'accommodent moins bien de ces dessins ténus, et c'est une faute d'en vouloir composer des services de table complets; mais on en pourrait faire de charmans services à thé ou à café en modifiant la forme malheureuse des tasses.

Qui n'a entendu parler du vieux satzuma? Hélas! le vieux satzuma, cette faïence teintée d'un blanc jaunâtre si doux à l'œil des amateurs et diaprée d'enjolivures si délicates, le vieux satzuma n'est plus. Quelques échantillons prêtés par la province originaire, et placés sous une vitrine, semblent destinés à faire ressortir l'infériorité des produits actuels. Les vases modernes, d'une pâte moins belle et d'un craquelé moins régulier, diffèrent aussi par les sujets. Ce sont aujourd'hui des personnages légendaires, les dieux, surtout les saints du bouddhisme, les djin-roku-rakkan, qui défraient



l'imagination des peintres. Ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre de la laideur grimaçante de leurs modèles : elle est de tradition ; mais, à ne juger que le fini du travail, comparez ces petits brûle-parfums d'un galbe si plein, si ramassé, aux grands vases allongés d'aujourd'hui, ces fleurs aux calices dorés, aux couleurs brillantes et si bien assorties, jetées en gerbes élégantes, sans monotonie comme sans désordre, avec le dessin incorrect et tourmenté, les couleurs épaisses du nouveau satsuma, et surtout la légèreté de pâte et la perfection des anciens vases avec les inégalités des modernes, et leur pesanteur presque sensible à l'œil, vous mesurerez ainsi toute la distance qui sépare l'ancienne céramique de la nouvelle, l'une raffinée dans ses procédés et modeste dans ses prétentions, l'autre dissipant ses moyens et ses efforts en témérités ambitieuses. Qu'ils traitent la porcelaine ou le bronze, les Japonais sont des décorateurs de premier ordre tant qu'ils n'attaquent d'autres motifs que les végétaux, les oiseaux, les poissons et les insectes. Aussi s'en tenaient-ils là jadis, à part quelques figures hiératiques de dieux. Depuis qu'ils se sont mis en tête de sculpter des bas-reliefs entiers sur leurs vases et de peindre des tableaux complets sur leurs plats, ils ont cessé d'être eux-mêmes et sont entrés dans une période de décadence et de tâtonnements.

Les émaux cloisonnés tiennent peu de place dans l'exposition du Japon. Les uns, d'un vert sombre et un peu triste, viennent de la province d'Owari, et sont d'un prix inférieur. Une paire de cornets du plus grand modèle vaut de 500 à 600 francs. Les autres, sur fond bleu, venus de Yokohama, se fabriquent à l'imitation de la Chine. On en voit aussi quelques échantillons sur un fond blanc terne. Le travail de ces deux dernières espèces est soigné ; le gabarit est bien choisi ; sans le voisinage des Chinois, ils feraient une excellente figure, mais les couleurs en paraissent bien amorties à côté des tons splendides qui brillent sur les grands paravens, les tables, les dames-jeannes de la Chine.

### III.

Un œil exercé reconnaît aisément au nombre des laques les rares épaves de l'industrie ancienne qui se sont glissées dans l'envoi de 1878, après avoir passé du palais d'un daimio dans la boutique d'un marchand d'Osaka ou d'Yédo. Quelques beaux cabinets aux formes simples méritent d'être cités hors pair. Le regard se repose avec délices après tant d'éblouissements sur leurs surfaces polies que la main voudrait caresser. Tantôt sur un fond noir se détache un dessin net et léger tracé par un pinceau trempé dans l'or mat, tantôt sur un champ peau de poire (*nashidji*), s'étale un paysage avec mon-

tagnes en saillie et fleuves en creux, où l'or du dessin va se perdre par de savantes dégradations dans celui du fond. Des armoiries semées d'une main discrète égaient les supports verticaux et les tablettes. Des coins d'or ou d'argent ciselé encadrent les arêtes saillantes, et achèvent de donner à l'ensemble un caractère de richesse et de perfection. Le *tantseu* est un meuble très prisé des Japonais; il sert à poser des livres et des rouleaux de papier à côté de l'écrivain. On en trouve encore chez les nobles; c'est de tous les débris de leur grandeur passée celui dont ils se séparent le moins volontiers. Tel est cependant le malheur des temps que les anciens deviennent rares, pour ne pas dire introuvables, et que, pour satisfaire aux demandes de l'étranger, il faut en fabriquer de nouveaux. Quant aux rares cabinets de laque rouge aux moulures creuses, ils sont faits directement à l'imitation de la Chine et tombent sous le reproche d'inélégance qui s'applique à tous les produits de ce pays.

Le mode de fabrication des laques explique pourquoi les anciens sont d'un prix très supérieur aux nouveaux. Le vernis extrait du fameux arbre *rhus vernicifera* et préparé suivant des recettes ésotériques est étalé en couches successives sur l'excipient. Il faut attendre que la première couche soit entièrement sèche avant d'en appliquer une seconde, et chacune doit être extrêmement légère pour s'incorporer à la précédente; c'est à force de repasser ainsi le pinceau, à plusieurs semaines d'intervalle, qu'on finit par obtenir cette espèce de placage qui fait corps avec le bois et atteint parfois une épaisseur de plusieurs millimètres. On n'a fait encore que préparer ainsi le fond destiné à recevoir des ornemens dorés, qui, pour être d'un beau relief, demandent à leur tour un travail analogue et une semblable longanimité. Il faut dix-huit mois pour produire une laque demi-fine; mais il fallait des années pour achever les meubles dont on voit quelques échantillons au Champ de Mars. Ces vieux laques sont d'une telle solidité qu'après une immersion de huit mois au fond de la mer, lors du désastre du *Nil* qui les ramenait de Vienne, ils furent retirés de leur caisse intacts. Le bois en est tellement sec qu'il devient d'une extrême légèreté, signe caractéristique d'authenticité.

Les petites boîtes, qui semblent faites d'or liquide solidifié, se recommandent par une même recherche minutieuse. Quelle différence entre ces bijoux délicats et les pièces balourdes dont nous encombre l'importation! C'est encore un délicieux *biblot* que ces troncs de bambou naturels enjolivés, pour tout ornement, d'une simple feuille de bambou en or fin, ou d'une marguerite autour de laquelle voltige un passereau. Il faudrait en citer beaucoup du même genre. Les Japonais excellent à jeter sur le bois brut, avec une sorte de désinvolture, leurs motifs habituels de décoration, et

savent, tout en les répétant à satiété, leur donner toujours le charme de l'imprévu. On le verra surtout par leurs petits plateaux incrustés d'animaux chimériques en écaille, exactement reproduits des anciens. On y retrouve constamment certaines associations symboliques de plantes et d'animaux : le phénix et le paulownia figurent la rectitude; la grue et le sapin, la longévité; le lièvre et le jonc rappellent qu'un lièvre est censé balayer la lune avec un faisceau de joncs; l'hirondelle et le saule s'agitent ensemble au souffle de la brise; le faisan au plumage doré et le cerisier aux fleurs stériles sont réunis comme deux jolies inutilités; le rossignol a pour compagnon le prunier, consacré aux poètes comme le laurier chez nous; diverses allusions expliquent encore le rapprochement du coucou avec la lune, du renard et du chrysanthème, de la chèvre et de l'arbre à papier, du moineau et du bambou, etc.

Fleurs, papillons, scarabées, bouquets fantaisistes fidèlement reproduits avec un sentiment exquis de la nature, et semés avec une spirituelle négligence, donnent à leurs simples travaux de marqueterie un accent personnel. Le goût, en matière d'ornementation, est tellement inné dans la race qu'il n'est pas l'apanage exclusif des artistes. Donnez, par exemple, des fleurs à une jeune fille japonaise, elle se gardera bien d'en faire un bouquet compact et régulier comme les corbeilles de nos parterres; elle les arrangera en gerbe inégale d'une grâce capricieuse. Tandis que nous revenons sans cesse malgré nous à la géométrie, ils s'en éloignent constamment, par instinct comme par tradition. A la faveur de cette étourderie calculée, leurs sujets les plus rebattus ont l'air d'heureuses saillies. A ces qualités d'ornemanistes il faut ajouter une habileté de touche supérieure. Leurs artisans acquièrent très vite et savaient jadis conserver longtemps ce qu'en style d'atelier on nomme « la patte, » ce faire délicat, si prisé aujourd'hui chez nous qu'il est pris quelquefois pour le talent.

Tous ces dons se manifestent encore dans les œuvres étalées au Champ de Mars; mais, avec quelque attention, on en constate le déclin ou la transformation laborieuse. Les artistes d'Osaka, de Kioto, d'Yédo, en travaillant pour l'exposition, ont voulu, sinon renouveler leur manière, du moins élargir leur cadre, étendre la sphère de leur art et s'essayer sur des sujets appropriés à nos mœurs continentales. Ils ont donc fabriqué à notre intention de grands buffets à incrustations et moulures en relief, de hauts paravens, des tableaux, toutes choses qui dépassent les dimensions habituelles de leurs œuvres, voire même les dimensions normales de la marqueterie fine, et sortent tout à fait des traditions courantes. Il a donc fallu du même coup chercher de nouveaux motifs de décor, ou grandir les anciens à des proportions inconnues. Sans doute, on



retrouve dans ces essais leur dextérité de main ; mais on y sent l'effort, l'étude, une sorte de fatigue. Au lieu de l'inspiration prime-sautière d'un artiste, on devine le patient travail d'un ouvrier. Le mérite d'exécution reste, du moins dans les belles pièces réellement achevées ; mais le caractère et le style disparaissent. Les sujets demeurent les mêmes, car les Japonais connaissent le prestige qu'exerce sur nous leur iconographie bizarre ; ils n'ont donc garde d'en changer les épisodes, et nous resservent en 1878 les mêmes figurines hiératiques de demi-dieux, les mêmes types conventionnels de guerriers, les mêmes caricatures qu'ils représentaient il y a deux siècles ; mais la verve espiègle, qui animait les personnages sous le ciseau ou le pinceau alerte des inventeurs, fait place à une tension visible et fastidieuse. Ces boutades, traitées si sérieusement, perdent l'attrait d'impromptu qu'elles ont dans les légères esquisses des vieux peintres. Il semble qu'on s'est donné trop de mal pour nous faire rire.

L'art japonais, tout en se copiant lui-même, a renoncé à l'antique sobriété de tons qui le caractérisait, il essaie de suppléer au mérite de la nouveauté par celui de la matière. Certes ce n'est pas pour des demeures japonaises que l'on eût songé à confectionner ces paravens chargés de nacre et de métaux, si lourds et si peu maniables. Un plateau représente Benkeï, l'un des héros favoris de la légende, au moment où il vient de dérober la cloche d'un poids formidable que l'on montre encore au temple de Midéra, près du lac Biwa. Tout joyeux de sa capture, il gambade à travers champs, en faisant résonner l'énorme bloc de métal. C'est un sujet souvent traité avec une vivacité amusante sur des fermoirs niellés de quelques centimètres carrés. Ici la figure a environ 20 centimètres ; le visage est en ivoire, la cloche en bronze, le corps, les yeux, les cheveux, d'autant de matières différentes. Mais plus de mouvement, plus de vérité ! le personnage de bouffon devient laid, et sa grimace agrandie n'est plus tolérable.

Il faudrait encore dire un mot des ivoires, des tissus et broderies de soie, des solides papiers mordorés semblables au cuir de Cordoue, qui trouveraient leur emploi dans nos appartemens sans leur insupportable odeur, enfin de mille riens charmans semés de tous côtés, avec une entente parfaite de la mise en scène qui révélerait à elle seule un tempérament d'artiste chez chaque exposant ; mais nous avons hâte de formuler le jugement qui se dégage de cette première partie de notre visite.

L'Orient est la patrie des arts décoratifs. Ils y étaient nés et avaient grandi sous la lumière transparente de son ciel, bien avant que nos pères eussent songé à orner autre chose que leur armure de bataille et le harnachement de leur destrier. Encore aujourd'hui, nous de-

mandons des leçons aux artistes asiatiques dans le domaine de la fantaisie pure ; ils savent en ce genre, sans tomber dans l'enflure, s'abandonner avec une sorte de pétulance au libre essor d'une imagination ingénieuse. Mais les hautes conceptions du grand art dépassent leur génie. A part quelques types hiératiques transmis avec la liturgie sacrée par l'apostolat bouddhiste, on ne trouve chez les Japonais aucune création d'ordre supérieur révélant une aspiration vers la beauté idéale. La figure humaine n'est pour eux qu'un masque expressif, sur lequel le peintre ou le sculpteur écrivent en traits connus le sentiment de leur personnage. Qu'il soit grimaçant ou compassé, laid ou grotesque, peu importe ; son visage, son corps tout entier ne sont que les signes représentatifs d'une idée comique ou tragique. Dans les scènes sérieuses comme dans les petites scènes burlesques, la forme humaine est malmenée avec un sans-gêne absolu ; on n'en respecte pas l'auguste contour ; elle n'a que la valeur d'un caractère idéographique. Ces patients dessinateurs, si exacts parfois, ne savent ni faire un bras, ni l'attacher à son épaule, ni tenter un portrait. Leurs bonshommes ricanans ou frémissans de colère n'ont une physionomie si éloquente qu'au mépris évident de la vérité académique. Aussi ne peuvent-ils traiter de cette façon que des sujets de petite dimension ; leur tact les avertit qu'une pochade démesurée serait décidément insipide, et qu'il faut en ce genre se renfermer dans la limite où l'animation de la matière en peut racheter la difformité.

Ce n'est pas seulement le corps humain que les Japonais pas plus que les Chinois ne savent représenter en grand. Habitué à vivre pour ainsi dire à ras de terre, n'ayant ni sièges, ni tables, ils ne se servent que de meubles très bas, et sont déroutés quand ils en veulent faire de grands. Ils perdent le sentiment des proportions qui charme dans leurs cabinets hauts d'un mètre environ, la plus grosse pièce du mobilier japonais. Ils ne peuvent aller au-delà sans être mal à l'aise. La symétrie nécessaire aux vastes machines les déconcerte, et, quant à leur mignardise, ravissante dans les petits monstres, elle rebute dans les grands. Ils ont fait fausse route lorsque, en vue de l'exposition, ils ont fabriqué de grosses pièces sur lesquelles il a fallu étaler de gros ornemens. Ne pouvant être beau, il faut être exquis, ce qui n'est pas généralement donné aux colosses.

Ici se vérifie le parallèle souvent établi entre la fécondité d'invention plastique des temps primitifs et la stérilité des peuples raffinés : les Japonais d'autrefois avaient une prodigieuse quantité de vases de toute sorte ; tous ont leur caractère, les uns sveltes, les autres courtauds et ramassés. Une simple bouteille à *saki* en porcelaine bleue avait sa physionomie, ainsi que la petite coupe

minuscule où l'on faisait circuler la liqueur; ceux d'aujourd'hui veulent fabriquer pour nous des tasses à anses, et depuis dix ans ils n'ont pu réaliser un modèle pleinement satisfaisant. C'est dans les collections particulières, surtout dans celle que M. Cernuschi a mise si libéralement sous les yeux du public, qu'il faut aller étudier le vieil art japonais. C'est là qu'on trouvera ce faire ample et solide, cette sûreté de main et d'idée, cette souplesse d'allures, ce mélange de malice et d'ingénuité dont les meilleurs pastiches contemporains ne donnent qu'une image affaiblie (1). La part du Japon reste belle encore même après ces réserves nécessaires. Si sa verve originale s'est épuisée, il n'a pas perdu les qualités qui constituent l'ouvrier de choix, et nulle approbation n'est plus justifiée que celle qu'obtiennent, sous ce rapport, d'intelligens travailleurs qui seraient sans rivaux s'ils étaient sans devanciers.

A Dieu ne plaise que ces réflexions aient pu contrister l'âme des heureux acheteurs, ou ébranler chez aucuns cette foi robuste qui sauve de tous les désenchantemens! Quelques malencontreux censeurs, épris de la naïveté du vieux génie national, n'empêcheront ni bibelots de trouver acquéreurs, ni acquéreurs de trouver chacun son affaire excellente. Qu'ils se rappellent l'aventure prêtée à l'un de ses personnages par d'Holberg, le comique danois : un brave garçon, revenant dans son village après avoir quelque peu étudié à la ville, jouissait à peu de frais d'une réputation d'habile homme; il lui arriva par malheur un jour de dire que la terre tournait autour du soleil; aussitôt gens de le dauber et brocards de pleuvoir. N'imitons pas jusqu'au bout ce villageois trop sincère et tâchons d'analyser la séduction qu'exercent aujourd'hui des œuvres de second ordre et de seconde main. Peut-être arriverons-nous en fin de compte à nous mettre d'accord avec le public, ce qui est toujours le plus sage parti pour un critique.

L'indulgence ou la sévérité du jugement qu'on porte sur un art dépend avant tout de ce qu'on attend de lui. Poursuivi par nos réminiscences, nous lui demandons de résumer dans la forme qui lui est propre, la valeur, les instincts, le tempérament particulier de la race, et l'exhibition banale du Champ de Mars est pour nous une

(1) Ces lignes étaient déjà livrées à l'impression lorsque se sont ouvertes les galeries de l'art rétrospectif. Les merveilles, envoyées par de nombreux amateurs, en tête desquels il faut placer M. Guimet, sont venues justifier la préférence que nous avons indiquée en faveur des anciennes productions. Nulle part encore on n'avait réuni un plus grand nombre de *bibelots* d'un style plus pur et d'une exécution aussi parfaite. Un heureux complément est venu s'y ajouter : grâce aux toiles dont un artiste de talent, M. Régamey, a couvert les murs, le visiteur européen voit revivre sous ses yeux, avec une vérité saisissante, les principales scènes de la vie nationale. Dans une série de tableaux pris sur le fait et brossés d'une main sûre, M. Régamey a donné la note juste et précisé les caractères typiques, qu'on avait jusqu'à lui exagérés ou travestis.



déception. Préoccupé de meubler son hôtel, l'amateur européen ne cherche, dans les salles de ce vaste bazar, qu'une jolie babiole appropriée à l'emplacement dont il dispose et au ton général de son mobilier. Il voit d'avance le coin obscur où il placera, comme un point lumineux, cet immense cornet de porcelaine, la paroi que viendra égayer cette étagère de laque, le guéridon qu'il fera monter avec ce plat et les panneaux qu'il remplira avec les feuilles détachées de ce paravent. On ne vise pas seulement aujourd'hui, dans l'installation intérieure d'une maison, à l'élégance et au confortable, mais encore au style et à l'originalité. L'ameublement est devenu un art subtil et tout personnel, qui va chercher ses élémens partout où il les trouve. Tous les pays et tous les temps sont requis de contribuer à l'embellissement des demeures opulentes, comme jadis à la somptuosité des festins romains. A ce point de vue, la plupart des objets que l'on s'arrache aux vitrines chinoise et japonaise échappent à la critique. Qu'importe en effet que la pâte de ces faïences soit grossière, le galbe de ces vases difforme, la qualité de ces laques inférieure, si tout cela n'est recherché qu'en vue d'une destination précise et forme simplement une portion d'un ensemble qu'un tapissier habile saura rendre harmonieux, si l'on est sûr enfin que, suivant l'expression usuelle, cela « fera bien » et amusera l'œil.

Chaque pièce ainsi considérée prendra une valeur relative indéterminée qui explique les prix de vente les plus fantastiques. Les tons criards relèveront la monotonie générale d'un salon ; les sujets trop grands dissimuleront la nudité d'une vaste cheminée ; l'incorrection même des dessins et des formes rompra agréablement la froide monotonie d'un boudoir ; toutes sortes de petites inutilités serviront à jeter dans un appartement un piquant désordre. Il n'est pas jusqu'aux machines les plus théâtrales, jusqu'aux plus insignifiantes bagatelles, qui, placées à propos, ne puissent donner à la galerie qui les reçoit une sorte de magnificence exotique ou de laisser-aller imprévu et charmant. C'est ici le cas de répéter avec Boileau :

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux  
Qui par l'art employé ne puisse plaire aux yeux.

Si donc l'exposition japonaise fait le désespoir des collectionneurs bien pensans, elle fera la joie légitime des tapissiers-décorateurs. C'est une clientèle moins sûre, qui change volontiers d'engoûment ; aussi n'est-il que juste, pendant qu'on la tient, de lui faire payer à beaux deniers ses fantaisies d'un jour.

## IV.

Beaucoup de visiteurs terminent là leur visite à l'exposition chinoise et japonaise, et ne jettent qu'un coup d'œil distrait sur les deux dernières salles où sont exposées les denrées alimentaires, les matières premières, la véritable fortune de ces contrées. Si resserré que soit leur domaine, elles sont encore réduites à le disputer aux empiétemens du bibelot de second ordre, mis à la portée des petites bourses. Aussi cette exhibition est-elle, pour le Japon, beaucoup moins complète que celle de Vienne, dont on s'est contenté de réexpédier en partie les principaux échantillons. Quant aux Chinois, c'est à peine si, par acquit de conscience, ils ont fait le simulacre d'entasser dans un compartiment unique de rares spécimens de chacune des classes les plus intéressantes pour eux, comme un candidat embarrassé se laisse arracher une à une des réponses inachevées sur chaque point de son programme. Les instrumens de musique coudoient les tabacs, les insectes nuisibles se pressent à côté des matières tinctoriales, le tout sans autre indication de provenance que le nom de la douane expéditrice inscrite au catalogue. Ce n'est évidemment pas là une exposition digne d'un grand et riche pays comme la Chine ; le mieux est de ne le point juger sur ce tableau infidèle. Signalons seulement en passant un métier à tisser, une charrue, une roue à palettes, des modèles de meules dont les mécanismes ingénieux et lents attestent une nation inventive et laborieuse, mais peu pressée de vivre. Les ingénieurs s'arrêteront aussi devant une collection de bois qui voudrait être expliquée et devant les plans en relief de l'arsenal de Fou-tchéou, dont les travaux sont indiqués par une légende en français. Il faut savoir gré à notre éminent compatriote. M. Prosper Gicquel, qui dirige ce vaste établissement, de nous avoir mis à même d'en juger l'importance et d'apprécier les services qu'en retire la Chine.

C'est parmi les représentans du règne végétal et du règne animal qu'il faut étudier un pays. Les plantes qui le nourrissent, et les animaux qu'il peut utiliser ou doit combattre, nous mettent rapidement au courant de sa vie intime. La galerie japonaise contient à cet égard des renseignemens précieux, sans être aussi instructive qu'on pourrait le souhaiter. Pourquoi n'y trouve-t-on, par exemple, ni les coquillages que l'on vend à pleins paniers dans les rues d'Yédo, ni l'infinie variété des poissons, qui tantôt cuits, tantôt crus, forment avec le riz le fond de l'alimentation ? L'attention se porte tout d'abord sur les céréales, en premier lieu le riz, dont les procédés de culture ne nous sont expliqués que par des images d'un caractère à demi comique, plus amusantes à l'œil que profitables à

notre édification. Suivent, dans des bocaux ou dans des casiers, le froment, le millet, l'orge, le maïs; puis viennent les légumes, haricots, pois, pommes de terre et patates douces, carottes, laitues, betteraves, gingembres, tomates, gourdes, concombres, épinards, porreaux, ail, radis, chicorée, fenouil, citrouilles, navets, asperges, les champignons, les racines de bambou et les lis dont les oignons sont comestibles, etc. Le *daikon* mériterait une place à part. C'est une sorte de rave gigantesque d'un pied de long, qui se mange après avoir été soumise en grosses meules à une sorte de fermentation putride, dont elle conserve une forte odeur ammoniacale. Point de repas indigène où ce condiment ne figure pour assaisonner le riz.

Le meilleur guide à consulter pour examiner ces plantes est le livre consacré à la flore du Japon par le Dr Savatier, et qui a pour titre : *Enumeratio plantarum in Japonia sponte crescentium*. Rattaché géographiquement au continent asiatique et même à l'Amérique par le nord, se rapprochant par le sud des archipels océaniques, le Japon emprunte à ces divers climats une grande variété de richesses botaniques. Les arbres à fruit n'y sont pas rares; on y trouve la pomme, la poire, l'abricot, la pêche, la châtaigne, la noix, la grenade, la figue, la banane, l'orange, le limon, le citron et un fruit péricarpé, le *kaki*, que les Anglais nomment *persimmon*, et dont l'analogue, croyons-nous, n'existe pas en France. Tous ces fruits sont, par leur saveur, inférieurs aux nôtres. Le raisin est excellent. Les fraises poussent à l'état sauvage, mais n'ont aucun goût. Le cerisier donne des fleurs, mais ne porte pas de fruits.

Une petite verrière comprend quelques-uns des gâteaux et bons plus usuels, diverses pâtes comestibles; le *udon*, sorte de macaroni, et une espèce de vermicelle appelée *somen*, y ont leur place à côté des pâtes de haricot et des algues marines. Il faudrait en rapprocher le *soyu*, cette liqueur préparée avec le blé fermenté, qui mériterait de figurer sur nos tables à côté des meilleures sauces anglaises, et le *katsuobushi*. Ce dernier comestible se présente sous la forme d'une pierre à aiguiser les faux; il consiste dans des filets de bonite salés, séchés et fumés, dont on racle quelques copeaux dans une salade de concombres, en guise d'assaisonnement. Voici plus loin des blocs de camphre, de cire, de suif, du sel marin, des huiles de pavot et de ricin, puis des spiritueux, dont le petit nombre fait honneur à la sobriété bien connue des Japonais. Le *saki* ou bière de riz, et dans le sud une liqueur extraite des patates, suffisent à toutes les gourmandises. A l'exception du gibier et du poisson, la nourriture des Japonais est, comme on le voit, principalement végétale. Le riz y joue le même rôle que le pain chez nous, et les quelques provinces où il ne pousse pas sont regardées comme



des séjours de désolation, si abondans qu'y soient d'ailleurs les autres grains. La cuisine est simple, peu relevée, et, si elle ne satisfait pas toujours le palais d'un Européen, elle ne soulève jamais son dégoût, comme celle des Chinois.

Le thé devrait nous occuper longuement ; mais les échantillons réunis ici n'indiquent ni les diverses provenances, ni le régime de culture et de cueillette, ni le mode de torréfaction. Ce sont là cependant des travaux minutieux auxquels les Japonais excellent, de même qu'à préparer le précieux breuvage avec tous les ustensiles dont un assortiment est placé sur une petite étagère, au-dessus des caisses exposées. Cette liqueur forme, comme on sait, la boisson ordinaire du pays. Aux divers repas, comme dans les intervalles, on n'en boit pas d'autre, l'eau pure jouissant à bon droit dans les pays de rizières d'une réputation d'insalubrité qu'elle doit aux terrains cultivés qu'elle traverse, et le *saki* ne coulant que les jours de chère lie. Le thé du peuple est assez insipide, du moins de l'avis des étrangers ; mais on sert quelquefois, chez les gens riches, un thé aux reflets verdâtres, d'un arôme délicat et d'une saveur fine et pénétrante très légèrement amère, qu'apprécieraient volontiers nos gourmets. Ce thé de premier choix est rare et se vend dans le pays plus cher que le souchong ou le péko à Paris.

Il est juste, après les alimens, de passer au tabac, comme on passe à la pipette aussitôt après chaque repas et même quelquefois dans les intervalles d'un festin un peu prolongé. On commence à fabriquer dans la province de Satzuma des cigares qui ne feront pas baisser le prix des puros de la Havane ni de Manille. La seule consommation courante est celle du scaferlati, qui est fumé par toute la population mâle et femelle dans de petites pipettes que tout le monde connaît, quoiqu'il n'en faille pas chercher d'exemplaire au Champ de Mars. Il est cependant intéressant d'observer que le tabac japonais ne peut se fumer ni en cigarettes, ni dans un fourneau plus grand, par suite de la quantité d'humidité qu'il contient.

Nous nous garderons bien d'entrer au sujet de la soie dans des détails techniques, que les gens du métier eux-mêmes ont peine à rendre attrayans, et que les sériculteurs suivront mieux dans les livres spéciaux que dans les salles de l'exposition japonaise. Ils pourront cependant jeter un coup d'œil sur le petit modèle de clayonnage et de bassine, sur les spécimens de bombyx à différens états, et sur son terrible ennemi, l'*udji*, dont les œufs déposés sur le ver et enfermés avec lui dans le cocon ne peuvent éclore sans détériorer la soie. A défaut de renseignemens plus précis, ils devraient trouver un tableau des diverses provenances et des soies de chaque pays à différens momens du travail, grèges, moulinées, en

organsin. On sait que le nord, le centre et le sud du Japon forment pour ainsi dire trois régions séricoles distinctes. Il eût été intéressant pour les hommes spéciaux de comparer entre elles les soies d'Oshiu, de Mayébashî, de Shinshiu, etc., ainsi que les différences, s'il en existe, dans l'élevé et la filature.

Nous pouvons du moins comparer les anciens procédés aux nouveaux introduits par le gouvernement dans deux de ses manufactures : voici sur une petite aquarelle une filature indigène de huit bassines, où les cocons sont dévidés au tour par les moyens primitifs encore en usage chez toutes les paysannes; tout auprès, des photographies représentent l'usine de 500 bassines élevée à Tomyoka et organisée par notre compatriote M. Brunat. Les produits de cette filature modèle se sont fait remarquer à Lyon dès le début par leur immense supériorité. L'emploi des machines perfectionnées amènerait en se généralisant une plus-value considérable des soies japonaises. C'est là, ne l'oublions pas, le principal objet d'exportation d'un pays qui a grand besoin d'accroître ses recettes. Il ne pouvait donner une trop large place à cette industrie nationale et ne devait rien épargner pour en vulgariser les produits en Europe. L'Italie, moins nécessiteuse, lui donnait l'exemple. Aussi peut-on s'étonner de voir les soies reléguées dans une salle peu fréquentée, loin des tissus qui en proviennent et qui n'ont pas eux-mêmes la place importante qu'ils méritent.

Les autres matières textiles usitées sont le coton, qui ne s'exporte pas et ne sert qu'aux vêtemens grossiers de la classe laborieuse, et le chanvre, qui fait prime sur les marchés d'Europe, grâce à ses qualités de souplesse et de solidité, mais n'y parvient qu'en petites quantités. Les Japonais s'en servent pour fabriquer le filin, les câbles nécessaires à la marine; l'arsenal de Iokoska possède notamment une corderie dont quelques produits ont été placés dans la galerie des machines. Mais les cordes usuelles destinées à serrer les ballots de riz et autres, ainsi qu'à tous les emplois qui n'exigent pas une résistance particulière, sont tressées avec la paille de riz. C'est là, à vrai dire, le textile qui joue le rôle principal dans la vie populaire au Japon, et les services qu'il rend, concurremment avec le jonc, les roseaux et les écorces fibreuses, sont innombrables. Sans parler des sacs et paniers de toutes formes et de toutes dimensions, c'est avec ces matériaux habilement utilisés qu'on fait, sous le nom de *tatami*, les nattes fines et matelassées qui remplacent le plancher dans les maisons; les vastes chapeaux qui abritent aussi bien de la pluie que du soleil; les manteaux sur lesquels l'averse la plus forte glisse sans pénétrer; les *waradji*, ces sandales que les gens du pays s'attachent aux pieds pour courir dans les mauvais chemins et dont ils usent jusqu'à deux et trois paires par jour; les

*dzori*, autres sandales plus rigides, plus épaisses, qui, au lieu de se ficeler à la jambe comme les précédentes, ne tiennent que par un mince bourrelet fixé à la semelle et passant entre les orteils.

Un dernier mode de chaussure plus relevé est la *guetta*, qui n'est autre qu'un *dzori* renforcé d'une énorme semelle de bois de 5 à 10 centimètres de haut, évidée au milieu de manière à former échasse. Excellente pour traverser les flaques de boue, cette chaussure ne permet pas de courir; c'est celle des gens oisifs et des jours de repos. Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les usages de la paille et du chaume, depuis la toiture des maisons jusqu'aux tresses qui pavoisent les portes, en signe de fête, les jours de réjouissance publique. Ces matières trouvent un de leurs plus singuliers emplois comme musette de terrassier; quand il s'agit d'emporter des déblais, l'ouvrier étend à ses pieds une sorte de réseau serré de paille ou de chanvre, de forme quadrangulaire, dont chaque extrémité est munie d'un anneau; il remplit de terre ce récipient, en relève les quatre coins, qu'il passe dans un bambou, recommence l'opération pour un second qu'il accroche à l'autre extrémité de son bambou, pose le tout sur son épaule et emporte son fardeau. C'est ainsi que les manœuvres transportent les matériaux de toute sorte, c'est ainsi qu'ont été creusés les fossés gigantesques de Siro.

Les magnifiques bois du Japon ont seuls été l'objet du soin qu'ils méritent. Ils s'étalent sur un tableau d'une lecture facile et d'un aspect agréable. Citons d'abord le camélia, qui atteint sans culture un développement exceptionnel et forme au printemps une sorte de dais rouge sur la tête des cavaliers le long des haies; le buis, le genévrier, l'orme, le lierre, le palmier, un bois de fer semblable à l'ébène. Il n'est peut-être pas de pays au monde qui produise relativement à sa superficie autant de conifères; les routes en sont bordées et des cryptomérias émondés servent souvent de clôture. C'est autour des temples, où la serpe n'ose les attaquer, qu'ils atteignent les plus belles dimensions.

Le *hibanoki* pousse dans les terrains argileux; à trois cents ans, il atteint 35 mètres de haut et 3<sup>m</sup>,50 de circonférence. Il résiste très bien aux alternatives de sécheresse et d'humidité; aussi le réserve-t-on, dans les constructions navales, aux œuvres mortes, et dans celle des maisons pour faire les portes et les montans. Le *hinoki*, répandu dans tout le pays, mais particulièrement dans la province d'Owari, est plus élastique que le précédent et possède d'ailleurs les mêmes qualités. Le *sugi-no-ki* ou cèdre forme les œuvres vives des navires, les poutres et les plafonds des maisons. Le *akamats* et le *kassi-no-ki* ont les mêmes propriétés, quoique à des degrés inférieurs. Le *keyaki*, l'un des bois les plus usuels du



Japon, sert à tous les travaux de construction. La régularité de ses veines donne à l'intérieur des maisons un aspect de netteté saisissant. Le *kusu-no-ki* ou camphrier ne vient guère que dans le sud : la tige en est généralement creuse, il supporte mal les changemens de température ; on l'emploie surtout pour les caisses et boîtes de toute sorte. La plupart de ces bois défient la morsure des insectes ; ils n'ont pas d'ailleurs à craindre ici l'invasion des terribles fourmis blanches, si répandues en Chine et aux Philippines. La durée des édifices japonais, lorsqu'ils ne sont pas la proie de l'incendie ou des tremblemens de terre, indique assez la solidité de leur structure végétale. Les Japonais ont poussé très loin l'art du charpentier dans leur système de ferme et d'assemblage à tenons et mortaises, en vue des secousses souterraines. C'est chez eux un luxe tout national que celui des belles boiseries ; il est telle maison où l'on montre avec orgueil au visiteur tout un panneau ou un *to-ko-no-ma* fait d'une seule pièce. Ils s'entendent à merveille à l'aménagement des chantiers, mais n'ont pas jusqu'ici mesuré scientifiquement la force de résistance de leurs diverses essences végétales. La richesse forestière, qui est considérable, est loin d'être soumise à un régime régulier ; le déboisement fait des progrès inquiétans dans les parties les plus accessibles, où l'on se sert des cours d'eau pour faire flotter les bois, tandis que les immenses forêts d'Yéso ne sont pas exploitées faute de chemins.

De tous les arbres le plus commode, le plus répandu, celui que l'on rencontre partout, utilisé de mille manières diverses, c'est le bambou. Pompes, gouttières, tuyaux d'irrigation, ustensiles de ménage et de culture, stores, cannes, parapluies, il n'est pas d'usage auquel ne puisse s'appliquer cette herbacée gigantesque, solide, souple et légère à la fois. C'est la fortune du pays qui la possède, et quand on redescend des régions montagneuses où elle n'habite pas, le regard se réconcilie avec la monotonie de la plaine en retrouvant ses tiges élégantes et lisses, atteignant quelquefois 20 mètres de haut, qui ondulent au vent comme les blés d'une autre île de Brobdingnac.

Une autre plante de la même famille, la canne à sucre, pousse dans le sud. Une tentative y a été faite dans l'île d'Oshima pour fabriquer le sucre par nos procédés. Mais, tout en donnant un produit de plus belle qualité, les usines installées à l'européenne obtenaient un rendement moindre. En ajoutant le prix du charbon et la non-valeur des résidus, elles se trouvaient en perte et furent abandonnées. Rien de moins dispendieux au contraire que la fabrication indigène : chaque cultivateur est sucrier, récolte lui-même ses cannes, les écrase sous sa grossière meule de pierre managée par

des bœufs, et n'a qu'à rejeter les résidus à quelques pas de son moulin pour en fumer son champ. Aucune sucrerie n'a pu jusqu'ici, ni au Japon ni en Chine, lutter avec succès contre cette simplicité de procédés.

Parmi les matières premières qui attirent l'attention moins qu'elles ne le méritent est l'écorce du *broussonetia papyrifera* ou arbre à papier, qu'on rencontre presque dans chaque district du Japon, et qui sert à faire ces papiers dont nous admirons la solidité sans pouvoir l'imiter. Chaque racine plantée en terre donne au bout de quatre ans des rejetons de trois et quatre pieds de long, qui sont alors coupés régulièrement chaque année, vers le dixième mois, au ras du tronc, et plongés dans l'eau, où ils demeurent assez longtemps pour s'écorcer à la main, après quoi l'on suspend l'écorce mise en paquets sur des perches où elle sèche pendant trois jours. Les paquets sont ensuite trempés pendant au moins vingt-quatre heures dans l'eau courante, de manière à séparer le tissu intérieur de l'enveloppe externe, qui est employée à la fabrication des papiers grossiers. C'est avec la fibre qu'on fait le papier proprement dit. A cet effet, on forme des paquets de 10 kilogrammes environ qui, après un lavage à l'eau courante, sont placés dans des baquets pleins d'eau. L'eau s'écoule, et la fibre est soumise à une forte pression pour se défaire de toute humidité. On fait bouillir le marc ainsi obtenu avec une préparation de cendres d'écorce de blé, en agitant le mélange pendant toute l'opération, qui dure jusqu'à la formation d'une masse de pulpe homogène. Quelquefois, pour hâter l'ébullition, on ajoute de la chaux, mais au détriment de la couleur du produit. La pulpe, placée dans un panier à jour, est une troisième fois plongée dans l'eau courante, pour se débarrasser de toutes ses impuretés; après ce dernier lavage, elle est étendue sur une épaisse planche de chêne ou de cerisier de cinq pieds sur trois, et battue avec un maillet carré pendant une demi-heure. L'opération, à partir de ce moment, rentre dans les données ordinaires de notre fabrication. Tamisée et additionnée d'eau, la pâte est placée dans une cuve où elle est puisée au moyen d'une forme en bambou. Détachée avec une baguette, et appliquée sur des planches verticales, chaque feuille ainsi obtenue y demeure jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sèche. On compte jusqu'à 300 variétés différentes de papier. Les belles qualités sont remarquables par le lustre, le poli, la souplesse et la résistance du tissu, qui peut supporter une tension considérable sans se rompre.

Outre les usages auxquels nous le destinons, le papier reçoit au Japon les emplois les plus inattendus. Il remplace le mouchoir, sous la forme de petits carrés qui sont jetés ou enfouis dans les profondeurs de la manche aussitôt qu'ils ont servi. Il sert, sous des états diffé-

rens, de vêtement, de parapluie, ou de coiffure. Pour en faire des vêtements, on emploie une espèce particulière connue sous le nom de *shifu*, que l'on découpe en bandes plus ou moins étroites, suivant la finesse du tissu qu'on veut obtenir. Ces bandes tordues à la main sont filées et mises en bobines; après quoi elles sont tissées seules ou avec de la soie. On fabrique ainsi une étoffe solide et pouvant se laver. En regardant de près certaines pièces de soie brochée de Kioto, on s'apercevra que les broderies d'or faulilé qui en forment le dessin sont faites d'un fil de papier doré extrêmement ténu.

Le papier-cuir, dont on peut examiner les échantillons à l'exposition, s'obtient en réunissant ensemble plusieurs feuilles de papier ordinaire préalablement saturées d'huile végétale, que l'on presse ensemble de manière à les rendre absolument adhérentes. La feuille épaisse qui sort des presses est ensuite couverte de peintures et vernie. On s'en sert principalement pour faire des blagues à tabac. Les Anglais ont déjà commencé à l'utiliser pour la reliure. Enfin le papier builé, *abura-kami*, joue un rôle important dans la vie indigène; on en fait des parapluies, de grands manteaux *waterproofs*, des capotes imperméables pour les petites voitures à bras, et des bâches pour tous les colis qu'il est nécessaire de garantir de la pluie. Toutes les provinces du centre fournissent chacune son espèce particulière: Yédo, Kioto et Osaka sont les principaux centres manufacturiers. Une usine a été installée en 1867 près d'Yédo, dans le joli site d'Oji, pour fabriquer le papier, avec l'agencement, les matériaux et suivant les procédés usités en Europe. Il est à craindre que la réputation des papeteries japonaises ne gagne rien à cette innovation dispendieuse, qui aura du moins le mérite d'avoir introduit dans cette branche d'industrie le travail des femmes.

Il eût été intéressant de trouver, à côté des produits de l'île principale, ceux de Yéso réunis en un groupe à part. Cette grande île septentrionale de 35,789 milles carrés, à peine peuplée, et en grande partie inexplorée jusqu'en 1871, forme en effet une sorte d'annexe de l'empire japonais, dont elle se distingue par le climat, les cultures dont elle est susceptible, la race qui l'habite, celle des Aïnos ou « hommes velus, » qu'on suppose être les aborigènes du Japon. Elle contient du charbon, du soufre, de l'argent, d'excellent bois de construction. 30 millions de francs ont été dépensés pour la mettre en valeur; la classification méthodique de ses productions eût à propos fermé la bouche aux gens qui prétendent que cet argent a été gaspillé en pure perte. On aurait pu notamment nous présenter le tableau animé des importantes pêcheries de saumon qui font vivre toute la population de l'île, et l'enrichiraient sans l'impôt écrasant de 30 pour 100 dont la pêche est frappée; des



échantillons minéralogiques et anthropologiques eussent complété l'aperçu de la seule entreprise agronomique tentée par les Japonais depuis l'arrivée des Européens. Mais il eût fallu pour cela quelque place, et les marchands de laques en occupent tant ! Que d'autres choses manquent encore, indispensables pour exprimer la physiologie du pays ! Croirait-on que le visiteur sort de l'exposition japonaise sans connaître le moyen de transport usité ! Il n'a vu ni le *kango*, dans lequel le voyageur se replie pour se faire porter par deux hommes, suspendu comme un lustre sur les épaules de deux déménageurs ; ni la *djinriksha*, ce petit cabriolet à deux roues que tire un robuste coulie, et qu'on trouve aujourd'hui au nombre de 40,000 à Yédo et en grande quantité partout où les chemins s'y prêtent. Il n'a vu ni un harnais de cheval, ni un bât, ni une paire de ces chaussons de paille qui tiennent lieu de ferrure aux chevaux et se changent à chaque étape, ni un de ces bateaux effilés qui circulent à la godille le long des canaux, ou à la voile le long des fleuves.

## V.

Si l'exposition japonaise, tout en demeurant très attachante, est aussi incomplète, ce n'est pas seulement pour laisser ses coudées franches au commerce du bibelot. Sans parler des graves préoccupations que lui créent les soulèvements intérieurs depuis près de deux ans (1), le gouvernement se trouvait, comme le maître Jacques de Molière, dans un assez étrange embarras, celui de savoir sous lequel de ses deux aspects il se présenterait au public européen. L'invitation de la France est venue le surprendre au cours d'une transformation radicale, entreprise, comme on le sait, depuis 1868, dans ses mœurs, dans ses coutumes domestiques, dans ses traditions économiques et dans ses procédés industriels. Il s'occupe en toutes ces choses d'adopter non-seulement les méthodes et les mécanismes européens, mais encore l'appareil extérieur de notre vie occidentale jusqu'en ses derniers détails. Toutefois cette métamorphose, si précipitée qu'elle soit, ne s'accomplit pas d'un coup de baguette dans tout le pays à la fois ; elle marche moins vite dans les provinces que dans la capitale, elle n'a pas encore atteint les campagnes, — si bien qu'entre l'ancien Japon détrôné et le nouveau Japon en expectative se place un intérim équivoque, une civilisation bâtarde et pleine de contrastes, qui n'est plus ni asiatique, ni européenne. Les rues marchandes d'Yédo sont éclairées au gaz ;

(1) Quelques jours avant l'ouverture de l'exposition, on apprenait à Paris la nouvelle de la mort du ministre de l'intérieur Okubo, assassiné par des motifs politiques après une longue agitation de toute l'ancienne classe militaire des *samurai*.

mais celles de l'ancien quartier officiel sont laissées dans une inquiétante obscurité. Le chemin de fer va de Yédo à Yokohama, de Hliogo à Kioto; mais les principaux centres ne sont réunis que par des voies non carrossables, et les voyages se font à pied, à cheval, en kango, tout au plus en *djinriksha*. Le pétrole est loin d'avoir encore détrôné l'ancienne bougie à mèche de papier; et, si les fonctionnaires portent des bottines, des chapeaux et des redingotes à l'avant-dernière mode, les petits bourgeois, marchands et gens du peuple s'en tiennent à la robe de soie. Quelques anciens daïmios bien rentés se font, il est vrai, construire des maisons qu'ils croient être d'architecture européenne; on voit même s'élever à Yédo toute une rue rappelant la rue de Rivoli, avec arcades et terrasses, mais elle ressemble à ces villes imaginaires que Potemkin faisait surgir par enchantement sur la route de son impériale maîtresse; quand on avance au-delà, on retrouve la vieille construction de keyaki et de bambou, beaucoup plus élégante d'ailleurs que ces essais malheureux. Ainsi du reste. Agriculture, métallurgie, mines, arsenaux, marine, sériculture, chaque branche de l'industrie humaine a, pour ainsi dire, au Japon deux modes de développement, l'un indigène qui persiste, l'autre exotique en voie d'acclimatation.

Lequel de ces deux aspects devait présenter l'exhibition japonaise? — Se borner à l'ancien était faire un acte de difficile humilité. Ne montrer que des procédés primitifs (tout ingénieux et délicats qu'ils puissent être), quand on a appris, avec une dextérité justement admirée des ingénieurs, à manier les nouveaux; exposer le chariot à bœufs quand on a les wagons, la jonque à proue recourbée quand on possède des cuirassés, des lampes à huile quand on s'éclaire au gaz, c'eût été trahir la vérité par un excès d'abnégation. Mais d'autre part tout ce qui représente au Japon la civilisation nouvelle porte si manifestement l'estampille européenne qu'il était impossible, sans s'exposer au reproche de plagiat, de renvoyer en Europe, comme indices de la culture nationale, ce qu'on lui avait emprunté la veille. — La colonie agricole de Yéso se sert de hermes mécaniques, de charrues perfectionnées, et possède une scierie à vapeur; mais les colons sont des ingénieurs américains, et les machines viennent de New-York. Une usine métallurgique, construite par un Français, a reçu un matériel hollandais. Les mines sont explorées par des Allemands ou des Américains. Celle d'Ikouno possède plus de bassins qu'aucun placer californien: c'est un ingénieur français qui l'exploite, une usine française qui lui fournit son outillage. L'arsenal de Iokoska construit des canonnières: haut personnel et matériel sont français. Tout ce qui ressortit aux travaux publics et à la marine, hommes et choses, est anglais. Partout où l'adoption des procédés modernes a nécessité l'emploi des machines, dans les

filatures, les usines à gaz, la papeterie, à la monnaie, il a fallu recourir aux Européens, et, quoiqu'ils ne soient que simples employés, sans responsabilité ni indépendance, ils impriment leur marque à tout ce qu'ils font. Il fallait donc passer sous silence l'état de l'armée, de la marine, des chemins de fer, des nouvelles industries agricoles, où élever de ses propres mains un monument à la gloire de 300 ou 400 Européens qui sont, chacun dans sa sphère, les agens de tous les progrès accomplis depuis dix ans. Il eût été pénible de s'effacer ainsi derrière des pédagogues, dont l'amour-propre national ne supporte pas sans impatience le concours nécessaire. Voilà comment le visiteur sérieux, qui cherche les élémens d'une appréciation sur ce pays, ne trouve au Champ de Mars ni l'exposition de l'ancien Japon qu'on a vue en 1867 et 1873, ni celle du Japon futur qu'on verra peut-être un jour, dégagé de ses entraves et délivré de ses instructeurs, figurer pour son compte aux expositions de l'avenir.

Deux exceptions seulement ont été faites à la règle de l'abstention, l'une pour l'instruction publique, l'autre pour les ressources minérales. Le groupe de l'instruction publique est, à vrai dire, le seul qui nous ait paru vraiment explicite et méthodiquement ordonné. Si l'on s'arrache à la contemplation des meubles et porcelaines qui l'avoisinent, on pourra se rendre facilement compte de l'importance de l'enseignement tant indigène que mixte aux divers degrés. Voici d'abord des alphabets ou plutôt des syllabaires (*i-ro-fa*) parlans, des tableaux de fruits, d'ustensiles, d'animaux, où l'élève apprend par les yeux, des sphères, des cartes muettes et des cartes murales; des cahiers rédigés par les jeunes écoliers japonais, qui feraient rougir beaucoup des nôtres; des programmes qui indiquent la portée des études. Enseignemens primaire, secondaire et même supérieur y figurent, sans autoriser néanmoins le terme pompeux de « faculté, » qui signifie un corps hiérarchique et non une école publique. A côté sont des photographies représentant les anciennes écoles de la capitale, en regard des nouveaux collèges, petit et grand, le *ko-gakko* et le *kai-sei-gakko*, et l'intérieur des dortoirs, promenoirs, salles d'étude, de dessin, bibliothèques, etc., puis un cabinet de physique sorti des mains des élèves eux-mêmes, une collection d'oiseaux et d'échantillons minéralogiques à leur usage, des traductions d'histoire universelle, des collections de monnaies, et jusqu'à un spécimen de banc et de pupitre nouvellement introduit dans quelques écoles.

Le tout est couronné par des diagrammes indiquant le chiffre proportionnel de la population des écoles, et les progrès qu'elle a faits depuis une dizaine d'années. La diffusion des lumières dans toutes les classes est un des plus indiscutables bienfaits du régime



actuel. Non content d'élargir le cadre de l'ancienne éducation et d'augmenter le nombre des colléges, il en a ouvert les portes aux jeunes gens de toute condition, sur le pied d'égalité. Lors du dernier recensement, en 1874, on comptait 20,017 écoles primaires, 52 secondaires, 53 normales, 91 de langues étrangères, et 2 colléges impériaux pour l'enseignement des sciences. Le total des élèves était de 1,730,179, dont 1,312,141 garçons et 418,038 filles; soit en tout 5,15 pour 100 de la population; l'accroissement avait été en un an de 568,970. Le nombre des filles fréquentant les écoles primaires et normales a aussi considérablement augmenté; le cercle des études s'est élargi, et désormais elles sauront autre chose que lire des romans, jouer du *sa-missen* et arranger des fleurs. 103 professeurs étrangers, dont 7 dames anglaises et américaines, 45 anglais, 19 américains, 22 allemands, 14 français, 1 russe et 1 chinois, sont employés par le ministère de l'instruction publique, qui coûte à l'état 8,500,000 francs par an et à peu près autant aux districts. Libre au visiteur de faire un cours complet d'études japonaises pour les deux sexes, avec les documens mis sous sa main (1). Côte à côte avec l'enseignement scientifique général se trouve une branche de l'enseignement spécial, l'école de médecine et de chirurgie, excellente institution confiée à d'éminens professeurs allemands. Nous n'en voyons que le plan et la façade; mais, à défaut de plus amples informations, l'écorché placé sous verre atteste chez les jeunes préparateurs autant de connaissances en physiologie que d'adresse manuelle.

Rien n'est plus attachant que la faculté d'assimilation des Japonais, leur promptitude à recevoir toute espèce d'instruction, sans parler de leur zèle qui ne se dément jamais et d'une mémoire qu'on ne peut mettre en défaut. Si leur esprit, peu généralisateur, se refuse à l'effort de concentration d'où jaillissent les concepts personnels et les jugemens originaux, il saisit et retient avec une docilité remarquable tout ce qu'on veut lui confier, et se fait un jeu de s'ingérer des raisonnemens scientifiques qu'il ne saurait former. Disciples appliqués, mais sans initiative, plus aptes à s'approprier des résultats qu'à se créer des systèmes, leur intelligence vit volontiers d'emprunts et attend les solutions sans aller au-devant. La structure de leur entendement semble les pousser, comme les accidens de leur histoire, à rester d'ingénieux imitateurs et de bons écoliers, sans devenir maîtres ni inventeurs. Il est permis de compter sur un long maniement des outils intellectuels de l'Occident pour accroître la vigueur et l'indépendance de ces esprits d'ailleurs si bien doués.

(1) Nous n'avons pas à revenir ici sur les conditions de cet enseignement, que nous avons déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue*. Voyez le n° du 15 septembre 1876.

L'exposition du *mumbusho* ou ministère de l'instruction publique ne résume pas tous les genres d'enseignement spécial. Aux départemens des travaux publics, de la marine, de la guerre, de la justice, sont attachées des écoles polytechnique, navale, d'état-major, de droit, sans parler d'écoles pratiques annexées aux arsenaux maritime et militaire, ici avec une organisation régulière et un nombre d'élèves considérable, là n'ayant qu'une existence précaire et un petit groupe d'auditeurs. Chaque ministère entretient ainsi une sorte de pépinière d'où sortiront plus tard les ingénieurs, les jurisconsultes, les amiraux et les capitaines qui permettront au Japon de congédier le dernier instructeur étranger, couronné de roses, comme les poètes devaient sortir de la république idéale de Platon.

Parmi les questions japonaises qui méritent le plus de piquer la curiosité européenne, il faut placer celle des ressources minérales. Les salles du Champ de Mars contiennent des échantillons de granite, de porphyre, d'obsidienne, de syénite, de gneiss, de pierre de taille, qui ont leur intérêt comme matériaux de construction ; mais c'est principalement sur les métaux et la houille que doit se concentrer l'attention. On sait en effet qu'à défaut d'un accroissement des richesses agricoles, le Japon ne peut compenser la balance du commerce qu'avec le produit de ses mines, et que de leur rendement dépend sa prospérité future. Un exposé complet de sa situation actuelle sous ce rapport exigerait de longs développemens qu'il faudrait puiser dans des documens omis à tort à l'exposition. Nous nous bornerons ici à quelques indications sommaires sur l'importance métallifère de la contrée et les modes d'exploitation en usage.

Si la reconnaissance minéralogique est faite, tant pour Yéso que pour les autres îles, comme le prouvent des cartes suspendues au-dessus des échantillons, il s'en faut que l'inventaire exact du sous-sol soit achevé, ou même que la constitution en soit bien déterminée. On connaît sans doute les districts miniers, mais non l'étendue et la valeur de chacun. Le nombre des mines en activité, qui s'élevait à 4,856 en 1874 et s'est encore accru, ne doit pas faire illusion, car le bureau des mines fait rentrer dans ce chiffre des explorations sans résultat appréciable. Celui des exploitations véritables ne dépasse pas 4 ou 5 pour 100 du total indiqué (1).

(1)

TABLEAU OFFICIEL DE LA PRODUCTION MINÉRALE EN 1874.

Désignation.	Quantités.	Valeur.
Charbon.	390,000 tonnes.	9,750,000 francs.
Fer.	5,000 »	750,000 »
Cuivre.	3,024 »	4,535,000 »
Argent,	9,700 kilog.	1,750,000 »
Or.	373 »	1,419,000 »
Pétrole.	1,235,000 litres.	147,800 »

On a longtemps cru l'or très abondant au Japon; son rapport à l'argent était, il y a trois siècles, de 6 à 1, au lieu de 12 à 1. Pendant quatre-vingt-dix ans, les Portugais en retirèrent annuellement 3 millions 1/2 de dollars. Ces quantités considérables provenaient de couches de gravier, qui furent rapidement épuisées. Il fallut recourir aux quartz aurifères, dont nous avons vu des échantillons sous une vitrine. Yéso possède encore cependant quelques placers; mais les mines réputées pour être les plus riches en métaux précieux sont celles de l'île de Sado, exploitées depuis mille ans. Le minerai qu'elles fournissent aujourd'hui renferme plus d'argent que d'or et vaut environ 33 yens (165 francs) la tonne. Le gouvernement y fait en ce moment de grandes dépenses qui dépassent le quart de la production, mais doivent amener au bout de douze années de travaux persévérans une augmentation énorme des produits. L'argent se rencontre dans de très nombreux dépôts, et occupe, sans compter les moindres, sept exploitations importantes, dont trois, Sado, Ikouno, Hosaga, sous une direction européenne.

Le sable de fer magnétique se trouve répandu dans presque tous les districts. Le minerai est d'excellente qualité, comparable au fer de Suède, mais n'a pas été jusqu'à présent traité sur une grande échelle, et les Japonais font encore venir le fer de nos usines. Le cuivre est si abondant que sa valeur ne dépassait pas jadis dans le pays celle du fer; deux cents gisemens sont signalés, dont quatre fournissent la moitié du produit total. Le minerai contient de 2 1/2 à 12 pour 100 de métal; il est souvent mêlé dans le même filon à du minerai d'argent. Le métal, amené sur le marché en gâteaux, est très pur; les frais de production d'une tonne, d'après les méthodes japonaises, s'élèvent à 190 yens (ou 950 francs), non compris le transport sur le marché d'Osaka, où se fait principalement ce commerce. Rendue à Londres, la tonne revient à 2,000 francs.

Vastes et nombreux sont les dépôts de houille sous ses différentes espèces, tourbe, lignite, graphite, houille maigre et à coke. L'île de Yéso contient les principaux bassins houillers. La petite île de Takashima, au sud de Nagasaki, fournit jusqu'ici les meilleurs charbons. C'est elle qui a envoyé un énorme bloc, accompagné du plan en relief de l'exploitation. Le pétrole abonde; il existe plusieurs puits d'extraction, notamment dans le nord-ouest de la grande île; son usage commence à se généraliser. Il n'a cependant pas encore détrôné tout à fait l'*andon*, cette modeste lampe enfermée dans un châssis de papier, et consistant dans une coupe pleine d'huile végétale où nage une mèche de coton qu'on fait affleurer à mesure qu'elle se consume. Éclairé par cette veilleuse, on l'est juste assez pour n'être pas plongé dans les ténèbres. Le pétrole allonge réellement de cinq heures en hiver la journée du marchand et celle de



l'ouvrier. On trouve encore le plomb, l'étain, l'antimoine, le cobalt, le mercure, le soufre et le kaolin. Mais la conclusion adoptée jusqu'à présent par tous les ingénieurs est que la véritable richesse du sol japonais consiste, non pas, comme on l'avait cru, en immenses dépôts de métaux précieux, mais en un approvisionnement considérable de houille, de cuivre et de fer.

Les modes d'exploitation indigènes sont très primitifs, comme on peut en juger par le petit modèle figurant le travail de la mine d'or de Sado. Habités à rencontrer des affleuremens plutôt que des couches profondes, les Japonais grattent la terre, pour ainsi dire, plutôt qu'ils ne la fouillent. Ils ne se décident jamais à creuser un puits, mais pratiquent des galeries étroites et tortueuses en suivant le filon, sans déblayer la matière inutile, sans veiller à l'aération, qui se fait comme elle peut. L'épuisement a lieu au moyen de pompes de bambou si imparfaites que l'on est obligé d'abandonner la mine dès que la venue des eaux est trop abondante ou qu'il faut les élever à une trop grande hauteur. Le minerai, amené au jour à dos d'homme ou de femme, est trié à la main et lavé sur une sorte de cuvette avant d'être envoyé par de mauvais chemins aux fonderies, quelquefois très éloignées.

Les mines de charbon, exploitées plus tard que les autres, le sont par des procédés moins grossiers, à l'aide de baquets plats hâlés par des gamins et de wagonnets poussés par des hommes. Celles de Takashima possèdent un outillage européen, et leur production s'accroît d'année en année. Le gouvernement a introduit également des engins perfectionnés, non-seulement dans les mines d'or et d'argent citées plus haut, mais dans celles de fer de Heigori, à 13 milles de la mer, sur la côte nord-est de l'île principale, où il se propose de fabriquer le fer en grand ; quatre hauts-fourneaux, devant produire 20 tonnes de fonte par jour, sont en construction. A Hakakosaka (80 milles d'Yédo vers l'ouest), des ingénieurs anglais ont aussi installé des hauts-fourneaux. On se demande encore si le prix de revient, démesurément augmenté par les frais de transport du charbon au four et du métal sur le marché, sera rémunérateur. Quant aux mines de cuivre, ayant donné jusqu'ici des résultats avantageux à leurs propriétaires par la méthode séculaire du pays, elles n'ont pas été l'objet de perfectionnemens européens. Le combustible employé est le charbon de bois ; pour les grillages, on ne se sert que de bois : les foyers enfin sont activés au moyen de soufflets toujours en bois, très ingénieux, mus à bras d'hommes.

Vingt-trois étrangers sont employés par le département des mines ; leur nombre est loin d'être suffisant pour les vastes travaux que demanderait un développement complet et systématique des ressources minérales. Mais ce n'est pas assez de grossir le corps des

ingénieurs; il faudrait encore introduire un régime légal plus libéral et plus éclairé, favoriser l'initiative des particuliers, et contrôler leur activité sans la paralyser. Il faudrait surtout faire appel à de grands capitaux, et, comme on ne peut compter sur les prêteurs indigènes, s'adresser aux capitalistes étrangers. Il importerait donc de donner à ces bailleurs de fonds indispensables des garanties sérieuses, dont la première serait naturellement le droit de veiller à la gestion et de participer aux bénéfices des mines, au lieu de les écarter, par une législation défiante, de toute ingérence dans la direction et la propriété. Sans le concours pécuniaire de l'Occident, sans les lumières de ses administrateurs, plus rares encore et plus nécessaires ici que les talents de ses ingénieurs, l'exploitation des mines ne peut être menée à bonne fin. Or la raréfaction des monnaies et des produits échangeables impose au Japon la nécessité de se hâter. Féconde ou non, il faut du moins sonder cette source le plus tôt possible et en retirer sans retard ce qu'elle est susceptible de donner. L'urgence est d'autant plus grande qu'il s'agit de prendre les devans sur la Chine, qui commence déjà à mettre au jour les richesses, peut-être immenses, de son sous-sol, et s'est mise en devoir d'exploiter, avec le secours étranger et à la faveur de ses grands cours d'eau si commodes pour les transports, les mines de charbon de K'aïping, au nord-est de Tientsin, et celles qui avoisinent le grand centre manufacturier de Hankow sur le Yang-tse-kiang.

Résumons en terminant l'impression qui se dégage de notre excursion à travers l'extrême Orient. Lorsque deux contrées aussi reculées que la Chine et le Japon, aussi longtemps fermées à toute exploration, et refusant encore aujourd'hui, sauf exceptions, l'accès de leur territoire aux étrangers, viennent prendre à une exposition universelle la place qui leur est libéralement offerte, c'est à charge de fournir à l'Europe, sur leurs institutions, leurs industries, leur richesse, les mêmes éclaircissemens que leurs envoyés recueillent dans nos villes hospitalières, avec le concours empressé de tous nos fonctionnaires. Si de grands pays voisins, comme l'Angleterre, peuvent se contenter de nous envoyer quelques échantillons des marchandises qui les font vivre, mêlés à beaucoup d'articles de luxe, sans pour cela risquer d'induire en erreur un public familier, ni se faire taxer de travestir en brocantage une grande manifestation économique, des pays lointains et encore mal connus se font tort à eux-mêmes en n'intéressant le public qu'à de jolis travaux d'un placement facile, mais sans réelle importance. La Chine s'est attiré ainsi une fâcheuse mésaventure : tandis qu'en effet son infériorité esthétique à l'égard de ses voisins frappe tous les yeux, rien ne nous avertit de son immense supériorité économique; rien ne nous in-

dique les sources d'une richesse qui s'accroît sans cesse au contact de l'Europe, tandis que celle de son faible concurrent diminue à vue d'œil. Nous ne franchissons pas la grande muraille; nous n'assistons pas à la vie d'une immense population de travailleurs acharnés. Le Japon a de son côté remporté sur la Chine une facile victoire. Il n'aurait tenu qu'à lui de la rendre plus complète, en nous mettant dans le secret de sa métamorphose économique et sociale. Son abstention laisse supposer que les expériences tentées ne lui ont pas paru jusqu'à ce jour donner des résultats dignes d'être proclamés.

Quoi qu'il en soit, l'enquête sur ces pays reste ouverte. L'exposition de 1878 ne nous en apprend pas à leur sujet plus que les précédentes. Le commerçant qui songe à y échanger ses produits, le banquier ou le bailleur de fonds sollicité d'y risquer ses capitaux, l'homme d'état préoccupé des lois générales d'évolutions des peuples, l'homme du monde simplement curieux de s'instruire et de contrôler par ses yeux les notions acquises, n'en sortent pas mieux informés qu'en entrant. La présence des Chinois et des Japonais à l'exposition n'en exercera pas moins une action salutaire sur les relations internationales. Si peu qu'il lui soit révélé de la vie intellectuelle et industrielle de l'extrême Orient, le public s'habitue à le considérer à un point de vue positif, en le voyant entrer dans le domaine de l'expérience. L'imagination jouera désormais un rôle moins considérable dans tout ce qui le concerne. C'est à grand'peine que notre esprit français surtout conçoit sous des traits simples une nation inconnue; l'in vraisemblable est ce qu'il présume d'abord. On était un peu trop enclin chez nous à reléguer parmi les abstractions, ou à regarder comme des peuples enfans ou à demi sauvages, des nations plus anciennes, non moins policées à leur manière et plus nombreuses que l'Europe entière. Bien des gens se sont montrés naïvement surpris de leur découvrir des qualités, des talens, une intelligence vive, comme s'il se fût agi de races déshéritées, et par suite à s'extasier devant des œuvres qui paraîtraient ordinaires sorties d'autres mains. Après avoir traité, depuis Voltaire, les Chinois et les Japonais comme une agréable matière à turlupinades ou un lieu commun de rhétorique, nous sommes tombés par une réaction naturelle dans une sorte d'engouement irréfléchi. Il est temps de sortir des chimères pour revenir à la réalité, et d'apprécier à leur juste valeur, sans parti pris de badinage ni d'admiration, ces peuples que la vapeur met à nos portes, et qui tiennent une si large place au soleil.

GEORGE BOUSQUET.



---

---

# LA RELIGION

## DANS ARISTOPHANE

---

Peut-il être sérieusement question de religion à propos de l'ancienne comédie athénienne? Le doute semble assez naturel. Dans le riche développement des diverses littératures, il s'est présenté une fois une forme de poésie dont rien, à aucune époque et chez aucun peuple, n'a depuis égalé la libre hardiesse. Ni les satires les plus virulentes, ni les parodies les plus effrontées, ni les grossièretés de la chanson populaire n'en donnent, dans les temps modernes, une idée approchante. Pour ne parler que du théâtre, qu'est-ce que le *gracioso* espagnol et les bouffons de Shakspeare auprès des personnages d'Aristophane? Il faut descendre, si l'on en veut trouver un émule, jusqu'à Karagheuz, cet être lubrique qui fait les délices du cynisme oriental. Encore y a-t-il cette différence, qu'au lieu de figurines appliquées sur un transparent la comédie athénienne offrait aux yeux du public des acteurs en chair et en os dont les indécentes bouffonneries se continuaient pendant le cours d'une longue pièce. Elle s'attaquait à tout ce que le respect semblait devoir protéger, aux dieux, aux magistrats, aux institutions, à la vie privée comme à la vie publique; aucune barrière, ni la gloire, ni la mort elle-même, ne garantissait de ses coups. Au milieu de cette débauche illimitée qui prenait complète possession de la scène et y représentait l'outrage effréné dans tous les sens, quelle place pouvait-il y avoir pour la religion, pour les formes et les idées traditionnelles de la foi, ou pour cet ensemble d'émotions sincères et profondes qui s'appelle le sentiment religieux? Contre toute attente, les deux se rencontrent dans l'ancienne comédie athénienne, et même ils y ont une importance considérable.

C'est que la part de la religion en Grèce est beaucoup plus grande qu'on ne l'a longtemps admis. Non-seulement elle y a présidé à l'organisation sociale et politique; mais, par l'empire qu'elle accordait sur elle-même à l'imagination, elle y a créé la poésie. Le monde si merveilleusement riche de la poésie grecque, depuis l'épopée d'Homère et d'Hésiode, depuis les tragédies d'Eschyle et les odes de Pindare jusqu'aux gracieuses fantaisies d'Anacréon, relève à divers degrés de la religion; ces formes si variées en sont les œuvres plus ou moins directes, les expressions plus ou moins profondes. Pour nous, assurément, les effets les plus inattendus de cette influence générale se sont produits dans la comédie. L'ancienne comédie athénienne, ce témoignage indiscutable de la liberté des mœurs antiques, a une origine religieuse; c'est au milieu de la célébration d'un culte qu'elle naît joyeuse et hardie.

Les spectateurs du théâtre moderne, très lointaine imitation du théâtre grec, ne se figurent guère un dieu au berceau de la comédie; on a déjà quelque peine à s'en figurer un au berceau de la tragédie. Le fait est cependant vrai pour toutes deux, et, chose assez singulière, c'est la même divinité qui, réunissant dans son culte les deux grands courans de la poésie, représentés à leur source par la grave épopée et par l'iambe satirique, les reçoit à leur terme, et les fixe dans les deux formes qui se partagent désormais la faveur du public. Schlegel, tout en abusant de la métaphysique, a eu un sentiment vrai de ce que ces deux formes ont de commun et d'opposé, et en s'attachant, pour le compléter, à ce qu'il a dit de juste, on conçoit comment elles se rapportent à des aspects différens du même dieu. Toutes deux sont idéales, et répondent, chez les Grecs, au besoin de secouer les chaînes de la réalité. La tragédie transporte l'âme dans un milieu imaginaire d'émotions violentes, où elle se soulage du fardeau intérieur de sa propre sensibilité, et voilà le fond de cette théorie aristotélique de la *katharsis* ou purgation des passions, sur laquelle se fatiguait vainement notre vieux Corneille, lorsqu'il cherchait avec candeur à autoriser les inspirations de son génie. L'idéal de la comédie, sous sa première forme, c'est une liberté de fantaisie qui rompt tous les liens de la vie civilisée. Emportée par le dieu, elle franchit les barrières du monde réel, de ce composé de gêne et de tristesse où les nécessités de la condition humaine, les accidens de la fortune, les conventions, les lois, la raison tentent vainement de l'enfermer. Ces heures de délivrance et de joyeuse folie ne sont pas particulières à la Grèce: les saturnales romaines, la fête des fous au moyen âge, les kermesses du nord, d'autres fêtes encore sont, ailleurs et dans d'autres temps, des expressions diverses de cette même réclama-

tion de notre liberté, d'autant plus vives et plus impétueuses, qu'elle sent peser plus lourdement sur elle la tyrannie de la destinée ou même seulement le joug d'une vie monotone. Les Grecs, constamment en proie aux guerres et aux révolutions, vivant sous la menace perpétuelle de la fortune, se livrèrent à ces divertissemens avec une ardeur effrénée; mais ce qui les distingue des autres, c'est moins la vivacité de ces emportemens que le caractère religieux dont ils les revêtirent. En Grèce, il n'y avait pas de fête sans divinité. Ces fêtes de la folie eurent donc leur dieu, et il se trouva que sa nature y était merveilleusement appropriée: ce fut le dieu des vendanges et de l'ivresse.

Rappeler l'aspect le plus populaire de Dionysos ou Bacchus, c'est déjà expliquer la nature de ses fêtes. Pour achever de les faire comprendre, il faut rappeler aussi qu'il n'est pas seulement le dieu de la vigne, mais en général un dieu de la nature libre et sauvage, telle qu'elle apparaît, loin de la vie civilisée, dans les bois, dans les rochers, dans les vallées humides des montagnes. Cette nature, il la pénètre, l'anime, la transporte par sa puissance. A sa suite dansent et bondissent les êtres mythologiques qui en représentent les diverses énergies, la sève exubérante de la vie animale et de la vie végétale, le mouvement des eaux jaillissantes. Les satyres, les silènes, les nymphes, les naïades, couronnés du lierre immortel, tel est le fidèle cortège qui accompagne sa marche depuis l'époque encore grossière de son apparition en Grèce jusqu'aux siècles de civilisation raffinée. Avant le dithyrambe satirique du vieux poète Arion, ce cortège animait les fêtes champêtres, où les peaux de bouc, le feuillage et la lie faisaient tous les frais des déguisemens, et depuis il ne cessa de fournir la plus riche matière aux compositions de l'art et aux luxueuses sensualités du paganisme. On le retrouve à Éphèse dans cette somptueuse orgie imposée à toute une ville par un caprice du triumvir Antoine, comme auparavant à Alexandrie dans les frodes magnificences par lesquelles, au commencement du III<sup>e</sup> siècle, Ptolémée Philadelphé célébrait son avènement.

On ne l'a pas assez remarqué, la conception de Bacchus comme présidant à la vie de la nature est dominante à la naissance de la comédie. Ce fait est impliqué dans le témoignage, si souvent cité, d'Aristote, où nous apprenons qu'elle commença dans les chants *phalliques*, c'est-à-dire qui accompagnaient la procession du *phallus*, symbole de la génération. Cette procession particulière était la forme qu'avait prise, sous l'influence de Bacchus, le *cômos*, d'où la comédie a tiré son nom. Le mot *cômos*, aussi ancien que la poésie hésiodique, désignait les promenades joyeuses, accompagnées



de danses et de chants, de convives échauffés par le vin, et Bacchus recevait le surnom de *Cômastès*. C'est donc au *cômos* phallique, probablement dans des fêtes de la campagne se rapportant à la vendange ou au vin, que la comédie a dû sa première origine. C'est là qu'elle improvisa ses premiers essais au milieu de mascarades turbulentes et obscènes, dans l'impudente expansion d'une verve bouffonne et licencieuse.

C'est assurément la marque la plus éclatante de la puissance de l'art athénien que de ce débordement de grossière licence soient sorties des œuvres dignes de figurer avec honneur au siècle de Périclès. Seulement les effets de cet art ne se peuvent saisir que si l'on se souvient des conditions originelles de la comédie, du caractère que lui imprima, en la créant, le dieu dont elle ornait les solennités. Alors s'expliquent mieux cette irrégularité apparente, ces interruptions du drame par des sarcasmes et des personnalités, ces grossièretés jetées au peuple à pleines mains, ce mouvement tumultueux, cette ivresse qui se répand en fantaisies de toute sorte, bestiales ou éthérées, et, dans le nombre, ces chants suaves et purs qui tout à coup s'élancent de l'orgie par un caprice de l'imagination exaltée, forme la plus charmante de la liberté qu'en ces jours d'indulgence le dieu accorde à ses adorateurs.

Cet assemblage d'éléments était fait pour troubler les idées de notre critique française. Aussi lui a-t-il fallu du temps pour s'y habituer. Aujourd'hui on commence à être plus convaincu qu'il faut comprendre avant de juger, que certaines œuvres de l'antiquité demandent absolument à être replacées dans leur milieu naturel, au lieu d'être pliées de force à nos habitudes et à nos règles. On est donc plus en état d'apprécier Aristophane. Du moins ne se refuse-t-on pas aux impressions multiples qu'il fait naître, et les rend-on parfois avec une spirituelle vivacité; témoin le livre réédité dernièrement par M. Deschanel, qui a le double mérite d'écrire légèrement sur Aristophane et de le goûter. Vers le même temps, dans un autre ouvrage (1), on établissait entre Rabelais et le poète grec une comparaison que l'auteur avait le bon goût de maintenir dans ses justes limites. Aristophane offre, en effet, de l'analogie avec Rabelais; il a sa verve étourdissante, sa richesse d'invention, son intarissable gaité. C'est, si l'on veut, un Rabelais grec; moins profond, à la fois plus cynique et plus délicat, animé encore par le mouvement dramatique, vif, précis, affiné et allégé par l'élégance et la grâce de la muse athénienne. Nous sommes encore loin de le bien connaître; on ne pénètre pas facilement dans le secret

(1) *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*, par Émile Gebhart.

d'œuvres si éloignées de notre esprit et de nos mœurs. Au point de vue particulier de la religion, il resterait beaucoup à faire : il faudrait arriver à définir le rapport exact de cette ancienne comédie avec l'état de la société contemporaine, tout en y marquant avec précision le rôle de l'art, qui en a fait la valeur littéraire et assuré le succès. C'est à quoi on ne réussira jamais complètement.

## I.

Il y a d'abord un fait dont la critique moderne s'est naturellement inquiétée. Cette comédie, religieuse à sa manière, qui fait partie de la fête d'un dieu, se permet avec la religion, avec les divinités, avec celle même à qui elle est consacrée, les libertés les plus étranges. Comment cela est-il possible? quels sont les objets déterminés et les limites de cette licence? Voilà des questions qui demandaient évidemment une réponse.

Ce qui explique les hardiesses irrévérencieuses d'Aristophane et des comiques de son temps, c'est l'esprit de la religion grecque et par suite une tradition depuis longtemps établie. Cette religion est tellement humaine que les dieux sont de vrais hommes qui conservent dans le ciel leurs caractères, leurs passions, leurs goûts, leurs plaisirs. Le Grec s'est divinisé, et si complètement qu'il n'a rien laissé de lui-même sur la terre. De là vient qu'en se considérant dans cette vie divine, qui n'est guère qu'une image de sa vie terrestre, il se reconnaît et garde sa liberté d'esprit. Sans doute, le divin renferme une part qui ne vient pas de lui. Il y vénère une force supérieure, qui, présidant aux phénomènes et aux vicissitudes régulières de la nature, enferme sa propre existence dans le cercle fatal du monde et des lois mystérieuses qui le régissent. Mais, tout en sentant ce joug, comme il le porte légèrement! Comme il s'est dégagé de l'étreinte des sombres croyances de ses pères! Comme il les a dépouillées de leur horreur primitive et les a transformées en les animant de sa libre activité! A son tour, il a soumis le monde divin à toutes les formes de sa souple et riche imagination, en a fait la matière de ses inventions, y a composé des scènes pour son plaisir, fait retentir les éclats de sa propre gaieté. Qu'est-ce en effet que ce rire immense excité par la démarche de l'immortel boiteux, dans ses fonctions improvisées d'échanson des banquets olympiens? Voilà le germe de la parodie religieuse, et cela dès l'origine de la religion, puisque c'est Homère qui l'a constituée. Entrés dans cette voie dès le début, les Grecs ne s'arrêteront pas; ils iront jusqu'au grotesque dans la représentation familière

des aventures de leurs dieux : entre autres témoignages, les peintures des vases en font foi. Un artiste s'amusera sans scrupule à placer dans une pompe bachique Vulcain ivre sur un âne. Un autre ne craindra pas de faire grimper à l'échelle Jupiter en bonne fortune et de lui donner pour porte-falot un Mercure ventru, véritable esclave de comédie. Ces plaisanteries sont la monnaie courante de la mythologie populaire et ne tirent pas à conséquence.

Ce genre de licence est donc autorisé en Grèce par une très ancienne tradition, qui s'est fidèlement conservée dans les mœurs. Comment la comédie l'aurait-elle exclu de son domaine? Ce merveilleux bouffon convenait parfaitement à sa nature primitive, à ce mélange de religion naturaliste et d'ivresse railleuse qui suscita ses premiers essais. Aussi les dieux paraissent-ils sur la scène comique, aussitôt qu'elle a reçu une organisation régulière, et ils y tiennent d'autant plus de place qu'à ce moment, sous le gouvernement des tyrans de Syracuse, la satire politique, qui bientôt l'envahira tout entière, n'y a pas accès. La comédie d'Épicharme, le prédécesseur des comiques athéniens, est en grande partie mythologique; elle a pour personnages des dieux et des héros, et il faut voir comme elle en use avec eux. La formidable glotonnerie de l'Olympe en liesse dépeuple les mers, et Neptune, son pourvoyeur, quitte le trident pour les filets. On apporte deux énormes poissons : aussitôt Jupiter se les adjuge; il en dévore un, et garde l'autre pour le partager avec Junon à l'exclusion des autres dieux. Minerve, la chaste déesse, se transforme en joueuse de flûte; Castor et Pollux, en danseurs. Telle est, dans la mieux connue de ses pièces, *les Muses* ou *les Noces d'Hébé*, la mythologie d'Épicharme, le prince des comiques au jugement de Platon, le pythagoricien qui portait sur la scène les enseignemens les plus graves et les plus élevés. Après de pareils exemples et de pareils contrastes, il n'y a guère lieu de s'étonner des audaces irréligieuses d'Aristophane.

On l'a fait cependant, et des critiques de valeur en ont cherché des explications inutiles. Bœttiger par exemple, dans une dissertation déjà ancienne sur ce sujet qu'on peut encore consulter avec fruit, les attribue pour une bonne part à la parodie des tragiques, très habituelle en effet à la comédie. Il rejette d'ailleurs avec raison, après La Harpe, une distinction fautive du père Brumoy entre « une religion poétique et une religion réelle, une religion de théâtre et une religion de pratique. » Toute autre distinction analogue ne serait pas plus vraie. En réalité, l'Olympe tout entier, tel qu'il paraît dans les chants des poètes et dans les cérémonies religieuses, sans distinctions ni catégories d'aucune sorte, est livré à la comédie; les grands dieux comme les petits, les nationaux comme les



étrangers, prennent place dans ce panthéon grotesque qu'elle expose au rire des Athéniens.

« La Discorde, s'étant unie au vieux Cronos, enfanta un très grand tyran, que les dieux appellent *Céphalègèrète* (1)... Au même dieu la Luxure donne pour fille Héra Aspasia, l'impudente courtisane. » C'est ainsi que Cratinus, dans une de ses comédies, *les Chirons*, se permettait de travestir le divin ménage de Jupiter et de Junon. Platon le comique intitulait une de ses pièces *Jupiter maltraité*, et l'on suppose qu'il s'agissait de quelque gaucherie du maître de l'Olympe au jeu du cottabe, l'amusement favori des banquets athéniens, et de quelque mésaventure qui s'ensuivait pour lui. Hermippe avait mis en comédie la naissance de Minerve, et il est présumable que la hache de Vulcain y jouait son rôle comme plus tard dans le dialogue de Lucien où elle délivre Jupiter de son mal de tête. Mais à quoi bon recourir aux conjectures? Aristophane, tout incomplet qu'il nous est parvenu, suffirait amplement à nous pourvoir d'exemples. Voici, dans *les Grenouilles*, Hercule avec sa voracité traditionnelle : les cabaretières des enfers se plaignent qu'il ait vidé leurs garde-manger, et Proserpine, qui a conservé de lui un tendre souvenir, s'empresse, à la nouvelle de son retour, de faire rôtir un bœuf entier. Voici, dans *Plutus*, Mercure qui, après avoir inutilement fait la grosse voix, puis tenté d'apitoyer l'esclave Carion sur les souffrances de son estomac, trouve à grand'peine, dans ses nombreuses attributions dorénavant sans objet, un titre aux fonctions d'aide de cuisine.

La pièce des *Oiseaux* réunit sous le choc des mêmes agressions toutes les catégories de dieux qu'on pourrait être tenté d'établir. C'est l'Olympe tout entier qui souffre de la famine, depuis que la construction de la ville aérienne le prive<sup>t</sup> de la fumée des sacrifices. Les dieux barbares, les plus affamés, le remplissent de leurs cris discordans et menacent Jupiter d'une révolte. Il faut donc qu'il se résigne à entrer en composition avec les oiseaux, les nouveaux maîtres du monde, et à leur envoyer des ambassadeurs. Ressource médiocre, d'une efficacité plus que douteuse : le chef de l'ambassade est, il est vrai, Neptune, un des grands dieux, dévoué aux intérêts de l'Olympe et bien au fait de ses traditions; mais la tyrannie de l'esprit démocratique lui adjoint de tristes compagnons, représentans des divinités barbares et d'ordre inférieur. Il a beau donner des leçons de tenue au dieu Triballe, sorte de brute sauvage, et faire

(1) Parodie de *Néphélègèrète*, épithète de Jupiter. Au lieu d'*assembleur de nuages*, le poète, dans sa cosmogonie comique, dit *assembleur de têtes*, la grosseur de la tête de Périclès réunissant, pour ainsi dire, plusieurs têtes en une seule. L'excuse de ce commentaire, c'est qu'il est indispensable.

effort pour abuser l'esprit épais d'Hercule, le premier, qui veut manger, ne comprend rien aux finesses de la diplomatie, et, lâchant quelques mots d'un jargon barbare, analogue au turc de Molière, accorde tout du premier coup. Quant au second, il se rend à un argument irrésistible : le fumet du gibier qu'on rôtit pendant la négociation calme tout de suite ses dispositions belliqueuses. Un instant il paraît ébranlé par une objection : « Si Jupiter meurt après avoir cédé la tyrannie, tu seras pauvre, lui dit Neptune; car c'est à toi que doit revenir tout ce qu'il laissera en mourant. » Mais le négociateur des oiseaux lui cite le texte de la loi athénienne, qui ne reconnaît aucun droit aux enfans illégitimes et fait retourner l'héritage aux plus proches parens du mort. C'est donc à son frère, et non à son fils, que Jupiter doit laisser son bien, et Neptune n'a parlé que dans son propre intérêt. Que répondre à une argumentation aussi péremptoire? Les yeux d'Hercule s'ouvrent à l'évidence, et Neptune lui-même renonce à la lutte : la Souveraineté est donc décidément abandonnée aux oiseaux; elle quitte Jupiter, qui devra se contenter de sa femme Junon. On pourrait dire que le poète et son public ne croient pas plus ici à la réalité du dieu Triballe qu'à celle de l'ambassadeur Pseudartabas dans les *Acharniens*; mais Neptune et Hercule, mais Jupiter et tout l'Olympe? C'est tout le personnel autorisé de la religion hellénique qui est d'abord livré au ridicule.

Si tout cela n'est pas de l'athéisme, assurément ce n'est pas non plus du respect religieux. Plaçons-nous cependant, si nous pouvons, au point de vue des Grecs, et nous reconnâtrons qu'à leurs yeux il n'y avait pas là d'impiété. Dans un dialogue que l'académicien Boivin, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, mettait à la suite de sa traduction des *Oiseaux*, un personnage, le *Scholiaste*, qu'Aristophane appelle à son aide au besoin, dit assez spirituellement, en s'appropriant à demi un trait de Lucien (1) : « Les Grecs croyaient que Jupiter lui-même riait avec eux des bons mots du poète impie. » Cela n'est pas très loin de la vérité. Il faut même supprimer le mot *impie* que Boivin applique au poète. Aristophane était tout simplement comme les Athéniens de son temps, qui ne se croyaient pas impies pour user largement avec leurs dieux des licences traditionnelles. Toute proportion gardée, notre moyen âge chrétien a fait de même. A cette époque de foi profonde et naïve, si Dieu lui-même est respecté, ses ministres le sont fort peu. Le vilain du fabliau traite fort lestement saint Pierre, saint Thomas et saint Paul, qui lui

(1) Lucien, dans *le Pécheur*, § 25, dit avec un sentiment plus juste des mœurs de son pays : « La plaisanterie semblait faire partie de la fête de Bacchus, et peut-être ce dieu, ami de la gaité, y prenait-il plaisir lui-même. »

refusent l'entrée du paradis, et, si l'on y regarde de près, la justice divine elle-même était en défaut, quand elle oubliait l'âme du pauvre homme. Le bon Dieu de Béranger, qui *met le nez à sa fenêtre*, vient en droite ligne de ce Père éternel dont la providence est sujette à sommeiller. La vénération des fidèles n'exclut pas à son égard une familiarité quelque peu compromettante; mais surtout l'idée qu'ils se font de la bonté infinie de la Vierge l'abaisse parfois jusqu'à des miracles peu édifiants en faveur de pécheresses privilégiées. Les mystères sont encore plus hardis, du moins à la fin de leur longue carrière. Comment se figure-t-on aujourd'hui qu'au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle l'auteur du mystère des *Trois rois* ait osé faire tenir à l'ange Gabriel le langage dont s'égayait à bon droit Voltaire (1)?

La mythologie grecque, divinisation perpétuelle de l'humanité, prêtait bien plus que les légendes populaires du christianisme à ces empiétements de la réalité la plus vulgaire dans le monde divin, et, par suite, la foi s'en accommodait encore plus facilement. Elle était d'ailleurs, comme on sait, beaucoup plus libre chez les Grecs. En général, le poète comique y représente, à cet égard, la disposition commune de tout le peuple. S'il exagère, s'il grossit les traits, c'est le droit reconnu d'une fête bachique; c'est aussi que la perspective de la scène n'admet guère les délicatesses de dessin ni de couleur. Dans ce grand théâtre d'Athènes, pour qu'une figure produise son effet, il faut d'abord qu'elle soit vue.

Une analyse complète d'Aristophane, au point de vue qui nous occupe, aurait à passer en revue une riche galerie de personnages. A côté des dieux de tout ordre prendrait place tout ce qui joue un rôle dans la vie religieuse, par exemple les prêtres et les devins. La conclusion commune à laquelle on arriverait pour chaque cas, c'est que, une fois la part faite aux procédés habituels de la comédie, les témoignages qu'on y peut recueillir prouvent plus sur les mœurs athéniennes que sur la pensée particulière d'Aristophane. Ainsi, dans le *Plutus*, le prêtre de Jupiter sauveur, que son dieu ne nourrit plus faute de sacrifices, l'abandonne pour marcher en tête de la procession qui va installer dans l'opisthodomé du Parthénon la divinité toute-puissante de la richesse : est-ce un trait lancé avec intention par un ennemi des prêtres? Non; c'est une forme particulière, adaptée au sujet du *Plutus*, d'une plaisanterie très ordinaire à laquelle les mœurs religieuses semblaient inviter d'elles-mêmes la

(1) Père éternel, vous avez tort,  
Et devriez avoir vergogne :  
Votre fils bien-aimé est mort,  
Et vous ronflez...



liberté de l'esprit grec. Le mot : le prêtre vit de l'autel, était matériellement vrai en Grèce. Notre moyen âge, dont le souvenir ici encore se présente naturellement, s'en est permis bien d'autres sur les moines et même sur les papes.

Au sujet des devins, la question pourrait sembler plus grave, en ce sens qu'elle implique chez les Grecs un sentiment plus intime et plus profond. La croyance à des révélations de l'avenir, soit d'après des signes donnés par les entrailles des victimes sur l'autel, soit d'après des phénomènes extraordinaires où la superstition contemporaine reconnaissait une action divine, soit enfin d'après des oracles que révélait tout à coup quelque possesseur privilégié de recueils mystérieux, excitait en Grèce une curiosité ardente précisément à l'époque où fleurissait l'ancienne comédie. Cependant faut-il s'étonner pour cela qu'Aristophane n'ait pas mieux respecté cette foi si éveillée et si inquiète, et que ni les devins ni les oracles n'aient échappé à ses atteintes? Quand Trygée sacrifie à la Paix enfin délivrée, l'odeur des victimes attire aussitôt le devin Hiéroclès avec ses préceptes et ses oracles, transformé en parasite effronté de sacrifices; il s'en retourne bafoué et battu : est-ce donc qu'Aristophane en voulait aux devins? Il est possible qu'il eût quelque grief personnel contre Hiéroclès, qu'Eupolis représente au contraire comme un honnête homme; mais, quant aux devins en général et à leur art, le poète n'est que l'interprète du sentiment populaire. Crédulité et défiance, crainte et antipathie, telles sont dès l'origine les dispositions des Grecs à l'égard de ces hommes qui passent pour les dépositaires des secrets de la destinée. « Prophète de malheur, tu n'aimes qu'à prédire le mal, » disait déjà, dans Homère, Agamemnon à Calchas. Ce sont là des sentimens naturels; les oracles sont ambigus, les prédictions incertaines, souvent démenties par l'événement quand elles ont été connues d'avance; la crédulité est donc inquiète, d'autant plus qu'il lui est arrivé d'être exploitée. Onomacrite n'a-t-il pas été convaincu, au début des guerres médiques, d'avoir falsifié les oracles de Musée? Après l'issue désastreuse de la guerre de Sicile, Thucydide constate l'irritation générale contre les collecteurs d'oracles, les devins et les prophètes de toute sorte qui avaient flatté l'ambition athénienne d'une fausse espérance. Par moment, la force de la réalité, le bon sens, la légèreté grecque atténuent les effets de la superstition. Et voilà comment Aristophane peut parodier impunément les oracles de Bacis, l'antique devin de Béotie, très en faveur pendant la guerre du Péloponèse. C'est ce qu'il fait en toute occasion.

« Lisez-moi cet oracle que j'aime tant, où il est dit que je serai un aigle au milieu des nuages, » dit à ses flatteurs le bonhomme Démos, le peuple personnifié. — C'était par cette image, en effet, qu'un

oracle attribué à Bacis annonçait la grandeur future d'Athènes. — Et aussitôt Cléon, le corroyeur, et son rival, le charcutier, débitent à l'envi au noble fils d'Érechthée les énigmes plus ou moins claires, inventées par le poète à l'imitation des prophéties en vogue. « Garde, dit Cléon, le chien sacré aux dents tranchantes, qui, aboyant devant toi et poussant pour toi des hurlemens formidables, t'assurera tes honoraires (de juge), mais qui périra si tu l'abandonnes; car mille geais le poursuivent de leurs cris haineux. » — « Méfie-toi, réplique le charcutier, du chien Cerbère, asservisseur d'hommes, qui te flatte de la queue, lorsque tu dînes, et, prenant son temps, te mange ton dîner pendant que tu bayes aux corneilles; la nuit, il se glissera à ton insu dans la cuisine, et sa langue y nettoiera les plats et... les îles. » Et les deux adversaires continuent la lutte à coups de prophéties et de platitudes, jusqu'à ce qu'un dernier oracle, celui que Cléon gardait avec le soin le plus jaloux, et sur lequel se noue et se dénoue la légère intrigue de la pièce, désigne clairement comme le successeur du démagogue évincé le coquin qui le surpasse en effronterie. A peine la cité des oiseaux est-elle fondée dans les airs, qu'on y voit paraître, au même titre qu'un marchand de décrets et un sycophante, un collecteur d'oracles avec une prophétie de Bacis toute prête pour la circonstance. « Que n'en parlais-tu avant que je fondasse la ville? lui demande-t-on. — La divinité enchaînait ma langue. » Ces traits contre la valeur des prédictions faites après coup, le charlatanisme des devins et la crédulité vaniteuse du peuple font, sans doute, honneur au bon sens d'Aristophane; mais il en revient aussi quelque chose à un public tout disposé à s'en égayer.

## II.

De ces différentes observations faudrait-il conclure qu'il régnait en Grèce une liberté absolue dans les questions religieuses? Une pareille erreur n'est pas possible. Qui ne pense tout de suite à la mort de Socrate, le grand contemporain d'Aristophane, et qui ne se rappelle que l'impiété fut un des deux chefs d'accusation qui le firent condamner? Dans cette condamnation, quelque part que l'on veuille faire à des ressentimens politiques contre le maître d'Alcibiade et de Critias ou à l'irritation des juges provoquée par l'attitude de l'accusé, il reste un fonds général de scrupules religieux tout prêts pour chaque circonstance propre à les éveiller. C'étaient eux qui, une vingtaine d'années auparavant, avaient fait chasser d'Athènes le sophiste Protagoras et brûler un de ses livres, qui, en remontant un peu plus haut, dictaient la sentence d'Anaxagore;

c'étaient eux qui, même au siècle suivant, lorsque la philosophie avait, ou peu s'en faut, le droit de tout dire, et que l'athéisme n'exposait plus l'impie à ce que sa tête fût mise à prix comme autrefois celle de Diagoras de Mélos, c'étaient eux qui faisaient encore courir un péril sérieux au philosophe Stilpon, pour une plaisanterie sur Minerve, et à Théodore l'athée, pour une question ironique adressée à un hiérophante. Parmi tous ces faits bien connus, il y en a un qu'il est à peine besoin de rappeler, tant son souvenir est lié aux plus graves péripéties de la guerre du Péloponèse : c'est le procès d'Alcibiade, à la suite de la mutilation des Hermès et de certaines profanations des mystères. La législation armait la cité contre les impies; il y avait une action publique d'*impiété*, et la condamnation pouvait entraîner contre le coupable la peine de mort, la confiscation de ses biens et la privation de la sépulture dans la terre de la patrie.

Et qu'on ne croie pas que le théâtre ait été pour les hardiesses de pensée et de langage un asile protégé par une tolérance absolue. Aristote nous apprend qu'Euripide s'entendit reprocher dans un procès le vers fameux d'*Hippolyte*, contredit cependant par le dévouement du héros : « Ma langue a juré, mais non pas mon âme. » Pour avoir consacré par la concision expressive de la forme poétique cette distinction dangereuse et porté ainsi atteinte à la sainteté du serment protégée par les dieux, il avait blessé la conscience publique, et ses ennemis en profitaient à l'occasion. Ce qui surprend davantage, c'est qu'une accusation en forme d'impie fût intentée au religieux Eschyle. Si l'on en croit une légende assez suspecte, l'indignation provoquée par un de ses drames fut si vive qu'il faillit être lapidé pendant la représentation même, et il n'échappa à ce péril qu'en se réfugiant auprès de l'autel de Bacchus; traduit ensuite devant l'aréopage, il ne dut son salut qu'au souvenir de l'héroïsme de son frère Cynégire et du courage qu'il avait lui-même montré à Marathon et à Salamine. Ce qui semble hors de doute, c'est qu'il eut réellement à se défendre contre une accusation d'impie pour divulgation des mystères.

Évidemment la comédie jouissait d'une immunité particulière; mais cette raison ne suffit pas pour expliquer la contradiction entre l'indulgence singulière des Athéniens pour certains outrages à la divinité et, par moment, leur intolérance ombrageuse, entre l'impunité d'Aristophane et la sévérité vigilante de la loi à l'égard d'hommes comme Eschyle et comme Socrate. Il faut définir la piété et l'impie au sens grec. Qu'était-ce en réalité qu'un homme pieux? Était-ce celui dont la foi fervente et profonde entourait les dieux d'une respectueuse vénération? Non; la conception de la



piété était plus étroite et s'inquiétait moins des sentimens intimes de l'âme : c'était, pour les Grecs, comme plus tard pour les Romains, une forme de la justice ; c'était « la justice à l'égard des dieux, » ainsi que Cicéron la définit dans le premier livre du traité *de la Nature des dieux*, c'est-à-dire l'exactitude à leur rendre ce qui leur était dû, en particulier par les sacrifices traditionnels. Entre les dieux et les hommes, il y avait eu comme une convention originelle, un échange réglé d'hommages et de bienfaits, d'où dépendait la conservation des familles et des cités. De là le droit d'intervention de l'état. « Souvent toute une ville a porté la peine des crimes d'un homme ; » l'antique maxime d'Hésiode était encore dans la bouche d'Eschine un argument redoutable, contre lequel Démosthène croyait devoir déployer toute sa force. Le salut de l'état était intéressé à ce que la colère de la divinité, lésée dans ses droits, ne fit point payer à tous la faute d'un seul ; il pouvait donc sévir contre le citoyen qui manquait à un devoir religieux. Socrate était accusé de ne pas rendre aux dieux de la cité les hommages consacrés par la coutume. Un autre exemple nous fait pénétrer plus avant, et nous montre le lien qui rattachait l'idée grecque de la piété à une croyance cosmogonique, c'est-à-dire au fond même de la religion primitive : c'est celui d'Anaxagore. Quel était son crime, quand toute la puissance de Périclès le sauvait à grand'peine d'une condamnation capitale ? Il tombait sous le coup du décret de Diopithe contre les explications rationnelles des phénomènes célestes ; il substituait des causes physiques aux personifications divines des forces naturelles : c'était chasser les dieux de leurs trônes, et, au grand péril de la cité, encourager la négligence de leur culte. Le type de la piété à cette époque, c'est Nicias, superstitieux et attentif observateur des prescriptions religieuses, dont le bonheur à la guerre est attribué à sa scrupuleuse et magnifique dévotion, et qui finit par perdre l'armée athénienne en Sicile par peur d'une éclipse.

L'intolérance religieuse a donc existé chez les Athéniens ; mais il faut ajouter à leur décharge qu'elle fut chez eux inconséquente et capricieuse : elle fit moins de mal, parce qu'elle n'existait point par sa propre force, comme un principe absolu de gouvernement ou comme un effet constant et régulier du fanatisme. Elle ne se produisait guère qu'à l'occasion d'une circonstance accidentelle ; plus d'une fois, dans le nombre de faits restreints qui est parvenu à notre connaissance, nous la voyons servir d'arme aux partis politiques dans les hasards de leurs luttes quotidiennes. Il n'y avait rien qui ressemblât au fonctionnement attentif d'une magistrature, chargée de veiller sur les intérêts religieux. Pour conclure sur

Aristophane, s'il ne fut pas inquieté, c'est que la loi ne l'atteignait pas; l'accusation d'impiété ne s'adressait pas à lui. Il n'avait pas commis de profanation religieuse, comme Eschyle et Alcibiade furent accusés d'en commettre; il n'avait pas, comme les sophistes, nié l'action de la puissance divine dans le monde physique; il n'avait pas, comme on prétendit que Socrate l'avait fait, détourné de rendre aux dieux de la patrie le culte auquel ils avaient droit : il n'était donc dans aucun des cas qui rentraient dans l'accusation d'impiété. Quant à la liberté de ses bouffonneries, elle n'excédait en rien les limites depuis longtemps acceptées par l'usage. Aussi ses ennemis, qui l'avaient attaqué en justice sur un autre chef, comme étranger, ne songèrent pas à le poursuivre comme impie. C'est qu'il avait pour lui la loi comme les mœurs.

Ce n'est pas encore assez que d'absoudre Aristophane au point de vue athénien. Si l'on veut définir la situation qu'il prétendait prendre dans les questions religieuses et qui ne lui était pas contestée, on devra reconnaître en lui avec quelque surprise un défenseur de la religion; défenseur très fidèle, il est vrai, aux allures de l'ancienne comédie, mais complètement d'accord avec le peuple, et soutenant à sa façon le fonds de croyances et les formes du culte que sanctionne l'état. Enfin la piété fait partie de son patriotisme conservateur.

Il y a lieu en effet de distinguer les bouffonneries mythologiques depuis longtemps permises et que personne ne prenait au sérieux, des vers où le poète marque son attachement à la foi traditionnelle de son pays, et des expressions méditées de sa pensée personnelle. Voici, par exemple, un hymne qui se chante dans une de ses comédies :

« Neptune, dieu des coursiers, toi qui aimes leurs hennissemens et le choc sonore de leurs sabots, et la course victorieuse des galères rapides à l'éperon azuré, et les luttes magnifiques des chars, orgueil et perte des jeunes gens, viens ici dans notre cœur, ô dieu armé d'un trident d'or, ô roi des dauphins, ô fils de Cronos qu'invoque Sunium, qu'adore Géræstos, divinité amie de Phormion et, de toutes aujourd'hui, la plus propice aux Athéniens. »

La note comique, — un trait seulement sur la passion ruineuse des jeunes gens pour les chevaux, — se distingue à peine dans cette invocation à la grande divinité nationale de la mer et des coursiers, qui vient de présider aux succès de Cléon à Pylos et des chevaliers à Corinthe, et qui, quelques années auparavant, inaugurerait la guerre du Péloponèse par l'importante victoire navale de Phormion. Tout le public s'associait à cette prière d'actions de grâces, et c'était sans aucun doute un sentiment sincère de religion

patriotique qui se faisait jour dans le pêle-mêle apparent de fantaisies burlesques dont se compose la pièce politique des *Chevaliers*. Ce chant faisait partie de la *parabase*, morceau essentiel de l'ancienne comédie et souvenir expressif de sa première origine; il y était donc comme à une place d'honneur, et y conservait la tradition des expressions sérieuses de piété qui sans doute, ne fût-ce qu'au moment du sacrifice, s'étaient mêlées primitivement aux réjouissances par lesquelles on fêtait les présens de Bacchus.

Neptune, d'après une légende importante que Phidias venait d'inscrire sur un fronton du Parthénon, avait disputé à Minerve le patronage d'Athènes. Une invocation adressée à Neptune comme dieu protecteur appelait naturellement une invocation à Minerve; et, s'il recevait ici les premiers hommages du chœur, composé de chevaliers, c'était uniquement à cause du sujet de la pièce et des circonstances politiques. Il y a donc aussi dans cette parabase une prière à la déesse, et elle est conçue dans le même esprit, sincère et vraiment religieux, quoique le chœur la rapproche du ton de la comédie, en unissant à la pensée des victoires qu'il souhaite à la patrie des vœux pour sa propre victoire sur les rivaux du poète au concours des Lénéennes : « O Pallas, gardienne de la cité, ô toi qui règnes sur la contrée la plus sainte, la première de toute par sa gloire guerrière, par ses poètes et par sa puissance, viens parmi nous, amenant avec toi la victoire, notre alliée dans les guerres et dans les combats, la compagne fidèle de notre chœur... »

On ne peut nier que l'auteur de ces strophes ait tenu à rendre hommage aux divinités de sa patrie; nous avons une preuve encore plus décisive de ces dispositions d'Aristophane. Il y a une de ses comédies qui est tout entière une attaque contre l'impiété, les *Nuées*. Quels sont les impies auxquels en veut ce défenseur des intérêts moraux et religieux de la cité? Les sophistes, personnifiés dans Socrate. Ne nous inquiétons pas de cette personnification ni de ce qu'elle peut avoir de faux et d'injuste, et bornons-nous à dégager la pensée d'Aristophane. Les sophistes et leurs disciples, Euripide dans le nombre, ne se contentent pas des croyances et des cultes populaires; ils expliquent par la raison les phénomènes naturels que la foi attribue à l'action merveilleuse de la divinité, et par là ils diminuent ou suppriment les dieux. Leur crime, c'est l'abus orgueilleux du raisonnement, qui les conduit en religion à l'athéisme, en morale au mépris de la justice et à l'oubli des vertus civiques. Voilà quelle est la thèse d'Aristophane, très conforme, on le voit, à l'esprit de la constitution athénienne et aux opinions vulgaires sur l'impiété, capable par conséquent de lui concilier la faveur du public; mais pour cela il fallait qu'elle fût bien comprise.



Or la comédie d'Aristophane a les formes si peu respectueuses, et, quel que soit son but, elle se livre en route à de telles fantaisies, que quelques-uns risquaient de s'y tromper. Quand, par exemple, à l'explication de la pluie par les nuages est opposée, dans une plaisanterie difficile à reproduire, la croyance populaire à l'action divine de Zeus, le souverain du ciel, de quel côté est le scandale? Le ridicule est distribué avec une impartialité peu rassurante pour l'orthodoxie du poète. Il faut donc à ce passage et à d'autres une contre-partie; il faut que les morceaux les plus importans produisent des impressions très nettes dans le sens de la vraie pensée d'Aristophane. C'est pour cela que la parabase des *Nuées*, comme celle des *Chevaliers*, contient des invocations religieuses d'un beau caractère, où de même se glisse un trait destiné à rappeler la fiction sur laquelle repose la fable comique :

« J'appelle au milieu de notre chœur, d'abord le roi céleste, le souverain des dieux, le grand Zeus; puis la divinité redoutable, dont la force immense, armée du trident, soulève comme avec un levier la terre et la mer salée; et notre père glorieux, l'auguste Éther, le nourricier universel; et le dieu conducteur d'un char, dont la clarté resplendissante rayonne sur toute la terre, grand parmi les divinités et les hommes. »

Si, parmi ces grands dieux de la nature consacrés par la foi antique, l'Éther, père des nuées, n'avait pas une place, en quoi cette invocation différerait-elle des hymnes les plus religieux? On ne savait plus aucune différence dans la seconde strophe, où les dieux des élémens ont fait place aux divinités plus personnelles, honorées comme les principaux d'entre eux, Jupiter et Neptune, dans les grands sanctuaires de la Grèce : « Viens, ô viens, Phébus, dieu de Délos, qui occupes la roche élevée du Cynthe; et toi, déesse bienheureuse qui habites à Éphèse la demeure d'or où les vierges des Lydiens te rendent d'éclatans hommages; viens aussi, ô déesse de notre patrie, dont la main gouverne l'égide, patronne de notre ville, ô Athéné; et toi qui, dans ta marche souveraine sur les rochers du Parnasse, y allumes les feux des torches, resplendissant parmi les bacchantes de Delphes, ô dieu du cômos, Dionysos! »

La comédie use de son droit en choisissant parmi les épithètes de Dionysos celle qui rappelle les plaisirs bachiques. Elle emprunte d'ailleurs la forme solennelle des hymnes d'invocation, consacrée depuis le vieux Terpandre, et le ton de la prière reste grave. C'est une sorte de litanie analogue à celle qui remplit le premier chœur des *Sept Chefs*. Elle n'en a ni le développement abondant ni l'accent pathétique; mais elle appartient à la même religion.

C'est cette religion, la religion populaire et traditionnelle, celle

qui est de tout temps dans les croyances, dans le culte, dans les mœurs, dans le langage, qui habite dans les temples et remplit de son inspiration les arts et la poésie, qu'Aristophane veut défendre. Son dessein est marqué par l'invention de la fable, par le sens général des principales scènes, surtout de la scène capitale, la discussion du Juste et de l'Injuste, enfin par le dénoûment. Ceci est une exception dans l'ancienne comédie, que terminait ordinairement une procession joyeuse en souvenir du cômpos, d'où elle était sortie. Les Nuées, ces filles de l'impalpable éther, ces déesses de la subtilité, ces divinités révolutionnaires qui, au dire des sophistes, ont avec le tourbillon détrôné Jup ter, se révèlent à la fin comme des ministres de la justice divine. Le pauvre Strepsiade, poursuivi par ses créanciers, ayant de nouveaux procès sur les bras pour avoir trop bien profité des leçons d'impudence et de mensonge qu'il a été chercher, enfin battu et réduit au silence par son fils, meilleur sophiste que lui, s'en prend aux Nuées :

« C'est votre faute, leur dit-il, si j'en suis là; c'est parce que je m'en suis remis à votre direction. — C'est toi-même, toi seul qui t'es attiré ces maux par ta propension aux actions coupables. — Hé! pourquoi ne le disiez-vous pas, au lieu d'exciter en le leurrant d'espérances un homme de la campagne, un vieillard? — C'est ainsi que nous agissons toujours à l'égard de celui que nous voyons céder à l'amour du mal, jusqu'à ce que nous l'ayons précipité à sa perte pour lui apprendre à craindre les dieux. »

Strepsiade reconnaît la justice de cette sentence, et n'a d'autre consolation que de mettre le feu à l'école de Socrate. Ces dernières paroles des Nuées ne sont nullement en contradiction avec le chant qui accompagnait leur entrée en scène :

« Vierges qui portons les pluies, allons visiter la contrée brillante de Pallas, l'aimable terre de Cécrops, fertile en hommes valeureux, où s'accomplissent les augustes cérémonies, protégées par le silence, dans le secret du sanctuaire mystique ouvert aux saintes initiations; où, en l'honneur des dieux célestes, s'élèvent les temples et les statues, s'avancent les processions saintes, se célèbrent en toute saison les sacrifices couronnés de fleurs et les fêtes brillantes; où, quand arrive le printemps, le culte de Bromios fait retentir les chants mélodieux des chœurs rivaux et la voix sonore des flûtes. »

Voilà l'image brillante et complète de cette vie religieuse qui multiplie dans Athènes les hommages rendus sous toutes les formes aux grandes divinités des enfers et du ciel. Cette terre pieuse entre toutes, les Nuées y sont venues en définitive pour punir les impies. Ce sont eux qui les y appelaient, mais elles se sont tournées contre

eux; ces divinités inconsistantes, illusions de leur perversité, douées par leur esprit d'un charme corrompateur, loin de les soutenir, les ont perdus: ils ont péri par leur propre erreur. Tel est le sens général de la comédie des *Nuées*. Le développement de ces idées, malgré tout ce qu'Aristophane y avait mis d'invention, de verve, de grâce et de force, laissa le public assez froid. Aux délicatesses de cette morale ingénieuse, la foule préféra de beaucoup *la Bouteille* de Cratinus, où le vieux poète conservait les franches et joyeuses allures de la comédie primitive. Mais Aristophane n'accepta pas cette sentence; nous avons sa protestation, et l'on sait qu'il voulut faire revenir sur leur impression ces juges qu'il accusait d'ingratitude et d'inintelligence. C'est qu'à ses propres yeux de pareilles innovations dans la forme et dans le sujet, cette portée nouvelle donnée aux farces dionysiaques, ces apologues énergiques et spirituelles de l'ancienne éducation, des anciennes mœurs, de l'ancienne foi, qui avaient formé les combattans de Marathon, constituaient son titre principal à l'estime publique, et qu'il se croyait vraiment d'accord avec le sentiment populaire et les plus hauts intérêts de sa patrie.

Voilà quelle est la mesure de la religion d'Aristophane. C'est celle du grand nombre soutenue par les principes des bons citoyens. Admet-elle une part de scepticisme? Autant et pas plus que les dispositions générales de la société contemporaine. A cette époque, en effet, le scepticisme a pénétré dans les mœurs. Au mouvement des sophistes, alors dans toute sa force, répond le progrès naturel d'une dissolution dont la religion contenait en elle-même les premiers germes. Aristophane, l'ennemi des sophistes et des philosophes, en est un meilleur témoin qu'Euripide. On aura beau faire la part de la licence et de l'ivresse permises par la fête, il restera encore largement de quoi compromettre l'autorité des dieux. Cette piété d'un défenseur sans respect et sans pudeur constate, en réalité, leur faiblesse et l'aggrave par des blessures durables. Cependant le scepticisme involontaire et irréfléchi d'Aristophane reste loin de ce qu'osera plus tard une autre polémique, hostile, comme la sienne, aux philosophes. C'est à plusieurs siècles de distance, chez un imitateur des anciens comiques, Lucien, que le scepticisme arrive à son terme. Lucien ne se borne pas à reproduire et à continuer, dans le cadre de ses dialogues et dans les petits drames qu'il compose, les badinages mythologiques de ses spirituels prédécesseurs, il ne lui suffit pas de s'égayer sur le ménage de Jupiter et sur les amours des dieux, ou de traiter à son tour le thème de la traversée de l'Achéron; chez lui, ce n'est plus la plaisanterie, qui s'arrête à la surface et relève en se jouant les naïvetés et les con-



traditions des légendes religieuses, c'est une ironie destructive, qui raisonne à outrance, s'attaque au fond même de la foi, et ne cesse que lorsqu'il n'y a plus rien. Lisez le *Jupiter convaincu* : la conclusion poursuivie et atteinte avec une rigueur impitoyable, c'est la négation de la Providence divine et de la responsabilité humaine au nom de la croyance homérique à la destinée. L'antique poète avait représenté le monde suspendu à une chaîne d'or que tient la main toute-puissante de Jupiter, et cette brillante image de l'harmonie de l'univers maintenue par un dieu suprême avait traversé les siècles, vénérée par la foule et admirée des philosophes. Mais Homère soumet la volonté de Jupiter à la destinée; donc la chaîne d'or et la main de Jupiter ne suffisent pas. Il y a au-dessus de Jupiter la Parque avec son fuseau, et de ce fuseau pend un petit fil auquel est attaché le dieu souverain avec l'univers à sa suite. Voilà comment Lucien complète l'image d'Homère. Or, dit-il ailleurs, dans *l'Assemblée des dieux*, la destinée, dont les Parques sont les ministres, est un mot vide de sens; elle n'existe que dans les disputes bruyantes des philosophes. Cela est plus grave que la plaisanterie des *Nutes* sur les jeûnes forcés de l'Olympe quand le désordre du calendrier athénien prive les dieux de leurs sacrifices.

Encore une fois, sans faire Aristophane plus religieux qu'il n'était, nous trouvons en lui, sous les hardiesses peu édifiantes du costume comique, un fidèle interprète du sentiment général des Athéniens d'alors, très libres parfois avec leurs dieux, mais attachés à la religion de leurs pères, très empressés aux nombreuses solennités qui faisaient de leur vie une fête perpétuelle, et nullement disposés à désertier les magnifiques temples qu'ils élevaient à ce moment même. En effet, le même temps voyait s'achever le Parthénon et la comédie s'emparer de la faveur publique, et, ce qui surprendra toujours la postérité, l'auteur des *Nutes*, des *Oiseaux*, des *Gre-nouilles*, fut un contemporain de Phidias et de Sophocle. Ces noms nous avertissent qu'il y a chez Aristophane un élément d'une grande valeur auquel il doit d'avoir sa place à côté de pareils maîtres dans le siècle de Périclès : l'art, qui lui permit d'offrir une satisfaction complète aux goûts des spectateurs athéniens à la fois grossiers et délicats. La question d'art est donc capitale dans ses comédies; elle l'est en particulier dans la manière dont il a traité la religion, et l'étude en est beaucoup plus difficile et plus complexe qu'on ne le croirait de prime abord.

## III.

Prenez par exemple la pièce des *Grenouilles*, qui semble à première vue le triomphe de la grosse caricature religieuse : vous serez surpris de voir quelle place y tiennent les combinaisons et les recherches de l'art. Pour être applaudi, ce n'était pas tout de présenter à la foule un Bacchus poltron et gouailleur. Cette hardiesse en elle-même n'était rien sans le cadre et l'idée comique. C'est ici que paraît d'abord ce mérite d'invention ingénieuse que l'antiquité reconnaissait dans Aristophane et dont il se vante lui-même avec complaisance.

Il veut, au moment où Euripide vient de mourir dans tout l'éclat de sa popularité, attaquer encore le poète qu'il n'a cessé de poursuivre pendant sa vie, et surtout il veut le juger, le condamner, pour ruiner, s'il est possible, son influence, en opposant à ses drames sans dignité, sans force, sans moralité, l'énergique et grande tragédie d'Eschyle. Cette pensée, si intéressante pour l'histoire littéraire, n'appartient pas tout entière en propre à Aristophane ; c'est en partie la pensée du jour. Presque aussitôt après Euripide, ayant à peine le temps de s'honorer encore par un hommage rendu à son émule, Sophocle aussi est mort. Les grands tragiques viennent donc de disparaître ; malgré le nombre considérable de poètes qui se pressent sur leurs traces, la scène semble vide, et la postérité commence son œuvre en jugeant entre eux ces maîtres dont elle ne doit pas voir les égaux. Tel est le sentiment général, et la comédie, fidèle à son rôle, s'en fait l'interprète. En même temps qu'Aristophane, au même concours, Phrynichus l'exprime à sa manière dans *les Muses*, où, comme on le croit généralement, il instituait les déesses juges d'un débat entre Sophocle et Euripide. Qu'y a-t-il donc dans *les Grenouilles* qui soit personnel à leur auteur ? On voit d'abord qu'il établit la rivalité, non pas entre les deux poètes qui viennent de mourir presque ensemble, mais entre Euripide et le vieil Eschyle, mort depuis un demi-siècle, afin que l'opposition soit plus tranchée. Ensuite il place le débat et le jugement dans les enfers. Les enfers lui fournissent le cadre de sa pièce ; mais ici encore il faut faire la part de ce qu'il n'a pas inventé et de ce qui lui appartient. C'est seulement par des éliminations successives qu'une analyse, poursuivie de degré en degré, fera retrouver le travail de son esprit et saisir sa véritable originalité.

Ce n'était pas la première fois que la comédie pénétrait dans ce triste monde de la mort qui inspirait aux Grecs une si vive répugnance. Elle s'y était installée sans hésiter avec ses hardiesses de

toute sorte et cette indomptable gaité qui exerçait au théâtre de Bacchus un empire souverain et universel. De même encore au moyen âge, les terreurs très sincères de l'enfer chrétien n'ont pas tenu à distance la verve ironique des fabliaux. Avant *les Grenouilles* d'Aristophane, une pièce de Phérécrate avait montré Eschyle dans les enfers. Si la comédie d'Eupolis, intitulée *les Peuples*, n'y plaçait pas la scène de son action, elle contenait du moins une évocation qui faisait apparaître les morts illustres, Solon, Miltiade, Aristide, Périclès, pour les opposer à leurs indignes successeurs; idée qui présente quelque analogie avec celle d'Aristophane. Chez les Grecs, la pensée des vivans ne se détachait pas de ceux qui les avaient quittés; elle les suivait dans leur nouveau séjour, dans leur « nouvelle forme de vie, » comme dit Euripide; elle se les représentait volontiers, sinon avec une conviction profonde, gardant le même caractère et les mêmes facultés, livrés aux mêmes occupations que pendant leur habitation sur la terre. De là ces inventions naturelles de la comédie. « Si vraiment, comme quelques-uns le prétendent, les morts conservaient le sentiment, je me pendrais pour voir Euripide, » dira un personnage de Philémon, sans doute en souvenir des *Grenouilles*, dont il réduira ainsi la pensée aux proportions de la croyance vulgaire. Aristophane lui-même reprit dans une pièce dont il n'est guère resté que le titre, *Gérytadès*, ce cadre commode et accepté. Il y envoyait en députation vers les poètes des enfers les représentans vivans des différens genres de poésie, les plus pâles, les plus maigres, ceux chez qui l'apparence extérieure trahissait des relations anticipées avec le séjour des ombres. Ainsi la comédie se mouvait à l'aise dans cette région merveilleuse de la mort, si souvent visitée par l'imagination populaire, et elle usait sans scrupule de la même familiarité avec le personnel des enfers qu'avec celui de l'olympé.

Quelles sont donc sur ce point dans *les Grenouilles* les inventions d'Aristophane? D'abord il parodie les *Descentes aux enfers*, ce qu'il ne semble pas qu'on eût fait avant lui. C'était un des grands sujets de l'épopée; il remontait jusqu'à l'école d'Hésiode: depuis, il avait été traité par les orphiques, au point de vue particulier de leur doctrine religieuse, et par les auteurs plus populaires de poèmes sur Hercule et sur Thésée. Un témoignage intéressant de l'importance qu'il avait prise dans les préoccupations poétiques et religieuses de la Grèce, c'est qu'il fournissait la matière d'une des principales œuvres du grand peintre national Polygnote. Une des deux parois de la Lesché des Cnidiens à Delphes était remplie par une image des enfers: tel était bien le sujet véritable, quoique l'idée première de la composition fût simplement empruntée à



l'Évocation des morts de *l'Odyssee*. Non-seulement on y voyait Thésée et Pirithoüs scellés par une force mystérieuse à leurs sièges de pierre comme dans l'épopée contemporaine de Panyasis, ce qui était un souvenir précis de leur descente aux enfers; mais le monde infernal, que l'offrande du sang versé dans la fosse était censé ouvrir aux yeux d'Ulysse, s'était enrichi de la plupart des idées religieuses et philosophiques qui s'étaient développées autour de ces voyages merveilleux attribués par la légende à certains héros. Ainsi se mesurent le chemin parcouru depuis l'antique épopée par la pensée et l'imagination des Grecs, et le mouvement qui, au milieu du v<sup>e</sup> siècle, entraînait vers ce sujet l'élite des esprits. Quant à la foule athénienne, deux légendes lui étaient surtout familières : la descente aux enfers d'Hercule et celle de Thésée, le héros national. Sans doute, la tragédie les lui avait déjà rappelées plus d'une fois : nous en possédons une preuve pour le premier de ces héros dans *l'Hercule furieux* d'Euripide. C'est la descente d'Hercule, personnage depuis longtemps acquis à la comédie, qui sert de point de départ à la composition d'Aristophane, et, comme il est naturel, les côtés héroïques de son caractère n'y font pas oublier les attributions qui sont en possession d'égayer les Grecs. Le vainqueur de Cerbère est en même temps le formidable mangeur que l'on sait. Ses exploits dans le royaume d'Hadès sont de deux sortes : il en a enchaîné le monstrueux gardien et dévasté les cabarets.

Pendant ce n'est pas lui qui, dans *les Grenouilles*, descend aux enfers; il n'y est représenté que par les souvenirs qu'il y a laissés. Celui qui tente l'aventure, c'est le dieu Bacchus, et c'est en cela qu'Aristophane se montre le plus heureusement inventif. Parmi les légendes de Bacchus, il y en avait une qui le faisait pénétrer dans les enfers pour en ramener victorieusement sa mère Sémélé; elle était bien connue, ne fût-ce que par les *Pythiques* de Pindare. Aristophane la néglige, ou, s'il s'en souvient, il n'en garde que bien peu. Le Bacchus qu'il choisit, ce n'est pas la divinité héroïque et glorieuse, le vainqueur de la mort, c'est la divinité populaire qui est en rapport direct avec la comédie, le dieu des vendanges, le dieu de l'ivresse et de la joie, des plaisirs faciles et de la mollesse, celui dont Eupolis, dans sa pièce des *Taxiarques*, avait fait le disciple indocile du rude et vaillant général Phormion. C'est, de plus, le dieu tout athénien du théâtre; et de là le motif de son voyage au séjour des morts : il veut en ramener un bon poète tragique, car il n'y en a plus à Athènes, et la scène y est livrée aux tristes successeurs d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Agathon. Tel est le personnage complexe, également propre à la parodie de la mythologie héroïque et à l'expression de la critique littéraire, qu' imagine Aristophane.

Dès le début, sa pensée est parfaitement claire. « Moi, Dionysos, fils de Stamnion (la cruche à vin), » dit fièrement ce dieu de comédie, et il paraît accoutré de façon à former un composé grotesque d'Hercule et de Bacchus. Avec la peau de lion et la massue, il porte une robe jaune et des cothurnes de femme. Voilà celui qui va renouveler le plus hardi des exploits d'Hercule. Le contraste qui existe entre les différentes parties de son costume est comme l'image sensible de l'idée comique, de l'opposition entre les périls présumés d'une pareille entreprise et la faiblesse pusillanime du personnage qu'en a chargé la fantaisie du poète. Avec quelle abondance de verve et quelle audace bouffonne se développe cette idée, c'est ce que la lecture de la pièce seule peut faire sentir. Les inventions burlesques, les parodies de toute sorte, les traits de satire, les saillies imprévues, les jeux de scène ne cessent pas un instant d'égayer ce merveilleux infernal dont la réalité terrestre fait presque tous les frais. Sous cet appareil mythologique se distinguent très nettement les traits d'un petit bourgeois d'Athènes, non des plus honorables, sensuel, jovial et peureux.

Il est en voyage, et un esclave l'accompagne, portant les bagages et porté lui-même par un âne, ce qui fait, lui dit-on, qu'il ne porte rien. Cet esclave, substitué avec intention au compagnon habituel de Bacchus, au vieux Silène, est peu respectueux pour son maître; il le traite de pair à compagnon, il s'amuse des terreurs qu'il lui cause en évoquant des monstres imaginaires. Et cette poltronnerie, poussée jusqu'aux dernières limites, paraît d'autant plus ridicule que c'est celle d'un poltron fanfaron, qui, pour abuser les autres et lui-même, s'est déguisé en héros et a revêtu une armure formidable. Déguisement malheureux, car, si parfois il cause des illusions flatteuses pour son amour-propre, le plus souvent il lui occasionne, à la porte des hôtelleries et ailleurs, de sérieux embarras, et jusque dans la maison où il va, il le fait prendre d'abord pour le brigand qui a volé autrefois le chien du logis. En pareil cas, l'unique ressource du malheureux voyageur est de transporter sur les épaules de son esclave ce dangereux attirail, sauf à le reprendre lorsque le péril est passé ou que paraît s'offrir une perspective agréable. A la fin, bien entendu, l'esclave se fatigue de cet échange de costumes si désavantageux pour lui-même et s'obstine à garder le rôle de maître au bon moment.

Au milieu de ces mésaventures vulgaires et de ces bouffonneries, auxquelles des traits de nature spirituellement saisis donnent le degré de vérité qu'elles comportent, on se représente l'effet que produisent les noms redoutables de Cerbère, d'Eaque, de Pluton, de Proserpine, de l'Achéron. C'est l'idée comique reprise de nos jours

dans un genre d'ouvrages dont les Athéniens de Paris ne paraissent pas se lasser : pour ceux d'Athènes, le contraste était bien plus vif, car il s'agissait de leurs dieux et de leurs croyances. Il y a un moment où, sous des coups de fouet, antiques précurseurs des coups de bâton de Molière, le patient se réclame de sa divinité ; divinité bien compromise, il faut l'avouer. C'est ainsi que le dieu fait à ses propres dépens les honneurs de son théâtre à la foule qui s'y est réunie pour célébrer son culte.

Dans la seconde partie du rôle, cette divinité de Bacchus, traitée moins outrageusement, n'est cependant pas prise plus au sérieux. Bacchus est érigé en juge de la scène, et à qui cette fonction conviendrait-elle mieux ? Outre qu'il est, comme son frère Apollon, le dieu des Muses, ce dont, il est vrai, le poète ne s'inquiète guère, qui pourrait se vanter de posséder une plus grande expérience du théâtre ? Il est toujours là, et il y a toujours été. C'est le spectateur perpétuel de la tragédie, depuis son origine, qui remonte à plus d'un siècle, jusqu'au temps présent. C'est en effet à ce titre qu'Aristophane le choisit pour décider la querelle d'Eschyle et d'Euripide, et non comme divinité de l'inspiration poétique. Bacchus devient une personnification du public athénien, convié à se reconnaître dans cette image peu flatteuse. Inintelligent, fantasque, mauvais plaisant, il ne brille ni par la sûreté du goût ni par la fermeté du jugement ; il est de l'avis du dernier qui parle. « Tu n'étais qu'un sot, lui dit Euripide. — Je le vois bien moi-même, » répond-il. Avec cela il est guidé par un vague instinct de ce qui est bon, et juge bien en définitive, puisqu'il consacre la supériorité du noble et grand Eschyle.

Voilà quels sont les principaux traits dont Aristophane a formé son personnage. A cette conception première d'une descente aux enfers de Bacchus travesti en bourgeois athénien, son esprit inventif rattache d'autres idées dont certaines sont fort importantes. Il en est qui jettent dans sa composition la variété la plus inattendue. Bornons-nous ici à en rappeler une, qui nous fournira un nouvel exemple de la liberté de son imagination dans la parodie religieuse. Elle ne se rapporte qu'à un épisode ; mais, sans doute, il y tenait lui-même particulièrement, puisqu'il en tira le nom de sa comédie.

Il fait faire à Bacchus la traversée traditionnelle de l'Achéron, et même oblige ses mains divines à ramer péniblement sous les ordres de Charon, l'âpre nautonier. Jusqu'ici, il n'y a qu'un développement assez naturel de la donnée générale ; mais Aristophane va plus loin, et ce thème prend par l'élaboration poétique une valeur imprévue. De même que Charon, transformé en batelier vulgaire, diffère peu des personnages de cette classe, le marais achérusien



ressemble à tous les marais : il est peuplé de grenouilles, ce qui vaut bien les poissons qu'y avait mis Polygnote dans sa peinture de Delphes. Sera-ce en souvenir de cette invention d'Aristophane que Juvénal placera des grenouilles noires dans ces enfers surannés auxquels ne croient plus, dira-t-il, que les petits enfans? Les grenouilles du poète grec ne sont pas noires (on ne les voit pas), et n'ont rien d'effrayant; l'impression qu'elles produisent est toute différente. Voici en effet que tout à coup, du fond de cette trivialité à laquelle a été abaissée de parti pris la gravité des légendes infernales, s'élançait une poésie nouvelle, comme pour remplacer celle que la parodie a détruite. Ce n'est pas la poésie mythologique, ou du moins elle ne prend de la mythologie que ce qui est resté étroitement uni à la nature, et c'est d'abord de la nature qu'elle vient elle-même directement; elle en traduit les impressions avec une vérité pleine de fraîcheur et de grâce. On voit les grenouilles plonger dans les eaux transparentes aux heures de soleil et s'ébattre parmi les herbes aquatiques, se réfugier au fond pendant la pluie; on entend leurs chants se mêler au crépitement des bulles d'eau qui éclatent à la surface; et au-dessus de ces petits effets, légèrement rendus par un trait vif, par une onomatopée harmonieuse que crée le poète, retentit le refrain sonore brékékékex, koax, koax, qui contient déjà la note comique et prépare la bouffonnerie finale, la lutte de cris entre Bacchus et les grenouilles, par laquelle la scène se termine.

En rapport avec ces jolies descriptions se sont présentés auparavant, esquissés de la même touche vive et légère, deux petits développemens mythologiques et religieux, où l'analyse a parfois quelque peine à suivre les détours d'une pensée singulièrement ingénieuse. L'idée commune qui les unit l'un, à l'autre, c'est que la beauté du chant des grenouilles ainsi que leurs mœurs les mettent en communication naturelle avec les divinités de la musique, Apollon, les Muses, Pan, Bacchus. Les roseaux qu'elles nourrissent dans leurs marais fournissent à Pan sa flûte, au divin Apollon l'appareil sonore qui supporte sa lyre. Quant à Bacchus, qui a les honneurs du premier couplet, comme le sujet et la situation semblaient le demander, l'explication de ses rapports avec les grenouilles exige plus d'efforts. C'est ici qu'on peut reconnaître tout ce qu'il y a parfois d'idées et d'agencemens délicats dans quelques vers d'Aristophane.

« Filles marécageuses des fontaines, élevons le concert de nos voix, notre chant mélodieux, koax, koax, qu'enthousiastes nous fimes retentir à Limné en l'honneur de Dionysos nyséen, fils de Jupiter, à l'époque où, aux saintes chytres, la foule du cômôs aviné s'avance dans notre domaine sacré. »

Ce chant si court, où la traduction ne peut tout saisir, exigerait un long commentaire. Quelques indications, les plus nécessaires, en feront juger.

Tout, pensée générale et détails, s'y rapporte aux Anthestéries, la fête des fleurs qui annonçait l'approche du printemps, la solennité la plus ancienne qui fût consacrée dans Athènes à Bacchus, celle qui avait sanctionné son admission définitive dans la ville. Elle avait pris un caractère national et un éclat particulier depuis Pisisstrate, et à ce moment le côté mystique s'y était développé. On la célébrait dans l'intérieur et autour du premier temple que les Athéniens eussent élevé au dieu, celui de Limné. C'est là qu'avait été apportée d'Éleuthères, ville béotienne du Cithéron, une antique idole de bois, qui représentait le Dionysos de Nysa, c'est-à-dire de l'humidité et de la végétation. Le théâtre lui-même, situé à peu de distance, en dépendait, faisait parti du domaine sacré du dieu nyséen d'Éleuthères et de Limné, et voilà pourquoi le prêtre de Dionysos éleuthérien y avait une place d'honneur (1), comme en témoigne un trait de la pièce même des *Grenouilles*. Une seule fois dans l'année, pendant les Anthestéries, le vieux sanctuaire s'ouvrait, et la statue de bois, placée sur un char à côté de la femme de l'archonte-roi, était promenée dans la ville, accompagnée d'un cortège de bacchantes, de satyres et de nymphes; c'était la pompe nuptiale du dieu et de *Coré* (la jeune vierge), nom sous lequel Proserpine personnifiait la végétation naissante du printemps. Outre le drame religieux des noces de Dionysos et de Coré, il y avait encore dans les trois jours que duraient les Anthestéries des divertissemens et des sacrifices funèbres, la fête des *coupes*, celle des *chytres* (vases de terre qui renfermaient les graines offertes à Hermès infernal et aux morts), un cômpos ou procession bachique. Et maintenant quelle relation le poète établit-il entre les Anthestéries et son chœur de grenouilles? C'est que Limné, le quartier où cette fête avait lieu, signifie proprement le *marais*; c'était primitivement un lieu humide, séjour naturel des grenouilles. Les grenouilles limnéennes ont été transportées après leur mort dans le marais achérusien, et ce sont elles qui saluent l'arrivée du dieu de Limné en célébrant leurs souvenirs communs. Telle est la suite d'idées et de faits qu'il faut avoir présente à l'esprit en lisant les vers d'Aristophane; autrement ces mots qu'ils renferment, *Limné*, *Nysa*, *Iacchos* (le nom mystique de Dionysos ressuscité et uni à Coré), *chytres*, *cômpos*, restent pour nous vides de sens dans un ensemble confus.

(1) Il occupait au premier rang un siège de marbre magnifiquement sculpté, qu'on a retrouvé dans les fouilles de 1862, et dont un moulage est conservé à la bibliothèque de la Sorbonne.

Sans doute, c'est nous, modernes, qui, sur quelques vers joyeux et légers, édifions les laborieuses constructions de notre archéologie religieuse. Ni Aristophane, ni son public, ne méditaient sur le sens de ces détails. Il se peut même que la science actuelle, si elle ne se fait pas illusion sur elle-même, se démêle mieux dans la complexité de ces obscures questions que ne le faisaient les Athéniens les plus éclairés du siècle de Périclès, et, à coup sûr, la foule n'y entendait rien; mais elle avait de plus que nous la vive impression des Anthestéries qu'elle célébrait chaque année entre les Lénéennes et les Grandes Dionysies, époques des représentations dramatiques. Si les Athéniens ne songeaient nullement aux progrès du culte de Bacchus et aux graves modifications qu'avaient pu y apporter Pisistrate et l'organisateur des mystères, Onomacrite, ils en subissaient à leur insu l'influence, et les conséquences de ces changements étaient entrées dans leur vie. Aussi chacun de ces mots dont nous recherchons péniblement la signification éveillait-il de lui-même en eux l'idée très nette des spectacles, des lieux, des détails qui leur étaient familiers. Voilà ce dont il faut nous souvenir, sous peine de ne comprendre ni les dispositions du public, ni la pensée du poète. Cette pensée, on le voit, se livre elle-même à un travail bien complexe, et elle peut paraître ingénieuse jusqu'à la subtilité. Cratinus avait uni étroitement dans la même critique, avec le tragique le plus ingénieux et le plus subtil, celui-là même qui parmi les comiques le poursuivait des attaques les plus obstinées, et forgé le mot *euripidaristophanisant* : ne serait-on pas tenté de le justifier par cet exemple d'arrangement complexe et cherché? Cependant la peine n'y a pas laissé de trace. L'art garde une apparence naturelle, tout en inventant des combinaisons multiples. Il y a un fond de composition laborieuse, et à la surface court la fantaisie la plus libre, se joue une verve dont les étincelles semblent jaillir d'elles-mêmes. Voilà bien la nature de l'art grec, le seul qui ait su porter légèrement les chaînes volontaires de la science et de la méditation. Il domine même dans la comédie antique, cette négation, semble-t-il, de toute loi et de toute contrainte. C'est lui qui s'impose à la foule au moment même où elle s'abandonne à toute la grossièreté de ses instincts, et tel est son pouvoir que, lorsque la parodie s'attaque à la religion, c'est lui qui dans une matière de cette importance décide souverainement du succès.



---

---

# LA PEINTURE

## A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

---

### I.

Nous ne ferons point de réflexions moroses, nous nous abstenons de toute comparaison chagrine et fâcheuse. Il serait vraiment trop facile d'avancer et de prouver qu'en ce qui concerne les beaux-arts l'exposition universelle de 1878 est inférieure à ses devancières, surtout à celle de 1855, qui a jeté un si vif éclat et laissé un ineffaçable souvenir. Hélas ! les morts vont vite ; on leur succède, mais on ne les remplace pas toujours. Il faut en prendre son parti, jouir de sa destinée et ne pas tout demander. Nous vivons dans le siècle de l'industrie, des inventions et des machines ; notre sort est assez beau. Comme le disait, il y a trois mois, lord Beaconsfield au banquet annuel de la *Royal Academy* de Londres, « le temps présent est un âge de civilisation avancée, et la civilisation est essentiellement confortable ; sa tendance fatale est de supprimer le sentiment et de s'occuper du réel beaucoup plus que de l'idéal. » Lord Beaconsfield a raison, le confortable et l'idéal sont deux choses absolument différentes, et qui veut l'une doit apprendre à se passer de l'autre. Les mères ont coutume de dire à leurs filles qu'une femme doit savoir souffrir pour être belle. Cet adage est profondément juste, et les peuples qui se piquent d'exceller dans les beaux-arts feraient bien de s'en pénétrer autant que les jeunes filles qui aspirent à briller dans un bal. Quand une société se soucie avant tout de se procurer toutes ses aises, elle ne doit pas s'étonner que son architecture ait peu de style, que ses statues manquent de caractère, que sa peinture d'histoire soit trop souvent insignifiante. Les Grecs du temps de Périclès se résignaient à une foule de privations qui nous seraient insupportables et qu'ils ne sentaient pas.

Il est vrai que, presque partout, les gouvernemens s'appliquent avec un zèle et une sollicitude dont ils font gloire à réagir contre les tendances d'une civilisation qui sacrifie tout au confortable. Ils prennent sous leur haut patronage le sentiment et l'idéal; mais, si excellentes que soient leurs intentions, ils font mal un métier qui n'est pas le leur, ils n'ont pas toujours la main heureuse, et l'idéal comme le sentiment ont rarement à se louer des services qu'ils cherchent à leur rendre. C'est en général une froide et triste peinture que la peinture officielle ou gouvernementale, et à notre connaissance aucun homme d'état n'a découvert jusqu'aujourd'hui un moyen assuré de créer de grands artistes et de les contraindre à fabriquer des chefs-d'œuvre. Dans le discours que nous avons cité, lord Beaconsfield, après avoir déclaré qu'à son avis les ministres de sa majesté la reine de Grande-Bretagne et d'Irlande ne faisaient pas assez pour les beaux-arts, s'est empressé de reconnaître que c'est un point délicat, controversé, de savoir comment doit s'y prendre un gouvernement pour faire fleurir l'architecture, la sculpture et la peinture. « Il y a des gens, disait-il, qui prétendent qu'en pareille matière l'influence du gouvernement est nulle; d'autres affirment qu'elle n'est pas nulle, mais qu'elle est funeste et désastreuse. Ce qui est positif, c'est qu'il nous est fort difficile, à nous autres ministres qui désirons favoriser le progrès de l'art, de prendre une mesure quelconque dont le succès soit certain ou probable, *that is likely to be successful*. S'il nous arrive d'ériger une statue à un homme de mérite qui n'est plus, nous pouvons compter que dès le lendemain on en fera la caricature. Si nous acquérons quelque œuvre des grands maîtres du passé dans l'espérance qu'elle deviendra une source d'inspiration pour les peintres contemporains, on ne manque pas de nous démontrer que ce prétendu chef-d'œuvre n'est qu'une copie, et si nous avons le malheur de ne pas l'acheter, on nous accusera avec véhémence d'avoir laissé échapper une occasion d'or. Cependant, ajoutait-il, quelque décourageante que soit cette situation, nous nous ferons un devoir de protéger les arts et les artistes. »

Peut-être ce grand oseur, doué d'un esprit si charmant et si subtil, d'une imagination si vive et si remuante, a-t-il un secret, qu'il nous révélera plus tard; peut-être réussira-t-il à donner à son pays des Véronèse et des Titien, des Velasquez et des Delacroix, ce qui assurément est une entreprise plus chanceuse que de lui donner l'île de Chypre. En attendant qu'il accomplisse ce miracle, l'Angleterre, comme toutes les autres nations de l'Europe, fera bien de se contenter de ce qu'elle a et de ne pas mépriser le lot qui lui a été assigné et qui n'est point méprisable. Le confortable n'a pas encore

tué le sentiment, l'industrie et les machines n'ont pas entièrement supplanté les beaux-arts. Si l'exposition universelle de peinture de 1878 est inférieure à celle de 1855, elle ne laisse pas d'avoir son mérite; parmi les 3,500 tableaux qui, venus de tous les coins de la terre, se trouvent réunis au Champ de Mars, on compte un nombre considérable d'œuvres fortes, distinguées ou intéressantes. Grâce à Dieu, il y a encore des peintres; quand il n'y en aura plus, le monde deviendra bien triste. Nous admirons comme il convient les machines, et nous souhaitons toute sorte de bonheur aux mécaniciens; mais la plus belle locomotive, la plus belle moissonneuse à deux roues, le plus merveilleux phonographe, la plus perfectionnée de toutes les machines à coudre ne tiendra jamais lieu d'une petite toile, grande comme la main, peinte avec amour, avec conscience, avec sincérité, par un artiste qui avait quelque chose à dire et qui l'a dit.

Nous serons très court sur la section française de l'exposition, bien qu'elle soit sans contredit la plus considérable de toutes, la mieux fournie, la plus riche en œuvres importantes. Les tableaux qu'on y voit ont figuré presque tous dans les expositions annuelles; il n'y a pas lieu de les recommander de nouveau à l'attention et à l'admiration du public ou d'instruire une fois encore leur procès. La France ne peut que se féliciter du rôle qu'elle joue dans le concours international du Champ de Mars. Elle est entrée bien armée dans la lice; pour y remporter la victoire, elle a mis en ligne quelques-uns des chefs-d'œuvre de M. Meissonier, les plus admirables portraits de M. Bonnat, les tableaux d'histoire de M. Jean-Paul Laurens, les scènes orientales de M. Gérôme et les scènes bibliques de M. Gustave Moreau, plusieurs grands paysages de M. Harpignies, dont le dessin est aussi pur et aussi sévère que la composition en est savante, des toiles signées Hébert ou Henner, Carolus Duran ou Jules Lefebvre, pour ne rien dire de bien d'autres artistes, qui se distinguent ou par le sentiment de la couleur, ou par l'étude sérieuse de la nature, ou par l'habileté de l'exécution. La France est fière de ses peintres, elle l'est peut-être encore plus de ses sculpteurs; ils n'ont pas d'égaux, à peine ont-ils des émules. On est heureux de retrouver au Champ de Mars la phalange serrée de cette école moderne de sculpture qui joint le goût des nouveautés au respect des traditions et à laquelle l'étranger a peu de chose à opposer. Les statues anglaises sont trop habillées, elles s'appliquent par-dessus tout à ne point blesser la pudeur, à être scrupuleusement décentes, elles n'apprendront jamais la noble effronterie du grand art. Les statues allemandes, depuis que Rauch n'est plus, sont trop grasses, trop potelées, il y a de la lympe dans leur



marbre ou dans leur bronze. Les statues italiennes sont trop précieuses et trop léchées, elles pèchent par l'afféterie. La statuaire française n'est pas trop habillée, et elle n'est pas non plus déshabillée, elle recherche la chasteté du nu; elle n'est pas trop grasse, et personne ne peut lui reprocher d'être trop maigre; elle n'est pas précieuse, et cependant elle ne néglige point le détail; elle sait jouer quand il le faut, mais elle se défie du joli, du mignard, des bagatelles tourmentées et laborieuses; elle sait que « le ciseau, déposant la pensée de l'artiste dans une matière rebelle et d'une éternelle durée, doit avoir fait un choix original et peu commun. »

Le succès de la peinture française au Champ de Mars serait bien plus grand encore, si le jury avait été plus sévère ou plus impartial dans ses choix, plus attentif à séparer l'ivraie du bon grain, s'il n'avait eu en vue que l'honneur national, s'il l'avait moins sacrifié aux petites considérations et aux petites passions des petits amours-propres. Le catéchisme nous enseigne que nous avons trois sortes de devoirs à remplir, des devoirs envers nous-mêmes, envers le prochain et envers Dieu. Personne ne reprochera à messieurs les jurés de n'avoir pas rempli scrupuleusement leurs devoirs envers eux-mêmes; on ne les accusera pas non plus d'avoir négligé leur prochain, si l'on entend par là cette portion de leur prochain qui se compose de leurs amis et des amis de leurs amis. Peut-être aussi ont-ils pensé s'acquitter envers Dieu en ouvrant à deux battans les portes des salles françaises à certains tableaux de sainteté. Malheureusement la peinture religieuse laisse aujourd'hui beaucoup à désirer; le sérieux, l'inspiration, l'originalité, lui font défaut. En rendant compte du salon de 1843, Henri Heine se plaignait que les tableaux d'histoire sainte qu'on y rencontrait à chaque pas rappelaient trop « la boutique marchande et la mesquinerie épicière. » Il en voulait surtout à un grand tableau auquel on avait assigné une place d'honneur et qui représentait la fustigation. « La figure principale, disait-il, ressemble avec sa mine douloureuse au directeur d'une entreprise financière en déconfiture, qui se présente devant ses actionnaires afin de leur rendre ses comptes. Ces derniers sont aussi reproduits sur la toile sous la forme de bourreaux et de pharisiens, qui sont terriblement courroucés contre l'*Ecce homo*, parce que, selon toute apparence, ils ont perdu énormément d'argent sur leurs actions. » Nous n'avons découvert au Champ de Mars aucun *Ecce homo* qui réponde à ce signalement; mais nous y avons aperçu des saintes Vierges fort bien faites, qui n'ont de divin que l'énorme auréole dont elles sont affublées; leurs traits souffrants, leur physionomie malade n'expriment, à le bien prendre, que l'immense ennui qu'on a éprouvé à les peindre. Un dieu difforme peut

avoir sa majesté, rien n'est moins supportable qu'une divinité bellâtre et insipide. Sans doute ces Vierges ont d'estimables qualités, elles sont l'ouvrage d'un habile homme, qui sait son métier; mais il y en a trop, il suffisait d'en admettre une à titre d'échantillon. On pourrait citer bien d'autres tableaux qui n'ajoutent rien à l'éclat de la section française. Il est regrettable qu'on n'ait pas écarté cette bourre, qu'on ait introduit dans le tabernacle une centaine de toiles honnêtement médiocres et quelques autres médiocrement honnêtes. Il est regrettable aussi qu'on ait permis à de froides peintures, dont les dimensions sont exorbitantes, de s'étaler à leur aise, de couvrir des murailles entières. Bien qu'il fit brûler par un fer rouge la langue des blasphémateurs, saint Louis fut un saint homme de roi, qui mérite de tenir une grande place dans l'histoire; mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il en tient trop au Champ de Mars.

Si l'on trouve dans la section française beaucoup de tableaux qu'on n'avait garde d'y chercher, on a le regret d'y chercher en vain d'autres tableaux qu'on serait heureux d'y trouver. Le jury a-t-il eu peur que la mariée ne fût trop belle? Un certain nombre de morts, dont la France fait gloire, avaient leur droit d'entrée, on les a tenus rigoureusement à l'écart. A vrai dire, on a laissé entrer Corot, cet artiste au cœur tendre, qui aimait la nature en amoureux et qui savait mieux que personne mettre de l'air dans un tableau, donner de la profondeur à une toile. Henri Regnault a trouvé, comme Corot, grâce devant le jury; mais on a eu soin jusqu'à ces derniers jours de disperser ses peintures; craignait-on en les groupant de faire de la peine à quelqu'un, qui s'en serait trouvé diminué? Vaine précaution; le portrait équestre du général Prim fait événement dans la salle où on l'a placé; mais où est la *Salomé*, l'incomparable *Salomé*? Il est vrai qu'on l'a demandée et qu'on s'est heurté contre un obstiné refus. Moins heureux que Corot et Regnault, Rousseau, le plus savant des paysagistes, l'inventeur du paysage moderne, l'un des grands maîtres de ce siècle, a été laissé à la porte. On a exclu Millet, ce génie si naïf, si vrai, si robuste, si puissant, qui avait le secret de donner aux scènes les plus ordinaires de la vie des champs de la grandeur et du mystère. On a exclu Fromentin, cet artiste fin, délicat et nerveux, ce peintre doublé d'un écrivain, dont les talens divers s'entr'aidaient et qui nous a laissé quelques-uns des livres les plus colorés, quelques-uns des tableaux les mieux écrits de ce temps.

A quel motif faut-il attribuer ces fâcheuses proscriptions? Les jurés ont-ils pensé qu'ils suffisaient à la gloire de leur pays? Se sont-ils dit : Nous seuls, et c'est assez? Ou bien croirons-nous qu'ils ont redouté des comparaisons dangereuses, que certains voi-

sinages sont incommodes pour les talens ambitieux, pour les vanités inquiètes ? Il ne faut pas ajouter foi trop facilement aux vilaines explications. Tout le monde voulait figurer au Champ de Mars ; il y avait plus de demandes que de places, et pour satisfaire les vivans on a immolé les morts. Si on avait pu ajouter une rallonge à la table, ils auraient été de la fête ; mais on n'a pas voulu se serrer pour les faire asseoir, et on les a mis poliment à la porte ; les vivans crient, les morts essuient en silence l'affront qu'on leur fait. Au surplus cet affront ne les atteint point, leur mémoire n'est pas à la merci d'une intrigue ; personne n'a parcouru les salles françaises sans y chercher des yeux ces illustres absens, et l'étonnement mêlé de chagrin qu'on éprouvait en ne les voyant point était un hommage rendu à leur souvenir. Ah ! que les Anglais ont été plus avisés et mieux inspirés ! Ils n'ont oublié ni éconduit personne, ils ont amené avec eux tous leurs morts, grands ou petits, Mason et Lewis, Phillip, Walker et Landseer. Nous n'en concluons pas qu'un jury anglais est fait d'une autre pâte, pétri d'un autre limon qu'un jury français. Au nord comme au midi, sous toutes les latitudes, tous les jurys se ressemblent et tous les amours-propres aussi ; mais l'Angleterre est un pays où l'on se persuade moins facilement qu'ailleurs que les hommes parvenus à certaines situations officielles peuvent tout se permettre, ne consulter en toutes choses que leurs goûts et leurs intérêts, et se dispenser de compter avec l'opinion publique. Les pachas sont une espèce plus rare sur les rives de la Tamise que sur les bords de la Seine. Hàtons-nous d'ajouter que parmi les péchés qu'on impute au jury français il en est de purement imaginaires. Au palais, quand on veut expliquer un crime inexplicable, on cherche la femme ; au Champ de Mars, on cherche le juré. Mais le juré est inabordable, insaisissable, inaccessible ; il méprise les reproches véhémens qu'on lui adresse et qu'il traite de vaines clabauderies. Il n'a pas même le loisir de les entendre, son esprit est ailleurs, il a eu tête un gros souci, il médite sur une affaire importante qui absorbe toutes ses pensées, il s'occupe jour et nuit à découvrir un moyen sûr de s'adjuger à lui-même une médaille d'honneur et d'infliger à ceux de ses confrères qui lui font ombrage l'humiliation d'une médaille de troisième classe.

## II.

Il y a dans les couvens des religieux profès, des novices et des frères convers. Les pays qui ont envoyé de la peinture au Champ de Mars sont les uns de vieux routiers de l'art, qui ont une antique



renommée à soutenir, les autres sont encore nouveaux dans le métier où ils aspirent à passer maîtres. Les uns ont hérité de leurs ancêtres une science traditionnelle, des règles, des préceptes, des exemples, qu'ils mettent à profit; les autres en sont réduits à emprunter la science de leurs voisins ou à ne suivre que leur instinct, qui cherche le succès à tâtons. « Si un homme, disait Voltaire, à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait bien précisément comment elles sont devenues toutes rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie. » Il est certain qu'on peut se passer quelquefois de savoir le pourquoi des choses. L'ignorance, quand le bon sens lui vient en aide, fait souvent d'heureuses trouvailles; mais les longues expériences sont un guide plus sûr. Aussi les pays qui n'ont point de passé font-ils bien d'étudier le passé des autres; encore faut-il l'étudier avec discernement, sans abdiquer son indépendance et sans oublier que les méthodes d'autrui ne sont pas toujours à notre usage. Il est des peuples privilégiés, chez qui les beaux-arts sont un produit naturel du sol, du climat et du génie national; pour d'autres, c'est comme une plante exotique d'importation plus ou moins récente, qu'ils s'appliquent à acclimater. Commençons notre revue par ces derniers.

La confédération argentine, Guatemala, Haïti, le Mexique, le Pérou, l'Uruguay, Venezuela, ont exposé ou des dessins calligraphiques, ou des scènes de genre, ou des vues panoramiques, ou des portraits; chacun fait ce qu'il peut. On nous assure que parmi ces portraits il en est qui représentent des présidents, et cela nous explique pourquoi ce ne sont que des ébauches. Dans ces pays, où les révolutions sont si fréquentes, les retouches sont impossibles. Avant que le portrait soit achevé, le président a disparu.

Ce ne sont pas les révolutions qui empêchent le Portugal d'avoir de grands peintres. Cet intéressant petit peuple a des destinées plus paisibles, plus prospères que les états de l'Amérique centrale et méridionale, l'esprit plus posé que ses versatiles et orageux voisins de l'est. Les Portugais se piquent d'avoir du bon sens, d'être les Anglais de la péninsule, ils parlent avec dédain des *muchachos listos* de Madrid, des têtes chaudes de l'Andalousie et de cette race ingouvernable qu'ils ont surnommée les Africains de Malaga. En revanche, si l'Espagne a trop de généraux disposés à courir la lucrative carrière des *pronunciamientos*, elle a des artistes, elle a des peintres; on le voit bien au Champ de Mars, où l'exposition espagnole a obtenu le plus vif et le plus légitime succès. Le sage Portugal n'a exposé que dix-sept tableaux, et par malheur il

ne s'est pas rattrapé sur la qualité. Ce sont pour la plupart des œuvres lourdes, pataudes, d'une exécution molle et paresseuse. On a dit que la langue portugaise était de l'espagnol désossé; le Portugal a envoyé au Champ de Mars de la peinture désossée.

Le royaume hellénique a été logé dans la même salle que le Portugal; nous ne les séparerons point, quoiqu'il soit étrange de compter la Grèce parmi les pays dont la peinture n'a point de passé. Un savant et ingénieux Allemand, M. Fallmerayer, s'est efforcé de démontrer que les Hellènes modernes ne descendent pas des héros de Marathon, qu'un autre sang coule dans leurs veines, que ce sont des Slaves qui parlent grec. Peu s'en est fallu qu'il ne payât de sa vie cet audacieux paradoxe, qu'on a réfuté plus d'une fois; mais les Grecs sont intéressés eux-mêmes à ne pas se considérer comme solidaires d'un passé dont la gloire est écrasante. Entre l'Athènes du roi George et l'Athènes de Périclès il n'y a rien de commun que des ruines immortelles, qu'il faut admirer à genoux, en se gardant de les copier. Quand cessera-t-on de jeter à la tête des nouveaux Athéniens les grands noms de Phidias, de Zeuxis, de Sophocle et de Platon? Ils ont eu le bon esprit d'imiter ce petit bourgeois qui se trouvait être le fils naturel d'un doge de Gênes et à qui son père légua un superbe palais de marbre, qu'il n'osa pas habiter; il construisit en face une jolie maisonnette en moellons, où il s'installa, et il montrait le palais de marbre aux étrangers. La Grèce contemporaine n'a point de Thucydide, elle ne laisse pas d'avoir des historiens de mérite; elle n'a pas de Sophocle, mais elle a des chants populaires pleins de grâce, de fraîcheur et d'esprit. Plût au ciel que sa peinture valût ses chansons! Il y a commencement à tout.

La Grèce est représentée au Champ de Mars par un imitateur de M. Gérôme, par un impressionniste, que M. Manet empêche de dormir, et par un peintre de genre d'un vrai mérite. L'imitateur de M. Gérôme, M. Rallis, n'est pas sans talent; il a beaucoup appris de son maître, mais il ne l'a pas dégorgé; il le copie trop visiblement. L'impressionniste, M. Périclès Pantazis, est plutôt, pour parler la langue des spirituels auteurs de *la Cigale*, un simple intentionniste, et ses intentions sont tantôt bonnes et tantôt mauvaises. Son défaut le plus grave est que sa peinture manque de gaieté, elle est lugubre. Il a exposé un nombre assez considérable de tableaux, des figures, des natures mortes, des paysages, des scènes de printemps et d'automne, les brouillards des mers du nord. Ce qu'il a peint le mieux, c'est le brouillard; il n'a pas eu besoin, comme le peintre intentionniste de *la Cigale*, de fourrer un couteau dans son cadre; on comprend tout de suite qu'il s'agit d'un brouillard à couper par tranches. Le peintre de genre est M. Nikiforos Lytras,

qui n'a pas demandé ses inspirations à M. Manet ou à M. Gérôme, il n'a consulté que ses yeux. Il a peint des intérieurs grecs, où tout est grec, les figures, les costumes, la simplicité antique du mobilier, la nudité des murailles blanches, dont une sainte image et une glane d'oignons sont le seul ornement. Dans un de ces intérieurs, une jeune fille se dresse sur la pointe des pieds pour échanger à travers une lucarne entr'ouverte un baiser avec un jeune homme, dont on ne voit que le visage; ce baiser est aussi chaste que le beau lis qui épanouit près d'elle sa corolle argentée. Le grand mérite de M. Lytras est qu'il n'aime pas le bitume; sa peinture est très claire et n'a rien de frelaté. C'est un petit vin du cru, qui a de la franchise et du montant.

Passons brusquement du nord au midi, de la Grèce aux pays scandinaves. Bien que les artistes suédois, norvégiens et danois aient presque tous fréquenté les écoles de Dusseldorf, de Munich ou de Paris, ils ont cependant quelque chose qui leur appartient en propre, certains traits de caractère qui les font reconnaître. Se promener dans la section danoise, c'est faire un voyage en Danemark, et ce voyage est aussi agréable qu'intéressant. Une bonhomie patriarcale dans le choix des sujets, des mœurs locales étudiées sur le vif, des visages honnêtes, qui inspirent la confiance, de bonnes gens qui ont l'air de se trouver bien où ils sont, une lumière, tantôt voilée, tantôt crue, un dessin consciencieux, appliqué, dont le seul défaut est un excès de rondeur, voilà ce qu'on trouve dans la plupart des tableaux que nous a envoyés Copenhague. Ce qui distingue surtout les peintres du Danemark, c'est que leur pinceau est toujours propre, il l'est même trop, il est propre, et la nature n'est jamais propre; la débarrasser de sa poussière, de ses cicatrices, de ses verrues, de ses saintes macules, c'est attenter à sa beauté. M. de Thiard disait : « J'aime beaucoup les bergeries de M. de Florian, mais j'y voudrais un loup. » Quand on regarde un tableau danois, on se prend à soupirer après une tache. M. Exner nous introduit dans l'intérieur de ménages rustiques, et sa peinture a du charme. Il nous fait voir des salles communes où il y a des hommes, des femmes, des enfans, des chiens et une porte ou une fenêtre ouverte, par laquelle on aperçoit un peu d'herbe et quelques arbres. Pourquoi faut-il qu'avant de nous être montrés, les plafonds, les planchers, les chaises, les tables, les assiettes, l'herbe et les arbres aient été lavés, récurés avec un soin trop minutieux? Comme les meubles, comme les vêtemens, il semble que les visages n'ont jamais servi jusqu'à ce jour, et les sourires sont tout neufs. M. Exner devrait se dire que les maîtres hollandais de la grande époque avaient le goût du net et du limpide, et que pourtant, bêtes



ou gens, les personnages qu'ils mettent en scène n'ont jamais l'air d'avoir été créés pour la circonstance; nous devinons qu'ils ont une histoire, qu'ils ont subi l'action du temps, cette lime sourde qui use les choses, les hommes, les cœurs et les sourires. Ce qui nous intéresse le plus en peinture, ce sont les meubles qui ont un passé et les âmes qui ont vécu.

On peut adresser aux paysages danois la même critique qu'aux aimables tableaux de genre de M. Exner; ils sont trop soignés, trop ratissés. On attendait du monde, on a balayé les allées, peigné les arbres, les voilà dignes de figurer dans la cérémonie. Il faut faire exception pour le *Jour d'été* de M. Kuhn, belle composition fort remarquable. Une vaste clairière qui s'abaisse par une pente douce et qu'entourent d'épais massifs, sur le devant une mare bordée d'un gazon fleuri, un terrain inégal, raboteux, de la profondeur dans la perspective, un grand ciel un peu blanchâtre, un soleil qui n'est pas celui de l'Espagne et qui ressemble, comme le dirait Gautier, à une pâle veilleuse sur la table de nuit d'un malade, voilà bien les beautés tranquilles, les grâces abandonnées et la sérénité mélancolique d'un jour d'été à 54 ou 55 degrés de latitude nord. Le râteau n'a pas passé par là, ce n'est pas du paysage endimanché.

La section danoise contient encore un grand tableau qui appelle l'attention et dont le sujet est emprunté à l'histoire du Danemark. Le roi Christian II, lequel régna de 1512 à 1523, avait envahi la Suède et s'était fait couronner à Stockholm, où il abattit plus d'une tête. Peu après, la Suède lui fut reprise par Gustave Wasa, et son oncle Frédéric I<sup>er</sup>, duc de Holstein, le dépouilla de ses états héréditaires. Plus tard, avec l'aide de son puissant beau-frère, Charles-Quint, il essaya de remonter sur le trône. Il fut battu et enfermé pendant dix-sept ans dans un caveau du château de Sonderborg. On raconte qu'il y passait chaque jour des heures entières à tourner autour d'une table ronde, sur le rebord de laquelle il promenait son pouce. M. Bloch, membre de l'académie de Copenhague, a reproduit grand comme nature cet auguste et mélancolique prisonnier; on sent que depuis bien des années déjà il tourne en rond autour de sa table et de son idée. Le frottement continuel de son doigt a creusé la pierre, ses pieds ont fini par user le carreau où ils se traînent languissamment. Son vieux serviteur, la tête nue, le front bas, lui avance un fauteuil et semble l'engager à interrompre son éternelle promenade en lui montrant des yeux son frugal repas qui l'attend. Ce roi détrôné, chaussé de pantoufles éculées, coiffé d'une barrette, vêtu d'une chemise en désordre et d'un méchant habit à crevés, représente bien une majesté déchuë qui en appelle. Sa démarche est pesante, son

corps s'est épaissi et engourdi dans sa longue captivité; mais l'âme est restée fière, il refusera longtemps encore de signer son abdication. Sa figure exprime le travail d'une idée fixe, un royal entêtement, qui proteste contre la destinée. Peut-être se reproche-t-il de n'avoir pas fait tomber assez de têtes, de n'avoir été brutal qu'à moitié; verser un peu de sang, c'est quelquefois dangereux; en verser beaucoup, c'est souvent utile. Il y a dans ce tableau de la simplicité et une certaine grandeur. La salle voûtée et briquetée où se passe la scène est bien rendue, éclairée comme il convient; les accessoires ont été exécutés par une main patiente et consciencieuse, qui n'escamote rien. Dans les œuvres de génie, il y a toujours un peu de scélératesse, ce sont des crimes heureux; mais n'est pas scélérat qui veut, et rien n'est plus pitoyable que l'escamoteur maladroit qui se laisse surprendre la main dans le sac. Les peintres du Danemark sont parfaitement honnêtes; ils sont bien les fils de ce vaillant petit pays, si malhonnêtement dépouillé par un voisin sans scrupules.

Quittons le Danemark pour nous transporter dans l'exposition des autres pays scandinaves; nous y trouverons moins de bonhomie, plus d'habileté, plus de procédés appris, une recherche plus sensible de l'effet. Nous craignons qu'un peintre norvégien établi à Munich, M. Heyerdahl, n'ait manqué le sien en représentant Adam et Ève chassés du paradis. M. Heyerdahl a du talent, il a étudié son métier; mais pourquoi son tableau est-il si sombre? Il y a répandu comme un nuage de suie. Son Adam et son Ève n'ont pas l'air de sortir d'un jardin délicieux; ils sortent plutôt de quelque hutte de charbonnier, où ils se sont noirci le visage et les mains. Ève, qui est coquette, a grand soin de nous cacher sa figure; Adam en veut au garde champêtre qui lui a dressé procès-verbal, et il lui montre le poing. Nous doutons aussi que l'*Asgaardreid* de M. Arbo, de Christiania, produise tout l'effet qu'il en attendait. S'il en faut croire une légende norvégienne, ceux d'entre nous qui n'ont pas fait assez de bien pour mériter le ciel, ni assez de mal pour aller en enfer, seront condamnés après leur mort à chevaucher dans les airs jusqu'à la fin du monde. Nous ne trouvons rien à redire à la moralité de cette légende, nous aimons à voir punir les neutres, les indifférens, ceux qui ne furent ni chair ni poisson, ni serviteurs zélés de Dieu, ni partisans résolus du diable. Dante, lui aussi, a traité sévèrement les anges qui, sans tremper dans la révolte de Satan, l'ont laissé faire; ils n'aimaient qu'eux-mêmes, *per se foro*. « Le ciel les expulsa, parce qu'ils l'auraient enlaidi, et le profond enfer refusa de les recevoir. La miséricorde, comme la justice, les dédaigne; ne parlons pas d'eux, regarde et passe. »

Misericordia e giustizia gli sdegna;  
Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.

M. Arbo nous montre ses tristes cavaliers montés sur des coursiers noirs et galopant entre ciel et terre au clair de la lune. Il y a de la fougue dans cette composition; mais hommes et chevaux, cette cavalcade fantastique forme une masse confuse, où nous distinguons à grand'peine quelques figures dans le tas, et nous en voulons au peintre de ne pas nous faire voir ce qu'il nous montre. Si M. Arbo a négligé d'allumer sa lanterne, on trouve en revanche dans la section norvégienne des couchers de soleil si éblouissans qu'on ne peut les contempler sans cligner les yeux. C'est peut-être vrai, mais nous en doutons; la nature n'aime pas les pétards. A ce grand tapage de couleurs criardes, heurtées et violentes nous préférons le *Paysage d'hiver* de M. Munthe, où nous voyons un hameau de pêcheurs au bord de la mer. La terre est blanche, le ciel est noir, la mer est grise; mais les pêcheurs ne s'occupent que de déballer leurs poissons. Nous sommes persuadé qu'ils adorent leur pays et qu'ils seraient très malheureux si on les transportait sur les rivages de la baie de Naples. L'habitude est la puissance qui gouverne ce monde, et il faut louer les peintres qui peignent des habitudes.

On trouve en Suède aussi d'intéressans paysages. Il est inutile d'appeler l'attention sur les belles marines de M. Wahlberg. Tout le monde connaît, pour les avoir vus au salon, ses clairs de lune, ses golfes, ses ports, ses ciels brouillés, ses vagues clapoteuses ou dormantes. M. Wahlberg cherche l'effet et il l'obtient; mais on s'aperçoit qu'il le cherche. Il n'y a rien de cherché dans le très beau paysage de M. Lindström; c'est un canal bordé de bouleaux à l'écorce argentée, au feuillage léger, jauni par l'automne. L'eau est transparente, les arbres sont du dessin le plus étudié et le plus fin, l'air circule entre leurs branches, le tableau s'enfonce bien, on s'y promène avec plaisir et on y respire à l'aise.

Nous avons hâte d'arriver au morceau capital de l'exposition suédoise. M. le baron Cederström nous montre le corps de Charles XII transporté par ses officiers à travers la frontière norvégienne. Le vainqueur de Narva, le vaincu de Pultava a été frappé d'une balle à la tempe devant les retranchemens de Frederikshall. On le ramène à Stockholm sur une civière, que portent péniblement huit officiers de sa garde, vêtus d'un uniforme bleu sombre, dont l'un, blessé à la tête, a le front enveloppé d'un bandeau. Leur fardeau est lourd; le maître, qui de son vivant les harassait par ses perpétuelles entreprises, continue après sa mort à peser lourdement sur leurs épaules. Ils ont l'air moins triste que soucieux; ils songent à leur épaule meurtrie et aux incertitudes de



l'avenir; ils semblent se dire: Et après? qu'arrivera-t-il? à qui sera le trône? Ils ne laissent pas d'aller d'un bon pas, d'un pas militaire; on les voit marcher, on entend la neige crier sous leurs pieds, car la scène se passe au fort de l'hiver. Le funèbre cortège chemine dans un couloir de montagnes, sur une route qui descend rapidement. Un vieux général porte la main à son chapeau qui menaçait de s'envoler, le vent s'engouffre dans son manteau. Un autre officier supérieur, coiffé d'une perruque, le bras en bandoulière, pourrait bien être l'ingénieur français Maigret, « cet homme singulier et indifférent, » comme dit Voltaire, lequel, en voyant tomber le roi, s'écria: — Voilà la pièce finie, allons souper. — Derrière cette avant-garde flotte le drapeau suédois et se déroule à perte de vue toute l'armée en retraite. A droite se dresse un rocher peint avec une étonnante vigueur; à gauche dévale un précipice où pendent des stalactites de glace. Un vieux chasseur, portant sur son dos un aigle mort dont la blessure ensanglante la neige, s'est mis de côté pour faire place au corps, devant lequel il s'incline; comme lui, un enfant qui l'accompagne s'est découvert; leur chien salue d'un hurlement plaintif cette grande et courte destinée qui passe. Un pâle rayon de soleil éclaire l'extrémité de la vallée, le reste est enveloppé dans la brume. Ce remarquable tableau est d'une peinture sévère, presque austère, mais franche et solide. Plus on le revoit, plus on en est frappé; il ne vous séduit pas, il s'impose à vous. Il s'en dégage une forte et saisissante impression; l'artiste a soigné le détail en le faisant concourir à l'effet général, et dans son œuvre tout est d'accord, tout est d'ensemble, la brume, la neige, le froid, le vent, l'expression soucieuse des figures et les yeux à jamais fermés d'un héros qui fut un aventurier de génie et mourut dans la force de l'âge, pour avoir lassé la fortune par ses impérieuses sommations. On ne saurait trop recommander cet ouvrage à l'étude attentive des peintres qui cherchent la grandeur dans le guindé, l'expression dans la grimace, l'éloquence dans la déclamation et le dramatique dans le théâtral. M. Cederström a sûrement appris la rhétorique; mais après l'avoir apprise, il a eu soin de l'oublier, et son exemple est bon à suivre.

### III.

Les critiques ne se lassent pas d'exhorter les artistes à se vouer au grand art, à l'art sérieux, et ils ont raison; mais beaucoup d'artistes s'imaginent que le grand art consiste à peindre des rois, des empereurs ou des saints sur une grande toile qui a quatre mètres de hauteur et six mètres de largeur, en quoi ils se trompent.

Peignez des hommes, des anges ou des bêtes, des césars ou des paysans, la sainte Trinité ou des pâtis et des moutons, quelle que soit la dimension de votre toile, vous ferez grand si vous possédez les trois vertus théologiques, la foi, l'amour et l'espérance. Il faut croire à son sujet; il faut l'aimer passionnément, il faut ressentir en travaillant cette joie particulière qui accompagne les longs espoirs et les vastes pensées. L'essentiel est d'être assez convaincu pour convaincre les autres. Quand M. Cederström a peint son Charles XII, il était convaincu. Nous doutons que M. Siemiradski ait peint avec conviction *les Torches vivantes de Néron*, le plus grand tableau de la section russe, l'un des plus grands de toute l'exposition. *Les Torches vivantes* eurent beaucoup de succès à Rome, où elles furent exposées, croyons-nous, pour la première fois; le jury des beaux-arts a confirmé la sentence des premiers juges en décernant une médaille d'honneur à M. Siemiradski. Le peintre polonais a pris son sujet dans Tacite : — « Après l'incendie de Rome, raconte l'historien latin, on commença par se saisir de ceux qui s'avoiaient chrétiens et ensuite, sur leur déposition, d'une multitude immense, qui fut reconnue coupable moins d'avoir incendié Rome que de haïr le genre humain. A leur supplice on ajoutait la dérision; on les attachait en croix, ou l'on enduisait leur corps de résine, et on s'en servait la nuit comme de flambeaux pour s'éclairer, *in usum nocturni luminis*. Néron avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle; aussi, quoique criminels et dignes des derniers supplices, on se sentit ému de compassion pour ces victimes, qui semblaient immolées moins au salut de l'état qu'au féroce caprice d'un homme. » Dans le tableau de M. Siemiradski, l'architecture est excellente, habilement traitée; mais la perspective laisse beaucoup à désirer. Cette immense toile est plate comme la main; la foule qui grouille sur le premier plan doit étouffer, la place lui manque et l'air aussi. Ce qui nous chagrine encore plus, c'est que cette foule paraît s'intéresser fort peu au spectacle étrange qu'on lui sert. Hommes, femmes, enfans, sénateurs et gens de rien, les uns habillés, les autres nus ou demi-nus, regardent voler les mouches; ils ont un air de distraction, de désœuvrement et de profonde indifférence; il n'y a pas dans cette nombreuse assistance une seule tête qui ait de la physionomie. Néron, qui tient un léopard en laisse et dont la litière est précédée de quatre esclaves noirs, paraît ennuyé de lui-même et des autres autant que le saint Louis de M. Cabanel fondant les Quinze-vingts et la Sorbonne. Quant aux malheureux chrétiens, ridiculement emmaillottés et perchés sur de hauts poteaux, ils semblent beaucoup moins préoccupés de l'affreux supplice qui les attend que du rôle piteux qu'on leur fait

jouer. On cherche des héros et des martyrs, on n'aperçoit que des figurans, condamnés à paraître dans une pièce qui n'est pas de leur goût. — Tu as une belle voix, mais tu ne me persuades pas, disait un illustre chanteur à un débutant. — M. Siemiradski a une belle voix, qui lui a valu une médaille d'honneur; mais il ne réussit pas à nous persuader.

Il y a dans la section russe nombre de tableaux moins importans et beaucoup moins considérables, qui en revanche sont beaucoup plus persuasifs. Tels sont plusieurs tableaux de genre où les mœurs russes sont rendues au naturel. On voit avec plaisir une scène d'intérieur de M. Maximof, intitulée : *Partage des biens dans une famille de paysans*, et surtout sa *Noce villageoise*, qu'interrompt l'arrivée d'un devin, dont le bonnet fourré et la pelisse sont mouchetés de flocons de neige. Les mariés et leurs invités ont des figures expressives, la composition est bien entendue; malheureusement cette scène est éclairée par des lampes qu'on ne voit pas, et on se demande d'où vient le jour, ce qui fait tort à la noce. Nous n'avons pas été persuadé par le *Clair de lune* verdâtre et un peu brutal de M. Kouïndji; la lune n'est jamais brutale, même en Ukraine; mais nous croyons sur parole M. Mechtcherski, quand il nous montre sa *Forêt en hiver*. Le milieu de la toile est occupé par un étang gelé, dont on a commencé de tailler la glace. Sur un de ces blocs de glace s'est perchée une corneille; ses sœurs voltigent alentour. Au fond s'étend la forêt poudrée à blanc, chargée de givre et de frimas, enveloppée d'un brouillard qui donne le frisson.

Les ouvrages que renferme la section russe, si différens qu'ils soient par le sujet, ont tous un air de famille. L'invention en est souvent heureuse et spirituellement conçue; l'exécution est insuffisante ou dure, la couleur est faible. C'est de la peinture de novice, qui pourtant n'est pas jeune. Le travail a été entrepris avec vigueur et vivement attaqué, mais il n'a pas été poussé, l'artiste est resté à mi-chemin, soit qu'il se défiât de ses forces, ou qu'il fût incapable d'un long effort, ou que sa main ait été prise d'une subite lassitude. Des trois vertus théologales c'est l'espérance qui manque le plus aux peintres russes; aussi s'arrêtent-ils avant d'être arrivés, et leurs œuvres sont intéressantes, mais elles sont tristes, comme tout ce qui est incomplet. Il y a pourtant des exceptions. C'est une œuvre achevée que le portrait du paysagiste Schichkine par M. Kramskoï. Il est en pleine campagne, il cherche des yeux le site qu'il veut peindre et l'endroit où il ira planter son piquet. C'est une figure admirablement venue, qui est bien dans l'air et qui a de l'enveloppe. La *Route dans la forêt* de M. Lindholm, d'Helsingfors, est aussi un morceau irréprochable. Cette route traverse une sapi-



nière tachetée de soleil. Le sapin du premier plan est un chef-d'œuvre. La grande règle est de faire ce qu'on voit et ce qu'on aime; M. Lindholm a vu son sapin et il l'a aimé; aussi a-t-il étudié en conscience l'histoire de chacune de ses branches depuis le commencement jusqu'à la fin, et cependant le détail se fond dans l'ensemble, la branche n'empêche pas de voir l'arbre, l'arbre n'empêche pas de voir la forêt. Ce sapin finlandais est tout à fait persuasif, et nous sommes convaincu qu'il y a dans M. Lindholm l'étoffe d'un excellent paysagiste.

Il semble qu'il n'y ait pas dans le monde deux nations plus différentes que la despotique Russie et que la libre république des États-Unis. Néanmoins ces deux pays se ressemblent par plus d'un endroit, et tout d'abord par la haine jalouse qu'ils ressentent à l'égal l'un de l'autre pour John Bull; voilà pourquoi l'aigle à deux têtes et le drapeau étoilé ont depuis longtemps fait amitié et contracté alliance; le meilleur ciment qu'on ait inventé pour lier les nations comme les individus est une bonne haine commune. L'empire moscovite et les États-Unis ont aussi ce rapport que ce sont des peuples pionniers, portant dans la politique l'esprit d'aventure, l'un avec plus d'astuce, l'autre avec plus de désinvolture, ce qui a fait dire à quelqu'un qui n'aime pas la Russie que le Russe est un Byzantin doublé d'un *Yankee*. Russes et Américains s'entendent encore pour mépriser profondément le vieux monde, qui se meurt de consommation ou de décrépitude; ils se croient appelés à rajeunir la civilisation, à lui infuser un sang nouveau. Peut-être se piquent-ils aussi de rajeunir les beaux-arts, dans lesquels ils commencent à s'exercer. Il est possible que ces apprentis deviennent maîtres et qu'ils nous donnent un jour des leçons. C'est le secret de l'avenir.

Le premier point est d'avoir du caractère. Malgré ses défauts, la peinture russe en a, la peinture américaine en a peu, si nous en jugeons du moins par les échantillons rassemblés au Champ de Mars. Quand on vient de visiter la section russe, on emporte dans ses yeux des visions de steppes et des figures de *moujiks*. La section américaine nous apprend peu de chose sur les États-Unis et ne renferme qu'un petit nombre d'œuvres qui aient une physionomie originale. Il en est quelques-unes à la vérité qu'on peut qualifier d'excentriques; mais original et excentrique, ce n'est pas la même chose. De quel côté de l'Océan M. Hamilton a-t-il rencontré cette grosse fille délurée qui, se renversant dans son fauteuil jaune, les mains croisées autour de ses genoux, une cigarette entre ses doigts, rit à gorge déployée et montre sa jambe à son perroquet? Il y a beaucoup de talent dans cet ouvrage de mauvais goût; mais à qui ce talent pourra-t-il plaire? Il est trop léger pour New-York,

il est trop brutal pour Paris. Elle est bien singulière aussi cette grande toile d'un bleu sombre que M. Dana a intitulée *Solitude*, et qu'il aurait mieux fait d'appeler un tableau sans sujet. C'est un morceau de la pleine mer vue pendant la nuit, à la faveur de « cette obscure clarté qui tombe des étoiles. » On y voit tout juste assez pour constater qu'on ne voit rien. On distingue très nettement au contraire ce qui se passe dans *la Vallée du paradis à Newport* de M. La Farge. Ce paradis est coupé de petits murs en pierres sèches et brouté par des moutons qui ne paient pas de mine. Tel qu'il est, il a un caractère propre que M. La Farge a senti et rendu; aussi préférons-nous son paysage un peu grisâtre aux intérieurs bretons, aux scènes bavaroises, aux vues de France ou d'Italie qui abondent dans la section des États-Unis.

Pendant on y découvre, en cherchant bien, quelques tableautins qui ont un goût prononcé de terroir. Nous avons un faible pour le *Dimanche matin en Virginie* de M. Winslow Homer. Quatre nègres et nègresses, qui ressemblent beaucoup à des singes, sont occupés à lire la Bible. La vérité dans le sentiment et la parfaite sincérité du pinceau rendent la laideur aimable. Signalons aussi un petit chef-d'œuvre de M. Brown, intitulé *le Cirque qui passe*. Cinq méchants gamins, alignés sur le trottoir et fort dépenaillés, regardent passer des clowns à cheval. Ces cinq figures sont excellentes, pleines de vie et d'expression, et sur leurs lèvres fleurit ce rire yankee qui semble dire : Tu m'amuses, mais ne va pas t'imaginer que tu m'étonnes. Notons encore un beau *Chat* de M. Butler junior, lequel n'a rien de commun avec les chats civilisés, raffinés, élégans, aristocrates, coquets et douillets de M. Lambert, vrais gentilshommes de chats, nés pour mordiller des dentelles, pour égratigner des robes de satin, pour se faire les ongles sur des fauteuils en tapisserie, pour se rouler dans la martre et dans l'hermine, dans le vair et dans le gris. M. Butler nous montre un véritable rominagrobis de gouttières, râblé, épais, à l'œil dur. Il s'est accroupi sur le rebord d'une planche, et il guette sa proie, en faisant semblant de dormir. En veut-il à Cuba, perle des Antilles, ou aux mines d'or et d'argent du Mexique? Espagnols et Mexicains feront bien de se défier, c'est un de ces matous qui ne jouent pas longtemps avec la souris, ils ont bientôt fait de l'étrangler et de l'avaler.

Nous terminerons par la Hongrie ce dénombrement des pays qui n'ont pas encore beaucoup marqué dans l'histoire de l'art. La Hongrie a l'insigne bonheur d'être représentée au Champ de Mars par un peintre dont les premiers essais ont été des coups de maître et qui est toujours allé en progressant; sa dernière œuvre est la meilleure. Le jury a décerné une médaille d'honneur à M. Munkacsy,

et de toutes ses décisions c'est la seule peut-être qui ait obtenu l'approbation universelle. Le *Milton aveugle dictant le Paradis perdu à ses filles* est un des grands succès de l'exposition. Milton est assis dans un fauteuil, près d'une fenêtre; les dures expériences de sa vie, le rongement incessant d'une âme tourmentée et violente ont creusé, ravagé son visage; il est en proie au démon, il cherche sa pensée dans la nuit. A la gauche du poète sont groupées autour d'une table ses trois filles, qui le regardent; l'une brode, la seconde est debout, la troisième tient la plume : elle est comme suspendue aux lèvres de son père et à ses yeux éteints. Il a trouvé en elle le plus docile, le plus intelligent, le plus gracieux des secrétaires, car sa figure est d'une grâce exquise et pénétrante. Cette grande toile est pleine d'émotion, de recueillement et de silence; on sent qu'il s'y passe quelque chose, on assiste à l'enfantement du *Paradis perdu*. Les accessoires, les meubles, les tentures, les fonds sont traités avec largeur; la touche est ferme et grasse, elle en dit assez, elle ne dit rien de trop. On oublie en contemplant cet émouvant tableau que l'artiste a fait trop d'honneur aux filles de Milton; l'histoire leur reproche d'avoir été d'assez mauvaises filles, d'avoir eu de vilains procédés pour leur père. On oublie aussi que le noir est le grand ennemi de M. Munkacsy, un ennemi dont il ne se défie pas assez. Il y en a moins dans son *Milton* que dans ses précédens tableaux, et pourtant il y en a trop. On nous assure que le noir est inconnu en Angleterre; c'est même une question de savoir s'il existe dans la nature.

La section hongroise renferme plusieurs autres toiles importantes, dont les sujets sont empruntés pour la plupart à l'histoire nationale, et parmi lesquelles il faut signaler la *Marie de Széchy*, de M. Sékely, la *Fuite de Tökoly après la prise de Likave*, les *Derniers momens de la forteresse de Szigethvar*, par M. Weber, et surtout la *Baptême de saint Étienne, premier roi de Hongrie*, par M. Jules Benczur, grand tableau fort estimable. Les artistes qui ont beaucoup d'ambition et qui s'attaquent à des sujets trop forts pour eux nous rappellent ce conscrit placé en sentinelle qui avait fait un prisonnier. — Amène-le-moi, lui criait son capitaine. — Je ne peux pas, répondait le conscrit; il ne veut pas me lâcher. — Les artistes dont nous parlons sont les prisonniers de leur sujet, qui les tient et ne veut pas les lâcher, et, si recommandables que soient leurs ouvrages, ils nous laissent l'impression d'un labeur pénible, de l'effort désespéré d'un homme pris dans un piège dont il cherche à se dépêtrer. M. Bela Pallik ne s'est pas attaqué à saint Étienne, il a peint une *Étable de brebis* en Hongrie, et on sent qu'il est maître de son sujet. Dans le royaume de l'art, un mouton bien venu occupe une meilleure place qu'un héros manqué ou insignifiant.



On remarquera aussi en parcourant la section hongroise que les peintres magyars ont un goût prononcé pour les sauces, et qu'ils placent volontiers la scène de leurs tableaux dans une cave, qu'ils éclairent par des feux de Bengale. Les étrangers qu'avait attirés à Paris la fête nationale, et qui ont vu pour la première fois la place de la Concorde illuminée *a giorno* par le gaz, l'électricité, des flammes rouges ou vertes, en ont été charmés; quand ils l'ont revue le lendemain éclairée par la lumière du jour, ils ont été plus charmés encore, et ils ont reconnu que le plus admirable artificier est celui qui a inventé le soleil. L'auteur d'une petite brochure récemment publiée, qui est une apologie de l'impressionnisme, attribue fort justement aux peintres naturalistes de notre temps l'honneur d'avoir créé « la peinture claire, définitivement débarrassée de la litharge, du bitume, du chocolat, du jus de chique, du graillon et du gratin. » Nous leur devons aussi, ajoute-t-il, « l'étude du plein air, la sensation vraie non-seulement des couleurs, mais des moindres nuances des couleurs, les tons, et encore la recherche des rapports entre l'état de l'atmosphère qui éclaire le tableau et la tonalité générale des objets qui s'y trouvent peints. » Il loue également les artistes japonais de nous avoir appris qu'on peut produire les plus heureux effets en juxtaposant des teintes fortes et les tons les plus tranchés (1). Il est certain qu'après avoir regardé quelque temps un tableau bitumineux ou couleur chocolat, on éprouve quelque plaisir à contempler un éventail japonais, une pièce d'eau peinte par M. Monet ou une amazone de M. Renoir; mais ce qu'il y a de mieux encore, c'est d'aller passer une heure dans la section espagnole du Champ de Mars. Un amateur de notre connaissance finit toujours par là sa visite à l'exposition, et à ceux qui s'en étonnent il répond : — Je sors d'un pays de sauces, et je viens ici pour me nettoyer les yeux.

VICTOR CHERBULIEZ.

(1) *Les Peintres impressionnistes*, par Théodore Duret, Paris, 1878.

---

---

# L'IDÉE MODERNE DU DROIT

## EN FRANCE

---

### III<sup>1</sup>.

L'ÉGALITÉ D'APRÈS LES ÉCOLES DÉMOCRATIQUE ET ARISTOCRATIQUE.  
— LA THÉORIE DE M. RENAN.

---

Ernest Renan. — *Dialogues philosophiques. — Mélanges d'histoire et de voyages.*  
*La Réforme intellectuelle et morale. — Caliban.*

---

L'idée de l'égalité, tant de fois invoquée au siècle dernier et inscrite en tête de toutes nos constitutions, a eu de notre temps le même sort que l'idée de liberté : attaquée par les écoles aristocratiques, défendue par l'école démocratique, il semble qu'aujourd'hui encore elle manque pour tous de cette clarté qui résulte d'une déduction rigoureuse. L'examen critique de cette idée offre d'autant plus d'importance et d'intérêt qu'elle est parmi les plus populaires en France et répond à un des instincts les plus vivaces de notre nation.

Tous les observateurs sont d'accord pour attribuer aux Français l'amour de l'égalité; quelques-uns même vont jusqu'à dire : la France n'a que l'amour de l'égalité, non celui de la liberté. C'est là une exagération et, quand on y regarde de plus près, une contradiction; M. de Tocqueville n'y a pas tout à fait échappé lorsqu'il s'est plu à opposer systématiquement deux tendances en réalité insépara-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1<sup>er</sup> avril.

bles. N'est-ce pas précisément parce que la France aime la liberté qu'elle aime l'égalité? Qu'est-ce aux yeux des Français qu'une inégalité, sinon un privilège chez l'un et une servitude chez l'autre, conséquemment un manque de liberté? L'inégalité leur semble une atteinte au droit commun, une distinction établie entre la personne humaine chez le noble ou le riche et la personne humaine chez le roturier ou le pauvre. Ne pas admettre au-dessus de soi des prérogatives, des passe-droits, des castes ou des dynasties privilégiées, c'est avoir le sentiment de la liberté humaine en soi comme respectable au même titre que chez les autres; tel a toujours été l'instinct français. Les Jacques ne chantaient-ils pas déjà :

Nous sommes hommes comme ils sont,  
Des membres comme nous ils ont;  
Tout autant souffrir nous pouvons,  
Un aussi grand cœur nous avons.

Les législateurs de 89, en établissant l'égalité des droits pour tous, voulaient par cela même sauvegarder la liberté de tous (1).

L'inégalité, aux yeux des Français, ne choque pas moins la raison qu'elle ne choque la liberté; aussi ne saurait-elle satisfaire leur esprit logique plus que leur instinct juridique. Les exceptions, les contradictions de la loi avec elle-même et les inégalités qui en résultent entre les citoyens, blessent nécessairement toute intelligence éprise de ce qui est général et « conforme aux principes. » Les Anglais et les Allemands n'éprouvent pas ce besoin. Ils s'arrangent de leurs lords ou de leurs hobereaux, ils ont conservé l'esprit de hiérarchie féodale. La France est le seul pays qui n'ait vraiment plus de noblesse. L'ouvrier anglais qui voit passer avec admiration le gentilhomme dans son carrosse, ou plutôt le carrosse renfermant le gentilhomme invisible, l'Allemand qui révère son seigneur et maître l'empereur, ainsi que tous ses autres seigneurs et maîtres, ont-ils le sentiment de la liberté humaine et du droit commun au même point que l'ouvrier français qui, à la vue d'un plus riche que lui, se dit simplement : « Un homme est l'égal d'un autre homme? » Ont-ils le sentiment de l'indépendance et de la dignité personnelles autant que ce paysan-soldat de la révolution qui répondit à un émigré vantant ses ancêtres : — « Je suis un ancêtre? » On a eu

(1) Sans doute il est des peuples, comme l'Angleterre, qui s'imaginent atteindre la liberté en dehors de l'égalité et par l'inégalité même : l'esprit français voit là une illusion d'optique. En Angleterre même, sur tous les points où existe la liberté, existe aussi l'égalité : par exemple, la liberté de la parole et de la presse étant reconnues, tous les citoyens peuvent également parler et écrire, il y a donc là liberté et égalité à la fois; au contraire les privilèges relatifs à la propriété du sol, en même temps qu'ils sont une inégalité, sont aussi une atteinte à la liberté des uns pour le profit des autres.



raison de le dire, la révolution, en proclamant l'égalité, n'a pas voulu détruire la vraie noblesse, mais la donner à trente-deux millions d'hommes.

Sans doute nous nous sommes plus d'une fois consolés trop aisément, dans l'égalité, des libertés absentes; mais c'est que l'égalité suppose encore à nos yeux une certaine justice jusque dans l'injustice même, un certain droit commun jusque dans la violation du droit. Bien plus, là où les libertés extérieures et politiques font défaut, l'égalité devant la loi nous semble du moins la reconnaissance de la liberté et de la dignité humaines en principe, sinon en fait. Enfin les libertés extérieures sont des avantages plus individuels, des garanties plus personnelles, et on sait que le peuple français fait volontiers abstraction des personnes et des intérêts particuliers; l'égalité satisfait ainsi l'esprit d'impersonnalité et d'impartialité: s'il faut porter un joug, au moins qu'il soit porté en commun, afin qu'il soit senti par tous, détesté par tous et, le jour venu, brisé par tous à la fois.

L'instinct de l'égalité, avant de renouveler l'ordre civil et politique, s'est exprimé matériellement en France, dans l'ordre économique, par la division progressive des propriétés entre tous les citoyens, et ce mouvement a précédé 1789. Nos historiens récents l'ont fait voir, la révolution trouva ce mouvement très avancé, et elle-même en sortit (1). C'est que dans l'économie politique d'une nation comme dans tout le reste, la psychologie du caractère national se fait visible: l'instinct de liberté s'incarne dans celui de propriété, l'instinct d'égalité dans la division de plus en plus uniforme des propriétés. Si le paysan et l'ouvrier en France sont reconnus plus économes que dans les autres pays, plus attentifs à épargner pour l'avenir, plus désireux de fixer leurs épargnes dans quelque propriété mobilière ou immobilière, si leur prévoyance contraste avec la prodigalité souvent aveugle des travailleurs anglais ou allemands (2), c'est qu'ils sentent que, dans la propriété, la liberté et le travail prennent corps, trouvent une garantie d'indépendance, se mettent à l'abri des coups du sort ou des empiétements des hommes; ils sentent aussi que, la liberté devant être

(1) En 1785, Arthur Young s'étonne de voir chez nous « la terre tellement divisée; » en 1738, l'abbé de Saint-Pierre, après avoir demandé des renseignemens nombreux à plusieurs intendans, remarque qu'en France « les journaliers ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre. » (Oeuvres, édition de Rotterdam, t. X, p. 251.) En 1697, Boisguillebert déplore la nécessité où les petits propriétaires se sont trouvés sous Louis XIV de vendre une grande partie des biens acquis au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle.

(2) Voyez les rapports sur l'exposition de Vienne et sur celle de Philadelphie.

égale, la propriété, qui en est la garantie extérieure, doit se faire elle-même de plus en plus égale entre tous. En outre, là où tous travaillent, tous doivent posséder, si le vrai fondement du droit de propriété est le travail, comme le peuple français a toujours été porté à le croire et comme l'a affirmé la révolution. Ici encore les esprits des nations manifestent leur divergence : on a remarqué avec raison que, dans les cas douteux et les contestations de propriété, la France a généralement adjugé la terre à celui qui travaillait la terre et mis le droit de son côté; l'Angleterre, au contraire, a prononcé pour le seigneur, chassé le paysan, si bien qu'elle n'est plus cultivée que par des ouvriers. Michelet voyait là, avec toute l'école démocratique, un des caractères moraux et humains de notre révolution : l'homme, la liberté de l'homme et le travail de l'homme ont paru aux réformateurs de 89 d'un prix inestimable et qu'on ne pouvait mettre en balance avec celui du fonds; en France, l'homme a donc emporté la terre, et en Angleterre la terre a emporté l'homme. « Grave différence morale. Que la propriété soit grande ou petite, elle relève le cœur; tel ne se serait point respecté pour lui-même qui se respecte et s'estime pour sa propriété. » L'égalité progressive des fortunes n'est elle-même que le partage du respect entre tous et l'expression matérielle de l'égalité des droits. — En Allemagne comme en Angleterre, la propriété et la terre ont conservé un caractère mystique et féodal, au lieu d'être considérées comme faites par l'homme et créées par le travail; aussi le droit divin et le droit de conquête par les armes, deux formes de privilège aristocratique, subsistent encore là-bas au fond de la législation comme au fond de l'esprit populaire. Seule, notre économie sociale est démocratique par essence.

Le caractère féodal et l'esprit d'inégalité ne sont pas moins vivaces dans la famille anglaise ou allemande, où le mari est vraiment un lord, un suzerain. En Angleterre, la personne de la femme disparaît entièrement dans le mariage : elle ne jouit d'aucune propriété personnelle, elle n'a aucun pouvoir sur ses enfans, elle ne peut tester sans le consentement de son mari; le mari, par son testament, peut enlever la tutelle des enfans à la mère, qui n'a sur eux aucun droit personnel. Le chef de famille tient donc la femme sous sa sujétion, administrant et parfois ruinant la fortune sans même rendre compte de ce qu'il fait. Entre les enfans et le père, même rapport de seigneurie, sans cette intimité familière, sans cette volontaire égalité dans l'affection qui, chez nous, n'exclut pas le respect. Enfin l'inégalité subsiste dans les rapports des frères entre eux, des aînés et des plus jeunes : c'est une hiérarchie de commandement et d'obéissance. En Allemagne, le père n'est pas

moins suzerain : femmes et enfans sont de véritables vassaux.— Dans la famille française comme dans l'état français, l'égalité tend à s'accroître avec la liberté même, entraînant à sa suite ses inconvéniens et aussi ses habituels avantages, diminuant l'autorité du père, mais élevant de bonne heure les intelligences de la mère et des enfans à un niveau supérieur, unissant les cœurs de tous par un lien plus tendre et plus librement accepté. De là en France, au sein de la famille, une idée plus développée des « droits de la femme, » des droits des enfans, en même temps qu'un sentiment de fraternité et d'amitié envahissante qui tend à faire du père pour les enfans comme un frère plus respecté et de la mère comme une sœur plus aimée. En un mot, tandis que la famille, chez les autres peuples, conserve le type aristocratique, la famille française tend à devenir républicaine.

Ainsi dans la famille comme dans l'état, dans le domaine économique comme dans l'ordre civil et politique, la liberté et l'égalité ont toujours paru inséparables à l'esprit français. Mais, si la France a maintenu ces deux termes en une indissoluble union, elle a considéré comme non moins important de n'en point intervertir l'ordre rationnel. Les Américains, dans leur énumération des droits, avaient mis en premier lieu l'égalité; Robespierre fit inscrire aussi l'égalité au premier rang : on sait quel est l'ordre qui finit par prévaloir. Le droit ne consiste pas, aux yeux des Français, à vouloir niveler toutes choses, mais à égaliser les libertés. Deux hommes qui traînent un boulet d'égale pesanteur ne sont pas pour cela deux hommes libres. L'égalité sous un maître, telle que voudrait la réaliser le césarisme, n'est qu'une trompeuse apparence; rien de plus capricieux et de plus inégal que la volonté d'un despote : il accorde une faveur à l'un et la refuse à l'autre; il punit celui-ci et laisse l'impunité à celui-là. Il n'y a pas d'égalité possible dans l'arbitraire de la servitude; c'est donc, selon la philosophie française, l'égalité dans la liberté, et non dans l'esclavage, qui constitue le droit.

Cette idée presque nationale de l'égalité, que la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle avait fini par croire indiscutable, n'en est pas moins devenue au XIX<sup>e</sup> siècle l'objet de nombreuses critiques, et ces critiques semblent en partie motivées. Déjà les saint-simoniens et Auguste Comte l'avaient rejetée comme une erreur. Le positivisme voulut « organiser » la société par la « science; » pour cela, au lieu de proclamer une fausse égalité entre les ignorans et les savans, entre les masses et les esprits supérieurs, il crut nécessaire de confier l'autorité la plus haute et le droit de gouverner à un corps de savans officiels, chargés de réglementer la science même : théocratie de savans, sorte de sophocratie dont nous retrouverons plus



loin le tableau dans les *Dialogues philosophiques* de M. Renan. L'influence des théories allemandes n'a fait qu'accroître le mouvement de réaction contre l'idée d'égalité : on le sait, Hegel, Mommsen, Strauss, M. de Sybel, soutiennent, à des points de vue divers, le droit des supériorités et la « souveraineté du but ; » Strauss déclare que l'histoire continuera d'être comme par le passé « une bonne aristocrate. » C'est surtout dans l'expérience, non pas seulement dans les spéculations métaphysiques ou théologiques, que la doctrine de l'inégalité cherche de nos jours son principal point d'appui : elle invoque en sa faveur les récentes découvertes de l'histoire naturelle, les idées germaniques sur la différence des races, les idées darwiniennes sur la sélection naturelle et sur l'hérédité. De leur côté les partisans de l'égalité s'efforcent aussi d'invoquer les faits : la doctrine classique du spiritualisme fonde l'égalité humaine sur le « fait » de l'égalité du libre arbitre chez tous les hommes ; on se rappelle ce que disait Victor Cousin à ce sujet : « La liberté seule est égale à elle-même ; il n'est pas possible de concevoir de différence entre le libre arbitre d'un homme et le libre arbitre d'un autre. » Mais c'est principalement sur l'idée du droit que les écoles démocratiques s'appuient pour justifier l'égalité : Proudhon, M. Renouvier, M. Littré, la déduisent par des raisonnemens divers du principe même de la justice.

En présence d'une telle diversité d'opinions, il nous semble nécessaire de soumettre à un nouvel examen cette sorte de dogme de l'égalité humaine dont l'instinct français et la philosophie française avaient fait une des bases du droit nouveau et de la politique nouvelle. Recherchons d'abord quelle est, ici encore, la part du fait et celle du droit, la part de la réalité et celle de l'idéal, et voyons si l'école démocratique les a suffisamment distinguées. Nous examinerons ensuite les objections des écoles aristocratiques qui veulent fonder l'inégalité sur « la primauté de l'idée, » sur les « droits de la vérité, de la vertu, de la science, » en d'autres termes sur la prérogative des supériorités intellectuelles ou morales.

## I

L'égalité humaine est-elle un fait, comme le soutient d'ordinaire l'école démocratique? existe-t-il réellement entre les hommes une égalité établie par la nature, que la société doit se borner à sauvegarder? — « La nature, dit la Déclaration des droits de l'homme tant de fois invoquée par les écoles démocratiques, la nature a fait les hommes libres et égaux en droits. » — « Les hommes, répète la Constitution du 6 septembre 1791, les hommes naissent et demeurent

libres et égaux en droits. » — N'est-ce point faire trop d'honneur à la nature? Ne nous a-t-elle pas créés esclaves plutôt que libres, et ne naissons-nous pas inégaux? Par une illusion commune à tout le XVIII<sup>e</sup> siècle sur le prétendu état de nature, on a confondu ici le but à atteindre avec le point de départ, l'avenir avec le présent, l'idéal avec la réalité; nous ne naissons pas libres et égaux, nous naissons pour être libres et égaux. Que la liberté et l'égalité soient conformes à la vraie nature de l'homme, cela est incontestable pour celui qui admet, avec Aristote, que la véritable nature d'un être est dans la fin supérieure à laquelle il aspire, non dans son actuelle imperfection; que la nature d'un chêne, par exemple, est d'atteindre la plénitude de son développement et de se dresser vers le ciel, que la nature d'un animal est de réaliser toute la beauté de son espèce, que la nature d'un homme est d'être une intelligence toute lumineuse et une volonté toute active. Mais, si la liberté et l'égalité sont la fin de la nature, elles ne sont pas l'état de nature. — On a voulu soutenir qu'il y a du moins une chose égale chez tous les hommes : la liberté morale; mais s'agit-il de cette liberté encore incomplète et de toutes parts entravée que vous possédez et que je possède? Nous ne sommes pas plus égaux sous ce rapport que sous les autres. L'école éclectique affirme vainement que le libre arbitre de l'un est identique au libre arbitre de l'autre; tel homme est un enfant par rapport à un autre homme, et l'homme d'aujourd'hui est un enfant par rapport à l'homme de demain : soutiendra-t-on donc que le libre arbitre de l'enfant est égal à celui de l'homme? Innombrables sont les degrés de la responsabilité et conséquemment de la liberté. Nous ne voulons pas seulement parler de l'usage différent que les hommes font de leur liberté, mais de la différence qui existe dans la puissance même de vouloir, dans la puissance sur soi. Nos libertés ne seraient égales que si elles étaient absolues et complètes; mais en fait la pleine liberté du vouloir n'existe ni chez vous ni chez moi; cette liberté, nous l'avons vu, est pour nous une pure idée dont nos actions se rapprochent plus ou moins, une *limite* à laquelle tendent ces *variables*. Si donc on peut admettre que nos libertés sont égales dans leur virtualité et dans leur idéale perfection, elles sont à coup sûr inégales dans leur actualité et dans leur réelle imperfection. L'idée même de liberté, dont nous avons essayé de montrer l'influence libératrice (1), peut être chez moi faible et sans efficacité, tandis que chez vous elle créera par son énergie un pouvoir énergique et fort. Ce n'est donc pas seulement sous le rapport de la force physique, de la beauté phy-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

sique, de la sensibilité, de l'intelligence, de la moralité, que les hommes sont inégaux ; ils le sont dans l'usage de leur liberté et dans le degré de cette liberté. A tous les points de vue, Leibniz avait raison de dire qu'il n'y a pas deux êtres semblables dans la nature, pas même deux gouttes d'eau, mondes peuplés d'animalcules divers et différens en nombre. L'égalité humaine n'est point un fait ; elle est plutôt en opposition avec les faits.

D'où vient donc que des êtres réellement inégaux sous tous les rapports tiennent tant à cette idée d'égalité et veulent la voir réalisée, au moins entre leurs libertés ? De ce que votre liberté est infiniment précieuse pour vous, comme la mienne l'est pour moi, comment conclure que votre liberté est aussi infiniment précieuse et inviolable pour moi, la mienne pour vous ? C'est là le passage difficile, c'est là l'intervalle que nous devons essayer de franchir pour constituer entre nous, malgré toutes les inégalités de fait, une égalité de droit.

Pour franchir ce passage, l'école démocratique fait ordinairement appel à un acte de raison qui nous est familier. Selon M. Renouvier, par exemple, la raison, faisant abstraction des personnes, déclare la liberté de l'un égale à celle de l'autre ; or, deux choses égales peuvent être substituées l'une à l'autre : votre liberté peut donc être substituée à la mienne. Elle acquiert ainsi à mes yeux la même valeur que la mienne propre, et ainsi s'établit entre nous, du point de vue de la raison, un rapport de réciprocité. Selon M. Littré, ce rapport est de même nature que l'identité logique :  $A = A$ . Proudhon dit à son tour, en termes platoniciens et spinosistes : — « Les hommes, que séparent leurs différences, peuvent se considérer comme des copies les uns des autres, se rapportant, par l'essence qui leur est commune, à une existence unique. »

Mais tout cela suffit-il ? Non, parce que, si nos libertés paraissent égales à un point de vue général et abstrait, elles ne sont pas égales en fait, et surtout il y a entre elles cette distinction capitale que votre liberté n'est pas la mienne et que la mienne n'est pas la vôtre, que je suis moi et non pas vous. Vous aurez beau accumuler les abstractions, quand je reviendrai à la réalité, je me retrouverai toujours là, différent de vous, et à tous vos raisonnemens sur l'égalité, j'opposerai un seul mot, mais décisif : *moi*.

Pour que l'égalité soit acceptée comme type de conduite par des individus réellement inégaux, il faut que, par un moyen ou par l'autre, le *moi* disparaisse, il faut qu'il soit éliminé, comme dans une équation on élimine une donnée qui la rend insoluble. Or, aucun raisonnement abstrait, aucun artifice de logique rationaliste, ne saurait faire disparaître cette suprême différence qui porte sur



le vif, cette suprême inégalité qui constitue notre individualité même.

Selon nous, l'égalité n'est à l'origine qu'un idéal de la pensée; elle se déduit de l'union qui doit exister entre nos libertés pour que celles-ci soient aussi grandes qu'il est possible. J'ai l'idée de ma liberté comme puissance de développement sans limites, j'ai l'idée de la vôtre comme puissance semblable de développement; à l'infini, dans leur idéal, je conçois nos deux libertés comme devant être égales, car deux libertés qui se veulent réciproquement ont plus d'extension et pour ainsi dire d'infinité que deux libertés qui se repoussent et s'isolent; rester enfermé dans le moi en excluant autrui, ce serait montrer qu'on n'est point encore assez libre intérieurement, assez affranchi de tout égoïsme et de toute nécessité inférieure pour sortir de son individualité, pour se déprenre de soi-même, pour se désintéresser des intérêts matériels dont le conflit s'oppose à l'union des volontés. Si tel est le plus haut idéal, il en résulte cette conséquence, que, pour vouloir en sa plénitude et en sa perfection ma propre liberté, je dois vouloir aussi la vôtre, et de plus je dois la vouloir égale à la mienne : aucune inégalité venant de mon fait ne doit entraver votre développement. C'est là pour moi-même une condition de désintéressement et d'affranchissement moral. Il n'y a donc plus seulement identité abstraite entre ma liberté et la vôtre : la vôtre est devenue la condition et le complément de la mienne; au fond, vouloir votre liberté, c'est encore vouloir la mienne.

Tel est en quelques mots le principe sur lequel l'égalité nous paraît reposer. On le voit, nous reconnaissons avec les adversaires de l'égalité que celle-ci est une simple conception de la pensée; mais nous ajoutons que cette idée est elle-même un fait et un fait directeur, une force, une réalité en ce sens, qui existe d'abord dans la pensée de l'homme, de là passe dans le désir, de là enfin, quand elle est assez claire et assez-intense, passe dans les actions et se réalise elle-même. En un mot, c'est une de ces idées directrices dont nous avons récemment indiqué le rôle et qui, dans l'ordre social, marquent le droit. Droit et direction sont termes de même famille : en mathématiques, on dit que la ligne droite est le plus court chemin vers un point; dans la science sociale, on peut dire que le droit est la direction normale vers le but le plus élevé. Vainement on oppose l'inégalité naturelle à cette idéale égalité : c'est celle-ci et non celle-là qui doit fournir à la conduite sa règle et sa loi. Quand un ouvrier veut construire les roués d'une machine, les construit-il sur ce principe que les rayons d'un cercle sont inégaux? Non, et pourtant ils seront inégaux dans sa roue. Deux libertés raisonnables, dès qu'elles s'affranchissent des besoins égoïstes, tendent

spontanément à former une société entre égaux et pour ainsi dire une république à deux.

Que va devenir la notion de l'égalité, si nous passons du monde moral au monde matériel, où les hommes se trouvent en rivalité et souvent en conflit l'un avec l'autre ?

Toute volonté humaine ne peut agir que dans l'espace et dans le temps; elle a besoin d'organes et d'instrumens. La valeur idéale que nous attachons à l'égalité des libertés intérieures s'attache donc aussi aux libertés extérieures, indispensable milieu où la volonté se développe, atmosphère sans laquelle elle ne saurait vivre. Si on retirait à un homme l'air qu'il respire sans toucher à son corps, pourrait-on dire qu'on ne l'a pas tué sous prétexte qu'on ne l'a pas touché? De même, prétendra-t-on avec les théologiens du moyen âge qu'en enlevant aux hommes la liberté de la parole, du mouvement, de l'action, de l'association, du culte, on ne porte nullement atteinte à l'égalité intérieure de leurs libertés? Ce serait imiter le sophisme des Orientaux qui, lorsque le Coran défend de verser le sang d'un homme, l'étouffent, ou des inquisiteurs, qui chargeaient le bras séculier de brûler l'hérétique *sine sanguinis effusione*. Nous avons vu de nos jours reproduire les mêmes sophismes : à en croire M. de Bonald, on perd son temps à réclamer ce qu'on a déjà, l'égale liberté pour tous de vouloir et de penser, la liberté de conscience : « Il est, dit-il, un peu plus absurde de réclamer pour l'esprit la liberté de penser que de réclamer pour le sang la liberté de circuler dans les veines (1). » Comme si on ne pouvait pas empêcher le sang de circuler dans les veines en lui retirant sa nourriture ! M. de Bonald, qui déclare la liberté de penser invincible, ne l'élève si haut dans la théorie que pour mieux la supprimer dans la pratique. Si la liberté de la conscience ne peut être détruite entièrement, elle peut être indéfiniment amoindrie, non-seulement dans ses manifestations extérieures qui en sont comme les symboles, mais jusque dans sa vie intérieure; elle ressemble à ces forces de la nature qui, elles aussi, sont indestructibles, mais qui sont tout ensemble indéfiniment expansibles quand on les laisse en liberté, et indéfiniment compressibles quand on les resserre, à l'aide d'une force supérieure, en une prison de plus en plus étroite.

Pour celui qui a fait sincèrement des idées de liberté et d'égalité le principe régulateur de sa conduite, tout produit et tout instrument de la liberté, fût-ce un simple symbole, participera à l'inviolabilité de la liberté même. On viole donc l'égalité des droits toutes

(1) *Réflexions philosophiques sur la tolérance des opinions*, OEuvres, t. IV, p. 133.

les fois qu'on agit de manière à ne pas laisser aux autres l'indépendance la plus grande et la plus égale pour tous.

Comme la liberté d'action ne peut être illimitée sur une terre où l'un gêne nécessairement l'autre, il faut que chacun s'impose, dans son action au dehors, les limites nécessaires à l'égale liberté d'autrui. Une idée nouvelle est donc introduite dans la question du droit lorsqu'on passe de l'égalité intérieure à l'égalité extérieure : c'est l'idée de limite; le droit appliqué nous apparaît comme une limitation réciproque des libertés.

Maintenant, quels caractères devra offrir cette limitation? — En premier lieu, le droit consistant dans la plus grande liberté possible, la restriction mutuelle des libertés dans l'application devra être aussi minime que possible. En second lieu, pour être aussi minime que possible, cette restriction devra être absolument réciproque et égale pour tous. Les abeilles dans leur ruche ont résolu avec une sagesse instinctive un problème analogue à celui du droit appliqué. Il s'agissait d'assurer à chaque abeille une cellule aussi grande que possible et aussi égale que possible à celles des autres abeilles. C'était un problème de géométrie à résoudre, et la difficulté était de perdre le moins de terrain possible en barrières et en murailles de cire. On sait comment les abeilles ont résolu le problème. La seule forme qui permit aux cellules égales de s'appliquer l'une contre l'autre sans aucun intervalle inutile et sans aucune perte de terrain, c'était la forme de l'hexagone. Soit par instinct, soit plutôt par un mécanisme naturel, les abeilles ont donné à leurs cellules la forme hexagonale. La société humaine est comme cette ruche : il faut laisser aux libertés comme aux abeilles l'espace le plus grand et le plus égal possible et perdre en barrières ou en murs le moins de terrain qu'il se peut. Toutes les entraves inutiles à la liberté, toutes les lois oppressives, tous les réglemens et privilèges tyranniques sont des restrictions sans profit qui laissent de l'espace sans emploi, qui introduisent des vides de toute sorte entre le domaine de l'un et le domaine de l'autre. La mauvaise jurisprudence est comme de la mauvaise géométrie ou de l'architecture maladroite. S'il faut des barrières, faites-les du moins aussi peu nombreuses qu'il est possible et faites-les égales pour tous ; puis, une fois que vos lois auront ainsi réglé l'espace réservé à chacun, laissez les libertés agir par elles-mêmes, chacune à sa manière, tant qu'elles n'empiéteront pas l'une sur l'autre, laissez-les prendre leur essor, comme les abeilles, dans l'air et dans la lumière.



## II.

Examinons maintenant les objections que les écoles aristocratiques font à l'égalité, soit au nom de la morale et de la religion, soit au nom de la science. La persistance des théories autoritaires et prétendues conservatrices, toujours prêtes à se traduire en actes dans la politique et à tout bouleverser par la ruse ou par la force, prouve combien il importe de soumettre à l'analyse leurs principes fondamentaux. Parlons d'abord plus spécialement de l'école théocratique, à laquelle d'ailleurs nos hétérodoxes contemporains font volontairement ou involontairement de nombreux emprunts. — Vous voulez égaliser la vérité et l'erreur, la vertu et le vice, répètent beaucoup d'esprits encore imbus des idées du moyen âge, mais la vérité seule a des droits et l'erreur n'en a pas, la vertu seule a des droits, le vice n'en a pas. La seule liberté qu'on puisse reconnaître et accorder à tous les hommes, c'est ce que les catholiques appellent « la liberté du bien. » Or, si la volonté peut réaliser le bien, elle peut aussi faire le mal : c'est l'arbre du bien et du mal dont parle la Bible ; comment donc la mauvaise volonté aurait-elle des droits égaux à ceux de la bonne volonté ?

Prétendre ainsi que la vérité et la vertu ont seules des droits, c'est prononcer en termes abstraits de vagues sentences qui veulent tout dire et ne veulent rien dire. La vérité considérée en elle-même est une abstraction, et de même pour le bien ; ce sont là des choses impersonnelles qui ne se réalisent que dans l'intelligence et la volonté des personnes. Or, chaque personne croit avoir pour soi la vérité et la raison ; comment choisir entre ces prétentions opposées ? Dans la moindre des assemblées, chacun se dit le plus sage, il en est de même dans la grande assemblée du genre humain. Beaucoup pensent tout bas ce qu'un naïf disait un jour tout haut devant Franklin : « Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'y ait jamais que moi qui aie raison. » La maxime qui identifie le droit et la sagesse revient donc à celle-ci : « Ceux qui se croient dans la vérité ont des droits, les autres n'en ont pas ; » manière détournée de dire : « J'ai tous les droits, et vous n'en avez aucun. » Dans la pratique, ce conflit d'opinions ne pourra se résoudre que de deux manières, par la force ou par l'égalité des libertés. Admettez-vous la première solution ? La force peut être l'ignorance, l'erreur, le vice aussi bien et plus souvent que la vérité et la vertu. Admettez-vous la solution par la liberté, le seul droit que vous puissiez avoir sera le droit d'exprimer librement votre opinion pour vous mettre d'accord avec les autres. Vouloir imposer la vérité du dehors est chose impossible : ce fut le rêve irréalisable de toutes les théocraties, au-

quel le catholicisme n'a pas encore renoncé de nos jours. L'histoire nous apprend que la conséquence effective de cette doctrine est un despotisme qui, loin de favoriser les progrès de la moralité, de la science, de la religion même, les arrête au contraire. Le système théocratique est toujours allé contre son but : pour soutenir les intérêts de la vérité, il a toujours rendu l'erreur immobile sous le nom d'infailibilité, comme ces politiques qui substituent le faux au vrai sous le nom de vérité officielle ; pour soutenir les intérêts de la vertu, il a toujours sacrifié la moralité véritable à la violence et à l'égoïsme des prétendus « meilleurs. »

Il ne faut pas craindre de le dire, contrairement aux assertions des théologiens, l'erreur même et le vice ont des droits, et des droits civilement ou politiquement égaux à ceux d'autrui : au point de vue purement social et juridique, nous avons le droit de nous tromper et de déraisonner comme de raisonner, nous avons le droit de faillir comme de bien agir ; pour tout dire en un mot, la mauvaise volonté même n'est pas exclue de l'égalité des droits. Au reste, la mauvaise volonté n'est jamais telle que relativement ; une volonté absolument mauvaise, s'il en pouvait exister, serait celle qui trouverait son suprême bien dans le suprême mal ; or on n'aime pas le mal pour le mal, et le vice consiste seulement, comme disait Socrate, « à renverser l'ordre des biens. » Satan, cette volonté absolument mauvaise, comme Ahriman, ce dieu du mal absolu, est un fantôme de l'imagination, qui, dès que la pensée veut le saisir, s'évanouit. En tout cas, Satan n'est point sur la terre, et ce n'est pas pour lui que sont faites nos législations ; mais, fût-il présent parmi nous, il participerait lui-même à l'égalité des droits communs tant qu'il ne violerait point nos libertés propres, et sa volonté mauvaise, aussi longtemps qu'elle se renfermerait en soi sans attenter à autrui, conserverait encore son inviolabilité extérieure. Pour revenir à l'homme, la mauvaise volonté d'aujourd'hui peut être et sera sans doute la bonne volonté de demain ; nous ne pouvons donc en la concevant la concevoir comme définitivement et éternellement mauvaise, nous ne pouvons la damner dans notre pensée ni lui faire en notre cœur comme un enfer sans espérance. Elle demeure toujours, en tant que volonté, sacrée pour nous à l'égal des autres, et ses injustices extérieures tombent seules sous notre droit de légitime défense, comme y tomberaient elles-mêmes les injustices commises par une bonne volonté. Si l'inquisiteur qui vous coupe la langue et vous brûle agit pour votre bien et par bonne intention, acquiert-il des droits plus réels parce que sa volonté est bonne au lieu d'être mauvaise ? Tout ce qui est injuste est immoral, mais tout ce qui est immoral n'est pas injuste : vérité élémentaire que nos législateurs et nos politiques ou-

blient cependant à chaque instant. Ne puis-je pas manquer à ce que vous nommez les devoirs envers Dieu, aux devoirs envers moi-même, aux devoirs de pure charité envers autrui, sans manquer pour cela aux règles strictes de la justice égale pour tous et également exigible chez tous? ne puis-je pas être en dehors de mon devoir, surtout de mon devoir religieux, sans être en dehors de mon droit et sans blesser votre droit égal au mien? Comment se fait-il que nos codes renferment encore soit des privilèges, soit des prescriptions fondées sur de simples croyances religieuses ou morales, telles que celles qui concernent l'observation du dimanche, l'indissolubilité du mariage, l'inscription religieuse imposée même aux libres penseurs, et d'autres encore?

Au point de vue du droit pur, la liberté extérieure est respectable tant qu'elle ne supprime pas l'égale liberté d'autrui, et la liberté intérieure est absolument respectable, sans condition et sans réserve : telle est la conclusion générale à laquelle on aboutit quand on a examiné les systèmes qui veulent rabaisser la liberté au rang d'un simple moyen pour ériger en une fin absolue leur idée du vrai, leur idée du juste, leur idée de la religion, en un mot leur conception du bien. La souveraineté du but est la négation du droit. La défiance des systèmes théocratiques à l'égard de l'égalité vient de ce rôle secondaire qu'ils prêtent à la liberté. La liberté, dans l'échelle des moyens et des fins, doit occuper le degré suprême : elle a sa valeur en soi. Un remède n'est qu'un moyen en vue de la santé et il peut être aussi un poison. Il emprunte donc toute sa valeur au résultat ; il ne subsiste pas dans la santé même, et au contraire doit disparaître dans la santé. Telle n'est pas la liberté dans son rapport avec le bien ; elle est à la fois à elle-même son moyen et sa fin : elle est moyen quand on la considère comme déjà commencée et en voie de développement, elle est fin quand on la considère comme développée et dans son achèvement idéal. La liberté encore imparfaite en nous ressemble à la flamme dont on se sert pour allumer un foyer de chaleur et de lumière : ce qu'on veut produire au moyen de cette flamme, ce n'est pas quelque chose qui en diffère réellement ; c'est une flamme plus grande dans laquelle l'autre subsistera tout entière ; de même ce que nous devons produire par le moyen de la liberté, ce n'est pas une chose qui soit différente d'elle-même, c'est une liberté plus grande, plus égale, plus universelle, c'est une liberté qui vivifie tout le monde moral et social.

### III.

La distance n'est point aussi grande qu'on pourrait le croire entre la théocratie et l'aristocratie des savans ; à part la substitu-



tion des théories scientifiques aux dogmes surnaturels, les procédés de gouvernement seraient les mêmes. Aussi M. Huxley appelait récemment le système politique d'Auguste Comte « un catholicisme sans le dogme (1). » N'en pourrait-on dire autant de la doctrine si brillamment exposée par M. Renan dans ses *Dialogues philosophiques* et dans son *Caliban*?

On sait quelle inquiétude cause à ce haut esprit, si désintéressé et si sincère, le progrès de l'égalité démocratique. Déjà, pour réagir contre cette tendance, il avait exposé dans sa *Réforme intellectuelle et morale* une théorie politique dont le dernier mot est l'inégalité. Tous les individus sont nobles et sacrés, disait-il, tous les êtres (même les animaux) ont des droits; mais tous les êtres ne sont pas égaux, tous sont les membres d'un vaste corps, les parties d'un immense organisme qui accomplit un travail divin. « La négation de ce travail divin est l'erreur où verse facilement la démocratie française. Considérant les jouissances de l'individu comme l'objet unique de la société, elle est amenée à méconnaître les droits de l'idée, la primauté de l'esprit. Ne comprenant pas d'ailleurs l'inégalité des races, la France est amenée à concevoir comme la perfection sociale une sorte de médiocrité universelle... » Au début d'une plus récente publication, les *Mélanges d'histoire*, dans une de ces préfaces où il aime à mêler des prédications toujours utiles et des prédictions toujours un peu hasardeuses, M. Renan constate avec quelque regret que la France, que l'Europe même n'a pas suivie et ne suivra pas la voie par lui indiquée : « Il est probable que tous les pays viendront, chacun à leur tour, à l'état où nous sommes. Le monde est entraîné par un penchant irrésistible vers l'américanisme, vers le règne de ce que tous comprennent et apprécient. » Dans *Caliban*, M. Renan constate la même tendance. Entre l'inégalité reposant sur des privilèges et une égalité d'affaïssement, de « mollesse », de « égoïsme », M. Renan semble ne voir aucun milieu. C'est surtout dans ses *Dialogues philosophiques*, ce livre aux fuyantes perspectives, souvent si profond et toujours si

(1) Auguste Comte a dit en effet : « Ce qui devait nécessairement périr dans le catholicisme, c'était la doctrine et non l'organisation... Une telle constitution, convenablement reconstruite sur des bases intellectuelles à la fois plus étendues et plus stables, devra finalement présider à l'indispensable réorganisation spirituelle des sociétés modernes... Cette explication générale... sera de plus en plus confirmée par tout le reste de notre opération historique, dont elle constituera spontanément la principale conclusion politique. » *Philosophie positive*, t. V, p. 314. — « Tout l'art de la législation, dit-il encore, est d'assurer l'uniforme assujettissement de toutes les classes quelconques aux devoirs moraux attachés à leurs positions respectives, sous l'impulsion continue d'une autorité spirituelle assez énergique et assez indépendante pour assurer le maintien usuel d'une telle discipline universelle. »

suggestif, que M. Renan a développé sa thèse favorite. Là, il l'appuie sur tout un système de métaphysique et de théologie, qui a pour conclusion le gouvernement du monde par la raison, c'est-à-dire par les savans. « L'élite des êtres intelligens, dit-il, maîtresse des plus importans secrets de la réalité, dominerait le monde par les plus puissans moyens d'action qui seraient en son pouvoir. » Quel est le peuple qui semble prédestiné à l'accomplissement de ce grand œuvre? La France ou l'Allemagne? — « La France incline toujours aux solutions libérales et démocratiques, c'est là sa gloire; le bonheur des hommes et la liberté, voilà son idéal. Si le dernier mot des choses est que les individus jouissent paisiblement de leur petite destinée finie, ce qui est possible après tout, c'est la France libérale qui aura eu raison; mais ce n'est pas ce pays qui atteindra jamais la grande harmonie, ou, si l'on veut, le grand asservissement de conscience dont nous parlons. Au contraire, le gouvernement du monde par la raison, s'il doit avoir lieu, paraît mieux approprié au génie de l'Allemagne, qui montre peu de souci de l'égalité et même de la dignité des individus, et qui a pour but avant tout l'augmentation des forces intellectuelles de l'espèce. » Quoique ces mots à l'adresse de l'Allemagne ne soient pas sans quelque ironie, c'est en définitive à l'Allemagne et à ses idées aristocratiques que M. Renan donne gain de cause, s'il en faut juger par l'ensemble de son système. La démocratie, en effet, lui semble en contradiction avec l'ordre de l'univers, avec la providence : « elle est l'antipode des voies de Dieu, Dieu n'ayant pas voulu que tous vécussent au même degré la vraie vie de l'esprit. » Les théologiens se représentent une providence supérieure au monde et agissant par le dehors; M. Renan y substitue une providence intérieure, immanente, qui, par des voies cachées et un machiavélisme divin, assigne à chaque être sa place et à tous des rangs inégaux. Cette providence, sous un autre nom, est la « souveraineté de la raison, » et sa justice est la « hiérarchie de fer de la nature. » — « Dieu est la vaste conscience où tout se réfléchit et se répercute, chaque classe de la société est un rouage, un bras de levier dans cette immense machine. Voilà pourquoi chacune a ses vertus. Nous sommes tous des fonctions de l'univers; le devoir consiste à ce que chacun remplisse bien sa fonction. Les vertus de la bourgeoisie ne doivent pas être celles de la noblesse; ce qui fait un parfait gentilhomme serait un défaut chez un bourgeois. Les vertus de chacun sont déterminées par les besoins de la nature; l'état où il n'y a pas de classes sociales est antiprovidentiel. » L'immoralité même et le vice ont leur utilité : ils sont dans l'ordre de la nature et de la providence. « L'immoralité transcendante de l'artiste est à sa façon moralité

suprême, si elle sert à l'accomplissement de la particulière mission divine dont chacun est chargé ici-bas (1). » Cette sorte de justice distributive qui est la loi de l'univers doit se retrouver dans la société humaine : le sacrifice des uns sert à l'élévation des autres et au progrès final de « l'idée. » — « La nature à tous les degrés a pour fin unique d'obtenir un résultat supérieur par le sacrifice d'individualités inférieures. Est-ce qu'un général, un chef d'état tient compte des pauvres gens qu'il fait tuer?... Le monde n'est qu'une série de sacrifices humains; on les adoucirait par la joie et la résignation. Les compagnons d'Alexandre... vécurent d'Alexandre, jouirent d'Alexandre. Les animaux qui servent à la nourriture de l'homme de génie ou de l'homme de bien devraient être contents, s'ils savaient à quoi ils servent. *Tout dépend du but*, et, si un jour la vivisection sur une grande échelle était nécessaire pour découvrir les grands secrets de la nature vivante, j' imagine les êtres, dans l'extase du martyr volontaire, venant s'y offrir couronnés de fleurs. Le meurtre inutile d'une mouche est un acte blâmable; celui qui est sacrifié aux fins idéales n'a pas droit de se plaindre, et son sort, au regard de l'infini (τὸ Ὄμοιον), est digne d'envie... C'est chose monstrueuse que le sacrifice d'un être vivant à l'égoïsme d'un autre; mais le sacrifice d'un être vivant à une fin voulue par la nature est légitime... Le grand nombre doit penser et jouir par procuration... Quelques-uns vivent pour tous. Si on veut changer cet ordre, personne ne vivra. » On retrouverait une théorie analogue dans Joseph de Maistre, qui en fit le fond de sa doctrine du sacrifice. — La conséquence finale du système est, sous toutes les formes, la condamnation de l'égalité. « Les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales. Le nègre, par exemple, est fait pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le blanc. » Ce n'est pas à dire que le nègre n'ait point de droits; mais les droits sont inégalement distribués selon l'inégalité même des êtres. « Le principe le plus nié par l'école démocratique est l'inégalité des races et la légitimité des droits que confère la supériorité de la race. » Le droit au contraire varie selon les êtres et se mesure à leur valeur réelle. « Il ne suit pas de là que cet abominable esclavage américain fût légitime. Non-seulement tout homme a des droits, mais tout être a des droits. Les dernières races humaines sont bien supérieures aux animaux; or nous avons des devoirs même envers ceux-ci. » On voit que pour M. Renan le droit est le corrélatif de tout devoir, et le devoir se confond finalement pour lui, comme pour le christianisme, avec la bonté :

(1) *Dialogues philosophiques*, 128, 129, 131.



« bonté universelle, amabilité envers tous les êtres, voilà la loi sûre et qui ne trompe pas... Ce n'est pas assez de ne pas faire du mal aux êtres; il faut leur faire du bien, il faut les gâter, il faut les consoler des rudesses obligées de la nature. » C'est donc par pure bonté qu'il faut se dispenser de maltraiter le nègre, c'est par pitié pure qu'il faut le « gâter » et le « consoler, » non sans cette arrière-pensée qu'après tout la nature a raison dans ses rudesses et que tout est pour le mieux dans l'ordre divin des choses (1). — C'est encore cette sorte de bonté un peu dédaigneuse que, dans une même race, les classes supérieures doivent aux classes inférieures. Le vrai droit du peuple, c'est le droit d'être aimé, gâté, consolé, parce que d'autres penseront et jouiront à sa place. « On peut aimer le peuple avec une philosophie aristocrate et ne pas l'aimer en affichant des principes démocratiques. Au fond ce n'est pas la grande préoccupation de l'égalité qui crée la douceur et l'affabilité des mœurs. L'égalité jalouse produit au contraire quelque chose de rogne et de dur. La meilleure base de la bonté, c'est l'admission d'un ordre providentiel où tout a sa place et son rang, son utilité, sa nécessité même. » La notion de l'inégalité semble à M. Renan si fondamentale qu'il la maintient jusque dans sa Jérusalem céleste, je veux dire dans la « conscience divine, » formée du retentissement de toutes les consciences, où chaque être aura sa place proportionnée à sa valeur. « Alors l'éternelle inégalité des êtres sera scellée pour jamais. » Avec la personnalité en moins chez Dieu et chez les âmes, il est facile de reconnaître la cité divine des chrétiens.

Tel est le système à la fois théologique et social de M. Renan. Entre ce système et le christianisme, il n'y a point de différence essentielle; ce sont les mêmes idées de justice distributive et de prédestination, de hiérarchie providentielle, d'inégalité providentielle entre les individus et entre les classes, de résignation chez les uns, de bonté chez les autres, de sacrifice et de compensation, la même substitution du principe d'amour au principe du droit. M. Renan finit par dire lui-même : « C'est bien à peu près ainsi que parlent les prêtres, mais les mots sont différents. » Il n'est point de hardiesse, point de paradoxe même devant lequel M. Renan ait reculé pour soutenir sa thèse favorite de l'inégalité : il a peut-être par là rendu service à la thèse opposée. Quand s'endort le sens commun, le paradoxe, comme la torpille à laquelle se comparait Socrate, le réveille d'une secousse; ainsi fait M. Renan.

Nous ne suivrons pas le brillant auteur des *Dialogues* dans les considérations métaphysiques et théologiques sur lesquelles repose

(1) « La société, a dit aussi M. Renan, est un édifice à plusieurs étages, où doit régner la douceur, la bonté (l'homme y est tenu même envers les animaux), non l'égalité. » (*La Réforme intellectuelle*, p. 197.)

sa foi à l'inégalité. Les sciences sociales comme les sciences physiques doivent, selon nous, se garder des idées de causes finales et de providence, au nom desquelles on peut tout affirmer ou tout nier, tout admettre ou tout rejeter. Est-il une erreur scientifique que le moyen âge n'ait essayé de prouver par les causes finales? est-il une injustice sociale qu'il n'ait justifiée au nom de la providence? Les causes finales voulaient que le ciel fût fait pour la terre et la terre pour l'homme, par conséquent que le ciel tournât autour de la terre. Quant à la providence, elle est encore de nos jours en politique l'avocat officiel de toutes les causes bonnes ou mauvaises : les Napoléon, les Guillaume, les Alexandre et le sultan l'invoquent tour à tour. Remplacer les intentions de la providence par celles de la nature, c'est seulement changer le mot. La nature a-t-elle eu un but, par exemple, en faisant le nègre? s'est-elle proposé une fin en faisant quoi que ce soit? C'est ce que rendent de plus en plus douteux les découvertes de la science moderne sur le mécanisme universel : les buts existent dans l'intelligence, ils ne semblent pas exister dans les choses; l'homme se propose un but, la nature ne paraît pas en avoir, tant que l'homme ou tout autre être intelligent, dans sa sphère, ne lui en donne pas un. En tout cas, c'est aux hommes eux-mêmes qu'il appartient de se donner un but : prétendre que les nègres sont faits pour nous servir, c'est poser le principe de l'esclavage et en assurer la justification. M. Renan a beau ensuite déclarer « abominable » l'esclavage américain, il ne peut, à l'exemple des théologiens, le condamner que comme excessif et cruel, non comme injuste en soi, que comme contraire à la bonté, non comme contraire au droit (1). La notion moderne du droit, notion vraiment scientifique, repose précisément sur le rejet de toutes ces vues finalistes et providentielles, de tous ces systèmes artificiels où l'on subordonne les individus à une fin qu'on déclare la meilleure. Avoir un droit, c'est avoir la garantie qu'on ne fera pas de vous un *moyen*, c'est avoir un abri contre les « cause-finaliers » en politique, en métaphysique et en théologie. Bannies du reste de la science, les causes finales ne doivent pas trouver un refuge dans la science sociale et politique.

Revenons donc des causes finales aux considérations physiques et psychologiques, méthode plus sûre. A ce point de vue, on peut certainement montrer entre les hommes une foule d'inégalités actuelles; mais, y en eût-il de fait encore davantage, l'égalité de droit ne serait pas atteinte en son principe théorique. Nous l'avons vu en effet, le droit repose moins sur l'état actuel que sur le déve-

(1) D'ailleurs, dans sa *Réforme intellectuelle*, M. Renan insinue qu'on devrait conquérir les Chinois, « race d'ouvriers, » et les nègres, « race de travailleurs de la terre : » — « Soyez pour eux bons et humains, et tout sera dans l'ordre, » page 94.

loppement possible des êtres, le droit a les yeux tournés vers l'avenir ; ce qu'il réserve, ce qu'il sauvegarde, c'est précisément la virtualité, la puissance de progrès (1). La loi ne punit-elle pas le meurtre d'un enfant de deux ans comme celui d'un homme ? Cependant il aurait pu être incapable, infirme, plus nuisible qu'utile ; — oui, mais il aurait pu être un honnête citoyen ou même un génie. Le droit a pour but d'assurer le développement libre de toutes les intelligences et de toutes les volontés. — Après avoir posé ce principe général, suivons la doctrine aristocratique en ses applications : elle invoque tour à tour l'inégalité des races, celle des classes, celle des individus ; examinons si ces inégalités, en supposant qu'elles existent, suffisent à conférer des droits inégaux.

La théorie des races, mise en vogue par l'Allemagne, fournit aux écoles aristocratiques leur principal argument. L'exemple qu'on choisit toujours à l'appui comme le moins discutable est celui des nègres : a-t-il cependant toute la portée qu'on lui attribue ? Que le cerveau des nègres ne soit pas virtuellement égal à celui des blancs, que tout accès leur soit fermé dans l'avenir aux grandes notions scientifiques ou morales, que tout au moins ils ne puissent se diriger eux-mêmes dans l'ordre civil et politique, c'est ce qui n'est point encore démontré. Quand il s'agit des animaux, le doute sur ce point est impossible : nous savons la limite qu'ils ne peuvent dépasser comme nous pouvons calculer la hauteur maximum que peut atteindre une pierre lancée par une fronde. Les animaux ne parlent pas ; s'ils arrivaient un jour à parler, nous commencerions, malgré leur visage, à nous demander s'ils n'ont pas le droit de se conduire eux-mêmes (2). Les nègres parlent, il en est même qui parlent latin et grec ; il est dans les écoles d'Amérique de jeunes négresses qui traduisent Thucydide et Platon. Un même idéal moral peut être conçu par la pensée des noirs et par celle des blancs. On sait ce que Montesquieu, avec cette généreuse ironie qui émut son siècle, disait des nègres : « Ils sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre ; » aujourd'hui on se demande s'il est certain que la peau noire et le nez écrasé soient incompatibles non-seulement avec l'intelligence, mais même avec le génie ? Déjà les nègres occupent en Amérique de hautes positions dans les affaires, dans la magistrature, dans la politique ; que dirions-nous s'il naissait demain parmi eux quelque grand poète, quelque grand artiste, quelque grand

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

(2) « Il n'y a d'esclave naturel, disait Epictète, que celui qui ne participe pas à la raison ; or c. la n'est vrai que des bêtes et non des hommes. Si l'âne avait en partage la raison et la volonté, il se refuserait légitimement à notre empire ; il serait un être semblable à nous. »



savant? Sous ce rapport, et surtout en fait d'art, les Américains de race blanche ne sont pas eux-mêmes beaucoup plus avancés qu'eux. Attendons les noirs à l'œuvre, et ne leur fermons point l'espérance. Au reste, fussent-ils à la fin demeurer en arrière sous le rapport du génie, ce qui est fort possible, il n'est pas besoin de génie pour participer aux droits communs. Chacun trouve toujours un plus savant ou un plus sage que soi, et surtout des gens qui se croient plus savants ou plus sages : théoriquement l'égalité des droits civils et politiques est en dehors de ces appréciations; pratiquement elle n'exclut pas certaines conditions de capacité et de majorité intellectuelle ou morale que les législateurs ne devraient jamais négliger, que les Américains ont peut-être trop négligées vis-à-vis des noirs; mais en aucun cas le droit à l'égalité n'exige que tous les membres de la société soient des Newton ou des Leibniz.

L'inégalité du droit des races, qui conserve encore une apparence plausible quand il s'agit des noirs et des blancs, devient absolument insoutenable quand on la transporte, comme le font les partisans des théories allemandes, aux variétés d'une même race, Gaulois, Latins, Germains. Qui prétendra que, de par la providence ou la nature, le cerveau d'un Français soit virtuellement inégal à celui d'un Allemand, et que l'un soit aussi incapable de concevoir les hautes idées de l'autre que le quadrupède de voler comme l'oiseau? Et quand ce serait vrai, *le droit* des races germaniques à nous conquérir serait-il établi? C'est M. Renan lui-même qui, trouvant dans Strauss la théorie des races mise au service de la politique allemande, lui objecta que, si la France compte parmi elle des Germains, l'Allemagne compte aussi des Gaulois et des Huns, l'Angleterre des Bretons, des Irlandais, des Calédoniens, des Anglo-Saxons, des Danois, des Normands purs, des Normands français. Sous couleur de science, la théorie des races est une des moins scientifiques dans ses applications à l'ordre politique et social. Chaque peuple a ses traditions, ses instincts héréditaires, son caractère propre, ses aptitudes, soit : y a-t-il là un prétexte plus sérieux à l'inégalité des droits que dans la différence de caractères entre deux individus d'une même nation?

Des remarques analogues s'appliquent à la prétendue inégalité entre les classes : « Des générations laborieuses d'hommes du peuple et de paysans font, dit M. Renan, l'existence du bourgeois honnête et économe, lequel fait à son tour le noble, l'homme dispensé du travail matériel, voué tout entier aux choses désintéressées (1). » M. Renan sait bien qu'il n'est pas besoin d'être noble pour se vouer aux choses désintéressées. Combien de génies sortis

(1) *La Réforme intellectuelle et morale*, p. 245.

des rangs du peuple ! Est-ce le peuple ou la noblesse qui a fait la science moderne, qui a produit les Laplace, les Lagrange, les Lavoisier, les Monge, les Ampère ? On pourrait renverser la proposition de M. Renan et dire : le peuple, en apportant à la nation un sang plus jeune et plus riche, travaille à sauver la bourgeoisie et la noblesse de l'abâtardissement ; c'est lui qui renferme, avec la vraie force vive, la vraie et perpétuelle supériorité. Que deviendrait Paris lui-même sans la province ? Il s'éteindrait à la quatrième ou cinquième génération ; si donc les Parisiens réclamaient pour eux et leurs descendants le privilège d'habiter seuls la capitale, Paris serait bientôt un désert. C'est l'image de ce qui arrive aux classes murées dans leurs privilèges. L'humanité n'avance que grâce au mélange des races, des classes, des familles, conséquemment grâce à une certaine égalité qu'elle rétablit tôt ou tard en dépit de nos barrières artificielles. La science, l'art, la morale, sont comme l'air vital qui a sans cesse besoin d'être remué, chassé d'un lieu à l'autre, égalisé entre tous ; s'il était l'objet de privilèges et de monopoles, il deviendrait bientôt irrespirable : la science viciée des castes et des races, la morale et la politique viciées des classes finiraient par donner la mort, sans ces grandes tempêtes historiques qui balayaient et renouvellent l'atmosphère des nations (1).

Après l'inégalité des races et des classes, l'école aristocratique invoque en sa faveur l'inégalité des individus, qu'elle déclare nécessaire à la « hiérarchie » sociale : les fonctions, les conditions, les capacités ne peuvent être égales chez tous les hommes, donc les droits ne peuvent être égaux. — Non, sans doute, les fonctions ne peuvent être égales ; mais l'école démocratique ne prétend point supprimer leur diversité : loin de là, l'égalité des citoyens dans l'état assure la répartition des fonctions mêmes selon les goûts

(1) Dans son beau livre sur *l'Hérédité*, M. Ribot a montré la faiblesse du double argument qu'on invoque en faveur de la supériorité des classes nobles, la *sélection* et la *transmission héréditaire* : 1° Quant à la sélection, la noblesse, qui prétendait être une élite, ne le fut jamais qu'en un sens très restreint, celui des vertus guerrières ; 2° quant à la transmission héréditaire des supériorités, elle est en opposition avec une des lois essentielles que M. Ribot a mises en lumière : *l'affaiblissement de l'hérédité avec le temps* ou l'abâtardissement de l'espèce. « Les citoyens des républiques anciennes, dit aussi M. Littré, n'ont jamais pu se maintenir par la reproduction. Les 9,000 Spartiates du temps de Lycurgue étaient réduits à 1,900 du temps d'Aristote. » Popcfaisait remarquer que l'air noble que devait avoir la noblesse anglaise était précisément celui qu'elle n'avait pas ; en Espagne, on disait que, lorsqu'on annonçait dans un salon un *grand*, on devait s'attendre à voir entrer une espèce d'avorton ; enfin, en France, on imprimait qu'en voyant cette foule d'hommes qui composaient la haute noblesse de l'état, on croyait être dans une société de malades ; le marquis de Mirabeau lui-même traite les nobles d'alors de pygmées, de plantes sèches et mal nourries. — Ajoutons que, si la transmission héréditaire des vertus était prouvée, il faudrait admettre par cela même la transmission héréditaire des vices, conséquemment *l'impureté*, *l'indignité* de certaines castes. Ce serait revenir au brahmanisme.

et les aptitudes. La distribution aristocratique par voie de privilèges est artificielle et fautive, la distribution démocratique par voie de liberté est naturelle et vraie; nos modernes aristocrates s'appuient sur un principe mystique et sacerdotal, celui de la « hiérarchie; » l'école démocratique y substitue le seul principe scientifique et vraiment humain, celui que les économistes appellent la division du travail. Les frères sont égaux dans la maison, en partagent-ils moins entre eux les travaux nécessaires? — Quant à la variété des conditions, elle n'a rien non plus d'incompatible avec l'identité des droits. Autre en effet est le droit, autre est l'usage; de ce que nous avons les mêmes droits sur ce qui nous appartient, il n'en résulte pas que nous saurons en user de la même manière, ni que nous serons également servis par les circonstances. M. Renan pousse gratuitement la thèse démocratique à l'extrême en la faisant consister dans le nivellement de toutes les conditions sociales. « La bourgeoisie française, dit-il, s'est fait illusion en croyant, par son système de concours, d'écoles spéciales et d'avancement régulier, fonder une société juste : le peuple lui démontrera facilement que l'enfant pauvre est exclu de ces concours, et lui soutiendra que la justice ne sera complète que quand tous les Français seront placés en naissant dans des conditions identiques. » Le peuple n'a pas tout à fait tort de concevoir cet idéal, auquel tend effectivement le progrès de la société; son seul tort serait de croire que la loi puisse le réaliser tout d'un coup et par voie d'autorité. Il ne dépend pas des lois que tous les hommes aient les mêmes ressources matérielles ou morales; mais il dépend d'elles qu'ils aient tous le droit de mettre leurs ressources en usage; l'état ne peut « placer tous les Français dans des conditions identiques de fortune, d'intelligence, de moralité; » mais il peut et doit les placer dans des conditions identiques d'admissibilité aux fonctions, de droits communs et de lois communes : en un mot, il ne doit que l'égalité de justice, mais il la doit tout entière. La société serait-elle donc plus juste si, aux inégalités qui sont le fait de la nature, elle ajoutait encore d'autres inégalités artificielles, comme si, dans une balance où se comparent des objets inégaux, on ajoutait par avance des poids d'un côté et non de l'autre pour fausser la mesure?

M. Renan reconnaît qu'entre les hommes la « seule distinction juste serait celle du mérite et de la vertu; » mais il affirme, sans le prouver d'ailleurs, que cette distinction s'établit mieux sous le régime aristocratique que sous le régime démocratique, « dans une société où les rangs sont réglés par la naissance que dans une société où la richesse seule fait l'inégalité. » Nous ne pouvons admettre que les sociétés démocratiques soient celles où la ri-



richesse seule fait l'inégalité : en droit, rien de plus contraire au principe de la démocratie, et, en fait, rien de moins nécessaire qu'une telle conséquence. Est-ce toujours aux plus riches que la France confie les fonctions civiles ou politiques? est-ce le plus riche qui est magistrat, juge, ingénieur, professeur, officier? est-ce toujours le plus riche qui est représentant de la nation? Lorsqu'en effet les riches sont élus, le sont-ils par un privilège de fortune ou par une volontaire confiance des citoyens? La noblesse est une caste fermée par la loi, la richesse est ouverte à tous de par la loi : l'état me permet d'arriver à la fortune, il ne se charge pas de faire lui-même ma fortune. Qu'y a-t-il d'injuste en cette égalité de liberté, qui n'exclut d'ailleurs aucun progrès? M. Renan répond : « Il n'est pas plus juste que tel individu naisse riche qu'il n'est juste que tel individu naisse avec une distinction sociale : l'un n'a pas plus que l'autre gagné son privilège par son travail personnel. » Mais au moins la richesse héréditaire, quand elle ne dépasse point certaines limites, n'est pas un *privilège* légal comme les distinctions et les charges héréditaires; le père, en transmettant à son fils une fortune qu'il aurait eu le droit de dépenser de son vivant, ne lui transmet que ce qui lui appartient en propre, que ce qu'il aurait pu consommer lui-même pendant sa vie; quand au contraire un magistrat d'autrefois transmettait à son fils une charge judiciaire, il lui transmettait un pouvoir sur les autres non consenti par les autres et non accessible aux autres : est-il permis d'assimiler deux choses aussi opposées et d'identifier la libre disposition de ce qui nous appartient avec la disposition de ce qui appartient à autrui?

Pour justifier les privilèges de l'homme sur l'homme, M. Renan invoque le privilège de l'homme sur les animaux, qui est lui aussi un privilège de naissance et de condition. « La vie humaine deviendrait impossible, dit-il, si l'homme ne se donnait le droit de subordonner l'animal à ses besoins; elle ne serait guère plus possible si l'on s'en tenait à cette conception abstraite qui fait envisager tous les hommes comme apportant en naissant un même droit à la fortune et aux rangs sociaux... L'utopiste le plus exalté trouve juste qu'après avoir supprimé en imagination toute inégalité entre les hommes, on admette le droit qu'a l'homme d'employer l'animal selon ses besoins. » Nous répondrons que cette induction de l'animal à l'homme est peu scientifique : on aurait beau décréter par un article de loi que les chevaux ou les chiens « sont admissibles aux emplois publics, » cette loi ne leur donnerait ni la raison ni la parole, *ratio et oratio*, et aucun animal ne se présenterait pour en requérir l'application à son bénéfice. M. Renan compare aussi aux animaux les femmes; mais puisqu'il reconnaît que « la nature a créé là, au sein de l'espèce humaine, une différence de rôles

indéniable, » en quoi l'égalité des libertés et des droits compromet-elle cette différence de fonctions entre les sexes, là où elle est effectivement indéniable ? D'excellens esprits, tels que Stuart Mill, considèrent les femmes comme destinées à sortir tôt ou tard de tutelle ; pour les droits civils, la thèse nous paraît démontrée ; pour les droits politiques, qui entraînent certaines conditions spéciales d'indépendance et de capacité, elle est actuellement contestable, surtout dans nos sociétés catholiques où la femme est sous la tutelle du prêtre. Sans entrer dans cette question, bornons-nous à rappeler encore que l'égalité des droits n'entraîne nullement comme conséquence dans l'ordre politique la suppression de certaines conditions de capacité. Il n'est pas besoin pour déterminer ces conditions de créer des castes nobiliaires.

Après avoir opposé à l'égalité des droits l'inégalité des fonctions et celle des situations sociales, l'école aristocratique lui oppose celle des intelligences. — Les intelligences ne peuvent être égales, dit-on ; l'égalité démocratique tend cependant à les niveler ; par cela même elle entrave l'essor des esprits supérieurs. — Il est vrai, répondrons-nous, les intelligences ne sont pas égales, mais personne ne peut le savoir qu'à l'essai, et l'essai doit être libre. L'enfant ne porte pas écrit sur son front en venant au monde le degré de capacité qu'il montrera par la suite ; on ne peut prévoir le développement de son intelligence comme on peut prévoir la couleur de ses cheveux ou de ses yeux. Quel jour a-t-on reconnu que M. Renan avait une intelligence supérieure ? Quand il a eu publié ses ouvrages, grâce à l'égalité même des libertés dont jouit la société moderne. Si, sous prétexte que les intelligences ne peuvent être égales, vous enchaînez les uns pour laisser la liberté aux autres, vous risquez d'enchaîner précisément les capacités supérieures, et c'est vous qui aurez ainsi entravé leur essor. « La jalousie, principe de la démocratie, » dit M. Renan, empêche les grands esprits de s'élever, — comme si les jalousies de toute sorte n'étaient pas encore plus nombreuses et plus à craindre sous un régime de faveur, de privilège et de bon plaisir ! D'ailleurs le véritable esprit d'égalité démocratique provoque la libre émulation plutôt que la jalousie. Ce n'est pas étouffer les supériorités intellectuelles que de leur donner des rivaux : c'est au contraire les forcer à dépasser leurs rivaux et à se surpasser elles-mêmes. De plus, quand l'égalité civile et politique existe dans un pays et supprime entre les hommes les distinctions artificielles, l'émulation se reporte sur les distinctions naturelles de l'ordre intellectuel ou moral : elle s'exerce ainsi par le dedans, non plus par le dehors ; est-ce là un mal ? Si certains peuples démocratiques, comme les Américains, n'ont pas encore vu se produire chez eux l'essor du génie spéculatif,

n'en accusons pas l'égalité civile et politique, mais les circonstances spéciales dans lesquelles s'est développée l'Union américaine. Les Américains, qui n'ont pas encore un siècle d'existence, ont eu d'abord à vivre. Plus tard, pour les choses élevées, ils n'ont pas eu parmi eux assez d'initiateurs, tandis que l'ancien monde avait pour initiateurs ses gloires passées. Il faut dans un peuple des génies qui donnent l'exemple et excitent l'émulation. Les génies ouvrent les routes, tout le monde y passe ensuite. Si on ne permettait qu'à une aristocratie de suivre la route, croit-on que ce serait le meilleur moyen pour faire découvrir des voies nouvelles et des régions inexploitées ?

La vertu singulière de provoquer le mérite et de favoriser la science, M. Renan l'attribue à la noblesse : il ne sépare jamais les nobles des savans dans le respect religieux qu'il demande au peuple pour ses supérieurs (1). « Les partisans de l'égalité partent toujours, dit-il, de l'idée que la noblesse a pour origine le mérite, et, comme il est clair que le mérite n'est pas héréditaire, on démontre facilement que la noblesse héréditaire est chose absurde ; » mais, ajoute-t-il, « la raison sociale de la noblesse, envisagée comme institution d'utilité publique, était non pas de récompenser le mérite, mais de le provoquer, de rendre possibles, faciles même certains genres de mérite (2). » Que la noblesse ait eu jadis son utilité, surtout au point de vue militaire, personne ne le conteste ; les castes des Indiens ont eu aussi leur utilité ; mais de nos jours en quoi la noblesse, — puisque le mérite n'y est pas héréditaire, — peut-elle favoriser l'apparition du mérite ? Quand le fils n'a pas hérité réellement des capacités de son père, suffit-il qu'il hérite de son titre pour acquérir ses capacités ? Puisque la noblesse a cette puissance merveilleuse, que ne l'applique-t-on à la science, à l'art ? pourquoi ne crée-t-on pas des académiciens héréditaires (3) ?

M. Renan, qui attribue ainsi à l'aristocratie la vertu de produire

(1) Il est d'ailleurs bien difficile de saisir ce que M. Renan entend au juste par la noblesse ; il en parle comme s'il s'agissait des classes privilégiées par la loi, mais ailleurs il déclare ridicule l'opinion qui attache la noblesse à la particule *de* ; ailleurs encore il paraît entendre par noblesse de naissance toute qualité qu'on apporte en naissant : « Une société n'est forte qu'à la condition de reconnaître le fait des supériorités naturelles, lesquelles au fond se réduisent à une seule, celle de la naissance, puisque la supériorité intellectuelle et morale n'est elle-même que la supériorité d'un germe de vie éclos dans des conditions particulièrement favorisées. » (*Réforme intellectuelle*, p. 49). A ce compte, la noblesse peut se trouver partout, comme son contraire : il y a de nobles vilains et de vilains nobles ; mais est-ce là ce qu'on entend quand on parle des privilèges aristocratiques ?

(2) « Essentiellement borné, le suffrage universel ne comprend pas la nécessité de la science, la supériorité du noble et du savant. » (*Réforme intellectuelle*, p. 45).

(3) *La Réforme intellectuelle*, p. 245.



les grands hommes, soutient par contre que, « loin de chercher à élever la race, la démocratie tend à l'abaisser : elle ne veut pas de grands hommes, et s'il y avait ici un démocrate, en nous entendant parler de moyens perfectionnés pour produire des maîtres pour les autres hommes, il serait un peu surpris. » Et il y aurait de quoi, assurément, quand il s'agit de produire des « maîtres » pour exercer sur l'humanité, au moyen des engins scientifiques, la tyrannie dont M. Renan nous fait le tableau dans ses *Dialogues* et que, dans *Caliban*, Prospero voudrait réaliser (1). Mais des grands hommes sont-ils nécessairement des « maîtres ? » Qu'une démocratie soit en défiance contre les César, les Napoléon, les ambitieux de toute sorte, on le conçoit ; mais à quel « démocrate » le génie des Hugo, des George Sand, des Delacroix, des Ary Scheffer, la science de Claude Bernard, de M. Berthelot, de M. Renan lui-même fait-elle ombrage ? Qui se sent atteint par là dans son droit, dans son égalité civile et politique avec les autres hommes ? Le vrai génie n'est pas une force qui accable, mais une force qui relève.

Non-seulement l'égalité n'est pas un obstacle à l'apparition des supériorités véritables, mais on peut soutenir qu'elle est le meilleur moyen de l'assurer. Comment s'y prenait-on aux jeux olympiques pour distinguer entre tous le coureur le plus habile ? Mettait-on des entraves aux pieds des uns et non aux autres ? Opposait-on des barrières à celui-ci et point à celui-là ? Non, on ouvrait à tous la carrière et on laissait à chacun sa liberté ; ainsi font nos sociétés modernes : elles ne retiennent personne dans des limites factices et elles ouvrent l'horizon à tous. L'aristocratie, au contraire, compte sur l'ignorance et l'asservissement des masses pour susciter la science de quelques-uns ; le moyen va contre son but. « La fin de l'humanité, dit M. Renan, c'est de produire des grands hommes (proposition qu'il faudrait d'ailleurs démontrer et que nous abandonnons aux partisans des causes finales) ; le grand œuvre s'accomplira par la science, non par la démocratie... l'essentiel est

(1) « Il pourra exister, dit M. Renan, des engins qui, en dehors des mains savantes, soient des ustensiles de nulle efficacité. De la sorte, on imagine le temps où un groupe d'hommes régnerait par un droit incontesté sur le reste des hommes. Alors serait reconstitué le pouvoir que l'imagination populaire prêtait autrefois aux sorciers. Alors l'idée d'un pouvoir spirituel, c'est-à-dire ayant pour base la supériorité intellectuelle, serait une réalité. Le brahmanisme a régné des siècles, grâce à la croyance que le brahmane foudroyait par son regard celui contre qui s'allumait sa colère... Un jour peut-être la science jouira d'un pouvoir analogue... Les dogmes chrétiens, pendant des siècles, ont eu la force de brûler ceux qui les niaient ; ce serait directement et *ipso facto* que les dogmes scientifiques anéantiraient ceux qui n'y croiraient pas... Une large application des découvertes de la physiologie et du principe de sélection pourrait amener la création d'une race supérieure, ayant son droit de gouverner non-seulement dans sa science, mais dans la supériorité même de son sang, de son cerveau et de ses nerfs. » *Dialogues*, p. 106 et suiv.

moins de produire des masses éclairées que de produire de grands génies et un public capable de les comprendre. Si l'ignorance des masses est une condition nécessaire pour cela, tant pis. La nature ne s'arrête pas devant de tels soucis; elle sacrifie des espèces entières pour que d'autres trouvent les conditions de leur vie. » La nature fait comme elle peut, et ne fait pas toujours bien; l'intelligence nous a été donnée pour faire mieux, s'il est possible; or en quoi est-il nécessaire de sacrifier les masses et de leur retirer leurs droits civils ou politiques pour avoir des Cuvier, des Geoffroy Saint-Hilaire, des Ampère, des Champollion? Laisser une moitié de l'humanité dans l'abaissement, dans l'infériorité, dans la servitude, c'est diminuer de moitié les chances qu'a le genre humain de voir naître des génies. Je suppose qu'il naisse un génie sur vingt millions d'hommes, moins vous aurez de millions d'hommes étouffés et esclaves, plus vous aurez de probabilités pour la production des esprits supérieurs. La nature ne réussit qu'en opérant sur des masses. Une société d'assurances qui n'opérerait pas sur les grands nombres serait sûre de se ruiner; ainsi fait une société qui enlève au grand nombre ses droits et ses libertés afin que quelques privilégiés portent plus haut la pensée humaine. Pour élever une pyramide, il faut d'abord une large base; M. Renan a-t-il pour idéal de faire tenir la pyramide sur la pointe?

En somme, la diversité des intelligences et l'essor des génies n'a rien d'incompatible avec l'égalité des droits. Il est vrai pourtant d'ajouter que toutes les égalités se tiennent de près ou de loin: l'égalité des droits civils appelle l'égalité des droits politiques; l'égalité civile et politique, à son tour, tend à produire une égalité progressive des intelligences, des connaissances, des éducations, des biens, des conditions sociales. S'il y avait dans les conditions et dans les degrés d'instruction une trop grande inégalité et une disproportion excessive, il en résulterait dans les rapports sociaux d'inévitables servitudes, et les droits eux-mêmes avec les libertés cesseraient d'être égaux en fait. Supposez, par exemple, un savoir immense chez les uns et une ignorance brute chez les autres, de même qu'une fortune énorme d'un côté et une complète misère de l'autre; les premiers seront maîtres même malgré eux, les seconds esclaves malgré eux: toutes les proclamations de droits abstraits n'y changeraient rien. Mais faut-il se plaindre que l'égalité des libertés appelle ainsi en théorie et tende à produire dans la pratique toutes les autres égalités?

— Oui, répondent les partisans de l'aristocratie, cette égalité envahissante nuit au progrès intellectuel de l'espèce, car elle rabaisse l'art et étouffe la science en les vulgarisant. — Examinons cette autre thèse. Pour montrer que l'art, en se répandant dans la foule, s'a-

baisse, on cite d'ordinaire l'éloquence. Mais l'art oratoire, ce mélange de démonstration et de passion, n'est pas l'art pur, l'art désintéressé; c'est un moyen d'action et un instrument pratique : c'est l'art mis au service d'un but ; l'éloquence ne peut donc servir ici d'exemple décisif. Toutefois, chez les peuples où existe l'égalité civile, l'éloquence même, forcée de s'adresser à tous, aux hommes instruits comme aux ignorans, dans le grand jour de la liberté, se voit bientôt obligée de se maintenir à un certain niveau d'élevation : n'est-ce pas à des citoyens égaux en droit que s'adressaient les Périclès, les Démosthène, les Cicéron? — L'art dramatique est parfois, lui aussi, une sorte d'éloquence qui peut devenir grossière en ses procédés ; mais il y a des théâtres pour tous les goûts chez les peuples libres : ceux des boulevards nuisent-ils chez nous à la Comédie-Française? les uns ne sont-ils pas souvent une initiation et une préparation aux autres? ne faut-il pas une certaine éducation préalable en fait d'art pour s'élever peu à peu aux délicatesses et aux raffinemens d'un art plus exquis? La poésie de Victor Hugo, pour être la plus populaire en France, n'en est pas moins la plus haute. En Allemagne, où tout le monde s'occupe de musique, je ne sache pas que Mozart, Beethoven et Wagner en aient souffert ou en aient été amoindris. En tout cas, si l'art parfois s'abaisse, ce n'est pas par des réglemens qu'on le relève : ce n'est pas en fermant la porte aux uns pour l'ouvrir à d'autres, ni en défendant à ceux-ci les jouissances de l'art pour les permettre à ceux-là.

Ces remarques sont bien plus vraies encore pour la science. On craint que sa vulgarisation n'arrête son progrès ; mais il y a ici deux fonctions bien distinctes : autres sont les vulgarisateurs, autres les inventeurs. Les premiers n'ont jamais empêché les seconds ; tout au contraire, mettant les élémens de la science à la portée de tous, ils permettent à un plus grand nombre de devenir inventeurs, pourvu qu'ils en aient le génie. Si Laplace n'avait pas d'abord appris la géométrie de Clairaut, qui fut lui-même tout ensemble vulgarisateur et inventeur, Laplace n'aurait pas écrit plus tard la *Mécanique céleste*. Certains esprits craignent que l'instruction, en devenant pour tous également obligatoire, ne devienne également grossière et superficielle ; mais dans l'instruction encore il y a deux buts distincts qu'on peut et qu'on doit poursuivre : étendre l'enseignement, l'élever. Ces deux buts ne se nuisent pas l'un à l'autre ; la Prusse, pays d'instruction primaire, n'est-elle pas aussi un pays d'instruction supérieure? Souvent même le meilleur moyen de répandre l'instruction, c'est de l'élever. S'il y a des pays, comme l'Amérique et la Belgique, auxquels on a pu reprocher parfois de vulgariser la science en la faisant ramper à terre, c'est là un faux calcul qu'on ne saurait ériger en règle. On a dit avec raison que,



pour distribuer au loin les eaux, il faut d'abord élever la source.

Les supériorités véritables, loin d'être oppressives, sont libératrices pour tous. La vérité découverte par le génie devient le patrimoine commun des intelligences et sert à répandre plus également la vérité. Les grands exemples de supériorité morale, de vertu et de dévouement, servent aussi à répandre la moralité et à diminuer les inégalités morales entre les hommes. La vraie supériorité et la vraie égalité, qui paraissent d'abord ennemies, ne font donc que se rendre de mutuels services, à la condition qu'elles se produisent l'une et l'autre dans la liberté.

Aussi ne saurions-nous prendre que comme un jeu d'imagination l'hypothèse paradoxale de M. Renan sur l'avenir de l'aristocratie, qu'il oppose à celui de la démocratie. Dans les « rêves » auxquels s'abandonne l'auteur des *Dialogues*, il imagine une petite élite concentrant en elle toute la science et conséquemment toute la puissance. Cette « solution oligarchique » d'un problème qui intéresse non-seulement les destinées de la société humaine, mais celles du monde entier, est selon lui « bien plus facile à concevoir que la solution démocratique. Elle rentre tout à fait dans les plans apparens de la nature... On arrive à de pareilles idées de tous les côtés. Par l'application de plus en plus étendue de la science à l'armement, une domination universelle deviendra possible, et cette domination sera assurée en la main de ceux qui disposeront de cet armement. Le perfectionnement des armes, en effet, mène à l'inverse de la démocratie; il tend à fortifier non la foule, mais le pouvoir, puisque les armes scientifiques peuvent servir aux gouvernemens, non aux peuples (1). » On doit répondre d'abord qu'en fait le perfectionnement des armes, jusqu'à nos jours, loin de rejeter au second plan la force démocratique et égalitaire du nombre, ne fait que la servir et en assurer le triomphe : n'est-ce pas par le nombre autant que par la science qu'on a vu triompher les armées allemandes? On peut se figurer, il est vrai, « des engins qui, en dehors des mains savantes, soient des ustensiles de nulle efficacité. » Mais la science ne produira ces engins que comme application de théories déjà contenues dans des livres, déjà répandues dans l'enseignement; on ne saurait donc imaginer un génie découvrant tout d'un coup, à lui seul, une machine scientifique qui le rendrait « capable de disposer même de l'existence de notre planète et de terroriser par cette menace le monde tout entier. » « Le jour où quelques privilégiés de la raison, dit M. Renan, posséderaient le moyen de détruire la planète, leur souveraineté serait

(1) « Nos moyens de domination, dit Prospero dans *Caliban*, sont brisés dans nos mains; il faut attendre qu'on en ait inventé d'autres, d'autres que le peuple ne puisse appliquer. » — « J'inventerai des engins dont ils ne pourront se servir. »

créée ; ces privilégiés régneraient par la terreur absolue, puisqu'ils auraient en leur main l'existence de tous ; on peut presque dire qu'ils seraient dieux. » Sans doute, mais les dieux ne sortent pas ainsi soudain tout armés de la tête de l'humanité, et, puisque M. Renan invoque à l'appui de l'oligarchie les lois de la nature, nous lui opposerons ici une des principales lois de l'univers, celle de la continuité, qui régit les découvertes scientifiques autant et plus que tout le reste. Lorsque les cent premiers théorèmes de la géométrie sont découverts, le cent unième arrive nécessairement, et, quand ce n'est pas un savant qui le découvre, c'en est un autre. Si Stephenson n'avait pas inventé la locomotive, un autre l'aurait inventée ; à plus forte raison pour les fusils et les mitrailleuses, dont l'invention, après tout, n'exige pas le génie d'un Newton ou d'un Laplace et ne dépasse pas l'intelligence d'un Napoléon III. On ne peut donc admettre un sorcier assez habile pour inventer tout à coup cette pierre philosophale d'un nouveau genre : une machine capable de pulvériser notre planète. Aussi, tout engin nouveau trouvé par les uns provoque des découvertes semblables ou supérieures par les autres. N'en voyons-nous pas encore un exemple de nos jours ? n'est-on pas obligé de changer sans cesse les armemens pour se mettre au niveau des nouvelles inventions ? N'est-ce pas même une des causes qui tendent à rendre un jour la guerre de plus en plus difficile en la rendant de plus en plus ruineuse ? Les triomphes fondés sur la force actuelle ou sur la science actuelle, choses toujours mobiles, toujours en progrès, seront de plus en plus provisoires. On ne voit donc pas comment les gouvernemens pourraient disposer contre les peuples de secrets scientifiques propres à « terroriser » le monde. Au contraire, les vrais progrès des sciences militaires tendent à armer les nations et les masses.

M. Renan finit du reste par s'adresser à lui-même une objection fort juste. — « Ne pensez-vous pas que le peuple, qui sentira venir son maître, devinera le danger et se mettra en garde ? » Assurément, répond M. Renan, il y aura peut-être un jour contre la physiologie et la chimie des persécutions auprès desquelles celles de l'inquisition auront été modérées ; la science se réfugiera de nouveau dans les cachettes. « Il pourra venir un temps où un livre de chimie compromettra autant son propriétaire que le faisait un livre d'alchimie au moyen âge (1). » Mais M. Renan réfute lui-même plus loin cette étrange supposition en remarquant que l'homme un jour ne pourra plus se passer de science. Aujourd'hui la guerre, la mécanique, l'industrie, exigent la science, si bien que même les

(1) Cf. *Caliban*, p. 48 : « Guerre aux livres ! ce sont les pires ennemis du peuple. Ceux qui les possèdent ont des pouvoirs sur leurs semblables... Cassez-lui aussi ses cornues de verre et tout son outillage. Sans ses livres, il sera comme nous. »

personnes les plus hostiles à l'esprit scientifique sont obligées d'apprendre les mathématiques, la physique, la chimie. « De toutes les manières, la souveraineté de la science s'impose même à ses ennemis. » De toutes les manières aussi, ajouterons-nous, et en vertu des mêmes causes, la nécessité de la science s'impose à tous et la science même pénètre chez tous. La science a donc une puissance invincible d'expansion et de diffusion. La vérité, comme la lumière, est essentiellement démocratique : elle jette ses rayons en tous sens, va droit aux obstacles et, si elle ne peut les atteindre directement, elle les atteint par réflexion, si elle ne peut les pénétrer d'outre en outre, du moins elle les éclaire au dehors et les chauffe au dedans. Quand tout s'illumine ainsi autour de vous, on cherche en vain à se cacher dans l'obscurité, il est impossible de ne pas recevoir quelque lueur détournée de l'universelle clarté. Plus la science s'accroît, plus s'accroît aussi le nombre d'hommes qui y participent ; on ne peut donc supposer une oligarchie l'accaparant pour elle seule et soufflant à l'improviste sur l'esprit de l'humanité comme sur un flambeau. L'égalité n'a rien à craindre de la science, ni la science de l'égalité.

#### IV.

Toutes les oppositions que nous avons remarquées entre l'école démocratique et l'école aristocratique proviennent selon nous d'une opposition fondamentale, celle de leurs points de vue sur l'univers et sur la société ; ces deux écoles se représentent d'une façon toute contraire et l'idéal et la nature et l'action de l'idéal sur la nature. M. Renan voudrait réserver l'honneur de l'idéalisme pour les doctrines aristocratiques, et il qualifie la doctrine démocratique sur l'égalité de « matérialisme en politique. » D'après les démocrates en effet, dit-il, la société n'a qu'un seul but, « c'est que les individus qui la composent jouissent de la plus grande somme possible de bien-être, sans souci de la destinée idéale de l'humanité. Que parle-t-on d'élever, d'ennoblir la conscience humaine ? Il s'agit seulement de contenter le grand nombre, d'assurer à tous une sorte de bonheur vulgaire (1). » A ces traits, qui seraient tout au plus fidèles pour caractériser l'utilitarisme anglais, nous ne pouvons reconnaître la doctrine française sur le droit et l'égalité des droits. Est-ce sur le bien-être matériel ou sur le respect de la liberté et de l'intelligence que la notion du droit repose ? Croire que

(1) *La Réforme intellectuelle*, p. 241. — *Caliban*, p. 70 : « La révolution, c'est le réalisme... Tout ce qui est idéal, non substantiel, n'existe pas pour le peuple... Le peuple est positiviste. » Nous lui ferions plutôt le reproche contraire, de s'être trop sacrifié à des idées, parfois à des chimères.



la valeur de l'homme est sans commune mesure avec les intérêts matériels ou les forces matérielles, parce qu'il est capable de développer indéfiniment son intelligence et sa volonté, de s'élever et de se transfigurer par son propre effort, est-ce n'avoir « nul souci de la destinée idéale de l'humanité? » est-ce refuser « d'ennoblir la conscience humaine? » — « Aux yeux d'une philosophie éclairée, ajoute M. Renan (et il entend par là la philosophie de l'inégalité), la société est un grand fait providentiel; elle est établie non par l'homme, mais par la nature elle-même, afin qu'à la surface de notre planète se produise la vie intellectuelle et morale... La société humaine, mère de tout idéal, est le produit direct de la volonté suprême qui veut que le bien, le vrai, le beau, aient dans l'univers des contemplateurs. Cette fonction transcendante de l'humanité ne s'accomplit pas au moyen de la simple coexistence des individus. » Sans prétendre ainsi parler au nom de la Providence, la philosophie française du droit assigne à l'humanité un but plus élevé encore, ou plutôt elle invite l'humanité à se l'assigner elle-même et à le poursuivre de ses efforts; elle ne veut pas seulement que le bien, le vrai, le beau, aient des « contemplateurs, » petite élite brûlant d'un amour platonique pour la vérité abstraite au-dessus d'elle, et au-dessous d'elle pour le reste de l'humanité plongé dans les ténèbres; elle substitue à la contemplation l'action, à l'amour platonique l'amour effectif et fécond; elle veut que le vrai, le bien, le beau, se réalisent tout entiers chez l'homme et pour cela se réalisent dans toutes les volontés, dans toutes les intelligences, selon la mesure de leur capacité et avec la perpétuelle espérance du progrès; elle veut en un mot que l'idéal descende réellement dans l'humanité entière, et, selon la conception du poète, que le ciel sur la terre marche et respire dans un peuple d'hommes libres et égaux. L'idéal de la religion aristocratique n'est, sous un nom vague, que le Dieu de la grâce : il a ses prédestinés; non-seulement tous les hommes ne sont pas élus devant lui, mais tous ne sont pas appelés. Ce n'est pas seulement la jouissance qui est réservée à quelques privilégiés, c'est la vérité, c'est la vertu même, et le catholicisme sans surnaturel a les bras encore plus étroits que le catholicisme orthodoxe (1). On pourrait lui dire ce que Diderot disait aux théologiens : Élargissez votre Dieu, élargissez votre idéal ! Le véritable idéalisme n'est pas celui qui veut son objet borné, mais celui qui le veut infini.

Au fond, l'idéalisme dédaigneux de l'école aristocratique, tout en

(1) « Il n'est pas possible que tous jouissent, que tous soient bien élevés, délicats, vertueux même dans le sens raffiné; mais il faut qu'il y ait des gens de loisir, savans, bien élevés, délicats, vertueux, en qui et par qui les autres jouissent et goûtent l'idéal... C'est la grossièreté de plusieurs qui fait l'éducation d'un seul, c'est la sueur de plusieurs qui permet la vie noble d'un petit nombre. » (*La Réforme intellectuelle*, p. 216.)

« Que l'église admette deux catégories de croyans, » ceux qui croiront au surnaturel

protestant de son adoration pour l'idéal, n'a foi ni dans la puissance de cet idéal même ni dans la puissance de la nature, deux choses finalement identiques. Quelle est la supposition fondamentale, le « postulat » de toute cette doctrine? C'est que « la vie intellectuelle et morale » ne peut éclore qu'en un « petit nombre, » que l'idéal est impuissant à pénétrer la nature entière, que la nature de son côté est impuissante à le recevoir. Jusqu'à présent, dans le cours de l'histoire, le sacrifice des uns a paru nécessaire au progrès des autres; de cette loi du passé, on fait à tout jamais la loi de l'avenir, comme Aristote faisait de l'esclavage une nécessité éternelle. Selon l'école aristocratique, pour qu'une élite de « contemplateurs » parvienne à élever la tête au-dessus des hautes murailles où nous sommes emprisonnés, il faut qu'elle se dresse sur l'écrasement de masses entières; l'école démocratique, au contraire, veut que tous, en se prêtant un mutuel appui, aient l'espoir de monter jusque-là et que ceux qui sont arrivés les premiers fassent tomber pierre par pierre les murs mêmes de la prison, jusqu'à ce que l'horizon s'ouvre librement devant tous. — Idéal irréalisable, dira-t-on. — Qu'en savez-vous? avez-vous mesuré les ressources de la nature et surtout celles de la nature humaine? S'il n'y a pas incompatibilité entre votre cerveau et la vérité ou la vertu, pourquoi dans l'avenir la vérité et la vertu seraient-elles inaccessibles aux autres cerveaux faits comme le vôtre d'une masse nerveuse où le sang circule? Qu'est-ce après tout que la pensée? Une transformation de la force, de la vie. La morale et la politique modernes, pénétrées de l'esprit vraiment scientifique, ne poursuivent pas un autre problème que celui du savant qui cherche à transformer la chaleur et la lumière en mouvement, ou le mouvement en lumière et en chaleur. Le vrai idéalisme ne diffère pas du vrai naturalisme, parce que c'est la nature même qui arrive à penser l'idéal et à le réaliser en le pensant. Aussi rien n'est-il plus contraire à l'esprit scientifique que ce dédain exagéré de la « matière, » affecté par l'école aristocratique, ce dédain de la « jouissance, » du « bien-être, » de la « richesse. » — « La base toute négative, dit M. Renan, que les hommes secs et durs de la révolution donnèrent à la société française ne peut produire qu'un peuple rogue et mal élevé; leur code, œuvre de défiance, admet pour premier principe que tout s'apprécie en argent, c'est-à-dire en plaisir. » Outre que ces paroles sont peu justes pour une législation fondée tout entière sur l'idée du droit et de la liberté humaine, elles ne

et ceux qui n'y croiront pas; « ne vous mêlez pas de ce que nous enseignons, de ce que nous écrivons, et nous ne vous disputerons pas le peuple; ne nous contestez pas notre place à l'université, à l'académie, et nous vous abandonnerons sans partage l'école de campagne. » (*Ibid.*, p. 98.)

tiennent pas compte de ce fait que les biens matériels sont des conditions et des moyens pour les biens intellectuels ou moraux. Il y a là des « équivalens » de force, comme on dit en physique, et il ne s'agit au fond que de transformer une force dans l'autre. Donnez-moi une grande quantité de mouvement, et je vous donnerai une grande quantité de chaleur et de lumière ; mettez à ma disposition des milliards, pourrait dire un politique éclairé, et je vous donnerai des hommes instruits, savans, des « contemplateurs du beau et du bien, » ou mieux encore des créateurs du beau et du bien, des génies. Il s'agit seulement de trouver le meilleur ensemble de moyens pour transformer les avantages matériels en avantages intellectuels et « l'argent » même en idées. Les sociétés modernes n'ont besoin pour cela ni de brahmanes ni de parias. Le problème n'est point aussi mystique qu'on l'imagine : accroître le plus possible la somme de richesse matérielle et d'instruction, la répartir le plus également possible chez tous de manière à provoquer l'apparition des supériorités là où elles existent, voilà la question, qui est toute économique et sociale.

L'instruction, à son tour, se transformera en puissance : savoir c'est pouvoir, selon la profonde parole d'Aristote et de Bacon. Avec la science même le pouvoir s'étendra donc à tous et s'égalisera de plus en plus dans la société. Il arrivera un jour où la statistique pourra calculer approximativement le degré probable de force intellectuelle inhérent à une masse d'hommes par la simple application de la loi des grands nombres, dans laquelle rentrera l'exception même du génie, comme y rentrent dès aujourd'hui les anomalies apparentes dues à la liberté humaine. En résultera-t-il, comme on le craint, un abaissement général ? Est-il vrai que « la France soit amenée à concevoir la perfection sociale comme une sorte de médiocrité universelle ? » Nullement, mais comme une universelle élévation. Pourquoi M. Renan n'applique-t-il pas à la société ce qu'il espère pour l'univers ? Il suppose que la science le transformera en mieux ; pourquoi ne transformerait-elle pas aussi en mieux la société humaine ? Il suppose que la science créera la conscience universelle et divine, créera Dieu ; pourquoi ne pourrait-elle pas, à plus forte raison, créer une conscience sociale supérieure, répartie de plus en plus également dans tous les membres du corps social ? En fait d'inventions scientifiques, il n'est rien que M. Renan ne soit disposé à admettre ; en fait d'améliorations politiques, surtout dans les démocraties, il n'admet presque rien. Pourtant, si l'on suppose un pays dont les savans seront un jour assez instruits pour inventer les moyens d'anéantir la planète, on peut supposer dans ce même pays le peuple assez instruit pour ne pas être ennemi de la science et envieux de toute supériorité.



Dans le livre de M. Renan, l'artifice de l'argumentation consiste à raisonner de l'avenir comme si tous les abus du présent devaient coexister avec les découvertes futures les plus merveilleuses, comme si, par exemple, tous les maux politiques du temps actuel devaient subsister à côté des miracles scientifiques de l'avenir. Supposez qu'un penseur d'autrefois eût prévu la découverte des locomotives et, ne sachant comment on parviendrait à les diriger, se fût désolé d'avance sur les accidens journaliers qu'elles pourraient produire, sur les hommes qu'elles écraseraient, sur les champs qu'elles ravageraient; on aurait pu lui répondre que, si les ingénieurs de l'avenir étaient assez habiles pour découvrir une machine aussi puissante, ils auraient sans doute assez d'habileté pour trouver le moyen de la diriger. Il en est de même de la liberté et de l'égalité démocratiques : quelques rails de plus à établir sur les larges voies de la civilisation ne sont pas une invention qui surpasse la capacité de l'intelligence humaine. En tout cas, quelque difficile que soit la question sociale, il est permis de penser qu'elle sera résolue avant le problème de la pulvérisation facultative de notre planète.

Dans le drame philosophique que M. Renan vient d'écrire, après le triomphe de Caliban, qui personnifie le peuple, Ariel, ce génie de l'idéalisme jusqu'alors au service de Prospero et de l'aristocratie, ne veut plus participer à la vie des hommes : « Cette vie est forte, dit-il, mais impure. » Désolé, découragé, il préfère rentrer dans le sein de la nature, s'y dissoudre, s'y perdre : — « Je serai l'azur de la mer, la vie de la plante, le parfum de la fleur, la neige bleue des glaciers. » Mais pourquoi, au lieu de s'abîmer dans la nature aveugle, Ariel ne se répandrait-il pas dans l'humanité entière, se faisant chez les uns simple germe d'intelligence, fleurissant et s'épanouissant dans le génie des autres, mais partout présent et animant tout de sa pure flamme? Au lieu d'être le serviteur d'un seul homme, — Prospero, — ou d'une seule classe, — les nobles et les savans, — il serait ainsi au service de tous à des degrés divers, dans la mesure où chacun vit d'idéal. Pourquoi enfin, avec le temps, ne transfigurerait-il pas le peuple lui-même, si bien qu'au bout d'un certain nombre de siècles Caliban, prenant conscience de l'esprit qui habite en lui, qui est lui-même, serait devenu Ariel?

En résumé, dans la question de l'égalité comme dans celle de la liberté nous unissons le point de vue naturaliste et le point de vue idéaliste. Si l'école aristocratique a raison de soutenir que l'inégalité primitive des hommes est un fait de nature, l'école démocratique a raison de répondre que l'égalité finale est l'idéal de la pensée. Sous l'influence de cette pure idée, type d'action que nous élevons dans notre intelligence au-dessus des forces et des intérêts matériels, les libertés qui allaient entrer en conflit s'arrêtent,

et chacune s'impose volontairement les limites nécessaires à l'égalité liberté d'autrui : ainsi se réalise le droit. Par là l'humanité ne va pas réellement contre la nature même, car, si au premier abord celle-ci nous a semblé ennemie de l'égalité, à un point de vue supérieur l'égalité nous apparaît comme sa loi fondamentale et sa tendance essentielle. En le niant, l'école aristocratique a rétréci la nature comme elle a rétréci l'idéal. Équivalence et transformation des forces, voilà le dernier mot de la science contemporaine : c'est une formule d'équilibre et d'égalité, qui n'exclut pas le progrès. La nature tient toujours son budget en équilibre : elle aussi, comme la justice, a sa balance dont les plateaux n'oscillent que pour revenir à l'égalité. L'exception même rentre dans la règle, l'extraordinaire rentre dans l'ordre ; les supériorités qui semblaient d'abord un miracle dans la nature s'effacent dans l'égalité des moyennes. Prenez les faits par grands nombres et les êtres par masses, vous verrez tout se fondre et s'équilibrer : variable est la température de chaque jour, uniforme est celle des années ; les saisons changent, mais les saisons reviennent, ce que la vie a pris, la mort le lui prend et la vie le reprend à la mort. Est-ce à dire que la nature n'avance pas ? Non, mais elle maintient l'équivalence de l'être jusque dans le progrès de ses formes. Et comment avance-t-elle ? En brisant toutes les formes étroites et fixes, tous les cadres artificiels, toutes les castes immobiles, toutes les noblesses, toutes les royautés, toutes les prétendues éternités de ce monde. Quand on entrave son évolution, elle a recours à des révolutions et à des cataclysmes. Elle se sert au besoin des grands hommes, mais elle se sert aussi et surtout des grandes masses : c'est avec des animalcules qu'elle a fait des continents, c'est avec des infiniment petits qu'elle a fait des infiniment grands. L'humanité à son tour, qui n'est que la nature devenue consciente de son essentielle identité avec l'idéal, s'avance volontairement dans la même direction. L'égalité diffusion des résultats du travail humain au profit de tous, loin de nuire au mouvement de l'humanité, le favorise ; loin d'entraver l'essor des supériorités intellectuelles et morales, elle le provoque. La grande loi du monde, la sélection naturelle, continue de s'exercer au sein des sociétés humaines ; seulement elle s'y exerce de plus en plus par voie de liberté, puisque les hommes supérieurs font accepter librement leur supériorité même ; de plus, au lieu d'aboutir comme dans la nature au règne de la violence, elle assure le règne du droit et le progrès final de l'égalité même. Ainsi peu à peu se substitue au bien de quelques-uns le bien de tous, à la force qui écrase les uns sous les autres l'intelligence qui fait participer chacun à l'élévation de tous.

---

LES

# CONCERTS DU TROCADÉRO

---

Bien des gens s'imaginent peut-être que les concerts officiels de l'exposition sont des concerts comme les autres et même plus beaux que les autres; ils se trompent : les concerts de l'exposition sont eux-mêmes une exposition, et les musiciens dont les œuvres composent les programmes sont à leur tour des exposans. Il y a le salon des peintres, pourquoi n'aurions-nous pas un salon des musiciens? Une fois en possession de cette idée, les ingénieux ordonnateurs en ont voulu tirer les conséquences; ils se sont dit : Dans une exposition ainsi conçue à l'instar du salon de peinture ne devront figurer que des exposans français, — ce qui déjà était une erreur, puisque nous voyons des peintres étrangers s'inscrire avec honneur sur notre catalogue, libres ensuite de se reporter du côté de leur nationalité et de redevenir, comme Fortuni ou Zamacoïs, comme M. de Nittis, M. Alma-Tadéma ou M. Knaus, Espagnols, Italiens, Hollandais, Allemands, quand bon leur semble. Mais une idée est un dada qu'on n'enfourche pas impunément; après avoir exclu les étrangers, nos habiles, toujours éliminant et particularisant, avisèrent que, étant admis en principe qu'il fallait être Français pour se faire entendre aux concerts officiels, les choses n'en iraient que mieux si le compositeur pouvait être en même temps et Français et vivant.

Inutile d'insister sur les brillans résultats qu'une semblable théorie devait amener. Par la première de ces deux clauses, on écartait les maîtres étrangers, c'est-à-dire plus de Mozart, de Beethoven, de Weber, de Meyerbeer, ni de Mendelssohn; par l'autre, on se condamnait à n'user que dans la plus stricte mesure de nos génies



nationaux, et les Méhul, les Boïeldieu, les Hérold, les Auber, ayant eu le tort irréparable de se laisser enterrer, se trouvaient par ce fait, sinon absolument écartés, au moins traités en personnages sans conséquence, les *jeunes* seuls, les inconnus et les *ratés*, ayant droit à tous les empressemens comme à tous les honneurs. Il semblerait que c'est tout le contraire qui devrait avoir lieu. Il ne s'agit point ici de jouer sur les mots ni de faire les beaux esprits : que nos musiciens soient ou non des exposans, peu importe; ce qu'on veut, je présume, c'est affirmer devant l'Europe, qui nous visite en ce moment, le caractère national de notre art, et prouver qu'en musique la France a son génie qui lui est propre. Dès lors, quoi de plus simple que de s'adresser aux représentans directs de cette nationalité? Je ne veux ravaler aucun talent et sais aussi bien que personne quel intérêt méritent certaines œuvres symphoniques de fraîche date; mais on m'accordera pourtant que ces œuvres, toutes systématiques, toutes conçues à l'imitation des Allemands, sont fort peu de nature à renseigner les étrangers sur la valeur de notre école, et que peut-être il y aurait eu plus d'avantage à mettre en avant le passé. De l'exclusivisme, il n'en fallait ni pour les étrangers, ni pour les nationaux, ni pour les morts, ni pour les vivans, et les choses auraient dû se passer comme elles se passent l'hiver aux concerts Padeloup et Colonne, où nous voyons les symphonies mythologiques de M. Saint-Saëns et les *suites d'orchestre* de M. Massenet tenir leur place entre l'ouverture de *Coriolan* et le nocturne des *Troyens*.

D'ailleurs il y a nouveaux et nouveaux, et je me demande ce que les hommes distingués que je viens de nommer ont à gagner aux singuliers voisinages qui leur sont parfois infligés. Cette salle du Trocadéro, très spacieuse, très festonnée d'or et très magnifique, mais d'une sonorité ondoyante et diffuse de cathédrale, voilà déjà que le public l'appelle « le salon des refusés. » Tous les découragés de la fortune et du succès semblent en effet s'y être donné rendez-vous, comme si l'administration n'avait trouvé rien de mieux que de les attirer à soi : *Sinite parvulos*, pour les dédommager de leurs mésaventures théâtrales et autres. Que viennent faire là ces finales d'opéras tombés, ces fragmens de vieux ballets et ces pastorales surannées, bagage hors d'emploi, dès longtemps relégué sous la remise, et qu'on en tire pour donner satisfaction aux amis de l'auteur, membre de quelque commission, car c'est la plaie de la musique et des théâtres que ces commissions inévitablement composées des mêmes personnalités remuantes. Jouez tant qu'il vous plaira le *Désert*, *Marie-Magdeleine* et les *Érinnyes*, la *Damnation de Faust* et les *Troyens*; mais de grâce laissez dormir ce qui est

mort ou plutôt ce qui n'a jamais vécu. J'ai peine à m'expliquer quel inconvénient tel ouvrage de M. Gounod ou de M. Guiraud pourrait bien avoir à souffrir de sa juxtaposition avec un fragment d'Hérold ou de Weber. Le cas se présente l'hiver chaque dimanche, tant au Conservatoire que chez Padeloup, et le répertoire de notre jeune école ne s'en porte pas plus mal. Supprimons donc, ne fût-ce que dans nos programmes de concert, ces préjugés ridicules, et, tout en gardant le ferme propos de n'admettre parmi les vivans que ce qui a droit à l'existence, épargnons-nous ces mesures d'ostracisme envers nos morts illustres comme envers les maîtres étrangers.

Tout ceci néanmoins ne veut pas dire que l'ouverture du *Roi d'Ys* soit faite pour soutenir le choc de celle de *Zampa*. Mais enfin, dans ce monde de la musique, il y a plus d'une province. N'est point Hérold qui veut, et d'ailleurs, cela fût-il possible, M. Lalo le voudrait-il? Au simple examen des deux styles, il est fort permis d'en douter : d'un côté, lumière, abondance, inventivité, puissance mélodique et dramatique ; de l'autre, tout ce qui s'acquiert par l'étude et s'obtient par l'effort de la volonté, tout ce que la chinoiserie musicale de notre temps peut imaginer de plus ingénieusement alambiqué, de plus curieux et de plus amusant. Cette ouverture du *Roi d'Ys*, déjà mainte fois entendue, et qui servait d'introduction à la deuxième séance du Trocadéro, doit avoir pour but de réaliser un idéal romantique entrevu par l'auteur dans sa rêverie, mais auquel, faute d'un commentaire initiateur, le public ne comprend trop rien. Qu'importe après tout qu'il comprenne, si le tableau l'occupe et l'intéresse, qu'importe le sujet pourvu que l'artiste y trouve l'occasion de nous montrer ce qu'il sait faire? Un épisode de la vie héroïque, des pressentimens sombres, des passions violemment déchaînées, des champs de bataille et de victoire au-dessus desquels la mort plane, voilà ce que raconte cette symphonie avec une grande autorité de savoir et de conscience. C'est énergique, nerveux, touché d'une main sûre. Des longueurs, de l'ennui, vous en trouverez ici et là, jamais de platitudes. Dans la disette des idées, l'orchestration (qu'on me passe cet affreux mot) déploie des richesses infinies. Quelle adresse inventive dans les rythmes, que d'habileté dans l'emploi des registres de chaque instrument, dans la combinaison des sonorités ! tantôt, en plein silence, le violoncelle étend sa période pathétique, tantôt c'est la clarinette modulant dans son registre grave. J'ai remarqué surtout, dans la péroraison, une pédale de trompette de l'effet le plus neuf, le plus saisissant. Ah ! si là-dessous se déroulait le moindre thème, si cette constellation de sonorités fulgurantes avait derrière elle un de ces firmamens tout azur et mélodie comme les maîtres savent en créer ! Mais non, l'auteur s'en tient à son effet technique, et c'est alors que le désappoin-

tement vous prend, et que, résumant votre opinion sur ce musicien accompli qui joue de l'orchestre *tanquam potestatem habens*, vous ne pouvez vous empêcher de porter à part vous ce jugement : Tout cela est merveilleusement dit, mais tout cela valait-il la peine d'être dit? L'ouverture de *Zampa*, au terme d'une pareille séance, c'était l'oasis sous les palmiers, la source vive et la manne au désert.

Quelqu'un a prétendu que rien n'est plus difficile que d'avoir du talent et plus facile que d'avoir du génie. Ceux qui voudront éprouver ce que ce mot contient de vrai n'auront besoin que d'entendre l'éblouissante symphonie d'Hérold au sortir du sombre et laborieux mélodrame de M. Lalo. Faisons trêve aux comparaisons et contentons-nous de mettre le chef-d'œuvre à sa place. Il semble chez nous, quand on parle d'ouvertures, qu'il n'y ait que les Allemands pour en écrire. Nous avons dans ce genre des morceaux de premier ordre auxquels nous marchandons l'estime et les honneurs qu'ils méritent, et que les autres pays leur accordent. L'ouverture de *Zampa*, l'ouverture de *la Mucette*, passent encore aux yeux d'un certain public de conservatoire pour des œuvres d'une valeur toute relative, bonnes pour le théâtre et les orchestres en plein vent, admissibles même aux concerts Colonne et Padeloup, mais qui décemment ne sauraient figurer sur un programme de la rue Bergère. « Cela n'est point assez écrit, ce n'est pas le style de l'endroit, » vous répètent ces aristarques judicieux qui demain adresseront les mêmes reproches à telle pièce transportée du Gymnase à la rue Richelieu, et vous diront que *le Demi-Monde* et *le Gendre de M. Poirier* « ne sont point Théâtre-Français ! » Heureusement que, si la société des concerts du Conservatoire affecte d'ignorer ces compositions de nos maîtres nationaux, tout le monde en Europe ne partage pas ce fier dédain, et l'orchestre de la *Scala* vient de le prouver.

On sait le mouvement qui depuis quelques années entraîne l'Italie vers la culture allemande. À Milan comme à Florence, Goethe et Heine sont aujourd'hui plus populaires que Béranger et que Musset, et la musique ne devait pas être la dernière à profiter de cette évolution. Tant que dura le règne de l'Autriche, c'était à qui refuserait d'entrer en communication avec une littérature qui parlait la langue des tyrans, avec un art qui proclamait leur génie ; mais depuis que les Italiens sont devenus les maîtres chez eux, la haine politique ayant cessé, les rapports intellectuels ont repris, et sur cette race, la plus musicalement douée de la terre, une brise symphonique a soufflé du nord. Les Italiens n'avaient en cela qu'à se ressouvenir, car, si de tout temps ils eurent le secret de la mélodie, il fut aussi pour eux une illustre et classique période de science et de tradition, et les descendans directs de Rossini, de Bellini, de



Mercadante et de Donizetti n'auraient qu'un retour à faire vers le passé pour reconstituer à leur bénéfice le patrimoine inaliénable des Palestrina, des Scarlatti, des Lotti et des Cherubini. Shakspeare a dit : « L'horrible est le beau, le beau est l'horrible. » Il arrive ainsi très souvent en ce monde que le vieux soit le neuf. Et quant à l'Italie, je ne m'étonnerais point que sa régénération musicale lui vint aujourd'hui par la science ; heureux pays, deux fois comblé de dons superbes, et qui, lorsqu'il en a fini avec Cimarosa et Rossini, n'a qu'à vouloir pour se reprendre aux anciennes traditions de ses écoles de Rome, de Florence et de Venise. Nous n'en sommes point encore aux résultats, mais on sent une impulsion donnée. L'ouverture des *Promessi sposi*, sobre d'effets, bien conduite et bien tempérée, a tout de suite mis en valeur parmi nous le nom de M. Ponchielli, célèbre de l'autre côté des Alpes ; on a également distingué l'ouverture en *ut majeur* de M. Foroni, la charmante *gavotte* pour instrumens à cordes de M. Bazzini, enlevée par les exécutans avec une extraordinaire volubilité, la *Marche funèbre* de M. Faccio, le chef brillant de cette compagnie. Ce morceau, destiné à mener le deuil de la blonde Ophélie (il est intitulé *Marche funèbre d'Hamlet*), ne manque ni d'élévation ni de poésie, et, comme la plupart des marches funèbres, il est divisé en deux parties, ce qui fait qu'on lui a naturellement reproché de ressembler à la fameuse marche de Chopin, qu'il ne rappelle d'ailleurs que par la forme. La *Contemplazione* de M. Catalani, l'*adagio* pour instrumens à cordes de M. Bolzoni (premier alto de l'orchestre), la *Lenore* de M. Smareglia, un des lauréats du Conservatoire de Milan, sont des œuvres à mentionner et qui, à divers titres, caractérisent le mouvement orchestral en train de se développer. Des *méditations*, des *romances sans paroles* et des *poèmes symphoniques*, ce serait à se croire au pays de Mendelssohn ! Mais que les ennemis irréconciliables de la cavatine ne se hâtent point trop de crier victoire ; ces transformations-là, si nécessaires qu'elles soient, ne sont jamais radicales ; le génie d'un peuple ne se dément pas, et sur cette terre bénie du soleil et des muses, les lauriers-roses et les orangers cesseront de fleurir avant que le *bel canto che nell' anima si sente* ait cessé d'être en honneur. Contre cet instinct de race, toutes les tendances systématiques échoueront, à moins que ces tendances ne réclament rien au-delà de certaines réformes dans la langue et la recherche de l'expression. En dépit des harmonistes et des sonoristes, l'Italie mélodique subsistera toujours, les compositions de l'heure actuelle ne permettent point à ce sujet l'ombre d'un doute. Contre cet éclectisme modéré, intelligent, les portes du wagnérisme ne prévaudront pas, et pour ma part je m'en réjouis, car il convient que la cause

du chant et de la mélodie soit maintenue; s'appuyer sur une école, avoir derrière soi des traditions, est un avantage qu'on ne déserte pas; quelle force pour l'avenir qu'un grand passé!

L'Italie d'aujourd'hui reste fidèle au sien, tout en regardant du côté de l'Allemagne, et c'est de cet ordre d'idées que lui viendra sa renaissance musicale. Il n'en est pas moins curieux de voir la balade de Bürger servir de thème à des compositions académiques. Aux temps de Donizetti et de Mercadante, on se contentait d'en faire des opéras dans le vieux style; on ne veut aujourd'hui que des commentaires symphoniques, des *illustrations* d'un texte littéraire par la musique. Ainsi va le monde; le centre de gravité se déplace et quitte le midi pour sauter au nord. Quand je pense qu'il y a un siècle environ des hommes comme Goethe sacrifiaient Mozart à Jomelli! « Le souvenir est encore vivant à Stuttgart de la brillante période du duc Charles où Jomelli dirigeait l'Opéra, et ceux que ce dieu de l'harmonie ravissait d'enthousiasme n'ont que dédain pour notre musique et notre chant. » L'Allemagne à cette époque faisait bon marché d'elle-même, uniquement préoccupée qu'elle était de l'Italie; elle avait Mozart, qu'elle trouvait « plein de rudesse, » et se prosternait devant Jomelli, « ce dieu de l'harmonie. » De nos jours, c'est tout le contraire; ce chant, jadis l'objet de toutes les idolâtries, c'est justement ce qu'on reproche à l'Italie en lui disant : « Amendez-vous et venez chez moi vous mettre à l'école. » Et l'Italie d'accepter le rapprochement, mais en personne avisée et prudente, et tout en se promettant bien qu'il y aura concordat. C'est du moins là ce qui ressort des intéressantes études auxquelles ces concerts cosmopolites de l'exposition nous permettent de nous livrer. L'Italie ne faillira point à son passé, elle aura beau lier commerce avec l'Allemagne, on la reconnaîtra toujours à ses qualités comme à ses défauts.

Parler de ces orchestres qui nous visitent en ce moment, c'est aborder le chapitre des qualités. Commençons par l'orchestre de la *Scala*, le premier en date : de l'entrain, de la bravoure en même temps que la précision la plus correcte, une attaque à tout emporter, et dans le détail un art de nuancer qui vous enchante, une sûreté de jeu qui se communique à l'auditoire et double la jouissance! La volubilité de ces professeurs dans l'ouverture du *Matrimonio* tient du prestige; cette musique suave, élégante, exquise, ils ne se contentent pas de vous la dire, ils vous en donnent jusqu'au dessin, ils vous en tracent l'arabesque divine du bout de leurs archets, car, soit dit en passant, tout ce qui est beau pour l'oreille est également beau pour les yeux, et, saisie au vol par le crayon, traduite, interprétée sur le papier, une phrase de Mozart, de Cimarosa, de Bellini produira des croisemens de lignes d'un aspect charmant. Mais comme ces gens-là savent chanter! Écoutez-

les dans l'ouverture de *Zampa* se prendre au motif religieux qui succède à l'orgie entraînant du début; à cette émotion sainte, à ce pathétique, un vague mysticisme vous pénètre, il vous revient un vague souvenir du XI<sup>e</sup> chant du paradis dantesque, vous avez des visions de sanctuaire que l'orgue emplirait d'harmonie et dont les vieux murs croulans seraient peints par le Giotto ou le Giotto. Je doute que cette magnifique symphonie d'Hérold puisse rencontrer une exécution plus brillante à la fois et plus émue. Je l'avais entendue quelques jours auparavant à l'un de nos concerts officiels, je l'ai entendue depuis aux Tuileries pendant la fête du 30 juin, mais sans éprouver nulle part ce sentiment de perfection atteinte. Les mêmes honneurs ont été rendus par l'orchestre de la *Scala* à l'ouverture de *la Muette*, un autre chef-d'œuvre en train de devenir national parmi nous. A défaut d'hymnes patriotiques, voilà au moins deux ouvertures bien françaises, et c'est avec un certain dilettantisme mêlé d'orgueil qu'on les retrouvait partout sur son passage au milieu des réjouissances publiques de cette fête, exceptionnelle à tant de titres, et dont la musique, avec ses orphéons et ses orchestres, a singulièrement rehaussé l'éclat.

Je voudrais n'offenser aucun scrupule et m'explique parfaitement que tout le monde n'aime pas *la Marseillaise*, mais je voudrais en même temps, au nom des droits de l'esthétique, plaider les circonstances atténuantes en faveur d'une inspiration incomparable et qui, chaque fois qu'on essaiera de la remplacer, tuera d'avance dans son germe l'œuvre du malencontreux compositeur. Il y aura toujours quelque prudhomie à prétendre reconstruire dans le silence du cabinet une de ces sublinités inconscientes et presque anonymes qui sont à un moment historique le cri échappé des entrailles d'une nation. M. Gounod, qui excelle à blaireauter sur vélin de la musique d'art, semble possédé d'une passion vraiment désespérante pour ce genre de composition tout de sentiment et tout en dehors. Comme jadis, en écrivant *Gallia*, il s'était imaginé doter son pays d'une sorte d'épopée musicale, il nous a donné pour les fêtes de cette année sa cantate de *Vive la France!* M. Gounod fait des chants patriotiques un peu comme le dentiste Capron, dont parle Voltaire, faisait des Pensées de La Rochefoucauld, il orchestre à grand bruit un *Vive la France!* d'occasion qu'il replacera plus tard dans quelque *Polyeucte*, et, pour prix de ce troubadourisme, aussitôt la petite chanson terminée, l'orchestre et les orphéons en masse, autrement dit huit cents exécutans, entonnent le chant immortel de Rouget de l'Isle, qu'on acclame irrésistiblement :

C'est la moralité de cette comédie.

Après l'orchestre milanais de la *Scala*, nous avons eu l'orchestre



des concerts populaires de Turin; puis sont venus les Anglais, dont nous parlerons tout à l'heure. Rien de plus intéressant que ces sortes de défilés qui, sans qu'il nous en coûte le moindre dérangement, vont nous renseigner sur l'état actuel des esprits. Ainsi cette tendance au drame symphonique déjà signalée chez l'auteur du poème musical de *Lenore* reparaitra à nos yeux plus systématiquement accentuée dans les intermèdes écrits par M. Manicelli pour une tragédie de *Cléopâtre*. C'est de la Cléopâtre courtisane et triomphante que le compositeur semble surtout s'être inspiré dans son ouverture; j'entends bien au début un furieux branle-bas de trompettes et de grosse caisse, mais je passe et me hâte de saisir au vol comme un divin papillon qu'elle est la ravissante phrase qui s'en dégage: toutes les montagnes en mal d'enfant n'accouchent pas d'une souris. Comme rythme et combinaison de timbres, c'est d'une nouveauté, d'une distinction exquis. A peine ai-je besoin d'ajouter que cette architecture rompt ouvertement avec l'ancienne, ce qui sans aucun doute a son avantage, attendu qu'il faut être *poncif* le moins possible, mais ce qui en définitive n'est point tout, ainsi que nous l'a démontré surabondamment, deux morceaux plus loin, l'ouverture de la *Sémiramide*, capable, sous son vieux moule rossinien, de défier, par la grandeur et l'étonnante majesté de son portique, maint palais fameux dont s'enorgueillit la forme moderne. Et d'ailleurs où voyons-nous aujourd'hui qu'il existe en musique une forme? le but suprême n'est-il pas de n'en point avoir? Haydn, Mozart, ont une architecture saisissable au premier coup d'œil dans son ensemble et son harmonie; Beethoven, même vieillissant, obéit à d'imprescriptibles lois de symétrie, et le rossinisme d'autrefois, tant décrié pour ses *floritures*, correspond au style orné, fleuri des Corinthiens. D'architecture musicale, mais il n'y a pour n'en point avoir que les grands hommes de ce temps! Un fût de colonne ici et là, un chapiteau soigneusement ouvré, des fragmens, des mosaïques de sonorités, des minuties cousues les unes au bout des autres, voilà où nous en sommes! Élargissez, variez, changez les formes, mais pour Dieu qu'une ouverture soit une ouverture, et qu'une suite pour orchestre ne s'intitule plus un opéra, car il faut qu'un art ait son architecture, et mieux vaut, en désespoir de cause, conserver l'ancienne que de n'en point avoir du tout.

Il est possible, ainsi qu'on l'a prétendu, que M. Luigi Mancinelli soit un Massenet italien, mais alors ce serait un Massenet ayant des idées. Des intermèdes écrits pour la tragédie de *Cléopâtre*, l'orchestre populaire de Turin ne nous en a fait entendre que trois: *L'ouverture*, *l'andante-barcarolle*, *la marche*. En dehors de cette partie, toute dans la lumière de l'amour et du triomphe, il en est une autre dramatique et sombre et qui se compose d'une sympho-

nie intitulée : *la Bataille d'Actium*, d'un *scherzo-orgie*, et d'une *marche funèbre*. Représentée à Rome, au théâtre Valle en 1877, la *Cléopâtre* de M. Pietro Cossa valut au jeune auteur de ces intermèdes un succès d'enthousiasme que les applaudissemens du public parisien viennent de ratifier. M. Mancinelli n'a pas trente ans, et déjà sa renommée commence à compter. Qui l'empêche de pousser dès aujourd'hui son succès plus loin et de compléter l'aventure ; après avoir si brillamment écrit des intermèdes pour la tragédie d'un autre, pourquoi ne ferait-il pas de cette tragédie un opéra : sa *Cléopâtre* ? Un tel sujet, si beau qu'il soit, ne dépasse ni son talent ni son inspiration ; il a l'éclat et la richesse de l'instrumentation moderne, il a le savoir et l'instinct du style ; c'est assez pour que Shakspeare et la Grande-Reine lui viennent en aide.

Tout le monde connaît le triste rôle que notre musique française joue au Trocadéro ; il n'y a malheureusement pas d'illusion à se faire là-dessus. Mais si nos concerts symphoniques n'éveillent aucun intérêt, que dire de ce qui se passe pour nos matinées de *musique de chambre*, hélas ! bien autrement délaissées toujours par suite de la mauvaise organisation des choses ? Se figure-t-on des séances de quatuor uniquement ravitaillées par nos propres ressources, qui sont, chacun le sait, des plus modiques en ce genre ? Exclure délibérément de la partie Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Schumann, etc., c'était non pas ouvrir aux nôtres un plus libre espace, mais de gaieté de cœur créer le vide. Pour quelques œuvres vraiment distinguées que nous possédons en musique de chambre, les Italiens, les Allemands en comptent des centaines. Eux présens, les matinées eussent pris un intérêt, une variété dont nos compositeurs auraient profité tout les premiers. Au lieu de cela qu'arrive-t-il ? La salle est déserte, et des noms assurément recommandables, mais sans attrait pour le public, sont à demeure sur l'affiche. Dès l'abord de cette *Salle des Conférences*, le froid vous gagne ; impossible d'imaginer un local répondant moins à cette idée de plaisir discret et commode, d'honnête et parfait confortable qu'éveille au cœur d'un dilettante pratiquant ce simple mot de musique de chambre ! On se croirait dans le vestibule abandonné d'un hôtel des ventes. Des murailles nues, des chaises de paille, une estrade que recouvre à peine un maigre tapis ; c'est délabré, c'est lamentable ! On se tait pourtant, on écoute par respect pour les artistes d'un si beau courage qui apportent à l'interprétation d'œuvres souvent médiocres la même ardeur et le même soin scrupuleux qu'ils mettent à jouer du Beethoven. Heureusement parmi les compositions qui se succèdent toutes ne se ressemblent pas, et, si l'on en compte tant et plus d'insignifiantes, il faut en citer quelques-unes de remarquables, et tout de suite, en première ligne,

le trio inédit de Castillon, un musicien de race celui-là, qui, tout gentilhomme qu'il était, savait son affaire et partait pour devenir un maître quand la mort brusquement l'arrêta. — N'oublions ni l'*andantino con moto* du quatuor de M. Dancla, ni les pièces pour piano à pédales de M. Ch. V. Alkan exécutées par l'auteur, et tenons compte à M. Widor de son trio pour piano, violon et violoncelle. L'*andante* surtout mérite nos meilleurs éloges; c'est dessiné, conduit à la Schumann, et quel sentiment, quelle mélodique simplicité dans le thème! Ajoutons que l'interprétation était ce qu'on peut rêver de plus parfait, M. Widor jouait la partie de piano en virtuose irréprochable, et le premier violon s'appelait Maurin, c'est-à-dire la sûreté, le *phrasé*, le brio, l'autorité en personne. Par momens et pour la vigueur de l'attaque, ce coup d'archet-là vaut un coup de sabre. Il y a aussi bien du talent dans les compositions de M. H. Gouvy (quatuor à corde op. 56, trio en si bémol). C'est du Mendelssohn un peu effacé et d'un romantisme doux, rêveur, modéré, toujours sympathique, avec beaucoup de savoir et d'intelligence du procédé instrumental. M. Gouvy doit avoir énormément expérimenté, il a composé des cahiers de *lieds* comme Schubert, des symphonies comme Mendelssohn, des quatuors comme Cherubini, et je ne m'étonnerais pas qu'il tint en portefeuille un assortiment d'opéras; toujours est-il que ses ouvrages font la ressource de ces concerts petits et grands du Trocadéro.

Les Anglais à leur tour sont venus et nous ont donné trois séances des plus intéressantes. Ce n'est plus avec eux, comme avec les Italiens, simplement de la musique comparée, c'est de l'ethnographie. L'Anglais ne se contente pas de prêter de l'attention à ce qui en mérite, il y apporte toute son attention et fait en conscience tout ce qu'il fait. Ouvrez le *Times* d'un de ces jours passés, vous y trouverez la *Carmen* de Bizet discutée avec le même sérieux et la même abondance que le traité de Berlin. Au milieu de la préoccupation politique universelle, deux colonnes en petit texte, — quelque chose comme six colonnes d'un grand journal français, — consacrées à l'étude approfondie d'un opéra-comique : d'un côté lord Beaconsfield avec son énorme discours apologétique, de l'autre la dernière création d'un pauvre jeune maître mort naguère, et la même flamme pour les deux sujets, la même passion pour *Carmen* que pour « la route des Indes ; » tout cela traité avec un sérieux qui donne à réfléchir aux pays qui se croient artistes pardessus tout et qui peut-être ne le sont que trop! Ces auditions, véritable étude de mœurs nationales, vous saisissent par leur caractère d'impersonnalité. Nul ne prend le public à partie, et ne songe à se mettre en valeur aux dépens du voisin, il n'y a que le maître qui compte, et quand ce maître est mort depuis deux ou trois



siècles, on l'étudie pendant des années, des générations s'usent à compulsuer des textes et des traditions, et ce qu'on nous fait entendre est le dernier mot, la loi et les prophètes. Quant au goût du public, il n'a rien à voir là dedans ; si le public ne sait point apprécier ce qui est beau et grand, tant pis pour le public, il ne lui sera fait aucune concession ; libre aux autres d'entrer en coquetterie avec leur auditoire, l'artiste anglais est une sorte d'interprète juré qui ne peut s'écarter de son texte. N'oublions pas que de temps immémorial la musique marche de pair en Angleterre avec l'église et la foi. On est à l'université docteur en théologie, en droit et en musique. Avec la Bible vient l'orgue ; et le chant forme partie intégrante du culte, le chant de tout le monde, entendons-nous bien, ce qui dès les premiers jours de la réforme devait multiplier les réunions musicales et servir de point de départ à tous ces petits centres provinciaux où les œuvres de quelques illustrations nationales reparaissent perpétuellement avec une monotonie désolante. Oui, tout cela finit par être ennuyeux, assommant, je vous l'accorde, et cette continuelle absence de l'orchestre vous devient insupportable. Ces cent cinquante voix qui n'en font qu'une m'agacent à la longue par leur absolue perfection, et mon imperfection à moi réclame un signe d'individualité quelconque, fût-ce même une fausse note. C'est froid, très froid, parce que c'est impersonnel ; mais il faut avoir entendu les *pianissimo* des chœurs dirigés par M. Leslie pour savoir ce que c'est que cette immense voix collective. Vous diriez une gigantesque harpe éolienne ; et, chose curieuse, les qualités qui manquent aux solistes se rencontrent amplement dans l'être collectif. Les chœurs ont de l'énergie, de la rudesse, de la variété, de l'imprévu, tandis que le chanteur, lorsqu'il se manifeste isolément, vous laisse à désirer tout cela. Voix superbes pourtant et d'une égalité merveilleuse, belles surtout de leur jeunesse, de leur santé, et, comment rendre ici mon impression ? de leur contact immédiat avec la nature, fortes, pures, aérées, mais sans chaleur ; la note vient comme elle vient, elle n'est jamais saisie, elle *coule*, n'est jamais attaquée, et par instans on se prendrait à regretter l'affreuse *maestria* d'une Thérèse ou la rauque sauvagerie d'une Galli-Marié, regret malsain, je n'en disconviens pas, mais que forcément la monotonie vous inspire et que jadis exprimait si bien cet homme d'esprit qui demandait un loup parmi les moutons de M<sup>me</sup> Deshoulières. Parlez-moi du vieux Purcell et de son cri de guerre (*come if you dare*) : ce chant de défi écrit vers 1680 vous en apprendra plus sur Händel et sa vraie provenance que toutes les théories philosophico-historiques du savantissime docteur Chryster. Händel se rattache à la période cromwellienne bien autrement qu'à la Germanie natale. Ce *roi Arthur* est le père de *Josué* et des

*Macchabées*, et les Anglais ont cent fois raison de revendiquer cette gloire comme nationale, même inspiration, mêmes procédés, même phraséologie. Händel n'est point tant Allemand qu'on se le figure. Conservons-lui la perruque in-folio des électeurs de Hanovre, mais si nous voulons avoir sa vraie et vivante image, accoutrons le bonhomme de la cuirasse des *Roundheads*.

Il y a dans la voix des femmes anglaises une particularité à signaler : ces voix dépourvues de passion se distinguent par une sentimentalité *sui generis*, elles ont je ne sais quoi de rêveur, de plaintif et d'abstrait, un charme mélancolique et doux que notre spirituelle voisine de stalle appelait : le *lacrymæ rerum*. Vous songez à la Desdemona de Shakspeare assise sous les saules, mais sous les saules de l'humide Angleterre ; au pays vénitien, il n'y a point de saules, et la déchirante complainte de Rossini n'est pas faite pour les voix de M<sup>me</sup> Mudie et de miss Fanny Robertson, toutes deux gracieusement douées de ce don sentimental, comme vous en aurez la preuve si vous les entendez dans les compositions de M. Sullivan. Le passage à Paris des orchestres italiens nous avait révélé M. Mancinelli, et, toujours grâce à notre exposition, nous connaissons à présent M. Arthur Sullivan, un des compositeurs anglais les plus en vue, le Gounod britannique si vous aimez les termes de comparaison. Son chant triomphal, se couronnant par un verset du *Te Deum*, est une page écrite d'un style large et bien moderne avec des explosions à tout enlever ; vous y sentez le musicien habile à manier les voix et l'orchestre et capable de grands effets. Ces trois auditions ont eu lieu sous les auspices du prince de Galles, dont l'activité personnelle ne se dément pas. Nous savions du reste et de longue date combien la musique est placée haut dans cette maison royale d'Angleterre. Je laisse à ceux qui ont eu l'honneur d'être les ministres de la reine Victoria et de lire sa correspondance le soin de dire quel homme d'état se dérobe sous le voile de l'auguste veuve, mais ce qu'il m'est permis d'affirmer, c'est que Meyerbeer avait coutume de parler d'elle comme d'une musicienne et d'une esthéticienne hors ligne, et Meyerbeer, si courtisan qu'on lui reproche d'avoir été dans sa vie publique, ne ménageait pas les princes quand il les jugeait entre amis. Il les avait tous plus ou moins fréquentés, se plaisait en leur compagnie et même jusqu'à l'excès, oubliant comme Goethe et Cuvier sa propre grandeur pour se soumettre aux classifications d'un cérémonial ridicule ; mais le diable n'y perdait rien, et, tout en rendant justice et respect à qui de droit, en saluant le mérite et la compétence sur le trône, l'auteur du *Prophète* ne négligeait pas l'occasion de s'égayer aux dépens de ces rois et reines de féerie qui n'aimaient que la musique d'*Orphée aux enfers*, et auraient voulu chasser les cuivres de l'or-

chestre parce que les cuivres « effraient aux revues les chevaux de troupe. » Ces goûts de la reine d'Angleterre pour les beaux-arts, tous ses enfans les partagent à divers titres, et le duc d'Édimbourg a déjà pris rang parmi les bons violonistes classiques de son pays. Nous ignorons trop sur le continent cette vie musicale des hautes classes en Angleterre où l'*amateur* a toujours fait grande figure. En 1784, lors de la première « commémoration de Händel, » en présence du roi George III, M<sup>me</sup> Joshua Bates, femme d'un très riche banquier, reçut du comité du festival la somme de 3,000 livres sterling (75,000 fr.) pour chanter trois fois, ce qu'elle fit, — ayant à côté d'elle la Mara, — avec un succès resté légendaire dans les fastes du dilettantisme britannique. J'ai rencontré là il y a quelques années des sociétés composées de jeunes gens du plus grand monde, les *Wandering Minstrels* par exemple, qui parcouraient la province et se faisaient entendre au profit d'œuvres de bienfaisance. Les choristes de M. Leslie ne se réclament d'aucune accointance avec le *high life*, ce sont tout simplement de braves gens de la petite classe moyenne qui, en temps ordinaire, vouent à la musique les loisirs gagnés par d'autres travaux et qui, par ce festival européen que notre exposition met en branle, sont venus sans marchander leur peine et leurs études, n'ayant en vue que l'amour-propre national et la plus grande gloire de leur excellent chef.

Autant chez les Anglais la discipline contribue à produire les grands effets de sonorité, autant chez le *Tsigane* prévaut la personnalité, une personnalité collective sans doute, puisque nous sommes en présence d'un orchestre, mais tous y vont de leur propre ardeur et c'est la force magnétique et non la règle qui conduit le bal. Faire jouer au *Tsigane* de la musique qui n'est point sa musique à lui, le faire jouer à toute heure et partout, c'est transformer un jaguar en chien d'aveugle. Ces nomades-là ont la grâce sauvage et la bondissante agilité du fauve avec des effusions de tendresse et de mélancolie navrantes et par-dessus tout, au plus haut degré, la musique instinctive. Prenez une bande de première force, et quand vous vous êtes mis en rapport avec elle, jouez-lui un morceau qu'elle n'ait jamais pu entendre, mais où prédomine un rythme, une mélodie bien caractérisés, vous verrez aussitôt toutes ces physionomies s'émouvoir en travail d'assimilation, puis après un instant, au signe du chef, votre morceau prendra vie et vous reviendra tout entier orchestré et lancé d'un entrain infernal. Avant de rencontrer les *Tsiganes* à l'exposition, nous les avons entendus à l'ambassade d'Angleterre lors de la fête donnée en l'honneur du prince de Galles et cette fois dans des conditions d'encadrement et de pittoresque bien autrement favorables.

Au milieu du brouhaha des salons et de tant de bruits *civilisés*



qui les emplissaient, l'oreille de loin en loin percevait comme un cri de détresse, comme un appel discordant auquel rien ne répondait. Cela partait d'un buisson de verdure, d'une sorte de sapinière improvisée dans la cage du grand escalier; qu'était-ce que ces âpres et plaintifs échos? tout le monde se le demandait, quand une curieuse, bientôt suivie de plusieurs autres, imagina d'aller y voir. « Ce sont les Tsiganes hongrois! » dit une voix. Ils étaient là cachés sous les mélèzes et s'escrimant à jouer à leur manière une valse de Strauss. — Non! pas cela, mais un *tsardasch*, réclame un amateur mieux avisé. — La valse terminée, on passe au *tsardasch*, et je vois encore un jeune dilettante franchir d'un bond les premières marches de l'escalier en s'écriant : « On se croirait à Pesth! » A ces simples mots, mais électriques pour le chef d'orchestre et ses musiciens, ils se mirent à jouer leur musique, mélodies étranges, enfiévrées, qu'un enthousiasme frémissant accueillait; peu à peu la foule attirée malgré elle s'était amassée, et le grand escalier ne tarda pas à présenter l'aspect d'un tableau de Véronèse. Quels sons tirait des cordes l'âpre morsure de ces archets diaboliques, je n'essaierai pas de vous le dire; on était vaincu, entraîné; l'évocation avait eu lieu et le démon y répondait, car pour enlever d'un coup tous ces musiciens instinctifs de la puszta, il avait suffi d'une âme vibrant à l'unisson et les comprenant. Le nom de la patrie absente, un regard sympathique, toute la magie était là. Et alors celui qui avait prononcé le mot de Pesth me rappela que la dernière fois que nous les avons entendus ensemble c'était à la veille de Sadowa, au *Schützenhof* de Pesth, où Gyula Andrassy, le chancelier actuel d'Autriche-Hongrie, distribuait avec le plus bel entrain des quartiers de poulets frits aux danseurs et s'écriait en écoutant la bande de Fargasch que sa joie d'entendre de nouveau cette musique le dédommageait des dix années d'exil qu'il venait de faire. Aujourd'hui Gyula Andrassy, de concert avec M. de Bismarck, règle à Berlin les destinées de l'Europe, et ses amis les Tsiganes sont chez nous jouant leurs *tsardasch* pour le prince de Galles et nos bons Parisiens.

On se demande ce que devient au milieu de tout cela notre société des concerts du Conservatoire, elle qui devrait donner l'exemple et montrer la première aux étrangers ce que nous sommes et savons faire? Partout règne la plus noble émulation, de tous côtés les orchestres nous arrivent, c'est à qui, bravement et loyalement, prendra part à ce grand concours orchestral auquel le Trocadéro sert de théâtre, et le Conservatoire, au lieu de se mettre à la tête du mouvement, reste chez lui, sa grandeur l'attache au rivage. Cependant, pour si grand seigneur qu'on se tienne, ce n'est point se commettre que d'accepter une fois tous les dix ans la lutte avec les premiers

orchestres de l'Europe; dédaigneuses ou non, ces abstentions-là finissent toujours par nuire à qui affecte de les pratiquer. Nous préservent les dieux immortels de méconnaître un seul instant la supériorité proverbiale de notre orchestre du Conservatoire, c'est au contraire parce que cette gloire nationale nous est chère que nous aurions voulu la voir mise à l'abri de la médisance. Car en définitive tout le monde n'a pas les mêmes raisons que nous autres Français de s'incliner devant ce principat. C'était le cas ou jamais de le faire consacrer, et de très haut, par l'Europe entière. Mais pour cela il eût fallu accepter courtoisement la lutte que les autres nous offraient et venir au combat avec des armes qui fussent égales. Est-ce donc là ce qui se passe? L'état construit une immense salle spécialement destinée à ces concours internationaux, et, tandis que les artistes étrangers s'empressent de répondre à son appel, les nôtres, — et les meilleurs d'entre les nôtres, — restent chez eux et s'y claquemurent au risque de faire dire qu'ils redoutent les changemens d'atmosphère, comme si les violons et les trombones couraient risque de s'enrhumer en passant de la serre chaude de la rue Bergère au grand air du Champ de Mars. Admettons que l'acoustique de cette vaste nef du Trocadéro ne soit point sans reproche : pourquoi l'orchestre du Conservatoire ne se soumettrait-il pas à des conditions que les orchestres de Milan et de Turin affrontaient hier, que ceux de Londres ou de Vienne affronteront peut-être demain? pourquoi se ménager ainsi tous les bénéfices et se calfeutrer ainsi dans son *home*, s'y dorloter, en laissant les autres essuyer les plâtres? Est-ce de bonne guerre cela, est-ce simplement de l'hospitalité? Ce que vaut l'orchestre du Conservatoire quand il joue Beethoven devant son public émérite de la rue Bergère, nous le savons depuis trente ans : l'occasion n'était-elle pas venue pour lui de s'espacer enfin, de s'aérer, de montrer aux hérétiques, s'il en existe, que tous les répertoires sont à sa convenance, comme toutes les salles, et que, quel que soit le terrain où ses rivaux l'attirent,

Qu'on le défie en grec, prose, vers ou latin,

il est prêt à ramasser le gant sur place, ne redoutant rien, ni des dispositions d'une assemblée plus nombreuse et moins favorablement prévenue, ni des conditions plus ou moins ingrates du local. On connaît le mot d'Auber sur Félicien David au milieu de l'enthousiasme provoqué par la symphonie du *Désert* : « Attendons qu'il descende de son chameau. » Peut-être bien le monde s'attendait-il aussi à voir l'orchestre du Conservatoire saisir cet à-propos de l'exposition pour sortir de son stradivarius, et pendant quelques jours se mêler au train de la vie commune, faire à l'exemple des orchestres de Milan et de Turin, et tout bonnement, tout bourgeoi-

sement, jouer nos maîtres, nos petits maîtres : *coram populo*. Jouer les ouvertures de *la Muette* et de *Zampa*, jouer même du Boïeldieu, c'est assurément un grand effort; mais en somme cela n'arrive guère que tous les dix ans, et l'on n'en meurt pas. Il est vrai que le ministre des beaux-arts, loin de contredire à cette attitude absolument inopportune, mettait toutes ses grâces à l'encourager : « Ne vous dérangez pas, messieurs, restez chez vous, je vous amène tout mon monde. » N'est-ce point du dernier galant : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. » M. Bardoux vient de trouver sa variante à ce mot charmant de notre histoire, et, pirouettant sur ses talons, il s'écrie, la rose à sa boutonnière : « Messieurs les Français, jouez les derniers, ou plutôt ne jouez pas du tout. » Nous avions sous la main la société des concerts du Conservatoire, et comme c'était le plus bel atout de notre jeu, nous l'écartons ingénieusement. « L'Europe vous attend au Champ de Mars, la France, qui fait appel à toutes ses forces nationales, compte sur vous, ne bougez pas, voici mes invitations; seulement, pendant qu'ils prennent des sorbets, tâchez, je vous prie, de les divertir un peu en leur jouant quelques bagatelles de votre répertoire! » Comment M. le ministre des beaux-arts n'a-t-il pas compris que dans les circonstances où nous sommes la meilleure manière d'honorer la société des concerts était de lui confier publiquement le soin de représenter la France dans ce grand concours instrumental?

J'admets que des artistes tels que ceux-là échappent à toute admonestation, mais en supposant des répugnances que d'ailleurs on ne s'expliquerait pas, j'ai peine à croire que l'argument patriotique n'en eût point eu raison. Toujours est-il qu'en présence d'une abstention si fâcheuse le premier devoir qui s'imposait au ministre était de réagir, et que la situation réclamait autre chose que des fadaises débitées la bouche en cœur. Le Conservatoire a perdu là une belle occasion de s'affirmer et le ministre une occasion meilleure de témoigner de son aptitude à diriger les corps placés sous sa dépendance. Mais on ne peut songer à tout, et, quand d'illustres desseins vous préoccupent, il est très naturel que certains détails vous échappent. M. Bardoux n'envisage, lui, que les grandes lignes, il entend « relever le niveau de l'art, » et, pour commencer les réformes par le Conservatoire, il s'adresse à la commission du budget et lui demande les fonds nécessaires pour créer... quoi? devinez, je vous le donne en mille, une chaire d'esthétique! Une chaire d'esthétique au Conservatoire, voilà ce que Shakspeare appellerait du caviar pour le peuple! Est-ce avec d'abstraites définitions du beau musical que se forment les Nourrit, les Levasseur, les Duprez? L'esthétique! Demandez un peu à M. Faure ce qu'il pense de cet oiseau-là et de son ramage. J'ai connu dans ma vie de très



grands chanteurs qui avaient des clartés sur tout, Nourrit que je viens de nommer, par exemple; mais ce n'est point parce qu'il raisonnait de son art qu'il était un grand chanteur, et ni Garcia, ni Rubini, ni la Malibran, ni la Sontag, n'ont jamais rien compris à tous ces trésors d'idéalités que dépensaient à leur sujet les Stendhal, les Vitet et les Mérimée. D'Alembert l'a dit et bien dit : « Aux musiciens à faire de la musique, et aux philosophes d'en discourir. » Laissons les choses être ce qu'elles sont et ne confondons point la pratique avec la théorie. C'est bien assez d'une chaire d'esthétique au Collège de France. Plusieurs même prétendent que c'est déjà trop. — Cette fois d'ailleurs l'invention n'a pas même le mérite de la nouveauté, car cette place ou plutôt ce prétexte à sinécure existait il y a quelques années et elle avait pour titulaire un aimable compositeur d'opéras-comiques, M. Eugène Gauthier, mort récemment. Ce cours, je dois le dire, n'attirait qu'un fort mince auditoire : *rari nantes*, et les élèves de la maison y brillaient surtout par leur absence. Ajouterai-je qu'on n'y parlait jamais d'esthétique? L'auteur, homme d'esprit, mais d'une compétence au moins douteuse en si doctes questions, se sauvait par les plus amusantes supercheries. Ne pouvant être profond, il tâchait d'être aimable, il évoquait les Jeux et les Ris à défaut des Muses. C'est ainsi qu'il nous fut donné d'apprendre toute sorte d'historiettes badines sur l'ancien *Feydeau*. La science du beau, les rapports de l'esthétique et de la métaphysique, *ἁπλοῦς* étaient le moindre de ses soucis; il ne vous enseignait rien du beau dans la musique, mais en revanche il vous initiait aux mœurs privées de Dalayrac, de Nicolo Isouard, de Martin et d'Elleviou, et vous racontait les amourettes de la Saint-Aubin, un peu comme ce marquis de Châteauneuf qui, ne sachant comment s'y prendre pour parler à son public de la *Mécanique céleste*, lui disait que M. de La Place avait deux goussets à sa culotte et portait, selon la mode d'alors, deux grosses montres à breloques qui n'allaient jamais d'accord. Soyons sérieux, et si nous jugeons utiles certaines réformes, n'y procédons qu'avec méthode. L'Italie a de tout temps été célèbre par son enseignement. Le Conservatoire de Milan y tient encore sa place, et nous connaissons à Florence tel professeur capable d'en remonter aux plus habiles. Que M. Bardoux envoie là des hommes en état de recueillir des informations pratiques et de l'éclairer à leur retour. Mais qu'il se modère, qu'il laisse l'inspiration aux artistes et à Prudence ses enchantemens; un ministre n'a pas besoin d'avoir une idée par jour. Des chaires d'esthétique et d'histoire au Conservatoire! Mais soignez donc vos classes de solfège qui en ont grand besoin; cela vaudra mieux.

HENRI BLAZE DE BURY.

---

LA

# TRANSMISSION DE LA PAROLE

---

LE PHONOGRAPHE

LE MICROPHONE, L'AÉROPHONE

---

Les travaux scientifiques du Nouveau Monde présentent ce caractère spécial de toujours viser un but pratique et immédiat. Semblable au touriste traditionnel des Alpes, l'homme de science aux États-Unis marche droit vers le sommet qu'il s'est promis d'atteindre. Les détails de la route ne l'intéressent pas; il gravit la pente et ne regarde ni à droite ni à gauche. S'il arrive, il a fait une véritable conquête; s'il ne réussit pas, comme il n'a rien vu en chemin, ses efforts ne profitent à personne. Cette tendance, qui se retrouve, quoiqu'à un moindre degré, en Angleterre, est en opposition directe avec celle des physiiciens de notre vieux continent. Ceux-ci, la plupart du temps, ne fixent pas à leurs entreprises un terme bien déterminé, et la route la plus large, le chemin le plus court n'est pas toujours ce qui les séduit le plus. Ils préfèrent les sentiers les moins tracés, et ceux dont les détours sans fin leur dérobent le but à tout instant et les mettent continuellement aux prises avec des difficultés nouvelles. Ils sont d'avance convaincus que tout travail suivi mène à coup sûr à un résultat. Ce résultat sera positif ou négatif, peu leur importe. Ils se sont imposé la tâche de collectionner des vérités, et les vérités, de quelque ordre qu'elles soient, profiteront toujours à la science. Si quelqu'un coordonne toutes ces abstractions et parvient à en tirer une application

vraiment pratique, on ne l'appellera pas un savant, ce sera un inventeur. Les savans, si l'on donne à ce mot le sens qu'on lui prête en France, n'ont pas l'idée, ni même le désir, de faire une découverte qui puisse être d'une utilité générale et immédiate. Si par hasard ils se permettaient cette dérogation à leur ordre d'idées habituel, l'examen minutieux du premier phénomène qu'ils viendraient à rencontrer les attirerait en dehors de la route, et les absorberait souvent assez pour leur faire perdre de vue leur premier objectif. Rien ne leur échappe. Ils notent, commentent, publient les moindres circonstances et s'attachent à surprendre les lois les plus cachées et les plus modestes de la nature. Ce sont là des retards, soit. Mais ici aucun effort n'est stérile. Ceux qui voudront s'engager dans la même voie trouveront le chemin préparé, et pourront partir plus vite d'une limite moins reculée.

La cause déterminante de ces tendances opposées, chez les hommes de science des diverses nations, réside en partie dans la tradition, et beaucoup aussi dans les préjugés qui s'attachent à l'exploitation commerciale d'une découverte quelconque. Chez nous, si l'inventeur témoigne le plus profond respect pour le savant, celui-ci en retour ne professe pas, dans le fond de son cœur, une estime bien sincère à l'égard de l'inventeur. Depuis qu'il était disciple, le savant, même le moins rétribué, a toujours manifesté le dégoût le plus absolu pour ce qui touche à l'argent. Il lui semble honteux de chercher un bénéfice pécuniaire, un salaire, dans l'exploitation industrielle d'un principe qu'il a eu le bonheur de mettre au jour. Il livre généreusement ses idées à la foule, et se contente des récompenses toutes platoniques qu'il en peut retirer. De l'autre côté de la Manche, les manières de voir ne sont plus les mêmes, on trouve encore des savans, mais on rencontre aussi des savans inventeurs. Là, personne ne songe à reprocher à un homme d'accroître ses revenus par ses connaissances théoriques. Chaque Anglais est marchand, et ne peut mépriser celui qui exerce un commerce, quelle que soit la nature de ce commerce. La science n'est plus une noblesse, comme en France, comme en Allemagne; c'est un état, un métier comme un autre.

Mais, ainsi que l'idée de noblesse implique d'une façon nécessaire celle d'une distinction entre concitoyens, les aspirations de l'homme de science tendent à marquer une séparation regrettable entre deux grandes classes de travailleurs. Si le savant mésestime le commerçant, celui-ci, soit par dépit, soit par une réaction instinctive, ne se sentira pas à son aise devant celui-là. Leurs rapports seront toujours empreints d'une certaine gêne qui, si elle n'empêche pas la science de profiter sincèrement d'une donnée industrielle, pourra



faire que tel chef d'usine soit naturellement porté à affecter au moins peu de déférence pour les conceptions théoriques du savant. Le rôle de l'inventeur se trouve être justement de servir de trait d'union entre la science et l'industrie. Par son penchant à rechercher le côté pratique de toutes choses, l'inventeur saisit promptement ce qu'un principe en apparence abstrait peut recéler de ressources précieuses. Aussitôt il se met à l'œuvre, aiguillonné par l'ambition bien légitime de produire au jour une création de son esprit, et aussi par l'espoir d'arriver à une découverte dont l'exploitation puisse lui amener la fortune. En résumé, le savant prépare le terrain et pose les premiers fondemens, l'inventeur conçoit l'édifice, et l'industriel l'exécute.

En Angleterre, où ces distinctions dans les classes laborieuses sont moins tranchées qu'en France, on trouve souvent alliées dans le même esprit les qualités objectives d'un administrateur et les vues subjectives de l'homme de science. Mais ces facultés ne se confondent pas; les unes et les autres ont leurs heures. On peut voir, à Londres, quelques riches commerçans se livrer, dans les loisirs que leur laisse leur *office*, à des recherches de science pure. Nous pourrions citer des noms. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui s'occupent d'astronomie avec passion, et qui possèdent de magnifiques instrumens d'observation.

Aux États-Unis, tout devient franchement un commerce. Si sur le continent nous avons trouvé des savans et en Angleterre des savans-inventeurs, dans le Nouveau Monde il n'y a guère que des inventeurs. Les traditions d'un peuple si jeune ne peuvent avoir de racines bien profondes, aussi ce qu'on pourrait appeler chez nous un noble préjugé n'a pas cours au-delà de l'Océan. L'idée de s'enrichir est dans tous les esprits. Il serait malaisé d'ailleurs de modifier cette tendance, qui est la conséquence naturelle de la faiblesse de l'instruction supérieure. La science n'a pas cherché à s'ériger en aristocratie; elle s'est épuisée dans la création d'un enseignement professionnel disproportionné. La méthode américaine est l'inverse de la nôtre. En France, en Allemagne, les écoles élémentaires sont des dépendances des grands centres d'enseignemens, elles s'échauffent aux rayons de ces derniers. Aux États-Unis, au contraire, c'est l'école qui doit arriver assez haut pour mériter le titre d'université. L'idée semble peu logique; c'est demander à une source d'arroser un sol placé au-dessus d'elle. Il en résulte une absence complète de haute culture intellectuelle. On sait bien où il faut s'adresser pour apprendre à gagner sa vie et à la rendre plus confortable; mais où enseigne-t-on à apprendre? Nulle part. Les esprits les plus distingués sont fatalement conduits, et c'est un

effet naturel de l'enseignement national, à considérer la vérité comme un moyen et non pas comme un but. Sauf un certain nombre de physiologistes dont les travaux présentent le caractère des recherches de science pure, on ne rencontre que des inventeurs ou des ingénieurs. Existe-t-il une loi de physique ou de mécanique dont la découverte soit due à un Américain? C'est que, dans ce pays, les résultats spéculatifs, quelque intéressans qu'ils puissent être, ne touchent personne. On veut des machines capables de gagner du temps et par conséquent de l'argent; mais l'on ne regarde pas aux moyens. L'invention est-elle exploitable, on organise une compagnie, on construit une usine et on vend. Si les acheteurs affluent, l'inventeur est un grand homme; dans le cas contraire, il n'en est plus question.

## I.

Thomas Edison est peut-être l'exemple le plus frappant de notre époque d'un physicien prodigieusement fécond qui n'ait jamais tenté de recherches abstraites. Doté d'un riche laboratoire d'études par la *Western Union Telegraph company*, la compagnie télégraphique la plus puissante des États-Unis, il est libre d'entreprendre, sous ces généreux auspices, les expériences les plus coûteuses. Sa subvention est pour ainsi dire illimitée; il dispose donc de moyens matériels inconnus dans nos premières universités européennes. Et c'est à son seul mérite qu'il doit cette situation exceptionnelle.

Agé de trente et un ans à peine, Edison a déjà produit plus que ce qu'on eût été en droit d'attendre d'une réunion d'inventeurs de premier ordre. Sa découverte la plus récente, le phonographe, aurait largement suffi à illustrer son nom, si ses autres créations ne s'étaient déjà chargées de ce soin. Ce qui frappera certainement ceux qui nous suivront dans la présente étude, c'est que tout ce qui sort du laboratoire de Menlo-Park est en quelque sorte accompli. Comme Pallas sortit tout armée du cerveau de Jupiter, les appareils sortent tout conçus de la tête d'Edison. Graham Bell, qui n'est Américain que d'adoption, nous a fait assister à l'enfantement progressif de son téléphone, dans une communication adressée à la *Telegraph Engineers society* de Londres. Des tâtonnemens d'Edison, nous ne savons rien. Il n'a pas le loisir de s'attarder à faire le récit de ses labours. Le temps qu'il y consacrerait serait du temps perdu. Et pouvons-nous affirmer avec certitude qu'il ait passé par de bien longues recherches? Pour avoir parcouru tant de chemin déjà, à un âge si peu avancé, on doit posséder une jambe solide et ne pas faire souvent de faux pas. On concevrait avec peine comment il aurait

pu imaginer le *quadruplex telegraph*, l'*électro-motographe*, le *relais à résistance variable*, la *plume électrique*, le *téléphone à graphite*, le *thermoscope*, le *phonographe* et plusieurs appareils télégraphiques imprimeurs, s'il avait dû s'arrêter longtemps à chacune de ces conceptions.

Les productions d'Edison présentent un caractère de simplicité et d'intuition prodigieux. Toutes ses données pourraient être comprises par le premier venu. Il est inventeur d'instinct; il a en lui le don d'imaginer au moment voulu la disposition convenable et souvent définitive. Par-dessus tout, il a la foi. Combien est grand le nombre de savans qui n'auraient même pas tenté l'expérience du phonographe ou du téléphone, convaincus d'avance que le résultat en serait négatif! Edison et Bell ont eu le rare mérite d'avoir confiance, et l'expérience leur a donné raison de la manière la plus éclatante.

Nous avons annoncé, il y a déjà plus de six mois (1), qu'un appareil capable d'enregistrer les sons de la voix humaine était sur le point de faire son apparition. Cette prophétie, alors presque téméraire, s'est réalisée aujourd'hui. Plusieurs esprits distingués s'occupaient à la fois de trouver une solution de ce séduisant problème. C'est à l'Amérique que revient la gloire d'avoir présenté le premier phonographe, le seul encore pour le moment. Il est difficile de concevoir un appareil plus simple que celui d'Edison.

Personne n'ignore qu'une conversation peut s'entendre au travers d'un mur suffisamment mince. C'est que ce mur vibre sous l'influence de la voix par l'intermédiaire de l'air. Ces vibrations se communiquent dans la pièce voisine jusqu'aux oreilles des personnes qui s'y trouvent, et permettent à celles-ci d'écouter la conversation tenue de l'autre côté de la paroi. Le rythme plus ou moins compliqué des ébranlemens du mur est donc tout ce qui suffit pour provoquer sur le système auditif l'impression d'une phrase prononcée. Que ces ébranlemens soient produits par la voix directe, comme cela est le cas le plus ordinaire, ou qu'ils proviennent d'organes purement mécaniques, le résultat final sera toujours le même : on entendra le même discours. Plus mince est la cloison, plus élastique est sa matière, et plus courte est la distance qui la sépare de la personne qui parle, plus aussi sera grande l'amplitude de ses déplacements. On se trouve ainsi amené, pour obtenir des déplacements maxima, à se servir d'une petite membrane de métal de très faible épaisseur. Il faudra prendre, sur une surface mobile, l'empreinte des vibrations développées par la voix, et cette empreinte ser-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier.



vira ensuite à en effectuer la reproduction artificielle. Voilà la méthode; il reste à trouver la disposition pratique. L'idée simple d'Edison a été d'employer la surface d'une substance malléable, l'étain, à conserver la trace des va-et-vient d'un style solidaire de la membrane vibrante. Tant que la membrane est au repos, la pointe trace un sillon léger et uniforme sur la feuille d'étain. Aussitôt qu'on vient à parler, la plaque entre en vibration, et le lit du sillon se ride par suite des pénétrations variables du style dans l'étain. Veut-on faire répéter à l'appareil la phrase ainsi gravée? Il suffira de replacer les choses comme au début de l'expérience d'inscription. On donnera à la surface malléable le même mouvement, de manière à obliger le style à parcourir de nouveau le même sillon. Mais cette fois il rencontrera sur sa route, et dans le même ordre, toutes les aspérités qu'il y a d'abord produites. Il devra donc se soulever devant chaque saillie et retomber dans chaque cavité, ce qui revient à dire qu'il sera animé d'oscillations identiques à celles que la voix lui avait fait subir. La membrane solidaire du style sera, en fin de compte, amenée à vibrer comme si quelqu'un parlait contre sa surface inférieure. Nous savons que cette condition suffit et que l'oreille percevra les phrases correspondantes au tracé.

Pour la commodité des expériences, la feuille d'étain enveloppe la surface d'un cylindre dont l'axe est fileté et tourne entre deux supports fixes lui servant d'écrous. La membrane présente son style contre un point du cylindre, et lorsque celui-ci est mis en rotation soit à la main par une manivelle, soit par un rouage d'horlogerie, le sillon décrit sur la surface d'étain prend la forme d'une hélice à spires resserrées. Cette disposition permet d'enregistrer d'une manière continue un grand nombre de mots sur une feuille d'une étendue relativement faible.

A vrai dire, la manipulation du phonographe exige une certaine pratique, et, les premières fois qu'on cherche à faire parler l'instrument, il est nécessaire de s'armer d'une forte dose de persévérance pour n'aboutir souvent qu'à de bien minces résultats. Les voix graves, un peu vibrantes, sont les plus favorables à une inscription facile, et si l'on prononce quelques paroles, très près de l'embouchure et sur le ton d'un commandement militaire, la réussite de l'expérience est presque assurée. Les syllabes dont le tracé se fait le plus profondément et dont la répétition est par conséquent la plus nette sont celles qui contiennent des R roulés. Parmi les voyelles, toutes ne s'inscrivent pas également bien. L'A et l'O donnent les meilleurs effets, puis ensuite l'OU et l'É. Mais l'U et surtout l'I semblent en quelque sorte s'évanouir dans ce transvasement du son. Il importe pourtant de dire que ces observations ne peuvent

être données comme des règles absolues ; il arrive souvent en effet que la répétition plus ou moins satisfaisante d'une voyelle dépend de la syllabe dont elle fait partie, et de la nature de la consonne qui la précède ou la suit. L'S est, parmi les consonnes, certainement celle qui réussit le moins à se graver sur la feuille d'étain ; mais, quoique absente, l'esprit la reconstitue presque toujours, d'après le sens de la phrase, si bien qu'il est quelquefois difficile de se rendre compte de sa disparition. Mais M. P. Giffard a indiqué une expérience très simple pour mettre ce fait en évidence. On récite devant l'appareil le fameux vers d'Andromaque :

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes?

Puis on répète ce même vers une seconde fois, en ayant soin de ne prononcer aucun S. Lorsque le phonographe traduit à haute voix ces deux inscriptions différentes, il est impossible de les distinguer l'une de l'autre. Puisqu'on est certain que dans le second cas les S n'existent pas, on doit en conclure que dans le premier leur tracé ne s'est effectué que d'une manière tout à fait insensible.

C'est une impression vraiment saisissante que celle que l'on ressent la première fois que l'on entend parler le phonographe. Cette voix grêle, ce timbre légèrement métallique, ce ton nasillard, ce chant contourné de la phrase produit par un mouvement irrégulier du cylindre, — tout cela prête une vie étrange à ces organes mécaniques. Il semble qu'un esprit moqueur s'amuse à répéter en caricature tout ce qu'on vient de dire.

Dans la relation d'une visite à Menlo-Park, publiée par un journal de New-York, nous trouvons une liste au moins originale de toutes les applications possibles du phonographe. — C'est Edison qui parle : « Mon appareil, dit-il, peut être employé à apprendre la lecture aux enfans, et en général à enseigner sans le secours d'aucun maître une langue parlée quelconque. J'ai déjà cédé à une compagnie le privilège de ce genre d'application. Les phonographes que l'on destine ainsi à suppléer les instituteurs ont reçu préalablement sur une feuille métallique les tracés correspondant à toutes les voyelles, toutes les diphtongues et toutes les consonnes. Lorsque l'écolier veut entendre comment se prononce une lettre de l'alphabet, la lettre A par exemple, il presse un bouton sur lequel l'image de cette lettre est figurée, et l'appareil prononce aussitôt le son A. Si Stanley, ajoute Edison, avait pu emporter un phonographe dans ses bagages, il nous aurait présenté à son retour la collection des divers dialectes de l'Afrique centrale. Chaque fois qu'il se serait trouvé en présence d'une peuplade nouvelle, il lui eût été facile de faire parler un ou plusieurs individus contre la membrane, et de conserver

ainsi chacune de leurs syllabes pour toujours. » — Il est incontestable que même à l'aide du phonographe actuel, qui ne présente pas la perfection à laquelle il atteindra certainement, bien des questions de linguistique encore obscures seraient éclaircies, si ce merveilleux appareil eût existé depuis plusieurs siècles. Nous saurions par exemple de quelle manière les Romains prononçaient leur langue, si *dominus* se disait *dominous*. On voit que la phonographie mérite de prendre une place importante dans les études qui touchent à l'ethnographie, à l'histoire. C'est un précieux complément de la photographie. L'une parle aux yeux, l'autre à l'oreille, et avec les mêmes garanties de fidélité scrupuleuse.

Mais voici d'autres applications qui peuvent nous paraître, à nous qui ne sommes pas Américains, quelque peu prématurées. Écoutez l'inventeur : « Un maître dans l'art de la diction lira un roman de Dickens devant l'embouchure de mon phonographe, et donnera à chaque phrase, à chaque mot sa juste intonation. Au besoin, pour l'inscription d'un dialogue, un homme sera employé à donner les répliques d'un homme, une femme donnera celles d'une femme, et un enfant celles d'un enfant. Le volume entier pourra n'occuper qu'une surface d'étain de dix pouces carrés. Un procédé galvanoplastique, facile à concevoir, servira à reproduire des milliers d'exemplaires de ladite feuille, et cela avec l'exactitude la plus absolue. Chacun de ces tirages deviendra un véritable lecteur automatique. Il se fonde actuellement à New-York une société pour l'exploitation de ce nouveau genre de librairie. » — Il est curieux de se représenter une famille rassemblée le soir autour d'un phonographe-lecteur. Une servante tourne la manivelle qui met en mouvement le cylindre, et père, mère, enfans, écoutent d'un air recueilli. Aux endroits palpitans tous sont suspendus (j'allais dire : aux lèvres) à l'embouchure de l'instrument. C'est vraiment à ôter toute envie d'apprendre à lire. Lorsqu'on songe que l'Amérique est un pays où s'importent par centaines des pianos mécaniques, ce tableau peut après tout devenir sous peu une réalité. Mais les pianos mécaniques eux-mêmes sont battus en brèche par le phonographe : « Mon instrument, dit toujours Edison, répétera les romances de la Patti et de Kellog. On pourra donc se donner le plaisir d'entendre l'opéra sans sortir de chez soi. » Ce n'est pas aux spectateurs seuls qu'Edison propose l'usage de son phonographe ; les compositeurs eux-mêmes ne pourront s'en passer. Trop souvent le temps seul de noter un motif musical qui leur traverse l'esprit suffit à le leur faire sortir de la mémoire. Mais, s'ils ont sous la main un phonographe, ils ne courent plus le même danger, puisqu'ils pourront facilement dire ce motif à l'appareil, et le fixer ainsi d'une manière durable.



On sait que la hauteur d'une note dépend seulement du nombre plus ou moins considérable de ses vibrations par seconde. Il est facile de mettre à profit cette loi physique pour obtenir du phonographe la transposition d'une phrase musicale dans un ton quelconque. Il suffira en effet de donner au cylindre un mouvement de rotation rapide pour faire passer un grand nombre d'aspérités devant le style dans un temps donné. Au contraire une rotation lente n'ébranlera la membrane qu'à des intervalles de temps relativement espacés. Dans le premier cas, les notes fournies par l'instrument seront hautes, et dans le second cas elles seront plutôt graves. Ces considérations servent à expliquer une expérience élégante et facile à réaliser : que l'on fasse chanter une romance dans l'appareil par une voix de basse ou de baryton ; puis, lorsque c'est au tour du phonographe à répéter la romance, que l'on donne une grande vitesse de rotation au cylindre : la voix de basse se sera transformée en voix de soprano. Inversement, une voix de femme peut devenir une voix d'homme par l'expérience contraire, si l'on donne à la feuille d'étain un déplacement plus rapide pendant l'inscription que pendant la répétition. Nous voyons par là qu'un phonographe sur lequel l'accompagnement d'un chant serait gravé pourrait servir à accompagner un chanteur dans le ton qui s'adapterait le mieux à sa voix. Mais ce n'est pas tout. « Le phonographe, dit encore Edison, est capable de fournir de l'inspiration à un compositeur fatigué. Sans se donner aucune peine, sans chercher à se mettre en frais d'imagination, celui-ci chantera des airs connus devant l'embouchure de l'appareil. Puis il fera tourner le cylindre au rebours de l'ordinaire. A coup sûr, il entendra du nouveau. L'envers de certaines broderies présente quelquefois des motifs d'ornementation auxquels l'endroit n'aurait pas fait songer ; si quelqu'un regarde l'envers de toute la musique déjà connue, il se trouvera peut-être là des sujets de développement, peut-être même des sujets tout développés. » C'est l'invention de la musique à deux fins ! Bien d'autres applications moins fantaisistes que les précédentes pourraient s'imaginer facilement ; mais il faudrait peut-être attendre les nouveaux perfectionnements que l'ingénieux inventeur ne peut manquer d'ajouter à sa découverte pour s'abandonner à des rêves aussi séduisants. Tel qu'il est, le phonographe pourrait incontestablement servir à faire prononcer quelques phrases aux jouets d'enfant, à faire dire l'heure aux pendules qui jusqu'ici n'ont pu que la sonner ; mais il faut se borner là jusqu'à nouvel ordre.

A la première nouvelle de l'apparition du phonographe, bien des esprits avaient songé à le substituer aux sténographes des assemblées. Malheureusement la nécessité où l'on se trouve d'appliquer

les lèvres contre la membrane pour obtenir le gaufrage de la surface d'étain rend cette application impossible dans l'état présent des choses. Mais nous verrons par la suite qu'il ne faut pas trop se presser d'abandonner cette ingénieuse idée. Grâce à la combinaison du phonographe et de deux appareils que nous décrirons plus loin, le phonosténographe est dans l'ordre des probabilités. Et de combien d'applications intéressantes celle-ci pourrait-elle devenir la source ! Un interrogatoire criminel ainsi phonographié, si ce néologisme nous est permis, mettrait le prévenu dans l'impuissance de se dédire, puisque c'est le son même de sa voix qu'on lui ferait entendre. Les dernières volontés d'un malade impotent acquerraient une autorité bien supérieure à celle que l'acte le plus paraphé est capable de leur donner.

## II.

Il n'est pas rare de voir l'idée la plus originale et en apparence la plus inattendue éclore presque en même temps chez un grand nombre de personnes. Il semble parfois qu'on se soit donné le mot pour aboutir à une même création, que cette création soit d'ordre littéraire ou d'ordre scientifique. Il est fort probable que, par l'association naturelle des idées, on se trouve conduit accidentellement à suivre des directions convergentes. Sans qu'on s'en doute et le plus innocemment du monde, on peut ainsi se rencontrer sur le même terrain. Il n'est pas facile de remonter le cours des pensées. Celui qui regarde en arrière est dans l'impossibilité de se reconnaître dans le dédale inextricable qui s'offre à ses regards. A notre époque, les communications fréquentes et rapides mettent sans cesse les mêmes mémoires, les mêmes publications sous les yeux des personnes intéressées à les compulsurer. Il n'est pas d'idée spontanée; une idée succède toujours à une autre. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si deux hommes, séparés par une distance considérable, sont frappés à la fois du même détail, à leur insu bien souvent. Nous ne pourrions expliquer autrement que, depuis une année à peine, un certain nombre de physiciens aient dirigé séparément leurs efforts sur le problème de l'inscription de la parole, alors qu'il n'y a pas deux ans personne n'y songeait.

Le même fait s'est produit au sujet du téléphone articulante. Graham Bell, Elisha Gray, C. Varley, Edison, se sont tous occupés, et par des moyens très différents, de transmettre électriquement la voix à distance. Bell, qui dans ce *steeple-chase* avait été le premier arrivant, ne s'était aucunement servi de piles. Il restait donc une nouvelle direction à explorer; Th. Edison s'y engagea aussitôt, armé de toutes les ressources de sa puissante imagination. Au mois de jan-

vier, nous disions ici même : « Si le problème de la téléphonie était résolu avec des courans de pile, l'intensité de la voix pourrait être bien supérieure à celle que permettent d'obtenir les courans induits. En effet une pile est un réservoir de travail électrique aussi énergique qu'on le désire, et il suffit d'ouvrir une porte d'accès à cette force pour la mettre en jeu. Dans le téléphone de Bell, la personne qui parle est l'analogie d'un manœuvre qui ferait, par ses propres forces, avancer un véhicule; dans un téléphone qui fonctionnerait à l'aide de la pile, cette personne serait l'analogie du mécanicien qui, sur une locomotive, n'a qu'à faire l'effort nécessaire à l'ouverture d'une valve pour permettre à la vapeur toujours prête d'actionner le piston. »

Nous aurons plusieurs fois, dans le cours de cette étude, l'occasion d'invoquer le même principe général. C'est sur lui que repose justement le téléphone que nous allons décrire. Edison avait reconnu à plusieurs variétés de carbone la propriété suivante : lorsqu'on les soumet aux changemens de pression les plus légers, la résistance qu'elles opposent au passage du courant électrique subit des modifications très notables. Cela s'explique aisément. Les substances en question, c'est-à-dire le charbon de cornue, le graphite ou plombagine, ne conduisent que médiocrement l'électricité. Un métal bon conducteur, placé contre un morceau de graphite, ne sera en contact avec lui que par quelques points, ou pour mieux dire par quelques surfaces très petites. Mais on conçoit qu'à mesure que le métal et le graphite sont pressés l'un sur l'autre avec plus de force, le contact est rendu plus intime. Les surfaces par lesquelles il s'opère seront agrandies, absolument comme une balle élastique posée sur une table peut toucher celle-ci par un point ou par une surface de quelque étendue, suivant la pression à laquelle elle est soumise. Il s'ensuit que le courant qui ne trouve de passage qu'au travers des surfaces de contact éprouve plus de facilité à s'écouler lorsque ces surfaces sont élargies, et plus de peine à les traverser lorsqu'elles sont rétrécies. C'est ce qu'on exprime en disant que l'intensité du courant varie dans le même sens que la pression exercée sur le carbone, ou que la résistance du circuit varie dans le sens contraire. Cette propriété, on le voit par les raisons que nous venons de développer, n'est pas particulière au graphite ou au charbon de cornue; c'est une propriété générale, applicable à tous les corps. Mais on ne pourrait cependant pas la mettre toujours en évidence. Pour nous faire comprendre, supposons un cas limite, celui où les deux substances en contact seraient *parfaitement* conductrices de l'électricité. Il est clair que le courant, qui n'aurait alors aucune résistance à vaincre pour franchir la surface de contact la plus faible,



ne serait pas plus favorisé par l'extension de cette même surface ; son intensité est la plus grande possible, on ne peut donc l'accroître, de quelque façon qu'on s'y prenne. Mais les conditions sont tout autres si nous nous adressons à des corps mauvais conducteurs. Ce sont eux qui fourniront à compressions égales les plus grandes variations dans la résistance du contact, ou dans l'intensité du courant, ce qui revient au même.

Edison a fait de cette découverte les plus ingénieuses applications, dont la première a été son téléphone articulante. Un disque de plombagine et une membrane téléphonique ordinaire sont appliqués l'un contre l'autre et traversés par le courant d'une pile. Les paroles prononcées devant la membrane la feront entrer en vibration, et elle comprimera le graphite d'une manière correspondante. Si le circuit de la pile se ferme par la bobine d'un téléphone Bell, situé à une distance quelconque, la plaque de fer doux de ce dernier sera amenée à vibrer par suite de l'influence des variations de l'intensité du courant sur son barreau aimanté. Les sons émis dans le transmetteur d'Edison seront donc reproduits au loin par le récepteur de Bell.

Afin de se dégager des brevets de Graham Bell, Edison avait d'abord combiné un récepteur téléphonique d'une grande originalité, reposant sur le principe de son électro-motographe : lorsqu'une tige métallique frotte par sa pointe émoussée sur la surface d'une bande de papier mobile maintenue humide, la force d'entraînement de la tige, due au mouvement, change de valeur si le plus faible courant électrique vient à passer du métal au papier. Le crayon frotteur, appuyé sur un ressort antagoniste, résistait au mouvement que lui communiquait la bande humide et s'arrêtait dans une position normale d'équilibre ; mais les courants variables envoyés par le transmetteur à graphite venant à diminuer la force d'entraînement du papier d'une quantité correspondante à leurs variations mêmes, le crayon sollicité par le ressort n'était plus soumis aux mêmes forces : il se déplaçait, sans cesse à la recherche d'une nouvelle position d'équilibre. En définitive, le style métallique vibrait comme l'appareil d'envoi. Il était relié, par le moyen d'un fil, au centre d'une membrane de parchemin, et c'était celle-ci qui se chargeait d'ébranler l'air qui l'entourait, de façon à faire entendre les phrases prononcées à la première station.

Pourquoi ce dispositif de réception n'a-t-il pas prévalu ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que c'est d'un téléphone Bell que l'on se sert pour recevoir les sons d'un transmetteur à graphite. Peut-être la difficulté de réglage, de manipulation, l'incommodité de maintenir une bande mobile dans un état convenable d'humidité, ont-elles

empêché cet appareil d'entrer dans la pratique, et ne compensaient-elles pas suffisamment les avantages qu'on en pouvait retirer d'autre part? — Mais, si nous avons quelque peu insisté sur l'électro-motographe, c'est pour avoir l'occasion de montrer un exemple du peu de curiosité de son inventeur, quant aux moyens. Cette singulière propriété du courant de modifier un coefficient de frottement, Edison ne l'explique pas. Il n'a pas même cherché à l'expliquer. C'est un fait, il l'a reconnu, il l'applique. Voilà l'homme!

Edison pensait, à l'aide de son transmetteur, pouvoir obtenir une plus grande intensité de la voix dans les récepteurs. Son espérance était fondée sur ce qu'il employait une énergie extérieure, celle de la pile. La voix, au lieu d'être la seule force motrice du système, servait seulement à régler l'échappement du courant électrique. Il pouvait donc croire que, puisqu'il était maître de se servir d'une pile aussi forte qu'il le voudrait, il était en mesure d'obtenir des effets d'une intensité correspondante. De fait, l'expérience lui a presque donné tort. Un réglage minutieux peut bien à la vérité amener un très bon fonctionnement de l'appareil pendant de courts instans, mais jamais d'une manière durable. — Ce qui pourra consoler Edison de son échec en téléphonie, c'est de n'avoir pas été le seul à n'obtenir que des résultats négatifs, quant à l'amplification de la voix transmise. On peut dire que depuis l'apparition du téléphone de Bell, il n'est peut-être pas un physicien qui n'ait au moins songé à le perfectionner comme récepteur. Tout le monde a échoué pour ce qui touche à l'articulation. Le téléphone Bell est encore aujourd'hui ce qu'il était à ses débuts, c'est-à-dire le meilleur des porte-voix électriques.

Mais le principe qui avait servi à Edison à réaliser son téléphone a été une source précieuse de productions nouvelles du plus grand intérêt et tout à fait en dehors de la téléphonie proprement dite. Si contre la membrane du transmetteur à graphite nous appliquons l'extrémité d'un crayon de substance quelconque dont l'autre extrémité vient buter contre un obstacle fixe, le moindre allongement du crayon va presser la membrane contre le graphite et par là augmenter l'intensité du courant dans le circuit. Nous avons réalisé ainsi le plus délicat des thermoscopes. Un galvanomètre de précision témoignera par les déplacements de son aiguille des plus faibles dilatations de la substance à étudier. La chaleur de la main, approchée seulement à quelque distance de la tige, causera une déviation très notable de l'aiguille.

Nous pouvons remplacer la tige par une substance capable de changer de forme ou de longueur sous l'influence de l'humidité. Une corde à boyau, un fragment de gélatine remplira ces condi-

tions. Le galvanomètre nous montrera alors si la corde ou la gélatine absorbe ou dégage de la vapeur d'eau, c'est-à-dire si l'atmosphère ambiante est saturée ou non d'humidité. Nous aurons construit l'hygromètre d'Edison.

Rien n'empêche de disposer les choses de façon à faire agir la pression atmosphérique sur l'une des faces de la membrane, en ayant soin de soustraire l'autre face à son action; nous serons en possession du plus sensible des baromètres.

Toutefois ces appareils, il importe d'en faire la remarque, ne sont capables d'accuser que de petites variations de température, d'humidité, de pression. Leur échelle est extrêmement limitée; mais entre ces limites restreintes, leur sensibilité est pour ainsi dire indéfinie. Chacun d'eux est le complément du thermomètre, de l'hygromètre, du baromètre ordinaire. Ces derniers donneront les variations grossières, et l'appareil à graphite correspondant indiquera les nuances de ces variations.

Les volumes occupés par le même poids d'un sel à l'état de cristallin et liquide, à l'état de fusion, ne sont généralement pas les mêmes. On pourra suivre ces changemens de volume au galvanomètre, si l'on emprisonne le sel dans un vase clos dont une paroi sera constituée par la membrane des appareils précédens.

Les variations de température, de pression, de volume pendant la cristallisation, peuvent, dans certains cas, être brusques et procéder par soubresauts. L'adjonction d'un téléphone Bell au circuit permettra alors à l'oreille de les apprécier. C'est ainsi qu'Edison a pu dire qu'il est possible d'entendre un corps s'échauffer ou se comprimer, et même un sel cristalliser. Entendra-t-on l'herbe pousser, ce qui jusqu'ici semblait réservé aux héros des contes de nourrices? Dans l'ordre d'idées où Edison se place, il est certain qu'on ne peut dire non.

Il me reste, pour épuiser les applications du genre de celles qui précèdent, à dire quelques mots d'un appareil qui a, depuis peu, passablement occupé le monde savant. Je veux parler du microphone de Hughes. Le microphone est proche parent du téléphone à graphite. Une discussion des plus vives est d'ailleurs engagée entre les deux physiciens. Edison accuse de plagiat et d'abus de confiance l'inventeur du microphone. Celui-ci s'en défend comme de juste et se plaint de la mauvaise foi de son adversaire. Nous n'apportons aucune idée préconçue dans ce regrettable conflit, mais nous nous croyons en droit de dire que, dans son essence, l'appareil de M. Hughes diffère bien peu de ceux que nous venons de passer en revue. — Au lieu d'une membrane métallique pressant sur un disque de plombagine, M. Hughes dispose un crayon de charbon de cornue à



la façon d'un axe vertical mal ajusté dans ses supports extrêmes. C'est une sorte de château branlant. Les supports, de la même substance que le crayon, sont encastrés dans une planchette de sapin toute disposée à vibrer sous l'influence de la moindre agitation de l'air qui l'entoure. Il suffira donc de parler devant celle-ci pour causer des variations dans le contact du crayon mobile et de ses supports. Plaçons le système dans le circuit d'une pile, en même temps qu'un téléphone de Bell, et ce dernier nous fera entendre les discours tenus devant la planchette. Ici, ce n'est plus une pression variable exercée sur le graphite, mais un contact variable qui s'opère entre deux fragmens de carbone. Sont-ce bien là deux principes différens qui se trouvent en jeu? Un contact ne peut-il être facilement regardé comme une compression légère? Nous le pensons, et M. Hughes, qui n'a pas voulu breveter sa disposition, n'est probablement pas loin de partager notre avis.

Le microphone renforce-t-il la voix? Réalise-t-il la solution tant cherchée depuis plusieurs mois? Nous ne devons pas hésiter à répondre négativement. — Mais renforce-t-il les bruits? Permet-il, comme on l'a dit, de compter les pas des insectes les plus légers et d'entendre le tic-tac d'une montre comme des coups de marteau frappés sur une enclume? — Cela dépend du sens que l'on attache au mot renforcement. — Si une explosion de mine ébranle une masse d'air assez grande pour briser des vitres à une lieue à la ronde, une personne placée près des fenêtres endommagées sera, sans aucun doute, bien plus assourdie par la chute des morceaux de verre que par l'explosion elle-même; mais pourra-t-on prétendre que l'accident local du bris des vitres a renforcé le bruit de l'explosion? Non certainement. Sans la détonation, les carreaux seraient restés intacts, soit; mais tout ce que l'on pourra dire c'est que le premier bruit a été la cause du second, rien de plus. C'est ce qui a lieu dans le microphone. Chacun des tic-tac d'une montre ou chaque pas d'une mouche placée contre la planche de sapin produit une perturbation désordonnée dans le contact des pièces de carbone. L'intensité du courant subit par là de profonds et subits changemens qui se traduisent dans le téléphone récepteur par des bruits relativement considérables.

Toutes les actions qui tendent à modifier soit le contact, soit la pression réciproque de deux médiocres conducteurs de l'électricité ne peuvent évidemment s'utiliser que dans le cas où les déplacements qui les produisent sont excessivement petits. A la seule condition de se borner à de tels déplacements, les effets seront proportionnels aux causes. Il est donc essentiel de ne pas parler avec violence auprès d'un microphone si l'on veut que celui-ci transmette

un discours d'une manière intelligible. Toute exclamation trop forte, toute consonne lancée brusquement détruit la continuité des variations du courant et ne fait parvenir dans le récepteur qu'un son dépourvu de tout caractère. Afin d'éviter les accidens de cette nature, il convient de se placer à une certaine distance de l'appareil. La couche d'air ainsi interposée entre la planche vibrante et la personne qui parle amortira la vivacité des syllabes trop sèches et rendra possible leur transmission régulière. Cet inconvénient n'existe qu'en apparence, et constitue même, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le principal mérite de la disposition signalée par M. Hughes. Le téléphone Bell, le transmetteur d'Edison, doivent en effet être portés près des lèvres, si l'on veut s'en servir pour l'expédition d'une dépêche orale. Comme nous l'avons dit, on peut être séparé du microphone par une distance de plusieurs mètres. Sans se déranger, on s'adressera à la planche de sapin comme on se tourne vers un interlocuteur ordinaire. Jusqu'à présent, le microphone réalise donc le premier appareil capable de recueillir et de transmettre une véritable conversation tenue entre un nombre quelconque de personnes, sans nécessiter la moindre intervention technique de leur part. Il importe cependant d'ajouter que, pour atteindre ce résultat, il est indispensable d'isoler soigneusement l'appareil de toute trépidation extérieure. Une porte brusquement ouverte, une voiture passant sous les fenêtres de la chambre où l'on expérimente, causent un violent désordre dans l'économie des contacts du carbone, et ne font produire au récepteur que les bruits les plus incohérens. Une pendule placée sur la même table que le microphone rendrait difficile la transmission de la parole. Mais ces troubles se font bien moins sentir si l'on a soin de faire reposer l'instrument sur un tapis de feutre, ou, mieux, sur un coussin de plumes. Ce tapis, ce coussin feront fonction d'écrans. Ils empêcheront les vibrations qui viennent du dehors d'exercer leur influence sur la planchette autrement que par l'entremise de l'air, et cette condition suffit pour obtenir un fonctionnement très passable de l'appareil du professeur Hughes.

Si le téléphone Bell avait assez de puissance pour graver sur une feuille d'étain les discours qui lui viennent du microphone, nous pourrions dès maintenant nous occuper de construire de vrais sténographes automatiques. Malheureusement ce n'est pas le cas ; et pour arriver à donner la force nécessaire à la membrane réceptrice, c'est encore à une nouvelle conception d'Edison que nous devons avoir recours.

## III.

L'idée logique de n'exiger de la voix que le rôle secondaire de dispensateur de force au lieu de la prendre comme unique source d'énergie avait déjà été mise à contribution par le physicien de New-Jersey. C'est la même idée qui domine l'appareil dont il nous reste à nous occuper. Je ne crois pas que jusqu'ici l'*aérophone* ait jamais été produit en public; aussi son existence, si merveilleuses sont les applications qu'on en pourrait espérer, ne peut-elle rencontrer quelque crédit que grâce au nom de son auteur. L'*aérophone* doit permettre, lorsqu'il aura reçu ses derniers perfectionnemens, d'amplifier tellement les sons qui lui seront confiés qu'il deviendra possible de les entendre à plusieurs kilomètres de distance, et cela directement, sans autre secours que celui de l'oreille. Les compatriotes de l'inventeur, qui saisissent si promptement le côté exploitable, la valeur commerciale d'une donnée scientifique, nous font entrevoir déjà un paysage des plus fantastiques où les sons du nouvel appareil se croisent dans tous les sens : les locomotives ont abandonné le sifflet à vapeur, le mécanicien parle simplement devant l'*aérophone*, et chacune de ses syllabes est lancée à toute volée dans les airs avec assez de force pour être distinguée à plus d'une lieue à la ronde. — Les phares sont pourvus d'instrumens semblables. Les navires en vue de la côte pourront recevoir, plus facilement que par des jeux de lumières, toutes les indications géographiques et météorologiques qui les intéressent à un si haut degré. — Un discours peut être prononcé devant l'assemblée la plus nombreuse. — Un officier peut commander sans estafettes, et avec l'unique secours de sa voix, jusqu'à des millions d'hommes, et gagner ainsi un temps précieux dans l'exécution des mouvemens stratégiques.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les exagérations d'un pareil tableau; mais nous voulons établir que, du moins en principe, l'accomplissement à venir de ces prodiges ne constitue pas une impossibilité absolue. Pour notre part, nous n'oserions certes affirmer que de telles espérances soient faites pour demeurer éternellement dans le domaine de la fantaisie.

Lorsqu'un tuyau d'orgue fait entendre une note, c'est qu'il fournit par seconde un nombre déterminé d'expulsions d'air. Si la masse d'air chaque fois mise en mouvement est considérable, le milieu qui l'environne est ébranlé avec plus de force, et devient capable de propager ses ondes à une plus grande distance. C'est ainsi que les gaz de la poudre qui prennent naissance dans l'âme d'un canon causent un bruit des plus violens qu'on connaisse. Leur



masse est incomparablement supérieure à celle de l'air contenu dans un soufflet d'orgue; s'ils occupent moins de volume, au début de leur action sur le projectile, c'est qu'ils se trouvent à ce moment soumis à une pression énorme. Nous sommes donc amenés à concevoir que l'intensité d'un son dépende de la quantité de l'air déplacé, ou, ce qui revient au même, de sa pression.

Supposons que la valve qui règle l'échappement de l'air, qui détermine le nombre de ses expulsions par seconde, soit animée de mouvemens complexes semblables à ceux qu'exécute une membrane de téléphone sous l'influence de la voix, ce ne sera pas une note que fera entendre l'appareil, mais bien des paroles. Il nous est facile de soumettre un gaz à une pression aussi forte que nous le voulons. Nous sommes donc maîtres d'accroître pour ainsi dire sans limites l'intensité de nos discours.

C'est de l'étude de cet étonnant problème que s'occupe aujourd'hui Thomas Edison. Si nous en croyons des personnes qui le touchent de près, ses premiers essais ont été des plus satisfaisans, et nous savons que les progrès vont vite dans le laboratoire de Menlo-Park.

Le phonographe, le microphone et l'aérophone constituent une sorte de trinité. La combinaison de ces trois merveilles peut donner lieu aux applications les plus inattendues. En particulier, l'aérophone réussira peut-être à renforcer les sons issus du microphone; la membrane d'un récepteur Bell pourra puiser en lui assez de force pour graver ses déplacements sur un phonographe. Ainsi se trouverait résolu le séduisant problème de la sténographie mécanique à distance.

Si nous voulions épuiser la série de toutes les idées originales qui ont été enfantées dans le cerveau d'Edison, nous sortirions des limites que nous nous sommes fixées. Un volume suffirait à peine. Sans compter de nombreux spécimens de télégraphes imprimeurs, il nous resterait à parler de la plume électrique au moyen de laquelle le scribe le plus inexpérimenté peut écrire une lettre qui lui servira de cliché pour en effectuer de nombreuses reproductions; nous devrions aussi décrire le *quadruplex system* qui permet à deux dépêches de traverser le même fil télégraphique pendant que deux autres dépêches le parcourent dans le sens opposé.

Lorsqu'on y réfléchit, il semble que c'est bien aux États-Unis qu'on devait s'attendre à rencontrer le type le plus accompli de l'inventeur. Là en effet la pensée ne s'égare pas dans le monde des rêves. On cherche le positif. L'imagination la plus fantaisiste ne se permettrait pas de s'élancer en dehors du terrain des possibilités. Si une grande intelligence et surtout un esprit profondément juste se

doublent du caractère pratique que chacun s'accorde à reconnaître aux *Yankees*, comment le problème le plus impénétrable pourrait-il tenir sa solution cachée, — si tant est qu'il soit soluble? — Le propre de l'inventeur est en effet de voir juste, afin de ne pas gaspiller un temps précieux à la recherche de solutions impossibles; de voir simple, afin de ne pas s'égarer dans la multiplicité et dans la complication des méthodes, et de voir vite, afin de ne pas se fatiguer l'esprit trop longtemps à des détails d'expérience et ne pas perdre ainsi la vue d'ensemble si nécessaire à l'accomplissement d'une œuvre quelconque.

Supposons pour un instant que ce soit à un savant français que fût arrivé le bonheur de réaliser le phonographe. Eût-il agi, par la suite, comme l'a fait Edison? Eût-il si promptement résolu le problème, et surtout, une fois résolu, l'eût-il abandonné si vite pour un autre? La chose n'est pas probable. La première feuille d'étain détachée du cylindre, et portant les impressions si frappantes du style vibrant, serait devenue pour notre compatriote la source des études les plus intéressantes et les plus faites pour séduire un esprit curieux. Le gaufrage du papier malléable présente au regard des formes générales dont le microscope même le plus puissant est incapable de préciser toutes les nuances. Mais plus la question offrira de difficultés, plus grands seront les efforts à déployer, plus aussi sera grand le désir de percer ce mystère. Il s'agira de découvrir le secret des inscriptions et de savoir ce qui distingue une voyelle d'une autre, en quoi consiste une consonne... Mais qu'est-ce que pourrait être le résultat d'une pareille recherche? quelle application immédiate pourrait-on en retirer? A coup sûr il n'y aurait pas là matière à brevet; mais alors quelle est la récompense des peines? quel est le prix de tant de patience? — Aussi Edison ne s'est-il pas risqué dans une semblable impasse! Il a beau appeler le phonographe son enfant préféré; après l'avoir mis au monde, il l'abandonne à son sort et le laisse se tirer d'affaire lui-même. Que d'autres réussissent à l'amener à la dernière perfection, ils ne pourront jamais s'approprier la découverte fondamentale, puisqu'elle est brevetée sous toutes ses formes. On le voit, cet enfant possède un état civil en règle. Au moment voulu, son père pourra toujours le réclamer, du moins tant que durera la garantie de ses patentes. Après, le fils préféré se trouvera émancipé; mais Edison, qui en aura alors enfanté un autre, selon toute probabilité, reportera toutes ses préférences sur le dernier né.

Ce que nous venons de dire du phonographe, nous pourrions le redire de l'électro-motographe. Le mystérieux principe qui préside à son fonctionnement a certes de quoi intriguer tout physicien.

Peut-être même son explication présenterait-elle moins de difficultés à rechercher que les caractères qui spécifient chacun des tracés phonographiques. Il est possible en effet qu'elle puisse se rattacher sans trop de peine aux phénomènes électro-capillaires. Mais qu'importe tout cela à Edison ?

Heureux hommes que ceux qui peuvent arriver aux termes de leurs désirs, aux réalisations d'espérances longtemps caressées ! Cette joie n'est pas réservée au philosophe, au véritable savant ! Celui-ci n'a jamais terminé son œuvre parce que son œuvre est infinie. De même qu'un chef d'état n'est jamais en droit de dire : « J'ai donné une impulsion définitive aux rouages de mon gouvernement. Désormais tout marchera éternellement dans la bonne voie sans rencontrer d'obstacle ; aucune direction n'est plus nécessaire, » de même un savant ne pourra jamais dire : « La science ne contient plus rien d'obscur. J'ai maintenant tout expliqué, ma tâche est accomplie. » Mais l'inventeur, lorsqu'il a réalisé chacune de ses conceptions, a chaque fois terminé son œuvre. Semblable en cela aux artistes, le nombre de ses productions ne dépendra que de sa volonté, de son imagination et de la promptitude de ses procédés. Il pourra de la sorte, dans le cours de son existence, donner à ses contemporains d'éclatans sujets d'admiration. C'est pourquoi, inventeurs, artistes, arrivent tant de fois à la renommée de leur vivant. Ils entendent leur nom prononcé par toutes les bouches... Le philosophe ne connaît pas cette jouissance ; il ne songe même pas à la rechercher. Pour lui la gloire est trop souvent posthume. C'est quand il n'est plus qu'on sait reconnaître le prix de ses travaux. C'est que la vérité, dont il recherche sans relâche toutes les pistes, s'ingénie à prendre les formes les plus variées pour lui échapper. Chaque fois qu'il déchire le voile qui semble la dérober à ses regards, il n'aperçoit qu'un horizon couvert de vapeurs épaisses et dont les dernières limites sont toujours dissimulées. Ce que vise l'inventeur est tangible, est matériel ; ce que vise le philosophe est dans l'esprit. L'inventeur possède un but ; le savant poursuit un idéal.

**ANTOINE BREGUET.**



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

31 juillet 1878.

Maintenant que la guerre d'Orient est finie et que la paix générale est assurée, maintenant que M. de Bismarck, après avoir présidé son congrès à Berlin, a pu aller prendre ses eaux à Kissingen, et que lord Beaconsfield, après avoir eu ses succès de surprise, a savouré les ovations en rentrant à Londres, maintenant enfin que tout est réglé, que l'Europe compte un traité de plus et que l'empire turc a quelques provinces de moins, une phase nouvelle commence. Cette œuvre du congrès de Berlin, que tous les cabinets s'empressent de ratifier, elle date à peine d'hier, de quelques semaines; il s'agit aujourd'hui de savoir comment elle sera exécutée, ce qu'elle va devenir, quelles conséquences elle aura pour l'Orient, quelle influence elle est destinée à exercer sur la politique et les relations des diverses puissances dans l'Occident.

C'est la paix reconquise et maintenue pour l'instant, oui sans doute, c'est du moins la fin d'un conflit qui a été sur le point de prendre une dangereuse extension. C'est à un certain point de vue, si on le veut bien, une victoire de l'esprit de transaction; mais, si c'est d'un côté le dénouement de la sanglante crise dont l'impatience de la Russie a donné le signal depuis dix-huit mois, cet ordre nouveau que le congrès de Berlin a eu la prétention de consacrer et d'organiser reste assurément la plus redoutable des énigmes. Cette paix ébauchée par le traité de San-Stefano, rectifiée et amendée par le traité du 13 juillet, complétée ou éclairée par les conventions particulières qui l'accompagnent, cette paix ouvre pour l'Europe de singulières perspectives; elle aura probablement d'étranges épreuves à subir. Nous n'en sommes encore qu'à la transition, aux premières mesures d'exécution ou, si l'on veut, à la prise de possession des gages qu'on s'est assurés de toutes parts. L'Autriche va entrer en Bosnie avec une armée nombreuse, elle a déjà lancé son manifeste caractérisant l'occupation dont elle se charge. L'Angleterre n'a

pas tant tardé à prendre son poste de Chypre, et elle se met en devoir d'exercer son protectorat sur les provinces asiatiques de la Turquie. La Russie va sans doute rappeler son armée des bords du Bosphore, et elle n'a plus qu'à s'établir dans ses conquêtes, à Kars et à Batoum comme dans la portion danubienne de la Bessarabie qu'elle a si âprement revendiquée. Les Serbes, les Monténégrins, ont leurs lots, les Grecs réclament à grands cris ce qu'on leur a promis. Des commissions internationales vont être chargées de suivre toutes ces affaires des délimitations nouvelles, des réformes à réaliser, de l'organisation des provinces remaniées ou séparées de l'empire. Bientôt l'œuvre apparaîtra tout entière. Qu'en sera-t-il définitivement de ces combinaisons, telles qu'elles se dessinent dans les protocoles du congrès ou dans les récents débats du parlement anglais? C'est désormais le problème qui pèse sur l'Europe placée au seuil de cet ordre nouveau qu'elle n'a point appelé, en face de cette situation de l'Orient qui est elle-même l'abrogation ou la transformation complète d'un droit public dont les traités de 1856 étaient restés jusqu'ici la dernière expression à demi respectée.

De l'œuvre d'il y a vingt-cinq ans, il ne reste plus qu'une date rappelée pour la forme dans les conventions de Berlin. C'est tout ce qui survit, le reste est effacé et va disparaître de plus en plus dans la voie nouvelle où l'on vient d'entrer. Il faut bien appeler les choses par leur nom. Quand on dit que ce qui s'est fait à Berlin est un premier partage de l'Orient, un premier partage risquant de conduire à d'autres partages, rouvrant fatalement une arène où toutes les politiques, tous les intérêts se retrouveront face à face un jour ou l'autre, quand on parle ainsi, on ne dit manifestement qu'une triste vérité. Lord Beaconsfield ne veut pas qu'on se serve de ce mot mal sonnante de partage; il désavoue le mot et l'idée elle-même. Dès son arrivée à Londres, dans le premier discours qu'il a prononcé devant la chambre des lords pour rendre compte de sa mission à Berlin, il a mis toute son éloquence et son imagination à dégager l'Angleterre, le cabinet dont il est le chef de toute complicité dans une œuvre de dépossession. « Le gouvernement de sa majesté, s'est-il écrié, a toujours été contraire au principe du partage de l'empire ottoman... On nous a élevé sur une haute montagne d'où l'on nous a montré tous les royaumes de la terre, et puis l'on nous a dit : Tous ces royaumes sont à vous si vous voulez le partage! Nous n'avons pas été de cet avis... » Si lord Beaconsfield a voulu dire que les conditions de Berlin, œuvre de diplomatie et de transaction, sont moins excessives que les conditions de San-Stefano tracées par l'épée victorieuse de la Russie, que l'Angleterre a utilement, efficacement employé son influence pour rendre à la Porte, avec quelques territoires, la possibilité d'une certaine indépendance, d'une certaine cohésion, si lord Beaconsfield a voulu dire cela, rien n'est certes plus vrai. Malheu-

reusement toutes les illusions, tous les euphémismes sont inutiles dans les affaires sérieuses du monde, et la réalité des choses reste ce qu'elle est.

On peut déguiser jusqu'à un certain point, on ne peut pas effacer complètement le caractère d'une réunion diplomatique où un empire est appelé à consentir à tout ce qu'on voudra lui imposer, où ses plénipotentiaires, au moindre murmure, à la moindre réserve, sont rudoyés par M. de Bismarck, et d'où au bout du compte la Sublime-Porte sort démembrée, surtout atteinte dans son autorité. L'empire ottoman, il est vrai, n'est plus traversé et pour ainsi dire disloqué par cette Bulgarie que la Russie avait imaginée, qui devait aller du Danube à la mer Égée. Le sultan n'est plus réduit au fameux couloir de communication entre les provinces qui lui étaient laissées. La Bulgarie nouvelle du congrès de Berlin, déjà assez étendue de l'est à l'ouest entre Varna et Widdin, s'arrête au nord des Balkans. Sur un point encore, toutefois, elle franchit les montagnes, elle dépasse Sofia, et lord Beaconsfield a besoin de tout son optimisme pour démontrer que la Bulgarie en allant au-delà de Sofia laisse toute sa force à la ligne de défense des Balkans, dernier rempart des Turcs. Le premier ministre d'Angleterre a vraiment besoin de toute son imagination pour prouver que les territoires enlevés à la Porte et transmis à la Serbie, au Montenegro, à la Bulgarie, à la Roumanie, sont sans importance, que la ligne des Balkans, même ébréchée, suffira aux défenseurs de Plevna, que Batoum, où la Russie va entrer, est un port sans valeur, et que tout cela ne ressemble en rien à un partage. C'est le sort de la guerre, dira lestement lord Beaconsfield; tous les états ont perdu des provinces, des territoires précieux, et ils n'ont pas péri, ils ne se sont pas considérés comme partagés! Assurément il y a dans le monde des états, des nations qui ont subi les rigueurs de la fortune et qui, avec le ressort intime de leur puissance, avec les moyens de se relever, gardent leur foi dans l'avenir. L'Autriche, l'Angleterre aussi bien que la France ont perdu des provinces et n'ont pas péri pour une défaite. La Prusse, avant de devenir l'Allemagne, a eu de cruels momens où elle a paru près de disparaître, et elle a vécu assez pour retrouver des réparations dépassant ses espérances. L'empire ottoman, que le chef du cabinet anglais lui-même ne met sûrement pas au rang des puissances faites pour les glorieuses revanches, l'empire ottoman ne perd pas seulement des provinces; dans ce qui lui reste, il garde à peine une ombre d'indépendance, une apparence de souveraineté. Il est assailli, enveloppé de protectorats, de surveillances, de tutelles menaçantes, d'occupations qui peuvent se changer en annexions, et si, selon le mot de lord Beaconsfield, le sultan continue à « être une partie du système politique de l'Europe, » c'est à la condition d'être le souverain le plus subordonné,



le plus livré aux prépotences rivales, aux influences contraires, le plus impuissant à se défendre par lui-même.

Allons au nœud de ces complications. A la lumière du traité de Berlin et des actes qui le complètent, qui en déterminent ou en limitent la portée, l'empire ottoman n'est plus rien évidemment, il ne s'agit plus de lui. Il n'y a que deux choses également significatives, également graves. D'un côté, la Turquie d'Europe, affaiblie d'autorité comme de territoire, est placée désormais entre l'Autriche, établie en Bosnie, maîtresse de fortes positions militaires, et la Russie, ayant ses postes avancés dans la Bulgarie nouvelle, campée sur les Balkans. D'un autre côté, la Turquie d'Asie, démantelée, elle aussi, par la perte de Kars, de Batoum, est placée à peu près exclusivement, par la convention du 4 juin, sous la protection de l'Angleterre, qui seule peut arrêter les progrès de la puissance russe. Sous des formes diverses, la lutte est partout, et c'est là justement ce que l'œuvre délibérée à Berlin a de périlleux et d'inquiétant; c'est pour cela qu'elle ressemble si peu à une paix sérieuse, rassurante et durable. Elle pacifie pour l'instant, elle détourne un conflit qui a paru imminent, et elle prépare, elle organise en quelque sorte d'inévitables antagonismes. Elle ne satisfait sérieusement personne, et elle engage tout le monde dans une série de complications indéfinies.

A vrai dire, avec un peu de réflexion et de prévoyance la Russie pourrait être la première à reconnaître qu'elle paie un peu cher les avantages qu'elle a conquis dans sa dernière campagne. Si elle consentait à se recueillir un instant, si elle s'élevait au-dessus des mouvemens vulgaires d'une ambition comblée par le succès, elle s'apercevrait peut-être que, tout bien pesé, elle aurait mieux fait de se montrer moins impatiente, de ne pas en appeler si légèrement aux armes. Si elle avait prudemment reculé devant la crise qu'elle a fini par déchaîner, elle n'aurait rien à perdre; elle gagnait tout au contraire à temporiser dans des conditions européennes qui ne pouvaient que favoriser sa politique. Déjà en 1871 elle avait obtenu une première satisfaction au sujet de sa position dans la mer Noire, et il était dès lors manifeste que, par le cours forcé des choses, elle pouvait, elle devait reprendre bientôt son ancienne situation, son influence en Orient, sans offrir aux politiques rivales un prétexte trop plausible d'entrer en action. Elle a voulu aller plus vite et plus loin; elle a tenu à effacer d'un seul coup cette date de 1856, qui n'avait rien de bien irritant, qui lui rappelait cependant une défaite. Elle a cru devoir cette revanche à son orgueil militaire, elle a réussi, elle s'est donné le plaisir de porter son drapeau sous les murs de Constantinople et d'imposer au sultan un traité dicté par la force victorieuse. Elle a montré sa puissance militaire, soit; mais en même temps elle a ouvert en Europe la plus redoutable crise. La Russie a réveillé toutes les préoccupations

cupations et les inquiétudes, elle a mis contre elle tous ceux qui avaient le juste souci de la sécurité universelle, et aujourd'hui, après avoir été obligée d'abandonner un traité dans lequel elle avait voulu résumer ses victoires, elle est arrivée à ce double résultat : elle voit les Autrichiens en Bosnie, les Anglais à Chypre, dans la mer de Marmara et en Asie. Elle s'est créé à elle-même des obstacles ou des embarras avec lesquels elle devra compter ; elle a pu entendre cette parole par laquelle on a caractérisé fièrement la convention anglo-turque du 4 juin et qui allait à son adresse : Tu n'iras pas plus loin ! Lord Beaconsfield lui-même revenant de Berlin n'a pas craint de répéter l'autre jour en plein parlement ce catégorique et retentissant défi de l'Angleterre : « Jusque-là et pas plus loin ! »

Ce qui n'est point assurément un succès pour la Russie et ce qui peut, selon les circonstances, devenir un péril pour elle n'est pas d'ailleurs sans des inconvénients de plus d'un genre pour les puissances mêmes qui se trouvent conduites par le sentiment de leur sécurité et de leurs intérêts à prendre un parti. L'Autriche, munie d'un mandat régulier du congrès, entre décidément en Bosnie pour occuper et « administrer » le pays. Elle désire sans doute depuis longtemps cette occupation, qui flattait les idées de la cour et l'orgueil militaire à Vienne. Elle a mis toute sa diplomatie à préparer une entreprise où elle finit par s'engager avec l'appui et le consentement des autres puissances. C'était son rêve d'aller dans ces provinces avec une sorte de titre européen, c'était aussi son intérêt de ne pas laisser aux propagandes slaves le temps de pousser ces populations vers la Serbie ou le Montenegro, c'est-à-dire vers la Russie ; mais l'Autriche va se trouver, pour longtemps peut-être, dans une situation délicate ; elle s'engage par sa résolution dans un défilé d'où elle ne pourra sortir que difficilement. Sur ce terrain de l'Orient, elle a un rôle forcé, le seul que les Hongrois, quant à eux, admettent aujourd'hui. Elle ne peut plus prolonger la fiction de l'alliance des trois empereurs ; elle est obligée d'être dans ces provinces comme un adversaire de l'influence russe, au risque de réveiller à Saint-Pétersbourg des ombrages et des animosités qui éclatent déjà. Si elle a l'air de faire le jeu de la politique de Saint-Pétersbourg, elle trahit ses intérêts, elle se neutralise elle-même, elle travaille pour une autre prépondérance ; si elle tient tête à la Russie, elle a besoin de n'être pas menacée en Allemagne, d'avoir des alliances dans l'Occident. C'est ce qui fait de l'intervention autrichienne en Bosnie et en Herzégovine une opération des plus critiques, des plus périlleuses sous l'apparence d'un acte de nécessité et de sûreté.

Quant à l'Angleterre, elle a montré et elle montre encore une sorte d'entrain dans sa politique d'action, dans son système de résistance à la Russie. Elle serait peut-être restée assez froide pour le traité de

Berlin tout seul ; elle s'est sentie remuée par le coup de baguette magique de lord Beaconsfield, par l'éclat imprévu de la convention du 4 juin. Elle est pour le moment sous le charme, elle est flattée de la prise de possession de Chypre, du protectorat anglais étendu sur les provinces asiatiques de la Turquie, de tous ces actes de virilité nationale jetés comme un défi à la puissance russe. Il ne faut pas se le dissimuler cependant, ces hardiesses qui peuvent séduire l'orgueil d'un peuple engagent l'Angleterre dans une voie singulière, et lord Derby, qui a décidément plus de sagacité dans la critique que de netteté dans l'action, lord Derby montrait l'autre jour ce qu'il peut y avoir de redoutable, même de chimérique dans ces engagements démesurés, dans ces protections indéfinies. Il a mis autant de finesse que de vigueur à dégager les conséquences, les responsabilités du rôle que la convention du 4 juin pourrait imposer à l'Angleterre. « Si vous protégez la Turquie contre une agression extérieure, disait-il, et si vous ne faites rien en ce qui concerne l'administration intérieure, sauf de donner des avis, vous vous rendez responsables du maintien d'un gouvernement qui probablement restera fort mauvais ; si, d'un autre côté, vous entreprenez la réforme de l'administration intérieure, vous ne pouvez pas le faire efficacement avec des pouvoirs divisés et sans autorité reconnue. Vous vous trouvez, par conséquent, si je puis employer cette expression, sur un plan incliné par lequel vous glisserez vers une annexion virtuelle... » Mais alors, en supposant même qu'aucune opposition ne s'élève parmi les gouvernemens de l'Europe, l'Angleterre, bien loin de trouver une force dans cette annexion, n'y trouvera-t-elle pas, au contraire, la plus grande des faiblesses ? Lord Derby montre le péril, l'entraînement possible. Tout cela n'est point sans gravité, et c'est encore la suite de la crise violente où le cabinet de Saint-Pétersbourg a jeté l'Europe, de sorte que l'œuvre de diplomatie qui vient couronner cette campagne, qui est obligée de tenir compte des faits accomplis, crée bien moins un ordre durable qu'une trêve confuse et précaire. Au lieu de résoudre ou de simplifier le problème, elle le complique en prolongeant l'incohérence. Elle laisse aujourd'hui tout simplement la Russie en possession d'une partie de ce qu'elle a conquis, mais placée en face d'hostilités à peine déguisées, l'Autriche campée en Bosnie, l'Angleterre engagée dans un protectorat mal défini, l'empire ottoman démembré et impuissant, l'Europe satisfaite de la paix du moment, mais sans illusions. C'est l'œuvre du congrès de Berlin !

On a beaucoup trop fait si l'on voulait maintenir encore l'autorité des principes supérieurs du droit public, on n'a pas assez fait pour une politique de partage. Il est arrivé ce qui devait naturellement arriver : les déceptions, les mécontentemens se sont produits un peu partout, excepté peut-être en France où l'instinct public n'avait rien demandé,



rien espéré, et où il ne serait même pas disposé à se payer de vaines compensations aux dépens d'un empire en liquidation. L'Italie, quant à elle, n'a pas su déguiser ses mécomptes, ou, pour mieux dire, il y a au-delà des Alpes un parti qui a laissé naïvement percer son dépit, qui n'a pas su pardonner à M. le comte Corti de revenir de la distribution de Berlin les mains vides. Qu'aurait donc pu rapporter le comte Corti pour faire plaisir aux révolutionnaires italiens, aux partisans de l'*Italia irredenta*? Il paraît qu'à propos des affaires d'Orient il aurait dû revendiquer solennellement dans le congrès le Trentin et Trieste. Il ne l'a pas fait, il est revenu de Berlin sans avoir obtenu sur ce point la moindre satisfaction, sans avoir même essayé d'évoquer la question, et aussitôt une sorte d'agitation a éclaté plus ou moins spontanément à Rome, à Naples, à Bologne, à Milan, dans les principales villes italiennes. On est allé manifester autour de l'ambassade autrichienne à Rome. Les *meetings* se sont multipliés, les discours se sont succédé. Le vieux Garibaldi lui-même, du fond de son île de Caprera, a envoyé des télégrammes pour engager les patriotes de Trieste à « gagner la montagne » et à prendre le mousquet. Tout cela n'est pas sans doute bien sérieux et n'a rien d'inquiétant; c'est cependant assez curieux, et le ministère, quoique représentant la gauche au pouvoir, a dû naturellement se hâter de prendre des mesures pour contenir cette légère agitation dans des limites strictement légales. C'était son devoir de prendre dès le premier moment une attitude correcte; c'était aussi un acte de prévoyance, ne fût-ce que pour décourager une émotion factice et pour s'épargner à lui-même d'avoir à calmer officiellement les susceptibilités qui auraient pu se produire à Vienne. Que les Italiens aient été un peu déçus par les résultats du congrès de Berlin, qu'ils ne voient pas sans quelque dépit l'Autriche étendre sa domination sur l'Adriatique, s'acheminer vers la mer Égée, tandis que l'Angleterre va dans l'île de Chypre, à l'extrémité orientale de la Méditerranée, on le comprend un peu; mais là où ils se font une singulière illusion qui pourrait les exposer à un certain ridicule, c'est lorsqu'ils ont l'air de se figurer qu'il n'y a qu'à manifester contre l'Autrichien, à demander à l'Autriche Trente et Trieste. Les naïfs orateurs qui dans les assemblées populaires parlent d'armer la nation pour les provinces *irredente* oublient que le temps des vraies revendications nationales est passé, que la ville de Trieste, fût-elle perdue par l'Autriche, n'irait pas à l'Italie; elle aurait ailleurs, à Berlin même, un héritier, un maître qui se hâterait de la réclamer comme ayant appartenu à la confédération germanique, comme la porte ouverte à l'Allemagne sur l'Adriatique, sur les mers du midi.

La campagne de l'*Italia irredenta*, si elle n'est déjà finie, est bien près d'expirer, désavouée par le bon sens national. Elle a pourtant duré

assez pour produire d'édifiantes révélations, pour mettre à nu ce que pensent certains hommes, certains partis italiens. M. Crispi, qui avait disparu depuis quelque temps de la scène, vient, à ce qu'il paraît, de faire sa rentrée en dictant à un journal, dont il est le propriétaire et l'inspirateur, une série de confidences sur le voyage assez bruyant que l'ancien président de la chambre a fait l'an dernier en Allemagne. M. Crispi, à ce qu'il assure, avait décidément une mission. Il allait traiter les plus hauts intérêts avec M. de Bismarck, qu'il a vu à Berlin et à Gastein; il allait parler du rôle de l'Italie, de l'Orient, de l'occupation éventuelle de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, de beaucoup d'autres choses encore sans doute, de la France peut-être. Il avait à nouer les plus vastes combinaisons avec le grand allié allemand, le tout-puissant chancelier, qui n'y allait pas de main légère, qui conseillait fort à M. Crispi et à ses amis d'être hardis, de ne pas craindre de relever la question italienne, de dire ce qu'ils voudraient sur les bords de l'Adriatique ou ailleurs.

Le récit est complet, et de ces petites indiscretions que reste-t-il? D'abord une chose qui n'était pas absolument un mystère : c'est qu'en 1870 M. de Bismarck s'était « mis en communication directe avec les hommes les plus autorisés de la gauche italienne, » qu'il leur avait conseillé de prendre Rome et Nice, que « la gauche, par l'intermédiaire de ses chefs, s'était engagée à empêcher l'alliance avec la France, » et que le plan n'avait manqué, au moins pour Nice, que par la résistance du roi, par la répugnance des modérés qui étaient au pouvoir. Eh bien! on ne l'ignorait pas, M. Crispi ne révèle rien; la France sait dans quels rangs elle a trouvé des sympathies, des amitiés attristées en Italie au moment du malheur, elle sait aussi quels sont les hommes, les partis italiens qui ont toujours mis dans leur politique l'alliance cordiale, sérieuse des deux pays. L'aveu des sentimens de la gauche peut être naïf, il ne relève pas ceux qui le font, ceux qui, après tout, n'auraient été dans leur propre pays que les auxiliaires d'un ministre étranger dans des circonstances difficiles; mais ce n'est pas uniquement, à ce qu'il semble, pour échanger des souvenirs sur 1870 avec M. de Bismarck ou pour réchauffer ses sentimens envers la France que M. Crispi serait allé à Berlin l'an dernier. Il allait résoudre la question des « compensations » pour l'Italie. M. Crispi, encouragé par M. de Bismarck, allait vite : d'un seul coup l'Italie était reconnue la « protectrice naturelle de la Grèce; » elle assumait « le patronage de la Roumanie; » elle pouvait prendre l'Albanie si elle voulait, M. de Bismarck l'y poussait, et, comme M. Crispi ne mordait pas à l'Albanie, le chancelier, qui a la main large quand il s'agit d'offrir le bien d'autrui, pressait l'Italie de choisir ce qu'elle voulait sur l'Adriatique, de demander sans hésiter, — « lors même que ce ne serait pas l'Albanie. » Il y aurait eu dès ce

moment « deux conventions d'une très grande importance entre l'Italie et l'Allemagne. » On aurait été déjà d'accord sur les points principaux, il n'y avait à régler que des détails accessoires. De tout cela qu'est-il resté? Il ne reste rien, ni la protection de la Grèce, ni le patronage de la Roumanie, ni l'Albanie, ni « ce qui ne serait pas l'Albanie, » et c'est pourquoi M. Crispi a choisi le moment où le comte Corti revenait de Berlin sans rien rapporter pour laisser éclater ces indiscretions frivoles sous les pas d'un ministère embarrassé de ses propres connivences dans toutes les agitations.

Non, assurément, le comte Corti n'a rien rapporté et ne pouvait rien rapporter de Berlin. Il n'est rien resté des prétendues combinaisons de M. Crispi, parce qu'il n'y a jamais rien eu. La gauche italienne, qui est une si vieille et si bonne alliée pour M. de Bismarck, n'a qu'à tenter l'expérience, elle n'a qu'à demander Trieste au chancelier; elle sait bien elle-même quelle réponse elle recevrait, ce que vaudrait l'alliance allemande. Elle ne peut pas ignorer que le jour où la question s'élèverait, ce n'est pas avec l'Autriche qu'on aurait à se débattre, c'est l'Allemagne tout entière qu'on rencontrerait sur son chemin. Ce n'est donc qu'une agitation puérole ou dangereuse qu'on vient de soulever ou d'encourager en laissant croire à toute sorte de compensations possibles. Les hommes sérieux au-delà des Alpes ne méconnaissent pas sans doute l'importance qu'il y a pour l'Italie dans tout ce qui se passe sur l'Adriatique, sur la Méditerranée, en Orient, dans tous ces bouleversemens de territoires et de dominations. Ils suivent d'un œil attentif et vigilant des événemens faits pour affecter toutes les situations, et eux aussi, plus que tous les autres, ils ont le juste sentiment de l'influence légitime, utile que l'Italie pourrait exercer dans certaines circonstances, dans certaines conditions où l'Europe pourrait se trouver placée; mais en même temps ils savent qu'il n'y a pas à montrer du dépit parce qu'on n'a rien reçu dans un congrès, que leur pays n'a aucun intérêt à se créer des questions inopportunes, à poursuivre de prétendues compensations qui ne seraient que des excentricités ou des chimères, à favoriser des agitations factices qui ressembleraient à des défis pour d'autres puissances. Les hommes réfléchis et patriotiquement prévoyans au-delà des Alpes sont surtout pénétrés de la nécessité pressante qu'il y a pour l'Italie à coordonner sa politique au début d'un nouveau règne, à équilibrer ses finances, à fortifier son crédit, à multiplier les travaux utiles. Il y a peu de jours encore, dans une discussion parlementaire des plus sérieuses à propos du budget et de la réduction de l'impôt sur la mouture, un des hommes les plus éminens, les plus expérimentés de l'Italie, M. Sella prononçait un discours plein de force, d'éloquence, de raison vigoureuse et de verve persuasive. Il cherchait à prémunir contre tous les entraînemens un



parlement assez novice, mal défendu par son inexpérience, peut-être aussi assez faiblement dirigé par un ministère sans initiative; il s'efforçait de démontrer le danger de ce système qui consiste toujours à dépenser sans compter, à prodiguer les ressources publiques et à supprimer ou à diminuer des impôts parce qu'ils sont gênans ou impopulaires. On va ainsi à d'inévitables désastres. M. Sella ne parlait pas en chef de parti disputant le pouvoir au ministère de M. Cairoli, il a commencé par désavouer toute intention d'hostilité; il parlait en homme d'état exercé, en patriote avertissant le pays, le parlement, les partis abusés.

L'Italie n'a pas de politique plus simple, plus efficace que de suivre ces conseils, de s'occuper de ses affaires au lieu de se jeter dans des diversions décevantes où elle ne trouverait ni ses alliances naturelles, ni les complicités sur lesquelles elle compte peut-être trop, ni les sympathies que le monde libéral ne lui a pas ménagées dans les crises de sa transformation nationale.

Que d'autres poursuivent d'apparentes compensations ou se hâtent de saisir des gages au milieu de ces événemens qui se déroulent sous nos yeux, pour lesquels le congrès de Berlin n'est qu'une étape, on ne peut pas trop s'en étonner. C'est tout simple; l'Angleterre et l'Autriche sont plus engagées que l'Italie ou que la France. Elles prennent position, elles acceptent la responsabilité d'une politique plus active qui avec ses avantages a certainement ses périls. L'essentiel est que dans leurs actes les puissances qui se croient obligées d'aller en avant, de faire plus que nous, ne nous atteignent pas, et après les déclarations aussi cordiales qu'empressées de lord Beaconsfield, de lord Salisbury, on ne peut mettre en doute que l'Angleterre n'ait eu la constante préoccupation de ménager les intérêts, même les susceptibilités de la France. Est-on allé plus loin vis-à-vis de notre gouvernement? La France aurait-elle reçu l'offre de ce qu'on appelle aujourd'hui une compensation? L'aurait-on par hasard transportée, elle aussi, selon le mot de lord Beaconsfield, sur quelque haute montagne d'où on lui aurait montré les royaumes de ce monde? Pour parler plus simplement, aurait-il été récemment question de Tunis? Si l'offre a été faite sous une forme quelconque, plus ou moins précise, plus ou moins intime, elle a dû certainement être déclinée par M. Waddington à Berlin, comme à Paris par le gouvernement tout entier. Si enviable que puisse être Tunis, le crédit et l'influence de notre pays ne sont point à ce prix, et notre diplomatie n'a pas eu sans doute un grand effort à faire pour résister à la tentation. De toutes les puissances européennes, la France, sans offenser personne, est peut-être celle qui est allée à Berlin avec la plus complète indépendance d'esprit, avec ce que nous appellerons une sérieuse préméditation de désintéressement. Elle savait d'avance qu'elle était hors

de cause, qu'elle n'avait rien à demander, et qu'elle ne pouvait rien accepter dans l'ordre des combinaisons qui pouvaient se présenter au congrès. Son rôle était de demeurer une médiatrice impartiale, de se retrancher le plus possible sur le terrain du droit public, en s'efforçant de sauver ce qui pouvait être sauvé des garanties européennes, en s'employant aussi de son mieux à introduire les principes libéraux dans l'organisation nouvelle de l'Orient. Ce rôle, elle avait à le remplir simplement, de façon à bien faire comprendre que c'était un acte réfléchi de volonté nationale, non une marque de faiblesse. L'acceptation d'une part quelconque, d'un lot dans les arrangements orientaux eût dénaturé cette attitude. En demeurant ce qu'elle a voulu être, la France a évité de se séparer des autres puissances ou de s'engager. Elle reste libre, laissant aux événements le soin de dégager les conséquences de combinaisons qu'elle se contente d'observer. Si elle n'est pas allée au-delà, c'est que pour le moment elle ne le devait pas et elle ne le pouvait pas.

Qui le croirait cependant? Cette réserve, qui était pour notre diplomatie une convenance autant qu'une nécessité, est devenue aussitôt pour l'esprit de parti un texte d'accusations, dirigées contre la France d'aujourd'hui, contre la république. Si notre diplomatie n'a pas tout dirigé, si elle n'a pas parlé plus haut, c'est la faute de la république! M. Sella, qui l'autre jour à Rome parlait du patriotisme des partis français suspendant leurs querelles et s'inclinant tous également devant certains intérêts nationaux, M. Sella nous faisait honneur de ce qui est arrivé souvent dans les dernières années; il ne savait pas qu'il y a aujourd'hui des partis qui ne respectent rien, qui mettent leur patriotisme à tout décrier et qui croient servir leur cause en montrant le pays abaissé et humilié devant l'étranger. Et d'où viennent surtout ces étranges accusations? C'est l'empire qui retrouve la voix pour faire le procès de tout le monde; mais en vérité, si la France est tenue aujourd'hui de mesurer son action, de garder une attitude non pas humiliée, mais prudemment réservée, si elle subit encore les conséquences d'incomparables désastres, si elle a tout à refaire, et sa position diplomatique et sa puissance militaire, quel est donc le coupable? Il n'y en a qu'un, puisque seul il a eu tous les pouvoirs et il a disposé du pays pendant dix-huit ans; c'est l'empire qui a tout fait, tout préparé, tout compromis, jusqu'au jour où a éclaté la catastrophe qui demeure pour la France la révélation sinistre de ce qu'il y avait dans les promesses impériales!

## ESSAIS ET NOTICES.

*La Comtesse de Rochefort et ses amis*, par Louis de Loménie. Paris, 1878, 1 vol. in-8°, Calmann Lévy.

Au moment où M. de Loménie dépouillait nos archives pour faire un travail complet sur les Mirabeau, il rencontra des lettres de M<sup>me</sup> de Rochefort, des pensées, des comédies de salon écrites par son frère, M. de Forcalquier, et, séduit par toute cette série de documens, il composa un livre dont les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur.

Bien qu'elle n'ait pas joué un rôle important dans la société du xviii<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> de Rochefort eut cependant un talent singulier : celui de savoir plaire et réunir autour d'elle nombre de gens importants. Vivant au Luxembourg et n'ayant pas de maison à elle, comme on l'entendait alors, elle n'en donnait pas moins des soupers dont le président Hénault disait « qu'il n'y avait de différence entre sa cuisine et la Brinvilliers que l'intention. » Tout cela n'empêchait pas de se rendre chez M<sup>me</sup> de Rochefort, où l'on trouvait le marquis de Mirabeau, Walpole, le président Hénault et M. de Nivernais, qui fut son second mari.

M. de Loménie nous promène lentement au milieu de toute cette société, cite portraits sur portraits, toutes les lettres inédites qu'il a trouvées, et termine par deux des comédies de M. de Forcalquier; ce volume n'en a pas moins un grand charme, car il fait bien revivre tout ce monde occupé de préséances de cour et abandonnant les affaires du pays. Que l'on nous permette cependant de dire que M. de Loménie est un peu comme les gens dont il parle, il passe avec facilité d'un sujet à un autre, ouvre une parenthèse et se met à développer une idée qui lui est venue. Nous ne citerons, pour prouver cette tendance de son esprit, que le long parallèle qu'il a introduit dans son livre sur l'adultère au théâtre à propos de *la Mère coupable*. Nos dramaturges d'aujourd'hui sont mis longuement en cause; M. de Forcalquier, que nous sachions, n'a pas eu une influence quelconque sur notre théâtre qui nécessitât une aussi longue digression. Walpole d'ailleurs a porté un jugement définitif sur le frère de M<sup>me</sup> de Rochefort en le plaçant au sommet de la médiocrité, et si l'on écoutait M<sup>me</sup> Geoffrin parlant de M. de Nivernais, on placerait ce dernier « en seconde ligne dans toutes les régions où s'est exercée son activité. » Ainsi, sauf M<sup>me</sup> de Rochefort, les personnages dont parle M. de Loménie sont secondaires; ce qui les rend intéressans, c'est le temps où ils ont vécu : n'est-il pas bon et curieux de savoir ce qu'ont pensé les spectateurs des grandes crises historiques?

M. de Loménie était un chercheur de curiosités littéraires; il eut la bonne fortune de rencontrer les papiers de Beaumarchais, et, si la mort ne fût venue l'interrompre, il nous eût donné une étude des plus complètes sur les Mirabeau.

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*



---

# L'ÉTOILE DE JEAN

---

## I.

On nait heureux, comme on nait brave ou poltron, effronté ou timide, tortu ou bien fait. C'est une question d'organisme ou de tempérament, et chacun de nous a son étoile. — Ainsi pensait Jean d'Erneau, qui n'était pas du tout le premier venu, quoiqu'il n'eût rien d'un héros de roman.

Garçon de trente-quatre ans, riche, bien tourné, avec une certaine raideur de tenue qui sentait le correct britannique sous une teinte d'originalité pleine d'humour, il avait naturellement fort grand air, et, bien qu'on ne lui connût d'attaches de famille en aucun des nobles faubourgs (si ce n'est que le baron Sauvageot, qui l'avait un jour produit dans le monde, était son parrain), on le citait au club comme un gentleman accompli. Son train de luxe y était remarqué. Flegmatique, et doué d'une volonté de fer sous l'aisance élégante et facile d'un Athénien, il n'eût point coupé la queue de son chien pour un empire, estimant peu les vanités de la gloire; mais il se fût cassé le cou pour dompter un cheval rétif, s'il eût eu quelque raison de le monter. Comme il ne devait rien qu'à lui-même, il se sentait libre comme l'air, et son caractère y gagnait cette mansuétude du fort qui rend toujours charmant. Un peu ironique, avec des tours d'esprit qui n'étaient point sans grâce, tolérant pour les qualités des autres, comme pour ses propres défauts, et lame fine aux jeux de l'épée, c'était bien le compagnon le plus aimable à vivre avec les gens qui lui plaisaient. A Paris depuis seulement une année, tout ce qu'on savait de son passé, c'était qu'il rapportait une grande fortune du Mexique ou du Canada, et qu'il avait servi dans l'armée du sud pendant la guerre de sécession. D'un sang-froid toujours plaisant, ses allures révélaient d'ailleurs cette solidité américaine que donne l'habitude de

tenir sa place au soleil. C'était à la fois la fantaisie excentrique et ce calme des gens que la vie d'aventures et de luttes a prématurément bronzés. — Tel qu'il était enfin, c'était un homme, et le baron Sauvageot, qui semblait lui-même subir son ascendant, ne se montrait pas peu fier d'avoir un tel filleul.

Installé dans un charmant hôtel de la rue François I<sup>er</sup>, Jean d'Erneau était bien en effet le mortel le plus exempt de soucis, par la raison fort simple que le cœur ne le gênait pas : non point qu'il n'en eût un, tout comme un autre ; mais, soit hasard ou négligence, il n'en avait jamais trouvé l'emploi. Son histoire, du reste, était assez bizarre. Bien qu'il eût quelque part une famille, il avait vécu presque en enfant abandonné. Nourri jusqu'à sept ans par de braves gens qui habitaient Auteuil, à cet âge il était entré au collège, sous la tutelle assez indifférente de son parrain, qu'il ne voyait jamais. Le baron Sauvageot n'était pas un méchant homme, au contraire : il s'aimait bien ; mais conseiller général, maire et député, de ceux qui ne font jamais de bruit à la chambre, il était trop occupé à ne pas s'embrouiller dans ses votes pour avoir du temps de reste à dépenser en dehors de ses soins importants. Jean, de son côté, s'élevait fort bien tout seul, s'accommodant au mieux d'un isolement qui lui permettait de vivre à sa guise. Une année, il avait alors quatorze ans, le baron Sauvageot l'avait emmené à une de ses terres, dans le département du Var. Là, le collégien avait revu sa mère, une sorte de riche fermière, personne encore fort belle d'ailleurs, qui l'avait accueilli sans s'épancher beaucoup en effusions de tendresse. La voix du sang demeurant en lui latente, il ne s'était pas mis en plus grands frais, tout ravi de courir le pays sur les chevaux de labour sans que nul s'avisât de le surveiller.

Cette éducation indépendante porta ses fruits. A dix-huit ans, Jean quittait le collège, et, destiné à la carrière administrative, eut bientôt achevé son droit ; son parrain le prit alors pour secrétaire. Il en arriva un prodigieux événement : le baron Sauvageot, député muet, se mit tout à coup, dès cette heure, à parler, à révéler des facultés rares qu'on ne lui avait jamais connues et qui stupéfièrent plus d'un de ses amis. Un rapport sur les sucres lui valut d'emblée un succès très flatteur. Il aborda même un jour la tribune, et lut, tout comme un autre, un long discours qui l'éleva presque au rang des hommes politiques en vue.

Ce triomphe durait depuis deux ans, lorsque, un beau jour, juste au milieu d'une discussion brûlante dans laquelle le député du Var devait fulminer une réplique, Jean disparut sans façon, laissant une lettre avisant son parrain qu'il partait pour l'Amérique. Cette désertion à l'étranger fut un désastre. Le baron Sauvageot

ressentit un tel coup d'une pareille ingratitude qu'il en reperdit subitement la parole. Trois ans plus tard cependant, Jean lui donna de ses nouvelles ; mais, dominé par une colère que le temps et le regret de sa carrière perdue n'avaient fait qu'accroître, et pressentant au surplus quelque appel de détresse, le parrain répondit par une malédiction en forme qui rompait tout entre eux.

Douze années s'étaient passées depuis cette étrange fugue, lorsque, un matin, comme il se faisait la barbe, le baron Sauvageot fut tout surpris d'entendre annoncer Jean d'Erneau. Son premier mouvement fut de lui refuser sa porte ; un désir de vengeance le retint. — Faites entrer ici, dit-il à son valet de chambre, et restez pour m'habiller.

Le filleul fut introduit : le baron, debout devant une petite glace vissée à sa fenêtre, ne bougea pas plus que s'il l'eût vu la veille, ou qu'il eût eu affaire à un de ses gens.

— Ah ! c'est vous ? dit-il froidement, sans se retourner.

— Oui, cher parrain, répondit Jean. Arrivé depuis cinq jours, je n'ai point voulu tarder à venir vous rendre mes devoirs.

— C'est aimable à vous !

En laissant tomber ces mots d'un ton glacé, il fit une pause.

— Et vous arrivez d'Amérique ? reprit-il après un instant, ... d'où vous m'avez écrit deux fois en douze ans, je crois.

— Douze ans et quelques mois. — J'ai eu beaucoup d'affaires.

— Eh bien ! c'est parfait, poursuivit le baron sans détourner les yeux de son miroir. — Quand repartez-vous ?

— Je ne pars plus, répliqua Jean ; j'ai l'intention de me fixer à Paris...

— Je comprends !.. Et vous comptez sur moi, sans doute, pour vous aider à trouver quelque situation digne de vos talents ?

— Oh ! rien ne presse, et j'ai le temps de me résoudre... avec vos bons conseils...

— Et quelle carrière avez-vous suivie dans vos heureux voyages ? ajouta le baron Sauvageot d'un air goguenard.

— J'en ai suivi plusieurs. — Par un bon hasard, je suis arrivé là-bas au moment où venait d'éclater la guerre de sécession. Je me suis engagé dans l'armée du sud.

— Eh bien ! mais en ce cas vous n'avez qu'à demander les épaulettes de général, répliqua le baron Sauvageot, de plus en plus persifleur.

— Non, répondit Jean avec flegme, je n'ai été licencié qu'avec le grade de colonel.

— Colonel ? dit le parrain, surpris.

— Oui ; seulement, comme cela ne me menait à rien, je me suis alors lancé dans les affaires. Ma dernière opération au Paraguay



consistait dans l'exportation des cuirs. J'aurais pu y faire fortune, mais, comme j'ai des ambitions modestes, je me suis contenté d'en rapporter deux millions.

A ces mots, le baron Sauvageot se retourna si brusquement qu'il manqua de se couper.

— Deux millions ! s'écria-t-il.

— Oui, et je vais, en vous quittant, les toucher chez Rothschild pour les mettre à la Banque jusqu'à ce que je me décide à en faire l'emploi.

— Bon, bon ! répliqua le parrain ; mais j'espère bien, mon cher ami, que tu vas d'abord déjeuner avec moi. — Où loges-tu ?

— À l'hôtel Bristol, place Vendôme.

— Tu vas me faire le plaisir de dire à Joseph de transporter bien vite ici ton bagage. Il ne serait pas convenable que tu eusses une autre maison que la mienne, en attendant que tu t'installes.

## II.

Dans ce cours plat de la vie où le commun des mortels subit presque sans le savoir le train vulgaire des choses, il est des natures qui semblent prédestinées [aux événemens étranges, comme si quelque influence secrète ou quelque prédétermination fatale d'une volonté plus libre de tout joug les réservait, à l'écart du troupeau, pour les péripéties imprévues. Jean d'Erneau, il l'avait bien prouvé, était un homme à résolutions précises qui ne s'attardait point au préjugé banal. Original par tempérament, il avait horreur du chemin battu, et pour le reste il s'en remettait à son étoile. En fallait-il davantage pour que rien ne lui arrivât comme à un autre moins original que lui ?

Rentré en possession de son parrain, tout fier de le produire, Jean s'abandonna pour la première fois à cette quiétude que donne à tout homme sorti vainqueur de la lutte la conscience d'une supériorité bien acquise. Doué de qualités brillantes et sportsman accompli, il fut bientôt en vue dans ce milieu de désœuvrés où ses grandes façons et son penchant naturel pour l'*excentric* lui donnaient un relief rare. De plain-pied dans tous les mondes, son scepticisme plaisant auprès des femmes lui valait des succès qui ne manquaient point d'envieux, et tout semblait présager qu'il était lancé pour jamais en ce train de viveur qu'il menait la main haute, quand, après six mois d'existence folle, une belle nuit, sans crier gare, dans un souper au Café anglais qu'il donnait à ses amis, il annonça qu'il prenait congé des agitations de la vie légère pour se vouer désormais au culte plus hygiénique et plus sévère des convenances et de la vertu. On crut à une plaisanterie de sa façon ;

mais, avec le sérieux qu'il apportait dans ses moindres fantaisies, on le vit le lendemain mettre en pratique ses théories nouvelles, comme s'il eût trouvé son chemin de Damas. Tout dénonçait un si brusque changement d'allures qu'on s'en occupa, cherchant le mot de cette énigme.

On soupçonna quelque aventure cachée dans le monde, sans pouvoir rien découvrir pourtant du mystérieux objet d'une aussi soudaine conversion. Toujours dégagé dans sa désinvolture de blasé, il allait au club à ses heures, se montrait le soir dans quelques salons, toujours aussi galant avec les femmes de ses amis, sans que le moindre oubli de son flegme pût trahir le plus léger secret avec aucune d'elles. Quelques absences réglées d'ailleurs donnèrent bientôt un autre cours aux suspicions. Il disparut une fois pendant tout un mois sans que le baron Sauvageot lui-même pût donner de ses nouvelles. A son retour, il répondit aux questions qu'il s'en était allé patiner en Hollande. On accepta cette explication, trop en rapport avec son originalité pour soulever le moindre doute. Cependant parmi ses intimes, étonnés d'un renoncement si subit dont rien ne révélait la cause, les conjectures n'en continuèrent pas moins; elles se fixèrent enfin sur une présomption des plus simples et que tout semblait justifier.

Le baron Sauvageot avait une nièce, M<sup>lle</sup> Jeanne Runières, jeune et belle héritière de vingt ans, dont la dot se chiffrait par millions. Jean, qui ne se mettait guère en frais pour son parrain, n'était certes pas plus assidu dans sa famille; pourtant on savait qu'il y était accueilli avec une faveur marquée. On avait bien parlé vaguement, dans le monde, d'un commencement de sympathie entre M<sup>lle</sup> Runières et le comte Tancrède de Mauvert, jeune attaché d'ambassade, sans rival parmi les meneurs de cotillons; mais une demande en mariage aigrement repoussée par la mère avait clos cette idylle à peine ébauchée. La jeune personne avait été renvoyée au couvent. Le prétendant, éconduit sans espoir de retour, était parti pour Rome. On pouvait donc supposer que, filleul du baron Sauvageot, et peut-être même protégé par lui, Jean attendait tranquillement son heure; comme il ne démentait rien des intentions qu'on lui prêtait, les conjectures en étaient arrivées à l'état de fait acquis, lorsque tout à coup une nouvelle qui surprit quelque peu fut officiellement divulguée: M<sup>lle</sup> Jeanne Runières venait d'être fiancée à M. Arthur Verdier. Les publications furent lancées. Jean, invité à la soirée du contrat, se montra fort satisfait de ce dénouement imprévu. Les plus habiles en augurèrent qu'il cachait son jeu, et l'on s'attendit à quelque événement que les convenances du mariage annoncé eussent d'ailleurs un peu justifié.

La sœur du baron Sauvageot, la belle M<sup>me</sup> Runières, comme on

l'appelait encore malgré ses quarante ans, était de sa personne une de ces femmes qui traversent le monde en laissant derrière elles un lumineux sillon. Mariée, vers le début de l'empire, à un des princes de la finance, soutiens heureux du règne naissant, elle avait pris rang d'emblée parmi les quelques beautés tapageuses les plus en vue de la nouvelle cour, et fait parler d'elle un peu plus certainement que ne l'eût voulu son mari. Grande et faite à miracle, avec des airs de nymphe antique, elle était blonde, de ce blond particulier qui semblait être alors une flatterie et qui devint une mode; de grands yeux châtains, aux regards mêlés de langueurs et de flammes, la tête fine avec des traits d'une pureté de lignes sculpturale. Riche, adulée, fêtée, aristocratique jusqu'au bout des ongles, nulle ne chantait mieux les airs de Thérèse; ses élégances étaient célèbres aux chasses de Compiègne, les reporters citaient ses mots.

Ce suprême entrain d'existence durait depuis quinze ans, lorsque M. Runières rendit un jour son âme au Dieu d'Israël. Avait-il dédaigné la gloire de son ménage, ou mal apprécié son bonheur? On l'ignore. — Tant il y a que, par une bizarre imprévoyance, marié sous le régime dotal, il négligea d'assurer, dans l'avenir, le train somptueux de sa veuve, qu'il laissait avec un maigre douaire de vingt-cinq mille livres de rente, qu'elle possédait de son chef, et la tutelle de sa fille, qu'il ne pouvait lui enlever.

Pour quiconque a sondé les tristesses humaines, de tous les coups funestes d'ici-bas, le plus cruel est assurément la perte d'un tel époux. La belle M<sup>me</sup> Runières en conçut un si grand désespoir que, pendant toute une semaine, elle oublia de mettre son rouge, et que la poudre de riz seule sécha ses pleurs. Bien qu'elle sût que le deuil sied à ravir aux blondes, enfermée avec sa fille devenue une des plus riches héritières de France, et dernier gage d'une félicité dont elle estimait soudain tout le prix, pendant plus d'un mois, ensevelie dans son superbe hôtel du parc Monceaux, elle renonça au monde, ne recevant que ses intimes, parmi lesquels le plus assidu était M. Arthur Verdier, jeune capitaine aux cent-gardes que le défunt n'aimait pas. — Heureusement, par une faveur du sort, il n'est point de regrets éternels. Jour à jour, le temps apporta le baume de l'oubli; il adoucit la blessure de cette âme éplorée, suffisamment du moins pour que la fin de son demi-deuil se fondît doucement dans une robe bleu chine et jaune, chef-d'œuvre du grand couturier. — Elle était sauvée.

Mais il est des épreuves qui mûrissent avant l'âge. Privée de l'unique soutien trop prématurément arraché à sa tendresse, M<sup>me</sup> Runières reporta toutes ses affections sur sa fille. Elle fit alors deux parts de sa vie, retranchant de ses joies mondaines pour accomplir ce devoir si doux de mère attentive qu'elle se reprochait



peut-être d'avoir parfois un peu délaissé. Quoique Jeanne eût déjà douze ans, elle ne craignit plus désormais de la montrer partout, même en robes longues, auprès d'elle, aux jours de congé du couvent. Cette adoration, ce culte, durèrent sept ans, sans qu'un seul jour les démentit.

Une pensée pourtant altérait le bonheur fondé sur cette tête si chère : l'enfant devenait jeune fille, et chaque heure la rapprochait de ce moment fatal, cruel effroi des mères, où il faudrait lui choisir un époux. Cette idée plongeait M<sup>me</sup> Runières dans l'épouvante. — Quoi ! un étranger viendrait qui lui prendrait ce trésor d'affections longuement amassées?.. Il lui faudrait quitter cette splendide demeure, si pleine de ses souvenirs, de ses tristesses, et de ses joies ? — A force d'y songer, elle conçut bientôt un projet : ce fut d'élire pour gendre un ami sûr, éprouvé, qui ne la séparerait jamais de sa fille. Elle jeta les yeux sur M. Arthur Verdier, dont huit années de dévouement lui garantissaient du moins, dans l'avenir, cette communauté d'existence devenue son rêve le plus doux.

Bien que la soirée de contrat fût tout intime, l'hôtel Runières était en gala. Une centaine d'amis, sans plus, composaient l'assemblée. En familier, Jean alla baiser galamment la main que lui tendit la belle veuve, et il la complimenta sur ce grand jour.

— Hélas ! mon ami, répondit-elle de cet air de mélancolie qui lui seyait si bien, vous oubliez que ce grand jour est celui qui prépare pour moi la perte de mon enfant !

Ses devoirs accomplis envers la maîtresse du lieu, Jean d'Erneau alla serrer la main de son parrain, salua M. Arthur Verdier, qu'un air rayonnant, conforme à son rôle, suffisait à déceler comme le héros de la fête, et, cherchant du regard M<sup>lle</sup> Jeanne, qu'il aperçut dans le salon voisin, il passa à travers les groupes, s'arrêtant presque à chaque pas pour échanger de gracieux propos avec quelques belles dames de ses amies.

Assise à l'écart avec de jeunes compagnes, M<sup>lle</sup> Jeanne était charmante en sa toilette de fiancée. D'Erneau, qui ne l'avait vue que de rares fois, et toujours en son costume de couvent, fut frappé d'un air de naturelle élégance qui révélait sa race. Il remarqua pourtant qu'elle était un peu pâle. Il s'approcha, et, s'inclinant, lui tendit sa main, qu'elle prit timidement.

— Je vous apporte mes vœux, mademoiselle, dit-il avec le sourire de circonstance.

A ce mot, qui parut l'étonner sur les lèvres de Jean, elle le regarda ; leurs yeux se rencontrèrent.

— Quoi!.. vous aussi ? dit-elle.

— Mais puis-je faillir à cette marque d'intérêt, mademoiselle, à

l'heure où votre destinée s'engage? Je vous souhaite un heureux avenir, et du fond du cœur, je vous le jure! ajouta-t-il avec un air de franchise émue qui contrastait avec son flegme.

Elle garda un instant le silence, hésitante comme si elle eût attendu quelque autre parole de lui. Voyant qu'il se taisait :

— Enfin! reprit-elle en secouant la tête comme pour chasser une idée importune, merci de vos bons souhaits!

A ce moment, M<sup>me</sup> Runières entra, et, venant embrasser sa fille avec tendresse :

— Es-tu mieux, ma chérie, dit-elle, cette affreuse migraine te fait-elle un peu grâce? — Puis, sans lui laisser le temps de répondre : — Allons, viens, ajouta-t-elle en l'entraînant doucement par la taille pour la serrer sur son cœur, le notaire est là.

Lorsqu'elles apparurent ainsi enlacées au salon, un murmure flatteur les accueillit. Pourtant la pâleur de Jeanne et son air de tristesse attestaient une si vive souffrance et contrastaient tellement avec le bonheur d'une fiancée que quelques amies s'empressèrent.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit-elle.

— Ma pauvre Jeannette! reprit M<sup>me</sup> Runières en lui faisant respirer son flacon; n'est-ce point comme un fait exprès : une névralgie un pareil jour!

M. Verdier s'élança pour approcher un fauteuil, avec une sollicitude attendrie; il la fit asseoir, en lui prodiguant de délicates attentions. Malgré la disgrâce d'une indisposition si malencontreuse, il était difficile de voir un couple mieux assorti. Grand, un peu trop sanglé peut-être, M. Verdier avait trente-cinq ans. Il possédait cette sorte de beauté mâle qui saisit le regard du vulgaire à première vue. La poitrine effacée, des traits réguliers, bien qu'un peu lourds d'expression, l'œil à la fois fuyant et hardi, des moustaches allongées en aiguilles, il portait la tête haute avec un certain air vainqueur du meilleur ton.

Près d'une table, le notaire était installé. On prit place. Un sentiment de curiosité, voilée pourtant sous les formes de la plus haute étiquette, apparut alors sur les visages, comme à l'attente de quelque incident imprévu. Après certains propos qui avaient généralement couru le monde, le choix de M. Verdier semblait enfin si bizarre que, plus d'une mauvaise langue en glosant tout bas, quelques doutes s'étaient élevés sur la réussite d'un tel projet. Cependant le silence se fit, et la lecture du contrat s'ensuivant sans encombre, tout en s'émerveillant de l'énonciation de cette dot éblouissante, il fallut bien se rendre à l'évidence du fait, quand, la dernière clause achevée, le notaire tendit la plume au fiancé. M. Arthur Verdier, ayant paraphé toutes les pages, offrit à son tour la

plume à M<sup>lle</sup> Jeanne avec un sourire ému; mais, soit qu'elle fût distraite, ou qu'elle ne vît point son geste, elle prit une autre plume et traça fièvreusement son nom, sans tourner les yeux vers lui.

— Ma foi, se dit Jean, si Verdier avait l'ambition de donner à croire qu'il fait un mariage d'amour, il faudrait en rabattre!

Une valse, jouée aussitôt dans le grand salon, rompit la réserve un peu froide observée jusque-là, et la soirée prit le courant de fête obligé à l'occasion d'un heureux événement de famille. M<sup>me</sup> Runières possédait cet art mondain d'animer ses réceptions, le choix de ses hôtes surtout y ajoutait, à certains jours intimes, un élément de jeunesse et de beauté, qui faisait de sa maison un centre unique.

Parmi les plus admirées, ce soir-là se distinguait lady Maud O'Donor, dont les grâces souveraines, autant que son état dans le monde, faisaient toujours sensation. Veuve depuis juste un an du vieux général O'Donor, qui lui avait laissé son immense fortune, lady Maud, revenue la veille de sa villa du lac de Côme, reparaisait pour la première fois. Belle à vingt-quatre ans d'une de ces beautés troublantes qui semblent créées pour exercer le ravage, lady O'Donor, avait traversé la société parisienne, en s'y montrant à de rares intervalles que permettaient l'âge et la santé d'un vieil époux qu'elle entourait de soins touchans. Capricieuse et fantasque, elle vivait à sa guise, protégée par son rang indiscuté, et avec cette confiance audacieuse que donne l'ascendant de la richesse et d'un grand nom. Une aventure tragique avait marqué dans sa vie : épris d'une passion folle et dédaigné par elle, le jeune lord Harrington s'était tué de désespoir. Pour achever enfin l'étrange séduction de cette rayonnante Circé, on racontait en outre sur elle une singulière histoire qui ne contribuait pas médiocrement à lui assurer le plus original prestige. Après cinq années de mariage, le général était mort à soixante-quinze ans, et quelques amies intimes de la jolie veuve affirmaient tout bas, avec des sourires entendus, qu'en continuant les libres allures des jeunes miss américaines elle ne faisait qu'user de son droit.

Quoi qu'il en fût, les plus téméraires s'étaient brûlés à leur propre flamme, et sa froideur hautaine avait jusqu'alors désespéré la médisance et l'envie.

De tous ceux qui avaient approché lady O'Donor, Jean d'Erneau était peut-être le mieux informé. On savait qu'en Amérique il avait par hasard servi sous les ordres du général, qui, charmé de le retrouver à Paris, ne faisait pas mystère qu'à la bataille de Gettysburg le jeune colonel lui avait sauvé la vie. Accueilli à bras ouverts, Jean avait compté un instant parmi les rares familiers admis près de la belle lady Maud. Mais une circonstance ignorée avait



bientôt relâché des relations qu'un brusque veuvage avait presque rompues.

Le monde pourtant a ses lois de convenances; à un moment, comme lady Maud causait avec M<sup>me</sup> Runières et le jeune duc de C..., un de ses soupirans déclarés, Jean d'Erneau alla la saluer; elle lui tendit à l'anglaise le bout de ses doigts.

— Je dois mille remerciemens à M<sup>me</sup> Runières, dit-elle avec ce léger accent traînant qui lui était une grâce. Il ne faut pas moins qu'une rencontre chez elle pour que j'aie l'honneur de vous voir.

— Je vous eusse certainement rendu mes devoirs, madame, en déposant chez vous une carte, si j'avais su votre retour, répondit Jean.

— Merci, en tout cas, pour cette assurance de votre petit carton, répliqua-t-elle avec son plus grand air. — Eh bien! puisque vous voilà, asseyez-vous, cela vous donnera l'occasion de me demander en passant des nouvelles de ma santé.

— Bon! vos complimens commencent comme une querelle. Jean, méfiez-vous. Moi, je me sauve! dit M<sup>me</sup> Runières en s'éloignant.

Le jeune duc souriait.

— Mon cher duc, ajouta lady O'Donor en abaissant son beau regard vers lui, ayez donc, je vous prie, l'extrême obligeance de me chercher mon bracelet, que j'ai perdu quelque part dans l'autre salon.

Le charmant duc se leva, laissant son fauteuil à Jean d'Erneau, qui s'y installa. Dès qu'ils furent seuls, lady O'Donor, changeant de ton et se penchant comme pour lui montrer son éventail :

— Tu as causé bien longtemps avec M<sup>lle</sup> Runières, dit-elle à demi-voix. Qu'y a-t-il donc entre vous?

— Mais rien! Je l'ai complimentée, voilà tout.

— Et pourquoi était-elle si émue?

— Allons, ma chère Maud, encore cette folie... Attention, voici le duc qui revient.

— A demain, n'est-ce pas, reprit-elle rapidement.

— Oui, à quatre heures.

Le duc rapportait le bracelet. Lady O'Donor se leva et prit son bras pour un quadrille.

— Enfin j'accepte vos excuses, dit-elle cette fois tout haut à Jean, à la condition pourtant que je réserve mon pardon si vous me négligez trop.

— J'irai l'implorer à genoux, madame, répondit d'Erneau avec la plus belle désinvolture.

— Oh! à genoux, c'est trop pour votre superbe orgueil, dit-elle en riant; je vous dispense d'une pareille mortification.

## III.

Le lendemain de cette soirée de M<sup>me</sup> Runières, vers quatre heures, la voiture de Jean s'arrêtait dans une avenue isolée du parc de Neuilly, devant une petite porte pleine, percée dans un mur de clôture au-dessus duquel on apercevait le toit d'une jolie maison dont l'entrée devait donner sur une autre rue. Il prit une clé, ouvrit, et, traversant le jardin, se dirigea vers le perron; dès qu'il parut, une mulâtresse, qui semblait le guetter, l'accueillit avec des cris de joie.

— Bonjour, ma vieille Lizzy, lui dit-il en anglais. Bonjour et bon retour! Maud est là?

— Ah! la chère enfant! depuis plus d'une heure! — Et, s'empressant devant lui, elle souleva la portière d'un petit salon.

Lady O'Donor avait entendu le bruit des pas. A peine la portière retombée, elle s'élança dans les bras de Jean.

— Enfin, s'écria-t-elle, vous voilà! Trois semaines, trois longues semaines de séparation! — Méchant! pourquoi n'être pas venu au chemin de fer? Et hier, rien qu'un mot froid et sec chez moi.

— Folle, dit-il, ne faut-il pas que je vous garde de toute imprudence?

— Eh! que m'importe, répondit-elle, pourvu que je vive? Mais, venez là, tout près, comme à Côme, et redites un peu que vous m'aimez toujours... autant que vous le pouvez du moins, avec votre cœur barbare.

Elle l'entraîna vers le divan où elle le fit asseoir, tenant ses deux mains dans les siennes.

— Cette fois nous ne nous quitterons plus, reprit-elle. Cet éternel deuil est fini. Je suis libre, et je vous verrai sans crainte, tous les jours, si je veux. — Oh! ne faites pas votre moue, je suis revenue avec de très sérieux projets.

Jean mit un baiser sur son front qu'elle lui tendit.

— Voyons, tout cela est fort bien, ma chère Maud, dit-il; mais encore faut-il que ces beaux projets s'accordent avec la réalité. Je vous aime trop pour permettre rien de ce qui pourrait vous nuire, et j'estime que nous sommes trop forts tous les deux pour gâter à plaisir une situation dont nous avons tous les profits sans que vous y perdiez l'état que vous avez acquis dans le monde.

— Bon, reprit-elle avec un sourire, tout cela était merveilleusement raisonné l'an passé; et, si ma tête folle se révoltait parfois, mon obéissance, du moins, n'était pas en défaut. Mais, depuis votre dernière visite à Côme, j'ai fait de grandes réflexions.

— Si grandes? exclama Jean en portant la petite main qu'il tenait à ses lèvres.

— Grandes comme le monde ! répéta-t-elle avec le même sourire.

— Mesurons-les !

— Eh bien, ajouta-t-elle en le regardant dans les yeux, mon deuil est fini : nous nous marions.

A ce mot, Jean laissa échapper un geste de profonde surprise.

— Nous marier, dit-il, comme si cette proposition fût tombée de la lune. Quoi ! c'est là votre grand projet ?

Lady O'Donor eut un léger mouvement de stupeur, et, sans détourner les yeux, fronça ses beaux sourcils.

— Ah ! prenez garde, Jean, reprit-elle la voix un peu altérée, votre étonnement n'est flatteur ni pour vous, ni pour moi, et je suis assez votre élève pour comprendre ce qu'il veut dire.

— Il veut dire, ma gentille Maud, que cette imagination romanesque que j'ai eu tant à combattre vous égare une fois de plus, et que votre idée d'un mariage entre nous n'a point le sens commun, voilà tout !

— Pourquoi ? Est-ce manque d'amour ou manque d'estime ?

— C'est parce que ce serait une faute qui nous ferait déchoir de cette supériorité, si chèrement conquise, de deux êtres affranchis des sottes entraves du monde ; n'en prenant que les joies exemptes de soucis, unis par un lien que rien ne peut rompre, prêts à tout l'un pour l'autre, à toute heure, parce qu'ils ne font qu'un, et qu'ils le savent, même lorsque, comme hier soir, ils ont à peine l'air de se connaître. Tout cela n'est-il pas charmant ? Vous êtes folle, ma jolie Maud, de vouloir changer notre belle liberté contre un ridicule esclavage qui nous serait une gêne et nous humilierait.

— Mais votre passion pour cette belle liberté, dont vous me vantez les avantages, mon cher Jean, ne viendrait-elle pas de ce que vous ne m'aimez plus ?

— Sur mon honneur, Maud, je ne vous ai jamais mieux aimée, répondit Jean. Où trouverais-je d'ailleurs votre pareille ?

— Et M<sup>lle</sup> Runières ? dit-elle.

— Encore ? s'écria-t-il. Cette ingénue de couvent que j'ai à peine vue trois ou quatre fois ? — Ingrate ! ajouta-t-il, quand depuis plus d'une année elle vous sert de paravent.

— Elle me fait peur, reprit-elle. Elle vous aime, ou elle vous aimera... je le vois, je le sens.

— Grand Dieu ! s'écria d'Erneau en riant. Vous parlez comme la sibylle !

— Cela tient à mes origines, voilà tout, répliqua-t-elle froidement.

— Mais Jeanne Runières se marie dans quinze jours.



— La belle raison ! Ne savons-nous pas que ce n'est point là un obstacle?.. Elle a de qui tenir d'ailleurs, ajouta-t-elle avec un amer sourire.

— Et c'est pour cette folle préoccupation que vous voulez nous mettre à la chaîne, ma pauvre Maud ?

— Oui, Jean, parce que je sais qu'une fois votre femme je n'aurai plus rien à craindre. Si sceptique que vous êtes, je vous connais, et je n'ignore pas que, votre foi donnée, vous ne la trahiriez plus.

Sans répondre, Jean la considéra un instant comme touché de ses alarmes, et, l'attirant à lui, il la prit dans ses bras comme un enfant que l'on console :

— Allons, ma petite Maud, dit-il avec une tendre autorité qui révélait cette fois quelque émotion, il faut soigner cette folie-là, car elle peut troubler ta vie... Comment, jalouse, toi ? Mais c'est là un sentiment bête entre tous !

— Mais ce sentiment bête, si j'en souffre, Jean, comme d'une épine au cœur dont le tourment m'obsède ?

— On l'extirpe, et l'on en guérit, voilà tout ! Allons, souriez, ma belle orgueilleuse, et chassez ces papillons noirs qui vous rendent maussade en un si joli jour. Quand on est ce que vous êtes et ce que je suis, on n'a pas de ces puérités-là...

— Tu me jures que tu m'aimes toujours ? répéta-t-elle en le regardant dans les yeux.

— Je te jure par mon grand serment que tu es la seule femme que j'aie jamais aimée.

— Je veux plus que cette parole, dit-elle d'un ton grave.

— Quoi encore?.. la tête de cette pauvre Jeanne Runières?.. Parle, tu l'auras !

— Je veux que tu t'engages à me laisser libre d'agir contre elle, si jamais tu l'aimais.

— C'est dit, ma belle tigresse, répliqua Jean en riant. Enfin la voilà sauvée !

#### IV.

En toute intrigue galante, le chapitre des précautions inutiles tiendrait un in-folio. Les plus avisés s'y font prendre. Les dissimulations, les froideurs, sont les armes des naïfs ; lady Maud O'Donor ni Jean n'étaient de ceux-là. L'existence de la belle veuve se passait dans ces régions élevées où une pointe d'excentricité [couvrait ses libres allures de fille d'Albion. En son splendide hôtel du faubourg Saint-Honoré, dont les jardins donnaient sur les Champs-Élysées, elle recevait suivant son caprice, et, dans les visites de jour qu'elle admettait, d'Erneau était bravement des plus

assidus. Presque chaque matin, on la rencontrait au bois, le plus souvent seule, suivie de deux *grooms*; parfois accompagnée de quelque soupirant dont la tâche n'était pas toujours facile. Elle montait avec une hardiesse rare un cheval de course célèbre que sa petite main domptait avec une sûreté d'écurière, et sautait, en se jouant, des obstacles dont plus d'un *gentleman rider* se fût effrayé. Jean se joignait comme un autre à ces courses où presque seul il pouvait la suivre. Il arrivait qu'ils perdaient les *grooms* et qu'il la ramenait sans plus de mystère. Cette franchise avouée dans leurs relations d'amitié détournait habilement tout soupçon. Deux semaines s'étaient à peine écoulées que le secret des deux amans pouvait défier les propos.

« Nul n'est maître de son lendemain, » a dit un sage. Jean avait un dédain trop superbe des maximes absolues pour se préoccuper jamais des événemens à naître; il s'en fiait à son étoile et laissait venir les jours comme il leur plaisait de luire, sans en plus appréhender le cours que s'il eût dû lui-même le diriger à son gré. Cependant il avait pour principe que le bonheur est un art qui veut qu'on le cultive. Aimant à sa façon, il estimait qu'une belle maîtresse vaut mieux qu'une laide, et, bien que la fantasque jalousie de lady O'Donor ne reposât sur rien, il avait évité de reparaître aux jours de M<sup>me</sup> Runières, lorsqu'une aventure des plus bizarres vint le surprendre en pleine sécurité de lui-même et de son avenir sans nuages.

Un jour qu'il rentrait du club pour s'habiller avant le dîner, comme sa voiture touchait le perron de son hôtel, un de ses gens lui annonça que, depuis plus de deux heures, une jeune dame très voilée attendait son retour. Pareille insistance en un logis de garçon n'était point faite pour lui donner une haute idée de la visiteuse. Il respectait d'ailleurs sa maison et n'y avait jamais donné accès à ce monde de relations légères que tout homme bien élevé n'aborde que par hasard en dehors de chez lui. Songeant à quelque folie de lady Maud, il se dirigea vers le salon. Une jeune personne était debout devant la fenêtre, regardant la rue à travers la vitre. Au bruit de la porte, elle se retourna. Il ne put retenir un cri de surprise en reconnaissant la nièce de son parrain. Assise près de la cheminée, miss Clifford, la gouvernante, feuilletait un album.

— Quoi! c'est vous, mademoiselle, ici, chez moi?.. s'écria-t-il.

— Oui, répondit M<sup>lle</sup> Jeanne Runières, je me suis sauvée de chez ma mère, et je viens vous trouver pour que vous me cachiez de façon à me mettre à l'abri de toute recherche.

— Que je vous cache, moi?.. mais vous n'y songez pas, mademoiselle.

M<sup>lle</sup> Jeanne secoua sa jolie tête d'un air résolu.

— On va me marier demain, reprit-elle, avec un homme que je méprise et que je hais. J'en aime un autre, à qui je me suis fiancée; j'ai juré de l'attendre et d'être sa femme. Je me suis traînée aux pieds de ma mère, et je l'ai suppliée pour qu'elle ne me contraigne pas du moins à ce mariage qui me fait horreur et qui m'épouvante : elle a été impitoyable.

— Résistez!

— Oui; cela vous est facile à dire, mais on a des raisons pour passer outre... et des moyens pour me faire céder.

— Mais une pareille fuite, mademoiselle, serait un horrible scandale qui vous perdrait... qui m'exposerait moi-même au danger d'avoir à répondre d'une complicité que votre famille pourrait à bon droit considérer comme un enlèvement.

— Oh! je sais que vous n'avez peur de rien, vous, reprit M<sup>lle</sup> Runières.

— Pardonnez-moi, s'écria Jean, j'ai la plus grande peur de vous compromettre!

— C'est déjà fait, puisque je suis chez vous.

— Ce n'est encore là qu'une imprudence qui restera ignorée. Aussi, je vous en supplie, mademoiselle, rentrez au plus vite chez votre mère, et ne donnez pas suite à ce projet fou.

— Si je rentre, je suis perdue.

— Invoquez l'appui de votre oncle; il est votre tuteur...

Elle eut un sourire amer.

— Mon oncle, dit-elle; mais a-t-il une volonté? Et, en supposant qu'il m'apporte son secours, ne connaissez-vous pas ma mère?

— Pourtant ce que vous faites aujourd'hui prouve bien que vous êtes capable de résolution.

— Oui, oui, je suis brave quand il le faut, même pour une décision folle, vous le voyez. Mais, encore une fois, je vous le répète, si je retourne chez ma mère, je sais que je ne pourrai pas me défendre, et qu'elle aura raison de moi... A vous de voir, ajouta-t-elle d'un ton décisif, si vous voulez me sauver.

Bien que Jean d'Erneau ne fût point d'un naturel à s'étonner de rien, la conjoncture où le jetait son étoile lui parut cette fois d'importance. Non point que, pour lui, il trouvât le moins du monde inconséquent le coup de tête de M<sup>lle</sup> Jeanne Runières, du moment qu'elle y trouvait sa convenance; mais le chevaleresque était peu son affaire, et, si accoutumé qu'il fût à respecter toute action de logique, il était incapable de se dissimuler que son intervention dans une pareille escapade le pourrait mener fort loin.

— Voyons, mademoiselle, dit-il enfin avec ce sang-froid qui ne l'abandonnait jamais, tout ceci est fort grave. Répondez-moi donc,



je vous en prie, avec la franchise et avec la raison que, dans les rares occasions où j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai cru reconnaître en vous. — Si je refuse de prêter mon aide à cette effroyable imprudence, qu'allez-vous faire?

— Miss Clifford, qui n'a pas peur, elle, va aller vendre ses quelques bijoux et les miens que nous avons emportés; et, à la grâce de Dieu, nous partirons. Je vous demanderai seulement la permission de l'attendre ici, puisque j'y suis venue.

— Et... où irez-vous?

— A Rome, si nous pouvons arriver jusque-là, où je retrouverai celui... à qui j'ai fait serment d'être sa femme.

— M. Tancrede de Mauvert, je suppose.

— Oui, répondit M<sup>lle</sup> Runières.

— Et ce projet est irrévocable, vous me le jurez?

— Je vous le jure.

Jean d'Erneau aimait les situations nettes.

— En ce cas, mademoiselle, reprit-il, comme entre deux folies il vaut mieux que vous fassiez la moins grande, il est inutile que miss Clifford aille vendre ses bijoux.

— Vous consentez?

— Comptez sur moi, ajouta-t-il sans se départir de son flegme et en lui tendant sa main, que M<sup>lle</sup> Runières prit avec effusion.

— Ah! je savais bien, dit-elle, que vous ne m'abandonneriez pas, vous!.. De mon côté, croyez à ma reconnaissance, et soyez assuré que jamais personne au monde ne soupçonnera rien du service que vous m'aurez rendu.

— Oh! cela m'est bien égal, et je m'en embarrasse peu!.. reprit-il. Mais, pour le moment, le plus pressé, c'est de vous faire disparaître. — Voulez-vous me faire l'honneur de vous en fier pour tout à moi?

— Pour tout, répondit M<sup>lle</sup> Runières.

— S'il en est ainsi, partons! Votre visite chez moi ne doit pas se prolonger plus longtemps. Par bonheur, mes gens ne vous ont point reconnue. Ma voiture m'attend; baissez votre voile, et miss Clifford le sien, et venez.

Miss Clifford était déjà prête.

En toute circonstance critique, Jean se résolvait vite : — pour ou contre. — Ses décisions prises, il ne s'attardait jamais dans des tergiversations inutiles, comme ces gens qui tâtent l'eau avant de plonger. *A head!* était sa devise, et, selon l'expression américaine : « il coupait le câble et chauffait. » A six heures, il quittait son hôtel, M<sup>lle</sup> Runières et miss Clifford cachées au fond de sa voiture. A sept heures, ils étaient à Meudon; à sept heures et demie, la loca-

tion d'une villa, agréablement située sur la lisière du bois, était conclue. Il y installait M<sup>me</sup> veuve Humphry et sa nièce, citoyennes d'Amérique.

— Jeanne et Jean ! dit-il, nous devons être amis.

Très pâle, agitée, la réflexion l'ayant effrayée peut-être, en le voyant partir M<sup>lle</sup> Runières devint toute tremblante. Il s'en aperçut.

— A la rigueur, il est encore temps, dit-il, devinant sa pensée, voulez-vous que je vous ramène ?

Elle eut un moment d'hésitation douloureuse, regarda autour d'elle, comme épouvantée de son isolement subit. Pensive, irrésolue devant cet inconnu de l'avenir sans retour qu'il lui fallait décider ; mais tout à coup elle fit un geste brusque.

— Non, non, dit-elle, il est trop tard ! Partez sans moi !.. Seulement, murmura-t-elle faiblement, soyez bon : Voici une lettre que j'écris à ma mère ; faites-la remettre, et tâchez de m'apporter demain de ses nouvelles.

— Ce sera fait... c'est justement aujourd'hui son jour. Par prudence, il faut que j'y paraisse.

De retour de Meudon à Paris, Jean d'Erneau, mourant de faim, se fit servir à dîner, et s'habilla sans se presser, en réfléchissant à cette nouvelle aventure. Si confiant qu'il fût en lui-même, il ne pouvait se dissimuler que ses amours avec lady O'Donor allaient se compliquer d'un étrange conflit, si par hasard elle concevait le moindre soupçon. Il connaissait trop bien cette imagination ardente pour ne point redouter les effets d'une jalousie que ses protestations avaient à peine apaisée alors qu'elle n'était en rien fondée. Après une telle complicité dans ce coup de tête qui prenait toutes les allures d'un enlèvement, comment détourner le péril ?

Quoi qu'il en fût, le sort en étant jeté, Jean partit pour la soirée de M<sup>me</sup> Runières. Il était important de s'y créer un alibi à pareille heure, et l'originalité de son rôle n'était point sans lui plaire. En route, il fit arrêter sa voiture à l'angle d'une rue, et chargea un commissionnaire de porter la lettre que lui avait confiée M<sup>lle</sup> Jeanne, en recommandant à cet homme de la déposer tout simplement chez le portier de l'hôtel. Un quart d'heure après, il faisait son entrée dans les salons. Il aperçut la maîtresse du logis au milieu d'un groupe. Du premier coup d'œil, il vit le désarroi, et comprit que, frappée à l'improviste par une aussi inexplicable disparition qu'il fallait cacher à tout prix, n'ayant plus le temps de désinviter son monde, elle ne pouvait que payer d'assurance.

— Ah ! cher monsieur d'Erneau, dit-elle en levant sur lui ses beaux yeux, vous n'imaginez pas ce qui m'arrive !.. Voilà que, au moment du dîner, ma pauvre Jeanne, déjà si souffrante depuis huit

jours, s'est trouvée prise d'une si grande fièvre qu'il m'a fallu la mettre au lit. Je vous laisse à penser mes inquiétudes et mon embarras.

— Ah! mon Dieu, c'est bien triste à la veille d'un mariage, répondit Jean d'Erneau. — Et va-t-elle mieux maintenant?

— Elle dort, je quitte sa chambre à l'instant.

— Que dit le médecin?

— Il trouve son état fort grave.

— Ah! c'est bien triste, bien triste! répéta Jean.

Et, faisant place à d'autres survenans, il alla serrer la main au baron Sauvageot, qui causait à l'écart avec M. Arthur Verdier. A leur contenance, il était évident qu'ils savaient tout. Par discrétion il passa, pour ne point interrompre leur conférence, et s'en alla saluer quelques amis. Lady O'Donor ne devait point venir ce soir-là. Tout en échangeant des badinages sur l'air mélancolique du fiancé, il vit bientôt entrer un valet qui s'approcha de sa maîtresse, et lui souffla tout bas quelques mots. Au geste qu'elle fit, il devina l'arrivée de la lettre.

— C'est bien, dit-elle, répondez que je viens à l'instant.

Et, s'excusant auprès de la comtesse de M... qui lui parlait :

— Ma pauvre enfant est réveillée, ajouta-t-elle, je cours auprès d'elle... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?

Elle sortit. Une minute s'était à peine écoulée que le baron Sauvageot fut appelé à son tour, ainsi que M. Arthur Verdier. Jean n'eut point de peine à s'imaginer la scène qui se passait entre eux. N'ayant rien autre à faire, il écouta les propos; l'indisposition de la pauvre M<sup>lle</sup> Jeanne Runières était trop plausible pour que l'on glôsat sur un incident aussi naturel. Quelques amis pourtant de M. Verdier, que son bonheur rendait envieux peut-être, n'étaient point fâchés de railler sa déconvenue. Jean d'Erneau en était là de ses observations, quand il vit reparaitre le baron Sauvageot, qui lui glissa ces quelques mots à l'oreille :

— Viens, sans en avoir l'air, me rejoindre à l'instant.

En filleul obéissant, Jean ne répondit que par un signe. Il laissa disparaître son parrain qui, dès qu'ils furent hors du salon, l'emmena vivement vers un boudoir écarté, où il trouva M<sup>me</sup> Runières et son futur gendre assis tous deux sur un divan, dans une attitude de foudroyés.

— Qu'arrive-t-il? demanda-t-il en entrant, M<sup>lle</sup> Jeanne serait-elle plus mal?

— Ah! il s'agit bien de cela! dit le baron en se laissant tomber découragé sur un fauteuil... Mais, assieds-toi là, car nous avons tous les trois perdu la tête; nous avons besoin de ton habitude de décision prompte et de ton sang-froid.



— Parlez, vous m'effrayez! répondit Jean de cet air tranquille qui ne l'abandonnait jamais.

— Écoute, reprit son parrain, tu es comme de la famille, et nous pouvons nous fier à toi. — Jeanne n'est plus ici; elle s'est enfuie, ou on nous l'a enlevée!

— Que m'apprenez-vous là?

— Il faut que tu nous aides à la retrouver avant que cet esclandre soit connu.

— D'abord, des détails, dit Jean en l'interrompant... depuis quelle heure a-t-elle disparu?

La belle M<sup>me</sup> Runières eut tout dit en trois mots. Sa malheureuse enfant égarée était partie vers quatre heures avec sa gouvernante, allant au bois. Là, comme de coutume, elle était descendue de sa voiture pour marcher dans l'avenue de Madrid. Le cocher était rentré à huit heures, ne l'ayant point revue. Enfin, une lettre d'elle venait d'être remise à l'hôtel, ne laissant plus de doute sur sa fuite.

— Eh bien, rien n'est plus simple, dit Jean d'Erneau avec le calme rassurant d'un homme d'action, et, par bonheur, il est encore temps! Selon toute probabilité, M<sup>lle</sup> Jeanne est en route pour l'Angleterre, pour la Suisse, ou pour la Belgique, les frontières les plus faciles à gagner. Or, sortie à quatre heures avec sa gouvernante, elles ont dû attendre, aucun *express* ne partant avant huit heures du soir. Il suffit de faire jouer le télégraphe dans toutes les directions pour qu'on les arrête au passage. Que M<sup>me</sup> Runières, qui, seule, a qualité pour obtenir cet ordre, veuille bien m'accompagner chez le préfet de police; avant une heure, M. Verdier et vous, vous l'aurez transmis à toutes les gares.

Dans un événement aussi critique, les instans étaient trop précieux pour que M<sup>me</sup> Runières s'embarrassât de son monde. Elle sonna, se fit apporter une pelisse qu'elle jeta sur ses belles épaules et, sans même ôter sa couronne de lilas, elle partit avec Jean, tandis que son frère et M. Arthur Verdier retournaient faire acte de présence dans les salons, jusqu'à son retour. Une demi-heure plus tard, elle rentrait.

— Ma pauvre Jeanne m'inquiète beaucoup, dit-elle, expliquant ainsi son absence prolongée.

Un signe au baron Sauvageot et à M. Verdier les avertit que Jean d'Erneau les attendait. Ils sortirent négligemment, chacun de son côté, et, avant minuit, ordre était parvenu à toutes les frontières d'appréhender à leur sortie du wagon M<sup>lle</sup> Jeanne Runières et sa gouvernante, que devait faire reconnaître un signalement précis.

Jean d'Erneau rentra chez lui, la conscience allégée des plus pressans tracés.

## V.

Cependant, de si peu de conséquence que parût à Jean l'escapade de M<sup>lle</sup> Jeanne Runières, ou si indifférent qu'il lui fût d'y apporter son concours, il n'était point homme à se dissimuler les quelques inconvéniens qui pouvaient résulter pour lui de cette affaire. Tout cela, en somme, ne le regardait pas, et, bien que le rôle de redresseur de torts ait toujours quelque attrait, il était trop dégagé des choses romanesques pour s'éprendre tout à coup d'un accès de don-quichottisme, à seule fin de protéger les amours du jeune Mauvert. Le lendemain, à son réveil, sa première pensée fut qu'il se trouvait avec la nièce de son parrain sur les bras, ... ce qui déjà allait déranger sa journée avec lady O'Donor. Pourtant, comme une fois en croupe sur un dessein il ne permettait plus au souci de l'atteindre, il en eut bientôt pris son parti. Selon sa coutume, il fit seller son cheval pour aller faire un tour de bois; en route, il poussa jusqu'à Meudon, se disant que, après tout, il se pourrait fort bien que, à cette heure, la fugitive eût des regrets. Miss Clifford était là pour couvrir au besoin son incartade d'un jour. Elle rentrait au bercail, et tout était dit.

M<sup>lle</sup> Jeanne l'attendait avec une anxiété vive. Il la trouva nerveuse, agitée, consternée de sa fugue, d'une humeur d'enfant gâtée, tourmentée de réflexions tardives, et presque prête à lui reprocher de ne point l'avoir détournée de sa résolution folle. Enchanté d'une telle disposition d'esprit, Jean ne sourcilla pas plus que s'il eût écouté curieusement le carillon d'une horloge à musique, et, comme de son naturel, en aucune circonstance, il ne prenait jamais par quatre chemins, lorsqu'elle eut épanché ses émois, il lui proposa aimablement de la reconduire lui-même à sa famille.

— Mais ne suis-je pas déjà perdue? dit-elle avec amertume.

— Non, en aucune façon, mademoiselle, sachez-le, répondit-il. Pour tout le monde, vous avez eu un accès de fièvre hier soir. Nul n'a pu soupçonner votre absence de l'hôtel. Madame votre mère vous attend et vous espère. Et ce n'est point M. Verdier, je vous le jure, qui sera le dernier à vous ouvrir ses bras.

— Mais je ne veux pas épouser cet homme, s'écria-t-elle.

— Ni moi non plus, mademoiselle! ajouta Jean, imperturbable. Aussi vous laisserai-je le soin de résoudre ce que vous me faites l'honneur de réclamer de moi. Quel que soit votre vœu, croyez à mon dévouement sincère.

Jean d'Erneau était terrible quand il se mettait à être logique. Il possédait surtout un art de réduire si bien les choses à leur expression la plus simple qu'une fois cantonné dans un argument il

n'était plus possible de l'en faire déloger. M<sup>lle</sup> Jeanne le comprit d'instinct, et, baissant la tête comme une écolière prise en faute, elle garda un moment le silence.

— Pardonnez-moi, dit-elle enfin, j'ai peur de ce que j'ai fait, vous devez le comprendre; j'ai peur de retourner chez ma mère, parce que, je le sens, je serais vaincue dans cette lutte. Eh bien, vous, je vous en supplie, ayez de la raison pour moi. Je vous jure de suivre vos conseils.

— Mais, pour que j'osasse vous donner un conseil, mademoiselle, il me faudrait tout savoir de vos sentimens, de vos secrets, de vos pensées intimes. Or, [nous nous sommes si peu rencontrés!

— Interrogez-moi, et je vous répondrai comme à un ami.

Jean, surpris, la regarda dans les yeux.

— Oh! comme à un ami, reprit-il, résolu à se tenir ferme, ce n'est pas assez. Il faudrait me répondre... comme à un frère.

— Eh bien! oui, comme à un frère, dit-elle en lui tendant franchement la main. Et je vous remercie de dire ce mot. Maintenant parlez.

— D'abord, demanda-t-il, pourquoi m'avez-vous choisi, moi que vous connaissiez à peine, pour vous aider dans votre projet?

— Parce que vous ne ressemblez pas à d'autres, et que, le peu de fois que je vous ai vu, vous m'avez parlé un langage que je n'ai entendu qu'à vous, qui m'a donné une meilleure idée de moi-même, et dont le souvenir m'a souvent soutenue dans mes découragemens; parce que je sais par mon oncle ce que vous avez su faire de votre vie; parce que j'ai compris enfin que, seul peut-être, vous aviez deviné que je cachais une douleur et que vous en aviez pitié. Vous voyez bien que je ne pouvais m'adresser qu'à vous.

— Et si je vous disais de rentrer chez votre mère?

— Je vous obéirais!.. Mais je sais que vous ne me direz pas cela.

— Pourquoi?

M<sup>lle</sup> Runières n'osa répondre.

— Vous voyez bien, reprit Jean, que j'avais raison, et que vous ne pouvez me parler comme à un frère.

— Vous me tourmentez! dit-elle... Eh bien! oui, c'est odieux, n'est-ce pas, étant ce que je suis, de fuir la maison de ma mère et de l'abandonner ainsi? Ah! je vous le jure, j'ai tout fait pour l'aimer, comme j'aimais mon pauvre père. Hélas! à douze ans je la connaissais à peine, et, lorsqu'à cet âge je sortis pour quelques mois de mon couvent, je ne demandais qu'à lui ouvrir mon cœur plein de tendresse, à la chérir, à la consoler de la perte si cruelle dont j'avais peur de la voir trop souffrir. — Mais M. Verdier était là. — Et



depuis lors, ajouta-t-elle tristement en détournant les yeux, il m'a bien fallu comprendre que j'étais seule à me souvenir.

Malgré lui, Jean se sentit glisser, et à son tour ce fut lui qui lui tendit sa main.

— Vous êtes une brave enfant, dit-il. — Voyons, essayez vos yeux et causons comme deux amis de la résolution grave que vous prenez aujourd'hui. Vous êtes cette fois bien décidée?

— Oui.

— Et vous avez réfléchi à l'éclat qui va forcément en résulter? On vous calomnierait, n'en doutez pas, car, comme il vous faut disparaître jusqu'au jour de votre majorité sans que l'on sache ce que vous êtes devenue, le monde aura le champ libre à toutes les suppositions. Or vous avez à peine vingt ans, et c'est plus d'une année de lutttes contre l'autorité de votre mère, qui mettra certainement tout en œuvre pour découvrir votre retraite.

— Qu'importe! dit M<sup>lle</sup> Runières; plutôt que la vie que je mène ou que l'avenir que l'on me prépare, je subirai tout.

— Un dernier mot pourtant, ajouta-t-il. Votre mère sait-elle que vous aimez M. de Mauvert et que vous êtes engagée avec lui?

— Oui. Et je l'ai suppliée!

— Qu'a-t-elle dit?

— Oh! elle m'a démontré que je suis une folle et que M. Verdier seul peut faire mon bonheur.

— Elle est restée inflexible à toutes vos prières?..

— Oui. Et même... devant des raisons que je croyais les plus puissantes sur elle.

— Quelles raisons? demanda Jean.

M<sup>lle</sup> Jeanne ne répondit pas et détourna encore les yeux.

— Voyons, reprit-il, pour que je puisse vous protéger sûrement, il faut bien que je sache tout.

Elle hésita encore, il la pressa.

— Eh bien! murmura-t-elle enfin, rougissante comme à un humiliant aveu, je lui ai offert la moitié de cette fortune que mon pauvre père, hélas! m'a laissée tout entière.

— Innocente, dit Jean, vous êtes mineure. Elle savait bien qu'une telle offre ne signifiait rien.

A ce mot, qui résumait tout un drame étrange qu'il avait depuis longtemps deviné, Jean d'Erneau, malgré son flegme, ne put se défendre d'un léger sentiment d'estime pour ce coup de tête de fille qui attestait une énergie rare. Son goût pour l'*excentric* trouvait après tout dans une telle aventure une assez belle occasion de s'exercer.

— Alors, reprit-il cette fois décidé, il faudra donc, mademoiselle, que ce soit moi qui vous marie!

Cette conclusion formulée, il eut bientôt arrêté son plan. Il était évident que la dernière pensée de M<sup>me</sup> Runières serait de soupçonner sa fille aussi près de Paris. Il suffisait à cette heure de ne point commettre d'imprudences, en attendant qu'il eût pourvu à la sécurité d'une retraite qui pût offrir à la rigueur aux yeux du monde toutes les garanties de convenances que réclamaient l'état et le nom de M<sup>lle</sup> Jeanne. L'asile d'un couvent écarté, comme prêtant trop de facilité aux recherches, et s'accommodant mal d'ailleurs à la petite tête indépendante de la jeune personne, il allait s'occuper de trouver tout simplement dans quelque coin isolé de la France une demeure où, très prudemment cachée, elle attendrait sous l'aile de miss Clifford le jour de sa majorité.

— Auriez-vous des objections contre la Normandie? demandait-il à tout hasard.

— Je me sou mets d'avance à ce que vous déciderez.

Jean d'Erneau revint tranquillement par le bois, comme s'il eût employé sa matinée à cultiver son train hygiénique, et que l'enlèvement d'une fille en eût fait partie, fût-elle la nièce de son parrain. Sans plus se préoccuper des suites que pouvait amener cette affaire, tout en sifflant faux le chant national américain et faisant exécuter des changemens de pieds à son cheval, il eut bientôt combiné dans sa tête les menus arrangemens que nécessitait pour lui ce nouvel incident imprévu de sa vie. Sérieux dans son emploi de ravisseur, il se mit à réfléchir que le climat de la Normandie était un peu bien froid pour la santé d'une jeune personne élevée en serre chaude dans un hôtel parisien. Et cela le rendit d'autant plus songeur que, de trois années de guerre et de nuits passées au bivouac, il avait rapporté quelques rhumatismes qu'exaspérait parfois la fraîcheur du temps. Le midi d'ailleurs avait cet avantage d'une nature plus vivante et plus gaie, ce qui était d'un inexprimable attrait pour une imagination exaltée que la solitude allait replier sur elle-même. Un petit castel de Provence, qu'il pourrait surveiller de Nice et de Monaco, où lady O'Donor parlait d'aller passer le prochain hiver, plairait certainement beaucoup plus à M<sup>lle</sup> Jeanne qu'une triste habitation perdue dans les grèves... Sur cette pente, il en vint à se rappeler que sa mère habitait le département du Var. — Parbleu! se dit-il, voilà mon affaire! Je la dépose dans le giron maternel comme une jeune Américaine dont la famille est absente pour quelques mois. Mon parrain, qui n'a jamais remis les pieds dans le pays depuis que ses électeurs ingrats l'ont *dégommé*, n'ira jamais la chercher là! — Ravi de son idée lumineuse, il résolut d'écrire le jour même pour avertir sa mère de son retour, dont il avait tout à fait oublié de lui faire part, depuis sa dernière missive qui datait de trois ou quatre ans.

Comme il arrivait chez lui, il trouva le baron Sauvageot qui l'attendait en donnant un coup d'œil aux détails de l'écurie.

— Eh bien, avez-vous des nouvelles de votre nièce? lui demanda Jean lorsqu'ils furent entrés.

— Aucune. Je viens de chez ma sœur; elle est désolée. Les dépêches arrivées ce matin au préfet ne révèlent rien du passage de deux voyageurs ressemblant au signalement donné d'une jeune fille accompagnée d'une gouvernante anglaise. Donc, elles ne sont point parties!

— Comment? s'écria Jean, est-ce que les ordres ont été envoyés dans cette forme-là?

— Sans doute! N'avais-tu pas dit de les expédier ainsi?

— Jamais de la vie! mais, mon parrain, c'était élémentaire cela. Quoi! vous avez tous supposé que M<sup>lle</sup> Runières tentait pareille escapade sans y être aidée par quelqu'un d'intéressé à rompre son mariage?

— Tiens, en effet, reprit le baron en fronçant ses gros sourcils, ce que tu imagines là est assez probable. — Alors, que crois-tu?

— Je crois tout simplement qu'un amoureux couple a passé la frontière, tandis que miss Clifford, partie par le même train, les suivait à distance, sans avoir l'air de les connaître.

— C'est vrai! dit le parrain en se frappant le front. Que faire alors?

— Dame, si M<sup>lle</sup> Jeanne a un penchant secret, il me semble que M<sup>me</sup> Runières n'est point sans avoir eu quelque soupçon.

— C'est cela, s'écria le baron : Mauvert!.. Il sera venu de Rome pour faire le coup!

— Eh bien, reprit Jean avec son flegme, puisqu'il est là-bas à l'ambassade, rien de plus facile que de le retrouver. Et, en organisant autour de lui une surveillance active...

— Tu as raison, tout devient clair! — Je cours chez ma sœur. Merci encore de ta conduite en toute cette triste affaire.

En prononçant ces mots, le baron Sauvageot se leva, et tendit avec effusion la main à son filleul.

— Du reste, ajouta Jean d'Erneau, vous savez, je ne hasarde là que des déductions logiques. Il se peut fort bien aussi que M<sup>lle</sup> Runières n'ait point quitté Paris...

— Allons donc! Ce serait trop naïf!

Jean le reconduisit jusqu'au perron. Au moment de le quitter :

— A propos de voyage, dit-il, d'ici trois ou quatre jours, j'irai faire un petit tour à Nice. Si vous veniez avec moi?

— Impossible, mon cher, avec de telles complications sur les bras.

— En ce cas, adieu, si je ne vous vois qu'à mon retour.

Son parrain expédié, sans plus de remords, Jean d'Erneau ren-



tra dans son cabinet, et s'assit devant son bureau pour dépouiller sa correspondance du matin. Parmi les lettres déposées sur un plateau d'argent, il en avisa une, cachetée d'un grand sceau, qui lui venait d'Amérique. Aux timbres de la poste, il vit qu'elle lui avait été adressée de France, il y avait deux mois, et qu'elle lui était retournée par un de ses correspondans. Il l'ouvrit la première; elle était ainsi conçue : « Grasse, 5 février. Monsieur Jean Derneau à l'Assomption (Paraguay). — Monsieur, c'est avec le plus profond regret que j'ai l'honneur de remplir auprès de vous une pénible mission en vous informant de la mort de M<sup>me</sup> Marie-Séverine Derneau, votre mère, décédée hier 4 février en sa maison des Olivets. Par des circonstances toutes particulières sa succession réclamant absolument votre présence, je viens vous prier de vouloir bien au plus tôt me faire part de vos intentions à ce sujet. Agréez, monsieur... EDME-ÉLOI CAVAILLON, notaire à Grasse (Var). »

— Voilà mes projets renversés, se dit-il avec ennui.

Pourtant il réfléchit bientôt que, après tout, par cet héritage, l'habitation lui restait, ce qui simplifiait déjà beaucoup les arrangemens. La maison des Olivets, autant qu'il la pouvait retrouver dans ses souvenirs, située dans un endroit charmant, avait une aimable apparence de villa qui réjouirait les yeux de M<sup>lle</sup> Jeanne. Le confort intérieur, y fût-il insuffisant, était chose facile à régler.

Jean avait pour habitude d'agir sans longs débats. La lettre du notaire exigeant une prompte réponse, après le retard qu'elle avait éprouvé, il résolut de partir le soir même. M<sup>lle</sup> Runières était à cette heure trop bien à l'abri de toute découverte pour qu'une absence de quelques jours pût être un péril. Il retourna à Meudon porter à la fugitive les dernières nouvelles du baron Sauvageot, l'informa qu'il allait lui préparer une retraite assurée, et, pourvoyant d'ailleurs à toute éventualité imprévue, la laissa pour courir chez lady O'Donor qu'il convainquit sans peine de la nécessité d'une séparation si pleinement justifiée par la lettre du notaire qu'il lui montra.

## VI.

Un voyage de vingt-quatre heures est tout juste une promenade pour un Américain. Le lendemain, Jean était à Grasse.

En route, il avait pu songer. Livré tout vif, dès son plus jeune âge, à l'isolement du collège, il avait compris vite à ses dépens que son plus sûr ami, c'était lui-même. Conscient plus tard de l'inutilité d'un bagage d'affections de famille qui eussent peut-être gêné son ami dans sa route, il s'était allégé d'un seul coup de tout ce que sa nature indépendante devait considérer comme

superflu. Deux ou trois vacances passées aux Olivets l'avaient à peine lié avec sa mère, et ce décès inattendu, qui le faisait orphelin, n'éveillait pour lui d'autre idée qu'un règlement de succession prévu dans le cours de ses affaires.

Cependant, un point l'intriguait. — Parfois, en son for intérieur, il s'était laissé aller à des songeries sur la façon bizarre dont on l'avait élevé, et, bien qu'il s'en souciât comme d'un fêtu, il avait toujours flairé quelque mystère. La lettre de maître Cavaillon, en mentionnant que « *des circonstances toutes particulières* » exigeaient sa présence, le confirmait dans l'idée qu'il devait y avoir, pour le moins, un secret dans les formalités à remplir au sujet de son héritage.

Arrivé à Grasse à neuf heures du soir, il envoya sa carte au notaire. Rendez-vous fut pris pour le matin suivant.

Maître Cavaillon était un aimable homme de soixante ans, armé de lunettes par-dessus lesquelles il regardait avec deux grands yeux ronds, naïfs, curieux comme des yeux d'enfant. Petit, replet comme un évêque, l'air doucement réjoui, un bon sourire éclairait son visage sans nuire à la gravité professionnelle. Tout en lui attirait la confiance et commandait l'estime.

Jean, avec ses manières posées, avait naturellement un certain air de grandeur; en le voyant entrer dans son cabinet, le bon notaire, qui l'attendait, demeura un peu surpris.

— Monsieur d'Erneau?.. dit-il non sans quelque hésitation.

— Oui, monsieur, répondit Jean.

— Mais, Derneau sans apostrophe, avec un grand D?.. reprit le notaire, en tenant à la main la carte de visite qu'il avait reçue.

— Avec un grand D, monsieur, répliqua Jean. La particule est une fantaisie douce d'un parrain que j'ai. Elle m'est restée du collège, par habitude prise.

— Parfait! — Donc, vous venez pour la succession de M<sup>me</sup> Marie-Séverine Derneau?

— Précisément, monsieur, et j'arrive de Paris, où votre lettre m'a rejoint, après avoir couru après moi jusqu'en Amérique... ce qui vous explique mon retard à vous répondre.

— Tiens, tiens, vous étiez de retour! En tout cas, vous voici, c'est le principal! — Avez-vous vu monsieur votre père?

Si flegmatique qu'il fût, Jean le regarda étonné.

— Mon père! s'écria-t-il. — Quel père?

— Dame, celui qui nous intéresse en votre affaire de succession ne peut être que monsieur Marius Derneau, l'autre ne comptant pas... car, vous connaissez, je le pense, l'axiome de droit...

— *Pater is est quem nuptiæ demonstrant*, ajouta Jean d'Erneau, qui s'était bientôt remis, je sais cela. — Je suis avocat, monsieur.

— Mes complimens, dit le notaire avec un salut. Donc, vous n'ignorez pas que ledit sieur Marius Derneau doit intervenir, madame votre mère s'étant mariée sans contrat.

— Je comprends très bien cela, monsieur, répliqua Jean d'un ton non moins ponctuel que celui de l'excellent maître Cavaillon; mais ce que je ne comprends pas du tout c'est que, ne me croyant plus aucun père, d'après votre dire, je me trouverais en avoir deux.

— Comment! Vous ne savez donc rien, monsieur, de votre situation de famille?

— On m'a toujours dit que mon père était mort lorsque j'avais deux ans... Ne m'en étant jamais connu d'autre, vous me voyez donc très surpris de votre langage.

— Ah! je vous demande vraiment mille pardons, monsieur! reprit le notaire confus. Je vous jure que je n'avais aucunement l'idée que vous pussiez être dans l'ignorance des choses... que tout le monde ici...

— Mais ne vous excusez point, monsieur, répliqua Jean de son air le plus tranquille. Nous causons affaires, et je ne puis que vous remercier de m'éclairer aimablement sur les nécessités qu'elles comportent, aussi bien que sur des questions de famille qu'il faut bien, après tout, que j'aborde avec vous, puisqu'elles ont trait à mon héritage. Reprenons donc, je vous prie, sans nous préoccuper de restrictions inutiles, et procédons par ordre. Vous me faisiez l'honneur de m'apprendre que j'ai l'avantage de posséder deux pères : l'un, M. Marius Derneau que je croyais mort, et qui ne l'est pas, dites-vous.

— Je le suppose du moins, s'empressa d'ajouter maître Cavaillon, qui avait déjà repris son sourire, car son acte de décès n'est jamais parvenu à madame votre mère.

— Fort bien!.. Et mon autre père, quel est-il?

— Dame, monsieur, répondit en hésitant le notaire évidemment interloqué de cet air dégagé, je ne pourrais, en vérité, sur ce point vous répondre que par des... suppositions... assez probantes... il faut bien le dire... que l'on a faites autrefois dans le pays, mais qui cependant n'ont que le caractère de toute suspicion de ce genre.

— Sans aucun doute, reprit Jean, et je comprends cette réserve discrète. A tout prendre pourtant, votre confiance éveillant mes souvenirs, je ne serais pas très éloigné de me ranger moi-même à cette opinion qu'il pourrait y avoir là en effet quelque mystère... Mon second père ne serait-il pas par hasard le baron Sauvageot?

— Hum! fit le notaire un peu hésitant... C'est du moins lui, monsieur, que je vous aurais nommé, d'après les circonstances qui ont accredité ce bruit.



— Vous ne voyez pas d'inconvénient à me les raconter, ces circonstances?

— En aucune façon, monsieur. Elles ne peuvent que servir à vous guider dans cette affaire... Et je puis même ajouter que je suis seul à les bien connaître, votre père légal ne les ayant confiées qu'à moi.

— Je vous écoute, monsieur.

Maître Cavaillon fit alors le récit suivant dont nous résumons les élémens principaux.

Les Derneau, de père en fils, étaient fermiers des Olivets, ce qui explique qu'à vingt-cinq ans Marius, le père de Jean, administrait le superbe domaine du général baron Sauvageot. Garçon solide, intelligent, tête provençale et cœur franc, Marius avait presque été élevé au château, pour servir de compagnon de jeux au jeune baron Césaire. Il en était résulté une de ces camaraderies de fils de fermier à fils de maître qui s'était naturellement changée chez l'inférieur en un aveugle dévouement. Devenu majeur, le jeune Sauvageot, déjà riche du bien de sa mère qu'il avait perdue, s'en était allé à Paris. Il n'avait plus dès lors fait en Provence que de courtes apparitions, quand, à la mort de son père, il fut contraint d'y venir passer quelques semaines. Marius Derneau était marié depuis trois mois à une fort jolie fille du pays qu'il adorait. Comme il était à prévoir, le baron Césaire, accueilli avec effusion par l'heureux ménage, visita souvent la ferme, et il ne se passa bientôt guère de jours sans qu'il y parût. Marius était au comble de la joie. Par malheur, le baron repartit. Mais, rappelé à Grasse l'hiver suivant par les soucis d'un procès, il s'établit cette fois aux Olivets. L'installation rustique était trop commode pour qu'il n'en profitât point à chacun de ses voyages. Il s'accoutuma bientôt à revenir chaque mois consacrer quelques jours aux soins de ses affaires.

Ce commerce d'amitié durait depuis deux ans, au grand contentement de Marius, à qui tout souriait. Un enfant lui était né, son ami Césaire avait voulu en être le parrain; et, comme cadeau de baptême à son filleul, avait renouvelé le bail de la ferme, à des conditions de redevances réduites presque d'un tiers, alors que le rendement supérieur des terres, améliorées depuis quinze ans, eût dû faire prévoir au contraire une formidable augmentation... L'exploitation des Olivets devenait une fortune; des travaux de drainage allaient encore en accroître l'importance. Marius travaillait avec ce courage doublé d'intelligence qui est le nerf de toute grande entreprise, et réussissait au-delà de ses espérances, lorsque tout à coup le plus horrible malheur vint s'abattre sur lui.

Bien qu'il fût tout naturel que le baron Césaire, qui ne parais-

sait jamais que pour quelques jours, préférât l'habitation de sa ferme à celle de son château, la fréquence de ses apparitions avait bientôt fait jaser le pays. La fière Séverine, la femme de son ami Marius, était d'une beauté rare, un peu coquette, et d'humeur provocante; ses airs de dame lui valurent d'abord des quolibets qui se changèrent aisément en bruits fâcheux sur ses relations avec le jeune Sauvageot. — Un soir, Marius, rentrant après une longue journée passée loin de chez lui, s'était arrêté au village; pendant qu'il donnait quelques ordres à ses gens, l'un d'eux, assez mauvais sujet qu'il avait renvoyé la veille, se mit à ricaner à l'écart en l'entendant annoncer aux autres qu'il les rejoindrait dès l'aube au champ des Sources, un des plus éloignés de la ferme. Le maître des Olivets n'était pas patient; marchant droit au ricaneur, il lui demanda ce que signifiait son air de gouaillerie.

— Eh bien, répondit l'homme, cela signifie que de bonne heure vous laisserez la place à monsieur le baron, voilà tout.

Il n'avait pas articulé le dernier mot que Marius avait bondi sur lui, le saisissant à la gorge, et l'on eut peine à l'arracher de ses mains.

Il est de ces coups qui frappent en plein cœur, fussent-ils dirigés par la plus abjecte perfidie. Marius revint chez lui dans un état d'exaspération qui touchait au délire. Soupçonner sa femme, et surtout celui que dans son dévouement il aimait à l'égal d'un frère, un ami d'enfance qui l'avait comblé, et pour lequel il eût donné avec joie le plus pur de son sang!.. une pareille infamie était tellement stupide qu'elle en devenait absurde à force de lâcheté. Mais, si confiant de cœur qu'il voulût être, sous l'obsession d'une idée trop cruelle, le pauvre Marius observa malgré lui. — Un mois plus tard, il ne doutait plus; l'homme avait dit la vérité: sa femme le trompait, et le baron Césaire était son amant.

Il y eut alors un drame effrayant entre ces deux misérables, enhardis par une confiance aveugle, et ce mari qui les épiait. Trois fois ils furent au bout de son fusil; mais chaque fois le malheureux sentit défaillir son courage. Il les avait tant aimés!.. Enfin, tourmenté de cet horrible rêve qu'un jour peut-être, succombant à sa rage, il les tuerait tous les deux, il se décida à s'enfuir, n'emportant de son bonheur perdu que son enfant qu'il adorait. — Mais alors, une affreuse pensée lui surgit tout à coup. — Si son enfant n'était pas même de lui?.. Terrifié d'un tel doute, il ne songea plus qu'à s'assurer si du moins un dernier espoir lui restait. Il médita son projet; puis, un jour, annonçant un voyage d'affaires imprévues qui devait le retenir jusqu'au surlendemain, il quitta les Olivets. Parti le soir, laissant les amans sans défiance, il se cacha aux environs, attendant l'heure. Au milieu de la nuit, il revint à sa maison, ouvrit la porte sans bruit, et monta à la chambre de Séverine.

La chambre était vide. Il se rendit alors à l'appartement de Césaire Sauvageot, qui occupait une aile de la maison, luxueusement aménagée avec des meubles apportés du château. Là, armé d'une double clé qu'il avait fabriquée lui-même au moyen d'une empreinte, il entra dans l'obscurité, alluma une bougie, et marcha droit vers une seconde pièce où couchait le baron. Y ayant pénétré, il les trouva endormis... Marius les réveilla. A sa vue, ils jetèrent un cri.

— Silence! dit-il d'une voix brève, les gens ne doivent rien entendre de ce qui va se passer ici.

Sur ces mots, il déposa froidement des pistolets qu'il tenait à la main, et s'adressant à l'amant :

— Allons, levez-vous, et allez m'attendre là, ajouta-t-il en lui désignant la chambre voisine. J'ai d'abord à parler à ma femme. Ensuite j'irai vous retrouver.

Le jeune baron Césaire n'était pas naturellement brave. Tremblant sous ce regard qui l'écrasait, il obéit avec tant de hâte, oubliant si bien sa complice, en son épouvante folle, que la malheureuse se sentit perdue.

— Césaire! s'écria-t-elle imprudemment.

— J'ai dit: Silence! répéta Marius.

Et, poussant le baron vers la porte d'un cabinet de toilette, il l'y fit entrer et l'enferma en tirant un verrou. Il revint alors à Séverine.

— Mon Dieu! bégaya-t-elle, est-ce que tu vas me tuer?

— Nous allons voir, dit Marius. Pas de gémissements inutiles, et réponds-moi. — De qui est notre enfant?

Demi-nue, assise sur le lit, les traits convulsés, elle le regardait dans un tel paroxysme de terreur qu'il vit qu'elle ne l'entendait même pas.

— Écoute, reprit-il, si tu tiens à ta vie, comprends-moi bien, car c'est ta seule chance de te sauver. — Il faut que je sache si mon enfant est de moi... et pour cela, tu vas me révéler depuis quand Césaire est ton amant. Lorsque tu auras parlé, j'irai l'interroger : s'il me dit la même date que toi, je vous laisse vivre; si sa réponse ne s'accorde pas avec la tienne, je vous tue tous les deux. Maintenant réfléchis, j'attends.

Séverine respira; elle connaissait Marius, elle ne doutait point un instant que ce qu'il avait résolu, il le ferait. Elle connaissait aussi trop bien le baron Césaire pour n'être point certaine que, devant une telle menace, il avouerait tout comme elle. Elle entrevit l'impunité.

— C'est depuis deux ans, dit-elle avec assurance.

— Quelques mois après notre mariage, alors? demanda-t-il sans marquer le moindre étonnement.



— Oui.

— A ses premiers voyages, sans doute?

— Au second.

— C'est bien... A son tour maintenant ! ajouta Marius en se dirigeant vers l'autre pièce.

En le voyant entrer, Césaire Sauvageot crut sa dernière heure venue ; mais il se remit un peu en remarquant que Marius n'était plus armé. Quoique tremblant encore de tous ses membres, il essaya de prendre une contenance moins piteuse.

— Je suis à vos ordres, se hasarda-t-il à murmurer.

A cette phrase banale, Marius ne put réprimer un geste de colère ; mais, s'apaisant aussitôt : — Regardez-moi donc en face, dit-il. Est-ce que vous croyez que j'en doute ?

L'entretien ne fut pas long. Les paroles du mari furent aussi décisives pour l'amant que pour la maîtresse. Le baron n'hésita pas plus qu'elle ; sa réponse, par bonheur pour lui, confirma ce qu'elle avait avoué déjà. Marius sortit alors, passa par la chambre, où, palpitante, attendait Séverine, et sans même se retourner vers elle il s'en alla, les laissant tous deux.

L'infortuné, comme toutes les natures simples et vraies, aimait son enfant. Il venait d'acquérir la preuve qu'il était peut-être le fils de l'autre. Sa résolution fut bientôt arrêtée. Descendant l'escalier comme un homme ivre, il entra dans une pièce qui lui servait de bureau, rassembla à la hâte ses papiers et ses livres, qu'il boucla dans une malle. Au point du jour, il les remettait aux mains de maître Cavaillon, en lui confiant ce qui venait d'arriver. Abandonnant tout, et n'emportant de sa ferme que les habits qui le couvraient, il le chargea de rendre ses comptes au baron. Depuis lors, on ne l'avait jamais revu.

Tel fut le récit du bon notaire. Jean d'Erneau l'avait écouté avec beaucoup d'intérêt, et plusieurs fois même avait marqué sa satisfaction par des hochemens de tête approbatifs. Quand la péroraison fut achevée, il complimenta courtoisement le narrateur.

— Cette histoire est tout à fait intéressante, monsieur, dit-il, et vous la contez vraiment fort bien. — A cet éloge, maître Cavaillon répondit par un salut de remerciement. — Pour la résumer cependant, ajouta D'Erneau, il en ressort évidemment que nous n'avons sur cette question de double paternité que des données en effet très vagues.

— Il pourrait y avoir la voix du sang... hasarda le notaire.

— Peuh ! c'est bien subtil !.. Mais, la chose en soi étant fort indifférente et du domaine particulier du sentiment, il nous reste uniquement à traiter le point légal du *quem nuptiæ demonstrant*. Où est mon père Marius Derneau, qui seul nous est indispensable ?

— Ma foi ! monsieur, je l'ignore, car on n'en a plus jamais en-

tendu reparler, sauf il y a une douzaine d'années par un cousin qui habitait alors Toulon et qui avait gardé quelques relations avec lui. M. le baron à cette époque vendant ses terres et quittant définitivement le pays, madame votre mère acheta les Olivets. Il fallut alors une autorisation de son mari, qui l'envoya du reste en blanc par l'entremise de ce parent.

— Et mon cousin vit-il toujours?

— Je le crois, monsieur. Seulement je vous avouerai que j'ai la certitude qu'on ne saurait rien par lui. Je lui ai écrit trois fois, il ne m'a point répondu.

— A combien se monte l'héritage de ma mère? demanda Jean en mordillant la pomme de sa canne.

— A six cent mille francs environ, répondit le notaire.

— Bon! J'irai voir le cousin, il parlera.

Ces préliminaires posés, Jean d'Erneau s'occupa aussitôt du principal motif qui l'avait amené : à savoir une installation pour M<sup>lle</sup> Jeanne Runières. Il pria maître Cavaillon de lui faire visiter les Olivets; rien ne l'empêchant de s'y établir, il ne cacha point son intention de prêter cette demeure à une jeune dame américaine de ses amies, précisément la fille de son associé du Paraguay qui lui avait fait parvenir sa lettre. Quelques heures plus tard, Jean revoyait son nid, tout émerveillé de le trouver si duveté. La maison même était si fort changée depuis son enfance qu'il eut peine à la reconnaître dans cette villa charmante où se devinait encore sans peine l'empreinte du goût parfait de son parrain. Il ne put se défendre de féliciter rétrospectivement sa mère de l'avoir entretenue avec un pareil soin. M<sup>lle</sup> Jeanne serait là au comble de ses vœux. Ses dispositions furent bientôt prises. Après une dernière entrevue avec le bon notaire, et renseigné sur son cousin autant qu'il pouvait l'être, il repartit le soir même pour Toulon, où il arrivait le matin.

Le parent de Marius était un Derneau, propriétaire d'un hôtel de second ordre sur le port. Jean descendit chez lui et, la reconnaissance faite, aborda sans ambages la question qui l'amenait. Dès les premiers mots sur son père, il comprit que le cousin se tenait sur la défensive et ne voulait effectivement rien dire. Mais Jean savait trouver les joints de toutes les armures. En déjeunant avec ce nouveau parent, qu'il avait invité, il parla très négligemment du chiffre de l'héritage, lequel, à défaut de son père et de lui, pouvait fort bien un jour revenir à des collatéraux. — Avant la fin du dessert, il apprenait que Marius Derneau était depuis vingt-cinq ans en Bretagne. Il habitait le village de Cardec, aux environs de Quimper; le cousin n'en savait point davantage.

MARIO UCHARD.

(La seconde partie au prochain numéro.)

---

LES

# TUILERIES ET LE LOUVRE

PENDANT LA COMMUNE

---

## I.

L'AVANT-DERNIER JOUR DES TUILERIES.

---

### I. — LE GOUVERNEUR DU CHATEAU.

Ce fut en 1564 que, sur l'ordre de Catherine de Médicis, Philibert Delorme jeta les premières fondations du château des Tuileries; presque tous les souverains qui régnèrent sur la France tinrent à honneur de le continuer ou de l'embellir: à la veille de la révolution du 4 septembre, on y travaillait encore. Il fallut donc à la monarchie trois cents ans pour l'élever; une nuit suffit à la commune pour le détruire. Il était resté debout pendant la terreur, il n'avait même pas été menacé par les invasions de 1814 et de 1815. L'insurrection du 18 mars, débutant par l'assassinat de deux généraux et de quelques gendarmes, suivit imperturbablement sa logique et s'effondra au milieu des incendies allumés par elle; des Tuileries elle fit une vaste ruine que remplit un peu de cendres. Le pétrole tourmentait l'esprit des communards; il y avait là un nouveau moyen de destruction rapide fait pour tenter des hommes qui s'intitulaient volontiers les apôtres de l'humanité nouvelle; avant d'en inonder notre ville réservée à périr, ils avaient essayé de l'utiliser contre nos soldats. Dans le cabinet de Delescluze, sur son propre bureau, on trouva, au ministère de la guerre, la lettre que voici: « Commune de Paris, délégation scientifique; Paris, le 18 mai 1871: J'ai



demandé à Dombrowski qu'il fit creuser une casemate dont je lui ai donné les dimensions pour y placer notre projecteur à pétrole. Depuis j'ai envoyé trois fois pour voir si les travaux s'avançaient, personne n'a pu me répondre à ce sujet. Je suis prêt à envoyer les appareils. *Le membre de la commune, chef de la délégation scientifique*, PARISSEL. » Et en note, de la mince écriture de Félix Pyat : « Répondre à Parisel, en faisant ce qu'il demande. » La proposition d'envoyer à Dombrowski des projecteurs destinés à arroser les troupes françaises avec des jets d'huile minérale enflammée devait rester sans réponse, car déjà le général fédéré qui commandait « la première armée » avait fait son arrangement avec George Veysset, et dès le 14 mai avait bien pris ses précautions en promulguant l'arrêté suivant : « Le colonel Mathieu est nommé commandant supérieur de toutes les forces réunies entre le Point-du-Jour et la porte Wagram. » La commune eut beau déléguer un de ses membres, Deureure, en qualité de commissaire civil auprès de Dombrowski, Parisel ne réussit pas à lui faire adopter ce qu'il appelait modestement « ses appareils. »

Non-seulement on rêvait d'incendier Paris à l'aide du pétrole, mais on s'ingéniait à découvrir des moyens expéditifs de le faire sauter. Au siège même du comité central, on trouva cette pièce, que je reproduis textuellement et qui fait elle-même son propre commentaire : « En cas de revers de notre armée, Grélier propose : d'ici deux ou trois jours envoyer deux parlementaire à Versailles pour que dans les vingt-quatre heures ils envoient deux Versaillais; leur montr<sup>t</sup> tous les dossiers des notaires, des avoués, des huissiers et les titres de rentes; que la dette publique qui se trouve entre les mains de la commune sera détruit, brûlé avec du pétrole. Placé de la nitro-glycerine sous tous les grands quartier comme Dardelle a placé les poudre aux *Tuillerie*, après cette promenade ils iront porté l'idée de la paix à Versailles. » Cette note, dont le patriotisme rachète l'orthographe, est tout entière de la main de Grélier, sorte d'avorton biscornu qui avait fait métier de blanchisseur et de baigneur avant d'être élevé à la dignité de législateur du comité central. Il n'était pas pour les demi-mesures, comme l'on voit; brûler le grand-livre de la dette inscrite et pulvériser Paris lui semblait une œuvre convenablement révolutionnaire, — ce qui ne l'empêche pas, au lendemain de la défaite, alors qu'il se cachait pour se soustraire à des poursuites qu'il ne réussit pas à éviter, d'écrire à l'un de nos plus illustres généraux pour le prier d'intercéder en sa faveur; cette lettre, que j'ai sous les yeux, a moins de désinvolture que la note incendiaire, mais le français en est tout aussi boiteux.

Dans les préliminaires du traité de paix qu'il proposait d'offrir à Versailles, Grélier loue les préparatifs que Dardelle a faits aux Tui-

leries. Cet Alexis Dardelle, qui avait servi aux chasseurs d'Afrique, avait été trouvé par le 48 mars à la tête de quelques cavaliers de la garde nationale. Sur les hauteurs de Montmartre, ce transfuge de l'armée se jeta dans la révolte, facilita la reprise des canons et mérita d'être promu au grade de colonel commandant les cavaliers de la république; titre honorifique sous la commune, qui eut si peu de cavalerie que Rossel, délégué à la guerre, et animé d'idées de réformes pratiques, avait prescrit la création d'un corps de *vélocipédistes*. En attendant que la future cavalerie fût organisée et que Dardelle en devînt le Murat, il avait été nommé gouverneur militaire du château des Tuileries, ce qui lui permit de vivre paisiblement, grassement et « loin des soucis de la guerre. » C'était un grand garçon grassouillet, prétentieux, portant la tête de côté, aimant à passer la main dans ses longs cheveux, souriant volontiers avec complaisance pour lui-même, bellâtre et s'admirant fort; mais malgré la beauté vulgaire dont il s'enorgueillissait, il aurait pu réciter la fable de Phèdre : *Pavo ad Junonem*, car il avait une voix affreuse, éraillée et bien réellement alcoolique. Il ne détestait point la bombance et avait pour les femmes des regards vainqueurs qui ne les laissaient point insensibles. Ses attitudes penchées, ses façons sottement précieuses, faisaient dire qu'il avait essayé d'être acteur dans un tout petit théâtre : le fait est peut-être vrai, mais je n'en trouve point trace authentique; je sais seulement qu'au début de la guerre de 1870 Dardelle était employé à la gare d'un de nos chemins de fer. Dans le monde des fédérés, il avait quelque réputation d'artiste; les hommes et surtout certaines femmes de son entourage disaient : « Il touche très bien du piano. » Il savait la musique, en effet, et pendant tout le temps de son séjour aux Tuileries, il allait jouer de l'orgue dans la chapelle, qui retentissait alors d'airs un peu profanes pour un tel lieu. Quoiqu'il eût le vin « mauvais, » disait-on, il ne fut point méchant pour les employés réguliers du château restés à leur poste. Il avait cependant, en qualité de gouverneur, des prétentions qui parfois semblèrent excessives. Ainsi il voulait avoir toutes les clefs et il fit enlever celles qui fermaient l'agence des travaux du Louvre; il ne fallut rien moins que l'intervention de l'ouvrier bijoutier Frankel, membre de la commune, délégué au ministère des travaux publics, pour les faire restituer à qui de droit. Dardelle aurait traversé fort obscurément la commune, si les Tuileries n'avaient point été brûlées, — encore n'a-t-on pas la preuve qu'il ait mis la main à l'incendie.

Il avait pris possession de son gouvernement le 19 mars, et dès le 26 il put reconnaître que son autorité était bien plus nominative que réelle. Le 127<sup>e</sup> bataillon tenait garnison au château; les fédérés pensèrent que le 26 mars était un jour triplement férié, puisque

c'était un dimanche, le dimanche de la Passion, et que l'on votait pour l'élection des membres de la commune; ils se mirent donc résolument en mesure de célébrer cette belle journée, forcèrent les portes de la cave, y défoncèrent les tonneaux, y vidèrent les bouteilles et se grisèrent si abominablement que les sentinelles montaient la garde vautés par terre en ronflant. Dardelle fit des observations que l'on n'écoula guère et des menaces que l'on n'écoula pas. Furieux il écrivit à Raoul Rigault, alors délégué civil à la préfecture de police, pour demander qu'on lui envoyât des hommes un peu plus sobres et qu'on le délivrât de « tous ces cochons! » le mot y est. « Ils ne sont pas polis du tout dans cet endroit-ci, » disait Brid'oison. Je ne sais si l'on fit droit à sa réclamation, mais il dut avoir souvent à la renouveler, car les caves des Tuileries, que l'on savait amplement fournies de bon vin, exerçaient sur la milice communarde une attraction irrésistible. On ne se piquait point de tempérance à cette époque, et tout objet convoité devenait invariablement « propriété nationale. »

Dardelle avait autour de lui un groupe d'officiers assez nombreux dont quelques personnages seulement sont à désigner, parmi lesquels celui qu'il aimait le plus s'appelait Louis Madeuf, plus ordinairement connu sous le nom d'Armand, qui était un pseudonyme de théâtre. Chef d'escadron dans les cavaliers de la commune, chef d'état-major du gouverneur des Tuileries, Madeuf avait alors trente-six ans; il était maigre, chauve, de taille élevée, et portait sur son visage des traces de fatigue qui ne semblaient dues ni à l'étude, ni à la réflexion. C'était un viveur d'assez bas étage qui le 8 août 1867 avait été frappé à Poitiers d'une condamnation à un an de prison pour attentat à la pudeur, châtement qui ne l'avait point corrigé de certains goûts dépravés, car le 3 janvier 1870, à Bordeaux, il était condamné à cinq mois d'emprisonnement pour outrage à la morale publique. Peccadilles peu importantes, en vérité, et dont la commune, réparatrice des iniquités judiciaires, ne crut devoir tenir compte. Madeuf était acteur; il aimait à jouer les traîtres et courait les théâtres de province. Surpris par la guerre à Paris, où il était venu chercher un engagement, il avait passé des éclaireurs à pied de la Seine dans les éclaireurs à cheval. Lorsque ce dernier corps, assez indiscipliné, fut licencié au mois de décembre 1870, on essaya d'en utiliser les débris pour former les cavaliers de la république; Madeuf y fut admis en qualité de lieutenant et s'y lia avec Alexis Dardelle, qui les commandait. Le 18 mars en fit un chef d'escadron et l'installa aux Tuileries. Il y fut inoffensif; il avait le service de la garde et de la police du château; plus d'une fois il fit relever des bataillons indisciplinés et plus d'une fois aussi il fit punir des fédérés récalcitrans. Ses goûts de cabotin, la manie du costume furent sans doute



pour beaucoup dans le rôle qu'il se plut à jouer, ceint d'une écharpe rouge ornée de revolvers, criant à travers les cours, piaillant dans les corps de garde et caracolant lorsqu'il se rendait « à l'ordre » à l'état-major de la place Vendôme; il ne vola pas et fut seulement convaincu d'avoir reçu six bouteilles de vin provenant de l'ancienne liste civile : péché mignon qui mérite à peine une réprimande et qui n'aurait certainement pas interrompu la carrière dramatique de Madeuf, si ce grand premier rôle du théâtre de Perpignan n'avait été un spectateur trop désintéressé de la destruction des Tuileries.

Au-dessous de Madeuf s'agitait un tout autre homme, un certain Étienne Boudin, qualifié de capitaine adjudant-major. Ce n'était qu'un sous-ordre, mais il était digne, par ses exécrables instincts, de marcher de pair et de compagnon avec Ferré, Rigault, Eudes, Ranvier, Mégy et les autres carnassiers de la commune. Il n'y a qu'un cri contre lui : « C'était le génie du mal incarné. » Ses vices le harcelaient et ne lui laissaient point de repos; il était complet : il fut ivrogne, voleur, incendiaire et assassin. Il avait alors quarante-trois ans, avait fait un congé dans un régiment du génie et portait la médaille de Crimée. En sortant de l'armée, il avait sollicité et obtenu une place de sergent de ville; une troupe d'élite où la probité la plus scrupuleuse est l'esprit même du corps, où une seule faute contre la sobriété entraîne l'expulsion immédiate, n'était point pour conserver longtemps un gaillard qui aimait à boire et ne dédaignait pas le bien d'autrui. Au bout de trois mois, Étienne Boudin était congédié et reprenait son état de menuisier, dans lequel il était habile. C'est en cette qualité qu'il fut souvent employé aux Tuileries, pendant les années qui précédèrent la chute du second empire. Il avait eu des boiseries à refaire, des placards à réparer; il avait vagué dans le château, en connaissait tous les êtres et avait pu en apprécier la richesse. Il aurait bien voulu faire partie de cette *chambre de veille* instituée sous le consulat par l'architecte Fontaine, composée d'un serrurier, d'un fumiste, d'un menuisier, d'un charpentier, d'un couvreur, d'un plombier, et qui, les jours de réception et de bal, se tenait en permanence en cas d'incendie; mais la place qu'il eût pu occuper était prise et ne fut point rendue vacante pour lui. Il savait bien ce qu'il faisait lorsqu'après le 18 mars il s'arrangeait de façon à être attaché à l'état-major de Dardelle; il avait bien compté que l'occasion ne lui manquerait pas de fureter dans les bons endroits et d'y faire main basse sur quelques objets à sa convenance; mais il fut en partie déçu dans son espoir, car les surveillans, les employés, les hommes de peine de la régie régulière se méfiaient de lui et gardaient avec soin les portes des appartemens où les meubles précieux de la liste civile avaient été déposés après le 4 septembre. Plusieurs fois ils avaient

aperçu Boudin qui, ayant quitté son uniforme et revêtu une blouse, rôdait, *quarens quem devoret*, dans les salons, dans les galeries et jusque sous les combles. On redoublait alors de surveillance et l'on s'assurait que les serrures étaient bien fermées. Capitaine adjudant-major, Étienne Boudin avait un planton, jeune fédéré de seize à dix-sept ans, nommé Albert Sech, malfaisant comme un gamin de Paris lâché en pleine débauche, orphelin, grandi au hasard, nourri on ne sait comme, et auquel les scrofules avaient enlevé quatre doigts de la main gauche; il avait beau être estropié, il n'en était pas moins fort adroit et très agile; il le prouva lorsque l'on incendia le palais.

Étienne Boudin seul aurait suffi à terrifier et à maltraiter tous les gens du château, s'il n'avait été tenu en bride par un homme qui lui faisait un peu peur, qui semble avoir pris domicile aux Tuileries afin d'éviter de combattre contre l'armée française et qui y déploya une sérieuse énergie pour protéger les employés. C'était un Alsacien qui s'appelait Jacques West. Dans le monde de la commune, il constitue une exception intéressante, car, si je ne me trompe, il a été abusé et s'est perdu par un excès de patriotisme. Il avait servi dans l'armée française, qu'il avait quittée avec le grade de capitaine de zouaves, la croix de la Légion d'honneur, la médaille d'Italie et s'était établi à Strasbourg, où il dirigea une entreprise de maçonnerie. Lorsque la guerre éclata, il fut nommé lieutenant dans les francs-tireurs du Bas-Rhin, défendit Strasbourg avec ardeur, et, dès que l'armistice fut conclu, se jeta dans Paris pour y chercher des adversaires à l'ennemi qui brisait sa nationalité et lui enlevait son pays natal. Il se rallia sans hésitation à la fédération de la garde nationale, naïvement persuadé qu'elle ne mentait pas lorsqu'elle jurait de s'opposer à l'entrée des Allemands dans Paris, de reprendre la guerre à outrance et de ne signer la paix qu'à Berlin. Jacques West accepta toutes ces billevesées comme paroles d'évangile; lui aussi il voulait lutter encore; il rêvait de se jeter dans les Vosges, de traverser le Rhin, d'aller ravager le grand-duché de Bade, d'enlever Rastatt, et de rentrer triomphalement à Strasbourg. Dans ce dessein, il essaya de former une légion alsacienne-lorraine, qu'il ne faut point confondre avec la légion lorraine-alsacienne commandée par Othon, et il en fut naturellement élu colonel.

Son illusion fut tenace; du moins il faut le croire, car elle résista à la proclamation que le comité central fit placarder le 19 mars, au lendemain des assassinats victorieux à Montmartre : « Citoyens de Paris, dans trois jours vous serez appelés en toute liberté à nommer la municipalité parisienne. Alors ceux qui, par nécessité urgente, occupent le pouvoir, déposeront leurs titres

provisoires entre les mains des élus du peuple. Il y a en outre une décision importante que nous devons prendre immédiatement, c'est celle relative au traité de paix. Nous déclarons, dès à présent, être fermement décidés à faire respecter ces préliminaires, afin d'arriver à sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et de la paix générale. — *Le délégué du gouvernement au ministère de l'intérieur : GRÉLIER.* » — Jacques West prit sans doute cette proclamation pour une ruse diplomatique destinée à masquer un mouvement militaire, et il attendit avec impatience l'heure d'aller combattre. Cette heure vint pour lui le 2 avril; il marcha vers le rond-point des Bergères, bien persuadé qu'il allait se heurter aux Allemands, et il se rencontra avec l'armée française, avec ses anciens compagnons d'armes. La déconvenue fut rude. Il assista à la débâcle des fédérés que commandait Bergeret. Ce général de pacotille insurrectionnelle avait beau envoyer dépêche sur dépêche à Pindy, gouverneur de l'Hôtel de Ville : « Des canons, des canons, et vite ! » il mena sa retraite exactement comme une déroute, à toutes jambes. Jacques West sut alors à quoi s'en tenir : sous prétexte de guerre nationale, il s'était laissé pousser à la guerre civile. Il fut dès lors très décidé à ne plus se battre; mais, entraîné par un faux point d'honneur, ou peut-être simplement par le désir de toucher sa solde de colonel, il n'osa point jeter ses galons au nez de la commune et continua de la servir, mais d'une façon platonique en quelque sorte, sans trop se mêler à son dévergondage. Sous prétexte de mieux former sa légion, il prit un appartement aux Tuileries, entre le pavillon Marsan et le guichet de l'Échelle. Il n'y fit pas grand bruit, se tint à l'écart et se contenta de défendre les employés et les caves contre les brutalités et les effractions de Boudin. Par suite d'un hasard inexplicable, dans cet incendie des Tuileries, qui fut formidable, qui fit sauter des pans de murailles, qui réduisit des marbres en poussière et fondit des bronzes, une frêle feuille de papier échappa intacte; c'était une lettre de Jacques West : « Au capitaine Rougelot, de la légion alsacienne et lorraine. Capitaine, veuillez, je vous prie, remettre au porteur du présent billet le revolver qui se trouve dans ma chambre à coucher. Demandez-le plutôt à Berger. Tout à vous d'amitié. WEST, *colonel de la légion.* » — De tout ce que contenait ce château, il ne subsiste que ce billet dénonciateur.

Jacques West n'avait d'autre autorité dans le château des Tuileries que celle qu'il s'attribuait et qu'il trouvait dans sa propre énergie; il n'en était point de même pour Antoine Wernert, homme âgé de cinquante ans environ, ancien sous-officier aux chasseurs d'Afrique, capitaine dans la cavalerie de la commune, régisseur du palais et spécialement employé comme comptable par Alexis Dar-



delle. Sa conduite ne fut pas nette pendant la durée de l'insurrection. Qui servait-il, la fronde ou Mazarin? On ne le sut jamais positivement; tous deux à la fois peut-être, comme tant d'autres qui tâchèrent, sans y bien réussir, de se tenir en équilibre entre Versailles et l'Hôtel de Ville. Antoine Wernert était assez brutal avec les agens du service régulier; on ne s'en plaignait pas trop, car on croyait que sa sévérité, parfois excessive, n'était qu'un jeu destiné à couvrir des manœuvres réactionnaires; plus tard on fut dé trompé, ou l'on se trompa, car dix ans de travaux forcés frappèrent ce régisseur à double face. Près de lui et au-dessus de lui, je trouve encore le gouverneur en second des Tuileries, Jean-Baptiste Martin, colonel d'état-major (1), qui eut un rôle très effacé, et n'accentua son action que pendant les derniers jours de la lutte. De tous les personnages qui gravitaient autour du citoyen Dardelle, son planton, Minot, était celui que l'on redoutait le plus. Il était assez obtus, se donnait beaucoup d'importance, faisait du zèle à tort et à travers, se croyait républicain sans savoir ce qu'était la république, se disait communard sans se douter de ce que pouvait être la commune, était toujours très affairé et s'imaginait que la liberté proclamée lui donnait le droit de tout oser; il le prouva en arrêtant et en faisant incarcérer M. Schœlcher, qu'une curiosité intempestive avait entraîné à venir entendre aux Tuileries un des concerts extravagans inventés par le docteur Rousselle. Ce Minot ne mériterait guère que l'on parlât de lui, si le 22 mai il n'avait eu sa part dans une tragédie que nous aurons à raconter.

Tous ces gens, grands et petits, colonels et capitaines, gouverneurs et plantons, s'étaient installés aux Tuileries, non point dans le palais proprement dit, mais dans la grande aile voisine de l'ex-ministère de la maison de l'empereur, et qui prend son point d'attache au pavillon Marsan. Ils occupaient en partie les anciens appartemens du duc de Bassano et les bureaux réservés à la régie normale du château. Ils entraient indifféremment chez eux par la cour ou par la rue de Rivoli. Des bataillons ou seulement parfois des compagnies occupaient les postes et gardaient un parc d'artillerie qui s'étalait dans la cour, derrière les grilles fermées du Carrousel. Selon les besoins de la révolte, ce parc était plus ou moins bien fourni; un état de situation en date du 20 mai indique dix canons de 7, six canons de 8, un obusier de 16 et sept forges de campagne. Le capitaine d'artillerie directeur et le capitaine comman-

(1) Il y a plus d'un âne à la commune qui s'appelle Martin; indépendamment du colonel (travaux forcés perpétuels), je rencontre un Martin (prénom ignoré), attaché à la sûreté générale; Constant Martin, secrétaire général à la délégation de l'enseignement; Amable-François Martin, major de place à Vincennes (déportation simple), et Ernest-Émile Martin, major de place à la 7<sup>e</sup> légion (ordonnance de non-lieu).

dant le parc n'eurent rien à se reprocher pendant la commune, car l'un fut acquitté par les tribunaux militaires, et l'autre fut l'objet d'une ordonnance de non-lieu. Ceci soit dit en passant pour répondre aux apologistes de la commune qui affirment que tout inculpé a été invariablement condamné par les conseils de guerre (1). Le personnel que la commune avait placé aux Tuileries n'y menait point une existence déplaisante; on y donnait volontiers de petites soirées intimes, qui n'avaient point l'éclat des réceptions de M<sup>me</sup> la générale Eudes, administrativement dite fille Victorine Louvet, au palais de la Légion d'honneur, mais où cependant le bon vin et les femmes d'une vertu peu rigoureuse ne manquaient pas. On se trémoussait entre amis pendant que le colonel Dardelle jouait sentimentalement sur le piano la *polka des Casquettes* ou la *valse du Chien vert*, et que chacun louait la commune d'avoir enfin mis tout le monde à sa place : les archevêques en prison et les cabotins dans un palais. C'était bien là en effet l'égalité rêvée par tous ces drôles qui, mieux que les dissertations des naturalistes, ont prouvé l'excellence des théories de Darwin et démontré que, si l'homme descend des orangs-outangs, il ne demande qu'à retourner à ses ancêtres. La commune a été bien réellement une ère de réparation; elle a, il est vrai, emprisonné les généraux, fusillé les magistrats, fusillé les prêtres, fusillé les banquiers, fusillé les soldats, mais elle a courageusement tout mis en œuvre pour attirer à elle et énergiquement protéger ceux que notre société prévaricatrice avait eu la faiblesse de punir parce qu'ils étaient meurtriers, voleurs, publiquement débauchés, banqueroutiers et faussaires. Cela seul fait comprendre pourquoi cette époque, qui fut la honte même de la créature humaine, a laissé tant de regrets parmi le monde des chiourmes, chez les aspirans galériens et les cuistres désespérés de leur obscurité.

## II. — PRÉPARATIFS DE DÉPART.

L'incendie complet des Tuileries ne permet pas de savoir d'une façon positive si, comme on l'a dit, le palais a été dévalisé pendant la commune; il est probable que les vols que l'on a pu y commettre ont été peu importants. Une partie du linge fut enlevé, il est vrai, mais dans des conditions qui rendent ce fait jusqu'à un certain point

(1) A cet égard, voici des chiffres qui défont toute contradiction : 33,578 individus arrêtés, sur lesquels 967 sont décédés, 1,090 renvoyés après interrogatoire et 212 remis à la justice civile. La justice militaire en a donc retenu 36,309; 10,131 ont été condamnés, 2,445 ont été acquittés, 23,727 ont été rendus à la liberté par suite d'ordonnance de non-lieu; 110 condamnations à mort ont été prononcées après jugement contradictoire; 94 ont été commués

excusable. Le 25 avril, Fontaine, directeur des domaines, et chargé comme tel de centraliser le produit des vols à main armée que l'on appelait alors des réquisitions, adressa la lettre suivante au docteur Rousselle, qui était encore chef des ambulances de l'insurrection et qui s'intitulait chirurgien en chef de la république universelle : « Je puis mettre dès aujourd'hui à votre disposition une grande quantité de draps, serviettes, tabliers, etc., etc., provenant de la maison de l'ex-empereur. » Cela suffisait ; mais Fontaine ne peut résister au besoin de rhétorique sottisière qui travaillait toutes ces pauvres cervelles, et il ajoute : « La commune de Paris est heureuse de pouvoir consacrer au soulagement de braves citoyens qui défendent si héroïquement la république et qui sont blessés en combattant pour nos droits et notre indépendance le linge qui jusqu'ici n'a servi qu'aux valets impériaux de tout grade et de tout rang. » Cette sornette est d'autant plus grotesque que jamais, à aucune époque, sous aucune tyrannie, si ce n'est peut-être pendant la terreur, plus abjecte servitude ne fut imposée par des chefs à leurs subordonnés. Chacun des dépositaires de l'autorité, et ils n'étaient point rares, agissait à sa guise et avec un insupportable despotisme. Pour la moindre fredaine qui déplaisait à ces potentats improvisés, leurs partisans, leurs soldats étaient menacés, incarcérés, traînés en cour martiale et parfois fusillés. Sous le rapport des fantaisies du pouvoir sans contrôle, la commune ressembla singulièrement à ces cours des rois nègres dont les voyageurs nous ont conté l'histoire.

Les Tuileries renfermaient encore une très notable portion des objets de prix appartenant soit au palais, soit à la famille impériale. Tous ces objets trouvés et recueillis après la journée du 4 septembre avaient été placés, par ordre de la commission de liquidation de la liste civile et du domaine privé, dans la salle dite de l'argenterie et du vermeil, située au quatrième étage du pavillon de Flore. Les surveillans réguliers firent, pendant toute l'insurrection, un service à l'entrée de cette salle. La commune, elle aussi, avait institué une commission chargée de prendre toute mesure préservatrice pour s'assurer de la possession de ces objets, qui ne pouvaient être que « la propriété du peuple. » Cette commission, où je vois les noms de Dardelle, de Madeuf, de Boudin, n'était point rassurante ; heureusement deux honnêtes garçons en font partie : Alphonse Coupey, alors commissaire de police, bientôt juge d'instruction, et Perrichon, directeur à la délégation des finances. Le vrai maître de la commission, son président, est le délégué aux finances François Jourde. Là on le retrouve ce qu'il a été à la Banque de France, sensé, prenant son rôle au sérieux, probe et protégeant les dépôts précieux qu'il ne veut pas laisser gaspiller. Trois fois seulement, dans le courant du mois d'avril, du 14 au 22, la commission se



réunit. Les portes de la salle de l'argenterie et du vermeil étaient closes et sous scellés. Ceux-ci furent brisés, et un serrurier attaché au service du palais fut requis d'avoir à crocheter les serrures. Dans la séance du 14 avril, le serrurier fut encore utilisé, il eut à couper des couverts afin que l'on en pût vérifier le métal, car aucun de ces hommes ne paraît avoir été capable de reconnaître les poinçons de la garantie qui constituent cependant un acte d'identité irrécusable. Le même jour, on décida que le service de vermeil offert à Napoléon I<sup>er</sup> par la ville de Paris et les vases sacrés de la chapelle du château seraient envoyés à la Monnaie, où Camélinat les ferait jeter en fonte. Le procès-verbal de ce transfert fut signé par tous les membres de la commission, puis par Varlin, délégué aux finances, conjointement avec Jourde, par M. Gally, ex-régisseur du palais, et par M. Tholomy, ex-brigadier des journaliers.

Dans la seconde séance, on tomba d'accord pour faire porter au ministère des finances, afin d'y être mises à l'encan et vendues, les décorations en diamans appartenant à Napoléon III et qui étaient contenues dans trois grands coffres. Dans la troisième, on adopta une semblable résolution pour les bijoux, les armes de luxe, les montres enrichies de pierreries et une très belle collection de tabatières provenant de Napoléon I<sup>er</sup>; chaque fois le procès-verbal fut signé par les personnes que j'ai déjà nommées, mais chaque fois Jourde lutta contre la résolution adoptée. Il fit remarquer avec raison, mais en vain, que les objets réservés à la vente n'étaient pas seulement précieux par le métal dont ils étaient composés ou par les pierres qui les décoraient, mais qu'ils étaient bien réellement des objets d'art auxquels l'origine historique donnait une valeur considérable. C'était donc, selon lui, une duperie de les proposer aux enchères dans des circonstances mauvaises; n'était-il pas préférable d'attendre que l'on pût en obtenir un prix sérieux? Cette argumentation si simple et si juste ne convainquit aucun des membres de la commission; tout ce qui avait appartenu aux tyrans n'était bon qu'à être mis au creuset ou vendu à des brocanteurs. Jourde dut céder devant la majorité. Tous les objets furent-ils transportés au trésor? cela est douteux; cependant on y retrouva, dans les caves, une caisse toute gluante du pétrole versé à flots dans le ministère des finances; elle renfermait des fusils de chasse très riches ayant appartenu au roi Joseph, à la reine Caroline, à Pauline Borghèse, à Napoléon I<sup>er</sup> et à Napoléon III. Mais, vers la fin d'avril, deux individus ayant le type israélite assez prononcé et parlant une langue étrangère que l'on croit être l'anglais vinrent, en compagnie d'un des membres de la commission, examiner ce qui restait dans la salle de l'argenterie et du vermeil, parurent discuter des prix et se rendirent à la délégation des finances; je dirai en

outre que de nombreux débris de métal tordu par le feu ont été retrouvés parmi les ruines du palais et j'ajouterai qu'une assez intéressante collection de médailles en or, en argent, en vermeil, rassemblée par Napoléon III, se trouve actuellement en Angleterre entre les mains d'un individu, condamné à mort par contumace, qui habita les Tuileries pendant la commune, et dont la science numismatique parvient, tout juste, à reconnaître au poids la différence qu'il y a entre un Othon et un Alexandre. Il est fort probable que des détournemens ont été commis au préjudice de la liquidation de l'ancienne liste civile et du domaine privé, mais que ces détournemens, grâce à la surveillance des employés de la régie régulière, grâce à la sévère probité de Jourde, n'ont pu s'exercer qu'en secret et sur des objets dont la valeur ne devait pas être considérable. C'est là du moins ce que l'on peut supposer, car l'incendie a rendu toute constatation impossible.

On vivait aux Tuileries dans une sorte de tranquillité relative lorsqu'un mauvais voisinage vint y apporter le trouble. Le 5 mai, Victor Bénot fut nommé gouverneur du Louvre, Victor Bénot qui s'intitulait pompeusement colonel des gardes du général Bergeret, qui devait donner le branle au massacre de la rue Haxo et être arrêté, à la fin du grand combat, sur la barricade de la rue Rébeval. Ce colonel était garçon boucher; pas même, il était bouvier et conduisait « la viande sur pied » jusqu'à l'abattoir. C'était un lourd garçon, lippu, haut en couleur, absolument brute, ivrogne fieffé, radicalement dénué de sens moral, battant les femmes, battant les enfans, n'ayant d'autre argument que celui du coup de poing, argument redoutable, car il était d'une force herculéenne, tutoyant tout le monde et couchant avec ses bottes, « parce qu'il trouvait ça plus commode. » Ce fut un des brillans officiers de la commune. Ses façons d'être n'étaient point précisément exquises et ne rappelaient que bien vaguement celles de l'ancienne cour; lorsqu'il donnait un ordre à l'un de ses officiers, il ajoutait : « Plus vite que cela, ou je t'enlève le baluchon ! » Parfaitement stupide du reste et voleur par-dessus le marché. Il avait servi; c'était un engagé volontaire, mais sa vocation ne paraît pas avoir été d'une qualité irréprochable. Il entre au régiment le 1<sup>er</sup> mars 1850; le 10 janvier 1851 il est condamné à deux mois de prison pour vente d'habillemens; le 30 octobre 1852 à trois ans de prison pour escroquerie; le 18 mars 1854, étant au pénitencier d'Alger, à deux ans pour vente d'effets ne lui appartenant pas. Ce Bénot était prédestiné à la commune, il n'y pouvait manquer : il en fut colonel; si elle eût duré, il en eût été général. Il avait du zèle; du 20 au 30 mars il est place Vendôme, du 2 avril au 3 mai à la porte de Passy. C'est alors qu'on l'envoie au Louvre comme la grêle sur un champ de blé. Heureusement qu'il n'eut point

l'idée de s'installer dans les musées; il s'établit dans l'appartement qu'occupait avant la guerre le colonel de la gendarmerie de la garde; il y passa comme un ouragan et n'y laissa rien. Il poussa même ses expéditions un peu plus loin. Aidé d'un Charles Lacaille, commandant du 70<sup>e</sup> bataillon de fédérés, il mit au pillage les appartemens des officiers du régiment des grenadiers de la garde. Comme il désirait « recevoir, » il se fit délivrer par la régie un service de table complet, dont on ne retrouva pas une assiette; quant au linge, il le faisait enlever par ballots. Il ne dédaignait rien; dans une de ses « revendications, » il découvre une petite malle appartenant à un tambour; il la force, y trouve un gilet de tricot et un paquet de lettres, il laisse les lettres par discrétion, mais il emporte le gilet dans la crainte du froid. La révolte eut en lui un bon ouvrier de la dernière heure, car il maniait aussi bien la torche que le fusil. De l'instrument du mal il ne se souciait guère, pourvu que l'instrument fût terrible et le mal irréparable. Il avait amené un compère avec lui, qui avait pris logement au rez-de-chaussée de l'ancien ministère d'état, sur le square Napoléon III. C'était un homme jeune, d'assez bonne tournure, médecin, disait-on, commandant le 202<sup>e</sup> fédérés, Polonais, et qui se nommait Kaweski. Ce nom-là m'a tout l'air de cacher un pseudonyme. En tout cas celui qui le portait a si bien disparu que nul n'a jamais retrouvé ses traces.

Le lendemain du jour où Bénot prit possession de son gouvernement du Louvre, il advint à son collègue des Tuileries une assez désagréable aventure. Le colonel Alexis Dardelle fut arrêté. Cette histoire-là est bien obscure. C'est une énigme : je ne puis que la raconter sans en dire le mot que j'ignore et que nul ne me confiera. « Comité de salut public à sûreté générale : Faire arrêter le citoyen Dardelle, colonel commandant les Tuileries, accusé de détournement d'objets d'art et de relations avec l'ennemi; G. Ranvier, Ant. Arnaud. » Le mandat d'amener fut signé par Dacosta et mis à exécution. Dardelle protesta très vivement, et l'un des brigadiers de service auprès de lui, le nommé Lemaître, dégaina lestement pour délivrer son colonel. Celui-ci fut conduit à Mazas et n'y resta pas longtemps, car le 10 mai il était rendu à la liberté par ordre de Raoul Rigault, procureur de la commune. Dardelle ressaisit simplement ses fonctions de gouverneur aux Tuileries dont l'intérim avait été fait, pendant son incarcération, par le colonel Martin. On crut sans doute que Dardelle avait des complices; cela résulte du moins de la pièce que voici : « Ordre d'arrestation. Le commandant militaire du palais des Tuileries fera arrêter et conduire à la prison du Cherche-Midi les citoyens Boudin, capitaine d'état-major aux Tuileries, Lemaître, brigadier au service des Tui-



leries, comme prévenus de détournement d'objets d'art ou valeurs, de complicité avec le colonel Dardelle, écroué à Mazas, et Lemaître en outre de tentative de voies de fait à main armée envers ses supérieurs. Paris, le 19 floréal an LXXIX; *le chef d'escadron d'état-major, chef de la justice militaire* : Sancioni. » Étienne Boudin et Lemaître furent immédiatement relaxés. Quel était le vrai motif de l'arrestation de Dardelle? S'il avait été en relations prouvées avec le gouvernement de Versailles, Rigault ne l'eût pas fait relâcher et l'eût gardé précieusement pour le peloton d'exécution. Il est plus probable qu'il fut arrêté sur la plainte de Jourde, qui s'était aperçu de quelques rapines et qui avait hiérarchiquement adressé sa plainte au comité de salut public. Rigault était fort indulgent pour ces sortes de fautes, et il croyait agir révolutionnairement en remettant les voleurs en liberté, pourvu que ceux-ci fussent capables de porter les armes contre la civilisation. Lorsque Jourde, échappé de Nouméa, vint en Angleterre et en Suisse, parmi ceux dont le haro s'éleva contre lui et l'accusa de trahison, Dardelle se fit remarquer par la vivacité de son attaque, d'où l'on peut conclure qu'il avait gardé rancune au délégué des finances, qui n'aimait point que l'on fouillât trop activement dans les dépôts confiés à sa garde.

Étienne Boudin, rentré au château, y avait repris ses habitudes et, comme par le passé, furetait de tous côtés pour découvrir quelque bonne aubaine; le 13 mai, se promenant dans les caves, il reconnut qu'une partie de murailles paraissait assez fraîche et ressemblait à une porte murée. Il ne se trompait pas. Les caves des Tuileries contenaient 40,000 bouteilles de vins fins qui représentaient une valeur considérable. Au moment où les Prussiens avaient marché en force contre Paris, on avait oblitéré l'entrée de ce vaste cellier, afin d'en soustraire le contenu à la rapacité des ennemis. On ne pensait alors qu'à ceux de l'extérieur, et pendant que l'on prenait contre eux quelques précautions, ceux de l'intérieur se fortifiaient si bien que toutes les richesses dissimulées par crainte de l'Allemagne tombaient entre leurs mains. Nous ne savons à qui Boudin fit part de sa découverte, mais il revint bientôt accompagné d'hommes armés de pics; on défonça la cave; plus de 3,000 bouteilles avaient déjà été chargées et emportées sur sept voitures, lorsque M. Tholomy, brigadier des employés de la régie régulière, fut prévenu. Il courut donner avis de ce pillage à Jacques West; celui-ci prit son sabre, son revolver, descendit vers la cave, saisit Boudin au collet, l'envoya butter contre le mur et distribua des gourmandises à tort et à travers. On fit mine de regimber; Jacques West mit le sabre en main: « Vous n'êtes que des voleurs; je vous engage à décamper un peu vite, et si vous n'êtes point contents, vous n'avez qu'à le dire. » L'attitude de West n'était sans doute

point rassurante, car chacun fut satisfait et nul ne souffla mot. Je crois bien que Dardelle a pris part à cette petite expédition si va-leureusement dirigée contre le bon vin de la tyrannie, car Madeuf, lorsqu'il comparut le 19 mai 1875 devant le 3<sup>e</sup> conseil de guerre, « avoue avoir reçu six bouteilles de vin provenant de la liste civile, après qu'une brèche eut été pratiquée dans la cave murée et que Dardelle eut fait des distributions à sa suite. » Rêver de délivrer l'humanité tout entière, vouloir proclamer la république universelle et aboutir à la conquête d'une cave amplement garnie, ce n'est vraiment pas suffisant pour mériter le respect de l'histoire.

Deux ou trois jours après cette algarade menée par la bande de filous que Jacques West seul avait mise en fuite, on vit arriver de lourdes voitures de déménagement qui venaient de l'ancien garde-meuble de la couronne. Elles apportaient tous les objets un peu volumineux enlevés dans la maison de M. Thiers. En les plaçant aux Tuileries, voulait-on les soustraire à la destruction qui les menaçait dans l'ancienne île des Cygnes, destinée à supporter bientôt un violent combat d'artillerie? voulait-on au contraire les avoir immédiatement sous la main pour y mettre le feu en cas de défaite? Bien fin est celui qui pourrait répondre à cette question. Tous les meubles provenant de l'hôtel Saint-Georges récemment démoli furent emmagasinés au pavillon de Flore, dans deux vastes pièces du rez-de-chaussée, ouvertes sur la cour et que l'on nommait les salles de stuc. Le même jour, une équipe de fuséens était venue s'établir dans le poste des Tuileries, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon Marsan; c'est là une singulière coïncidence qui est peut-être fortuite, mais qui du moins est de nature à faire naître les soupçons. La note de Grélier que j'ai citée au début de cette étude est explicite sur le rôle de Dardelle; elle dit en termes fort nets que ce colonel-gouverneur « a placé les poudres aux Tuileries. » Nous pouvons, à cet égard, croire un membre du comité central qui pendant toute la commune et jusqu'à la fin déploya une activité redoutable. Cependant rien dans les dépositions des témoins oculaires n'affirme d'une manière positive que Dardelle ait fait disposer des poudres dans une partie quelconque du palais, pour en faciliter l'explosion. En si grosses matières, l'accusé doit jouir des bénéfices du doute, aussi bien dans l'histoire que devant les tribunaux. Il est donc possible que les poudres dont parle Grélier et qu'il loue Dardelle d'avoir intentionnellement introduites dans le château aient été tout simplement des munitions appartenant au parc d'artillerie rangé dans la cour et aient été déposées, à l'abri de l'humidité, dans le rez-de-chaussée du pavillon central. C'est là une explication que l'on est d'autant plus enclin à accepter que Dardelle, sorte d'épicurien médiocre, de nature peu scrupuleuse, fort ignorant et très amou-

reux de lui-même, ne paraît pas avoir été un homme méchant. Il ne se serait certainement pas, il ne s'est pas opposé au mal, mais il est probable qu'il ne l'aurait pas fait lui-même. Il a pu ne pas sortir du château les mains nettes, il a pu le regarder brûler sans sourciller, mais je ne crois pas qu'il y ait entassé des matières explosibles pour en assurer la destruction.

Dans la dernière semaine de la commune, le jeudi 18 mai, le docteur Rousselle, organisateur de fêtes populaires, et dont la bêtise emphatique paraît avoir dépassé toute mesure, donna aux Tuileries, dans les appartemens de réception et dans la salle des maréchaux, un concert avec intervention « des Tyrtées modernes » qui restera célèbre dans les fastes du grotesque (1). Le dimanche 21 mai, nouveau festival, dans les appartemens et dans le jardin, avec musique des bataillons fédérés, quête pour les blessés et serment que jamais les troupes françaises n'entreront dans Paris. A ce moment même, elles y entraient. La commune a eu souvent de ces à-propos qui jettent un peu de gaieté sur son histoire. « Les Versailles sont dans Paris, » cette nouvelle éclata aux Tuileries à l'aube du 22 mai et y remua tous les cœurs. Les employés réguliers eurent un bon mouvement de joie; les agens de la commune ne furent point à leur aise, et le gouverneur, avant de songer à organiser la défense du château, s'occupa d'abord à déménager ses nippes et celles d'autrui. Ici le vol est manifeste et ne peut être nié; les témoins sont nombreux qui l'affirment sous la foi du serment et dans des termes identiques. Une partie des hommes de garde appartenant au 57<sup>e</sup> bataillon fédéré s'en étaient allés. Il ne restait aux Tuileries qu'une trentaine de gardes nationaux qui réclamaient des munitions et se préparaient à combattre. C'est à ce moment sans doute que Jacques West disparut; il est probable qu'il s'esquiva pour n'avoir pas à prendre part à la lutte. Vers neuf heures du matin, Antoine Wernert partit aussi, mais dans des circonstances particulières et qui ne sont point à sa décharge.

Par ordre de Dardelle, il fit avancer une charrette dans la cour des Tuileries, et exigea le concours de plusieurs employés de la régie pour y faire placer de nombreux paquets. Les ballots étaient volumineux, enveloppés dans des rideaux de soie, dans des draps, dans des nappes estampillées à la marque de la lingerie du château; on constata qu'ils renfermaient des porcelaines, de l'argenterie, des pendules, de menus objets mobiliers et des bouteilles de vin fin. Wernert veilla lui-même au chargement; puis il prévint le sieur Potel, commis à la régie du palais, ex-capitaine au 112<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale pendant le siège, d'avoir à ne mettre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1877, les *Prisons pendant la commune : Sainte-Pélagie*.



aucun obstacle à la libre sortie de la charrette qui contenait des objets appartenant en propre au colonel Dardelle. Les employés de la régie avaient bonne envie d'arrêter cette voiture, qui allait emporter le produit du pillage, mais l'heure n'était point propice aux observations, et l'on eut la sage prudence de s'abstenir. On eût été coupable de risquer la vie d'hommes probes et dévoués pour ne pas réussir peut-être à sauver quelques débris de ce grand naufrage. Wernert fit sortir lui-même la charrette par l'Arc-de-Triomphe, puis il se rendit près de M. Potel, auquel il emprunta des habits bourgeois. Il les revêtit, et, se sentant suffisamment déguisé, il s'éloigna, conduisant la voiture vers une destination qui n'a pas été connue.

Cet homme se rendait-il complice d'un vol? acceptait-il volontairement un rôle qui lui permettait de ne pas combattre? emmenait-il ces objets avec l'intention de les restituer plus tard à une autorité légitime? saisissait-il avec empressement l'occasion de quitter les Tuileries? était-ce un fédéré, était-ce un Versaillais? Je ne sais. Il ne fut arrêté que longtemps après la chute de la commune, et le 20 juillet 1871 il remettait à M. Potel un certificat ainsi conçu : « Je soussigné, Antoine Wernert, capitaine commandant en second les Tuileries pendant le règne de la commune, suivant mandat de M. Domalain, lieutenant de vaisseau et colonel de la légion bretonne, chargé par le chef du pouvoir exécutif et le ministre de la guerre d'organiser une contre-révolution pour combattre la commune insurrectionnelle de Paris, certifie que le lundi 22 mai, vers neuf heures du matin, après avoir renvoyé des Tuileries les gardes nationaux qui y étaient de garde à l'exception d'environ trente hommes d'une compagnie du 57<sup>e</sup> fédéré qui avaient refusé de partir en me réclamant des munitions avec menaces, lesquels, sur mon refus réitéré, tinrent conseil pour me fusiller, M. Potel, employé aux Tuileries, l'ayant entendu, me facilita mon évasion en me donnant des effets d'habillement pour changer de tenue. Signé : Wernert. » Nous le répétons ; la justice, après enquête, n'a pas cru devoir accepter cette version, et Wernert a été condamné. Quoi qu'il en soit, il avait quitté les Tuileries entre neuf et dix heures du matin. J'imagine que Dardelle aurait volontiers suivi son exemple, s'il n'en avait été empêché par l'arrivée d'un des grands personnages de la commune (1).

(1) Sur une liste contenant les noms des chefs de groupe ralliés à la conspiration des Brassards, je trouve celui d'Antoine Wernert. Pour toutes les tentatives faites par les gens de bien pendant la commune, voir le livre de M. A.-J. Dalsème : *Histoire des conspirateurs sous la commune*, Paris 1872. Ce volume abonde en documens authentiques et jette une vive lueur sur les menées secrètes de cette époque. L'auteur cependant me paraît n'avoir été initié que d'une façon incomplète à la négociation conduite par George Veyssset avec Dombrowski et Hutzinger. Il nomme ce dernier Enger, reproduisant ainsi l'erreur commise par l'amiral Saisset dans sa déposition.

## III. — BERGERET-LUI-MÊME.

Vers midi, on entendit le bruit des tambours; c'était le général Bergeret qui venait se réfugier au palais des Tuileries après avoir abandonné quarante heures trop tôt son quartier du Corps législatif, où il avait laissé, en souvenir de son passage, de nombreuses pièces d'argenterie marquées d'un V, plusieurs couverts aux armes de la ville de Paris, quatre croix neuves d'officier de la Légion d'honneur, quarante-sept croix neuves de chevalier et cent soixante-douze médailles militaires neuves (1). Il fuyait son poste de combat, où les troupes françaises ne devaient cependant se présenter que dans la matinée du mercredi 24 mai, et il venait s'installer aux Tuileries à la tête de son petit corps d'armée composé du 229<sup>e</sup>, du 174<sup>e</sup> bataillons et du 2<sup>e</sup> zouaves fédérés. Il était accompagné par le membre de la commune Urbain, maître d'école rabougri, sans élèves, mais non sans imagination, qui dans la séance du 17 mai, à l'Hôtel de Ville, avait demandé que dix otages fussent immédiatement fusillés, cinq dans Paris et cinq aux avant-postes. Sans doute c'est pour l'aider de ses conseils qu'il était aux côtés de Bergeret. Celui-ci monta par l'escalier d'honneur et s'installa dans les anciens appartemens de l'impératrice; il y baugea avec lui une donzelle qui était attachée à sa personne ou à celles de son état-major. Là, il attendit vigoureusement que l'on vint l'attaquer pour s'en aller.

Bergeret est une des illustrations de la commune; les Plutarques de la révolte à tout prix qui écriront plus tard la vie des grands capitaines dont Paris a supporté l'abjection pendant deux mois lui réserveront certainement leurs meilleurs pages. Il eut cette chance d'être toujours battu et immédiatement ridicule. Ses aptitudes naturelles le rendaient fort médiocre, son éducation de tabagie, de clubs, de conciliabules secrets l'avait fait odieux. C'est lui qui commandait place Vendôme lorsque la manifestation imprudemment pacifique du 22 mars y fut reçue à coups de fusil sur l'ordre de Du Bisson; c'est lui qui, le 2 avril, dirigeait l'armée communarde aux avant-postes devant Neuilly; c'est là qu'il eut deux chevaux tués au fiacre qui le conduisait à la déroute, car, par suite d'infirmités ou d'incapacité, il ne pouvait se tenir à cheval. C'est de Neuilly que fut expédiée cette dépêche fameuse qui lui a conféré instantanément une célébrité que le temps respectera, dépêche par laquelle on annonçait *urbi et orbi* que lui, Bergeret, Bergeret lui-même était sur le terrain du combat; c'est à cela que se borna toute son action. Petit, maigrelet, bilieux, le regard flottant et terne, les yeux diver-

(1) Ces objets furent restitués plus tard aux légitimes propriétaires par les soins de M. Garreaud, délégué de la questure au Corps législatif.

gens, le teint blême, le crâne dénudé et fuyant, il ressemblait à une poule d'eau. Fort remuant néanmoins, agité dans son propre vide, il croyait à son génie universel et n'avait jamais réussi à rien. Il était bien près d'atteindre sa quarantième année, lorsqu'il se déguisait en général en se coiffant d'un képi surchargé de galons, et il avait alors essayé bien des métiers dont il s'était dégoûté ou qui s'étaient dégoûtés de lui. Il n'y eut jamais grande affinité entre lui et le travail régulier; ils se fuyaient instinctivement. Il avait débuté par être garçon d'écurie à Saint-Germain, puis il s'était engagé et, parvenu au grade de sous-officier dans les voltigeurs de la garde impériale, il avait été employé aux écritures, dans les bureaux de l'intendance. Il fut licencié en 1864 et devint commis voyageur en librairie et, quelque temps après, en ornemens d'église et en imagerie religieuse; ce qui est un singulier début pour un futur général de la commune. Dans un des voyages qu'il fit en Belgique pour placer des objets de sainteté, il contracta des dettes à son hôtel de Bruxelles, ne put les payer et laissa simplement ses échantillons en nantissement. On croit que c'est en Belgique, en fréquentant les estaminets de la propagande intransigeante et de la politique irréconciliable, qu'il se pénétra des doctrines dont la commune fut la plus haute ou la plus basse expression. On dit qu'il fut typographe, qu'il essaya d'être peintre, d'être comédien, qu'il fut même marchand de contremarques, comme Hébert le grand ancêtre, et que parfois il versait quelque prose dans les égouts de la *Marseillaise*; on dit aussi qu'employé dans un magasin de modes à Bruxelles, il aurait été condamné à trois mois de prison pour escroquerie. Le rôle qu'il joua pendant la commune est de nature à justifier toutes les accusations dont on a chargé son passé.

Pendant le siège de Paris par les Allemands, Bergeret appartient au 83<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale en qualité de sergent et bientôt de capitaine. Le 31 octobre ne le laissa pas insensible, et il fit tous ses efforts pour s'y associer. Il appartenait à l'Internationale, ce qui lui constituait une certaine supériorité qu'il sut faire valoir pour être nommé délégué de son bataillon aux assemblées préparatoires de la fédération de la garde nationale. De là à être membre du comité central, il n'y avait qu'un pas qui fut promptement franchi. Au 18 mars, le comité central lui donna mission de défendre la butte Montmartre; grâce à la défection des troupes envoyées pour reprendre les canons, cette journée fut le triomphe de Bergeret, auquel elle valut d'emblée le grade de général. Là s'arrêtèrent ses succès, car l'armée française, revenue de l'énerverment produit par ce que M. Thiers a appelé la fièvre obsidionale, reprenait sa cohésion, retrouvait son ancienne vigueur et ne levait plus la crosse en l'air. Un moment il fut chargé de toutes les opérations militaires et put se



croire généralissime. Cela ne dura pas, il fit tant de sottises, il commit tant de bévues que Cluseret le remplaça par Dombrowski. Bergeret ne fut point content : il fit remarquer qu'il était membre de la commune pour le XX<sup>e</sup> arrondissement, qui lui avait donné 15,290 voix, sur 16,792 votans et 21,960 électeurs inscrits, il refusa d'obéir et de céder son commandement ; il fut arrêté et somptueusement détenu à l'Hôtel de Ville, dans les anciens appartemens du préfet, où il menait une plantureuse existence au milieu de quelques amis et de beaucoup de bouteilles. Sa disgrâce ne dura pas. Le 29 avril, l'incapacité militaire dont il avait donné des preuves répétées le fit nommer délégué à la commission de la guerre ; le 6 mai, il fut pourvu d'une brigade de réserve et reçut le Corps législatif pour quartier général. On l'accuse d'avoir conduit quelques expéditions moins périlleuses que sa sortie du 2 avril ou que sa grande marche sur Versailles tentée le lendemain ; on prétend que deux bateaux chargés de vins amarrés à Billancourt furent pillés par son ordre et qu'il fit enlever une somme de 57,000 francs à la gare du chemin de fer de l'Ouest. Il avait sans doute besoin d'argent parce qu'il aimait à bien vivre ; Varlin se plaignait avec amertume d'avoir eu à payer, en quinze jours, 30,000 francs pour frais de nourriture de Bergeret et de ses officiers d'état-major. Malgré cela, ce Bergeret ne dédaignait pas les petits profits : il avait obtenu pour la femme qui portait son nom la fourniture des sacs à terre destinés à la construction des barricades ; cela lui était fort commode : de la même plume il ordonnait et il ordonnait. Il faut croire que ses opérations n'étaient point irréprochables, car la commune finit par s'en émouvoir : « 41 mai 1871 : Il ne sera délivré dorénavant de sacs à terre, dans le service que dirige le général Bergeret, que sur la vue de la signature et du cachet officiel du citoyen Delescluze, délégué à la guerre, commandant supérieur des forces nationales, et du colonel Ed. Roselli, directeur du génie. *Le délégué civil à la guerre* : Delescluze. » C'était un acte de suspicion désagréable ; tout autre eût donné sa démission, Bergeret s'en garda bien et continua à parader dans l'hôtel de la présidence.

Il y jouait au billard, après boire, dans la soirée du dimanche 21 mai, lorsqu'une estafette essoufflée vint lui apprendre que les Versaillais avaient forcé l'entrée de Paris et lui demander du secours, car on n'était point en nombre pour leur résister. Bergeret répondit, entre deux carambolages, qu'il n'avait que 500 hommes autour de lui et qu'il ne pouvait en distraire un seul, car cela suffisait à peine à sa garde. Dans ce temps-là, on disait les gardes de Bergeret, comme jadis on disait les gardes du roi ; car il est à remarquer, une fois de plus, que ces prétendus novateurs se sont servilement astreints à copier les mœurs qu'ils condamnent et à

reproduire les abus qu'ils ont la prétention de détruire. Sans attendre l'attaque de l'armée française, sans prendre une seule disposition pour protéger le massif du Corps législatif et du Palais-Bourbon qui constituait une très importante position militaire, Bergeret décampa virilement et vint, comme nous l'avons vu, prendre possession du château des Tuileries. Il en fit un monceau de cendres et s'y conduisit de façon à prouver qu'il eût été digne d'avoir dans son corps d'armée la compagnie d'artilleurs dynamiteurs que commandait le capitaine Jean-Jean. Il ébaucha tout de suite quelques essais de résistance, ce qui lui fut facile, car dans la nuit du 21 au 22 mai, six batteries avaient été envoyées en réserve dans la cour du château. Une trentaine de pièces furent traînées par des fédérés et par des femmes jusqu'aux terrasses qui dominent la place de la Concorde; en outre quatre pièces de 12 furent pointées dans la grande allée du jardin. On fit là une belle canonnade sur le Trocadéro, où l'on croyait que nos troupes étaient massées, et sur le ministère des affaires étrangères, qui fut troué comme une écumoire. Nos soldats heureusement eurent peu à souffrir de ce feu aussi violent que mal dirigé. Bénot, le gouverneur du Louvre, Kaweski, déjà revêtu d'un costume bourgeois, étaient accourus se mettre à la disposition de Bergeret, qui leur promit d'utiliser leur bonne volonté, lorsque le moment serait venu. Dans la journée du 22, Bergeret avait reçu une visite plus importante. Gabriel Ranvier, accompagné d'un commissaire de police et de deux inconnus que l'on prit pour des membres de la commune, arrivèrent aux Tuileries. L'ancien banqueroutier était alors membre du comité de salut public, c'était une puissance en ce jour de malheur, puissance de haine et de destruction qui devait, jusqu'au bout, s'exercer avec une perversité rare. Ranvier, Urbain, Bergeret, causèrent pendant quelques instans ensemble : le colonel Dardelle, le commandant Madeuf, le capitaine Boudin, le planton Minot, regardaient, à distance respectueuse, le conciliabule de ces trois malandrins.

Ranvier et son commissaire de police, ayant appelé quelques fédérés et des employés de la régie, descendirent dans les sous-sols et renouvelèrent un acte que déjà bien souvent nous avons raconté et que nous raconterons encore plus d'une fois, car elle était tenace et absolument invincible, la bêtise de la commune, — Gabriel Ranvier ordonna de briser des portes, fit sonder les murs, inquiet, rauque, brutal, irrité de ne point trouver ce qu'il cherchait. Que cherchait-il donc? Eh! parbleu! le souterrain, le souterrain qui va partout, mais qu'on ne rencontre nulle part. Bénot, qui était là, paraissait fort affairé; de ses gros poings, il tapait sur les murailles, demandait qu'on l'éclairât, selon son habitude menaçait les em-

ployés ahuris de leur « enlever le baluchon, » et se dépitait en disant : « Ce n'est pas possible qu'il n'y en ait pas ! » Ces hommes d'état, qui savaient unir dans de justes proportions la science du législateur à la conception du guerrier, pouvaient, sans se rire au nez, chercher le souterrain qui, partant des caves des Tuileries, doit nécessairement aboutir au Mont-Valérien. Ils ne le trouvèrent pas et furent étonnés. Ravier et ses acolytes se retirèrent de méchante humeur après avoir recommandé à Bergeret de tenir bon et de ne pas permettre aux Versaillais de faire un pas de plus en avant.

Bergeret n'était encore que général; il allait cumuler d'autres fonctions, être juge, président de cour martiale et presque exécuter des hautes œuvres de la commune. Tout le quartier voisin des Tuileries était en rumeur. Les fédérés, revenus de leur premier effarement, dont l'armée française ne profita malheureusement pas, s'agitaient et à tout coin de rue construisaient des barricades. Un pharmacien, M. Koch, demeurant rue de Richelieu, n° 44, était sur le pas de sa boutique, regardant ce tumulte et ne dissimulant pas assez le mécontentement qu'il en ressentait. Il avait quarante-cinq ans environ, était grand, de bonne tournure; sa moustache, sa barbiche, son front prématurément chauve, ses lunettes en or, lui donnaient l'aspect moitié bourgeois, moitié militaire, d'un officier de garde nationale; en veste d'été, les pieds chaussés de pantoufles, les mains dans ses poches, il haussait les épaules en entendant les vociférations que l'on poussait autour de lui. Quelques gamins de douze à quatorze ans s'étaient précipités sur une maison voisine en réparation et essayaient d'en arracher les échafaudages. Le malheureux pharmacien eut la fâcheuse idée de s'y opposer et de renvoyer ces jeunes patriotes en les menaçant de leur tirer les oreilles. Les enfans s'éloignèrent en piaillant, et M. Koch rentra dans son arrière-boutique. Il n'y était pas depuis cinq minutes qu'il vit arriver une bande de fédérés. Il saisit un flacon vide posé sur sa table et le brandit en criant : « Le premier qui approche!.. » On se jeta sur lui et on l'arrêta. Minot, l'ordonnance de Dardelle, s'empara du flacon; puis, montant à cheval, il prit la tête du peloton qui enveloppait M. Koch. On mena celui-ci au Palais-Royal, devant un chef de légion, Damarey, qui déclara que l'affaire ne le regardait point; alors on alla trouver le colonel Dardelle. M. Koch lui dit : « Il n'y a rien dans ce flacon. » La foule et les fédérés crièrent : « C'est de l'acide prussique. — C'est de l'acide sulfurique. — C'est de l'eau seconde. — Il a aveuglé des enfans. » Comme Damarey, Dardelle recula devant la responsabilité d'une décision à prendre et donna l'ordre de conduire le prisonnier à l'Hôtel de Ville, où le comité de salut public déciderait de son sort. On se mit en marche; en avant et à cheval, Minot, tenant toujours le



flacon qu'il montrait au « peuple, » puis un groupe assez nombreux de turcos de la commune, de vengeurs de Flourens, de lascars, d'enfans perdus qui se pressaient autour de M. Koch; on le tenait par les bras pendant qu'il allait nu-tête sous le soleil, parfois abattu, parfois se redressant sous les injures dont on l'accablait.

La foule avait grossi, et ce fut une cohue qui arriva sur la place de l'Hôtel de Ville; la légende était déjà faite : — on venait d'arrêter l'ex-pharmacien de l'empereur qui avait versé une limonade empoisonnée aux fédérés; de plus, quand on avait voulu se saisir de lui, il avait cassé une bonbonne d'acide prussique, qui en se brisant avait causé la mort de plusieurs personnes, l'ambulance du Théâtre-Français est pleine de ses victimes. — On gravit le grand escalier, on traversa la salle du trône, encombrée de gens de toute sorte qui, sans trop savoir pourquoi, mais voyant un prisonnier, crièrent : « A mort! à mort! » Quatre fédérés commandés par Minot firent pénétrer M. Koch dans le cabinet du citoyen Brissac, secrétaire général du comité de salut public, où se trouvaient en ce moment Ranvier, Bayeux-Dumesnil, qui était venu demander des ordres pour le IX<sup>e</sup> arrondissement, dont il était le très bienveillant délégué, deux membres de la commune et une cinquième personne, de laquelle je tiens les faits que je vais raconter. Ranvier interrogea M. Koch; ce malheureux, qui venait de faire un horrible trajet à travers les vociférations, les menaces et les coups, était dans un état digne de pitié. Il balbutiait, sa face était convulsée, il répétait toujours la même phrase : « Il n'y a rien, il n'y a rien dans le flacon. » Un des assistans dit à Ranvier : « Il n'a plus la tête à lui, laissez-lui au moins le temps de s'expliquer. » Ranvier répondit : « Vous, si vous insistez, on va vous coller au mur! » Un des deux membres de la commune, caressant sa longue moustache, portant ses insignes à la boutonnière, mécanicien de son métier, méprisant tout le monde, les patrons et les ouvriers, grisé jusqu'à l'envie furibonde par le mauvais vin du socialisme, intervint alors. Il quitta le grand fauteuil de damas rouge où il était plutôt écroulé qu'assis, prit le flacon des mains de Minot, le flaira et, après avoir regardé Ranvier, dit tranquillement : « Les chassepots sont-ils prêts? » Les fédérés répondirent : « Oui. — C'est bien, reprit-il; à la cave! » On entraîna M. Koch; en traversant de nouveau la salle du trône au milieu de la cohue qui la remplissait, il levait les mains au-dessus de sa tête et criait : « Justice! justice! » On le hua : « Espion! assassin! à mort! » Le malheureux fit un effort désespéré, s'arrêta pendant une seconde et dit : « Au moins donnez-moi un prêtre! » Il y eut un éclat de rire général, et une parole lui fut répondue qui, dit-on, a été prononcée à Waterloo. Un employé comptable de

l'Hôtel de Ville ne put s'empêcher de s'écrier : « Mais par quels bandits sommes-nous donc gouvernés ! »

Les fédérés, toujours guidés par Minot (1), ne savaient où était la cave indiquée : ils voulurent fusiller le pauvre pharmacien dans la cour Louis XIV; mais on y avait déposé des caisses de cartouches, des barils de poudre, ils n'osèrent pas. Une voix cria : — Retournons aux Tuileries! On se remit en route. Bafoué, secoué, maltraité, M. Koch marchait en oscillant au milieu de ses gardes. Près du quai de Gèvres, trois hommes, dont un vêtu d'une redingote et deux couverts d'une blouse blanche, furent indignés et crièrent : Mais ne frappez donc pas ce malheureux, c'est horrible! Les fédérés se jetèrent sur eux, les réunirent à M. Koch et les trouvèrent de bonne prise. Tout de suite la foule, la foule imbécile, trouva l'explication de cet acte inqualifiable : — C'est un curé déguisé, ce sont des agens de police, — et elle fut satisfaite. Deux de ces hommes avaient des blouses blanches, c'en fut assez; ce costume les signalait à toute vengeance, car il est de tradition dans le peuple de Paris que, lorsqu'un inspecteur de police veut n'être pas reconnu, il met une blouse blanche. Ce peuple, qui est le plus naïvement crédule que l'on puisse voir, a ainsi un certain nombre d'articles de foi indéradicables. Ce fonds de superstition héréditaire résiste à tout; rien ne peut l'ébranler, ni le temps, ni l'expérience, ni le raisonnement. Il croit, il sait que tous les joueurs d'orgues sont des agens secrets, que tous les employés de l'état sont des voleurs, qu'il y a des filets au pont de Saint-Cloud pour arrêter les noyés au passage, que toute défaite de nos armées est nécessairement due à la trahison; il ne croit peut-être pas à Dieu, mais il croit avec ferveur que le persil fait mourir les perroquets et casse les verres à boire.

La foule ramenait les victimes avec de grands cris; le capitaine Étienne Boudin s'avança au-devant d'elle dans la rue de Rivoli, et prit la direction du cortège. A l'instant même, une cour martiale fut improvisée. Dans la salle des maréchaux, Urbain, Bergeret, Étienne Boudin, deux ou trois autres sacripans galonnés dont j'ignore les noms, se réunirent en tribunal suprême et firent comparaître les quatre accusés qui, ayant dominé leur faiblesse en présence d'un péril inéluctable, firent assez bonne contenance. De ce qui se passa dans cet étrange prétoire, on ne sait rien, sinon qu'Étienne Boudin

(1) L'impudence de ce Minot était extraordinaire. Le mardi 30 mai, alors que tous les insurgés étaient recherchés avec passion, il vint aux Tuileries même, où pendant deux mois il avait vécu aux côtés de Dardelle. Rasé, vêtu d'un pantalon blanc et d'un paletot en mérinos noir, il accompagnait un photographe qui désirait prendre quelques vues du palais en ruines. Nul mieux que Minot n'était capable de donner de précieuses indications à cet égard. Il fut promptement reconnu et arrêté.

fit office d'accusateur public, et que les quatre malheureux furent condamnés à mort; il en est trois dont on n'a jamais connu les noms; on soupçonne seulement que celui qui portait une redingote était un ouvrier chapelier. — La cour des Tuileries était pleine de fédérés, de femmes, de curieux accourus. On dit que du haut du balcon de la salle des maréchaux, Urbain fit un discours. Des employés de la régie l'ont vu parler et gesticuler, mais n'ont pu l'entendre. Étienne Boudin avait porté la parole contre ces malheureux, il ne voulut laisser à nul autre l'honneur de les faire exécuter. Il les amena, les rangea contre la muraille de la cour, entre la troisième et la quatrième fenêtre à gauche du pavillon de l'Horloge; il rassembla un peloton de fédérés qu'il divisa en deux sections; il prit place dans l'espace laissé libre, et, tenant son sabre à deux mains par la poignée et par la pointe, il se prépara à commander le feu. — On avait forcé les deux hommes en blouse blanche, les deux « mouchards, » à s'agenouiller; l'un d'eux dit ce que Gustave Chaudey devait inutilement dire le lendemain dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie : « J'ai une femme, j'ai des enfans, laissez-moi vivre! — Étienne Boudin répondit : Non! — L'homme reprit alors : — Eh bien, tuez-moi, assassins! Versailles n'est pas loin, et je serai vengé! » — Un homme de peine employé aux Tuileries a été témoin de l'exécution; il l'a racontée dans des termes que je ne puis que reproduire, car ils sont d'une vérité saisissante : « Les deux hommes en blouse étaient à genoux; Koch et l'autre debout; les deux premiers levaient les mains et criaient : Grâce! La moitié des gardes nationaux criait également : Grâce! Mais Étienne Boudin, le sabre en main, cria d'une voix vibrante : Pas de grâce, à mort! Le premier feu de peloton retentit, et les deux hommes à genoux sont tombés. Alors le jeune homme qui était à côté de M. Koch demanda à trois reprises : — Je suis innocent; grâce pour mes enfans! — M. Koch demandait également merci. Quand les fusils furent rechargés, c'est-à-dire une minute après la première décharge, un second feu à volonté, très irrégulier, se fit entendre. M. Koch cherchait à éviter les balles, il se sauvait en arrière, se jetait à droite et à gauche; mais les gardes nationaux l'atteignirent, et à bout portant l'achevèrent. Alors Boudin fit élargir le cercle autour des quatre victimes et cria : « Vive la commune! » Un gamin de seize ans, chétif et maigrelet, qui pouvait à peine épauler son fusil, vit un de ces malheureux secoué par l'agonie se convulser en grimaçant, il dit à un de ses camarades : « Regarde donc cet imbécile-là; est-il farce! il a l'air de se moquer de nous et de nous rire au nez; flanque-lui donc un bon coup de fusil par la gueule (1). »

Du haut du balcon de la salle des maréchaux, Bergeret, Urbain et

(1) Procès E. Boudin; jugement contradictoire; 3<sup>e</sup> conseil de guerre, 16 février 1872.



quelques-uns de leurs amis avaient assisté à cette exécution, qui commença au moment même où l'horloge du château sonna le premier coup de six heures. On vit alors, dans ce groupe de spectateurs, un homme agiter un drapeau rouge et on l'entendit crier : « Ainsi périssent tous les traîtres ! vive la commune ! » On croit que cet orateur de l'assassinat était Urbain. On a dit que M. Koch, conduit à l'Hôtel de Ville, avait été condamné à mort par Delescluze, qui l'aurait envoyé à Ferré, afin que celui-ci fit procéder à l'exécution. Ce n'est qu'une fable mal inventée, car c'est précisément le contraire qui est vrai. J'en ai la preuve sous les yeux. Dès que M. Koch eut été arrêté, que l'on sut que, conduit de Damarey à Dardelle, il était dirigé sur l'Hôtel de Ville, quelques-uns de ses voisins partirent en hâte afin de l'arracher aux mauvaises mains qui le tenaient. Après mille efforts et bien des difficultés qui furent longues à vaincre, ils parvinrent enfin à pénétrer auprès de Delescluze. Le délégué civil à la guerre les écouta et, comprenant qu'il y avait là quelque monstrueuse iniquité, leur remit la lettre suivante, écrite tout entière de sa main, pour le délégué à la sûreté générale : « Mon cher Ferré, veuillez faire mettre en liberté le citoyen Koch, pharmacien, qui va ouvrir une ambulance. — Paris, 3 prairial, an LXXIX. Charles Delescluze. » Les amis de M. Koch coururent à la préfecture de police ; Ferré n'y était pas, mais au bas même de la lettre de Delescluze, Albert Regnard, secrétaire général, écrivit : « Ordre de mettre en liberté le citoyen Koch. » Tout cela avait pris du temps ; lorsque l'on arriva aux Tuileries, il était trop tard. — Ce crime appartient exclusivement, absolument à Bergeret et à Étienne Boudin, qui, voyant un de ces malheureux s'accrocher à ses vêtements en lui demandant grâce, le frappait sur les mains à coups de pommeau de sabre et lui criait : — A bas les pattes !

M. Spitzer, colonel en retraite, marié à une femme employée à la lingerie du château, où il avait son logement, a suivi du regard toutes les phases de l'exécution. Il dit que Dardelle a fait effort pour s'y opposer. Les employés de la régie ont déclaré que le commandant Madeuf, en apprenant ce quadruple assassinat, s'était écrié : — Ah ! les misérables, qu'ont-ils fait ? — et qu'il avait réquisitionné un omnibus pour enlever les cadavres. Bergeret fut moins ému et n'estima point que cette besogne était trop laide. Comme le soir même, entre huit et neuf heures, il se promenait sous les arcades de la place du Palais-Royal, prenant tranquillement l'air après son diner, il fut accosté par un médecin du quartier qui lui dit : — Qu'est-ce donc que ces gens que l'on a tués dans la cour du château ? — Bergeret répondit : — Eh bien ? quoi ? c'étaient des traîtres et des Versailleux ; je les ai fait fusiller ; ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient.

MAXIME DU CAMP.

---

# VOYAGE AUTOUR DU MONDE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

---

## II.

L'EUROPE MÉRIDIONALE — L'EUROPE DU NORD — L'EUROPE CENTRALE  
LA FRANCE

---

### I.

C'est à Athènes que nous avons interrompu notre voyage ; c'est à Rome que nous le reprendrons. La transition entre la Grèce et l'Italie est toute tracée, par la loi de l'histoire comme par l'itinéraire des bateaux à vapeur.

L'Italie, qui à l'époque de la renaissance a eu une si puissante action sur le développement de l'art dans toutes ses formes, peinture et sculpture, architecture et mobilier, orfèvrerie et céramique, l'Italie ne vit plus guère aujourd'hui que sur son glorieux passé. Ses peintres délaissent la grande peinture pour le genre et la décoration. Si, grâce à ses carrières de Carrare, l'Italie est encore le pays du marbre, ses statuaires, énervés et affadis par l'influence persistante de Canova ou égarés par une recherche de réalisme à outrance, ne font plus d'elle la patrie de la sculpture. Elle affirme toujours son sentiment élevé de l'architecture, à Milan et à Rome par ses nouvelles constructions, et à Paris même par le portique monumental, à majestueux arceaux plein-cintre, à hautes colonnes

composites de stuc vert, à ornemens de terre cuite sculptée et à médaillons de mosaïque sur fond or, qui donne accès à son exposition. Mais pour l'art industriel, la France, l'Angleterre, l'Autriche ont pris à l'Italie ses formes et ses décors, et elles ont si bien perfectionné la fabrication des meubles et des céramiques, qu'aujourd'hui les ouvriers étrangers surpassent les ouvriers italiens dans les bronzes, les majoliques, les bahuts de noyer sculpté et les cabinets d'ébène à incrustations d'ivoire, qui sont pourtant d'origine italienne.

Il ne faut regarder dans les galeries de l'exposition italienne que les choses qui n'ont été encore que rarement imitées par les industries des autres pays, telles les fines marqueteries de bois, les mosaïques de marbre représentant des fleurs, des oiseaux, des fruits, des vues de villes et de palais, les applications de nacres sur panneaux de laque. Les bijoux égyptiens, étrusques et pompéiens, colliers de scarabées, pendants d'oreilles et fibules d'or, broches à tête de Méduse ou à profil d'Alexandre, bracelets en oves ou en serpent, sont fort à la mode de l'autre côté des Alpes. L'industrie italienne y réussit bien, à cause même d'une certaine lourdeur de travail qui donne à ces bijoux l'aspect fruste de ceux qu'on vient de retirer des fouilles. Dans la bijouterie, chaque ville d'Italie a sa spécialité. Rome façonne l'or d'après le style antique, Naples sculpte les coraux roses, les camées tendres et la lave du Vésuve, Venise enfile en colliers les perles de verre soufflé, Florence assemble en broches et en médaillons à dessins byzantins sa fine mosaïque qu'on pourrait appeler de la poussière de mosaïque, Gênes enfin tisse ces colliers, ces bracelets et ces chaînes en filigrane d'or et d'argent, si ténu, si léger, si flexible, qu'il a mérité le nom de « mousse génoise. » Les dentelles sont prisées par les femmes à l'égal des joyaux. Elles envieront ces guipures de Venise et ces dentelles de Milan. Mais qu'elles n'admirent pas plus qu'il ne faut l'idée de ce fabricant qui a imaginé de reproduire le dôme de Milan avec son portail ouvert, son abside et ses mille flèches dans une « toilette duchesse ! » Nous préférons à ce meuble de mauvais goût la moindre de ces chaises romaines dont les pieds et le dossier sont formés d'une dizaine de cornes de bœuf entrelacées et dont le siège est recouvert d'une peau de bique. Rien de plus pittoresque. En outre on est là fort commodément assis et parfaitement à l'abri de la *jettature*.

Où l'Italie est restée sans rivale, c'est dans les verreries de Murano. Quelle fantaisie, quel caprice, quelle grâce dans ces formes renouvelées de l'antique ou de la renaissance, verres à boire à pied fuselé et à piédouche, cornets tordus en spirale, buires



rubanées, flacons filigranés semés de rassades brillantes, fioles jumelles formées de deux dauphins accolés, coupes dont les anses sont deux dragons à queue fourchue, calices côtelés épanouis en fleurs de lis, vases à long col, à panse ovoïde, et à orifice modelé en feuille d'acanthé ! Quelle magie dans ces nuances, blanc lacté, opale prismatique, rouge corallin, vert de mer, bleu céruléen, éclat des ors, des cuivres et des émaux, marbrure du rouge antique et du cipolin, opacité du jaspé et du lapis, transparence nébuleuse des stalactites de neige fondue ! Quelle légèreté enfin ! si grande qu'on pense que ces fioles et ces vases sont soufflés, non dans le verre en fusion, mais dans de la mousse de savon. On craint de les toucher de peur qu'ils ne s'évanouissent au moindre contact. Les anciens avaient certains tissus diaphanes et translucides qu'ils appelaient des vêtements de verre, *vitreae vestes* ; à la vue des verres de Venise, les modernes devaient transposer le mot et dire : verres mousseline. Au-dessus de ces fragiles merveilles pendent d'énormes lustres roses et bleus dont les pendeloques, les boules et les guirlandes se réfléchissent dans les grands miroirs à cadres en biseaux, qui garnissent les parois. Ne disons point adieu à la ville des lagunes sans regarder cette *Misc au tombeau*, belle mosaïque de tons très vifs et très harmonieux, qui prouve que les modernes Vénitiens n'ont pas oublié les leçons des maîtres mosaïstes du xv<sup>e</sup> siècle.

Nous voici en Espagne, à Grenade, devant l'Alhambra. On sait que l'Alhambra ne présente à l'extérieur qu'une agglomération de tours massives qui ne justifie pas l'idée de magnificence qu'évoque ce nom magique. Tout le luxe décoratif, toute la richesse ornementale du style moresque est réservée pour les façades intérieures qui entourent la cour des Lions. Forteresse pour qui est dehors, palais pour qui est dedans, tel est l'Alhambra. La façade de la section espagnole reproduit naturellement le palais et non la forteresse. C'est un pavillon de la cour des Lions encadré par deux corps de bâtiment conçus dans le même style. Dans la façade rutilante, décorée de peintures rouge, bleu et or, plaquée de revêtements de faïence et de carreaux vernissés, couverte d'arabesques, de gaufrures, d'imbrications et d'entrelacs incisés dans le plâtre, se dessinent les portes en fer à cheval et les baies en ogive outrepassée. Les étroites arcatures et les arceaux trilobés se couronnent des dentelles des acrotères, et les frêles colonnes à chapiteaux cubiques supportent des voûtes taillées en stalactites. On s'attend à trouver derrière cette somptueuse façade une exposition variée et abondante, pleine de curieuses choses. Mais, sauf de belles armes damasquinées des fabriques de Tolède, et des coffrets, des vases et des cadres de bronze ciselé et niellé dans le style hispano-moresque, l'Espagne ne montre rien

qui vaille qu'on s'y arrête. Passons donc rapidement devant ces meubles de chêne sculpté, ces étoffes de soie et de laine, et ces faïences hispano-moresques d'une fabrication trop élémentaire ; jetons un regard moins défavorable sur ces grossières poteries de terre blanche à ornemens repoussés qui ont beaucoup de caractère et pénétrons dans le pavillon annexe de l'agriculture, où l'Espagne donne une merveilleuse vision. Lisez à la fin du V<sup>e</sup> livre du *Pantagruel* la « mirifique » description du temple de la « dive bouteille, » et vous aurez l'idée de la grotte des vins d'Espagne qui occupe le fond du pavillon. On y accède par un portique formé de trois arcades en fer à cheval dont des milliers de bouteilles, diversement nuancées par les vins, les liqueurs, les huiles qu'elles contiennent, sont les seuls matériaux. A l'intérieur, les parois de la grotte et ses colonnes à chapiteaux moresques sont également construites avec des bouteilles, disposées en losanges, en trèfles, en entrelacs, en arabesques. D'autres bouteilles placées en encorbellement, le goulot en bas, pendent de la voûte comme des stalactites. La grotte, n'ayant pas de jours directs sur le dehors, reste dans une chaude pénombre, éclairée seulement par la lumière du soleil qui transparaît à travers les fioles de verre. Pour multiplier les effets lumineux, un cylindre de glace qui, caché sous des pampres artificiels, tourne sans cesse sur lui-même, renvoie en mille feux sur les parois les scintillemens multicolores qu'il en reçoit. Les riches couleurs des vins d'Espagne parcourent toute la gamme des rouges et des jaunes, depuis le pourpre et l'or jusqu'au capucine et au brun Van Dyck. Mais on a encore augmenté cette éclatante palette en joignant aux vins les liqueurs vertes et roses et en mettant certains vins blancs dans des bouteilles de verre violet. Ainsi les émeraudes et les améthystes brillent dans cette grotte féerique au milieu des diamans, des rubis, des grenats, des topazes, des chrysolithes, des girasols et des béryls.

Ce portail, qui ouvre sa large ogive surbaissée qu'encadre un quadruple bourrelet de pierre, tout brodé de sculptures et ouvert à jour comme une dentelle, et qu'accompagnent de sveltes colonnettes, des clochetons aigus et des statuettes de saints reposant sur des pendentifs découpés, est pris au monastère de Belem. Il sert maintenant de façade à l'exposition portugaise. Pour ne parler que des choses les plus originales, le Portugal expose des meubles de châtaignier, de style arabe, très habilement sculptés, des majoliques et des poteries d'argile rouge, de style hispano-moresque, de somptueuses étoffes d'église lamées d'or, d'énormes cierges bossués d'ornemens en relief et rechampis de vives couleurs, de merveilleuses broderies sur tulle, de fines nattes de paille tressées

et mille bijoux de filigranes qui mériteraient, comme ceux de Gênes, le nom de mousse d'argent.

## II.

L'Angleterre occupe au Champ de Mars près du quart de la superficie du terrain concédé aux nations étrangères. Elle a donc dû remplir par une suite de divers édifices la vaste façade de son exposition. C'est d'abord un massif pavillon carré, construit tout en terre cuite, percé à ses deux étages d'étroites fenêtres et décoré de pilastres et d'ornemens sculptés. Au-dessus d'un entablement en saillie, soutenu par des consoles, s'étend un toit plat qui forme terrasse. Tel est le spécimen de ce style que de l'autre côté de la Manche on appelle le néo-saxon. Une autre construction, également en terre cuite, rappelle le style gothique anglais par ses baies ogivales à rosaces rayonnantes et à bourrelets couverts de sculptures; c'est un peu lourd, mais non point sans grâce. Le style de la reine Élisabeth est représenté par un palais de pierre et de brique, dont le faite, chargé de frontons capricieux et de lucarnes à hauts chambranles, forme sur l'horizon une ligne dentelée. Au centre de l'édifice, qui prend ses jours par de larges fenêtres à croisillons de pierre, s'ouvre une monumentale porte en plein cintre. A l'intérieur, on aperçoit, au milieu d'une salle à manger ornée de tapisseries et de lambris renaissance, une table toute servie, garnie de vaisselle plate et de cristaux. Plus loin s'élève une maison bourgeoise de plâtre et de bois, comme on en construisait tant à Londres du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle : pignon aigu, étage surplombant, charpentes apparentes, grandes verrières à mailles de plomb. Un cottage à *bay-window* en encorbellement, du temps de Georges III, clôt cette curieuse série des types de l'architecture anglaise.

Après avoir longtemps prisé au-dessus de tout le confort des meubles, l'Angleterre est tombée dans un autre extrême. Elle dédaignait le style, elle ne vise plus qu'au style, et au détriment de la commodité. Ses préférences en effet ne sont pas pour le Louis XIV, le Louis XV, le Louis XVI, qui ont su, en adoucissant les angles, en diminuant les saillies, en arrondissant les profils aigus, prêter des formes familières, coquettes et gracieuses à tous les meubles; c'est dans le xvi<sup>e</sup> siècle, le xiv<sup>e</sup> siècle et jusque dans l'époque byzantine qu'elle va chercher ses modèles. Tout ce mobilier gothique, bahuts, crédences, dressoirs, hautes armoires, tables massives, chaises à haut dossier sculpté, sont mieux à leur place après tout dans une salle de musée ou dans une sacristie que dans un salon ou dans une chambre à coucher. En outre, si l'ébénisterie anglaise emploie



surtout le chêne, le noyer et l'ébène, elle se sert aussi de toutes les essences d'arbres : thuya, palissandre, amarante, acajou, bois de rose, amboine, citronnier ; et elle y incruste l'ivoire et l'écaille, elle y encastre le cuivre, le bronze doré et le bronze galvanique, elle y applique les mosaïques et les marqueteries nuancées. Or, de cette alliance hybride de formes cinq ou six fois centenaires et de bois qui sont en usage seulement depuis un siècle, il résulte une étrange cacophonie. Jusqu'où va l'imagination torturée des ébénistes d'outre-Manche, on en jugera par ce mobilier complet de style carlovingien, sculpté en chêne blanc et relevé de peintures polychromes. Ne siérait-il pas à merveille à un décor de *la Fille de Roland*? Sans doute pour atteindre à l'aspect barbare du modèle rêvé, le sculpteur et le peintre ont rivalisé à qui emploierait le ciseau le plus gauche et le pinceau le plus cru. Voyez encore cet orgue de salon en forme de cathédrale gothique, et ce grand piano à queue, en forme d'hypogée égyptien ! La main-d'œuvre au moins rachète-t-elle les fautes de goût de l'ordonnance ? Les ouvriers anglais excellent dans toutes les parties planes des meubles. Les panneaux lisses et les incrustations de mosaïque, parfois d'un ton trop cru cependant, sont finis avec un soin sans égal. Mais dans les parties en relief ou découpées, les sculptures manquent de fermeté, d'ampleur et de liberté.

Le métal n'est fait ni pour l'architecture, ni pour le mobilier, à moins qu'il ne soit ciselé comme les portes d'un baptistère ou fouillé comme une châsse gothique. Aussi faut-il condamner ces lits, ces chaises, ces armoires, ces fauteuils de cuivre jaune tout reluisant. Les Anglais ont fait du cuivre une meilleure application en l'employant pour les lutrins, les retables et autres meubles d'église. L'orfèvrerie et la joaillerie anglaises sont riches et somptueuses. On n'y ménage ni le métal, ni les pierreries, ni le travail ; les surfaces polies ont même un éclat tout spécial ; mais la légèreté, la délicatesse, la grâce font défaut à ces calices, à ces surtout, à ces colliers et à ces bracelets. De même c'est la lourdeur et la surcharge d'ornementation qui déparent ces brillantes reliures. Jamais un relieur anglais n'a bien su « pincer un nerf » ou « pousser un filet. » Les produits des fabriques de faïences, de porcelaines et de terres cuites foisonnent. L'industrie céramique anglaise s'inspire avec goût pour les services de luxe des modèles de Rouen et de Moustier, d'Urbino et de Delft, de la Chine et du Japon ; et c'est par milliers qu'elle jette sur le marché français ces services communs que font rechercher, en dépit d'un décor dur et banal, leur solidité et leur bas prix.

Bien que l'Angleterre ait eu des coloristes, les Reynolds et les Hogarth, les Lawrence et les Turner, la population anglaise n'a nul-

lement l'instinct de la couleur. A Londres, les femmes de la petite bourgeoisie allient à l'envi dans leur toilette les nuances les plus criardes. Les plaids écossais, qui sont l'expression la plus originale du coloris d'outre-Manche, ont des tons crus, heurtés et discords. Une telle inaptitude à employer les couleurs est évidemment une cause d'infériorité dans la fabrication des tapis et des étoffes d'ameublement, où, si importante que soit sa part, le dessin, c'est-à-dire le décor, ne vient qu'après la couleur. Il semble d'ailleurs que les fabricans de tapis et de papiers peints, convaincus de leur impuissance à atteindre à l'éclat de la couleur, ne s'efforcent plus que d'en trouver l'harmonie. Ils n'emploient guère que les tons sur tons ou les nuances de gamme sombre. La cristallerie anglaise gagnerait à suivre cet exemple. Ses lustres de verre coloré, imités de ceux de Murano, sont d'une abominable crudité de ton. Au contraire, dans les grands miroirs, les lustres, les girandoles et les appliques de cristal blanc, les carafes et les verres taillés à facettes, l'industrie anglaise rivalise avec Baccarat.

La façade de la Suède tient du chalet moderne par le bois dont elle est construite, ses toits à projection et ses faites déchiquetés, et de la chapelle byzantine par ses arcatures en arc surhaussé, ses frises ornementées et ses frêles colonnettes à chapiteaux en pyramide renversée. Non contente d'affirmer par ce chalet l'originalité de son architecture, la Suède a voulu que les clôtures intérieures de sa section fussent aussi découpées en sapin dans le style national; la décoration des vitrines est ainsi en harmonie avec les objets qui y sont exposés. Si l'habileté du travail et la qualité des matériaux ne sont point irréprochables dans ces meubles de chêne sculpté, dans ces bijoux filigranés, dans ces poêles de faïence émaillée, dans ces majoliques italiennes, dans ces services de table à décor Louis XV en camaïeu rose, et dans ces vases et ces cornets multicolores renouvelés du Japon, de Sèvres et de la Saxe, l'ordonnance, le choix des formes, le goût de la décoration, méritent de vifs éloges. On voit que la Suède, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle a été souvent en rapport avec la France, en a pris de bonnes leçons. La Norvège, où la civilisation est moins avancée, a, de là, plus de saveur locale. Elle expose entre autres curiosités de petites boîtes de sapin couvertes d'arabesques et de rinceaux finement travaillés. Ces merveilleuses guipures de bois sont, paraît-il, sculptées avec la pointe du couteau par les paysans norvégiens, dans les longs jours ou plutôt dans les longues nuits de neige. Les fourrures sont le luxe du nord. En Norvège, il y en a de toute sorte : peaux d'ours, de loup, de renne, de renard blanc, tapis de ventre de cygne, dont le duvet est plus soyeux et plus luisant que la soie grège. Pourquoi faut-il qu'au mi-

lieu de ces pelleteries du nord s'étale la peau fauve et zébrée d'un tigre ! L'exposition norvégienne tourne ainsi au banal étalage d'un pelletier cosmopolite.

Le Danemark s'est-il donc annexé à la Grèce ? On le croirait à voir les innombrables poteries grecques, coupes, amphores, lécythes, œnochoës, cratères, qui encombrant ses vitrines et garnissent ses étagères. Ce goût de l'antique est-il soudain venu aux Danois quand le prince George de Danemark est monté sur le trône de Grèce ? ou n'est-ce pas plutôt le sculpteur Thorvaldsen, dont la mémoire est un culte pour les Danois, qui l'a importé chez ses compatriotes le jour de son retour triomphal à Copenhague ? Voici d'ailleurs des bahuts de chêne, des porcelaines à décors de Saxe et de Sèvres, des bijoux d'argent niellés d'or et de magnifiques cuirs pour tenture repoussés et mordorés qui n'ont rien d'hellénique, et cette façade de brique et de pierre à fronton échancré et à ornemens contournés qui procède du style de la renaissance et du style du xvii<sup>e</sup> siècle n'est pas imitée de celle du Parthénon.

### III.

Il semble que la dualité de l'empire austro-hongrois tourne à la rivalité industrielle des deux états, et ainsi au triomphe des deux industries. On serait embarrassé de décider qui l'emporte pour le goût et pour l'habileté des Hongrois ou des Autrichiens. Il y a cependant plus de richesse et plus d'invention chez ceux-là ; un travail plus serré et plus fini chez ceux-ci. La Hongrie expose une porte monumentale de chêne blanc à larges ferrures d'acier poli, des bahuts et des horloges de chêne, ouvrés et fouillés comme de l'ivoire, des chaises de bois blanc tourné et courbé, fort originales, des broches, des pendants d'oreilles et des agrafes de ceinturon repoussés en or et semés de turquoises et de grenats cabochons. Les fabriques de Bude-Pesth tentent d'imiter les porcelaines de Saxe, de Vienne et de Delft ; mais les émaux qu'elles emploient, trop crus de ton, rendent en jaune serin et en bleu perruquier les *jaunes* si fondus et les *bleus* si doux du vieux saxe. Où le goût demi-oriental des Hongrois se donne libre carrière, c'est dans ces costumes de laine blanche brodée de fleurs de vives couleurs ou soutachés de capricieuses arabesques, dans ces superbes uniformes militaires bleu-clair ou rouge, bordés de fourrures et couverts de galons, de soutaches, de torsades, de tresses et de passementeries d'or, dans ces sabres courbes à lames damasquinées, à poignées d'ivoire et d'or, à fourreaux de velours ou de chagrin constellés de pierreries.

Les Autrichiens excellent à travailler le fer. Ils le ploient, le tor-



dent, l'arrondissent, l'ouvrent, le cisèlent, l'ajourent, lui font prendre toutes les formes, le façonnent en grilles, en portes, en balustres, en chenets, en serrures, en heurtoirs, en coffrets. Cette magnifique porte de fer treillissé n'est-elle pas digne des plus beaux palais? Les ouvriers viennois travaillent le bois avec non moins d'art, ainsi que le prouvent ces grands meubles de chêne à fines arabesques sculptées en relief ou à brillantes incrustations de marqueterie. On remarquera encore, dans l'orfèvrerie et la joaillerie, un coffret de style renaissance, ciselé en argent et incrusté de lapis-lazuli, des vases d'église d'argent niellé d'or, et de charmans bijoux d'argent pavés de petits grenats; dans les étoffes, de grands tapis d'un ton sobre et harmonieux et d'un beau décor, des soies brochées, des velours frappés, des cuirs peints et repoussés. La céramique viennoise n'est pas à la hauteur des autres industries. Les porcelaines imitées de celles de Sèvres et de Saxe affectent des formes surannées et se couvrent d'émaux discordans. Cependant Vienne était au XVIII<sup>e</sup> siècle presque la rivale de Dresde pour la porcelaine. Par contre, la verrerie de Bohême avec ses épais verres rouges où se dessinent en blanc les paysages et les rinceaux, et ses chopes blasonnées d'écussons à lambrequins est bien dépassée par la verrerie viennoise. De véritables merveilles sont ces verres opalins qui s'irisent des nuances changeantes et infinies du prisme. Vienne est encore célèbre pour sa bimbelerie, boîtes, écritaires, presse-papiers, porte-monnaie et portefeuilles, albums, buvards, éventails de bois et de cuir. On dit « l'article Vienne » comme on dit « l'article Paris. » Nous n'avons qu'une admiration très médiocre pour ces mille riens éphémères qui sont jouets de grands enfans; mais, étant admis ce genre d'industrie, on doit reconnaître que les Viennois y prodiguent le goût et l'invention.

Avant de quitter l'Autriche, jetons un regard sur sa façade, sorte de grande loggia à l'italienne, à hautes arcades, dont les tympans sont décorés de figures allégoriques, de branches de feuillages et d'arabesques gravées en noir dans la pierre. Avant de quitter la Hongrie, allons à la tsarda; cette petite maison de plâtre à toit de chaume percé de lucarnes obtient plus de succès à elle toute seule que les somptueuses façades de l'Allée des Nations. C'est là qu'on entend les tsiganes jouer avec tant d'entrain la valse du Danube et avec tant de furia la marche guerrière de Rakoczy. On dit que ces musiciens n'ont jamais appris la musique. — Les rossignols non plus n'ont jamais appris la musique.

Au lieu de la façade de bois découpé qu'on s'attend à trouver en Suisse, ce traditionnel pays des chalets, les Suisses ont élevé une pseudo-maison de ville du XVI<sup>e</sup> siècle, massive construction de

Pierre grise que décorent les blasons de gueules et d'azur des vieux cantons helvétiques. Au premier étage s'étend une terrasse qu'abrite un toit en surplomb surmonté d'un clocheton aigu. On a placé au centre de la terrasse une grande horloge de forme ancienne flanquée de deux jaquemarts. Ces débonnaires hommes d'armes, la tête casquée, le haut du corps couvert d'une cuirasse à brassards, et les jambes enserrées dans des chausses mi-parties, attendent, le marteau en main, les heures et les demies qu'ils doivent frapper sur le timbre. Autrefois renommée pour sa vaillance et la solidité de son infanterie mercenaire, la Suisse l'est aujourd'hui pour la précision de ses mouvemens d'horlogerie et de ses instrumens scientifiques. Ainsi va la destinée des peuples. A la bataille de Marignan, les lansquenets suisses maniaient des piques longues de dix-huit pieds; maintenant les ouvriers suisses fabriquent des boîtes à musique, des coucous de bois découpé et des montres d'or et d'argent dont la dimension varie entre la pièce de cinq francs et la pièce de quatre sous. Un roi nègre de l'Afrique centrale échangerait cent défenses d'éléphant, son harem tout entier et la moitié de sa tribu contre cette petite boîte d'or ciselé dont à chaque heure le couvercle se lève pour livrer passage à un lilliputien oiseau d'émail qui lance des trilles étourdissans. L'industrie suisse ne s'est pas spécialisée uniquement dans les ouvrages d'horlogerie; elle est encore représentée à l'exposition par de vastes poêles de faïences peintes, de magnifiques tentures de cuir gaufré et mordoré, des parquets de marqueterie, de superbes lampes de filigrane d'acier, des verrières d'églises d'une coloration un peu crue et de beaux vitraux gothiques à armature de plomb. Mais les compatriotes de Töpffer ont une singulière entente de l'illustration des livres. En regardant de mauvaises reliures, nous avons ouvert un volume portant ce titre : *la Suisse primitive, ouvrage illustré par des citations de Schiller*. Si complète qu'elle soit, la bibliographie des livres à figures n'avait pas encore mentionné un livre illustré de citations !

On sait que la Belgique est, relativement à l'étendue de son territoire, le pays le plus peuplé de l'Europe. Les mêmes proportions gardées, c'est la Belgique qui au Champ de Mars a l'exposition la plus riche, la plus variée et la plus belle. Dans l'Allée des Nations, elle a construit un vrai monument, quand les autres états n'ont mis que des décors d'opéra. C'est une maison de ville, conçue dans le style large du xvii<sup>e</sup> siècle flamand. La façade, composée de trois pavillons en saillie reliés par deux corps de logis à arcades, se développe sur une longueur de près de 60 mètres. Les murs sont de briques rouges, mais tout ce qui fait relief dans cet édifice profusément

orné, frontons, pignons, encadremens, plinthes, chambranles, vousures, balustres, balcons, pilastres, colonnes, cariatides, est de granit gris et de marbre de couleur. La richesse des matériaux employés est en harmonie avec la belle ordonnance de l'architecture. Il ne fallait pas moins qu'un tel monument pour loger toutes les merveilles de l'industrie belge. Il y aurait ici à s'arrêter longtemps devant chaque objet : devant ces fauteuils, ces canapés de bois doré, imités du Louis XV, ces grands dressoirs de chêne sculpté et ces cabinets d'ébène de style renaissance, comme devant ces monumentales cheminées de marbre de style Louis XIV; devant ces luxueux parquets à compartimens de marqueterie comme devant cette magnifique décoration de lambris renaissance, sculptés dans le chêne blanc et décorés d'appliques de cuivre repoussé. Il faudrait décrire en détail ces riches orfèvreries d'église de style byzantin, ces faïences à décors de Delft, ces lustres et ces lampadaires de bronze doré, ces rutilantes reliures de maroquin à mosaïques ou de vélin à petits fers, ces glaces du Hainaut qui ne sont guère ni moins pures ni moins grandes que celles de Saint-Gobain, ces tapisseries peintes, ces délicates dentelles de Bruxelles, de Malines et de Bruges, enfin ces admirables tapisseries imitant les « tapis à hystoires » des vieilles fabriques des Flandres, ou brodant sur teinte plate jaune d'or des figures de reîtres pleines de tournure. Dans toutes les branches de l'industrie, la Belgique tient magnifiquement son rang à l'exposition, tout près de la France, à côté de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie.

Bien que de proportions moins vastes et d'une ordonnance moins monumentale que la maison de ville belge, la maison de ville hollandaise a aussi fort belle apparence avec sa façade empruntée au style hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, où la pierre sculptée des parties en relief alterne avec la brique rouge des parties planes. A gauche de l'édifice s'élève une tour carrée surmontée d'un beffroi à aiguille de fer où le lion de Hollande tourne en girouette. Le côté pittoresque n'a pas été négligé par la commission hollandaise. Voici, dressés contre une toile de fond, figurant les vastes horizons des polders une vingtaines de mannequins revêtus des costumes populaires de la Frise et du Groningue. On peut encore visiter l'intérieur d'une maisonnette du pays. C'est une pièce unique, mais richement décorée. Jusqu'à hauteur d'homme, les parois ont un revêtement continu de plaques de faïence à dessin blanc et bleu; le haut des parois est de chêne, de même que le plafond, où se croisent des poutres apparentes. Des chaises, des escabeaux, deux dressoirs de chêne sculpté, surchargés de plats et d'assiettes de vieux Delft, et une sorte de grand buffet forment le mobilier. Par un des battans entr'ouvert de ce buffet, on aperçoit deux petits lits



jumeaux, ménagés dans le meuble à la manière de ceux de nos paysans bretons. Ces dressoirs sculptés, ces appliques de faïence, ces collections céramiques, tout cela semble bien un peu luxueux pour des villageois; mais la Hollande réserve ces surprises. A Brook et dans d'autres petites localités, on est frappé, si on entre dans une maison, de l'air de luxe et de bien-être qui y règne. — La Hollande n'expose pas seulement des costumes nationaux et des intérieurs de chaumières. Regardez ses beaux tapis de genre turc, ses meubles de chêne sculpté et de laque japonaise, ses étoffes et ses faïences, ses cruchons de liqueurs et ses tailleries de diamans. Étudiez surtout les plans graphiques et les modèles en relief de ses innombrables et magnifiques travaux d'art, digues, jetées, écluses, barrages, appareils de desséchement ! Voilà des siècles que les Hollandais ne cessent de livrer bataille à la mer. La terre de Hollande, cette mince pellicule qui semble flotter sur les eaux, est toujours menacée par les revendications terribles de l'Océan; mais les Hollandais sont là qui domptent le monstre. Les Grecs eussent rangé de tels exploits dans les travaux d'Hercule; ils eussent célébré par une belle légende cette glorieuse victoire de l'homme sur la mer.

## IV.

✱ L'exposition française, si riche, si variée, si magnifique, est véritablement hors de pair. Ses tableaux et ses statues l'emportent, souvent par la puissance ou la finesse de l'exécution, toujours par la recherche du grand style, sur les envois des écoles naissantes ou renaissantes de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne et de l'Italie. Et en France l'art industriel tient dignement sa place près de l'art, bien qu'il témoigne de moins d'originalité et de moins d'invention. En effet, l'histoire dira : l'école française du *xix<sup>e</sup>* siècle, ou mieux les écoles françaises du *xix<sup>e</sup>* siècle, comme elle dit : les écoles italiennes de la renaissance, tant on voit à ces deux époques la variété des genres, la multiplicité des créations, et la dissemblance des talens. Ingres, Delacroix, Rude, Decamps, Rousseau, pour ne citer que les morts, ont tous marqué dans leur œuvre leur originalité puissante. Ils sont venus après Raphaël, après Michel-Ange, après Véronèse, après Ruysdaël, après Watteau, et s'ils n'ont point égalé tous ces maîtres, au moins n'ont-ils pas voulu les imiter et ont-ils été, eux aussi, des créateurs. Au contraire, dans l'architecture et dans l'art industriel il n'y a qu'imitation, combinaison, arrangement. Le goût est partout, l'originalité nulle part. Il semble que, pareille à ces terres devenues infécondes parce qu'elles ont trop produit, la France ait perdu, depuis tantôt un siècle, le don de créer des formes.

L'impuissance créatrice de la France au XIX<sup>e</sup> siècle n'a d'égale que sa force dans les siècles précédens. Depuis Louis XII et François I<sup>er</sup>, chaque règne a son style propre, absolument différent des autres, et toujours plein de grâce, de caractère ou de magnificence. Le Henri II n'est déjà plus du François I<sup>er</sup>. Le Henri IV prépare la transition entre le style franco-italien de la cour des Valois et le style sévère de Louis XIII; mais moins capricieux et moins ornementé que celui-là, plus rude et moins élégant que celui-ci, il diffère de l'un et de l'autre. Après la sévérité pittoresque du Louis XIII vient la pompe grandiose du Louis XIV, puis la grâce coquette et charmante du Louis XV. Quelles dissemblances entre les trois styles ! Mais l'invention est sans doute épuisée ? Point. Pour Louis XVI, un nouveau roi, il faut un nouveau style. On redresse les lignes courbes, on remplace les chambranles contournés par les pieds droits rigides, on change en rangées de perles les guirlandes de fleurs, et le Louis XVI est inventé, avec sa sévérité feinte qui est comme la coquetterie de la grâce. Dans le Louis XVI, il y avait une vague aspiration vers l'antique. La révolution et le premier empire réalisent cette aspiration, qui donne encore un nouveau style, le style néo-grec. En trois siècles, en dix règnes, voici huit styles différens, depuis le style Henri II jusqu'au style Empire. Mais que de vaches maigres après ces vaches grasses ! Où est le style restauration ? où le style Louis-Philippe ? où le style Napoléon III ? où le style de la troisième république ? En architecture, il y a les Halles centrales et certaines gares de chemin de fer, car nous ne voulons pas parler du nouvel Opéra, beau monument, mais qui est de tous les styles, et encore moins du prétendu palais du Trocadéro, qui n'est d'aucun style et qui n'a aucun style. — Un hémicycle d'arène gréco-romaine, qui, flanqué de deux tours quadrangulaires décorées à l'arabe, a pour centre une abside à hautes arcades en plein cintre et à baies pseudo-gothiques en arcatures ! — En meubles, il y a des lits et des armoires à glace plaqués d'acajou et de palissandre, et des « poufs, » des « coins-de-feu, » des chaises longues et autres meubles capitonnés, c'est-à-dire informes, puisque le recouvrement d'étoffes est la négation de la forme et du profil.

Fort heureusement, l'ameublement français semble avoir renoncé à ce genre abominable. Reconnaisant son impuissance à faire du nouveau, il fait de l'ancien, mais il tâche à le faire avec le plus de soin possible; ne pouvant créer, il choisit de beaux modèles, et il les imite avec goût. Osons le dire, souvent la copie vaut l'original pour l'exécution. C'est à toutes les époques d'épanouissement de l'art industriel français et italien que l'ébénisterie contemporaine emprunte ses modèles; mais elle s'inspire surtout de la renaissance et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi les meubles des époques de François I<sup>er</sup>

et de Henri II, il y a des bahuts, des crédences, des bibliothèques, des buffets, des dressoirs de noyer, de chêne ou de bois noir, avec frontons brisés et arrondis en valves, entablemens en saillie, sveltes colonnettes cannelées, nymphes et faunes en cariatides; il y a des cheminées monumentales sculptées en chêne, de grands lits de bois noir à colonnes torses et à dais de velours de Gênes, des cabinets d'ébène compliqués, remplis de petits tiroirs et de cachettes imprévues. Sur le bois courent les entrelacs et les arabesques d'ivoire, se modèlent les fines sculptures, s'appliquent les rectangles de lapis et de porphyre, brillent les émaux de Limoges ou s'encastrent les panneaux de buis sculptés, d'un ton de vieil ivoire. Le style Louis XIV est représenté par ses grands canapés et ses larges fauteuils de bois doré, dont les tapisseries d'Aubusson recouvrent les sièges, les dossiers et les bras; le style Louis XV, par de charmantes vitrines de bois doré, dignes de contenir les plus ravissantes figurines de vieux saxe, les tabatières d'or ciselé, les éventails pompadour, les pommes de cannes et les souliers de porcelaine. Voici encore tout un mobilier de même style, lit, chaises, consoles, tables, guéridons, chiffonniers, en vernis Martin. Sur des fonds rutilans, or, cuivre ou pelure d'oignon, fléchissent des guirlandes de fleurs, s'enchevêtrent les rinceaux capricieux et s'enlèvent de jolies figures peintes, groupes d'amours ou triomphes de Vénus. Ce lit, sous son dais empanaché de marabouts blancs, semble fait pour servir de couche à la fée Rocaille.

L'ameublement Louis XVI, plus sévère, mais non moins gracieux, ne se contente pas seulement du chêne sculpté, doré ou peint en blanc. Il prend des essences plus précieuses et plus variées, l'érable, le citronnier, le corail, l'acajou, le thuya, l'amarante. Voyez ce grand lit d'érable rechampi de filets de citronnier et de corail, garni de bronze doré et ciselé; voyez aussi ce bureau-cylindre d'acajou massif à garnitures de bronze doré, et ce piano à queue, véritable monument de thuya blond et d'érable, décoré de bronzes admirablement ciselés et de fêtes galantes peintes par Gonzalès. Dans les meubles où la fantaisie et l'invention ont plus de part, on remarque tout un intérieur de style néo-pompéien : sièges de chêne sculpté de forme antique, lambris de marqueterie de bois de couleur et panneaux d'étoffes brodées imitant les fresques ornamentales de Pompéi. Cet ameublement n'est pas conçu sans goût, mais l'artiste est parti d'une idée fautive. La matière qu'il a employée n'était pas en rapport avec le style qui l'a inspiré. C'est un jeu puéril que de vouloir faire jouer au bois en applique le rôle du marbre en revêtement et à l'étoffe le rôle de la peinture murale. Il faut bien parler encore d'un intérieur d'une recherche précieuse et extravagante pour lequel nous ne partageons pas l'admiration commune. C'est



un boudoir somptueusement tendu au milieu duquel pose, sur une estrade de velours, un lit de repos de style Louis XV sculpté en bois doré, recouvert d'une courtine de satin rose où sont jetés deux coussins de satin blanc brodé de fleurs. Au-dessus du lit s'étend une double tente, la première de peluche bleu-de-roi, la seconde de soie brochée gris-perle. Ajoutez sur le tapis à fleurs une peau de tigre bordée de crépines d'or, et dans les angles de la pièce des chaises à vifs ramages et une console Louis XVI, de bronze doré, supportant une assez ridicule statue de l'Amour, et vous aurez l'idée de cet ameublement qu'envierait peut-être quelque Phryné à la mode, mais qui nous rappelle le mot du peintre Apelles à un de ses élèves : « Incapable de peindre ton Hélène belle, tu l'as faite riche, *μη δυνάμενος γράψαι καλῶν, πλούσιαν πεποίηκας.* » Terminons cette revue par les tables et les chiffonniers laqués, les jardinières et les guéridons d'ivoire cloisonné, les meubles de bois noir à reflets fauves, imitant par la couleur et la sculpture les bronzes japonais, et les cabinets de laque verte ou rouge décorés de rinceaux xviii<sup>e</sup> siècle et de figures de magots.

Il faut d'ailleurs constater que l'ébénisterie française a un peu renoncé aux marqueteries de couleur, aux incrustations d'écaillés et de cuivre genre Boule, aux ramages d'ivoire et de nacre, toutes choses que l'abus a rendues surannées. Le goût s'épure et va maintenant aux meubles plus simples, d'un seul bois, chêne, noyer, ébène ou bois doré, tout au plus orné, quand le style l'exige, de quelques rechampis d'or ou de quelques garnitures de bronze doré. On n'hésite pas à sacrifier au beau la richesse et l'effet. On ne cherche à relever l'humble matière qu'on emploie que par le style pur de l'ordonnance, la beauté des sculptures et l'excellence de l'exécution. C'est ainsi qu'on parvient à faire de véritables chefs-d'œuvre d'ébénisterie, comme cette petite bibliothèque de noyer, de pur style Louis XV, à vantaux cintrés demi-pleins, que décorent de fines sculptures, disposées avec autant de grâce que de sobriété et légèrement rehaussées d'or. Ce meuble, qui peut-être n'attire pas les regards de la foule, est une des merveilles de l'exposition.

Les critiques sont la garantie de la sincérité de l'éloge; aussi ne doit-on pas les ménager. Le tort des grands ébénistes français est d'exposer uniquement des meubles de haut luxe et de prix excessif, laissant ainsi à la fabrication courante, qui ne fait guère que la pacotille, le soin de meubler la plupart des appartemens et des hôtels. Il semble qu'en adoptant la plus stricte sobriété d'ornementation et en employant des essences communes, telles que le chêne et le noyer, on pourrait mettre à la portée des fortunes modestes des meubles qui, sans être luxueux, seraient cependant d'un goût

irréprochable. On ne peut guère citer en ce genre à l'exposition que les mobiliers de sapin verni pour maisons de campagne et villas de bains de mer. Dans les meubles de luxe même, on pourrait reprocher aux fabricans de donner tous leurs soins à une série de cabinets, chiffonniers, consoles, guéridons et autres petits objets plus encombrans qu'utiles, au détriment de meubles d'une utilité absolue. De plus, s'agit-il des meubles utiles, il semble qu'on fasse le meuble pour le meuble et non pas pour ce à quoi il doit servir. Ce ne sont que vitrines trop petites pour y exposer la moindre collection, buffets où il serait difficile de ranger un service un peu complet, et bibliothèques où ne tiendraient pas cinquante volumes.

Qui donc a dit que le cadre est le proxénète du tableau? Les tentures jouent le même rôle relativement aux meubles. Placez un lit renaissance dans une chambre tapissée de perse à fleurs Pompadour et garnie de meubles et de rideaux de reps gros vert, et ce lit perdra tout son caractère et tout son effet. Parmi les tentures, les tapisseries sont la décoration la plus belle et la plus riche quand elles viennent des Gobelins ou de Beauvais. L'exposition de ces deux grandes manufactures est vraiment superbe. Les Gobelins exposent plusieurs panneaux de tapisserie d'après les maîtres, une *Visitation* de Ghirlandajo et le *Saint Jérôme* du Corrège, copie surprenante qui, sauf un peu de lourdeur dans le rideau brun et une grimace sur la bouche du divin *bambino*, a le charme et l'éclat de l'original. Regardons aussi les gracieuses figures exécutées pour le buffet u nouvel Opéra, d'après les dessins de M. Mazerolle. Le peintre a conçu avec beaucoup d'art et de fantaisie ces allégories du sucre, du café, du chocolat et même des glaces et de la pâtisserie. Ce sont de charmantes figures de femmes demi-nues, variées d'expression et d'attitudes, s'enlevant comme encadrées par les plantes qu'elles personnifient, sur une teinte plate bleu-vert d'une douceur infinie. Ces figures sur teinte plate sont plus décoratives et par conséquent conviennent mieux à la tapisserie que ces laborieuses copies de tableaux qui, si parfaites qu'elles soient, sont toujours imparfaites. Une *Sainte Agnès* en robe bleue sur teinte plate rouge est ainsi une œuvre hors ligne, ayant un vrai côté d'art, tout en restant dans le caractère décoratif dont ne devraient pas sortir les arts industriels. Voici encore un vaste tapis destiné au palais de Fontainebleau. De grands ramages de rinceaux s'enchevêtrent sur le fond, dont les rouges et les jaunes, les bleus et les roses, les verts et les blancs, très hardiment distribués, sont peut-être d'un ton un peu cru; mais, quand quelques années les auront atténués et fondus, ce tapis sera un magnifique morceau. Beauvais, qui, par la finesse du point et l'harmonie des couleurs, peut presque rivaliser

avec les Gobelins, présente en quelque sorte comme thème un vase rempli de raisins dont les teintes tenues dans la gamme sombre atteignent à une rare vigueur. Nous aimons surtout ces panneaux roses ou blancs à motifs pompéiens, et ces sièges et ces dossiers de canapés où s'arrondissent des guirlandes de fleurs sur un fond rose, dont le ton exquis semble dérobé à la palette de Chaplin.

Mais la tapisserie ne souffre pas l'à-peu-près. Aussi avouons sans difficulté l'admiration médiocre que nous inspire la tapisserie d'Aubusson, surtout quand elle veut lutter avec les Gobelins pour la reproduction des tableaux ou des sujets animés. Tous ces panneaux d'après Boucher, Lancret, Natoire, Van Loo, Oudry, manquent de finesse, d'exactitude et d'harmonie. Ces contours sont durs et bavochés, ces fonds sont veules, ces figures sont gauches, ces physionomies sont bêtes. La tapisserie usuelle devrait renoncer à ces idylles, à ces mythologies, à ces fables de La Fontaine, et s'adonner exclusivement aux sujets décoratifs, comme les rinceaux pompéiens et les bouquets à la Louis XV, se détachant sur des fonds unis de teintes claires. Le principe de l'art industriel est la décoration; pourquoi toujours s'efforcer d'y manquer?

Quand la tapisserie n'est pas parfaite, on a raison de lui préférer les riches étoffes de soie des fabriques de Lyon, velours de Gênes à grands ramages, satins à semis de fleurs, lampas brochés, damas ton sur ton. C'est un régal pour les yeux qu'une promenade à travers les galeries de l'exposition lyonnaise. Il y a là des étoffes qui sont, comme la robe de Peau-d'Ane, tissées avec des rayons de soleil. L'imagination des dessinateurs jette sur les fonds éclatans des satins les plus capricieux motifs. Reliés par un encadrement de treillages roses où s'enroulent les tiges flexibles des plantes grimpantes, des paons la queue en roue et des coqs japonais se détachent sur un fond jaune paille. Ailleurs ce sont des roses qui s'épanouissent sur un lac de lait ou des fleurs des champs qui montent en gerbes dans un ciel turquoise. Les étoffes chinoises et japonaises ne sont ni plus brillantes ni plus magnifiques. Toutefois les soieries de Lyon ne peuvent lutter avec celles de l'extrême Orient quand elles veulent aborder les tons vigoureux et intenses, les rouges ardents, les bleus vibrans, les verts scintillans; elles tombent tout de suite dans la crudité. Où elles excellent, c'est dans les nuances claires et atténuées, les tons tendres, les verts d'eau, les bleus dégradés, les jaunes paille ou maïs. Il est inutile de dire que ce n'est pas par l'impuissance de la coloration que pèchent les fabricans lyonnais, — ils font des étoffes ton sur ton de la couleur la plus franche et la plus vive, — mais par l'accord des tons. Ainsi il leur est impossible de marier sans dissonance le rouge et le vert et le vert et le bleu, juxtapo-



position hardie dont se jouent les Japonais et aussi la nature, qui a créé le plumage des perroquets et qui a mis la verdure des arbres sous l'azur du ciel.

A défaut de soieries et de tapisseries, il y a pour la tenture des murs ces admirables papiers peints dont la fabrication a fait de tels progrès depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui les papiers peints imitent à miracle les cuirs mordorés, gaufrés et repoussés de Cordoue et des Flandres, les velours frappés ou brochés, les lampas aux nuances changeantes, les brocarts d'or, les tapisseries à sujets du xv<sup>e</sup> siècle, les belles verdure du xvii<sup>e</sup> siècle, les revêtemens de stuc et de marbre et les appliques de faïences. C'est, à la vue, la même richesse de ton, la même intensité de couleur, comme au toucher c'est le pelucheux du velours, le relief du cuir estampé, le luisant de la soie, le grenu de la tapisserie, le froid et le poli de la faïence. En leur genre, les grands rideaux de tulle brodé des manufactures de Tarare sont aussi des œuvres d'art, encore qu'il y figure trop de vastes compositions mythologiques dont l'ordonnance doit être infailliblement dérangée par les plis qui couperont Vénus en deux et qui armeront Apollon du foudre de Jupiter. Dans toutes les branches de l'art industriel, on constate cette fâcheuse tendance à empiéter sur les beaux-arts, à reproduire des sujets qui n'appartiennent qu'à ceux-ci. Mettez donc sur vos rideaux, sur vos tapis, sur vos tentures tous les motifs d'ornementation inventés depuis trois mille ans, transportez-y la flore des deux mondes, mais laissez aux peintres la figure humaine. A côté de ses rideaux blancs, Tarare expose des rideaux de tulle de couleur, rouge, brun, bleu, noir, richement brodés en soie de fleurs, d'arabesques, d'oiseaux, et malheureusement aussi de figures. Les méplats du visage, déjà si difficiles à exprimer avec la mosaïque à petits points de la tapisserie, sont impossibles à rendre avec la broderie à points longs, à la mode chinoise, du tulle brodé. C'est pourquoi les Chinois, qui ne sont pas aussi Chinois qu'ils le paraissent, plaquent des têtes d'ivoire peint sur les corps de leurs petites figures de soie.

Une des rares industries où la France n'ait pas eu à prendre quelque leçon de l'Orient pour le luxe et le goût du décor, c'est la reliure, qu'elle a élevée à la hauteur d'un art. Dans ces reliures à compartimens d'entrelacs imitées du xvi<sup>e</sup> siècle, dans ces reliures à petits fers imitées du xvii<sup>e</sup> siècle et dans ces reliures à larges dentelles imitées du xviii<sup>e</sup> siècle, nos relieurs font de vrais chefs-d'œuvre. Par le beau travail de la peau, la grâce et la netteté des dorures, l'assemblage soigneux des feuilles, ils égalent s'ils ne surpassent les modèles des Le Gascon et des Derôme. Mais là comme dans toutes les branches de l'art industriel contemporain, c'est l'in-

vention qui fait défaut. Les plus beaux fers sont ceux qui sont copiés trait pour trait sur les reliures anciennes. Quant à ces reliures à croisillons de mosaïques surchargés d'or, qu'on ne peut d'ailleurs pas accepter tout à fait comme une innovation, elles ne nous paraissent pas dignes du maître relieur qui les a signées. La reliure n'a guère trouvé une voie nouvelle que dans les demi-reliures jansénistes et dans ces simples et propres cartonnages de percaline, imités des cartonnages anglais, mais qui ont perdu sous la main de relieurs français leur lourdeur et leurs ornemens de mauvais goût. Les livres ainsi reliés ont un avantage inappréciable : ils s'ouvrent, — ce à quoi se refusent absolument les volumes reliés en maroquin par les plus habiles artistes et même par celui que des bibliophiles trop exclusifs reconnaissent pour le maître des maîtres.

Seule des anciennes fabriques de porcelaines de Chine, du Japon, de Saxe, de Vienne, la manufacture de Sèvres est restée digne de son passé. Elle a subi, il est vrai, pendant plus d'un demi-siècle, depuis le commencement du premier empire jusque vers le milieu du règne de Napoléon III, une fâcheuse influence qui lui imposait des formes pompeuses et guindées et qui lui faisait multiplier tant de vases et de services de mauvais goût. C'est à cette période qu'appartiennent ces vases monumentaux bleu-de-roi décorés de bouquets de fleurs crus ou, ce qui est pis encore, de copies léchées de tableaux de maîtres, et ces services analogues à celui qu'on conserve précieusement au palais de Fontainebleau où sont reproduites toutes les vues des monumens de France. Mais aujourd'hui la manufacture de Sèvres est revenue à un sentiment plus juste de l'art décoratif. Les formes, sans perdre les lignes du grand style, se sont assouplies, les émaux brillent de tons superbes et variés, les décors pleins de grâce, de goût et d'imprévu, s'approprient bien à leur destination. Parmi ces vases, ces aiguères, ces potiches, ces cornets en camaïeu, en couleur ou monochromes, on remarquera surtout ces grands vases allongés où de sveltes figures de femmes drapées, rapportées en pâte, s'enlèvent en blanc lacté sur un fond vert tendre ou céladon. Il est de mode de se pâmer d'aise devant ces services de table unis ou relevés d'un simple filet d'or. Certes la pâte est d'une finesse, d'une légèreté, d'une transparence qu'on ne saurait égaler, mais rien n'est aussi antidécoratif qu'un pareil service. Nous préférerions presque les grossières assiettes à coqs des fabriques lorraines. Les décors de Sèvres sont imités avec succès par les manufactures de Vierzon. L'école d'application des écoles municipales de Limoges imite avec plus de succès encore le vieux saxe. Ce service à fleurs ferait, comme les histoires de M<sup>me</sup> de Maintenon, oublier le rôti. Il y a aussi des groupes mythologiques et de coquettes

figurines qui, s'ils ne valent pas tout à fait les saxes anciens, laissent bien en arrière pour l'harmonie des tons les saxes modernes.

Les faïences françaises ne méritent pas moins d'éloges. Admirez ces grandes faïences décoratives qui revêtent la façade sud du pavillon des beaux-arts : figures allégoriques d'Ehrmann, dessinées dans le style large et fier de la renaissance, et paysages de Gaeger, d'une lumière intense. Il faudrait un tel portique à l'exposition des faïences, où Gien et Nevers montrent leurs services à décors bleus et jaunes, Blois ses reproductions de belles faïences d'Oiron, Longwy ses grands vases craquelés à décor persan. Il y a aussi des faïences métalliques, semées de perles brillantes sur fond noir, des poteries peintes, des imitations de Moustier et de Vieux-Rouen, des plats et des aiguières où se tordent tous les reptiles de Bernard Palissy, des amphores et des bols de terre rouge sans émail, renouvelés de l'époque gallo-romaine, enfin une innombrable série de services de table, d'un caractère tout moderne où le caprice des artistes a jeté tous les hôtes des basses-cours, tous les fruits des vergers et tous les légumes du potager. Ces peintures, librement conçues dans le style japonais, à peine ombrées et symétriquement disposées, se détachent en vives couleurs sur l'émail blanc des assiettes. Vraiment, on ne peut croire qu'il y a à peine vingt-cinq ans on considérait un service relevé de filets bleu, vert ou or comme le dernier terme de la richesse ornementale et du luxe décoratif ! Aujourd'hui, grâce à la quantité de modèles qu'a multipliés l'industrie céramique, chacun peut avoir, presque pour rien, un service dont les jolis dessins et les gaies couleurs sont la parure des nappes.

C'est tout justement l'exemple donné par les céramistes qui ont fait à bas prix les choses de goût, que nous voudrions voir suivre par toutes les branches de l'industrie du mobilier. On prête au ministre des beaux-arts, M. Bardoux, l'intention de rendre l'étude du dessin obligatoire non-seulement dans les lycées et les collèges, mais même dans les trente et quelque mille écoles primaires de France. Cette grande et féconde idée élèvera encore le niveau de l'art industriel. Tout ouvrier sera un artiste et, sans qu'il s'en doute, tout homme sera un juge un peu éclairé. Par la connaissance du dessin, — cette grammaire des yeux, — le goût s'épurera et s'avivera, et tomberont d'elles-mêmes les admirations imméritées pour le clinquant et le faux luxe. En Grèce, raconte Pline l'Ancien, une loi obligeait tous les enfans des hommes libres à apprendre le dessin. Une telle loi n'a-t-elle pas un peu contribué à former cette grande race d'artistes qui depuis les édifices et les statues jusqu'aux derniers vases d'argile n'a laissé que des œuvres parfaites ?



Quand on voyage en France, — le pays de l'Europe qui est peut-être le moins connu des Français, — chaque ville réserve sa surprise! Comme monumens, comme musées, comme ruines, on croyait avoir tout vu et on s'aperçoit qu'on a encore tout à voir. A Lille, c'est une tête de cire unique au monde, à Caen, c'est le *Mariage de la Vierge*, à Arles, c'est le cloître de Saint-Trophyme, à Orange, c'est le théâtre antique. Il en est de même dans une visite à la section française de l'exposition. On a parcouru tant de galeries et tant de travées qu'il semble qu'on n'ait plus qu'à s'en aller, et cependant combien d'objets, d'industries entières même ont échappé aux regards! Nous avons parlé du mobilier, mais avons-nous parlé du mobilier d'église? L'omission ne serait point grave si les fabricans de Lyon, de Reims et du quartier Saint-Sulpice n'exposaient que ces autels d'albâtre d'un pseudo-roman, ces chaires de bois sculpté d'un gothique hétérodoxe, ces abominables statues peintes et ces affreux chemins de croix qui excuseraient une nouvelle persécution iconoclaste; mais ils exposent aussi de beaux retables Louis XIV de bois doré, un curieux tabernacle montant en forme de *Jérusalem céleste*, un autel de marbre blanc, mosaïqué de marbres polychromes, imité du style byzantin, un baptistère roman sculpté dans la pierre, et un banc de chapitre très fouillé d'un gothique lancéolé. Nous avons parlé des céramiques, mais avons-nous parlé de la verrerie et de la cristallerie? Or ces services de table taillés à facettes ou décorés de légers dessins gravés à l'acide fluorhydrique, ces grands miroirs à cadres en biseaux, ces lustres dont l'armature est heureusement déguisée sous les pendeloques et les chaînettes de cristal, ces torchères, ces girandoles, ces appliques, ces candélabres étincelans, cette glace colossale de Saint-Gobain, d'une superficie de 26 mètres, méritent bien description et éloge. On prisera moins ces verreries émaillées et cristallisées et surtout ces verreries opaques à décors de couleur. La beauté du verre est sa transparence; pourquoi s'efforcer de lui donner l'opacité du kaolin? Au centre de l'exposition des verreries, la fabrique de Baccarat brille comme un pur diamant. Sous une voûte de stalactites formée par les mille cristaux des lustres s'élève un grand kiosque de cristal à colonnes corinthiennes, ou, à parler mieux, une sorte de monument choragique analogue à la Lanterne de Démosthène, qui dépasse par l'éclat et par la beauté tous les tableaux d'apothéose des féeries.

L'art de ceux qu'on appelait autrefois « les gentilshommes verriers, » qui soufflent, taillent, polissent et ornent le verre, conduit naturellement à l'art des peintres verriers qui colorent le verre dans la masse ou le peignent avec des couleurs vitrifiables

appliquées au pinceau et cuites à la moufle. A l'exposition, les vitraux des églises et des maisons, les verrières des transepts et les baies des escaliers, occupent une galerie entière. Ils sont variés de dimension et de couleur, de style et de sujets. Ici c'est un vitrail byzantin où se groupent des apôtres et des pères de l'église dans des robes raides d'or et pavées de pierreries; là c'est un vitrail roman dont la large bordure de fleurons en feuille de chou et d'animaux du bestiaire encadre des figures gauches vêtues d'accoutrements barbares. Plus loin c'est une grande verrière gothique à compartimens, que circonscrivent des rainures de plomb, qui représente les principales scènes de la Passion. Au centre de cette rose multicolore, étincelante comme un kaléidoscope, la colombe mystique déploie ses ailes ou la sainte face se nimbe d'un cercle d'or. Dans ce vitrail de baie monte l'arbre des sibylles. Dans ces médaillons se dessinent des têtes de saints ou de prophètes, interprétées avec la lourdeur romane, la convention byzantine ou la naïveté gothique. C'est là ce qui convient aux vitraux. Au contraire, ces stations de la croix « accommodées au goût de ce temps, » où les plis des draperies suivent les mouvemens du corps, où les ombres occupent leur place logique, où les plans sont marqués, où les fonds fuient dans la perspective, où les nus sont modelés avec vérité, presque avec réalisme, s'écartent tout à fait du principe même des vitraux. Quand on a demandé à Ingres et à Delacroix de dessiner des cartons pour les peintres verriers, nous pensons, quels que soient le respect et l'admiration que nous inspirent ces deux hommes, qu'on a obéi à une idée fautive. Une verrière n'est pas un tableau; sous peine de perdre son caractère, il ne faut pas qu'elle y ressemble. La beauté des vitraux, c'est l'éclat des couleurs, la translucidité des émaux; — les demi-teintes d'un modelé savant briseraient la lumière qui doit jaillir par grandes masses. — Leur caractère, c'est la convention des types hagiographiques, la naïveté de la composition, la simplicité des attitudes. Les maîtres contemporains ne sont point faits pour inspirer les peintres verriers, qui ne doivent copier que les Van Eyck et les pieux imagiers des psautiers. De même, pour les maisons modernes, il faut, si on ne veut des glaces unies, ces vitraux imités des vitraux allemands du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, où, coupés par les filets de plomb, se tiennent les varlets aux chausses mi-parties, les châtelaines aux robes armoriées, les reîtres aux mines truculentes et les chevaliers aux heaumes à plumail et à volets. On peut encore admettre ces vitraux à compartimens renaissance, bariolés de monogrammes compliqués et d'écussons à lambrequins; mais on doit condamner tous ces anachronismes : motifs pompéiens et japonais, copies en camaïeu de

Téniers et de Brouwer, sujets et bordures Louis XV et Louis XVI. Comment les peintres verriers empruntent-ils des décors à ce XVIII<sup>e</sup> siècle qui brisait les plus beaux vitraux des absides et des transepts, sous prétexte qu'ils obscurcissaient l'intérieur des églises!

A défaut de la transition par analogie, la transition par antithèse s'impose entre le verre, qui est symbole de fragilité, et le bronze, qui est symbole de solidité. L'industrie parisienne transforme le bronze en mille objets; elle le fond en statues, en groupes et en bustes, reproductions des chefs-d'œuvre de l'antique et de la renaissance et des œuvres des maîtres contemporains; elle en fait des pendules, des chenets, des lustres, des lampes, des candélabres, des torchères; elle le cisèle, elle le modèle, elle l'ajoure, elle le dore, elle l'argente, elle l'oxyde, elle le relève d'émaux, de plaques de porcelaine et de marbre, de losanges d'agate et de lapis. Dans l'exposition des bronzes d'art, on remarquera surtout une monumentale horloge de style renaissance, de bronze doré ciselé, décorée d'émaux et de colonnettes de porphyre rouge.

Des bronzes d'art ainsi conçus et ainsi travaillés aux merveilles de l'orfèverie, il n'y a de différence que dans la valeur du métal. Donc voyons maintenant ces surtouts de tables et ces services de toilette d'argent ciselé et repoussé, ces exquises pendules renaissance, ces flacons de cristal de roche montés en or, ces bonbonnières guillochées, ces coffrets dont Frémiet a sculpté les figures et dont Claudius Popelin a peint les émaux, ces soupières et ces cafetières imitées des anciennes argenteries Louis XV, ces ostensoirs de vermeil, ces cadres de miroirs à main au repoussé, ces châsses, ces dyptiques, ces crosses pastorales, ces saints-ciboires, ouvragés, couverts de pierres fines et de gemmes, ces coupes d'agate, de girasol, de jaspé sanguin, montées en or, et ces statuette d'argent ciselé que ne désavoueraient pas les Florentins du XVI<sup>e</sup> siècle. La valeur du métal n'est plus rien comparée à la finesse et au mérite du travail. Il en est un peu de même d'ailleurs dans la joaillerie. Les vitrines de nos bijoutiers, pleines de rivières de diamans, de colliers de perles, de bracelets et de diadèmes de pierreries, de boutons d'oreilles de brillans énormes, montrent autant d'art dans la monture et dans l'invention des formes que de richesse dans la matière. Parmi ces bijoux, une broche faite de trois saphirs est estimée 2,500,000 francs. Le plus bel éloge à faire des joailliers français, c'est dire qu'ils sont dignes de monter de telles pierreries.

Les expositions universelles, profitables aux autres nations, sont inutiles à la France. Les œuvres de son art et de son industrie ne sont-elles pas répandues par toute l'Europe à laquelle elles servent



de leçons et de modèles? Et Paris, avec ses salons annuels, ses vingt musées, ses somptueux magasins qui sont aussi des musées, et ses milliers de boutiques qui sont des vitrines, avec enfin ses diverses expositions que multiplient l'état et les particuliers à l'École des Beaux-Arts, au Palais de l'Industrie, dans les cercles, chez les marchands de tableaux, Paris n'est-il pas un exposition permanente? Mais si la France n'a rien à gagner aux expositions universelles, elle n'y risque rien. Quand la France appelle les nations à ces luttes pacifiques, elle les convie à venir décréter son triomphe. En parlant ainsi, nous constatons simplement un fait manifeste, nous n'entendons point un dithyrambe patriotique. Nous estimons que les victoires du travail n'effacent pas les défaites de la guerre. Il y aurait danger pour un peuple à penser autrement, car l'histoire ne donne pas d'exemple d'une nation résignée à la perte de son rang chez laquelle l'éclipse des arts, des lettres et de l'industrie n'ait suivi de près la décadence militaire. On appelle volontiers les arts et les lettres les fruits de la paix, *pacis fructus*. Il semble au contraire qu'ils naissent et qu'ils se développent dans les fureurs de la guerre, comme l'éclair jaillit du choc des nuées. C'est après Salamine et Platée que s'épanouit le génie hellénique; c'est après les longues guerres de César que chantent les poètes latins. Le magnifique éclat de la renaissance italienne resplendit au milieu des batailles, des assauts, des massacres des guerres civiles et des guerres étrangères. Quand l'Espagne a Cervantes, l'étendard des Castilles flotte sur le Nouveau-Monde et est redouté sur les champs de bataille de l'Europe. Quand l'Angleterre a Shakspeare, ses soldats et ses marins vainquent sous Raleigh, sous Drake et sous Essex. La grande époque de l'art dans les Pays-Bas correspond aux temps où les Provinces-Unies recouvrent leur indépendance avec les Nassau et deviennent maîtresses des mers avec Tromp et Ruyter. A l'heure où Herder, Schiller et Gœthe écrivent, l'Allemagne combat ou arme. La France a porté trois siècles la double couronne des armes et des lettres; et c'est à l'écho des canonnades de Valmy et d'Austerlitz que sont nés les hommes qui ont fait le grand mouvement intellectuel de 1830.

HENRY HOUSSAYE.

---

---

# L'EMPIRE DES TSARS

## ET LES RUSSES

---

### VI.

#### LE SELF-GOVERNMENT EN RUSSIE (1).

---

### II.

#### LES VILLES ET LES MUNICIPALITÉS.

---

La loi qui règle le *self-government* des villes est postérieure à celle qui établit le *self-government* des communes rurales et des provinces. L'organisation des états provinciaux a précédé la constitution des municipalités urbaines. La raison en est simple, elle est dans le petit nombre, dans la petitesse, dans la pauvreté des villes russes. Des causes physiques, économiques, historiques ont retardé en Russie le mouvement qui chez tous les peuples modernes tend à agglomérer la population dans l'enceinte des villes. Comparé aux états de l'Occident, l'empire russe est demeuré un état essentiellement rural. La rareté et la petitesse relatives des villes russes n'en doivent cependant pas faire méconnaître le rôle et l'importance; à certains égards, cette importance est même plus grande qu'en Occident. Dans ce vaste et compacte empire, si récemment colonisé par la civilisation européenne, les villes semblent les foyers natu-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, du 15 mai, du 1<sup>er</sup> août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1<sup>er</sup> janvier, du 15 juin, du 1<sup>er</sup> août, du 15 décembre 1877 et du 15 juillet 1878.

rels de la culture moderne. Si pour le chiffre de leur population, si pour l'éducation et le genre de vie de la plupart de leurs habitans, beaucoup de chefs-lieux de district et même de chefs-lieux de gouvernement, méritent peu le titre de villes, la Russie possède, outre ses deux capitales, quelques grandes cités de province, telles qu'Odessa, Kief, Kazan, qui ont un vaste rayon d'influence et sont de petites capitales régionales. Elles ont beau comprendre à peine le dixième de la population totale de l'empire, les villes peuvent en Russie plus qu'ailleurs prétendre à personnifier l'esprit du pays et à former l'opinion. A cet égard, on pourrait dire que toute la Russie tient dans une dizaine de villes, qui au milieu de l'isolement et du silence général ont seules une société et seules une voix. Peut-être même devrait-on dire que toute la Russie tient dans ses deux capitales.

En tout pays centralisé, la capitale a sur les idées, sur les mœurs de la nation, une autorité considérable et souvent outrée. A force de tout rassembler dans une ville, la centralisation menace d'aboutir à une sorte d'hypertrophie de la tête aux dépens des membres. En Russie, la capitale exerce une domination non moins incontestée, non moins absolue que Paris en France, mais en Russie cette royauté est dédoublée. L'autorité de la capitale s'y partage entre deux villes rivales qui se disputent l'influence. Comme l'aigle noire de ses armes impériales, la Russie a deux têtes à peu près d'égale grosseur (1). Dans aucun état unitaire, il n'y a deux villes tenant une aussi grande place et se faisant ainsi contre-poids. Si l'une est la capitale officielle, l'autre se peut vanter d'être toujours la capitale naturelle; si l'une a l'avantage de posséder le siège du gouvernement, la cour, les ministères, les grandes administrations, l'autre garde le bénéfice de sa situation centrale au cœur de l'empire et le prestige de sa vieille histoire. Si Saint-Pétersbourg est la demeure respectée du pouvoir d'où dérive toute autorité et descendent tous les ordres, Moscou reste la ville nationale par excellence, la ville vers laquelle convergent tous les sentimens et toutes les affections du peuple, la cité sainte, la mère des villes russes (2). Et pour être l'ancienne capitale délaissée depuis plus d'un siècle et demi, pour être une sorte de Rome ou de Jérusalem slave, Moscou est loin de n'être qu'une reine détrônée ou une veuve enveloppée dans son deuil et ses souvenirs; ce n'est pas seulement la ville du passé, la ville des boïars et des vieux Russes, Moscou a retrouvé dans le commerce, dans l'industrie, une richesse et une jeunesse,

(1) Moscou compte aujourd'hui près de 600,000 habitans, Saint-Pétersbourg près de 700,000.

(2) Le Russe dit familièrement la petite mère Moscou, *Matouchka Moskva*.



une puissance et une royauté nouvelles, qu'aucun pouvoir ne lui saurait retirer. Si le vaste système des canaux de l'empire aboutit à la Néva et fait de Saint-Pétersbourg la tête et le débouché du réseau fluvial, les longues lignes de fer qui unissent la Finlande au Caucase et la Pologne à l'Oural ont leur centre et leur nœud médian à Moscou et en font l'entrepôt naturel, le grand emporium intérieur de la Russie.

Comme les deux têtes de l'aigle russe, les deux grandes cités rivales semblent souvent regarder en sens opposé, l'une tournée vers le dehors, vers l'occident, l'autre vers le dedans ou vers l'orient. Avec ses monumens classiques, avec ses palais bâtis sur pilotis et ses colonnades à l'italienne, avec ses larges *perspectives* qui se déploient en éventail, Saint-Pétersbourg, la ville au nom allemand, bâtie dans des marais finnois, est une cité tout occidentale, toute moderne, tout européenne; c'est la vivante image du gouvernement qui l'a fondée, la digne capitale d'une dynastie dont la mission est d'européaniser la vieille Moscovie. Saint-Pétersbourg est, selon le mot du poète, la large fenêtre ouverte sur l'Europe par où le jour de l'Occident pénètre dans l'immense empire; Moscou est demeurée la ville des souvenirs, si ce n'est des traditions, elle est devenue le refuge des mœurs russes et des prétentions à l'originalité slave, et reproche volontiers à la *résidence* de la Néva ce qu'elle appelle le cosmopolitisme pétersbourgeois. Avec son Kremlin, qui dans une enceinte gothique aux tours ogivales enferme des églises byzantines aux coupoles d'or, avec ses différens *gorods* ou ses divers quartiers enchâssés les uns dans les autres comme des anneaux concentriques autour du vieux noyau de pierre, Moscou se sent toujours le cœur de la Russie, elle est fière de son passé et même en imitant autrui elle prétend rester elle-même, elle est jalouse de sa nationalité et affecte volontiers de vanter ce qui est russe ou slave, de dédaigner ce qui vient de l'ouest, ce qui est latin ou german. Le génie et l'influence des deux capitales sont aussi différens que leur histoire et leurs monumens. En elles se personnifient les deux esprits, les deux tendances qui depuis Pierre le Grand se disputent la Russie. Pour le bien de l'empire et le repos du monde, il serait à désirer que ces deux influences rivales se pussent toujours équilibrer, et Saint-Pétersbourg et Moscou se faire contre-poids, l'un assurant le triomphe de la civilisation libérale et progressive de l'Europe, l'autre gardant le précieux dépôt de la nationalité.

Dans ces dernières années, c'est l'esprit de Moscou qui semble être redevenu prépondérant. C'est Moscou qui a remué le peuple russe en faveur de ses frères du Balkan, alors que dans la ville de Pierre le Grand presque personne ne songeait encore aux Bulgares ou aux Serbes. C'est Moscou qui de tout temps a été le foyer des

slavophiles et des panslavistes, s'il est des panslavistes en Russie; c'est elle qui à chaque occasion s'est plu à ramener les sympathies, si ce n'est les ambitions du peuple russe, vers le sud-est de l'Europe, vers ce monde slave qu'elle regarde comme son monde à elle, et dont elle se considère volontiers comme le centre ou l'ombilic. En 1867, Moscou réunissait dans son sein un congrès des Slaves de tous pays et elle en gardait comme souvenir un musée ethnographique où sont représentés dans leur costume national tous les membres dispersés de la grande famille slavonne. Il y a quelques années, le conseil municipal de Moscou votait l'envoi d'une cloche à Prague, la Moscou tchèque, et plus récemment la vieille capitale était à la tête des souscriptions russes pour les volontaires serbes. Aussi est-ce au Kremlin qu'aux applaudissemens de tout un peuple l'empereur Alexandre a fait aux Slaves du Balkan les solennelles promesses de la Russie. Moscou se peut vanter d'avoir été pour beaucoup dans la dernière guerre d'Orient et dans les inquiétudes persistantes de l'Europe. Chaque fois que la Russie cède à un mouvement national, on peut être sûr que l'impulsion part de Moscou, et l'influence de la grande cité moscovite ne fera sans doute que croître avec le développement politique de la nation.

## I.

Quand des villes ont sur un peuple un tel ascendant, il paraît difficile de ne pas attribuer d'importance aux assemblées et aux municipalités qui les représentent. Or aujourd'hui, je dois le dire, ces assemblées urbaines sont loin d'être en possession de l'autorité morale qui semblerait devoir appartenir aux élus des villes dans un pays encore dénué de toute représentation politique. Cette apparente anomalie tient en partie aux mœurs, en partie à la loi et au mode de composition des assemblées municipales, qui, en dépit des dernières réformes, ne sont pas encore une sincère et complète représentation de tous les intérêts et de toutes les classes.

Dans les états provinciaux ou *zemstvos*, les représentans des diverses classes de la nation délibèrent en commun, mais chaque classe conserve ses représentans particuliers. Il n'en est plus de même dans les villes, dans les municipalités urbaines. Là toute distinction d'origine a été abolie entre les électeurs aussi bien qu'entre les élus; les hommes chargés de gérer les affaires municipales ne sont plus les délégués d'une classe déterminée, mais les élus de la ville sans distinction de caste ou de condition. Un tel contraste entre des institutions nées vers le même temps et sous les mêmes influences ne saurait étonner que les hommes ignorans des habitudes et des procédés du gouvernement russe. Les nombreuses

réformes du règne de l'empereur Alexandre II ont été d'ordinaire étudiées et exécutées d'une manière isolée et fragmentaire, sans plan d'ensemble et sans principes définis, si ce n'est sans idées générales. Rien n'a été plus étranger à ces grandes réformes, pourtant animées d'un même souffle libéral, que l'esprit systématique qui lie et coordonne les institutions; elles ont beau être sœurs et être du même âge, ces institutions nouvelles semblent parfois n'être pas filles du même père, tant elles manquent d'air de famille. Sous ses deux grands réformateurs, sous Alexandre II comme sous Pierre le Grand, le peuple russe nous fait souvent l'effet d'un peuple soumis à des expériences. La Russie possède ainsi simultanément deux modes divers de représentation qu'elle expérimente concurremment. Il serait prématuré de décider lequel des deux systèmes triomphera le jour où l'empire autocratique sera mis en possession d'élections politiques.

En certains pays, en France notamment, les communes urbaines et les communes rurales sont organisées sur le même type, comme si elles ne différaient que par les dimensions ou le nombre d'habitants. Il en est autrement en Russie, et dans aucun pays une telle diversité de régime n'est mieux justifiée. Entre les villes et les villages, entre les municipalités urbaines et les communes rurales, tout est contraste. Tandis que les communes rurales restent le domaine exclusif d'une classe, le domaine particulier du paysan, les municipalités urbaines sont ouvertes à toutes les conditions sociales, sans distinction d'origine. En Russie, cette diversité d'organisation a sa principale raison d'être dans la diversité du mode de propriété. Dans les villes, il n'y a point, comme dans les campagnes, deux modes distincts de tenure du sol; il n'y a point de classe vivant de la propriété communale et en ayant le monopole (1). Dans les villes, les habitants ne diffèrent les uns des autres que par le degré de richesse et par l'éducation; n'étant pas séparés par des intérêts divers ou opposés, ils peuvent aisément être tous réunis dans le même corps électoral.

Cette suppression des anciennes barrières de classes dans les municipalités est cependant toute récente. Du règne de Catherine II au règne d'Alexandre II, les villes ont été regardées comme le domaine propre des classes urbaines, de même que les villages sont aujourd'hui le domaine exclusif du paysan. Sous le régime institué par Catherine II, le noble et le paysan étaient exclus de l'administration de la ville qu'ils habitaient, de même qu'aujourd'hui le propriétaire foncier reste en dehors de la commune où il réside. L'administration municipale appartenait entièrement aux classes dites

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.



urbaines (*gorodskiia soslaviia*). Dans l'enceinte de la ville, le marchand, le *bourgeois notable* (*potchenny gragdanine*), le petit bourgeois (*mêchtchanine*), l'artisan, avaient seuls droit de cité (1). Comme au moyen âge en Occident, toutes les libertés locales étaient exercées par un groupe déterminé, ce qui faisait de chacune une sorte de privilège et de monopole spécial à une catégorie d'habitans. C'était là le système jadis en usage dans toute l'Europe, et Catherine le lui avait en partie emprunté. En Russie du reste, toutes ces franchises locales, souvent assez étendues en droit, étaient restées débiles, nominales, presque illusoire en fait. Les corporations municipales n'usaient guère plus des droits qui leur étaient concédés dans l'administration de la ville que les assemblées de la noblesse n'usaient des prérogatives qui leur avaient été octroyées dans l'administration du district et de la province.

Dans les villes en effet, le *self-government* n'a ni les mêmes racines ni la même sève que dans les villages des campagnes. Les institutions municipales des communes urbaines sont une œuvre moderne et artificielle, imitée de l'étranger et entièrement privée de la force que donnent les traditions et les mœurs. Dans la Russie primitive, les villes étaient loin de le céder aux villages en franchises locales; elles avaient, elles aussi, leur assemblée, leur *vetché*, leurs chefs élus et leurs juges élus, leurs *starostes* ou leurs *posadniks*. De ces libertés municipales, accrues à la faveur des luttes intestines des princes apanagés, il était même sorti chez quelques cités de l'ouest, telles que Novgorod la grande et Pskof sa voisine, d'actives et turbulentes républiques municipales, non sans analogie avec les cités antiques, ou les communes italiennes du moyen âge. Toutes ces libertés avaient disparu à la longue, sous la domination tatare, sous l'unité moscovite, sous l'administration impériale (2). Il n'en restait plus aucun vestige lorsque, par son statut de 1785, Catherine II donna aux villes de l'empire des institutions municipales en même temps qu'une organisation corporative.

D'après le statut de Catherine II, chacun des cinq ou six groupes entre lesquels étaient répartis les habitans des villes éliaient séparément des représentans dont la réunion formait le conseil de la ville (*gorodskuia douma*). C'était le mode d'élection séparée et de délibération commune en usage aujourd'hui pour les états provin-

(1) Sur toutes ces dénominations et toute la nomenclature sociale de la Russie, voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1876, l'étude ayant pour titre : *les Classes sociales en Russie*.

(2) D'après M. Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 99, à l'époque même où le citadin était attaché à la ville, comme le paysan à la glèbe, ces villes de l'ancienne Moscovie répartissaient encore elles-mêmes leurs impôts, et il était défendu au voïévode de disposer de leurs fonds ou de s'immiscer dans leurs élections.

ciaux (*zemstvos*) (1). Ces institutions municipales avaient été plus ou moins remaniées sous les prédécesseurs d'Alexandre II, sans perdre leur caractère fondamental. Ce n'est qu'en 1870 qu'un nouveau statut (*gorodovo e polojenie*) a définitivement renversé les bases de l'administration urbaine. Selon les habitudes du gouvernement russe, qui applique rarement d'un coup les institutions nouvelles à toute la surface du territoire, la nouvelle loi municipale avait été expérimentée dans les trois grandes villes de l'empire, à Saint-Petersbourg, à Moscou, à Odessa, avant d'être étendue à la généralité des villes de province (2).

La loi qui a récemment enlevé aux élections urbaines tout caractère corporatif n'a point pour cela supprimé l'organisation corporative donnée aux différens groupes des citadins par Catherine II. Ces anciens cadres, élevés au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'imitation de l'Allemagne, n'ont pas été brisés : marchands, petits bourgeois, artisans (3), ont, comme par le passé, conservé leurs assemblées et leurs chefs élus. La noblesse n'a pas seule ainsi le privilège de posséder une organisation corporative et de tenir des assemblées. Les mêmes droits se retrouvent, à un degré plus modeste, chez les autres classes; mais les assemblées de ces dernières font peu parler d'elles. On s'y borne à traiter des affaires intéressant la communauté. Dans un pays où la vie publique serait active, où les citoyens seraient jaloux de se servir de tous les moyens d'influence laissés en leurs mains, une telle organisation, déjà presque séculaire, pourrait donner aux différens groupes de la population une singulière force avec une plus grande cohésion. En Russie il n'en est rien; le cadre de certaines de ces corporations est du reste tout artificiel et déjà suranné. Loin de former autant d'états dans l'état ou de villes dans la ville, les communautés de marchands, de bourgeois, d'artisans, se bornent d'ordinaire à voter des secours pour leurs membres besoigneux, ou des fonds pour des souscriptions patriotiques. Au lieu de les redouter, l'administration s'en sert comme d'un instrument commode, pour faire exécuter les réglemens administratifs sur le commerce et sur les métiers (4). Telles qu'elles

(1) Aux yeux du regretté M. Jou. Samarine, *Revolutsionny konservatizm*, ce rapprochement des classes urbaines dans une seule assemblée indiquait le penchant de Catherine II pour les assemblées communes à toutes les classes, pour ce que les Russes appellent *vsesoslovnost*.

(2) Le nouveau statut ne doit pas encore être appliqué partout; un oukase de 1877 en a ordonné l'introduction dans les villes des trois provinces baltiques, Livonie, Courlande, Esthonie, qui conservaient encore leur vieille organisation allemande du moyen âge.

(3) *Kouptsy, méchtchane, tsekhovye*, voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1876.

(4) Chaque métier formant un *tsekh* a un chef élu, un *ancien* et tous les chefs de métiers nomment un chef commun appelé *rémeslennyi golova* (maire des artisans) qui est chargé de veiller à l'exécution des nombreux réglemens sur le travail, sur les apprentis, etc.

existent aujourd'hui, ces corporations sans vie ne peuvent porter ombrage à personne, c'est à leur innocuité, c'est à leur insignifiance même qu'elles doivent de conserver l'existence.

## II.

A la représentation par classe ou corporation, le statut de 1870 a substitué la représentation de la propriété et des intérêts. Ce sont les taxes municipales qui confèrent le droit de voter dans les élections urbaines. Tout propriétaire d'immeuble, tout possesseur ou directeur d'établissement industriel ou commercial, tout homme payant une patente au profit de la cité est électeur municipal. Comme en Angleterre, et de même que pour les assemblées territoriales, les femmes peuvent participer au scrutin au moyen d'un chargé de pouvoirs. Bien que le droit de vote soit ainsi fondé sur les rôles des contributions, il n'y a pas à proprement parler de cens électoral, point de minimum d'impôt déterminé par la loi. Les villes russes diffèrent tellement par la richesse, et beaucoup d'entre elles sont si pauvres, qu'il eût été difficile de trouver pour toutes une mesure commune, ou même de fixer une échelle graduée. Aussi a-t-on adopté un autre système. Tout impôt direct, acquitté au profit de la ville, donne aux habitans le droit de prendre part aux élections municipales, mais la part de tous ces électeurs est loin d'être la même. Les contribuables sont inscrits sur les listes électorales dans l'ordre du chiffre des contributions acquittées par eux, en commençant par les plus imposés. Les listes une fois dressées, les électeurs sont divisés en trois catégories, dont chacune paie une égale part de contributions et nomme un égal nombre de représentans. Chaque électeur est éligible dans l'un ou l'autre des trois collèges. Le premier groupe ou collège comprenant les plus imposés élit un tiers des membres de la municipalité; le moyen collège en nomme un autre tiers, le dernier groupe, formé des moins imposés, choisit de même le dernier tiers. Toute la différence est dans le chiffre des électeurs compris dans chaque collège. Chacune de ces trois catégories, numériquement fort inégales, ayant droit à un même nombre de représentans, possède le même nombre de voix dans la municipalité; le suffrage de chacun des membres du premier collège, qui compte le moins d'électeurs, a naturellement bien plus de poids que le suffrage de chacun des électeurs du second et surtout du troisième collège. Si chaque groupe a une égale représentation, les moins imposés ne possèdent individuellement qu'une minime fraction du vote attribué personnellement aux gros contribuables (1).

(1) En 1873, par exemple, les listes électorales de Saint-Petersbourg donnaient 224 électeurs pour le premier groupe, 887 pour le second et 17,479 pour le dernier. Une voix du premier collège valait ainsi 4 voix du second et 80 du troisième.



Cette division des électeurs en trois groupes aboutit ainsi à une sorte de vote gradué selon le chiffre des impositions et selon la fortune. La Russie a emprunté ce système électoral à la Prusse, où il est en usage pour les élections législatives, et la Prusse, en l'adoptant, s'était souvenue des vieilles centuries romaines. Ce mode ingénieux de représentation proportionnelle des intérêts a partout des partisans ; chez nous même, il avait été préconisé dans les commissions de l'ancienne assemblée nationale comme le meilleur moyen de limiter la souveraineté du nombre, tout en permettant de laisser à chaque citoyen un bulletin de vote. En France, après une longue pratique du suffrage universel, toute tentative de diviser ainsi les électeurs en plusieurs groupes superposés se heurterait au sentiment le plus vif, le plus ombrageux du pays, l'égalité (1). En Russie même, où la classification hiérarchique a pour elle l'ancienneté et la coutume, l'opinion publique a été peu favorable à un tel mode de répartition. La presse a fait remarquer qu'au moyen de ces trois catégories le statut municipal rétablissait indirectement les distinctions de classe qu'il supprimait officiellement, et livrait les villes aux mêmes influences que l'ancienne loi. Toute la différence est qu'au lieu d'être classés selon leur origine ou leur profession, les électeurs sont classés selon leur fortune ; mais cette innovation même n'a pas trouvé bon accueil auprès du sentiment public. On reproche à ces catégories censitaires d'introduire dans la vie russe un principe nouveau, sans précédent dans l'histoire nationale, sans raison d'être dans les conditions économiques ou politiques du pays. On accuse même cette précaution conservatrice de tourner parfois contre le but du législateur en isolant les hautes influences sociales et en abandonnant à elles-mêmes les classes les moins cultivées et les moins intéressées à l'ordre. Aux yeux de certains publicistes, un tel système, s'il devait triompher et recevoir de nouvelles applications, constituerait pour l'avenir de l'empire un sérieux danger, il en pourrait un jour sortir une lutte de classes, une lutte du capital et du travail (2).

De même que pour les états provinciaux, chaque catégorie d'électeurs municipaux se réunit en assemblée électorale, qui procède aux élections en séance, sous la présidence du maire. D'ordinaire, le zèle des électeurs n'est pas grand, et va en diminuant du premier au

(1) C'est la raison pour laquelle toutes les propositions de ce genre avaient été repoussées dans les commissions de l'assemblée nationale, malgré leur désir de réformer notre système électoral. « Classer les habitans d'une même ville en catégories d'après leurs richesses, faire siéger dans les mêmes conseils les élus de quelques citoyens opulens et les élus du grand nombre a semblé dépasser ce que nos mœurs comportent. » Ainsi s'exprimait M. Batbie dans un rapport déposé le 21 mai 1874.

(2) Voyez en particulier M. Golovatchef : *Deciat lét reform*, p. 228, 229.

dernier collège, qui se sent plus ou moins annihilé par les deux autres. Dans la capitale même, l'assemblée des plus imposés réunit parfois à peine un tiers des ayans droit, celle du second collège moins d'un quart, celle des petits contribuables moins d'un dixième (1). De telles habitudes d'abstention font que les élus sont les représentans d'une infime minorité. Quand il n'y a pas plus d'empressement dans la capitale, on se demande ce que peut être une élection dans les petites villes. Le mode de scrutin, à la fois primitif et compliqué, explique en partie cette incroyable apathie des habitans des villes à se servir des droits que leur concède la loi. Pour les élections municipales, comme pour les élections provinciales, tous les électeurs de même catégorie doivent voter pour tous les représentans accordés à leur groupe, quel qu'en puisse être le nombre. De tels choix sont d'autant plus malaisés que, sous prétexte d'assurer la sincérité et la spontanéité du vote, la loi n'autorise ni réunions préparatoires, ni comités électoraux, ni discussions dans l'assemblée électorale. Quelle peut être la confusion d'un pareil scrutin, alors que dans certaines villes, à Saint-Pétersbourg au moins, chacun des trois collèges, et par suite chacun des électeurs a plus de quatre-vingts délégués à choisir! On sait ce que devient le scrutin de liste quand il comporte autant de noms : les voix finissent par se répartir au hasard; la plupart des intéressés restent indifférens devant une telle suite de noms souvent inconnus ou reculent devant le travail de composer une liste aussi longue.

L'assemblée des plus imposés, qui est toujours peu nombreuse, se laisse d'ordinaire plus ou moins dominer par les influences de familles ou les relations personnelles. L'assemblée des moins imposés, qui en dépit des abstentions reste souvent trop nombreuse, est en proie à la confusion et au désordre. Les mêmes élections réunissent ainsi deux défauts opposés. Le nombre des hommes à élire étant considérable et celui des électeurs présens étant souvent relativement très faible, on peut retrouver dans ces comices municipaux le même phénomène que dans les assemblées des propriétaires pour les élections provinciales. Il arrive parfois, dans le premier collège du moins, qu'il y ait autant d'élus que de votans. C'est ainsi qu'à Saint-Pétersbourg, en 1873, l'assemblée des gros contribuables n'avait réuni que 86 électeurs pour nommer 84 conseillers. Si, dans les autres collèges, l'abandon des urnes ne suffit point à maintenir

(1) En 1873, par exemple, 18,590 électeurs avaient été portés sur les listes électorales de Saint-Pétersbourg. Dans le premier collège, comprenant 224 électeurs, il n'y avait eu que 86 votans; dans le second, comptant 887 électeurs inscrits, 177 votans seulement; dans le troisième enfin, comptant 17,479 électeurs, 1,148, c'est-à-dire un quinzième à peine, avaient pris part au vote. Je n'ai point encore les chiffres exacts pour les dernières élections, mais je ne crois pas qu'ils diffèrent beaucoup des précédens.

cette bizarre égalité entre les votans et les élus, on y rencontre un autre phénomène non moins étonnant pour nous : il y a souvent plus de candidats proposés que d'électeurs à prendre part au vote (1). Le grand nombre des candidats peut d'ordinaire être regardé comme un signe de l'activité électorale et de l'intérêt public ; ici ce semble plutôt une marque de l'indifférence publique. Quand il y a moins d'électeurs à déposer leur bulletin que de candidats offerts aux suffrages de leurs concitoyens, il faut que beaucoup des votans veuillent rejeter sur d'autres le léger fardeau des fonctions municipales.

Les électeurs de chaque catégorie montreraient sans doute plus d'empressement à participer aux élections urbaines, si, au lieu d'être tous réunis et confondus en une assemblée unique, ils étaient divisés en assemblées partielles, selon les différens quartiers des villes. La représentation par quartier, telle qu'elle se pratique en d'autres pays, pourrait avec avantage être substituée à la représentation par groupes de contribuables. Elle n'a du reste rien d'incompatible avec la lettre ou avec l'esprit du vote par catégorie, aujourd'hui en vigueur. Dans toutes les villes un peu populeuses, un tel sectionnement paraît indispensable au moins pour le second, et surtout pour le troisième collègue, qui peut compter plusieurs milliers d'électeurs. En restreignant les assemblées électorales, en y attirant plus de votans et en bornant le nombre des choix, on améliorerait la valeur du scrutin. Ce serait là un des moyens les plus simples de ramener aux élections municipales l'intérêt public, en leur rendant plus de sérieux, plus de vérité, plus d'équité. Dans les grandes villes en particulier, dans les deux capitales, dont les différens quartiers pourraient être regardés comme autant de villes, ayant chacune leur population, leur esprit, leurs intérêts, une liste unique ne peut assurer une représentation sincère et complète. Pour des agglomérations aussi étendues et souvent aussi disparates, c'est déjà beaucoup d'une municipalité unique (2).

Les réformes de l'empereur Alexandre n'ont encore pu communiquer aux institutions municipales la vie et l'activité dont elles étaient dépourvues sous le régime antérieur. Ce n'est pas seulement que la législation ne possède point le pouvoir d'animer les institutions,

(1) A Saint-Pétersbourg, dans cette même année 1873, on avait porté 238 candidats dans le premier collège, 298 dans le second et 1,019 dans le troisième, de sorte que le nombre total des candidats mis aux voix (1,555) était supérieur au chiffre total des électeurs ayant pris part au scrutin (1,411).

(2) Dans ces dernières années, en 1877 croyons-nous, le conseil municipal de Saint-Pétersbourg a été saisi d'une proposition réclamant le sectionnement de la ville. Le conseil l'a repoussée. Ce serait, nous semble-t-il, au gouvernement, d'accord avec les *zemstvos*, de prendre l'initiative de pareilles mesures.



c'est que certaines clauses, certaines lacunes de la loi nouvelle en altèrent ou en détruisent l'efficacité. En changeant le mode d'élection, le statut de 1870 n'a pas en effet beaucoup modifié la composition des conseils municipaux. Certaines villes ont aujourd'hui pour maire un noble ou un ancien fonctionnaire; mais dans presque toutes la prépondérance est, comme par le passé, demeurée aux classes proprement urbaines, demeurée surtout aux *kouptsy*, aux marchands. Dans la plupart des grandes villes, on rencontre au sein des assemblées municipales des représentans de toutes les classes, nobles et fonctionnaires, marchands et *bourgeois notables* petits bourgeois, artisans et paysans, car en beaucoup de cités russes une grande partie de la classe ouvrière est, on le sait, formée de paysans qui n'en continuent pas moins à rester membres de leur commune natale. Comme les autres classes, le clergé lui-même a parfois ses représentans dans les conseils élus, car ni la loi ni les mœurs n'en interdisent l'accès aux ecclésiastiques.

Il y a fort peu de conseils municipaux où domine la noblesse, le *dvorianstvo*, aujourd'hui encore la classe la plus éclairée de la nation, la *couche cultivée*, comme dit le général Fadéief (1). Dans ces dernières années, il y avait à peine trois ou quatre *doumas*, celle de Kief entre autres, où la noblesse fût en possession de la majorité des sièges, et dans l'ensemble des élections municipales, la part proportionnelle du *dvorianstvo* n'était guère que de 15 ou 20 pour 100. Je pourrais citer des conseils où les classes inférieures et d'ordinaire à peine lettrées, *mêchtchane*, paysans, artisans, l'emportaient sur les nobles et les classes instruites. Partout au contraire le nombre des marchands est considérable; dans la plupart même des conseils, les *kouptsy* ont à eux seuls la majorité, en sorte qu'ils n'ont qu'à demeurer d'accord pour être maîtres de résoudre exclusivement à leur avantage les affaires de la ville et toutes les questions d'impôt. Ce n'était pas là le but du statut de 1870, qui prétendait au contraire enlever les municipalités à la domination exclusive des commerçans, des *kouptsy*, pour en aplanir l'accès à des hommes plus cultivés. Chose que le législateur n'a point su prévoir, un système électoral destiné à assurer la prépondérance des hautes classes a souvent abouti à l'exclusion ou à la subordination des classes les plus instruites et les plus propres à la direction des affaires. En Russie en effet, l'éducation est encore moins que partout ailleurs en raison de la fortune, ou les lumières en proportion de la cote des impôts.

Cette prépondérance d'une classe souvent encore peu cultivée, parfois même hostile à la culture européenne, indique l'influence

(1) Fadéief : *Rousskoé obtchestvo v nastoiachtchem i boudouchchem*.

que commencent à prendre en Russie le commerce et l'industrie. On pourrait voir là un indice de ce déplacement de fortune, de ce déplacement d'influence, aux dépens de l'ancienne noblesse que nous avons plus d'une fois eu l'occasion de signaler (1). Les marchands ont déjà l'importance que donne partout la richesse. Le rôle de cette classe longtemps dédaignée pourra grandir encore avec les progrès du *self-government* et surtout avec sa propre éducation. Aujourd'hui cependant, l'infériorité de culture de la plupart des hommes voués au commerce leur enlève encore aux yeux de leurs compatriotes une bonne part de la considération ou de l'autorité que vaut ailleurs la richesse. Aussi n'est-ce pas uniquement à leur ascendant et à leur influence sociale qu'il faut attribuer l'énorme prépondérance numérique des marchands dans les municipalités urbaines. Cet avantage, les *koupsy* et les commerçans de tout ordre le doivent avant tout à la loi municipale, à la loi qui ne concède de franchises électorales qu'aux propriétaires et aux négocians patentés. A ce double égard, la supériorité appartient en effet aux *koupsy* et aux commerçans ou industriels de tout rang (2).

Comme tout système censitaire uniquement fondé sur la propriété et les contributions directes, le statut de 1870 semble avoir oublié que le propriétaire foncier et le marchand patenté ne sont en somme que des intermédiaires entre le public et le fisc, que des collecteurs de l'impôt, qui leur est remboursé au moins partiellement par les locataires et les consommateurs. Une loi qui n'attribue de vote qu'à la propriété immobilière ou au commerce a le défaut de laisser en dehors du corps électoral beaucoup des hommes les plus capables de diriger les affaires publiques. Comme les villes russes n'ont point aujourd'hui de taxes municipales sur les loyers, les employés de l'état, les avocats, les médecins, les professeurs, les artistes, les écrivains, les militaires, les rentiers même, la plupart des hommes voués aux carrières libérales, demeurent le plus souvent à la porte de l'étroite enceinte électorale. Grâce à cette exclusion non préméditée, la plupart des municipalités sont abandonnées à ce que certains écrivains russes appellent un peu ambitieusement une aristocratie d'argent, une ploutocratie souvent ignorante, immorale et intrigante (3). La nouvelle loi aurait à faire une

(1) Voyez en particulier nos études sur la noblesse russe, sur les conséquences de l'émancipation et la distribution de la propriété immobilière, *Revue* du 15 mai, du 1<sup>er</sup> août 1876 et du 1<sup>er</sup> août 1877.

(2) Sur 8,533 immeubles que compte Pétersbourg, les marchands en possèdent 4,471, la noblesse 2,795, les paysans 631, et le reste appartient aux *méchitchane* et aux autres classes inférieures, d'ordinaire également vouées au commerce. (*Golos* du 1<sup>er</sup> juin 1877.)

(3) Le terme de *ploutocratie* est affecté par certains Russes, parce que dans leur langue il prête à un jeu de mots peu bienveillant pour les Crésus moscovites. Le mot *plout* signifie en effet fourbe, fripon.

place à ce que sous le régime censitaire nous appelions les capacités. Pour cela il suffirait du reste d'introduire un nouvel impôt, dont les grandes villes russes auraient singulièrement besoin, il suffirait de l'adoption d'une taxe locative (1). La loi pourrait ainsi être corrigée par la fiscalité. Peut-être aussi l'équité commanderait-elle un jour de se souvenir qu'en Russie comme ailleurs l'impôt direct est loin de fournir la totalité des ressources municipales, et que dans les cités soumises à des taxes de consommation, tout habitant est contribuable et personnellement intéressé à la juste répartition des charges (2). On ne saurait désirer cependant que le droit de suffrage soit prématurément étendu aux plus basses couches de la population urbaine. Ce n'est point que les villes russes recèlent un prolétariat à l'esprit turbulent, révolutionnaire, ennemi de l'ordre et de la société. En dépit de l'active propagande de quelques jeunes gens des deux sexes, il n'y a encore dans le bas peuple russe rien de redoutable de ce côté. Les défauts de la plèbe urbaine sont tout autres : l'ignorance, le manque de culture, l'incapacité même des premières conditions de la civilisation la rendent de longtemps incapable de prendre une part efficace ou même un vif intérêt à l'administration municipale. Déjà sous le régime censitaire cette indifférence se trahit d'une manière trop visible dans le collège des petits contribuables dont si peu fréquentent les urnes. Le menu peuple des villes n'a pas comme le moujik des campagnes l'habitude de traiter lui-même les affaires communes. Sous ce rapport, il n'y a aucune assimilation possible entre le citoyen des villes et le paysan du *mir*. La sphère étroite de la commune rurale permet à l'un ce que le vaste domaine de la municipalité urbaine interdit à l'autre, alors même que tous deux ne seraient qu'un seul et même homme, ainsi qu'il arrive souvent en Russie. Il ne faut point oublier en effet qu'un bon nombre des habitants des villes russes, n'étant que des paysans en résidence à la ville, beaucoup des citoyens auxquels la loi municipale refuse le droit de suffrage gardent un droit de vote en même temps qu'un coin de terre dans la commune rurale où le plus souvent ils ont laissé leur famille.

### III.

L'assemblée municipale porte en Russie l'antique nom de *douma* (*gorodskaja douma*), jadis donné au plus haut conseil de l'état mos-

(1) A Saint-Pétersbourg, il a déjà été question d'une taxe municipale sur les loyers; mais ce projet a jusqu'ici été repoussé.

(2) Sur une population de plus de 600,000 habitants, Saint-Pétersbourg ne comptait guère en 1877 que 20,000 électeurs municipaux. (*Golos*, 12 février 1877.)



covite, au conseil des boïars (*boïarskaïa douma*) (1). La durée du mandat de ces assemblées municipales est de quatre ans. Les *doumas* russes ne sont d'ordinaire astreintes ni à des séances périodiques ni à des sessions régulières ; elles se réunissent, selon le besoin des affaires, sur la convocation du maire de la ville, ou sur la demande d'un certain nombre de conseillers. La *douma* de Saint-Petersbourg avait naguère dans son règlement fixé le nombre de ses séances à deux par semaine ; mais sur ce point elle n'était pas très fidèle à son règlement, et dans les villes de province il s'en faut de beaucoup que les conseils municipaux s'assemblent aussi fréquemment.

En France, un vote précipité et non encore acquis, par lequel la chambre des députés adoptait en première lecture le principe de la publicité des conseils municipaux, a été l'un des principaux motifs ou l'un des principaux prétextes de l'acte inutile du 16 mai et de la dissolution de la chambre. En Russie, comme en beaucoup d'autres pays, les séances des conseils municipaux sont toujours publiques (2). Il est vrai que c'est dans les petites communes rurales que la publicité des séances peut avoir le plus d'inconvénients, et dans les villages russes, il n'y a point de conseil municipal ; tous les chefs de famille faisant de droit partie de l'assemblée communale, la publicité est inséparable du régime même du *mir* (3). La Russie semble s'être ralliée au principe, que les élus doivent toujours délibérer sous les yeux de leurs électeurs. Si dans les *doumas*, ou les *zemstvos*, la publication des débats par la presse rencontre parfois de fâcheuses restrictions, il n'y a aucune restriction, croyons-nous, pour la publicité même des séances. De même que le *zemstvo* du district ou de la province, la *douma* des villes est en tout temps ouverte au public. Les séances de ces assemblées attirent parfois l'élite de la société, et, lorsqu'il s'y discute quelque question importante, on y peut voir se presser une foule attentive. Dans un pays qui ne possède encore qu'une représentation municipale et provinciale, l'intérêt excité par ces modestes organes de la vie publique peut être parfois d'autant plus vif que l'attention du pays n'est pas absorbée par des débats plus solennels. Les discussions de ces assemblées locales ont quelquefois

(1) Ce mot dans son acception primitive signifie pensée, idée, du verbe *doumat*, penser. Ce terme grand-russien ne doit pas être confondu avec le même vocable petit-russien, qui dans le dialecte de l'Oukraine est le nom habituel des chants populaires.

(2) Il en est ainsi, par exemple, en Prusse et en Italie.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1877, notre étude sur le *Mir et le self-government des paysans*.

plus d'ampleur et plus d'écho qu'en des contrées plus largement dotées de libertés; aussi a-t-on vu des hommes tels que le défunt Jouri Samarine se faire une véritable réputation d'orateur dans l'étroite enceinte de la *douma* ou du *zemstvo* de Moscou. Par malheur, le temps et les déceptions ont déjà singulièrement refroidi la curiosité et l'intérêt du public pour des institutions qui, par la faute de la loi ou par la faute des hommes, sont loin d'avoir répondu aux espérances des premiers jours.

Le nombre des membres du conseil (*glassnye*) (1) dépend du nombre des électeurs municipaux. Pour les villes qui comptent moins de 300 électeurs, la *douma* n'est composée que de 30 membres, 10 pour chacun des trois collèges. C'est là le minimum. Les contribuables ayant droit au titre d'électeurs sont-ils plus nombreux, le conseil reçoit six membres de plus par 150 électeurs, jusqu'à ce qu'on arrive au chiffre de 72, qui est le maximum. Dans beaucoup de chefs-lieux de gouvernement, la *douma* atteint ce maximum légal. Les villes de 30 ou 40,000 habitans possèdent ainsi un conseil presque aussi nombreux que le conseil municipal de Paris. Certains esprits trouvent cependant ce chiffre de 72 trop bas, et il est dépassé dans les trois plus grandes villes de l'empire, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, qui, à quelques égards, demeurent en possession d'institutions particulières. Si la *douma* d'Odessa ne compte encore que 75 membres, la *douma* de Moscou en possède 180 et celle de Saint-Pétersbourg 252, soit plus de trois fois plus que le conseil de Paris.

Une disposition accessoire de la loi municipale décide que dans aucun conseil les conseillers non chrétiens ne peuvent excéder le tiers des membres. Cette regrettable restriction, qui nous semble une atteinte à la liberté ou du moins à l'égalité religieuse, est dirigée contre les juifs de l'ouest, et contre les Tatars musulmans de l'est. Juifs et musulmans forment en effet dans plus d'une ville la portion la plus nombreuse ou la plus riche de la population. Ces communautés non chrétiennes sont d'ordinaire fort bien organisées et animées d'un esprit de corps qui se rencontre rarement en dehors d'elles. Comme de plus juifs et Tatars s'adonnent surtout au commerce, la loi a cru devoir prendre contre eux d'autant plus de précautions qu'elle remet en somme la direction des affaires aux marchands. Il est juste de le reconnaître, en Russie comme en Roumanie, ces communautés, israélites ou musulmanes, qui forment encore une classe, une caste et comme un peuple à part au milieu de la population environnante, ont des mœurs et des intérêts si dif-

(1) Ce terme, dérivé du mot *golos*, *glas*, voix, désigne en Russie tous les hommes ayant voix dans une assemblée élective, et s'applique aux membres des *doumas* aussi bien qu'aux membres des *zemstvos*.

férens de ceux de leurs compatriotes, ont un esprit de secte ou de coterie si prononcé, qu'il serait difficile de leur abandonner entièrement les affaires municipales.

Les *doumas* russes tiennent d'ordinaire peu de séances, et la plupart de leurs membres montrent peu d'assiduité à siéger. Il est difficile de décider si le grand nombre des conseillers a pour objet de suppléer à leur peu de zèle ou si au contraire le zèle des membres de la *douma* n'est pas refroidi par leur nombre même. Ce qui est certain, c'est que les élus montrent souvent aussi peu d'empressement à se rendre au conseil que les électeurs à participer aux assemblées électorales. A Saint-Pétersbourg même, les plus graves décisions ont été prises en présence d'un tiers ou d'un quart seulement des membres du conseil, et il n'est pas rare que la discussion ou le vote sur les affaires les plus urgentes soient ajournés parce que l'assemblée n'est pas en nombre. Pourtant, dans les deux capitales, la loi n'exige pour les affaires courantes que la présence d'un cinquième des membres de la *douma*. A Saint-Pétersbourg, sur 252 conseillers, il en siège à peine 100 à chaque séance, et il est arrivé que le nombre des conseillers présents descendait au-dessous de 60 (1). Une pareille négligence dans la capitale donne une triste idée des petites municipalités de province.

Les *doumas* des villes nous montrent peut-être mieux encore que les assemblées territoriales le peu d'application des Russes aux affaires publiques, leur peu de goût pour les fonctions électives, pour les fonctions gratuites du moins. Les marchands des villes ne semblent point à cet égard différer beaucoup des propriétaires de la campagne ou la bourgeoisie de la noblesse. Dans toutes les classes, les services non rétribués rencontrent peu d'amateurs, et, si la vanité ou l'ambition font accepter un mandat électif, on apporte peu de conscience et peu de scrupule à le remplir. Cette négligence, cette égale incurie de l'électeur et de l'élu, est aujourd'hui un obstacle à l'établissement du *self-government* local en Russie. Aux conseillers municipaux de même qu'aux membres des *zemstvos*, on a proposé d'allouer une indemnité pécuniaire en vertu du principe démocratique que tout service mérite rétribution. Une chose paraît certaine, c'est que toutes les *doumas* de l'empire ne tarderaient pas à se voter une subvention ou des jetons de présence, si la loi ou le mauvais état des finances municipales n'y mettait obstacle. Déjà les maires touchent d'ordinaire une indemnité aux frais de la commune. Dans les grandes villes, à Saint-Pétersbourg en particulier, les membres qui siègent dans les commissions et sous-commissions (et ces commissions sont fort nombreuses) re-

(1) Voyez les comptes-rendus donnés par quelques journaux russes, spécialement par le *Golos*, n° 264 de 1876.



çoivent des appointemens. Autrement on aurait du mal à trouver des hommes de bonne volonté pour l'étude des affaires. Ce système pèse naturellement sur des finances déjà souvent obérées, et rend les libertés municipales dispendieuses. A Odessa par exemple, le traitement de l'édilité imposait au budget municipal une charge annuelle de 50,000 roubles.

Faute de pouvoir les payer tous, il avait été naguère question à Saint-Pétersbourg de s'assurer de la présence des conseillers municipaux à l'aide d'un procédé inverse, en mettant à l'amende tout conseiller absent sans motifs. La *douma* ne s'est pas souciée de ce moyen de rigueur. D'autres demandaient que tout membre qui ferait défaut durant cinq séances fût considéré comme démissionnaire. Cette proposition n'a pas été davantage du goût de la *douma* pétersbourgeoise, pas plus qu'un projet de prendre les conseillers par l'honneur et de publier dans le bulletin municipal les noms des membres négligens et inexacts. Bref, après avoir nommé une commission spéciale pour étudier les moyens d'assurer l'assiduité de ses membres, la *douma* de la capitale s'est ainsi reconnue sans force ou sans volonté pour remplir les vides de ses bancs.

Des assemblées souvent aussi nombreuses et aussi négligentes ne sauraient suffire au soin des affaires, si elles ne se déchargaient d'une bonne partie de leur tâche et de leurs pouvoirs sur un nombre restreint de leurs membres. Comme les *zemstvos* provinciaux, les *doumas* municipales ont une délégation permanente, appelée *ouprava*, qui imprime aux affaires une impulsion et une unité de direction que le conseil serait trop souvent incapable de leur donner (1). Dans chaque municipalité, la *douma* représente le pouvoir législatif et délibérant, l'*ouprava* le pouvoir exécutif; l'une est la chambre, l'autre le ministère de la ville. Cette commission exécutive est nommée par le conseil municipal, qui est libre d'en prendre les membres dans son propre sein ou en dehors. L'*ouprava* doit compter au moins deux membres en plus du maire, qui en est de droit le président. Dans les villes importantes, cette délégation est naturellement beaucoup plus nombreuse, elle forme comme un conseil restreint au milieu du conseil dont elle émane. Moins grand est le rôle de la *douma*, et plus grand est le travail de l'*ouprava*. Les fonctions de cette dernière ne sont pas une sinécure. En une seule année, l'*ouprava* de Saint-Pétersbourg a parfois eu plus de 300 séances. Quelque étendus qu'en soient les pouvoirs, ce comité permanent ne peut en droit prendre aucune mesure de quelque importance sans l'approbation et la sanction de la *douma*. Dans les

(1) Ce dédoublement des assemblées municipales n'est pas sans analogie avec le système imaginé en 1789 ou 1790 par notre assemblée constituante, qui au-dessus du conseil général de la commune avait placé un *corps municipal* restreint.

villes où le conseil peut toujours être convoqué, l'*ouprava* est naturellement moins puissante que ne l'est dans les états provinciaux la délégation analogue vis-à-vis d'assemblées qui n'ont régulièrement qu'une session annuelle.

A la tête de chaque municipalité est un maire élu, appelé *golova* (*gorodskoi golova*), ce qui signifie proprement *la tête de la ville* (1). Il y a dans les états modernes deux systèmes d'administration municipale; l'un concentre tous les pouvoirs dans une même main pour donner plus d'unité à la direction des affaires; l'autre préfère diviser les pouvoirs et répartir les charges municipales entre un grand nombre de personnes, pour mieux assurer les libertés et l'indépendance des habitans. De ces deux systèmes opposés, le premier, le plus simple, est en vigueur en France, où toutes nos communes urbaines ou rurales n'ont à leur tête qu'un seul magistrat municipal; le second, plus compliqué, règne en Angleterre et aux États-Unis, dans les pays qui ont su le mieux assurer, le mieux fonder et conserver l'autonomie municipale (2). Les Russes étaient ici, comme en presque toute chose, libres de choisir entre les différens modèles, ils semblent avoir voulu combiner les deux systèmes contraires sans que l'on puisse dire qu'ils y aient réussi.

Au lieu de plusieurs comités ou de plusieurs *selectmen* à l'anglaise ou à l'américaine, les villes russes ont à leur tête un magistrat unique, un maire à la française, qui concentre entre ses mains tous les pouvoirs; mais à côté du maire il y a la délégation municipale, l'*ouprava*, sorte d'administration collective, dont le contrôle est permanent. Dans la pratique, ces deux pouvoirs sont loin de se faire équilibre. L'*ouprava* russe n'a point l'autorité des conseils municipaux anglais, qui dirigent tout et exécutent tout par leurs comités. Le plus souvent aujourd'hui, c'est un frein qui ne semble pas beaucoup gêner la liberté des maires. Le *golova* est de droit président des assemblées électorales de la ville, président du conseil municipal, président de la commission exécutive (*ouprava*). Comme beaucoup de ces assemblées, surtout dans l'intérieur des provinces, montrent peu de zèle ou peu d'indépendance, cette triple présidence confère au maire un singulier ascendant. Le *golova* est maître de convoquer le conseil municipal à sa volonté; il peut arrêter les décisions de la *douma* en les faisant déclarer inexécutables ou illégales par la délégation qu'il préside. Le législateur a remis en effet à l'*ouprava* le soin de veiller à la légalité des décisions du conseil dont elle émane. Par là le maire et le comité permanent sont

(1) Du mot *golova*, *tête*, ici employé métaphoriquement à peu près comme le latin *caput* ou notre vieux français chef.

(2) Voyez à ce sujet *la Démocratie en Amérique* d'Alexis de Tocqueville, et *l'Administration locale en France et en Angleterre*, de M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 107, 109.

érigés en juges ou en accusateurs de l'assemblée qui les a nommés; par là cette dernière se trouve placée sous le contrôle des fonctionnaires municipaux qu'elle a pour mission de contrôler. Si, comme il arrive d'ordinaire, le maire est d'accord avec les représentans du pouvoir central et domine l'*ouprava*, il peut s'ériger en despote ou en tyran local, surtout dans les petites villes de province, où l'inertie de la société et le défaut de presse indépendante privent les habitans de tout moyen de résistance. Aussi entend-on parfois dire en Russie que le *golova* est moins le ministre docile des volontés de la *douma* que le tuteur de la ville. A en croire les pessimistes, la loi n'aurait donné de tels pouvoirs au maire que pour en faire l'instrument de l'administration et par là remettre indirectement les municipalités sous l'ancien joug de la bureaucratie et du *tchinovnisme*.

De pareilles doléances ne semblent pas sans exagération. En dehors même du contrôle incessant de l'*ouprava*, il y a une chose qui mitige l'autorité peut-être excessive du *golova*: le maire est partout l'élu de ses concitoyens, l'élu de la *douma* qu'il préside. En Russie, dans la Russie proprement dite au moins, en dehors des provinces acquises par Catherine II et ses successeurs, il n'y a pas d'exception à cette règle. Saint-Pétersbourg et Moscou nomment leur *golova*, de même que chaque village nomme son *staroste*. Dans les chefs-lieux de province, le maire ou son suppléant doit toutefois être confirmé par le ministre de l'intérieur, dans les autres villes par le gouverneur. Ce droit d'élection des maires est un de ceux dont les Russes sont justement fiers, mais quelques-uns ont le tort de s'en trop prévaloir vis-à-vis de peuples dont les conditions d'existence sont singulièrement plus complexes que les leurs. En d'autres pays, en France particulièrement, ce qui rend difficile au gouvernement central de se désintéresser partout du choix des magistrats municipaux, c'est moins l'importance que la variété et la dualité des fonctions du maire. Chez nous, le maire a deux qualités fort différentes, et sous certains rapports opposées: il agit tantôt comme délégué du pouvoir central et sous l'autorité du préfet, tantôt comme administrateur de la commune et sous le contrôle du conseil municipal. « Notre maire, avec la diversité de ses fonctions, a comme deux faces et deux natures, c'est un fonctionnaire hybride (1). » Il en est de même à quelques égards en Russie, au moins dans les villages où le *staroste* et le *starchine* servent d'intermédiaires entre le paysan et le gouvernement central (2); mais en Russie le pouvoir n'a encore rien à redouter de l'élection: pour

(1) Voyez *l'Administration locale en France et en Angleterre*, de M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 85-90.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1877.



lui, des maires nommés ne seraient pas des agens beaucoup plus dociles que des maires élus. L'autorité incontestée du pouvoir peut ainsi aider à l'établissement de certaines libertés, de certaines franchises locales. Un gouvernement qui se sent au-dessus de toute attaque peut aisément se dépouiller des armes que l'on n'oserait tourner contre lui. C'est ce qui se voit souvent en Russie; l'autorité y peut sans inquiétude octroyer aux villes, aux communes rurales, aux provinces, des droits que ne leur pourrait peut-être point toujours accorder un gouvernement plus libre, mais plus contesté. A la couronne de tels présens ne coûtent rien, ils ne coûtent en réalité qu'à la bureaucratie et au *tchinovnisme*. En revanche, si la force du pouvoir central lui rend certaines concessions, certaines générosités plus faciles, elle en rend aussi la valeur singulièrement moindre. Lorsque en Russie il y a un dissentiment entre les représentans élus des municipalités et les représentans du tsar, il n'y a point de doute sur l'issue du différend, la chose est si certaine qu'il ne saurait y avoir de conflit de pouvoirs.

Dans les villes russes, d'autres raisons assurent encore aujourd'hui l'innocuité de l'élection des maires. D'abord le suffrage est restreint, puis aucune ville, grande ou petite, ne forme encore de ces agglomérations révolutionnaires ou socialistes comme il en existe en Occident. Pour les habitans comme pour le pouvoir central, l'élection du chef de la municipalité ne présente ni les inconvéniens, ni les dangers qu'elle peut offrir en d'autres pays. Si l'abandon du choix des maires aux villes offre aujourd'hui quelques inconvéniens, ce ne sont pas d'ordinaire ceux qui se rencontrent ailleurs. En d'autres pays, en France par exemple, le défaut des maires élus c'est le plus souvent de dépendre trop de leurs électeurs, de les ménager jusque dans leurs fautes et leurs délits pour ne s'en pas faire d'ennemis. En Russie, c'est plutôt le contraire, ce sont les électeurs qui manquent d'indépendance vis-à-vis du *golova* qu'ils ont nommé. Ce dernier a une telle autorité, il possède, grâce au mode de scrutin, tant de moyens d'influence dans l'assemblée électorale, dont il est le président, qu'il peut aisément faire nommer ses créatures et ses partisans, et assurer ainsi sa propre réélection. Pour un *golova*, dans les petites villes surtout, l'important est d'être bien vu de l'administration, bien vu des *tchinovnicks*, qui se plaisent à regarder le chef de la municipalité comme un auxiliaire, si ce n'est comme un instrument.

Les villes donnent d'ordinaire à leur *golova* une indemnité pécuniaire, un traitement. Cette rétribution est parfois assez élevée. A Moscou, le traitement annuel du maire était, croyons-nous, de 12,000 roubles (1). Le gouvernement donne au *golova* un uniforme

(1) Le rouble au pair vaut 4 fr.; depuis la guerre, il a perdu près des deux cinquièmes de sa valeur nominale, mais avant le conflit oriental il valait encore 3 fr. 50.

et un rang dans la hiérarchie officielle. Dans ce pays du *tchine*, on a cru par là relever les magistratures municipales et attirer vers elles plus d'hommes capables en flattant leur vanité ou leur amour de la représentation. En France, où en outre de leur écharpe tricolore nous donnons aux maires des villes une épée avec un habit brodé, nous ne saurions nous étonner de les voir en Russie porter un uniforme. L'inconvénient de toutes les distinctions de ce genre, c'est d'assimiler extérieurement les représentans des municipalités aux fonctionnaires du gouvernement, et ainsi d'en dénaturer le caractère aux yeux du public. L'uniforme, qui en Russie plus qu'ailleurs semble avoir quelque chose de la livrée, ne paraît en tout cas convenir qu'à des maires nommés par le gouvernement; des maires élus ne devraient avoir que de simples insignes, tels que notre écharpe (1).

Si en Russie, comme ailleurs, il se rencontre des maires heureux d'endosser un habit brodé, quelques-uns se montrent peu flattés d'une distinction qui semble les absorber dans les rangs du *tchinovisme*. Le port de l'uniforme fut, il y a quelques années, l'occasion d'un différend qui fit beaucoup de bruit en Russie. Moscou avait un nouveau gouverneur, que venaient saluer les nombreux fonctionnaires de l'ancienne capitale; le maire de la ville crut plus digne du représentant de la vieille cité de ne pas se mêler en telle circonstance à la foule des *tchinovniks*, au milieu desquels il ne savait trop quel rang lui serait assigné. Pour ne prêter à aucune confusion, il se rendit à cette réception non en uniforme, mais en simple habit noir. Le gouverneur se montra choqué d'une telle liberté, comme d'un sans-gêne inconvenant, et laissa si bien voir son mécontentement qu'à quelques jours de distance le magistrat municipal se démit de ses fonctions. A la suite de cet incident, une circulaire du ministre de l'intérieur a déclaré le port de l'uniforme obligatoire pour tous les maires à toutes les réceptions officielles. Vers la même époque, le maire d'une autre des grandes villes de l'empire, celui de Perm, donnait également sa démission à la suite d'un désaccord avec les autorités locales. De pareils traits montrent que, pour être l'élu de ses administrés, le *golova* n'est pas toujours à l'abri du mauvais vouloir ou de la mauvaise humeur de l'administration. Dans ce cas, le gouverneur ou le ministre n'ont pas besoin de le révoquer, le *golova* se retire de lui-même.

L'autorité ou la vigilance des gouverneurs de province s'étend jusque sur les décisions de la *douma*. Le statut de 1870 les charge de veiller à la légalité des actes ou des résolutions des

(1) Cette distinction est d'autant moins motivée en Russie que les présidens des états provinciaux n'ont aucun uniforme, ce qui ne les empêche pas de figurer aux fêtes officielles.

municipalités. Le droit de *veto* suspensif dont il est armé vis-à-vis des assemblées provinciales, le gouverneur en est également investi vis-à-vis des conseils municipaux. Il n'a pas, ainsi que notre préfet français, le droit de casser de sa propre autorité les décisions des conseils municipaux ou les arrêtés des maires, il a seulement le droit de les attaquer comme entachés d'illégalité ou nuisibles au bien de l'état. Quand le gouverneur s'oppose aux résolutions des états provinciaux, l'affaire est portée au premier département du sénat, qui juge sans appel. Pour les affaires urbaines plus compliquées, plus minutieuses, souvent plus urgentes, le législateur a trouvé cette marche trop lente. Au lieu de déférer directement ces affaires au sénat, on a institué sur place dans chaque gouvernement un comité spécialement chargé de prononcer sur la légalité des décisions des conseils municipaux, comme sur les différends qui peuvent s'élever entre les *doumas* et les autres institutions ou administrations publiques. A ce tribunal administratif, on donne le nom de conseil provincial pour les affaires des villes (1). Cette nouvelle création ajoute un comité de plus aux quatre ou cinq comités spéciaux dont le gouverneur est déjà entouré et aggrave ainsi la complication et la cherté de l'administration locale. L'utilité d'un pareil tribunal dépend avant tout de sa composition et de son impartialité. Or quels en sont aujourd'hui les membres? C'est d'abord le gouverneur, auquel revient de droit la présidence, le gouverneur qui le plus souvent défère lui-même l'affaire au tribunal qu'il convoque, et est ainsi juge et partie. C'est ensuite le vice-gouverneur et un ou deux autres fonctionnaires presque également soumis à l'influence du gouverneur, et qui eux-mêmes, comme chefs de service, peuvent avoir des questions à débattre avec les municipalités. C'est enfin le président de l'assemblée des juges de paix, le président de la commission permanente des états provinciaux, et le maire du chef-lieu de la province, trois personnes dont l'indépendance est mieux assurée, mais dont les deux dernières sont par leurs fonctions mêmes exposées encore à entrer en conflit avec les *doumas* des villes et par suite à être elles aussi juges dans leur propre cause. Un tel tribunal semble offrir bien peu de garanties aux libertés municipales; le législateur a trouvé qu'il n'en offrait pas assez à l'administration. Le gouverneur a reçu le droit d'en appeler au sénat des décisions d'un conseil sur lequel il possède lui-même tant de moyens d'influence, et comme les municipalités ont naturellement le même droit d'appel, ce tribunal, destiné à épargner aux villes les lenteurs d'un pourvoi auprès

(1) *Gubernskoe po gorodskim delam prisoutsvié*. Une bonne partie des reproches faits à ce conseil pourraient s'appliquer à notre conseil de préfecture.



du sénat, ne fait guère que compliquer la procédure administrative d'une instance le plus souvent inutile.

L'autorité de l'administration centrale et de la bureaucratie n'est pas la seule borne à la libre initiative des municipalités. Elles rencontrent parfois une autre barrière dans les autres assemblées représentatives, dans les *zemstvos* de district et de gouvernement (1). Les pouvoirs de ces assemblées s'étendent à quelques égards sur les villes, qu'elles peuvent astreindre à certains services et à certains impôts. Il y a là pour les municipalités une cause de sujétion dont le législateur a eu le bon esprit d'affranchir les grandes cités de l'empire. Il en est trois aujourd'hui, Saint-Petersbourg, Moscou et Odessa, qui, au lieu de rester confondues avec le district ou arrondissement qui les entoure, en ont été détachées pour être elles-mêmes érigées en *zemstvos* de district. Les grandes villes rendues indépendantes des campagnes voisines jouissent ainsi d'une plus large autonomie.

Ce système, justement respectueux de l'individualité des villes, est tout l'opposé de celui qui prévaut si souvent en France dans nos circonscriptions cantonales et parfois même dans nos circonscriptions électorales. Au lieu de couper, comme le font nos cantons, les villes en morceaux et d'en coudre un fragment à un fragment de campagne, la législation russe assure aux agglomérations urbaines une représentation distincte dans les assemblées provinciales. Pour les villes plus considérables, la loi fait plus; en les érigeant en *zemstvos* de district, elle accorde aux municipalités les plus importantes des droits qu'elle n'abandonne point aux plus petites. C'est là un procédé tout autre que notre méthode française qui assimile artificiellement les unes aux autres toutes les communes du territoire. A nos yeux, l'érection des grandes villes russes en *zemstvos* de district est une mesure qui n'a d'autre tort que d'être encore trop exceptionnelle. Le bénéfice en pourrait être étendu à nombre d'autres cités; des villes comme Kief ou Kazan par exemple ont assez d'individualité pour mériter un tel privilège. En fait, cette dignité de *zemstvo* de district pourrait être conférée à toutes les villes de quelque importance, à la plupart des chefs-lieux de province qui pourraient être constitués en centres indépendants et complets. Comme l'Angleterre, bien que d'une autre façon, la Russie pourrait ainsi séparer les bourgs des comtés et l'élément urbain de l'élément rural, qui partout d'ordinaire diffèrent tant l'un de l'autre par les habitudes et les intérêts. En tout pays, c'est là le meilleur moyen de garantir aux villes et aux cam-

(1) En Russie il y a en effet deux assemblées provinciales analogues à nos conseils généraux, l'une pour le district qui correspond à notre arrondissement, l'autre pour le gouvernement ou province. (Voyez à ce sujet la *Revue* du 15 juillet 1878.)

pagnes une égale indépendance et une équitable représentation, le meilleur moyen d'empêcher l'oppression de l'un des deux éléments par l'autre. Si pour l'esprit et pour les mœurs la population des villes se distingue beaucoup moins de celle des campagnes en Russie qu'en Occident, elle en diffère déjà notablement par les besoins et les ressources. La composition même des *zemstvos*, où prédominent les influences rurales et la propriété foncière, est une raison de plus de soustraire les villes aux *zemstvos* de district, qui peuvent être tentés de les imposer davantage. Cette distinction des deux principaux éléments de la population ne saurait du reste aboutir à leur isolement, puisque pour tout ce qui concerne les besoins généraux de la province, les villes et les districts ruraux ont un centre et un rendez-vous commun dans les *zemstvos* de gouvernement. A cet égard la dualité de ces assemblées provinciales offre à la Russie un précieux avantage; en lui permettant de dénouer les liens qui rattachent les villes aux districts ruraux, elle lui rend plus facile l'autonomie réciproque des municipalités et des assemblées provinciales et le *self-government* local.

#### IV.

Autrefois les municipalités urbaines ne pouvaient prendre une décision ni faire une dépense sans l'autorisation de l'administration impériale qui les tenait en tutelle. Il n'en est plus de même aujourd'hui, les restrictions légales peuvent encore entraver leur liberté, elles ne la paralysent plus. L'obstacle à leur initiative et à leur progrès vient d'ailleurs, il vient d'un empêchement que la loi ou le gouvernement ne peuvent à volonté écarter. Les municipalités urbaines sont pour la plupart arrêtées par la même barrière que les états provinciaux, par le manque d'argent. Ce n'est point d'ordinaire la faute de la loi, qui leur reconnaît le droit de se taxer elles-mêmes et de disposer librement de leurs ressources; c'est la faute de l'état économique de la population et en partie la faute du climat et du ciel. Avec de lourdes charges et de grands besoins, les villes russes ont pour la plupart de minces ressources. Chez elles, les soins ordinaires de l'édilité, l'entretien et le nettoyage des monumens, des voies publiques, des égouts, des conduites d'eau, le pavage, l'éclairage même, sont rendus par le climat plus nécessaires et plus coûteux qu'ailleurs. Une ville n'est en tout pays qu'une conquête sur la nature, et la nature russe est plus rebelle et plus ennemie des œuvres de l'homme. Aux difficultés apportées à la voirie publique par la longueur et les rigueurs de l'hiver, par la glace, par les neiges, par le dégel, s'ajoutent des difficultés apportées par les dimensions mêmes de la plupart des villes russes, par la largeur de leurs rues et la grandeur de leurs places; beaucoup

de ces chefs-lieux de province ou de district ayant, comme les cités américaines, été construits ou dessinés pour l'avenir, en vue d'une population qui se fait souvent attendre. Aussi pour nombre de ces soi-disant villes des bords du Don ou du Volga, ce qui dans nos vieilles villes d'Occident semble une nécessité paraît un objet de luxe.

Le gaz est encore loin d'éclairer de sa vulgaire lumière tous les chefs-lieux de district, et la plupart même des capitales de province n'ont que peu ou point de rues pavées (1). Avec une pareille pénurie pour les besoins les plus élémentaires, il reste aux villes russes bien peu de fonds pour les grands travaux d'assainissement ou d'embellissement : Saint-Pétersbourg attend en vain qu'on dessèche ses marécages, et Odessa est demeurée jusqu'à ces dernières années sans eau potable. Comme les *zemstvos* de province, les municipalités urbaines ont des dépenses imposées par la loi et qui souvent prélèvent le plus clair de leurs recettes : tel est l'entretien de la police et des prisons, tels sont aussi les subsides aux institutions judiciaires locales. A Saint-Pétersbourg, les dépenses de cette sorte absorbent au-delà de 1 million 1/2 de roubles, soit environ le tiers du budget municipal (2). Il y a encore les hôpitaux, qui sont à la charge de la ville et qui dans l'insalubre cité de la Néva exigent des frais considérables. Les municipalités voudraient, non sans raison, rejeter sur l'état une bonne part des charges qu'il leur impose; mais l'état, depuis la dernière guerre surtout, est lui-même trop besoigneux pour reprendre à son compte des dépenses dont il peut se décharger sur autrui.

La pauvreté de la plupart des municipalités est extrême, presque toutes sont endettées et peu trouvent encore à emprunter. Quelques-unes de ces prétendues villes n'ont pour tout revenu annuel que quelques centaines de roubles et ne pourraient compter leurs recettes par milliers de francs (3). On comprend que de pareilles cités aient peine à soutenir leur titre de ville. Dans les chefs-lieux

(1) Le manque de pierre apporte dans beaucoup de régions un obstacle au pavage et à l'entretien des rues ou des routes. Aussi dans certaines villes, à Saint-Pétersbourg en particulier, a-t-on essayé le pavage en bois et même le pavage en fer.

(2) La police de Saint-Pétersbourg, qui sous la direction du général Trépot était du reste fort bien faite, coûtait à elle seule dans ces dernières années environ douze cent mille roubles dont l'état ne payait pas un quart.

(3) Dans plusieurs, le revenu ne dépassait pas 300 et même 200 roubles, c'est-à-dire moins de 1,000 fr. Un grand nombre de villes de district n'avaient encore il y a quelques années que 3,000 ou 4,000 roubles de revenu; quelques-unes même moins de 1,000. Voyez le *Statistitchestki Vremenik* de 1871. Les chiffres à ce sujet sont malheureusement assez difficiles à se procurer. Nous ne savons pourquoi dans son utile *Annuaire des finances russes*, publié sous les auspices du ministère des finances, M. Vesselovsky ne fait aucune place aux villes et aux provinces.



de gouvernement, le revenu est naturellement plus élevé, mais reste encore fort au-dessous de celui des villes de même ordre ou de même population en Occident. La même infériorité se rencontre jusque dans les plus grandes et les plus riches cités de l'empire, jusque dans les capitales. Sous l'ancienne loi municipale, il y a moins de dix ans, le budget de Vilna par exemple ne s'élevait qu'à 60,000 roubles, celui de Nijni-Novgorod à 150,000, celui de Kazan à 210,000, celui de Kief à 225,000, celui d'Odessa à 540,000, celui de Moscou à 2 millions, celui de Saint-Pétersbourg à 3 millions de roubles (1). Tous ces chiffres se sont élevés, mais le revenu des villes s'est beaucoup moins accru que leurs dettes et leurs besoins. Les recettes de la capitale, qui vers 1865 ne montaient encore qu'à 2 millions 1/2 de roubles, dépassaient en 1876 4 millions 1/2 (2). C'est là un notable progrès et l'indice de l'augmentation de la richesse de la capitale; mais que sont ces 4 ou 5 millions de roubles, comparés aux 220 millions de francs du budget municipal de Paris? Saint-Pétersbourg, qui a près du tiers des habitans de Paris, n'a pas encore la treizième ou quatorzième partie des ressources de Paris. Encore aujourd'hui la capitale de la Russie n'a guère que le quart du revenu de Vienne ou le tiers de celui de Berlin. Aussi, malgré l'accroissement normal de ses recettes, Saint-Pétersbourg a-t-il beaucoup de peine à mettre son budget en équilibre. Jusqu'ici, la municipalité n'est arrivée à couvrir l'excédant de ses dépenses qu'à l'aide de fonds de réserve, aujourd'hui à peu près entièrement épuisés.

Comparée à celle de plusieurs autres grandes villes de l'empire, la situation de la capitale est cependant bonne. La plupart des chefs-lieux de gouvernement ont profité de leur récente liberté pour se livrer à des travaux d'embellissement, à des dépenses de luxe souvent mal entendues, qui les ont obérés sans accroître leurs res-

(1) En défalquant les ressources extraordinaires fournies par des réalisations de capitaux ou des ventes d'immeubles. Beaucoup de villes en effet possèdent, outre les revenus provenant des taxes, un revenu provenant de capitaux et de biens fonciers. Saratof par exemple possédait il y a quelques années 1 million de roubles en capital et 77,000 dessiatines (environ 80,000 hectares) de terre.

(2) Voici, d'après le *Bulletin municipal* publié par la *douma* de Saint-Pétersbourg, la moyenne des recettes quinquennales de la capitale depuis la guerre de Crimée :

de 1851 à 1855	1,976,000 roubles.
de 1856 à 1860	2,293,000 —
de 1861 à 1865	2,521,000 —
de 1866 à 1870	3,093,000 —
de 1871 à 1875	3,974,000 —

Pour l'année 1876, le *Bulletin municipal* portait le total des recettes effectuées à plus de 5 millions, en excédant de près de 250,000 roubles sur les évaluations budgétaires. Cette plus-value n'était malheureusement qu'apparente, elle s'expliquait par l'inscription aux recettes de ressources extraordinaires applicables à la construction d'un pont.

sources. A l'exemple de leurs émules d'Occident, les grandes cités russes ont voulu avoir des monumens publics, et le premier soin de la plupart des *doumas* a été de se construire un vaste et somptueux hôtel de ville. De là des dépenses exagérées et des mécomptes, de là des déficits, que les édiles ont d'abord masqués à l'aide d'expédiens de comptabilité et qu'ils ont ensuite comblés en mettant en vente les terres ou les immeubles des villes. C'est ainsi que Kief, Kazan, Saratof, Odessa, les municipalités les plus riches de l'empire, sont tombées dans l'embarras ou la détresse en voulant rivaliser avec les villes d'Allemagne, de France et d'Italie, et, elles aussi, faire grand (1). Odessa, la troisième ville de l'empire, la métropole du sud, a dans ces dernières années offert un spectacle particulièrement affligeant. Le déficit annuel a été de 200,000 ou 300,000 roubles. Après avoir contracté une dette de près de 5 millions de roubles, la municipalité s'est vue contrainte d'interrompre la plupart des grands travaux d'embellissement ou d'assainissement qu'elle avait entrepris, pavage, éclairage au gaz, canalisation, conduite d'eau, etc. Pour faire face aux dépenses urgentes et aux exigences de chaque jour, la *douma* en détresse a dû solliciter du gouvernement des avances sur un emprunt qui n'était pas encore placé. Plusieurs millions de roubles avaient déjà ainsi été absorbés avant que la nouvelle guerre d'Orient vint fermer le port d'Odessa et tarir les sources habituelles du revenu de ses habitans (2).

Si, grâce à sa position géographique et au mauvais état de ses finances, Odessa a particulièrement souffert de la guerre, la capitale de la nouvelle Russie est loin d'en avoir souffert seule. Tous les ports de commerce de la mer Noire et de la mer d'Azof, Nikolaïef, Kherson, Sébastopol, Taganrog, Rostof, ont été presque au même degré atteints du même mal, et les villes de l'intérieur en ont ressenti le lointain contre-coup. Aux municipalités en effet comme aux *zemstvos*, la loi militaire impose des charges non prévues par leur budget. La mobilisation des troupes retombe en partie sur les villes, ainsi que les secours à donner aux familles des soldats absens, aux femmes et aux enfans des morts et des blessés. A ces dépenses prévues, les démonstrations patriotiques des *doumas* et des *zemstvos* en ont ajouté de surcroît; sur le signal donné par le tsarévitch, les municipalités se sont, comme les *états provinciaux*, empressées de souscrire pour la flotte volontaire qu'en

(1) A Kief, par exemple, les dépenses pour l'année 1877 étaient estimées à 712,000 roubles et les recettes évaluées à 637,000. Il est à regretter que, dans un récent tableau de la situation financière des principales villes de l'Europe, un statisticien hongrois, M. Kőrösi, ait laissé entièrement de côté la Russie.

(2) Plusieurs années de mauvaises récoltes dans la Russie méridionale et l'ouverture au commerce des grains de nouveaux débouchés sur la mer Noire et la mer Baltique avaient déjà singulièrement affecté la prospérité longtemps croissante d'Odessa.

cas de conflit avec la Grande-Bretagne la Russie se flattait d'improviser. De même que les *zemsstvos*, les municipalités ont ainsi vu du fait de la guerre leurs dépenses grossir en même temps que leurs ressources diminuer.

En venant inopinément renverser le frêle équilibre des budgets municipaux, la nouvelle guerre d'Orient va faire remettre à l'étude une question déjà souvent agitée dans les grandes villes, mais qui, sans l'impulsion de la nécessité, eût pu traîner encore longtemps dans d'interminables discussions théoriques ; je veux parler de la réforme des taxes municipales. A la suite de la guerre, les villes auront, tout comme l'état, à remanier leur système fiscal.

Ce qui caractérise aujourd'hui le budget des municipalités, c'est que la plus grande partie de leurs recettes provient de l'impôt direct. Les taxes indirectes, les taxes de consommation, qui jouent le principal rôle dans nos budgets municipaux, n'ont encore dans le budget des villes russes qu'un rôle nul ou accessoire. Ce seul fait explique déjà en partie l'infériorité de leurs ressources et le peu d'élasticité de leurs revenus. Beaucoup des impôts existant aujourd'hui n'ont dans la capitale au moins qu'un caractère provisoire. Lors de l'introduction du nouveau statut municipal à Saint-Petersbourg, il avait été décidé que les anciennes contributions prélevées au profit de la ville seraient temporairement maintenues pendant une période de quelques années. Ce délai écoulé, l'administration municipale, instruite par l'expérience, devait décider lesquels de ces impôts méritaient d'être définitivement adoptés, lesquels devaient être abrogés ou remplacés. La *douma* pétersbourgeoise n'a point perdu de vue ce grave problème, elle en a durant les dernières années préparé la solution sans s'être encore arrêtée à aucun parti. Voilà comment s'est maintenu un système fiscal reconnu par tous vicieux ou insuffisant. Aujourd'hui les deux principales sources du revenu des villes sont l'impôt immobilier et l'impôt des patentes de commerce. Saint-Petersbourg possède en outre beaucoup de petites taxes municipales, parfois plus vexatoires que productives. Le rendement annuel de dix ou onze de ces taxes secondaires (taxes sur les marchands ambulans, sur les cochers de fiacre, sur les *artèles* ou associations de portefaix, sur les courtiers maritimes, les notaires, les agens de change etc.), ne dépassait pas beaucoup la maigre somme de 200,000 roubles, et cependant le conseil municipal s'est prononcé pour le maintien de la plupart. Il y a encore des ressources affectées à des dépenses spéciales : ainsi une taxe pour l'éclairage des rues, une autre au profit des hospices de la ville. Il est à remarquer qu'à Saint-Petersbourg même la rentrée de ces impôts ne s'opère pas toujours avec une parfaite régularité. L'impôt immobilier en particulier présente d'ordinaire des mécomp-



tes; de ce côté il y a souvent, dans les budgets municipaux comme dans le budget de l'état ou dans celui des provinces, un arriéré considérable dont le recouvrement ne s'effectue que les années suivantes.

Les projets de réforme fiscale discutés dans la presse ou dans la *douma* de Saint-Petersbourg s'accordent d'ordinaire à demander, comme par le passé, les principales ressources de la municipalité aux contributions directes. Deux impôts surtout sont mis en avant, deux impôts qui tendent également à frapper le revenu et qui sans doute seront l'un ou l'autre, et peut-être l'un et l'autre à la fois prochainement adoptés. Le premier est une taxe sur les locations, qui, sauf pour les bâtimens affectés au commerce, sont aujourd'hui exemptes de taxes. D'après un mémoire publié en 1876 par le *Bulletin du conseil municipal* de Saint-Petersbourg, le montant total des loyers représenterait annuellement dans la capitale une somme de 38 ou 39 millions de roubles, y compris les logemens habités par les propriétaires. En défalquant de ce chiffre les loyers des locaux affectés au commerce et déjà taxés ainsi que les logemens dont le loyer est inférieur à 180 roubles par an, il resterait encore d'après ces calculs une vingtaine de millions à soumettre à la taxe. En les frappant d'un droit uniforme de 2 pour 100 ou d'un droit moyen de 3 pour 100, selon les divers projets mis en avant, les loyers donneraient ainsi à la capitale un revenu de 400,000 ou de 600,000 roubles qui pourrait s'accroître avec l'agrandissement de la ville ou l'élévation de la taxe.

Le second des impôts mis à l'étude par la *douma* pétersbourgeoise paraît à la fois plus compliqué et moins équitable; en revanche il a l'avantage de n'être pas entièrement étranger aux pratiques fiscales actuelles et de sembler ainsi aisément applicable. C'est une contribution sur les salaires et sur le travail personnel qui se rapprocherait beaucoup de l'*impôt des classes* existant en Prusse. D'après les projets présentés à la *douma* de Saint-Petersbourg, cet impôt atteindrait tous les habitans de la capitale, hommes et femmes, indigènes ou étrangers, qui exercent un métier ou occupent un emploi rétribué. Avocat, professeur, médecin, écrivain, artiste, commis, domestique, manœuvre, ouvrier ou artisan, tout homme vivant de son travail serait astreint à la taxe. Les fonctionnaires de l'état, l'on ne voit pas trop pourquoi, en seraient seuls affranchis (1). Cet impôt sur le travail serait substitué à l'impôt sur les passeports (*adresnii sbor*), impôt personnel qui, bien que n'atteignant point tous les habitans ou tous les métiers, donne aujourd'hui à la ville un revenu d'environ 350,000 roubles. Le droit prélevé par la municipalité sur les passeports varie selon le sexe et la

(1) Les marchands et industriels qui acquittent un droit de patente ne seraient pas non plus assujettis au nouvel impôt, lequel autrement ferait double emploi.

profession des habitans. Il en serait de même de la taxe sur le travail (1). Tous les contribuables seraient répartis en six ou sept catégories, selon le taux de leur traitement, ou selon les gains présumés de leur métier ou profession. Les traitemens fixes, compris dans la première classe, seraient frappés d'un droit proportionnel de tant pour 100, par exemple de 1, 2 ou 3 pour 100. Les gains et profits variables seraient, comme les petits salaires, astreints à un droit fixe, différent selon la classe et gradué selon une certaine échelle. En fixant l'impôt à un taux minime, à une vingtaine de roubles par exemple pour la catégorie la plus élevée, à 1 ou 2 roubles, voire à un 1/2 rouble pour les catégories inférieures, Saint-Pétersbourg en pourrait encore, d'après les statistiques de la *douma*, tirer aisément un revenu de 500 à 600,000 roubles, c'est-à-dire une somme à peu près équivalente au produit supposé d'une légère taxe sur les loyers et également susceptible d'élévation.

L'impôt ainsi projeté serait une sorte d'impôt sur le revenu, avec cette singularité qu'il laisserait indemnes les fortunes acquises, les capitalistes ou les rentiers sans profession qui vivent de leur revenu plus que de leur travail. Ce serait là une inégalité ou mieux une iniquité à laquelle on chercherait sans doute à remédier dans la pratique. Un tel impôt sur le travail a beau avoir été préparé par le droit sur les passeports et à certains égards par l'*obrok* ou redevance des serfs à leur seigneur, il ne saurait manquer d'être impopulaire. En tout autre pays, une taxe locative semblerait plus simple, plus équitable, plus facile à percevoir ; mais en Russie la taxe sur le travail aurait l'avantage d'atteindre plus sûrement tous les contribuables jusqu'aux plus petits et aux plus pauvres, jusqu'à ceux dont on n'oserait taxer les misérables demeures. Or, ainsi que nous l'avons déjà remarqué à propos des finances de l'état, dans un pays comme la Russie, où les classes riches et aisées sont encore relativement peu nombreuses, l'impôt n'est productif qu'à condition de descendre très bas et de frapper tout le monde (2).

Dans les villes comme dans l'empire, le fisc n'a plus que le choix entre les différentes taxes. Stimulé par des besoins nouveaux, le génie fiscal semble du reste enclin à s'attaquer directement au revenu et au travail. Avant la dernière guerre, il n'était question d'un impôt de ce genre que pour Saint-Pétersbourg ou pour les villes au profit des municipalités ; depuis la double campagne de Bulgarie et d'Arménie, la presse russe parle d'appliquer des taxes de cette sorte à tous les habitans de l'empire au profit du trésor

(1) Nous rappellerons que l'état, de son côté, perçoit sur les passeports et indirectement sur le travail des droits fort élevés qui lui rapportent annuellement plusieurs millions de roubles. (Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876.)

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876 et du 1<sup>er</sup> janvier 1877.

impérial. La Russie doit maintenant aviser au moyen de solder les frais de ses coûteuses victoires. Le trésor ne peut longtemps se passer de ressources nouvelles, et il est probable qu'avant de procéder à leur réforme fiscale les villes attendront que l'état ait procédé à la sienne, qui est plus urgente et plus difficile encore.

C'est aux municipalités à choisir entre les différentes taxes mises à l'étude, puisque les villes comme les provinces sont en possession d'une faculté dont ne jouit pas encore la nation, celle de se taxer elles-mêmes. C'est là un droit dont les municipalités les plus importantes devront largement user. Dans les villes, une réforme fiscale peut avoir un double avantage, car, en accroissant le nombre des contribuables, elle pourrait indirectement entraîner une réforme électorale et ouvrir l'accès des urnes aux classes les plus éclairées, à ce qu'en d'autres pays on nomme les capacités. Ce n'est en tout cas qu'en se procurant de plus amples ressources que les municipalités russes sauront maintenir leur rang et justifier leurs titres de cités modernes. Alors seulement les villes pourront entreprendre ou mettre à exécution ce qu'on pourrait appeler les améliorations nécessaires, pour leur assainissement, pour leur voirie publique, pour l'instruction populaire surtout. Déjà plusieurs villes, usant d'une prérogative qui nous paraîtrait peut-être excessive, ont adopté le principe de l'enseignement obligatoire. Aux municipalités comme aux états provinciaux, le gouvernement ne conteste pas en effet le droit de voter des mesures de ce genre (1). Il est vrai que, pour mettre de telles résolutions en pratique, les villes comme les *zemstvos* semblent trop dépourvus de moyens coercitifs, à moins que les fonctionnaires ou les tribunaux ne consentent à leur venir en aide. En tout cas, pour faire passer l'instruction obligatoire du domaine de la théorie dans celui de la réalité, les ressources pécuniaires ont jusqu'ici fait défaut aux villes comme aux provinces.

La loi municipale a vu le jour à une époque de désenchantement, où la plupart des Russes étaient déjà revenus des orgueilleuses espérances suscitées par les premières réformes de l'empereur Alexandre II. Quoique l'opinion eût moins d'exigences vis-à-vis d'elles, les institutions municipales ont encore moins que les états provinciaux répondu à l'attente du public. D'où est venue cette nouvelle déception? D'où vient cette atonie, cette langueur, cette apathie parfois si justement reprochées aux *doumas* urbaines? Est-ce de la loi ou du peuple? Est-ce de l'incapacité des Russes à se servir des libertés régulières et à se gouverner eux-mêmes? Les défauts reprochés aux nouvelles municipalités proviennent en partie

(1) On doit remarquer à ce sujet que le principe de l'obligation de l'enseignement peut aisément être tiré du code russe, qui est plus explicite que le nôtre sur les devoirs des pères de famille vis-à-vis de leurs enfants. Voyez à cet égard M. Liou-banski, *Jouriditcheskia Monografi*, t. III.



des défauts mêmes de la loi, en partie de la pauvreté et du manque de ressources de la plupart des villes. Ce ne sont pas là cependant les seules raisons du peu d'activité et du peu d'efficacité de la plupart des *doumas*. Il y a une cause plus générale, une cause supérieure, qui a pesé sur les municipalités aussi bien que sur les états provinciaux. Ce n'est ni l'inaptitude de la nation, ni la paresse ou l'inertie des classes dominantes, c'est l'absence d'institutions et de libertés politiques, c'est le manque d'esprit public. Cela paraît d'abord un paradoxe. Il semble que les franchises municipales doivent être d'autant plus respectées et d'autant plus fécondes qu'elles sont moins exposées à l'immixtion de questions étrangères et irritantes, qu'il n'y a rien pour en détourner l'intérêt et en déranger le jeu régulier. Par malheur, il n'en est pas toujours ainsi, et l'exemple de la Russie prouverait plutôt le contraire.

Nous nous plaignons souvent en Occident, et non sans raison, de la manière dont la politique s'insinue partout, faussant et dénaturant les libertés locales, substituant trop souvent aux intérêts des municipalités ou des départemens les passions et les divisions des partis. En Russie, l'on rencontre l'inconvénient inverse. Les provinces et surtout les villes russes nous font voir ce qu'en l'absence des libertés politiques peuvent devenir les libertés locales. La politique, qui complique si dangereusement toutes les affaires municipales ou provinciales, la politique, qui dans le champ paisible des intérêts locaux sème des germes de haine, de lutte et de désordre, y apporte en revanche un ferment d'activité, un principe de vie qui sans elle ferait parfois entièrement défaut. Dans tous ces petits organes du *self-government*, dans ces mille corps épars, trop naturellement enclins à la somnolence et à l'engourdissement, la liberté politique fait circuler la vie, une vie souvent agitée et fiévreuse il est vrai, mais souvent aussi préférable à la torpeur et à la léthargie. En éveillant partout l'esprit public, elle le tient partout en haleine dans les petites comme dans les grandes affaires; en stimulant le zèle ou l'ambition des hommes, elle les attire à d'obscures ou d'ingrâtes fonctions, qui sans elle pourraient souvent demeurer dédaignées et délaissées. Il n'y a pas à le nier, souvent la politique anime et féconde les institutions que parfois elle semble vicier et mettre en péril. Sans elle, les libertés locales, peut-être les plus précieuses de toutes, courent le risque de devenir des formes vides ou un aveugle et inerte mécanisme. Nous aboutissons ainsi, pour les institutions municipales, à la même conclusion que pour les institutions provinciales. Loin de toujours grandir plus sûrement à couvert de l'agitation des partis, le *self-government* local ne peut s'épanouir dans toute sa plénitude et donner tous ses fruits qu'au grand air de la liberté politique.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

---

LES

# FÊTES PUBLIQUES

DANS

## L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE

---

La persistance du tempérament national à travers les épreuves les plus faites pour le modifier, ce semble, est un spectacle curieux à étudier. La France, au lendemain de ses revers, semblait revenue, à jamais dégoûtée des fêtes. C'étaient amusemens qu'il fallait laisser, disait-on, à la jeunesse des nations; ils allaient mal aux peuples qui ont à porter le deuil de la patrie. On oubliait de compter avec le vieil instinct : il se réveillait deux ans après nos désastres à la nouvelle de l'arrivée d'un souverain étranger. Bien à propos, à l'occasion de la visite du shah de Perse, le vieux Paris se rappelait qu'il avait des traditions d'hospitalité à soutenir. Il s'empressait d'y faire honneur par des illuminations et des feux d'artifice.

Les fêtes n'ont guère cessé d'être sur le tapis depuis lors, et, s'il n'en a guère été donné, ce n'est pas faute d'envie. Une occasion naturelle vient de se présenter; on l'a saisie avec empressement. Nul ne pourrait songer à y redire. Elle était dans l'air, cette fête, le jour même de l'ouverture de l'exposition. A l'idée d'une grande renaissance par le travail et d'une imposante démonstration en présence d'une multitude d'étrangers, elle s'inaugurait toute seule, sans demander permission, sous l'image de milliers de drapeaux dont se pavoisaient les maisons. Ces manifestations spontanées ne suffisaient pas. Les fêtes sont encore un objet de délibération et de discussion. On songe à pourvoir à leur avenir. On se creuse la tête pour en instituer. Mais quelle date fixer? Quelle désignation adopter? Donnera-t-on à une célébration nationale le nom de fête de la France? On aurait l'air par là, dit-on, de ne pas vouloir nommer la

république. On craint aussi par la même raison d'aller chercher dans le passé quelque pure renommée qui ne rappelle que des souvenirs de patriotisme et de gloire. Peut-être aurait-on pu se rallier autour de l'héroïne incontestée de l'indépendance nationale et de l'unité française. Mais non : le nom sans tache de cette noble libératrice du territoire, condamnée à être brûlée comme hérétique et sorcière, se trouve avoir pris une signification cléricale. Voilà donc Jeanne d'Arc mise hors de concours. Nul choix de nom, nulle date célèbre qui ne devienne une pierre d'achoppement. Pourquoi ne pas prendre la convocation des états-généraux? Mais pour les uns ce n'est pas assez, et pour les autres c'est déjà trop. Célébrer le triomphe d'un parti! mais ce serait réveiller le souvenir de l'humiliation et de la défaite sanglante de tous les autres. On a cru tout arranger pour cette fois en s'arrêtant à une époque neutre, ne se rattachant à rien d'historique, sous les auspices de la belle saison. Cela valait mieux assurément que d'évoquer des souvenirs irritans qui ne demandent qu'à s'effacer.

Le passé ne saurait sans doute nous fournir les moyens de résoudre ces difficultés. Il y échappait par le caractère nettement défini d'institutions peu susceptibles d'interprétations différentes. Il lui eût été facile de solenniser des dates politiques. Les anniversaires ne manquaient pas à son histoire tant intérieure qu'extérieure. Eh bien! le gouvernement de l'ancienne France n'a pas connu de telles fêtes commémoratives. Les Capet n'ont pas eu l'idée de fêter périodiquement leur avènement au trône. Il faut descendre jusqu'à une époque bien moderne pour rencontrer la célébration de la Saint-Louis.

La périodicité sous l'ancienne monarchie ne se trouve que dans des réjouissances d'un caractère tout populaire. Il suffit d'en rappeler quelques-unes. Telle qui se présente avec une apparence de bonhomie et de naïveté, et semble exclure tout pompeux appareil, n'avait pas moins une grande solennité : ainsi, à Paris même, les fameux feux de la Saint-Jean, célébrés le 22 juin de chaque année. La population parisienne y attachait une véritable importance. Les autorités militaires, civiles et municipales y jouaient leur rôle. Les trois compagnies des archers, gardes de l'Hôtel de Ville de Paris, infanterie et cavalerie, l'état-major et un officier à leur tête, allaient, « au nom de messieurs de l'Hôtel de Ville, » faire sermons au chancelier, au gouverneur de Paris, aux présidens des cours souveraines, etc., d'y assister. Le lendemain, la cérémonie était célébrée par lesdites autorités. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur du roi, le greffier et le receveur de l'Hôtel de Ville, portaient tous guirlandes et fleurs en baudrier. A Marseille, la fête



du cheval de Saint-Victor ou guet de Saint-Lazare était célébrée chaque année avec autant d'entrain méridional que de magnificence jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il n'en resta plus ensuite qu'une assez misérable parodie. Autant en peut-on dire dans la même cité du *branle de Saint-Elme*, où un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons, représentant les dieux de la fable et les diverses nations, se promenaient dans la ville en exécutant des danses. Ce n'est dans aucune commémoration nationale qu'il faut assurément chercher l'origine de la chevauchée de l'âne, à Lyon, procession burlesque dirigée principalement contre les maris qui se laissaient battre par leurs femmes. Un petit nombre de ces célébrations subsiste encore, par exemple la fameuse ducasse flamande de Douai, où paraissent des mannequins gigantesques sous le nom de *Gayant* et sa famille. Ce qui a établi les fêtes de la *Tarasque* à Tarascon, de la *Graouilli* à Metz, du *Loup vert* à Jumièges, de la *Gargouille* à Rouen, et tant d'autres, ce n'est, selon toute vraisemblance, aucun décret délibéré en conseil, aucune volonté préméditée; ce qui les a rendues périodiques, c'est un assentiment unanime et spontané. Il n'en est pas différemment des fêtes patriotiques, d'un caractère beaucoup plus élevé, célébrées à Beauvais en l'honneur de Jeanne Hachette, et à Orléans en souvenir de Jeanne d'Arc. Les pompes qui les accompagnent les rendent pourtant dignes du nom de fêtes publiques dans toute la force du terme, malgré leur caractère local.

La spontanéité, l'initiative populaire, l'acceptation générale qui les rend chères à tous, tel est le trait dominant de toutes ces fêtes. N'exceptons pas celles qui naquirent au sein des mêmes masses directement de l'esprit religieux et aussi d'un esprit fort différent; je veux parler de cet esprit satirique qui en fait l'inspiration toute gauloise. Les processions et même les pompes du culte, comme toutes les solennités religieuses, répondirent aussi à un besoin d'émotion et de spectacle. Sans oublier les consolations religieuses plus élevées qu'on allait leur demander, elles furent une distraction puissante pour les populations soumises à l'ennui d'une existence monotone ou à d'accablantes tristesses. Enfin quant aux amusemens profanes, dérisoires, qui pénétrèrent au sein des églises elles-mêmes, ils eurent le même but. On y donnait toute sorte de mascarades, on y jouait toute espèce de farces qui prirent des formes assez différentes selon les localités. Chacun apportait sa part d'invention à ces amusemens auxquels on se livrait avec entraînement. Nos aïeux ont-ils vu dans des cérémonies burlesques restées fameuses les profondeurs que nous croyons y découvrir? Est-il bien sûr que la fête de l'âne fût une réhabilitation du pauvre animal, et que le moyen âge y reconnût, y sanctifiât en quelque sorte sa

propre résignation, sa patience, son humilité? Peut-être eût-il pu y reconnaître encore plus sûrement son ignorance. Cette bizarre cérémonie, et le cri du grotesque héros de la fête introduit dans l'église pendant la messe, ce cri imité à plusieurs reprises par l'assistance et par le prêtre lui-même, n'eussent été sans la naïveté de nos pères qu'une farce sacrilège. Bien que la *fête des fous* n'ait guère été moins générale, elle n'est pas moins dépourvue de tout ce qui donne à une célébration un caractère de solennité et de pompe. Elle paraît avoir été surtout scandaleuse. Il fallait que le clergé fût bien sûr des populations pour se prêter à cette célébration de la messe en présence de l'*évêque des fous*, placé sur le siège épiscopal, pour qu'il ne craignît pas de laisser voir à la foule, dans l'église même, des prêtres habillés en baladins, portant des vêtemens de femme, barbouillés de suie ou couverts de masques hideux et barbus, sautant, jouant aux dés, se livrant à des scènes licencieuses. On ne s'étonne pas qu'au XIII<sup>e</sup> siècle l'évêque de Paris, Maurice de Sully, ait défendu, sous peine d'excommunication, de célébrer cette grotesque cérémonie, et qu'un concile tenu à Paris en 1212 ait renouvelé la même défense, aussi peu d'ailleurs couronnée de succès.

C'est avec les grandeurs de la monarchie déjà centralisée vers le XIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup>, que commencent chez nous les fêtes ayant ce caractère public et national ainsi que cette magnificence qui ont laissé leur trace dans notre histoire. Un coup d'œil rétrospectif jeté sur ces solennités du passé ne sera pas inutile. Déjà nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue* des tentatives faites par la révolution pour constituer un système moral et patriotique de fêtes nationales et des raisons qui les ont fait échouer (1). Ces raisons n'ont rien perdu de leur force. Elles marquent l'écueil à éviter encore aujourd'hui. Les abstractions de la philosophie politique appliquées aux plaisirs publics ne servent qu'à les glacer; la consécration qu'on prétend attribuer à certaines dates politiques ne fait que compromettre ces fêtes elles-mêmes en leur prêtant un caractère de défi qui passionne, divise, comme la plupart de celles qu'imagina la révolution. L'étude des fêtes de l'ancienne monarchie aura aussi ses enseignemens.

## I.

Les fêtes publiques, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle surtout, jusqu'aux approches de 1789, pourraient être résumées dans leur inspiration générale par cette formule bien simple et presque naïve : quand

(1) *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1872.

quelque chose d'heureux est arrivé au roi, la nation se réjouit. Je ne veux pas dire qu'on n'aide pas un peu dès lors aux manifestations de ces réjouissances. Leur organisation officielle devient un des signes de l'existence d'une autorité centrale et un de ses moyens de prestige ; mais le plus souvent, de tous les ordres que reçoit la nation, c'est celui qui se fait obéir avec le moins d'opposition. Elle s'y mêle par une initiative souvent féconde en imaginations ingénieuses. J'ajoute que le plus souvent aussi, à la même époque, les événemens regardés comme heureux pour la royauté le sont aussi pour la France elle-même, tant les intérêts semblent identifiés. Un mariage royal paraît au pays l'équivalent pour lui-même d'une alliance utile ou brillante ; si le monarque célèbre une victoire, la fusion est complète ; roi et peuple ne font plus qu'un.

De grandes fêtes accompagnent le sacre des monarques. On n'a voulu voir là que l'alliance du prêtre et du roi. Le peuple était aussi de la partie. Relisez les détails des cérémonies du sacre, les paroles qui y étaient prononcées, vous y verrez, à travers d'autres idées, sans doute, celle d'une royauté protectrice du peuple, ennemie de l'oppression, s'engageant elle-même à la modération dans l'exercice du pouvoir. Ainsi le roi promettait formellement de « défendre le peuple de toutes rapines et iniquités de tous les degrés, *item* en tout jugement de commander équité et miséricorde. » On avait coutume de lâcher dans l'église plusieurs douzaines d'oiseaux en signe d'allégresse et de liberté. Combien de marques particulières de ces mêmes idées de liberté, d'affranchissement, de bonne justice rendue au peuple, se rencontrent dans le récit fait par Nicolas de Bray des fêtes qui suivirent le sacre et le couronnement de Louis VIII ! L'enthousiasme paraît sincère autant qu'il put jamais l'être à aucune époque dans ces masses facilement émues. Les plus riches portent, même dans les rues, les plus magnifiques costumes du temps, étalent l'or et la soie. Le peuple non-seulement se mêle à la fête, mais il la fait, pour ainsi dire, « en se livrant, dit le chroniqueur, à toute sorte de divertissemens publics. » D'eux-mêmes, « de joyeux jeunes gens et des jeunes filles forment des chœurs de danse ; des chanteurs paraissent entonnant des chants joyeux ; des mimes accourent faisant résonner la vielle aux sons pleins de douceur ; les instrumens retentissent de toutes parts : ici le sistre, là les timbales, le psaltérion, les guitares, produisent une agréable symphonie ; ils accordent leurs voix et chantent d'aimables chansons. » Il y a là une marque de l'union au moins momentanée qui s'établit entre la masse et les riches, entre le peuple et le roi, union attestée par des témoignages frappans. « Le riche n'écarte point l'indigent de la salle de ses festins ; tous se répandent en tous



lieux, et mangent et boivent en commun. » Les citoyens apportent au roi de très beaux présens, des vêtemens ornés de diverses figures en broderies. Le roi exprime son remerciement, comment ? en donnant la liberté aux serfs ! Comment encore ? par une amnistie. L'amnistie prononcée par Louis VIII n'exclut que ceux qui se sont armés contre son père. L'appel à la bonté, à l'équité, prend encore une autre forme familière. Le mime qui joue de son instrument devant le roi l'exhorte dans son chant à la clémence, à la douceur, à la générosité. Dans le sacre non plus que dans ces fêtes, on ne voit percer l'idée d'une royauté qui se croirait tout permis. La formule du serment royal sous Philippe-Auguste renferme ces mots empreints de liberté et de légalité d'une façon remarquable : « J'octroierai, dit le roi, j'octroierai à ce peuple à nous confié le *maintien des lois en ce qui lui est dû.* »

La magnificence de ces solennités était plus grande que nous ne sommes tentés de l'imaginer au milieu de l'éblouissement de nos fêtes modernes. Nos aïeux n'étaient pas forts sur l'éclairage. Ce genre de féeries manque aux fêtes du passé sous les formes modernes, mais on illuminait les fenêtres à chaque étage, « tellement, dit un chroniqueur, qu'au milieu de la nuit on aurait pu se croire en plein jour. » Les amusemens et les décorations portent le caractère de l'époque. Les fêtes qui accompagnent le sacre de Philippe-Auguste eurent un éclat extraordinaire, et, pendant le banquet, le héros de Bouvines fut servi à genoux par le roi d'Angleterre son vassal. Au sacre et couronnement de la reine Marie de Brabant en 1275, à Paris, « les bourgeois firent fête grande et solennelle; ils encourtinèrent la ville de riches draps de diverses couleurs. Les dames et pucelles s'éjouissaient en chantant diverses chansons. » Les comptes de Geoffroy de Fleury, argentier du roi Philippe le Long, donnent le détail des dépenses faites à l'occasion du sacre du roi, le 9 janvier 1317, en vêtemens, étoffes, tentures et tapis. Ces dépenses s'élèvent pour le roi à 2,378 livres 8 sols 6 deniers; pour la reine et ses enfans, à 5,007 livres 13 sols 10 deniers. Ils mentionnent pour le roi trois chambres et pour la reine deux chambres tendues de neuf avec un grand luxe d'étoffes, de broderies, de tapis, coussins, courtines (1). Le roi Jean II, le jour de son sacre (1350), arma<sup>7</sup> chevaliers des princes et des gentilshommes qui ne devaient plus remettre dans le fourreau l'épée qu'ils prirent de sa main. La pompe fut superbe, la dépense prodigieuse; chaque nouveau chevalier reçut aux frais du roi les habits de la cérémonie : fourrures

(1) Voyez les Comptes de l'argenterie des rois de France au xiv<sup>e</sup> siècle, publiés par L. Douët d'Arcq, 1864.

précieuses, double tenture d'or et de soie. Paris s'émut à l'aspect de son monarque. Les rues furent tapissées; les artisans, divisés en corps de métiers, les uns à pied, les autres à cheval, étaient vêtus d'une manière différente pour chaque confrérie. Les fêtes durèrent huit jours. On a aussi le récit détaillé du sacre, du couronnement, des fêtes et festins donnés en 1380 dans la cour du palais couverte d'une tente, et où le roi et les chevaliers déployaient à l'envi la plus grande magnificence. Dans l'église Notre-Dame, très richement parée « seïoit le jeune roy, en habit royal, en une chaire élevée moult haut, paré et vestu de draps d'or, si très riches qu'on ne pouvoit avoir plus; et tous les jeunes et nouveaux chevaliers dessous, sur bas échafauds couverts de draps d'or, à ses pieds,... et seïoit le roy en majesté royale, la couronne très riche et outre mesure précieuse en chef. »

Ces fêtes conservent sous la royauté des premiers Valois un caractère chevaleresque et féodal. Il y a dans toutes ces solennités un élément nobiliaire et militaire qui fait spectacle. La masse est vivement intéressée par la beauté des armes et des costumes, par le nombre et les ornemens éclatans des chevaux. Entre ces fêtes de la royauté chevaleresque et celles de notre société démocratique les différences se présentent d'elles-mêmes. Nos revues militaires n'ont-elles pas aussi pourtant leur grandeur et leur éclat? Quelles que soient l'éclatante richesse, la pittoresque variété des uniformes, ce n'est point par là pourtant qu'elles peuvent entrer en lutte avec ces pompes du passé. Mais la pensée qu'éveillent ces grands ensembles, si mobiles en même temps que si imposans, n'a-t-elle pas sa valeur morale? L'élément militaire, peu discipliné sous la royauté des Valois, manquant d'unité, tire alors sa beauté de sa variété même et de ce qu'il a de libre et d'aventureux. Il tire la sienne aujourd'hui de sa forte organisation, de sa puissante discipline, de son unité même, vivante image de l'unité nationale. Voilà où est la vraie supériorité moderne. Laissons à la royauté encore toute imprégnée des usages féodaux celle de la fantaisie la plus brillante, unie à cette magnificence d'armures et de costumes pour jamais disparue.

La partie toute chevaleresque de ces anciennes solennités a été l'objet de fréquentes descriptions, et les romanciers qui s'y sont complu comme Walter Scott n'ont eu qu'à puiser à pleines mains dans nos vieux chroniqueurs. Les tournois sont nés en France, et les nations étrangères, l'Angleterre notamment, nous les ont ensuite empruntés. On est allé même jusqu'à désigner nominativement *l'inventeur*, qui serait le chef de la maison des comtes de Vendôme. « En l'année 1066, dit la chronique de Tours, périt

Geoffroy de Preuilly, auquel on doit l'invention des tournois, *qui torneamenta invenit.* » Les tournois ont-ils eu, à probablement parler, un inventeur? N'avaient-ils pas des précédens dans ces jeux militaires donnés en présence de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, qui consistent dans un combat simulé où luttent deux troupes d'élite en brandissant leurs lances? La féodalité développa ce germe; elle marqua de son empreinte un usage plus d'une fois déjà pratiqué. Rien de comparable au reste comme originalité n'avait été imaginé depuis l'ancienne Grèce. Jamais plus pompeux appareil ne s'était déployé devant les regards éblouis. Nul de ces jeux solennels du passé classique n'avait pu donner la moindre idée de ce mélange de vaillance aventureuse et de galanterie chevaleresque. Un tel genre de fêtes est véritablement une création de toutes pièces de cette société du moyen âge. Il est superflu de faire remarquer que cet élément s'est totalement effacé dans nos solennités publiques. C'est bien de celles-ci qu'on est en droit de demander : Où est la femme? On la cherche sans l'y trouver. Les femmes aujourd'hui se rencontrent partout et n'ont d'action spécialement nulle part. Le xviii<sup>e</sup> siècle avait laissé subsister dans les salons les joutes de l'esprit dont elles étaient juges. Celles-là même ont disparu.

Choisissons seulement les détails caractéristiques au milieu de ces particularités, dont nos bavards chroniqueurs, qui sont bien de leur temps et de leur pays, se montrent si prodigues. On voit qu'ils sont les premiers séduits par ce qu'ils racontent. Tout les enchante et les amuse. Ils sont ébahis devant toutes les surprises, en extase devant tous les costumes, éblouis par tout ce qui brille, ravis d'aise par tous les pas d'armes et par tous les « esbatemens » auxquels se livrent les princes. Froissart, Monstrelet, Olivier de la Marche, etc., ne tarissent pas sur ce sujet. Voyez le récit, sous Charles VI, de la première fête donnée par ce roi, dont le souvenir rappelle tant de fêtes et tant de malheurs. Il s'agissait de conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans l'expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée auprès du roi. Ce fut à Saint-Denis que le roi donna lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Les trois jours suivans y furent consacrés à ces divertissemens où le code de la chevalerie se faisait scrupuleusement obéir. Ainsi, dans la première journée, vous voyez les chevaliers jouter et le roi lui-même paraître comme tenant; il porte pour emblème un soleil d'or; son cortège est formé des princes du sang et de tous les principaux chevaliers du royaume. Chaque chevalier est appelé à l'entrée de la lice par une dame richement parée qui guide son cheval par un ruban d'or et qui elle-même est montée sur une haquenée. Tout continue



à se passer selon les rites accoutumés. Lorsqu'on est dans la lice, la dame descend, donne un baiser au chevalier, l'exhorte à se comporter vaillamment, puis prend place sur les échafauds qui ont été dressés et couverts de tapisseries. Le second et le troisième jour n'ont pas leur ordre moins bien réglé et voient combattre les écuyers, puis tous ceux qui se présentent.

Les mœurs du temps se retrouvent tout entières sous d'autres rapports dans la même fête. Comme on y voit déjà ce mélange d'aventures galantes et de religion qui marquera surtout le xvi<sup>e</sup> siècle ! La chronique nous apprend que le soir du troisième jour il y eut une mascarade. Les suites en devaient être fort peu édifiantes. « Mainte demoiselle s'oublia, plusieurs maris pâtirent. » Il devait s'ensuivre plus d'un duel et d'un guet-apens. Le lendemain appartient à la religion. Après les plaisirs du siècle, les pompes de la mort. Était-ce contraste raffiné ou rencontre naïve ? Un grand service mortuaire est célébré à Saint-Denis pour honorer la mémoire de messire Duguesclin, connétable de France, cérémonie majestueuse d'ailleurs. Son ancien compagnon, le sire de Clisson, menait le deuil tout vêtu de noir, suivi des deux maréchaux de France, Olivier Duguesclin, frère du défunt, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre officiait ; il s'avança ainsi que le roi jusqu'à l'entrée du chœur. Là les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournois. L'évêque leur mit la main sur la tête, puis les sires de Beaumanoiret de Longueville et six autres apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe l'épée du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres les bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel. Ces cérémonies étaient terminées par l'oraison funèbre du connétable ; certaines paroles qu'en a recueillies l'histoire faisaient couler les larmes de ses anciens compagnons d'armes. Voilà bien l'expression par les fêtes de ce qui constitue la monarchie chevaleresque et féodale. Tout cela sort des mœurs. Rien de factice. Il y a des choses légères, il y en a de blâmables, il y en a de touchantes qui semblent reparaître à chaque avènement, comme des fleurs dont se couvre le vieil arbre monarchique à chaque nouveau printemps qui le rajeunit.

## II.

Les grandes fêtes monarchiques devaient être constituées dans toutes leurs parties au xiv<sup>e</sup> siècle et surtout au xv<sup>e</sup>. Le xvii<sup>e</sup> et

le XVIII<sup>e</sup> n'y ont guère ajouté, et peut-être y ont-ils retranché plus d'un trait original. La royauté, se faisant moins populaire, devient plus retirée ou plus solennelle. Elle renferme ses fêtes dans les magnifiques palais où les femmes et les courtisans parés se livrent à de pompeux divertissemens ou à de libres plaisirs. Ce qui distingue les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, c'est que plus encore qu'aux époques suivantes, la foule en fait partie essentielle, intégrante; c'est pour elle aussi que la royauté se met en frais; c'est son goût qu'on veut satisfaire.

Combien de ces mariages royaux et princiers, de ces entrées solennelles, accompagnées de réjouissances! On éprouve l'embaras du choix. Je ne m'y arrête pas. Je cherche le type de ce qu'on pourrait nommer : une fête publique sous l'ancien régime. Je ne dis pas qu'on n'en trouve de telles sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Mais le *genre* est formé sous la royauté des Valois. On peut l'affirmer sans nier la splendeur de quelques-unes de ces fêtes des derniers Bourbons; Versailles nuit à Paris, la cour fait ombre au peuple. La seule grande innovation, sous Henri IV, est le feu d'artifice, connu auparavant, mais fort perfectionné par les Italiens du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui devient au commencement du XVII<sup>e</sup> un élément essentiel des grandes fêtes. Les feux d'artifice les plus célèbres seront celui que donna Sully dans la plaine de Fontainebleau, celui de 1612 à l'arsenal, un autre la même année sur la Seine, pour la fête de la Saint-Louis, celui de 1660, lorsque Louis XIV rentra à Paris, après son mariage, celui de 1739 à l'occasion de la paix, etc.; car l'idée de célébrer la paix par des réjouissances eut aussi plus d'une fois sa part dans ces solennités populaires. Ce n'était pas, il est vrai, la paix en général saluée comme une idée civilisatrice qu'on solennisait, c'était telle paix déterminée, conquise après des succès et accueillie avec un patriotique enthousiasme. C'est donc encore à cette période finale du moyen âge, période brillante s'il en fut, malgré tous les malheurs qui l'accablaient, que l'on doit demander les élémens constitutifs des fêtes publiques d'autrefois.

Le type paraît fixé déjà au temps de Charles VI. Voilà, avec tous ses épisodes, la fête publique *parisienne* d'autrefois. On peut se reporter à ce Paris de 1389, lors de l'entrée dans cette ville de la jeune Isabeau de Bavière. Cette princesse, qui devait exercer une si funeste influence sur les mœurs et les destinées de notre nation, était mariée déjà depuis quatre ans avec Charles VI. On sait que le mariage avait été l'objet de quelques difficultés, malheureusement surmontées. Vive était l'impatience amoureuse du jeune prince, qui montrait déjà plus d'ardeur que de cervelle. Non moins

vif était le désir qu'avait cette petite fille de quatorze ans de se faire épouser par un roi de France. Le jeune roi ne l'avait pas encore vue et ne voulait pas se décider à l'épouser sans la connaître; on obtint du duc Étienne que la jeune fille pourrait se laisser voir, comme par rencontre fortuite, dans un pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens. La duchesse de Brabant, qui était du complot pour que le mariage eût lieu, lui donna toutes les leçons de coquetterie propres à la circonstance. Dieu sait si elles devaient merveilleusement fructifier chez cette future reine des modes nouvelles opulentes et bizarres! On lui fit faire de belles robes. On lui dit ce qu'elle devait faire pour plaire. Elle était fort bien préparée quand elle vit le jeune prince. Elle s'agenouilla devant lui, et le roi ne pouvait la quitter des yeux. Il déclarait le soir même au sire de la Rivière qu'elle « lui plaisait. » Les dames, joyeuses de cet heureux succès, désiraient que les noces eussent lieu à Arras; le petit roi voulut que tout fût conclu sans retard, et que le mariage fût célébré le lendemain même à Amiens. Il avait lieu en effet dans la cathédrale, où la jeune Isabeau était conduite dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffes d'argent. L'entrée à Paris fut retardée pendant quatre ans. Isabeau n'en avait que dix-sept. Elle et le jeune Charles VI formaient bien le couple le plus étourdi, le plus épris des splendeurs et des amusemens, qui se pût voir en France. Le petit roi n'en était peut-être alors que plus populaire dans cette ville qui a toujours aimé la nouveauté, l'éclat, et qui salue toutes les aurores avec un entrain sujet à d'étranges retours. Sa jeunesse ajoutait à l'espérance. On avait assez du dernier règne.

Voyez maintenant se dérouler tout le programme de la fête parisienne dans l'ancienne société française. Les différences et les ressemblances avec ce qu'on a pu depuis se découvriront d'elles-mêmes. La jeune reine part en litière; le moment des carrosses dorés n'était pas encore venu. Elle est accompagnée des duchesses de Bourgogne, de Berri, de Bar, de la comtesse de Nevers, de la dame de Coucy. Chacune a sa litière aussi. La duchesse de Touraine monte sur un superbe palefroi. Devant la litière d'Isabeau marchent à cheval le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés le duc de Bourgogne et le duc de Berri; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivent la reine est aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur se tiennent auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, voici venir déjà, dans tout l'éclat de ses costumes, l'élite de la bourgeoisie parisienne. La route est bordée de douze cents bourgeois de Paris, à cheval, et vêtus de robes



rouges et vertes. Le cortège traverse jusqu'à Paris la foule qui se presse sur la route ; il arrive à la porte Saint-Denis ; là nous voyons apparaître plusieurs machines ingénieuses, quelquefois aussi un peu puériles. Voici un ciel et des nuages remplis de petits enfans représentant les anges. De tout cela plus n'est question aujourd'hui. Parmi ces anges Notre-Dame tient dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amuse avec un moulinet fait d'une noix creuse. Un soleil d'or qui porte les armes de France et de Bavière brille dans le ciel, et les anges chantent d'une voix mélodieuse. Signalons une autre invention très goûtée du populaire, et qui ne manquera plus guère à ces réjouissances. Dans la rue Saint-Denis on avait établi une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France. La fontaine était entourée de belles jeunes filles bien parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or. Elles chantaient, et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui ne seront pas toujours si gracieusement présentées, mais qui ne cesseront dans ces fêtes de couler avec abondance. Passons à un autre accessoire. Il s'agit de la représentation de scènes militaires, appelées sous d'autres formes à un grand avenir dans nos fêtes publiques. Sur un grand échafaud est représentée une forteresse. On voit le roi Saladin et ses Sarrasins, et de l'autre côté le roi Richard Cœur de Lion avec ses chevaliers portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France est figuré là sur un trône, entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approche de lui respectueusement, lui demande la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on voit alors la représentation d'une belle bataille. Voilà l'origine des combats et fusillades qui frappent aujourd'hui nos yeux et nos oreilles aux Champs-Élysées. Mais sur ce point on peut douter du progrès. A la seconde porte Saint-Denis, qui longtemps après devait être démolie par ordre de François I<sup>er</sup>, on trouve encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Toute cette partie des fêtes est à jamais reléguée dans le passé, et il n'y a plus de reine à qui ces belles jeunes filles puissent chanter :

Noble dame des fleurs de lys,  
Soyez reine du paradis  
De France, ce beau pays.

L'habitude de tendre ses fenêtres et les rues est toujours en grand honneur. La rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelot, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant les personnages des diverses histoires. Sur ces toiles peintes, le Paris

du xv<sup>e</sup> siècle prenait aussi plus d'une licence politique. On y voyait figurées bien des vérités hardies. Sur l'une de ces toiles, un bonhomme regarde attentivement une toile d'araignée, ourdie entre deux arbres. Un fou passe et l'interpelle :

Bonhomme, diz moi, si tu daignes,  
Que regardes-tu en ce boiz?

L'autre répond :

Je pense aux toiles des airègues  
Qui sont semblables à nos droitz;  
Grosses mouches en tous endroitz  
Passent : les petites sont prises.

Le fou réplique sentencieusement :

Les petitz sont subjects aux loiz,  
Et les grands en font à leur guises.

Que d'inventions restent particulières à ce temps ! Au Châtelet on avait fait un parc planté d'arbres, où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux ; dans ce parc était un château avec ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait « Madame Sainte-Anne. » — « Alors sortit du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux ; » c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf ; mais ledit cerf prit « le glaive de justice » sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Combien d'exercices, de jeux ! Sur le pont Notre-Dame, couvert et tapissé encore plus superbement que la rue Saint-Denis, on vit un Génois d'une grande adresse descendre tout à coup du haut des tours de Notre-Dame en voltigeant sur une corde tendue et portant deux flambeaux allumés. Au milieu de tout cela, que de chants aussi et que de rires ! Après une marche triomphale à travers les rues, le cortège que nous avons vu de Saint-Denis n'avait plus qu'à arriver à Notre-Dame, où les ducs aidèrent la reine à descendre de sa litière, et où elle était attendue par un clergé revêtu de ses plus somptueux habits. Après avoir reçu la couronne de ses mains, elle fit des offrandes d'un grand prix à l'église, puis elle fut ramenée au palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux. Ces promenades aux flambeaux n'étaient pas, on le voit, ignorées dès lors. Rien n'était moins nouveau d'ailleurs. L'antiquité les avait connues, et Florence dans ses fêtes en avait tiré de magiques effets.

Les fêtes appellent les fêtes. Cette soif ne s'éteint ni chez le roi, ni chez le peuple. Elle pousse Charles VI à des extravagances répé-

tées. Pauvre roi chevalier, fait pour d'autres batailles et d'autres émotions, « accompli en tout exercice de guerre, » destiné à s'user dans des plaisirs inquiets. Il se consume dans ces joutes stériles d'une chevalerie déchuée, joutes trop mêlées, dit Juvénal des Ursins, « de choses déshonnêtes en matière d'amourettes. » — Le roi s'ennuie ! C'est pour cela qu'il se jette en tant d'amusemens bizarres. Où est-il, le roi populaire, aimé alors, dans cette fête publique qui vient de nous montrer la reine dans tout son éclat ? De quelles pompes le voit-on entouré ? Il se cache obscur dans la foule pour mieux s'amuser. Il trouve piquant d'aller voir passer la reine en grand équipage comme un simple bourgeois. Curieux jusqu'à vouloir approcher de trop près, il reçoit des sergens plus d'un horion. On sait à quel danger il s'expose une autre fois ; enveloppé dans un sac, il faillit être brûlé. Il est certain qu'en ce temps où la France avait tant besoin de se recueillir et de se refaire, elle paraît elle-même atteinte de la contagion des fêtes. Elle ne pense plus à l'Anglais. Fêtes splendides, toujours et partout, coup sur coup, à Melun comme à Paris, pour le mariage du jeune duc d'Orléans avec la fille du duc de Milan. Fêtes dans des voyages qui changent les villes en autant de Paris pour la magnificence et le plaisir. C'est à qui fera le plus de la Bourgogne ou de la France. Lorsque le jeune roi eut châtié la révolte des Parisiens en mettant sur eux force impôts, le duc Philippe le Hardi, qui ne savait pas ce que c'était que compter avec l'argent, voulut d'abord lui faire traverser la Bourgogne, et des ordres furent donnés pour qu'on se préparât à le recevoir. On n'imagine pas ce qu'étaient de tels frais de réception. Lorsque le roi s'arrête en une ville, il ne faut pas, pour le nourrir lui et sa suite, moins que six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons et beaucoup d'autres objets pour la table, l'écurie et l'éclairage. On estimait à 230 livres les frais d'une journée du roi. Les grandes villes, comme Dijon, avaient aussi des présens à offrir en bijoux et vaisselle d'argent ; mais Charles n'ayant point passé par le duché, les villes en furent pour leurs emprunts, et les bourgeois pour les taxes qu'ils avaient payées. Si la Bourgogne paya sans recevoir le roi, d'autres pays le reçurent sans payer moins. Ainsi, par exemple, la ville de Lyon, où Charles passa deux mois avec ses oncles en déployant son train accoutumé.

Laissons les brillantes entrées et fêtes de Charles VII, par trop analogues à celles-là. Un prince qui fuyait les profusions avec autant d'horreur que Louis XI ne pouvait avoir de penchant pour ces solennités dispendieuses, peu en rapport avec son antipathie pour la représentation. Que seront les fêtes pour un tel roi ? Des conces-



sions faites à la nécessité politique, une occasion de présenter la royauté à la noblesse et aux populations avec tout ce qui pouvait la rendre imposante. Aussi ne laisse-t-il pas en ces circonstances de faire bonne contenance. Son entrée est certainement au nombre des plus brillantes. On ne porte pas à moins de douze mille chevaux son cortège dans cette circonstance. Lui-même, vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi et d'un chapeau découpé, comme on en portait alors, paraît devant le peuple, monté sur un cheval blanc, signe de la souveraineté, et les échevins portent un dais au-dessus de sa tête. Les échevins de Paris ont toujours eu dans ces solennités monarchiques un très grand sentiment de leur importance. En 1389, ils aiment la parade et font du zèle monarchique. Ils se mettent en frais d'imagination pour être agréables au roi. Ainsi ils eurent l'idée, dans cette circonstance, de faire présenter au prince par le héraut de la ville, nommé Cœur-Loyal, cinq belles dames, richement parées, montées sur leurs palefrois, et qui représentaient les cinq lettres de l'alphabet, formant le nom de Paris : idée ingénieuse qui ne figurerait pas mal dans la cérémonie du *Bourgeois gentilhomme*.

Parmi cette foule de princes, dont quelques-uns nourrissaient des desseins hostiles prêts à éclater en complots et en révoltes, parmi ces grands, dont plusieurs n'étaient pas sans crainte en venant à Paris, rien ne devait frapper plus la population parisienne que l'extraordinaire étalage fait sous toutes les formes par ce duc Philippe, si mêlé à toutes les affaires politiques, mais plus mêlé encore à tous les plaisirs de son temps. On sait combien la maison de Bourgogne dépasse alors en éclat même la cour de France. Ce duc semble n'avoir alors qu'un souci : aux fêtes en ajouter d'autres, renchérir sur toutes les magnificences, aller au-delà de tous les divertissemens. Louis XI a beau faire, il est éclipsé, et n'est pas homme à ne pas le sentir. On dirait souvent que c'est ce bon duc qui donne la fête, et que c'est aussi à lui qu'on la donne. Il est entouré d'hommages encore plus que le roi lui-même, auquel ne manquent pourtant pas plus qu'à d'autres ces sympathies qui accompagnent les avènements. Le peuple s'approche de Philippe pour admirer la selle et le chanfrein du cheval ornés de diamans ; les habits du duc en sont brodés, la bourse qui pend à sa ceinture semble tissée de pierreries ; ces joyaux, il affecte de les changer tous les jours ; on les estime à plus d'un million en valeur de notre temps. Ses archers, richement équipés, son hôtel, qui déploie des splendeurs inouïes, ses belles tapisseries d'Arras, rehaussées de soie, d'argent et d'or, son prodigieux buffet, dont les gradins étaient couverts de la plus magnifique vaisselle, tout cela fait spectacle. On se rend en foule pour contem-

pler ce pavillon, qu'il avait fait dresser dans son jardin, en velours doublé de soie, brodé partout de feuilles et d'étincelles d'or, avec les armoiries de toutes ses seigneuries.

Aux autres traits dont j'ai marqué toutes ces fêtes, celle-ci permet d'en ajouter deux, l'un d'ordre littéraire, l'autre politique. Dans cette grande fête parisienne les représentations théâtrales eurent une place plus importante. Paris commence à ne plus comprendre de fêtes populaires sans le théâtre. On a pu noter même dans les *Mystères* une certaine somptuosité de décorations et de mise en scène. « Bien souvent, écrit M. Sainte-Beuve dans son *Tableau de la poésie et du théâtre au XVI<sup>e</sup> siècle*, c'était en plein air, sur les places publiques, à la face de toute une population rassemblée, qu'ils dressaient leurs nombreux échafauds et qu'ils exécutaient leurs drames interminables, durant plusieurs jours consécutifs, du matin au soir, avec un vaste appareil de machines, de tapisseries et de peintures. La nouveauté, la bizarrerie de cet entourage et de cette *montre*, on le conçoit, devenait aisément le principal, et le texte de la pièce elle-même, le *registre*, comme on l'appelait, ne faisait souvent que fonction de *libretto*. La plupart des costumes étaient empruntés à la sacristie, et surtout lorsqu'il s'agissait de jouer *Dieu le père*, nulle chape et nulle étole ne paraissaient assez magnifiques dans la garde-robe épiscopale. Aux divers instans de *pause*, ou pendant les scènes de paradis, les chantres, les enfans de chœur et les assistans entonnaient les hymnes et psaumes indiqués, et si la pièce se représentait dans la cathédrale, les grandes orgues, par leur accompagnement, faisaient l'effet de l'harmonie céleste. » Les « psaumes et les proses de l'église étaient à la lettre les *opéras* de ces temps-là, » a très bien dit le P. Ménéstrier. Aux mystères, le XV<sup>e</sup> siècle vit ajouter les moralités, les soties, les farces, celles-ci d'abord jouées exclusivement par la *basoche*, obligée plus tard de concéder au *prince des sots* de faire jouer des farces, en obtenant en revanche l'autorisation de jouer des soties. Tout cela formait un élément des fêtes et réjouissances. Les très grandes libertés satiriques prises par ce nouveau théâtre devaient appeler les sévères répressions et interdictions de Charles VII et de Louis XI. Mais si la *basoche* éprouva des traitemens assez divers de ce dernier roi, traitemens fort rigoureux à la fin, qui ne devaient cesser que sous Louis XII, prince libéral et débonnaire, les *Mystères* purent se déployer plus librement. Ils montrèrent un caractère plus profane qu'autrefois. Le clergé eut droit de s'en plaindre au nom de la religion et de la morale.

Ces représentations et les autres réjouissances n'étaient pas le seul attrait qui fit affluer à Paris. Un autre trait annonce le pro-

grès de la monarchie centralisée. Les splendeurs de la royauté ne sont plus seulement un spectacle qu'on désire se donner. Elles sont le signe de sa puissance. Au flot des curieux accourus de toute la France se mêle celui des solliciteurs. Un écrivain du temps nous fait entendre qu'il y en avait plusieurs catégories. C'étaient premièrement ceux qui, ayant obtenu des places sous les régimes précédents, désiraient les conserver sous le nouveau; puis ceux qui, ayant déjà une place, voulaient en avoir une meilleure; venaient ceux enfin qui n'ayant pas de place brûlaient d'en obtenir une, et ils n'étaient pas les moins nombreux. Sous prétexte de venir voir la fête, ils affluaient à la source des faveurs. Il vint une masse de gens pour demander réparation d'injustices réelles ou prétendues commises sous le règne précédent, dont ils accusaient les conseillers du feu roi d'autant plus que ceux-ci étaient alors en pleine disgrâce. La multitude des demandeurs et des curieux était si grande que, selon le bruit public, il y avait à Paris cinq cent mille étrangers! On ne savait où se loger. Lorsqu'on avait trouvé place dans une maison, il arrivait souvent qu'on en était délogé par les fourriers du roi ou des princes. Les villages voisins étaient remplis. De peur d'une trop grande cherté, on fit publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux. Sauf qu'aujourd'hui on n'établit plus de maximum, rien de nouveau ici encore.

A dire le vrai, ces siècles, au milieu de leurs plus grandes misères, déploient aux yeux des peuples un perpétuel appareil de fêtes. Réunissez aux portes d'une ville quelques brillantes cavalcades, comme celles qui éblouissent les regards aux entrées de princes et de ducs; placez dans une cathédrale le haut clergé avec ses habillemens sacerdotaux; ailleurs, dans un palais ou dans un prétoire, les dignitaires de l'ordre civil, n'est-ce pas là un spectacle, le spectacle même le plus imposant? Que tous les ordres se présentent ensemble avec leurs insignes distinctifs, que le clergé et la magistrature se mêlent à l'appareil militaire, ne voyez-vous pas apparaître les plus superbes élémens de mise en scène qu'on ait jamais pu désirer?

On verra plus tard se substituer dans de très vastes proportions les fêtes de cour aux fêtes publiques. Celles-ci seront loin sans doute de disparaître, mais ne seront plus placées que sur le second plan. Il y a tendance, je l'ai dit, de la royauté à s'isoler dans ses plaisirs, comme plus tard dans sa majesté, à s'entourer d'une cour plus brillante que jamais, d'une noblesse de moins en moins mêlée à la masse. Avec un Henri III les fêtes se renferment de plus en plus dans l'intérieur du palais, elles ressemblent trop souvent à une orgie de courtisans. « Il faisait, dit l'Estoile, joutes, ballets et tournois, et force masca-



rades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portoit un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors les portoient les dames de la cour. » A quelle contrée, à quelle basse décadence faut-il rapporter ces fêtes célébrées à huis clos par la luxure? Dans un festin, des femmes vêtues en habits d'homme faisaient le service; dans un autre, « furent employées à faire le service les plus belles et honnêtes de la cour, étant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars. » — Les fêtes majestueuses et animées de Louis XIV ne craignent pas la lumière du jour ou des flambeaux. Le grand roi donne quelques carrousels inspirés non plus par la chevalerie, mais par les romans de chevalerie, ce qui est fort différent. La masse admire ces pompes plus encore qu'elle ne s'y mêle, si populaire qu'ait été le monarque pendant les premières années de son long règne; lorsqu'il aura cessé de l'être, elles formeront contre son règne même de la part de la même masse irritée un grief de plus.

### III.

Si splendides qu'aient été ces fêtes du passé, elles présentent aussi des côtés qui doivent être censurés. Il en est qui tiennent à la grossièreté et à la corruption des temps. Il n'y a eu guère de société plus blasée, plus sceptique, plus corrompue que celle du xv<sup>e</sup> siècle. Ces débordemens et cette facilité aux crimes allaient être pourtant encore dépassés au xvi<sup>e</sup>. Non pas certes non plus qu'en cette fin du xiv<sup>e</sup> siècle et durant le xv<sup>e</sup> les fortes vertus ne fassent défaut, ni les élans d'une vraie piété. Tous les sentimens, toutes manières de vivre existent simultanément dans une grande société. Il est toujours aisé d'opposer des démentis aux jugemens trop absolus. Il est difficile pourtant d'exagérer le manque de sens moral, les goûts de luxe et de débauche, la légèreté frivole et vénale d'une trop grande partie de cette noblesse brave, il est vrai, mais sans patriotisme trop souvent, et toujours prête à la sédition, à la trahison envers son prince. Elle fit battre par ses défauts la France par les Anglais. Les fêtes publiques de ces temps valent mieux sous certains rapports que ces temps eux-mêmes. Ce n'est pas une raison pour taire les désordres qui devaient donner par momens à certaines rues un aspect de kermesses. Que dire surtout de ces indécences autorisées qui faisaient partie du programme? On en rencontre dans presque toutes ces célébrations. Elles n'étaient pas pour déplaire à Louis XI, prince graveleux et libertin malgré toutes ses dévotions et avec ses mœurs si facilement cruelles. Parcimonieux en tout le reste,

il ne se permettait que deux sortes de dépenses, mais il n'y épargnait guère, c'étaient la chasse pour laquelle il ne se refusait rien, et quelquefois les femmes auxquelles il donnait assez libéralement. On a vu les représentations théâtrales qui accompagnaient ces solennités; il y en avait, disent les chroniqueurs, *dans toutes les rues*. En outre il y avait des tableaux vivans d'une complète nudité. Sous le nom de *sirènes* s'exhibaient des jeunes filles toutes nues, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture et choisies parmi les plus belles. Louis XI reçut leurs complimens, qui consistaient en pièces de poésie. On joue en 1468 à Lille, devant Charles le Téméraire, *le Jugement de Paris*. Les trois déesses y paraissent dans toute la simplicité de la tenue mythologique. Albert Dürer rapporte du voyage qu'il fit dans les Pays-Bas en 1520 le souvenir de choses semblables. « Le magistrat d'Anvers, écrit-il à son ami Melanchthon, avait arrangé, lors de l'entrée de Charles-Quint, sur son passage dans la rue, toute sorte de spectacles où figurèrent les plus belles et plus nobles demoiselles de la ville, presque toutes nues, sans chemise, couvertes seulement de robes de gaze très fine. » Le jeune empereur, très sérieux, ne regarda pas de leur côté, mais Dürer avoue que, pour lui, en sa qualité de peintre, il ne se fit pas faute de les contempler. Ces sortes d'exhibitions ne sont pas seulement, on le voit, les accessoires fréquens des fêtes en France; on les retrouve aussi à l'étranger.

Un autre accessoire grossier, ce sont les largesses faites au peuple. On jetait quelque menue monnaie qu'il se disputait dans la boue. On y jeta longtemps aussi quelque victuaille sur laquelle on se précipitait d'une façon bestiale. Nos secours à domicile valent mieux. Ils ménagent du moins la dignité humaine. Alors, c'étaient aussi des bombances, d'interminables *ripailles*. La féodalité les avait déjà vues dans leur plein développement. Le peuple avait l'habitude et la passion de ces sortes de réjouissances fort à la mode dans les corporations et les confréries. Ces repas populaires, véritablement pantagruéliques, étaient usités dans tous les pays, et on n'a pas l'idée des folles excentricités qui se produisirent en ce genre. Ce n'est plus même au moyen âge, c'est en 1601 qu'on voit les bouchers de Königsberg imaginer de fabriquer une andouille de 1,005 aunes, et les boulangers, qui la mangent avec eux de compagnie, fournir des pains de 5 aunes pour la même circonstance. La France est loin d'avoir le monopole de ces extravagances. S'il était possible de l'exonérer de cette sorte d'excès en montrant que d'autres firent encore pis, je citerais ce qui fut fait au palais de Westminster pour le couronnement d'Édouard 1<sup>er</sup> en 1273. Tout l'espace de terrain libre dans l'enclos du palais de Westminster fut entièrement

couvert de maisons et dépendances; des tables solidement fixées sur le sol furent dressées. Ces repas prodigieux se prolongent pendant deux semaines environ. Tous ceux qui viennent, riches ou pauvres, sont reçus et nourris gratuitement. Des cuisines en grand nombre avaient été bâties dans le même enclos, et, dans la crainte qu'elles ne pussent suffire, on avait disposé des chaudières de plomb en nombre incalculable au dehors, en plein air, pour la cuisson des viandes. Les comptes des dépenses faites à cette occasion mentionnent l'acquisition de trois cents tonneaux de vins qui coûtèrent, compris le transport, 643 livres 15 sols 4 deniers. Il en fut bu cent seize le seul jour du couronnement. Ces vins provenaient en grande partie de Bordeaux. Les mêmes comptes relatent l'achat des chaudières de plomb, l'établissement de fours, etc. — Une écurie provisoire, d'une étendue considérable, ajoute le chroniqueur, fut élevée dans le cimetière de Saint-Margaret. Pour que le roi et la reine pussent passer à couvert de leurs appartemens à l'église, on dressa une galerie de bois. Le chœur de l'abbaye était garni d'un plancher provisoire. Les travaux et le vin seulement s'élèvent à 2,855 livres 1 sol 1 denier. Cette somme, d'après des calculs que je n'ai pas à reproduire, donnerait plus d'un million de francs d'aujourd'hui.

Un grief plus sérieux s'élève contre ce qu'il y eut d'excessif dans le nombre et les dépenses des fêtes de l'ancienne monarchie. On dit, et nous venons d'affirmer que ces fêtes furent populaires. Rien n'est plus vrai. Il ne faudrait pas croire pourtant que ce fût sans restriction. On a beau aimer les fêtes, il reste la carte à payer. Il y a toujours eu deux choses que le peuple aurait désiré concilier : l'augmentation dans les plaisirs et la diminution dans les charges. On lui donnait des plaisirs, il applaudissait. On aggravait ses impôts, il criait. Il ne saisissait pas toujours très bien ni très vite le rapport entre ces deux choses, mais un moment venait pourtant où il finissait par s'en douter. Ces accroissemens d'impôts pour cause d'excessives dépenses données en partie aux fêtes, et les murmures qui en sont la suite, qu'ils sont instructifs à suivre à travers l'histoire! C'est pour subvenir à ces dépenses et amusemens qu'on vit s'établir l'usage de lever à Paris, de trois ans en trois ans, sous le nom de « la ceinture de la reine, » un droit spécial sur le vin. Le *pertuisage*, le *cellerage*, frappèrent sur le propriétaire qui mettait son vin en perce ou le plaçait dans les celliers. Le *chantelage*, établi sur les chantiers, la *traite foraine*, étaient perçus en partie pour faire face à ces frais. A la royauté fut dévolue une année des revenus prélevés sur les successions collatérales. Comme il fallait que Charles VI trouvât chaque jour de quoi satisfaire à ses amusemens, chaque matin on mit dans son *coffre* dix écus d'or en monnaie.



La chambre des comptes fit des représentations, qui n'empêchèrent pas d'augmenter la gabelle du sel et de changer les monnaies pour en tirer profit. Le ministre des finances Noviant avisa que pour soustraire aux entraînemens le trésor du roi, il fallait le mettre en lingots, mais comment? Le moyen était original. On fondit l'épargne du trésor en une masse ayant la forme d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et on croyait par là donner au prince le goût de l'économie. Malheureusement, il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf; la tête aussi devait être bientôt convertie en monnaie. Avouons que l'expédient était moins ingénieux que l'amortissement, qui pourtant a trompé tant d'espérances.

On promettait, au moment des fêtes, de diminuer les impôts, ce qui poussait fort à se réjouir. Quel exemple que celui des fiançailles et du mariage d'Isabelle de France avec Richard II d'Angleterre! Quel échange de cadeaux à n'en plus finir entre les princes! Les gros diamans, les pièces d'orfèvrerie, les étoffes se donnent, s'échangent comme si c'étaient menus présens, et comme on mène joyeuse vie! Puis on s'apprête, en France et en Angleterre, à la même lutte de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs sont tous mis à l'œuvre; on ne voit qu'or, argent, perles, diamans et précieuses étoffes; les boutiques en sont comblées. Pour tout cela il faut se procurer encore de l'argent. On profite de ce mariage et de la paix qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on le fait payer comptant, en lui promettant de réduire d'un quart la gabelle et la taxe des vins. L'année n'était pas révolue, et le subsidie du mariage était à peine levé, dit le Religieux de Saint-Denys, « que tout était remis comme auparavant. » Aussi tous ces divertissemens, ces joutes, ces banquets, ces chaînes d'or et d'argent données en présens, ces habillemens brodés, ces bijoux de toute sorte étaient-ils devenus le sujet d'une plainte générale. Le roi d'Angleterre n'en était pas à l'abri non plus, et c'était en ce pays plus sérieux; ses sujets avaient une volonté plus constante de se défendre, et plus de moyens déjà de le faire avec succès.

Les philosophes devaient plus tard se montrer de l'avis du peuple sur les effets ruineux de ces fêtes trop multipliées et trop dispendieuses où s'était laissé entraîner la monarchie par une pente fatale. Les économistes devaient dire aussi leur mot. Leur examen portait particulièrement sur un aphorisme qu'on répète encore lorsqu'on donne des fêtes publiques : *cela fait aller le commerce*. Les économistes, au dernier siècle, avaient l'indiscrétion de demander s'il n'y avait pas là aussi une mesure à observer; si ce capital, employé en choses rapidement détruites et souvent futiles, ne pouvait recevoir un emploi plus réellement fructueux pour chacun et pour tous;

si ce qu'on donnait à certaines industries n'était pas enlevé par là même à d'autres plus sérieusement utiles; s'il ne fallait pas combler ces vides par des taxes; si ces taxes n'agissaient pas à leur tour comme un absorbant de ces salaires et de ces profits dont vivent les masses. Questions embarrassantes, qui mirent plus d'un gouvernement de mauvaise humeur. Elles ont fait accuser plus d'une fois ceux qui les posaient d'être des perturbateurs de la quiétude publique. Ils disputaient au peuple ses distractions les plus légitimes avec la part d'argent que les fêtes mettent, dit-on, dans sa poche. Aucune accusation n'est moins fondée pourtant. L'existence des fêtes publiques peut être défendue par des motifs que les économistes ne contestent pas. Les démocraties n'ont pas besoin qu'on les leur rappelle. Elles ont le goût des fêtes; elles ne l'ont même que trop montré. Elles ont cédé à la même pente qui entraînait la royauté. Athènes en ce genre n'avait pas commis moins d'excès que Louis XIV. Florence par momens se montre aussi folle que tel Valois épris de la même passion.

Les fêtes sont un impôt. C'est un plaisir qu'on paie obligatoirement. Raison de plus de se montrer respectueux jusqu'au scrupule de la liberté des citoyens. Il y a là aussi des convenances morales et des règles économiques, qui, pour s'imposer aux régimes monarchiques, ne sont pas abrogées pour les administrations républicaines. Les fêtes les mieux motivées, les plus splendides, ne sauraient, par cela seul qu'elles font circuler l'argent et que quelques-uns en profitent, constituer ce qu'on peut appeler sous le rapport économique une affaire avantageuse et une branche de revenu. Quelque bonne volonté que l'on y mette, on ne peut considérer comme une richesse un feu d'artifice tiré même à bonne intention. Il y a mille choses qui profiteraient davantage. Il ne serait pas impossible que tel ouvrier trouvât lui-même qu'il vaut mieux accorder quelques francs de plus à ses besoins que les dépenser en réjouissances et en taxes à l'octroi, sans parler de l'argent dépensé inutilement, du temps perdu et mal employé, et des excitations qui survivent. L'histoire se charge de démontrer la vérité profonde du mot de Mazarin : *Le peuple cante, il paiera*. C'est justement là ce qui finit par diminuer un peu « le prestige » dont chaque gouvernement aime tant à parler. Le plus sûr « prestige » pour les républiques est l'économie qui épargne les deniers populaires, et les monarchies elles-mêmes auraient trouvé leur compte à s'en mieux souvenir.

---

# LA PEINTURE

## A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

---

### IV.

La Belgique est un pays où fleurissent l'agriculture, l'industrie, la monarchie constitutionnelle et les querelles religieuses ; la Belgique est aussi un pays où l'on sait dessiner et peindre. Elle n'a pas seulement hérité des aptitudes naturelles qui distinguaient les Flamands, ses glorieux ancêtres, et de leur goût particulier pour les beaux-arts ; elle s'est appliquée à recueillir pieusement leurs traditions, leurs méthodes, leurs procédés, jusqu'à leurs recettes. Nulle part le gouvernement et les municipalités ne se donnent plus de peine, ne s'imposent plus de dépenses pour propager l'enseignement du dessin. Si l'on tient compte de l'étendue de son territoire et du nombre de ses habitans, la Belgique est l'endroit du monde où il y a le plus d'artistes et d'académies ; aussi a-t-on pu dire que « la peinture y est devenue en quelque sorte une industrie nationale et que les tableaux flamands forment un article sérieux d'exportation. »

La Belgique occupe une excellente place dans l'exposition universelle des beaux-arts ; elle y fait très bonne figure non-seulement par la qualité des tableaux qu'elle a envoyés, mais par leur nombre et leur diversité. Elle a exposé des échantillons de son remarquable savoir-faire dans toutes les branches de la peinture. Le paysage est représenté dignement par un mort regrettable, M. Boulenger, dont la *Vue de Dinant* est une œuvre forte aussi bien construite que bien conçue, et par M. Clays et ses marines aux eaux troubles, lourdement clapoteuses, aux ciels brouillés, sur lesquels se détachent des voiles d'un brun fauve ; M. Clays ne sait qu'un air, mais il le sait si bien qu'on l'entend toujours avec plaisir. Parmi les animaliers belges, il faut signaler M. Verwée, qui a fait une étude aussi approfondie de la vache que M. Joseph Stevens du chien et du singe ; quant à M. Verboeckhoven, il s'est consacré tout entier à la gloire du mouton, animal



peu commode à peindre, que Millet seul a vraiment connu ; empêtré dans sa laine, le mouton n'a pas de lignes et il faut pourtant lui en donner, sans compter qu'il est bête, mais qu'il ne s'en doute pas et qu'il convient de respecter son illusion. L'Orient, les lions, les buffles et les marchands de pastèques ont rencontré un interprète éloquent dans M. Verlat, dont le talent robuste cherche à s'inspirer des grands maîtres de l'école espagnole ; M. Verlat devrait leur laisser les saintes familles, les lions font mieux son affaire. On trouve encore dans la section belge d'excellens peintres de portraits, savans et consciencieux ; il suffit de nommer M. de Winne. On y trouve aussi de grandes pages d'histoire, bien composées et qui ne sont point insignifiantes. Il faut citer dans le nombre le *Canossa en l'an 1077* de M. Cluysenaar. On peut reprocher à ce peintre d'avoir une palette trop pauvre et trop de goût pour les tons neutres ; son tableau n'en est pas moins digne d'éloges. On y voit l'empereur Henri IV gravissant à genoux son calvaire, c'est-à-dire l'escalier au haut duquel l'attend le terrible Grégoire VII, accompagné de la dévote Mathilde de Toscane. En contemplant cette scène, on comprend fort bien que M. de Bismarck se soit écrié un jour : « Non, nous n'irons pas à Canossa. » Qui pourrait avoir envie d'y aller en de telles conditions et dans une telle posture ?

Personne ne l'emporte sur les peintres belges en science et en savoir-faire. Ils ont de qui tenir, ce sont des enfans de la balle, qui ont appris l'art par règles et par principes et qui savent les secrets de leur métier. Tout a sa rançon. On ne peut avoir trop d'acquis, mais l'acquis nuit quelquefois au sentiment personnel. Nos souvenirs doivent être nos amis, ils ne doivent pas être nos tyrans, et, s'il est bon d'être sûr de soi-même, il y a deux sortes de certitude : l'une est le fruit de l'expérience et d'une conviction puissamment raisonnée, l'autre est le résultat d'une leçon bien apprise, l'une fait les maîtres, l'autre est la marque des éternels écoliers. Le sentiment personnel fait défaut à un grand nombre de peintres belges ; leurs œuvres sont correctes, distinguées, pleines d'habileté et de talent, mais on regrette de n'y pas trouver ce je ne sais quoi qui saisit, s'impose et ne peut s'oublier. Ils aspirent trop souvent à entrer dans la peau des autres, et, si bien qu'on s'y installe, on n'y est jamais chez soi. L'ambition de tel portraitiste de Bruxelles est qu'on prenne ses portraits pour des portraits anciens ; tel paysagiste d'Anvers, M. Lamorinière par exemple, s'occupe plus de ressembler à Hobbema qu'à la nature. C'est surtout dans la peinture de genre que se fait sentir cette tendance à l'art rétrospectif. La Belgique contemporaine est un pays de forte vie publique, où les passions sont ardentes, où les luttes électorales sont fertiles en

incidents sérieux ou plaisans. Les peintres belges n'auraient qu'à regarder autour d'eux pour découvrir des motifs dignes de tenter leur pinceau ; mais ils préférèrent regarder derrière eux, et c'est aux maîtres flamands ou hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle qu'ils vont demander leurs inspirations. Personne ne peut douter que M. Willems, qui possède des qualités d'exécution si remarquables, ne s'occupe beaucoup de Metsu, de Mieris, de Terburg, que M. Madou ne rêve souvent de Téniers ou de Van Ostade ; mais ces admirables peintres ont représenté les mœurs, les scènes, les costumes, les figures qu'ils avaient sous les yeux, les grandes dames et les bourgeoises, les cavaliers et les paysans, les tabagies, les corps de garde et les kermesses de leur temps. — « Quand je parlerais toutes les langues de la terre et même des anges, disait l'apôtre Paul, si je n'ai l'amour, je suis comme l'airain qui résonne ou comme la cymbale qui retentit. » Quand vous auriez la finesse de dessin et l'harmonie de clair-obscur de Metsu, l'extrême fini de Mieris, la touche légère et piquante de Téniers, et quand vous peindriez comme Terburg une robe de satin, il y aurait entre eux et vous cette différence considérable qu'ils ont passé leur vie à rendre ce qu'ils voyaient et que vous passez la vôtre à refaire ce qu'ils ont vu. Ils étaient naïfs, vous ne l'êtes pas. Ce qui manque le plus aux artistes belges dont nous parlons, c'est la naïveté, ils se souviennent trop. Pour se rendre digne de passer à la postérité, il faut commencer par être de son temps, et il n'y a d'œuvres immortelles que celles qui ont une date.

Les deux coryphées de la section belge sont sans contredit M. Wauters et M. Alfred Stevens. Outre son intéressant tableau de *la Folie de Van der Goes*, que nous avons admiré déjà au salon, M. Wauters a exposé deux toiles importantes dont le sujet est emprunté à la vie de Marie de Bourgogne. Dans l'une, cette princesse implore des échevins de Gand la grâce de ses conseillers Hugonet et Humbercourt. Dans l'autre, elle jure de respecter les privilèges communaux de la ville de Bruxelles ; debout sur une estrade, elle pose la main sur l'Évangile que lui présente un évêque assisté de deux enfans de chœur. M. Wauters s'est donné beaucoup de peine pour costumer comme il convenait la plupart de ses personnages ; Marie seule aurait le droit de se plaindre de lui, sa robe n'est qu'à moitié faite, c'est du satin qui n'en est pas. Ce détail malheureux ne tire pas à conséquence ; M. Wauters est un artiste sérieux et sincère qui respecte son art, et ses peintures d'histoire lui font grand honneur. La composition en est bien ordonnée, les attitudes ont de la dignité, les figures ont du caractère, la touche est large, ferme, accentuée. Ces peintures seraient des chefs-d'œuvre, si

M. Wauters avait plus de flamme, cette étincelle qui se communique et qui met le feu aux poudres.

Ce n'est pas à M. Stevens que manque l'étincelle, et ce n'est pas lui non plus qui se permettrait de ne faire une robe qu'à moitié. On connaît les audaces et les raffinemens de cet ingénieux artiste, la délicatesse merveilleuse de ses demi-teintes, le charme de ses tons gris ou roses, et on sait qu'il est le premier homme du monde pour broder une dentelle, pour faire chatoyer le satin, pour peindre la soie, le velours et surtout les châles de cachemire. Les femmes qu'il affuble de ces robes et de ces châles incomparables sont quelquefois d'aimables mondaines dont la tête est parfaitement vide, charmantes poupées qui ne s'occupent que de chiffons; mais le plus souvent ce sont des créatures interlopes, profondément versées dans l'art des dangereuses séductions. Le chef-d'œuvre de M. Stevens en ce genre est son *Sphinx parisien*. Nous le voyons de face, ce sphinx; son visage est dans l'ombre, une lumière mystérieuse se joue dans ses cheveux d'un blond chaud. Un boa de martre est négligemment noué autour de son cou, sa robe blanche est semée de petits bouquets de roses et de bluets. Sa bouche entr'ouverte vous laisse apercevoir ses dents, qui mordillent un de ses doigts. Ses yeux bleus expriment une pensée vague, une espérance qui ressemble à un appétit. Il s'agit sans aucun doute de quelque fils de famille que cette terrible femme se promet de croquer, lui et ses millions, et sûrement elle y réussira, quoiqu'elle ne soit pas jolie; mais c'est un beau monstre, et il faut se défier des monstres, sans compter que le modelé de ses épaules et de ses bras est admirable. Ce beau monstre est une merveille. Nous entendions une honnête femme se plaindre que M. Stevens employât son pinceau et son talent à la glorification des coquines. Pour la consoler, nous lui fîmes remarquer qu'il peint rarement des coquines heureuses ou triomphantes; il aime au contraire à les représenter inquiètes, agitées, rêveuses, mordues au cœur par une émotion pénible, recevant un billet fatal qui ruine leurs espérances. Il nous en montre une qui est tout à fait désespérée, quoique sa robe blanche soit vraiment un prodige de l'art et que son cachemire soit le plus beau de tous les cachemires. M. Stevens a tenu à prouver aux honnêtes femmes que le sort des coquines, si bien habillées qu'elles soient, n'est pas toujours enviable, et c'est ainsi qu'il s'acquitte envers la morale. Cependant le jury international n'a pas osé lui décerner la médaille d'honneur qu'il mérite; selon toute apparence, il craignait en le récompensant de paraître encourager les mauvaises mœurs.

Il ne faut pas chercher dans la section allemande un coloriste aussi raffiné que M. Stevens; encore moins y faut-il chercher de



séduisantes coquines et de beaux monstres. Par ordre supérieur, la porte a été fermée aux tableaux interlopes comme aux tableaux militaires; nous n'y avons pas aperçu un seul escadron de uhlands, ni une seule femme qui se conduise mal, à moins que nous ne comptions parmi les femmes suspectes les deux sirènes que M. Bœcklin a groupées dans une étrange composition intitulée *Meeres-idylle*, laquelle n'est pas propre à inspirer le goût des idylles marines. Les sirènes de M. Bœcklin ont une main verte et une main bleue; cela suffit pour mettre la jeunesse à l'abri de leurs amorces. On ne trouve pas non plus dans la section de l'empire germanique de grandes toiles, des tableaux d'histoire tels que ceux de M. Wauers. Les artistes allemands semblent avoir renoncé aux vastes entreprises, ils ne peignent plus le jugement dernier comme M. Cornelius, ni la philosophie de l'histoire comme M. Kaulbach. L'exposition allemande, arrangée avec beaucoup de discernement et de goût, respire un esprit éminemment bourgeois; on pourrait croire en la parcourant que l'Allemagne est le pays le plus tranquille, le plus pacifique, le plus modeste de l'Europe, où chacun, retiré chez soi, s'occupe de ses petites affaires particulières et surveille son pot-au-feu, sans se soucier de jouer le moindre rôle dans l'histoire du monde. Il n'y a rien dans cette grande salle qui puisse faire penser à M. de Bismarck, au traité de Berlin, aux élections du *Reichstag*; mais on y trouvera quelques excellens portraits, de nombreux tableaux de genre, parmi lesquels il en est de remarquables, quelques paysages intéressans et un tableau de demi-caractère, qui est une œuvre très bien venue et vraiment réjouissante.

Le portrait de la princesse Élisabeth de Carolath-Beuthen, par M. Richter, a été fort admiré. M. Richter a traité comme il convenait son beau modèle. La princesse, en toilette de bal, les bras nus, a posé son coude sur le dossier de sa chaise; elle appuie contre sa main droite sa tête fière et délicate, aussi fine que distinguée; son autre main pend le long de son corps et joue avec un bracelet. Un superbe dogue, fort distingué lui aussi, est accroupi sur un pan de sa robe. Voilà une femme bien gardée; mais elle se charge de se garder elle-même, il y a dans ses yeux comme dans sa bouche quelque chose de hautain et de dédaigneux qui tient ses admirateurs à distance. Quelqu'un disait: « Ce portrait est admirable, mais il vous reçoit mal. » Dans les tableaux de M. Stevens, la robe vaut souvent mieux que la femme; ici la femme vaut mieux que sa robe, qui est d'un blanc crayeux ou couleur de sucre et manque de souplesse. Ce qui nous chagrine et nous inquiète, c'est que la princesse tourne le dos à un ardent feu de coke, peu s'en faut que ses dentelles ne frôlent la cheminée; il suffirait d'un mouvement malheureux et d'une étin-

celle pour causer un affreux accident. C'est aussi un remarquable portrait que celui du docteur Dœllinger par M. Lenbach. Il nous le montre de face, tenant un livre de ses deux mains croisées sur ses genoux. La tête est pleine de caractère, c'est bien une tête de docteur, de fouilleur, de chercheur et d'argumentateur. Le don de la ressemblance est un don spécial qu'en France, par exemple, M<sup>lle</sup> Jacquemart possède au plus haut degré, comme elle l'a bien prouvé dans ses beaux portraits de M. Dufaure, de M. Duruy et du maréchal Canrobert. On n'aurait jamais vu le docteur Dœllinger qu'on devinerait que son portrait est ressemblant; mais pourquoi M. Lenbach a-t-il trop de goût pour les tons glauques? Pourquoi a-t-il donné à son modèle un teint si verdâtre? On dirait que l'éminent théologien sort de l'eau, qu'il en a rapporté des algues et des varechs mêlés à ses cheveux. Pourquoi aussi lui avoir fait des mains de bois? Nous avons vu les mains du docteur Dœllinger, nous les avons même touchées; nous pouvons certifier qu'elles sont en chair.

M. Knaus tient depuis longtemps le sceptre de la peinture de genre en Allemagne, son règne n'est point encore fini. Il a la verve, l'esprit, la discrétion dans le trait, l'entente de la composition, l'observation pénétrante et fine, toutes les qualités et toutes les vertus de son état. Nous avons revu avec un nouveau plaisir son *Enterrement*, œuvre exquise dans laquelle on ne trouve à reprendre qu'une couleur brune un peu rance. A l'*Enterrement* nous préférons encore un tableau de date plus récente, qu'il a intitulé *un Élève plein d'avenir*. Nous sommes dans la boutique d'un marchand d'habits; le vieux fripier, tenant d'une main sa longue pipe, gesticulant de l'autre, enseigne à un jeune gavroche, assis en face de lui, un bon tour de sa façon. Le gavroche lui répond par un sourire d'intelligence; il a compris à demi-mot et il semble dire : Voilà qui est bien joué. On peut s'en remettre à lui : livré à lui-même, il trouvera mieux encore; cet élève ira plus loin que son maître.

D'autres peintres de genre : M. Hildebrandt, M. Hoff, M. Defregger, ont sans contredit beaucoup de talent; mais l'enfant qui mange, l'enfant qui boit, l'enfant qui rit, l'enfant qui pleure, joue un rôle trop considérable dans leurs ouvrages, et leurs petites scènes d'intérieur sentent un peu le renfermé. La peinture de genre a pour mission de représenter des mœurs et non de conter des anecdotes; la peinture anecdotique a remplacé chez nos voisins comme chez nous la peinture de mœurs. Passe encore quand l'anecdote est gaie; mais l'anecdote larmoyante est la mort de l'art, surtout quand on a le fâcheux travers de souligner ses intentions et d'aimer trop le brun-marron. En revoyant tel tableau qui d'abord vous avait

charmé, vous n'éprouvez plus que de la lassitude, et la lassitude produit l'agacement. Les grands maîtres de l'Allemagne du xvi<sup>e</sup> siècle se distinguaient par l'intimité et le contenu de la passion, par la puissance du caractère, jointe au sentiment le plus pittoresque du détail. Leurs descendans sacrifient le pittoresque au *Gemüth*; il est bon d'avoir du *Gemüth*, mais il ne faut pas s'en faire une profession. Il est fâcheux également de n'avoir pas assez de netteté et de vigueur dans le parti pris. On a dit jadis que dans une réunion de douze Allemands il y avait toujours vingt-quatre partis, par la raison qu'il y a deux partis dans chaque Allemand. Cela n'est plus aussi vrai qu'autrefois en politique, mais c'est encore vrai en peinture. Tout est compromis par l'indécision dans le choix, par la mollesse de la volonté, et l'artiste qui court après deux lièvres à la fois risque de les manquer tous les deux.

Cependant la section allemande renferme quelques tableaux de genre qui sont de véritables peintures de mœurs et dont l'exécution est d'une netteté irréprochable. La facture est un peu sèche, trop succincte dans la *Banque populaire en faillite* de M. Bockelmann; mais ce défaut est racheté par la justesse et la finesse des intentions. Les désastres financiers qui ont affligé nos voisins dans ces dernières années ont trouvé leur peintre dans l'habile artiste de Dusseldorf. Une troupe de petits bourgeois et d'artisans, hommes et femmes, sortent de la séance où on vient de leur apprendre qu'ils toucheront tout au plus le 2 pour 100 sur leurs actions; ils ont le front bas, le regard mélancolique, une figure de décavés. A quelques pas de là, de gros bonnets de la finance, désintéressés dans la question, dissertent sur la catastrophe, dont ils expliquent savamment les causes et les effets; la galerie paraît trouver leurs explications aussi claires que peu consolantes; sur le devant, une hotte de balayures renversée a répandu à terre un tas d'immondices. Mon Dieu! oui, il n'y avait que cela dans la hotte, et voilà ce que c'est que de croire à l'eldorado et aux promesses dorées des *Gründer*. Un autre tableau, aussi bien observé, mais fort supérieur par l'exécution, est la *Leçon de gymnastique* de M. Piltz. Une vingtaine d'écoliers rangés sur deux files écoutent la démonstration de leur professeur, qui leur explique comment il faut s'y prendre pour passer de la deuxième position à la troisième. Ils l'en croient sur parole, ils sont désireux de bien faire, dociles, empressés, et ils ouvrent des yeux aussi grands que des portes cochères; ce sont d'admirables échantillons de la *deutsche Zucht*. Une nombreuse assistance, le pasteur de la paroisse, un vieil invalide, des bonnes, des petites filles contemplant avec le plus vif intérêt cette scène, qui se passe au pied d'une sablière surmontée de quelques arbres. Il y a de



la clarté, de la fraîcheur dans ce tableau judicieusement composé; mais ce qu'il faut admirer surtout, c'est la profonde conviction du professeur. Il a l'air d'un initiateur, d'un pontife. Il a une foi robuste, inébranlable, dans la beauté de sa science; il sait que la gymnastique allemande a gagné les batailles de Sadova et de Sedan, et qu'elle est l'outil choisi par Dieu pour régénérer l'espèce humaine. Ce pédant à la tête osseuse semble porter le monde à bras tendus. Hegel méprisait les peintures où l'on ne voit que *lui* et *elle*; il estimait que le devoir des peintres est de peindre des types. L'excellent tableau de M. Piltz porte bien la marque de l'Allemagne en l'an de grâce 1878.

Le point lumineux, le bijou, la joie de la section allemande est le tableau de M. Jozef Brandt, intitulé : *Cosaques de l'Ukraine au XVII<sup>e</sup> siècle entrant en campagne*. M. Brandt est un Polonais qui a fait ses études à Munich; mais son talent nous paraît être plus slave qu'allemand. Une troupe de cosaques, armés de longues lances, coiffés de bonnets fourrés et montés sur de petits chevaux galopans, se met en route pour aller batailler quelque part; ils sont précédés de leurs musiciens, qui jouent de la mandoline et du tambourin. Cette musique et l'espérance du pillage les transportent d'allégresse, ils ont l'âme en fête. Les uns agitent leurs bonnets au bout de leurs lances, les autres les jettent en l'air; leurs chevaux semblent participer à la joie générale; ils tricotent des jambes, dansent sur place, cabriolent et caracolent. L'*hetman*, qui marche en tête, conserve seul sa gravité, il médite son plan de campagne. La cavalcade se déroule jusqu'à l'horizon dans une vaste steppe, que recouvre un ciel gris et brumeux. Ce tableau est plein de mouvement, de vie et de belle humeur. Il est possible qu'en dessinant ses chevaux M. Brandt se soit inspiré de Fromentin; mais ceux qui ont pris ses cosaques pour des musiciens arabes et qui lui ont reproché de voir l'Orient en gris n'y avaient pas regardé d'assez près.

## V.

L'Allemagne a laissé à l'Autriche le périlleux honneur d'exposer de la peinture d'histoire de dimension monumentale. Il y a en effet dans la section autrichienne deux grandes machines, qui s'imposent à l'attention de tous les visiteurs et font tort à d'autres œuvres intéressantes renfermées pour leur malheur dans la même salle. M. Matejko a voulu célébrer dans son grand tableau l'union conclue à Lublin en 1569 entre la Lithuanie et la Pologne. Dans son immense toile, qui a les proportions d'un événement, M. Makart, professeur à Vienne, a représenté l'entrée de Charles-Quint à Anvers.

M. Matejko est un Polonais de Cracovie, depuis longtemps connu et estimé en France; M. Makart est un Tyrolien, élève de Piloty, lequel n'a pas encore quarante ans, et son *Charles-Quint* a fait sensation en Allemagne, où il a été admiré autant que discuté; être discuté, c'est le succès, on ne discute que les forts et les heureux, on abandonne les autres à leur triste destinée.

M. Matejko s'attaquait à un sujet difficile et médiocrement pittoresque. Sigismond II Auguste ayant renoncé à tous les droits des Jagellons sur la Lithuanie, ce pays fut réuni définitivement à la Pologne; on établit entre les deux pays une *coæquatio jurium*, et les grands officiers lithuaniens furent admis à l'honneur de siéger dans le sénat polonais. Voilà un compromis politique qu'il était eut-être malaisé de raconter en peinture. M. Matejko était tenu de réchauffer son sujet, et il a fait ce qu'il a pu. M. Makart n'avait pas à réchauffer le sien, il avait plutôt à le sauver. Il a représenté Charles-Quint entrant à Anvers avec un cortège de belles femmes nues ou presque nues. M. Makart a dû s'interroger lui-même plus d'une fois avant de décider quelle figure il donnerait à ces femmes. Il ne pouvait nous montrer d'honnêtes femmes fort étonnées et encore plus embarrassées de leur nudité; c'eût été peu décent; peindre les autres ne convient guère à la gravité d'un tableau d'histoire. L'artiste s'est tiré d'affaire en ne donnant à ces nymphes ni une expression de pudeur effarouchée, ni un air d'impudence éhontée; elles n'ont point d'expression du tout, elles semblent faire la chose la plus naturelle du monde, une chose qu'elles ont faite toute leur vie. A le bien prendre, ce sont des figures allégoriques, détachées de quelque grande toile de Rubens, que M. Makart a eu soin d'amaigrir un peu dans la crainte qu'on ne les reconnût, et sur lesquelles il a passé une couche de jaune d'ambre, couleur qu'il paraît affectionner et qui n'est point désagréable. Cependant il n'a point sauvé l'in vraisemblance de sa composition; nous sommes accoutumés à voir les allégories marcher sur les nues, nous avons plus de peine à admettre qu'elles cheminent dans une rue bondée de monde, au milieu d'une foule indiscrete, qui se presse autour d'elles, qui les frôle et les coudoie.

Le principal défaut de la composition de M. Matejko est qu'elle manque d'ensemble et d'unité; il a égrené ses groupes, chacun de ses personnages ne pense qu'à soi et ne s'occupe point des autres. L'un soulève un crucifix, que personne ne regarde; un autre s'agenouille devant la Bible; un prélat bénit l'assistance, qui ne paraît point s'en douter; à droite, une femme debout semble prononcer un discours du trône, qu'on n'écoute pas. Il y a bien du hasard dans le rassemblement de ces figures, qui sont venues s'ajouter les

unes aux autres pour boucher des trous. Dans le tableau de M. Makart, il y a beaucoup plus d'unité; seigneurs, bourgeois et grandes dames, vieillards et enfans, tout le monde s'occupe de Charles-Quint et de son cortège; mais les visages n'expriment aucun étonnement ni même aucune curiosité, et ne sachant que faire ni que dire, ces comparses gesticulent pour passer le temps. Ils sont bien groupés; on devine qu'ils n'ont pas choisi leur place, un habile metteur en scène s'est mêlé de l'affaire. Cette toile énorme est moins une peinture d'histoire qu'un beau décor d'opéra, une fin de quatrième acte; par malheur on a oublié les maillots. Si nous regardons au faire, nous reconnaitrons que M. Matejko a la brosse plus ferme, plus vigoureuse; sa couleur générale laisse à désirer, mais il sait peindre énergiquement le morceau. M. Makart a moins de vigueur; en revanche il possède une facilité étonnante et dangereuse, il peint de pratique, il improvise; c'est une surface brillante qui manque de dessous, et on pourrait en dire ce que disait un éminent critique d'une œuvre médiocre de Rubens: « La peinture est à fleur de toile, la vie n'est qu'à fleur de peau. » Dernièrement, un concours a été ouvert en Allemagne pour décerner un prix au meilleur feuilleton qui eût été écrit dans l'année. Si on n'a pas donné ce prix à M. Makart, on a commis la plus criante injustice. Le jury l'a réparée en lui accordant une médaille d'honneur, et, pour ne point faire de jaloux, il en a donné une autre à M. Matejko. Nous souscrivons de bon cœur à cette double décision; M. Matejko et M. Makart sont deux artistes d'un incontestable talent.

On a dit que nous portions en nous-mêmes notre soleil et nos brouillards; ce que nous voyons dans le monde, c'est le plus souvent ce que nous y mettons. Voilà une réflexion qui vient à l'esprit en parcourant la section du royaume de Hollande. Les artistes de ce noble petit pays, qui selon l'expression de Voltaire « a été le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine, » ressemblent bien peu aux Van Ostade, aux VanSteen, aux Cuyp, aux Potter, aux Wouwerman. Que leur main se soit alourdie, ce n'est pas surprenant, le don des miracles ne se transmet pas de siècle en siècle. Ce qui nous étonne, c'est qu'ils continuent comme leurs illustres ancêtres à peindre la contrée qu'ils ont sous les yeux et qu'ils la voient d'un œil bien différent. Cette contrée est restée la même; au xvii<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, la Hollande était un pays plat et un peu monotone, un pays de pâturages et de canaux; au xvii<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, elle avait de longs hivers et un ciel brumeux. Les mœurs elles-mêmes ont peu changé; le Hollandais est toujours un peuple libre, commerçant, calculateur et riche, et Amsterdam est un des marchés monétaires où les gouvernemens



endettés négocient des emprunts. Mais les peintres hollandais d'autrefois avaient l'œil gai, ceux d'aujourd'hui ont l'œil triste. Comme l'a dit Hegel, « ce qui nous charmera toujours dans les maîtres illustres que produisirent jadis les Provinces-Unies, c'est leur manière de comprendre l'homme et la vie humaine, c'est leur joie naïve, leur liberté d'esprit, la fraîcheur et la gaieté de leur fantaisie, l'audace d'une exécution sûre d'elle-même, jointe à la magie du coloris. Le joyeux abandon de leur âme, ajoute-t-il, leur tenait lieu d'idéal, et ils nous montrent dans leurs tableaux ce dimanche de la vie, qui nivèle tout et embellit la laideur. » Les héritiers de leur art et de leurs traditions ne nous montrent plus qu'un ciel ténébreux, où la brume a tout envahi, et des paysans ou des bourgeois occupés à porter péniblement le poids de leur existence. A quoi faut-il attribuer cette mélancolique métamorphose ? En cherchons-nous la cause dans les ennuis, dans les tracas que leurs colonies procurent aux Hollandais ? Faut-il s'en prendre aux Achantis, à qui ils font la guerre la plus coûteuse, laquelle produit chaque année dans le budget un gros déficit ? Louis XIV était un ennemi un peu plus redoutable que les Achantis. L'invasion des troupes françaises en 1662 effraya tellement Van Ostade qu'il vendit tout ce qu'il possédait à Harlem et qu'il fut sur le point de se sauver à Lubeck ; il n'alla pas plus loin qu'Amsterdam et il y recouvra toute sa gaieté. La Hollande a changé d'humeur, son imagination s'est assombrie, sa palette a pris le deuil.

Les Pays-Bas possèdent aujourd'hui un peintre de genre et un paysagiste qui sont l'un et l'autre des artistes d'un rare mérite et qui se ressemblent par leur facture comme par la profonde mélancolie de leurs inspirations. Ce sont deux talens frères, amis de la brume et de la nuit. Soit que M. Israëls représente les pauvres d'un village attroupés autour d'un bateau de pêche et mendiant du poisson, soit qu'il nous fasse assister à un repas de savetiers ou qu'il nous montre une mère qui, sa poêle à la main, s'apprête à faire des crêpes pour célébrer un anniversaire, sa peinture est toujours sombre et toujours lourdement empâtée ; la lumière en est absente, la joie aussi ; en vérité, si M. Israëls a raison, nous devons croire qu'il n'y a dans ce monde ni soleil ni une seule occasion de rire. Les personnages qu'il met en scène ressemblent à des ombres échappées des limbes, où elles ne tarderont pas à s'engloutir de nouveau. Et cependant regardez-y de près, vous découvrirez que ces ombres sont bien dessinées, bien bâties, qu'elles ont du corps, et que si la main qui les a évoquées n'a pas hérité des grâces de l'antique Hollande, elle en a la solidité. Le tableau le plus remarquable que M. Israëls ait exposé au Champ de Mars est intitulé

*Seule au monde.* Dans une grande chambre presque vide, une femme a veillé son mari qui vient de mourir ; c'est à peine si le jour va poindre, si une pâle et incertaine clarté nous permet d'apercevoir ce mort recouvert d'un linceul, cette femme qui pleure près d'une Bible entr'ouverte et posée à terre. Il y a dans cette scène presque invisible beaucoup de sentiment, de mystère et de puissance. Nous connaissons des tableaux fort agréables qu'il ne faut voir qu'une fois ; les toiles empâtées de M. Israëls gagnent à être revues.

Les marines de M. Mesdag sont aussi sombres, aussi lugubres que les tableaux de genre de M. Israëls. M. Mesdag ne voit dans l'Océan qu'une puissance hostile, brutale, monstrueuse, avec laquelle il faut se battre, et qui dévore impitoyablement les imprudens et les maladroits. Près de ces vagues écumeuses et grisâtres, sous ce ciel glacé qu'enveloppe la brume, l'homme est bien peu de chose, il fait une triste figure, et la foule accourue sur la grève pour assister au départ d'un bateau de sauvetage portant assistance à un bâtiment en péril ne forme qu'un paquet noir, où l'on cherche en vain un reflet lumineux. On ne voit pas les visages, on distingue pourtant les attitudes, qui sont vraies, parfaitement naturelles ; il n'y a là ni recherche, ni pose, ni petites manières, ni grimaces, et ces vagues menaçantes ont été étudiées avec un soin consciencieux. Cette peinture sans agrément s'impose au respect ; mais que sont devenus les tons argentés, le blond et les gris délicieux de la Hollande d'autrefois ?

On remarquera dans la même salle d'autres œuvres dont l'exécution est par trop sommaire et d'une lourdeur extrême. Les artistes qui les ont faites ne sont pas des ignorans, ni des maladroits ; ce sont des endormis, on serait tenté de les secouer pour les réveiller. Aussi est-on fort surpris de découvrir au milieu de ces peintures somnolentes, torpides ou renfrognées, deux toiles qui ont tout le charme de la jeunesse et d'une audacieuse gaîté. Le peintre qui a mêlé cette note joyeuse à la gamme mélancolique et morose de l'exposition hollandaise n'a pas besoin qu'on le tire par sa manche pour le dégourdir ; il a les yeux bien ouverts, l'imagination vive, la main alerte et preste, et il croit au soleil. Il est vrai que M. Van Haanen n'habite pas la Hollande ; c'est à Venise qu'il a peint sa coquette *Meneghina* et ses *Ouvrières en perles*. Une douzaine de belles filles travaillent à leur joli métier, assises le long d'un mur et présidées par une vénérable matrone à la figure peu avenante, surveillant d'un œil impérieux les mains et les balances de la marchande qui lui vend sa provision de perles. Dans la partie de droite, deux de ces belles filles ont une prise de bec avec la plus jeune de leurs

compagnes ; elles la plaisantent, lui demandent des nouvelles de son amoureux, qui l'a plantée là ; elles ont l'air gausseur et mauvais, le rire pointu. La victime baisse les yeux ; en apparence elle ne s'occupe que de son travail, mais la colère couve et s'accumule au fond de son cœur, une vive rougeur empourpre son beau visage ; au bout de ses doigts crispés on croit voir mûrir un soufflet, qui éclatera tout à l'heure comme un pétard ; la joue qui le recevra en portera longtemps la marque ; aussi les mauvaises pièces se sont un peu reculées, elles craignent un accident. Il faut louer dans ce tableau la grâce et la fermeté du dessin, le caractère expressif des têtes, la vérité naïve des attitudes et un charmant sentiment de couleur. On s'étonne de rencontrer dans la section hollandaise les *Ouvrières en perles* de M. Van Haanen, comme on s'étonnerait de cueillir une orange dans une sapinière.

En sortant de la section des Pays-Bas, on entre dans une salle qui n'est pas beaucoup plus gaie. La Suisse, comparée à la Hollande, a joué un rôle bien modeste dans l'histoire de l'art ; elle n'a pas de longues et glorieuses traditions, et il ne faut pas lui demander non plus d'avoir un caractère tranché. La Suisse est une nation composée de trois races, qui sont des rameaux détachés des trois grands pays limitrophes ; ces trois races ne se ressemblent que par un goût commun pour les institutions sous lesquelles elles vivent et par un goût non moins vif pour la contrée qu'elles habitent. Au point de vue de la peinture, la Suisse a l'inconvénient de n'être ni un pays du nord, ni un pays du midi ; la lumière y est sourde ou crue, et les beaux sites dont elle est fière pèchent trop souvent par un manque d'harmonie. Elle n'en a pas moins le droit de se glorifier de ses Alpes et des beautés incomparables de ses lacs. Si nous ne l'avons pas comptée parmi les nations sans passé dans les arts, c'est qu'elle a produit une école de paysage alpestre, laquelle a été fort remarquée et a recruté des disciples dans les pays étrangers. Il en est sorti des œuvres originales et distinguées ; mais on lui a reproché deux défauts, l'abus du bitume et l'abus du procédé, deux grandes causes de tristesse dans la peinture. Il est dangereux de voir le monde au travers d'une formule, surtout quand cette formule est un préjugé.

La Suisse ne s'est pas piquée d'honneur, elle n'était pas en veine de coquetterie, son exposition a trompé l'espérance de ceux qui en attendaient beaucoup. Quelques-uns de ses peintres se sont abstenus ; il faut compter dans le nombre le plus remarquable de tous, M. Van Muyden, artiste d'un talent exquis, dont les scènes italiennes et les admirables capucins ont servi de documens et de modèles à bien des gens qui ne s'en vantent pas. Les peintres suisses



qui ont exposé n'ont pas pris la fleur de leur panier pour l'envoyer à Paris. C'est pourtant un intéressant et vigoureux morceau que le *Troupeau sur la montagne* de M. Koller. Son taureau et ses vaches sont d'une vérité accomplie et du rendu le plus savant; on n'a jamais mieux exprimé la majesté bovine. Malheureusement M. Koller a placé ces superbes bêtes dans un paysage opaque et noir, sous un ciel d'orage plus dur et plus sombre que terrible. Il aurait dû emprunter à M. Loppé un peu de la lumière que ce Suisse d'occasion et de passage a répandue dans une toile d'une grandeur presque effrayante, intitulée : *Traversée des crevasses au-dessus des Grands-Mulets*. M. Loppé est le peintre ordinaire et officiel du Mont-Blanc, dont il possède tous les secrets. Cette charge n'est pas commode à remplir; pour l'exercer dignement, M. Loppé a gravi le colosse à toutes les heures du jour et de la nuit. Que de crevasses il a enjambées! combien d'heures il a passées le pinceau à la main, les pieds dans la neige! La peinture officielle est toujours froide, celle de M. Loppé ne l'est point, quoiqu'il ait affaire à des glaciers. Les peintres de neige qui en prennent à leur aise et se contentent de recouvrir leur toile d'un tapis blanc ou de la saupoudrer de sucre feront bien d'étudier les procédés de M. Loppé. Il leur apprendra ce qu'est la vraie neige, la neige qui a vécu, la neige travaillée par l'air et le soleil, tassée par le vent, bouleversée par l'orage, la neige sérieuse qui craque sous le pied. Ce qu'il faut admirer dans cette grande toile, c'est la savante préparation des dessous, c'est aussi la profondeur de la perspective, l'harmonie des fonds. Quelqu'un disait : — « Ce n'est pas un tableau, c'est un souvenir d'ascensionniste. » — Il est certain que ce n'est pas un tableau d'atelier et que pour le faire il fallait avoir non-seulement l'œil et la main d'un vrai peintre, mais le jarret d'un montagnard.

On traverse la Suisse pour aller en Italie; c'est la seule raison que nous puissions alléguer pour passer sans transition de la section suisse aux salles italiennes. Certaines gens se plaignent et s'indignent de n'y rencontrer aucune œuvre qui rappelle Raphaël ou Léonard de Vinci. Ceux qui exhortent les Italiens d'aujourd'hui à refaire la *Transfiguration* et la *Joconde* sont aussi raisonnables que ceux qui engagent les dramaturges français contemporains à refaire *le Cid* et *Britannicus*; autant vaudrait demander à la Normandie de ne plus produire de pommes et de se mettre à produire des olives. Chaque siècle, chaque époque a pour ainsi dire son climat, et chaque climat n'est favorable qu'à certains genres de culture. Rendez à l'Italie la civilisation, les idées, les croyances, les mœurs du xvi<sup>e</sup> siècle, et peut-être aura-t-elle de nouveau des Léonard et des Raphaël; mais elle vous répondra probablement qu'elle

aime mieux avoir le régime parlementaire et qu'il lui est plus agréable d'être gouvernée par des ministres responsables que par César Borgia. Les peintres italiens ont bien raison de ne pas chercher à imiter des modèles inimitables ; mais on pourrait leur reprocher de ne pas assez exploiter l'admirable pays où ils ont le bonheur de vivre, et d'employer leur talent à traiter des sujets qu'ils empruntent aux pays étrangers. Si M. Cavalié de Bergame a peint une scène de la campagne de Rome où il a su mettre de l'étendue et de la solitude, et dans laquelle on ne trouve à reprendre que la couleur qui tire trop sur le chocolat, d'autres paysagistes ses compatriotes sont venus chercher leurs sujets sur les bords de la Seine ; Bougival est charmant, mais il faut le laisser aux Parisiens, qui savent seuls la manière de s'en servir. Si M. Domenico Induno nous montre dans un tableau adroitement agencé Victor-Emmanuel posant la première pierre de la galerie de Milan, MM. Pagliano et Didioni ont puisé leurs inspirations dans l'histoire de France, et ils ont représenté Napoléon annonçant ses projets de divorce à Joséphine. Les accessoires sont traités dans ces deux ouvrages avec une étonnante habileté de main ; mais M. Pagliano a donné au vainqueur de Wagram un air confit en suavité, et c'est la première fois que nous avons vu un Napoléon suave. Le Napoléon de M. Didioni s'éloigne après s'être expliqué avec Joséphine, et il a l'encolure d'un domestique qui emporte un plateau.

Deux artistes italiens de beaucoup de talent, fort connus et goûtés à Paris, sont représentés l'un et l'autre au Champ de Mars par une douzaine de leurs meilleurs ouvrages. Bien que M. Pasini soit né à Busseto, c'est la Turquie, c'est l'Orient qui l'attire et le séduit ; on ne peut pas l'en blâmer, il est devenu l'un des meilleurs orientalistes de ce temps. Personne ne connaît et n'interprète mieux que lui l'architecture des mosquées, les turbés, les cours de conaks, les faubourgs de Constantinople, les faces de pachas, les feredgés et les yachmaks. M. Pasini est un coloriste fort distingué ; mais il y a dans sa peinture beaucoup moins de lumière que de couleur, et quand il met en scène de nombreux personnages, le spectacle devient bien vite confus, cette foule fait paquet, et nous n'avons jamais vu de paquets en Orient. Il retrouve tous ses avantages lorsqu'il se contente de grouper discrètement quelques figures. Rien de plus charmant que sa *Chasse au faucon*, dans laquelle deux Arabes à cheval suivent du regard le vol de l'oiseau, si ce n'est sa *Promenade dans le jardin du harem*, où nous voyons la femme de quelque pacha traînant ses pas languissants dans un jardin bordé d'un mur merveilleusement maçonné, sur la crête duquel ramagent des colombes. Elle est escortée de ses esclaves dont l'une porte sa

perruche, une autre son éventail, la troisième un étincelant tapis. Ce groupe forme un ragoût de couleurs intenses et harmonieuses tout à fait savoureux.

Si M. Pasini est un coloriste, M. de Nittis est un luministe. On reverra dans la section italienne sa *Route de Brindisi*, par laquelle s'est révélé tout d'abord son talent. Cette route poudreuse et blanche, surchauffée par le soleil, est un chef-d'œuvre et la toile la plus lumineuse peut-être qu'il y ait dans tout le Champ de Mars. Depuis longtemps M. de Nittis a délaissé l'Italie, il ne goûte plus que les ciels vaporeux de Paris et les brouillards de Londres. Non-seulement il a quitté le midi pour le nord, il méprise les grandes routes et leur poussière, il ne se plaît que dans la rue, où il étudie cet être changeant et toujours le même, cet être impersonnel qu'on appelle le passant, dont l'unique métier est de passer. M. de Nittis le croque au passage. Il a tout ce qu'il faut pour cela, un œil rapide qui voit tout, un talent original et fin, beaucoup d'esprit dans la touche, une merveilleuse dextérité, qui cependant n'improvise pas. A ses aptitudes naturelles, il joint les longues patiences ; sa peinture, qui semble facile, est le fruit d'une étude et d'un labeur presque acharnés. Il est arrivé à savoir Londres et Paris sur le bout du doigt. Quand il vous montre une femme, vous n'avez pas besoin de regarder à sa coiffure ou à son costume pour savoir si vous avez affaire à une Parisienne ou à une Anglaise ; vous le devinez rien qu'à la façon dont elle relève sa jupe et pose un pied devant l'autre. M. de Nittis a conservé de sa première manière le sentiment et le goût de l'harmonie ; son dessin n'est jamais sec, ses passans ont de l'enveloppe. Parmi les tableaux qu'il a exposés au Champ de Mars, il en est quelques-uns d'un peu bizarres, où l'on voit au premier plan des personnages coupés à mi-corps par le cadre, qui ressemblent trop à des photographies et qui en même temps font penser à certains effets des éventails japonais, car le Japon préoccupe M. de Nittis comme bien d'autres. Nous préférons à ces tentatives hasardeuses sa *Place des Pyramides*, si harmonieuse et si vivante, et son admirable *Pont de Westminster*, où quelques robustes ouvriers, accoudés sur le parapet, s'appliquent à chercher un peu de lumière, d'oxygène et de ciel dans une atmosphère chargée de suie et de fumée. La grande ville qui est à la fois la plus grande fabrique du monde et la capitale du commerce de l'univers a dû se reconnaître dans cette œuvre, où la finesse s'unit à la puissance. Que M. de Nittis peigne Londres ou Paris, rien de mieux, mais cet émigré a-t-il rompu définitivement avec son pays natal ? On nous assure qu'il parle avec dédain de sa *Route de Brindisi*, qui pourtant se soutient victorieusement au milieu de ses autres tableaux. On n'est pas tenu d'être à jamais fidèle à ses pre-



mières amours; mais il ne sied pas de les mépriser, ni surtout de les oublier. Il faut vivre à Paris et à Londres, quand on y trouve l'inspiration et la fortune; mais il est bon de retourner quelquefois à Brindisi.

## VI.

Rien ne se ressemble moins que la peinture anglaise et la peinture espagnole, et ce sont les deux sections étrangères qui, par des raisons bien différentes, ont le plus attiré et captivé la foule. Les Anglais ambitionnaient ce succès, ils n'ont rien négligé pour l'obtenir, c'était pour eux une affaire d'honneur national. Ils ont fait donner toutes leurs troupes, ils ont même pris à leur solde des troupes recrutées sur le continent, ils ont porté sur le rôle de leur armée active des capitaines ou des colonels qui ne sont point à eux. Quoi qu'on dise et quoi qu'il fasse, M. Alma-Tadéma ne passera jamais pour un Anglais. Cet habile antiquaire, qui sait dessiner et peindre, est un Hollandais qui avait appris son métier avant de s'établir à Londres.

Dans le discours que lord Beaconsfield prononça le printemps dernier au banquet de la *Royal Academy*, il engageait les artistes de la Grande-Bretagne à ne plus se contenter de briller dans les genres secondaires, mais à porter plus loin leur ambition en s'essayant dans la peinture de style et d'histoire, dans ce qu'il appelait « les hautes sphères de la composition imaginative. » — « Cela se fera, s'écriait-il avec une fierté de conquérant; une école nationale d'art doit à la longue représenter le caractère du peuple auquel elle appartient, et assurément s'il est dans le monde un peuple imaginaire, c'est le peuple anglais, car c'est celui qui a produit le plus grand nombre de poètes illustres. » Il avait dit auparavant que l'idéal et le sentiment sont les sources du grand art, et il avait ajouté : « Bien que la civilisation tende à détruire le sentiment, une grande nation comme l'Angleterre, une nation chargée de grandes responsabilités, ne peut renoncer à avoir de grands sentiments et à se nourrir d'idées aussi élevées que la situation qu'elle occupe dans ce monde. C'est à ses artistes d'exprimer par des œuvres animées d'un souffle héroïque les aspirations latentes, mais vivaces, de la communauté. »

Il est certain que les œuvres de style sont rares dans la section anglaise du Champ de Mars. Celles qu'on y trouve, *l'Amour et la Mort*, de M. Watts, *le Merlin et la Viviane*, de M. Burne Jones, d'autres encore, qui sont fort admirées des Anglais, étonnent le goût continental plus qu'elles ne le satisfont. Il se peut que l'appel de lord Beaconsfield soit entendu; nous doutons cependant que la ré-

volution qu'il souhaite s'accomplisse aussi vite et aussi facilement qu'il paraît l'espérer. C'est quelque chose sans doute que les grandes responsabilités, mais ce n'est pas assez pour produire de grands peintres. Il faut en plus le concours d'un ciel propice et d'un climat heureux, certaines dispositions natives, l'habitude de transformer sa pensée en image, le besoin de la regarder, de la voir, de la traduire par des lignes, par des accords de tons et de couleurs; il faut aussi un certain génie national, une société qui n'envisage pas la perfection du confort comme la première condition du bonheur et la richesse comme la plus évidente des supériorités, une société qui respecte les droits et les fantaisies du talent, et qui l'autorise à mépriser les conventions, quelquefois même les convenances. L'Angleterre possède la liberté politique plus que tout autre peuple; elle ne jouit pas au même degré de la liberté de l'esprit et des mœurs. Nulle part les jugemens du monde ne sont plus redoutés, nulle part l'observation de certains usages, la soumission aux caprices de la mode, ne servent davantage à distinguer le *gentleman* de l'homme qui ne l'est pas; nulle part le code des bienséances sociales n'est plus compliqué ni plus minutieux. Tout Anglais qui aspire au respect est tenu de s'y conformer scrupuleusement, et il en résulte que toutes les vies se ressemblent comme toutes les maisons. On prétend qu'un jour un honorable gentleman de Londres, qui pourtant n'était pas distrait, croyant rentrer chez lui, entra par mégarde chez son voisin. Il traversa une antichambre toute pareille à la sienne, il pénétra dans une salle à manger meublée de tout point comme la sienne, il y trouva une table où le couvert était mis, et il crut revoir sa table et son couvert. Heureusement le domestique de son voisin était roux, et il reconnut en le voyant paraître qu'il s'était trompé de porte. Apocryphe ou non, cette histoire est typique. Il est difficile que les peintres aient du style dans un pays où l'on peut entrer chez les autres et se croire chez soi.

Pour être un grand artiste, il faut ne relever que de soi-même, imposer au public ses décisions et ses choix, le convaincre de gré ou de force, et briser son épée plutôt que de la rendre. Nous lisions dernièrement dans une intéressante brochure que Donatello avait quarante ans environ quand la maîtrise de Florence lui commanda un David. Il existait alors dans cette adorable ville un certain Barduccio Chierichoni, dont la calvitie excitait les lazzis du peuple, qui l'avait baptisé du sobriquet de *Zuccone*. « L'artiste est frappé du parti qu'il peut tirer de ce modèle, dont la figure et l'ensemble correspondent aux proportions de la statue qu'il a conçue. Inspiré de cette foi intime qui caractérise le vrai génie, il n'hésite pas, ce modèle sera le sien. Il le *voit*; que lui importe la foule? Il sent bien

qu'il la ramènera à lui ou qu'il saura s'imposer à elle (1). » Il la ramena en effet, le David fut acclamé par Florence, et de ce jour, Donatello, fier de sa victoire, ne jura plus que par la foi qu'il avait eue dans *son chauve*, « *alla fè che porto al mio Zuccone.* » Il est, croyons-nous, peu d'artistes anglais capables d'une telle audace de décision et d'un tel héroïsme, et nous doutons que le public anglais acceptât un David qui ressemblerait à Zuccone, à moins toutefois que Zuccone n'eût hérité dans l'intervalle d'un revenu de vingt mille livres sterling.

La peinture qu'on peut étudier dans la section de la Grande-Bretagne a des mérites incontestables ; ce qui lui manque, c'est un certain accent de conviction personnelle. On ne peut imputer ce défaut aux inconvénients d'un enseignement académique, qui façonne tous les talens sur le même patron. En Angleterre, le gouvernement s'occupe fort peu des artistes pour les former ou les déformer. Tout se passe entre l'artiste et le public, qui veut avoir des peintres, qui les protège, qui les paie grassement, car l'Anglais a pour principe de bien payer ceux qui le servent bien ; mais la tyrannie d'un public très attaché à ses opinions et à ses préjugés est souvent plus pesante que celle d'un gouvernement. Dans les pays où l'église est séparée de l'état, la libéralité des paroisses assure aux ecclésiastiques un sort digne d'envie ; mais s'ils s'avisent d'introduire dans le dogme ou dans la liturgie quelque innovation qui déplût à leurs ouailles, on leur ferait bien vite sentir qu'ils sont tenus d'avoir les opinions de ceux qui les paient. La plupart des peintres anglais sont à l'affût des préférences, des goûts changeans du public ; ils s'y conforment, même quand ces goûts leur déplaisent ; ils font ce qui plaît à ceux qui leur font des commandes, mauvaise condition pour enfanter des chefs-d'œuvre. Il s'ensuit que leur peinture a peu de caractère propre, et que les personnages qu'on voit dans leurs tableaux n'en ont pas davantage. Mettez de côté un certain nombre de figures pleines d'expression et de physionomie, le buste très personnel et très accentué de lady Augusta Stanley, par M<sup>lle</sup> Grant, un charmant trio de jeunes filles par M. Sant, le *Matin de la bataille de Waterloo* par M. Crofts, qui nous paraît avoir fait ses études en France, et vous trouverez dans la section anglaise des murailles entières où toutes les têtes se ressemblent, où tous les visages ont un air de famille. Prenez une de ces têtes, placez-la sur les épaules du voisin, elle s'y trouvera fort bien et fort à l'aise, cette substitution passera inaperçue, et le voisin ni personne ne songera à s'en plaindre.

Lord Beaconsfield se consolait de ce que l'Angleterre n'avait pas encore de grands peintres d'histoire, en pensant qu'elle avait des

(1) *Aperçus sur Donatello et la sculpture dite réaliste*, par Gabriel Prévost, Paris, 1878.



portraitistes de premier ordre, des paysagistes comparables à Claude Lorrain et à Ruysdaël, et des peintres de genre qui se distinguent par le sens de l'*humour* et par un sentiment exquis de la nature. Il y a en effet dans la section anglaise des portraits fort remarquables, d'intéressans paysages, parmi lesquels il faut signaler en premier lieu ceux de M. Fisher, et un nombre considérable de tableaux de genre, où règnent ce sens de l'*humour*, ce parfait naturel dans le sentiment et dans l'expression, cette verve comique et cette grâce enjouée dont parlait lord Beaconsfield. C'est surtout par le choix piquant des sujets et par une prodigalité de détails amusans et spirituels que l'exposition anglaise a enchanté le public. Quelques-unes de ces peintures, celles de M. Leslie et de M. Boughton, par exemple, pourraient servir d'illustration à quelques jolies scènes des romans anglais du dernier siècle; d'autres, telles que les grandes toiles de M. Frith, son *Derby day*, sa *Gare de chemin de fer*; son *Salon d'or*, rappellent certains chapitres de Dickens ou de Thackeray; mais ces regrettables romanciers, le dernier surtout, étaient de grands écrivains, MM. Leslie et Boughton ne sont pas des peintres. Leurs tableaux, d'une couleur mince, sans éclat, sans reflets, sans dessous, font l'effet de lithographies coloriées. Il en est aussi qui ressemblent à des aquarelles; mais il faut s'empresse d'ajouter que les Anglais sont les premiers aquarellistes du monde, et nous ne comprenons pas pourquoi M. Walker a cru devoir recourir à l'huile pour peindre sa *Vieille grille*, qui pourrait très bien figurer parmi ses plus admirables peintures à l'eau.

Il y a cependant un artiste anglais, M. Millais, qui a vraiment le tempérament d'un peintre, une façon à lui de voir les choses et de les interpréter, beaucoup de caractère et de résolution. Il met sa marque à tous ses ouvrages, qu'on peut goûter plus ou moins, mais dans lesquels on sent la présence d'un homme qui se donne tout entier à ce qu'il fait. M. Millais s'est essayé dans tous les genres; c'est surtout dans le portrait et dans le paysage qu'il excelle. Nous admirons médiocrement son *Garde royal*, qui ressemble un peu trop à un singe empaillé; mais c'est un portrait vraiment magistral que celui du duc de Westminster. M. Millais a le grand mérite de composer ses portraits et de mettre son personnage en action. Il a représenté le duc en pied, dans son costume de *fox-hunter*, vêtu d'une casaque rouge, chaussé de grandes bottes jaunes, une casquette sur la tête, son fouet à la main. Il y a dans cette peinture une fermeté, une vigueur d'accent, une recherche du caractère, qui en font une œuvre hors ligne. M. Millais a fait aussi le portrait de trois sœurs jouant au whist, dont les robes grises ornées de nœuds roses se détachent sur un paravent chinois, près duquel s'é-tale un riche bouquet d'azalées. De ces trois sœurs, il n'en est

qu'une qui s'occupe sérieusement du jeu, les deux autres ont l'air de chercher mélancoliquement du regard quelque chose ou plutôt quelqu'un; on assure qu'elles l'ont trouvé. Les deux paysages de M. Millais, ses *Montagnes d'Écosse* et le *Froid octobre*, sont aussi remarquables que ses portraits. L'eau, le ciel, les gazons, sont rendus avec une véritable puissance; il y a dans les herbes et les roseaux du premier plan une précision de détails presque excessive. Cette nature est bien triste, et il était difficile d'en tirer parti; mais l'artiste l'a vaincue par l'énergie de son insistance, et il y a toujours de la joie dans les victoires de la volonté. M. Millais a l'œil d'une grande justesse, une main obéissante et vigoureuse, capable de reproduire sur la toile tout ce qu'il voit. S'il était né coloriste, ce serait un peintre complet.

Il est un autre peintre encore dont les ouvrages ont vivement frappé le public et sont pour beaucoup dans le succès de l'exposition anglaise. Ce peintre n'est pas un Anglais, c'est un Allemand établi en Angleterre. M. Herkomer a exposé sa *Dernière revue, the Last Muster*. Il s'agit d'un paisible office du dimanche, célébré dans la chapelle de l'hôpital militaire de Chelsea. Tous ces vétérans, tous ces invalides, vêtus de leur uniforme rouge, écoutent paisiblement un prédicateur qu'on ne voit pas. Ils sont assis en file sur des bancs de bois. Quelques-uns sont encore verts et portent beau, d'autres sont ratatinés et voûtés. Celui-ci appuie son front sur sa main, celui-là suit la liturgie dans un livre de prières. Il en est un qui assiste vraiment à sa dernière revue; il est fort décrépité, cette feuille flétrie ne tient presque plus à la branche, le premier souffle l'en arrachera. M. Herkomer a réuni dans son tableau une cinquantaine de têtes, qui ont toutes un caractère tranché et dont la vigueur est peu commune, dont le modelé est irréprochable. Les expressions sont calmes et recueillies, toutes ces têtes sont au repos, et chacune d'elles raconte une histoire, elles semblent dire: « Voilà ce qui nous est arrivé, et nonobstant nous avons vécu. » Dans le fond, sur un banc transversal, sont rangés les parens et les amis en visite; au-dessus de l'assemblée flottent des drapeaux suspendus à la muraille. La couleur générale est moelleuse et chaude; c'est le seul endroit de la section de la Grande-Bretagne où l'on ait chaud. Le *Last Muster* n'est pas seulement l'œuvre la plus originale de l'exposition anglaise; parmi tous les tableaux rassemblés au Champ de Mars, il en est peu où un grand effet soit obtenu par des moyens si simples, où l'intimité du sentiment soit unie à plus de force dans l'exécution, à plus de certitude, à plus d'autorité. Le tableau de M. Herkomer paraît comme dépaysé dans les salles britanniques, il ne le serait pas moins dans la section allemande. Faut-il en conclure que c'est un bonheur pour un peintre anglais d'être né en

Allemagne, et qu'il est fort utile à un peintre allemand d'émigrer en Angleterre? Le talent de M. Herkomer est le résultat d'une greffe heureuse; cet artiste, qui a deux patries, sent couler dans ses veines deux sèves bien différentes, qui se corrigent l'une l'autre. Comme l'arbre de Virgile, il admire ses rameaux transformés et ses fruits où il ne se reconnaît pas, *novas frondes et non sua poma*.

Si l'on entend tout simplement par un peintre un homme qui sait peindre, c'est dans la section espagnole qu'on en trouvera le plus. Si la peinture est autre chose que de la littérature à l'huile ou à l'eau, si elle est destinée avant tout à réjouir, à régaler nos yeux, à leur procurer des fêtes, c'est en Espagne qu'il faut l'aller chercher plus qu'ailleurs. Les Espagnols ont reçu du ciel le don de l'éternelle jeunesse, que ni les siècles ni les révolutions ne peuvent leur ôter, et malgré le mal que leur ont fait leurs gouvernans, y compris leurs inquisiteurs, ils ont conservé cette belle gaîté qui est une vertu, car elle leur apprend, comme nous le disait une aimable Madrilène, à supporter tout ce qui n'est pas absolument insupportable. La guerre civile désole les provinces du nord, Madrid s'amuse; la république fédérale pille et rançonne les provinces du midi, Madrid s'amuse; Cuba se révolte, Madrid s'amuse encore. L'art de jouir de soi et de la vie est un art péninsulaire, et la péninsule met un peu de sa joie dans sa peinture. Il est vrai que la joie ne suffit pas : *improbus labor* est nécessaire à l'artiste; mais l'Espagne, qui enfante tant de paresseux, enfante aussi quelques-uns des travailleurs les plus infatigables de la terre; l'Espagne, qui produit trop de fous, produit aussi des hommes d'un prodigieux bon sens. Elle se pique de prouver que rien ne lui est impossible. N'a-t-elle pas aujourd'hui un premier ministre qui est l'étonnement de toute l'Europe? Il a réussi à faire durer plus de trois ans un ministère espagnol, et ces trois années lui ont suffi pour refaire un pays qui semblait s'en aller en morceaux.

Tous les genres de peinture sont représentés dans la section espagnole par quelque œuvre importante, et les moins remarquables de ces œuvres ont encore quelque mérite et quelque agrément. C'est un peintre que M. Pradilla, auteur d'un grand tableau où il nous montre Jeanne la Folle contemplant d'un œil égaré le cercueil de son cher et infidèle Philippe le Beau. La scène se passe en plein air, en rase campagne; à droite de la reine, près d'un brasier, est un groupe de femmes assises à terre, qui, fatiguées par une longue marche, s'endorment à moitié. A gauche, un moine récite des prières; plus loin stationne le cortège qui a suivi le convoi. On peut reprendre beaucoup de choses dans ce tableau, on peut même en critiquer l'idée maîtresse; mais l'homme qui a peint ces femmes, ce cercueil, ce brasier allumé et la fumée qui s'en échappe, ces



cierges dont le vent fait ondoyer la flamme, avait sûrement de la vocation pour son métier et il s'est donné la peine de l'apprendre. C'est un peintre que M. Gonzalvo y Perez, et il y a dans ses intérieurs d'église des qualités d'exécution qu'il doit au pays où il est né autant qu'à son travail. C'est encore un peintre que M. Raimundo de Madrazo; si on peut discuter ses portraits, qui niera qu'ils n'aient beaucoup de charme, de verve, de *brío* et des audaces de couleur fort amusantes? Mais le peintre des peintres est là tout près; une trentaine de ses toiles, choisies parmi les meilleures, occupent tout un pan de muraille, et elles sont toujours entourées, toujours fêtées. Étrange artiste, qui tour à tour et même tout à la fois nous séduit, nous ensorcelle, nous ravit et nous chagrine, nous impatiente, nous inquiète par l'irritante énigme qu'il nous donne à résoudre. Des doigts de fée qui se jouent de toutes les difficultés, une adresse presque effrayante, un talent égal pour interpréter le corps humain, le paysage et l'architecture, un dessin d'une finesse inouïe et l'art de faire chanter la couleur, des prodiges d'observation mêlés à d'inexplicables fantaisies, un fini incomparable dans les parties qu'il veut faire valoir, et tout à côté des négligences volontaires, un parti pris de lâché et de laisser-aller, des fonds merveilleux, vraiment magiques, et des premiers plans hâtivement frottés, souvent vides ou informes, voilà ce qu'on retrouve dans la plupart des œuvres de Fortuny. La légèreté de sa main n'a jamais été surpassée; le cœur battait vite et battait fort, ce cœur s'est consumé, s'est dévoré. Qui eut jamais des sensations plus vives, une telle intensité dans le sentiment de la nature? Regardez cet *Etang à Grenade*, à la surface duquel nagent quelques feuilles de nénufar. Après les avoir examinées, il vous semblera qu'Hobbema, Ruysdaël et les plus grands paysagistes hollandais étaient des arrangeurs et qu'ils faisaient des feuilles de convention. A cette vivacité, à cette violence de la sensation, Fortuny joignait ce qu'on pourrait appeler le sens musical de la couleur, il composait des symphonies avec du gris, du rose, du vert et du bleu, et sa musique était pour lui l'essentiel, le reste ne venait qu'après. On pourrait dire qu'il pratiquait l'esprit de sacrifice à rebours, d'autres subordonnent tout à leur sujet, lui sacrifiait son sujet à la tache, car la tache était son Dieu. Il possédait tous les dons, toutes les divinations, toutes les habiletés, tout sauf le génie du simple et du grand. Watteau, qui savait lui aussi ce que valait une tache, n'a jamais sacrifié son sujet à sa couleur; aussi a-t-il prouvé qu'il était possible de faire grand sans représenter autre chose que des pierrots, des arlequins, des fêtes galantes, des bergers de féerie, et a-t-il mérité de prendre une place au premier rang des maîtres. Tout se tient dans Watteau, et en regardant ses toiles, il ne vient

jamais à l'esprit de personne qu'on puisse y ajouter ou en retrancher quelque chose. Vous pourriez couper en quatre les toiles de Fortuny, et les morceaux en seraient bons. Qui ne s'estimerait heureux de posséder une moitié du *Jardin des Arcadiens*, ou seulement la moitié de cette moitié, la plate-bande de droite, éblouissante comme une pierrerie, et cette grille par laquelle on entrevoit la mer? Qui ne serait charmé, si on lui permettait de découper dans le *Choix du modèle* un pan de mur, un lambris incrusté de lapis-lazuli, une colonne de jaspe veinée de rose? Fortuny était un esprit fragmentaire, qui ne trouvait l'unité d'un tableau que dans l'harmonie des taches; mais quelles taches! quels fragmens! quelle musique!

Cet artiste si bien doué ne pouvait manquer d'exercer une grande influence sur les peintres de son pays; plus d'un s'est écrié comme Regnault: Fortuny m'empêche de dormir. On a dit qu'il ne fallait pas être darwiniste, mais qu'il y avait beaucoup à prendre dans Darwin. On pourrait dire aussi qu'il faut beaucoup étudier Fortuny, sans devenir pour cela fortuniste. C'est ce qu'a fait M. Martin Rico, de Madrid, dont les délicieuses petites toiles ont obtenu un succès de vogue bien mérité. C'est une fête de les regarder, c'est une justice de reconnaître que l'artiste qui les a peintes n'est inférieur à personne pour la sûreté de la main et la vivacité lumineuse du coup d'œil. M. Rico prend ses sujets où il les trouve, en Espagne, en Italie, en France. Voici une cour de Grenade qui est une merveille avec ses arcades dentelées, ses murs revêtus de faïences, sa pièce d'eau, sa galerie sous laquelle sont assises deux femmes qui cousent. Voici une façade de maison à Tolède, éclairée par le plein soleil et qui est toute blanche; d'une fenêtre grillagée s'échappe comme une fusée de verdure et de fleurs. Voilà les environs de l'Escorial, graves, sévères, avec un groupe d'arbres se détachant sur un beau ciel tacheté de nuages roux. Voilà une tour bâtie sur la crête d'un ravin et dominant un gouffre de verdure, qu'on ne voit pas, mais qu'on devine. Voici encore des canaux de Venise, que nous aimons moins; M. Rico ne peint pas la mer et les lagunes aussi bien que le ciel et la terre, et il nous semble que dans ses marines les valeurs ne sont pas toujours observées; mais en revanche sa rue de Rome et son marché de l'avenue Joséphine sont deux tours de force. Il introduit dans tous ses paysages de petites figures, grandes comme l'ongle; ce sont des hommes, des femmes, des enfans, surtout des ânes, le plus souvent harnachés de rouge. Ces petites figures ont toutes de la vie, du mouvement, une attitude, une physionomie; vous les voyez à peine, et vous devinez ce qu'elles font et à quoi rêvent ces ânes. M. Rico

sait placer l'accent où il faut et tout résumer sans rien oublier. Dans ces croquis enlevés, qui ont le fini d'une peinture achevée, il y a le charme, le diable au corps et une merveilleuse coquinerie de jeunesse.

M. Rico peint beaucoup d'après nature, et ce qui nous intéresse aujourd'hui plus que tout, c'est la nature. Les œuvres qui nous enchantent sont celles dont nous pouvons dire : Comme c'est vrai ! comme c'est pris sur le fait ! comme c'est bien cela ! Il y a au Champ de Mars nombre de toiles qui ne sont que des études bien venues et qui ont enlevé tous les suffrages ; telle œuvre savamment composée, sérieusement travaillée, n'a obtenu qu'un succès d'estime, parce qu'on y trouvait plus de convention que n'en peut supporter l'homme de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ses *Maitres d'autrefois*, Fromentin se plaignait que le paysage a tout envahi et qu'il a bouleversé toutes les formules de l'art, que les hommes de ce temps ne jugent jamais la peinture assez claire, assez nette, assez formelle, assez crue. Il ajoutait que Théodore Rousseau a créé ce qu'on peut appeler l'école des sensations, laquelle a produit des œuvres très remarquables, mais que cependant il serait bon de revenir de la nature à l'art et de se rappeler que les plus belles études du monde ne valent pas un bon tableau. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette conclusion de l'éminent artiste ; mais ces bons tableaux, qu'on nous fera peut-être, ne nous plairont qu'à demi si nous n'y trouvons cette intensité d'impression que n'avaient pas les paysagistes hollandais, et que nous goûtons dans les nôtres à tort ou à raison. Est-il possible de peindre une feuille d'arbre comme le faisait Fortuny et de s'attacher pourtant à peindre la forêt ? Est-il possible de faire des tableaux qui soient de vrais tableaux et qui aient toute la franchise et toute la fraîcheur d'une étude ? Est-il possible d'avoir des sensations presque aiguës et de les subordonner à son sentiment et à son idée ? Un peintre peut-il être à la fois un impressionniste passionné et un grand artiste ? Nous aimons à croire que ce problème n'est pas insoluble ; mais en attendant qu'il soit résolu, nous continuerons à préférer telle étude à tel tableau où la convention domine, la musique de Rousseau, de Corot ou de Fortuny fera vibrer en nous certaines cordes secrètes que ne remue ni Hobbema, ni Ruysdaël lui-même, et si l'on prouve à l'homme du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il a tort, il répondra qu'il ne sait qu'y faire, qu'en préférant ceci à cela il obéit à une impulsion irrésistible de son esprit, et il dira avec Montaigne : « Nos sens mêmes en sont juges ; ferons-nous accroire à notre peau que les coups d'étrivières la chatouillent, et à notre goût que l'aloès est du vin de Graves ? »



---

---

# L'HISTOIRE D'UNE MINE

---

Bret Harte, *the Story of a Mine*, 1877.

---

## I.

Le sentier qui escaladait la chaîne de Monterey-Coast était des plus rapides, et Concho était las, Concho était couvert de poussière, Concho était découragé. Le seul soulagement qu'il pût trouver à ses maux se cachait dans les flancs d'une bouteille en cuir accrochée aux *machillas* de sa selle. Concho éleva la bouteille jusqu'à ses lèvres, but un long coup, fit la grimace et cria : — Carajo ! Il paraît que l'outré en question ne renfermait pas de l'*aguardiente*, mais qu'elle avait été remplie à la taverne près de Tres Pinos par un certain Irlandais qui, sous ce nom castillan, vendait du mauvais whisky d'Amérique. Néanmoins Concho avait presque vidé la bouteille, qui retomba contre la selle, jaune et flasque comme les joues mêmes de son propriétaire. Ainsi réconforté, Concho se retourna pour contempler la vallée. Depuis midi, il n'avait cessé de grimper. Au-dessous de lui s'étendait un vaste désert frangé çà et là de terres arables et de prairies, mais partout ailleurs d'une désolante stérilité. Ses yeux s'arrêtèrent quelques instans sur une ligne blanche à l'orient ; cet horizon était nuageux et indécis au point de paraître s'évaporer sous le regard. Concho se frappa le front, cligna des paupières... Étaient-ce les sierras ou bien ce maudit whisky américain?..

Il continua son ascension laborieuse. Par intervalles la trace, à peine indiquée, se perdait tout à fait sur le flanc noir et nu de la montagne, mais son mulet savait toujours la retrouver avec une sagacité remarquable. Malheureusement le pauvre animal finit,

malgré ses précautions, par s'abattre en glissant sur une pierre roulante. En vain Concho s'efforçait-il de le relever ; il gisait obstinément, levant la tête de temps à autre pour jeter lui aussi un coup d'œil contemplatif sur la plaine. Alors son maître eut recours à des sévices inutiles, l'appelant voleur, assassin, lui déclarant qu'il n'était bon qu'à servir de pâture aux cornes des taureaux. Tout fut en pure perte.

Des imprécations profanes, il passa aux anathèmes ecclésiastiques qui sont réputés les plus puissans. — Ah! Judas Iscariote! Est-ce ainsi, renégat, traître, que tu délaisses ton maître à une lieue du camp, tandis que le souper refroidit ? Lève-toi donc, apostat!

Jamais mule ni mulet de bonne lignée n'avait manqué d'obéir à ce genre de sommation. Concho, voyant que sa bête y restait cependant rebelle, commença sérieusement à s'inquiéter. Il tenta un dernier effort : — Profanateur, debout! Regarde! — Et il dressa brusquement son bras en l'air, les doigts étendus : — Regarde, je t'exorcise! Ah! ah! tu trembles? Attends...

— Quel diable de tapage! fit une voix rude, partant du rocher au-dessus de lui. Concho frissonna. Était-ce vraiment le diable qui venait emporter son mulet?..

— Allons, continua la voix, laisse cette bête tranquille, vieux *graisseux* (1) de l'enfer! Ne vois-tu pas qu'elle a l'épaule déboîtée?

Tout désolé que fût Concho de cet accident, il se sentit soulagé jusqu'à un certain point. Il n'y avait donc rien de surnaturel dans l'entêtement que ses objurgations n'avaient pu vaincre?

Concho s'enhardit jusqu'à regarder celui qui, tout en parlant, descendait vers lui. C'était un étranger, un *Americano* à en juger par son accent et son costume, un homme mince, au visage brun et lisse. Ce visage eût été fort ordinaire sans l'expression d'un certain œil gauche où semblaient concentrées toutes les mauvaises passions humaines, un œil qui aurait fait penser à celui d'Éblis lui-même, si la nature prévoyante n'eût pris soin de le voiler en paralysant le nerf au coin de la paupière supérieure. Grâce à ce rideau il se déroba et trompait le monde.

— Que fais-tu ici? demanda l'étranger après avoir aidé Concho à relever le mulet.

— Je *prospecte* (2), señor.

L'étranger, tournant son œil droit, le seul qui fût quelque peu respectable, vers le Mexicain, tandis que l'autre œil se fixait dédaigneusement sur la campagne, reprit :

(1) Le sobriquet significatif de *greaser* (graisseux) est donné au Mexicain en Amérique, comme celui de John au Chinois.

(2) *Prospecter*, aller à la découverte, en style de mineur.

— Dans quel dessein ?

— Pour trouver de l'or et de l'argent, señor, de l'argent plutôt.

— Et tu es seul ?

— Nous sommes quatre.

L'étranger regarda autour de lui.

— Au camp, à une lieue d'ici, expliqua le Mexicain.

— As-tu trouvé quelque chose ?

— De cela, oui, beaucoup.

Et Concho tira des sacs attachés à sa selle plusieurs morceaux de minerai grisâtre étoilés de pyrite. L'étranger ne dit rien, mais son œil gauche prit une expression vraiment diabolique.

— Tu as de la chance, ami grasseyeux.

— Vous dites ?

— Je dis que c'est de l'argent que tu tiens là.

— Comment le savez-vous ?

— C'est mon affaire, je suis métallurgiste.

— Et vous reconnaissez l'argent de ce qui n'en est pas ?

Pour toute réponse l'inconnu tira de sa sacoche une petite boîte qui renfermait cinq ou six fioles. Montrant l'une d'elles à Concho : — Celle-ci contient une préparation d'argent.

La physionomie du Mexicain s'éclaira une seconde, puis elle exprima le doute.

— Donne-moi un peu d'eau.

Concho vida sa bouteille à eau dans sa battée à laver l'or, qu'il tendit au prétendu métallurgiste. Celui-ci, ayant trempé un brin d'herbe desséché dans la fiole, laissa tomber au milieu de l'eau une goutte du liquide qu'elle contenait. L'eau resta limpide : — Maintenant, dit l'expérimentateur, jettes-y du sel.

Concho obéit. Aussitôt une blancheur légère apparut à la surface et peu à peu toute l'eau prit une teinte lactée.

Le Mexicain se signait à tour de bras : — Sainte mère de Dieu ! c'est de la magie.

— C'est du chlorure d'argent, imbécile.

Non content de cette expérience à bon marché, l'étranger jmit Concho hors de lui en faisant rougir au moyen d'un acide un peu de papier de tournesol qu'il rendit ensuite à sa première couleur en le plongeant dans l'eau salée.

— Vous éprouverez ceci, dit Concho, offrant son minerai à l'étranger, vous essayerez là-dessus l'argent et le sel.

— Doucement, ami. D'abord il faudra le fondre. Une pareille besogne se paie. Crois-tu par hasard, mon chérubin, qu'un homme passe toute sa jeunesse à Fribourg et à Heidelberg pour prodiguer la science si laborieusement acquise au profit du premier grasseyeux venu ?



— Cela me coûtera donc... combien... allons, dites combien?.. fit impatiemment le Mexicain.

— Ma foi, pour trouver de l'argent dans ce minerai, je te demanderai peut-être cent dollars et les menus frais... mais quand une fois tu seras sûr de ton affaire, eh bien, ce seront des tonnes que tu pourras recueillir.

— Vous aurez les cent dollars, s'écria le Mexicain au comble de la surexcitation, vous les aurez de nous quatre. Venez au camp fondre le minerai, nous montrer l'argent, et puis... c'est convenu!.. Venez donc!..

Dans son avidité fiévreuse, il avait saisi la main de l'inconnu comme pour l'entraîner.

— Mais que feras-tu de ton mulet?

— C'est vrai... sainte Vierge! je n'y pensais plus.

— Écoute, dit l'autre avec un sourire bizarre, — il ne s'en ira pas loin, j'en réponds, et j'ai une mule de rechange là-haut. Tu prendras ma mule, tu me conduiras au camp, et demain tu reviendras chercher cet éclopé.

Le bon Concho sentit son cœur se serrer à la seule pensée d'abandonner le fidèle serviteur qu'une minute auparavant il tançait de si belle manière, mais l'amour de l'or l'emporta : — Je reviendrai demain, mon petit, je reviendrai riche, entends-tu? Jusque-là patience, attends-moi. *Adios*, mon bijou, *adios*!

Son compagnon lui tendit la main pour gravir la saillie rocheuse. Ceci se passait à l'endroit que l'on a nommé : *la cañada de la Visitation del diablo* et qui forme aujourd'hui la limite d'une des fameuses concessions mexicaines.

Telle était l'impatience du digne Concho de porter la bonne nouvelle à ses camarades que plus d'une fois l'étranger dut lui intimer l'ordre de modérer son pas : — N'est-ce pas assez, damné grassey, d'avoir estropié ta monture sans t'essayer contre la mienne, ou faudra-t-il que je te fasse encore payer Jenny? disait-il en levant légèrement sa paupière fléchissante sur une menace à demi narquoise. Quand ils eurent fait un mille environ le long de la chaîne, ils redescendirent vers la vallée. Une maigre végétation bordait maintenant la *trace*, deux ou trois marronniers nains avaient même poussé leurs racines dans les interstices de la roche d'un gris noir. Parfois quelque ravin creusé par les torrens de l'hiver mettait des taches brunes ou rougeâtres sur cette teinte sombre; presque tous les blocs portaient l'empreinte du pic des mineurs. En tournant le flanc de la montagne, on aperçut un fil de fumée qu'une main invisible semblait tirer d'un banc de rocher inférieur jusque dans l'éther obscurci : — C'est notre camp, dit gaiement Concho, je cours avertir...

— Et, avant que l'étranger eût pu le retenir, il avait disparu au grand trot dans une sinuosité du chemin.

Son compagnon ralentit le pas au contraire. Quelque roué qu'il fût aux pires coquinerics, la simplicité de ce pauvre Mexicain le gênait. Non que sa conscience fût susceptible d'être touchée, mais il se demandait si les trois autres aventuriers, connaissant la crédulité de leur camarade, ne le soupçonneraient pas tout de suite d'avoir voulu en abuser. Pensif, il continuait d'avancer à loisir. Résumait-il en lui-même sa vie passée? Vagabond de naissance, escroc de profession, il n'avait jamais pu, en dépit d'une réputation exécrationnelle, se résigner à franchir la périlleuse barrière derrière laquelle se tient le crime avec ses risques et ses expiations. Mais cette fois encore ce n'était pas le crime. Pouvait-on se faire scrupule de duper des Mexicains, ces fils d'une race dégradée? Un instant il lui sembla presque être l'agent accrédité du progrès et de la civilisation. Nous ne comprenons réellement le sens de ces deux mots que lorsque nous commençons à nous servir contre autrui de nos lumières supérieures.

A quelques pas de là, quatre figures se montrèrent dans l'obscurité croissante : au premier rang, l'étranger n'eut pas de peine à reconnaître le sourire radieux de Concho. Un rapide coup d'œil aux trois autres visages suffit à l'avertir que, si la bonne humeur de Concho faisait défaut ici, elle n'était pas remplacée du moins par de l'intelligence : Pedro était un robuste *vaquero*, Manuel un chétif métis, ancien catéchumène de la mission de San Carmel, et Miguel un simple boucher de Monterey.

Grâce à Concho, la méfiance que les ignorans éprouvent toujours pour un étranger, quel qu'il soit, s'évanouit très vite, et M. Joseph Wiles, — il avait déclaré se nommer ainsi, — fut courtoisement escorté jusqu'au camp. Cependant, tel était le désir des Mexicains de commencer au plus vite les expériences promises que les devoirs de l'hospitalité se trouvèrent un instant négligés ; il fallut que don José, comme on appelait maintenant M. Joseph Wiles, avouât qu'il avait faim pour que les *tortillas*, les *frijoles* et le chocolat fissent leur apparition.

Ce frugal repas terminé, un fourneau primitif fut construit avec des quartiers de rocher, et un vaisseau de terre, vernissé au moyen de quelque procédé local, fut fixé dessus très solidement au moyen de glaise et de gazon. Des branches de pins coupées dans une ravine boisée au-dessous du camp servirent à nourrir un grand feu, et bientôt la fournaise flamboya vigoureusement sous la direction de M. Wiles, qui d'ailleurs ne mettait la main à aucun détail matériel. Étendu sur le dos, il fumait une pipe tout en mâchonnant

des ordres entre ses dents. Nous ignorons la jouissance que ce drôle pouvait trouver dans le travail inutile des pauvres diables empressés à lui obéir, mais il est certain que son œil gauche plein de noire malice suivait avec persistance tous les mouvemens de l'exvaquero, et se reposait souvent sur la physionomie bestiale de cet athlète. Rencontrant une première fois le regard qui le suivait avec obstination, Pedro grogna quelque affreux juron, puis, comme s'il eût subi une fascination inexplicable, il se mit peu à peu à chercher cet œil mauvais au lieu de le fuir.

Qu'on se figure la scène fantastique qu'offrait à l'heure dont nous parlons le camp mexicain : la noire montagne se découpant comme une masse d'ombre à la Rembrandt sur un ciel qui semblait être si loin, si loin que l'âme la plus lasse du monde devait désespérer d'en atteindre les portes bleu d'acier ; les larges étoiles brillant froides et inexorables d'un feu immobile ; la lueur des fournaises fardant les visages d'un rouge indien et faisant éclater les vives couleurs des *serapes*, pour se perdre ensuite, absorbée dans les ténèbres que projetait la grande montagne, à vingt pieds de là. Les chuchotemens des travailleurs échangés par ces voix chantantes dans une langue exotique, l'aboïement bref et aigu d'un coyote dans la plaine étaient les seuls bruits qui troublaient le solennel silence. L'aube allait poindre quand on annonça que le minéral entraînait en fusion. Il était temps, car le vase de terre s'enfonçait peu à peu dans le fourneau croulant. Concho jeta son cri de jubilation : — Dieu et liberté ! — Don José lui imposa silence en commandant d'étayer le pot ; puis il se pencha sur le liquide bouillant. Ce ne fut qu'une seconde, mais dans cette seconde le métallurgiste émérite trouva moyen de laisser tomber dans le pot un demi-dollar d'argent. Il recommanda de bien alimenter les feux, et se rendormit d'un œil.

L'aurore alluma des phares sur les montagnes voisines et sema de roses les neiges des sierras, les oiseaux gazouillèrent parmi les aulnes à un mille au-dessous du camp, et le grincement des roues d'un chariot, qui n'apparaissait encore sur la route que comme un grain de sable, se fit distinctement entendre. Alors don José brisa le pot qui avait servi à fondre le minéral, et le flot incandescent fut versé sur la route pour refroidir. Ensuite le métallurgiste rompit un petit morceau du bloc qui s'était formé, le pesa, recommença l'opération, soumit l'un des échantillons à l'action de l'acide et du bain de sel, — l'eau devint aussitôt laiteuse ; — enfin il découvrit je ne sais quoi de blanc, — *mirabile dictu*, — qui représentait une valeur d'environ quatre sous en argent. Nouveaux cris de joie du pauvre Concho ; ses camarades s'entre-regardaient d'un air de



doute et d'inquiétude : amis dans la mauvaise fortune, ils commençaient à se méfier les uns des autres dans la bonne. L'œil gauche de M. Wiles allait ironiquement de celui-ci à celui-là :

— Prenez vos cent dollars, don José, dit Pedro, tendant une poignée d'or à Wiles avec un geste qui lui intimait que les services et la présence d'un étranger n'étaient plus nécessaires.

Wiles prit l'argent, et il s'en allait quand un cri de Manuel l'arrêta : — Le pot, le pot!.. il était fêlé... voyez, regardez...

En déblayant les débris du fourneau pour préparer le déjeuner, Manuel avait découvert une flaque étincelante de vif-argent.

Wiles tressaillit, jeta un rapide regard sur les quatre hommes, vit aussitôt qu'aucun d'eux ne connaissait la valeur du trésor qui venait de se révéler et dit tranquillement : — Ce n'est pas de l'argent.

— Pardon, señor, c'est de l'argent encore liquide.

Wiles se baissa et passa ses doigts dans le liquide en question.

— Sainte Vierge ! qu'est-ce donc alors ? de la magie ?

— Rien que du déchet.

Mais Concho, enhardi par l'exemple de Wiles, saisit à son tour une poignée des prétendues scories ; le métal éblouissant se brisa entre ses doigts formant mille globules qui roulèrent de tous côtés, jusque dans ses manches, tandis qu'il dansait autour avec un mélange de peur et de plaisir enfantin.

— Et cela ne vaut pas la peine d'être pris ? demanda Pedro.

L'œil droit de l'étranger lui répondit négativement et, se détournant avec une certaine brusquerie, Wiles s'en alla seller sa mule.

Manuel, Miguel et Pedro causaient à voix basse entre eux. Concho, se rappelant son pauvre mulet boiteux, partit à sa recherche. Hélas ! il n'était plus au lieu où il l'avait laissé. Jusque-là fidèle à son maître, malgré les bourrades, il n'avait pu toutefois supporter l'abandon. Le chagrin de Concho ne fut pas sans mélange de remords. Harassé il retourna au camp ; ses pieds endoloris ne le portaient que lentement à travers les rochers. Quelle fut sa surprise en arrivant de trouver le lieu désert ! Plus personne, ni gens, ni animaux, plus de gîte ! Concho appela de toutes ses forces. Seul, l'écho des rochers lui répondit. Était-ce un mauvais tour ?.. Il essaya de rire... la plaisanterie avait réussi, en effet... Il avait eu bien peur !.. Mais non... c'était trop vrai... on l'avait laissé là tout seul, sans abri, sans provisions !..

Le pauvre Concho tomba la face contre terre et sanglota ; mais la tempête du désespoir ne fut pas longue : ce n'était pas l'humeur de Concho de s'apitoyer longtemps sur lui-même ni d'en vouloir à qui que ce fût. Quand il releva la tête, ses yeux en pleurs rencontrèrent l'éclat du vif-argent, ce joyeux métal dont la vue l'avait

charmé tout d'abord. Aussitôt il se remit à jouer avec lui, le chassant de ci de là, le roulant entre ses mains, riant comme un gamin de ses caprices : — Ah! farceur! ah! saltimbanque! tu t'en vas... veux-tu revenir... par ici... par ici... je te tiens, petit... viens *muchacha*, que je t'embrasse!..

Au milieu de ces enfantillages, le pauvre garçon oublia presque la trahison de ses camarades et, ne pouvant se résoudre à se séparer de son joujou, il l'emporta dans la bouteille en cuir. Déjà le brouillard s'était refermé sur Monterey; il roulait, comme une mer blanche, écumeuse dérobant sous ses flots houleux les brisans bleuâtres situés plus bas. Une fois ou deux Concho, en descendant la montagne, s'était avancé au bord de la corniche pour contempler la baie en forme de fer à cheval, dont les contours se dessinaient à bien des milles de là. Plus tôt, dans l'après-midi, il avait vu la croix dorée de la Mission étinceler au soleil, mais maintenant tout avait disparu. Avant qu'il atteignît la ville, la nuit était profonde; il se jeta dans la première *fonda* venue pour demander à *l'aguardiente* l'oubli de ses soucis et de sa fatigue. La tête lui faisait mal, l'échine aussi; vraiment il se sentait si souffrant qu'il lui sembla bon d'appeler à son secours un *medico*, un docteur américain qui une fois leur avait donné, à lui et à son mulet, la même médecine apparemment et avec un égal succès. Concho s'était toujours dit, non sans logique, que si un remède était salutaire on n'en pouvait trop prendre, et que tout malade qui se fait soigner doit en avoir pour son argent. Donc dans sa dernière maladie, le docteur lui ayant prescrit une certaine dose de quinine divisée en douze paquets, il avait jugé bon de prendre tous les paquets à la fois. Le docteur, flatté d'abord de le voir revenir guéri, avait haussé les épaules en apprenant comment la cure s'était faite.

— Eh bien! dit-il, voyant Concho s'affaisser sur une de ses deux chaises, avez-vous encore dormi dans les marécages ou abusé du whisky? Parlez franchement, dépêchons-nous.

Mais il lui fallut écouter patiemment les divagations du Mexicain, qui déclarait qu'il avait dans le ventre Satan en personne, et Judas Iscariote dans les reins, et tous les diables dans la tête, outre que Ponce Pilate lui avait mis les pieds en loques.

— Avalez cela! dit le docteur. — Et il lui jeta dans la bouche une pilule grosse comme une balle.

Concho salua jusqu'à terre et tourna les talons.

— C'est que je n'ai pas d'argent, señor medico.

— N'importe; ce n'est qu'un dollar, le prix du médicament.

Concho eut l'air honteux en pensant qu'il avait englouti une pareille somme; puis il dit timidement :

— Je n'ai pas d'argent, mais j'ai là quelque chose de joli et de drôle. Ce sera pour vous.

Et il donna au docteur son joujou, comme il l'appelait.

Le docteur regarda la masse frémissante et s'écria :

— Mais c'est du vif-argent !

— Très vif en effet ! s'écria Concho en éclatant de rire et en faisant claquer ses doigts pour imiter le mouvement des globules.

— Où diable l'avez-vous pris ?..

— Il y avait une fêlure dans le pot sur la montagne, là-bas. Il a coulé...

Et, comme son interlocuteur paraissait incrédule, Concho raconta toute l'histoire.

— Sauriez-vous retrouver la place ?

— Oui, *madre de Dios*... J'y ai sacrifié mon mulet !

— Et vous dites que vos camarades ont vu cela ?

— Pourquoi pas ?

— Et vous dites qu'ils vous ont ensuite planté là...

— C'est la vérité, *ingrates* !

Le docteur se leva pour fermer la porte de son cabinet.

— Écoutez, Concho, vous avez trouvé du vif-argent, du mercure, l'un des métaux les plus précieux, surtout dans un pays de mines d'or. Mon garçon, si vous en découvrez davantage, votre fortune est faite.

Concho se redressa d'un bond.

— Dites-moi, le rocher avec lequel vous avez bâti votre four était-il rouge ?

— Si señor.

— Rouge et brun ?

— Si señor.

— Il s'est émiétté au feu ?

— Tellement qu'il n'en est rien resté.

— Et avez-vous vu beaucoup de ces roches rouges ?

— La montagne en donne tant et plus.

— Mais êtes-vous sûr que vos camarades n'ont pas pris possession de la montagne-mère ?

— Comment ?

— En déclarant, selon la loi des mines, qu'ils l'ont découverte, ou par préemption tout simplement.

— Ils ne feront pas cela.

— Comment vous y prendrez-vous pour les en empêcher, étant seul contre quatre, car je ne doute pas que votre ami le savant ne soit du complot.

— Je combattrai...



— Oui, mon brave Concho, mais supposons que je vous évite le combat. Voici ce que je propose. Une demi-douzaine d'*Americanos* iront avec vous. Il vous faudra des fonds pour exploiter la mine. Eh bien! vous partagerez. Ces gens-là prendront sur eux les risques, trouveront l'argent, et vous aurez des défenseurs au besoin.

— Je comprends, dit Concho avec un mouvement de tête affirmatif et un rapide clignement des paupières. *Bueno!*

— Je reviens dans dix minutes, fit le docteur saisissant son chapeau.

Il tint parole. Dix minutes après, il revenait avec un conseil d'administration et de surveillance, un président et un acte autorisant la formation de la compagnie. Le président ajouta un revolver à ces articles indispensables.

— Prenez cela, dit-il en le remettant à Concho, mon cheval est dehors, prenez-le aussi, et allez un train d'enfer pour garder votre bien jusqu'à ce que nous arrivions.

L'instant d'après, Concho partait au galop.

— *Hoopa la mula!*

Il disparut dans les ténèbres.

— Vous n'êtes pas en avance, messieurs, dit l'*alcade* américain au docteur, une autre compagnie vient de se constituer dans le même dessein que vous, je gage!

— Quels sont ces gens-là?

— Trois Mexicains conduits par ce diable de tape-à-l'œil Sydney Duck dit Wiles.

— Sont-ils ici?

— Oui, deux d'entre eux, Manuel et Miguel. Les autres sont aux Tres Pinos, essayant d'entortiller le cabaretier Roscommon et de payer leurs dettes de whisky avec du mercure. Aussi je pense qu'il est inutile que nous partions avant le lever du soleil, car ils ne manqueront pas de rouler sous la table ivres morts.

Ce légitime successeur du grave *alcade* mexicain, ayant ainsi donné son avis, s'en alla.

Cependant Concho le fortuné ne ménageait ni la *riata*, ni l'éperon. La *trace* était obscure et par momens dangereuse; le cavalier, quelque familiarisé qu'il fût avec les détours de la montagne, regretta plus d'une fois son mulet perdu, au pied sûr et solide; mais il pensait à sa prospérité nouvelle, à ce bienheureux mercure: — Voyez-vous le farceur! Il y avait une jolie musique dans ses gambades! Cela vaut bien l'argent et c'est plus gai! — Cependant sa joie ne l'empêchait pas d'avoir l'œil sur tous les replis du sentier, non qu'il craignît les brigands, Concho était physiquement courageux; mais tous les bons catholiques savent que le malin esprit ne se fait

pas faute de hanter sous diverses formes la chaîne de Santa-Cruz. Il se rappelait l'aventure d'Ignacio, le muletier des franciscains, qui, s'arrêtant à l'heure de l'*Angelus* pour dire sa prière, vit le diable sous la forme d'un ours monstrueux qui se moquait de lui en pliant les hanches et en levant les pattes pour imiter sa dévote attitude. Néanmoins, son rosaire dans la main qui tenait les rênes, et tâtant de l'autre main son revolver, Concho arriva sain et sauf au sommet de la montagne lorsque les premiers rayons de l'aurore commençaient à dessiner le contour des pics lointains de la sierra.

Il attacha son cheval sur un plateau et descendit avec précaution à pied jusqu'à ce qu'il eût atteint la muraille de roc rouge et le fourneau écroulé. Tout était dans l'état où il l'avait laissé le matin ; aucune trace de récente visite humaine. Concho, son revolver à la main, examina toutes les cavernes, tous les ravins, le moindre trou, tourna autour des arbres, fouilla les taillis. Aucun bruit ne frappa son oreille, sauf le murmure du vent dans les pins au-dessous de lui. Pendant quelque temps, il se promena de long en large avec le sentiment vague d'être en sentinelle ; mais bientôt son insouciance reprit le dessus. Il était horriblement fatigué ; de fréquents appels à son flacon de whisky ne servaient qu'à l'engourdir davantage ; n'en pouvant plus, il finit par s'enrouler comme une momie dans sa couverture à la mode mexicaine pour dormir. Deux fois son cheval hennit sur le plateau, mais il ne l'entendit pas dans la profondeur du premier sommeil. Puis les broussailles craquèrent le long de la rampe au-dessus de lui, une pierre vint rouler à ses pieds ; il ne bougea pas.

Enfin deux figures noires se dessinèrent sur l'escarpement du rocher.

— St...t...t! — fit une voix parlant très bas. Quelqu'un est couché près du fourneau. — Ceci fut dit en espagnol ; c'était pourtant la voix de Wiles.

L'autre figure se traîna jusqu'au bord du rocher et regarda en bas. — C'est Concho, l'imbécile ! fit Pedro avec mépris.

— Et s'il n'est pas seul?.. et s'il s'éveille...

— Je ferai le guet. Allez mettre l'affiche.

Joseph Wiles disparut, et Pedro, s'accrochant aux broussailles, se mit à descendre du rocher. L'instant d'après, il était debout près du dormeur. Alors il regarda autour de lui ; son compagnon avait disparu dans l'ombre des masses rocheuses ; à peine si un craquement de branches signalait son passage. Tout à coup Pedro jeta un *serape* sur la tête de son ancien camarade, puis se laissa tomber de tout son poids d'hercule, écrasant la face du malheureux, tandis que ses bras vigoureux étreignaient les membres

déjà emprisonnés dans la couverture. Il y eut une secousse, un spasme, un instant de lutte ; mais les plis de la couverture seraient la victime comme des bandelettes, gênant tous ses mouvemens au point de les rendre impossibles. Du reste aucun cri, aucun signe extérieur de violence. Quiconque eût regardé n'aurait rien vu que deux corps étendus qui se profilaient en noir sur le rocher. Ils eussent pu aussi bien dormir dans les bras l'un de l'autre. Tel était ce ténébreux silence, que le pas furtif de Wiles y résonna distinctement.

Peu à peu la victime cessait de se débattre. Enfin quelqu'un chuchota d'en haut : — Je ne vois pas bien... Que faites-vous ?

— Je veille.

— Dort-il ?

— Il dort.

— Profondément ?

— Profondément. A la façon des morts.

Le dernier frémissement s'était interrompu sous la couverture. Pedro se leva et, à son tour, Wiles descendit.

— Tout est prêt, dit-il, vous êtes témoin que j'ai affiché la notification.

— J'en suis témoin.

— Et celui-ci ? — montrant Concho, — le laisserons-nous où il est ?

— Un idiot ivre ? Pourquoi non ?

Wiles braqua son œil gauche sinistre sur celui qui parlait ainsi, et, comme la veille, Pedro gronda une imprécation.

— Carramba ! détournerez-vous de moi cet œil du diable ? Qu'est-ce que vous voyez ? Allons, dites, qu'est-ce que vous voyez ?

— Rien, mon bon Pedro, répondit Wiles, tournant son profil régulier vers l'assassin.

L'ex-vaquero, furieux et à demi terrifié, rentra dans la gaine, dont il l'avait tiré à demi, le long couteau passé dans sa ceinture et grogna sourdement : — Alors, filez... de l'autre côté, entendez-vous, moi je garde celui-ci.

Et de la sorte, côte à côte, écoutant, épiant, se méfiant de tout, mais surtout l'un de l'autre, ils remontèrent dans les ténèbres, d'où un démon aurait pu les avoir évoqués.

Une demi-heure s'écoula pendant laquelle l'orient qui flamboyait finit par se fondre en or, puis le soleil fit irruption, superbe et hautain ; le brouillard qui, à la faveur de la nuit, s'était glissé sur les hauteurs, s'enfuit à son approche, déchirant dans sa précipitation au flanc de la montagne ses robes blanches dont les lambeaux restèrent accrochés aux arbres, aux buissons, aux angles du rocher.



Mille brins d'herbe nichés au fond des crevasses, nourris dans les tempêtes, bercés par les vents alisés, tendirent vers leur Créateur de pâles et faibles bras, mais Concho le brave, le joyeux Concho ne parla ni ne bougea plus.

Pendant les hennissemens persistaient sur la cime ; le cheval de Concho demandait son déjeuner. Cette réclamation frappa les oreilles d'un groupe de voyageurs qui gravissait le flanc occidental de la montagne :

— Que diable ! c'est Chiquita. Ce maudit Mexicain est ivre mort quelque part, dit le président du conseil d'administration de la nouvelle compagnie.

— Tout cela me paraît avoir bien mauvaise mine, répliqua le docteur en rejoignant l'animal impatient. S'il s'agissait d'un Américain, on pourrait croire à de la négligence, mais jamais un graisseux n'a oublié sa monture. Cherchez partout, camarades..., nous arrivons peut-être trop tard.

Une demi-heure encore, et ils aperçurent le banc de rocher inférieur, le fourneau détruit, la forme immobile de Concho roulé dans sa couverture en pleine lumière.

— Je vous l'avais bien dit, s'écria le président, il est ivre !

Le docteur devenait de plus en plus soucieux ; il ne répondit pas. Tous les cavaliers mirent pied à terre et attachèrent leurs chevaux à des piquets, puis ils se glissèrent sur les genoux et les mains jusqu'au bord de la corniche ; le secrétaire de la compagnie fut le premier à jeter un cri :

— Voyez donc ! Quelqu'un est venu avant nous. Regardez ces affiches.

Deux placards sur toile fixés au rocher réclamaient ce terrain comme la propriété des signataires, Pedro, Manuel, Miguel, Wiles et Roscommon.

— On a posé ceci, docteur, pendant que le graisseux maudit que vous honorez de votre confiance cuvait sa boisson. Que faire maintenant ?

Mais le docteur, se dirigeant vers l'objet de toutes ces accusations qui continuait à garder un morne silence, s'agenouilla auprès de lui, déroula les plis de la couverture, appuya une main sur sa ceinture et l'oreille contre son cœur, puis il dit aux autres qui l'avaient suivi :

— Mort.

— Naturellement ! Il a pris une consultation de vous hier. Voilà l'effet de vos s... médecines, de vos remèdes héroïques.

Le docteur était trop préoccupé pour relever la raillerie. Il examinait l'œil de Concho presque sorti de l'orbite, la langue enflée... tout à coup, se levant :

— Arrachez ces affiches, amis, mais gardez-les. Mettez les vôtres à la place... n'ayez pas peur; vous ne courez aucun risque. Ici le meurtre s'est ajouté au vol...

— Le meurtre!

— Oui, le meurtre! J'attesterai sous serment que cet homme est mort étranglé. Je demanderai l'enquête. On l'a étranglé dans son sommeil. Regardez, ajouta-t-il, désignant le pistolet qui était resté dans la main raidie du cadavre.

Concho, surpris par une horrible agression, l'avait armé, mais sans pouvoir s'en servir ensuite.

— Quant à cela, dit le président, jamais un homme ne s'est endormi sur un revolver armé! Mais que faire?

— Tout, dit le docteur avec feu, le crime a été commis il y a deux heures à peine, le cadavre est encore chaud. L'assassin n'est pas venu de notre côté, nous l'aurions rencontré sur la *trace*. Il doit être, s'il est quelque part, entre ce lieu et Tres Pinos.

— Messieurs, dit le président avec une petite toux préparatoire et officielle, que deux d'entre vous restent ici et fassent bonne garde. Les autres me suivront à Tres Pinos. La loi est outragée, messieurs. Vous comprenez.

Sous l'influence de ces derniers mots, le petit groupe d'hommes insoucians et plus ou moins cyniques qui se trouvaient là se transforma soudain en une troupe régulière de citoyens sérieux. Ils remontèrent à cheval avec ordre et sans retard.

— Ne ferions-nous pas mieux de procéder d'abord à l'enquête et de nous munir d'un mandat d'arrêt? hasarda le secrétaire.

— Combien avons-nous d'hommes?

— Cinq.

— En ce cas, dit le président résumant les statuts révisés de l'état de Californie en un seul mot énergique, *moquons-nous* des mandats!

## II.

Ne semble-t-il pas que nous ayons là un récit californien du meilleur temps de Bret Harte, une perle bizarre digne de prendre rang dans le collier d'un dessin si curieusement exotique et d'une couleur si rare, dont les chaînons se nomment : *Miss, le Camp rugissant, l'Idylle du Val-Rouge, Épisode de la vie d'un joueur, Carrie, Miggles*, etc.?.. Jamais l'écrivain chez qui nous avons dû constater depuis avec regret certaines défaillances n'a mieux gradué en quelques pages rapides l'intérêt du sujet, n'a marqué d'un trait plus sûr les qualités caractéristiques de chaque race, n'a posé des types plus vivans dans des paysages plus expressifs. A ceux qui de-

manderaient un dénouement moins écourté, nous rappellerons que Bret Harte s'est toujours plu à laisser sa plume en suspens au moment décisif, comme pour inviter l'imagination du lecteur à terminer selon son caprice. Ce procédé banal auquel sacrifient la plupart des romanciers, qui consiste à régler définitivement le sort de chaque personnage avant de fermer le livre, lui est antipathique; ses œuvres précédentes l'attestent. D'ailleurs ici rien ne reste dans le vague; l'application de la loi de Lynch se fait suffisamment sentir; elle aura cours, si bon vous semble, contre Pedro et Wiles, comme autrefois contre *Tennessee*; nous pourrons nous représenter chacun de ces deux scélérats suspendus pour l'édification des malfaiteurs futurs à un gibet improvisé. Vous le connaissez déjà, ce grand arbre feuillu sur lequel les oiseaux continuent de gazouiller, indifférens à l'existence humaine qui vient de se changer en une forme sans nom balancée par le vent? — Mais nous n'aurions là que l'histoire de la découverte d'une mine, et Bret Harte veut nous conduire plus loin, nous dire non-seulement qui a cherché la mine, qui l'a trouvée, qui l'a revendiquée, qui l'a prise, qui l'a concédée, qui l'a exploitée, mais encore les procès, les intrigues auxquels cette mine a donné lieu, ce qui survient au congrès à propos d'une mine, et bien d'autres choses si longues à développer qu'elles ne peuvent trouver place dans une simple nouvelle. Il en résulte que nous avons une fois de plus un roman, moins diffus sans doute que *Gabriel Conroy*, mais presque aussi embrouillé. La rapide analyse qui suit permettra d'en juger.

Tandis que les vengeurs du pauvre Concho s'élancent à la poursuite de ses assassins sur la route de Tres Pinos et que le cabaretier irlandais Roscommon se réjouit d'avoir pris rang parmi les propriétaires de la mine, en échange de son mauvais whisky, les deux Mexicains, Miguel et Manuel, fument leurs cigarettes dans une *fonda* de Monterey. Ils ont cédé leurs droits à Wiles pour quelques centaines de dollars payés comptant, et maintenant ils le regrettent, bien que Wiles, qui n'avait besoin que du seul Pedro pour complice, ne leur ait pas soufflé mot de la découverte du vif-argent, — ils sont fâchés de n'avoir pas demandé une somme plus forte. Leurs regrets deviennent du désespoir quand un certain Victor Garcia, ancien employé de l'*ayuntamiento*, se moque d'eux en leur apprenant la vérité. Du désespoir, les deux Mexicains, appuyés, dirigés par leur compatriote Garcia, passent aux projets les plus perfides. Braver en face des *Americanos*, ils ne l'oseraient, mais les tromper, quel plaisir, quelle gloire! Ne pourrait-on, par exemple, prendre sur eux rang de priorité en exhumant une vieille concession du gouverneur espagnol Micheltorena à Victor Garcia,



pétitionnaire? Bien entendu la concession n'a jamais existé, mais un acte de cette sorte ou tout autre papier d'affaires est vite fabriqué par la main exercée de Carmen, la nièce de Garcia. Carmen a été bien élevée au couvent : elle y a appris la peinture et s'étudie à copier des tableaux anciens si fidèlement qu'on ne les reconnaît pas de l'original ; copier, imiter, est chez elle une faculté merveilleuse, elle imite les écritures d'une façon qui ferait honneur au plus habile faussaire, et faussaire elle le devient, mais innocemment. Ne croyez pas qu'elle comprenne ce qu'on exige d'elle.

C'est un enfant, bien que sous beaucoup de rapports elle soit déjà femme jusqu'au bout des ongles, on serait tenté de dire même magicienne tant elle excelle à tourner toutes les têtes. Bret Harte sait mieux que personne peindre ce genre de créature énigmatique et irrégulière qui, sans beauté, sans *respectabilité* non plus, possède toutes les séductions et même quelques titres à l'estime des juges les plus sévères ; il nous montre, vivante pour ainsi dire, derrière le grand éventail noir qui aile à ses sorcelleries, cette fillette de quinze ans, agile et menue comme un petit garçon, avec le sourire mutin de ses dents blanches, le regard voilé de ses yeux bruns pénétrants qui brillent à travers une lourde frange de cils sombres, sous les ondes noires de son épaisse chevelure. Ce minois n'est rien moins que correct, mais il est singulièrement salé, selon l'expression espagnole, la colère le rend terrible, la tendresse le rend irrésistible. Dans cette petite bouche, le mot le plus banal, bonjour, emprunte un sens nouveau à des inflexions musicales et enjôleuses. Elle aime jouer comme un jeune chat, et son oncle lui persuade que c'est un jeu que de reproduire la signature de feu le gouverneur Micheltorena, sur une vieille feuille timbrée de la douane. L'ancien bureaucrate a encore quelques-unes de ces feuilles dont il fera bon usage. — Carmen se pique d'arriver à la perfection d'un fac-simile, on la complimente, et elle est ravie, car l'encens, de quelque part qu'il monte vers elle, lui plaît : celui de Miguel, qui la courtise sans qu'elle s'en soucie, est agréé comme les autres. Et cependant ce jour-là Carmen est préoccupée. L'absence de son ami Concho lui paraît inexplicable. Concho, toujours si empressé à lui apporter des fleurs, des oiseaux, des nouvelles de la montagne, Concho, qui ne peut se passer d'elle, n'a pas reparu. Que lui est-il arrivé?

Cette préoccupation empêche la jeune fille de penser longtemps au petit service que son oncle a exigé d'elle sous prétexte de badinage. La mort de Concho sera le premier chagrin sérieux de sa vie.

Quant aux Mexicains, peu leur importe la fin tragique de leur ancien camarade ; il s'agit de produire la concession du *rancho des*

*Roches-Rouges*, et de la faire prévaloir contre les droits actuels de la compagnie américaine ; mais pour cela mieux vaut attendre un peu, car l'opinion publique est encore trop exaltée par les derniers événements. L'enquête sur l'assassinat se poursuit. Volontiers le jury eût rendu son verdict ordinaire : — Mort accidentelle, résultat de l'alcoolisme, — qu'est-ce en effet qu'un Mexicain de plus ou de moins ? — Mais le docteur ne l'entend pas ainsi. Il réussit à prouver l'homicide et à faire rechercher les meurtriers inconnus. Ces meurtriers inconnus, chacun les connaît par parenthèse et les nomme Wiles et Pedro, — Manuel, Miguel et Roscommon ayant prouvé l'*alibi* d'une façon indiscutable ; — mais Wiles et Pedro ont gagné la Basse-Californie.

Un an se passe sans que la fausse concession risque en se révélant de s'exposer aux commentaires ; pendant ce laps de temps, la compagnie organisée sous les auspices du docteur reste en possession de la mine de mercure. Alors apparaît un grand capitaliste qui, prenant à part l'un des membres du conseil d'administration, offre de prêter le prestige de son nom moyennant une part, la part du lion bien entendu. Il insinue que, si son offre généreuse n'est pas agréée, il se verra contraint d'acheter d'autres mines mexicaines et d'inonder le marché de vif-argent au détriment de la compagnie dite *Blue Mass* en l'honneur de certaines pilules et, par extension, du docteur.

Cette menace faite par un homme que l'on désigne comme un des principaux miniers de la Californie, tout dévoué à développer les ressources du pays, ne saurait être prise légèrement, de sorte qu'après mûre et secrète délibération, la mine passe entre les mains du fameux capitaliste, ce qui fait monter les actions, à la grande joie des actionnaires jusqu'au moment où le capitaliste construit des moulins si dispendieux, envoie à si grands frais des surveillans généraux en Russie et en Espagne pour y étudier les mines de mercure, et fait des ponts d'or à tant d'hommes spéciaux, chimistes, charlatans, etc., toujours sous prétexte de développer les ressources de la mine, que les actions baissent plus vite encore qu'elles n'ont monté. Alors les *brokers*, les courtiers, les agens du capitaliste rachètent aux actionnaires effrayés leurs parts respectives ; nous sommes initiés là, en quelques pages rapides et tristement comiques, à ce grand passe-temps américain, la spéculation véreuse, l'agiotage, dont le reflet se retrouve suffisamment du reste, bien que contenu et adouci, hideux encore, dans notre vieux monde.

Sur ces entrefaites, une bombe éclate. La concession espagnole du rancho des Roches-Rouges est revendiquée devant la commission territoriale des Etats-Unis, et cette concession implique l'emplace-

ment de la *Blue Mass mine*. Heureusement le grand capitaliste a été informé le premier et avec mystère de cette catastrophe; il trouve moyen par conséquent de se dessaisir de ses droits, dont désormais il connaît l'inanité, en faveur d'un pauvre diable, le seul membre qui reste de la première compagnie. Notez bien que le crédit du grand capitaliste ne sera que rehaussé par l'habileté qu'il a mise à se débarrasser en temps opportun d'une mauvaise affaire. Quant au malheureux Biggs, qu'il a pris pour dupe, il se trouve, après avoir cru au Pactole l'espace de vingt-quatre heures, écrasé sous le poids des dettes; mais Biggs est un garçon énergique, il a confiance en son bon droit, en lui-même et en son ami Royal Thatcher, un pionnier enguignonné jusque-là, malgré des prodiges de courage et d'intelligence. Royal Thatcher accourt au premier appel de Biggs, affamé, couvert de la poussière des chemins qu'il a parcourus à pied, sans un sou dans la poche de son habit râpé : il ne semble pas au premier aspect que ce puisse être là un bien puissant auxiliaire, malgré sa façon résolue de retrousser ses manches pour s'atteler au timon du char embourbé; mais l'amour s'est glissé dans ce cadre si peu fait pour lui et va prêter main-forte.

Il convient d'expliquer ici comment Carmen de Haro et Royal Thatcher ont pu se rencontrer à San Francisco.

Le cabaretier Roscommon, en sa qualité de fin matois irlandais et de bon catholique, a été convié par Garcia le Mexicain à entrer dans la petite combinaison si bien ébauchée sous les inconscients auspices de M<sup>lle</sup> Carmen. C'est Roscommon qui, au nom de Garcia, expose le cas devant la commission territoriale, sans produire toutefois l'acte de concession lui-même, qui est censé avoir été détruit dans un incendie, tout le talent de la petite artiste, si admirable qu'il soit, n'ayant pas réussi à reproduire le sceau officiel indispensable. En revanche, il y a la pétition elle-même, et nombre de lettres écrites sur papier timbré par le gouverneur Micheltorena à Garcia, à Manuel, au père de Miguel, il y a des attestations bien payées, il y a des récits de conversations avec feu le gouverneur d'une précision de détails étonnante et corroborées par de nombreux témoins; enfin rien ne manque que le sceau de son excellence. Pourtant la revendication est rejetée. Ayant eu à se prononcer déjà entre deux prises de possession également justifiables en apparence, la commission est devenue sceptique et méfiante.

Fureur de Roscommon, qui a en lui au suprême degré la combativité, l'esprit belliqueux irlandais, et qui ne veut pas avoir versé son whisky en pure perte. Il s'ensuit un choc de dialectes des plus divertissans entre les fraudeurs, imprécations mexicaines, explications dans le jargon d'Érin; on sait que Bret Harte est passé maître



en ce genre de tour d'adresse ; il égale pour le talent d'imitation M<sup>lle</sup> Carmen elle-même. Le conseil de Roscommon, un homme de loi aussi coquin que son client, recommande à celui-ci d'en appeler, et entame une série de procès qui tendent non-seulement à établir les droits des prétendus concessionnaires, mais encore à rendre Biggs et Thatcher responsables de toutes les dilapidations du grand capitaliste qui les a précédés. Cependant Biggs et Thatcher ont pour eux le fait de la possession actuelle ; ils précipitent l'exploitation de la mine avec une activité fiévreuse, résolus à tirer le plus possible de ses entrailles tandis qu'ils la tiennent. Biggs meurt à la peine et laisse tout, — embarras, procès et bénéfices, — à son fidèle Pylade. Dans l'intervalle, Roscommon finit par s'apercevoir que les hommes de loi, au lieu de faire rentrer l'argent dans sa caisse, lui en extorquent tous les jours, que son cabaret périclité, que les témoins coûtent cher à loger, à nourrir et à désaltérer, bref que le métier de plaideur le ruine. Garcia de son côté se voit obligé de vendre sa bicoque d'*adobe* pour subvenir aux frais des témoignages salariés ; comme l'ivrognerie nuit parfois à la clarté de ses dépositions et leur prête quelque incohérence, il perd sa réputation en même temps que son petit avoir, et va cacher la défaite dont il se rend compte à demi dans une maison meublée de San Francisco, où loge aussi Royal Thatcher. La chambre de M<sup>lle</sup> Carmen est en face de celle de Thatcher ; plus d'une fois, la porte étant ouverte, le jeune homme a entrevu une petite tête de gamin sortant d'une blouse bleue et penchée vers un chevalet ; plus d'une fois aussi Carmen a senti une odeur de tabac percer la cloison et aperçu vaguement à travers un nuage de fumée la silhouette du voisin plongée dans sa berceuse, les pieds sur la cheminée. Puis les deux jeunes gens se rencontrent en montant ou en descendant l'escalier. Thatcher salue, hasarde un mot respectueux, mais gai. Thatcher est né protecteur de la faiblesse ; il s'intéresse aux enfans, aux femmes délicates ; du reste nul n'est moins sentimental que lui ; la sympathie qu'il ressent pour sa mignonne voisine ne doit être que de l'amitié. Carmen n'avoue même pas de l'amitié pour cet *Americano* qu'elle enveloppe dans la rancune qu'elle a vouée à la race, coupable, lui a-t-on dit, du meurtre de son ami Concho ; néanmoins la disparition de Royal Thatcher, — il a fui par la fenêtre en oubliant de payer son terme, — lui porte un coup violent qu'elle met sur le compte d'une juste indignation.

Un jour, assez longtemps après, la propriétaire vient lui raconter que son locataire fugitif s'est acquitté largement envers elle et que par la même occasion il a exprimé le désir de commander un tableau à M<sup>lle</sup> Carmen. Carmen rougit ; elle rougit davantage encore quand

Royal Thatcher, un peu bronzé par le soleil, barbu, négligé dans sa toilette, mais charmant à ses yeux néanmoins, prend lui-même la peine de venir lui expliquer ce qu'il attend d'elle : un croquis du paysage et des ateliers de sa mine pouvant être à l'occasion lithographié en tête de quelque réclame ou prospectus.

Le pinceau de Carmen fait seul marcher le ménage de Victor Garcia, et ce ménage marche à grand'peine; la pauvrete a dû vendre une tête de saint, sur laquelle son oncle fondait de plus belles espérances, au pharmacien du coin pour servir d'attestation à l'efficacité d'une eau contre les taches de rousseur. C'est le cas d'accepter la première offre avantageuse. Thatcher, qui respecte les convenances, emmène sa propriétaire en guise de chaperon avec Carmen, et voici les deux femmes installées dans la cabane du représentant actuel de la *Blue Mass* compagnie, lequel pour son compte dort auprès de ses mineurs ou plus probablement à la belle étoile. Cette cabane n'est pourvue d'aucun des raffinemens du confort moderne, on y manque même de draps et d'oreillers, mais le grand air et la liberté sont seuls nécessaires à la petite bohème qui, leste comme un chevreau, fouille tous les recoins de la montagne et revient chargée de fleurs de marronniers, de branches de lauriers et des fruits du *manzanita*. Elle travaille aussi à la vue pratique des moulins en activité que lui a commandée Thatcher et achève en même temps pour elle-même une étude plus intéressante qui rend à merveille les ruines du vieux fourneau à l'ombre de la montagne noire. Occupant le premier plan, un Mexicain dort, roulé dans son *serape*.

— C'est mon pauvre Concho, dit Carmen en montrant l'ébauche à Thatcher, — il est mort, don Royal, mort à cette place, tué par vos méchants compatriotes.

Surprise de l'Américain. Ce tableau amène entre eux une explication au bout de laquelle Carmen, quoiqu'elle ait la prudence du serpent, laisse deviner à don Royal, comme elle le nomme, qu'elle est la propre nièce d'un de ses adversaires : — Veuillez croire que je ne m'en doutais pas, dit le jeune directeur de la *Blue Mass*, autrement c'eût été de ma part un acte de mauvais goût que de vous attirer ici. Mais, puisque vous étiez au courant de mes différends avec votre oncle et que vous êtes venue quand même, j'aurais peut-être tort de m'adresser de trop sévères reproches...

— Naturellement, réplique la petite fille d'un air de profonde expérience, les hommes ne s'adressent jamais de reproches. Au fait, pourquoi voulez-vous prendre à mon oncle ce qui lui appartient?

— Je ne suis pas d'avis que cette mine lui appartienne.

— Vous n'êtes pas d'avis?.. N'avez-vous pas vu la concession, entendu les témoins?

— Les témoins peuvent être vendus, les signatures peuvent être fausses.

— Fausses?..

— Oui, toute personne experte en ces matières et suffisamment dépourvue d'honnêteté peut contrefaire l'écriture d'autrui et devenir ainsi faussaire. Qu'est-ce qui vous prend, mademoiselle Carmen?

L'auteur nous affirme que Carmen n'a jamais établi le moindre rapprochement entre les imitations d'écritures que lui demandait Garcia et les droits qu'elle lui croit sur la mine, ce qui est assez invraisemblable de la part d'une personne aussi avisée. Tout à coup, elle comprend, une lueur jaillit dans son esprit, et, folle de honte, de confusion, de remords, ne pouvant rien expliquer, résolue à ne pas rester un jour de plus sous le toit de celui à qui elle a fait un tort peut-être irréparable, elle part pour Monterey. Arrivée là, elle court chez l'avocat de son oncle et demande les papiers qui concernent la concession des Roches-Rouges. — C'est son oncle qui l'envoie, dit-elle. — Tout le monde la connaît, tout le monde sait la confiance que lui témoigne Victor Garcia; l'avocat livre les papiers sans hésitation, d'ailleurs ils lui sont promptement rendus, pas assez vite cependant pour qu'un nouveau tour d'adresse et de ruse n'ait été joué comme on le verra plus tard.

Carmen est retournée à San Francisco, elle a repris son travail dans cet atelier que nous nous figurons assez semblable à celui de quelques-uns des peintres *impressionnistes* dont les œuvres excentriques ont obtenu chez nous en ces dernières années un succès d'hilarité. Cet atelier devient du reste le théâtre d'une scène digne du plus gros mélodrame.

L'ancienne chambre de Thatcher est louée maintenant à deux Mexicains, dont un réfugié du nom de Pedro. Or ce Pedro trouve le moyen de s'introduire un jour chez Carmen absente; il soulève la couverture jetée sur son chevalet, pousse un cri aussitôt et s'arrête pétrifié. N'est-ce pas la main de Dieu, vraiment?.. Voilà bien le fourneau abandonné, voilà Concho gisant emmaillotté dans son *serape*, à gauche, au premier plan; et quel est cet homme qui de l'autre côté se glisse en s'aidant des genoux et des mains vers l'infortuné dormeur? — Pedro croit se reconnaître et tombe sans connaissance devant la toile qui l'accuse! Depuis lors, il reste persuadé que Carmen a sur lui pouvoir de vie et de mort; il n'ose plus rien entreprendre contre elle. Nous tremblerions cependant pour la pauvre fille si elle restait à portée de ce coutelas exercé, mais Carmen sait se garder elle-même, elle a eu la bonne inspiration de quitter la Californie et de se rendre à Washington. Bret Harte nous y emmène avec elle, et dès lors le roman, qui depuis quelque temps



commençait à faiblir, baisse de plus en plus, sous l'influence sans doute de l'atmosphère trop civilisée de l'est. Jamais le romancier californien n'a eu ses coudées franches dans ces régions-là. Peut-être ne les connaît-il pas encore suffisamment. Il ne faut pas oublier qu'il a quitté sa ville natale d'Albany vers l'âge de quatorze ans, pour émigrer avec les nouveaux argonautes, et que bien des années d'absence avaient fait de lui un étranger dans l'est lorsqu'il y rentra au commencement de 1871. Depuis, il n'a rien écrit de vraiment remarquable qu'en s'inspirant de ses souvenirs de l'ouest. Son incompetence pour traiter des mœurs d'une partie très différente de l'Amérique éclata une première fois quand il entreprit de peindre, dans la seconde partie des *Maris de madame Skaggs*, une plage à la mode, Newport. Les plus chauds admirateurs de son talent à Boston, à New-York et autres villes où, ne nous y trompons pas, le vrai monde ressemble beaucoup, sous le rapport du ton, des manières et de la politesse en général, à la bonne compagnie anglaise, s'accordèrent à déclarer que leur conteur favori s'était servi en cette circonstance des couleurs les plus fantaisistes.

Depuis, Bret Harte, bien qu'il soit, assure-t-on, posé en *lion* dans plus d'un cercle de New-York, ne nous paraît avoir acquis aucune expérience nouvelle; son œil, habitué à mesurer les solitudes grandioses des sierras, ne se pose qu'avec un certain dédain ou avec une pitié visible sur les vieux préjugés, les vieilles coutumes et sur les niais qui s'y conforment, sur la société en un mot. Du reste, celle qu'il nous présente à Washington n'est pas des meilleures; cette fois nous sommes introduits derechef dans la caverne du *lobbyisme*, que *the Gilded Age* de Mark Twain (1) et Dudley Warner nous avait montrée avec bien plus de verve et de détails précis, — nous faisons la connaissance de tels membres du congrès qui ne justifient guère l'épithète *d'honorables*, d'un M. Gashwiler entre autres, qui prépare ses discours semés de fautes d'orthographe, en manches de chemise, un gobelet de liqueur forte à la main, tout en devisant d'affaires avec Wiles, son digne protégé. Bien entendu, de pareilles protections se paient très cher. Wiles n'a pas réussi cependant à soudoyer tous ceux dont il aurait besoin; il s'est trouvé un brave député californien, — Bret Harte laisse toujours percer sa prédilection pour l'homme des défrichements, qui jargonne le dialecte et se moque des formalités, — un certain Josh, dont la seule réponse à ses tentatives de corruption a été de braquer sur lui un revolver, mais enfin il compte assez de partisans au congrès pour pouvoir prédire le triomphe de la re-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1875, *l'Age doré en Amérique*.

vendication Roscommon (c'est toujours derrière le cabaretier irlandais que se dissimule cette poignée d'escrocs).

Parmi les auxiliaires les plus précieux de Wiles, Roscommon et compagnie, se trouve une *lobbyiste*, une entremetteuse émérite, une M<sup>me</sup> Hopkinson, à qui ses attraits célèbres prêtent des armes redoutables; plusieurs membres du congrès sont à la merci de cette Circé, sur les *flirtations* de laquelle un mari complaisant ferme les yeux. Qu'on ne vienne plus parler de l'immoralité, des mœurs faciles de la vieille Europe! Le *lobbyisme* féminin, on le sait, est tout puissant et très répandu. Mais M<sup>me</sup> Hopkinson rencontre une terrible antagoniste dans les coulisses du congrès où un essaim d'intrigans des deux sexes rôde sans cesse autour des sénateurs et des représentants, afin de gagner ou d'acheter leurs suffrages. Carmen de Haro s'est glissée elle aussi dans cette foule suspecte, et malgré *l'absence de style* que constate en elle la beauté à la mode, malgré la pauvreté de son ajustement semi-espagnol, l'inconvenance de sa démarche déhanchée que n'a jamais corrigée l'usage du corset, l'extravagance de sa chevelure ébouriffée, la bizarrerie de son anglais parfois inintelligible, malgré tout ce qu'on peut dire contre son apparence bohème, elle a fait, elle fait tous les jours des conquêtes. Au profit de qui travaille Carmen? Au profit de son oncle apparemment; mais Wiles, qui exerce le même métier, la soupçonne d'être une transfuge dévouée à l'ennemi, Royal Thatcher, et peut-être ne se trompe-t-il pas, car Thatcher, qui, loin de tout *lobbyisme*, exploite laborieusement la *Blue Mass* mine, reçoit un jour cette dépêche signée Carmen de Haro: — « Venez à Washington, sans retard. » — En même temps son avocat lui écrit: — « Vous ferez bien de venir, la sympathie publique est pour les Mexicains. Garcia a une nièce fort agréable et fort adroite qui a su enjôler la délégation. »

Que supposer? Depuis un an, Thatcher n'a pas entendu parler de Carmen, quoiqu'il pense à elle plus qu'il ne voudrait; le désir de la revoir et d'éclaircir cette énigme, bien plus encore que les intérêts de la mine, le pousse vers Washington. Ayant manqué le bateau, il prend la route de terre. La saison est mauvaise, le passage des Montagnes-Rocheuses des plus rudes, une tempête de neige arrête les chevaux de la diligence. Wiles, qui, fidèle à son rôle d'espion, occupe une place auprès de Thatcher, a retenu l'unique traîneau disponible. Il s'arrange pour atteindre le premier Washington, où, toujours avec l'aide de Gashwiler et de M<sup>me</sup> Hopkinson, il entreprend d'obtenir un arrêt favorable du congrès avant l'arrivée de l'ennemi, qui peut tout perdre, car dans la diligence d'Overland, Wiles, qui a volé le sac de Thatcher, s'est laissé voler par le con-

ducteur, une de nos vieilles connaissances, Yuba Bill, un autre sac renfermant des papiers compromettans pour l'honorable Gashwiler. Ces papiers sont maintenant entre les mains de Thatcher, mais Thatcher arrivera-t-il à temps?.. Toute la question est là. Le congrès touche à sa fin, il n'y a plus qu'une séance pour expédier la besogne en retard, les affaires inachevées.

Carmen tente alors un coup de maître : elle connaît, comme tout le monde connaît du reste, le nom d'un membre du sénat, homme éminent, d'une honorabilité indiscutable, la rectitude même, dédaigneux des tentations auxquelles succombent nombre de ses collègues, élevé par son caractère, par sa fortune, bien au-dessus de la plupart d'entre eux, et dont, en un mot, la réputation tant sociale que politique est sans tache. C'est lui qu'elle séduira, mais comment?

La fine couleuvre s'insinue chez l'homme politique intègre, inabordable, en qualité d'artiste curieuse d'examiner sa célèbre collection de vieilles estampes, première flatterie, puis, entrée dans la place, elle charme si bien le vieillard par ses enfantillages, ses admirations naïves, le jeu de son grand éventail, les provocations de la mantille qu'elle ramène ingénument autour de son gentil visage, ou sous laquelle se cachent jusqu'à ses yeux dans les momens de timidité, par toutes les chatteries enfin qu'elle tient en réserve dans son arsenal particulier, que le sénateur oublie les affaires, laisse les personnages les plus importants faire le pied de grue dans l'antichambre et prête une oreille infatigable au bredouillage espagnol de la petite personne sans se douter que son audience se prolonge outre mesure. On en jase au dehors : — Un homme si respectable ! Assez vieux pour être le grand-père de cette intrigante ! Qu'est devenu ce fameux puritanisme ? Que peut-elle bien lui dire ? — Ce qu'elle lui dit ?.. Elle lui avoue qu'elle est venue à Washington avec le désir unique d'entendre une fois sa voix éloquente, de l'entendre dans un de ces beaux discours où il se fait l'interprète de la justice, de la liberté, des droits de l'homme. D'autres prennent la parole en faveur d'intérêts matériels, sordides, immondes, mais lui, le grand homme, est le défenseur des faibles, des opprimés. Malheureusement il n'est pas probable que le sénateur vertueux remonte à la tribune avant la fin de la session. Il le dit à cette jeune enthousiaste, tout en se montrant touché du culte qu'elle professe pour lui. — Mais Carmen prie, elle le pique au jeu, elle lui répète des mots de ses ennemis qui peuvent le décider à revenir sur sa détermination ; elle s'y prend si bien, elle se montre si pudiquement coquette, si gentiment provocante que le bon sénateur est vaincu ; il ne veut pas désappointer cette petite sauvage, venue de loin



pour le voir et l'entendre. Les plus sages ont de ces faiblesses ; fût-on un puritain de la vieille Angleterre, eût-on des cheveux blancs, on est homme. Le lendemain, jour de la séance de clôture, tandis que chacun s'attend à l'expédition des affaires inachevées, parmi lesquelles figure la réclamation de l'Irlandais Roscommon, au moment où les intérêts les plus âpres et les plus vils sont en ébullition, l'illustre sénateur, contre toute attente, prend la parole, dans la chambre haute, sur une question constitutionnelle. Il parle sept heures de suite avec son autorité habituelle ; pendant sept heures on fait de la politique, les grandes passions de partis, endormies par la houle de l'agiotage, se réveillent et remplissent le Capitole de leurs échos ; il y a des interruptions, des répliques, le temps s'écoule, en vain les vautours d'affaires veulent-ils reprendre leurs discussions à eux, il est trop tard, la cloche de clôture sonne et retentit comme un glas jusque dans la chambre des représentans. Il faut bien que Gashwiler accepte, fût-ce en grinçant des dents, que son affaire inachevée soit remise, comme les autres, à la session prochaine. D'ici là on trouvera sans peine pour lui fermer la bouche des argumens irrésistibles, lesquels sont dans le sac de voyage confisqué par Thatcher. Et Thatcher vient d'arriver, il est là. Thatcher a vu Carmen enveloppée de son petit châle noir parler au sénateur sur l'escalier du Capitole, disant comme la Rosalinde de Shakspeare à Orlando : — Seigneur, vous avez bien combattu ; vous avez renversé plus que vos ennemis. — L'avocat de Thatcher lui explique qu'il peut compter sur un nouveau bail, grâce à Carmen, grâce au long discours qu'elle a obtenu du sénateur, mais il ne paraît pas se réjouir. Cette influence de sa petite amie, influence dont elle vient de lui donner la preuve, l'alarme, le désole au contraire. Que lui importent la mine et le reste ; il est jaloux, il aime et il souffre. Carmen ne le laissera pas s'affliger longtemps. Elle vient, retranchée derrière son fameux éventail, lui confesser, entre un sourire et une larme, tous ses crimes inconsciens du passé, le plaisir sans but qu'elle trouvait à contrefaire l'écriture d'autrui, et comment son oncle en a tiré parti. De ce talent maudit, elle a voulu se servir une dernière fois, mais pour lui, Thatcher. Elle exhibe un double irréprochable du fameux titre espagnol contre-signé Micheltorena ; il est absolument identique à l'autre pièce, seulement la demande est faite au nom de Royal Thatcher, et plus bas la signature de Royal Thatcher se trouve imitée si habilement que lui-même la croirait de sa main.

— C'est à merveille, mais j'ai mes raisons pour ne pas désirer que ma femme fasse usage de ces papiers, dit-il en l'embrassant.

Devenir sa femme ! C'était ce qu'elle voulait sans oser trop l'espérer.

Peut-être les lecteurs timorés du vieux monde jugeront-ils Royal Thatcher imprudent de confier l'honneur de son nom à la trop brillante élève de Victor Garcia, mais les audaces de ces *Yankees* sont justifiées par une énergie supérieure à tout ce que nous connaissons. Quiconque est capable de lutter aussi vigoureusement contre la mauvaise fortune doit être capable encore, le cas échéant, d'éclairer et d'élever la conscience d'une femme, surtout si cette femme a du cœur. Carmen a de l'esprit en outre.

Nous ne voudrions pas essayer de justifier le troc des sacs de voyage, ni la séduction facile du sénateur incorruptible, ni d'autres invraisemblances non moins grossières auxquelles l'auteur a eu recours pour dégager le fil de son récit des broussailles inextricables où il l'avait laissé se perdre; nous ne nions pas que les turpitudes variées dont les coulisses du congrès sont le théâtre ne tiennent beaucoup trop de place dans ce volume, au préjudice d'épisodes et de caractères plus intéressans qui restent à l'état d'esquisses à peine indiquées; mais tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, le dernier roman de Bret Harte nous rassure sur l'avenir de l'écrivain, avenir qui semblait quelque peu compromis. — En effet, après *Gabriel Conroy* (1) avait surgi une malencontreuse tentative de drame : *Two men of Sandy Bar*, puis la plus pauvre des nouvelles historiques, *Thankful Blossom*, d'où se détachait faiblement la grande figure de Washington. Voici tout ce que depuis deux ans avait produit Bret Harte, car des bluettes telles que *Morning on the avenues*, etc., comparables tout au plus aux premiers *Bohemian papers* du même auteur, simples feuilles volantes pour ainsi dire, ne méritent pas d'être mentionnées. On avait donc le droit de s'inquiéter, de craindre que dans la force de l'âge et du talent Bret Harte ne déclinât. *The Story of a mine* nous rend pleine confiance. Peut-être l'ensemble de l'ouvrage n'ajoutera-t-il rien à la gloire d'un écrivain qui a su mieux faire, mais l'épisode de la mort de Concho prouve que Bret Harte possède autant que jamais l'art de composer, quand il veut, un récit frappant et fort, marqué au sceau d'une originalité profonde, inimitable.

TH. BENTZON.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre 1876, les *Aventures d'un pionnier américain*.

---

---

# LA MUSIQUE HONGROISE

## ET LES TSIKANES

---

A vrai dire, il est presque impossible, pour qui n'a pas une connaissance approfondie de la musique hongroise, de s'expliquer le talent des tsiganes. Même en les entendant exécuter des morceaux connus, tels que des valse ou des marches, on est distrait par tant de particularités caractéristiques, qu'on se trouve fort embarrassé de les apprécier selon les lois ordinaires de la musique. La vue d'un orchestre qui joue sans musique écrite, la sonorité inusitée de leurs instrumens, de la petite clarinette en mi-bémol, du tympanon (*tsimbalom*), datant du moyen âge, leur entrain infatigable, dont on déplore l'absence bien souvent chez les musiciens stylés, tout cela occupe l'observateur et l'empêche d'analyser ses sensations. Ajoutons maintenant à ces surprises un élément tout nouveau pour les Occidentaux, la musique hongroise, qui, pour le rythme et l'accent, diffère essentiellement de la musique des peuples indo-germaniques, et l'on comprendra comment a pu naître à l'égard des tsiganes la confusion la plus étrange. On est arrivé à croire que, lorsqu'ils ne jouent pas leurs arrangemens de morceaux d'opéras ou de danses, composés par les moyens connus, ils improvisent ensemble, instantanément, et on donne même à ces prétendues improvisations le nom de « musique tzigane. »

La vérité, c'est que les tsiganes se contentent de jouer la musique hongroise. Les *bohémiens* de la Russie, les *gitanos* de l'Espagne, les *gypsies* de la Grande-Bretagne, quoique issus de la même race que les tsiganes hongrois, ayant le même passé impénétrable que ces derniers, étant même restés avec eux en rapport suivis, — pour le choix de leurs chefs (*vaidas*) par exemple, — ne connaissent pas et n'ont jamais connu de pareilles improvisations, et ne possèdent pas de mélodies d'une allure semblable. Ils s'identifient partout avec leur entourage : on les trouve donnant en spectacle les



charmes de leurs femmes dans le sensuel empire des tsars, s'occupant de nécromancie dans les pays superstitieux du midi de l'Europe; nulle part ils n'ont l'orchestre restreint, mais complet, qu'ils ont en Hongrie, parce qu'ils n'ont rencontré nulle part un besoin de musique aussi impérieux et aussi développé que chez les Hongrois.

Mais, répondent les apologistes des tziganes, ne serait-il possible qu'à leur arrivée en Occident les bohémiens russes, les gitanos, les gypsies, aient eu tous cette même musique et qu'ils l'aient abandonnée peu à peu, n'ayant pas trouvé un sol favorable à leur art, tandis qu'aux tziganes il était facile de la cultiver au sein d'un peuple qui pendant des siècles n'a pas quitté la garde de son épée? C'est ainsi que chez les Romains le domaine de l'art était réservé aux Grecs: le génie hellénique s'est en quelque sorte rajeuni à Rome dans toutes les branches de l'art, il s'est rendu nécessaire à la vie publique; à côté de lui, il n'est pas resté de place pour un art national, romain. Il en a été de même en Hongrie. Pourquoi les Hongrois, guerriers et législateurs, auraient-ils repoussé la musique tzigane, qui pouvait les enflammer à la lutte avec ses héroïques accens, les soulager dans leurs détresses par sa mélancolie pénétrante? Quelle entrave à son développement pouvait-elle rencontrer dans un pays où les tziganes étaient beaucoup plus libres que partout ailleurs et où ils étaient les seuls musiciens?

Deux faits indiscutables réduisent à néant cette insinuation, qui a pour but de mettre en doute l'existence de la musique hongroise. D'abord, pour que la comparaison fût admissible, il faudrait prouver qu'avant l'arrivée des tziganes il n'y a pas eu de musique nationale chez les Hongrois, comme il n'y a pas d'art antérieur aux artistes grecs à Rome; ensuite il faudrait pouvoir signaler des différences caractéristiques entre la poésie hongroise et la musique jouée par les tziganes. Or d'une part nous savons qu'Attila lui-même, le farouche ancêtre du peuple magyar, aimait à entendre ses musiciens pendant qu'il prenait son frugal repas, — que plus tard Arpád, le conquérant de la Pannonie, de l'empire morave, faisait toujours ses premières libations avec l'eau du Danube puisée dans un cor renversé, — qu'enfin au tournoi des chanteurs à la Wartbourg, en Thuringe, ce fut Klingsor de Hongrie qui remporta le premier prix de la lutte poétique. Quand, sous le roi Sigismond, les tziganes paraissent, on n'en parle pas d'abord comme de musiciens; ce sont les trouvères du pays, les *héguèdeuches*, et des Italiens attirés par la munificence d'un Mathias Corvin qui remplissent les églises et les salles de fêtes de leurs chants. Tout cela prouve qu'en Hongrie on n'a jamais négligé la musique, et que les tziganes se sont trouvés en présence d'un art relativement avancé et ayant ses racines dans le sol du pays. Il est difficile de croire que les Hongrois, très

attachés à leurs coutumes, aient abandonné leur musique pour accepter celle d'une race qui n'était employée qu'aux métiers les plus vils, qui est l'incarnation de la fantaisie la plus échevelée, du vagabondage incessant, et qui forme le plus complet contraste avec le caractère magyar.

La contre-épreuve, fournie par la littérature hongroise, tant ancienne que moderne, est encore plus concluante, si possible. Nous voyons d'abord que l'école dite *populaire*, qui joue en Hongrie le rôle des romantiques français, et qui adopte la prosodie propre à la musique, a réussi en peu de temps à faire oublier les œuvres écrites en vers métriques ou alexandrins. Attribuer ce résultat au génie seul d'un Petöfy, d'un Arany, serait téméraire; il est dû plutôt au tact heureux avec lequel ces poètes ont donné pour vêtement à leurs inspirations les rythmes les plus conformes à la langue, et par là à la musique hongroise. Leur action sur la littérature a été ainsi, après les épopées hexamétriques de Vörösmarty, les odes de Berzsenyi, un retour aux sources primitives du sentiment national, on pourrait même dire du sentiment de la race finno-ougrienne entière à laquelle appartient le peuple hongrois, sentiment dont l'expression préhistorique est le *Kalevala*, l'épopée finnoise, écrite en pieds choriambiques, ce rythme étrange ( — ∪ ∪ — ) que Petöfy, Arany, ont fait renaître, et que nous retrouvons à chaque instant dans la musique jouée par les tziganes, — dans la musique hongroise.

## I.

L'existence de la musique hongroise ayant été ainsi constatée en dehors de toute intervention des tziganes, elle nous apparaît comme un art très complet, quoique peu développé. Elle contient — assurément en raccourci, — toutes les manifestations d'une école musicale, et possède les germes des formes les plus abstraites et du travail le plus sévère. Cette diversité surprenante constitue son attrait principal; elle lui a permis de satisfaire aux exigences multiples de son étroite liaison avec la fortune tourmentée du peuple hongrois; elle lui donne un aspect changeant à volonté, dont on ne se lasse jamais, tant les contrastes les plus violents s'y succèdent inattendus, inépuisables. Cependant, comme la musique de toute nation au début, la musique hongroise ne consiste que dans des phrases détachées d'un développement plus ou moins ample, dont le caractère est vocal ou instrumental, intime ou théâtral, timide ou menaçant, selon le milieu social où elles sont nées. L'enchaînement de ces phrases combiné avec goût constitue le premier mérite des tziganes. Ils les présentent dans l'ordre des pièces composant les

*suites* de Bach et Händel : une espèce de prélude d'abord, un air large ensuite, puis quelques dessins mouvementés, pour finir par un allegro qui s'accélère de minute en minute. Sauf quelques exceptions, le ton reste le même dans tous ces morceaux, dont le peu de cohésion s'oppose à toute modulation compliquée. Le mode majeur n'en est pas autant banni que de la musique slave, il alterne avec le mineur d'un morceau à l'autre, de même que la gravité des cordes basses avec l'éclat de la chanterelle.

Cette ordonnance naïve, mais judicieuse, ne date que d'à peu près quarante ans : depuis que les chansons, les danses populaires se sont vues admises à l'honneur d'être jouées par les tsiganes. Jusqu'alors ils s'étaient renfermés dans l'exécution des morceaux graves, guerriers, s'adressant à la noblesse seule, qui formait seule le gouvernement et l'armée. C'était l'époque héroïque de la musique hongroise. Quelques grands seigneurs, ne voulant pas abdiquer leur nationalité à la cour séduisante de Vienne, où régnaient des mœurs étrangères, vivant retirés dans leurs vastes terres, repoussant toute idée de progrès, protestaient ainsi sourdement contre le despotisme qui envahissait la Hongrie sous les traits de la civilisation occidentale. Il n'y avait plus de chef pour se ranger sous sa bannière ; les longues guerres malheureuses avaient découragé les plus ardents ; on n'avait d'autres ressources que les stériles discours à la table verte des diètes, ou le maintien religieux de tout ce qui venait des ancêtres, fût-ce la coutume la plus baroque, la plus ruineuse. Avoir un poète attitré, qui était très souvent en même temps le fou du château, entretenir une bande de tsiganes qui suivait partout le maître, et dont les familles campaient à proximité pour pouvoir profiter de toute bonne aubaine, tel était le devoir de chaque gentilhomme hongrois qui aimait son pays ; tel était le seul moyen de sauver le génie persécuté de la nation ! Aussi est-il difficile à un Hongrois de ne pas s'attrister en pensant à ces orgies sans fin, où s'engloutissaient des fortunes entières, où des folies sauvages s'emparaient des assistants, mais où s'étaient réfugiées la poésie, la musique nationale d'alors. Voilà l'image de l'auditoire pour lequel Lavotta, Csermak, Bihary devaient composer leurs plus beaux *hallgató-notas*, morceaux pour être écoutés ! Voilà pourquoi ces compositions, — des adagios, en hongrois *lassu* (*lachechou*), suivis d'une courte coda plus animée : *tzifra* ou *fris* (*friche*), — ne racontent que des passions impersonnelles. La femme, l'amour, n'y paraît que discrètement. Cependant au commencement des fêtes on n'excluait pas le beau sexe ; chefs de famille et matrones se tenant par la main et précédant les couples de la jeunesse traversaient majestueusement les salles sur le rythme bien cadencé d'un *palotas* (*palotâche*,



ce qu'on entend dans les palais), et inauguraient la réunion, que les dames devaient bientôt quitter pour laisser libre cours aux discussions politiques, noyées dans le vin, enveloppées dans la fumée des chibouques. C'est là qu'on décidait qui serait député aux prochaines élections, comment on renouvelerait le personnel de l'administration départementale, et, pour soutenir ses candidats ou combattre les adversaires, c'est là qu'on improvisait les *kortés-notas*, les chansons de l'électeur, dont le sel contribuait puissamment à l'issue favorable du vote. Alors on se lançait dans les toasts les plus interminables, vrais programmes politiques, qu'on applaudissait ou interrompait bruyamment, et que les tsiganes saluaient de leur fanfare; alors chaque convive demandait son air favori, que le chef de la *banda*, — le *primàs* (*primàche*), — ne lui joue jamais assez fort... il faut qu'il mette son violon tout près de l'oreille pour que les sons l'assourdissent, que l'ivresse de la musique soit plus foudroyante! Et les écus de couvrir le *tsimbalom*, et les bank-notes de s'accrocher au bout de l'archet!

La guerre de sept ans, les dernières luttes contre les Turcs sous l'empereur Joseph II, et le long duel du monde avec Napoléon apportèrent à ces fêtes de sanglantes interruptions. Adieu les verres, adieu la musique! il faut ceindre le cimeterre paternel; la noblesse s'organise en *insurrection*, les paysans s'enrôlent comme volontaires. Pour en grossir le nombre, on envoie dans les campagnes des enrôleurs, généralement de vieux caporaux, couverts de bouquets, de rubans, qui, la bouteille à la main, vantent l'agréable existence des hussards. Quand l'énumération de toutes les grandeurs qui attendent le brave, le tableau saisissant des horreurs commises par l'ennemi, l'excitation la plus ardente à la défense du roi et de la patrie, n'obtiennent pas le succès espéré, alors on a recours au grand moyen: on fait jouer par les tsiganes des *verbunkos*, airs de danse rappelant le rythme des marches, que l'enrôleur à bout d'argumens accompagne fièrement du cliquetis de ses éperons, sachant d'avance qu'aucun jeune Hongrois ne résistera à cette séduction suprême.

Une fois au régiment, le soldat n'était pas absolument privé de la musique hongroise, quoique le commandement eût été confié à des officiers allemands et l'orchestre à des chefs et des musiciens de Bohême. Les généraux, connaissant le penchant irrésistible de leurs hommes pour leur musique nationale, regardaient d'un bon œil les chefs d'orchestre militaire qui appropriaient les mélodies jouées par les tsiganes aux besoins de l'armée. C'est ainsi qu'a été composée la célèbre *marche de Rákoczy*, la personnification musicale de la Hongrie. D'après les investigations les plus minutieuses, ce

morceau date de 1809, année où une musique militaire l'a joué pour la première fois à Pesth. On ne connaît pas le nom du chef d'orchestre qui l'a fait jouer, mais il est certain qu'il la tenait du grand Bihary, le fameux tzigane qui plus tard devait charmer les diplomates au congrès de Vienne. Il est donc probable que les élémens musicaux si extraordinaires de cette marche viennent de Bihary, tandis que sa forme parfaite lui a été donnée par le *kapellmeister* inconnu, mais assurément très savant, qui l'a arrangée pour la musique de son régiment. Quant à son titre de « marche de Rákoczy » (c'est le nom du dernier prince hongrois rebelle contre la maison des Habsbourg), il a dû spontanément venir aux lèvres d'un Magyar mécontent, et on l'aura prudemment toléré dans ces temps menaçans, comme une concession faite par la cour aux aspirations nationales. La complainte sur Rákoczy et ses généraux existe, mais elle n'a aucune ressemblance avec la marche en question.

Pendant les *hallgató-nótas* des nobles et les marches, les *verbunkos*, des soldats n'épuisaient point les ressources de la musique hongroise. Le petit peuple, quoique vivant en servage, était en Hongrie moins paralysé par la misère qu'ailleurs, grâce au sol prodigieusement fertile du pays et à l'indulgence des maîtres. Malgré les corvées et la dime, il lui restait encore assez de vigueur pour chercher l'expression de ses passions dans la poésie ou la musique. Les veillées en hiver, pendant lesquelles s'égrène le maïs ou se file le chanvre, les siestes après le coucher du soleil en été, quand il est impossible de rester dans les maisonnettes surchauffées des villages, quand les rues étroites et les jardins exigus se remplissent de monde cherchant la fraîcheur : ces heures de délassement de la population campagnarde font naître mille chansons nouvelles. Improvisées par quelque jeune gars amoureux, par quelque paysanne au cœur tendre, on les redit le lendemain, on les rectifie, on les imite, les colporte, et finalement on les oublie, si par hasard le dimanche suivant, au cabaret, un malheureux tzigane, raclant son pauvre violon, ne les recueille pas et, faisant œuvre d'homéride, ne les conserve pas pour les temps futurs. Ces chansons, dont les paroles et la musique sont presque toujours inventées par le même individu, retracent dans leur petit cadre (elles se composent ordinairement de quatre vers, de seize mesures au plus), avec des traits caractéristiques, toutes les phases et tous les drames de la vie de famille. La jalousie des époux, l'opposition entre le penchant des enfans et la volonté des parens, les misères des orphelins, les cruautés de leurs belles-mères, y sont racontées par les victimes : puis ce sont les soupirs des amoureux sans espoir, les plaintes des soldats quittant leur foyer, les regrets des abandonnés, des délaissés. Il n'y a pas moins de chansons d'un caractère gai, où le sentiment de la

nature, les expansions d'une race primitive, la critique des faiblesses humaines, trouvent leur plaisante expression. Au contraire la légende n'y joue qu'un rôle tout à fait effacé.

Pour achever le tableau de la vie du peuple magyar et pour compléter l'indication des sources d'où jaillit sa musique, il nous faut encore parcourir les vastes plaines de la Basse-Hongrie, les *pusztas* (*poustas*) de l'Alföld, écouter à l'entour des fermes disséminées (des *tagnas*) le pipeau des pâtres (le *tilinko*), les chansons des gardeurs de troupeaux. Elles se distinguent par un dessin mélodique d'une hardiesse extrême, et nous servent de transition pour arriver aux *tsardas*, à ces auberges mal famées que l'on trouve le long des routes, et dont nous voyons la copie assez exacte au Champ de Mars. Par le dehors, elles ressemblent aux habitations des paysans hongrois, par l'intérieur, à tous les cabarets du pays; mais les hôtes qu'elles hébergent méritent de nous arrêter un instant.

C'est là que campent les *betyâres*, les rôdeurs de la pousta, les pauvres garçons (*szegény legények*), comme les appelle le peuple d'un euphémisme indulgent. Ayant plus ou moins de peccadilles sur la conscience, ces jeunes gens quittent leurs famille, leurs maîtres, et vivent, — surtout vivaient avant les chemins de fer et la nouvelle organisation de la Hongrie, — dans ces auberges pour se soustraire aux poursuites de la justice, qui ne pouvait les atteindre que difficilement, tant la population les craignait, les protégeait. Ils n'avaient qu'à dire qu'ils fuyaient la conscription de l'armée autrichienne, et toutes les sympathies leur étaient acquises, avant 1848 par haine de la noblesse, qui était exempte du service, après la révolution par patriotisme. Guerroyant contre les *pandours* des comitats, contre les gendarmes étrangers, ils représentaient l'indépendance dans un temps où le pays en était privé; aussi gardaient-ils, malgré leurs méfaits, une auréole de poésie, qui se reflète dans maintes chansons où ils apparaissent dédaigneux de la mort, fidèles à leurs amours, attachés à leurs montures, le plus souvent volées, comme à des frères d'armes. C'est à la *tsarda* qu'ils se donnent rendez-vous, c'est là que leurs femmes ou leurs maîtresses viennent les rejoindre après leurs exploits plus ou moins avouables. Généralement les goussets bien garnis, ils y font bonne chère et étouffent leurs remords dans le vin, dans la musique des tsiganes, qui, dominés par la terreur, accourent du village au premier appel et jouent tout ce qu'on leur demande, s'efforçant de retenir les improvisations farouches des terribles fils de la *pousta*. Une fois apprises par les tsiganes, elles sont bientôt connues de toute la contrée sous le nom de « chansons des betyâres, » et on les reconnaît sans peine à leurs allures provocantes, à leurs rythmes précipités, dont l'âpreté sauvage dénonce tout de suite leur origine.



Nous avons dit qu'il y a un demi-siècle et même moins les tziganes ne jouaient que pour la noblesse, et une musique exclusivement appropriée à son goût et répondant à ses besoins. Il nous reste à indiquer les causes qui ont modifié leur physionomie musicale. Rivés aux fluctuations de la vie du peuple magyar, les tziganes se transformaient à mesure que ce dernier perdait son aspect primitif. Et, comme la transformation des Magyars s'opérait de deux manières, par l'abolition des privilèges et par l'introduction de la civilisation occidentale, la musique des tziganes subissait, elle aussi, deux influences analogues, celle de l'élément populaire et celle de l'élément étranger. Comme le thermomètre suit les progrès de la chaleur du jour, la musique hongroise gagnait en mouvement, en éclat, à l'éclosion de chaque idée libérale d'un Paul de Nagy, et essayait une nouvelle forme après chaque tentative civilisatrice du comte Széchenyi, dont la voix prophétique venait de faire retentir la célèbre phrase : « La Hongrie n'est pas le passé, elle est l'avenir ! » C'était le temps où Ruzsicska faisait représenter à Kolosvar en Transylvanie le premier opéra hongrois, où fut créé le *népszimnu*, le drame populaire, dont les personnages appartiennent toujours aux dernières classes, et dans lequel les chansons populaires, chantées par les solistes ou en chœur, alternent, comme dans l'opéra-comique, avec le dialogue. Les esprits clairvoyans comprenaient dès lors qu'un pays ne peut devenir florissant si tous ses enfans n'ont pas le même intérêt à sa grandeur. L'abolition des privilèges, l'égalité politique, étaient réclamées avec une insistance croissante, et l'on s'attachait avec ardeur à étudier les aspirations du peuple et ses besoins. C'est ainsi qu'on a découvert, en quelque sorte, la richesse des chansons populaires, des *népdalok*, et qu'on les a mises à la mode. Elles sont devenues très recherchées par l'aristocratie et ont envahi bientôt le répertoire des tziganes, qui, après les avoir transcrites pour leur orchestre, les plaçaient dans les *hallgató-notas* entre les adagios et les codas, ou les substituaient aux premiers ; mais l'économie du morceau, son homogénéité, ayant beaucoup perdu par cette intercalation, ils ajoutaient plus tard une chanson vive à la fin de la coda, ce qui leur procurait aussi un finale proportionné aux trois morceaux précédens. Cet heureux équilibre entre la musique purement instrumentale de la noblesse et les transcriptions des airs populaires n'a pu se maintenir longtemps : les événemens politiques l'ont détruit comme ils l'avaient établi. Le grand agitateur Louis Kossuth et son parti préparaient un dénouement terrible : les réformes devenaient insuffisantes, on voulait la révolution ; pour y amener le peuple, il fallait le flatter par tous les moyens. Après ses chansons, dont les meilleurs poètes imitaient la forme, on adopta sa danse peu compliquée, naïvement

sensuelle, entraînant, et pour lui donner presque une signification politique, un jeune membre du parti libéral, aujourd'hui ministre très populaire, le baron Béla Wenkheim, l'a baptisée *csárdás* (*tsardache*, ce qu'on danse à la *tsarda*), voulant créer ainsi la contrepartie du *palotâche* des réactionnaires. Inutile de dire que les tsi-ganes s'en sont emparés immédiatement, et, ce qui est plus fâcheux, en ont fait le morceau capital de leur programme, en abandonnant de plus en plus les anciens airs, dont l'allure majestueuse répondait mal au tempérament enfiévré d'une génération qui s'apprêtait à bouleverser la vieille constitution de son pays.

Parallèlement à cette effervescence populaire grossissait le courant d'opinion qui ne voyait le salut de la patrie que dans l'imitation servile et précipitée des coutumes étrangères, et cherchait à transformer selon le modèle de telle ou telle nation même le peu qui était original et viable en Hongrie. Cette fureur d'innovation ne respectait ni la littérature ni la musique; les musiciens devaient prendre pour modèle Rossini ou Schubert, les poètes Walter Scott, Béranger ou Henri Heine. L'effet désastreux d'une pareille tendance se faisait moins sentir dans la littérature, où le goût du public, élevé dans le commerce des auteurs latins, discernait plus aisément les innovations bonnes ou mauvaises; mais en fait de musique ellé désorientait le sentiment national. Ce fâcheux entraînement pouvait aboutir à la destruction de la musique hongroise, car il était favorisé par le corps enseignant, qui, composé exclusivement de Tchèques et d'Allemands, n'avait aucun intérêt à cultiver l'art autochtone selon le caractère de son génie, et ne cessait de prêcher le cosmopolitisme de la musique. Tout au plus s'il consentait à composer dans ses momens perdus quelques morceaux imitant le style hongrois, mais n'ayant au fond rien de commun avec sa prosodie et sa structure harmonique. Voilà l'origine de certains airs joués par les tsi-ganes, qu'on est surpris de voir figurer sous le nom des chansons hongroises, et dont le rythme rappelle vaguement les mélodies italiennes ou les danses allemandes.

## II.

Après avoir énuméré les ressources que la musique hongroise pouvait mettre à la disposition des tsi-ganes, il nous sera plus facile de préciser la part qui revient à leur propre mérite dans le succès qu'ils obtiennent à Paris. Nous avons déjà parlé de la combinaison qu'ils ont trouvée pour l'enchaînement des morceaux aussi différens de caractère que de mouvement; il nous reste à signaler la manière ingénieuse dont ils ont composé leur orchestre. Le quatuor des instrumens à cordes en fait l'élément principal; il lui donne un

coloris classique et rend les variations, les improvisations des exécutans possibles et musicales malgré leurs hardiesses; il expose et accompagne le chant et peut à la rigueur fonctionner seul. Pour en relier les quatre parties, qui ne sont pas toujours bien près les unes des autres et ne frappent pas toutes les notes nécessaires des accords, et aussi pour remplacer les instrumens à vent, les tziganes ont adopté le *tsimbalom*, le piano primitif, dont les arpèges font longtemps vibrer les harmonies. C'est la clarinette qu'ils chargent de doubler le chef, le premier violon, et, n'ayant pas besoin de grandes sonorités, ils ont laissé de côté les cuivres et les timbales.

Leur mémoire tient du prodige; elle leur permet d'aborder sans préparation n'importe quelle composition hongroise, ancienne ou moderne. Leur chef se contente d'indiquer *a mezza voce* les premières notes d'un morceau quelconque, et toute la *banda* aussitôt le saisit et l'accompagne dans le ton voulu, à partir de la mesure suivante, circonstance qui ordinairement dérouté l'auditeur; il croit entendre des phrases d'un rythme inégal, ne comptant pas pour une mesure le commencement de la mélodie, joué par le violon. Du reste, quand on demande aux tziganes un air déterminé, cet inconvénient disparaît immédiatement; tous l'attaquent à la fois et avec beaucoup de vigueur, sachant d'avance le ton dans lequel le chef a l'habitude de le jouer.

Mais la vigueur de leur interprétation n'est pas due à la netteté de leur souvenir seulement; soit espoir du gain, soit satisfaction de l'orgueil d'artiste, soit besoin d'être en communication magnétique avec leur auditoire, ils se surpassent s'ils ont à obéir à une volonté exprimée, au contraire des artistes véritables, qui depuis le temps d'Horace préfèrent donner ce qu'on ne leur demande pas. Peut-être faut-il voir dans cet abandon de toute initiative personnelle un vestige de la servitude que les tziganes enduraient dans leur patrie mystérieuse. En tout cas, ils en ont gardé l'esprit de caste: les enfans des chefs deviennent chefs à leur tour sans contestation de la part des autres membres de l'orchestre, qui sont souvent plus forts que leurs jeunes *primás* inexpérimentés. — La vanité les excite beaucoup à l'émulation; personne ne veut jamais interrompre son jeu; ils jouent toujours tous, et suppléent aux combinaisons orchestrales par des *piano* imperceptibles, des *forte* puissans, et exagèrent les contre-temps du rythme choriambique par des points d'orgue démesurés pour reposer l'oreille dans un accord bien attaqué. Leur accompagnement manque de mouvement et d'indépendance; mais, comme ils emploient toujours des harmonies se changeant très rapidement, l'uniformité qui pourrait en résulter est moins sensible et donne un caractère sérieux même aux mélodies dont le dessin n'est pas assez élégant. En fait d'accords disso-



nans, ils n'usent que de la septième diminuée et très rarement de la dominante avec une quinte augmentée. Signalons encore au point de vue musical la gamme mineure hongroise, qu'ils font figurer dans leurs traits à chaque instant; elle mérite l'attention des hommes du métier à cause de sa construction diatonique singulière (*do, ré, mi-bémol, fa-dièse, sol, la-bémol, si, do*, par exemple).

Quant à leur mécanisme, il ne faut pas oublier que les tsiganes, vivant autant que possible en dehors de la société, ont une horreur insurmontable pour tout ce qui est méthode, tradition. Leurs parens leur enseignent à jouer de leurs instrumens dès le bas âge. Ils font leur apprentissage en ouvriers plutôt qu'en artistes, n'ambitionnant pas plus de virtuosité qu'il n'en faut pour jouer dans la *banda* la plus voisine. Une fois à l'orchestre, ils exécutent leurs parties avec entrain, n'obéissant qu'à leur instinct musical, puisque les chances d'avancement sont presque nulles. Il est excessivement rare de les voir s'adresser à un professeur non tzigane, et il est avéré que même ces exceptions restent sans résultat. Ils jouent avec beaucoup d'habileté et d'imprévu, arrondissant les phrases, détaillant les broderies, mais le soin et l'égalité leur manquent généralement. Leurs compositions instrumentales, peu nombreuses en raison de leur ignorance, n'abordent jamais les formes développées, et, évitant tout effort d'invention originale, visent surtout à mettre en évidence le talent de l'exécutant; tandis que, dans leurs chansons, sur des paroles tsiganes ou hongroises, ils aiment à donner libre cours à leur tristesse séculaire, que le retour fréquent des intervalles chromatiques exprime d'une façon saisissante et presque douloureuse.

Aussi est-il naturel qu'ayant pu apprécier et leurs facultés spéciales et leur peu d'aptitude au perfectionnement, on se demande avec une certaine hésitation : Quel sera l'avenir des tsiganes? pourront-ils toujours captiver l'intérêt du public? Nous craignons que le temps ne se charge de répondre négativement. Oui, ils auront beaucoup de succès, tant qu'ils seront les seuls détenteurs de la musique hongroise, et tant que cette musique ne sortira pas de son état nuageux. Mais il est à espérer pour la Hongrie qu'elle trouvera un jour des débouchés pour les produits de son génie particulier, comme elle en a déjà trouvé pour les produits de ses plaines fertiles et ses montagnes remplies de minerais, et qu'en attendant sa musique nationale s'affranchira des tâtonnemens, se fortifiera et grandira pour atteindre les sommets où sa littérature et sa peinture sont déjà parvenues.

Beaucoup d'indices annoncent que ce temps n'est plus loin. Un grand nombre de compositeurs hongrois sont nés dans ces vingt-cinq dernières années, qui se sont partagé la tâche du défrichement et ont abordé successivement les différentes branches de la musique.

Déjà Erkel, Mosonyi, Doppler, avec leurs opéras dans le genre sérieux et bouffe, Beliczay, Zsazskovszki, avec leurs messes, Abrányi, Bartalus, Joachim, Liszt, Székely, Zimay, avec leurs morceaux pour piano, violon ou chant, ont prouvé à l'envi combien est perfectible la mélodie hongroise populaire, éclore sur des lèvres simples, comme une fleur sauvage sur le bord des routes. La nouvelle génération, profitant de leurs efforts, continue vaillamment l'œuvre commencée et cherche avec une ardeur infatigable à retrouver la formule magique dont se servaient Haydn, Beethoven, Schubert, pour faire sortir du sol hongrois leurs inspirations les plus originales et les plus suaves. Un conservatoire, fondé par le gouvernement à Bude-Pesth, comptant dans les rangs de ses professeurs des célébrités comme Robert Volkmann, des écoles libres de musique disséminées dans les villes les plus importantes du pays, des associations philharmoniques, des orphéons, des publications musicales périodiques, propagent le sentiment de l'art élevé, purifient le goût, tiennent en éveil le public avide de nouveautés. Dans ces conditions, peut-on traiter de chimère la ferme conviction où sont les musiciens hongrois que, dans une époque plus ou moins éloignée, la musique aura sa quatrième école, l'école hongroise? Faut-il taxer d'utopies les aspirations de tant d'esprits généreux voués avec désintéressement à leur patriotique travail?

La France, l'Allemagne, l'Italie, ne possédaient pas plus d'éléments musicaux que n'en possède aujourd'hui la Hongrie; si elles peuvent aujourd'hui s'enorgueillir de leurs immortels chefs-d'œuvre de musique religieuse, dramatique et instrumentale, c'est grâce à la persévérance et à l'abnégation de leurs compositeurs, qui employaient toute une existence à faciliter à leur art un pas en avant. En imitant ces nobles exemples, les artistes hongrois pourront aussi espérer de forcer un jour l'admiration des hommes. Au milieu de leurs triomphes, ils se souviendront de ceux qui, alors déjà presque oubliés, les ont indirectement aidés dans la création de leurs œuvres, et se rappelleront surtout avec reconnaissance les tziganes, ces pères nourriciers de leur art. Les tziganes probablement n'existeront plus à ce moment-là. Assimilés aux autres habitans de la Hongrie, distancés par les musiciens de profession, ne pouvant plus satisfaire les exigences croissantes du public, ils seront morts de civilisation, de travail, de liberté. Cependant leur nom restera gravé dans le cœur des Hongrois : ils ont respectueusement recueilli la musique nationale, quand dans les grands cataclysmes de la patrie elle était abandonnée de tout le monde; ils l'ont gardée intacte, respectée jusqu'à l'arrivée de ses vrais champions; ils ont bien mérité de la Hongrie!

A. DE BERTHA.

---

# LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION

DES

## MÉTAUX PRÉCIEUX

---

I. Suess. *Die Zukunft des Goldes*. — II. Cernuschi. *Le Bland-bill*. — III. *Report of the monetary commission in the senate of the United States*. — IV. A speech by John Jones, senator from Nevada, 24 avril 1876. — V. *Silver and Gold*, by S. Dana Horton, Cincinnati, 1876. — VI. Documents monétaires, publiés par M. Malou, ministre des finances de Belgique. — VII. *Der Bimetallismus und die Währungsfrage*, von Dr Erwin Nasse.

---

Il n'est point de question qui touche de plus près un plus grand nombre d'hommes que la question de la production des métaux précieux; elle intéresse tous les peuples qui sont sortis de la barbarie et qui font quelques échanges avec l'étranger, et chacun de nous, qui chaque jour achetons ou vendons. La monnaie est la mesure des valeurs, et elle est faite d'or et d'argent. Si les métaux précieux deviennent surabondans, les prix montent, et ils baissent si l'or et l'argent n'existent qu'en quantité insuffisante. Or la hausse ou la baisse des prix modifie la situation de tout le monde. La solidarité des peuples est encore plus intime qu'on ne le soupçonne : une décision prise à Berlin ou à Paris en matière monétaire affecte la fortune et le revenu des hommes qui vivent au pied de l'Himalaya ou des Cordillères, aux bords du Fleuve-Jaune ou aux sources de l'Amazone. La facilité de transport des métaux précieux a pour effet de faire du monde entier un seul marché pour l'or et pour l'argent. On frémit en songeant qu'un problème qui touche aux intérêts de l'humanité tout entière se décide souvent dans l'ignorance presque générale des théories et des faits. Comme la question est remise à l'ordre du jour par la réunion de la conférence monétaire à Paris, nous croyons utile de grouper et d'analyser les données les plus récentes qu'on rencontre à ce sujet dans des



publications importantes qui jettent un jour nouveau sur la matière. Voyons d'abord la quantité de métaux précieux qui se produit actuellement.

## I.

On estime qu'au moment de la découverte de l'Amérique il n'existait dans le monde connu que pour un milliard de francs de métaux précieux, dont 700 millions d'argent et 300 millions d'or. De 1500 à 1848, la production a été, calcule-t-on, d'environ 44 milliards, dont 30 milliards d'argent et 14 milliards d'or. La production de l'argent est donc plus que deux fois aussi considérable que celle de l'or; mais avec la découverte des gisemens aurifères de la Sibérie, de la Californie et de l'Australie tout change. La production de l'or augmente subitement. De 150 millions en 1846, elle s'élève à environ un milliard en 1852. Elle est donc plus que sextuplée. La production d'argent s'accroît aussi, mais très lentement : de 200 millions en 1846, elle monte à 300 vers 1870. A cette époque, 20 milliards d'or et d'argent avaient été ajoutés aux 44 produits jusqu'en 1848, soit un total général de 64 milliards. Ajoutons 6 milliards pour les sept années écoulées depuis lors, et on arrive à la somme de 70 milliards comme représentant, non le stock existant, mais la production totale depuis la fin du moyen âge jusqu'à ce jour.

De cette somme énorme, combien reste-t-il aujourd'hui en circulation dans le monde sous forme de monnaie ou de lingot en faisant l'office? Pour en faire l'estimation, il faudrait pouvoir calculer ce qu'ont enlevé l'usure des pièces d'or et d'argent, les naufrages, les enfouissemens et les emplois industriels, ou savoir à peu près exactement ce que possèdent en numéraire les différens pays. M. Seyd, dont l'autorité en ces matières a été reconnue par les commissions parlementaires anglaise et américaine, arrive aux résultats suivans : En monnaie et lingots d'or environ 18 milliards, en monnaie et lingots d'argent 6 milliards, plus 6 milliards d'argent pour l'Orient. M. Friedrich Xeller porte les métaux précieux en circulation dans le monde occidental à près de 20 milliards pour 1868 (1). La somme de 24 milliards donnée par M. Seyd pour tout l'Occident, y compris l'Amérique, est peut-être trop élevée; mais celle de 6 milliards pour l'Orient, si on comprend l'Inde, la Chine et le Japon, l'est manifestement trop peu.

Depuis 1870, un grand changement a eu lieu de nouveau dans la production relative des deux métaux; celle de l'or continue à décroître depuis 1852; celle de l'argent au contraire a augmenté. 1852 marque l'apogée de la production de l'or, qui monte alors à

(1) F. Xeller, *Die Frage der internationalen Münzeinigung*. Stuttgart, 1869.

900 millions ; en 1874 elle tombe à la moitié, 450 millions, et si elle s'est relevée depuis jusque vers 500 millions, c'est grâce à l'or extrait des fameuses mines d'argent du Nevada. Ce sont celles-ci qui ont porté la production de l'argent de 250 à 350 millions. Néanmoins la production totale des deux métaux a notablement diminué : elle a atteint un moment 1 milliard, aujourd'hui elle n'est plus que de 850 millions ; donc 150 millions de déficit.

Essayons maintenant de nous faire une idée de la consommation des métaux précieux. Les arts et l'industrie en absorbent une quantité qui augmente rapidement en raison de l'aisance, qui devient plus générale, et des habitudes de luxe, qui s'étendent et se développent dans toutes les classes. M. Michel Chevalier estimait vers 1855 qu'en dehors de leur emploi comme moyen de circulation la France consommait pour 60 millions de francs d'or et d'argent ; on calcule qu'il lui en faut aujourd'hui plus de 70 millions. L'Angleterre en exige presque autant ; Bagehot, l'éminent et regretté directeur de l'*Economist*, a prouvé qu'elle retient chaque année au moins 5 millions de livres sterling. Birmingham seul emploie pour 30 millions de francs d'or par an. On a remarqué en Angleterre que, tandis que la consommation de l'argent pour les bijoux et l'argenterie restait stationnaire, celle de l'or avait plus que doublé dans les dix dernières années. Parmi les nations riches à qui il faut beaucoup d'objets d'or et d'argent, il y a lieu de compter encore les États-Unis, la Hollande, la Belgique, le Canada et l'Australie avec 60 millions d'habitans qui exigeront certainement autant que la France ou l'Angleterre, soit encore 70 millions. Si pour toutes les autres nations, Russie, Allemagne, Italie, Autriche, Espagne, les royaumes scandinaves, le Mexique et toute l'Amérique méridionale, nous prenons une part égale, nous arrivons à un total de 280 millions (1) pour les arts et l'industrie. Maintenant il faut faire face à l'usure des monnaies, au frai. Les estimations du frai varient de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}$  pour 100 de la valeur du numéraire en circulation. On estime que pour les besoins monétaires il faut environ 250 millions.

L'Indo-Chine absorbe aussi des quantités de métaux précieux très considérables. D'après le *Silver-Committee* anglais, on y aurait expédié depuis quarante ans pour 5 milliards d'argent et pour 2 milliards  $\frac{1}{2}$  d'or, en tout 7 milliards  $\frac{1}{2}$ , ce qui ferait par an 187 millions de francs. Si l'on ne prend que les vingt-cinq dernières années, on arrive à un total encore plus élevé, qui monte à environ 250 millions. Additionnons tous les chiffres de la consom-

(1) M. Macculloch, il y a bien des années déjà, proposait le chiffre de 13 millions de livres sterling ou 375 millions de francs, chiffre que M. Seyd trouve trop bas, même pour l'époque. — M. Ottomar Haupt (*Gold und Silber*, chap. xxxi.) s'appuyant sur les données les plus récentes, estime le frai à 250 millions dont 140 millions pour l'or et 150 pour l'argent.

mation : 280 millions pour les arts et l'industrie, 250 pour le frais, 250 pour solder la balance du commerce avec l'Asie, et nous arrivons à 780 millions. La production étant de 850 millions, il reste disponibles environ 75 millions annuellement pour les deux métaux.

Qu'on veuille bien faire attention à ce chiffre, il est plein d'enseignemens. Il explique d'abord comment l'Allemagne éprouve tant de difficultés, malgré les 5 milliards que la France lui a payés, à terminer sa réforme monétaire; il prouve aussi que les États-Unis n'auraient pu reprendre les paiemens en numéraire sur la base de l'étalon d'or. Cette somme n'est pas suffisante pour faire face aux nécessités de l'échange, qui augmentent en proportion de l'accroissement de la population, de la richesse et du mouvement des affaires. Dans les pays occidentaux, y compris les deux Amériques, la population augmente de plus de 5 millions par an. La quantité de numéraire qui y circule par tête dépasse en moyenne 40 francs. Les statisticiens américains la portent à 50 francs; en Angleterre elle est de plus de 90 francs et en France de 160 francs. Prenons un minimum : 30 francs. Pour les 5 millions [d'habitans dont s'accroît chaque année la population existante, c'est un total de 150 millions qu'il faut ajouter au stock métallique. Ceci suppose que les besoins de la circulation restent les mêmes; mais ils augmentent considérablement par suite du développement inouï du commerce.

Depuis vingt ans, le commerce extérieur, le seul que puisse relever la statistique, a augmenté en Angleterre de 97 pour 100, en France de 164, en Belgique de 277, en Russie de 269, en Autriche de 215, en Italie de 591. *L'Économiste français*, à qui j'emprunte ces chiffres, estime, d'après M. F. Neumann, le commerce extérieur du monde entier à 77 milliards en 1872 et 30 milliards seulement en 1852, ce qui fait une augmentation de 140 pour 100. Le commerce de l'Europe a triplé, celui du globe entier a plus que doublé, et rien n'indique que ce mouvement doive se ralentir. Sans doute ces énormes transactions se règlent presque toutes par lettres de change; mais la monnaie y intervient pour une part : donc, à mesure que le commerce international se développe, il en exige davantage. Le capital, devenant cosmopolite, cherche des placemens à l'étranger, et ceux-ci exigent presque toujours du numéraire pour le paiement des salaires.

Considérons ce qui se passe sous nos yeux. La Russie a laissé une bonne partie de son or dans la péninsule des Balkans et en Roumanie. Pour remplir un peu ses caisses vides, elle devra conserver pendant bien des années toute la production de l'Oural. Si l'Autriche veut faire des routes, des ponts, des chemins de fer dans la Bosnie et l'Herzégovine et achever la ligne jusqu'à Salonique, elle devra payer en monnaie métallique. L'Angleterre dépensera à



Chypre, bon an mal an, 30 ou 40 millions de francs pour la garnison et pour mettre l'île en valeur. Celle-ci n'ayant presque rien à envoyer en retour, c'est encore du numéraire qu'il faudra. Comme l'a démontré M. Cliffe Leslie, dans les pays restés isolés jusqu'à ce jour, mais qui entrent peu à peu dans le mouvement économique de l'Occident, les échanges et les redevances se règlent non plus en nature, mais en argent, et ainsi les prix y montent et se mettent au niveau de ceux des pays où la vie est chère. Ce changement s'est accompli et se poursuit encore en ce moment en Suède, en Norvège, en Russie, en Hongrie, en Espagne, en Italie, en Turquie et dans toute l'Asie. Mais, si les prix montent, il faut plus de numéraire pour régler le même chiffre de transactions.

Ceux qui veulent réduire la quantité totale de la monnaie en expulsant l'argent de la circulation prétendent qu'on emploie de plus en plus d'instrumens de crédit, que par conséquent il ne faut pas plus de métal. On se sert plus du crédit, c'est vrai; mais tout ce crédit a, en fin de compte, une base métallique. La base ne s'accroît pas en raison de l'échafaudage qu'elle supporte, néanmoins elle augmente. En veut-on une preuve sans réplique? Nulle part on n'a poussé plus loin qu'en Angleterre l'emploi de tous les instrumens de crédit. Pour ne citer qu'un chiffre, les réglemens de compte par chèques ont plus que doublé; de 60 milliards, ils se sont élevés à 130 milliards. M. Bagehot ne cessait de répéter que l'Angleterre était allée trop loin dans cette voie et que son stock de métaux précieux était insuffisant; cependant depuis trente ans ce stock a beaucoup plus que doublé: on le portait en 1844 à 50 millions sterling, et en 1874 à 120 millions, différence 70 millions sterling, ce qui faisait par an une augmentation d'environ 60 millions de francs. Macculloch estimait qu'il fallait aux nations occidentales pour faire face aux besoins croissans des échanges un accroissement annuel du chiffre des métaux précieux de 250 millions de francs, ce qui le portait à croire que tout l'or des *placers* entretrait dans la circulation sans rien perdre de sa valeur. Il ne semble pas qu'il se soit trompé en ce dernier point. La puissance d'absorption des métaux précieux qui distingue la France est vraiment inouïe; l'importation dépasse l'exportation en 1875 de 655 millions, en 1876 de 684 millions, en 1877 de 542 millions, et pour les six premiers mois de 1878 de 250 millions. La moyenne depuis plusieurs années est certainement supérieure à un demi-milliard. La France absorbe donc à elle seule, en une année, le surplus disponible de la production totale des métaux précieux du monde entier; par le change favorable, elle en enlève aux autres peuples, qui par suite n'en ont plus en quantité suffisante.

On objectera que tout au moins la production de l'argent est su-

rabondante, puisque ce métal a perdu depuis peu d'années et perd encore aujourd'hui de 40 à 15 pour 100 de sa valeur. Quand on parle de la valeur de l'argent, on la compte relativement à l'or et on dit qu'elle est au pair quand l'once d'argent *standard* vaut à Londres 60 1/2 *pence*, ce qui équivaut au rapport de 1 à 15 1/2 existant en France entre les deux métaux de par la loi. En juillet 1876, l'argent était tombé à 48, et même un jour à 46 d., ce qui représentait un avilissement de plus de 20 pour 100. Depuis lors il s'est relevé jusqu'à 58 d., et maintenant le prix varie de 54 à 56 d. Un fait est donc certain : il s'est établi dans le rapport de valeur des deux métaux, considéré comme normal, un écart considérable. Mais n'est-ce pas l'or qui a enchéri et qui fait prime? On pourrait le soutenir, car d'une part la production de l'or a beaucoup diminué, et plusieurs pays s'en disputent la possession, et d'autre part, dans les pays à étalon d'argent, comme l'Inde par exemple, on n'a constaté aucune hausse générale des prix. Or c'est ainsi que se manifeste l'abaissement de valeur de la monnaie. En tout cas, la commission nommée par le parlement anglais pour s'enquérir des causes de la dépréciation de l'argent, le *Silver-Committee*, présidé par l'éminent financier et économiste M. Goschen, a démontré à la dernière évidence que ce phénomène avait pour cause, non un excès de production, mais les ventes d'argent faites par l'Allemagne, — ce qui augmentait l'offre, — et la suspension de la frappe de ce métal dans les états de l'union latine, — ce qui réduisait la demande. Ajoutez à cela une réduction tout à fait inusitée des envois d'argent vers l'Inde.

On avait fait grand bruit des centaines de millions dont les mines du Nevada, et surtout le fameux *Comstock lode*, allaient inonder l'Europe. Quand on a examiné les faits de plus près, on s'est aperçu que ce filon, qui est en effet le plus riche que l'on ait jamais trouvé, livre presque autant d'or que d'argent, — 49 pour 100 en valeur, — et que par suite il ne peut guère avoir modifié le rapport entre les deux métaux. D'après le docteur Linderman, directeur de la Monnaie aux États-Unis, la production totale d'argent dans l'Union peut être portée pour 1875 à 160 millions de francs, dont 110 millions pour l'état de Nevada. Les agens de MM. Rothschild à San-Francisco estiment la production totale de l'argent aux États-Unis à 200 millions pour la même année 1875. En 1876, les mines du Nevada ont donné plus que l'année précédente; mais l'année 1877 a été moins favorable, et le produit est retombé à ce qu'il était en 1875. On travaille déjà à 2,000 pieds de profondeur. Les difficultés augmentent, car les parties les plus riches du filon montrent des signes d'appauvrissement. Ce qui est de mauvais augure pour l'avenir, c'est que le cours des actions de la mine la plus riche, le

*Consolidated Virginia*, qui a distribué à ses actionnaires 60 millions de francs en 1875, tombe rapidement. En résumé, le Nevada avait apporté à la production totale de l'argent un surplus de 100 à 120 millions, et comme le bas prix du métal a découragé les autres entreprises, qui ont donné 30 ou 40 millions en moins, il ne reste qu'un accroissement net de 90 millions environ. Or, loin que l'argent du Nevada soit venu inonder l'Europe, les États-Unis en ont envoyé en Angleterre beaucoup moins pendant les années où ce métal a baissé de prix que quand il était encore au pair, 5,690,000 livres sterling en 1872, 4,575,000 en 1873, 5,990,000 en 1874, et seulement 3,475,000 en 1875, et 3,090,000 en 1876. On peut donc affirmer que la baisse de l'argent provient des mesures législatives prises en Europe, — expulsion de ce métal de l'Allemagne et fermeture des monnaies dans l'union latine, — et non, comme on se l'était figuré, du surcroît de production des mines américaines. Le surplus a été absorbé par la frappe de la monnaie divisionnaire aux États-Unis et par les expéditions directes de San-Francisco pour la Chine.

Rien n'est plus curieux que le rôle régulateur joué par la France dans le chassé-croisé de l'argent en Europe. Le *Silver-Committee* anglais nous le montre avec une admirable précision. Pendant les quatre années de 1872 à 1875, l'argent a été soumis à des mouvements tout à fait extraordinaires. L'Allemagne et les états scandinaves ont expulsé de leur circulation pour environ 200 millions de francs de ce métal, l'Autriche 100 millions, et l'Italie, réduite complètement au papier-monnaie, a écoulé au dehors 200 millions. En ajoutant à ces sommes le chiffre de la production, on arrive à un total de 4,850 millions. L'Inde en a absorbé 225 millions, la Chine, le Japon et le reste de l'Orient 250 millions ; les États-Unis 200 millions, la Russie 100, l'Espagne 100, l'Angleterre 125, et la France à elle seule 837 millions, c'est-à-dire 337 millions plus que n'en ont libéré l'Allemagne, les états scandinaves, l'Autriche et l'Italie tous ensemble. C'est ainsi que la France s'est donné, pour emprunter l'expression si forte et si juste de M. Rouland, cette solide base métallique qui la met à l'abri des crises commerciales et qui lui a permis de faire face, avec une facilité que nul n'osait prévoir, au paiement d'une indemnité et de frais de guerre de 9 à 10 milliards.

Il reste à examiner si dans l'avenir l'équilibre entre l'offre et la demande de l'argent se maintiendra et si l'accroissement de la production n'en amènera pas la dépréciation. Les deux *Silver-Committees*, celui du parlement anglais et celui du congrès américain, donnent à cet égard des chiffres très rassurans. Les mines du Mexique produisent moins, celles du *Comstock lode* semblent arriver à leur apogée, et c'est tout au plus si le développement des autres exploi-



tations compensera la réduction de celle-ci. En tout cas, le surplus d'argent n'est pas suffisant pour combler le déficit que laisse la production de l'or, de sorte que, si on laisse à l'argent dans la circulation la place qu'il y a toujours occupée, l'emploi de ce qu'il s'en extrait dans le monde est tout trouvé. Cette quantité n'est guère aujourd'hui, d'après les meilleures autorités, que de 350 millions; mettons qu'elle s'élève à 400 millions. L'Inde en absorbe en moyenne environ 200 millions par an, et, à en croire les témoignages recueillis par le *Silver-Committee* anglais, rien n'annonce que ces exportations doivent diminuer. D'après le colonel Hyde, grâce aux travaux publics exécutés dans le pays, l'emploi de l'argent comme intermédiaire des échanges remplace peu à peu le troc dans les provinces écartées, et des sommes considérables deviennent ainsi nécessaires. Elles augmentent à mesure que le commerce embrasse de nouveaux territoires. Selon M. Mackenzie, les indigènes convertissent une bonne partie de l'argent qui arrive dans leurs mains en ornemens de toute espèce. C'est là, à vrai dire, leur caisse d'épargne. Dans chaque village, il y a un artisan travaillant les métaux précieux (*silversmith*), et aussitôt que l'un des indigènes a quelques roupies, il l'appelle pour qu'il lui en fasse des bracelets, des colliers ou d'autres ornemens. Quoique les habitations soient pauvrement meublées, il s'y trouve plus d'objets en argent que dans celles des paysans européens de même condition. Toutes les exportations de l'Inde, celles de thé, de café, de jute, de laine, de froment, augmentent rapidement, de sorte que la balance en faveur de ce pays peuplé de 230 millions d'habitans s'est élevée d'une moyenne de 200 millions il y a vingt ans, à environ 500 millions aujourd'hui. Aussi l'exportation de métaux vers l'Inde, momentanément réduite, a dépassé depuis deux ans son ancien niveau. Durant les vingt-cinq dernières années, l'extrême Orient a absorbé les neuf dixièmes de tout l'argent produit dans le monde. Les arts et l'industrie en Europe prennent au moins 70 millions; 40 millions pour l'Amérique est peu; ajoutez une somme égale pour les besoins monétaires, et on voit qu'il n'y a rien de trop dans ce qui reste disponible.

Il ne faut pas oublier qu'un puissant consommateur apparaît sur le marché, les États-Unis qui, par le *Bland-bill*, ont repris l'argent comme agent de paiement illimité, avec une frappe obligatoire pour l'état de 2 à 4 millions de dollars par mois, soit de 110 à 220 millions de francs par an. Il y a là de quoi absorber tout le surplus produit par les mines du Nevada. On a vivement reproché le *Bland-bill* aux États-Unis comme un procédé deshonnête et comme une spoliation de leurs créanciers; il importe que dans la *Revue*, qui se fait un devoir d'être juste envers tous, la vérité des faits soit rétablie. Les titres de rente émis de 1862 à 1870 stipulaient qu'ils

étaient payables, intérêt et capital, en monnaie légale, *coin*, et non en or seulement. La loi du 14 juillet 1870, autorisant la conversion (*refunding*) de l'ancienne dette, dit que les nouveaux titres seront payables en numéraire de la valeur actuelle, et les titres portent en toutes lettres : *remboursables en numéraire des États-Unis à la valeur légale du 14 juillet 1870 avec les intérêts en même numéraire*. Or la monnaie légale dans l'Union jusqu'au 12 février 1873 a été le dollar d'or de 25.80 grains et le dollar d'argent du *Bland-bill* pesant 412.50 grains. Le dollar d'argent ne circulait pas parce que, valant plus comme marchandise que le dollar d'or, il était exporté, mais il possédait la pleine puissance libératoire. Les États-Unis ont donc le droit de s'en servir pour payer leurs dettes, puisqu'ils l'ont même expressément stipulé. Il y a quelques années, l'or seul était resté dans la circulation ordinaire en France; en résulte-t-il qu'elle ait perdu le droit de payer ses créanciers en écus de 5 francs? Les États-Unis n'ont donc failli à aucun engagement et en cela ils l'emportent sur la plupart des états européens, y compris l'Angleterre, qui presque tous ont imposé des sacrifices à leurs créanciers sous forme d'impôts, de réduction d'intérêt, de conversion forcée ou de paiement en papier déprécié.

Le congrès, dit-on, a obéi aux influences des *silvermen*. N'est-ce pas M. John Jones qui a été le rapporteur de la *silver-commission*, et n'est-il pas le plus puissant actionnaire de la *Virginia Consolidated*? Le congrès n'a probablement pas agi par pur amour du bimétallisme et des théories de M. Cernuschi; mais, si un état peut ouvrir un débouché à un de ses principaux produits, sans protection et sans prime, doit-il s'en abstenir? La France n'a-t-elle pas adopté pour les troupes de ligne le pantalon rouge, afin de favoriser la culture de la garance? On reproche à M. Cernuschi d'avoir franchi l'Océan pour inoculer aux Yankees le virus de ses hérésies économiques. Mais l'Europe doit bénir les États-Unis de lui avoir épargné une crise effroyable que ceux-ci lui auraient inévitablement infligée en essayant de lui enlever le milliard d'or (1) nécessaire pour reprendre les paiemens avec ce seul métal. On sait la peine qu'a eue l'Allemagne, quoiqu'elle disposât de 5 milliards. Où et comment les États-Unis auraient-ils pris même un 1/2 milliard d'or, alors que d'ordinaire ils ne peuvent même conserver le produit des placers de la Californie? Deux faits démontreront à l'évi-

(1) On ne s'accorde pas aux États-Unis sur la somme nécessaire à l'état pour reprendre les paiemens en espèces. D'après les uns, il lui faut encore réunir 1 milliard 1/2 de francs, d'après d'autres, en ajoutant 700 millions à la somme à peu près égale en numéraire que possède le trésor, on fera face à tout. — J'ai adopté l'estimation intermédiaire, mais, même en prenant la plus basse, la difficulté reste la même.

dence la perturbation qu'une semblable opération aurait jetée sur le marché monétaire européen et surtout anglais. Voici ce que rapporte le sénateur Boutwell, ancien secrétaire de la trésorerie de l'Union. Les États-Unis, ayant vendu à Londres un lot considérable de *bonds*, avaient à leur disposition à la Banque d'Angleterre une somme équivalant à 110 millions de francs. La Banque fit avertir la trésorerie américaine qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait pour entraver le retrait brusque de cette somme, et elle demandait qu'elle fût réemployée en valeurs américaines. Les États-Unis furent obligés de céder. Lorsqu'il fallut payer les 75 millions d'indemnité de l'*Alabama*, les cercles commerciaux, craignant l'effet désastreux du retrait de cette somme en numéraire, s'adressèrent au gouvernement, et il fut convenu que le paiement se réglerait en valeurs et non en métal. On voit combien est réduite en Europe la quantité d'or disponible. Le marché monétaire anglais est si sensible que le retrait de quelques millions sterling oblige la Banque à des hausses successives de l'escompte. L'enlèvement de 1 milliard ou même d'un 1/2 milliard de francs, équivalant à toute l'encaisse de la Banque, aurait provoqué une crise bien plus désastreuse encore que celle de 1846 et de 1857. Aussi les journaux financiers de Londres, après avoir tonné contre le *Bland-bill*, ont-ils fini par avouer qu'il avait du bon. Il n'y a que le réservoir français qui pourrait faire face à une semblable demande, mais n'y puise pas qui veut. Le change favorable le met presque toujours à l'abri des atteintes des autres pays.

Avec l'argent, l'Union arrivera peu à peu aux paiemens en espèces en monnayant le produit des mines du Nevada, sans porter le trouble sur le marché européen. Pour se procurer de l'or, par une balance du commerce favorable, il aurait fallu entraver encore plus les importations d'Europe, augmenter les droits protecteurs, les rendre prohibitifs et porter un dernier coup à nos industries. Voilà cependant ce que des économistes conseillaient au congrès ! L'émotion produite par le *Bland-bill* et la crainte de se voir payé en Amérique au moyen d'un métal déprécié semblent avoir complètement disparu, car les *bonds* américains sont cotés plus haut aujourd'hui que lorsqu'ils n'étaient payables qu'en or, et le trésorier peut poursuivre la conversion avec les plus grandes facilités. Les États-Unis échappent ainsi à la pénalité dont on les avait menacés pour leur félonie. La rente française est aussi payable en argent : on ne voit point que cela l'empêche de monter. Si l'Allemagne veut achever sa réforme monétaire et démonétiser aussi ses thalers, elle aurait encore, estime-t-on, environ pour 1/2 milliard d'argent à vendre. C'est le seul point noir qui subsiste à l'horizon du métal blanc. Sans cette offre éventuelle qui menace le marché, on pourrait dire que la production de l'argent comme celle de l'or est insuffisante



sur la base des prix actuels. En effet, outre les États-Unis, trois autres grands pays, l'Italie, la Russie et l'Autriche, réduits maintenant au papier-monnaie, voudront revenir à la circulation métallique. A chacun d'eux il faudrait au moins 1 milliard. On peut donc dire qu'il faudrait 4 milliards rien que pour rétablir les paiemens en numéraire dans les quatre pays qui depuis plusieurs années font de sérieux efforts pour y parvenir. Je ne vois pas où on les prendrait, à moins de réduire partout la quantité de monnaie et d'abaisser les prix en proportion, ce qui serait une véritable calamité. Où en serait-on, si on voulait en outre démonétiser partout l'argent?

## II.

Si la production annuelle des métaux précieux paraît aujourd'hui insuffisante, c'est parce que celle de l'or diminue constamment. Il y a donc lieu de se demander s'il n'y a pas d'espoir de la voir se relever au niveau d'il y a trente ans. L'expérience de ces dernières années a montré combien il est imprudent de se faire prophète en pareille matière. En 1850, on se croyait menacé d'une inondation d'or, et on réclama avec les plus vives instances la démonétisation de ce métal. Deux petits pays, qui comme tels ont cependant le plus grand intérêt à ne pas s'isoler de leurs voisins, la Hollande et la Belgique, prirent les devans et adoptèrent l'étalon unique d'argent. De différens côtés on engagea la France et même l'Angleterre à imiter cet exemple. Macculloch annonça dès lors que bientôt ces alarmes se dissiperaient, que la faveur reviendrait à l'or, et que ce serait l'argent qui à son tour serait menacé de proscription. Ses prévisions se réalisent maintenant. Un géologue d'une autorité reconnue, M. Édouard Suess, professeur à l'université de Vienne, vient de publier à ce sujet un volume du plus grand intérêt : *l'Avenir de l'or (die Zukunft des Goldes)*. Il mérite surtout de fixer l'attention parce qu'il s'appuie sur des faits soigneusement recueillis et rigoureusement discutés. Voici les conclusions auxquelles il arrive.

D'après M. Suess, il y a un rapport de cause à effet entre la rareté des métaux précieux et leur poids ou densité. Le plus lourd des métaux, l'iridium, qui pèse 22.23 fois autant que l'eau distillée, ne se rencontre qu'en quantité tout à fait minime dans les lavages de platine. Le platine, poids spécifique 21.5, ne se trouve guère que dans le district de *Nijni-Tagil*, et depuis 1823 il ne s'en est produit que 66,000 kilogrammes. L'or, poids spécifique 19.25, et le mercure, poids spécifique 13.59, sont plus rares que l'argent, poids spécifique 10.47. Le mercure ne se rencontre, combiné avec le soufre sous forme de cinabre, que dans très peu de localités, à Huanca Velica dans le Pérou, à Idria en Carinthie, à Almaden en Espagne, et à

New-Almaden en Californie. La production, qui a beaucoup augmenté dans ces dernières années, ne s'est cependant élevée en 1876 qu'à 3,250,000 kilogrammes. L'or, plus pesant que l'argent, apparaît dans le sable des rivières et dans la gangue des roches en plus d'endroits que l'argent, mais toujours en quantité beaucoup moindre, et la production totale ne s'élève qu'à 160,000 kilogrammes, tandis que celle de l'argent s'élève à 1,750,000 kilogrammes.

Pour expliquer cette concordance entre le poids, la rareté et la valeur des métaux, M. Suess adopte une idée émise il y a trente ans déjà par un géologue allemand, Petzolt, qui écrivait en 1845 : « Si l'or et le platine ne sont recueillis qu'en petite quantité, c'est à cause de leur énorme poids spécifique, qui les a précipités dans les couches les plus profondes vers le centre en fusion de la terre, où ils se dérobent pour toujours à la main de l'homme. » Il est un fait qui semble confirmer cette hypothèse. Le poids spécifique des planètes n'est pas le même : elles peuvent se diviser sous ce rapport en deux groupes séparés par la zone des astéroïdes. Dans la région intérieure relativement au soleil tournent les planètes lourdes. Mercure, la plus rapprochée du soleil, pèse 6.84 fois autant qu'un volume égal d'eau. Vénus, la Terre et Mars, pèsent au moins 5 fois autant que l'eau. Au-delà des astéroïdes gravitent les planètes légères : Jupiter avec un poids spécifique de 1.29, Saturne avec le chiffre de 0.73 et Uranus avec celui de 0.82 pèsent moins que l'eau. La planète la plus éloignée, Neptune, doit être extrêmement légère, et le Soleil lui-même ne pèse que 1.42. Le poids spécifique de la Terre est représenté par le chiffre 5.56. Or les roches et les matières qui forment la superficie de la planète ont à peine la moitié de ce poids (2.7 ou 2.8 en moyenne). Pour que notre planète arrive au poids de 5.56, il faut nécessairement que l'intérieur renferme une grande proportion de corps très lourds. Au siècle dernier, Kant exprimait déjà l'idée que dans la formation du système planétaire les matières les plus pesantes avaient dû se réunir vers le centre, ce qui explique comment les planètes les plus rapprochées du soleil sont les plus pesantes. L'analyse spectrale n'a pas découvert de métaux précieux dans le soleil; on peut en conclure que ces métaux se trouvent à l'intérieur et non dans son enveloppe, qui est encore à l'état gazeux.

Si en effet l'or et l'argent ont été attirés par leur poids dans les couches centrales de notre globe, comment se fait-il cependant qu'on en rencontre dans les roches de la superficie et dans le sable des rivières formé par la désagrégation de ces roches? Il faut remarquer d'abord qu'on trouve les métaux précieux dans des veines de quartz qui traversent les couches et très rarement dans

celles-ci. La croûte terrestre en se refroidissant a dû se contracter; il s'est formé ainsi des fentes et des fissures qui se seront remplies de filons métallifères. Mais comment le métal, et notamment l'or et l'argent, que leur pesanteur devait retenir au centre, sont-ils arrivés dans ces filons jusqu'à la surface? On suppose qu'ils y ont été apportés par les eaux thermales ou par sublimation, c'est-à-dire par la vaporisation du métal soumis, au sein du globe, à une température énorme. Non-seulement on vaporise l'or et l'argent dans les laboratoires; mais dans les fours de fusion, en Amérique, on a parfois remarqué que les parois des cheminées s'étaient couvertes d'une légère couche d'argent ou s'étaient imprégnées d'or. Les mineurs prétendent qu'il s'échappe toujours une certaine quantité de métaux précieux sous forme de vapeur. Cette théorie explique la formation dans la gangue de ces gîtes très riches en métaux précieux qu'on appelle *bonanzas* en Amérique et *edle saülen* (nobles colonnes) à Schemnitz en Hongrie. Les mineurs américains les nomment aussi *chimneys*, et ce sont en effet, semble-t-il, comme des cheminées dans le filon, par où les vapeurs métalliques ont pu plus facilement monter et se déposer. Dans la gangue remplissant la crevasse s'est ouvert une sorte de trou qui plongeait jusque dans les profondeurs de la terre. La principale richesse du *Comstock lode* provient d'une de ces « cheminées. »

On comprendra mieux comment se présentent ces filons métallifères par un aperçu de cette veine fameuse dont la production colossale, — plus d'un milliard en quinze ans, — a tant contribué à jeter le désarroi dans le marché monétaire. Parallèlement à la Sierra Nevada et à l'ouest se prolonge une chaîne, la *Virginia Range*, qui se compose de roches volcaniques de formation récente. Ces roches ont submergé la partie inférieure des montagnes anciennes et entre autres le mont Davidson, formé de syénite qui s'élève à 7,827 pieds. — A l'endroit où s'arrête la roche volcanique plus moderne qu'on désigne sous le nom de propylite, à une altitude de 5,800 à 6,000 pieds, apparaît le filon du *Comstock lode*. Une fissure s'est produite entre la montagne ancienne et la roche plus récente qui est venue la recouvrir. Cette fissure s'étend sur un espace d'environ 22,000 pieds. Elle a une largeur très variable, tantôt de plusieurs centaines de pieds, tantôt elle est comme étranglée entre les deux parois de syénite et de propylite. Des tranches détachées de ces parois la remplissent par endroits; le reste de la place est occupée par du quartz métallifère dans lequel se rencontrent les « cheminées » des bonanzas. La plus puissante de celles-ci est la bonanza de Gold Hill, qui descend jusqu'à une profondeur de 700 pieds. Plusieurs sociétés exploitent ce prodigieux filon. La plus productive est aujourd'hui la *Virginia Consoli-*



*dated*, qui, sur les 125 millions de francs qu'a livrés le *Comstock lode* en 1875, en a donné 85. La richesse de la veine a été reconnue jusqu'à 1,600 pieds. Des bures ou puits d'extraction atteignent déjà des profondeurs de 700 à 800 mètres, et on en a commencé un qui doit descendre à 1,200 mètres. Quand il arrive à 600 mètres, l'ouvrier rencontre de très grandes difficultés. La température s'élève à 50 degrés centigrades, et il faut les plus puissans ventilateurs pour la maintenir à 30 degrés. Le travail doit être interrompu toutes les dix minutes et il ne peut être soutenu longtemps.

Examinons maintenant les motifs qui font croire à M. Suess que la production de l'or ira en diminuant malgré des accroissemens qui peuvent être momentanément considérables, mais qui, d'après lui, ne dureront pas. L'or s'obtient de deux façons : il est ou bien extrait de la gangue qui le contient ou recueilli à l'état de paillettes, de pépites ou même de rognons (*nuggets*) dans les alluvions. On trouve principalement l'or dans les régions volcaniques et toujours plus ou moins associé à l'argent. Ce rapport intime qui semble exister entre les filons aurifères et argentifères et les roches volcaniques s'explique aisément. Là où les phénomènes éruptifs et le travail violent du feu central ébranlent et déchirent la croûte terrestre, il se forme des crevasses qui se remplissent ensuite de quartz, et d'or et d'argent apportés des grandes profondeurs par la sublimation. Les régions où l'on trouve les métaux précieux peuvent se diviser en trois catégories : 1° La région des roches volcaniques relativement récentes, où l'argent est plus abondant que l'or, — c'est là que se trouvent les mines du Nevada et le *Comstock lode*, celles du Colorado et celles des Karpathes. Ces roches ne semblent pas abandonner leur métal à l'action des eaux : elles ne forment guère d'alluvions aurifères. 2° La région des roches volcaniques anciennes comme la diorite. Elles contiennent peu d'argent, mais produisent de très riches dépôts de détritits. C'est là qu'on rencontre les exploitations de l'Australie, Victoria, Queensland et Nouvelle-Zélande. 3° Enfin il est une troisième région où l'action volcanique n'a agi qu'à l'intérieur. C'est celle où l'on rencontre les filons aux points de contact des schistes avec les granits. On peut citer comme exemple le filon si riche nommé *Mother lode* en Californie et les exploitations, au sud des Alpes, dans le val Anzasca et dans le val Sesia. Dans cette région, les filons sont parfois très nombreux, mais très peu importans, comme dans la province australienne de Victoria, où ils se comptent par milliers ; d'autres fois ils se distinguent au contraire par leur étendue comme en Californie. L'or y est bien moins abondant que dans les districts volcaniques et ne se trouve que par places.

L'exploitation des filons produit beaucoup moins que celle des alluvions. Pour ceux-ci, on procède d'abord au lavage des sables aurifères des rivières, qui constituent les *placers*. Plus tard on attaque les dépôts plus profonds, souvent recouverts d'autres couches de terrains, les *deep leads*, et alors il faut employer les béliers hydrauliques inventés en Californie, qui exigent déjà d'immenses travaux pour amener la masse énorme d'eau qu'exige ce travail. Ce sont les alluvions qui ont produit presque tout l'or que nous possédons. Si l'on prend les trente dernières années, on constate que 83 pour 100 de l'or en provient et 12 pour 100 seulement des filons. En ce moment, par suite de la richesse en or du *Comstock lode*, la proportion est différente : les filons produisent un tiers. C'est qu'en effet les *placers* s'épuisent vite. On les trouve dans les pays vierges ; mais aussitôt on s'y précipite de toutes parts. En peu de temps la production atteint son apogée ; puis elle décline peu à peu et enfin s'arrête quand tout le terrain est épuisé, ce qui n'a jamais beaucoup tardé. Les lavages de la Californie et de l'Australie ne donnent plus guère que le tiers de ce qu'ils livraient il y a vingt-cinq ans. Ceux de la Sibérie augmentent ; ils ont donné, en 1869, 113 millions de francs, et en 1872, 131 millions ; mais c'est à la condition d'avancer sans cesse vers l'est. On est déjà arrivé ainsi jusque sur l'Amur. Sans doute il n'est pas improbable qu'on trouve encore de nouvelles alluvions aurifères dans des pays encore peu connus, notamment à l'ouest du Brésil, dans l'Afrique centrale et dans l'intérieur de l'Australie ; mais, le passé récent le fait prévoir, du moment qu'on les exploitera avec l'énergie qu'on y met aujourd'hui, ils ne dureront pas plus longtemps que ceux de l'Australie et de la Californie. Il reste, il est vrai, l'attaque directe des filons par l'art des mineurs ; mais quand on ne rencontre pas des gîtes très riches, les frais dépassent bientôt les bénéfices. C'est pour ce motif qu'en Europe comme en Amérique et déjà en Australie tant d'exploitations sont aujourd'hui abandonnées.

C'est une remarque d'Hérodote, qu'Alexandre de Humboldt a mise en tête de ses recherches sur les métaux précieux, que l'or vient toujours des limites extrêmes où s'arrête la civilisation. Très souvent c'est le premier fruit de la colonisation. Dans l'antiquité, l'or arrivait de l'Inde et de la Perse, de l'Arabie et du Nil, d'Ophir, des montagnes de la Dacie et de l'Espagne. Dans les premiers temps du moyen âge, la Bohême en livre un peu ; mais vers la fin de cette époque la production paraît avoir cessé, du moins pour l'Europe. Après la découverte du Nouveau Monde, Mexico, le Pérou, les Antilles, plus tard le Brésil, apportent un contingent considérable ; mais vers 1830 on ne recueille presque plus rien, trente millions par an en tout, estime Macculloch. En 1848, nouvel afflux plus considé-

nable que tous les précédens ; mais plus on produit, plus l'épuisement vient tôt. Plusieurs des régions naguère les plus riches, comme la Californie, Montana, Idaho, Jeniseï, Victoria, montrent des signes indéniables d'un rapide appauvrissement. La conclusion du livre, si rempli de faits, de M. Édouard Suess est que la production de l'or ira en diminuant, comme c'est du reste le sort de toutes les industries extractives qui épuisent le fonds qu'elles exploitent, — que par conséquent la quantité de ce métal deviendra complètement insuffisante pour faire face aux besoins croissans des arts, du luxe et du monnayage. D'après le savant géologue viennois, c'est à peine si l'or et l'argent réunis offriront un moyen d'échange suffisant. Si donc on devait écouter les partisans de l'unique étalon d'or et expulser l'argent, on arriverait aux conséquences les plus désastreuses. Ce point étant contesté, il importe d'y fixer un moment l'attention.

### III.

Quelle influence exerce sur l'économie sociale l'accroissement ou la diminution de la monnaie ? Cette question est de la plus grande importance, et cependant jusque dans ces derniers temps elle a été peu approfondie et discutée. Dans son livre *de la Baisse probable de l'or* (1859), M. Michel Chevalier montre très bien que l'augmentation de la quantité de la monnaie et par conséquent la diminution de sa valeur est favorable aux débiteurs et défavorable aux créanciers d'une somme fixe en numéraire. Mais n'a-t-elle pas pour effet de stimuler l'industrie et le commerce ? C'est un point que l'éminent économiste n'a pas examiné. Dans son essai *sur la Monnaie*, si plein de vues justes et fines, Hume donne la vraie solution en quelques mots : « On voit, dit-il, dans un état où le numéraire commence à circuler avec plus d'abondance qu'auparavant tout prendre une face nouvelle. Le travail et l'industrie se vivifient. Le marchand devient plus entreprenant, le manufacturier plus diligent et plus habile, et le fermier lui-même conduit la charrue avec plus de soin et d'activité. Le bonheur domestique d'un état n'est pas intéressé à ce qu'il existe plus ou moins de numéraire ; mais les magistrats doivent s'efforcer, autant que possible, de faire en sorte que la quantité s'en accroisse régulièrement, parce que de cette façon ils contribuent à entretenir l'esprit d'entreprise dans la nation et à augmenter la masse du travail, en quoi consistent la vraie puissance et la richesse réelle. Un pays où la quantité de monnaie diminue est alors plus faible et plus misérable qu'un autre pays qui ne possède pas plus de monnaie, mais où celle-ci augmente. » Quoique Hume eût ainsi démêlé les différens aspects du problème avec une perspicacité



vraiment merveilleuse pour un temps où les questions financières étaient encore si peu étudiées, Stuart Mill y hésite et se contredit. Au chapitre xxii du livre de ses *Principles of political economy*, il enseigne que ce qui importe c'est l'abondance des capitaux, non celle du numéraire. Dans l'édition populaire du même livre publiée plus tard, il reconnaît, page 352, que « l'addition de toute quantité nouvelle d'or ou d'argent qui arrive sur le marché des prêts a pour effet d'amener une diminution du taux de l'intérêt » et par suite de stimuler l'esprit d'entreprise.

Aux États-Unis, le problème a été examiné et discuté sous toutes ses faces, parce qu'il était un objet de dissidence entre deux grands partis, les *inflationists* d'un côté, les partisans du *hard money* de l'autre. Les partisans du *hard money*, de la monnaie métallique, veulent rétablir le plus tôt possible la circulation monétaire, au risque de diminuer la quantité des moyens d'échange, et par suite les prix. Les *inflationists* veulent maintenir et même augmenter la circulation des billets, afin de ne pas aggraver les charges des débiteurs et de ne pas enlever aux échanges l'intermédiaire abondant dont ils ont besoin. Ceux-ci paraissent avoir la majorité dans la chambre des représentans, car dans les derniers jours de la dernière session une résolution a été votée par 133 voix contre 120, à l'effet de retarder le moment de la reprise des paiemens en espèces fixée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine. Cette résolution n'a pas encore été soumise au sénat, qui probablement la rejettera. Dans ces débats où chaque parti est principalement guidé par ce qu'il croit être son intérêt, beaucoup d'hérésies économiques sont débitées; cependant certaines vérités indéniables ont été établies et résumées dans le chapitre du rapport de la *Commission monétaire américaine* de 1877, intitulé : *Shrinking money fatal to labor*, « quand la quantité de monnaie diminue, le travail en souffre. » Tâchons d'exposer ce point, qui domine toute la question monétaire.

Un riche capitaliste vient s'établir dans un canton écarté où le numéraire est rare et où tout est à bon marché. Il emploie une partie de ses fonds à faire des prêts; par suite de la concurrence, il fait baisser le taux de l'intérêt. L'intérêt diminuant, des affaires qui auraient donné auparavant un bénéfice trop minime pour payer 5 ou 6 pour 100 deviennent avantageuses maintenant qu'il ne faut plus payer que 2 ou 3. Une activité nouvelle est ainsi imprimée à l'industrie. Le capitaliste lui-même améliore ses propriétés, empierre les chemins, bâtit des fermes; toute la main-d'œuvre est rétribuée en numéraire. Les ouvriers dont le salaire augmente consomment davantage. Pour faire face à ces consommations plus fortes, il faut de nouvelles fabriques. Ainsi la prospérité est partout. Le numé-

raire nouveau, entrant dans la circulation, fait hausser les prix. Ceux qui ont des marchandises prêtes font alors des bénéfices exceptionnels, et tout le monde gagne. Bientôt, il est vrai, ces sources exceptionnelles de profits tarissent, car le fabricant doit plus déboursier pour la main-d'œuvre; mais l'élan a été donné, et le district est définitivement enrichi. L'accroissement de la population et des échanges a même ouvert un nouveau débouché au numéraire, qui ainsi, quoique accru, peut ne pas se déprécier. C'est précisément là l'effet qu'a produit le demi-milliard d'or qu'a fourni annuellement la Californie de 1850 à 1870. Il a provoqué d'abord ce prodigieux accroissement de la production et des échanges, ce développement inouï de l'industrie et du commerce qui ont eu lieu à cette époque. Ce n'est que plus tard et insensiblement qu'il en est résulté une hausse des prix presque annulée aujourd'hui. La commission monétaire néerlandaise de 1873, composée d'hommes très compétens, résume parfaitement les effets de l'abondance du numéraire. On lit dans son rapport : « Il est reconnu que l'abondance ou la rareté du métal qui est la base du système monétaire, en rendant aussi rare ou abondant le moyen de circulation, a une grande influence sur le marché du crédit. Pour occasionner un changement général du prix, la rareté ou l'abondance doit avoir quelque durée. Elle fait sentir son premier effet sur le marché du crédit, et si elle est de courte durée, cet effet se limite en grande partie à cela. La rareté de l'argent de la circulation produit un marché du travail tendu et fait monter le taux de l'escompte. » Nous avons vu comment l'abondance du numéraire, quand elle se produit, stimule l'industrie et favorise le travail.

L'effet contraire a lieu quand l'argent devient plus rare. En effet alors les prix baissent. Il s'ensuit que les fabricans vendent leurs produits sans bénéfice ou même à perte. Pendant la crise actuelle beaucoup de manufacturiers n'ont pas retiré de la vente des marchandises fabriquées de quoi couvrir la dépense de la matière première. Poussé par la baisse, on vend à tout prix, et les moins bien outillés ou les plus endettés font faillite. Comme il n'y a rien à gagner dans l'industrie, l'argent s'accumule immobile dans les banques. On recherche les placemens sûrs qui atteignent alors un taux de capitalisation inusitée. Comme tout baisse, on a intérêt à garder son numéraire disponible, parce que sa puissance d'acquisition augmente sans cesse. On achètera meilleur marché demain qu'aujourd'hui, et ainsi celui qui possède de l'or s'enrichit sans rien entreprendre. Faute d'emploi pour les ouvriers, leur salaire baisse. Leur revenu diminuant, ils réduisent leurs achats. Les fabriques vendent moins, et la stagnation devient générale. C'est un cercle vicieux où la baisse engendre la baisse et où tout le monde

perd, sauf les détenteurs du numéraire. Le travailleur s'irrite contre le chef d'industrie forcé de réduire les heures du travail ou le salaire. Le mécontentement, la haine, l'esprit de révolte, se répandent dans les classes laborieuses. Les grèves, les attentats, les insurrections à main armée, comme l'an dernier aux États-Unis, telles sont les conséquences de la détresse universelle, produite par la baisse des prix.

Les théoriciens de l'économie mathématique soutiennent, il est vrai, que la quantité du numéraire importe peu, et que les échanges se font aussi bien avec peu qu'avec beaucoup d'argent. En effet, disent-ils, enlevez à la France la moitié de son numéraire, tous les prix tombant aussi de moitié, la circulation se fera aussi facilement qu'auparavant, car avec un franc on achètera autant de denrées qu'avec deux francs précédemment. Cela est vrai dans une situation établie sur cette base. Ainsi en Russie, au Japon, la monnaie était rare, et par suite les prix très bas. Les échanges n'étant pas actifs, ils s'accomplissaient sans entraves et sans perte pour personne. Mais on ne peut songer sans frémir aux crises successives et prolongées qu'il faudrait faire subir à des pays industriels comme la France et l'Angleterre pour les amener à faire leurs échanges sans cesse croissans, avec une quantité moindre de numéraire. Les entreprises sont fondées, les dettes conclues, les obligations émises, les rentes créées sur la base de certains prix. Diminuez notablement ces prix, toutes les dettes deviennent plus lourdes, l'hypothèque écrase la propriété, le fabricant est en perte; c'est un bouleversement général, une ruine universelle, dont les créanciers eux-mêmes pâtissent par les faillites de leurs débiteurs. C'est seulement quand la liquidation sera faite, au milieu de désastres sans nombre, que l'équilibre s'établira sur la base d'un numéraire moins abondant et de prix réduits.

On peut voir en ce moment l'effet produit par les deux systèmes, celui de la rareté et celui de l'abondance de la monnaie. L'Allemagne a raréfié l'instrument des échanges d'abord en supprimant les trop petites coupures de billets de banque et ensuite en remplaçant l'argent démonétisé par de l'or, qu'elle défend avec peine contre un change défavorable qui à chaque instant le lui enlève. La France, au contraire, à côté d'une circulation fiduciaire énorme possède une masse de monnaie colossale que le change favorable augmente sans cesse. Nul pays n'a moins souffert que la France de la crise industrielle qui sévit partout, tandis que l'Allemagne a été atteinte plus que les autres. De même les États-Unis, qui réduisent leur circulation de billets pour les ramener au pair et reprendre les paiemens en espèces, sont plus éprouvés que l'Italie, qui ne s'est pas encore crue en mesure de tenter le même effort (1).

(1) M. le baron de Reinach a démontré avec infiniment d'esprit et non sans quelque vérité comment l'abondance des moyens d'échange avait contribué au progrès



De ce qui précède, on peut conclure que Hume avait parfaitement raison. Ce qui est désirable d'abord, c'est que l'équilibre monétaire et par suite les prix se maintiennent avec le plus de fixité possible, et à cet effet il faut que les moyens d'échange s'accroissent dans la même proportion que la population et le mouvement des affaires. Si un changement doit intervenir, il vaut mieux que la quantité de numéraire augmente, car cette augmentation, pendant qu'elle se produit, a pour effet de stimuler l'industrie, de créer des entreprises nouvelles et par suite de fournir un emploi au surplus du numéraire. Si au contraire la monnaie se raréfie, les prix baissant, les industriels perdent; ils diminuent leurs affaires, le travail fait défaut, le salaire baisse, la consommation diminue, tout est frappé de stagnation, et alors même ce qui reste de numéraire devient trop considérable et s'accumule dans les banques; il se retire de la circulation, faute d'un emploi rémunérateur dans l'industrie. Le congrès américain a été si frappé des graves inconvénients qui résultent d'une contraction de l'instrument des échanges qu'au mois de mai dernier, avant de se séparer, il a décidé qu'on ne réduira plus la quantité du papier-monnaie au-dessous de ce qu'elle était à la fin d'avril, c'est-à-dire 347,681,016 dollars (environ 1,740 millions de francs). Pour ramener le papier-monnaie au pair avec le métal, les États-Unis ont dû faire comme l'Angleterre de 1815 à 1821, c'est-à-dire diminuer la quantité des billets en circulation et amener ainsi une diminution des prix jusque là surélevés, puisqu'ils étaient comptés en papier déprécié. Cette baisse des prix a provoqué l'atonie des affaires dont souffre l'Union et dont nous ressentons le contre-coup parce que les Américains appauvris sont moins en état d'acheter nos produits.

S'il est démontré, — et je pense qu'aucun économiste ne le contestera, — qu'une diminution des instrumens d'échange a pour effet pendant qu'elle s'opère de diminuer les profits, de mettre tous les industriels en perte et par suite de réduire les salaires, les transactions, le commerce et tout le mouvement économique en général, on peut juger de la sagesse de la mesure qui consisterait à expulser l'argent de la circulation en diminuant d'un bon tiers l'instrument de la circulation. Les chiffres acceptés par tous le prouvent, les deux métaux précieux réunis répondent à peine aux besoins, et l'on voudrait obliger le monde à ne plus faire usage que d'un seul, l'or, alors précisément que sa production a diminué de plus d'un tiers. Tous les contrats dans l'univers entier sont basés sur l'emploi des deux métaux, car le monde, pris dans son ensemble,

économique de l'Italie. M. William Kelley, membre du congrès américain pour la Pensylvanie, a développé la même thèse pour les États-Unis avec des argumens très sérieux. *V. An adress to the citizens of Philadelphia, 1876.*

est bimétallique, — certains peuples se servant de monnaie d'or, d'autres d'argent, d'autres enfin d'or et d'argent ensemble, — et on veut fausser tous ces contrats en obligeant tous les débiteurs à livrer un métal considérablement enchéri puisque tous se le disputeront et qu'il devra faire à lui seul l'office que les deux remplissaient auparavant. Quatre grands pays aspirent à reconquérir une circulation métallique, il leur faut pour cela quatre milliards. Ils auront déjà bien de la peine à les puiser dans le réservoir des deux métaux. Comment y parviendront-ils et à quel prix, si on démonétise l'argent? Évidemment, au milieu des souffrances actuelles de l'industrie, alors que les grèves et les attentats jettent partout le trouble et l'inquiétude, il n'est pas un seul gouvernement qui voudrait tenter une semblable expérience.

Mais, disent les fanatiques de l'or, il ne s'agit pas de démonétiser l'argent, il suffit de restreindre la puissance libératoire de l'écu de 5 francs à une somme de 50 francs, comme pour la monnaie divisionnaire. Il ne faut point se faire illusion, une pareille mesure mène forcément à la démonétisation. En effet, le commerçant, l'industriel, qui auraient des écus au moyen desquels ils ne pourraient payer leurs traites iraient les porter dans les caisses de l'état pour les y échanger contre de l'or. La banque, qui ne pourrait plus rembourser ses billets avec l'argent, ne garderait pas une monnaie qui ne constituerait pas une encaisse effective. Tout l'argent déprécié refluerait au trésor, qui ne pourrait plus le remettre en circulation. Une monnaie discréditée ne peut plus circuler qu'avec le cours forcé; or au contraire l'état enlèverait à l'argent le pouvoir libératoire à l'égard de tous excepté de lui-même. Seul il serait tenu de recevoir une monnaie au moyen de laquelle il ne pourrait rien payer. Après une série d'embarras, de difficultés et de contestations, il serait obligé comme le gouvernement allemand de la retirer et de la vendre et dans des conditions bien pires. L'Allemagne a employé une partie de son argent à fabriquer une monnaie divisionnaire. Elle n'a rendu, avec les états scandinaves, que pour 500 millions de francs. L'union latine aurait à en écouler 8 ou 10 fois autant (1). Sur quel marché et à quel prix? On réduirait tellement la valeur de l'argent qu'aucun pays, même les États-Unis, ne pourrait le conserver. Ce serait un désarroi universel accompagné d'une crise effroyable pour le commerce et l'industrie du monde entier.

#### IV.

Il reste à examiner maintenant quelles résolutions pourrait prendre la conférence monétaire qui siège en ce moment à Paris.

(1) D'après les renseignements obtenus de l'obligeance de la Banque de France, l'encaisse était composée au 25 juillet dernier de : or, 1,182 millions; argent, 984 millions,

On sait que cette conférence se réunit à la demande du président des États-Unis, obéissant à un vote du congrès. Elle a pour but « l'adoption d'un rapport commun entre l'or et l'argent en vue de rendre international l'usage de la monnaie bimétallique et d'assurer ainsi la fixité de la valeur relative des deux métaux. » On voit que c'est la traduction des idées de M. Cernuschi, qui prétend, non sans quelque apparence de raison, que, si tous les peuples civilisés établissaient le même rapport de valeur entre l'or et l'argent, tous deux resteraient forcément dans la circulation, attendu que celui qui serait relativement plus rare ne trouverait plus, comme maintenant, un marché où il peut obtenir un prix plus élevé. Comment une entente est-elle possible? Les États-Unis ont adopté la monnaie bimétallique, mais le dollar du *Bland-bill* est frappé sur la base d'un rapport entre l'or et l'argent de 1 à 16, tandis que dans l'union latine ce rapport est de 1 à 15 1/2, qui était le rapport à peu près normal depuis la fin du siècle dernier. L'Angleterre, n'ayant que l'étalon d'or, n'a établi aucun rapport légal entre les deux métaux. La situation de l'Allemagne est la même en théorie; mais en fait le rapport de 1 à 15 1/2 existe entre le marc d'or et le thaler d'argent, qui jouit encore de la puissance libératoire. Y a-t-il quelque espoir d'amener un accord entre ces puissances?

La Société néerlandaise pour les progrès de l'industrie, dans une adresse au roi des Pays-Bas, traite cette question avec cette connaissance des problèmes financiers qui distingue les Hollandais depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. Pour répondre au but en vue duquel la conférence se réunit, dit cette adresse, le premier point qu'elle ait à décider est celui-ci : Est-il probable, oui ou non, que, si tous les états civilisés adoptaient une monnaie bimétallique avec le rapport uniforme entre l'or et l'argent de 1 à 15 1/2, on obtiendrait une stabilité dans la valeur relative des deux métaux, sinon absolue, au moins très grande, et que ses oscillations deviendraient minimales en comparaison de celles qui ont eu lieu dans le courant de ce siècle? La réponse à la question ainsi posée ne peut être qu'affirmative : c'est là aujourd'hui une vérité acquise à la science économique. Dans le livre de M. Michel Chevalier de *la Baisse probable de l'or* se trouve un chapitre intitulé : *la France sert de parachute à la baisse de l'or*. En effet, 6 ou 7 milliards d'or ont pénétré dans la circulation, tandis que l'argent libéré servait à l'Angleterre à payer l'Inde. L'or, trouvant un débouché, n'a guère perdu de sa valeur. Si le double étalon n'avait pas existé en France, M. Michel Chevalier le démontre à l'évidence, l'or eût considérablement baissé. M. Stanley

y compris 84 millions de monnaie divisionnaire. M. Rouland estime la circulation de l'argent en France à 2.1/2 milliards; ce chiffre n'est-il pas trop peu élevé?



Jevons, dans son ouvrage *Money*, prouve la stabilité de la monnaie bimétallique, dont cependant il n'est point partisan, par une comparaison. « Supposez, dit-il, deux réservoirs d'eau : s'ils sont complètement séparés, chaque réservoir sera affecté par sa fluctuation particulière; mais ouvrez un canal de jonction, un niveau commun s'établira, et sur une masse plus grande chaque fluctuation aura moins d'action. La masse des métaux, or et argent, circulant dans l'Europe occidentale est exactement représentée par l'eau de ces deux réservoirs, et le canal de jonction est la loi du 7 germinal an xi, qui permet à un métal de prendre la place de l'autre dans la circulation. M. Jevons démontre aussi, par un dessin qui frappe les yeux, qu'avec l'emploi des deux métaux les prix sont plus stables. Cela paraît évident; plus la masse monétaire est considérable, moins une diminution ou un accroissement de la production de l'or ou de l'argent se fera sentir. Voici des chiffres qui n'admettent pas de contestation. La production de l'or était en 1852 de 910 millions et en 1875 de 485 millions, donc diminution de près de moitié, ce qui aurait amené une baisse considérable des prix avec l'or comme unique étalon. En 1852 la production de l'argent était de 200 millions; aujourd'hui elle est de 350 millions. Donc augmentation considérable, et avec l'étalon d'argent seul, hausse notable du prix. Employez simultanément les deux métaux, le déficit de l'un est comblé par le surplus de l'autre, et l'équilibre se maintient dans le stock métallique et dans les prix. A ce point de vue, les partisans de l'argent d'il y a vingt ans avaient plus raison que ceux de l'or aujourd'hui. La production de l'argent augmente régulièrement à peu près dans la même proportion que la population et les besoins de l'échange. L'or au contraire est soumis à des fluctuations très grandes et très brusques. En 1825 la production de l'or est de 25 millions, en 1848 elle est de 150 millions, et quatre ans plus tard elle passe brusquement à 910 millions pour retomber aujourd'hui à 490. Si, comme tout le monde s'accorde à le proclamer, la première condition de la monnaie est la stabilité, il faut avouer qu'il n'y en a pas de condition pire que l'or seul, et pas de meilleure que l'or et l'argent réunis.

La pétition néerlandaise résume parfaitement les avantages d'une entente avec les États-Unis sur la base proposée par eux. La dépréciation de l'argent serait arrêtée, la variation dans la puissance d'acquisition des deux métaux serait réduite au minimum, et le rapport de valeur entre l'or et l'argent acquerrait une fixité très grande. On préviendrait les perturbations énormes qui seraient la suite de la démonétisation générale de l'argent. On rendrait un grand service au commerce entre l'Europe qui exporte et l'Asie qui absorbe l'argent, en donnant une valeur moins variable au métal qui

sert de base à ces échanges. Enfin on faciliterait singulièrement la reprise des paiemens en espèces aux pays qui subissent encore le régime du cours forcé.

Malgré ces avantages incontestables, un accord entre ces différens pays sera difficile à établir, parce que la question n'est pas assez éclaircie. L'Allemagne aurait grand intérêt à conserver l'argent, auquel ses populations sont habituées, au lieu de s'acharner à introduire l'or, qu'elle gardera difficilement, parce que le change lui est souvent contraire. Elle a déjà le rapport de 1 à 15 1/2; il lui suffirait de transformer des thalers en pièces de 2 et de 4 marcs avec même contenance de métal fin, et à l'instant la crise monétaire qu'elle traverse serait terminée. Le fera-t-elle? C'est peu probable. L'Angleterre, à cause de l'Inde, a plus d'intérêt encore que l'Allemagne à relever le cours de l'argent et surtout à rendre sa valeur plus stable. Rien que pour ses traites sur l'Inde, l'état perd annuellement 75 millions de francs, et ceci n'est rien auprès de ce que perdent les particuliers qui ont une somme fixe à toucher aux Indes. Aussi presque tous ceux qui s'intéressent aux choses de la grande colonie, depuis les marchands de Liverpool (1) jusqu'au conseil des Indes, inclinent vers le bimétallisme. Le gouvernement anglais est si peu disposé à repousser l'argent pour l'Asie qu'en 1876 il l'a introduit dans l'île Maurice en remplacement de l'or. Pour entraîner l'Angleterre, M. Cernuschi propose que la France frappe une pièce de 25 francs de même valeur que la livre sterling, à la condition que l'Angleterre adopte une pièce de 4 shillings identique à la pièce de 5 francs avec valeur libératoire. Les États-Unis adopteraient les mêmes bases. La France aurait à mettre dans la nouvelle pièce pour 22 centimes de plus d'or que dans les 25 francs actuels; mais cette perte serait compensée par le relèvement de valeur de ses 2 milliards 1/2 d'argent. En théorie, il n'y a rien à redire; mais les états n'agissent que sous le coup de la nécessité. Ils suivent en général le principe de la moindre action. La France ne sortira pas d'un système qui pour le moment ne lui cause aucun embarras.

Comme on l'a vu, les États-Unis ont rétabli par le *Bland-bill* le rapport entre les deux métaux de 1 à 16. S'ils veulent arriver à un résultat, il faut qu'ils adoptent le rapport de 1 à 15 1/2; c'était l'opinion de la majorité de la *silver-commission*; mais, comme pour faire passer le *Bland-bill* malgré le *veto* du président, il fallait réunir les deux tiers des voix, on s'est contenté de rétablir le dollar d'avant 1873, *the dollar of the fathers*. Les hommes les plus compétens des États-Unis se sont prononcés pour le 15 1/2. MM. John Jones,

(1) M. Samuel Smith, président de la chambre de commerce de Liverpool, et M. Stephen Williamson ont publié des lettres dans ce sens.

Lewis Bogy et George Willard, de la *silver-commission*, voulaient même l'introduire immédiatement à tout risque. MM. George Walker, Dana Horton et le docteur Linderman (1), directeur de la Monnaie, ont prouvé que le seul moyen de maintenir aux États-Unis la monnaie bimétallique était d'adopter entre les deux métaux le rapport de valeur en vigueur généralement ailleurs. Il est évident en effet que, si les États-Unis conservent leur rapport de 1 à 16, ils portent le coup de mort au bimétallisme en Europe et empêchent ainsi l'argent de reprendre sa valeur primitive. Ils forcent tous les pays à s'acheminer vers l'étalon d'or. La France et l'union latine ne pourraient plus permettre la frappe illimitée de l'argent, sans voir aussitôt les dollars américains se précipiter vers l'Europe par la même raison qui a empêché précédemment l'Union de garder dans sa circulation le dollar de 412 1/2 grains repris par le *Blind-bill*. La raison en est simple. Pour obtenir un kilo d'or aux États-Unis, il faut donner 16 kilos d'argent, tandis qu'en France il n'en faut livrer que 15 1/2. Voici l'opération que feraient les changeurs : ils prendraient à New-York, en dollars, 15 1/2 kilos d'argent qu'ils feraient monnayer à Paris en écus de 5 francs. Ils échangeaient ces écus contre un kilo d'or en napoléons, et au moyen de ce kilo à New-York ils se procureraient 16 kilos d'argent; donc bénéfice net : un demi-kilogramme d'argent, soit environ 100 francs obtenus avec un capital de 3,000 francs en moins d'un mois. Ce capital procurerait donc un profit annuel de 4,200 francs. L'opération serait si avantageuse qu'elle ne s'arrêterait que quand il n'y aurait plus d'or en France ou plus d'argent aux États-Unis.

Si donc l'Union américaine conserve entre l'or et l'argent le rapport de 1 à 16, la frappe de l'argent restera forcément interdite en Europe, et l'Amérique devra à elle seule soutenir la valeur de ce métal par ses besoins monétaires. Cette situation d'isolement serait des plus fâcheuses, et pour les relations commerciales et pour la valeur future de l'argent, que l'Amérique tient à relever. Elle a le plus grand intérêt à ce relèvement. En effet, elle produit presque autant d'argent que le reste du monde réuni : environ 150 millions de francs en 1877; en outre, San-Francisco tend à remplacer Londres pour le paiement de la balance en argent à l'Asie. Elle y expédie annuellement déjà pour 30 à 40 millions de ce métal. Rien de plus naturel : il est produit dans l'état voisin de Nevada. Au lieu de prendre le chemin de Londres pour être expédié de là en Chine, — sur un ordre de Londres à San-Francisco, il part directement pour l'Asie à travers l'Atlantique (2).

(1) Voyez son excellent livre *Money and legal tender in the United States*. Le témoignage du docteur Linderman ne sera pas suspect aux partisans de l'or, car il l'est aussi, et il n'a cessé de combattre le *Blind-bill*.

(2) Par acte du congrès du 12 février 1873, et sur la proposition du docteur Lin-



Si les États-Unis veulent sauver l'avenir de l'argent, il n'y a point d'autre issue : il faut absolument qu'ils adoptent le rapport entre les deux métaux de 1 à 15  $\frac{1}{2}$ . Comme l'indiquait la minorité de la *silver-commission*, on peut y arriver de deux manières, ou en diminuant le dollar argent jusqu'à 399.9 grains, ou en portant le dollar or de 25.8 à 26.6 grains. MM. Jones, Bogy et Willard se prononçaient pour le premier moyen, en ajoutant qu'il faudrait tenir compte aux créanciers, par une législation appropriée, de ce que la réduction du dollar primitif, base des contrats avant 1873, leur ferait perdre. Aujourd'hui que le dollar de 412  $\frac{1}{2}$  grains a été adopté par le *Bland-bill*, il paraît difficile de revenir sur cette mesure. Il ne resterait donc qu'à augmenter la contenance du dollar d'or. Au fond, le sacrifice serait le même, car le supplément qu'il aurait fallu accorder aux créanciers qu'on aurait payés avec le dollar argent, de 399.9 grains, aurait été égal à la somme qu'il faudrait consacrer à augmenter le dollar d'or. C'est aux Américains à voir lequel des deux systèmes offre pour eux le moins d'inconvéniens. Ce qui est hors de doute, c'est que l'adoption par eux du rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$  est un intérêt de premier ordre et pour l'Amérique et pour l'Europe, si on veut prévenir les incalculables perturbations qui résulteraient de la démonétisation universelle de l'argent. Comme l'ont démontré la minorité de la *silver-commission* et le docteur Linderman, l'adoption du rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$  ne serait pas seulement l'offre d'un accord avec les pays de monnaie bimétallique, ce serait, par le fait, l'établissement de l'accord même.

Les pays à monnaie bimétallique sont la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Hollande, la Roumanie, la Grèce, l'Espagne, le Venezuela, le Chili, le Paraguay, le Japon et les États-Unis. Ils comptent une population de 183 millions d'habitans. C'est une surface largement suffisante pour donner au rapport fixe des deux métaux une très grande stabilité et pour absorber sans trouble les accroissemens momentanés de la production de l'un ou de l'autre. Les États-Unis ont intérêt à se donner une « forte base métallique » comme la France afin d'échapper à ces crises périodiques du crédit et à ces stagnations du commerce qui lui coûtent chaque fois des milliards. Si elle avait seulement autant de numéraire par tête que l'Angleterre, il lui en faudrait pour 4 milliards de francs. La France unie à l'Union américaine avec ses 46 millions d'habitans d'aujourd'hui et ses 70 millions d'habitans vers la fin du siècle peuvent maintenir le rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$  sans craindre qu'un excédant de production, soit de l'or, soit de l'argent, puisse venir le troubler.

derman, on frappe maintenant pour les échanges avec l'Asie un dollar du commerce, *trade dollar*, de 420 grains, qui est extrêmement recherché en Chine. — On en a émis déjà pour 150 millions de francs, et la demande augmente.

Suivant la remarque si juste de M. Michel Chevalier, le bimétallisme français, servant de parachute, a soutenu sans broncher l'inondation des dix milliards d'or arrivés en dix ans de la Californie et de l'Australie. Que les États-Unis adoptent le rapport français, et la France pourra reprendre la frappe illimitée de l'argent aussitôt que la consommation américaine et les exportations en Asie auront ramené ce métal au pair.

On dit que la Suisse, la Belgique et même la France veulent rompre l'union latine, qui expire dans un an et demi. Ce serait regrettable. Au moment où les pays s'entendent afin d'établir des tarifs communs pour les postes, pour les télégraphes, pour tout ce qui facilite les communications, pourquoi briser un faisceau qui repose sur la communauté des habitudes et sur les nécessités d'un immense mouvement d'échanges? Les inconvénients, — et il y en a sans doute, — sont-ils suffisants pour reculer ainsi dans la voie civilisatrice de l'assimilation internationale? Une politique d'isolement monétaire serait impossible pour les petits états; deux expériences faites en Belgique l'ont prouvé. En 1850 on démonétise l'or; mais l'or français pros crit continue à circuler, et après dix ans de lutte les réclamations du commerce obligent le gouvernement à le réadmettre dans la circulation. La Belgique a un billon de nickel léger, commode, que tout le monde préfère et que l'état et la banque acceptent seuls. Néanmoins le bronze français, pros crit comme l'était l'or, envahit la circulation, et le nickel use ses sacs dans les caves de la Banque nationale. On peut ne pas renouveler le traité, l'union latine se maintiendra en fait. Dès lors pourquoi se séparer quand tout convie les peuples à une union plus intime?

La monnaie est essentiellement chose internationale, car, qu'il y ait ou non uniformité du rapport monétaire, les décisions d'un état jettent le trouble dans les relations commerciales de tous les autres pays civilisés. L'Allemagne, en démonétisant l'argent, a fait perdre à l'Angleterre, malgré son étalon d'or, plus de 400 millions par an dans ses échanges avec l'Inde. Il n'y a donc pas d'intérêt qui appelle plus impérieusement l'intervention d'une conférence internationale; c'est incontestable, à quelque point de vue qu'on se place. Il est donc à souhaiter qu'un accord entre les principaux états sorte de la conférence réunie à Paris. La solidarité de tous est si intime, les perturbations imprimées au marché monétaire se répercutent si loin et ont de si graves conséquences, qu'il est du devoir de chacun de ne pas agir isolément, sans une tentative préalable d'entente avec les autres pays.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

15 août 1878.

S'il y a des momens où la politique est en pleine action, où elle se concentre dans quelque grande et pressante question intérieure ou extérieure, dans quelque crise de parlement ou de diplomatie, il y a aussi des momens où elle semble se détendre, où elle est un peu errante et dispersée.

La politique en est là aujourd'hui. Après les préoccupations de ces derniers temps, après les conflits et les congrès, on prend des vacances. M. de Bismarck, heureux d'avoir expédié en quelques semaines la paix de Berlin, n'a point attendu la fin de ses élections pour aller à Kissingen, où probablement il médite sur ce qu'il fera bientôt. Le prince Gortchakof n'est rentré à Saint-Pétersbourg que pour revenir sans plus tarder aux eaux d'Allemagne, et pour aller peut-être ensuite, selon sa coutume, jusqu'en Suisse. Lord Beaconsfield savoure ses triomphes et se hâte de se mettre en règle avec son parlement avant d'avoir devant lui quelques mois d'un règne ministériel incontesté. En France aussi nous en sommes au repos, aux excursions que la tranquillité du moment et la saison favorisent. M. le président de la république campe à Trouville, d'où il ne revient que pour assister à quelque conseil ou pour voir quelque illustre visiteur de l'exposition. M. le garde des sceaux, le plus vert de nos ministres, est à peine rentré d'hier, et après avoir signé ses dernières promotions ou mutations de magistrature, il voudra sans doute retourner pour quelques jours dans la Charente. M. le ministre de l'intérieur est pour un mois dans sa campagne de l'Orne. M. Waddington est aux bords de la mer, et le ministère des affaires étrangères est la maison de Paris où l'on fait le moins de bruit. M. le ministre des travaux publics enfin parcourt la Normandie, visitant Rouen, Honfleur, le Havre, Dieppe. La politique est en voyage ou au repos. Autrefois le roi Louis XVIII, homme d'expérience et d'esprit, avait coutume d'interroger son cabinet sur la si-



tuation de chaque jour. Quand on lui disait que tout allait bien, qu'il n'y avait rien de grave, il répondait que dans ce cas il pouvait aller se promener; si on lui disait qu'il y avait des difficultés, que les affaires se gâtaient, il reprenait lestement que c'était alors à ses ministres d'aller se promener. Aujourd'hui tout est concilié, puisque le chef de l'état et la plupart des membres du gouvernement peuvent les uns et les autres aller se promener de bon accord, sans difficulté, sans dommage pour la chose publique.

Il est vrai, à l'heure qu'il est, la paix règne partout. Elle a pour ainsi dire la double garantie de l'été et de l'exposition dont le succès doit être sauvegardé jusqu'au bout; elle n'est même pas sérieusement troublée par ces grèves qui viennent de se produire dans les plus grandes industries à Anzin, comme à Paris, comme dans la Loire. Peut-être cependant est-elle plus apparente que réelle. Si la politique, cette éternelle et terrible agitatrice, semble assoupie pour un moment, elle ne sommeille visiblement qu'à demi; elle se réveillera sans doute dans cette session des conseils généraux qui va commencer demain, et jusque dans cette trêve dont nous jouissons, dont les membres du gouvernement peuvent profiter sans péril pour s'absenter, la guerre des partis est loin d'être suspendue. Plus que jamais au contraire tout se prépare pour une crise marquée d'avance, où les partis se donnent rendez-vous, — pour cette prochaine campagne du renouvellement partiel du sénat. Elles ne se feront sans doute qu'au commencement de l'année 1879, ces élections qui seront la première expérience du système décrété par la constitution nouvelle pour le recrutement de l'assemblée sénatoriale. On n'est pas encore à la veille du scrutin; mais il y a des opérations préliminaires qui exigent plusieurs semaines, dont le gouvernement va être bientôt obligé de fixer la date et de régler l'ordre. Il y a une réunion des conseils municipaux appelés à choisir leurs délégués. Les conseils généraux, les conseils d'arrondissement qui vont se réunir ont eux-mêmes un rôle dans les élections, et naturellement les partis ne veulent pas attendre la dernière heure pour organiser la campagne et prendre position. Déjà les groupes républicains des deux chambres ont reconstitué leurs comités et publié leurs manifestes. La droite ou la coalition des droites du sénat est de son côté depuis quelques jours en travail d'un comité et d'un manifeste, de sorte que dès ce moment la lutte peut être considérée comme engagée. Elle s'ouvre dans des conditions d'autant plus graves que par le fait il n'y a point à s'y tromper, le scrutin qui se prépare peut décider de tout, de la direction des affaires de la France, de l'avenir de demain, de l'avenir de 1880. Il s'agit de savoir si la constitution qui existe restera la loi politique incontestée ou si elle sombrera dans de nouveaux et inévitables conflits. Il s'agit de savoir si le pays renverra au sénat une majorité de résis-

tance et de réaction ou une majorité d'un libéralisme sensé et éclairé, aidant sans arrière-pensée comme sans faiblesse à la fondation et à la marche d'un régime régulier. C'est là en réalité la question que le scrutin du mois de janvier tranchera et qui se débat dès aujourd'hui dans ces premières controverses électorales.

Eh! sans doute, le meilleur sénat qu'on puisse élire est un sénat acceptant, prenant au sérieux son rôle de pouvoir modérateur et pondérateur dans le jeu d'institutions nouvelles librement, légalement votées. C'est son rôle, c'est sa fonction et sa destination parlementaire. Le jour où le sénat ne serait plus qu'un camp d'agitation, il aurait perdu sa raison d'être; le jour où il ne serait qu'un satellite de l'autre chambre, il aurait cessé d'exister, il n'y aurait plus qu'une convention. Tout cela, on le sait bien. Si la question se posait ainsi, elle serait trop simple. S'il n'y avait qu'à choisir entre des hommes représentant une politique de conservation, de modération, d'indépendance pour le sénat, et des hommes de radicalisme, d'idées à outrance, de révolution, la raison du pays aurait vraisemblablement bientôt prononcé; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit dans ce mouvement électoral qui commence. La question a changé de face, et ceux qui se présentent encore aujourd'hui comme des conservateurs, qui vont demander à ce titre le renouvellement de leur mandat sénatorial, savent-ils ce qui rend témoignage contre eux devant le pays, ce qui fait leur faiblesse? C'est qu'avec tous leurs talents et leurs combinaisons ils n'ont réussi qu'à compromettre les idées conservatrices dont ils prétendent être les représentants privilégiés, et le sénat dont ils croient être les seuls défenseurs. Ils ont été impuissants ou dangereux: ils n'ont su rien faire en vérité et ils ont souvent empêché ce qui aurait été possible.

Assurément, dans ces huit années laborieuses qui viennent de s'écouler, pendant l'existence de la dernière assemblée de 1871, il y a eu des heures où un grand et sérieux parti conservateur aurait pu se former. C'eût été une entreprise généreuse, patriotique et prévoyante. Qu'on eût essayé à un certain moment, comme on l'a voulu, de rétablir la monarchie, on le pouvait sans doute, c'était le droit d'une assemblée souveraine à qui la France avait donné tous les pouvoirs dans un jour de détresse nationale et dont elle n'avait pas limité le mandat. Dès que la tentative avait échoué par tant de raisons que M. Thiers a si souvent décrites avec sa vive et pénétrante sagacité, il ne restait plus évidemment qu'à s'inspirer courageusement de la situation de la France, à reconnaître la puissance des choses, à s'établir sans arrière-pensée, sans subterfuge sur le seul terrain où une action sérieuse et efficace devenait désormais possible. Ce qui n'était plus une politique, ce qui ne ressemblait à rien, c'était de flotter sans cesse entre la monarchie et la république, de voter une constitution en ayant toujours l'air d'é-

pier l'occasion de la détruire, d'entrer dans la république pour gouverner contre la république elle-même, avec des majorités incohérentes exclusivement composées d'ennemis de la république. Ce qui devenait plus dangereux encore, c'était de perpétuer ces choquantes contradictions, ce malheureux esprit de la dernière assemblée dans le sénat transformé en une sorte de place de sûreté contre le régime nouveau. Avec tout cela, on a bien pu soumettre les institutions nouvelles à de laborieuses et rudes épreuves dont d'autres gouvernements n'auraient peut-être pas triomphé; on n'est certainement pas arrivé jusqu'ici à rendre le retour d'une monarchie plus facile, ni à relever aux yeux du monde une politique prétendue conservatrice qui ne s'est manifestée que par un système de regrets stériles, de velléités agitatrices et de médiocres intempérances de réaction. On est arrivé tout juste à cette crise du 16 mai, qui n'a été que le suprême assaut livré à la république par la coalition de toutes les hostilités impatientes et qui, en restant une périlleuse aventure, est peut-être encore plus une humiliante démonstration d'impuissance.

Non, le parti conservateur qui aurait pu se former utilement sous d'autres inspirations et dans d'autres conditions, qui aurait pu avoir une action bienfaisante, ce parti n'existe pas. Il n'a pas réussi à se dégager, il aurait existé peut-être si les constitutionnels avaient mis plus de résolution et de suite dans les interventions heureuses par lesquelles ils se sont signalés quelquefois. Au fond, pour le moment, ceux qui s'appellent des conservateurs ne sont qu'une coalition persistante et confuse de vieux partis asservis à leurs passions, à leurs haines ou à leurs rancunes; ce ne sont pas des conservateurs, ce sont des légitimistes, des bonapartistes, les uns sacrifiant avec une candeur stérile le présent au passé, et attendant, selon le mot employé un jour par M. de Falloux, que le fleuve remonte vers sa source, — les autres s'épuisant à tout décrier, exploitant toutes les inquiétudes sans scrupule, poussant à tous les désordres et à toutes les crises dans l'espoir de relever le trône tombé à Sedan. On a beau réunir ces frères ennemis dans un comité et leur donner pour programme commun un manifeste décoré des couleurs conservatrices, adressé une fois de plus aux « modérés de tous les partis, » — légitimistes et bonapartistes restent ce qu'ils sont. Ils ont dévoilé depuis longtemps leurs passions, leurs espérances, leurs tactiques; ils ont été dans ces dernières années les auxiliaires ou les complices de toutes les tentatives qui n'ont pas laissé quelquefois de mettre en péril la paix publique, et ils n'ont qu'un regret, ils l'avouent naïvement, c'est que ces tentatives aient été mal conduites, ou qu'elles n'aient pas été poussées jusqu'au bout; ils n'ont qu'un désir, c'est qu'on recommence. Ils ne cachent pas que le plus clair de leurs opinions conservatrices et dans tous les cas le seul lien qui les unit,



c'est la haine de la république, des institutions qui, après tout, représentent aujourd'hui la légalité en France.

Eh bien! comment le pays, témoin et victime de tant d'expériences, n'hésiterait-il pas avant de se livrer à une coalition ainsi entendue, avant de rendre aux hommes de ces partis prétendus conservateurs un mandat sénatorial dont ils ont si étrangement usé, dont ils sont prêts à user encore de la même manière? Sur quoi peut-il compter? Que peut-il attendre des promesses qu'on lui fait? Les royalistes pourraient-ils du moins lui rendre la monarchie? Les bonapartistes seraient-ils en mesure de rétablir l'empire? Si la coalition des droites triomphait, ce serait une menace perpétuelle de guerre civile; si, même en échouant, elle avait encore assez de succès relatifs pour n'être pas découragée, elle recommencerait ou elle continuerait ce qu'elle a déjà fait. On s'étudierait à tout envenimer, à discréditer les institutions, à troubler les esprits, à représenter les actes les plus simples de libéralisme comme des mesures révolutionnaires, à épier les occasions de rallumer des conflits et de susciter des crises nouvelles. On préparerait des 16 mai en se réservant d'y mettre plus d'habileté, — en se promettant de jouer le même air, mais de le jouer mieux! C'est l'œuvre éternelle des irréconciliables de tous les camps. Franchement, après tant d'épreuves de toute sorte le pays aurait besoin de retrouver de vrais conservateurs comprenant autrement leur rôle, assez dégagés de l'esprit de parti pour s'inspirer uniquement de ses intérêts, pour le respecter dans ses malheurs, dans sa vie laborieuse et dans sa sécurité. Il aurait surtout besoin d'en finir avec une situation où il ne sait jamais s'il est sorti du provisoire, si les institutions qui lui ont été données sont sérieuses et définitives, si un vote ne va pas de nouveau le livrer à l'imprévu. La république existe, elle est constituée et organisée; la meilleure manière d'être conservateur est après tout de ne pas la mettre perpétuellement en doute; — mais si la gauche triomphe aux élections prochaines, dira-t-on, est-ce que le péril ne devient pas bien autrement grave? Est-ce que la victoire républicaine ne va pas être le signal d'un déchaînement révolutionnaire? On n'attend que les élections sénatoriales; à peine la majorité nouvelle sera-t-elle assurée, on va renverser le ministère, bouleverser la magistrature et l'armée, organiser les persécutions contre l'église! On va droit à la révision de la constitution, à la suppression du sénat, à une convention révolutionnaire, au règne du radicalisme! On va vraiment un peu vite.

Que les élections sénatoriales puissent être en réalité une épreuve des plus sérieuses, nous n'en doutons pas. Ce serait une naïveté assez étrange de ne voir qu'un des dangers de la situation laborieuse que les événemens ont créée à la France. Les républiques, pas plus que les monarchies constitutionnelles dont parlait Royer-Collard, ne sont des

tentes dressées pour le sommeil. Il y a des périls dans la lutte et des tentations dans la victoire; mais d'abord il n'est nullement prouvé que le pays, pour échapper aux candidats bonapartistes, soit obligé d'aller chercher des radicaux ou des révolutionnaires. Il n'a qu'à écouter sa raison pour nommer de préférence des hommes modérés qui, en acceptant loyalement les institutions actuelles, n'aient aucune envie de courir les aventures. La composition même du corps électoral exclut dans la plupart des départemens certains choix excentriques. De plus, les républicains, s'ils ont la victoire, vont avoir une occasion de donner la mesure de leur esprit politique; ils peuvent dès ce moment méditer avec fruit sur un point de notre histoire récente. Nous avons assisté en effet depuis quelques années à un phénomène invariable. Ce sont les fautes ou les impatiences des républicains, ce sont les déclamations ou les jactances révolutionnaires, les propositions agitatrices, les menaces du radicalisme qui ont été la raison ou le prétexte de certains mouvemens de réaction. En revanche, ce sont toujours les fautes des conservateurs qui ont refait, pour ainsi dire, les affaires des républicains. La république est sortie de ces alternatives, de toute cette situation, elle s'est établie sous l'influence de la nécessité, par une série de transactions de chaque jour, par un consentement de raison à un régime devenu le seul possible à travers toutes les oscillations contemporaines. Toute la question est de savoir si les républicains auront un assez vif sentiment de la moralité de cette histoire et s'ils sont décidés à profiter sérieusement de l'expérience.

Ils ne peuvent se méprendre sur un fait qui est d'une invincible évidence pour tous les esprits réfléchis. Le jour où ils sembleraient abuser d'une victoire de scrutin, où ils se laisseraient aller à une politique de nature à inquiéter le pays dans ses intérêts ou dans ses instincts, à violenter les mœurs ou les consciences, à affaiblir les ressorts de l'existence nationale, ce jour-là ils auraient préparé une revanche à leurs adversaires, ils auraient gravement, peut-être irréparablement compromis la république; ils ne peuvent la faire vivre qu'en la maintenant dans des conditions libérales et fortes où elle laisse à la France la sécurité, la confiance, la paix intérieure avec la possibilité de retrouver son influence extérieure, toutes les garanties d'un régime régulier. On aura beau se créer des chimères de parti ou se livrer à un optimisme de victorieux, le mot de M. Thiers restera invariablement vrai : « La république sera conservatrice, ou elle ne sera pas ! » Le sénat, même avec la majorité qu'il retrouvera ou qui lui arrivera, est certainement destiné à prendre une importance nouvelle dans cette république conservatrice et libérale, à rester un frein utile et respecté, précisément parce qu'il ne pourra plus être accusé de nourrir une hostilité systématique, de vouloir susciter des conflits de parti. Les élec-

tions pourront modifier la composition du sénat, elles ne changeront ni son rôle ni son caractère dans un régime où il est appelé à représenter cette prudence qui peut devenir plus que jamais nécessaire dans une crise de transition.

S'il y a des périls, des tentations toujours possibles, il y a donc aussi des raisons d'attendre les événemens sans trop s'émouvoir, sans se livrer à de vaines alarmes. Ces raisons, elles sont dans le sénat lui-même, qui sera toujours nécessairement un pouvoir modérateur, dans la force des choses, qui domine et contient tout le monde, dans cet immense développement du travail dont l'exposition universelle est l'expression, dans un certain esprit général qui répugne aux excès, aux violences, aux représailles, aux politiques exclusives, aux conflits inutiles. S'il est un fait avéré, criant d'évidence, c'est que la France, lasse d'essais de tout genre, aspire à se fixer dans un cadre d'institutions libérales et protectrices, c'est qu'elle a besoin d'affermissement, non d'agitations. La meilleure manière de mettre en bonne voie les affaires de la république, c'est de répondre à ces besoins et à ces instincts, c'est de rester dans cette mesure où peuvent se rencontrer sans efforts tous ceux que la passion de parti n'aveugle pas, c'est de savoir se conduire après les élections sénatoriales comme aujourd'hui. Ce n'est point là tout à fait sans doute ce que veulent les excentriques et les violens, qui voient déjà dans le renouvellement du sénat la victoire de leurs fantaisies, un signal de révolution, l'avènement de la *vraie* république; c'est évidemment la pensée des esprits sérieux et éclairés qui sont dans les chambres ou dans le gouvernement. C'est le programme que tous les membres du cabinet reproduisent dans leurs discours et que le ministre des travaux publics à son tour vient de retracer avec succès dans cette promenade en Normandie où il s'est complu pendant quelques jours. En fait d'excursions ministérielles, il n'y a guère de variété et de nouveauté. Rien ne ressemble à un voyage d'un ministre de la monarchie comme un voyage d'un ministre de la république. On est toujours à peu près sûr d'avoir le contingent inévitable d'ovations, de banquets, de discours, de drapeaux et quelquefois d'illuminations. M. le ministre des travaux publics a une bonne grâce particulière en voyage. Il répond avec à-propos; il parle avec l'aisance et la netteté d'un homme qui a passé par les affaires, qui sait ce qu'il veut et qui ne dit que ce qu'il veut. Il a mérité que M. Pouyer-Quertier lui dit dans un banquet à Rouen qu'il ne promettait que ce qu'il pouvait tenir.

Ce qu'il y a de frappant et de séduisant dans le langage de M. le ministre des travaux publics, dans cette série de discours qu'il vient de prononcer sur son passage, c'est la mesure. M. de Freycinet n'est pas pour les déclamations. Lorsqu'on lui a parlé d'un ton un peu ly-



rique de sa délégation en 1870, de la défense nationale, de cette époque où l'on n'a pas toujours évité les fautes, il a répondu avec simplicité, avec un juste sentiment des choses; il s'est exprimé avec tact, et de ces souvenirs douloureux il n'a voulu retenir qu'une moralité, « c'est qu'un pays qui a montré tant d'énergie, qui a déployé tant de ressources dans l'abattement profond où il était tombé, est toujours capable de grandes choses. » En s'occupant avec soin des intérêts maritimes et commerciaux de la Normandie, des œuvres à réaliser, en parlant de l'ensemble de travaux publics qu'il a proposé et fait accepter, il n'a pas déguisé l'esprit de modération politique qu'il porte aux affaires. Il ne s'est nullement dissimulé qu'il y a « un grand nombre de Français de très bonne foi, sans parti pris et sans mauvaise passion, aimant le pays, mais comprenant à leur façon ses intérêts, qui voient la république avec inquiétude... » La tâche du gouvernement et du parlement, à ses yeux, c'est de dissiper ces ombrages par la bonne conduite, c'est de convaincre par des actes, sans paroles amères, sans récriminations inutiles, des adversaires d'aujourd'hui qui peuvent être des alliés et des amis de demain; c'est de montrer à tous enfin que la république peut être un bon et équitable gouvernement. « Nous avons à faire, a-t-il ajouté, non de la politique académique, mais de la politique pratique, c'est-à-dire travailler, marcher, produire, laisser derrière nous des résultats, des témoignages irrécusables d'un bon gouvernement et des aptitudes de la république à servir les intérêts du pays. » M. de Froycinet parle ainsi au Havre, M. de Marcère parlait l'autre jour dans le Nord de l'esprit de tolérance qu'on devait porter dans la politique. Voilà le meilleur programme qui puisse se produire à la veille des élections sénatoriales. Tout le reste nous ramènerait aux carrières — et n'assurerait à la France ni la paix intérieure, ni ce crédit extérieur, qui ne se reconquiert pas en un jour, qui est le prix du temps, de patients efforts, et quelquefois, les circonstances aidant, de l'habileté heureuse.

Pour le moment, ce n'est pas la France qui est la nation la plus occupée au lendemain de ce traité de Berlin dont on en est encore à calculer les conséquences, et dont l'exécution a déjà commencé. A vrai dire, cette exécution ne semble pas également facile sur tous les points : elle pourrait être traînée en longueur par la Russie, qui ne sait pas encore comment elle entrera à Batoum, et elle ne laisse pas d'être laborieuse pour l'Autriche.

L'Angleterre, quant à elle, recueille décidément avec bonne humeur les fruits de la politique aussi habile que hardie de son gouvernement. S'il y a des embarras, ils sont pour l'avenir; c'est l'avenir seul qui dira quelles seront au juste les conséquences des engagements que le cabinet de Londres a contractés, de la position qu'il a prise en Orient, au

cœur de l'empire ottoman. A l'heure qu'il est, les Anglais sont à Chypre; ils ont les fruits de la guerre sans avoir fait la guerre, ils ont conquis une paix glorieuse sans avoir tiré un coup de canon, et lord Beaconsfield, en revenant de Berlin, a pu jouir de son triomphe; il a sur ses vieux jours la fortune de réaliser le rêve le plus éclatant de son imagination, d'être le ministre le plus populaire qu'il y ait eu depuis longtemps dans l'empire britannique. Le nouveau chevalier de la Jarrettière ne triomphe pas à la vérité sans contestation; il n'a pas pu contenter la reine et tout le monde, ses amis prompts à l'enthousiasme et ses adversaires. Sous les couronnes il y a des aiguillons. Lord Beaconsfield est certainement homme à recevoir sans trop se troubler les assauts de M. Gladstone et à se défendre contre les attaques acérées et hardies de M. Lowe; il est de force au besoin à rendre sarcasme pour sarcasme, injure pour injure: témoin cette correspondance galante qu'il a échangée l'autre jour avec M. Gladstone et où les deux puissans adversaires ont fait un moment la figure de héros d'Homère s'apostrophant avant le combat. Somme toute cependant, ce n'est là qu'un épisode qui a la saveur de l'humour britannique sans tirer à conséquence. Le vrai chef de l'opposition dans la chambre des communes, le marquis Hartington, s'est bien gardé de suivre M. Gladstone dans sa campagne. Il a combattu pour l'honneur plus que pour la victoire, il a présenté une motion assez bénigne, pour la forme plutôt que dans l'espoir de la faire passer. Lord Hartington est resté circonspect et mesuré, en homme qui sentait qu'à pousser trop loin l'opposition on risquait de heurter un sentiment populaire. Une majorité de près de 150 voix a donné raison au gouvernement, et lord Beaconsfield est resté maître d'un terrain que ses adversaires ne pouvaient lui disputer sérieusement.

La dernière et la plus brillante ovation qu'ait reçue le premier ministre de la reine, l'heureux plénipotentiaire de Berlin, a été à Mansion-House, dans la Cité, où il a été investi solennellement, avec toutes les pompes requises, du droit de bourgeoisie. La scène n'a pas laissé d'être un instant bizarre, presque comique. Le lord-maire s'est fait un devoir de rappeler au chef du cabinet que les citoyens de Londres le considéraient comme leur appartenant par son origine, que le grand-père de sa seigneurie avait été commerçant dans la Cité, et que, si le ministre était resté commerçant au lieu de chercher ailleurs la fortune et la renommée, il aurait pu devenir, — qui sait? — peut-être lord-maire! — A quoi le premier ministre a répondu dans un toast de son accent le plus spirituel que personne n'oserait nier un instant cette vérité que le lord-maire forme une partie de la constitution anglaise! La boutade a été accueillie par les rires de l'assemblée. La partie sérieuse de la cérémonie de la Cité reste toujours évidemment le discours que le chef du ministère a prononcé, où il a déroulé et exposé une fois de plus, avec

une orgueilleuse éloquence, sa politique, ses négociations à Berlin, la situation créée par la paix, les avantages conquis par l'Angleterre. Lord Beaconsfield ne se fait-il aucune illusion sur les résultats de sa brillante campagne, sur la mesure des sentimens ou des dispositions des autres gouvernemens? C'est une question qui ne peut être du ressort d'un banquet de la Cité de Londres. Puisque le premier ministre de l'empire britannique est satisfait, il est peut-être porté à voir la satisfaction partout. Ce qui est à remarquer dans tous les cas, c'est la cordialité empressée et chaleureuse avec laquelle il s'est plu à parler de la France. « Je regarderais, a-t-il dit, comme un des plus grands malheurs qu'il pourrait nous arriver qu'il vînt à surgir entre l'Angleterre et la France quelque éloignement, quelque diminution des sentimens d'amitié sincère et complète qui ont existé dans ces dernières années entre les deux pays. » Les sentimens que lord Beaconsfield nous témoigne au nom de l'Angleterre, la France de son côté les éprouve certainement pour la nation britannique. L'alliance des deux pays, utile à l'un et à l'autre, peut être une des plus précieuses garanties dans ces affaires d'Orient, qui sont loin d'être terminées.

Les embarras qui peuvent résulter des derniers arrangemens ne se dégageront que par degrés; ils ne se révéleront pour l'Angleterre qu'avec le temps et les événemens. Pour l'Autriche les difficultés de l'exécution du traité de Berlin ont déjà commencé. Ce sont pour le moment des difficultés toutes militaires que l'armée autrichienne a rencontrées dès les premiers pas à son entrée dans les provinces de l'empire ottoman que la paix de Berlin l'autorise à occuper. Si le cabinet de Vienne a cru que ses soldats seraient reçus en libérateurs et en pacificateurs, qu'ils n'auraient à faire qu'une promenade militaire, il s'est manifestement fait illusion. Il y a quelques jours déjà que les troupes de l'empereur François-Joseph ont commencé leurs mouvemens. Une division est entrée par la Dalmatie, par la vallée de la Narenta, dans l'Herzégovine, pour gagner d'abord Mostar. Le gros de l'armée d'occupation, sous le général Philippovitch, a fait son entrée en Bosnie par le nord, par Brod et Gradiska. Ces forces diverses, dans leurs mouvemens combinés, doivent se rencontrer à Serajewo. La marche cependant paraît jusqu'ici lente et pénible. La division dirigée sur Mostar n'a eu à soutenir que quelques escarmouches peu sérieuses. Le corps du général Philippovitch, au contraire, a été à peine engagé sur le territoire de la Bosnie, dans la vallée de la Bosna, qu'il a eu affaire à des corps d'insurgés mêlés de soldats réguliers turcs. Il a dû livrer de véritables combats à Maglay, à Zépce, il a fait des pertes, et il marche lentement. Il n'y a pas là de quoi arrêter une vaillante et solide armée qui restera bientôt sans doute maîtresse du terrain; mais l'Autriche peut s'apercevoir qu'il n'était pas si facile d'avoir raison de ces Bosniaques



et qu'elle s'est engagée dans un fourré épineux, qu'elle est exposée à être assez longtemps campée en pays ennemi. Peut-être aurait-elle mieux fait de s'entendre avant tout avec la Porte sur les conditions d'une occupation qui, après tout, jusqu'ici n'abroge pas diplomatiquement la domination au moins nominale et théorique de l'empire ottoman.

Comment M. de Bismarck envisage-t-il ces premiers embarras de l'Autriche, embarras qui ne sont pas bien sérieux, sans doute, mais qui pourraient s'aggraver et devenir une charge? Il est probable qu'il ne s'en émeut guère, qu'il ne s'inquiète pas de ce qui peut occuper les autres. M. de Bismarck, dans les loisirs de sa cure à Kissingen, a le temps de méditer sur les élections qui viennent de se faire et sur les conséquences qu'elles peuvent avoir pour la direction de la politique de l'Allemagne. En réalité ces élections n'ont pas changé d'une manière bien sensible et bien décisive la distribution des partis dans le *Reichstag*. Les nationaux-libéraux ont perdu quelques sièges, les progressistes ont été plus atteints, les conservateurs ont eu quelques avantages, et le centre catholique garde à peu près sa force parlementaire. Les socialistes perdent des sièges dans la chambre, mais ils ont gagné au scrutin un nombre considérable de voix. Nous ne parlons pas pour le moment de l'Alsace-Lorraine, où, malgré une pression officielle poussée à outrance, les candidats dits de la protestation ont été presque tous nommés. Les élections de l'Alsace-Lorraine pourraient avoir une histoire à part : ce serait l'histoire des candidatures patronnées, se produisant avec tout le luxe des influences administratives et finissant par échouer presque partout devant le sentiment public. Au total, à quelques voix près, sauf les quelques avantages obtenus par les conservateurs, le *Reichstag* reste ce qu'il était, et M. de Bismarck se trouve conduit à se demander si, pour avoir la majorité, il s'appuiera sur les nationaux-libéraux, comme il l'a déjà fait jusqu'ici, ou s'il se tournera vers le centre catholique qui peut lui offrir un contingent de 100 voix. Tout dépend de la politique qu'il veut suivre. Si le chancelier n'a d'autre pensée que d'obtenir du parlement des lois répressives contre le socialisme, contre les propagandes démagogiques, il n'a aucune évolution à faire, il est bien sûr de trouver un concours suffisant parmi les nationaux-libéraux ; mais c'est là justement la question. Évidemment il y a autre chose aujourd'hui. Les négociations engagées avec le Vatican révèlent la pensée d'une certaine modification ou tout au moins d'une certaine atténuation dans la politique religieuse. D'un autre côté, il y a des questions financières, économiques, sur lesquelles le chancelier n'est pas toujours d'accord avec les nationaux-libéraux. Comment M. de Bismarck se propose-t-il de débrouiller ces difficultés? C'est son secret, il le dira sans doute dans quelques semaines, le jour où le *Reichstag* se rouvrira à Berlin.

CH. DE MAZADE.

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## VINGT-HUITIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVII<sup>e</sup> ANNÉE.

---

JUILLET — AOUT 1878

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

L'IDÉE DE JEAN TÉTEROL, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ. . . . .	5
LES SAINTS FRANÇAIS. — SAINT PAULIN DE NOLÉ, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie Française. . . . .	45
LE COMMERCE DE LA CHINE ET DU JAPON, par M. GEORGE BOUSQUET. . . . .	84
LA BANQUE DE FRANCE PENDANT LA COMMUNE. — IV. — L'INCENDIE DU PALAIS-ROYAL ET LA FIN DES DÉLÉGUÉS, par M. MAXIME DU CAMP. . . . .	113
LA QUESTION DES IMPÔTS. — III. — LES IMPÔTS SUR LES ACTES, — DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT, DE MUTATION, DE TRANSPORT, par M. VICTOR BONNET. . . . .	147
LES CONFLITS DES POUVOIRS PUBLICS SOUS L'ANCIEN RÉGIME. — II. — LE RÔLE DES PARLEMENTS DANS LES PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION, par M. CH. LOUANDRE. . . . .	165
LE ROMAN D'UN PEINTRE, dernière partie, par M. FERDINAND FABRE. . . . .	183
LES ATTENTATS DU 11 MAI ET DU 2 JUIN 1878, par M. G. VALBERT. . . . .	212
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	226
ESSAIS ET NOTICES. — PUBLICATIONS NÉERLANDAISES. . . . .	236

### Livraison du 15 Juillet.

LE JOURNAL D'UNE FEMME, première partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. . . . .	241
FLORENCE DEPUIS L'ANNEXION AU ROYAUME D'ITALIE. — II. — L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES, LES GRANDS TRAVAUX ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE FLORENCE, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France. . . . .	294
LA CONFESION DU PARTI CONSERVATEUR, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. . . . .	332

VOYAGE ATOUR DU MONDE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — I. — LES DEUX AMÉRIQUES, L'Océanie, l'Asie, l'Europe orientale, par M. HENRY HOUSSAYE.	365
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — VI. LE SELF-GOVERNMENT EN RUSSIE. — I. — LES ÉTATS PROVINCIAUX ET LE RÉGIME REPRÉSENTATIF DANS L'ADMINISTRATION LOCALE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU . . . . .	384
APULÉE ET SON TEMPS. — L'AMOUR ET PSYCHÉ, par M. HENRY BLAZE DE BURY.	421
CAMARON, ÉPISODE DE LA GUERRE DU MEXIQUE, par M. L. LOUIS-LANDE . . . . .	444
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE . . . . .	468
ESSAIS ET NOTICES . . . . .	478

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

LE JOURNAL D'UNE FEMME, dernière partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française . . . . .	481
LA MARINE DE L'AVENIR ET LA MARINE DES ANCIENS. — I. — LA BATAILLE DE SALAMINE, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE . . . . .	519
LA CHINE ET LE JAPON A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, par M. GEORGE BOUSQUET.	556
LA RELIGION DANS ARISTOPHANE, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France.	616
L'IDÉE MODERNE DU DROIT EN FRANCE. — III. — L'ÉGALITÉ D'APRÈS LES ÉCOLES DÉMOCRATIQUE ET ARISTOCRATIQUE. — LA THÉORIE DE M. RENAN, par M. ALERED FOUILLÉE . . . . .	635
LES CONCERTS DU TROCADÉRO, par M. HENRY BLAZE DE BURY . . . . .	672
LA TRANSMISSION DE LA PAROLE. — LE PHONOGRAPHE, LE MICROPHONE, L'AÉROPHONE, par M. ANTOINE BREGUET . . . . .	689
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE . . . . .	709
ESSAIS ET NOTICES . . . . .	720

#### Livraison du 15 Août.

L'ÉTOILE DE JEAN, première partie, par M. MARIO UCHARD . . . . .	721
LES TUILERIES ET LE LOUVRE PENDANT LA COMMUNE. — I. — L'AVANT-DERNIER JOUR DES TUILERIES, par M. MAXIME DU CAMP . . . . .	753
VOYAGE ATOUR DU MONDE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — II. — L'EUROPE MÉRIDIONALE, L'EUROPE DU NORD, L'EUROPE CENTRALE, LA FRANCE, par M. HENRY HOUSSAYE . . . . .	779
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — VI. — LE SELF-GOVERNMENT EN RUSSIE. — II. — LES VILLES ET LES MUNICIPALITÉS, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU . . . . .	803
LES FÊTES PUBLIQUES DANS L'ANCIENNE MONARCHIE FRANÇAISE, par M. HENRI BAUDRILLART, de l'Institut de France . . . . .	836
LA PEINTURE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — II. — BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, HOLLANDE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE, ESPAGNE, par M. VICTOR CHERBULIEZ . . . . .	858
UN NOUVEAU ROMAN DE BRET HARTE, L'HISTOIRE D'UNE MINE, par M. TH. BENTZON.	889
LA MUSIQUE HONGROISE ET LES TSIKANES, par M. A. DE BERTHA . . . . .	909
LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX, par M. ÉMILE DE LAVELEYE . . . . .	921
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE . . . . .	948













TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 516 962

